ACHOUR CHEURFI

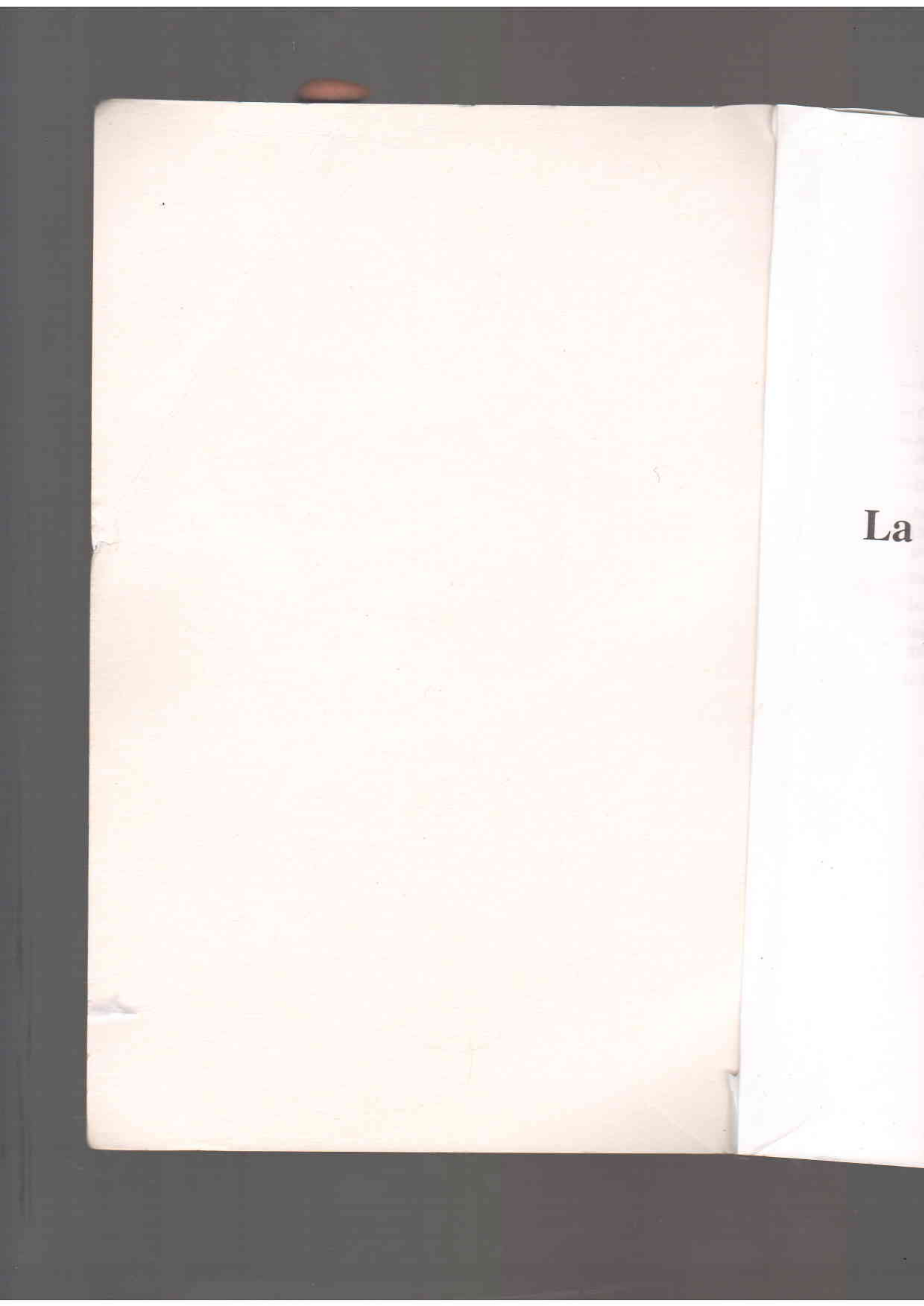
DICTIONNAIRE

DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE (1954-1962)



ACHOUR CHEUR

ACHOUR CHEURFI



La

Achour CHEURFI

La révolution algérienne (1954-1962)

Dictionnaire biographique



Villa n°6, Saïd Hamdine, Hydra, 16012, Alger

— *Co*

— *Ch*

— *Mé*
alg

— *Dic*

— *La*
(700
gie e

— *Dicti*

— *La M*

— *Mamn*
2004.

— *Le Liv*

Du même auteur

— *Cornaline,* recueil de poésie, Sned, Alger, 1983, 88 p.

— *Chahla suivi de Danse Infidèle,* poésie, Enal, Alger, 1990, 112 p.

— *Mémoire algérienne, le dictionnaire biographique* (3000 notices des hommes de culture algériens des origines à nos jours), éditions Dahleb, Alger, 1996, 900 p.

— *Dictionnaire des musiciens et interprètes algériens*, éditions Anep, Alger, 374 p. 300 ill.

— *La classe politique algérienne, de 1900 à nos jours. Dictionnaire biographique* (700 notices, glossaire des partis et mouvements politiques de 1900 à nos jours, chronologie et documents), Casbah-Editions, Alger, janvier 2002, 512 p.

— *Dictionnaire des Ecrivains algériens,* Casbah-Editions, Alger, 2003, 420 p.

— *La Maison Maudite*, théâtre, Union des Ecrivains algériens, Alger, 2003, 78 p.

— *Mamma H'mama ou Les Colombes du Président*, recueil de nouvelles, Dar el Gharb, Oran, 2004, 128 p.

— *Le Livre des peintres algériens*, dictionnaire biographique, Anep, Alger, 2004, 240 p.

A mes parents

A ma femme et mes enfants

A l'Algérie

SOMMAIRE

LIMINAIRE

Le présent dictionnaire alphabétique traite du thème central de la révolution algérienne (1954-1962). Il se propose de répertorier l'ensemble des événements et des noms propres relatifs à cette période afin de permettre à chacune et à chacun d'approcher et de comprendre ce moment historique si singulier.

En faisant une large place aux noms propres sans pourtant négliger les faits importants, comme les grandes batailles militaires, politiques, diplomatiques, culturelles, c'est en partie, en réaction contre l'idée qui avait longtemps prédominé dans les sphères dirigeantes après l'indépendance du pays et selon laquelle la révolution, sous le prétexte, au demeurant assez juste, qu'elle a été réalisée par le peuple tout entier, on en est venu à la présenter comme une œuvre anonyme, une épopée abstraite, sans les hommes qui lui ont tout sacrifié.

Il est un fait avéré que la révolution algérienne avait impliqué des millions d'hommes et de femmes et que sans eux, elle n'aurait jamais été possible. Toutefois cela n'empêche en rien que cette vaste confrontation entre une société agressée renaissante et un ordre colonial décadent avait eu ses acteurs courageux, ses figures emblématiques et ses preux anonymes mais aussi son lot de lâchetés, de trahisons, de règlements de compte où l'éthique et la morale étaient réduites à des références pour naïfs et utopistes.

Pour des raisons pratiques, dans l'échantillon des biographies, notre choix a concerné ce qu'on pourrait appeler l'élite ou les élites, que celles-ci soient guerrières, politiques ou intellectuelles, qui ont mené de bout en bout la conduite de la guerre d'indépendance. De façon plus explicite, nous avons retenu ceux qui ont animé les institutions de la révolution algérienne en étant membres :

du groupe des « 22 »
du groupe des « six »
des conseils des wilayas
du CCE
du CNRA
du GPRA

ainsi que des figures emblématiques, baroudeurs dans les djebels ou guérilléros dans les villes, dont le rayonnement et l'impact ont été parfois plus intenses que l'action de ceux qui occupaient des fonctions de commandement.

Les dirigeants des autres formations politiques qui s'étaient alliées au F.L.N. comme les Oulémas ou les Communistes, ou s'étaient opposées à lui, comme le MNA de Messali ou les contre maquis de Bellounis, figurent également comme figurent quelques personnalités de nationalité française qui avaient sympathisé avec la cause algérienne.

De « l'autre côté », ont été retenus, outre les commandants en chef des forces armées françaises en Algérie, les gouverneurs et les ministres résidents, les généraux putschistes et ceux qui animaient le mouvement des « désespérés » de l'OAS ainsi que des hommes politiques français qui ont joué un rôle important dans la conduite de la guerre.

Dans cet échantillon relatif aux biographies, nous avons cru utile et nécessaire de mentionner les hommes de culture, écrivains, poètes, dramaturges ou penseurs, qui se sont exprimés durant la période ou qui ont produit des œuvres durant ce moment décisif, notre conviction étant que ce conflit à la fois ravageur et fondateur, son ampleur et sa portée sont telles que la dimension intellectuelle et culturelle ne pouvait être omise comme elle l'a été jusqu'à présent.

Les deux espaces, celui de la biographie et celui de l'exposé des événements repères, ne sont pas présentés de façon séparés mais suivent, l'un et l'autre, un ordonnancement alphabétique qui permet un repérage facile d'autant plus que le dictionnaire comporte également ce qu'on appelle une « entrée sèche » (ou système de renvois) correspondant à des mots-clés ou à des appellations alternatives dans le but d'aiguiller le lecteur vers la notice contenant l'information recherchée.

L'ouvrage ouvert et perfectible que je mets entre les mains du lecteur voudrait être un manuel facile à consulter, un outil de culture générale et un compagnon permanent pour ceux, nombreux certainement, qui désirent avoir une précision sur un personnage ou un événement concernant l'épisode décisif de la renaissance de l'Algérie en tant que nation libre et souveraine.

Introduction

La Révolution algérienne a singulièrement marqué le vingtième siècle et a constitué un accélérateur de l'histoire tant sa contribution au mouvement de décolonisation a été décisive tout comme d'ailleurs l'influence qu'elle a exercée sur l'orientation de l'ensemble du mouvement de libération nationale et l'affranchissement des peuples du joug colonial a été forte, dense et chargée de sens. Parce que son dénouement a revêtu un caractère tragique impliquant des millions d'hommes[1], son évocation suscite des passions intenses non exemptes parfois de haine et de ressentiment comme si on était dans une situation de « deuil impossible ».

Est-il venu enfin le temps où nous pouvons écrire une histoire sereine, un peu plus précise et dépouillée de toute passion sinon celle de la vérité des faits ? Il paraît qu'il est encore trop tôt pour répondre de façon affirmative à une telle interrogation car, cinquante ans après son déclenchement, la guerre de libération nationale n'a pas cessé de constituer des enjeux importants ici et outre-Méditerranée comme en témoignent l'affaire des « faux moudjahidine » et des « marchands de la mémoire »[2], le débat sur la torture généralisée durant cette délicate période[3], les « révélations » de Ben Bella[4] ou la difficulté d'accéder aux archives[5].

Si le premier exemple se lit comme le refus de la tentative de confiscation du pouvoir par la « génération des acquis et des maquis »[6], le deuxième s'inscrit dans le combat contre l'oubli et particulièrement pour une mémoire universelle totale et moins sélective même si cette aspiration humaniste se trouve constamment contrariée par le pouvoir français[7] qui fait l'impasse sur la colonisation et les crimes qui lui sont consubstantiels en invoquant des artifices juridiques, en alimentant des diversions[8] et en s'opposant à la résolution du contentieux archivistique[9]. Sans omettre le fait que pour des raisons cette fois-ci non pas liées directement à la rente « matérielle », mais à des agitations politiques, certains cadres du temps de la guerre d'indépendance sont allés jusqu'à opérer, au détriment des données historiques indéniables, ce que l'on a appelé une « régularisation à effet rétroactif » dans le but de s'attribuer des titres et des grades ou se constituer un tremplin régionaliste en compensation « de leurs échecs politiques »[10].

Dans cette ambiance où patrie se confond bien souvent avec butin[11], il paraît difficile encore d'aboutir à une écriture de notre histoire contemporaine qui soit débarrassée des préjugés idéologiques ou politiques, de l'exclusion et de l'apologie[12], même s'il faut admettre qu'un processus dans ce sens est déjà engagé et que la bataille de la récupération de l'histoire est aussi, dans une large mesure, celle de la conquête de la citoyenneté[13] quand la difficulté pour la génération de la guerre de communiquer avec la génération de l'indépendance, les douloureux traumatismes datant de cette période tragique, les différentes fractures vécues depuis, la longue transition et donc la perte ou la confusion des repères et des valeurs, ne viennent compliquer une question déjà fort complexe[14]. Quand il ne s'agit pas d'une simple confiscation de l'indépendance par un « pouvoir » ou un « système » qui a mené le pays à une tragique situation de blocage[15]. Cela ne peut en aucun cas servir de prétexte pour opérer un « révisionnisme » et amoindrir la responsabilité directe de la France dans les crimes commis par son armée durant la guerre de libération et, au-delà, dans la défense du système colonial. Si sur le terrain de la confrontation, il y a eu certains manquements de la part du F.L.N. aux principes qui régissent la communauté et que des rites cruels ont été pratiqués, largement amplifiés et transmis à l'opinion française par la presse coloniale, pour mieux masquer sans doute les cruautés sans nombre d'une « guerre de reconquête barbare », aujourd'hui, cinquante ans après la fin de la tragédie, il convient peut-être que l'évaluation et la critique du legs de la révolution algérienne soient menées « au nom de la quête de liberté et non pas seulement au nom de la défense du passé colonial ou de la lutte contre les islamistes »[16].

Aujourd'hui, la guerre d'indépendance a cinquante ans. La cinquantaine, c'est peut-être un âge de raison et il est peut-être temps de faire une halte et d'établir non pas une sorte de bilan ou de synthèse mais de voir dans quelle mesure nous avons tiré les enseignements de ce qui a constitué assurément un grand moment de notre histoire contemporaine et de l'histoire de l'humanité durant le vingtième siècle. Car la Révolution a été l'un des deux thèmes majeurs qui ont dominé un siècle tourmenté et violent durant lequel les sociétés et les peuples ont montré toute leur détermination à vouloir accéder à l'égalité et à la liberté.

Aux côtés des Révolutions russe (1917), chinoise (1949), vietnamienne (1954), cubaine (1959) et bien d'autres, la Révolution algérienne (1954-1962) occupe une place centrale du fait qu'elle a été la plus longue, la plus douloureuse et menée à la fois contre un occupant étranger installé depuis si longtemps, 132 ans exactement, et contre l'anachronisme de l'ordre social que celui-ci avait mis en place et s'obstinait à reproduire sans la moindre conces-

sion. En un mot, elle a permis la remise en cause du processus de colonisation et a contribué de façon décisive à la pleine décomposition d'un système qui n'avait rien à envier à l'esclavagisme du Moyen Age puisque instaurant des sociétés de plein droit et des sociétés en marge de l'évolution humaine.

Dans ce sens, l'examen de la mémoire d'une période aussi courte et aussi dense renvoie forcément à la source, c'est-à-dire à l'humiliation de plusieurs générations d'Algériens qui n'avaient même pas le droit de porter le nom d'« Algériens »[17] et que précisément l'une des caractéristiques de cette période réside certainement dans la forte affirmation de l'idée nationale et la détermination avec laquelle elle avait été menée à son terme, c'est-à-dire user de la violence pour réaliser enfin l'indépendance de la nation algérienne.

Si l'histoire de la Guerre de libération nationale (1954-1962) a connu des progrès sensibles ces dernières années, les enjeux de mémoire comme les enjeux de pouvoir ne sont pas absents des débats qui entourent la construction de cette histoire mouvementée et tragique. Aujourd'hui encore les polémiques sont vives. Néanmoins, il est devenu possible d'aborder avec plus de sérénité et en tout cas moins de pressions politiques ou idéologiques cette période sensible qui a permis l'émergence de l'Algérie parmi les nations modernes.

L'auteur de ce dictionnaire ne cherche pas à jeter un éclairage original sur la Guerre de libération à partir de nouveaux objets ou de traiter intégralement de toutes les questions qui se sont posées et qui se posent encore mais d'extraire du « désordre ambiant » quelques repères fondamentaux et de les livrer au lectorat le plus large. Il sera question des principaux acteurs, des figures emblématiques de cette guerre libératrice, des institutions, des « grandes batailles » que l'A.L.N. a menées, des grands mouvements de répression, de l'effort effectué au niveau militaire, politique, diplomatique, culturel ainsi que des élans de solidarité et de sympathie à travers le monde. Les œuvres littéraires ainsi que les essais produits par l'élite algérienne durant cette période seront mentionnés.

Au moment où de l'autre côté de la Méditerranée, même timidement[18], on commence à « soulager sa conscience » et que de ce côté-ci on libère peu à peu le débat, ce livre non seulement n'a pas la prétention de se passer des ouvrages essentiels élaborés sur la question, mais voudrait amener le lecteur à aller à leur rencontre pour une meilleure compréhension de cette période charnière de notre existence nationale, en attendant que l'accès aux archives soit libre afin de pouvoir opérer le croisement indispensable entre le document écrit et le récit et permettre par là-même l'écriture d'une histoire moins mythique et plus proche de la réalité historique car, quoi qu'on dise, la mémoire, quelle que soit sa force, est sélective et déformante. Si ce travail

peut contribuer à mieux cerner cet « espace», à ouvrir quelques pistes et à nourrir la réflexion non seulement sur notre passé récent mais également sur notre présent et notre avenir, cela ne peut qu'aller dans le sens de mes propres convictions : prendre l'histoire comme faits du passé et surtout comme enseignements pour les projets à venir.

Achour Cheurfi

Notes

1. Sur le coût humain de la guerre, la polémique n'a jamais cessé. Alors que le F.L.N. avançait le chiffre de « un million et demi de martyrs » (sur une population de 10 millions d'habitants dont un million d'Européens), la France le minimise et donne 25.000 morts au sein de son armée et environ 200.000 morts parmi les Algériens. D'après des estimations récentes françaises, le conflit a fait plus de 500.000 victimes civiles et militaires, ce qui révèle son caractère meurtrier. L'Association Nationale des Victimes Civiles de la Guerre de Libération nationale relève que le nombre des victimes civiles qui servaient de soutien logistique au F.L.N.-A.L.N. en France, dans les pays européens et au Maghreb, de 1954 au 28 septembre 1962, s'élevait à plus de 110.000, que le nombre de ceux qui ont été arrêtés et détenus, soumis à des travaux forcés ou assignés à résidence dépassait les 1.300.000 ; que le nombre des victimes des radiations des essais nucléaires dépassait les 100.000 et que les victimes des mines antipersonnel étaient de 20.000. Sans parler bien entendu des femmes violées. (« Les Victimes oubliées », par Rabah Amroun, In *El Watan* du 5-6 juillet 2002, p.15.).
Dans un éditorial d'un numéro spécial de « *Jeune Afrique* » sur l'Algérie (juillet 2002), le président Abdelaziz Bouteflika a établi le bilan suivant : « Souvenons-en : en 1962, mon pays comptait en tout et pour tout 2.600 bacheliers, dont 900 en cours de formation universitaire, pour faire fonctionner une nation de 10 millions d'habitants, répartis sur un territoire de près de 2,5 millions de Km 2. Voilà pour l'actif. Le passif est autrement plus accablant : 1,5 million de martyrs, 200.000 disparus, sans tombes sur lesquels nous puissions nous recueillir et faire notre travail de deuil, près de 8 000 villages brûlés, 85 pour cent d'analphabètes… En 1962, le trésor public affichait un solde négatif de 240 milliards de centimes. A titre de comparaison, le Ghana enregistrait, au moment de son indépendance, un solde positif de plus de 400 millions de livres sterling. Bref, mon pays était exsangue, sous administré. Tout, absolument tout, était à faire ». A cela il faudrait sans doute ajouter le fait qu'au moins deux millions de Français nés entre 1932 et 1943 ont effectué leur service militaire en Algérie entre 1955 et 1962. Le quotidien *Le Monde* (du 19 mai 2001) estime « qu'en France aujourd'hui quelque six millions de personnes ont une partie de leur vie liée à l'Algérie » (Pied-Noirs, Harkis, Algériens, Français d'origine algérienne, Français solidaires du F.L.N. ainsi que les descendants des uns et des autres).

2. Les Moudjahidine de la localité de Koléa (Tipaza) relevant de la wilaya IV historique ont lancé le 14 mai 2001 (Voir *Le Quotidien d'Oran* du 15 mai 2001, p. 2. et *Liberté* du 15 mai 2001, p.1 et p.6.) un appel pour la constitution d'une commission d'enquête « *afin de débusquer les faux moudjahidine* » au passé douteux qui ont obtenu les attestations nécessaires grâce à la complicité de certains responsables de l'Organisation nationale des Moudjahidine. Si le contexte renvoie incontestablement aux discussions sur la tenue du congrès de l'ONM, le fait lui-même est connu depuis fort longtemps et remonte aux premières années de l'indépendance à partir du moment où le legs de la guerre de libération a été perverti passant du « *spirituel* » au « *matériel* ». L'une de ses manifestations publiques est illustrée par « l'affaire des magistrats et moudjahidine faussaires » soulevée dans les colonnes de *L'Hebdo Libéré* en 1992 et revenant de façon cyclique. En mai 2001, Benyoucef Mellouk, l'auteur du rapport traitant des 300 faux membres de l'A.L.N. et de l'OCFLN, répond à Chérif Abbas, le ministre des moudjahidine en affirmant lui avoir remis un « *dossier de 50 faux moudjahidine en 1998* »

Notes

1. Sur le coût humain de la guerre, la polémique n'a jamais cessé. Alors que le F.L.N. avançait le chiffre de « un million et demi de martyrs » (sur une population de 10 millions d'habitants dont un million d'Européens), la France le minimise et donne 25.000 morts au sein de son armée et environ 200.000 morts parmi les Algériens. D'après des estimations récentes françaises, le conflit a fait plus de 500.000 victimes civiles et militaires, ce qui révèle son caractère meurtrier. L'Association Nationale des Victimes Civiles de la Guerre de Libération nationale relève que le nombre des victimes civiles qui servaient de soutien logistique au F.L.N.-A.L.N. en France, dans les pays européens et au Maghreb, de 1954 au 28 septembre 1962, s'élevait à plus de 110.000, que le nombre de ceux qui ont été arrêtés et détenus, soumis à des travaux forcés ou assignés à résidence dépassait les 1.300.000 ; que le nombre des victimes des radiations des essais nucléaires dépassait les 100.000 et que les victimes des mines antipersonnel étaient de 20.000. Sans parler bien entendu des femmes violées. (« Les Victimes oubliées », par Rabah Amroun, In *El Watan* du 5-6 juillet 2002, p.15.).
Dans un éditorial d'un numéro spécial de « *Jeune Afrique* » sur l'Algérie (juillet 2002), le président Abdelaziz Bouteflika a établi le bilan suivant : « Souvenons-en : en 1962, mon pays comptait en tout et pour tout 2.600 bacheliers, dont 900 en cours de formation universitaire, pour faire fonctionner une nation de 10 millions d'habitants, répartis sur un territoire de près de 2,5 millions de Km 2. Voilà pour l'actif. Le passif est autrement plus accablant : 1,5 million de martyrs, 200.000 disparus, sans tombes sur lesquels nous puissions nous recueillir et faire notre travail de deuil, près de 8 000 villages brûlés, 85 pour cent d'analphabètes… En 1962, le trésor public affichait un solde négatif de 240 milliards de centimes. A titre de comparaison, le Ghana enregistrait, au moment de son indépendance, un solde positif de plus de 400 millions de livres sterling. Bref, mon pays était exsangue, sous administré. Tout, absolument tout, était à faire ».
A cela il faudrait sans doute ajouter le fait qu'au moins deux millions de Français nés entre 1932 et 1943 ont effectué leur service militaire en Algérie entre 1955 et 1962. Le quotidien *Le Monde* (du 19 mai 2001) estime « qu'en France aujourd'hui quelque six millions de personnes ont une partie de leur vie liée à l'Algérie » (Pied-Noirs, Harkis, Algériens, Français d'origine algérienne, Français solidaires du F.L.N. ainsi que les descendants des uns et des autres).

2. Les Moudjahidine de la localité de Koléa (Tipaza) relevant de la wilaya IV historique ont lancé le 14 mai 2001 (Voir *Le Quotidien d'Oran* du 15 mai 2001, p. 2. et *Liberté* du 15 mai 2001, p.1 et p.6.) un appel pour la constitution d'une commission d'enquête « *afin de débusquer les faux moudjahidine* » au passé douteux qui ont obtenu les attestations nécessaires grâce à la complicité de certains responsables de l'Organisation nationale des Moudjahidine. Si le contexte renvoie incontestablement aux discussions sur la tenue du congrès de l'ONM, le fait lui-même est connu depuis fort longtemps et remonte aux premières années de l'indépendance à partir du moment où le legs de la guerre de libération a été perverti passant du « *spirituel* » au « *matériel* ». L'une de ses manifestations publiques est illustrée par « l'affaire des magistrats et moudjahidine faussaires » soulevée dans les colonnes de *L'Hebdo Libéré* en 1992 et revenant de façon cyclique. En mai 2001, Benyoucef Mellouk, l'auteur du rapport traitant des 300 faux membres de l'A.L.N. et de l'OCFLN, répond à Chérif Abbas, le ministre des moudjahidine en affirmant lui avoir remis un « *dossier de 50 faux moudjahidine en 1998* »

(In *Liberté* du 22 mai 2001, p.5.). S'estimant harcelé et en danger, Mélouk décide de saisir Amnesty International (Voir *Le Soir d'Algérie* du 3 juillet 2001, p. 2.). Une association dénommée « Chahid Bendahmane pour la préservation de la mémoire et la restitution de la vérité » animée par Mustapha Bougouba, Tahar Saidani et Mohamed Slimani, voulait rendre publique, la liste des « usurpateurs » de la qualité de « Moudjahid » ou de « Fils de Chahid » mais en a été empêchée (Voir « La liste interdite », in *Liberté* du 11 décembre 2003, p. 9). Ou encore le procès opposant le professeur universitaire Rabah Belaid, de l'Université de Batna, à la direction des Moudjahidine de la wilaya de Batna à propos de l'organisation d'un colloque sur Messali Hadj (Voir *Messali Hadj convoqué aujourd'hui à Batna* in *Le Quotidien d'Oran* du 3 juillet 2001 p. 5). Même la commémoration des dates historiques devient prétexte ou cause des conflits comme l'atteste l'imposante marche initiée sur les lieux du congrès de la Soummam par la Coordination interwilayas des archs soutenue par le RCD et le MCB (*Pouvoir et archs disputent Ifri*, In *El Watan* du 19, du 20 et du 21 août 2001). Dans le sillage de ce débat, Sidi Lakhdar Boumediene, un fils de chahid critique la Fédération nationale des enfants de chouhadas qu'il qualifie d'une « *vaste escroquerie morale* » tout en défendant l'honneur de nombreuses familles qu'il n'est nullement question de salir (*Etre fils de chahid, c'est avoir des obligations*, point de vue paru dans *El Watan* du 20 août 2001). Dans la même édition un moudjahid, El Hadj Mohamed Chérif Djouadi, interrogé sur le rôle des moudjahidine depuis le congrès de la Soummam, répond « *Il y a deux catégories de moudjahidine : ceux du nif (de l'honneur) et ceux de elhef (du vent). Après l'indépendance, la pire injustice a pris le dessus, le matérialisme a fait oublier le véritable sens du combat pour la libération. Sans parler de la faiblesse des responsables et de l'altération de l'histoire* ». L'importance de la rente liée à la guerre de libération et son caractère non conjoncturel ont fait que les prédateurs se bousculent en amont et en aval. Dans ce sens « l'affaire Bougoufa » est révélatrice. Ce dernier accuse les responsables de l'Organisation Nationale des Moudjahidine ainsi que le ministère des Moudjahidine de « *trafic de dossiers, de corruption et de laxisme* » et surtout de soumission à un « *groupe d'individus qui impose sa loi dans la gestion de reconnaissance de la qualité d'ancien moudjahid, de piétiner la loi et de profiter des privilèges de la rente* ». La question est d'autant plus sérieuse que même le président de la République « *s'est étonné que l'on soit passé de 24.000 moudjahidine en 1962 à 420.000 en l'an 2000 et que l'on continue encore à délivrer des attestations de reconnaissance* » (Voir *Le Quotidien d'Oran* du 7 février 2002, p.4). Le 17 juillet 2002, à l'occasion de la célébration du 40[ème] anniversaire de l'indépendance, le ministre des Moudjahidine annonce la clôture définitive des « dossiers de reconnaissance » en honorant les membres de la commission nationale de reconnaissance et de validation de la qualité de membre de l'A.L.N. et de la commission nationale de recours. Cette dernière s'est attelée, durant près de 40 ans, à la régularisation de plus de un million deux cents mille dossiers. La commission a recensé depuis 1963 quelque 78.000 affiliés, plus de 250.000 conscrits, 200.000 membres du F.L.N. entre « moussabiline et militants à l'extérieur du pays et 250.000 chahids ayant été identifiés ». Le ministre faisant allusion aux « faux moudjahidine » reconnaît la « possibilité qu'il y ait eu des erreurs dans l'étude des dossiers de reconnaissance tel que rapporté par une certaine opinion publique » ajoutant que « plus de 700.000 dossiers ont été rejetés pour vice de forme ou de fond ». En février 2004, à l'occasion du forum organisé par le quotidien *An-Nasr*, il revient sur la question des « faux moudjahidine » qu'il estime à 6000 et relève que son département ministériel ne dispose que de 1200 agents pour « faire le tri ». Il ajoute que la France a reconnu « deux millions de prisonniers algériens durant la guerre de libération » et qu'il faudrait doubler le budget annuel de son ministère qui est de 104 milliards de dinars, pour pouvoir appliquer la loi sur le Moudjahid (Voir le *Quotidien d'Oran* du 21 février 2004).

3. Le débat a évolué quelque peu suite à la publication du livre du général Aussaresses (*Services spéciaux, Algérie 1955-1957*) dans lequel il reconnaît avoir commis des actes de

tortures et des exécutions sommaires pendant la guerre d'Algérie tout en relatant notamment l'exécution, par les parachutistes du colonel Marcel Bigeard, des prisonniers Larbi Ben M'hidi et Ahmed Boumendjel. Toutefois le verdict peut paraître comme une volonté de bloquer le débat à peine entamé. Car en ne retenant des aveux du général tortionnaire que le délit d'avoir fait l'apologie de la torture et en passant sous silence les crimes pourtant revendiqués, la justice française n'a fait qu'emboîter le pas aux politiques même si elle avait laissé entrevoir un espoir de justice dans l'affaire « Einaudi-Papon » en 1999 en qualifiant de « massacre » la répression anti-algérienne du 17 octobre 1961 à Paris. Le 22 juin 2001, Louisette Ighilahriz, membre du F.L.N. – de la Zone autonome d'Alger et de la Wilaya IV-, torturée pendant près de trois mois en 1957, dépose plainte contre X pour crime contre l'humanité, auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris. Il s'agit de la première plainte – qui sera rejetée— d'une victime algérienne pour faits de torture perpétrés par le pouvoir colonial en Algérie, suivie de deux autres, celle de la veuve du militant communiste Maurice Audin et celle, contre Aussaresses, des sœurs de Larbi Ben M'hidi, Nafissa et Fatima-Zohra pour « *crimes contre l'humanité et assassinat* » (le 25 juin 2001). La plainte des sœurs Ben M'Hidi contre le général Aussaresses qui avait reconnu avoir maquillé en suicide le meurtre de Larbi Ben M'Hidi en mars 1957, a été déclarée irrecevable par le parquet de Paris qui a estimé que les faits étaient prescrits (alors que les avocats estimaient que l'aveu du meurtre et de la falsification en suicide par Aussaresses avaient interrompu la prescription) et que la notion de « crimes contre l'humanité » ne s'applique en France qu'aux crimes commis par les forces de l'Axe pendant la Seconde Guerre mondiale et pas aux crimes commis par la France dans ses colonies. Enfin des historiens français, à l'image de Raphaelle Branche, ont fini par reconnaître que la torture pratiquée par l'occupant français « *était érigée en système* » et que les sévices commis contre les Algériens « *ne se sont pas développés en marge mais au sein de l'armée française* ». Cette « *technique* » affirme l'historienne, dans un entretien accordé au quotidien belge « *La libre Belgique* » (voir *Horizons* du 28 janvier 2002, p.24), était « *massive* » et « *connue de tous* » et qu'elle «*ne relève pas de la bavure mais d'un système* ». Alain Gresh (« *Polémiques sur l'histoire coloniale* », In Manière de Voir de juillet 2001, numéro spécial) quant à lui soutient que la torture n'a été ni un « *excès* » ni un « *accident* » dus aux circonstances exceptionnelles de la guerre et couverte par des autorités politiques « *trop lâches ou trop aveugles* » mais elle est « *consubstantielle de la colonisation, dès ses origines* » et s'insurge contre cette « *amnésie* » tout en plaidant pour une « *mémoire commune* » qui ne fait pas l'impasse sur la colonisation.

4. Les dirigeants français, de droite ou de gauche, ont été jusque-là, d'une manière ou d'une autre, impliqués dans le conflit. Si par exemple le président François Mitterrand était à l'époque ministre de l'Intérieur (1954) puis de la Justice (entre février et juin 1957) et donc a des responsabilités directes, entre autres, dans l'assassinat de Larbi Ben M'Hidi, le président Jacques Chirac était en Algérie d'abord comme officier (sous lieutenant) du contingent (1956-1957) au 11ème chasseurs d'Afrique puis comme haut fonctionnaire de l'ENA (1959-1960). A la question posée par le « *New York Times* » le 22 septembre 2003 « Est-ce que votre expérience personnelle de la guerre d'Algérie influence votre opinion » (sur l'occupation de l'Irak), le président Chirac répond : « Certainement. En Algérie, on avait commencé avec une armée de taille et d'énormes moyens et les fellaghas n'étaient qu'une poignée, mais ils ont gagné. On sait d'expérience qu'imposer une loi à un peuple depuis l'extérieur ne marche jamais longtemps » (« *La leçon algérienne de Chirac* », In *Libération* du 23 septembre 2003.

L'ampleur des crimes commis et l'étendue du traumatisme ont fait que la France a toujours entretenu de véritables tabous sur la réalité de cette tragédie qu'elle a pudiquement appelée « les événements d'Algérie » jusqu'en octobre 1999, date à laquelle les députés ont reconnu l'état de « guerre » mais sans jamais aller jusqu'à l'ouverture du dossier de la guerre et de la colonisation. Le général Aussaresses qui a reconnu avoir procédé à des exécutions sommaires

et à l'assassinat de Larbi Ben M'Hidi n'a été condamné que symboliquement le 21 février 2003 à 7500 euros d'amende pour des faits de « complicité d'apologie de crimes » suite à la parution de son livre « Services Spéciaux, Algérie : 1955-1957 » (Editions Plon et Perrin, avril 2001). Sur plainte de la Fédération internationale des Droits de l'Homme (FIDH) et du Mouvement contre le Racisme (MRAP), la cour de cassation, la plus haute juridiction en France, a écarté le 17 juin 2003 toute possibilité de sa poursuite pour « crime contre l'humanité » en invoquant la loi du 31 juillet 1968 qui amnistiait tous les faits commis durant la guerre d'Algérie (voir AFP du 17 juin 2003), au mépris des lois et conventions internationales qui stipulent qu'en la matière les législations nationales ne peuvent être invoquées et que les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles. Un sondage publié à la veille du 1er novembre 2003, selon lequel la majorité des Français (55 %) ne souhaitent pas que la France demande « officiellement pardon » à l'Algérie pour les 132 années de colonisation, comme l'Allemagne l'avait fait pour les Juifs concernant l'holocauste durant la Seconde guerre mondiale, illustre cette attitude de repli incompréhensible et, dans tous les cas, à l'opposée de la France humaniste des libertés et des droits de l'Homme.

5. Du côté français, les archives connaissent un début d'accessibilité et du côté algérien même les catalogues ne sont pas accessibles. Voir ARCHIVES (La question des).

6. Lors de l'émission « Chahada ala al 'asr » (Témoignage sur le siècle) diffusée par la chaîne du Qatar « *Al Jazeera* » en novembre 2002 et en janvier 2003, il a fait de fracassantes accusations contre Abane Ramdane et le Congrès de la Soummam, soulevant une tempête médiatique et de violentes réactions. En fait, le président Ahmed Ben Bella n'a fait que réactiver une ancienne polémique et les positions qu'il avait défendues dès la tenue du Congrès de la Soummam et formulées dans une lettre adressée à « la Direction exécutive du F.L.N. » et publiée par Mohamed Harbi dans ses « Archives de la Révolution algérienne » et reprise par Mabrouk Belhocine dans son « Courrier Alger-Le Caire 1954-1956 » (pp.197-198). Commentant ces réactions, il dira : « En toute franchise, la Révolution algérienne est restée secrète et aucun livre historique fiable, même pas un, n'est venu lever le voile sur ces énigmes bien gardées ». Voir le texte intégral traduit par Mohamed Benchicou et paru dans Le Matin du 18 janvier 2003, pp.6-7.

7. Selon l'expression de Mohamed Taibi dans une intervention intitulée « *Evénements sans les hommes : la politique de l'absence* » parue dans *Le Quotidien d'Oran* du 28 juin 2001 en page 7. Le sociologue et l'anthropologue de l'Université d'Oran écrit notamment : « *Et si rupture du système il y a, il faut que la génération des acquis et des maquis se réconcilie avec elle-même et accepte enfin l'Algérie nouvelle : celle en marche par le savoir et la tolérance ne s'accommode ni avec l'esprit revanchard ni encore moins avec cette philosophie qui tente d'ailleurs vainement de mettre le destin du pays sous la coupe d'une dynastie jihadienne qui hérite son histoire et confisque ses richesses. Le devoir jihadien est d'abord une obligation envers Dieu et envers la terre de l'Islam. La seule récompense établie est celle que la tradition de l'Islam nous impose et nous propose : le Paradis de Dieu* ». Un ancien ministre, M. Abdelaziz Rahabi, évoquera la réduction du patrimoine national au profit de la guerre de libération, se pose la question si « l'Algérien a quarante ans d'existence » et conclut que « le sentiment d'appartenance à ce pays s'affaiblit » (In *Liberté* du 15 juin 2002, p.6).

8. Durant la même période, c'est-à-dire en août 2001, le gouvernement français décide de faire de la journée du 25 septembre, une journée nationale pour les harkis. Neuf d'entre ces derniers ont déposé plainte contre X pour crime contre l'humanité devant les tribunaux de Paris.

9. A la veille de l'indépendance, ce sont près de 200 000 cartons, soit 600 tonnes de documents d'archives algériennes traitant de tous les aspects de la vie administrative, politique, culturelle, économique, militaire, qui ont été transférées en France. Ce transfert massif vers Aix-en-

Provence et d'autres destinations, a même compris les archives antérieures à la présence française et qui témoignent de l'existence d'un Etat algérien organisé avant l'invasion coloniale. Les multiples démarches initiées par l'Algérie en vue de récupérer ces fonds documentaires commençaient à donner leurs fruits quand la dynamique enclenchée devait buter sur « la lettre du président français datée du 16 juin 1980 qui rompait les négociations entre les deux pays ».

10. C'est le cas de certains acteurs de la Zone autonome d'Alger tels que Yacef Saadi qui s'attribue le grade de colonel, quarante ans après la fin de la guerre de libération (le 30 juillet 2000, p. 13, il signe ainsi un article sur la torture en Algérie intitulée « Massu 'le revenant' : *un témoignage du colonel Yacef Saâdi, chef de la zone autonome historique d'Alger*) ou de certains cadres de l'Ouest et du Centre qui relèvent non sans arrières pensées mais à juste titre d'ailleurs que le nombre théorique des colonels était de 4 à l'Est (Wilayas I, II, VI et base de l'Est), 2 au Centre (Wilayas III et IV) et 1 à l'Ouest (Wilaya V) et qu'en ce qui concerne les commandants, ils étaient respectivement de 16, 8 et 4. Or chacun sait par exemple que si la Base de Souk Ahras bénéficiait d'un statut de Wilaya, ce n'était pas le cas de la Zone d'Alger. Abderrezak Bouhara dans son ouvrage « *Les Viviers de la libération* » (p. 252) consacre à la question du « *déséquilibre régional dans le domaine des grades et des structures territoriales* », un paragraphe instructif pour montrer que « *l'histoire ne se soucie pas d'un équilibre régional à réaliser* » citant la résistance de l'émir Abdelkader qui s'était organisée à partir de l'Ouest, le mouvement national qui a eu ses positions fortes dans des régions déterminées de l'Algérois, en Kabylie, dans le Constantinois et en France au sein de l'émigration et que les Aurès ont « *constitué une région emblématique dans la Révolution de Novembre », qu'il s'agit là de données historiques indéniables. Il n'existe pas de « régularisation avec effet rétroactif » quant il s'agit des faits clairement établis de l'histoire* ».

11. Des conflits éclatent bien souvent entre des organisations censées défendre la « mémoire collective », conflits qui tournent autour de la « légitimité » et des « dossiers de reconnaissance » comme ce fut le cas des divergences entre l'ONM et « l'association des moudjahidine de la wilaya VII historique » autrement dit de l'ancienne Fédération de France du F.l.n. dont l'assemblée générale constitutive avait eu lieu le 29 juin 1990 à Ben Aknoun, à Alger. (Voir Louni (A). – 4[ème] *AG des Moudjahidine de la Fédération de France du F.L.N. (1954-1962) : « L'Algérie est une patrie, pas un butin »*, In *L'Authentique* du 27 juin 1999, p. 4.). En outre, il n'est un secret pour personne que la guerre de libération soit devenue une source de rentes et de privilèges et la cause d'une ségrégation d'un nouveau genre. Le général Khaled Nezzar relève à juste titre d'ailleurs que « la grande guerre de libération était devenue un fonds de commerce. C'est à qui arracherait plus vite que le voisin la fameuse attestation qui ferait de lui un citoyen à part entière, un membre arrogant du nouveau premier collège : anciens réfugiés en Tunisie et au Maroc n'ayant jamais touché à une arme ou approché une unité combattante de l'A.L.N., copains d'authentiques moudjahidine, ayant connu la révolution par ouï-dire, fonctionnaires en quête d'avancement, commerçants désireux de se vêtir du burnous protecteur pour faciliter de juteuses spéculations ». (In *Un procès pour la vérité*, Anep, Alger, 2003, pp. 44-45).

12. Bien longtemps après l'indépendance, les accords d'Evian par exemple furent occultés et il a fallu attendre 1998 pour faire du 19 mars, date de leur signature, la Fête de la Victoire.

13. Mourad Benchenhou a raison de soutenir que « *la bataille pour la récupération de l'histoire contemporaine de l'Algérie, dont une partie se livre dans les universités et centres de recherches, et l'autre dans les cercles politiques et l'opinion publique, n'est pas tant une bataille pour reconstituer la vraie histoire de notre pays dans la période la plus récente, celle dont les conséquences sur le quotidien de tout un chacun continuent à être ressenties, mais celle aussi dont certains acteurs importants continuent à vivre ou dont le souvenir ne s'est pas totalement estompé. Cette bataille fait partie de la lutte pour l'accès des Algériens à la citoyen-*

neté et pour la récupération du droit pour lequel plusieurs générations se sont mobilisées, et une génération s'est soulevée et a accepté de mourir : il s'agit du droit pour le peuple de décider de son système politique et de participer sans crainte à la conception et à la gestion des affaires collectives ». (« L'actualité de Messali Hadj », opinion parue dans *Le Jeune Indépendant* du 25 mars 2000, p.7.)

14. Au moment où la question de reconnaissance de la qualité d'ancien moudjahid n'était pas encore réglée, le front des organisations qui réclament le statut de « Martyr » (aux victimes du terrorisme et aux victimes du pouvoir) ne cesse de s'élargir au gré des événements violents que vit l'Algérie depuis l'indépendance. Elaboré le 10 novembre 1999, le projet de loi revendiquant le statut de « martyr » aux victimes du terrorisme a été remis début 2000 au Président de la république, au chef du gouvernement, à l'APN et au Conseil de la Nation. Mais aucune suite ne lui a été donnée. La même fin de non recevoir est jusqu'à présent opposée à l'Association des Victimes d'Octobre 88 (AVO) et la Plate forme d'El Kseur du 11 juin 2001 qui formule cette revendication pour les « victimes des événements de Kabylie ». (Voir « Peut-on devenir martyr à l'ère de l'Algérie indépendante ? » In *Le Matin* du 24 février 2002, p.5).

15. La situation du pays, quarante ans après l'indépendance, M'Hamed Yazid, ancien ministre de l'Information du GPRA, la résumera dans cette formule : « Une nationalité sans citoyenneté » (In *Le Matin* du 4 juillet 2002).

16. Harbi (Mohamed).— *Le poids de l'histoire : et la violence vint à l'Algérie*, In *Le Monde Diplomatique*, juillet 2002, p. 14-15.

17. On était soit « indigène », soit « franco-musulman » soit encore « Français de souche nord-Africaine », « Arabe » ou « Musulman » mais en aucun cas « Algérien ».

18. En jouant à l'équilibriste, Patrick Rotman dans sa série télévisée « L'ennemi intime » diffusée en mars et juillet 2002 sur TV 5, tente de retracer l'histoire « objective » de cette guerre. Mais on ne pourra jamais confondre le bourreau et la victime, l'occupation et la résistance à l'occupation. Dans ce sens d'ailleurs l'histoire a déjà tranché et il ne reste plus qu'aux consciences de se libérer et à la nation française, celle de l'honneur et des libertés, celle des droits de l'homme et de la démocratie, de faire acte de repentance et de reconnaître que le colonialisme est un crime contre l'humanité et que, comme l'esclavagisme ou l'apartheid, il a constitué un moment de régression dans l'histoire des peuples qui l'avaient subi. De son côté, la chaîne franco-allemande Arte a diffusé en novembre 2001, la première œuvre de fiction ayant pour cadre l'Algérie du XIXème siècle et intitulé « *L'Algérie des chimères* ». Série en trois épisodes écrites par un tandem d'anciens journalistes : Henri de Turenne dont la mère est d'origine « pied-noir » et Robert Soulé né en Algérie. Si l'écueil du cliché n'a pas été évité, il n'en demeure pas moins que cette fiction marque peut-être la fin d'un tabou au niveau de l'image. Car si la guerre d'indépendance ou la « guerre d'Algérie » a été fortement présente dans la fiction romanesque dès 1955 (Voir « Mauvais sentiments » (1955) de Marcel Moussy, « La Grotte » (1961) de Georges Buis ou « Dans le jardin de Djemila » (1961) de Maurice Clavel par exemple), aucune œuvre cinématographique n'a été encore produite par les Français sur cette période. Il est clair que cette « ouverture » à laquelle s'opposent, entre autres, les militaires français (voir Jean Dominique Merchet.— *Guerre d'Algérie : 500 généraux montent en ligne*. In *Libération* du 23 janvier 2002), pourrait être dictée également par la forte contestation par le « communautarisme » de la manière dont l'histoire est enseignée et qui fait peu de place à la colonisation et présente celle-ci sous un aspect positif (Voir « *Pourquoi la polémique sur le foulard à l'école ?* », in *Le Monde* du 17 juin 2003).



ABABSIA Mohamed El Badi (1936-1958)

Musicien.

Né le 14 février 1936 à Souk Ahras. Il a effectué ses études dans sa ville natale puis à Constantine avant de rejoindre Paris en 1952 où il s'inscrit au conservatoire et suit des cours de musique universelle. Encouragé par Amraoui Missoum, Mohamed Iguerbouchen, Mohamed El Kamel et orienté par Mahieddine Bachetarzi, il produit, en un laps de temps assez court, 101 compositions lyriques (opérettes, symphonies, ballets, tangos, etc.) qui le rendent célèbre. Malgré ce succès, il décide, en mars 1958, de rentrer au pays pour participer à la guerre de libération nationale. Le 10 octobre 1958, à dix heures du matin, il est arrêté à Alger par une patrouille française après avoir reçu plusieurs balles dans le corps. Il rendra l'âme le même jour après avoir subi les pires tortures. Il était âgé de vingt deux ans.

ABANE Ramdane (1920-1957)

Membre du C.C.E. (1956-1957) et idéologue du F.L.N.

Né le 20 juin 1920 à Azouza, près de Larbaâ Nait Iraten (Tizi Ouzou) au sein d'une famille modeste dont le père, commerçant en matériaux de construction, fut ruiné par la Deuxième Guerre mondiale. Il effectue des études au Collège de Blida et obtient son baccalauréat en 1941. Des difficultés financières l'empêchèrent d'accéder à l'université. Il fut alors recruté comme secrétaire général de la commune de Châteaudun du Rhummel. Sous-officier dans l'armée française pendant la Seconde Guerre mondiale, il fut secrétaire du colonel de la même unité que celle dans laquelle servait le sergent Ouamrane. Dès 1943, contacté par Mahsas, il entre au P.P.A. et se consacre dès lors exclusivement à l'action politique. Quand les massacres du 8 mai 1945 eurent lieu, il était sur le terrain, à Sétif, comme clandestin. Traqué en tant que membre de l'O.S. (Organisation Spéciale), il est arrêté en 1950 à Annaba et condamné le 7 mars 1951 par la Cour d'Appel d'Alger à six ans de prison. Détenu à Eisisishen dans le Haut Rhin, il engage une longue grève de la faim, interrompue de force et à la suite de laquelle il va souffrir d'un ulcère à l'estomac qui le rendra très irritable. En prison, il a lu avec passion les révolutionnaires Marx

et Lénine (en même temps que *Mein Kampf*) et étudie sérieusement les aspects politiques de la révolution algérienne. Libéré le 19 janvier 1955 de la prison d'El Harrach, il est contacté par Ouamrane et se décide très vite : il rejoint le F.L.N. et sa première mission consiste à réorganiser le réseau d'Alger en tant que conseiller politique de la zone algéroise, désigné par Krim Belkacem. Grâce à son remarquable intellect politique, il y laisse son empreinte. Son orientation est celle de réussir le ralliement au F.L.N. de l'U.D.M.A. de Ferhat Abbas, du P.C.A., de certains Elus, des Oulémas. Il met au point la centralisation des liaisons entre les différentes zones à l'intérieur du pays comme avec la délégation extérieure. Son influence culmina avec la tenue du Congrès de la Soummam en août 1956 où il fit adopter une plateforme idéologique et une formule de direction : primauté de l'intérieur sur l'extérieur et du politique sur le militaire. Auparavant, c'était sous son impulsion et celle de Krim que la politisation des cadres du F.L.N. s'accélérait et qu'en juin 1956, le premier exemplaire du journal «*El Moudjahid* » paraissait dans la Casbah d'Alger. Membre du puissant C.C.E., l'organe dirigeant (et exécutif) de la Révolution algérienne, il sort complètement affaibli et isolé après l'échec de la « bataille d'Alger », sa politique et son intransigeance ayant suscité contre lui l'hostilité de Ben Bella et de Boudiaf (juste après le congrès de la Soummam) d'abord et des colonels de l'A.L.N. ensuite (dont son premier protecteur Krim Belkacem) qu'il accusait d'incapacité et d'arrivisme. S'insurgeant contre le «comité interne » du C.C.E. créé à l'issue de la tenue de la plénière du C.N.R.A. au Caire le 27 juillet 1957 et qui comprenait cinq colonels (Krim, Boussouf, Ben Tobbal, Ouamrane et Mahmoud Chérif) et un seul et unique « politique » (lui-même), il déclara : « vous créez une puissance fondée sur l'armée. Le maquis est une chose, la politique en est une autre qui n'est conduite ni par des illettrés ni par des ignares ». Le 29 mai de l'année suivante «*El Moudjahid*» annonçait qu'en décembre, le «frère» Abane est tombé au champ d'honneur» au cours d'une mission de contrôle à l'intérieur du pays. Ce n'est que plusieurs années plus tard que des indications sur son assassinat ont été recueillies : Vivant à Tunis, attiré dans un guet-apens au Maroc, il fut étranglé le 26 décembre 1957 dans une ferme près de Tétouan. Après un véhément examen de conscience au sein du C.C.E., il fut entendu que les cinq colonels en fonction (Krim, Ouamrane, Mahmoud Chérif, Ben Tobbal et Boussouf) seraient désormais conjointement responsables de cette mort. Pour les futurs dirigeants du F.L.N., il s'agit là d'une décision importante car le principe de la direction collective vient de triompher et l'unité du mouvement sauvegardée. De même que la disparition de Abane a entraîné la supériorité des colonels sur les « politiques ». Court de taille, Abane avait un visage joufflu et souriant avec des yeux vifs. Son caractère morose est imbu d'une inébranlable croyance que, tout comme la France avait conquis l'Algérie par la violence, rien d'autre que la violence ne lui ferait lâcher prise. Ceux qui l'ont côtoyé gardèrent de lui l'image d'un nationaliste doublé d'un brillant idéologue. Ouamrane dira à son propos : *« J'ai connu pas mal d'intellectuels, mais Abane était remarquablement intelligent. C'était en outre un homme simple, d'une sincérité absolue. Il n'aimait ni s'habiller ni avoir de l'argent. La seule chose qui lui importait était l'unité nationale. Il était décidé à l'obtenir par tous les moyens. Et c'était cela qui a choqué beaucoup de militants. Il était violent, brutal, radical et expéditif dans ses décisions. Il ne savait pas « mettre des gants ». On discutait ensemble très violemment... Il disait toujours : « Messieurs, regardez et*

jugez », cela ne l'emp
d'insulter tous ceux qui
projet ». Son statut au sei
la Révolution ainsi que
l'objet de vives polémi
après sa mort.

ABBAS Cheikh (191

Né à Sidi Khlifa, prè
Bencheikh El Hocine fit
Seconde Guerre mondia
et au Maroc (Qaraouiyi
premiers membres de
Oulémas algériens. Rep
en Arabie Saoudite du
libération (1957). Apr
ambassadeur, président
Islamique et recteur de
de la Mosquée de Paris

ABBAS Ferhat (189

Premier président du G.

Né le 24 octobre 1899
près de Taher, à Jijel, a
paysanne et nombreuse
des Bendaoui, originai
(Mila). Son père Saïd
analphabète, a été suc
de ferme, commerçant
(du petit village de S
ment Emir Abdelkader
le douar Chahna de
retraite en 1928. Le
études primaires à Jij
Skikda dans une classe
Kessous (journalism
(poésie et littérature)
(cinéma et théâtre). I
d'Alger choisit la ph
qu'il serait écrivain, s
textes publiés sous
Kamel Abencérages ; I
pour le dirigeant tu
Attaturk et Abencérag
dynastie andalouse d

jugez », cela ne l'empêchait pas ensuite d'insulter tous ceux qui s'opposaient à son projet ». Son statut au sein de la Direction de la Révolution ainsi que ses idées ont fait l'objet de vives polémiques, quarante ans après sa mort.

ABBAS Cheikh (1912-1989)

Né à Sidi Khlifa, près de Mila, Abbas Bencheikh El Hocine fit ses études avant la Seconde Guerre mondiale à Tunis (Zitouna) et au Maroc (Qaraouiyine). Il fut l'un des premiers membres de l'association des Oulémas algériens. Représentant du F.L.N. en Arabie Saoudite durant la Guerre de libération (1957). Après l'indépendance ambassadeur, président du Haut Conseil Islamique et recteur de l'institut musulman de la Mosquée de Paris (1982-1989).

ABBAS Ferhat (1899-1985)

Premier président du G.P.R.A. (1958-1961).

Né le 24 octobre 1899 au douar Chahna, près de Taher, à Jijel, au sein d'une famille paysanne et nombreuse de 12 enfants, celle des Bendaoui, originaire de Oued Seguène (Mila). Son père Saïd Ahmed Ben Abbas, analphabète, a été successivement ouvrier de ferme, commerçant de bétail puis Caid (du petit village de Strasbourg, actuellement Emir Abdelkader) avant d'administrer le douar Chahna de 1889 jusqu'à sa retraite en 1928. Le jeune Ferhat fit ses études primaires à Jijel et secondaires à Skikda dans une classe de surdoués : Azziz Kessous (journalisme), Edmond Bura (poésie et littérature), Pierre Blanchard (cinéma et théâtre). Lui, après la faculté d'Alger choisit la pharmacie et l'on crût qu'il serait écrivain, selon la qualité de ses textes publiés sous le pseudonyme de Kamel Abencérages ; Kamel par admiration pour le dirigeant turc Mustapha Kemal Attaturk et Abencérages, pour la dernière dynastie andalouse demeurée en Espagne face à la Reconquista, mais aussitôt installé à Sétif, la politique le choisit. L'homme qui fonda, en 1924, *l'Association des Etudiants Musulmans de l'Afrique du Nord* et en fut le président durant quatre ans (1927-1931), le brillant second du Dr. Bendjelloul au sein de la Fédération des Elus, tenta toute sa vie, de réunir autour de lui la jeunesse – intellectuelle surtout – qui, pour lui, devait être le fer de lance des luttes libératrices à venir. Il inaugure sa littérature d'homme engagé avec la publication du *Jeune Algérien* où il évoque *« l'âme musulmane »* et la *« personnalité algérienne ».* Elu conseiller municipal de Sétif en 1937, l'auteur de la célèbre formule *« je ne mourrai pas pour la patrie algérienne parce que cette patrie n'existe pas, je ne l'ai pas découverte » (l'Entente* du 23 février 1936), s'éloigne progressivement du mouvement des notables qui ne lui apparaissent pas comme une force capable d'imposer le changement, il dénonce alors le Code de l'Indigénat et crée l'éphémère Union populaire algérienne en juillet 1938 dont le programme ne correspond pas à ses visées. Engagé volontaire en 1939, il abandonne ses positions assimilationnistes et devient un véritable chef de la tendance – libérale – en 1942 quand il s'allie aux Oulémas et au P.P.A. pour défendre l'idée d'un parlement algérien et d'un Etat autonome associé à la France. Le Manifeste du Peuple algérien qu'il rédige en décembre 1942 « véritable charte de tous les autonomistes et indépendantistes » de l'époque, donne naissance aux A.M.L. Rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Egalité* et président du Comité provisoire de l'Algérie musulmane, il se rapproche de l'autre leader nationaliste, Messali Hadj, et du Parti Communiste Algérien. Cependant après les massacres du 8 mai 1945, date à laquelle les A.M.L. – bref moment d'unité du mouvement nationaliste – furent dissous, il est condamné à un an d'emprisonnement. A sa libération, il

fonde dès mai 1946, son propre parti, l'U.D.M.A., et rompt ses relations avec Messali. *L'Egalité* interdit en 1945 est ressorti sous le titre *La République algérienne.* Elu à la seconde assemblée constituante en 1946 puis à l'assemblée algérienne en 1948, Ferhat Abbas semble bloqué à la fois par son parti et ses pratiques de «notable», si bien qu'il se sent dépassé par l'insurrection du 1er novembre 1954. En 1955, rencontrant Jacques Soustelle, il lui dit : *« Nous sommes tous des Fellagas. Ceux qui sont courageux ont pris les armes, ceux qui sont moins courageux sont en face de vous ».* Le 26 mai 1955 à 21 heures, Abane et Ouamrane s'introduisirent chez lui. Ils lui parlèrent de leur organisation, des progrès, des insuffisances, de leur expérience. *« Aurais-je un contact ? Oui, le jeune Boukadoum Mohamed. M'autorisez-vous à contacter les responsables français pour une éventuelle négociation ? »* Oui, dit Abane, à condition que les négociations passent par le F.L.N. Ainsi, déçu par l'immobilisme politique des Français, il rallie le F.L.N. dès l'automne 1955, gagne Le Caire le 22 avril 1956, puis la Suisse, le Maroc avant de se fixer à Tunis. Membre titulaire du C.N.R.A. dès le 20 août 1956, il entre au C.C.E. en août 1957, et préside le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (G.P.R.A.) de septembre 1958 à août 1961. C'est sous son gouvernement qu'est entamée la première phase des négociations (Evian I, du 20 mai au 13 juin 1961 puis Lugrin en juillet 1961). Evincé par Benkhedda, il s'allie en 1962 à Ben Bella et sera le *premier président de l'Assemblée Constituante algérienne.* Il démissionne de son poste en août 1963 et passe à l'opposition. **Publications** : *Le Jeune Algérien. De la colonie à la province*, La Jeune Parque, Paris, 1931. Rééd. Garnier, Paris, 1981 ; *Pourquoi nous créons l'Union populaire algérienne,* Alger, 1938 ; *Manifeste du Peuple Algérien,* Ed. Libération, Alger, 1943 ; *J'accuse l'Europe,* éd. Libération, 1944 ; *Appel à la jeunesse française et musulmane. Face au crime colonialiste et à la forfaiture de l'administration,* Alger, 1946 ; *Du Manifeste à la République algérienne*, imp. Générale, Alger, 1947 ; *Regards sur le présent et l'avenir de l'Algérie,* éd. Libération, 1948 ; *Pour l'avenir d'une démocratie véritable en Algérie,* éd. Libération, Alger, 1948 ; *Réponses de l'U.D.M.A. au gouverneur M.E. Naegelen* en collaboration avec Ahmed Boumendjel, éd. Libération, Alger, 1950 ; *Guerre et Révolution en Algérie,* T.1, *La nuit coloniale,* Julliard, Paris, 1962 ; *Autopsie d'une guerre,* Garnier, Paris, 1980 ; *L'indépendance confisquée,* Flammarion, Paris, 1984.

Biblio : Benjamin (Stora) et Daoud (Zakya). – *Ferhat Abbas, une autre Algérie,* biographie, éd. Denoël, 1995, *Casbah éditions,* Alger, 1995.

ABDELGHANI Mohamed (1927-1996)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya V).

Mohamed Ben Ahmed dit Abdelghani est né le 18 mars 1927 à Ghazaouet (Tlemcen). Il adhère dès 1943 au P.P.A. et active dans une cellule à Tlemcen. Arrêté après les manifestations du 8 mai 1945 avant d'être libéré en février 1946 à la suite d'une loi d'amnistie, le déclenchement de la lutte de libération le surprend en France où il menait des études supérieures. En 1956, à l'occasion de la grève générale organisée par le F.L.N., il part pour Le Caire où il entre au bureau militaire. Peu après, il rejoint la wilaya V (Oranie) où il est placé sous l'autorité directe du colonel Boumediene. En 1957, il est nommé chef politico-militaire de la région d'Aflou (Laghouat), deux ans après, il est commandant de la zone Sud et enfin en 1960, commandant d'un regroupement opérationnel à la frontière Est. Favorable à

l'Etat-major de l'A.L.N. (dans le différend qui l'oppose au G.P.R.A.), il se voit confier dès l'indépendance le commandement de la première région militaire (1962-1965), *membre du Conseil de la Révolution* et *Premier ministre* (1979-1984).

ABDESSELAM Belaid (né en 1928)

Dirigeant de l'UGEMA.

Issu d'une famille aisée originaire de Grande Kabylie, Belaid Abdesselam est né à Périgoville (Aïn Kébira, Sétif). Jeune lycéen, il milite déjà au sein du P.P.A. et est arrêté lors des événements de mai 1945. Il préside de 1951 à 1953 l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains en France (AEMNAF ou AEMAN). Coopté au Comité central du P.P.A./M.T.L.D., il est chargé du secteur étudiant. Partisan de la tendance centraliste opposée à Messali, il est reconduit dans ses fonctions au moment du congrès du 16 août 1954 qui officialise la scission du P.P.A./M.T.L.D. Il rejoint cependant le F.L.N. en mai 1955, participe à la création de l'U.G.E.M.A. en juillet et un an plus tard (mai 1956), il rentre à Alger en vue de monter au maquis et aussi de s'assurer que le mot d'ordre de grève des études et des examens est bien suivi. N'ayant pu établir des contacts avec la direction du F.L.N., il rejoint le Maroc où il est arrêté par les services spéciaux de Boussouf. Il est rapidement relâché puis affecté comme instructeur à l'école des cadres du parti. En 1958, il est appelé auprès du ministre de la Culture du G.P.R.A., Tewfik El Madani, puis auprès de Abdelhamid Mehri, ministre des Affaires sociales auprès duquel il s'occupe de l'attribution des bourses. Après un stage au ministère tunisien de l'Intérieur, il entre en 1961 au Cabinet du Président du G.P.R.A., Benyoussef Ben Khedda, jusqu'au 19 mars 1962. Après l'indépendance, longtemps ministre (1965-1979) puis Chef du gouvernement (1992-1993). **Publications** : *Le gaz algérien : stratégies et enjeux* (éd. Enag, Alger, 2 vol., 1989-1990).

ABDOUN Mahmoud (né en 1913)

Trésorier du F.L.N. durant la guerre de libération.

Né à Dellys. Employé des contributions diverses. Adhère à l'Etoile Nord-Africaine (1936) et au P.P.A./M.T.L.D. jusqu'en 1953. Participe à l'organisation des manifestations de mai 1945. Rejoint le F.L.N. dont il sera le trésorier à partir de 1955. Arrêté en 1957. Président de l'A.P.W. de la wilaya d'Alger (1971).

ABID Mustapha (né en 1935)

Officier de l'A.L.N.

Né le 14 mars 1935 à Béni-Ouarsous (Tlemcen). Militant dans les rangs du P.P.A./M.T.L.D. depuis le début des années 50. Militant de la première heure, il participe au déclenchement de la guerre de libération (1954 à 1962) dans la zone 2 de la wilaya V. Commandant de la région de la zone 2 de la wilaya V. Commandant de la zone 2 de la wilaya V de 1959 à 1962. Carrière miliaire après l'indépendance.

ABIDI Hadj Lakhdar (1916-1998)

Voir LABIDI.

ACCORDS D'EVIAN

Voir EVIAN.

ACTION PSYCHLOGIQUE (L')

Principale arme utilisée afin de justifier, voire de magnifier l'action répressive menée par l'armée française en Algérie, surtout après la débâcle indochinoise. Il s'agit de renforcer le moral des troupes engagées et de gagner les populations à la cause de « l'Algérie française ». Pour cela, d'importants moyens administratifs, humains et matériels sont mis en oeuvre. Dès 1956, un service « d'action psychologique et d'information » est créé auprès du

cabinet du ministre de la Défense nationale sous la responsabilité du colonel Lacheroy qui va superviser à partir de 1957, les 5èmes bureaux des Etats Majors. De plus, il y aura la création du Bureau d'Etudes et Liaisons (B.E.L.), du Centre de Coordination Inter-armée (C.C.I.), du Centre d'Information Générale (C.I.G.) et du Centre d'Instruction de Pacification et de Contre-Guérilla (C.I.P.C.G.) à Arzew, d'un corps d'Officiers Itinérants (O.I.) et des Sections Administratives Spécialisées et Urbaines (S.A.S.) (S.A.U.) renforcées par le Dispositif de Protection Urbaine de Trinquier et d'un appareil de propagande –presse écrite et radio— sans parler des Compagnies de Diffusion et de Production (C.D.P.) qui remplacent les Compagnies de Hauts-Parleurs et de Tracts (C.H.P.T.) et des ciné-bus du Service de Diffusion Cinématographique (S.D.C.) qui projettent en pleine campagne des films à une population qu'on veut convaincre des mérites providentiels de la présence française. Commentant cette stratégie, Slimane Cheikh (In *L'Algérie en guerre,* pp.201-202) écrit : « Fruit d'une lecture hâtive et extérieure de l'expérience révolutionnaire des luttes de libération en Chine et au Viêt-Nam, et d'une connaissance superficielle de la réalité politique et sociologique algérienne, « l'Action psychologique » sera réduite à un ensemble de méthodes de "Brain Washing" de techniques de manipulation qui ne parviendront pas à « mordre » sur la masse qu'on vise à gagner à sa cause. Car le système colonial, loin d'être remis en cause, est défendu à travers le slogan « Algérie française » qui désormais, fera fortune et ralliera tous les défenseurs du statu quo et de l'ordre établi, qui ne sont, justement pas ceux qu'on vise à convaincre ». En tant que parade à la guerre révolutionnaire, l'action psychologique porte en elle-même ses limites, soutenue par l'idéologie colonialiste, elle en hérite les préjugés et les erreurs psychologiques, l'ignorance des motivations profondes du mouvement de libération nationale dont on réduit la solution à des réformes de détails. Alternant avec la répression, la persuasion fait bon ménage avec la dissuasion ou même l'intimidation et l'action de convaincre se limite à celle de vaincre dont les « paras » de Massu et de Bigeard, copiant les SS allemands vont incarner, par leur répression impitoyable, le « mal absolu » et l'ultracolonialisme.

ADJEL-ADJOUL Ben Abdelhafid

Dirigeant de la wilaya I (1955).

Né en 1922 au douar Kimmel situé près d'Arris dans les Aurès, Adjoul-Adjoul est le fils d'un propriétaire de terres labourables et de forêts qui passe pour être un des plus riches de son secteur. De tous les hommes de sa famille, il est le seul à avoir fait son service militaire. Il ne parle pas alors le français, n'ayant jamais été qu'à l'école coranique. Il adhère au P.P.A.-M.T.L.D. en 1951 et fait de Kimmel un douar acquis largement aux idées du nationalisme. En août 1951, à la suite de la découverte de l'O.S., Adjel-Adjoul s'enfuit à Constantine et reprend ses activités politiques en 1953 sous la direction de Bachir Chihani, responsable régional. Il suit la position de M. Ben Boulaid et assiste au congrès des centralistes le 15 août 1954 à Alger où il prône la lutte armée. Il rejoint le «groupe des 22» et participe à l'insurrection du 1er novembre 1954 comme adjoint de Mostefa Ben Boulaid (zone 1 de l'A.L.N., région Aurès-Sud). Il se rend en 1956 aux troupes françaises à la suite d'une crise dans les maquis des Aurès. Après avoir fusillé son supérieur Bachir Chihani, il s'est rendu et est devenu l'un des commandants de l'organisation des harkis.

ADMINISTRATION FRANCAISE en ALGERIE (L')

Dans les communes mixtes ou les communes de plein exercice, le personnel administratif est entièrement européen. En 1956, le gouverneur Lacoste admettait que huit (8) seulement sur les huit cent soixante quatre (864) postes administratifs supérieurs étaient occupés par des Algériens, et ce n'est qu'en 1959, que l'armée annonçait fièrement —et de façon démagogique— la nomination du premier commandant algérien au grade de chef de bataillon. La carrière administrative en Algérie est entièrement fermée aux Algériens. Elle est le monopole exclusif du Français ou du « Pied-noir ».

« AFFAIRE BELLOUNIS »

Au moment où le F.L.N. lance l'insurrection armée le 1er novembre 1954, Messali décide lui aussi que ses partisans gagnent le maquis. Le F.L.N. élimine un à un les groupes armés messalistes, sauf celui de Bellounis. Des officiers français tentent d'utiliser Bellounis contre ses frères ennemis du F.L.N. Le massacre de Mélouza en 1957 contraint Bellounis à conclure un accord de fin des hostilités avec les Français et obtient des armes et du matériel de guerre. En contrepartie, les Français lui demandent de ne pas utiliser le drapeau algérien et ne pas mobiliser, ce qu'il refuse. Il demande la caution de Messali mais ne l'obtient pas. Le vieux leader semble persuadé qu'il y a des accords secrets entre Bellounis et les Français. Le maquis de Bellounis s'étend et son armée atteint les 8000 hommes. Cela inquiète les Français avec lesquels il y a eu des engagements meurtriers (le 4 mai 1958 à Ksar el Hirane) qui lui demandent, après le 13 mai 1958, de se rallier. Bellounis refuse et les commandos du 11ème Choc lui tendent un guet-apens au cours duquel il est tué le 14 juillet 1958. Son état-major est divisé et son armée finit par se perdre dans la nature. La lutte fratricide entre le F.L.N. et le MNA a fait plus de 10.000 morts en Algérie et en France. **Sources :** Chems Ed Din.— *L'affaire Bellounis,* préface Egar Morin, éditions de l'Aube, 1998. ; Mari (J.P.).-F.L.N. contre MNA, la guerre dans la guerre, In *Le Nouvel Observateur* en ligne du 28 février 2002. Voir également ARMEE NATIONALE DU PEUPLE ALGERIEN (ANPA) et BELLOUNIS.

« AFFAIRE BEN BELLA » (1956)

Voir PIRATERIE AERIENNE.

« AFFAIRE KOBUS »

Voir KOBUS.

AFRO-ASIATISME (L')

Essai de Malek Bennabi (1905-1973) paru en 1956 (Impr. Misp Sae, Le Caire, 346 p.). L'auteur analyse l'impact de la conférence de Bandoeng dont l'objectif était la liquidation du colonialisme et l'afro-asiatisme qu'elle impulse donne « un nouveau centre de polarisation de l'histoire » et offre un autre modèle de développement. Il s'agit pour l'essayiste de tracer une nouvelle voie sur les pas de Gandhi basée sur la non-violence et placée sous le signe du spirituel.

AGENTS DE LIAISON du F.L.N. (Les)

C'est le commandant Azzeddine qui a donné la meilleure définition de cette catégorie de combattants. Dans « *On nous appelait Fellaghas* » (p.143), il écrit : « Choisis parmi les meilleurs militants d'une zone, ils (les agents de liaison) étaient chargés de transmettre le courrier. Au début nous n'avions pas d'émetteurs-récepteurs, et nous transmettions par lettres non seulement les nouvelles, les informations, mais la plupart des ordres. Le travail

des agents de liaison était donc capital et très délicat. Anguilles solitaires, ils devaient échapper aux mailles serrées des filets tendus par l'ennemi. Facteurs de la guérilla, ils n'accomplissaient que de courts parcours : trois heures aller, trois heures retour, d'un lieu à l'autre. Mais il y avait de super agents de liaison qui effectuaient de plus longs trajets. Chaque wilaya possédait trois grands agents de liaison, évoluant par rotation d'un mois : ils parcouraient, de wilaya en wilaya, des centaines de kilomètres à travers le maquis ».

AGRICULTURE

Voir PAYSANNERIE.

AILLERET Général

Commandant en chef des forces armées françaises en Algérie (juin 1961-avril 1962).

Il arriva après le putsch d'avril 1961 et aura pour mission de regrouper progressivement des forces éparpillées dans plus de cinq mille postes tout en continuant à défendre les barrages électrifiés de l'Est et de l'Ouest. Il supervisa également les « expériences atomiques » de Reggane et In Ekker.

AIN K'SOB (La grande bataille de)

Eut lieu fin décembre 1956 entre un bataillon de l'A.L.N. commandé par Ali Mendjli et l'armée française, près de Skikda. Une colonne de 250 soldats de la wilaya III, de passage dans la région pour acheminer des armes de la frontière Est vers la Kabylie, alertée par le bruit des combats vient en renfort pour appuyer les hommes de Mendjli. La bataille dura sept jours entiers. Réalisant que les pertes étaient considérables, les troupes de l'A.L.N. reçurent l'ordre de se replier. Près de 200 chahids —dont la plupart appartenaient au convoi de la Wilaya III— tombèrent durant cet affrontement meurtrier.

AIN ZANA (L'attaque de)

L'une des batailles des frontières qui a marqué un tournant dans l'évolution de la guerre de libération. Conduite par les bataillons de Bensalem, Chabou et Hoffmann, l'attaque de ce poste français situé à la limite sud du bec de Canard, à la frontière algéro-tunisienne, occupant une position stratégique, eut lieu dans la nuit du 13 au 14 juillet 1959. A l'issue de cette attaque massive, le poste fut conquis et la garnison de 200 hommes entièrement décimée. L'emploi de moyens importants et modernes (les canons Sans Recul), la coordination dans l'espace et dans le temps entre les bataillons de l'A.L.N., la minutieuse préparation, font dire à l'Etat-major français que la guerre connaît une nouvelle phase avec cette attaque réussie.

AISSAT Idir (1919-1959)

L'un des fondateurs de l'U.G.T.A. et son premier Secrétaire général (1956).

Né le 17 juin 1919 à Djamaâ Saharidj (Tizi Ouzou) de parents cultivateurs, il entreprend des études universitaires en Sciences économiques et en Droit à Tunis entre 1934 et 1938. Revient au pays, et dès août 1939, il débute sa vie active aux Ateliers Industriels de l'Air (A.I.A.) à Maison-Blanche, puis à la Caisse Sociale du Bâtiment (Cacobat) (1950-1956). En 1943, il adhère au P.P.A. et devient membre, en 1944, du Comité exécutif du syndicat C.G.T. des travailleurs de l'Etat. Il entre au Comité central de l'organisation nationaliste en 1947 et s'y occupe particulièrement des questions syndicales. Il quitte cette même année la C.G.T. pour se consacrer à la mise sur pied de la Commission Ouvrière du M.T.L.D., anime pour cela des rubriques syndicales d'abord dans *la Nation algérienne* (clandestine) puis dans *L'Algérie Libre* sous le pseudonyme de Ali Tamgout. Il lance en 1953 l'idée de la formation de

comités de chômeurs, noue des relations avec les dirigeants de la C.I.S.L. Il se prononce pour « le cours centraliste » dans la crise du M.T.L.D. Arrêté après le 1er novembre 1954, libéré en *1955, il rejoint le F.L.N. et devient le premier secrétaire général de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.)* créée le 24 février 1956. Arrêté dans la nuit du 22 au 23 mai 1956, déplacé de camps en prisons (Berrouaghia, Saint Leu, Bossuet). Transféré à Alger (Barberousse) en mai 1957, interrogé et torturé sauvagement par les paras de Massu (Il est particulièrement brûlé aux jambes et sur le corps avec un fer à repasser) et par les agents de la D.S.T. (Défense et Sécurité du Territoire) du colonel Godart, réinterné à Arcole, Bossuet ensuite. En septembre 1958, il fut extrait de ce camp et incarcéré à Serkadji – Barberousse sous l'inculpation d'atteinte à la Sûreté extérieure de l'Etat. Le 13 janvier 1959, le tribunal militaire des forces armées prononce son acquittement. Ramené le même jour à Birtraria, le même jour il est livré à ses geôliers. Les autorités françaises annoncent son «suicide» le 26 juillet 1959 et refusent toute commission d'enquête sur les circonstances exactes de sa mort.

AIT AHCENE Ameziane (mort en 1959)

Membre suppléant du C.N.R.A. (1956).

Avocat de Ben Boulaid (1955), il sert d'agent de liaison entre lui et la wilaya 2. Il entre au C.N.R.A. en août 1956 en tant que suppléant. Conseiller de Krim en 1958, représentant du F.L.N. à Bonn en août 1958, il échappe à un attentat de *«La main rouge »* (organisation terroriste, appendice des services de renseignements français) en Allemagne. Rentré à Tunis, il est chef de cabinet civil du ministre des Forces armées. Il meurt de leucémie le 24 avril 1959 à Tunis.

AIT AHMED Hocine (né en 1926)

Membre du C.N.R.A. (1956-1962) et ministre d'Etat du G.P.R.A. (1958-1962).

Né le 20 août 1926 à Aïn El Hammam (Tizi Ouzou) au sein d'une grande famille maraboutique déclassée par la colonisation. Titulaire de la première partie du baccalauréat, il mène de front d'excellentes études et une activité politique précoce. Dès 1943, alors qu'il est encore lycéen à Tizi Ouzou puis à Ben Aknoun, il adhère au P.P.A. et y défend dès 1946 le recours à la lutte armée. Après les massacres de Sétif en mai 1945, il se montre très actif et gravit rapidement les échelons des responsabilités politiques. Membre du Comité central, il est coopté, en 1947, au Bureau politique chargé de l'Etat-major de l'O.S. (Organisation Spéciale) et de la préparation d'une insurrection armée. En 1949 quand la «crise berbériste » éclate au sein du parti, il est mis en difficulté et destitué de son poste de l'O.S., il se rend au Caire en 1951 et devient membre de la délégation extérieure du M.T.L.D. aux côtés de Khider. Au moment de la scission du P.P.A.-M.T.L.D., dont il est membre du B.P., entre partisans et adversaires de Messali, il se prononce pour la lutte armée et, dès novembre 1954, il défend les thèses du F.L.N. dont il est l'un des fondateurs. Membre de la délégation extérieure du Front, il participe à la Conférence des Non-Alignés de Bandoeng en 1955, séjourne à New-York en vue de la préparation des débats de l'O.N.U. sur la question algérienne. Membre du C.N.R.A. (1956-1962), il est kidnappé le 22 octobre 1956 – avec Ben Bella, Boudiaf, Khider et Lacheraf, dans l'avion Air-Atlas – et passe la guerre dans la prison de la Santé jusqu'au cessez-le-feu de 1962. *Ministre d'Etat* du G.P.R.A. (1958-1962), il s'opposera au groupe animé par Ben Bella, Ferhat Abbas et l'Etat-major de l'A.L.N. dirigé par Boumediene. Opposant après l'indépendance et dirigeant

du parti Front des Forces Socialistes. **Publications :** *La guerre et l'après-guerre,* Paris, éd. Minuit, 1964 ; *L'afro-fascisme,* Paris, l'Harmathan, 1979, 437 p. ; *Mémoire d'un combattant, l'esprit d'indépendance 1942-1962,* Paris, Sylvie Messinger, 1983 ; *L'affaire Mécili,* éd. La Découverte, Paris, 1989, 280 p.

AIT CHAALAL Messaoud (né en 1929)

Né le 8 août 1929 à Chelghoum Laid (Mila), il fait ses études secondaires à Constantine et supérieures en France. Il est docteur en médecine de la faculté de Paris. Militant du P.P.A.-M.T.L.D., il opte pour la tendance centraliste et *préside de 1957 à 1961 l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens (U.G.E.M.A.)* avant d'être jusqu'en 1962 représentant du F.L.N. (chef de la mission diplomatique du G.P.R.A.) à Beyrouth (Liban). Carrière diplomatique après l'indépendance, *ministre-conseiller* auprès du Chef du gouvernement (1992).

AIT YAHIA MOUSSA (La bataille d')

Eut lieu le 6 janvier 1959 à Ait Yahia Moussa dans la zone de Draâ Ben Khedda de la troisième wilaya historique et dura six jours et six nuits. Malgré l'inégalité du rapport de forces, l'armée d'occupation perdit au moins trois cents de ses éléments alors que quatre vingt fidaïs tombèrent en martyrs lors de cette bataille, selon le témoignage de Amar Oudni dit Moh Ennachid, responsable de la zone. Les forces de l'armée coloniale, stationnées à Draâ El Mizan, avaient encercler au petit matin les monts boisés d'Ait Yahia Moussa après avoir eu vent d'une réunion prévue à la maison de Krim Belkacem, à Annar Amellal, entre les états-majors des wilayas trois et quatre représentées respectivement par les colonels Amirouche et Mohamed Bouguerra, pour discuter de la riposte face aux vastes opérations de ratissage et au manque crucial d'armes et de munitions. Trois mois à la suite de cette bataille, à la fin du mois de mars de cette année, Amirouche décida alors de se rendre à Tunis.

AIT OUABANE (Répression du village d')

Le 11 décembre 1957, une quarantaine d'éléments de l'A.L.N. sont tombés les armes à la main face à des milliers de soldats français venus détruire le poste de commandement (PC) de la wilaya I que dirigeait Amirouche. Les forces françaises avaient enregistré de leur côté des pertes estimées à 86 morts et 105 blessés.

AKBI Abdelghani (né en 1933)

Officier de l'A.L.N..

Né le 20 mars 1933. Commandant de la zone du Sud oranais (zone 8, wilaya 5) et commandant du commissariat politique de l'A.L.N. durant la guerre de libération. Carrière dans l'administration après l'indépendance, *ministre du Tourisme* (1977) et *ministre du Commerce* (1979).

AKHAMOUKH Cheikh El Hadj Bey (mort en 1975)

Guide suprême des Touaregs du Hoggar.

Frère de Hadj Moussa. Né à Tamanrasset où il jouit d'un grand respect, il joua un grand rôle dans la guerre de libération nationale. Il refusa l'offre du Général de Gaulle au début es années 60 de créer un Etat indépendant regroupant tous les Touaregs vivants au Niger, Mali, Libye et bien entendu l'Algérie.

AKHAMOUKH Moussa (né en 1921)

De la tribu des Kel Rela qui se revendiquent généalogiquement de Tin-Hinan, la reine mythique des Touaregs. Militant du F.L.N.-

A.L.N. durant la guerre de libération – tout comme son frère, il achète dès 1956, des armes de Libye destinées à la wilaya VI, après Akhamouk Ag Ihemma (1921-1941), député en 1962, puis Bey Ag Akhamoukh (1950-1975), Moussa Ag Anastan prend la relève et devient l'Amenokal des Touaregs dès le décès de son frère Bey Soltane en 1975. Député (1977-1992) et membre du Conseil de la nation (2003).

AKKACHE Ahmed (né en 1926)

Dirigeant du P.C.A.

Né le 10 novembre 1926 à Alger. Instituteur. Membre du Bureau politique du P.C.A. en 1951. Rédacteur en chef de *Liberté*, l'hebdomadaire du parti. Arrêté en 1957, il est condamné à mort le 9 août, puis en juin 1960, à vingt ans de réclusion. S'évade en janvier 1962. Fonctionnaire, après l'indépendance, au ministère du Travail, il publia de cours essais didactiques et un récit autobiographique, *L'évasion* (Ed. SNED, 1973, préface de Kateb Yacine).

ALGER (La Bataille d')

Elle eut pour théâtre Alger et se déroula pendant neuf mois, de janvier à octobre 1957. La « grève des huit jours » décidée par le F.L.N. du 28 janvier au 4 février 1957 en prévision de la tenue de la XIème assemblée générale des Nations Unies fut à l'origine de son déclenchement. Elle constitue sans doute l'un des épisodes les plus dramatiques de la guerre de libération au cours duquel les parachutistes de Massu avaient utilisé « tous les moyens », c'est-à-dire arrestations arbitraires, tortures systématiques, exécutions sommaires, pour la briser, réduire la mainmise de la guérilla urbaine du F.L.N. sur la capitale et montrer au monde que l'Algérie est un pays « pacifié ».

Durant les sept premiers mois de l'année 1957, Alger fut frappée aveuglément : à elle seule, elle a connu plus de 30.000 arrestations, torture, corvées de bois, plus de 5000 disparus. Paul Teitgen, ancien secrétaire général de la préfecture d'Alger, chargé de la police, avance le chiffre de 200.000 hommes, femmes et enfants qui ont été arrêtés durant la Bataille d'Alger. Il ajoute que quatorze (14) centres de torture ont été recensés à Alger et 584 en Algérie. Face à l'armada de la 10ème division des parachutistes de Bigeard et les divers corps de l'armée française, l'organisation de la Zone autonome d'Alger fut démantelée. Le C.C.E. fut contraint de quitter Alger pour la Tunisie.

Malgré ce drame, Alger ne succomba pas. Larbi Ben M'hidi le principal animateur de la résistance à Alger fut pris par hasard, torturé et assassiné. Au colonel Bigeard qui l'interrogeait, il lui répliqua : « Vous êtes le passé et nous sommes l'avenir ». Effectivement la relève a eu lieu et l'organisation militaire, politique et administrative du F.L.N. a été recréée deux années après avec les rescapés de la Z.A.A. qui prirent attache avec la Wilaya III ainsi que les officiers de la Wilaya IV. Animée par des jeunes de 17 à 18 ans, cette nouvelle organisation prolonge l'action des maquis dans la capitale jusqu'à l'indépendance[1].

Si incontestablement la « Bataille d'Alger » a été à la fois désastreuse pour la Z.A.A. et ressentie comme un drame national à l'échelle du pays, elle sera « plus désastreuse encore pour la société française et ses dirigeants »[2], à en juger par les dommages politiques induits à terme et quasi-irréparables tels que le scandale de la torture et ses répercussions en France et à l'étranger, l'honneur terni de l'armée française, la cassure du pays entre partisans et adversaires d'une guerre à outrance et l'effondrement de la IVème République. « Désastre sur le plan militaire, elle a été une victoire politique et psychologique » pour la Révolution algérienne parce qu'elle plaça la France dans une position inconfortable vis-à-vis

de ses alliés et de l'opinion publique internationale(3).

Notes.

1. Benebri (Allel).— *Un devoir de mémoire*, In *le Matin* du 3 juillet 2002, p.5. L'auteur de ce témoignage est un ancien responsable des groupes fidaïs à Alger.

2 et 3. Ben Khedda (Benyoucef).— *45ème anniversaire de la grève des huit (08) jours*, Bibliothèque Nationale d'Algérie, Alger, 2002, 38 p.

Corrélat : GREVE DES HUIT JOURS.

« ALGERIE »

Trilogie romanesque de Mohamed Dib publiée entre 1952 et 1957 et réunie sous ce titre générique. D'un grand réalisme, l'écrivain propose l'itinéraire mouvementé du jeune Omar, l'orphelin de « *La Grande Maison* », déchiré entre le fatalisme de sa tante et la révolte qu'il entreprendra aux côtés des fellahs dans « *L'Incendie* » avant de partager le quotidien difficile des artisans dans « *Le métier à tisser* ». « *Au café* » s'inscrit dans cette même démarche didactique où l'écriture tout entière est au service de la démonstration sans pourtant subir les aléas et les réductions d'un militantisme primaire que l'écrivain a su éviter.

ALGERIE-FRANCAISE (L')

Domination de la majorité algérienne par une minorité européenne. Slogan et sigle qui a réuni tous ceux qui s'opposèrent à l'indépendance du pays.

ALGERIE HORS-LA-LOI (L')

Ouvrage paru au Seuil en 1955 et signé par le philosophe français Francis Jeanson et sa femme Colette.

ALGERIE PRESSE SERVICE (A.P.S.)

L'agence d'information « Algérie Presse Service » connue sous le sigle (A.P.S.) est née le 1er décembre 1961 à Tunis, siège du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (G.P.R.A.). Créée conformément à une décision du Conseil National de la Révolution Algérienne (C.N.R.A.), sur la base d'un rapport, relevant du G.P.R.A., dans le but de renforcer les médias de la Révolution, elle contribua à répercuter l'écho de la cause nationale à l'extérieur du pays. Travaillant avec des moyens rudimentaires, utilisant la « ronéo », animée par une poignée de militants, son premier grand reportage sera réalisé lors des négociations algéro-françaises à Evian, le 18 mars 1962, lesquels ont abouti à l'indépendance. Les premières informations de l'agence, ronéotypées, dont la « Une » frappée des couleurs de l'emblème national, sont reprises par les agences étrangères, tels la M.A.P. (Maroc), la « T.A.P. » (Tunisie) ou la « C.T.K. » (Tchécoslovaquie). En juillet 1962, elle s'installe à la Casbah d'Alger, à la rue « Pompeï », puis au boulevard Krim Belkacem (Aéro-habitat) ; le 1er avril 1963, elle s'installe dans un immeuble du boulevard Ernesto Che Guevara, se dote d'un statut et lance la diffusion télégraphique de ses informations avant d'élire domicile à Kouba depuis les années 90.

ALGERIENS (Les)

La France refuse aux Algériens de s'appeler les « Algériens » parce que dans sa logique, cela aurait été reconnaître un droit sur leur pays, d'autant plus que les descendants des « colons » revendiquaient aussi ce titre. Tout un courant, celui des « algérianistes », émerge dans les années 20 au sein de la minorité européenne afin de contrecarrer la revendication « algéro-algérienne » dont le Mouvement Jeune Algérien était porteur. Par égarement, mépris ou indifférence, les Algériens étaient désignés sous les termes d'« indigènes » ou d' « Arabes » et de « Musulmans ». Il a fallu la guerre d'indépendance pour que les Algériens reconquièrent leur nom.

ALI KHODJA

Voir COMMANDO ALI KHODJA.

ALI-YAHIA Abdenour (né en 1921)

L'un des fondateurs de l'U.G.T.A. (1956).

Né le 21 janvier 1921 à Taka (Aïn El Hammam, Tizi Ouzou), cet ancien instituteur et militant du P.P.A.-M.T.L.D. de 1945 à 1949 quitte ce parti à l'occasion de la crise berbériste ayant secoué le mouvement. Secrétaire du syndicat des dockers, il rejoint le F.L.N. au début de l'année 1955. Membre fondateur de l'Union Générale des Travailleurs algériens (U.G.T.A.) le 24 février 1956, il est arrêté un mois après et interné successivement à Berrouaghia, Paul Cazelle et Lodi. Libéré en 1961, il devient *Secrétaire général de l'U.G.T.A.* qu'il représente en décembre 1961 au congrès de la Fédération Syndicale Mondiale (F.S.M.) à Moscou. Député (1962), ministre (1965-1967), avocat (1972) et militant des Droits de l'Homme. Il est l'auteur d'un essai : *Algérie, raisons et déraison d'une guerre* (Ed. l'Harmattan, Paris, 1996).

ALLEG Henri (né en 1921)

Auteur de « La question ».

Né Harry Salem, le 20 juillet 1921, à Londres, il est le petit-fils de juifs d'origine russe et polonaise émigrés en Angleterre. Ses parents ont émigré, à leur tour, en France. Il obtient son baccalauréat à Paris et entame des études de Lettres à la Sorbonne, qu'il interrompt pour entreprendre un voyage en bateau autour du monde. Sa première escale est Alger, en 1939 : il va y rester. Antivichyste, il intègre le Parti communiste algérien clandestin. En 1946, il se marie avec une Algérienne d'origine judéo-espagnole. Adhérant au courant multiethnique et anticolonial, il devient l'un des leaders du Parti communiste algérien et de l'Union de la jeunesse démocratique algérienne. De 1950 à 1955, il est le directeur d'*Alger républicain,* interdit en septembre 1955. Henri Alleg passe alors dans la clandestinité. Le 12 juin 1957, arrêté par les parachutistes du général Massu, il est séquestré pendant un mois à El-Biar, dans la banlieue d'Alger, puis transféré à la prison Barberousse d'Alger, où il écrit « *La Question* » qui paraît en 1958 aux Éditions de Minuit. Ce livre dénonce la torture dont il a été victime. Traduit dans plusieurs langues, cet ouvrage a fait avancer le combat algérien dans le monde. Alleg réussit à s'évader en octobre 1961, rentre à Alger juste après l'indépendance et relance *Alger républicain* qui disparaîtra en 1965, date à laquelle il part pour Paris où il dirigera, dans les années 1980, la rédaction d'un ouvrage en trois volumes illustrés sur la Guerre d'Algérie.

AMARA Ali

Voir POINTE (Ali la).

AMARA Rachid (1934-1956)

Figure emblématique de la résistance estudiantine.

Né le 6 décembre 1934 à Oued Zenati (Guelma) de parents originaires de Béni Yenni (Tizi Ouzou), il a étudié à Azazga puis à Ben Aknoun avant d'entreprendre une licence en Lettres à la faculté d'Alger qu'il dû interrompre pour rejoindre le maquis suite à l'appel du 19 mai 1956. Il fut l'un des fondateurs de l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens. Excellent communicateur et intermédiaire entre le commandement de la capitale et la région 2, proche de Abane Ramdane, il mourut les armes à la main, le 14 juillet 1956 alors qu'il tentait de défendre son groupe comprenant trois infirmières de l'A.L.N. : Mériem Belmihoub, Fadila Mesli et Safia Baaziz ainsi que Taouti, Saber et Lounis.

AMICALE GENERALE DES TRAVAILLEURS ALGERIENS (A.G.T.A.)

C'est sous cette appellation que l'U.G.T.A. va exercer son activité de façon légale en France après son interdiction en Algérie. Créée le 16 février 1957 et contrôlée par la Fédération de France du F.L.N., elle aura pour tâche la mobilisation de l'émigration ouvrière algérienne en France —en acceptant la double appartenance syndicale— et l'explication et la défense, auprès des syndicats français, de la lutte menée par le F.L.N. Le siège provisoire est fixé 18, rue Mabillon, Paris VIème. Le premier numéro de « *L'Ouvrier Algérien* », son organe daté du mois d'août 1957, explique ainsi les raisons de sa création : « Le fait que les ouvriers français sont pénétrés et contaminés par les idées colonialistes et racistes pousse les Algériens à considérer la classe ouvrière comme corps indifférencié du groupe dominant, le peuple français. La faible fréquence des relations humaines même dans les entreprises, la pression constante de l'idéologie colonialiste tend à rendre difficile les rapports entre ouvriers français et leurs camarades algériens. La seule manière pour l'ouvrier algérien de neutraliser l'hostilité latente de l'ouvrier français est de mettre l'accent sur les points communs : la réciprocité des perspectives. Les contacts entre l'ouvrier français et l'ouvrier algérien, que tout concourt à opposer sont positifs. Rassembler les Algériens en France dans un syndicat propre, c'est prendre la lourde responsabilité de les enfermer dans un ghetto (...). Est-ce à dire que les Algériens doivent s'interdire de regroupement ? Non. La création d'une Amicale des travailleurs algériens est une nécessité vitale. Elle seule pourra attirer l'attention des organisations françaises sur les aspirations propres aux travailleurs algériens. C'est une forme d'organisation que les travailleurs français ne pourront pas interpréter comme une mesure de défiance puisqu'elle n'empêche pas les travailleurs algériens d'exprimer leurs revendications syndicales soit au sein, soit en collaboration des organisations françaises. » La C.G.T. soutient l'A.G.T.A. mais en précisant qu'elle entend garder le contrôle sur les travailleurs algériens dans les entreprises et les recruter à la C.G.T. Les adhésions sont complémentaires et ne peuvent s'exclure. Réprimée et dissoute en août 1958, l'A.G.T.A. poursuivra son action dans la clandestinité, sortira à partir de décembre 1960, un journal mensuel intitulé « *L'Ouvrier algérien en France* » et organisera notamment les manifestations d'octobre 1961 à Paris. Elle a été animée dès sa naissance par Mohamed Harbi de la Fédération de France du F.L.N. et son comité fondateur comprend entre autres, Saïd Belouachrani (dit Omar) de la C.G.T., Safi Boudissa de la C.F.T.C., Oujdi Damerdji, Rabah Nahar et Ahmed Mostefaoui. Dans la clandestinité, elle a été successivement reprise par Ahmed Mostefaoui, Mohamed Farès, Aboubekr Belkaïd et Omar Ouelhadj.

AMIROUCHE Le colonel (1926-1959)

Commandant de la wilaya III (1957-1959).

Né le 31 octobre 1926 à Tassaft (Tizi Ouzou), militant de l'O.S., il rejoint le maquis dès novembre 1954 dans la région d'Aïn El Hammam. Avec de larges yeux et une grosse moustache, Aït Hamouda alias Amirouche avait appartenu à la fois aux Oulémas et au M.T.L.D. de Messali à Paris. D'une intelligence vive et d'un caractère décidé, encore âgé de moins de trente ans, il avait pris de sa propre initiative le commandement de la wilaya III après la mort de son chef. Rapidement, il imposa à ses hommes une discipline de fer et des marches forcées de soixante dix kilomètres par jour. En six mois, il avait placé sous son commandement huit cents hommes bien entraînés et

exceptionnellement mobiles. C'est lui qui se chargea d'assurer la sécurité de la tenue du Congrès de la Soummam le 20 août 1956, concentrant dans la zone de l'endroit où devait avoir lieu la rencontre plusieurs centaines d'hommes tout en mettant au point une habile diversion pour attirer les forces d'occupation dans une autre partie de la Kabylie. Après la bataille d'Alger, l'A.L.N. avait été soumise à de très fortes pressions et ses tentatives de percer la ligne Morice lui avaient causé de lourdes pertes bloquant ainsi dans leurs wilayas les moudjahidine à qui manquaient armes et munitions. C'est à ce moment – 1958-1959 – qu'apparaît le terrible fléau de la «bleuite», des appréhensions de trahisons ou de prétendues trahisons utilisées avec une extrême habileté par les services de renseignements français pour démoraliser les maquis. Tout de suite après les purges qu'il venait d'infliger à sa propre wilaya – et qui ont provoqué la mort de plusieurs milliers d'hommes et de femmes – le joaillier de Beni Yenni écrivit une lettre violente au G.P.R.A. à Tunis l'accusant de corruption bourgeoise et de tiédeur à forcer la ligne Morice. Au cours de la réunion inter-wilayas en décembre 1958, dans la région d'El Milia, à laquelle le colonel Lotfi, de la wilaya 5 et le colonel Ali Kafi de la wilaya 2 refusèrent de participer, Amirouche trouva un certain soutien de la part de Si M'hamed (wilaya 4) et Si Haouès (wilaya 6). La décision d'envoyer des représentants à Tunis en avril pour une confrontation avec le G.P.R.A. a été prise et c'est dans ce but que le 28 mars 1959, épuisé après une dure bataille livrée une semaine auparavant au colonel Georges Buis, il retrouva Si Haouès dans le désert, au sud-est de Boussaâda, mais n'échappera pas aux 2 500 soldats du colonel Ducasse. Les deux valeureux dirigeants de l'A.L.N. tombèrent au champ d'honneur, les armes à la main, dans le djebel Thameur, le lendemain, après une résistance héroïque.

AMOUR A LA MORT DANS L'ARENE ALGERIENNE (De l')

Recueil de poèmes et de récits (Imp. Nord-Africaine, Rabat, 1959), de Abdelhamid Baïtar, pseudonyme de Tahar Baki. La guerre de libération est au centre de cet ouvrage intense qui se veut avant tout un témoignage des réalités coloniales et la joyeuse certitude de la victoire.

AMOURI Colonel Mohamed (1929-1959)

Responsable de la wilaya 1 (1956-1958).

Né le 14 juin 1929 à Ouled-Sidi-Ali, Mohamed Amouri, ancien élève de l'Institut Ben Badis de Constantine, enseignant en arabe, adhère au P.P.A.-M.T.L.D. après la Seconde Guerre mondiale. Il émigre en France et participe à l'insurrection du 1er novembre 1954. De sergent, il est promu capitaine en octobre 1956 avant de devenir responsable de la wilaya des Aurès Nementchas à la fin de l'année 1957 avec le grade de colonel. Intégré dans le COM-Est en avril 1958, il est suspendu de toute activité en septembre 1958 par le C.C.E., envoyé au Liban et rétrogradé au grade de commandant. Mohamed Amouri n'accepte pas la nomination de Mahmoud Chérif à la tête de la wilaya I et tente, avec le colonel Nouaoura, le commandant Aoucheria et le capitaine Mustapha Lakehal de s'opposer à Krim Belkacem, de renverser le G.P.R.A. et d'étendre la guerre à la Tunisie. Tous les quatre sont arrêtés en novembre 1958 ainsi que d'autres conjurés avant d'être jugés et exécutés le 16 mars 1959, près de Tunis. Les autres accusés – Abdallah Belhouchet, Mohamed Cherif Messaadia, Ahmed Draïa et Lakhdar Belhadj – ont été frappés de peines de prison allant de quatre mois à deux ans avant d'être amnistiés et récupérés en 1960 par Boumediene qui les envoya au Mali avec Bouteflika. Réhabilité à titre posthume, Mohamed Amouri a été enterré au «Carré des Martyrs» le 24 octobre 1984.

AMROUCHE Jean El Mouhoub (1906-1962)

Brillant journaliste et écrivain. Né à Ighil Ali dans un petit village de la Soummam (Béjaïa) au sein d'une famille convertie au catholicisme, il fait l'Ecole normale supérieure, enseigne les Lettres, publie des poèmes et lance à Alger en 1944 la revue *L'Arche* sous le haut patronage d'André Gide. En plus des thèmes de l'enfance et de l'absence qui traversent de bout en bout son œuvre, la question des origines reste dominante. Par sa voix l'Algérie ancestrale prend la parole : Jugurtha et l'Emir Abdelkader parlent. Dans une lettre datée du 6 août 1955, il écrivait à Jules Roy : « Il y aura un peuple algérien, parlant arabe, alimentant sa pensée, ses rêves, ses sources de l'islam ou il n'y aura rien. Ceux qui pensent autrement retardent d'une centaine d'années. Le peuple algérien, ce qu'il veut, c'est constituer une vraie nation qui puisse être pour chacun de ses fils une patrie naturelle et non une patrie d'adoption ». De ce jour, il va avec sa plume « expliquer l'Algérie à la France et la France à l'Algérie », ce qui lui valut d'être démis de ses fonctions de rédacteur en chef du journal parlé de la Radiodiffusion française en 1958. Il mourut le 17 avril 1962 au moment même où il touchait au but de sa vie : l'indépendance de l'Algérie.

AN V DE LA REVOLUTION ALGERIENNE (L')

Essai de Frantz Fanon (1925-1961) paru en 1959 (Maspéro, Paris, 175 p.). L'auteur entreprend de démontrer l'émergence d'une nouvelle société algérienne alors que la guerre de libération se poursuit : le voile n'a plus sa fonction conservatrice, la radio permet d'être en prise sur un monde qui change, la structure familiale est en pleine mutation alors que le monde colonial reste figé dans le passé.

AOÛT 1955 (Soulèvement du 20)

Il donne un second souffle à la révolution algérienne. Œuvre de la wilaya II animée par Zighoud Youcef (1921-1956), l'un des fondateur du F.L.N. et successeur en janvier 1955, de Didouche Mourad (1922-1955), le soulèvement a été préparé lors d'une réunion tenue du 25 juin au 1er juillet 1955, à Zamane, dans la presqu'île de Collo. La volonté de provoquer l'ennemi, d'exécuter des dirigeants de l'U.D.M.A. et de l'Association des Oulémas ainsi que des parlementaires liés à l'administration, entre autres les députés Mostefa Ben Bahmed et Mohamed Bendjelloul, sont clairement exprimés. L'offensive débute le 20 août entre 11 h 30 et 12 h30. Vingt sept (27) centres sont attaqués avec la participation de milliers de paysans sans armes. L'aviation mitraille les insurgés. Il y a eu 69 Européens massacrés et des milliers d'Algériens tués dans des conditions atroces. C'est à cette occasion que le capitaine Aussaresses, le futur assassin de Larbi Ben M'hidi, avouera cinquante ans plus tard, avoir tué lui-même et de sang froid, 23 personnes.

Trois motifs ont présidé à l'organisation du soulèvement : diminuer la pression de l'armée coloniale sur les Aurès, empêcher les anciens partis, dont des représentants se sont concertés en mars 1955 avec le gouverneur général Jacques Soustelle, de se présenter en interlocuteurs du gouvernement français et impliquer la population civile afin de creuser le fossé entre Algériens et Européens. Le choix de la date, le 20 août, jour anniversaire de la déposition (en 1953) du sultan puis du roi du Maroc Mohamed Benyoucef (1909-1961) tend à susciter la convergence entre Maghrébins dans la lutte armée.

Le fait que malgré les avertissements de quelques officiers, l'armée coloniale est tombée dans le piège et s'est livrée à des représailles atroces, l'assassinat du neveu de Ferhat Abbas, le leader de l'U.D.M.A.

et la signature, par Mohamed Bendjelloul dont le frère a été assassiné par les militaires français, d'une motion des élus dite des « 61 » stipulant que « l'immense majorité des populations est présentement acquise à l'idée nationale » constituent assurément un succès du plan et du pari de Zighoud Youcef d'autant plus que la population rurale soutiendra la wilaya II jusqu'à l'indépendance même si le tribut payé était trop cher selon les dirigeants de la wilaya I qui jugeront l'offensive excessive.

AOÛT 1958 en France (Offensive d')

En 1958, le F.L.N. décide de porter la guerre en France afin de contraindre l'ennemi à disperser ses forces et à réduire ses troupes dans les maquis. Une série d'attaques fut planifiée par les responsables de la Fédération de France du F.L.N. Le début de « l'offensive » a été fixé le 25 août 1958 à 00 heure. Plusieurs cibles ont été retenues : dans la région parisienne, l'attaque de l'annexe de la préfecture de police, du commissariat du XIIIème arrondissement et de la Cartoucherie de Vincennes ainsi que l'incendie des dépôts de pétrole à Gennevilliers et à Vitry. En Normandie, le sabotage de la raffinerie Esso-Standard, l'attaque de la centrale de gaz de Rouen et plusieurs opérations à El Bœuf et Evreux. Dans le midi, des militants décidés réussirent à faire exploser des dépôts d'essence et les raffineries de Mourepiane, Cap Pinède, Aygalades etc. Malgré la répression qui suivit cette offensive, les attaques continuent sur le territoire français. Soustelle échappe à un attentat le 15 septembre, des cars de police sont mitraillés, le relais de la télévision du Havre saute. En tout, plus de 200 cibles atteintes. Cette guerre coûtera à la Fédération de France 82 morts et 118 blessés, sans compter les arrestations et les condamnations.

ARCHIVES (La question des)

Elle est primordiale dans l'écriture de l'histoire qui est une construction complexe dont chaque pièce d'archives constitue à la fois un jalon qui fait avancer l'édifice et une faille qui peut le fragiliser ou le remettre en cause. Le croisement nécessaire entre le document de différentes sources et le récit des différents acteurs et témoins pourrait aboutir à une écriture moins mythique et plus proche de la vérité historique. Pour cela le libre accès aux archives de la période est fondamental, ce qui n'est pas le cas, cinquante ans après les faits.

1. Les sources algériennes.

— Essentiellement déposées au niveau des Archives Nationales à Alger, leur accès est difficile. Plusieurs fonds existent :

a). Le fonds du G.P.R.A. versé par le ministère algérien des Affaires étrangères (Boite 96 à 348). Il est consultable sur dérogation de la direction des Archives nationales.

b). Le fonds de la Fédération de France du F.L.N. constitué des versements de Ali Haroun et de Mohamed Harbi n'est pas encore communicable.

c). Le fonds Mehri et le fonds des S.M.A. (Scouts musulmans algériens) ne sont pas encore communicables.

d). Enfin le fonds le plus important, celui de l'A.L.N. (wilayas de l'intérieur), bien que les archives des wilayas II et III ne sont pas assez consistantes du fait des pertes. A ce fonds, il faudrait ajouter les archives du M.A.L.G. (Ministère des Armements et des Liaisons Générales) et de l'E.M.G. (Etat-major général). Ces fonds sont déposés au niveau des Archives Nationales mais dépendent de la Direction des Archives du Ministère de la Défense nationale. Bien qu'inventoriées, indexées et cataloguées depuis au moins quinze ans (1988), leur communication n'est pas encore autorisée (en décembre 2003).

D'autres archives écrites ou orales existent au niveau des Musées du Moudjahid ou du Centre national d'Etudes et de Recherches sur le Mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954 placés sous la tutelle du ministère des Moudjahidine mais leur communicabilité n'est pas établie.

2. Les sources françaises : Il existe entre l'Algérie et la France un contentieux archivistique concernant non seulement les documents relatifs à la période de l'occupation française mais à ceux datant d'avant 1830 et que la France a prises à la veille de l'indépendance. Les archives relatives à la guerre de libération en sont l'un des aspects[1]. Indispensables pour une écriture plus objective de l'histoire, leur accès aux chercheurs demeure un parcours du combattant. La loi du 3 janvier 1979 stipule que les archives publiques sont accessibles au bout de trente ans mais deux exceptions rendent difficile leur consultation : les dossiers contenant des informations sur les individus et ceux qui touchent aux « intérêts de la défense nationale », leur délai vont de 60 à 120 ans à partir de la date de naissance de la personne concernée et les documents à caractère médical le délai de communication est de 150 ans. Il reste le mécanisme de la « dérogation » dont l'obtention est difficile et sélective[2].

Les sources françaises, pour l'historien, sont aujourd'hui les suivantes : 1) Le service historique de l'armée de Terre (SHAT) à Vincennes ; 2) Le centre des Archives d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence regroupant tous les fonds en provenance de l'Algérie depuis le début de l'occupation française jusqu'en 1962 ; 3) Les archives photographiques et cinématographiques des armées (ECPA) réunis au fort d'Ivry ; 4) Les archives de l'Elysée, de Matignon et celles des ministères de l'Intérieur, de la Défense et de la Justice.

L'inventaire des archives de l'armée française incluant la guerre d'Algérie est achevé en novembre 2001 avec la publication des quatre volumes (totalisant 1556 pages) où est référencée et indexée « la sous série 1 H 1091-4881 », c'est-à-dire l'ensemble des archives de l'armée correspondant à l'Algérie pour la période allant de 1945 à 1967. Toutefois, cet inventaire ne comprend pas les dossiers relevant de la justice militaire qui ne sont consultables qu'après une période de 100 ans. Les documents sont passés au « peigne fin » et sélectionnés avant d'être communiqués à certains chercheurs. Tout ce qui est de nature à compromettre le « consensus » jusque-là maintenu sur le niveau de traitement de l'histoire de l'Algérie en continuant à cacher les horreurs du passé et à minimiser les massacres est mis de côté. Les documents qui montrent l'ampleur de la répression et impliquent l'armée française et ses chefs « disparaissent »[3]. C'est dire que l'écriture de l'histoire algérienne à partir d'une documentation sélective et partielle semble avoir atteint ses limites et que seul le libre accès à toutes les archives peut raisonnablement contribuer à un éclairage plus dense de la réalité coloniale.

Notes

1. Concernant la période d'avant 1830 et à la demande de l'Algérie, 450 registres ont été restitués en 1967 ; 157 en 1975 et 133 en 1981. Concernant les archives de la période coloniale, le contentieux demeure entier : près de 600 tonnes de documents se trouvent à Aix-en-Provence. 200.000 cartons ont été transférés à la veille de l'indépendance (1961-1962) de l'Algérie vers la France. (Voir Samia D. – *Archives nationales à l'étranger : 200.000 cartons transférés*, in *El Moudjahid* du 2 juillet 2003, p.12.)

2. Comme le relève Annie Rey-Goldzeiguer, à propos du dossier D2 des archives du 5ème bureau et concernant la période précise du 8 au 11 mai 1945 (*Aux origines de la guerre d'Algérie*, Casbah Editions, Alger, p. 16). L'historien Jean Luc Einaudi, auteur d'une

brillante recherche sur la répression de la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris, s'était vu refusé quatre fois l'autorisation de consulter l'« ensemble de la série H : Guerre d'Algérie 1958-1962) et les pièces annexes relatives à cette période (registre de l'institut médico-légal, notamment) » et qu'il a fallu une injonction du ministre de l'Intérieur Daniel Vaillant pour que le même fonctionnaire, Yves le Breton, chef de cabinet de la préfecture de Paris, daigne enfin lui accorder en décembre 2001, une dérogation.

3. Liauzu (Claude).— Les archives bâillonnées de la guerre d'Algérie : mémoire oubliée, In *Le Monde Diplomatique*, février 1999, pp. 24 et 25. Le journaliste relève que les archives restent non seulement le plus souvent interdites d'accès mais que d'importantes pièces disparaissent. Il fait état de l'enquête effectuée sous l'égide du ministre de l'intérieur et confiée à M. Dieudonné Mandelkern, conseiller d'Etat, qui a révélé « que des pièces essentielles pour la connaissance des événements du 17 octobre, des fonds entiers, ont disparu de la préfecture de police. Citons : les fichiers du centre d'identification des Algériens, installé à Vincennes ; les arrêtés d'assignation à résidence ou à éloignement ; les documents des services de renseignement et de lutte créés contre le F.L.N. et accumulés pendant quatre ans. Même le rapport sur le 17 octobre que le préfet de police a adressé au gouvernement et à la présidence de la République n'a pas été retrouvé ! »

ARGOUD Le Colonel Antoine

Sanguinaire et dirigeant de l'OAS. Capitaine à 28 ans et colonel à 44, le benjamin de l'armée française va devenir le théoricien aveugle de la répression et le prototype des « soldats perdus » durant la guerre de libération. Des barricades d'Alger en 1960 au putsch des généraux de 1961, puis par le terrorisme (de l'OAS) et en exil, il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher l'indépendance algérienne : massacrer les Algériens, punir les Français, assassiner de Gaulle, réécrire l'histoire. Quand il arrive en Algérie, pour un premier séjour, le 1[er] avril 1956, avec son régiment, le 3[ème] RCA, à ses yeux la colonisation est bienfait, en accord d'ailleurs avec la pensée chrétienne. A M'Sila, dira-t-il, « je mets au point mes méthodes et... je fixe mon attitude à l'égard de la population ». Exemple de cette démarche cynique et sauvage à côté de laquelle la méthode nazie paraît bien angélique : les lignes téléphoniques ont été coupées par des « rebelles » ? Sanction immédiate : « Trois mechtas environnantes sont détruites au canon de 75 ». Ce n'est qu'un début. L'exposition des cadavres, les exécutions capitales publiques et nombreuses, trois cents dans le secteur de Larbaâ, la torture à grande échelle ; c'est l'œuvre de ce criminel de guerre.

ARIEGE (L'opération)

Grande offensive de l'armée française dans les Aurès qui débuta le 4 octobre 1960 sur le terrain et dura jusqu'au 20 mai 1961. Cette intervention massive de « pacification » visait l'éradication totale de l'insurrection. Faisaient partie de cette expédition, la 10[ème] Division des parachutistes du général St Hillier, la 25[ème] Division des parachutistes du général Ducourneau, les bataillons et autres unités de grotte du Génie et des Régiments de Groupements tactiques et bien entendu les Unités de choc. Soit globalement plus de cinquante mille hommes en y incluant les unités locales des secteurs, déjà sur place. Le potentiel de l'A.L.N. qui devait affronter cette formidable armada pouvait être évalué approximativement à deux mille cinq cents maquisards, implanté dans le périmètre « traité », c'est-à-dire les Zones 2, 4 et 6.

A la veille du déclenchement de l'opération « Ariège », à la fin du mois de septembre

1960, le général Ducourneau fera cette déclaration fracassante aux journalistes : « Les Aurès sont le berceau de la Rébellion, elles en seront le tombeau ».

Au cours de ces furieuses batailles, le Commandant Ali Souaï ainsi qu'un nombre important de djounoud et d'officiers dont le S/L Mohamed Ben Deradji et les aspirants Cherif J'lali et Lakhdar El Gantri, tombèrent au champ d'honneur. Rien que dans la bataille de la Dechra des Beni Melloul, sur plus de 140 maquisards engagés dans les combats, près de 80 étaient tombés au champ d'honneur (Radio Alger avait donné le chiffre de 72). L'A.L.N., face à l'opération Ariège qui se perpétuait, appliqua la stratégie appropriée, devenue classique, du fractionnement et de la mobilité. Les longues étapes nocturnes ainsi que les privations devinrent le lot du maquisard.

ARMEE DE LIBERATION NATIONALE (A.L.N.)

Bras armé du Front de Libération nationale durant la guerre d'indépendance (1954-1962), elle passe d'une armée de partisans de 3000 hommes mal armés et mal préparés mais déterminés à une armée classique au fur et à mesure que la guerre se prolonge. Le congrès de la Soummam, tenu au mois d'août 1956, rationalise les structures du mouvement insurrectionnel et lui donne un programme.

Organisation structurelle : Fondée sur le système de groupe (faoudj) composé de 3 à 4 djounoud (le plus grand pouvait cependant atteindre 15 à 20 combattants) durant les deux premières années, l'organisation militaire aborde, avec la tenue du congrès de la Soummam, une autre phase de développement avec la création de grades militaires et l'apparition de nouvelles unités opérationnelles comme les compagnies, les bataillons et les commandos. Après 1956, l'organisation se présente ainsi :

— Le demi-groupe se compose de 5 éléments ;
— Le faoudj (groupe) de 11 éléments dont un sergent et deux caporaux ;
— La ferka (section) se compose de trois groupes et de deux cadres : 35 éléments ;
— La katiba (compagnie) de trois sections et cinq cadres : 110 hommes
— Le faïlek (bataillon) comporte trois compagnies plus vingt cadres : 350 éléments. Cette dernière n'a été constituée que vers la fin des années 50 aux frontières.

Les grades : Sagh Thani (Colonel) ; Sagh Aouel (ou Ra-id, Commandant) ; Dhabit Thani (ou Naquib, capitaine) ; Dhabit Aouel (Moulazim Aouel, Lieutenant) ; Moulazim Thani (Moulazim, sous-lieutenant) ; Moulazim Aouel (Aspirant) ; Mousasaïd (Adjudant-chef) ; Arif Aouel (Rakib, Sergent-chef) ; Djoundi Aouel (Caporal).

Les grades spécifiques : 1er Djoundi : porte au bras droit un V à l'envers, de couleur rouge ; 1er Caporal : trois V à l'envers ; Lieutenant : étoile blanche ; 2ème lieutenant : étoile rouge ; 1er Officier : étoile rouge et étoile blanche ; 2ème Officier : deux étoiles rouges ; 1er Commandant : deux étoiles rouges et une blanche ; 2ème Commandant : trois étoiles rouges.

Les grades prévus sont respectés pour chaque fonction mais leur port ne se fera nulle part qu'en Wilaya III. Quant aux décorations, bien que prévues, elles n'ont jamais été distribuées et les seules distinctions sont les citations à l'ordre de l'Armée, prononcées en général à titre posthume, attribuant aux héros morts au combat le « Wissem el Mouqawama (Médaille de la Résistance) ou le « Hilal el Djihad » (Croissant de Guerre) comme ce fut le cas pour Amirouche, colonel de la wilaya III. Les vivants, eux, ne recevront, en général, qu'une lettre du G.P.R.A. ou d'une institution de la Révolution, pour les honorer à l'occasion d'un fait notable qu'ils auront accompli.

Organisation territoriale : les « Zones » sont érigées en wilayas. Le territoire national est divisé en six wilayas. La ville d'Alger et sa banlieue est érigée en Zone autonome et devient le siège (jusqu'en 1957) de la direction du F.L.N.

Le commandement : les branches militaires et politiques ont été unifiées sous un seul commandement. En vertu du principe de la collégialité, principe cardinal de direction, si le chef de wilaya représente l'autorité du F.L.N. à l'échelle de la wilaya, il ne peut ni nommer, ni rétrograder ses adjoints. Il ne peut que formuler des propositions, la décision relève de la direction politique du F.L.N.

La Wilaya : organe supérieur de l'A.L.N. Elle est divisée en manatiq (zones), chaque mintaqa est divisée en aksam (pluriel de « kism » ou secteur). La wilaya est placée sous l'autorité d'un Conseil (de wilaya).

Le Conseil (de wilaya) : le conseil de wilaya comprend un colonel et trois commandants (militaire ; politique ; renseignements et communications).

Le conseil de région ou mintaqa (un capitaine et trois lieutenants).

Le conseil de kism ou secteur (un adjudant et trois sergents-chefs).

Organisation administrative : à partir du Congrès de la Soummam, l'A.L.N. a renforcé sa base logistique et administrative en intégrant les spécialités suivantes : services de la Santé, des Equipements (approvisionnement en armes, en vivres et en vêtements), Renseignements, Communications, Finances, Matériel de guerre, Propagande, Justice et Enseignement, Coopération, Etat civil et Conseils populaires.

Les effectifs : les historiens ont toujours buté sur la difficulté d'avancer un chiffre qui corresponde à la réalité. Pour des raisons de propagande mais aussi à cause du double mouvement du reflux à la suite des « pertes nombreuses » et de flux du fait du « recrutement incessant », il serait aléatoire de donner un chiffre précis. Les estimations approximatives établies par des sources algériennes, notamment Mohamed Téguia, indiquent que l'A.L.N. s'est engagée dans la lutte armée le 1er novembre 1954 avec un millier d'hommes et qu'elle avait atteint son apogée en 1958 avec un maximum de 90.000 hommes (de 60 à 70.000 à l'intérieur et de 15 à 20.000 sur l'ensemble des frontières au-delà des barrages) avant de subir de sérieux revers lors des opérations meurtrières du Plan Challe durant les années 1959-1961 et de connaître une régression pouvant aller jusqu'à 50 % des effectifs, soit quelque 30 à 35.000 hommes à la fin de la guerre.

Armement : Les armes utilisées durant les premiers mois de l'insurrection n'étaient que des armes de chasse et des poignards et quelques unes de ces armes dataient de la Deuxième Guerre mondiale voire de la Première. L'armement a commencé à se développer et à se diversifier au fur et à mesure de l'évolution du combat. Ainsi les responsables de l'A.L.N. ont pu obtenir des armes plus performantes en les récupérant d'abord auprès de l'ennemi en organisant des embuscades ainsi qu'en les faisant acheminer clandestinement à travers les frontières : mitrailleuses, mortiers, bazooka, pistolets mitrailleurs automatiques, fusils semi-automatiques, fusil simple à recul et une variété de grenades, d'explosifs et de mines. Dans sa phase terminale, au cours des dernières années de la guerre, des canons de différents calibres, des canons anti-aériens et anti-blindés. Les moyens et les filières d'approvisionnement se diversifièrent selon les sources d'armement.

Armée des frontières : L'installation de l'A.L.N. à l'extérieur du pays est due initialement aux besoins d'approvisionner les maquis de l'intérieur. Des unités plus ou moins autonomes, rattachées ou non aux wilayas d'origine se constituent le long des

frontières et constituent des sortes de bases arrière qui acheminent vers l'intérieur près de 15.000 armes de guerre de 1956 à 1957. A cela, il faudra sans doute ajouter les armes récupérées sur l'ennemi et qui représentent 75 %, selon *El Moudjahid* de novembre 1957.

Le besoin en armes et la conduite de la guerre vont être à la source de la naissance des Bases de l'Est et de l'Ouest (1955-1956). Fortes de 150 à 200 hommes à la fin de 1955, elles comptent 1200 hommes en juillet 1956 dont 80 % sont implantées en Tunisie. L'accord de la Tunisie et de la France du 20 mars 1956 va limiter, pour un temps, les activités d'acheminement des armes vers les maquis. Les effectifs de la Base de l'Est vont doubler avec l'afflux des réfugiés : 1600 éléments organisés déjà en 3 ou 4 bataillons disposant d'une trentaine de FM et plus d'un millier d'armes de guerre. Au Maroc, les dirigeants du F.L.N. et ceux de la Wilaya V s'installent au Nador, organisent avec plus ou moins de bonheur l'acheminement d'armes achetées et mettent sur pied des hôpitaux et des centres de repos, des écoles de formation et plus tard des ateliers clandestins de fabrication d'armes. Boussouf dont le PC reste à Oujda ravitaille les wilayas IV, V et VI, organise les transmissions et le renseignement.

Les dirigeants de la Révolution, contraints de sortir du territoire national, dès juin 1957, vont s'efforcer d'organiser ces unités extérieures et de les engager dans des combats souvent meurtriers contre les barrages Challe et Morice installés par l'armée française. La création, en avril 1958, de deux comités d'organisation militaires (C.O.M.), l'un à l'Est confié à Saïd Mohammedi dit colonel Nacer (adjoints : Amouri et Benaouda), l'autre à l'Ouest confié à Houari Boumediene (adjoint : colonel Saddek). La construction des barrages dont le danger – et la terrible efficacité – ont été sous estimés par le commandement entraîne des batailles frontalières particulièrement meurtrières. Cela entraîne des conflits et des crises internes ainsi que des rapports très tendus avec les gouvernements tunisien et marocain. En janvier 1960, un commandement militaire unifié (Etat-major Général) est confié à Houari Boumediene qui forge alors une armée régulière, bien entraînée et bien équipée. Les lignes Challe et Morice ne sont plus attaquées frontalement mais harcelées constamment, l'objectif étant de fixer le maximum des forces françaises sur les frontières afin de permettre à la résistance intérieure de mieux s'organiser. Composée de 23.000 hommes dont 8000 au Maroc et 15.000 en Tunisie, l'A.L.N de l'extérieur, politisée, va devenir un instrument de conquête de pouvoir.

Dissolution : le 10 novembre 1962, les maquisards de l'A.L.N. des Aurès furent intégrés à l'A.N.P. Et là, individuellement, ils ont droit à l'option : soit demeurer sous les drapeaux, soit d'être démobilisés. Cette même année, l'armée a été restructurée en Régions militaires (RM). Ce qui eut pour conséquence de consacrer définitivement la dissolution de la glorieuse A.L.N. ainsi que les wilayas historiques et la naissance de l'Armée Nationale Populaire.

Sources : Teguia (Mohamed).– L'Algérie en guerre, OPU, Alger, 1988, pp. 310-320 ; Harbi (Mohamed).– F.L.N., mirage et réalité, ed. *Jeune Afrique*, Paris, 1985.

Corrélats : Etat-major Général, Front de Libération Nationale ; Gouvernement provisoire de la République algérienne, Wilayas (I, II, II, IV, V et VI), Zone autonome d'Alger.

ARMEE FRANCAISE ENGAGEE EN ALGERIE (L')

L'engagement militaire de la France durant la guerre de libération fut massif et total. Tout ce qui restait de l'armée coloniale fut ramené en Algérie. Si jusqu'à l'été 1955,

les opérations militaires sont relativement réduites et mobilisent des effectifs peu nombreux, pour une part composés des forces stationnées au Maghreb et pour une autre part de renforts acheminés de métropole, il en va autrement à partir de l'insurrection du Constantinois du mois d'août 1955 qui marque un tournant. 60.000 réservistes sont rappelés le 24, 180.000 jeunes libérables sont maintenus sous les drapeaux et l'état d'urgence est décrété le 30. Le cabinet Edgar Faure croit pouvoir maîtriser la situation grâce au dispositif en place. Une année après, c'est le rappel des disponibles, à partir d'avril 1956, puis l'envoi du contingent au mois de juillet et enfin l'allongement de la durée du service militaire. Pas plus que les opérations de pacification, la « Bataille d'Alger » affaiblit certes le F.L.N. mais ne le détruit pas. Pas plus d'ailleurs que le Plan Challe (1959) et les barrages électrifiés n'arriveront à isoler entièrement les maquis et à les réduire. Comme en témoigne l'évolution constante des effectifs de l'armée de terre en Algérie (au 1[er] janvier de l'année considérée) :
1954 : 55.000 – **1955** : 82.000 – **1956** : 180.000 – **1957** : 355.000 – **1958** : 396.000 – **1959** : 405.000 – **1960** : 396.000 – **1961** : 395.000 – **1962** : 340.000.
A ces effectifs, il faudrait ajouter les personnels de l'armée de l'Air, de la marine et de la gendarmerie, soit 56.000 hommes à la fin de 1959. Ce qui donne le chiffre, hors supplétifs, de 464.000 hommes en 1959 (Voir Daniel Lefeuvre.– *Le coût de la guerre d'Algérie*, In *La Tribune*, du 21 décembre 2000). Selon *La Nouvelle Critique* (de janvier 1961) et qui estime les forces militaires françaises engagées en Algérie entre 735.000 et 805.000 hommes, il s'agit de la « plus formidable armada jamais vue en opération sur un territoire colonial ». Ces troupes sont encadrées par un nombre considérable d'officiers : 60 généraux, 600 à 700 colonels et lieutenants-colonels, 1300 à 1500 commandants (*La Nouvelle Critique* de juin 1959). Face à cette armée d'officiers, dans le meilleur des cas, il n'y avait que six colonels de l'A.L.N. dirigeant les six wilayas et à peine 18 commandants, tous formés sur le tas.

L'armement : Si l'armée française disposait d'un armement désuet en Indochine, en Algérie, elle sera dotée des armes modernes et puisera dans les stocks de l'O.T.A.N. de la Seconde Guerre mondiale. Entre toutes les armes, l'hélicoptère sera l'arme antiguérilla par excellence. Raoul Salan, dans ses Mémoires (pp.212-213) relève que « l'armée de l'air est plus à l'aise qu'en Indochine, mais son matériel demeure en majorité américain. Elle dispose de trois groupes importants d'hélicoptères qui rendent des services précieux, et dont l'un d'eux, celui de Aïn Arnat (Sétif), appartient en propre à l'armée de terre ». La flotte aérienne est impressionnante : plus de 1600 avions (800 spéciaux et 600 légers) seront affectés à la X[e] région militaire, soit plus de la moitié de la flottille aérienne française totale, ainsi que de 250 hélicoptères. Le matériel fourni par l'O.T.A.N. est largement utilisé. Les équipements et les armements sont surtout américains durant les premières années de la guerre. A Tafraoui ou Téléghma, des bases aéronavales sont réservées aux flottilles d'assaut équipées d'appareils de type Neptune, Pirateer ou Corsair qui sont engagées dans les théâtres opérationnels dans le Constantinois, l'Ouarsenis ou le Sud Oranais. Parmi les bases les importantes, on peut citer Oran-La Senia, qui couvre la frontière algéro-marocaine et qui est équipée d'avions de chasse, de bombardiers et d'hélicoptères ; Bône-Les Salines chargée de la surveillance de la frontière algéro-tunisienne et spécialisée dans l'interception avec avions de chasse et bombardiers ; Alger-Maison Blanche, Blida et Boufarik, Hassi Messaoud et Ouargla, pour le transport des troupes. La marine

joua également dans les opérations d'arraisonnement et dans les opérations terrestres sur les côtes ou en bombardant à l'artillerie de gros calibres les zones libérées par l'A.L.N. Les ports d'Alger, d'Oran, de Bône, de Béjaïa, de Skikda et de Mers el Kébir ont joué un rôle important dans une guerre qui se déroule sur tous les fronts.

Comparant l'engagement de l'armée française en Algérie et en Indochine, les Américains Joseph A. Field et Thomas C. Udnut (*L'Algérie, de Gaulle et l'armée*, éditions Athaud, 1975, pp. 34-35) relèvent que « bien que dans les deux cas le niveau des efectifs se fût élevé à 500.000, en Indochine, 170.000 seulement étaient des soldats français, le reste étant originaire d'Afrique du Nord ou d'A.O.P. ou constitué de légionnaires. En face d'elle, en Indochine, la France avait 350.000 hommes de troupes régulières ; en Algérie, l'A.L.N. ne dépassa jamais le chiffre de 35.000 hommes en armes ». Il faudrait sans doute ajouter que cet engagement n'était pas que physique mais aussi politique et idéologique. L'importance que les chefs militaires attachaient à la conservation de l'Algérie à la France ne saurait être sous estimée. Son engagement y est tellement fort qu'à une époque où elle comptait 1.100.000 hommes sous les drapeaux, il n'en restait en service actif en France métropolitaine que 50.000 à 60.000 en plus des 100.000 appartenant aux forces de police et 60.000 en Allemagne. L'armée qui assumait dès janvier 1957, la totalité des pouvoirs civils et militaires s'imposait comme le pouvoir le plus important comme en témoigne le détournement de l'avion transportant les dirigeants du F.L.N. en octobre 1956 ou la destruction de la ville de Sakiet Sidi Youcef en février 1957. Dans un cas comme dans l'autre, trop faible pour discipliner l'armée, le gouvernement de Paris ne réagit pas. C'est que désormais le centre du pouvoir politique en France se situait de fait non pas à Paris mais à Alger. Le mouvement qui allait être à la base de la chute de la Quatrième république prenait ses sources en Algérie. L'avènement de de Gaulle, à l'issue de la manœuvre réussie du 13 mai 1958, était la conséquence des démonstrations à Oran, Constantine, en Corse et finalement en France. Il allait marquer le début de trois années qui virent une remontée dramatique de l'armée comme force politique. Parce que grandie loin de la France, l'armée ne parvenait absolument pas à s'identifier avec le gouvernement qu'elle était censée servir. Se sentant plus proche du million d'Européens qui vivent en Algérie, elle avait cru un moment qu'elle allait trouver en de Gaulle l'homme qui symboliserait son unité mais dès que celui-ci avait tenté de contrarier ses aspirations de garder « l'Algérie française », elle s'est opposée à lui à plusieurs reprises, en 1960 et en 1961, avec l'insurrection des « Barricades » et le putsch des généraux avant de capituler. Après l'échec de ces tentatives, la défaite politique et militaire qu'a constituée l'indépendance algérienne et la disparition des officiers qui refusaient d'admettre le contrôle du pouvoir civil sur le militaire, l'armée française dans sa version coloniale aura vécue. L'armée qui en sortit de l'Algérie est une autre armée, une armée formée de techniciens et entraînée pour les vicissitudes de la guerre nucléaire.

ARMEE NATIONALE DU PEUPLE ALGERIEN (A.N.P.A.)

Forte de 3000 à 4000 hommes, des sources proches de Bellounis donnent 8000 hommes, l'A.N.P.A. constitue le principal contre maquis messaliste implanté dans la région de Djelfa et dirigé par le « général » Bellounis. Jouissant de l'aide matérielle de l'armée française – de l'ordre de 70 millions de francs mensuellement,

selon *Le Monde* (du 6 mai 1958), l'A.N.P.A. verse dans la collaboration avant de connaître l'effritement. Abandonné progressivement par ses hommes – Si Haouès, Si Latrèch et Si Amor Driss entre autres-, Bellounis cesse d'être utile pour l'armée française qui décide de l'exécuter en 1958. Voir AFFAIRE BELLOUNIS et BELLOUNIS.

ARNAUD Georges

Auteur du célèbre roman « Le salaire de la peur » porté à l'écran. En 1960, journaliste à *Paris-Presse,* il a couvert la conférence donnée par Francis Jeanson, le responsable du réseau de soutien du F.L.N. en France. Le lendemain de la parution de l'article, le journal est saisi et l'auteur arrêté et inculpé de non-dénonciation et traduit devant un tribunal militaire. Son procès s'ouvre le 1[er] juin 1960. Le journaliste est condamné à deux ans d'emprisonnement avec sursis.

AROUA Ahmed (1926-1992)

Poète, écrivain, islamologue.

Né à M'Doukal (Batna), il adhère très tôt aux Jeunesses du P.P.A. En 1946, il se rend en France au lycée d'Orléans avant de s'inscrire à la Faculté de Médecine de Montpellier et participe à la vie de l'Association des Etudiants Musulmans. Il termine ses études par un stage d'internat à l'Hôpital Civil de Blida où il commence également à écrire son roman « Quand le soleil se lèvera ». En décembre 1955, il soutient sa thèse de médecine. Rentré à Alger, il ouvre un cabinet médical, et ne tarde pas à s'intégrer au Collectif des Médecins de l'Organisation Politique du F.L.N. Il est arrêté en février 1957 ; c'est dans les différents camps et surtout à Bossuet qu'il écrit de nombreux poèmes en arabe et en français parmi lesquels des chants nationaux. En mai 1971, il s'intègre au secteur de la Santé publique. Homme ouvert au dialogue, il avait réussi à donner une autre impulsion à l'Université Islamique « Emir Abdelkader » de Constantine dont il était recteur, dernier poste qu'il a occupé.

'ASSES (Les)

Ou sentinelles, ex-territoriaux, au nombre de 2000, recrutés par l'armée française.

ASSIMILATION

Terme qui cache la ségrégation. Si la thèse assimilationniste régnait partout depuis le début du XX[ème] siècle avec l'émergence du Mouvement Jeune Algérien qui revendiquait l'égalité, relayé dans les années 20 par la Fédération des Elus, en réalité l'assimilation ne concernait qu'une très faible élite. Alors que la ségrégation régnait dans les faits : dans la topologie urbaine, dans les fréquentations, dans la scolarisation, dans l'emploi, sans compter les mesures ou propos vexatoires. Le discours officiel prônait l'assimilation et la réalité indiquait le contraire. Il a fallu la guerre de libération pour que les décantations se fassent de manière radicale chez l'élite. C'est sans doute Mouloud Feraoun qui exprime le mieux cette évolution du conflit entre l'Algérien (normalien) idéaliste et l'Algérien réaliste, qui se règle dans le divorce. A la page 287 de son Journal, Féraoun note : « Non : l'assimilation, fût-elle sincèrement désirée, n'est pas viable ! Les cartes dans ce jeu sont truquées. Tous ceux que j'ai rencontrés savaient que je n'étais ni Français, ni intégrable ». Corrélats : Ferhat ABBAS ; U.D.M.A.

ASSOCIATION DES OULEMA MUSULMANS D'ALGERIE (A.O.M.A.) [1931-1956]

Fondée le 5 mai 1931, l'Association des Ouléma Musulmans d'Algérie avait à l'origine des préoccupations plutôt religieuses que politiques. Elle se rattache au mouvement réformiste en gestation depuis la fin du XIX[ème] siècle dans l'Orient

arabo-musulman sous l'influence des cheikhs *Djamal Eddine El Afghani* et *Mohamed Abdou.* Le passage de ce dernier en Algérie vers 1903 a permis de nouer des relations avec les tenants du réformisme de l'Islam en Algérie. Par conséquent, au départ, le but des réformistes algériens était de se rattacher au mouvement réformiste panarabe. Ceci visait à replacer l'Algérie, isolée, dans un contexte plus large en la rattachant à l'ensemble arabo-musulman. Ils participèrent à cet effet aux différents congrès arabo-musulmans, notamment le Premier congrès de Jérusalem en décembre 1931. Groupés autour du cheikh Ben Badis, ces Ouléma étaient de culture arabe et islamique et se recrutaient dans le milieu des enseignants ayant accompli des études dans les pays arabes. Le noyau initial : Ben Badis, Tayeb El Oqbi et Bachir El Ibrahimi allait augmenter son audience grâce à la publication de divers journaux ou revues doctrinales. *Ech-Chihab* (Le météore) fondé dès 1924 par Ben Badis développait déjà les lignes directrices de la future Association : appartenance de l'Algérie au monde arabo-musulman, renaissance d'une nation arabe rénovée, combat contre le culte des Saints et purification de l'Islam de tous ses éléments obscurantistes. Lorsque l'Association fut fondée, ces thèmes furent maintenus mais adaptés à la situation spécifique que vivait l'Algérie. Le programme élaboré insiste sur la nécessaire et primordiale reconnaissance de l'identité et de la personnalité algériennes, seuls moyens d'affirmation contre l'asservissement colonial. Ceci devait se réaliser par la création d'écoles libres dans lesquelles on dispensait l'enseignement de l'arabe et des sciences exactes. Elles furent aussi des écoles de patriotisme où l'on insufflait l'idéal national et la grandeur de la nation algérienne. Le corollaire de cette identité affirmée est dès lors clair. Les Oulémas sont farouchement hostiles à la naturalisation réclamée par *les Jeunes Algériens* au départ et *la Fédération des élus indigènes* par la suite. Dès lors, le religieux et le culturel débouchent nécessairement sur le politique. Les *Ouléma* sont obligés de prendre position sur des thèmes défendus par leurs concitoyens. La démarcation est nette. Ils prirent position dès 1936 contre Ferhat Abbas qui plaidait la cause de l'assimilation auprès des autorités françaises : *« Nous les ûlamâ, parlant au nom de la majorité des indigènes, disons à ceux qui se prétendent Français : Vous ne nous représentez pas ! ... le peuple musulman d'Algérie a son histoire, son unité religieuse, sa langue, sa culture, ses traditions... Cette population musulmane n'est pas de la France, elle ne peut pas être de la France, elle ne veut pas être de la France ».* L'audience des thèses des Ouléma s'accroît de plus en plus auprès du peuple et l'engagement de l'Association sur le terrain politique est devenu définitif. La réplique des autorités françaises face à cette percée ne tardera pas. Elles interdiront aux imams (prédicateurs) non rémunérés de prêcher. Ceci exclut la quasi-totalité des imams Ouléma. Mais ces mesures, loin d'amoindrir l'audience de l'Association des Ouléma, n'ont fait que l'accroître et faire venir à elle de nouveaux sympathisants. Même ses adversaires d'hier, déçus par l'attitude négative des autorités françaises, finirent par chercher des solutions dans la même direction qu'elle. Les modérés déçus se trouvaient donc devant deux possibilités : suivre son exemple ou la rejoindre. Mais ils ont préféré d'abord tenter une action commune. La discussion entre les tendances allait s'amorcer au cours du premier Congrès musulman du 7 juin 1936 avec la participation des communistes. Chacun semble rester sur ses positions, mais la Charte politique rédigée par la Commission paritaire reflète plus un compromis que des divergences. En effet,

on y trouve l'addition des revendications des *Jeunes Algériens,* celles *des Oulémas* et de la *Fédération des élus.* Cette synthèse concilie néanmoins certains points de divergences. Il n'est plus question de naturalisation, mais de citoyenneté française. La Charte réclame en outre la séparation du culte et de l'Etat, la liberté d'enseignement de l'arabe et d'expression de la presse arabe, suffrage universel et collège électoral unique, arrêt des expropriations et égalité de traitement avec les Européens, rattachement de l'Algérie à la France. Une délégation fut désignée pour remettre cette plate-forme à Léon Blum auquel elle a parue inacceptable mais qui, en revanche, remit à jour l'idée d'adoption du *projet Violette.* De retour à Alger, la délégation n'avait pour promesse que l'attribution de la citoyenneté française à une catégorie limitée d'Algériens. L'envoi d'une deuxième délégation n'apporta pas de meilleurs résultats et le *deuxième Congrès musulman* non plus. Les leaders des mouvements en tirèrent la leçon. Le Congrès est mort mais il aura eu le mérite d'avoir participé à l'élargissement du sentiment national qui s'exprimera, dans une première phase, amèrement, par la voie des urnes avant qu'on lui impose le choix des armes, le 1er novembre 1954. L'Association des Ouléma Algériens prudente et réservée au départ, lance en janvier 1955 un appel à un *Rassemblement* populaire algérien groupant *« toutes les organisations nationales et les personnalités indépendantes connues pour leur sympathie à la cause algérienne ».* En juillet 1955, les ouléma souhaitent la suppression du deuxième collège, la libération des détenus n'ayant pas participé à la préparation de l'insurrection et des élections libres. Leur attitude ne changea qu'à la fin de l'année 1955 et leur président par intérim, Cheikh Larbi Tebessi, multipliera alors les contacts avec le F.L.N. Et le 7 janvier 1956, désespérant de trouver un écho en France, pressés par les événements et l'impatience de leurs jeunes cadres (Guettal Louardi, les futurs colonels Chaâbani, Mohamed Salah Yahiaoui, Hachemi Hadjerès, les commandants Brahim Mezhoudi, Amar Mellah, etc.), les ouléma publient un manifeste où ils conviennent *« qu'il n'est pas possible de résoudre de façon définitive et pacifique l'affaire algérienne autrement qu'en reconnaissant solennellement et sans détour la libre existence de la nation algérienne, ainsi que sa personnalité spécifique, son gouvernement national, son assemblée législative souveraine et ceci dans le respect des intérêts de tous et la conservation des droits de chacun ».* A l'indépendance, le triomphe du « parti unique » empêche la reconstitution de l'Association.

ATH-AZOUANE

Village martyr situé dans la commune de Bouzeguene (à 70 Km env. à l'Est de Tizi-Ouzou). Le 28 août 1957, une foudroyante embuscade tendue par l'A.L.N. à un convoi militaire s'achève par la mort de 11 soldats et un caporal fait prisonnier. En représailles, l'armée coloniale se livra à des bombardements intensifs des villages environnants dont le village d'Ait Ferache et celui d'Ath-Azouane. Ce dernier évacué de force puis brûlé compte une douzaine de martyrs dont une femme.

« ATHOS » (L'opération)

L'une des opérations de ravitaillement du maquis en armes qui se solda par un échec. « L'Athos » est le nom du bateau qui devait débarquer au Nador un lot d'armements et d'équipements d'une valeur de 100.000 dollars acheté par le F.L.N. au nom de l'Egypte à la « Fabrica Nazionale di Arme », un consortium italien spécialisé dans la fabrication du matériel militaire et qui fut

arraisonné par les Français le 11 octobre 1956[1]. Ce lot de soixante dix tonnes comprenait 72 mortiers, 40 mitrailleurs, 74 fusils automatiques, 240 mitraillettes, 2300 fusils, 2000 obus de mortiers et 600.000 cartouches. L'importance d'une telle cargaison ne pourrait être estimée à sa juste valeur que si l'on sait que l'A.L.N. ne disposait alors que de 20 mortiers et 10 mitrailleuses dans tout le pays. « Toutes les précautions avaient été prises pour assurer le succès de l'opération mais en vain car le chef de poste radio du navire s'avéra un aventurier vénal. Lors de la traversée de la Méditerranée, Cocavessis se brancha sur une fréquence française prétextant des difficultés à bord, il demanda des secours. Le contact établi, il sollicita un entretien par radio, pour raison de la plus haute importance avec les autorités d'Alger. Par un message rapide transmis en morse, le traître se mit au service des Français », rapporte Abdelkrim Hassani dans son livre « Guérilla sans visage » (p.39). Il ajouta : « La saisie de l'Athos avait remis en cause l'opération consistant en l'ouverture d'un large front à l'Ouest du pays qui, s'il avait vu le jour, aurait vraisemblablement changé le cours des événements ». L'opérateur radio Nicholas Cocavessis après le simulacre de sa capture par les Français et sa libération sera traqué par le F.L.N. en Allemagne, en France, en Italie et dans les pays arabes et il ne dut son salut qu'à son engagement comme mercenaire en Afrique du Sud. L'une des leçons de l'échec de cette opération tirée par les dirigeants de la wilaya V, à leur tête Abdelhafidh Boussouf, était d'installer à Oujda le commandement de la wilaya et de développer ses filières propres d'approvisionnement en armes, toutefois, les services français du contre-espionnage ont déployé un remarquable effort pour asphyxier les maquis et de nombreuses opérations d'approvisionnement ont été démontées : le « Slovenija » le 8 janvier 1958, le « Lidice » le 7 avril 1959.

Note

1. Mahfoud Kaddache avance la date du 16 octobre pour le même fait. (« Et l'Algérie se libéra », p. 79).

ATOMIQUES (EXPLOSIONS)

Voir NUCLEAIRES.

AUDIN (Affaire)

Du nom de Maurice Audin, assistant de mathématiques à la faculté d'Alger et membre du Parti communiste algérien, suspecté d'aider le F.L.N., il avait été arrêté le 11 juin 1957 pendant la « bataille d'Alger » par les parachutistes. Dix jours plus tard, on avait perdu sa trace, les autorités coloniales avaient invoqué « une évasion ». Plus de quarante ans plus tard, le témoignage d'Yves Cuomo paru dans « *La République des Pyrénées* » du 11 mai 2001 fait rebondir l'affaire. Yves Cuomo, sergent à l'époque des faits, mis en cause par le général Paul Aussaresses, révèle que le prisonnier qui s'est enfui de la jeep qu'il conduisait le 21 juin 1957 était cagoulé et qu'il pourrait ne pas s'agir de Maurice Audin, la version officielle de l'« évasion » de celui-ci pouvant avoir été montée de toutes pièces pour « camoufler » une exécution sommaire ou la mort d'Audin sous la torture. « Paul Aussaresses tient à couvrir quelqu'un (...) C'est vrai que j'ai été mouillé dans cette affaire, mais sans rien savoir », explique Cuomo qui ajoute que « dans la nuit du 11 au 12 juin 1957, des hommes du 1er régiment de chasseurs parachutistes arrêtent à son domicile Maurice Audin, assistant à la faculté des Sciences d'Alger, membre du PC algérien. Ni sa femme, ni leurs enfants ne le reverront, ni mort, ni vivant. Le 1er juillet, Josette Audin est informée par le commandement militaire de la région d'Alger que son mari s'est évadé (avait « bondi » hors du véhicule dans lequel il avait pris place avec deux sergents, Yves Cuomo et Pierre

Missiri) et avait disparu, après que Pierre Misiri eut tiré plusieurs rafales de pistolet-mitrailleur dans sa direction. Pour l'armée, l'affaire était classée. Une enquête minutieuse aboutissant en 1958 à la parution du livre de Pierre Vidal-Naquet « L'Affaire Audin », contestera rapidement la version officielle, mais celle-ci restera inchangée pendant 44 ans, malgré plusieurs enquêtes et instructions judiciaires, dont aucune n'aboutira. Jusqu'à aujourd'hui, on se demande encore si Maurice Audin est mort sous la torture à laquelle il a été soumis à El Biar ou assassiné (étranglé comme Larbi Ben M'Hidi) par un lieutenant Charbonnier exaspéré par son mutisme. L'ancien Secrétaire général de la police de la préfecture d'Alger, Paul Teitgen, penchait pour cette deuxième hypothèse, mais les pouvoirs politiques et judiciaires ont toujours « couvert » l'armée, y compris dans le « montage » d'une « évasion ». (Voir *Le Monde* du 15 mai 2001 et AP du 16 mai 2001.)

AUSSARESSES Paul (né en 1918)

Criminel et tortionnaire français.

Né en novembre 1918, plus connu sous le pseudonyme de Commandant O, il a été l'un des personnages-clés de la « bataille d'Alger » en 1957. Entré en novembre 1942 dans les services spéciaux, il fut membre du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (S.D.E.C.E.). Chef de bataillon parachutiste, il participe à la guerre d'Indochine. En 1955, il est envoyé à Skikda (ex-Philippeville) où il révéla ses qualités de tortionnaire et de tueur sous le pseudonyme de Commandant O. En janvier 1957, il est appelé aux côtés du général Massu, chargé par le gouvernement de mener la répression dans la Casbah et de réduire la résistance du F.L.N. à Alger. Dans ses mémoires parus en mai 2001 chez Plon, le général Paul Aussaresses, commandant à l'époque des faits, avoue avoir assassiné, entre autres, Larbi Ben M'hidi et Ahmed Boumendjel. « Services spéciaux Algérie 1955-1957 » est un témoignage de premier plan sur l'usage généralisé de la torture et la pratique systématique des exécutions sommaires par l'armée française contre les Algériens durant la guerre de libération nationale. Avec un rare cynisme, ce criminel avoue ses crimes sans éprouver le besoin de se repentir.

AZIZA

Roman de Djamila Debêche paru en 1955 (Impr. Imbert, Alger, 182 p.). L'héroïne est une femme émancipée qui travaille dans une agence de presse, tombe amoureuse de Kamel, un ami d'enfance et avocat de renom, l'épouse et accepte de vivre au douar, au sein de la famille de son mari. Toutefois, lorsque celui-ci reprend son travail à Alger, elle revient elle aussi mais pour divorcer et reprendre son ancien mode de vie. En arrière fond, une Algérie secouée par les prémisses annonçant la guerre de libération et la « modernité ».

AZZEDINE Commandant (né en 1934).

Membre du C.N.R.A. (1959-1962), responsable de la Zone Autonome d'Alger (Z.A.A.)

Le commandant Azzedine, nom de guerre de Rabah Zerari, est né le 8 août 1934 à Béjaia. Orphelin à trois ans, pris en charge par son frère aîné, il s'installe à Annaba avant la Seconde Guerre mondiale. Il fréquente l'école française – mais pas pour longtemps à cause d'un directeur raciste et anti-musulman – puis suit des cours du taleb cheikh Belkacem. En 1951, il quitte Annaba pour Alger où il réussit, après avoir exercé une foule de petits métiers, à obtenir une place chez Caterpillar à El Harrach comme soudeur à l'arc et à l'autogène, tout en appartenant au club de football, l'U.S.M.M.C. Rejoint le maquis en mars

1955 en wilaya IV. Arrêté le 4 juillet 1956, il s'évade. Responsable du légendaire commando Ali Khodja en 1957-1958. Commandant militaire de la wilaya IV. Dans la terrible histoire des purges et des bouleversements de la wilaya IV, les services de renseignements français subirent un notable revers qui leur fut infligé par le major Azzedine l'ancien chaudronnier et adjoint du colonel Si M'hamed. Le 7 novembre 1958, Massu avait organisé dans la région de Palestro une vaste battue au cours de laquelle Azzeddine avait été capturé. Au cours de son interrogatoire, il déclarait d'une façon convaincante qu'il était en désaccord avec le G.P.R.A. dans la conduite de la guerre et estimait que la paix avec de Gaulle qui venait de prendre le pouvoir était nécessaire. Azzedine offrait de négocier la capitulation avec les leaders de la wilaya IV. Il fit même plusieurs voyages sur parole dans le maquis à cet effet. En même temps, il fournissait aux français une masse de faux renseignements et tirait profit d'un cessez-le-feu local pour distribuer une livraison d'armes dans toute la wilaya. Un jour de décembre, il disparaissait tranquillement dans les montagnes au-delà de Blida. On ne devait le revoir que lorsqu'il réapparut comme le commandant du F.L.N. qui devait négocier le retour des moudjahidine à Alger aux derniers jours de la guerre. Cet épisode fut une humiliation que les Français eurent de la peine à avaler si bien que un an et demi plus tard, lorsque le commandant de la wilaya IV, Si Salah, faisait une loyale offre de paix, elle fut rejetée par de Gaulle devenu méfiant après l'échec de l'affaire Azzedine. Très lié à Frantz Fanon, membre du C.N.R.A. (1959-1962) et de l'Etat-major de la Zone Autonome d'Alger de février à juillet 1962. Après l'indépendance, il se retire de la vie politique et se consacre aux affaires. Refait surface en 1997 comme membre du Conseil de la Nation d'où il démissionne pour animer le C.C.D.R.

Œuvres : *On nous appelait fellaghas,* récit-témoignage, Paris, Stock, 1976 ; *Et Alger ne brûla pas,* récit, Paris, Stock, 1980 (réédité en 1997 à Alger). Coscénariste du film algéro-français *C'était la guerre (1993).*

B

BABA FEKRANE

Contes d'Algérie.

Il s'agit de quatre contes de Mohamed Dib (Ed. de la Farandole, Paris, 1959), probablement repris de la littérature orale dont « Baba Fekrane (Tortue) et son épouse Ima Guergour » (Grenouille) et « Le chacal et le hérisson ».

BAB BEKOUCHE (La bataille de)

L'une des grandes bataille que mena l'A.L.N. dans l'Ouarsenis. Elle eut lieu les 30 et 31 mai 1958 à Lardjem (Tissemsilt). Au cours de cette bataille conduite par Si Amar Abderrahmane Karzazi, de son nom de guerre Si Tareq, de la région « 5 » à la tête de 360 éléments appartenant à la « katiba Karimia », l'ennemi enregistra au moins 600 morts dans ses rangs dont 30 officiers. Si Mohamed Djilali Bounaâma et Si Hassen (Youcef Khatib), les futurs comandants de la Wilaya IV ont participé à cette célèbre bataille.

BADJI Mohamed El (1933-2003)

Originaire des Hauts plateaux de l'Est, d'El Eulma, il naquit à Belouizdad (Alger). Il écrit et compose des chansons que d'autres diront : Amar Ezzahi, Aziouz Raïs, Redha Doumaz et des dizaines d'autres. Son emprisonnement à Serkadji, durant la guerre de libération, l'a profondément marqué comme en témoigne sa chanson « *Maqnine Ezzine* » (Mon beau oiseau). Ayant une voix rocailleuse et profonde, son chant reste une quête permanente d'échapper à la douleur. Son attachement à la musique remonte à 1947. Il chante à l'occasion des fêtes populaires dans différents orchestres. Arrêté pendant la Grève des Huit jours, en 1957, il est torturé, jugé et condamné à mort. Son exécution n'aura pas lieu. Dans sa cellule, il fabrique une « guitare » de fortune d'où sortira la musique forte et triste de Maqnine Ezzine. D'autres compositions naîtront dont le célèbre « *Bahr Ettofane* » (Le Déluge).

BADJI Mokhtar (1919-1954)

Membre du C.R.U.A. (1954) et dirigeant de la guerre de libération.

Issu d'une famille modeste dont le père était fonctionnaire (Bach-Adel) au tribunal de Annaba puis à Souk-Ahras, il est né le 17 avril 1919 à Annaba, ville qu'il quitta avant l'âge de la scolarité pour s'installer à

Souk-Ahras. Après avoir étudié à l'école des «indigènes » et obtenu en 1934 le certificat d'études, il entra en 1936 au lycée de la ville de Souk-Ahras qui porte actuellement le nom d' «Ibn Khaldoun» qu'il a quitté aussitôt : découragé et révolté par le racisme et mépris affichés par les colons envers les Algériens. Tout en adhérant à une structure sportive qui n'était en fait qu'une organisation paramilitaire qui dispensait des entraînements dans différentes disciplines, il poursuivit ses études par correspondance jusqu'à ce qu'il fut appelé pour le service militaire. Il en échappa en ayant recours à la grève de la faim en jeûnant plusieurs jours durant. Au début des années quarante, il adhéra au mouvement des Scouts Musulmans Algériens (S.M.A.) dont il fut le responsable d'une section pendant sept années consécutives. Après avoir activé au P.P.A. dès 1943 et au Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (M.T.L.D.), il devint membre de l'O.S. (Organisation Secrète). Arrêté le 27 avril 1950, condamné à cinq années de prison, Badji Mokhtar fut cependant libéré trois années plus tard de la maison d'arrêt de Chlef le 2 avril 1953. Dès sa libération et de retour à Souk-Ahras, il mena inlassablement des actions de sensibilisation et de préparation militaire au niveau des régions qui étaient sous son commandement telles El Ouenza, Oued-Kibrit, M'Daourouch, Annaba, M'Nancha, Aïn-Tahmamin et Bouchegouf. Au déclenchement du 1er novembre 1954, Badji Mokhtar qui fut présent à la réunion des responsables de l'O.S. dissoute consacrée à la constitution du Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action (C.R.U.A.), a participé à plusieurs opérations de sabotage à travers des régions frontalières algéro-tunisiennes menées sous le commandement de Didouche Mourad. Selon le témoignage d'un moudjahid et militant au sein du mouvement national : Badji Mokhtar avait vendu une partie de son héritage pour l'achat de munitions. Après la réunion, il retourna, selon la même source, à Souk-Ahras où il a poursuivi ces entraînements et la collecte des armes appartenant aux citoyens. Le 30 octobre, il fut arrêté mais parvint à se libérer des mains de l'ennemi alors qu'il se rendait à Annaba pour acquérir des cartes des différents chemins de fer. Ce jour là, il rata son rendez-vous avec Didouche Mourad qui distribua lui-même la déclaration du 1er novembre. Le 2 novembre 1954, il participa à la destruction du pont de Aïn-Senour à proximité de Souk-Ahras, au sabotage des mines de Nadhur à Guelma et au déraillement d'un train reliant l'Algérie à la Tunisie. Dès son retour au maquis, sur les monts de Beni-Salah, dans la wilaya de Guelma, et à la suite d'une opération de ratissage des militaires français dans la commune de Meujez-Essafa, où se trouve la ferme « Dalli Ben Chouaf », le combattant Badji Mokhtar est tombé au champ d'honneur le 19 novembre 1954 avec ses compagnons d'armes Mohamed Trabelssi, Mohamed Benani et Messaoud Antar.

BAGHDADI (Si)

Commandant de l'A.L.N.
Voir SI BAGHDADI.

BARRAT Robert (1919-1976)

Journaliste catholique de gauche, ami de François Mauriac. A milité en compagnie de sa femme Denise (1923-1996)pour l'indépendance du Maroc et de l'Algérie. Parmi ses œuvres, *Les Maquis de la liberté*, (éditions *Témoignage Chrétien,* Entreprise algérienne de presse, Paris-Alger, 1988).

BARRICADES (Le procès des)

Lors de son ouverture, le 3 novembre 1960, cinq accusés seulement, sur dix-neuf, étaient incarcérés. Ces cinq détenus, Jean-Maurice Demarquet, Pierre Lagaillarde,

Jean-Claude Pérez, Marcel Ronda et Jean-Jacques Susini, ont profité de leur mise en liberté provisoire, après deux semaines de débats, pour s'enfuir en Espagne. Dans ces conditions, leur condamnation à des peines égales ou inférieures à dix ans de réclusion criminelle est apparue comme un verdict de clémence voire de laxisme. L'une des révélations de ce procès, c'est la complicité d'une partie de l'armée française avec les ultras Algérois.

Deux dossiers furent en fait ouverts sur la manifestation des ultras du 24 janvier 1960 à Alger qui a dégénéré en tuerie et connue sous le nom de « l'affaire des barricades », l'un à Paris pour complot –en raison d'une ordonnance qui transférait ce genre d'affaire à la justice militaire– l'autre à Alger, pour assassinats. Grâce à l'intervention de de Gaulle qui a refusé d'admettre qu'on puisse mettre en cause des cadres de l'armée française autres que le colonel Gardes chargé de l'Action psychologique, les chefs militaires n'ont pas été inculpés, par leur passivité dès le début de la manifestation. Et récidiveront l'année d'après en organisant un putsch. Quant au dossier ouvert à Alger pour homicides, il subit de son côté, de nombreux avatars. Ceux qui avaient tiré sur les gendarmes avaient été identifiés par les services de police, mais pour des raisons obscures, il n'a pas été procédé à leur interpellation. A la fin de l'été 1960 –et malgré la protestation de Jean-Claude Perier, magistrat et conseiller technique au cabinet du ministère des Armées de 1960 à 1962 –, les deux dossiers (d'Alger et de Paris) furent joints pour être renvoyés devant le tribunal permanent des forces armées siégeant à Paris dans une session spéciale.

BASE DE L'EST (La)

Son lieu d'implantation est Souk Ahras du fait de son relief boisé et montagneux. L'une des missions qu'elle avait réussie à accomplir consistait à approvisionner les wilayas environnantes en armes et en munitions ainsi que la prise en charge de la sécurité des caravanes, leur ravitaillement et même la transmission des instructions du Commandement général. Comme les autres wilayas, elle est dirigée par un colonel, Amara Laskri dit Bouglez, secondé par trois commandants, les cdts Aouchria, Tahar Saidani et Slimane Belaâchari. Elle disposait de trois bataillons (fayaliq) : le premier commandé par le capitaine Chouichi Laissani a été mis en place en novembre 1956, le second commandé par le capitaine Abderrahmane Bensalem et le troisième par le capitaine Tahar Zbiri verront le jour en 1958.

La Base de l'Est, qui a eu entre autres missions d'infiltrer les tristement célèbres lignes électrifiées Challe et Morice, l'acheminement des armes, l'accueil des éléments formés en Tunisie et servait de base d'entraînement et de combats, n'était intégrée à aucune des wilayas existant avant le Congrès de la Soummam puis consacrées par ce congrès.

L'année 1957 est celle de sa structuration. Bouglez, Laissani, Ben Salem, Aoucheria, Zbiri, Zine Noubli, Boumaâraf Sebti, Tayeb Djebbar, Slimane Belaâchari, Chadli Bendjedid, Lakhdar Serine, Hadj Lakhdar, Mohamed Lesnam, Ahmed Draïa, Tahar Saïdani et bien d'autres ont été les principaux acteurs de cette opération. Son siège se trouvait à Souk Larbaâ, en territoire tunisien et en retrait par rapport à la frontière. Par la force des choses et pour des raisons liées au développement du combat, l'essentiel des troupes et pratiquement tous les chefs se sont installés dans la partie Nord de la frontière et les activités de la Base intervenant en prolongement de celles effectuées au niveau central, par les organes de direction du F.L.N. à Tunis et concurremment à celles qui étaient menées par la Wilaya I, dans la partie Sud de la frontière. D'où une juxtaposition

de structures : une structure nationale dans la capitale tunisienne, une structure logistique appelée Commandement des Frontières (C.D.F.) et une structure opérationnelle, dénommée le Commandement Opérationnel Militaire. A l'intérieur de ces structures, la Base de l'Est devait s'intégrer comme entité territoriale avec la mission particulière de participer à l'acheminement des armes vers les wilayas de l'intérieur.
Après la création en décembre 1959 de l'Etat Major Général par le C.N.R.A. à Tripoli et l'unification en 1960 des deux Comités militaires de l'Est et de l'Ouest, sous le commandement unique de Boumediene, la Base de l'Est servira de vivier pour les cadres de l'E.M.G.

BATAILLE D'ALGER (La)

Voir ALGER (Bataille d').

BATEL Sadek (né en 1922)

Officier de l'A.L.N.

Né le 12 mars 1922 à Miliana, il a fait partie de la jeunesse du P.P.A. comme responsable de la Fédération de Miliana de 1942 à 1943. Il fut le créateur des A.M.L. dans la région de Miliana. Arrêté le 10 février 1945, il fut mis en résidence surveillée jusqu'en novembre 1945. Il reprit son activité politique jusqu'à la création du M.T.L.D. Responsable du F.L.N. en 1955 à Alger dans le cadre de la Zone Autonome d'Alger, il a rejoint le maquis en janvier 1957 dans le Zakkar et l'Ouarsenis jusqu'au cessez-le-feu en 1962. Sous-Secrétaire d'Etat à la jeunesse et au sport (1962-1963) après l'indépendance.

BAYOUD Ibrahim (1899-1981)

Théologien ibadite, membre de l'Exécutif provisoire (1962).

L'homme de la réconciliation entre les musulmans sunnites et ibadites naquit le 22 avril 1899 à Guerara (M'Zab) dans une famille modeste. Il fréquente le ma'abad de Béni Izguen où il est formé par les disciples de Mohamed Tfiyach (1818-1914) et complète sa formation dans les universités du Moyen Orient. De retour à Guérara, il commence son offensive contre «l'enfermement» socio-culturel dont le corps des Azzabas avait pour charge d'assurer la pérennité. Cette offensive, le cheikh la mena sur le terrain de l'enseignement, de l'Islah ibadite, de l'Association des Ouléma algériens et des institutions politiques officielles. Devenu cheikh vers 1928, malgré de vives oppositions, il constitue un groupe réformiste. Membre du premier comité directeur de l'A.O.A. créée en mai 1931 et dans lequel il occupe la fonction de trésorier adjoint, se tenant aux côtés de l'imam Ben Badis pour asseoir le mouvement contre la tendance de scission de 1932 menée par Omar Ismaiel et Mouloud Hafidi. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, celui qui a été toujours le porte-parole de la communauté mozabite, se présente avec succès aux élections de l'Assemblée algérienne en 1948 et est réélu en 1951. Une dernière fois (en mars-septembre 1962), il fera partie de *l'Exécutif provisoire* en tant que *délégué aux affaires culturelles*. Il mourut le 14 février 1981 dans sa ville natale. Auteur d'ouvrages sur les commentaires du Coran.

BAYTAR Abelhamid (né en 1920).

Poète nationaliste.

De son vrai nom Hadj Tahar Baki, né à El Bayadh, dans une famille pauvre, Abdelhamid Baytar fait l'école de son village. Son père est un mutilé de guerre (Verdun). Il se marie pendant la Seconde Guerre mondiale. Militant nationaliste, il perd son poste d'interprète dans l'administration française. Il émigre en France où il travaille dans les mines. Rentré en Algérie, il est manœuvre à Mers El-Kébir où il fonde une médersa avec deux compagnons. Dès le

début de la guerre de libération, il rejoint le maquis. Blessé en 1956, il est évacué au Maroc. Ses premiers recueils écrits en pleine guerre de libération nationale sont édités à Rabat. En 1980, il résidait à Oran. « *De l'amour à la mort, dans l'arène algérienne* » (poème, 1959) était au programme de l'Education nationale.

BECHICHI Lamine (né en 1927)

Commentateur politique de la radio algérienne.

Né le 19 décembre 1927 à Sedrata, Ahcène Lamine Bechichi est un homme de radio pendant la Guerre de libération nationale. Il a suivi ses premiers cours d'abord auprès de son père cheikh Belkacem Lidjani et ensuite auprès de cheikh Larbi Tebessi, avant de les poursuivre à la Zitouna et revenir au village natal tout en dirigeant l'école *El Hayat*. Il fut l'un des fondateurs du journal *Al Muqawama al djazairia* (Résistance algérienne) en 1955. Secrétaire de rédaction à *El Moudjahid* de 1956 à 1960 et commentateur politique à la radio durant la même période, il assuma différentes responsabilités après l'indépendance : ambassadeur au Soudan avant de diriger la radio nationale (1992) et de s'occuper du ministère de la Communication dans le gouvernement Sifi (1995). Il avait aussi dirigé l'Institut National de Musique au début des années 80. En 1998, il publie un recueil de chants patriotiques (*Anachid lil watan,* A.N.E.P., Alger, 1998).

BEDJAOUI Mohamed (né en 1929)

Conseiller juridique du G.P.R.A.

Né à Tlemcen, il obtient le doctorat d'Etat de Droit en 1956 mais sera écarté du concours de l'Ecole Nationale d'Administration (E.N.A.). Sa carrière de juriste, il la commencera en tant qu'avocat stagiaire au barreau de Grenoble et, un peu plus tard, en tant que chercheur au Centre National de la Recherche Scientifique. Il sera conseiller juridique du G.P.R.A. et participera aux différentes étapes des négociations d'Evian. A l'indépendance, il est ministre (1964-1971), ambassadeur puis président de la Cour internationale de justice (1993) et du Conseil constitutionnel (2002).

BEKHAT Ahmed (1930-1957).

Secrétaire général de l'U.S.T.A. messaliste (1957).

Né le 3 avril 1930 à Meftah dans l'Algérois, Ahmed Bekhat est issu d'une famille de fellahs sans terre. Employé de commerce aux Etablissements Melloui à Larba, puis charpentier-soudeur, il adhère très jeune, à l'âge de dix-sept ans, au M.T.L.D. Il émigre en France en 1951 et demeure dans le dix-septième arrondissement de Paris. Il se range du côté de Messali dans la crise qui secoue le M.T.L.D. et devient, avec Ahmed el Lek, garde du corps de Messali à Niort durant l'été 1954. *Membre du C.N.R. mis en place le 28 juillet 1954, il rejoint le M.N.A. après le 1er novembre 1954.* Auteur d'un important rapport au premier congrès de l'U.S.T.A. sur la situation de travailleurs immigrés en France, Ahmed Bekhat est *élu en juin 1957 secrétaire général de l'U.S.T.A.* à l'issue de ce congrès. Assassiné de deux balles dans la nuque le 26 octobre 1957. Le M.N.A. a accusé le F.L.N. d'être à l'origine de ce meurtre.

BELAOUANE Mouloud (né en 1928).

Président de l'U.G.E.M.A.

Né le 26 juillet 1928 à Collo (Skikda), docteur en médecine, il milita très jeune dans les organisations nationalistes et fut arrêté au lendemain des événements du 8 mai 1945. Il participa ensuite très activement à la campagne menée au sein du

mouvement étudiant, ce qui lui valu d'être désigné en 1955 comme président du Comité exécutif de la commission permanente chargée de préparer le congrès constitutif de l'U.G.E.M.A. qui se tint le 14 juillet 1955. Secrétaire général du premier comité exécutif de l'U.G.E.M.A., il fut porté à la présidence de cette organisation par le congrès suivant. C'est durant cette période que fut déclenchée la grève des étudiants. Militant F.L.N. en France, il devait rejoindre le Maroc en 1958. Depuis, il servait dans les rangs de l'A.L.N. comme médecin et responsable du service sanitaire du Front Ouest, jusqu'à l'Indépendance. Ministre de l'Information (1963) et président du Croissant Rouge Algérien (1966-1994).

BELHADJ Bouchaib (né en 1918)

Membre du groupe des « 22 » (1954).

Né le 13 juillet 1918 à Aïn Témouchent, Bouchaib Belhadj, appelé dans la clandestinité Si Ahmed, aîné d'une famille de trois personnes – un frère et deux sœurs – arrête sa scolarité un an après avoir été reçu au Certificat d'études primaires, aide son père à la boucherie durant quelques années avant de trouver un emploi comme facteur intérimaire à la poste de Aïn Témouchent. Entre dès 1937 au P.P.A., mais toute action devient pratiquement impossible entre 1938 et 1945. Appelé au service militaire à Lovent, il ne peut que se lier d'amitié aux autonomistes bretons. Libéré, puis remobilisé, il subit une guerre qui n'est pas la sienne. Fait prisonnier par les Allemands, il s'enfuit et rapatrié par le régime de Vichy, il participe au débarquement sur les côtes de Provence en France et à l'écrasement du nazisme. Une croix de guerre lui sera décernée. Quand il sera démobilisé en décembre 1945, il retrouve tous ses camarades en prison après la répression des événements du 8 mai 1945. Le parti est à reconstruire. Il s'y attèle en formant une équipe de football et en restructurant la jeunesse scoute qui servira de couverture à l'O.S. lors de sa création en février 1947. Belhadj arrive à siéger comme deuxième adjoint au maire d'Aïn Témouchent, mais très vite il quitte son mandat municipal et entre dans la clandestinité, envoyé pour inspecter la région la plus propice à l'installation d'un maquis. Ses supérieurs le choisirent pour diriger le hold-up de la grande poste d'Oran en avril 1949 puis l'attaque de l'E.G.A. (Electricité et Gaz d'Algérie) d'Alger. L'O.S. démantelé, le clivage entre les partisans de la cohabitation avec les colonialistes – les électoralistes – et les clandestins recherchés par la police s'accentue et une querelle de légitimité déchire le parti entre les messalistes et les centralistes. Les anciens de l'O.S. se sentent quelque peu dégagés de tout lien envers le parti et un comité de « 22 » auquel prend part Belhadj décide de passer à l'action armée. En septembre 1955, il est arrêté au moment où il allait rencontrer Boudjemaâ Souidani à Chebli près de Boufarik et n'est libéré qu'à l'indépendance en 1962. Il se met alors à la disposition du F.L.N. et préside la commission d'enquête sur l'assasinat du président Mohamed Boudiaf (1992). **Biblio** : *Itinéraire de Belhadj Bouchaib, militant nationaliste activiste (1937-1965),* récit recueilli par Karim Rouina et Boucif Boukorra, O.P.U., 1986, 88 p.

BELHADJ DJILALI

Voir « Affaire Kobus ».

BELHADI Lamine

L'un des principaux fondateurs du F.A.A.D. (1961).

Né le 28 janvier 1911 à Sidi Okba (Biskra), il quitte son poste de juge (cadi) pour se consacrer à la politique au P.P.A.-M.T.L.D. Député du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (M.T.L.D.) on retrouve nombre de ses interventions à l'Assemblée algérienne dans les Débats du

Journal officiel d'Algérie. Délégué à l'Assemblée algérienne et fonctionnaire de justice, il obtient sa mise en disponibilité. Il est en même temps inscrit comme numéro un au tableau d'avancement des cadis juges. La nouvelle rendue publique par le journal de l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (U.D.M.A.) de Ferhat Abbas, crée une émotion certaine dans les rangs du M.T.L.D. Lamine Belhadi est écarté de toute activité au sein du M.T.L.D., la direction lui reprochant des positions jugées peu compatibles avec l'appartenance à ce parti. L'amnistie décrétée par Messali en mars 1954 qui rouvre les portes du M.T.L.D. aux militants exclus ou sanctionnés, lui permet de réintégrer le mouvement nationaliste en avril 1954. Il rejoint le Mouvement National Algérien (M.N.A.), devient membre de sa direction, chargé en 1956 de la responsabilité des relations extérieures et intérieures. Au moment où doivent s'ouvrir les négociations de Melun en 1961, partisan d'une troisième force entre le Front de Libération Nationale et le M.N.A., Lamine Belhadi crée le Front Algérien d'Action Démocratique (F.A.A.D.). Il est exclu du M.N.A., le 29 juin 1961. Il rentre en Algérie et reprend son métier d'avocat.

BELHOUCHET Abdallah (1923-2003).

Commandant de l'A.L.N. et membre du C.N.R.A.

En 1945, il s'engage dans l'armée française où il devient sous-officier. Libéré en février 1953, il est réincorporé le 1er octobre 1956, déserte trois semaines plus tard et est condamné en 1958 par contumace à 20 ans de travaux forcés par un tribunal militaire français. En 1957, il devient membre du Conseil National de la Révolution Algérienne (C.N.R.A.). Arrêté en novembre 1958 pour complot contre le G.P.R.A., il est condamné à deux ans de prison. Incarcéré en Tunisie, il est gracié en février 1960 et rejoint la frontière malienne. En 1962, il commande la zone Sud Sahara, puis successivement les IIIème et Vème régions militaires (juin 1964). *Membre du Conseil de la révolution* issu du coup d'Etat du 19 juin 1965, dans lequel il joue un rôle de tout premier plan, il est promu colonel (le plus haut grade de l'armée) le 19 juin 1969. Le 15 juillet 1980, il est nommé *vice-ministre de la Défense* (Chadli étant ministre). Promu général-major, grade le plus élevé de l'A.N.P., le 24 octobre 1984, il remplace le général Benloucif comme *chef-d'Etat major le 22 novembre 1986*. C'est à lui que revient la lourde tâche de superviser l'état d'urgence lors des émeutes d'octobre 1988. Nommé en novembre suivant conseiller auprès de la Présidence pour les affaires militaires, *il est mis à la retraite le 9 juillet 1989*. Il mourut le 16 septembre 2003.

BELLOUNIS Mohamed (1912-1958)

Messaliste rallié à la France.

Né à Bordj Menaiel (Grande Kabylie), il fait l'école primaire française mais reçoit une éducation traditionnelle. En 1938, il entre au P.P.A. Impliqué dans les événements de mai 1945, il est temporairement détenu. Selon les *Mémoires* de Hocine Aït Ahmed, il représente «*une version du zapatisme, le type mexicain de la contre violence populiste et massive contre les structures d'oppression politique et de surexploitation sociale*». Il prend contact dans la région de Bordj Menaiel avec des groupes de «bandits d'honneur» pour mener la lutte nationaliste, fait abattre des adversaires du P.P.A. au moment des élections municipales d'octobre 1947. Candidat à l'Assemblée algérienne, il est emprisonné à Barberousse en 1948. Il reste fidèle à Messali Hadj dans la crise du M.T.L.D. en 1953-1954. Six mois après le 1er novembre 1954, Mohamed

Bellounis se voit confier par Messali le commandement des groupes armés du M.N.A. en Kabylie. En mars 1957, le F.L.N. engage d'importantes forces contre lui et les maquis de Bellounis cèdent du terrain, se replient vers le Sud. Le massacre de Melouza par des unités de l'A.L.N. le 28 mai 1957 l'incite à se tourner vers l'armée française et à rechercher son aide dans la lutte contre le F.L.N. Devenu «général» de l'Armée Nationale du Peuple Algérien, *Bellounis abjure au cours d'un entretien à la radio française le 3 décembre 1957 toute appartenance au parti de Messali* (le M.N.A.) et déclare que «l'Algérie doit dans tous les cas rester liée à la France». En retour, il se voit attribuer la région délimitée par le quadrilatère Boussaâda, Sidi Aïssa, El Bayadh et Ghardaïa, zone d'opérations contre le F.L.N. Les troupes de Bellounis reçoivent de l'armée française des subsides réguliers et un appui sous forme de matériel. Jusqu'en mai 1958, le M.N.A. ne se prononce pas sur la trahison de Bellounis. *Cette attitude renforce l'isolement de l'organisation messaliste aux yeux des masses algériennes.* Le «général» Bellounis entre en conflit avec les autorités françaises. Le 4 mai 1958, des combats meurtriers sont engagés entre les deux camps à Ksar el Hirane. Refusant de répondre à un ultimatum du général Salan, il est abattu par l'armée française le 14 juillet 1958, c'est-à-dire au moment où s'effectuaient les premières désertions dans ses maquis. Une partie de son armée se rallia aux Français, une autre rejoignit le F.L.N. et une autre resta sous le commandement de son successeur, Mohamed Meftah. (Voir « Affaire Bellounis » et A.N.P.A.)

BELOUIZDAD Othmane (né en 1929)

Membre du C.R.U.A. (1954).

Né à Alger, militant de l'O.S., membre du groupe des « 22 », il est l'organisateur de l'attaque contre les Pétroles Mory en 1954. Arrêté le 7 novembre 1954, torturé et jugé en 1956, devant le tribunal, il revendique son appartenance au F.L.N. Après l'indépendance, il n'eut aucune responsabilité politique.

BEN Myriam (1928-2001)

Peintre et écrivain.

De son vrai nom Marylise Ben Haïm, Myriam Ben est née à Alger. Elle vécut son enfance dans une grande familiarité avec la langue et la civilisation arabes. Mais à son entrée à l'école française de Bâb El-Oued, elle découvre l'hostilité des Européens, le racisme ordinaire et l'incohérence de la société coloniale. Institutrice dans divers villages, tout en poursuivant à l'Université d'Alger des études de philosophie. Mais durant l'été 1956, poursuivie par la police du fait de son action en faveur des maquis, elle doit passer à la clandestinité. Condamnée par contumace à vingt ans de travaux forcés, elle vivra incognito jusqu'en 1962. A l'indépendance, elle enseigne, écrit et peint.

BENABDELHAFID Adjoul Adjoul

Voir Adjoul – Adjoul.

BENABDELMALEK Ramdane (1928-1954)

Membre du « groupe des 22 » (1954).

Né le 20 mars 1928 à Constantine, il adhère au P.P.A. dès 1942 et devient militant de l'O.S. en 1948. Début 1949, il se rend en France où il prend conscience de la nécessité de se libérer par les armes. De retour en 1951, il sera emprisonné en 1952 et réussit à s'évader. Responsable de la daïra de Nemours (Ghazaouet) du M.T.L.D. à la veille de la scission, il est le seul cadre de l'O.S. à participer au deuxième congrès du M.T.L.D. (avril 1953), où selon M. Harbi, «Il lit une déclaration au nom de ses

camarades ». Il adhère aux thèses du C.R.U.A. et participe à la réunion des « 22 ». Adjoint de Ben M'hidi pour la zone d'Oran, ses groupes armés constitués aux environs de Mostaganem, tentent un coup de main sur une ferme à Bosquet (qui prendra après l'indépendance son nom), la gendarmerie de Cassaigne et un transformateur électrique à Ouillis. Il est tué le 4 novembre 1954 par les troupes françaises près de Sidi Ali, à Mostaganem, suite à une dénonciation.

BENAHMED Mohamed

Voir ABDELGHANI Mohamed.

BENAHMED Mohamed dit le Commandant Moussa (1923-2004)

Officier supérieur de l'A.L.N.

Né le 2 juillet 1920 à Oran au sein d'une famille de quatre enfants dont il est l'aîné. Son père est brigadier de police depuis 1916 et son oncle est inspecteur dans le même corps. Il suit une scolarité normale au collège Ardaillon achevée par l'obtention du diplôme de fin d'études. Il est nommé instituteur en 1939, année où son père meurt dans un accident et dans l'exercice de ses fonctions à l'âge de 55 ans, avant de devenir commerçant. Son processus militant est discontinu non pas par arrêt et retrait mais par déplacements successifs qui le conduisent de la configuration islahiste (1940), à l'U.D.M.A (1947), au M.T.L.D. (1952) sous la bannière duquel il se présente aux élections municipales de 1953 en seconde position derrière Souiyah, membre du Comité central, au F.L.N. (1955) et enfin à l'A.L.N. (1956). Après novembre 1954, il participe avec Souiyah et d'autres à l'organisation du réseau « Claude » dans la ville d'Oran en même temps qu'il amorce la naissance d'un mouvement contre la guerre et pour la négociation avec ceux qui sont dans les maquis : *Fraternité algérienne.* Le 6 février 1956, il est mandaté par le collectif de présenter le document à Guy Mollet, président du Conseil, en visite à Alger. Cette initiative qui n'avait pas obtenu l'aval de la direction du F.L.N. sera sévèrement condamnée par Abane Ramdane. Le 16 avril 1956, arrêté puis relâché, il s'engagea dans le maquis après un long trajet qui le conduit d'abord à Figuig, au Maroc, où il se met à la disposition d'un jeune officier de l'A.L.N., le futur Colonel Lotfi, adjoint de Boussouf, alors commandant en chef de la zone V, qui lui confie le poste de Commissaire politique de la région d'El Bayadh sous le pseudonyme de « Mourad ». En 1959, il quitte les maquis après avoir participé à la réorganisation de la Wilaya VI où des maquis isolés ou d'obédience messaliste freinaient ou empêchaient le contrôle du C.C.E. de s'exercer sur ce territoire et devient, le Commandant Moussa, à qui on confie, en février 1960, le commandement des forces armées à la frontière Est (Tunisie). Il s'illustra par la discipline qu'il imposa dans la base de Ghardimaou, s'exile quelque temps à Tripoli après le soulèvement du camp de Kebdani. Il est membre de la Commission militaire désignée pour participer aux négociations d'Evian – il est retenu avec Hadjerès – mais le G.P.R.A. le désavoue et demande à l'Etat-major et à Boumediene, son chef, de s'engager à son niveau le plus élevé. C'est sur ce fond de crise qui culmine le 15 juillet 1961 avec la démission de l'Etat-major que le Commandant Moussa est nommé le 18 octobre par Ben Khedda, président du G.P.R.A., comme *Chef d'Etat-major* de l'A.L.N. La décision ne sera jamais appliquée. Boumediene n'a jamais donné son avis ou son commentaire sur cette nomination. Opposant après l'indépendance, il décède le 6 avril 2004.

BEN ALLA Hadj Mohamed (né en 1923)

Commandant de l'A.L.N. et membre du C.N.R.A. (1962).

Né à Ouadane (Oranie) au sein d'une famille très pauvre, il abandonne l'école après l'obtention de son certificat d'études. Il travaille dès l'âge de 14 ans et fait tous les métiers qui se présentent à lui : manœuvre dans une fabrique de pâtes alimentaires, coursier, mécanicien, petit clerc d'avocat. Adhère aux jeunes du P.P.A. dès 1937 et sous Vichy, il est aux « Chantiers de Jeunesse ». Après le débarquement allié, il devient militaire et fait comme sous-officier dans l'armée française les campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne (1943-1945). Responsable d'un quartier du P.P.A. d'Oran, il est contacté par Ben Bella pour faire partie de l'O.S. (1948). Condamné à trois ans de prison en 1951 à la suite du démantèlement de l'O.S. Dès sa libération, il s'engage dans la lutte de libération et se retrouve adjoint de Ben M'hidi (zone 5, Oran-ville). Arrêté le 16 novembre 1956, il est libéré en 1960. Commandant de l'A.L.N. dès septembre 1961, membre du C.N.R.A. (mai-juin 1962), il est membre du Bureau politique formé à Tlemcen. Après la démission de Ferhat Abbas en août 1963, il assurera la présidence de l'Assemblée nationale constituante. Arrêté le 19 juin 1965, il connaît la détention et la résidence surveillée avant d'être libéré (1968).

BEN ALLAL

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya V).

Devenu une légende populaire dans la bouche des milliers de citoyens dans la région de Tlemcen, il a fait trembler la soldatesque française sur les monts de Oued Chouly où il tomba en héros au champ d'honneur après avoir été pris dans les nasses de l'aviation coloniale.

BEN AMAR Khalifa

Fondateur du F.A.A.D. (1961).

Né à Biskra, il fait partie de la première réunion de l'Etoile Nord-Africaine (E.N.A.) tenue à Alger en mai 1933 avec M. Mestoul et A. Mezerna. Il devient un des premiers permanents de l'Etoile Nord-Africaine avec Hocine Lahouel, en Algérie, après le passage de Messali durant l'été 1936. Après la dissolution de l'Etoile, il donne l'ordre à de nombreuses sections de réactiver l'organisation sous le nom des Amis d'El Ouma. Membre de la direction du Parti du Peuple algérien pour la Fédération d'Alger en juillet 1937, il est candidat du P.P.A. aux élections cantonales de Philippeville en octobre 1937. Ben Amar Khalifa est condamné une première fois le 4 novembre 1937, avec Messali Hadj, Hocine Lahouel et Moufdi Zakaria, à deux ans de prison et privations des droits civils, civiques et politiques. Dans ses Mémoires originaux, Messali dresse un portrait de Khalifa Ben Amar en prison : « Il était grand de taille, intelligent, instruit en arabe, en français et en histoire. Il donnait l'impression d'un puritain et voulait toujours avoir raison.» Libéré, il est de nouveau arrêté et condamné par les tribunaux vichystes, le 17 mars 1941, à trois ans de prison et emprisonné au bagne de Lambèze. Libéré en 1943, il participe aux discussions entre le P.P.A. et Ferhat Abbas pour le lancement des Amis du Manifeste et de la Liberté. Membre du Comité directeur du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques désigné par le Conseil national du 4 septembre 1947, il est sanctionné par la direction en 1950 et réintègre l'organisation en mars 1954 au moment où Messali décrète, dans un message aux militants, que la crise a pris fin et ouvre les portes du parti aux militants sanctionnés. *Il rejoint le Mouvement National Algérien et est*

membre de sa direction. A la suite du refus du M.N.A. le 6 juin 1961, de rencontrer la délégation française à Evian qui voulait l'utiliser contre le Front de Libération Nationale (F.L.N.), il affirme son désaccord avec Messali et crée le Front algérien d'Action démocratique (F.A.A.D.), organisation prétendument concurrente mais qui n'était, en réalité, qu'une création du Service Action du S.D.E.C.E.

BENAOUDA Benmostefa dit Amar Benaouda (né en 1925)

Membre du groupe des « 22 » (1954), du C.N.R.A. (1957), du COM-EST (1958).

Né à Annaba, il adhère au P.P.A. vers la fin de la Seconde Guerre mondiale. Membre de l'O.S. (Organisation Spéciale) en 1948, il est arrêté en mars 1950, lors du démantèlement par la police de cette structure paramilitaire. En 1952 il s'évade de la prison de Annaba en compagnie, notamment, de Youcef Zighoud, futur chef de la wilaya II. Il trouve refuge dans la région de Skikda, puis dans l'Aurès et, enfin, en Grande-Kabylie, chez les maquisards de Krim et Ouamrane. *Membre du groupe des « vingt deux »*, il est, au déclenchement du 1[er] novembre 1954, responsable de la région de Guelma-Annaba. En 1956, il assiste au congrès de la Soummam mais ne fait pas partie du C.N.R.A. qui en est issu. Dès la fin du congrès, il est dépêché en Tunisie avec Brahim Mezhoudi, aux fins d'imposer l'autorité du C.C.E. sur les factions et les groupes dont la turbulence et l'indiscipline étaient devenues préoccupantes. Peu après, il est remplacé dans cette mission par le colonel Ouamrane, chargé plus spécialement de mettre au pas les dissidents, en majorité benbellistes, qui contestent la validité du congrès de la Soummam. A la deuxième session du *C.N.R.A.* (Le Caire, 20-28 août 1957), il est admis au sein de cette instance, dont la composition passe désormais de trente-quatre à cinquante quatre membres. En 1958, il est *membre du COM-Est* (Comité d'Organisation Militaire pour la zone Est), c'est-à-dire du commandement opérationnel des troupes stationnées à l'Est du pays, sous les ordres du colonel Saïd Mohammedi. Après la formation du G.P.R.A., en septembre 1958, il est affecté au ministère de l'Armement et du Ravitaillement. Il participe à la phase finale des négociations avec la France (Evian II). A l'indépendance, il est attaché militaire au Caire, à Paris, puis à Tunis avant d'être nommé ambassadeur en Libye en 1979. Il préside l'Ordre du Mérite national rattaché à la Présidence de la République depuis sa création par le Président Chadli Bendjedid.

BENBAÄTOUCHE Abdelali dit Si Allaoua (1929-1958)

Commandant de l'A.L.N. (1957-58).

Né le 16 décembre 1929 à Seggana, à 60 Km de Batna, il fit ses études primaires à Batna et supérieures à la faculté de Droit de l'Université d'Alger. Membre de l'Exécutif de l'U.G.E.M.A., il rejoint les rangs de l'A.L.N. après la grève estudiantine du 19 mai 1956. Zighout Youcef le chargea de réorganiser la wilaya I (1956). Responsable de l'activité politique à l'état-major de la wilaya I, il a été élevé au rang de commandant en octobre 1957, après 17 mois de maquis. De retour de la première réunion des états-majors des six wilayas tenue à Tunis, il sera électrocuté le 3 mars 1958 alors qu'il traversait la Ligne Morice, au lieu-dit Bedhrora (actuellement dans la daïra de Bouchegouf, wilaya de Guelma).

BEN BELLA Ahmed (né en 1918)

L'un des dirigeants de la Révolution.

Né le 25 décembre 1918 à Maghnia, il appartient à une famille de paysans pauvres. Son père, mort en 1939, était fellah et s'occupait d'un champ situé près de Maghnia. Ben Bella fait ses études

membre de sa direction. A la suite du refus du M.N.A. le 6 juin 1961, de rencontrer la délégation française à Evian qui voulait l'utiliser contre le Front de Libération Nationale (F.L.N.), il affirme son désaccord avec Messali et crée le Front algérien d'Action démocratique (F.A.A.D.), organisation prétendument concurrente mais qui n'était, en réalité, qu'une création du Service Action du S.D.E.C.E.

BENAOUDA Benmostefa dit Amar Benaouda (né en 1925)

Membre du groupe des « 22 » (1954), du C.N.R.A. (1957), du COM-EST (1958).

Né à Annaba, il adhère au P.P.A. vers la fin de la Seconde Guerre mondiale. Membre de l'O.S. (Organisation Spéciale) en 1948, il est arrêté en mars 1950, lors du démantèlement par la police de cette structure paramilitaire. En 1952 il s'évade de la prison de Annaba en compagnie, notamment, de Youcef Zighoud, futur chef de la wilaya II. Il trouve refuge dans la région de Skikda, puis dans i'Aurès et, enfin, en Grande-Kabylie, chez les maquisards de Krim et Ouamrane. *Membre du groupe des « vingt deux »*, il est, au déclenchement du 1er novembre 1954, responsable de la région de Guelma-Annaba. En 1956, il assiste au congrès de la Soummam mais ne fait pas partie du C.N.R.A. qui en est issu. Dès la fin du congrès, il est dépêché en Tunisie avec Brahim Mezhoudi, aux fins d'imposer l'autorité du C.C.E. sur les factions et les groupes dont la turbulence et l'indiscipline étaient devenues préoccupantes. Peu après, il est remplacé dans cette mission par le colonel Ouamrane, chargé plus spécialement de mettre au pas les dissidents, en majorité benbellistes, qui contestent la validité du congrès de la Soummam. A la deuxième session du *C.N.R.A.* (Le Caire, 20-28 août 1957), il est admis au sein de cette instance, dont la composition passe désormais de trente-quatre à cinquante quatre membres. En 1958, il est *membre du COM-Est* (Comité d'Organisation Militaire pour la zone Est), c'est-à-dire du commandement opérationnel des troupes stationnées à l'Est du pays, sous les ordres du colonel Saïd Mohammedi. Après la formation du G.P.R.A., en septembre 1958, il est affecté au ministère de l'Armement et du Ravitaillement. Il participe à la phase finale des négociations avec la France (Evian II). A l'indépendance, il est attaché militaire au Caire, à Paris, puis à Tunis avant d'être nommé ambassadeur en Libye en 1979. Il préside l'Ordre du Mérite national rattaché à la Présidence de la République depuis sa création par le Président Chadli Bendjedid.

BENBAÄTOUCHE Abdelali dit Si Allaoua (1929-1958)

Commandant de l'A.L.N. (1957-58).

Né le 16 décembre 1929 à Seggana, à 60 Km de Batna, il fit ses études primaires à Batna et supérieures à la faculté de Droit de l'Université d'Alger. Membre de l'Exécutif de l'U.G.E.M.A., il rejoint les rangs de l'A.L.N. après la grève estudiantine du 19 mai 1956. Zighout Youcef le chargea de réorganiser la wilaya I (1956). Responsable de l'activité politique à l'état-major de la wilaya I, il a été élevé au rang de commandant en octobre 1957, après 17 mois de maquis. De retour de la première réunion des états-majors des six wilayas tenue à Tunis, il sera électrocuté le 3 mars 1958 alors qu'il traversait la Ligne Morice, au lieu-dit Bedhrora (actuellement dans la daïra de Bouchegouf, wilaya de Guelma).

BEN BELLA Ahmed (né en 1918)

L'un des dirigeants de la Révolution.

Né le 25 décembre 1918 à Maghnia, il appartient à une famille de paysans pauvres. Son père, mort en 1939, était fellah et s'occupait d'un champ situé près de Maghnia. Ben Bella fait ses études

secondaires à Tlemcen, jusqu'au brevet, puis son service militaire en 1937. Il est démobilisé en 1940, puis rappelé en 1943. Adjudant des Tabors au 14ème RTA, il participe à toutes les campagnes de France et d'Italie, s'illustre particulièrement à Monte Cassino. A son retour en Algérie en 1945, il est consterné par l'ampleur de la répression qui frappe le pays après les événements du 8 mai 1945. Il quitte l'armée et adhère au P.P.A.-M.T.L.D. Débordant d'activités, il gravit rapidement les échelons de l'organisation nationaliste. Conseiller municipal de Maghnia en octobre 1947, il est candidat, dans cette circonscription, lors des élections du 4 avril 1948 à l'Assemblée algérienne. Responsable de l'O.S. pour l'Oranie, il est avec Aït Ahmed, un des auteurs du hold-up de la poste d'Oran en 1949. *Membre du Comité central du M.T.L.D.*, il remplace en 1949 Aït Ahmed à la responsabilité nationale de l'O.S. Arrêté en mai 1950 à Alger, il est condamné, deux ans plus tard, par le tribunal civil de Blida à sept ans de prison pour atteinte à la sûreté de l'Etat. Le 16 mars 1952, il s'évade de la prison de Blida en compagnie de Ali Mahsas contre la volonté de la direction de son parti. Il gagne Le Caire, devient membre de la délégation extérieure du M.T.L.D. avec Aït Ahmed et M. Khider. Au sein de cette équipe, il se spécialise très vite dans les questions militaires, la formation de commandos et l'acheminement d'armes. Dans la capitale égyptienne, il passe pour être celui des leaders algériens qui a le plus de contacts avec le Colonel Nasser et ses collaborateurs. Voyageant sous les noms les plus divers (Messaoud, Abdelkader Mebtouche), il manque de peu d'être abattu par les agents de la Main Rouge, au Caire puis à Tripoli. En désaccord avec certaines des décisions du congrès de la Soummam, *Ben Bella est arrêté le 22 octobre 1956* suite au détournement par l'armée colonialiste de l'avion marocain Air-Atlas. Il est interné à la Santé, à l'Ile d'Aix, au château de Turquant et enfin à Aulnoye. Durant sa détention, il ne partage pas le point de vue du groupe dirigeant du F.L.N. sur la question des alliances et de la conduite de la guerre. Membre du C.N.R.A. (1956-1962), vice-président du gouvernement (1960), libéré après le cessez-le-feu, il soutient l'Etat-major de l'armée et s'oppose au G.P.R.A. qu'il chasse d'Alger grâce au soutien de Boumediene et *est élu en 1962, Président de la République algérienne Démocratique et Populaire. Destitué le 19 juin 1965 par le Conseil de la Révolution présidé par Boumediene,* Ahmed Ben Bella est gracié par Chadli en 1980. Depuis dans l'opposition. Charles-Henri Favrod résume son parcours après l'indépendance dans cette formule : « Président un peu, prisonnier beaucoup, exilé sans amertume ».

BEN BOUALI Hassiba (1938-1957)

Héroïne de la Guerre de Libération.

Née le 18 janvier 1938 à El Asnam (actuellement Chlef) au sein d'une modeste famille, elle quitta très jeune sa ville natale pour s'installer dans la capitale où elle fit ses études secondaires tout en suivant des cours de musique. Fin 1955, elle adhère à l'Association de la Jeunesse musulmane puis rejoint l'équipe du Dr Chaulet qui vient d'aménager une clinique secrète à Clos-Salembier pour soigner les blessés. Tantôt infirmière, tantôt assistante sociale, elle fournit soins et médicaments, soutenue par sa mère également militante du F.L.N. Plus tard, elle milite au sein du réseau « Timsit » chargé de fabriquer des bombes à Birkhadem. Chargée du transport des « ingrédients », son éclatante chevelure blonde lui facilita les déplacements en milieu européen. En septembre 1956, alors qu'elle n'avait que 17 ans, le réseau fut découvert et la police coloniale réussit à avoir son signalement. Recherchée

activement, elle arriva à plusieurs reprises à tromper la vigilance de l'armée coloniale. Contrainte de quitter sa famille, elle alla se réfugier à la Casbah, participa à la « grève (insurrectionnelle) des huit jours » et aux attentats à la bombe dans les cafés du centre d'Alger comme le « Coq Hardi ». Au cœur de la Bataille d'Alger, elle fut découverte au 5, Rue des Abderames, en compagnie de Ali La Pointe et du petit Omar Yacef (10 ans). N'ayant pas accepté de se rendre, la maison fut dynamitée le 8 octobre 1957 par les paras dirigés par le colonel Godard. Elle était âgée de 19 ans et demi à peine. Elle repose depuis au cimetière de Sidi M'hamed, à Alger.

BEN BOULAID Mostefa (1917-1956)

Dirigeant de la Wilaya 1.

Fils de Ahmed Ben Ammar et de Aïcha Aberkane, né le 5 février 1917 à Inerkeb, près d'Arris dans les Aurès, au sein d'une famille de petits propriétaires fonciers et de commerçants. Il succède à son père et devient meunier de profession. En 1937, il émigre en France, à Ville Rupt en Meurthe et Moselle où il devient syndicaliste et revient au pays au mois d'avril 1938. Mobilisé en 1939, il fait la guerre dans l'armée française, est réformé pour blessure en 1942, puis remobilisé en 1943-1944 à Khenchela. Adjudant, rendu à la vie civile, il devient président de la corporation des marchands de tissus de l'Aurès. A cette époque, il obtient une licence pour exploiter une ligne de cars entre Arris et Batna. *Mostefa Ben Boulaid adhère au P.P.A.-M.T.L.D.* en 1946 et se présente le 4 avril 1948 aux élections à l'Assemblée algérienne. Il est élu triomphalement avec 10 000 voix, mais l'administration coloniale annule l'élection et nomme à sa place un « béni-oui-oui », Cadi Abdelkader. M. Ben Boulaid est, par la suite, un des principaux responsables de l'O.S. dans les Aurès et accumule un important dépôt d'armes qui servira le 1er novembre 1954. Membre du Comité central du M.T.L.D., (1953), il essaie vainement de convaincre Messali de taire ses divergences avec la direction du parti pour engager le M.T.L.D. dans la voie de la lutte armée. A cet effet, il se rend à Niort voir Messali, du 23 au 26 février 1954. Il échoue dans cette tentative, devient *membre fondateur du C.R.U.A.* Il reporte ses espoirs sur les centralistes avec lesquels il rompt, après s'être convaincu de leur refus d'accepter le recours à l'action révolutionnaire. Il hypothèque ses biens pour financer la révolution. Il est blessé par la police dans le Sud tunisien en se rendant à la réunion du 25 octobre qui fixe la date de déclenchement de l'insurrection. *Le 1er novembre, il est à la tête de la Wilaya I,* d'où il dirige le déclenchement de l'insurrection. Le 24 janvier 1955, il entreprend à pied un long voyage qui doit le mener à Tripoli pour acheter des armes, accompagné de son guide Amar Mistiri. Il est arrêté le 12 février 1955 dans la région de Benguerden à la frontière tuniso-libyenne. Lors de son procès le 22 juin 1955, il exprime son attachement au programme du M.T.L.D. et les messalistes revendiquent son appartenance au M.N.A. Mais rien ne permet d'étayer définitivement cette affirmation, si ce n'est une lettre transmise à Messali par Ben Boulaid par l'intermédiaire de son avocat, Maître Stibbe. Cette lettre n'est toutefois jamais parvenue à son destinataire. Rapidement jugé et condamné à mort, il s'évade avec dix de ses compagnons le 14 novembre 1955 de la prison du Koudiat de Constantine, en compagnie de Tahar Zbiri, Mohamed Laiffa et reprend la tête du maquis aurésien. C'est là qu'il trouve la mort le 23 mars 1956, victime d'un émetteur-récepteur piégé parachuté sur Djebel Lazrag par le 2ème Bureau français (services spéciaux).

BENCHERIF Ahmed (né en 1927)

Colonel de l'A.L.N. (Wilaya IV).

Né en avril 1927 à Djelfa, il est issu d'une famille de « grande tente ». Militaire de carrière dans l'armée française, il est promu sous-lieutenant en 1957 après avoir suivi les cours de l'Ecole de formation des officiers d'active de Saint-Maixent. En juillet 1957, il déserte le 1er régiment de tirailleurs algériens pour rejoindre l'A.L.N. avec une partie de sa compagnie. Après avoir combattu en wilaya IV (Algérois), il se rend à la frontière algéro-tunisienne où, pendant deux ans, il se consacre à la formation des hommes de l'A.L.N. L'objectif : transformer les maquisards en soldats de métier. Il est commandant du camp de Den-Den où sont internés les adversaires du G.P.R.A. accusés d'avoir fomenté un coup d'Etat à l'instigation des services spéciaux égyptiens. *Membre du C.N.R.A. en janvier 1960, il est nommé à la tête de la wilaya IV en juillet de la même année.* S'il réussit à franchir le barrage électrique, il est rapidement capturé. Une décision de Paris l'arrache à la justice militaire et l'expédie en France où il sera emprisonné jusqu'à la fin de la guerre. Libéré en avril 1962, il rejoint l'Etat-major général de Boumediene, qui décide de le rétablir dans ses fonctions de chef de la wilaya algéroise. En juin, Bencherif est arrêté à Rovigo près d'Alger par des éléments de la wilaya IV. Il a sur lui un ordre de mission qui le nomme en dépit des règlements chef de wilaya. Il le déchirera lui-même pour donner des gages de sa bonne volonté à ses interlocuteurs de la wilaya IV, dont le commandant Hassan. Il est en fait libéré sur intervention du commandant Lakhdar Bouregaa et assigné à résidence pour peu de temps à Blida. *En septembre 1962, l'Exécutif provisoire le place à la tête de la gendarmerie.* Il sera maintenu à ce poste-clé où il est très craint pendant quinze ans sans interruption *jusqu'au 21 avril 1977,* date à laquelle il fut nommé ministre avant d'être écarté *le 29 juin 1978,* puis accusé par la Cour des comptes de détournement de fonds (1981).

BENDIDI Salah Capitaine

Voir SOUFI Salah.

BENDJELLOUL Mohamed Salah (1896-1986)

Président de la Fédération des Elus (1933) et député (jusqu'en 1955).

Né à Constantine au sein d'une famille bourgeoise, après des études accomplies à Paris, il devient médecin fonctionnaire de la colonisation en 1924. Il commença sa carrière politique comme conseiller municipal et comme journaliste. Soutenant l'action de l'Emir Khaled avant de la dénoncer, dans les années 30, le Dr Bendjelloul était plus connu de l'opinion que Ben Badis, Messali et Ferhat Abbas. Ayant le style politique du notable et le manque de scrupules du parvenu, cet assimilationniste s'impose à Constantine, dès 1931, contre les plus anciens alliés de la France, les Ben Badis et les Bencheikh Lefgoun. Elu au Conseil général de Constantine contre le délégué financier Ben Badis (qui occupera un poste de conseiller du commerce extérieur de la France), il s'appuie sur le journal *La voix indigène* pour asseoir sa popularité et réussit, en 1933, à prendre la tête de la Fédération des Elus. Bien secondé par ses lieutenants Ferhat Abbas et le Dr Saâdane, il est jusqu'en 1936, le leader incontesté du mouvement revendicatif. Son éclipse commence en 1936 avec la formation du Congrès Musulman qu'il présida d'ailleurs avec le soutien des Oulémas. La Fédération des Elus qu'il dirigea après l'éviction du Dr Benthami va stagner dans son rêve d'égalité-intégration, longtemps représenté par le projet Blum Violette qui répond aux aspirations d'une élite préoccupée par sa promo-

tion sociale individuelle et une démocratie limitée et élitaire (au sens de la fortune et de la culture). En 1938, il crée l'éphémère Rassemblement franco-musulman algérien (R.F.M.A.). Député à l'Assemblée nationale, il appartient après 1945 à la catégorie des *« élus préfabriqués »*. Au lendemain de l'insurrection du 20 août 1955, il est un des principaux animateurs du groupe des 61 élus qui considéraient *«la politique d'intégration (...) dépassée »*. Il se déjuge peu après et disparaît de la scène politique.

BENHADDOU Colonel BOUHEDJAR dit Si Othmane

Voir OTHMANE Colonel.

BENHAMIDA Abderrahmane (né en 1931).

Commissaire politique de la Z.A.A. (1956).

Né le 21 octobre 1931 à Dellys. Lycée d'enseignement Franco-Musulman, institut d'Etudes supérieures islamiques, avant de s'engager dès 1955 dans les groupes de fedayine. Cet ancien commissaire politique de la Zone Autonome d'Alger (fin 1956) est chargé de la coordination du *Bulletin intérieur de la Z.A.A.* avant d'être arrêté le 15 octobre 1957. Condamné à mort le 3 juillet 1958, gracié en janvier 1959, il ne fut libéré qu'après le cessez-le-feu en avril 1962. Député de Constantine (1962), il est nommé ministre de l'Education nationale dans le premier gouvernement de la république algérienne (1962-1963).

BENHAMOUDA Boualem (né en 1933).

Commissaire politique de la Wilaya IV (1956).

Né le 8 mars 1933 à Cherchell. Etudes dans sa ville natale. Lycées Emir Abdelkader et Mokrani à Alger. Etudiant en droit à la faculté d'Alger lorsque éclate l'insurrection du 1er novembre1954, il milite au sein de l'Union Générale des Etudiants Musulmans d'Algérie (U.G.E.M.A.) et participe à la grève générale organisée par le F.L.N. en 1956, à l'issue de laquelle il s'engage dans le maquis de la wilaya IV (Algérois) où il devient commissaire politique. Blessé en 1957, il est arrêté et interné jusqu'à l'indépendance. Capitaine à l'Etat-major de la wilaya IV en 1962 aux côtés du colonel Si Hassan, il est député d'El Asnam à l'Assemblée constituante, puis à l'Assemblée nationale. M*inistre des Anciens moudjahidine de 1965 à 1970, de la Justice* (1970-1977), *des Travaux publics* (1977-1979), *de l'Intérieur (1980-1982), des Finances* (1984-1987). Membre du *bureau politique du F.L.N. le 8 août 1991*, il prend la tête du parti (1996-2001).

BENHEDOUGGA Abdelhamid (1925-1996)

Ecrivain.

Né le 9 janvier 1925 à El Hamra, près d'El Mansourah (Bord Bou Arréridj) au sein d'une famille modeste dont le père est mouderess. Il fit ses études dans les deux langues, arabe et française, d'abord dans le petit village d'El Hamra, ensuite à l'institut Kettani à Constantine et à la Zitouna de Tunis. Retour en Algérie où il enseigne la littérature arabe (1954). Départ en France où il exerce divers métiers pour survivre (1955). A Tunis de 1958 à 1962 où il écrit pour la radio et la presse du F.L.N. Rentre au pays en 1962. Il étudie ensuite le théâtre et la mise en scène radiophonique tout en travaillant à la R.T.A. Auteur de plusieurs romans, dont le plus connu est *le vent du Sud* (Rih el Djanoub) porté à l'écran et traduit dans plusieurs langues. Oeuvres : *Al Djazair bayn el amssi wal yawmi*, recueil d'articles, 1958 ; *Dhilalon Djazairia* (ombres algériennes), Beyrouth, nouvelles, 1960 ; *Al ashiaâ as-sabaa'* (Les sept

rayons), dix nouvelles, Tunis, 1962 ; *Al arwah ach-chaghira* (Ames vacantes), poèmes (1967) ; *Rih el Djanoub* (le vent du Sud), roman, (1971) ; *El kateb wa kissas oukhra* (l'écrivain et autres nouvelles) (1974) ; *Nihayatou el ams* (la fin d'hier), roman, (1974) ; *Bana as-sobh* (la mise à nu), roman, (1981) ; *Wa ghadan yawm djadid* (Et demain, un nouveau jour), roman, (1992) ; *Blessure de la mémoire*, nouvelles, (1997) ; *Je rêve d'un monde,* roman, trad. M. Bois (1997). ; *Abdelhamid Benhadougga*, textes rassemblés et présentés par Djilali Khellas (1997)

BENI ILMANE (Massacre de)

Voir MELOUZA.

BENKHEDDA Benyoucef (1920-2003).

Deuxième président du G.P.R.A. (1961-1962).

Né le 23 février 1920 à Berrouaghia (Médéa), Benyoucef Benkhedda, dont le père est magistrat, milite très jeune dans les scouts musulmans puis au sein du mouvement estudiantin. Après des études de pharmacie à Alger, il s'établit à Blida (comme pharmacien) où il milite dans les rangs du P.P.A. clandestin. En avril 1943, il est arrêté à Blida pour propagande contre la mobilisation des musulmans décidée par le gouverneur général Peyrouton au titre de leur intégration à l'effort de guerre. Il purge huit mois de prison sans jugement. En 1946, sous la direction de Hocine Lahouel, il appartient, avec Idir Aïssat et Abdelmalek Temmam, au comité de rédaction du journal du parti, *La Nation algérienne.* C'est en cette qualité qu'il prend part au premier congrès du P.P.A.-M.T.L.D. réuni les 15 et 16 février 1947 à Alger, et qu'il devient membre du Comité central. Toujours en 1947, il est, avec M'hammed Ben M'Hel, responsable de l'édition francophone du journal bilingue *El Maghreb el arabi,* proche des thèses défendues par le parti. Lorsqu'en août 1949 paraît *L'Algérie libre,* le nouvel organe officiel du M.T.L.D. Ben Khedda est chargé d'en superviser la rédaction ; en même temps, il préside la commission centrale de propagande et d'information. Au mois d'août 1951, il remplace Hocine Lahouel, démissionnaire, au poste de secrétaire général. Trois mois après le deuxième congrès, tenu Place de Chartres, à Alger, les 4, 5 et 6 avril 1953, le Comité central le confirme à ce poste (5 juillet 1953). Peu après, éclate le différend avec Messali auquel il rend visite à Niort (13-14 juillet – 21-22 août 1953). Ben Khedda va se trouver au coeur de la tourmente, avec Lahouel. Le congrès des 13 et 16 août 1954, qui se réunit à La Pêcherie d'Alger à l'initiative du seul courant centraliste, le consolide à son poste. Mais la scission du parti est consommée. Deux mois et demi plus tard éclate l'insurrection du 1er novembre 1954. Ben Khedda et des dizaines d'autres cadres du M.T.L.D. sont aussitôt arrêtés. Lorsqu'il recouvre la liberté, en avril 1955, Ben Khedda est contacté par Abane, chef de l'organisation F.L.N. à Alger. Il adhère aussitôt au Front, entraînant dans son sillage la plupart des autres « centralistes ». Il collabore étroitement avec Abane et appelle auprès de lui Saâd Dahlab. Avec ce dernier, il s'occupe du lancement d'*El Moudjahid,* l'organe officiel du F.L.N. Au congrès de la Soummam (août 1956), auquel il ne participe pas, il est nommé à la fois membre titulaire du C.N.R.A. et membre du C.C.E. Avec Abane et Ben M'hidi, il forme le triumvirat qui supervise directement l'organisation et le fonctionnement de la Zone Autonome d'Alger (Z.A.A.). En même temps, il est chargé au sein du C.C.E. des liaisons avec les wilayas, la Fédération de France et la Délégation extérieure du F.L.N. Après la grève des huit jours (18 janvier-4 février 1957) et la capture de Ben M'hidi (24 février), il quitte Alger, début mars, en même temps que les autres rescapés du C.C.E. En compagnie de Krim, il gagne

rayons), dix nouvelles, Tunis, 1962 ; *Al arwah ach-chaghira* (Ames vacantes), poèmes (1967) ; *Rih el Djanoub* (le vent du Sud), roman, (1971) ; *El kateb wa kissas oukhra* (l'écrivain et autres nouvelles) (1974) ; *Nihayatou el ams* (la fin d'hier), roman, (1974) ; *Bana as-sobh* (la mise à nu), roman, (1981) ; *Wa ghadan yawm djadid* (Et demain, un nouveau jour), roman, (1992) ; *Blessure de la mémoire*, nouvelles, (1997) ; *Je rêve d'un monde*, roman, trad. M. Bois (1997). ; *Abdelhamid Benhadougga*, textes rassemblés et présentés par Djilali Khellas (1997)

BENI ILMANE (Massacre de)

Voir MELOUZA.

BENKHEDDA Benyoucef (1920-2003).

Deuxième président du G.P.R.A. (1961-1962).

Né le 23 février 1920 à Berrouaghia (Médéa), Benyoucef Benkhedda, dont le père est magistrat, milite très jeune dans les scouts musulmans puis au sein du mouvement estudiantin. Après des études de pharmacie à Alger, il s'établit à Blida (comme pharmacien) où il milite dans les rangs du P.P.A. clandestin. En avril 1943, il est arrêté à Blida pour propagande contre la mobilisation des musulmans décidée par le gouverneur général Peyrouton au titre de leur intégration à l'effort de guerre. Il purge huit mois de prison sans jugement. En 1946, sous la direction de Hocine Lahouel, il appartient, avec Idir Aïssat et Abdelmalek Temmam, au comité de rédaction du journal du parti, *La Nation algérienne.* C'est en cette qualité qu'il prend part au premier congrès du P.P.A.-M.T.L.D. réuni les 15 et 16 février 1947 à Alger, et qu'il devient membre du Comité central. Toujours en 1947, il est, avec M'hammed Ben M'Hel, responsable de l'édition francophone du journal bilingue *El Maghreb el arabi,* proche des thèses défendues par le parti. Lorsqu'en août 1949 paraît *L'Algérie libre,* le nouvel organe officiel du M.T.L.D. Ben Khedda est chargé d'en superviser la rédaction ; en même temps, il préside la commission centrale de propagande et d'information. Au mois d'août 1951, il remplace Hocine Lahouel, démissionnaire, au poste de secrétaire général. Trois mois après le deuxième congrès, tenu Place de Chartres, à Alger, les 4, 5 et 6 avril 1953, le Comité central le confirme à ce poste (5 juillet 1953). Peu après, éclate le différend avec Messali auquel il rend visite à Niort (13-14 juillet – 21-22 août 1953). Ben Khedda va se trouver au coeur de la tourmente, avec Lahouel. Le congrès des 13 et 16 août 1954, qui se réunit à La Pêcherie d'Alger à l'initiative du seul courant centraliste, le consolide à son poste. Mais la scission du parti est consommée. Deux mois et demi plus tard éclate l'insurrection du 1er novembre 1954. Ben Khedda et des dizaines d'autres cadres du M.T.L.D. sont aussitôt arrêtés. Lorsqu'il recouvre la liberté, en avril 1955, Ben Khedda est contacté par Abane, chef de l'organisation F.L.N. à Alger. Il adhère aussitôt au Front, entraînant dans son sillage la plupart des autres « centralistes ». Il collabore étroitement avec Abane et appelle auprès de lui Saâd Dahlab. Avec ce dernier, il s'occupe du lancement d'*El Moudjahid,* l'organe officiel du F.L.N. Au congrès de la Soummam (août 1956), auquel il ne participe pas, il est nommé à la fois membre titulaire du C.N.R.A. et membre du C.C.E. Avec Abane et Ben M'hidi, il forme le triumvirat qui supervise directement l'organisation et le fonctionnement de la Zone Autonome d'Alger (Z.A.A.). En même temps, il est chargé au sein du C.C.E. des liaisons avec les wilayas, la Fédération de France et la Délégation extérieure du F.L.N. Après la grève des huit jours (18 janvier-4 février 1957) et la capture de Ben M'hidi (24 février), il quitte Alger, début mars, en même temps que les autres rescapés du C.C.E. En compagnie de Krim, il gagne

Tunis par la route du maquis. Privé de l'appui d'Abane, désormais isolé parmi ses pairs, il est évincé du C.C.E. en août 1957 ainsi que Dahlab. Mais il demeure membre du C.N.R.A. Il est, un certain temps, chef de la mission du F.L.N. à Londres. A la formation du G.P.R.A., en septembre 1958, il est nommé ministre des Affaires sociales. Il ne fait pas partie du deuxième G.P.R.A. (janvier 1960-août 1961), mais succède à Ferhat Abbas à la tête du troisième (28 août 1961). C'est sous son gouvernement qu'aboutissent les négociations de paix avec la France. Mais, à la réunion du C.N.R.A. qui débute le 27 mai 1962, la crise du F.L.N. éclate au grand jour. Et, de nouveau, Ben Khedda va se retrouver au centre d'un autre conflit dressant, celui-là, l'Etat-major général (E.M.G.), soutenu par Ben Bella, contre l'autorité du G.P.R.A. En fait, c'est la lutte pour le pouvoir qui s'exacerbe à l'approche du référendum d'indépendance. Lorsque, le 30 juin 1962, Ben Khedda destitue les membres de l'E.M.G., la marche vers l'affrontement fratricide est déjà irréversible. Totalement impuissant devant la dramatisation accélérée des événements, il s'efface peu à peu du devant de la scène. Le G.P.R.A. s'étant complètement effiloché (démission d'Ait Ahmed et de Dahlab, arrestation puis libération de Bentobbal et de Boudiaf, ralliement des autres ministres à Ben Bella ou à Krim), ce sont désormais deux groupes qui se disputent l'Algérie sans merci : *le groupe de Tlemcen* (Ben Bella, l'E.M.G., Ferhat Abbas et les wilaya I, V et VI) et *le groupe de Tizi Ouzou* (Krim, Boudiaf, les wilayas II et III, plus la Zone Autonome d'Alger et la Fédération de France), qui se sont constitués respectivement les 11 et 25 juillet 1962. Profondément affecté par les confrontations sanglantes qui se produisent les 3, 4 et 5 septembre 1962, Ben Khedda se retire discrètement de la vie publique. En mars 1976, il fait une apparition en signant, avec Ferhat Abbas, Cheikh Kheireddine et Hocine Lahouel, un document qui dénonce le système Boumediene et ses méthodes. Il est assigné à résidence chez lui. Le 24 juillet 1989 avec A. Kiouane, A. Benhamida, T. Gaid et Z. Ihaddaden, il crée sous le nom d'*El Oumma*, un mouvement politique d'opposition, qui prône l'établissement de la société algérienne sur des bases islamiques qui s'autodissout le 30 mars 1997. Marqué par l'âge et les déceptions politiques, il s'est consacré à la pratique religieuse et à l'écriture. Il mourut à Alger le 4 février 2003. Il est auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire algérienne dont *Les accords d'Evian*, (1986) ; *l'Algérie à l'indépendance : la crise de 1962* (1997).

BENKHERROUF Youcef (né en 1933)

Commandant de la wilaya IV (1960).

Né le 15 juillet 1933 à Ighilouchène (El Djaâfra, Bordj Bou Arréridj), au sein d'une famille paysanne, il rejoint les rangs de l'A.L.N. en mai 1956, dans la wilaya IV. En septembre 1957, il est blessé dans un accrochage du côté de Bouhandès (Chréa, Blida). Responsable militaire de la zone 4 en juillet 1958 en compagnie de Lakhdar Bouchemaâ (responsable de la zone), Hamdane Fadel (responsable politique) et Hafid El Faraouzi (responsable des Liaisons et Renseignements). A la fin de l'année 1959, il prend la direction de la zone et, en 1960, il est nommé membre du Conseil de la wilaya. Le 8 août 1961, Si Mohamed Bounaâma meurt et Si Hassen (Youcef Khatib) lui succède à la tête de la wilaya IV.

BENMABROUK Yahia (né en 1928)

Comédien de talent.

Né à Alger, ses débuts de comédien remontent à 1940. Il fait partie de la troupe « *El Masrah El Djazaïri* » dirigée par Mustapha Kateb. En 1956, il cesse toute activité théâtrale suite à un attentat perpétré contre sa

personne par des éléments extrémistes français. Quelque temps après avoir recouvert sa santé, vers la fin 57, il part en France. Au début de 1958, il rejoint Tunis pour faire partie de la troupe artistique du F.L.N. Après l'indépendance, il se retrouva tout naturellement parmi les éléments qui vont constituer le Théâtre National Algérien au sein duquel il évoluera jusqu'à sa mise à la retraite au début des années 80.

BEN M'HIDI Mohamed Larbi (1923-1957)

Dirigeant de la Guerre de Libération Nationale.

Né au douar El Kaouachi à Ain M'lila (Oum El Bouaghi) au sein d'une famille paysanne aisée, il entreprend des études primaires et secondaires à Biskra et Batna avant d'être recruté en tant que comptable par le génie de Biskra. L'amateur de théâtre est, en 1939, membre des Scouts musulmans. Fervent militant du P.P.A. clandestin, il est arrêté suite aux événements du 8 mai 1945 et à sa sortie de prison le 9 mars 1946, il rejoint les rangs du M.T.L.D. Recherché de nouveau par la police, il choisit la clandestinité, changeant très souvent d'identité, ce qui lui a valu le surnom de l' *« l'homme au vingt visages »*. Commissaire local des Scouts Musulmans Algériens et cadre de l'O.S. à Biskra, vainement recherché par les services de police en 1950, il est condamné par défaut à dix ans de prison pour « menées subversives et activités illégales ». Nommé chef de daïra en Oranie et permanent du M.T.L.D., il est relevé de ses fonctions à la suite d'un contrôle de police à Ain Témouchent. Membre fondateur du C.R.U.A. (1954), il est le premier responsable du F.L.N. en Oranie (zone 5) qu'il organise efficacement malgré un démarrage difficile. Après le congrès de la Soummam dont il fut l'un des initiateurs, élu à l'instance suprême du F.L.N., le Comité de Coordination et d'Exécution (C.C.E.), il laisse le commandement de la wilaya V (Oranie) à Boussouf. Dans la controverse qui oppose Ben Bella à la direction intérieure, il soutient les positions de Ramdane Abane et Belkacem Krim. Il coordonne l'action politico-militaire de la Zone Autonome d'Alger et lors de la Bataille d'Alger, il supervise l'action des groupes armés. Selon le témoignage de Nassima Hablal (née en 1928 à Belouizdad), agent de liaison entre Abane et Idir Aissat, responsable de l'organisation féminine et secrétaire du C.C.E., Larbi Ben M'hidi a été arrêté le 23 février 1957 à 2 heures du matin, par les troupes du colonel Bigeard, tout à fait par hasard, dans un appartement situé au niveau de la rue Claude Debussy, à Alger, et qu'il devait quitter à 4 heures. Les paras qui l'ont arrêté n'ont découvert son identité que 24 heures plus tard, car son arrestation est due à « *un extraordinaire hasard. A la suite de la découverte à Paris d'une boite postale dans une parfumerie appartenant à la famille Bensiam, un juge parisien délivrera une commission rogatoire qui déboucha sur une perquisition opérée dans l'immeuble des Bensiam et dans lequel transitait, pour deux heures, Ben M'hidi. Personne donc ne l'a dénoncé, puisque seul Ben Khedda qui lui avait remis les clés du local quelques heures seulement avant l'arrestation, savait qu'il s'y trouvait* ». Benyoucef Ben Khedda confirme cette version de l'arrestation de son compagnon du C.C.E. (dans son ouvrage *Alger, capitale de la résistance*). Après une série de tortures dans la villa Susini à Clos Salembier, Larbi Ben M'hidi fut exécuté par les parachutistes de Bigeard – dont il forcera l'admiration – sur ordre du général Massu, dans la nuit du 3 au 4 mars 1957. La décision de l'exécution serait prise après consultation entre François Mitterand – alors ministre de la Justice et Garde des Sceaux – et Robert Lacoste, gouverneur de l'Algérie. Le 6 mars, dans une conférence

de presse, Michel Gorbin, porte-parole du gouverneur général, annonce que « Ben M'hidi s'est suicidé dans sa cellule en se pendant à l'aide de lambeaux de sa chemise ». Une version invraisemblable qui sera démentie par Marcel Bigeard lui-même (interview à *Algérie-Actualité* du 7 décembre 1984). L'auteur de la célèbre réplique au colonel des « paras » qui lui reprochait de faire transporter des bombes dans des couffins : « *Donnez-nous vos avions et vos chars et nous vous cèderons volontiers nos couffins et nos bombes* », homme de piété, tolérant, fraternel, généreux, patriote épris de justice et de liberté, reste une figure emblématique de la Révolution algérienne et l'un de ses plus brillants théoriciens. Le général Aussaresses, commandant des forces spéciales durant la guerre de libération, son assassin, apporte un témoignage de premier plan, met fin au mensonge colonial qui a duré plus de quarante ans, lève un coin du voile sur la pratique systématique de la torture et des exécutions sommaires et témoigne du pouvoir absolu des militaires et la faiblesse des politiques. Bigeard, l'un des chefs d'orchestre de la grande répression coloniale va jusqu'à émettre le souhait de venir à Alger pour déposer une gerbe de fleurs au monument des Martyrs algériens et se recueillir sur la tombe de Larbi Ben M'Hidi. Cette initiative aurait reçu l'approbation de Drifa Hassani, l'une des trois sœurs de Ben M'Hidi pour « faire un pas vers la paix ». (Voir *Le Monde* du 29 mars 2002, p.1.)

Témoignage sur son assassinat : « Le 3 mars 1957, nous en avons longuement discuté avec Massu en présence de Trinquier. Nous sommes arrivés à la conclusion qu'un procès Ben M'hidi n'était pas souhaitable. Il aurait entraîné des répercussions internationales. D'autres part, il fallait gagner du temps. C'était tout le C.C.E. que nous espérions épingler. Ben M'hidi n'avait pas trahi ses camarades mais nous avions trouvé de précieuses informations dans les papiers découverts chez lui.

« —Alors qu'en pensez-vous ? me demanda Massu.

— Je ne vois pas pourquoi Ben M'hidi s'en tirerait mieux que les autres.

— Je suis entièrement d'accord avec vous, mais Ben M'hidi ne passe pas inaperçu. On ne peut pas le faire disparaître comme ça.

— Pas question de le laisser à la P.J. Ils se font fort de le cuisiner pour le faire parler mais je l'ai vu et je suis sûr qu'il ne dira rien. S'il y a un procès et qu'il n'a rien avoué, il risque de s'en sortir et tout le F.L.N. avec lui.

— Alors laissez-moi m'en occuper avant qu'il ne s'évade, ce qui nous pend au nez si nous continuons à hésiter.

— Et bien, occupez-vous-en, me dit Massu en soupirant. Je vous couvrirai.

— Je compris qu'il avait le feu vert du gouvernement. C'est moi qui ai récupéré Ben M'hidi la nuit suivante à El Biar. Bigeard avait été prévenu que je prendrais en charge son prisonnier. Il s'était arrangé pour s'absenter. Je suis arrivé avec des Jeep et un Dodge. J'avais une douzaine d'hommes de ma première équipe, armés jusqu'aux dents. C'était le capitaine Allaire qui était de service. Il allait aligner un petit groupe de combat. Je lui ai demandé d'aller chercher Ben M'hidi et de me le remettre.

— Présentez, armes ! a commandé Allaire au moment où Ben M'hidi qu'on venait de réveiller, est sorti du bâtiment. Alors à ma grande surpise, le groupe de parachutistes du 3ᵉ RPC a rendu les derniers honneurs au chef vaincu du F.L.N. (...). C'est bien entendu à ce moment-là que Ben M'hidi a compris ce qui l'attendait. Je l'ai fait monter précipitamment dans le Dodge. Nous avons roulé à toute allure. Une embuscade destinée à le libérer était toujours possible. J'avais donné des

consignes très strictes au sous-officier qui était préposé à la garde du leader du F.L.N. et se trouvait dans la même voiture que lui :
— Si nous sommes attaqués, tu l'abats immédiatement. Même si nous nous en sortons, tu tires sur lui sans hésiter !
Nous nous sommes arrêtés dans une ferme isolée qu'occupait le commando de mon régiment. C'était à une vingtaine de kilomètres au sud d'Alger, à gauche près de la route. La ferme avait été mise à notre disposition par un pied-noir. Le bâtiment d'habitation était modeste et ne comprenait qu'un rez-de-chaussée. Ma seconde équipe m'attendait là-bas. Le commando du 1er RCP comprenait une vingtaine d'hommes. Certains étaient des appelés. Mais des hommes de confiance. Le capitaine Allard, dit Talave, en était le responsable. Il m'était très dévoué et je lui avais expliqué ce qui allait se passer. De ce fait, l'officier présent était briefé. Je lui ai dit qu'il fallait que ses hommes aménagent un coin pour installer Ben M'hidi. La ferme ne s'y prêtait pas. Il fallait donner un coup de balai, déplacer des bottes de paille. Pendant ce temps, nous avons isolé le prisonnier dans une pièce déjà prête. Un de mes hommes se tenait en faction à l'entrée.
Une fois dans la pièce, avec l'aide de mes gradés nous avons empoigné Ben M'hidi et nous l'avons pendu, d'une manière qui puise laisser penser à un suicide. Quand j'ai été certain de sa mort, je l'ai tout de suite fait décrocher et transporter à l'hôpital. Conformément à mes ordres, le sous-officier chargé de le transporter avait laissé tourner le moteur de la voiture qu'il avait garée de façon à pouvoir démarrer en trombe et sans donner d'explication dès que le médecin de service aux urgences arriverait. Il était à peu près minuit. J'ai appelé aussitôt Massu au téléphone :
— Mon général, Ben M'hidi vient de se suicider. Son corps est à l'hôpital. Je vous apporterai mon rapport demain matin.
Massu a poussé un grognement et a raccroché. Il savait bien que mon rapport était prêt depuis le début de l'après-midi, histoire de gagner du temps. Ce rapport, le juge Bérard avait été le premier à le lire. Il décrivait dans les moindres détails le suicide qui se produirait la nuit suivante. Berard était impressionné.
Mais c'est très bon, ça ! Mais vous savez que ça tient l'eau !
En fait le rapport ne tint pas l'eau très longtemps. Quelques jours plus tard, Massu me fit venir à son bureau.
— Aussaresses, je suis dans la merde. Je dois me présenter devant Reliquet, le procureur général.
Quoi ! il a osé vous convoquer !
Oui, pour parler du suicide de Ben M'hidi.
— C'est une inqualifiable grossièreté. Du fait de votre position, vous ne pouvez pas déférer à cette convocation. C'est moi qui irai, puisque je vous représente auprès des autorités judiciaires.
Je me suis donc rendu chez le magistrat.
— Monsieur le procureur général, je représente le général Massu. Du fait de mes fonctions, je suis très au courant des circonstances du décès de Ben M'hidi. J'ai d'ailleurs rédigé moi-même le rapport dont vous avez dû prendre connaissance.
Le magistrat écumait de rage.
« — Oui, c'est ça ! Parlons-en de votre rapport ! Ce que vous dites dans ce compte rendu, ce sont des allégations. De simples allégations. Pas des preuves. Vous auriez quoi pour prouver ce que vous avancez, vous les militaires ?
— Notre bonne foi.
Je crois que si j'avais giflé Reliquet, ça ne lui aurait pas fait plus d'effet que cette réponse.
— Votre bonne foi, a-t-il répété en s'étranglant. Votre bonne foi de militaires. Des militaires candides c'est ça ?
J'ai remis mon béret, j'ai salué en claquant les talons et je suis sorti. Nous n'avons plus

jamais entendu parler du procureur général (…). Il nous est arrivé d'utiliser de nouveau la ferme où Ben M'hidi avait été exécuté. J'avais demandé au commando d'y creuser une fosse et une vingtaine de corps dont celui d'une femme, y ont été ensevelis ». (In « Services spéciaux Algérie 1955-1957 », éditions Plon, Paris, mai 2001).

BENNOUI Mostefa (né en 1928)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya I, 1959).

Né le 28 août 1928 au douar Ouled Chlih, dans la région de Batna, ayant des liens de parenté avec la commandant Hadj Lakhdar, le capitaine Mostefa Bennoui, Mostefa Merarda, de son vrai nom, de haute taille, corpulent, fut chargé le 29 avril 1959 de l'intérim du commandement de la Wilaya I. Auparavant lieutenant, responsable des Renseignements et Liaisons de la Zone 1 *puis capitaine de la Zone 2. Simple militant* durant les premiers jours du soulèvement, il accueillit sous son toit, à Kasrou, le 14 novembre 1954, un groupe des premiers maquisards conduits par Belkacem Grine, précurseur de la lutte armée. Il intégra l'A.L.N. et, progressivement, assuma les fonctions à tous les niveaux de la hiérarchie. Nanti de bonnes connaissances en arabe et des notions élémentaires en français, d'un naturel affable, il privilégiait le dialogue, s'informait de tout et ne chercha pas à bouleverser l'ordre établi par son prédécesseur. Il sera confirmé dans sa fonction de commandant, responsable des Renseignements et Liaisons en mars 1960. Démobilisé en 1962, il opta pour la vie civile.

BEN SALEM Abderrahmane

Commandant de l'A.L.N.

Sous-officier de l'armée française, il rejoint à son retour d'Indochine l'A.L.N. dans la base de l'Est. Membre du Comité de la zone Nord (1960), capitaine à la frontière Est (en juin 1961), chef du quartier général d'Alger en 1964. Membre du Comité central du F.L.N. (1964-1965). *Membre du Conseil de la Révolution* (1965-1967), quitte l'armée en 1967 après avoir soutenu Zbiri contre Boumediene.

BENSALEM Nourredine

Membre du C.N.R.A. (1961).

Militant du P.P.A. en France après 1945, Nourredine Bensalem est membre de la direction du M.T.L.D. pour l'Est de la France. Il prend position pour les initiatives du F.L.N. et se retrouve à la direction de la Fédération de France, dans sa branche politique, en 1955-1956. Arrêté en août 1956, il s'évade le 7 juin 1961 et devient responsable du F.L.N. au Maroc, *membre du C.N.R.A.* Il se retire de toute activité politique en 1962.

BENSID Abderrahmane (né en 1932)

Membre de la direction du M.N.A. (1954).

Né le 18 mars 1932 à Sebdou, près de Tiaret, Abderrahmane Bensid, épicier à Lille, milite dans la Fédération du Nord du M.T.L.D. Dans la crise de l'organisation nationaliste, il prend position pour Messali après une visite qu'il effectue à Niort le 21 février 1954. Il se retrouve membre du Conseil national de la Révolution (C.N.R.). Il représente l'*Union des Syndicats des Travailleurs Algériens* (U.S.T.A.) à la conférence de la C.I.S.L. de Tunis (2-9 juillet 1957), qui repousse la demande d'affiliation de l'U.S.T.A. Arrêté le 1er novembre 1957, il est incarcéré à la prison de la Santé. Libéré en 1958, il prend la direction de l'U.S.T.A. Membre du *Bureau politique Consultatif Provisoire* (B.P.C.P.) qui dirige de fait le Mouvement National Algérien, Abderrahmane Bensid se rapproche du *Front Algérien d'Action Démocratique* (F.A.A.D.)., création des services français du renseignement dans

leur ultime tentative de mettre sur pied une « troisième force ». Il est exclu du M.N.A. le 29 juin 1961.

BENTAMI Djilali

Président du Croissant Rouge algérien (1957-1962).

Originaire de Mostaganem, neurologue de formation, il milite au sein du Parti populaire français durant la Seconde guerre mondiale puis au sein de l'UDMA. En 1956, il adhère au F.L.N. et en 1957, il est nommé délégué du Croissant Rouge algérien auprès du Croissant international de la Croix-Rouge à Genève. Il dirige le C.R.A. jusqu'en 1962.

BENTEFTIFA Mohamed

Membre de l'Exécutif provisoire (1962).

Pharmacien à Blida, il écrit dans *l'Algérie libre* en 1950, préside le meeting de la «*quinzaine* de lutte contre la répression » organisé par le M.T.L.D., en octobre 1953 à Blida qui regroupe 2 500 personnes aux halles aux tabacs. Responsable du M.T.L.D. à Blida à la veille du premier novembre 1954, il est arrêté et interné pendant la guerre de libération. Il est de nouveau pharmacien à Montpellier où il travaille dans un laboratoire au moment où Yazid lui apprend qu'il a été choisi par le F.L.N. pour faire partie de l'Exécutif provisoire.

BENTOBBAL Slimane, dit Lakhdar ou Si Abdallah (né en 1923)

Colonel de l'A.L.N. et ministre du GPRA.

Né à Mila au sein d'une famille modeste dont le père est un petit paysan, il adhère au P.P.A. pendant la Seconde Guerre mondiale et il est détaché à l'O.S. dès que commence la structuration de l'organisation paramilitaire dans le Constantinois (1947-1948). Après le démantèlement de l'O.S., en mars 1950, Bentobbal est recherché. Le M.T.L.D. l'affecte alors en Aurès où il mène une vie de maquisard avec d'autres rescapés du vaste coup de filet opéré par la police (Abdesselam Habachi, Rabah Bitat, Amar Benaouda notamment). C'est là qu'il fait la connaissance de Mostefa Ben Boulaid, Bachir Chihani et Adjel Adjoul, futurs chefs de la révolution dans cette région. A l'appel de Mohammed Boudiaf, il se retrouve au sein du groupe des Vingt deux. Au déclenchement du 1er novembre 1954, il est responsable de la zone de combat englobant Jijel, Chekfa, Taher, El Milia jusqu'à Constantine. L'un des artisans, avec Zighoud, de l'insurrection du 20 août 1955, il fait partie de la délégation du Nord Constantinois au congrès de la Soummam que dirige Youcef Zighoud. Il est désigné *membre suppléant du C.N.R.A.* et, en septembre 1956, il remplace Zighoud, tué au combat. Le colonel de la wilaya II quitte l'Algérie en compagnie de Krim et de Ben Khedda (membres du C.C.E.) qui, en avril 1957, transitent par sa wilaya pour se rendre à Tunis. En août 1957, il *fait partie du deuxième C.C.E.* et contribue à l'élimination des « centralistes » Ben Khedda et Dahlab de cette instance. *Chargé du département de l'intérieur* (autrement dit, l'organisation des fédérations F.L.N. de France, de Tunisie et du Maroc), il conserve cette responsabilité au sein du premier G.P.R.A. (septembre 1958-juillet 1959) et du deuxième (janvier 1960-août 1961). Dans le troisième G.P.R.A., présidé par Benyoucef Ben Khedda, il devient *ministre d'Etat* sans portefeuille. Bentobbal est membre de la délégation du G.P.R.A. qui négocie avec les Français, aux Rousses (11-19 février 1962) et à Evian II. Arrêté puis libéré à Constantine peu après l'indépendance (dans le conflit de l'été 1962), il n'occupe plus de fonction politique par la suite. Après 1965, il est P.D.G. de la Société Nationale de Sidérurgie puis à partir du 15 janvier 1972 président du Conseil

d'administration de l'Union arabe du Fer et de l'Acier (U.A.F.A.), organisme interarabe basé à Alger. Rédige ses « mémoires » au début des années 80 mais ne veut les publier qu'à titre posthume.

BENTOUMI Amar (né en 1923)

Rédacteur en chef de « L'Ouvrier Algérien ».

Né le 26 décembre 1923 à Constantine, il milite très tôt dans les rangs du P.P.A., A.M.L. et M.T.L.D. dont il est l'avocat-conseil. Arrêté en septembre 1943, surveillant au lycée de Ben Aknoun, il aide à la confection du journal *l'Etudiant patriote* animé par le lycéen Ait Ahmed. Avocat à la Cour d'Alger, il devient *secrétaire général du Comité de soutien aux victimes de la répression* (C.S.V.R.) créé par le M.T.L.D. en avril 1948 et de l'Association des Amis de l'Etudiant en 1949. Il prend une part active à la Révolution. Membre du collectif des avocats chargé de défendre les militants du F.L.N. durant la guerre de libération, il fut interné pendant deux ans (1957-1958) avant d'assurer la rédaction en chef de l'organe central de l'U.G.T.A. *L'Ouvrier algérien.* Rapporteur de la commission *Justice* pour les accords d'Evian, instructeur pour les séminaires des cadres du Parti et membre de la Commission centrale de contrôle du référendum pour l'indépendance, il est nommé Chef de cabinet de Rabah Bitat, député (20 septembre 1962), *ministre de la Justice, Garde des sceaux (1962-1963).* Arrêté et assigné à résidence en 1964, il reprend son métier d'avocat en 1965. Bâtonnier de l'Ordre national des avocats (1971).

BENYAHIA Mohammed-Seddik (1932-1982)

Négociateur d'Evian (1961-1962).

Né le 3 janvier 1932 à Jijel, il fréquente le collège durant quatre ans à Sétif puis le lycée Bugeaud (actuellement Emir Abdelkader) à Alger où il poursuit des études de Droit et s'inscrit en 1953 comme avocat stagiaire au barreau d'Alger. En 1955, il est l'un des défenseurs de Rabah Bitat, détenu à la prison de Serkadji (Barberousse) et assure la liaison entre lui et Abane. Cofondateur de l'U.G.E.M.A. avec, notamment, Belaid Abdesselam, Lamine Khène, Rédha Malek, Messaoud Ait Chaalal, il rejoint l'extérieur à la fin de 1955. Membre suppléant du C.N.R.A. choisi au congrès de la Soummam, il gravite autour des sphères dirigeantes du F.L.N. (C.C.E. puis G.P.R.A.), assumant les fonctions de conseiller politique ou diplomatique avant de devenir directeur du cabinet de Ferhat Abbas, président du G.P.R.A. (1958-1960). Le 24 avril 1956, il représente l'Algérie à la conférence des étudiants afro-asiatiques à Bandoeng (Indonésie). Durant l'été 1959, il est, avec Frantz Fanon, Omar Oussedik, Abderrazak Chentouf, Lamine Khène et Messaoud Ait Chaalal, membre de la commission chargée de préparer le projet de programme qui sera soumis au nouveau C.N.R.A. issu de la réunion des « Dix » (juillet-décembre 1959). Avec Ahmed Boumendjel, il représente le G.P.R.A. aux pourparlers de Melun (15-19 juin 1960). Il participe aux différentes phases des négociations qui aboutissent aux Accords d'Evian (1961-1962). Quelques jours avant la tenue de la dernière session du C.N.R.A.(27 mai-7 juin 1962 à Tripoli), il fait partie de la commission chargée d'élaborer un programme pour l'après-indépendance. Composée d'Ait Ahmed, Yazid, Benyahia, Lacheraf, Malek, Harbi, Temmam et présidée par Ben Bella, cette commission met au point un texte qui, adopté à l'unanimité par le C.N.R.A., devient ce qu'on appelle le « programme de Tripoli ». Plusieurs fois ministre après l'indépendance.

BENZINE Abdelhamid (1926-2003)

Commissaire politique (Wilaya V).

Né le 27 avril 1926 à Beni Ouartilane (Sétif), élève au Collège colonial Eugène

Albertini à Sétif (1938-1945), il exerce différents métiers : receveur de car, aide-comptable, ouvrier du bâtiment, permanent syndical et journaliste. Etudiant à la Zitouna de Tunis (1947 et 1er trimestre 1948), il adhère au P.P.A. dont il devient permanent (août 1948 et juin 1950), responsable de la C.G.T. à Paris (1951-1952), il adhère ensuite au P.C.A., en 1953. Il rejoint le F.L.N. en 1955 et devient *commissaire politique*, en 1956, dans la région de Sebdou (Tlemcen). En novembre 1956, au cours d'un accrochage, il est arrêté et condamné par le tribunal militaire d'Oran à 20 ans de travaux forcés. Il est détenu dans différentes prisons : Tlemcen, Oran, Lambèze ... puis le camp spécial de Boghari et finalement au camp militaire de Hammam Bouhdjar jusqu'à sa libération en 1962. Opposant communiste après l'indépendance. Auteur de nombreux ouvrages dont *La montagne et la plaine* (récits, Alger, 1980) et *Lambèse* (récit autobiographique, Dar el Ijtihad, 1990, 230 p.).

BERENGUER L'abbé Alfred (1915-1996)

Prêtre nationaliste.

Né à El Amria (Ain Témouchent) au sein d'une famille émigrée d'Espagne. Au contact des enfants de son âge, (à Arzew puis à Frenda) il découvre les disparités qui existaient entre une minorité de colons riches et une majorité d'autochtones pauvres, ce qui forgera par la suite sa foi et son engagement politique auprès du peuple algérien. Il décrira son itinéraire – et sa prise de conscience – dans un livre paru en 1994 aux éditions Centurion : *En toute liberté, Berenguer, prêtre algérien.* Son combat aux côtés de ses compatriotes lui vaudra une expulsion d'Algérie en 1958 par les autorités coloniales. Il sera désigné par le F.L.N. comme représentant itinérant du Croissant Rouge Algérien dans les pays d'Amérique latine. Après l'indépendance, il sera député (1962) puis ambassadeur au Venezuela avant de reprendre, en 1965, son ministère à l'évêché d'Oran. Médaillé de la Guerre de libération nationale, cet homme de culture publia en 1966 à la SNED un livre intitulé *Un curé d'Algérie en Amérique latine.* Il laissa, à l'état de manuscrit, un autre livre : *Tlemcen, carrefour des cultures méditerranéennes.*

BESBASSA (Bataille d'El)

Voir HAMMAM-NEBAYEL (Massacre de).

BESSAIH Boualem (né en 1930).

Commandant de l'A.L.N. (Tripoli).

Né à El Bayadh, Boualem Bessaïh devient officier de l'armée de libération nationale, chargé de la protection des hauts responsables algériens pendant les années de lutte. Adjoint de Boussouf, le fondateur des services secrets algériens, il dirige à ce titre la section du contre-espionnage de la base Didouche à Tripoli (Libye) en 1961. En raison de sa compétence et de sa formation bilingue (français/arabe), il est membre du Secrétariat général du Conseil national de la révolution algérienne (C.N.R.A.) de 1959 à 1962. Son rôle d'interprète lui permet donc d'assister aux premières loges à tous les conflits qui ont secoué le F.L.N., en particulier lors du Congrès de Tripoli du 27 juin 1962 qui révéla toute la profondeur de la crise du Front. Après l'indépendance, il va occuper de nombreux postes importants : ambassadeur (1963-1979) (1991) (2001) et ministre (1979-1989).

BIBLIOTHEQUE de l'Université d'Alger (L'incendie de la)

Œuvre des éléments terroristes de l'OAS qui pratiquaient la politique de la « terre brûlée », il eut lieu le 7 juin 1962. Plus de 600.000 livres ont flambé. Les laboratoires de la faculté ainsi que deux amphithéâtres furent plastiqués.

BIGEARD Marcel (Le colonel) (né en 1916)

L'un des protagonistes de la « Bataille d'Alger » (1957).

Employé de banque de 1930 à 1939, il était sergent lorsqu'il fut capturé sans beaucoup de panache sur la ligne Maginot. Un an plus tard, il s'évade pour rejoindre une unité d'infanterie coloniale. Parachuté en France en 1944, il termine la guerre avec le grade de capitaine. Lieutenant-colonel des parachutistes en Indochine, il est fait prisonnier à Dien Biên Phu en 1954. Quand il arrive en Algérie la même année, en 1954, il était imbu de l'idée que l'Indochine n'avait été qu'une bataille contre la domination communiste dans le monde et qu'il lui fallait prendre sa revanche. Recevant le commandement du 3ème R.P.C. dont la plupart des 1200 hommes étaient des réservistes, il en fait un corps spécialisé d'élite dans la répression. Il s'illustre dans la Bataille d'Alger en 1957 par la pratique systématique de la torture et des exécutions sommaires. A la recherche de l'efficacité, couvert par son supérieur, le général Massu, le colonel arrête, torture jour et nuit, fait disparaître à Sidi Fredj, les cadavres encombrants. Au moment où le général de Bollardière, en mai 1957, en vrai guerrier respectueux de certains principes moraux, demande à être relevé de son commandement, Bigeard redouble de barbarie. Et devient commandant d'une école d'entraînement à la « lutte subversive ». Salan lui offre en janvier 1959, le secteur de Saïda où il crée le « commando Georges » et se livre à des exactions redoutables. Après l'affaire des Barricades durant laquelle il se range du côté des activistes partisans de « l'Algérie française », arrêté (60 jours d'arrêts de rigueur), il est muté à Bangui, en République Centrafricaine. Secrétaire d'Etat près le ministre de la Défense (1975-76) puis député (1978). En mars 2002, il émet le souhait de venir à Alger déposer une gerbe de fleurs au monument des Martyrs et se recueillir sur la tombe de Larbi Ben M'hidi avec l'approbation de Drifa Hassani, l'une des trois sœurs de Larbi Ben M'Hidi (In *Le Monde* du 29 mars 2002, p.1). Auteur entre autres de « Pour une parcelle de gloire » (éd. Plon, Paris, 1975). En Algérie, son nom demeure éternellement associé au crime à large échelle.

BITAT Rabah (1925-2000)

Membre fondateur du F.L.N. (1954).

Né le 19 décembre 1925 à Aïn El Kerma (Constantine) dans un milieu modeste, employé à la manufacture de tabac Benchikou à Constantine, il milite au P.P.A.-M.T.L.D. puis au sein de l'Organisation Spéciale (O.S.) en 1948. Vivant dans la clandestinité à partir de 1950, il est condamné par contumace en 1951 à dix ans de prison. Membre fondateur du Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (C.R.U.A.) créé en avril 1954 pour préparer le mouvement insurrectionnel, il est à ce titre agressé par les partisans de Messali en juin 1954, en même temps que Mohamed Boudiaf. *Il fait partie du noyau de militants qui déclenchent la Révolution algérienne le 1er novembre 1954.* Premier responsable F.L.N. de la wilaya IV (Algérois), il est rapidement *arrêté le 16 mars 1955* au café Ben Nouhi à Alger, soit cinq mois après le début de la guerre de libération, et jugé le 16 avril 1956 par un tribunal militaire qui le condamne aux travaux forcés à perpétuité. Membre du Conseil National de la Révolution algérienne (C.N.R.A.) le 20 août 1956, puis du Comité de Coordination et d'Exécution en 1957, Bitat est transféré à la prison de Fresnes en janvier 1958. A trois reprises, il observera la grève de la faim pour obtenir le régime de détenu politique, qui lui sera accordé après sa désignation comme *ministre d'Etat au G.P.R.A.* en septembre 1958. En mai 1961, la fin de la guerre approchant, il est transféré au

Château de Turquant, où sont détenus les autres dirigeants arrêtés en octobre 1956. Libéré le 20 mars 1962, il rejoint après quelques flottements son ami Mohamed Khider, personnage clé de la coalition de Tlemcen contre le G.P.R.A. *Vice-président du premier gouvernement de Ben Bella* (1962-1963), ministre (1965-1977), président de l'Assemblée Populaire Nationale (A.P.N.) de 1977 à 1990.

« BLED » (Le)

Hebdomadaire de propagande de l'armée française destiné aux grades subalternes, il s'efforça d'entretenir le moral des troupes et de rallier la population algérienne en vantant les bienfaits de la colonisation et en présentant l'armée comme la garante de la sécurité et la gardienne des coutumes et traditions. Diffusé gratuitement, il tirait à 350.000 exemplaires.

« BLEUITE » (Syndrome de la)

Schéma subversif cogité par les services français du Renseignement qui connut des développements quasi incontrôlables au sein de l'A.L.N. La mise à jour de cette machination destabilisatrice vit la propagation de la suspicion dans les maquis de la Kabylie, attisée par des animosités et l'instauration d'un processus infernal : arrestations, interrogations poussées, aveux forcés, dénonciations, liquidations, nouvelles arrestations… Cette intoxication a engendré des purges innombrables en Wilaya III et en Wilaya IV. Le principe du cloisonnement dans l'A.L.N. et le devoir de réserve –des principaux concernés– avaient eu des résultats aggravants.

Cette opération de manipulation a été montée par les services du capitaine Léger : le Groupe de Renseignement et d'Exploitation (G.R.E.). Jean-Paul Mari dans son livre « Il faut abattre la lune » (NIL éditions, 2001) raconte cet épisode : « Le principe de la bleuite est simple et diabolique. Quand un élément du F.L.N. est identifié et arrêté, il est interrogé, torturé, compromis et piégé. On lui offre de changer de camp. Brisé et retourné, il rejoint les Bleus. Une fois remis en liberté, il reprend le chemin de sa wilaya où on l'aide à gravir un à un les échelons de l'A.L.N. De son bureau à Alger, Léger confectionne de faux cachets et rédige des lettres signées des « frères d'Alger » qu'il fait parvenir par des boîtes aux lettres clandestines aux « vrais frères du maquis ». Au fils des mois, ses hommes s'infiltrent, le renseignent et tissent une vaste toile d'araignée. Un soir, quand un de ses émissaires revient de la montagne en lui mettant sous les yeux une lettre officielle surchargée de cachets du F.L.N., le capitaine Léger se frotte les yeux : « Le porteur de cet ordre de mission est habilité au nom de la wilaya III à représenter l'Armée et le Front de libération nationale au sein de la zone autonome d'Alger ». En clair, ce sont les services français qui ont pris la direction politico-militaire de la région d'Alger, toute une partie du maquis. Et, c'est le capitaine Léger qui décide du choix des armes et du lieu des attentats anti-français ! Évidemment les nuits d'Alger redeviennent calmes et il ne se passe plus grand-chose en dehors d'une voiture brûlée et d'une escarmouche sans conséquence. L'opération « double jeu » va durer six mois, pendant lesquels le F.L.N. se demandera, stupéfait, pourquoi les activités des « frères d'Alger » sont quasi nulles. Fin 1958, la manipulation se transforme en intoxication meurtrière quand Léger introduit au sein du maquis le virus de la bleuite, qui va progressivement gagner toute la wilaya III du redoutable Amirouche. La méthode consiste à déceler un authentique maquisard, rétif, impossible à retourner, et à faire mine de lui proposer de rejoindre les Bleus. Le capitaine Léger lui explique alors à quel point le maquis est infiltré, lui cite les noms des « traîtres », lui fait lire de faux

documents et entendre des pseudo messages radio à destination de ses soi-disant complices de la wilaya III. Il suffit ensuite de faire semblant d'envoyer l'homme en mission non loin d'un maquis F.L.N. pour qu'il s'empresse de s'évader et d'alerter ses chefs sur l'étendue des dégâts présumés. Dans la montagne, le doute s'installe, renforcé par la découverte de cadavres algériens tués dans un simulacre bruyant d'embuscade. Sur les corps abandonnés, les vrais fellaghas accourus découvrent de petits papiers soigneusement roulés, faux ordres de mission français cousus dans la doublure des treillis. Le syndrome aigu de paranoïa politico-militaire va gagner, s'étendre en cercles concentriques à toute la wilaya et déboucher sur un nettoyage façon Khmers rouge ». Amirouche, persuadé que la corps de la Révolution est gangrené, décide de traiter le mal à sa manière. On estime à 2000 hommes le nombre des « suspects » suppliciés.

« BLEUS DE CHAUFFE » (Les)

Terme qui désigne les éléments du capitaine Léger recrutés parmi « les militants du F.L.N. repentis » et qui s'infiltraient dans la hiérarchie du F.L.N.-A.L.N. Ses réseaux furent particulièrement meurtriers dans la Casbah et en Wilaya III où Amirouche a fait tuer des centaines de maquisards, par peur des infiltrations ou « bleuite ».

BOLLARDIERE Jacques Pâris de (Général) (1907-1986)

Homme d'honneur, il condamne la torture et démissionne de l'armée française en 1957.

Dans une lettre datée du 27 mars 1957 et parue dans *l'Express* dirigé alors par Jean-Jacques Servan-Schreiber, il dénonce l'emploi de la torture qui fait l'objet de « consignes officielles ». Dans les milieux militaires et parmi les partisans à tout prix de l'« Algérie française », c'est l'effarement, car, celui qui s'exprime de cette façon, ce n'est pas l'un de ces intellectuels qu'il est de bon ton de mépriser et même d'accuser de trahison mais le soldat le plus décoré de la France libre. Le général Jacques Pâris de Bollardière, responsable du secteur de l'Atlas blidéen qui a eu sous ses ordres Jean-Jacques Servan-Schreiber, écoeuré par les méthodes que couvre son chef, le général Massu, qui recommande une « accentuation de l'effort policier », il lui demande de le relever de son commandement. La situation est délicate aussi bien pour l'armée que pour le pouvoir, d'autant plus que le « vieux guerrier » (qui n'avait alors que 50 ans) est un gaulliste de la première heure et un soldat que nul ne peut accuser de manquer de patriotisme. Massu le traite de « naïf » avant de le mettre aux arrêts et de l'enfermer – durant deux mois – en compagnie du capitaine Pierre Dabezies qui s'était solidarisé avec lui. Catholique et breton, fils d'un officier tué durant la Première guerre mondiale, dont le frère, également officier, est tué au Maroc, ce soldat de toutes les guerres, parce qu'il avait osé dénoncé la torture en Algérie, au nom de l'honneur de l'armée, le général de Gaulle l'isole et ne lui donne aucune responsabilité jusqu'à sa mort. Courageux, il exercera son droit à l'objection de conscience également contre les essais nucléaires. Quand il était en Algérie, les essais n'avaient pas encore commencé. Auteur entre autres de « Bataille d'Alger, bataille de l'homme » (1972).

BORGEAUD (Le domaine)

Situé à une vingtaine de Kms de la capitale, sur la côte Ouest, entre l'autoroute et la mer, il est sans doute le domaine emblématique de la grosse colonisation. Il a été créé au tout début du XXème siècle par un Suisse, Lucien Borgeaud. L'homme avait de l'argent et l'esprit aventurier. Il avait racheté un monastère avec ses terres à des Trappistes

sur le départ qui avaient été les premiers colons. S'étendant sur près de 1500 ha, dans la Mitidja, le domaine est devenu une ferme modèle où l'on produisait du vin (de la Trappe), des céréales, des légumes, des fruits, du raisin de table etc. On élevait du bétail et des chevaux de course. Des centaines de personnes travaillaient et vivaient sur place avec leur famille dans de dures conditions. L'encadrement était français et les ouvriers algériens.

Sénateur et maire, Borgeaud recevait souvent à sa table le gouverneur d'Alger. A l'indépendance et parce qu'il symbolisait la colonisation jusqu'à la caricature, il fait partie des premiers domaines nationalisés (dès le 20 février 1963) et donné en autogestion. Rebaptisé Bouchaoui, il devient du temps du président Boumediene, une halte obligée pour toutes les délégations officielles des pays socialistes en visite en Algérie. Avec les réformes de 1987, il est divisé en une dizaine de EAI (Exploitations Agricoles Individuelles) et près d'une quarantaine de EAC (Exploitations Agricoles Collectives). Près de 6000 personnes vivent sur les terres de l'ancien domaine qui abrite aujourd'hui des écoles une mosquée, une gendarmerie, et un centre culturel.

BOUADJADJ Zoubir (né en 1925)

Membre du « groupe des 22 » (1954).

Né au Clos-Salembier (Alger), il est issu d'une famille très modeste. Son père meurt alors qu'il est âgé de trois ans, des suites de la guerre 14-18 (gazé). En 1942, il adhère au P.P.A. clandestin dans la Casbah d'Alger, milite aux A.M.L., participe à la manifestation du 1er mai 1945. Il rejoint le C.R.U.A., devient membre du « groupe des 22 » et participe au congrès des centralistes en août 1954 à Alger. Vendeur de pièces détachées dans un magasin d'Alger, il prend part à l'insurrection du 1er novembre 1954, en tant que chef de secteur contrôlant cinq groupes à Alger. Arrêté le 6 [illegible] aux travaux [illegible] les accords [illegible] Zoubir Bouadjadj est [illegible] nale, membre [illegible] sable de la [illegible] Alger.

BOUALAM [illegible] (né en 1906)

Père spiri[illegible] de l'Algérie [illegible]

Né le 2 [illegible] sein d'une famille [illegible] et dont le père [illegible] 1er régiment [illegible] servit pendant [illegible] à cheval. [illegible] de troupe à [illegible] et à Montreuil-Sur-Mer [illegible] s'engagea, après [illegible] même année, le 2 [illegible] des tirailleurs [illegible] et un ans au [illegible] de Tunisie [illegible] d'Alsace [illegible] 1939-1945. Il [illegible] grade de capitaine [illegible] été nommé [illegible] nant en 1945. [illegible] 1947 au douar [illegible] du Chéliff, il [illegible] comme Caïd de [illegible] Beni-Boudouanès. [illegible] agha et l'année [illegible] Saïd Boualam [illegible] coloniale, devient [illegible] (Chlef actuellement) [illegible] comme vice-président [illegible] sur le programme [illegible] (jusqu'au [illegible] Francophile jusqu'au [illegible] ennemi de [illegible] aux côtés de [illegible] à mettre sur pied [illegible] organisation paramilitaire [illegible] réussi à neutraliser [illegible] maquis

rouge » et Maillot et Laban, il procède à la création de la première harka en juillet 1956 – groupes d'autodéfense contre les djounoud de l'A.L.N. – avec l'aide de l'armée qui lui a remis une centaine d'armes. Cette expérience fut peu à peu étendue à toute l'Algérie : plus de 50 000 harkis étaient enrôlés dans ces troupes. Saïd Boualam joua un rôle de premier plan dans l'affaire du « maquis Kobus » – auquel il a du fournir près de deux cents hommes. Dépassé par les événements, inaudible au sein de l'Assemblée française, il décide, en juin 1960, de créer le Front de l'Algérie française (F.A.F.) qu'il présida. Après la signature des accords d'Evian, il fut rapatrié, le 18 mai 1962, en Camargue, dans la plaine de la Crau en France, avec sa famille et un millier de ses fidèles harkis tous originaires de son douar. Plein d'amertume, désabusé, impuissant et humilié, il relate ses souvenirs, sous forme de livres qu'il intitula respectivement *«Mon pays... la France »* (éd. France-Empire, Paris, 1962, 266 pages) et « *L'Algérie sans la France* » (éd. France-Empire, Paris, 1964, 382 p.).

BOUALI Saïd

Membre du « groupe des 22 » (1954).

Né à Constantine, Saïd Bouali, dit « Lamotta », adhère au P.P.A. en 1945. Il adopte les thèses du C.R.U.A, dans la crise du M.T.L.D. Voulant se démarquer des positions centralistes, il ne participe pas au 1er novembre 1954. Arrêté et libéré, Saïd Bouali rejoint les maquis et meurt au combat.

BOUATBA Slimane (né en 1932)

Commandant de l'A.L.N.

En 1952, il refuse d'être enrôlé au 5ème bataillon du 1er régiment des Tirailleurs algériens. Insoumis donc recherché, il contacte Ouamrane et, après 1954, il entre au F.L.N. En 1956, il combat dans l'armée égyptienne contre les Français et les Anglais, participant, entre autres, à l'opération d'obstruction du canal de Suez, à bord du bateau égyptien Armant. Dans la délégation extérieure du F.L.N. au Caire, puis à Tunis et à la Base de l'Est, en 1957, il s'occupait, au Bec-de-Canard, d'une compagnie d'acheminement d'armes, d'abord celles récupérées par les Egyptiens sur les Anglais à Suez, puis celles données par l'Egypte et la Yougoslavie plus celles achetées aux trafiquants. Il passe par la suite à l'intérieur à la wilaya II puis la wilaya III sous les ordres d'Amirouche enfin à la wilaya IV. Le 28 septembre 1957, capturé à Thiers, dans la région de Palestro, torturé et envoyé au siège de la D.S.T. à Alger, en octobre 1957, où il verra Roger Wybot –qui ne torturait pas personnellement-, le principal tortionnaire étant Joseph Loffredi di Jo. Envoyé dans un camp à Berrouaghia en février 1958 où il sera interrogé par le capitaine Léger, le spécialiste des coups tordus, celui qui a été à l'origine de la « bleuite ». Libéré en 1958 en compagnie de neuf autres combattants en échange de trois soldats français libérés en Tunisie, il est assigné à résidence à Alger pointant deux fois par semaine auprès du capitaine Bernard, commandant la SAU (Section Administrative Urbaine) de Belcourt. Fin 1958, il remonte un réseau (le réseau S), une organisation politico-militaire de l'A.L.N. Capturé en 1961, il s'évade au cours de l'audience de son procès et prend la responsabilité, en 1962, de la région-est d'Alger qui dépendait de la wilaya IV. Après l'indépendance, il prend le maquis contre Ben Bella et ne rentre à Alger qu'en juin 1965. Il se retire de toute activité politique avant qu'il ne soit rappelé en décembre 1969 par le ministère de la Défense.

BOUAZIZ Rabah

Membre du C.N.R.A. (1959-1962).

Responsable de la Fédération de France (1957-1962), député (1962-1965) et membre du Comité central du F.L.N. (1964-1965).

rouge » et Maillot et Laban, il procède à la création de la première harka en juillet 1956 – groupes d'autodéfense contre les djounoud de l'A.L.N. – avec l'aide de l'armée qui lui a remis une centaine d'armes. Cette expérience fut peu à peu étendue à toute l'Algérie : plus de 50 000 harkis étaient enrôlés dans ces troupes. Saïd Boualam joua un rôle de premier plan dans l'affaire du « maquis Kobus » – auquel il a du fournir près de deux cents hommes. Dépassé par les événements, inaudible au sein de l'Assemblée française, il décide, en juin 1960, de créer le Front de l'Algérie française (F.A.F.) qu'il présida. Après la signature des accords d'Evian, il fut rapatrié, le 18 mai 1962, en Camargue, dans la plaine de la Crau en France, avec sa famille et un millier de ses fidèles harkis tous originaires de son douar. Plein d'amertume, désabusé, impuissant et humilié, il relate ses souvenirs, sous forme de livres qu'il intitula respectivement *«Mon pays... la France »* (éd. France-Empire, Paris, 1962, 266 pages) et « *L'Algérie sans la France* » (éd. France-Empire, Paris, 1964, 382 p.).

BOUALI Saïd

Membre du « groupe des 22 » (1954).

Né à Constantine, Saïd Bouali, dit « Lamotta », adhère au P.P.A. en 1945. Il adopte les thèses du C.R.U.A. dans la crise du M.T.L.D. Voulant se démarquer des positions centralistes, il ne participe pas au 1er novembre 1954. Arrêté et libéré, Saïd Bouali rejoint les maquis et meurt au combat.

BOUATBA Slimane (né en 1932)

Commandant de l'A.L.N.

En 1952, il refuse d'être enrôlé au 5ème bataillon du 1er régiment des Tirailleurs algériens. Insoumis donc recherché, il contacte Ouamrane et, après 1954, il entre au F.L.N. En 1956, il combat dans l'armée égyptienne contre les Français et les Anglais, participant, entre autres, à l'opération d'obstruction du canal de Suez, à bord du bateau égyptien Armant. Dans la délégation extérieure du F.L.N. au Caire, puis à Tunis et à la Base de l'Est, en 1957, il s'occupait, au Bec-de-Canard, d'une compagnie d'acheminement d'armes, d'abord celles récupérées par les Egyptiens sur les Anglais à Suez, puis celles données par l'Egypte et la Yougoslavie plus celles achetées aux trafiquants. Il passe par la suite à l'intérieur à la wilaya II puis la wilaya III sous les ordres d'Amirouche enfin à la wilaya IV. Le 28 septembre 1957, capturé à Thiers, dans la région de Palestro, torturé et envoyé au siège de la D.S.T. à Alger, en octobre 1957, où il verra Roger Wybot –qui ne torturait pas personnellement-, le principal tortionnaire étant Joseph Loffredi di Jo. Envoyé dans un camp à Berrouaghia en février 1958 où il sera interrogé par le capitaine Léger, le spécialiste des coups tordus, celui qui a été à l'origine de la « bleuite ». Libéré en 1958 en compagnie de neuf autres combattants en échange de trois soldats français libérés en Tunisie, il est assigné à résidence à Alger pointant deux fois par semaine auprès du capitaine Bernard, commandant la SAU (Section Administrative Urbaine) de Belcourt. Fin 1958, il remonte un réseau (le réseau S), une organisation politico-militaire de l'A.L.N. Capturé en 1961, il s'évade au cours de l'audience de son procès et prend la responsabilité, en 1962, de la région-est d'Alger qui dépendait de la wilaya IV. Après l'indépendance, il prend le maquis contre Ben Bella et ne rentre à Alger qu'en juin 1965. Il se retire de toute activité politique avant qu'il ne soit rappelé en décembre 1969 par le ministère de la Défense.

BOUAZIZ Rabah

Membre du C.N.R.A. (1959-1962).

Responsable de la Fédération de France (1957-1962), député (1962-1965) et membre du Comité central du F.L.N. (1964-1965).

BOUBAKEUR Hamza (1912-1995)

Recteur de la Mosquée de Paris (1957-1982).

Fils de Si Hamza (mort en 1931) des Ouled Sidi Cheikh, il est né le 15 juin 1912 à Brézina (El Bayadh). Rejoint à 11 ans l'internat du lycée d'Oran. Bachelier à 16 ans, il entre à la faculté des Lettres de l'université d'Alger. Brillant étudiant, il obtient sans difficultés son C.A.P.E.S. qui lui permettra d'enseigner au lycée de Skikda. Secrétaire et chef de zawia de Sidi Cheikh en 1949. Réélu en 1953, chargé de cours à la faculté d'Alger où il dispense un cours sur l'économie africaine. Professeur de l'université de France, il a dirigé à Alger la revue *As-Salam,* devenue *Salam Ifriqya,* de 1948 à 1958. *Ancien député* (1959) et *ancien président du Conseil général des Oasis.* Il a été nommé le 18 mai 1957, directeur de la Mosquée de Paris par Guy Mollet, Président du Conseil. L'Exécutif provisoire le relève de ses fonctions en 1962 mais il ne s'exécuta pas, prétextant qu'il avait été mis à cette place par le gouvernement français et qu'il y resterait. Le 13 septembre 1962, l'Assemblée générale de la Société des Habous et des Lieux Saints de l'Islam, réunie à Alger, a pris la décision – restée lettre morte -, à l'unanimité, de le remplacer par Abdelkader Bentaleb, comme président de l'Institut musulman de Paris. Recteur de la Mosquée de Paris jusqu'en 1982, date à laquelle Cheikh Abbas lui succède.

BOUBNIDER Salah dit « Sawt el Arab » (né en 1929)

Responsable de la wilaya II (1959-1962).

Né à Oued Zenati (Guelma) au sein d'une famille paysanne pauvre et sans terre, il milite dès 1945 au P.P.A.-M.T.L.D. Petit transporteur, membre de l'O.S. (1947), il est arrêté en 1950 et détenu jusqu'en 1952 à Annaba puis à Alger (Serkadji). Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, à la tête d'un commando, il harcèle les sentinelles de la caserne du Khroub. Youcef Zighoud lui confie la responsabilité de la région d'Oued Zenati qu'il assume de novembre 1954 à janvier 1955. A partir d'août 1957 jusqu'en 1959, il est membre de l'Etat-major de la wilaya II dont il devient *Colonel-commandant de 1959 à 1962.* Son altercation le 4 juin 1962 avec Ben Bella sur la question des mandats du Colonel Tahar Zbiri, donne le signal de dispersion du C.N.R.A. Arrêté en même temps que Ben Tobbal le 25 juillet 1962 à Constantine lorsque, sous la conduite du commandant Larbi Berredjem, des éléments venus de la wilaya I (Aurès) et favorable à l'Etat-major de l'A.L.N. du colonel Boumediene s'assurent par surprise le contrôle de la ville. Libéré quelques jours plus tard, il se rend à Oran où il rencontre Ben Bella. A l'issue de ses entretiens, bien que privé de son commandement, il annonce son ralliement au Bureau politique et se voit restituer le 8 août une partie de ses pouvoirs : il reçoit la charge des affaires publiques et administratives de la wilaya II. Après l'indépendance, tantôt dans l'opposition, tantôt au pouvoir et dans les affaires : membre fondateur du P.R.S. (1963), *membre du Conseil de la Révolution* (1965-1967), membre du Conseil de la Nation (1997-2001) et du Comité des Citoyens pour la Défense de la République (1998).

BOUCHACHE Hocine (1932-1999)

Joueur de la glorieuse équipe du F.L.N.

Avant centre de qualité, élément exemplaire, il a évolué dans les années 50 dans les clubs français du Havre au sein duquel il a fait étalage de son talent, remportant notamment une coupe de France. En 1959, il rejoint les rangs de l'équipe de football du F.L.N. Après l'indépendance, il endossa les maillots de l'U.S.M. Alger et la J.S.M. Skikda. Mourut le 25 octobre 1999 à Skikda.

BOUCHAIB Belhadj

Voir BELHADJ Bouchaib.

BOUCHAMA Rabie (1916-1959)

Poète nationaliste.

Né à Guenzet, petite localité sétifienne, il y apprit le Coran et termina ses études primaires en arabe et en français. En 1937, il rejoignit les élèves de Ben Badis. Peu de temps après, il fut autorisé à enseigner dans les médersa(s) de l'association des Oulémas. Il y enseigna jusqu'à ce qu'il fût délégué, en 1939, par l'association, pour assurer la même tâche en France. Retourné à Alger, après le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, il reprit ses fonctions d'enseignant dans l'une des médersa(s) d'El-Harrach. Pendant la guerre de l'indépendance nationale, il milita dans les rangs du F.L.N. Arrêté par la police coloniale, il fut exécuté le 13 mai 1959 en compagnie de son ami Abdelkrim Laggoun.

BOUDA Ahmed (1907-1992)

Figure du mouvement national.

Né le 3 août 1907 à Ain Taya (Boumerdès) au sein d'une famille paysanne, il adhère en 1932 à l'Association des Oulémas Algériens et en 1937, milite au sein de l'E.N.A., au moment de sa dissolution. Dans les rangs du P.P.A., il accède rapidement à des responsabilités puisqu'il est, en 1939, gérant du *Parlement algérien,* journal rédigé en grande partie par les dirigeants emprisonnés à Maison-Carrée. Durant la Seconde Guerre mondiale, il devient membre de la direction du P.P.A. clandestin, en avril1943, avec H. Asselah et M. Belouizdad. Membre du Comité central, il est délégué à l'Assemblée algérienne en 1948. Il s'y fait remarquer par ses interventions en arabe, sa défense des *Scouts Musulmans Algériens* que l'administration coloniale cherche à étouffer en leur refusant l'octroi de subventions. A son retour d'un voyage accompli au Caire en compagnie de Mezerna en 1952, Ahmed Bouda se lance dans la bataille ouverte entre Messali et le Comité central. Il est, dans ce conflit, un des adversaires de Messali. Arrêté à la suite de la dissolution du M.T.L.D. en novembre 1954, libéré en avril 1955, il participe aussitôt, avec Ben Khedda aux discussions qui ont lieu entre les ex-centralistes et le F.L.N. représenté par Abane Ramdane. Il rejoint le F.L.N. qui lui propose de quitter l'Algérie et de devenir son représentant en Irak puis en Libye. Après le conflit entre le G.P.R.A. et Ben Bella en 1962, Ahmed Bouda se retire définitivement de la scène politique.

BOUDAOUD Omar (né en 1924)

Membre du C.N.R.A. (1959), responsable de la Fédération de France F.L.N. (1957).

Né le 5 mai 1924 à Tigzirt-Sur-Mer (Tizi Ouzou), après avoir obtenu son certificat d'études, il poursuit ses études dans une école d'arboriculture à Mechtras. Il quitte l'école à l'âge de dix sept ans. Par un ami de Tizi Ouzou qui lui ramène un tract, il découvre l'existence de l'organisation nationaliste, le P.P.A. Il demande à entrer en contact avec elle et rencontre Mohamed Zerouali qui lui confie tout de suite la responsabilité de Tigzirt. Il participe régulièrement à la réunion de toutes les régions-communes de Kabylie sous la direction de Halit Sid Ali. Alors qu'il se prépare à l'insurrection décidée pour le 23 mai 1945 en Kabylie, le contre-ordre lui parvient dans l'après-midi par l'intermédiaire de Arezki Djemaa. Il est arrêté le 31 mai 1945. Libéré après l'amnistie de mars 1946, il devient responsable de la région Dellys-Tigzirt-Abbo. Omar Boudaoud fait partie des 15 militants qui forment la délégation de la Kabylie au 1er congrès du M.T.L.D. en février 1947. Responsable régional de l'O.S. en Basse Kabylie sous la dépendance d'Amar Ould Hammouda (chef de la Haute et Basse Kabylie), il est arrêté en 1949 à

Baghlia. Libéré en 1951, il se rend en France où il devient gérant de café, vendeur au magasin « *Le Bon Marché* ». Il prend position pour le courant activiste, contre Messali dans la crise qui secoue le M.T.L.D. Omar Boudaoud rejoint le F.L.N. dès sa création, se rend au Maroc en 1955. Après l'arrestation de M. Lebjaoui, S. Louanchi en février 1957, il prend (à la suite de Tayeb Boulahrouf) la responsabilité de la Fédération de France du F.L.N. dès le mois de juin. Il y exerce une influence prépondérante puisqu'il assure la liaison avec le C.E.E. Omar Boudaoud accède au C.N.R.A. en 1959 et fait partie de son bureau à la veille de l'indépendance. En 1964, il est membre du Comité central du F.L.N. et élu député. Après le 19 juin 1965, il se retire de la politique et se consacre aux affaires. Premier président de l'Association des Moudjahidine de la Fédération de France du F.L.N. (1990).

BOUDIA Mohamed (1932-1973)

Homme de théâtre.

Né le 24 février 1932 à Alger, il a vécu une jeunesse extrêmement difficile. Le colonialisme français ne lui a laissé alors qu'une seule alternative: prendre les armes et combattre jusqu'à la victoire finale. Il s'est engagé à la Fédération de France du Front de Libération Nationale, dès le début de la Guerre de libération. Arrêté en septembre 1958, il est alors condamné à 20 ans de prison. Il s'évade en 1961 pour rejoindre à Tunis l'équipe théâtrale du F.L.N. dont il deviendra l'administrateur. Après le recouvrement de l'indépendance, il rentre au pays où il participe avec Mustapha Kateb à la création du Théâtre National Algérien (T.N.A.) dont il sera l'administrateur, puis le directeur. Après le 19 juin 1965, il s'exile en France. Il s'est si bien organisé pour se consacrer à la cause palestinienne, qu'il en deviendra un élément clé, sans toutefois oublier son activité culturelle favorite: le théâtre. Son sens de l'organisation et son talent de formateur lui ont permis d'être l'administrateur, en France, du "Théâtre de l'Ouest Parisien". Il sera victime d'un attentat le 28 juin 1973.

BOUDIAF Mohamed (1919-1992)

L'un des fondateurs du F.L.N. (1954).

Né le 23 juin 1919 à M'Sila dans le Hodna, il appartient à une famille de « grande tente » en partie déclassée par la colonisation. Au cours de ses études au collège de Boussaâda, il souhaite préparer l'Ecole Normale d'Instituteurs, mais son mauvais état de santé (il est frappé très jeune par la tuberculose) l'en empêchera. Il abandonne donc ses études et devient commis aux écritures, service des contributions. Avant son départ pour l'armée, où il obtient le grade d'adjudant, il *adhère au P.P.A.* Responsable de la région de Sétif en 1947, il met sur pied l'O.S. dans le département de Constantine, échappe aux recherches de la police française en 1950, et se retrouve condamné par contumace à huit ans, puis à dix ans de prison. Après la décision de la direction du P.P.A.-M.T.L.D. de dissoudre l'O.S., il est chargé de faire l'inventaire de ce qui reste en armes après la vague de répression (armes, effectifs). Permanent et responsable à l'organisation de la Fédération de France (juin 1953-février 1954), il dénonce la politique et les «méthodes » de Messali dans la crise du M.T.L.D. *Membre fondateur du C.R.U.A.*, il obtient la confiance du «groupe des 22 » qui le charge de coopter la direction nationale du F.L.N. Il quitte l'Algérie le 25 octobre 1954 et assume la responsabilité politique et militaire de l'Ouest avec siège au camp de Nador. Chargé de la logistique du F.L.N., il part en 1956 pour l'Egypte, puis il séjourne à Tétouan afin de se procurer des armes pour la résistance oranaise, qui a du mal à s'implanter. Il reprend son rôle de messager entre la délégation de

l'extérieur au Caire et les chefs de wilaya. Arrêté dans l'avion d'Air-Atlas le 22 octobre 1956, M. Boudiaf est *membre de tous les C.N.R.A., ministre d'Etat* dans le G.P.R.A. (1958-1961), *vice-président du conseil* (septembre 1961), et dirige indirectement de prison la Fédération de France du F.L.N. Libéré en 1962, il entre rapidement en conflit avec Ben Bella au moment de l'affrontement de Boghari, qui met aux prises les troupes revenues des frontières et la wilaya IV. Opposé à l'hégémonie de l'armée et au leadership de Ben Bella, il fonde le *Parti de la Révolution Socialiste (P.R.S.) en septembre 1962 et* soutient l'insurrection de Chaabani en 1964 avant de s'exiler au Maroc. Appelé par les chefs de l'A.N.P., il regagna Alger le 16 janvier 1992 comme président de l'Etat après 28 ans d'exil. Il sera assassiné six mois plus tard, le 29 juin 1992, à Annaba.

BOUDISSA Safi (né en 1929)

Secrétaire général de l'AGTA (1957).

Né le 22 août 1929 à Ain Sefra dans le Sud Oranais, fils d'un capitaine en retraite de l'armée française, il est pendant la Seconde Guerre mondiale, secrétaire interprète de la R.A.F. à la base aérienne de Blida en 1944-1945. Il adhère au M.T.L.D., émigre en France en 1948 et exerce la profession d'ouvrier aux usines Peugeot comme rectificateur sur machines-outils. Il est l'un des principaux organisateurs du M.T.L.D. à Montbéliard. De retour à Blida en 1949, il assume les fonctions de commissaire de groupe aux Scouts Musulmans Algériens et subit trois condamnations en 1951-1952 pour «activités anti-françaises ». Au moment de la crise du M.T.L.D., il va rendre visite à Messali, alors en résidence forcée à Niort et s'entretient plusieurs heures avec lui, le 18 février 1954. Dans un « Appel à la raison », il appelle les militants à adopter une attitude de « neutralité positive ». Il prend position pour le F.L.N. dès sa création et devient secrétaire général de l'A.G.T.A. constituée le 21 février 1957, puis membre de la Commission exécutive de l'U.G.T.A. désignée lors d'une réunion tenue à Tunis le 12 octobre 1958. Ministre du Travail après l'indépendance.

BOUGACEMI Si Tayeb dit El Djoughlali (1916-1959)

Responsable de la wilaya VI.

Né à El Omaria, ex-Champlain (Médéa) où il fut initié aux préceptes du Coran sous la houlette de cheikh Ben Brahim Soualmi. Après ses études coraniques, il rejoint la zawia Ouled Turki et au terme de ses études religieuses, il devient, à moins de 20 ans, enseignant du Coran. Il rejoint le P.P.A. en 1937, dès sa création en ayant pour mission de mettre sur pied un réseau de cellules à travers les zones de la région. S'engage très tôt dans la lutte armée : il est chargé par l'A.L.N. d'organiser les cellules et les structures du F.L.N. dans la région de Médéa. En 1957, il est promu responsable de zone dans la wilaya IV. En 1958, il se rend à Tunis où le G.P.R.A. le nomme *responsable de la wilaya VI* en remplacement du colonel Si Haouès «appelé à d'autres missions ». C'est sur la route devant le conduire à la tête du commandement de la wilaya VI qu'il tomba dans une embuscade et mourut les armes à la main le 29 juillet 1959 en compagnie de 13 moudjahidine près de Djebel Ess'hari dans la région de Boussaâda (M'Sila). Mohamed Saïki, capitaine de l'A.L.N. en wilaya IV, soutient (Voir *Achaâb* du 8 juillet 2002, p.24) que le colonel Bougacemi a été assassiné ainsi que ses compagnons alors qu'il dormait par des responsables de la wilaya VI hostiles à sa nomination parmi lesquels un certain Ali Benmessaoud (qui fut à son tour exécuté pour trahison par l'A.L.N.).

BOUGARA Ahmed dit Si M'hamed (1926-1959)

Dirigeant de la Wilaya IV (1958-1959).

Né à Khemis Miliana au sein d'une famille modeste, ce fils d'instituteur adhère très jeune, d'abord aux SMA, ensuite dès l'âge de 16 ans, au P.P.A. Cheminot au dépôt d'El-Khemis, arrêté le 8 mai 1945 puis libéré, il fait partie de l'O.S. Arrêté de nouveau en 1950 et libéré, il est en résidence surveillée jusqu'en 1954, date à laquelle la guerre de libération est déclenchée. Il est parmi les moudjahidine de la première heure dans les montagnes de Amrouna Theniet el Had. Il assiste au Congrès de la Soummam en 1956 en tant que commandant, membre de conseil de la Wilaya IV et *en 1958, il est nommé colonel commandant de la Wilaya IV.* Il mourut au champ d'honneur, à Ouled Bouachra, près de Médéa, les armes à la main, le 5 mai 1959.

BOUGLEZ Amara (1928-1995)

Membre du C.N.R.A. (1957).

Amara Laskri dit Bouglez est originaire de Annaba. Commandant de la région de Guelma en 1956, il détache la zone de Souk-Ahras de la wilaya II et en fait une base à part, celle de l'Est. *Membre du C.N.R.A.* (août 1957), membre du Comité d'organisation militaire pour l'Est algérien, le 9 septembre 1958, le C.E.E. met un terme à l'expérience du C.O.M. Est, le suspend de toute activité, casse son grade de colonel et l'envoie en Irak. Homme d'affaires après l'indépendance.

BOUHADJA Ali (né en 1933)

Commandant de l'A.L.N.

Durant la Guerre de libération, il s'est illustré dans l'A.L.N. en ouvrant un front sud en 1961 avec Messaâdia et Bouteflika notamment, à partir du Mali et jusqu'au Hoggar. Carrière au sein de l'A.N.P. après l'indépendance.

BOUHALI Larbi

Secrétaire général du P.C.A. (1947-1962).

Né en 1912 à El Kantara (Aurès) au sein d'une famille de petits paysans, il participe au Congrès constitutif du P.C.A. dès sa création (16-17 octobre 1936). Elu membre du Comité central (1937). Interné de septembre 1939 à juin 1943, membre du Secrétariat du P.C.A. (1943), il *lance les «Amis de la démocratie »* en septembre 1944 pour contrer les A.M.L. Secrétaire général des Comités pour l'amnistie aux emprisonnés de mai 1945. *Il est le premier secrétaire du P.C.A.* de 1947 à 1962. Clandestin (1953-1956) puis responsable de la délégation extérieure du P.C.A. (1957-1962) basée à Moscou, d'où peut-être les hésitations de l'Union soviétique à reconnaître le G.P.R.A. Disparaît de la scène politique après l'indépendance.

BOUHARA Abderrazak (né en 1934)

Officier de l'A.L.N.

Né à Collo (Skikda), il interrompt ses études secondaires en « maths-élem » en 1956 dans la région de Khenchela (wilaya I). Quatre ans plus tard, en 1960, il est officier de l'A.L.N. à la frontière algéro-tunisienne, où le colonel Boumediene lui confie le commandement du 39ème bataillon (1960-1962). Ambassadeur puis ministre après l'indépendance. Auteur entre autres de « Viviers de la libération » (Casbah-Editions, Alger, 2002).

BOUHIRED Djamila (née en 1935)

Née à Alger, militante de la Zone autonome d'Alger et collaboratrice de Yacef Saâdi, elle avait déposé, le 30 septembre 1956, une bombe qui n'explosa pas dans le hall du Maurétania. Elle recruta Djamila Bouazza, qui elle, déposa le 26 janvier

suivant une bombe très meurtrière au Coq Hardi. Arrêtée le 9 avril 1957, elle sera torturée et condamnée à mort le 15 juillet de la même année. Grâce à une campagne d'envergure menée en sa faveur, elle ne sera pas exécutée. Sa peine est commuée aux travaux forcés à perpétuité. Libérée en 1962, elle devient députée d'Alger à l'Assemblée constituante. « Le sort de cette jeune femme a fait davantage pour populariser la question algérienne que des centaines de communiqués de guerre, et nous en étions conscients », écrira plus tard, Mohamed Harbi, le principal animateur de la Commission de Presse et d'Information de la Fédération du F.L.N. en France, dans ses mémoires (Une vie debout, p.198.).

Témoignage :

« Le 9 avril 1957 au matin, dans une ruelle de la Casbah d'Alger, une étudiante de 22 ans, Djamila Bouhired, ne pouvant fuir devant les rafales de mitraillette, fut arrêtée par les militaires français. Une balle, pénétrant dans le dos, lui avait fracassé la clavicule et perforé le sein gauche. Transportée à l'hôpital, elle fut interrogée, quatre heures plus tard environ, puis conduite dans une maison inconnue, non loin de la capitale, où elle fut atrocement torturée.

« Il y avait là, dira-t-elle par la suite « un capitaine, petit, châtain, Français d'Algérie à en juger par son accent, et d'environ quarante ans, un lieutenant, un sergent-chef, et deux soldats : un parachutiste préposé au « laboratoire », et un second chargé de consigner les aveux ».

Dans la nuit du 17 au 18 avril, Djamila Bouhired, que son frère cadet rejoindra une semaine plus tard, pour connaître à son tour les raffinements de la torture, est suppliciée à l'électricité tandis que bourdonnent, là-haut, des moteurs d'avions. Laissons-la rapporter elle-même la séance : « Les trois capitaines, qui m'avaient emmenée de l'hôpital vers 21 heures, et les deux parachutistes me mirent nue et l'on me banda les yeux. On m'attacha sur un banc en prenant soin de disposer sous les liens des chiffons humides aux poignets, aux bras, sur le ventre, aux cuisses, aux chevilles et aux jambes et l'on me plaça des électrodes dans le sexe, dans les mains, les oreilles, sur le front, dans la bouche, au bout des seins. Vers trois heures du matin, je m'évanouis, puis délirai… »

Le 19, sa blessure s'est rouverte et saigne de nouveau.

Le 21, elle est dirigée sur une deuxième « villa » spécialisée, sise à El Biar, à Alger. Jusqu'au 25, elle est battue et ce n'est que le lendemain qu'elle est présentée au Parquet. « Je ne peux pas » écrit-elle au juge d'instruction, « après les tortures que j'ai subies, pire que la mort parce qu'humiliantes, de la part des officiers français, dans un hôpital militaire français ou dans les locaux de l'armée, ne pas dénier à un tribunal français non seulement la compétence, mais le simple droit moral de me juger. »

Le 18 mai, soit trente-cinq jours après son arrestation, le médecin légiste, le Dr Godard vient faire son rapport et « expliquer » l'état de la prisonnière. Omettant sciemment le trajet de la balle entrée dans le dos, la blessure que les coups ont rouverte deviendra « une fistule à bords décollés et violacés donnant issue à du pus de coloration jaunâtre » qui « paraît être de nature tuberculeuse. Seul un examen bactériologique permettrait d'apporter plus de précision ». D'autre part, la flexion à angle droit de l'avant-bras gauche de Djamila Bouhired reste sans « explication clinique », le Dr Godard se bornant à recommander une radiographie. Quant aux « deux cicatrices rosées, douloureuses, longues de cinq centimètres » qui se trouvent sur le flanc droit et la face externe de la cuisse droite, il prétend volontiers qu'elles « peuvent remonter à une trentaine

de jours et provenir d'une chute, d'un frottement local ou de coups portés » avant de conclure hic et nunc que « Djamila Bouhired ne porte aucune trace de violence pouvant remonter aux vingt jours qui précèdent... »
Aujourd'hui bien que condamnée à mort, puis graciée, devant l'émotion suscitée dans le monde entier par ses révélations, Djamila Bouhired séjourne encore dans les prisons des « civilisés ». Récemment, pour protester contre de mauvais traitements, elle s'est signalée par une grève de la faim ; le martyre des Algériennes continue.
Plus de vingt jeunes filles ont été arrêtées en un seul jour à Alger, et cent femmes croupissent, près de Zéralda, au camp de Tefeschoun. Parmi elles, l'une âgée de quatre vingt-cinq ans, a vu son fils tué par les parachutistes. Sa fille et sa belle-fille sont en prison... » (In *Résistance algérienne*, n° 36, du 13 au 20 juillet 1957. Arnaud-Vergès : Pour Djamila Bouhired).

BOUKERKER (La bataille de)

Eut lieu à Smendou, dans le nord constantinois, en janvier 1955. C'est au cours de cette bataille que décéda Didouche Mourad, l'un des fondateurs du F.L.N. L'accrochage se produisit après que les moudjahidine venant de Sidi Mezghiche et allant vers Annaba se soient arrêtés au village de Smendou, non loin de Constantine, pour passer la nuit dans la demeure de Boularess, un des compagnons de Didouche Mourad. Averti de leur présence dans la région, l'ennemi y envoya d'importantes forces pour les encercler. Conscients du danger qui pesaient sur eux, les moudjahidine tentèrent de se dégager de l'étau, avec une grande prudence, afin d'éviter au village des représailles. Un soldat français les découvrit et ouvrit le feu sur eux alors qu'ils s'éloignaient. Les djounoud de l'A.L.N. répliquèrent. Durant la traversée de l'oued, Didouche Mourad fut tué. La bataille devint plus rude et l'accrochage plus violent avec l'entrée en action des mortiers. Epuisés et transis de froid, les moudjahidine purent s'enfuir et passer plus de 25 jours dans le douar de Hababa sans que l'ennemi ne puisse les découvrir.

BOULAHROUF Tayeb (né en 1923).

Membre négociateur à Evian (1961).

Né le 9 avril 1923 à Oued-Zenati (Constantine), fils d'un oukil judiciaire, il est issu d'une famille extrêmement pauvre. Avec son oncle maternel, il assiste aux réunions organisées par le Néo-Destour dans sa région, contre l'invasion par l'Italie de la Tripolitaine. C'est la découverte de la nécessité du combat nationaliste et le début de l'engagement politique qui commence très tôt. Dès l'âge de quinze ans, il vend le journal *El Ouma* du P.P.A. et il est chassé de l'école pour cette activité. Lorsque la guerre éclate, il réorganise, avec A. Djelloul les cellules du parti à Annaba, Guelma. Il s'occupe d'associations comme « *La jeunesse bônoise* ». Le contact est repris à la fin de l'année 1942 avec la direction du P.P.A. d'Alger. Dès 1943, il est recherché pour insoumission et propagande contre la mobilisation des musulmans dans l'armée française, ce qui ne l'empêche pas de participer activement à la structuration du parti dans la région Annaba-Guelma. En 1944, il est parmi les principaux animateurs des A.M.L. dans cette région. Il organise les manifestations des 1er et 8 mai 1945 à Annaba. Arrêté, il bénéficie de l'amnistie de mars 1946. Il devient alors un responsable important dans l'organisation P.P.A.-M.T.L.D., sous les ordres de Mohamed Belouizdad, qui dirige le P.P.A. dans le Constantinois. A la conférence nationale des cadres qui se tient en octobre 1946 à Bouzaréah sous la présidence de Messali, il critique les méthodes approximatives qui ont conduit à la prise de l'ordre et du contrordre relatifs au soulèvement du 8 mai 1945 et réclame la

mise sur pied d'une structure paramilitaire plus appropriée. Après le premier congrès du M.T.L.D. (15 et 16 février 1946 à Alger) auquel il participe, il prend en charge l'organisation de l'Est-Constantinois. A l'occasion des élections d'avril 1948 à l'Assemblée algérienne, il est de nouveau arrêté. A sa libération, il est affecté en Oranie. Appréhendé une fois de plus en avril 1950, lors de la découverte de l'O.S., il est libéré un an après. En août 1951, il entre au Comité central. En 1952, il est membre du Comité directeur de la délégation permanente du M.T.L.D. en France et prend position pour les «centralistes » lors de la crise de 1954. Il milite ensuite au sein du F.L.N. en France. Après l'arrestation de Mohamed Lebdjaoui, chef de la Fédération de France, en février 1957, il prend en charge la réorganisation du Comité fédéral (avril 1957) avant de passer la main à Omar Boudaoud, nouveau patron de la fédération, nommé par le C.C.E. En juillet 1958, Boulahrouf est représentant du G.P.R.A. à Rome. Il échappe à deux reprises aux tentatives d'assassinat de la «Main rouge » (dont une par colis piégé). Fin 1960, il joue un rôle actif dans la mise sur pied du relais suisse entre le G.P.R.A. et la France et participe, avec Ahmed Boumendjel, aux rencontres de Lucerne et de Neuchâtel (février 1961), puis aux négociations d'Evian I, Lugrin et Evian II. Après l'indépendance, Boulahrouf est ambassadeur successivement à Rome, Lima, Bucarest, Buenos-Aires, La Paz et Lisbonne. Vit à Alger (2004).

BOULAKHROUF Youcef

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya IV).

Premier adjoint de Youcef Khatib (Wilaya IV) en mars 1962, cet ancien militaire de l'armée française devient chef de commando zonal et gravira progressivement tous les échelons du commandement. D'origine modeste, une scolarité rudimentaire, c'est le genre d'hommes qui, les circonstances difficiles aidant fera l'apprentissage du commandement dans la difficulté.

BOUMAZA Bachir (né en 1927)

Co-auteur de « La gangrène ».

Né le 26 novembre 1927 à Kherrata (Béjaia), études secondaires à Constantine avant de les interrompre pour rejoindre le P.P.A., jeune militant dans les rangs du P.P.A.-M.T.L.D. après les événements du 8 mai 1945 qui ont endeuillé l'Algérie, Bachir Boumaza est arrêté et bastonné pour avoir constitué un comité d'aide aux victimes de la répression. Proche collaborateur de Messali Hadj en France, il joue un rôle important dans la crise de 1949 en apportant son soutien à la tendance «arabo-islamique » contre les tenants d'une ligne «berbéro-laique ». Responsable à Lyon de la région sud de la France, il accompagne Messali dans sa tournée de propagande à Bordeaux en 1951. Permanent du parti, *il adhère immédiatement au mouvement insurrectionnel du F.L.N.* Interpellé le 2 novembre 1954, il est placé en résidence surveillée pendant deux ans. Responsable du Comité de soutien aux détenus, il est arrêté le 2 décembre 1958 au domicile d'un de ses amis, au 146, rue Montmartre à Paris. Torturé, il est ensuite incarcéré à la prison de Fresnes. Coauteur avec cinq de ses camarades du livre *La gangrène* paru le 16 juin 1959, qui dénonce la torture, il participe à l'organisation des mouvements de grève de la faim pour obtenir un statut uniforme pour l'ensemble des détenus politiques algériens en France. Le 2 octobre 1961, il s'évade en compagnie d'un détenu de droit commun, Laurent Bozzi et rejoint la direction de la Fédération de France réfugiée en Allemagne. Commissaire national à l'Information et la Propagande en juillet 1962, il organise en France des «comités de vigilance » favorables à la coalition Ben

Bella-Boumediene. Député de Annaba à la première Assemblée Constituante du 20 septembre 1962, il devient ministre (1963-66), crée la *Fondation du 8 mai 1945* (1990) et devient président du Conseil de la Nation (1998-2001).

BOUMEDIENE Houari (1932-1978).

Chef de l'Etat-major général de l'A.L.N. (1959-1962).

De son vrai nom Mohamed Boukharouba, Houari Boumediene, nom qu'il adopta durant la Guerre de libération nationale (et qui correspond à deux Saints, Sidi El Houari, Saint patron d'Oran et Sidi Boumediene, Saint patron de Tlemcen), est né le 23 août 1932 dans la mechta des Beni Addi, à 15 Km de Guelma au sein d'une famille modeste de sept enfants dont le père, Brahim Ben Abdallah, petit propriétaire terrien, serait originaire de Béni-Khettab (montagnes jijeliennes). Après avoir poursuivi des études en arabe à l'école coranique, il étudie le français à l'école primaire de sa ville natale, se rend à Constantine où il s'inscrit aux cours de la médersa d'El Kettania (1946-1949), puis à Tunis où il fréquente l'Université de la Zitouna et enfin au Caire (à partir de 1951) où il est admis à l'université d'El Azhar. Si rien ne permet d'affirmer qu'il aurait rejoint la principale formation nationaliste, le P.P.A.-M.T.L.D. avant son départ pour la capitale égyptienne, il commence à activer au sein des milieux nationalistes algériens et maghrébins installés au Caire et particulièrement le « Bureau du Maghreb arabe » comme il aurait également fait partie d'un groupe de quinze étudiants algériens suivant des séances d'instruction à l'école de guerre d'Alexandrie. Au maquis, il émerge pour la première fois, en février 1955, lors d'un débarquement d'armes sur une plage à l'ouest d'Oran par le « Dina », yacht « emprunté » à la reine de Jordanie. Boussouf, alors chef de la wilaya V le choisit comme son adjoint en raison de son efficacité discrète et dès son ascension au C.C.E., en 1957, il le nomme commandant de la wilaya. Boumediene devient ainsi le plus jeune colonel de l'A.L.N. L'année suivante, il se vit confier le commandement de tout le front occidental : il était transféré ensuite au haut commandement de l'A.L.N. à peu près au moment du complot des quatre colonels dissidents au procès desquels il allait présider. Avec son curieux visage aux joues creuses, les pommettes saillantes, ses cheveux roux, ses yeux verts au regard intense et dur et sa fine moustache, il avait toujours l'air grave, manifestant le plus grand sérieux dans l'étude de la guerre notamment sous l'angle de l'organisation. Avec une intelligence pénétrante et froide, on disait de lui qu'il ne sortait de son attitude taciturne et réservée que pour poser des questions et que sa soif d'information était insatiable. Homme sans vices – bien qu'il fumait beaucoup – il fut parfaitement indifférent aux relations humaines. Son quartier général spartiate n'était orné que d'un grand portrait de l'Emir Abdelkader. Travailleur infatigable, il avait le coup d'oeil et la mémoire des détails d'un officier d'Etat-major de génie, et son talent d'organisation avait laissé sa marque aussi bien sur la wilaya V que sur le front occidental, fait exceptionnel à l'A.L.N. A la suite de l'exécution des colonels « rebelles » – en mars 1959 – Boumediene fut chargé de la tâche herculéenne de rétablir la discipline dans l'armée et de la réorganisation en Tunisie. Ses efforts donnèrent bientôt des résultats : l'une de ses innovations tactiques fut de faire cesser les coûteuses attaques de front contre la ligne Morice et, au fur et à mesure qu'avançait l'année 1959, il se révéla de plus en plus clairement qu'il était devenu le militaire le plus influent de l'A.L.N. Au troisième congrès du C.N.R.A. tenu à Tripoli en janvier 1960, il fut maintenu à son poste de

tout puissant chef d'état-major général de l'A.L.N., poste qu'il occupait depuis quelques mois. En juin 1962, le conflit latent entre l'E.M.G. et le G.P.R.A. éclate au grand jour. Ce dernier, dans un ordre du jour destiné à l'A.L.N., décide de «dégrader » le colonel Boumediene et ses deux adjoints de l'Etat-major, les commandants Ali Mendjli et Slimane (Kaid Ahmed). A la suite de cet «ordre », Boumediene quitte son P.C. de Ghardimaou et va se réfugier dans la wilaya I auprès de Tahar Zbiri qui en était le chef. Le 16 juillet 1962, il rejoint le groupe de Tlemcen et, à la tête de ses troupes, il aide Ben Bella à faire son entrée à Alger le 9 septembre 1962. *Vice-président du Conseil et ministre de la défense* dans le premier gouvernement de l'Algérie indépendante, il destitue M. Ben Bella le 19 juin 1965. *Président du Conseil de la Révolution,* le jeune colonel s'impose vite à la tête de l'Etat jusqu'à sa mort survenue le 27 décembre 1978.

BOUMENDJEL Ahmed (1906-1984)

Membre du C.N.R.A. (1959) et membre des négociateurs de Lugrin et d'Evian (1961-1962).

Né le 22 avril 1906 à Beni Menguelat, près de Béni-Yenni (Tizi Ouzou), ce fils d'instituteur devient lui-même instituteur avant de se rendre à Paris, dans l'été 1926 pour un « voyage de promotion » après la troisième année d'Ecole normale et y rencontre Messali. Il repart en France, entame des études de Droit en gagnant sa vie comme maître d'internat. Militant de l'Etoile Nord-Africaine puis du P.P.A., il est conseiller municipal d'Alger (1938), avocat de Messali (1939-1940) et participe à la rédaction du Manifeste (1942-1943). Fidèle lieutenant de Ferhat Abbas tant au sein des A.M.L. (Amis du Manifeste et de la Liberté) en 1944-1945, qu'au sein de l'U.D.M.A. (1946) dont il est le secrétaire général, il est élu en 1951 à l'Assemblée de l'Union française. A Paris, il fréquente les milieux intellectuels, écrit dans la revue *Esprit* où il dénonce les fraudes électorales et, après le déclenchement de l'insurrection, participe à un débat avec Albert Camus sur les colonnes de *l'Express.* Après la mort de son frère Ali, suite à des tortures subies, il s'engage activement dans la Fédération de France du F.L.N. avant de rejoindre Tunis. Membre du C.N.R.A. (septembre 1959), il représente avec Mohamed Seddik Benyahia, le G.P.R.A. aux pourparlers de Melun, en juin 1960. Il est membre de la délégation algérienne à Evian I (20 mai-13 juin 1961) puis à Lugrin (juillet 1961). *Ministre des Travaux publics* (1962-1963) puis *ministre de la Reconstruction* (1963-1964), il se retire de la vie politique jusqu'à sa mort survenue en 1984.

BOUNAAMA Djilali dit Si Mohamed (1926-1961)

Voir DJILALI Bounaâma.

BOUNEMEUR Azzedine (né en 1945)

Ecrivain.

Né à Badsi, dans la daïra de Grarem (Mila), Azzedine Bounemeur vit du travail de la terre, occupation qu'il partage avec sa tâche d'écrivain à laquelle il s'adonne à Constantine. Dès 1956, il est au maquis. Il a commencé par écrire de la poésie. N'ayant jamais pu se faire publier en Algérie, en 1967-1968, date à laquelle il compose « *Soltane* », il poursuit son travail jusqu'en 1983 quand « *Les bandits de l'Atlas* » reçoit le premier prix du roman au concours du 20ème anniversaire de l'indépendance, ce livre sera publié chez Gallimard, la même année, suivi par « *Les lions de la nuit* » en 1985 et « *L'Atlas en feu* » en 1987, toujours chez le même éditeur. Son quatrième roman sur la Guerre de Libération nationale, « *Cette guerre qui*

ne dit pas son nom », sort en 1993. L'épopée romanesque consacrée à la guerre de libération se poursuit avec « *La pacification* » (1999), véritable guerre faite de ratissages féroces, ravageurs, traumatisants et destructeurs qui s'insinuent jusqu'au plus profond des hommes.

BOUPACHA Djamila
(née en 1938)

Née à Alger, elle faisait partie des commandos du F.L.N. durant la Bataille d'Alger. Accusée d'avoir déposé une bombe (désamorcée) à la Brasserie de la Faculté d'Alger, elle est arrêtée en avril 1959 et condamnée à mort en juillet de la même année. Atteinte dans sa dignité d'être humain et de femme par les tortures subies durant sa détention, elle intente un procès contre Pierre Messmer, alors ministre de la Défense nationale et le général Ailleret, commandant en chef de l'armée française en Algérie. Son drame bouleverse les milieux intellectuels et Simone de Beauvoir prend sa défense. Emprisonnée à Caen puis à Rennes, elle est libérée en 1962.

BOUREGAA Lakhdar
(né en 1933)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya IV) et membre du C.N.R.A. (1962).

Né le 15 mars 1933 au douar Beni Yaagoub (El Ommaria, Médéa), il servit dans les Chasseurs Alpins français et gravit progressivement tous les échelons du commandement. Il rejoint les rangs de l'A.L.N. en 1956, à la wilaya IV. Djoundi de la Katiba *Az-zoubeiria* renommée pour ses exploits, il en devient le chef et continue à avoir des responsabilités militaires jusqu'au niveau de l'état-major de la wilaya. Son expérience de la guérilla est grande : une « véritable école d'endurance » mais son niveau d'instruction est très bas : aucune connaissance du français et à peine une formation coranique limitée en langue arabe. Membre du C.N.R.A., membre du conseil de la wilaya IV en 1962, adjoint du colonel Youcef Khatib, il s'oppose à l'armée des frontières en juin 1962 et fut l'un des fondateurs du F.F.S. (1963), il est accusé de complot après le coup d'Etat avorté de Tahar Zbiri du 14 décembre 1967, arrêté et emprisonné (1967-1976). Auteur d'un livre autobiographique *chahed 'ala Ightial at-Thoura* (Témoin de l'assassinat de la Révolution), paru chez Dar el Hikma en 1990.

BOUSMAHA Mohamed
dit Mohamed Berrouaghia
(né en 1939)

Commandant de l'A.L.N. (wilaya IV).

Né le 15 février 1939 à Berrouaghia (Médéa), il rejoint le maquis en 1956 après la grève des lycéens. Il active au sein du célèbre « commando Djamel » de la zone 2 en octobre 1956 et participe à de nombreux accrochages avec l'armée coloniale. Officier de la zone 2, capitaine dans la zone 6 (Alger) en 1960, il sera arrêté à l'issue d'un accrochage à Béni Messous le 26 novembre 1960. Son frère Ahmed (né le 10 juin 1937), lycéen en terminale à Blida au moment de rejoindre le maquis après la grève des étudiants en 1956, est officier, membre du « Commando Djamel » de l'Ouarsenis (zone 3) avant de devenir son commissaire politique. Pris, il réussit à s'échapper de la prison de Médéa en 1961. Le commandant Bounaâma le nomme coordinateur des organisations civiles de la wilaya IV. Membre du conseil de la wilaya IV dont il est le benjamin, chargé de la réorganisation de la capitale, il joue un grand rôle dans la lutte contre les éléments terroristes de l'OAS et la protection des quartiers populaires jusqu'au mois d'avril 1962, date à laquelle le commandant Azzeddine prend le relais à Alger.

BOUSSOUF Abdelhafid (1926-1980)

Ministre de l'Armement et des Liaisons Générales (1958).

Né à Mila, il appartenait à la branche appauvrie par la colonisation d'une famille de « grande tente ». Confronté à la dure réalité de la vie, il quitte ses études primaires pour travailler comme livreur chez « Médecin du vêtement » à Constantine en 1945. Dès l'âge de 16 ans, il rejoint le P.P.A. et devient cadre de l'O.S. en 1947 dans le Constantinois. Responsable de la daïra de Skikda, il est recherché par la police française en 1950. Il retourne à Mila pour un moment avant que le M.T.L.D. ne le désigne, en 1951, à sa tête à Oran pour un an. Il contribue à la création du C.R.U.A. et préside en été 1954 la première réunion préliminaire secrète dans le domicile de Liès Derriche à El Mouradia. Cette réunion est suivie d'une deuxième, celle qui a regroupé en juin le groupe historique des «22 » dont il fait partie. Il rejoint la zone 5 à l'Ouest algérien. Le 5 novembre 1954, il succède à Ramdane Benabdelmalek comme adjoint de Ben M'hidi, puis devient colonel de la wilaya V au lendemain du congrès de la Soummam. Homme de carrure puissante au visage arrondi, des cheveux noirs coupés court et des yeux masqués par des lunettes teintées, Boussouf qui avait suivi par correspondance un cours de psychologie avant 1954, donnait l'impression d'un personnage modeste. Il n'en inspira pas moins à ses subordonnés un profond sentiment de respect et de crainte : il avait marqué de sa forte personnalité la wilaya V et il devait désormais jouer un rôle clé dans la direction du F.L.N. Lorsqu'il l'avait prise en main, la wilaya V était dans un grave état de désorganisation. Graduellement, il y avait établi une infrastructure scrupuleusement coordonnée et un système de signaux et de renseignements qui ressemblait plus à celui de l'armée française qu'à celui des autres wilayas. Ses opérations, bien qu'assez peu nombreuses pour donner l'impression que la wilaya était peu active, étaient minutieusement préparées et dépourvues de ce côté hasardeux qui avait eu ailleurs des conséquences désastreuses. Au contraire, Boussouf concentrait ses efforts sur la construction d'une impressionnante machine de guerre. Un autre jeune homme, aussi réticent, efficace et ambitieux que lui, et qu'il avait pris comme son adjoint, ne le quittait guère : Houari Boumediene. *Membre du C.N.R.A. en 1956,* il est en 1957, au sein du C.C.E., responsable des problèmes de liaison et de communication : poste qui lui est confirmé en 1958 à l'occasion de la formation du G.P.R.A. où il devient *ministre de l'Armement et des Liaisons Générales (M.A.L.G.).* Ses fonctions lui confèrent en définitive la responsabilité de tout le système de renseignement et de contre-espionnage dont il était du reste le maître artisan. Après la mort de Ben M'hidi d'abord, puis celle d'Abane, le vrai pouvoir au sein du F.L.N. fut exercé pour un temps par Boussouf, Ben Tobbal, son ami intime et fidèle et Krim Belkacem au sein de la commission ministérielle de la guerre au sein du G.P.R.A. Il fait preuve, sur tous les fronts, d'une vigilance à toute épreuve pour déjouer les plans des services français. Fin 1958 et début 1959, l'acquisition des armes devient de plus en plus difficile, voire impossible par endroits, d'autant que les forces d'occupation renforcent leur présence dans les régions frontalières par des lignes électrifiées et des champs de mines, et s'apprêtent à déclencher les opérations de grandes envergure entrant dans le cadre du «Plan Challe ». Devant cette situation extrêmement délicate aux perspectives ternes pour le devenir de la Révolution algérienne, certains dirigeants

BOUSSOUF Abdelhafid (1926-1980)

Ministre de l'Armement et des Liaisons Générales (1958).

Né à Mila, il appartenait à la branche appauvrie par la colonisation d'une famille de « grande tente ». Confronté à la dure réalité de la vie, il quitte ses études primaires pour travailler comme livreur chez « Médecin du vêtement » à Constantine en 1945. Dès l'âge de 16 ans, il rejoint le P.P.A. et devient cadre de l'O.S. en 1947 dans le Constantinois. Responsable de la daïra de Skikda, il est recherché par la police française en 1950. Il retourne à Mila pour un moment avant que le M.T.L.D. ne le désigne, en 1951, à sa tête à Oran pour un an. Il contribue à la création du C.R.U.A. et préside en été 1954 la première réunion préliminaire secrète dans le domicile de Liès Derriche à El Mouradia. Cette réunion est suivie d'une deuxième, celle qui a regroupé en juin le groupe historique des «22 » dont il fait partie. Il rejoint la zone 5 à l'Ouest algérien. Le 5 novembre 1954, il succède à Ramdane Benabdelmalek comme adjoint de Ben M'hidi, puis devient colonel de la wilaya V au lendemain du congrès de la Soummam. Homme de carrure puissante au visage arrondi, des cheveux noirs coupés court et des yeux masqués par des lunettes teintées, Boussouf qui avait suivi par correspondance un cours de psychologie avant 1954, donnait l'impression d'un personnage modeste. Il n'en inspira pas moins à ses subordonnés un profond sentiment de respect et de crainte : il avait marqué de sa forte personnalité la wilaya V et il devait désormais jouer un rôle clé dans la direction du F.L.N. Lorsqu'il l'avait prise en main, la wilaya V était dans un grave état de désorganisation. Graduellement, il y avait établi une infrastructure scrupuleusement coordonnée et un système de signaux et de renseignements qui ressemblait plus à celui de l'armée française qu'à celui des autres wilayas. Ses opérations, bien qu'assez peu nombreuses pour donner l'impression que la wilaya était peu active, étaient minutieusement préparées et dépourvues de ce côté hasardeux qui avait eu ailleurs des conséquences désastreuses. Au contraire, Boussouf concentrait ses efforts sur la construction d'une impressionnante machine de guerre. Un autre jeune homme, aussi réticent, efficace et ambitieux que lui, et qu'il avait pris comme son adjoint, ne le quittait guère : Houari Boumediene. *Membre du C.N.R.A. en 1956,* il est en 1957, au sein du C.C.E., responsable des problèmes de liaison et de communication : poste qui lui est confirmé en 1958 à l'occasion de la formation du G.P.R.A. où il devient *ministre de l'Armement et des Liaisons Générales (M.A.L.G.).* Ses fonctions lui confèrent en définitive la responsabilité de tout le système de renseignement et de contre-espionnage dont il était du reste le maître artisan. Après la mort de Ben M'hidi d'abord, puis celle d'Abane, le vrai pouvoir au sein du F.L.N. fut exercé pour un temps par Boussouf, Ben Tobbal, son ami intime et fidèle et Krim Belkacem au sein de la commission ministérielle de la guerre au sein du G.P.R.A. Il fait preuve, sur tous les fronts, d'une vigilance à toute épreuve pour déjouer les plans des services français. Fin 1958 et début 1959, l'acquisition des armes devient de plus en plus difficile, voire impossible par endroits, d'autant que les forces d'occupation renforcent leur présence dans les régions frontalières par des lignes électrifiées et des champs de mines, et s'apprêtent à déclencher les opérations de grandes envergure entrant dans le cadre du «Plan Challe ». Devant cette situation extrêmement délicate aux perspectives ternes pour le devenir de la Révolution algérienne, certains dirigeants

de la Révolution, à l'intérieur, pensent à se rencontrer pour examiner la situation avant qu'il ne soit trop tard, et des dispositions sont prises pour éviter le pire. Si Mabrouk, quant à lui, procède à l'installation d'un petit atelier de fabrication d'armes dans une ferme sur la frontière marocaine, où grâce à une intelligence et un esprit d'initiative hors du commun, il s'attelle à la tâche à l'insu des autorités marocaines. L'aspect extérieur de la ferme ne trahit aucun signe suspect. Un souterrain est creusé à l'intérieur du bâtiment pour des besoins de fonderie. Boussouf s'appuie sur des ingénieurs et des spécialistes russes, tchèques et des sympathisants avec la révolution algérienne. L'opération réussit et des milliers de fusils et de mitraillettes sont fabriqués et distribués dans la région alors qu'une partie est vendue à certains pays et les fonds des transactions vont dans les comptes du F.L.N. Grâce à son dévouement, sa discrétion et son amour pour la patrie, Boussouf réussit son opération. Toutes ces qualités ont fait de lui un homme politique et un militaire fort de personnalité et d'une grande modestie. Considéré comme l'un des meilleurs dirigeants de l'Armée de libération, il réussit à renforcer la garde sur tout le territoire algérien et au sein des instances de la Révolution. Il est cité comme exemple à l'étranger. Il organise et développe des relais dans tout le pays et dans les grandes villes étrangères en moins d'une année. Le colonel Boussouf s'est retiré de la scène politique en 1962 pour se consacrer à la gestion de ses affaires personnelles. Il disait être toujours disponible pour servir la patrie. Il mourut le 31 décembre 1980.

BOUTEFLIKA Abdelaziz (né en 1937)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya VI).

Issu d'une famille originaire de Tlemcen, il est né le 2 mars 1937 à Oujda (Maroc) où ses parents tenaient un bain maure. Il vient tout juste de finir ses études secondaires lorsque la grève des étudiants est décidée par le F.L.N. en 1956, c'est à ce moment qu'il rejoint l'A.L.N. à la frontière algéro-marocaine en wilaya V où il est chargé de la mission de contrôleur général (1957-1958). Officier en zone 4 et 7, il est ensuite attaché au P.C. du COM-Ouest, au P.C. de l'Etat-major Ouest et au P.C. de l'état-major général qu'il dirige sous l'autorité du colonel Boumediene. En 1960, le commandant Si Abdelkader – tel est son nom de guerre – est chargé d'élargir la lutte armée en ouvrant le front malien dont la création entrait dans le cadre des mesures visant à faire échec aux entreprises de division du pays de la part de la puissance coloniale. Pour cela, il effectue des déplacements dans plusieurs pays africains, notamment au Mali et en Guinée. Proche collaborateur de Boumediene, il effectue, en 1961, une mission de prospection pour le compte de ce dernier auprès des leaders historiques détenus à Aulnoy, en vue de s'assurer leur alliance dans la course au pouvoir à l'approche de l'indépendance. C'est donc Bouteflika qui jette les ponts entre Ben Bella et Boumediene pour s'opposer au G.P.R.A. Député (1962), *ministre de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme (27 septembre 1962), ministre des Affaires étrangères* (1963-1979) puis président de la République (depuis 1999).

BOUZAGZA (La bataille de Djebel)

Eut lieu le 3 août 1957, dans la région est de l'Atlas blidéen, au sud-est d'Alger. Ce jour-là, une forte unité de légionnaires fut décimée à la suite d'une embuscade tendue par l'A.L.N. Sans perdre de temps, l'administration française déclencha une vaste opération de ratissage qui fut conduite par plusieurs généraux dont Allard et Massu et ce, dans le quadrilatère

montagneux Palestro-Aumale-Médéa-Blida. Le lendemain, à la tombée de la nuit, les groupes de l'A.L.N. qui réussirent à briser l'encerclement attaquèrent les arrières d'une unité ennemie. Le combat fut bref et violent mais permit néanmoins aux moudjahidine de démoraliser les forces coloniales qui se dispersèrent avant de fuir, laissant une centaine de cadavres. Quant aux moudjahidine, ils se relièrent d'une façon organisée et prirent de nouvelles positions dans l'attente de l'ennemi qui allait sans doute revenir avec des renforts. Profitant de l'obscurité et du malentendu qui survint entre deux unités ennemies, les combattants algériens réussirent à s'éloigner de la zone des combats. Le 5 août, un nouvel accrochage eut lieu à quelques kilomètres du champ de bataille de la veille et dura toute la journée. Les pertes ennemies furent une fois de plus considérables et se chiffrèrent à 420 tués et plus de 500 blessés, évacués par hélicoptères. D'autre part, un avion de chasse fut abattu, tandis qu'une quantité importante d'armes fut récupérée. La bataille de Bouzagza constitue l'un des épisodes guerriers les plus marquants de la révolution algérienne.

BOUZAHER Hocine (né en 1935)

Ecrivain.

Né le 5 janvier 1935 à Liana (près de Biskra) dans une famille de lettrés. Etudes supérieures de Lettres à Bordeaux. Un des responsables de la Fédération de France du F.L.N. (1960-1962). Fait partie du comité de rédaction de Résistance Algérienne et d'El-Moudjahid (1956-1962). Après l'indépendance, vit à Alger et exerce des responsabilités dans le secteur des hydrocarbures (Sonatrach). Il publie durant la guerre une pièce de théâtre *Des voix dans la Casbah* (Paris, Maspéro, 1960 avec *On ne capture pas le soleil* et *Serkadji*). Après l'indépendance, ses écrits portent sur la Guerre de libération.

BOUZIDA Arezki (1929-2001)

Avocat du F.L.N.

Natif de Sidi Aïch (Béjaïa), cet avocat de talent, brillant polémiste, a fait partie du collectif des défenseurs des militants du F.L.N. pendant la Guerre de libération nationale et chef du cabinet de Krim Belkacem, ministre des A.E. du G.P.R.A. (1959). Dans l'opposition après l'indépendance (1963), il a connu de brèves carrières dans la diplomatie et dans la vie parlementaire avant de reprendre son métier d'avocat. Mourut en mai 2001.

BRAHIMI EL MILI Mohamed (né en 1929)

*Membre de la rédaction d'*El Moudjahid.

Né le 11 novembre 1929 à Laghouat, Mohamed El Mili Brahimi est le fils du cheikh El Mili Brahimi, l'un des dirigeants de l'Association des Oulémas. Après des études primaires à Mila, il fréquente la médersa et l'école française, puis suit de 1945 à 1950 l'enseignement de la Zitouna de Tunis. Nommé enseignant à l'institut Ben Badis en 1951, il suit parallèlement des cours de français par correspondance. Il rencontre Ferhat Abbas en 1943, adhère aux Scouts Musulmans Algériens en 1944 à Mila, où il a des contacts avec Ben Tobbal et Boussouf. Resté fidèle à la mouvance des Oulémas, qu'il ne reniera jamais, il est cependant influencé par les idéaux du P.P.A. et, lorsqu'il rejoint le F.L.N. en 1955 dans le Nord-Constantinois (wilaya II), il représente un pont entre les milieux nationalistes radicaux et les Oulémas. Marié en 1955 à la fille du cheikh Larbi Tebessi, dont il aura quatre enfants, il fait partie l'année suivante de la cellule information du C.C.E. dirigée par Abane, qui lance à Tunis le 1er novembre 1956 un organe en arabe intitulé *La résistance algérienne*. Après la décision du C.C.E. en juin 1957 de garder un organe unique d'expression du F.L.N.,

montagneux Palestro-Aumale-Médéa-Blida. Le lendemain, à la tombée de la nuit, les groupes de l'A.L.N. qui réussirent à briser l'encerclement attaquèrent les arrières d'une unité ennemie. Le combat fut bref et violent mais permit néanmoins aux moudjahidine de démoraliser les forces coloniales qui se dispersèrent avant de fuir, laissant une centaine de cadavres. Quant aux moudjahidine, ils se relièrent d'une façon organisée et prirent de nouvelles positions dans l'attente de l'ennemi qui allait sans doute revenir avec des renforts. Profitant de l'obscurité et du malentendu qui survint entre deux unités ennemies, les combattants algériens réussirent à s'éloigner de la zone des combats. Le 5 août, un nouvel accrochage eut lieu à quelques kilomètres du champ de bataille de la veille et dura toute la journée. Les pertes ennemies furent une fois de plus considérables et se chiffrèrent à 420 tués et plus de 500 blessés, évacués par hélicoptères. D'autre part, un avion de chasse fut abattu, tandis qu'une quantité importante d'armes fut récupérée. La bataille de Bouzagza constitue l'un des épisodes guerriers les plus marquants de la révolution algérienne.

BOUZAHER Hocine (né en 1935)

Ecrivain.

Né le 5 janvier 1935 à Liana (près de Biskra) dans une famille de lettrés. Etudes supérieures de Lettres à Bordeaux. Un des responsables de la Fédération de France du F.L.N. (1960-1962). Fait partie du comité de rédaction de Résistance Algérienne et d'El-Moudjahid (1956-1962). Après l'indépendance, vit à Alger et exerce des responsabilités dans le secteur des hydrocarbures (Sonatrach). Il publie durant la guerre une pièce de théâtre *Des voix dans la Casbah* (Paris, Maspéro, 1960 avec *On ne capture pas le soleil* et *Serkadji*). Après l'indépendance, ses écrits portent sur la Guerre de libération.

BOUZIDA Arezki (1929-2001)

Avocat du F.L.N.

Natif de Sidi Aïch (Béjaïa), cet avocat de talent, brillant polémiste, a fait partie du collectif des défenseurs des militants du F.L.N. pendant la Guerre de libération nationale et chef du cabinet de Krim Belkacem, ministre des A.E. du G.P.R.A. (1959). Dans l'opposition après l'indépendance (1963), il a connu de brèves carrières dans la diplomatie et dans la vie parlementaire avant de reprendre son métier d'avocat. Mourut en mai 2001.

BRAHIMI EL MILI Mohamed (né en 1929)

*Membre de la rédaction d'*El Moudjahid.

Né le 11 novembre 1929 à Laghouat, Mohamed El Mili Brahimi est le fils du cheikh El Mili Brahimi, l'un des dirigeants de l'Association des Oulémas. Après des études primaires à Mila, il fréquente la médersa et l'école française, puis suit de 1945 à 1950 l'enseignement de la Zitouna de Tunis. Nommé enseignant à l'institut Ben Badis en 1951, il suit parallèlement des cours de français par correspondance. Il rencontre Ferhat Abbas en 1943, adhère aux Scouts Musulmans Algériens en 1944 à Mila, où il a des contacts avec Ben Tobbal et Boussouf. Resté fidèle à la mouvance des Oulémas, qu'il ne reniera jamais, il est cependant influencé par les idéaux du P.P.A. et, lorsqu'il rejoint le F.L.N. en 1955 dans le Nord-Constantinois (wilaya II), il représente un pont entre les milieux nationalistes radicaux et les Oulémas. Marié en 1955 à la fille du cheikh Larbi Tebessi, dont il aura quatre enfants, il fait partie l'année suivante de la cellule information du C.C.E. dirigée par Abane, qui lance à Tunis le 1er novembre 1956 un organe en arabe intitulé *La résistance algérienne*. Après la décision du C.C.E. en juin 1957 de garder un organe unique d'expression du F.L.N.,

El Moudjahid, Mohamed El Mili intègre son équipe journalistique à Tétouan (Maroc), aux côtés de Frantz Fanon, Rédha Malek et Ali Haroun. Suite à la réunion du C.N.R.A. du Caire d'août 1957, la rédaction d'*El Moudjahid* s'établit à Tunis jusqu'au cessez-le-feu. Mohamed El Mili est chargé en mars 1962 de faire paraître *El Moudjahid* à Rocher-Noir (Boumerdès), puis *il lance le 11 décembre 1962 le premier quotidien algérien en langue arabe, Al Chaab.* Directeur d'*El Moudjahid* hebdomadaire (en arabe) en 1965, de l'Ecole supérieure de journalisme d'Alger (1966-1970) et d'*Algérie Presse Service (1974).* Député (1977), ambassadeur (1982-1988), ministre *(1989-1990)*, directeur de l'ALESCO (1994-2001).

BRAHIMI Lakhdar (né en 1934)

Vice-président de l'U.G.E.M.A. (1956).

Né le 1er janvier 1934 à El Azizia (Médéa), il fait des études de Droit et de Sciences politiques à Alger, puis à Paris. Elève de la médersa d'Alger, membre fondateur de l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens (U.G.E.M.A.) en 1954, il en devient vice-président en 1956. Il abandonne à 22 ans ses études à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris pour représenter le F.L.N. en Asie du Sud-Est. Secondant puis remplaçant Benyahia à Djakarta (Indonésie), de 1954 à 1961, il est ensuite délégué du G.P.R.A. à Tunis, puis au Caire, et secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de 1961 à 1963. Après l'indépendance, ministre des Affaires étrangères (1991-1992) et diplomate international.

BUIS Général Georges (1912)

Saint-Cyrien, il sert dans les chars au Levant, en Afrique et en France pendant la Seconde guerre mondiale avec Leclerc avant de commander le 8ème Spahis (1958-1960) des secteurs de la région de Sétif : le secteur de Bordj Bou Arréridj (monts de Mansourah et du Hodna) puis de la région de Béjaïa. Il s'agissait pour lui d'assurer la sécurité du premier oléoduc qui devait traverser M'Sila (Hodna) et Béjaïa (par les portes de Fer et la Soummam). Chef de cabinet de Christian Fouchet, Haut Commissaire de la République en Algérie (avril-juillet 1962). Général de corps d'armée, ancien directeur de l'Institut des Hautes études de défense nationale, il est notamment l'auteur de « *La Grotte* » (1961), sur la guerre d'Algérie.

BULLETINS INTERIEURS du F.L.N. (Les)

Jusqu'au début de l'année 1956, les seuls moyens d'information du F.L.N. étaient les bulletins. Ces écrits rudimentaires étaient distribués à l'intérieur, entre les responsables qui en faisaient la lecture aux combattants et aux membres de l'Organisation civile. Les commissaires politiques en étaient chargés, avant la mise en place du système des transmissions par postes de radio locaux du service de l'information. Les régions communiquaient avec les détachements opérant dans le secteur, par le moyen de notes écrites en arabe la plupart du temps ou en français. Ces papiers rudimentaires étaient transmis par des agents de liaison à pied ou à dos de bête, ou par des habitants de la région ou des enfants qui n'attiraient pas l'attention de l'armée d'occupation. D'ailleurs même le ravitaillement était transporté de la même manière. La transmission des nouvelles se faisait aussi verbalement pour éviter tout écrit compromettant.

Les responsables du F.L.N. utilisaient également, à l'échelle nationale, des bulletins intérieurs tapés à la machine ou ronéotypés, adressés à l'intérieur du pays et aux responsables de l'extérieur. Les rares ronéos qui étaient utilisées par le F.L.N. étaient cachées dans des caves ou des lieux sûrs, à l'intérieur ou à l'extérieur des villes. Il fallait surtout éviter les va-et-vient et les

bruits insolites. Les bulletins circulaient sous le manteau car être arrêté avec un papier de ce genre équivalait à une condamnation à mort certaine par l'ennemi, après des tortures inqualifiables. Le commandant Azzedine témoigne que « *les Chaulet ont acheté les premières ronéo que le F.L.N. utilisa pour tirer ses tracts. La vieille 2 CV du couple transporte ces tracts à travers la ville (Alger), ainsi que des valises d'armes, de médicaments et des militants* » (« On nous appelait Fellaghas », p. 19). Voir aussi *El Moudjahid,* Presse de la résistance, WILAYAS (Bulletins des).

BUREAU D'ETUDES ET LIASONS (B.E.L.)

Structure chargée de l'action psychologique. Créée au sein de l'état-major Interarmées, dirigée par le général Jacquin, elle travaille en liaison avec le Centre de Coordination interarmées (C.C.I.).

BURON Robert (1910-1973)

L'un des négociateurs d'Evian du côté français.

Né le 27 février 1910 à Paris, secrétaire général du comité d'organisation du cinéma en 1940-44, il participe, pendant l'occupation allemande de la France, à la diffusion de la presse clandestine et devient PDG de Gaumont-Actualités. Député de 1945 à 1958, il fait partie de plusieurs gouvernements de la IVème République et, à partir de juin 1958 jusqu'en mai 1962, des Cabinets Debré et Pompidou. Président de l'O.C.D.E. de 1963 à 1967.

CAFE (Au)

Recueil de nou
en 1955 chez C
algérienne est l
nouvelles : la
Algériens et le
interdites), la
compagnon), l'i
(L'Héritier ench

CADAVRE E

Œuvre théâtrale
1959 aux édition
en 1948, elle pa
Esprit, dans les p
décembre 1954-j
lutte anti-colonial
génocide du 8 ma
clé » rassemble et
l'œuvre katébienn
l'amour de la Rév

CAID ou BAC

Intermédiaire alg
tion française et
d'un corps de per
rés dont les élém

C

CAFE (Au)

Recueil de nouvelles de Mohamed Dib paru en 1955 chez Gallimard à Paris. La société algérienne est le thème central de toutes les nouvelles : la prise de conscience des Algériens et leur discours politique (Terres interdites), la révolte des opprimés (Le compagnon), l'injustice de l'ordre colonial (L'Héritier enchanté).

CADAVRE ENCERCLE (Le)

Œuvre théâtrale de Kateb Yacine parue en 1959 aux éditions du Seuil à Paris. Composée en 1948, elle paraît d'abord dans la revue *Esprit,* dans les premiers mois de la guerre, en décembre 1954-janvier 1955. Centré sur la lutte anti-coloniale et plus précisément sur le génocide du 8 mai 1945, le « *Cadavre encerclé* » rassemble et condense les deux pôles de l'œuvre katébienne : l'amour d'une femme et l'amour de la Révolution.

CAID ou BACHAGHA

Intermédiaire algérien entre l'administration française et les autochtones. Il s'agit d'un corps de percepteurs d'impôts abhorrés dont les éléments sont recrutés essentiellement parmi ceux qui ont loyalement servi la France, certains tenaient leur position uniquement de leur famille, de la tradition ou par corruption.

CAMP (Le)

Récit de Abdelhamid Benzine paru en 1962 (aux éditions Sociales, Paris, 94 p.). Le camp est celui de Boghni où tant d'autres furent emprisonnés avec l'auteur-narrateur pendant la guerre de libération. Peinture de la vie des hommes (hiver 60-61) livrés aux sadiques, aux alcooliques et aux nostalgiques du III[ème] Reich dont regorgeait la légion étrangère. Texte sans haine qui se termine, alors que le narrateur est encore au camp, sur l'espoir d'une société fraternelle et multiraciale.

CAMP 5 (Le)

Camp de détention situé à quelques kilomètres de la localité de Cheurfa, au sud-ouest d'Annaba. Le Fort de la mort ou le camp 5, se dresse sur la cime du mont Menchour. En une seule nuit de mars 1956, 80 membres de l'A.L.N. ont été décapités par les légionnaires.

CAMPS DE REGROUPEMENT

Voir REGROUPEMENT (Camps de).

CAMP DE TRIAGE

Endroit abritant les détenus en instance soit de départ vers les camps d'internement, soit de libération après leur retour des camps. Les détenus sont néanmoins astreints au travail forcé dans les fermes environnantes ou aux corvées dans le quartier militaire. Officiellement, dans l'Algérois, Béni-Messous est « un camp de triage ».

CAMUS (Albert) (1913-1960)

Philosophe, romancier et journaliste.

Né le 7 novembre 1913 à Dréan (ex Mondovi) non loin de Annaba, vécut à Bélouizdad (ex-Belcourt à Alger) et mort dans un accident de voiture le 4 janvier 1960 en France. L'histoire retiendra de lui cette déclaration faite au lendemain de son obtention du prix Nobel de Littérature : « J'ai toujours condamné la terreur, je dois condamner aussi un terrorisme qui s'exerce aveuglément dans les rues d'Alger et qui peut un jour frapper ma mère ou ma famille. Je crois à la justice, mais je défendrais ma mère avant la justice » (In *Le Monde* du 17 décembre 1957). Là, après l'échec de la troisième voie qu'il préconisait en 1956 en lançant un appel pour la « trêve civile », Camus proclame sa fidélité à « l'Algérie française » et doute de la Révolution algérienne. Il s'arrête de s'exprimer publiquement en 1958. C'est qu'au moment de la vérité, il dévoile sa personnalité. Pour lui, si la dénonciation de l'attitude méprisante des Français, tout comme la répartition agraire injuste et l'assimilation jamais réalisée, est légitime, le concept de nation algérienne est illégitime. Ce qu'il admet pour toutes les nations de la terre, il ne pouvait l'admettre pour la nation algérienne. « En ce qui concerne l'Algérie, écrit-il, l'indépendance nationale est une formule purement passionnelle. Il n'y a jamais encore de nation algérienne. Les Juifs, les Turcs, les Grecs, les Italiens, les Berbères, auraient autant de droit à réclamer la direction de cette nation virtuelle. Actuellement les Arabes ne forment pas à eux seuls toute l'Algérie. L'importance et l'ancienneté du peuplement français en particulier suffisent à créer un problème qui ne peut se comparer à rien dans l'histoire. Les Français d'Algérie sont eux aussi et au sens fort du terme des indigènes. Il faut ajouter qu'une Algérie purement arabe ne pourrait accéder à l'indépendance économique sans laquelle l'indépendance politique n'est qu'un leurre ». Le paradoxe, relève, dans une pénétrante analyse[1], le brillant intellectuel palestino-américain, Edward W. Saïd (1935-2003), est que partout où, dans ses romans et descriptions, Camus en parle, la présence française en Algérie est rendue soit comme un thème narratif extérieur, une essence échappant au temps et à l'interprétation, soit comme la seule histoire qui mérite d'être racontée en tant qu'histoire. De ce fait, Camus a représenté l'impuissance tragique de la conscience française face à la crise de l'Europe à l'approche d'une de ses grandes fractures. Un tel auteur, le seul auteur de l'Algérie française qui peut, avec quelque justification, être considéré comme d'envergure mondiale, a laissé, dans ses œuvres, échapper les réalités impériales qui s'offraient si clairement à son attention et à ce titre, son rôle dans les sinistres sursauts colonialistes qui ont accompagné l'enfantement douloureux de la décolonisation, est particulièrement important.

Note

1. SAID Edward.– *« Un homme moral dans un monde immoral » : Albert Camus ou l'inconscient colonial.* In *Le Monde Diplomatique* de novembre 2000, pp. 8-9.

« CASERNE JEANNE D'ARC »

« Ecole de guerre subversive » créée en mai 1958 aux environs de Skikda (Philippeville). On y enseigne sous le commandement du colonel Bigeard les techniques de « l'interrogatoire poussé » ou « musclé » (termes mitigés pour minimiser les actes de torture). Là on apprend aux soldats à tirer froidement sur l'Algérien : « Tuer un Algérien parce que suspect n'est pas un crime mais un devoir pour les soldats » (Voir l'ouvrage de R. BRANCHE, p.80).

CATROUX Général Georges (1877-1969)

Ministre-résident en Algérie (1955).

Né le 29 janvier 1877 à Limoges (Haute Vienne). A été en 1943-44, gouverneur général de l'Algérie et commissaire d'Etat chargé des « affaires musulmanes » du Comité de Libération nationale présidé par le général de Gaulle. Il remplace Jacques Soustelle en 1955. Il démissionne onze mois plus tard et embarque le 2 février 1956 vers la métropole couvert de fleurs et baigné de larmes de la part des « Pieds-Noirs » qui l'avaient reçu froidement à cause de sa réputation surfaite de « bradeur » et de « libéral ». Il mourut le 21 décembre 1969 à Paris.

CAYENNE (Le pénitencier de)

Bagne colonial français tristement célèbre et dont les Algériens garderont un effrayant souvenir. Il est synonyme non seulement de répression, de jugement sommaire mais d'une déportation massive des insurgés du XIXème siècle. Expédiés, dès leur arrivée, ils sont traités en parias, ravalés à un statut de sous-humanité qui ne laisse place à aucune espérance. Ce lieu de rélégation est créé en mars 1852, au lendemain du coup d'Etat qui installe Louis Napoléon Bonaparte. Officiellement supprimé en juin 1938, le pénitencier guyanais dont les pensionnaires furent les victimes d'une répression essentiellement politique, ne ferme ses portes qu'en 1946. Quelque 132 condamnés quitteront Cayenne en 1953 seulement quand s'organisa le dernier convoi de rapatriement. Théâtre de l'effroi, ce lieu dont la seule évocation nourrit l'imaginaire colonial, hante les consciences bien au-delà de sa trajectoire historique.

CENTRE DE COORDINATION INTERARMEES (C.C.I.)

Corps spécial d'officiers français expérimentés dans la pratique de la torture.

CENTRE D'INFORMATION GENERALE (C.I.G)

Structure de l'Action psychologique de l'Armée française rattaché au Cabinet militaire et à la direction des affaires politiques de la délégation générale. Le C.I.G. est chargé de l'Information et de la Presse.

CENTRES SOCIAUX

Créés en octobre 1955 par l'ethnologue Germaine Tillion appelée par le gouverneur général Jacques Soustelle, ils font partie des mesures d'ordre socio-économiques –complétant les mesures militaires et politiques– afin de mettre un terme à la guerre d'indépendance et d'étouffer la révolution algérienne émergeante. Les SAS et les SAU seront pour l'armée ce que les centres sociaux seront à l'Education nationale. Le succès connu par ces centres suscita la méfiance de l'armée elle-même et les ultras-conservateurs les détestent car ils ne « voient » pas la misère des Algériens ou bien la trouvent naturelle et ne comprennent pas donc l'utilité de ce service pour une population qui, selon eux, protège les « rebelles ». Pour eux, il faut plutôt punir qu'instruire. Des campagnes de presse contre ce service qualifié de « pro-communiste » seront lancées périodiquement en attendant les arrestations, les tortures et les

exécutions… à l'image des six fonctionnaires de l'Education abattus le 15 mars 1962 par l'OAS au Chateau-Royal à Alger et parmi lesquels figurait l'écrivain Mouloud Feraoun.

CERCLE DES REPRESAILLES (Le)

Recueil de trois pièces de théâtre de Kateb Yacine paru en 1959 (Seuil, Paris, 168 p.) avec une préface de E. Glissant : « *Le cercle des représailles* » ; « *Le cadavre encerclé* » et « *Les ancêtres redoublent de férocité* ». L'ensemble connote un univers tragique où les éléments se déchaînent et entraînent les êtres dans des affrontements sanglants et fratricides. Il s'agit d'une subtile plaidoirie de la cause nationale qui montre la démesure de la répression coloniale frappant un peuple paisible et amoureux de la vie.

CERTITUDES

Recueil de poèmes de Boualem Khalfa paru en 1961 (Club des Amis du Livre progressiste, Paris, 65 p.) avec une introduction de Ahmed Akkache et des illustrations de M. Issiakhem. Vingt poèmes de combat, de larmes, de sang et aussi d'espoir qui présentent l'Algérie à l'heure de la guerre de libération.

CHABANI Colonel Mohamed (1934-1964)

Dirigeant de la Wilaya VI historique (1959-1962).

Né le 4 septembre 1934 à Aoumache (Biskra), il fit des études (Ta-hil) à l'Institut Abdelhamid Ben Badis à Constantine. Influencé par certains pionniers du mouvement nationaliste dans la région des Zibans-Aurès, il rejoint très tôt la guerre de libération, se rapprocha de Si Haouès avant de le remplacer, en juillet 1959, suite à la réunion des commandants de zone de la Wilaya VI. L'autorité centrale le confirme dans son poste de Commandant de la wilaya 6. Après l'indépendance, il est à la tête de la 4ème région militaire (Biskra). Au début de l'année 1964, il fut arrêté, jugé et exécuté le 3 septembre 1964 pour « *rébellion contre le pouvoir central* ». Le colonel Chabani venait d'avoir à peine 30 ans.

CHAHID

Plur. Chouhada, martyrs de la guerre de libération (et de toute cause sacrée).

CHALLE Maurice (1905-1979)

Général putschiste (1961) et partisan de l' «Algérie française »

Né le 5 septembre 1905 à Le Pontet (Vaucluse). Saint-Cyrien, il est breveté de l'Aéronautique en 1939. Chef de réseau de renseignement de la Résistance, il est, au moment de l'agression tripartite contre l'Egypte (« Affaire de Suez ») l'un des négociateurs avec les Britanniques. Adjoint direct du chef d'état-major des forces armées, il est nommé le 12 novembre 1958 par de Gaulle, commandant en chef des forces armées en Algérie où il s'illustre par une répression jamais égalée, croyant que la solution ne peut être que militaire pour garder « l'Algérie française ». Il renforce les barrages tunisien et marocain et se livre à une série d'opérations meurtrières contre les combattants de l'A.L.N. et les populations civiles (Voir Plan Challe). Après la « semaine des barricades » qui montre son soutien aux activistes, de Gaulle le rappelle et le nomme commandant du secteur Centre-Europe de l'OTAN en 1960. Le 11 avril 1961, quand de Gaulle évoque la possibilité d'un « Etat algérien », il prend la tête du putsch du 22 avril 1961 et menace de Gaulle d'une guerre civile. Il échoue dans son action et se rend dès le 25 avril. Condamné à 15 ans de détention criminelle, il est gracié par de Gaulle en 1966 et décède à Paris le 18 février 1979.

CHALLE (Plan)

Voir PLAN CHALLE.

CHAMPAGNE (Opération)

Selon le capitaine Estoup, lors d'un débat judiciaire, pour la 2ème Division parachutiste, c'est le général Massu qui a répercuté l'ordre autorisant les tortures et qu'elle porte le nom d' « Opération champagne » durant la Bataille d'Alger fin 1956, début 1957.

CHANDERLI Abdelkader (1915-1993)

Diplomate de la résistance.

Né à N'Gaous (Batna), il obtient son baccalauréat à Oran et poursuit ses études de Lettres à la Sorbonne et à l'Institut des Sciences politiques de Paris. Brillant journaliste, il collabora à différents journaux avant de rejoindre le F.L.N. en 1956 et devenir responsable de son bureau permanent de New York en 1959. Ses activités diplomatiques ne se limitèrent pas à l'enceinte de l'instance onusienne mais débordent sur toute l'Amérique latine où il réussit à avoir de nombreuses sympathies pour la cause algérienne. Après l'indépendance, il fut le premier ambassadeur et le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies. Voir NATIONS UNIES.

CHARTE (de Tripoli)

Voir TRIPOLI.

CHEFS HISTORIQUES (Les) ou le groupe des « Neuf »

Fondateurs du Front de Libération Nationale et dirigeants de la guerre d'indépendance au moment de son déclenchement le 1er novembre 1954. Ils sont neuf : Mohamed Boudiaf, Hocine Aït Ahmed, Rabah Bitat, Didouche Mourad, Larbi Ben M'Hidi, Mostefa Ben Boulaïd, Ahmed Ben Bella, Mohamed Khider et Krim Belkacem. Rompant avec la stratégie légaliste et conciliatrice des partis politiques, y compris avec le parti d'où ils sont issus, le P.P.A.-M.T.L.D., ils s'engagent dans la voie de la lutte armée jusqu'à la libération totale du pays. D'origine essentiellement rurale, leur âge varie de 27 à 42 ans en 1954. Parmi les « neuf », trois ne verront pas l'indépendance et mourront au champ d'honneur : Mostefa Ben Boulaïd, Didouche Mourad et Larbi Ben M'Hidi.

CHEMINS QUI MONTENT (Les)

Roman de Mouloud Feraoun paru au Seuil en 1957. Les deux protagonistes, Amer et Dehbia, constituent deux êtres à part dans un village régi par la culture traditionnelle, le code de l'honneur et la solidarité agnatique. Le premier, issu d'un couple mixte ayant vécu plusieurs années en France, se révolte contre le mode de vie local alors que Dehbia, elle, est chrétienne, née à Aït-Ouadhou (Les Ouadhias), éduquée par les Pères Blancs. L'un symbolise la puissance colonisatrice, l'autre le christianisme soumis. Le lien entre l'évangilisation des Ouadhias et le phénomène colonial est clairement établi. Le climat du roman, bien que fait de tension et d'inquiétude, n'évoque à aucun moment la guerre de libération déclenchée depuis deux ou trois ans. Au moment de l'arrivée de Dehbia à Ighil Nezman, le chef de la S.A.S. de Béni-Douala fait des ravages dans la population. Le Journal de Feraoun parle du capitaine Oudinot, un sanguinaire, mais Amer n'y songe pas plus que Mokrane ne subit aucune brimade. Pas de rafle, pas de mitraillage. Dehbia et Ouiza ne craignent pas d'être violées par les chasseurs alpins comme ces filles des Ouadhias dont Le Journal évoque l'humiliation. C'est que l'écrivain reconnaît lui même qu'il est l'homme de l'évolution et non de la révolution. A propos de ce troisième roman,

précisément, dans une lettre à Paul Flamand, il écrit : « Aux yeux de mes compatriotes, aux yeux de ceux qui souffrent et qui luttent, j'apparais comme quelqu'un de tiède qui a eu peur d'atteindre la Vérité ».

CHENTOUF Abderrezak

Membre de l'Exécutif provisoire (1962).

Originaire de Tlemcen, avocat de profession, il adhère au P.P.A. pendant la Seconde Guerre mondiale et préside l'A.E.M.A.N. (1946-1947). Il entre au Comité central du M.T.L.D. en 1950. Partisan de l'unité d'action avec l'U.D.M.A. et les Oulémas, pour les élections du 17 juin 1951, il se trouve en désaccord avec Messali et quitte le Comité central avec Chawki Mostefai. En 1955, il rejoint le F.L.N. Conseiller juridique et responsable de la Commission de justice du F.L.N., il participe à l'élaboration de son programme en 1959, dans une commission où siège Frantz Fanon, Omar Oussedik et Mohamed Benyahia. Directeur de cabinet de Bentobbal à l'Intérieur avant d'être chargé de la question des minorités non musulmanes, il est, en 1962, membre de l'exécutif provisoire, au titre des Affaires administratives.

CHERCHALLI Hadj (mort en 1969)

Membre de la direction du P.P.A. d'Alger à la veille de la Seconde Guerre mondiale, Hadj Cherchalli entreprend en 1942, avec M. Taleb et Abdoun Mahmoud, des démarches auprès des autorités allemandes et italiennes pour l'obtention d'armes en vue de l'indépendance de l'Algérie. Il réintègre le P.P.A. en 1944 et devient membre du Comité central de l'organisation réunifiée. Il fait partie du comité qui, avec Abdoun et Mostefai Chawki, lance le contrordre d'insurrection en mai 1945. Membre du « groupe d'Alger » animé par H. Asselah, il traduit Lamine Debaghine en conseil de discipline sous le chef d'accusation d'avoir provoqué les événements de Sétif. Il s'opposera encore à lui lors du « Comité central de Zédine » en 1948, entraînant la majorité de la direction. Lors de la campagne électorale de 1948, il est arrêté avec H. Lahouel à l'issue d'un meeting à Blida, le 3 avril 1948 et condamné à six ans de prison qu'il purge à la prison Barberousse d'Alger. « Centraliste », il se montre favorable à la reconstitution d'une organisation légale après la dissolution du M.T.L.D. intervenue le 5 novembre 1954. Il rejoint le F.L.N., devient membre de sa commission de propagande en France en 1957-1958 ; puis directeur du cabinet de Ben Khedda aux Affaires sociales (1958-1959), de Mehri (1960-1961), enfin conseiller à la présidence du Conseil à la veille de l'indépendance. A cessé toute activité politique après 1962.

CHERRIERE Général

Commandant en chef des forces armées françaises en Algérie (août 1954-juin 1955).

Lorsque l'insurrection éclate le 1er novembre 1954, les autorités françaises d'occupation disposent comme moyens utilisables immédiatement, de deux bataillons de parachutistes de la 11e D.I., en pleine réorganisation, d'un bataillon de la légion et de deux escadrons blindés. La 25e division d'infanterie aéroportée, alertée le 30 octobre arrive en renfort de la métropole par air et par mer. Les suites immédiates de l'insurrection, écrira plus tard le général Cherrière « font d'abord croire qu'on se trouve en face d'un soulèvement tribal analogue à ceux qui jalonnent notre histoire nord-africaine. On admet donc qu'il suffit pour l'armée de réduire les tribus dissidentes bien localisées, mettant en œuvre des effectifs très faibles et sans grand appui matériel de l'étranger, et, pour les polices, de maintenir l'ordre ailleurs ». Cette appréciation erronée sur la

nature de l'insurrection amènera le général Cherrière à céder au bout de quelques mois, sa place au général Lorillot qui se trouvera en face non plus seulement de petits groupes locaux mais d'une organisation de plus en plus solide.

CHERIF Belkacem (né en 1930)

Officier de l'A.L.N. (Wilaya V).

Né le 10 juillet 1930 à Ain Beida (Oum-El-Bouaghi), Chérif Belkacem fait toutes ses études secondaires au lycée de Casablanca (Maroc) où il obtient son baccalauréat. Tout en poursuivant ses études supérieures en droit, il remplit les fonctions de répétiteur au lycée Moulay Hassan. *Militant de l'U.G.E.M.A. et du F.L.N.*, il devient le représentant des étudiants algériens au Maroc. Il gagne ensuite les rangs de l'A.L.N. dans l'Oranie (wilaya V) où il devient chef de la région de Sabra puis commandant par intérim de la zone 1 de Tlemcen jusqu'à la fin de 1959, date à laquelle il rejoint le P.C. de la wilaya V, à la frontière algéro-marocaine où va se constituer le fameux groupe d'Oujda. Au début de 1961, il est nommé responsable du P.C. Ouest de l'Etat-major. Au moment du cessez-le-feu, le commandant Djamel, comme il se faisait appeler, est nommé commandant du groupement opérationnel Ouest (Oranie et Tindouf) jusqu'à son élection comme député de Tlemcen le 20 septembre 1962. Ministre après l'indépendance (1962-1972).

CHERIF Mahmoud (1915-1987)

Ministre de l'armement et du ravitaillement (1958).

Né à Tébessa, issu d'un milieu paysan aisé, il est lieutenant de carrière lorsqu'il participe à la guerre 1939-1945. Il est alors l'un des plus jeunes officiers de l'armée française. M. Chérif démissionne de l'armée après les événements de mai 1945 dans le Constantinois, rejoint l'U.D.M.A. et devient membre de sa direction. Agriculteur dans la région de Tébessa, il monte au maquis en qualité de simple combattant. Il accède rapidement à des responsabilités, dirigeant d'abord un commando, puis la zone des Nementchas qu'il connaît bien puisqu'il en est originaire. Il est blessé au maquis. Après la mort de M. Ben Boulaid, il est désigné pour prendre le commandement de la wilaya I (Aurès-Nementchas) (1956). *Elu membre du C.C.E. en 1957*, il est en 1958 responsable des finances du F.L.N. avant que le G.P.R.A. ne le nomme comme *ministre de l'Armement et du Ravitaillement.* Responsable de l'acheminement des armes vers les différentes wilayas, il assume un rôle important dans la direction des troupes stationnées à la frontière tunisienne et dispose d'un grand pouvoir sur les possibilités d'action des maquis de l'intérieur. Il disparaît de la scène politique après l'indépendance.

CHEURFA

Camp de concentration situé au sud-ouest de Annaba avant de devenir une base militaire coloniale et enfin un village. Non loin, en plus du « camp 5 » ou « Fort de la mort », il existe deux autres camps dont celui d'El Hamria.

CHEVALIER Jacques (1911-1971)

Leader des « libéraux ». D'abord industriel, il devient maire d'El Biar à trente ans, puis député en 1946. Membre de l'Assemblée algérienne, il est élu maire d'Alger en 1953, et participe au ministère Mendès France comme secrétaire d'Etat puis ministre de la Défense nationale. Catholique, Chevalier croyait aux valeurs morales ; il souhaitait une Algérie française où les Algériens auraient participé davantage à la vie politique. Cette nouvelle vision, irréaliste, parce que méconnaissant

nature de l'insurrection amènera le général Cherrière à céder au bout de quelques mois, sa place au général Lorillot qui se trouvera en face non plus seulement de petits groupes locaux mais d'une organisation de plus en plus solide.

CHERIF Belkacem (né en 1930)

Officier de l'A.L.N. (Wilaya V).

Né le 10 juillet 1930 à Ain Beida (Oum-El-Bouaghi), Chérif Belkacem fait toutes ses études secondaires au lycée de Casablanca (Maroc) où il obtient son baccalauréat. Tout en poursuivant ses études supérieures en droit, il remplit les fonctions de répétiteur au lycée Moulay Hassan. *Militant de l'U.G.E.M.A. et du F.L.N.,* il devient le représentant des étudiants algériens au Maroc. Il gagne ensuite les rangs de l'A.L.N. dans l'Oranie (wilaya V) où il devient chef de la région de Sabra puis commandant par intérim de la zone 1 de Tlemcen jusqu'à la fin de 1959, date à laquelle il rejoint le P.C. de la wilaya V, à la frontière algéro-marocaine où va se constituer le fameux groupe d'Oujda. Au début de 1961, il est nommé responsable du P.C. Ouest de l'Etat-major. Au moment du cessez-le-feu, le commandant Djamel, comme il se faisait appeler, est nommé commandant du groupement opérationnel Ouest (Oranie et Tindouf) jusqu'à son élection comme député de Tlemcen le 20 septembre 1962. Ministre après l'indépendance (1962-1972).

CHERIF Mahmoud (1915-1987)

Ministre de l'armement et du ravitaillement (1958).

Né à Tébessa, issu d'un milieu paysan aisé, il est lieutenant de carrière lorsqu'il participe à la guerre 1939-1945. Il est alors l'un des plus jeunes officiers de l'armée française. M. Chérif démissionne de l'armée après les événements de mai 1945 dans le Constantinois, rejoint l'U.D.M.A. et devient membre de sa direction. Agriculteur dans la région de Tébessa, il monte au maquis en qualité de simple combattant. Il accède rapidement à des responsabilités, dirigeant d'abord un commando, puis la zone des Nementchas qu'il connaît bien puisqu'il en est originaire. Il est blessé au maquis. Après la mort de M. Ben Boulaid, il est désigné pour prendre le commandement de la wilaya I (Aurès-Nementchas) (1956). *Elu membre du C.C.E. en 1957,* il est en 1958 responsable des finances du F.L.N. avant que le G.P.R.A. ne le nomme comme *ministre de l'Armement et du Ravitaillement.* Responsable de l'acheminement des armes vers les différentes wilayas, il assume un rôle important dans la direction des troupes stationnées à la frontière tunisienne et dispose d'un grand pouvoir sur les possibilités d'action des maquis de l'intérieur. Il disparaît de la scène politique après l'indépendance.

CHEURFA

Camp de concentration situé au sud-ouest de Annaba avant de devenir une base militaire coloniale et enfin un village. Non loin, en plus du « camp 5 » ou « Fort de la mort », il existe deux autres camps dont celui d'El Hamria.

CHEVALIER Jacques (1911-1971)

Leader des « libéraux ». D'abord industriel, il devient maire d'El Biar à trente ans, puis député en 1946. Membre de l'Assemblée algérienne, il est élu maire d'Alger en 1953, et participe au ministère Mendès France comme secrétaire d'Etat puis ministre de la Défense nationale. Catholique, Chevalier croyait aux valeurs morales ; il souhaitait une Algérie française où les Algériens auraient participé davantage à la vie politique. Cette nouvelle vision, irréaliste, parce que méconnaissant

les données fondamentales de l'histoire et des aspirations du peuple algérien, sans parler du « veto » exercé par le colonat, venait trop tard même pour l'époque de son expression : trop d'injustices s'étaient accumulées et trop de sang algérien avait coulé. Après le cessez-le-feu, Jacques Chevalier a joué un rôle pour mettre fin aux actions de destructions et aux assassinats de l'OAS. Retiré de la politique après l'indépendance, il a contribué avec l'architecte Pouillon, à l'édification de projets touristiques. Mourut à Alger en 1971.

CHIHANI Bachir, dit Si Messaoud (1929-1955)

Dirigeant de la wilaya des Aurès (1955).

Né le 22 avril 1929 au Khroub (Constantine), il est remarqué très tôt pour son intelligence exceptionnellement précoce et eut une jeunesse studieuse. Durant une partie de sa scolarité, il vivra dans le foyer de l'Imam Ben Badis. Il rejoint le M.T.L.D. en 1946. Il est d'abord responsable de la section d'El Khroub puis de la daïra du M.T.L.D. en 1952. Durant sa vie militante, il sillonnera les villes de Constantine, Téléghma, Batna, Khenchela, Aflou et Béchar. Présent au Congrès des centralistes tenu à Alger en août 1954, avec Abbès Laghrour, il plaide, en vain, pour le recours à la lutte armée. Membre de la tendance activiste qui prépare le 1er novembre 1954, il fera de la caserne militaire française de Téléghma, grâce à des complicités familiales, un véritable quartier général, pour la recherche des armes tout en nouant des relations solides avec les combattants youssefistes à la frontière algéro-tunisienne. Le 1er novembre 1954, il est le principal adjoint de Ben Boulaïd dans les Aurès et lui succède dès son arrestation le 12 février 1955 à la frontière libyenne. Il étend la lutte des Nememchas au Souf, à la région de Souk-Ahras et prend contact avec des militants du P.C.A. par l'intermédiaire de Abdelhamid Benzine avec qui il a milité en 1945. Avec les autres dirigeants – Meddour Azoui, Mostefa Boucetta – il a fait échec aux plans des généraux Parlange et Ducourneau qui voulaient étouffer les maquis de l'A.L.N. dans les Aurès. Après son assassinat le 23 octobre 1955 à la suite d'une machination de deux de ses adjoints – Abbas Laghrour et Adjoul-Adjoul -, les groupes de combattants des Aurès s'émiettent au moment où Ben Boulaid est en prison.

Dans son ouvrage « *Les tamiseurs de sable* » (A.N.E.P., 2001, pp.134-135), Mohamed Larbi Madaci a recueilli le témoignage de l'exécution de Chihani et l'évoque en ces termes :

« Nous sommes au soir du 23 octobre 1955. Je file vers Alinas, continue Bicha (Djoudi), secteur commandé par Sahraoui Batouche, un parent de Adjoul. Il est à la tête d'une section de 35 Djounoud. Je le mets au courant (de l'arrestation de Chihani). Il se met à pleurer. Je lui dis : « Ce n'est pas le moment ! Je m'en vais tuer Adjoul. On ne doit pas les laisser faire. Si Messaoud n'est pas de l'Aurès. Il n'appartient à aucune tribu : aucun homme ne se jettera pour lui. N'oublie pas, Bayouche ! Il a été placé sous notre garde par Si Mostefa. C'est un invité chez nous : nous lui devons hospitalité et protection ! » Bayouche a peur. Il me dit : « Tu veux ma mort, Bousenna, dis-le, que tu veux ma mort ! Qui suis-je pour m'opposer à Si Adjoul ? Hein, dis-moi ! ». L'aube du 23 octobre éclaire faiblement les roches et les pitons de Alinas, à l'instar d'une photographie jaunie par le temps. Adjoul, son prisonnier garrotté et son escorte sont accueillis par Bayouche qui évite constamment de regarder dans la direction du prisonnier. Tous marchent d'un pas vif, quand soudain, coup de théâtre : Bicha, de toute la hauteur de son indignation, se dresse au milieu du chemin, jambes écartées, canon du fusil pointé droit devant :

Halte ! crie-t-il d'une voix écorchée, lugubre. « Pourquoi avez-vous attaché Si Messaoud ? » Il ne s'adresse à personne en particulier. Chihani, de loin, très pâle, lui fait des signes de tête désespérés pour qu'il s'éloigne. Bayouche intervient : « Bousenna, pour l'amour de Dieu, ne tire pas ! Si Messaoud doit mourir. Laisse-les le tuer. » Bicha crie : « Non ! Je vais tirer ». Bayouche insiste d'une voix plaintive : « Alors, tu seras la cause d'une tuerie générale et je ne te pardonnerai jamais. C'est ce que tu veux ? » Bicha remarque un mouvement du côté de Adjoul. Il se tourne vers lui, hurle : « Arrête ! » Adjoul fait mine d'épauler sa carabine américaine. Bayouche le retient. « Si Adjoul ! 'ala wadj rabbi ». Adjoul recule légèrement, Bayouche, utilisant son propre corps comme rempart s'interpose entre Adjoul et Bicha, éloigne peu à peu ce dernier à reculons, le long du chemin, puis l'abandonne à une vingtaine de mètres. Maintenant, il fait tout à fait jour. Ils se sont dispersés, en silence, chacun dans un coin. Bicha désespéré, la bouche sèche, creuse rapidement une tranchée au sommet de la crête, construit un muret protecteur avec des pierres et s'allonge de tout son long, balle au canon. Il attend, avec toutes ses fibres, il attend. Vers huit heures, un combattant lui apporte café et cigarette. Le soleil sans force ne le réchauffe même pas. Le temps passe lentement. A 9 h 30, Chihani est exécuté et enterré tel quel dans ses habits. Sa musette (qui contenait le registre, le sceau, une arme de poing, la machine à écrire portative, la correspondance et des documents relatifs aux contacts établis avec le reste de l'Algérie et de l'étranger, toute la documentation de la région) en bâche a disparu ». L'auteur ajoute qu'en 1987, il a posé, pour la millionième fois, la question à Adjoul pour savoir qui a ordonné la mise à mort de Chihani et pourquoi, et pour la millionième fois, il reçoit la même réponse évasive : « Le tribunal a jugé puis condamné ». Quand il lui demande qui siégeait à ce tribunal, son interlocuteur ne se rappelle plus et renvoie tout à Abbas Laghrour.

CHRETIENS AUTOCHTONES (Les)

En Algérie, en 1954, ils étaient à peine quelques centaines, les chrétiens autochtones, implantés principalement en Kabylie et dans la vallée du Chélif. Au Sahara, un seul village situé dans la plaine de Bel Bachir, près d'El Goléa, comptait 35 ménages (soit 200 à 250 personnes) issus le plus souvent de mariages mixtes et d'enfants élevés dans des orphelinats de sœurs blanches. La guerre de libération a placé ces chrétiens dans une situation délicate. Rejetés à la fois par la communauté musulmane d'origine qui ressentait leur conversion comme un abandon de la Oumma et un ralliement à la France et à la colonisation et par la population européenne avec laquelle ils partagent une identité de foi mais non de condition, ils étaient nombreux à émigrer vers la France ou à s'installer dans les villes à la recherche de l'anonymat. Politiquement, leur position n'était pas homogène. Si la majorité a choisi la discrétion, certains se sont engagés au service de l'administration française et d'autres ont rejoint le F.L.N. ou ont dénoncé le système colonial par des écrits comme ceux de Jean El Mouhoub Amrouche. En 1956, un chrétien « indigène » confiait ses inquiétudes au journal « *L'Algérie protestante* » en ces termes : « *Je vous aime mes amis et je souffre que dans le drame sanglant de mon pays vous n'ayez pas dénoncé ce que je crois être le mensonge et l'escroquerie coloniale. Ah ! Je vous entends bien m'arrêter là pour me faire entendre que vous refusez, en tant que chrétiens, de défendre telle ou telle politique (...) Et qu'avez-vous fait au cours de cette période de gestation, de laquelle*

Halte ! crie-t-il d'une voix écorchée, lugubre. « Pourquoi avez-vous attaché Si Messaoud ? » Il ne s'adresse à personne en particulier. Chihani, de loin, très pâle, lui fait des signes de tête désespérés pour qu'il s'éloigne. Bayouche intervient : « Bousenna, pour l'amour de Dieu, ne tire pas ! Si Messaoud doit mourir. Laisse-les le tuer. » Bicha crie : « Non ! Je vais tirer ». Bayouche insiste d'une voix plaintive : « Alors, tu seras la cause d'une tuerie générale et je ne te pardonnerai jamais. C'est ce que tu veux ? » Bicha remarque un mouvement du côté de Adjoul. Il se tourne vers lui, hurle : « Arrête ! » Adjoul fait mine d'épauler sa carabine américaine. Bayouche le retient. « Si Adjoul ! 'ala wadj rabbi ». Adjoul recule légèrement, Bayouche, utilisant son propre corps comme rempart s'interpose entre Adjoul et Bicha, éloigne peu à peu ce dernier à reculons, le long du chemin, puis l'abandonne à une vingtaine de mètres. Maintenant, il fait tout à fait jour. Ils se sont dispersés, en silence, chacun dans un coin. Bicha désespéré, la bouche sèche, creuse rapidement une tranchée au sommet de la crête, construit un muret protecteur avec des pierres et s'allonge de tout son long, balle au canon. Il attend, avec toutes ses fibres, il attend. Vers huit heures, un combattant lui apporte café et cigarette. Le soleil sans force ne le réchauffe même pas. Le temps passe lentement. A 9 h 30, Chihani est exécuté et enterré tel quel dans ses habits. Sa musette (qui contenait le registre, le sceau, une arme de poing, la machine à écrire portative, la correspondance et des documents relatifs aux contacts établis avec le reste de l'Algérie et de l'étranger, toute la documentation de la région) en bâche a disparu ». L'auteur ajoute qu'en 1987, il a posé, pour la millionième fois, la question à Adjoul pour savoir qui a ordonné la mise à mort de Chihani et pourquoi, et pour la millionième fois, il reçoit la même réponse évasive : « Le tribunal a jugé puis condamné ». Quand il lui demande qui siégeait à ce tribunal, son interlocuteur ne se rappelle plus et renvoie tout à Abbas Laghrour.

CHRETIENS AUTOCHTONES (Les)

En Algérie, en 1954, ils étaient à peine quelques centaines, les chrétiens autochtones, implantés principalement en Kabylie et dans la vallée du Chélif. Au Sahara, un seul village situé dans la plaine de Bel Bachir, près d'El Goléa, comptait 35 ménages (soit 200 à 250 personnes) issus le plus souvent de mariages mixtes et d'enfants élevés dans des orphelinats de sœurs blanches. La guerre de libération a placé ces chrétiens dans une situation délicate. Rejetés à la fois par la communauté musulmane d'origine qui ressentait leur conversion comme un abandon de la Oumma et un ralliement à la France et à la colonisation et par la population européenne avec laquelle ils partagent une identité de foi mais non de condition, ils étaient nombreux à émigrer vers la France ou à s'installer dans les villes à la recherche de l'anonymat. Politiquement, leur position n'était pas homogène. Si la majorité a choisi la discrétion, certains se sont engagés au service de l'administration française et d'autres ont rejoint le F.L.N. ou ont dénoncé le système colonial par des écrits comme ceux de Jean El Mouhoub Amrouche. En 1956, un chrétien « indigène » confiait ses inquiétudes au journal « *L'Algérie protestante* » en ces termes : « *Je vous aime mes amis et je souffre que dans le drame sanglant de mon pays vous n'ayez pas dénoncé ce que je crois être le mensonge et l'escroquerie coloniale. Ah ! Je vous entends bien m'arrêter là pour me faire entendre que vous refusez, en tant que chrétiens, de défendre telle ou telle politique (...) Et qu'avez-vous fait au cours de cette période de gestation, de laquelle*

sortira un pays ensanglanté, déchiré, peut-être ruiné. Quelle prière apporte la communauté chrétienne d'Algérie ? Quel rôle joue-t-elle ? J'ai peur qu'elle n'ait choisi la mission négative de la réaction. Quel mot aura-t-elle à dire demain, quand l'Algérie aura surgi de la Révolution ? »

Ceux qui ont choisi l'indépendance du pays l'ont fait en toute conscience. A l'image des Chaulet, du père Bérenguer, les André Ujalice, les époux Gaution, Evelyne Lavalette ou des jeunes étudiants comme Pierre Colonna, Denis Vasse, Fanny Rénaut et Jean Lecas qui vont mettre leur énergie et leur foi au service de la nation algérienne prolongeant dans la clandestinité, la prison ou l'exil, jusqu'à la libération du pays, les prises de position développées dès 1956 par la revue *Consciences maghrébines* interdite et son directeur, André Mandouze, inculpé d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat en mars de la même année. « *Nous ne venons pas en aide au F.L.N., nous sommes Algériens comme vous ; notre sol, notre patrie, c'est l'Algérie ; nous les défendrons avec vous ; nous sommes du F.L.N.* » dira alors Pierre Chaulet. Voir aussi *Syndicats chrétiens* et *Vatican.*

CINEMA Colonial (Le)

Très tôt, le cinéma a été utilisé par les colonisateurs, comme moyen de propagande puisque déjà, à la fin du XIX[ème] siècle, des films sont produits comme « Le Musulman Rigolo » de Georges Mélies (1897). Destinés dans un premier temps aux militaires dans le but avoué de « relever le moral des troupes » et de leur faire croire qu'elles accomplissent une « mission civilisatrice sacrée », ces films s'adressent également au colonisé afin de lui faire accepter sa condition de dominé. Le moyen est de « faire rire l'indigène », selon l'expression même du colonel Marchant utilisée dans une correspondance avec le directeur d'une revue en 1895, après le visionnage d'un film consacré à l'école de Cavalerie de Saumur. Entre 1908 et 1914, des compagnies françaises comme OMNIA, Pathé ou Gaumont tentent de s'installer mais ce sont les filiales américaines qui arrivent à s'imposer dès les années 20. Au début des années 40, un « Service d'Information et de Propagande », dirigé par le chef de cabinet du Gouverneur général, joue le rôle d'un bureau de renseignements d'abord pour contrer la propagande allemande durant la Guerre et contrôler l'activité des partis nationalistes après 1945 en se donnant une nouvelle dénomination : « Service de diffusion cinématographique ». Sous couvert de missions sanitaires, sociales et économiques, il organise des projections ambulantes au sein des confréries religieuses et des zaouias. Les films doublés en arabe dialectal tels que « Pèlerinage aux Lieux saints de l'Islam » de Michel Ichac exploitent les sentiments religieux et veulent montrer que la France « reste une grande puissance musulmane » ! Mais les concepteurs reconnaissent eux-mêmes l'inefficacité de cette propagande. Si l'imagination cinématographique a « la responsabilité de remettre un peu d'ordre dans les désordres de l'âme », tous les clichés distillés à longueur de pellicules n'arriveront pas à arrêter la volonté de se défaire d'un ordre colonial qui symbolise à la fois le désordre et la déraison.

CINEMA de la résistance algérienne (Le)

En décembre 1956, équipé de ses deux caméras : une 16 mm Paillard et une 35 mm Bell Howel, Djamel Chanderli qui avait rejoint comme reporter le maquis via Tunis, sur les conseils de Salah Louanchi, responsable de la Fédération de France, fixe sur la pellicule des images jusque là inconnues. Il enregistre sur les maquis de la wilaya II, deux heures de pellicule qu'il transmet à

son frère A
auprès des N
Yazid, qui a
diffusion. En
un groupe d
procède au f
dine et les
Chérif Zena
Vautier et
montrer sou
niale. Les c
wilaya I, Zo
stage animé
période de c
équipe de to
va produir
métrages qu
des télévisio
Les images
ou sur les
réalité : l'at
nation de t
les cinéaste
fuges. Dj
El Moudjah
l'absence d
dûmes util
devait se
pouvait ni
séquence. »
En 1960-61
organisatio
de cinéma
tion d'un
avant qu'
l'A.L.N. ne
sécurité et
films tourn
vers la You
de la cause
premières a
En 1960
« *Djazairo*
tés pour
Unies afin
nationale s

son frère Abdelkader, délégué du F.L.N. auprès des Nations Unies, avec M'Hamed Yazid, qui assure son développement et sa diffusion. En 1957, il ne sera pas seul. Tout un groupe de cinéastes rejoint le maquis et procède au filmage du vécu des moudjahidine et les bombardements au napalm. Chérif Zenati, Mohamed Moussaoui, René Vautier et Pierre Clément décident de montrer sous son vrai jour la France coloniale. Les quatre ou cinq djounoud de la wilaya I, Zone V. qui vont bénéficier d'un stage animé par René Vautier, durant une période de quatre mois, vont constituer une équipe de tournage cinématographique qui va produire, en 1957, quatre courts métrages qui seront diffusées par le canal des télévisions des pays socialistes.

Les images prises sur le vif dans les maquis ou sur les frontières retracent une même réalité : l'atrocité de la guerre et la détermination de tout un peuple. Pour y parvenir les cinéastes font appel à tous les subterfuges. Djamel Chanderli raconte à *El Moudjahid* (du 31 avril 1984) : « En l'absence de projecteur, d'éclairage, nous dûmes utiliser des lampes-tempête. Tout devait se faire en même temps. On ne pouvait ni effacer ni recommencer une séquence. »

En 1960-61, ce cinéma naissant entame son organisation par la constitution d'un comité de cinéma lié au G.P.R.A. puis par la création d'un Service du Cinéma du GPRA avant qu'un Service du Cinéma de l'A.L.N. ne voit le jour. Pour des raisons de sécurité et de conservation, les négatifs des films tournés dans les maquis sont évacués vers la Yougoslavie, pays ami et solidaire de la cause algérienne. Ainsi se créent les premières archives du cinéma algérien.

En 1960, deux films algériens, « *Djazairouna* » et « *Yasmina* » sont projetés pour la première fois aux Nations Unies afin de sensibiliser l'opinion internationale sur ce qui se passe en Algérie. Ces films arrivent par le canal du frère de Djamal Chanderli qui représentait le F.L.N. puis le GPRA auprès de l'organisation onusienne.

Il est à relever que René Vautier qui venait de quitter le parti communiste français pour rejoindre le F.L.N., un spécialiste du mouvement social habitué à suivre de sa caméra les grèves et les manifestations en France, est le premier à avoir utilisé la caméra pour filmer les combats en Wilaya I. Au même moment, Djamal Chanderli qui avait une longue expérience dans la photographie de presse peut être considéré comme le premier cinéaste algérien à avoir filmé les bombardements des « zones interdites » au napalm dans la région de Beni Sbih, près d'El Milia, en wilaya II, offrant au monde des images inédites et des témoignages de première main sur une cause jusque là sans visage.

Réalisations : « *Les réfugiés* » (1956-1957) de Cecile Cujis, court métrage de 15 minutes, 16 mm, tourné en Tunisie. Ce film valut à son réalisateur deux années de détention dans les prisons françaises. « *L'Ecole de Formation de cinéma* », « *Les Infirmières de l'A.L.N.* » et « *L'attaque des mines de l'Ouenza* », série de courts métrages en noir et blanc de 6 minutes chacun tournés par les élèves de l'Ecole de Formation du Cinéma dirigés par René Vautier, en wilaya I. « *L'Algérie en flammes* » (1957-1958), court métrage de 23 minutes, 16 mm couleurs, réalisé par René Vautier et produit par R.V. et la D.E.F.A. (République Démocratique Allemande). « *Sakiet Sidi Youcef* » et « *Les réfugiés* » (1958) cours métrages en noir et blanc de 15 minutes chacun, sont réalisés par Pierre Clément. « *Djazairouna* » (1960-1961), un court métrage en noir et blanc de 25 minutes réalisé collectivement par le Dr Chaulet, Djamel Chanderli et Mohamed Lakhdar Hamina sur la base des images de « *Une nation, l'Algérie* » réalisé par

R. Vautier en 1955 et des images de Djamel Chanderli prises au maquis. Ce film est produit par le service cinéma du G.P.R.A. « *J'ai huit ans* » (1961), court métrage de 8 minutes en couleur produit par le Comité Maurice Audin et réalisé par Yann et Olga Le Masson et R. Vautier alors que sa préparation a été confiée à Frantz Fanon et R. Vautier. « *Yasmina* », « *La voix du peuple* » et « *Les fusils de la liberté* » (1961), courts métrages, les deux premiers, en noir et blanc et le troisième en couleur, de 20 minutes chacun, réalisés par Djamal Chanderli et Mohamed Lakhdar Hamina et produits par le service cinéma du G.P.R.A. « *Cinq hommes et un peuple* » (1962), court métrage de 43 minutes, 16 mm, en couleur, réalisé par R. Vautier et traitant de la libération des cinq dirigeants « historiques » que sont Ahmed Ben Bella, Mohamed Boudiaf, Rabah Bitat, Hocine Ait Ahmed et Mohamed Khider. « *Le Taleb* » (1962), court métrage en noir et blanc de 17 minutes, 16 mm, est réalisé par Abdelhalim Nacef sur un scénario de Youcef Farhi.

CINQ (5) (La Wilaya)

Voir WILAYA V.

COLLEGE (Double)

En 1954, sur le plan politique, les électeurs sont séparés en deux collèges. Le premier regroupe le million d'Européens et environ soixante mille Algériens triés sur le volet (les fonctionnaires, les bachagas, les caïds et les décorés de la légion d'honneur, les anciens combattants remarqués), et le second, les neuf millions d'Algériens. Chaque collège élit un nombre égal de députés. L'Assemblée algérienne créée par le Statut de 1947, comprend cent vingt (120) membres (soixante de chaque collège). Grâce à une fraude généralisée et éhontée, les candidats de l'administration obtiennent toujours une confortable majorité. Même cette Assemblée de « béni oui-oui » sera dissoute en 1956, tous les pouvoirs étant alors concentrés entre les mains du ministre résident Robert Lacoste qui les remet, dès 1957, entre les mains des militaires.

COLONISATION (La)

Phénomène ancien et forme « adaptée » de l'esclavagisme par lequels les plus puissants du moment se servaient au détriment des peuples et des sociétés qu'ils maintenaient par le fer et le sang tout en prétendant les « civiliser ». D'ailleurs et durant longtemps le terme « colonisation » allait avoir une double signification, pour mieux illustrer cette « ambiguïté » entretenue par l'Europe conquérante: la première se référant au sens grec ancien qui renvoie à « l'installation d'une colonie dans un pays étranger » et la seconde soulignant le sens nouveau, celui du rapport de domination établi par l'Europe à l'extérieur. Pourtant dans le partage du monde qui s'effectua lors de la conférence de Berlin en 1885, entre les « nations fortes » et les « nations faibles », la signification du terme s'étendit non seulement à la reconnaissance d'une certaine supériorité technique et économique des unes sur les autres mais à une prétendue supériorité de civilisation. La colonisation se justifiait ainsi par un « devoir d'ingérence » et d'exportation de « modèles civilisationnels » par une nécessité interne historique ou économique de la nation expansionniste : la France ne cessait d'évoquer sa « mission civilisatrice » et les Britanniques de défendre la « sainte Trinité : Christianisation, Civilisation et Commerce ». Quelques soient les formes que la colonisation avait prises, « modèle assimilateur français » ou « « tolérance culturelle britannique », « Colonie de peuplement », « protectorat » ou « mandat », elle n'avait jamais cherché à investir massivement et à développer les « colonies ». Les colonisateurs se livrèrent à « une économie systématique de pillage » et nulle part l'investissement industriel ne

R. Vautier en 1955 et des images de Djamel Chanderli prises au maquis. Ce film est produit par le service cinéma du G.P.R.A. « *J'ai huit ans* » (1961), court métrage de 8 minutes en couleur produit par le Comité Maurice Audin et réalisé par Yann et Olga Le Masson et R. Vautier alors que sa préparation a été confiée à Frantz Fanon et R. Vautier. « *Yasmina* », « *La voix du peuple* » et « *Les fusils de la liberté* » (1961), courts métrages, les deux premiers, en noir et blanc et le troisième en couleur, de 20 minutes chacun, réalisés par Djamal Chanderli et Mohamed Lakhdar Hamina et produits par le service cinéma du G.P.R.A. « *Cinq hommes et un peuple* » (1962), court métrage de 43 minutes, 16 mm, en couleur, réalisé par R. Vautier et traitant de la libération des cinq dirigeants « historiques » que sont Ahmed Ben Bella, Mohamed Boudiaf, Rabah Bitat, Hocine Ait Ahmed et Mohamed Khider. « *Le Taleb* » (1962), court métrage en noir et blanc de 17 minutes, 16 mm, est réalisé par Abdelhalim Nacef sur un scénario de Youcef Farhi.

CINQ (5) (La Wilaya)

Voir WILAYA V.

COLLEGE (Double)

En 1954, sur le plan politique, les électeurs sont séparés en deux collèges. Le premier regroupe le million d'Européens et environ soixante mille Algériens triés sur le volet (les fonctionnaires, les bachagas, les caïds et les décorés de la légion d'honneur, les anciens combattants remarqués), et le second, les neuf millions d'Algériens. Chaque collège élit un nombre égal de députés. L'Assemblée algérienne créée par le Statut de 1947, comprend cent vingt (120) membres (soixante de chaque collège). Grâce à une fraude généralisée et éhontée, les candidats de l'administration obtiennent toujours une confortable majorité. Même cette Assemblée de « béni oui-oui » sera dissoute en 1956, tous les pouvoirs étant alors concentrés entre les mains du ministre résident Robert Lacoste qui les remet, dès 1957, entre les mains des militaires.

COLONISATION (La)

Phénomène ancien et forme « adaptée » de l'esclavagisme par lequels les plus puissants du moment se servaient au détriment des peuples et des sociétés qu'ils maintenaient par le fer et le sang tout en prétendant les « civiliser ». D'ailleurs et durant longtemps le terme « colonisation » allait avoir une double signification, pour mieux illustrer cette « ambiguïté » entretenue par l'Europe conquérante: la première se référant au sens grec ancien qui renvoie à « l'installation d'une colonie dans un pays étranger » et la seconde soulignant le sens nouveau, celui du rapport de domination établi par l'Europe à l'extérieur. Pourtant dans le partage du monde qui s'effectua lors de la conférence de Berlin en 1885, entre les « nations fortes » et les « nations faibles », la signification du terme s'étendit non seulement à la reconnaissance d'une certaine supériorité technique et économique des unes sur les autres mais à une prétendue supériorité de civilisation. La colonisation se justifiait ainsi par un « devoir d'ingérence » et d'exportation de « modèles civilisationnels » par une nécessité interne historique ou économique de la nation expansionniste : la France ne cessait d'évoquer sa « mission civilisatrice » et les Britanniques de défendre la « sainte Trinité : Christianisation, Civilisation et Commerce ». Quelques soient les formes que la colonisation avait prises, « modèle assimilateur français » ou « « tolérance culturelle britannique », « Colonie de peuplement », « protectorat » ou « mandat », elle n'avait jamais cherché à investir massivement et à développer les « colonies ». Les colonisateurs se livrèrent à « une économie systématique de pillage » et nulle part l'investissement industriel ne

dépassa le stade minier ou de l'infrastructure de transport. Le terme « colonisation » malgré les horreurs et les génocides commises sous son couvert, n'eut que tardivement en Occident un sens péjoratif. En 1944, lors de la conférence de Brazzaville initiée par le général de Gaulle, elle était encore proclamée comme « œuvre de civilisation » et à la conférence de San Francisco en 1945 lorsqu' est mise en place l'Organisation des Nations Unies, la prudence domine : il n'est pas question de condamner en bloc la colonisation mais de l'amender et d'encourager les puissances coloniales à mener les peuples dont elles ont la charge à l'indépendance et à la souveraineté. En 1954 et même plus tard, alors que les réalités ont prononcé sa ruine, la « colonisation » continuait, dans l'esprit des colons comme dans l'esprit des Français, à avoir un sens moins péjoratif. C'est que la confusion a été maintenue entre la « colonisation » qui pourrait être « bonne » et le « colonialisme » – terme inventé par le publiciste et écrivain socialiste Paul Louis en 1906 – pour désigner les abus de la colonisation ainsi que son idéologie. La « décolonisation » n'apparaît dans le vocabulaire français qu'au début des années 50 avec l'avènement des révolutions vietnamienne (1946-1954) et algérienne (1954-1962) qui ébranleront l'édifice colonial français.
Au même titre que l'esclavage, la colonisation est un crime contre l'humanité parce qu'elle a planifié, exécuté et justifié des génocides de peuples entiers au nom de valeurs entièrement étrangères aux valeurs de la liberté et de la dignité humaines. Voir Décolonisation

COLONS (LES)

Voir Peuplement et Pieds-Noirs.

« COMBATTANTS DE LA LIBERATION »

Organisation militaire du Parti Communiste Algérien fondée en mars 1956. Sa direction est composée de Bachir Hadj Ali, Dr Hadjerès, Camille Laribere et Jacques Salort. Guerroudj était le responsable pour Alger, William Sportisse pour Constantine et Boualem Khalfa pour Oran. Les maquis ont été implantés dans le Cheliff et à Ténès. Le 5 juin 1956, ils furent quasiment tous été décimés par l'armée française. Le 1er juillet 1956, ce qui reste des C.L. est intégré à l'A.L.N., suite aux entretiens entre Abane et Benkhedda pour le F.L.N. et Hadj Ali pour le P.C.A.

COMITE DE COORDINATION ET D' EXECUTION (C.C.E.)

Pouvoir exécutif du F.L.N. issu du Congrès de la Soummam (1956) et qui va être remplacé en 1958 par le Gouvernement provisoire de la République algérienne (G.P.R.A.). Il est composé de cinq membres, contrôle toutes les institutions et dispose de commissions spécialisées. Instance dirigeante de la Révolution chargé de la conduite des actions décidées par le Conseil National de la Révolution Algérienne, le Comité fonctionne comme un Directoire, l'autorité étant exercée de façon collégiale. Le premier acte du C.C.E. fut de communiquer les résultats du Congrès aux différentes wilayas et de régler le problème de la direction de la wilaya I après le décès de Mostefa Ben Boulaïd… A Alger, le C.C.E. décide de la tenue de la « Grève des Huit jours » au début de l'année 1957 avant d'être contraint de la quitter pour Le Caire à l'issue de la Bataille d'Alger au cours de laquelle Larbi Ben M'Hidi fut arrêté et assassiné et la torture systématiquement utilisée par les parachutistes français. La contestation des conclusions du Congrès et de la composition du C.C.E. et du C.N.R.A. par certains chefs militaires installés à la frontière algéro-tunisienne sous l'influence de Ahmed Mahsas et de Ben Bella va aboutir à leur élargissement en 1957. Le deuxième C.C.E. (août

1957) qui compte cinq militaires et quatre civils va remettre en cause les principes politiques du Congrès de la Soummam et accorder la priorité à l'action armée en créant deux commandements opérationnels Est et Ouest. L'opposition de Abane Ramdane à ses pairs au sein de cette instance va se traduire par son élimination physique en décembre 1957. Le 8 avril 1958, la répartition des tâches entre les huit membres restants prélude la constitution du Gouvernement provisoire qui sera annoncée le 19 septembre de la même année.

COMITE DES « DIX »

Manifestant son incapacité à désigner et à convoquer un nouveau C.N.R.A., le G.P.R.A. confie cette mission au Triumvirat Krim, Boussouf et Bentobbal qui, réunissant les deux chefs d'état-major, les colonels Boumediene et Mohammedi Saïd, et cinq chefs de wilayas, les colonels Hadj Lakhdar de la wilaya I ; Ali Kafi de la II ; Brirouche de la III, Slimane Déhilès de la IV, forment le Comité des Dix. Réuni durant trois mois, d'octobre à décembre 1959, celui-ci parvient finalement à définir les grandes lignes d'une nouvelle stratégie de lutte et à arrêter la composition du C.N.R.A. dont il fixe la réunion au 16 décembre.

COMITE d'Entente des Mouvements Nationaux (CEMN)

Tente de fédérer, sans succès, les différents mouvements activistes européens comme l'Association Générale des Etudiants, le Comité d'Entente des Anciens Combattants, le Mouvement Démocratie Chrétienne et Musulmane, le F.N.F., le MP 13, le M.P.I.O.C., le Mouvement nationaliste Etudiant, le Rassemblement pour l'Algérie française. La dissolution, le 5 février 1960, des principaux mouvements regroupés en son sein, ne met pas fin aux activités des groupuscules.

COMITE INTERMINISTERIEL DE LA GUERRE (C.I.G.)

Crée par le C.N.R.A. lors de sa troisième session (16 décembre 1959 -16 janvier 1960), cette structure composée de Krim, Boussouf et Ben Tobbal, est chargée de la direction de l'A.L.N. Cette mesure est une critique indirecte de la gestion de Krim, ancien ministre des Forces armées, qui n'est pas parvenu à imposer une unité de commandement au sein des forces de l'A.L.N. stationnées le long de la frontière tunisienne et soumises à plusieurs autorités parfois divergentes : les commandements des wilayas I et II, certains ministres tels Mahmoud Cherif, Ben Tobbal, Boussouf exerçaient chacun une autorité plus ou moins directe sur telle ou telle unité, telle ou telle zone de la frontière. Mohammedi Saïd à la tête du COM-Est n'a pas réussi à mettre fin à cette dispersion de l'autorité et à l'anarchie régnante. Ce constat va justifier la décision du C.N.R.A. de dessaisir le chef du COM-Est de ses fonctions militaires et de lui ménager une retraite honorable en le nommant ministre d'Etat. Pour assurer une meilleur coordination et une unité de commandement au sein de l'A.L.N., le C.N.R.A. décide de créer un Etat-major général (E.M.G.) dirigé par le colonel Houari Boumediene qui a fait ses preuves à la tête du COM-Ouest et montré ses capacités d'organisation.

COMITE DES JUIFS ALGERIENS

Fondé au début de l'année 1957 à l'initiative de la Fédération de France du F.L.N. avec la participation de Claude Sixou (ingénieur), Pierre Ben Kemoun (médecin), Pierre Attal (professeur) et Daniel Allouche (instituteur expulsé d'Algérie). Le communiqué annonçant sa création était accompagné d'un autre, qui contestait au Consistoire le droit de parler au nom de tous les juifs.

COMITE REVOLUTIONNAIRE POUR L'UNITE ET L'ACTION (C.R.U.A.)

Voit le jour le 23 mars 1954 à Alger dans le but proclamé de réconcilier les différentes tendances du MTLD et d'engager tout le parti dans une insurrection. Il est composé de quatre membres : deux anciens de l'O.S. (Mostefa Ben Boulaid et Mohamed Boudiaf) et deux membres du Comité central (Mohamed Dekhli, responsable général de l'Organisation et son adjoint Ramdane Bouchbouba, contrôleur de l'Organisation). Le choix de ces derniers, selon Boudiaf, s'expliquerait par leur position au sein de l'appareil du parti P.P.A.-M.T.L.D. : responsables de l'organisation, ils contrôlent tous les rouages et leur aide apparaît indispensable pour contacter les militants susceptibles d'appuyer le mouvement engagé par les promoteurs de la lutte armée et pouvoir disposer ainsi des moyens matériels et financiers du parti. L'objectif du C.R.U.A., consiste alors à travailler au développement du courant « neutraliste » et tout faire pour sauvegarder l'unité du parti par l'organisation d'un congrès d'où pourra émerger une direction révolutionnaire qui s'élèverait au-dessus des querelles entre « centralistes » et « messalistes ». Le C.R.U.A. diffuse un bulletin intérieur de liaison « *Le Patriote* », paru d'avril à juillet 1954, en six numéros et tiré à environ 250 ou 300 exemplaires. Trois mois après, les initiateurs du C.R.U.A. se rendent à l'évidence que le conflit entre les deux tendances ne cesse de s'aggraver, que chacune prépare son congrès et que la scission devient inévitable. Boudiaf, Ben Boulaid, Bitat, Ben M'Mhidi et Didouche décident de réunir alors le 23 juin 1954 les anciens membres de l'O.S. éparpillés à travers le pays. C'est la réunion du groupe des « 22 » à Clos-Salembier au domicile de l'un d'eux, Eliès Derriche. Selon le témoignage de Boudiaf, « d'un point de vue géographique, il y avait à Alger : Bouadjaj Zoubir, Athmane Bélouizdad, Mohamed Merzougui et Derriche chez qui nous étions réunis. Pour Blida : Boudjemaâ Souidani et Belhadj Bouchaib qui, sans être originaires de la région, la connaissaient bien pour s'y être réfugiés depuis qu'ils étaient recherchés, travaillant dans les fermes et établissant des contacts avec les ouvriers agricoles. Pour l'Oranie : Abdelhafid Boussouf et Ramdane Abdelmalek qui étaient toujours en activité dans le parti, respectivement responsable de la daïra de Maghnia et de celle de Némours. Pour Constantine, Méchati, Abdeslam Habbachi, Rachid Mellah, Daid dit « Lamotta », membres du Comité de Constantine et sur lesquels nous comptions beaucoup pour déclencher l'action à Constantine même.(Ils nous lâchèrent avant le 1er novembre). Badji Mokhtar représentait la région de Souk Ahras. Il y avait pour le Nord-Constantinois, Zighoud Youcef qui, après son évasion avait pris le maquis dans la région de Smendou…Ben Tobbal et Benaouda étaient les deux autres représentants du Nord-Constantinois. Enfin, Lamoudi Abdelkader représentait le Sud Constantinois ». A cette liste, il faut ajouter les cinq promoteurs de la réunion : Ben Boulaid pour les Aurès, Boudiaf et Didouche pour l'Algérois. L'ordre du jour comprend une analyse :

1- de la situation du pays ;
2- la crise du parti ;
3- la situation internationale ;
4- et enfin « que faire ? ».

Au cours du débat, deux tendances s'affrontent. L'une prône le passage immédiat à l'action directe et l'autre sans remettre le principe juge prématuré le moment de déclencher l'insurrection. Le passage à l'action a été finalement retenu et adopté dans une motion qui condamne nettement la scission du parti et ses auteurs, proclame la volonté des cadres de sauver le mouvement révolutionnaire de la débâcle et décide le déclenchement de l'insurrection armée, seul

moyen de dépasser les luttes intestines et libérer l'Algérie. Les « 22 » chargent le responsable national qui sortira du vote de « mettre sur pied une direction qui aura pour tâche d'appliquer les décisions de la présente motion ». Boudiaf, élu coordinateur, choisit Ben Boulaid, Didouche, Bitat et Ben M'hidi pour diriger respectivement les zones Aurès-Nememchas, le nord-constantinois, l'Algérois et l'Oranie, le cas de la Kabylie étant réservé. Krim Belkacem rejoint le Comité des « 5 » qui, en septembre 1954, devient ainsi le Comité des « 6 ».
Le C.R.U.A. abandonné par deux de ses membres –Dekhli et Bouchbouba– qui rejoignent le camp des « centralistes » voit sa mission terminée. Il est dissous le 20 juillet. C'est désormais le Comité des « 6 » qui va vite devenir le Comité des « 9 » en ajoutant les trois représentants de la délégation extérieure du M.T.L.D. établie au Caire (Hocine Ait Ahmed, Ahmed Ben Bella et Mohamed Khider) qui servira d'organe de direction de la lutte armée. Le Dr Lamine Debbaghine, l'ex-secrétaire général du P.P.A. clandestin (1941-1946) qui bien qu'ayant quitté le parti en 1949 garde intact son prestige auprès des cadres, sollicité pour coiffer cette direction, déclina l'offre. A défaut d'un leader connu, et souhaitant se doter d'un porte-parole, quelqu'un qui soit capable de « parler et de rédiger en arabe », le Comité des « 9 » qui contacta d'anciens cadres du parti, Abdelhamid Mehri, Larbi Demaghlatrous et enfin Mouloud Kassim qui se sont récusés opta définitivement pour le principe de la collégialité. Au cours d'une ultime réunion, celle du 23 octobre 1954, à Pointe Pescade, dans la banlieue ouest d'Alger, on adopte la dénomination de Front de Libération Nationale ; la Proclamation au Peuple Algérien ; les principes d'organisation du mouvement insurrectionnel, à savoir la décentralisation (cinq zones qui vont devenir les wilayas après le Congrès de la Soummam) et la primauté de l'intérieur sur l'extérieur (ce qui signifie que rien ne peut être fait sans l'accord de ceux qui se battent sur le terrain) et enfin le choix de la date du 1er novembre, à une heure, pour le déclenchement, sur tout le territoire national. Après avoir « posé » chez un photographe de Bab-El-Oued pour une photo historique, les « 6 » se séparent et se donnent rendez-vous au mois de janvier 1955 pour faire le point. Boudiaf, le coordinateur, quitte Alger le 26 octobre avec une copie des documents établis pour se rendre au Caire via Berne pour informer la délégation extérieure…

COMITE DU SALUT PUBLIC

Créé à Alger à l'initiative du général Massu dans le sillage de la grande manifestation du 13 mai 1958 des Français d'Algérie pour protester contre les intentions du gouvernement de la IVème république de négocier avec le F.L.N. Il réclame le retour au pouvoir du général de Gaulle pour sortir la France du « bourbier algérien ». Le 1er juin, de Gaulle sera investi à la présidence du Conseil par le président René Coty. Le 28 septembre, de Gaulle fera approuver par référendum la constitution qui fonde la Vème république.

COMMANDEMENTS DE L'A.L.N. (Les Dix)

Il s'agit d'un code de conduite composé de dix principes que chaque militant est tenu de respecter quelques soient les circonstances et ce jusqu'à l'indépendance du pays. A connotation biblique, ce code a été publié dans le premier numéro d'*El Moudjahid* et reproduit ensuite dans les bulletins des wilayas.
1. Poursuivre la lutte de libération jusqu'à l'indépendance totale.
2. Poursuivre la destruction des forces de l'ennemi et la récupération au maximum du matériel.

3. Développer le potentiel matériel, moral et technique des unités de l'A.L.N.
4. Rechercher au maximum le mouvement, la dispersion avec regroupement et l'offensive.
5. Renforcer la liaison entre les postes de commandement et les différentes unités.
6. Développer le réseau de renseignements au sein de l'ennemi et au sein de la population.
7. Développer le réseau d'influence du F.L.N. auprès du peuple afin d'en faire un appui sûr et constant.
8. Renforcer la discipline dans les rangs de l'A.L.N.
9. Développer l'esprit de fraternité, de sacrifice et d'équipe parmi les combattants.
10. Se conformer aux principes de l'Islam et aux lois internationales dans la destruction des forces ennemies.

COMMANDO ALI GUITTOUN

Sillonne la zone 4 de la wilaya V, celle de Ammi-Moussa, Oued Rhiou, Relizane, de 1956 à 1959, date à laquelle son principal animateur, Ali Guittoun, un déserteur de l'armée française, brave, courageux et grand stratège, périt dans le combat.

COMMANDO ALI KHODJA

Célèbre commando zonal de la wilaya IV créé par Ali Khodja et, à la mort de ce dernier, fut commandé par Azzedine à partir de janvier 1957. Formé de volontaires recrutés dans les meilleures unités de la wilaya, il est composé de 110 djounoud qui accomplissaient les missions les plus périlleuses en se mesurant aux unités d'élite de l'armée française. Deux années durant, il avait accompli des exploits qui deviendront des légendes à Bou-Zeg-Za, Tablat, Palestro.
Ali Khodja, Mustapha de son vrai prénom, est un jeune sergent de l'armée française qui a déserté, le 17 octobre 1955, avec deux camarades en emportant une quantité d'armes. Il rejoignit le maquis de Palestro sous le commandement du colonel Ouamrane qui le nomma lieutenant de la zone. Il réussit à faire de son commando, grâce à ses actions brèves et efficaces, l'une des légendes de la guerre de libération. C'est au cours d'une incursion au lieu-dit Haouch Ben M'rabet, près de Bordj el Kiffan, qu'il tombera au champ d'honneur le 11 octobre 1956 avec 17 de ses compagnons. Il n'avait que 22 ans.
Le commandant Azzedine dresse de ce guerrier le portrait suivant : « De petite taille, le visage ouvert et tout imprégné d'une sorte d'innocence enfantine, Ali Khodja, avec son physique effacé, ne correspondait pas à sa réputation de stratège invincible. Sergent de vingt-deux ans, il avait déserté avec ses deux camarades la caserne de la rue de Lyon, emportant dix MAT et plusieurs mousquetons. En accueillant Ali Khodja dans son maquis de Palestro, Ouamrane « le bison » s'était pris d'affection pour ce combattant d'élite qui, comme certains jouent spontanément de tous les instruments de musique, savait d'instinct utiliser au mieux armes, hommes et situations. Khodja devint le chouchou de Ouamrane qui le nomma lieutenant de la zone de Palestro et lui laissa carte blanche pour entreprendre, à la tête d'un commando constitué des meilleurs fusils, des actions spectaculaires. Servi de surcroît par une veine de pendu, il remportait victoire sur victoire ; c'est lui qui le premier, osa effectuer des sorties en plein jour, affronter sur leur propre terrain les troupes du secteur. Ses djounouds, triés sur le volet, se prenaient à juste titre pour le fer de lance de l'A.L.N. : ils étaient fiers de leur tenue, de leur armement et avaient tendance à rouler les mécaniques » (In *Nous étions des fellaghas*, pp. 152).

COMMANDOS « Delta »

Bras armé de l'O.A.S., dirigés par Degueldre, un ancien parachutiste de la

Légion des Volontaires Français qui s'illustra dans la lutte, en France occupée par les nazis, durant la Seconde Guerre mondiale, contre…le « bolchevisme», ils exerçaient un terrorisme aveugle à la veille de l'indépendance et même après le cessez-le-feu : lynchages, exécutions sommaires, plasticages.

COMMANDOS DE CHASSE

Pour le général Challe, il s'agissait de prélever sur les unités du secteur, à son avis beaucoup trop statiques, les éléments les plus dynamiques pour les regrouper au sein de commandos légers et manœuvriers capables de localiser et marquer les katibas de l'A.L.N. et de faire intervenir l'aviation pour les détruire. Dans son esprit, la mission de ces commandos ressortissait donc plutôt du renseignement que du combat de choc, car, agissant isolément, ils n'étaient pas assez puissants pour venir à bout, sans appuis extérieurs, des katibas de l'A.L.N. de plus en plus puissantes et manœuvrières. Selon le général Raymond Chabanne, « c'était une idée séduisante, mais une idée d'aviateur qui ne connaissait pas suffisamment les conditions du combat sur le terrain. Sauf à de rares exceptions près, les hommes des katibas ne se présentaient pas groupés et ne constituaient pas donc un objectif valable pour l'aviation dont les délais d'intervention étaient d'autre part beaucoup trop longs, ce qui rendait l'efficacité aléatoire. Toutefois si leur action a été bénéfique, elle n'a pas donné globalement les résultats que le général Challe en attendait. En ce qui concerne les parachutistes, la constitution d'un groupement de commandos de chasse n'a conduit en réalité qu'à la création d'un régiment supplémentaire n'ayant au départ ni l'encadrement ni les moyens d'un régime normal ».

COMMISSAIRE POLITIQUE

Voir MOUHAFEDH SIASSI.

COMMUNE MIXTE

Division administrative groupant des populations en majeure partie algériennes sous l'autorité d'un administrateur ; elle regroupe souvent des dizaines de milliers d'habitants ; elle s'oppose à la commune de plein exercice, peuplée en majorité d'Européens, qui jouit du même statut que les communes métropolitaines de France. Sa suppression et son remplacement par un conseil local démocratiquement élu fut l'une des revendications des Elus algériens et l'une des réformes prévues par le statut adopté le 27 août 1947 mais dont l'application fut bloquée par le « lobby pied-noir ». En 1922, on relève l'existence de 300 administrateurs européens pour trois millions Algériens et, vingt ans plus tard, en 1944, la proportion est passée à 267 pour quatre millions et demi. A Arris par exemple, dans les Aurès, un Administrateur et deux assistants avaient la charge de 60.000 personnes disséminées entre villages, douars et dechras.

COMMUNE DE PLEIN EXERCICE

Administration au niveau local établie dans les localités où prédominaient les Européens (à quelque exception près comme Constantine où les Algériens étaient majoritaires). Sa gestion se réalise suivant le modèle français, avec un maire, invariablement européen, qui gouvernait et un conseil municipal dont les trois cinquièmes des sièges étaient réservés à des Européens.

COMMUNISTES ET GUERRE DE LIBERATION (Les)

Voir Parti communiste algérien.

COMMUNISTES FRANÇAIS (P.C.F.) et guerre de libération

En novembre 1954, c'est à la fois l'étonnement et la critique à peine voilée « d'actes

terroristes individuels et irresponsables », en même temps que l'affirmation du droit du peuple algérien à l'indépendance. Les élections de 1956 se sont faites sur le thème de la paix en Algérie ; en mars 1956, le P.C.F. vote les pouvoirs spéciaux pour donner à Guy Mollet les « moyens de faire la paix ». En fait le gouvernement du Front républicain, après avoir cédé devant les ultras d'Alger, a poursuivi la guerre à outrance. Le P.C.F. a développé alors une intense activité de masse sur le thème de la paix en Algérie, surtout après l'envoi du contingent. Cette attitude mitigée accentua la méfiance du mouvement nationaliste à son égard et à celui du P.C.A. contraint à l'illégalité depuis 1956. Jusqu'en 1962, il refusa de cautionner la lutte de libération menée par le F.L.N. même si certains de ses militants ont apporté leur soutien (individuel) au mouvement indépendantiste.

CONGRES DE LA SOUMMAM (1956)

Du 20 août au 19 septembre 1956, le F.L.N. tient, à Ifri, dans la vallée de la Soummam, son plus important congrès depuis le déclenchement de l'insurrection. Sous la présidence de Larbi Ben M'hidi et avec la participation de Abane Ramdane (secrétaire de séance), ce congrès avait réuni seize délégués, pour l'essentiel chefs militaires du Constantinois, de la Kabylie et de l'Algérois : Mostefa Benaouda, Krim Belkacem, Amar Ouamrane, Zighoud Youcef, Lakhdar Ben Tobbal, Abdelhafid Boussouf. Etaient absents les représentants des Aurès (à cause des opérations ennemies dans la région), les membres de la Délégation extérieure devant franchir la frontière Est et effectuer un long parcours jusqu'en Kabylie ainsi que les éléments de la Fédération de France. Cette réunion fut consacrée par un procès verbal qui reçut l'appellation de « Plate-forme » qui soulignait les résolutions finales. Le congrès affirme sa foi en l'indépendance. Le F.L.N. se dote d'une direction politique collégiale : le Conseil National de la Révolution Algérienne (C.N.R.A.) de trente quatre membres et dix suppléants et d'un pouvoir exécutif, le Comité de Coordination et d'Exécution (C.C.E.) de cinq membres soumis au C.N.R.A. Insistant sur la primauté du politique sur le militaire et des combattants de l'intérieur sur ceux de l'extérieur, le congrès réorganise les structures de l'A.L.N. en créant des zones, des régions et des secteurs dans les wilayas ainsi que des unités et des grades et décide d'installer le C.C.E. dans Alger, érigée en Zone Autonome (Z.A.A.).

Avant de tenir ce congrès, Abane pratique une politique de réconciliation et d'union nationale par le ralliement, en avril 1956, de personnalités modérées, Ferhat Abbas et Ahmed Francis de l'U.D.M.A., Tewfik El Madani des Oulémas, encadre la population qu'il confie à trois organisations : l'U.G.E.M.A. (Juillet 1955), l'U.G.T.A. (février 1956) et l'U.G.C.A. (septembre 1956). Ensuite il portera l'offensive dans les villes (1956-1957).

Si la plate-forme de la Soummam fut pendant de longues années le bréviaire du militant, à l'intérieur comme à l'extérieur, et les chefs des cellules ne cessaient d'en commenter les articles jusqu'en 1959, certains « chefs historiques » et de la Délégation extérieure du Caire comme Ben Bella, Boudiaf et Mahsas qui n'ont pas pu ou pas voulu rentrer en Algérie rejettent les conclusions du congrès de la Soummam et auraient même envisagé la tenue d'un congrès antagoniste soutenu par Nasser et Bourguiba. Le C.N.R.A. du 20 août 1957 consolide l'édifice institutionnel et organisationnel adopté par le congrès de la Soummam mais rejette les principes de la « primauté de l'intérieur sur l'extérieur et du politique sur le militaire », objet d'une large contestation et ayant trait à la ques-

tion du pouvoir et de leadership au sein des instances de la Révolution. Ben Bella évoque, quarante ans plus tard, pour justifier ce refus à la fois son « empêchement délibéré d'arriver à la Soummam », le reniement de l'appartenance « arabo-islamique » et l'entrée des « centralistes » qualifiés de « calamité ». Dans une série d'émissions diffusées en novembre 2002 et en janvier 2003 par la chaîne du Qatar « Al Jazeera », il va jusqu'à accuser Abane Ramdane d'être le promoteur d'une « troisième voie » (qui contournerait le F.L.N. et négocierait avec la France) en évoquant la rencontre qu'il aurait eu lui-même en 1957 à San Remo en Italie avec Ben Khedda, Salah Louanchi et Abdelmalek Temmam (In *Le Matin* du 18 janvier pp.6-7.).

CONSEIL DE COORDINATION ET D'EXECUTION (C.C.E.)

Voir COMITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION (C.C.E.).

CONSEIL NATIONAL DE LA REVOLUTION ALGERIENNE (C.N.R.A.)

Sorte de parlement désigné du F.L.N. issu du Congrès de la Soummam en 1956. Il est composé de 34 membres, 17 titulaires et 17 suppléants. A l'issue de sa session tenue du 20 au 28 août 1957 au Caire, sa composante a été élargie à 54 membres, tous titulaires. Outre les éléments cooptés, chaque chef de wilaya et ses trois adjoints ainsi que les responsables des Fédérations F.L.N. de France, du Maroc, de Tunisie et de la Base de l'Est, sont membres de droit. Il se réunit une fois par an sur convocation du C.C.E. (Conseil de Coordination et d'Exécution) où à la demande de la moitié plus un de ses membres. Pour que ses délibérations soient valables, la présence d'au moins 12 de ses membres est obligatoire. Enfin, il est la seule institution habilitée à prononcer le cessez-le-feu et à engager les négociations. Le C.N.R.A. joua un rôle important dans l'affaiblissement du G.P.R.A. à la veille de l'indépendance. Lors de sa session du 28 mai 1962, la majorité des membres, favorable à l'état-major de l'A.L.N., demandait le remplacement du G.P.R.A. par un Bureau politique.

CONSTANTINE (Plan de)

Voir PLAN DE CONSTANTINE.

CONTACTS

Revue de propagande de l'Action psychologique de l'armée française. Dirigée par le colonel Coignet, elle expose et défend la politique de « pacification ».

CONTINGENT (Soldats du)

Appelés français (nés entre 1932 et 1943) mobilisés dès le mois de mars 1956 par le socialiste Guy Mollet pour faire la guerre totale aux Algériens. Cette mobilisation prise à la suite du vote des « pouvoirs spéciaux » a eu pour conséquence l'implication de larges couches sociales de la population française dans la guerre. Et si le poids des atrocités commises, exécutions sommaires, viols et tortures, continuera longtemps à peser sur les consciences très peu d'éléments oseront témoigner. On compte environ un millier de déserteurs et d'insoumis.

« CORVEE DE BOIS »

Terme utilisé par les soldats français pour désigner les exécutions sommaires et que l'on trouve dans les rapports militaires sous la mention : « abattus lors d'une tentative de fuite ». Dans les bilans chiffrés des pertes « rebelles » conservées aux archives du S.H.A.T à Vincennes, les « corvées de bois » représentent jusqu'en 1958, plus de 10 %, soit plus de 500 personnes par mois.

« COUP DE POING »

Opérations héliportées de l'ennemi ciblant régulièrement les PC de l'A.L.N.

COÛT (financier de la guerre)

Difficile à établir du fait que les pouvoirs publics français n'ont cessé de disséminer entre les différents budgets les éléments qui permettraient un tel calcul. De plus, une autre difficulté vient gêner l'évaluation, celle de savoir s'il faut ou non englober dans le coût de la guerre la totalité des dépenses entraînées par elle ou simplement celles que le conflit a ajoutées aux dépenses militaires qu'il aurait fallu prévoir[1]. Si les pouvoirs publics utilisent la deuxième méthode, dite du « coût différentiel », de nombreux commentateurs préfèrent la première, celle du coût total.

a). Le coût total : les premières évaluations datent de 1958 et situent à 7,5 milliards de francs le coût total, pour le budget de l'Etat français, de la guerre en 1957 et à un peu plus de 8 milliards de francs son prix en 1958. Depuis et en raisonnant par comparaison tout en tenant compte des dépenses supplémentaires engagées –installation des camps de regroupements, grandes opérations, renouvellement du matériel, etc.– on peut fixer approximativement le coût total de la guerre à 9,5 en 1959 et à 10 l'année suivante et 9,5 milliards de francs en 1961. Soit un total de 50 milliards de francs en tablant sur 5 ou 6 milliards de francs en 1956, l'année de l'appel du contingent.

b). Le coût différentiel : des rapports Chaussade et Guyon en février et mars 1958, études officielles, l'ont évalué à quelque 3,5 milliards de francs en 1957, à un peu moins l'année précédente et à un peu plus les années suivantes, en raison des « rallonges » accordées de budget en budget au ministère de la Défense. En 1959, il serait de 5 milliards de francs, a dû progressé en 1960 et diminuer en 1961. Le total conduit à un chiffre moindre : environ 27 milliards de francs. Sans parler évidemment de l'hémorragie en devises que la guerre a provoquée, de la pression inflationniste et d'une façon générale de la perturbation de l'économie française résultant, entre autres, de la pénurie de main-d'œuvre née de la mobilisation prolongée du contingent.

Ceux qui ont traité le sujet affirment que les conséquences du maintien de la domination coloniale pour les finances françaises, compte tenu des crédits des services affectés, avoisinaient les 12 milliards (chaque année) sur un budget total de l'Etat français qui s'élevait à moins de 60 milliards. Autrement dit, 20 % du total de ces dépenses, en 1959, sont consacrés au maintien de la dépendance coloniale de l'Algérie, c'est-à-dire plus que les budgets réunis de l'Education nationale (663,3 millions), des Travaux publics et des Transports (430,5 millions), de la Reconstruction et du Logement (20,5 millions), de l'Industrie et du Commerce (38,9 millions) ![2]. Le coût est tellement élevé, tellement insupportable pour la France que le général de Gaulle, lors de sa conférence de presse du 11 avril 1961, s'en est servi comme argument pour justifier l'ultime tournant de sa politique algérienne : « L'Algérie nous coûte, c'est le moins qu'on puisse dire plus cher qu'elle nous rapporte (…) C'est un fait, la décolonisation est notre intérêt et, par conséquent, notre politique ».

Notes

1. Selon Gilbert Mathieu, *Le Monde* du 20 mars 1962).
2. Voir l'excellente étude de Daniel Lefevre : « Le coût de la guerre d'Algérie », In *La Tribune* du 21 décembre 2000.

COÛT (humain de la guerre)

Le bilan des sept années et demi de la Guerre de libération n'a jamais pu être établi avec précision et le peu de sources et les

polémiques sur les disparus ne vont certainement pas faciliter la recherche de la vérité. Une certitude toutefois : le conflit a été très meurtrier et le nombre des victimes parmi les Algériens est particulièrement excessif surtout si l'on considère la faiblesse de la population du pays à l'époque.

« Plus de un million et demi de martyrs » telle est l'estimation officielle du côté algérien, inscrite dans la Constitution de 1963. Déjà, dans un rapport au C.N.R.A., au Caire, au mois d'août 1957, Abane Ramdane estimait le nombre des victimes algériennes entre 250.000 et 300.000. Le journal *El Moudjahid* du 15 octobre 1959 avance le chiffre de « un million », chiffre accrédité par Chérif Belkacem dans une conférence de presse tenue en 1960, deux ans avant la fin de la guerre.

Du côté français, si on continue toujours à minimiser les pertes algériennes, on estime les pertes de l'armée française à 25.000 morts, tués ou accidentés (chiffre publié par l'armée française elle-même). 2800 civils européens (« Pieds-Noirs ») ont été tués au cours d'attentats et plus de 800 auraient disparu, selon des chiffres publiés avant la fin de la guerre. Or le 24 septembre 1964, le gouvernement français révélait que 1553 Européens ont « disparu » après mars 1962 dont au moins 1165 d'entre-eux sont avec certitude morts. Le nombre des victimes européennes s'établit donc entre 4000 et 4500 morts, chiffres contestés par les associations de Français d'Algérie. Le nombre des harkis tués lui aussi fait l'objet de vives polémiques et les estimations récentes (de Maurice Faivre et Guy Pervilé) les situent entre 50.000 et 55.000 morts alors que les organisations de Harkis font état de 150.000 morts. Ce qui relève de la pure surenchère d'autant plus qu'on ne relève pas le cas par exemple des Harkis qui ont été incorporés dans l'A.L.N. comme ce fut le cas des 5000 harkis de la wilaya Une. Les pertes algériennes, toujours selon l'armée française, s'élèveraient à environ 200.000 morts tués au cours des combats avec l'armée (141.000), civils tués et victimes du F.L.N.

Les recherches historiques françaises récentes continuent de minimiser le coût excessif de la Guerre d'indépendance[1]. Même si elles déclarent tenir compte à la fois du grand nombre des disparus, du nombre inconnu des victimes de l'OAS, des massacres de Harkis et les combats fratricides entre le M.N.A. et le F.L.N. ou durant la course au pouvoir en été 1962, elles estiment les pertes humaines algériennes entre 300.000 et 400.000. Ce qui donne un peu plus d'un demi million de victimes civiles et militaires. Ceci confirme certes la nature meurtrière du conflit mais réduit délibérément l'ampleur du génocide perpétré contre le peuple algérien.

Note.

1. Voir les études de Xavier Yacono, de Charles-Robert Ageron, d'André Prenant et de Jean-Paul Mari (Le vrai bilan des pertes, In *Le Nouvel Observateur* du 28 février 2002) en particulier.

CROISSANT ROUGE ALGERIEN (C.R.A.)

Institué par les dirigeants de la Révolution en 1957, le processus de sa création débute quand des responsables algériens de Tétouan (Maroc), conscient de la nécessité de mettre sur pied un Croissant rouge algérien chargèrent Chengrina (Si Abdelkader) de contacter dès septembre 1956 le Dr Bensmaïne pour établir un projet de statuts. Celui-ci, aidé par Abdelkader Mered, pharmacien, rédigea un premier rapport daté d'octobre 1956 et intitulé « Statuts provisoires du Croissant Rouge Algérien durant la guerre de libération nationale ». Ce texte sera adressé, accompagné de statuts, au commandement de la wilaya V vers la mi-octobre 1956. Le 11

décembre 1956, le C.C.E. approuva la création du C.R.A. non sans exiger que les consignes suivantes soient respectées : pas de présidence d'honneur ; le comité sera exclusivement composé d'Algériens ; le comité sera public et démissionnera à la libération du peuple. Le comité mis en place à Tanger le 29 décembre 1956, présidé par Me Hassen Boukli, fut agréé et les statuts furent déposés au Gouvernorat de Tanger le 8 janvier 1957. Immédiatement le CRA s'attela à la tâche en lançant un appel à l'étranger pour demander une aide morale et matérielle, tenta d'apporter la meilleure aide possible aux blessés, aux réfugiés et aux prisonniers de guerre et chercha à se procurer des ressources. Le C.I.C.R. ne le reconnut pas de crainte de donner au F.L.N. un statut international de belligérance (pas de reconnaissance tant que l'Algérie ne sera pas indépendante), mais commence par lui remettre un lot de 430 Kg de médicaments. Le C.R.A. transfère son siège à Tunis et le C.C.E. désigne un bureau élargi comprenant : M[e] Hassene Amar Boukli (président), Me Benbahmed, chargé de la délégation du CRA au Moyen-Orient (1[er] vice-président), Mouloud Bouguermouh (2[ème] vice-président), D[r] Mustapha Makaci (secrétaire général) ; D[r] Djelloul Ouhibi (1[er] secrétaire adjoint) ; Akli Belloul (Trésorier général) ; Meftah Amine Brachemi (2[ème] trésorier adjoint) ; Djilali Bentami (représentant du C.R.A. à Genève) ; D[r] Abdeslam Haddam, D[r] Habib Benyekhlef ; Issaad, M[elle] Zoubida Benhadji, M[me] Chentouf et D[r] Tidjani Haddam (membres assesseurs). Parmi les actions entreprises par le C.R.A., on peut citer le rapatriement dans leurs pays d'origine de quelque 3500 légionnaires qui ont déserté l'armée française et rejoint les rangs de l'A.L.N., sans parler de la prise en charge des milliers de réfugiés en Tunisie et au Maroc. Le G.P.R.A. a signé le 20 juin 1960 les conventions de Genève de 1949 relatives à la protection des victimes des conflits armés. Ce pas est considéré comme un antécédent historique en matière de respect des lois et droits coutumiers internationaux. Le 4 juillet 1963, le C.R.A. sera reconnu par le Comité international de la croix rouge (C.I.C.R.) et son adhésion à l'Union internationale de la croix et du croissant rouges internationaux le 8 août de la même année.

CREPIN Général

Commandant en chef
des Forces armées françaises en Algérie (mars 1960-février 1961).

Quand il succède au général Challe après l'« affaire des barricades », le général Crépin n'apporte aucune modification aux plans de son prédécesseur et continue sa politique de répression à large échelle.

CRIME COMME DIVERTISSEMENT (Le)

Dans son livre très documenté intitulé « *Les crimes de l'armée française : Algérie 1954-1962* » paru en 2001 aux éditions La Découverte, dans la collection Livre de Poche, l'historien Pierre Vidal-Naquet rassemble une série de témoignages qui attestent de façon irréfutable que les crimes commis en Algérie durant la Guerre de libération, par l'armée française, constituent des crimes contre l'humanité. Si l'usage généralisé et systématique de la torture, y compris sur les enfants et les femmes, a été justifié par les tortionnaires comme un moyen d'extorquer des informations utiles pour mener la guerre, de quels arguments vont-ils user encore pour justifier la pratique du crime comme divertissement. En voici l'un de leurs propres témoignages : La mort d'une petite fille (1956).

« *Au cours de la même opération (nous venions de capturer trois infirmières de l'A.L.N. dans une caverne), nous tuâmes*

une petite fille arabe de sept ou huit ans. Un de ceux qui l'avaient vue mourir me raconta ce qui s'était passé. Comme une compagnie du huitième approchait d'un village, ceux qui étaient en tête virent un buisson s'agiter. Sans chercher à savoir ce qu'il y avait derrière, le capitaine ordonna de tirer. Au même instant, une petite fille en robe blanche sortit, apeurée, du buisson et se mit à courir vers le village. Les hommes qui étaient les plus près d'elle ne tirèrent pas. Les autres, peut-être parce qu'ils ne voyaient pas très bien (je voudrais tellement leur trouver une excuse !) tirèrent, eux, mais la petite fille en blanc courait toujours. Le capitaine s'adressa alors au tireur d'élite qui était près de lui et lui dit : « Tu as 500 francs et ma boîte de ration si tu la descends ». Le tireur visa posément, comme au stand, et tira. La petite tâche blanche s'arrêta net et roula dans l'herbe. L'enfant mourut quelques minutes plus tard dans les bras de celui qui l'avait touchée. Je vis ce gars là quelques jours plus tard et je le trouvai complètement changé. Certains disaient maintenant de lui : il est dingue ». Frisch, à qui j'en parlais, me dit : « A la guerre, on perd toujours quelque chose. Parfois, c'est seulement la vie ». (Extraits du journal du R.P. Stanislas Hutin, p.45, 1974).

CURIEL (Henri)

Révolutionnaire professionnel, apatride, communiste, juif et fils de banquier, fondateur du parti communiste soudano-égyptien, expulsé de son pays l'Egypte, en 1950, il avait été l'un des hommes-clefs des réseaux de soutien français du F.L.N. Robert Barrat, journaliste, le présente, en automne 1957, à Francis Jeanson. Les amitiés que Curiel a conservées dans les milieux bancaires serviront à perfectionner le système d'évasion de l'argent collecté par le F.L.N. Principal animateur du Mouvement anticolonialiste français (M.A.F.), il a entre autres, constitué un réseau de soutien polyvalent en France pour la Révolution algérienne assez efficace concernant le transport, l'hébergement, l'aide aux jeunes Français réfractaires à la guerre d'Algérie. Par la suite, à la tête du groupe « Solidarité », il organise l'aide aux divers mouvements de libération de la planète. Sympathisant de la révolution palestinienne, il est abattu par balles devant son immeuble à Paris le 4 mai 1978 et ses assassins ne furent jamais retrouvés. Voir « JEANSON » (Réseau).

D

DABEZIES Pierre (né en 1925)

S'engage au cours de la Seconde Guerre mondiale dans le réseau « Témoignage chrétien », officier des parachutistes, il participe aux campagnes d'Allemagne, d'Indochine et de Corée avant d'arriver en Algérie où il poursuit sa mission « pacificatrice » et met la croix au service du glaive en servant dans les tristement célèbres unités de Bigeard et de Massu avant de travailler sous les ordres du général Gilles qui commandait le corps d'armée de Constantine (mai 1958). Aide de camp de Pierre Messmer, ministre des Armées (1960-61), il quitta l'armée en 1967.

DAHLAB Saâd (1919-2001)

Ministre des Affaires étrangères du G.P.R.A. (1961-62).

Né présumé en 1919, au douar Réchaiga, près de Ksar Chellala, il fait ses études secondaires à Blida, études qu'il interrompt pour aider son père. Militant à l'Etoile Nord-Africaine, il adhère au P.P.A. pendant la Seconde Guerre mondiale. En 1943, il est responsable de la section locale des A.M.L. Et c'est à partir de 1945 que se dessine sa carrière politique. Il assure le secrétariat de Messali, alors en résidence surveillée à Chellala, et est impliqué dans les incidents qui visent à le faire évader le 18 avril 1945. Transféré au camp de concentration de Bossuet (Oran) puis à la prison de Barberousse (Alger) avant d'être libéré, bénéficiant de l'amnistie de 1946. Juste après, il devient l'un des gérants de la Société algérienne de presse et d'édition qui installe une imprimerie à Alger et qui confectionne les journaux et les brochures du P.P.A.-M.T.L.D. tout en collaborant régulièrement à la rédaction de *L'Algérie Libre,* l'organe officiel du Parti. Membre du Comité central en avril 1953, il prend position contre les messalistes lors de la scission du M.T.L.D. en juillet-août 1954. Arrêté le 22 décembre 1954, libéré à la même époque que les anciens leaders du M.T.L.D., il suit, début 1955, Ben Khedda au F.L.N. Avec Temmam et sous l'impulsion d'Abane, il se consacre au lancement des tout premiers numéros d'*El Moudjahid,* le nouvel organe du F.L.N. Au congrès de la Soummam, en août 1956, il est désigné *membre du C.N.R.A. et du C.C.E.,* la plus haute instance du F.L.N. Eliminé dès l'an-

née suivante (en août 1957), il est alors directeur de cabinet de M'hammed Yazid, ministre de l'Information du premier G.P.R.A. (19 septembre 1958), puis secrétaire général du ministère des Affaires étrangères confié à Belkacem Krim dans le second G.P.R.A. En 1958-59, il se trouve au Caire d'où il est chargé d'aller superviser, dans le nord du Maroc, l'installation d'un émetteur-radio de propagande pour le F.L.N. Au Maroc également, il organise le bureau de propagande en Afrique du Nord. En 1958, il fait partie de la délégation du G.P.R.A. qui se rend en Chine. Il est désigné *ministre des Affaires étrangères* dans le troisième G.P.R.A. présidé par Ben Khedda (août 1961). Membre de la délégation du G.P.R.A. aux différentes phases des négociations d'Evian (20 mai 1961-18 mars 1962), il en est l'animateur infatigable et la cheville ouvrière. Durant la période entre le cessez-le-feu (19 mars 1962) et le référendum du 1er juillet 1962, il est le représentant du G.P.R.A. et l'interlocuteur du gouvernement français. Après l'indépendance, il est nommé ambassadeur au Maroc. Il est ensuite directeur de la société mixte « Berliet-Algérie » (1971) avant de se retirer de la vie publique. En 1989, il lance la maison d'édition qui porte son nom et raconte son itinéraire militant dans un livre *«Mission accomplie »* (1990).

DAHRA (Massif du)

Chaîne de montagnes entre la vallée du Chélif et la mer : 1157 m. Certains massifs calcaires sont truffés de grottes au sein desquelles avaient eu lieu, en 1845, les tristement célèbres « enfumades » du Dahra. Des populations entières, celles des Ouled Riah fuyant la répression de l'armée coloniale avaient trouvé refuge dans ces grottes dont le général Pélissier fit murer les ouvertures et les enfuma : près d'un millier de personnes dont des enfants périrent. Cette « technique » fut reprise et utilisée à une grande échelle durant la guerre de libération (1954-1962) par les forces d'occupation.

DAHRAOUI Ahmed (1936-1991)

Photographe du F.L.N.

Né à Khenchela. S'imprègne dès son jeune âge des idées nationalistes sous l'impulsion de Abbas Laghrour. Il fut l'un des vétérans de la lutte armée et parcourut, appareil photo en bandoulière, les régions et zones de combat de l'A.L.N. Il a travaillé au sein du bureau d'Information et de Propagande du F.L.N. de Tunis. Mourut en avril 1991 à Alger.

DAMERDJI Oudjedi (né en 1923)

Dirigeant de l'U.G.T.A. (1958).

Né le 6 juin 1923 à Tlemcen, Damerdji Oudjedi, tourneur, adhère au P.P.A. en mars 1945. Il est tout de suite pressenti par Mokhtar Mesli pour entrer au comité local du P.P.A. de Tlemcen. Arrêté à la suite des événements de mai 1945, libéré, il émigre en France. Il s'installe à Lille et occupe la profession d'ouvrier spécialisé. Membre de la direction du M.T.L.D. du Nord, il milite au sein de la C.G.T. et suit en juin 1952 un stage de formation syndicale à l'école des cadres de cette centrale. Il rejoint le F.L.N. dès sa constitution en France. *Directeur-gérant de l'Ouvrier Algérien*, organe de l'A.G.T.A. de 1957 au 20 août 1958, il est responsable aux questions syndicales dans la Fédération de France du F.L.N. Il est membre de la Commission exécutive de l'U.G.T.A. désigné lors d'une réunion tenue à Tunis le 12 octobre 1958.

DAMERDJI Youcef dit Si Hakim (1922-1958)

Nationaliste et patriote, il milita d'abord aux S.M.A., au P.P.A., à l'O.S., à l'A.E.M.A.N. et enfin au F.L.N.-A.L.N., ce médecin de formation a été chargé d'orga-

niser les structures sanitaires de l'A.L.N. dans la zone 6 (Saïda et Mascara). Il tombe au champ d'honneur le 19 août 1958 à l'âge de 36 ans, près de djebel Tafrent, à 7 km de Saïda alors qu'il venait d'assister à une réunion du conseil de la zone 6.

DAMNES DE LA TERRE (Les)

Essai de Frantz Fanon (Maspéro, Paris, 1961, préface de J.P. Sartre, 287 p.). Rédigé durant les derniers mois de la vie de l'auteur, l'ouvrage est composé de cinq chapitres, justifie la « violence » dans les pays colonisés sous la forme de la lutte de libération dont la paysannerie se situe à l'avant-garde ; refuse l'admiration béate du passé et présente le cas de traumatismes d'ordre psychique, consécutifs à la guerre de libération illustrant, au plan médical, la thèse de la violence indispensable pour libérer la colonie. Livre de chevet des dirigeants du Tiers-Monde durant plus d'une décennie et toujours aussi pertinent.

Extrait :

« La violence du régime colonial et la contre-violence du colonisé s'équilibrent et se répondent dans une homogénéité réciproque extraordinaire. Ce règne de la violence sera d'autant plus terrible que le peuplement métropolitain sera important. Le développement de la violence au sein du peuple colonisé sera proportionnel à la violence exercée par le régime colonial contesté [...]

« Dès lors que le colonisé choisit la contre-violence, les représailles policières appellent mécaniquement les représailles des forces nationales. Il n'y a pas cependant équivalence des résultats, car les mitraillages par avion ou les canonnades de la flotte dépassent en horreur et en importance les réponses du colonisé. Ce va-et-vient de la terreur démystifie définitivement les plus aliénés des colonisés. Ils constatent en effet sur le terrain que tous les discours sur l'égalité de la personne humaine entassés les uns sur les autres ne masquent pas cette banalité qui veut que les sept Français tués ou blessés au col de Sakamody soulèvent l'indignation des consciences civilisées tandis que 'comptent pour du beurre' la mise à sac des douars Guergour, de la dechra Djerab, le massacre des populations qui avaient précisément motivé l'embuscade. Terreur, contre-terreur, violence, contre-violence... Voilà ce qu'enregistrent dans l'amertume les observateurs quand ils décrivent le cercle de la haine, si manifeste et si tenace en Algérie.

« Dans les luttes armées, il y a ce qu'on pourrait appeler le point de non-retour. C'est presque toujours la répression énorme englobant tous les secteurs du peuple colonisé qui le réalise. Ce point fut atteint en Algérie en 1955 avec les 12000 victimes de Philippeville et en 1956 avec l'installation par Lacoste des milices urbaines et rurales. Alors il devint clair pour tout le monde et même pour les colons que 'ça ne pouvait plus recommencer' comme avant ».

DEBAGHINE Mohamed Lamine (1917-2003)

Ministre des Affaires étrangères du G.P.R.A. (1958-59).

Né à Cherchell, Lamine Debaghine est issu d'une famille relativement aisée, son père tient un restaurant. Etudiant en médecine, il est un des organisateurs de l'A.E.M.A.N. et adhère au Parti du Peuple Algérien en 1939. Il refuse de porter les armes au cours de la Seconde Guerre mondiale, tout en affirmant son hostilité au nazisme. Lamine Debaghine impulse en 1943 un mouvement contre la conscription obligatoire à Blida. Il est découvert et emprisonné en avril 1943. A cette date, il préside l'organisation clandestine du P.P.A, reformé en octobre 1942. Libéré en 1944, il parvient à échapper à la police lors des événements

de mai 1945. Principal dirigeant du P.P.A. en l'absence de ses fondateurs, condamnés à de lourdes peines de travaux forcés, il est élu député du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques à l'assemblée nationale française de 1946 à 1951. En 1947, il entre en conflit avec la direction de l'organisation nationaliste, parcourt l'Algérie pour convaincre les militants de la nécessité d'une réforme du parti et de sa ligne politique. Considéré par Messali comme son principal concurrent, il envoie finalement sa démission de Tunis, précédant l'exclusion que prononce le Comité central, le 1er décembre 1949 et reprend ses consultations dans son cabinet d'El Eulma, conserve quelques contacts avec ses amis, mais se retire de la vie politique. Il décline l'offre qui lui est faite en 1954 par les fondateurs du C.R.U.A. de prendre la tête du F.L.N. Le 24 juin 1955, il est arrêté, inculpé «d'association de malfaiteurs » par les autorités coloniales françaises, passe six mois dans un camp d'internement, en sort et prend contact avec le F.L.N. C'est Abane qui lui fait réintégrer la vie politique en l'appelant à ses côtés à la fin de l'année 1955. Il quitte l'Algérie le jour même où le préfet de Constantine l'assigne à nouveau à résidence, séjourne quelques semaines à Paris et rejoint Le Caire. Il y est nommé responsable de la Délégation extérieure du F.L.N., membre titulaire du C.N.R.A. au Congrès de la Soummam en août 1956, du C.C.E. élargi en 1957 et devient le premier ministre des Affaires étrangères du G.P.R.A. en septembre 1958. Opposé à Ferhat Abbas et à Boussouf, réprouvé par Ben Bella et Boudiaf alors détenus, Lamine Debaghine est éliminé du devant de la scène politique à la fin de l'année 1959. Il est médecin à El Eulma après l'indépendance. Mourut le 21 janvier 2003 à Alger.

DECEMBRE 1960
(Les manifestations populaires de)

Elles éclatèrent les 10 et 11 décembre 1960 à travers tout le territoire national, dans les villes et les villages, à l'appel du F.L.N., en vue à la fois de répondre à la manifestation déclenchée la veille (le 9) par le Front de l'Algérie Française et observée par les « Pieds-Noirs » et de peser sur le vote des Nations Unies prévu le 20 décembre. Au cours de ces journées, les manifestants qui ont hissé le drapeau vert et blanc ont crié des slogans en faveur du F.L.N., du G.P.R.A. et des négociations, révélant ainsi au grand jour leurs véritables sentiments, démentant, comme un scandale, les thèmes fondamentaux de la propagande officielle et proclamant ainsi à la face du colonisateur et du monde l'écroulement des mythes de la « fraternisation », de la « pacification » et de la prétendue victoire militaire de Massu durant la « Bataille d'Alger » et de Challe durant les années 59 et 60.

Ces manifestations tumultueuses furent réprimées dans le sang. Des centaines de tués et des dizaines de blessés parmi les Algériens. Plus de 4000 personnes dont beaucoup venaient à peine d'être libérées des camps furent arrêtées à Alger et emprisonnées. La manifestation des Européens n'avait fait, elle, que six tués. Ceci révèle le caractère ségrégationniste du traitement que les militaires réservaient pour les Algériens et pour les Pieds-Noirs. Toutefois, le message des Algériens est passé cinq sur cinq. Les Nations Unies ont adopté le 20 décembre 1960 une résolution (63 voix pour, 27 abstentions et 8 voix contre) qui reconnaît au peuple algérien le droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Le général de Gaulle en tournée en Algérie en ce moment tira les conclusions qui s'imposaient. En janvier 1961, le référendum lors duquel le peuple français se prononça pour l'autodétermination en Algérie ouvre la voie des négociations qui aboutiront aux accords d'Evian et à l'indépendance du pays.

DECOLONISATION (La)

Succédant aux impérialismes du XIXème siècle et aboutissant au démantèlement des empires coloniaux et à l'émergence de pays en développement (ou Tiers-Monde), la décolonisation est un trait historique majeur du vingtième siècle. Ce terme renvoie au passage, pour un territoire ou un pays, de statut de subordonné établi par la colonisation à celui d'Etat et de nation s'autogouvernant souverainement. C'est à l'issue de la Seconde Guerre mondiale que le rapport entre les métropoles et les colonies est bouleversé et n'est plus ce qu'il a été durant la colonisation triomphante. Les nations européennes colonisatrices ont été défaites par un peuple non européen, le Japon, et en Europe même, la victoire sur l'Allemagne et sur l'Italie, n'a été rendue possible que grâce à l'intervention américano-soviétique et au sacrifice des dizaines de milliers de soldats des colonies – plus de 40.000 Maghrébins, en majorité des Algériens ainsi que des Tirailleurs sénégalais et plus de 50.000 originaires des Indes. Ces derniers revendiquent, de droit, plus d'autonomie sinon d'indépendance.

La France vaincue en juin 1940 sort fragilisée de la guerre. Pour contenir ce vent émancipateur, elle organise la conférence de Brazzaville en 1944 et où il est question, pour la première fois dans l'histoire coloniale française, d' « émancipation ». Mais en 1945, en dépit des promesses de réformes faites, la volonté du statu quo domine. L'ampleur de la répression des manifestations pacifiques de mai 1945 qui fera des dizaines de milliers de victimes, traduit bien cette attitude barbare du maintien « par tous les moyens » des intérêts coloniaux. La terrible répression de l'insurrection de Madagascar en 1947 (plus de 80.000 morts) montre bien que le colonialisme n'est pas « réformable ». Les résistances, ensuite les révolutions nationalistes, vont pouvoir ébranler les fondements même de l'ordre colonial. L'Algérie, après une occupation de 132 ans, entame une longue et douloureuse révolution le 1er novembre 1954 sous la conduite du Front de Libération Nationale. Cette terrible guerre d'indépendance qui fera tomber la quatrième république le 13 mai 1958 sera couronnée de succès en juillet 1962.

Soucieuse de ne pas voir s'étendre l'insurrection algérienne et de pouvoir circonscrire celle-ci, les dirigeants français ont préféré accompagné les indépendances maghrébines et africaines et éviter ainsi des soulèvements d'envergure. Le Maroc et la Tunisie sont indépendants respectivement le 2 et 20 mars 1956. Le reste de l'Afrique suit. Dix sept (17) indépendances sont proclamées en 1959-1960. Seuls les pays où la présence des colons est importante retardent leur accession à l'indépendance (comme ce fut le cas de la Rhodésie du Sud, devenue le Zimbabwé qui a obtenu son indépendance en 1979). Toutefois, au niveau international, les mouvements de libération gagnent leur légimité. En décembre 1960, l'assemblée générale de l'ONU adopta une déclaration ordonnant « l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux » et crée l'année suivante un Comité spécial chargé du suivi de la décolonisation. En 1974, ce qui constituait une agression vingt ans auparavant devenait une « aide ». Désormais le soutien, par tous les moyens, aux mouvements de libération nationale, devenait licite et légal aux yeux de la communauté internationale pour laquelle le colonialisme n'est plus qu'un rebut. Mais la décolonisation du continent ne sera effective qu'après l'indépendance de la Namibie (1990) qui précédera de peu la fin de l'apartheid chez son dernier colonisateur, l'Afrique du Sud (1990-91) et celle de l'Erythrée (1993). Le dernier cas de décolonisation qui se pose sur le continent reste celui du Sahara Occidental, vaste désert

DECOLONISATION (La)

Succédant aux impérialismes du XIXème siècle et aboutissant au démantèlement des empires coloniaux et à l'émergence de pays en développement (ou Tiers-Monde), la décolonisation est un trait historique majeur du vingtième siècle. Ce terme renvoie au passage, pour un territoire ou un pays, de statut de subordonné établi par la colonisation à celui d'Etat et de nation s'autogouvernant souverainement. C'est à l'issue de la Seconde Guerre mondiale que le rapport entre les métropoles et les colonies est bouleversé et n'est plus ce qu'il a été durant la colonisation triomphante. Les nations européennes colonisatrices ont été défaites par un peuple non européen, le Japon, et en Europe même, la victoire sur l'Allemagne et sur l'Italie, n'a été rendue possible que grâce à l'intervention américano-soviétique et au sacrifice des dizaines de milliers de soldats des colonies – plus de 40.000 Maghrébins, en majorité des Algériens ainsi que des Tirailleurs sénégalais et plus de 50.000 originaires des Indes. Ces derniers revendiquent, de droit, plus d'autonomie sinon d'indépendance.

La France vaincue en juin 1940 sort fragilisée de la guerre. Pour contenir ce vent émancipateur, elle organise la conférence de Brazzaville en 1944 et où il est question, pour la première fois dans l'histoire coloniale française, d' « émancipation ». Mais en 1945, en dépit des promesses de réformes faites, la volonté du statu quo domine. L'ampleur de la répression des manifestations pacifiques de mai 1945 qui fera des dizaines de milliers de victimes, traduit bien cette attitude barbare du maintien « par tous les moyens » des intérêts coloniaux. La terrible répression de l'insurrection de Madagascar en 1947 (plus de 80.000 morts) montre bien que le colonialisme n'est pas « réformable ». Les résistances, ensuite les révolutions nationalistes, vont pouvoir ébranler les fondements même de l'ordre colonial. L'Algérie, après une occupation de 132 ans, entame une longue et douloureuse révolution le 1er novembre 1954 sous la conduite du Front de Libération Nationale. Cette terrible guerre d'indépendance qui fera tomber la quatrième république le 13 mai 1958 sera couronnée de succès en juillet 1962.

Soucieuse de ne pas voir s'étendre l'insurrection algérienne et de pouvoir circonscrire celle-ci, les dirigeants français ont préféré accompagné les indépendances maghrébines et africaines et éviter ainsi des soulèvements d'envergure. Le Maroc et la Tunisie sont indépendants respectivement le 2 et 20 mars 1956. Le reste de l'Afrique suit. Dix sept (17) indépendances sont proclamées en 1959-1960. Seuls les pays où la présence des colons est importante retardent leur accession à l'indépendance (comme ce fut le cas de la Rhodésie du Sud, devenue le Zimbabwé qui a obtenu son indépendance en 1979). Toutefois, au niveau international, les mouvements de libération gagnent leur légimité. En décembre 1960, l'assemblée générale de l'ONU adopta une déclaration ordonnant « l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux » et crée l'année suivante un Comité spécial chargé du suivi de la décolonisation. En 1974, ce qui constituait une agression vingt ans auparavant devenait une « aide ». Désormais le soutien, par tous les moyens, aux mouvements de libération nationale, devenait licite et légal aux yeux de la communauté internationale pour laquelle le colonialisme n'est plus qu'un rebut. Mais la décolonisation du continent ne sera effective qu'après l'indépendance de la Namibie (1990) qui précédera de peu la fin de l'apartheid chez son dernier colonisateur, l'Afrique du Sud (1990-91) et celle de l'Erythrée (1993). Le dernier cas de décolonisation qui se pose sur le continent reste celui du Sahara Occidental, vaste désert

d'une superficie de 266.000 km², riche en gisements de phosphates et de minerai de fer, disposant d'une côte parmi les plus poissonneuses de la planète et un potentiel énergétique non encore exploité. Colonie espagnole de 1884 à 1976, il sera occupé par le Maroc en 1975 à qui s'oppose le Front populaire pour la libération de Seguia El Hamra et Rio de Oro (Polisario). En Asie méridionale et orientale, Timor oriental resté occupé par l'Indonésie pendant vingt cinq ans, suite à une défaillance du Portugal, l'ancienne puissance colonisatrice, n'obtient son indépendance qu'en 1999. Le conflit israélo-arabe et la question palestinienne demeurent irrésolus au Moyen –Orient depuis 1948 et malgré l'option des Arabes pour la paix, Israel soutenu par les Etats-Unis continue à défier la légalité internationale et à être une menace permanente de la sécurité mondiale.

Il reste clair que si le chapitre de la décolonisation est sur le point de s'achever, le système colonial a fait place à un autre système de domination ne s'embarrassant guère de discrétion comme le montre l'occupation de l'Irak le 2 mars 2003. Après l'effondrement de l'URSS en 1991, seuls les Etats-Unis tiendront le premier rôle, imposant leur propre volonté au monde, les Européens jouant tant bien que mal celui de « seconds ». En Asie seulement, la présence du Japon même sorti fragilisé et vaincu de son aventurisme guerrier, et celle de la Chine auront conféré à la décolonisation un caractère tout à fait radical. C'est du reste à Bandung que dès 1955, s'exprime clairement la prise de conscience d'un Tiers-Monde soucieux de son avenir et qui déjà prônait le non-alignement ou une « neutralité positive » selon l'expression du diplomate algérien Mohamed Benyahia. Voir Révolution algérienne.

DE GAULLE (Charles)

Voir GAULLE (Charles de).

DEHILES Slimane dit colonel Saddek

Commandant de la wilaya IV (1957).

Né aux Ouadhias (Tizi Ouzou), Slimane Dehilès, chauffeur de taxi, adhère au P.P.A. en 1945 et se trouve aux côtés de Krim lorsque ce dernier forme un maquis dès 1947. Il s'établit ensuite dans l'Est de la France à Remiremont et rejoint les maquis algériens le 2 novembre 1954. Il assiste au congrès de la Soummam, délégué de la zone 4 (Algérois) et dirige la wilaya au moment du départ de Ouamrane pour la Tunisie (1957). Colonel commandant de la wilaya IV, il est membre du C.N.R.A. (1957 à 1962) et devient l'adjoint de Houari Boumediene qui prend la tête du C.O.M. Ouest en 1958. Il est le seul officier, soutient Harbi (Mémoires p. 256) qui, lors de la réunion du C.N.R.A. d'août 1957, avait apporté son soutien à Abane Ramdane. Après l'indépendance, député de la wilaya de Tizi Ouzou en 1962, Slimane Dehilès est dirigeant du F.F.S. de 1963 à 1965.

DEKHLI Mokhtar dit "El Baraka" (1929-1957)

Célèbre combattant de l'A.L.N. en Wilaya II.

Né le 2 décembre 1929 à Chekfa, militant du P.P.A.-M.T.L.D. (1945-1954), responsable de zone, il a participé à de nombreuses batailles avant de tomber au champ d'honneur au cours de la célèbre bataille d'Asserdoun (commune d'El Milia) le 19 septembre 1957.

DELAVIGNETTE (Rapport)

Sur la situation économique et sociale de l'Algérie, présenté au Conseil Economique le 28 juin 1955 (J.O.R.F. n° 10, 5 juillet 1955, pp.325-360). Inspiré par le « Plan Soustelle » d'urgence destiné à assurer le plein-emploi et à valoriser l'agriculture traditionnelle.

DELEGATION FINANCIERE

Organisme pouvant ressembler à une assemblée parlementaire, composée de membres européens et algériens, mais dont la compétence était strictement limitée aux questions budgétaires ; en pratique, elle reflétait les intérêts des grands colons. Les premières délégations financières dataient du début du vingtième siècle.

DELOUVRIER Paul (1919-1995)

Délégué général du gouvernement en Algérie (1958-1960).

Né le 25 juin 1919 à Miremont (Vosges), il fait des études de Droit et de Sciences politiques et entre dans l'administration comme inspecteur des finances. Il s'engage dans la Résistance et devient un des fidèles de de Gaulle. En 1958, il est nommé par ce dernier, délégué général du gouvernement en Algérie. En décembre 1960, il est nommé préfet de l'Ile de France, poste qu'il occupera jusqu'en 1969. Président d'EDF, il part en retraite en 1979 et meurt à Provins le 16 janvier 1995.

DEMAGHLATROUS Larbi (né en 1923).

Né le 24 octobre 1923 à Skikda. Militant du P.P.A. de 1939 à 1940 puis délégué M.T.L.D. à l'assemblée algérienne de 1948 à 1954. Interprète, il est arrêté au lendemain des élections d'avril 1948, avec Hadj Cherchalli et Boualem Baki. Permanent du M.T.L.D. en France, il prend position contre Messali qui l'attaque dans son rapport de juin 1954 pour *«avoir entraîné les militants à la désobéissance et au blocage de fonds »*. Il est arrêté au lendemain du 1er novembre 1954, libéré en 1955, il devient membre de la délégation extérieure du F.L.N. au Caire (1956) représentant au Secrétariat afro-asiatique (1958-1960) et enfin représentant de l'Algérie combattante au Secrétariat permanent du Bureau de l'Union des Etats membres du groupe de Casablanca. Après l'indépendance, il est ambassadeur (1962) puis ministre (1991).

DEMOGRAPHIE

La progression annuelle de la population algérienne à partir de 1954 est de l'ordre de 2,6 % soit deux cent cinquante mille (250.000) enfants alors qu'elle était inférieure à 2 % jusqu'en 1950.
En 1832, Hamdan Khodja, écrivait dans son Miroir : « le royaume d'Alger est une nation de dix millions d'âmes ». En 1872, le premier recensement valable et complet de l'Algérie française nous apprenait qu'elle comprenait 2.100.000 musulmans. Une telle ampleur de destruction – huit millions en quarante ans – ne pouvant s'expliquer que dans le cadre d'une entreprise systématique d'extermination. 132 ans après, c'est-à-dire à la veille de l'indépendance, l'Algérie n'avait pas pu atteindre le niveau de 1830. C'est que la politique de la « terre brûlée » pratiquée par les généraux français visait avant tout à faire disparaître les Algériens en se livrant à un véritable génocide. Les populations des dizaines de villes comme Laghouat, Collo, Mazagran, Bougie et Sétif, disparaissaient presque entièrement. Alger, qui comptait plus de 100.000 habitants en 1730, tombait à 12.000 en 1833. Constantine tombait de 45.000 à 12.000. Oran, qui avait compté jusqu'à 20.000 âmes, tomba de 10.000 à 2.000, Mostaganem de 15.000 à un millier. De petites villes comme Jijel, Ténès, Arzew, Cherchell, Koléa, qui comptaient de 3.000 et 4.000 habitants en 1830, n'en ont plus, quatre ou cinq ans après, que quelques centaines. Il y eut des années d'exodes massifs: 1830, 1832, 1854, 1860, 1870, 1911. Les massacres, la famine, la maladie, le désespoir, les deux guerres mondiales, les guerres coloniales, firent le reste.

DELEGATION FINANCIERE

Organisme pouvant ressembler à une assemblée parlementaire, composée de membres européens et algériens, mais dont la compétence était strictement limitée aux questions budgétaires ; en pratique, elle reflétait les intérêts des grands colons. Les premières délégations financières dataient du début du vingtième siècle.

DELOUVRIER Paul (1919-1995)

Délégué général du gouvernement en Algérie (1958-1960).

Né le 25 juin 1919 à Miremont (Vosges), il fait des études de Droit et de Sciences politiques et entre dans l'administration comme inspecteur des finances. Il s'engage dans la Résistance et devient un des fidèles de de Gaulle. En 1958, il est nommé par ce dernier, délégué général du gouvernement en Algérie. En décembre 1960, il est nommé préfet de l'Ile de France, poste qu'il occupera jusqu'en 1969. Président d'EDF, il part en retraite en 1979 et meurt à Provins le 16 janvier 1995.

DEMAGHLATROUS Larbi (né en 1923).

Né le 24 octobre 1923 à Skikda. Militant du P.P.A. de 1939 à 1940 puis délégué M.T.L.D. à l'assemblée algérienne de 1948 à 1954. Interprète, il est arrêté au lendemain des élections d'avril 1948, avec Hadj Cherchalli et Boualem Baki. Permanent du M.T.L.D. en France, il prend position contre Messali qui l'attaque dans son rapport de juin 1954 pour *«avoir entraîné les militants à la désobéissance et au blocage de fonds »*. Il est arrêté au lendemain du 1er novembre 1954, libéré en 1955, il devient membre de la délégation extérieure du F.L.N. au Caire (1956) représentant au Secrétariat afro-asiatique (1958-1960) et enfin représentant de l'Algérie combattante au Secrétariat permanent du Bureau de l'Union des Etats membres du groupe de Casablanca. Après l'indépendance, il est ambassadeur (1962) puis ministre (1991).

DEMOGRAPHIE

La progression annuelle de la population algérienne à partir de 1954 est de l'ordre de 2,6 % soit deux cent cinquante mille (250.000) enfants alors qu'elle était inférieure à 2 % jusqu'en 1950.

En 1832, Hamdan Khodja, écrivait dans son Miroir : « le royaume d'Alger est une nation de dix millions d'âmes ». En 1872, le premier recensement valable et complet de l'Algérie française nous apprenait qu'elle comprenait 2.100.000 musulmans. Une telle ampleur de destruction – huit millions en quarante ans – ne pouvant s'expliquer que dans le cadre d'une entreprise systématique d'extermination. 132 ans après, c'est-à-dire à la veille de l'indépendance, l'Algérie n'avait pas pu atteindre le niveau de 1830. C'est que la politique de la « terre brûlée » pratiquée par les généraux français visait avant tout à faire disparaître les Algériens en se livrant à un véritable génocide. Les populations des dizaines de villes comme Laghouat, Collo, Mazagran, Bougie et Sétif, disparaissaient presque entièrement. Alger, qui comptait plus de 100.000 habitants en 1730, tombait à 12.000 en 1833. Constantine tombait de 45.000 à 12.000. Oran, qui avait compté jusqu'à 20.000 âmes, tomba de 10.000 à 2.000, Mostaganem de 15.000 à un millier. De petites villes comme Jijel, Ténès, Arzew, Cherchell, Koléa, qui comptaient de 3.000 et 4.000 habitants en 1830, n'en ont plus, quatre ou cinq ans après, que quelques centaines. Il y eut des années d'exodes massifs: 1830, 1832, 1854, 1860, 1870, 1911. Les massacres, la famine, la maladie, le désespoir, les deux guerres mondiales, les guerres coloniales, firent le reste.

Au début du XXème siècle, en 1906, elle remonte à 4.478.000. Un demi siècle plus tard, en 1954, elle était de 9 millions ; la population urbaine ayant plus que doublé durant les 20 dernières années. Le taux de natalité assez élevé représentait dix fois celui des Européens qui craignaient d'être submergés par la vague démographique des Algériens. L'opposition aussi bien de la métropole que de la minorité européenne, à toute politique d'assimilation ou d'intégration, d'éducation, de réformes politiques et économiques, a contribué à l'accélération de la prise de conscience nationale et a conduit à l'explosion du 1er novembre 1954.

DERNIERE IMPRESSION (La)

Premier roman de Malek Haddad qui paraît en 1958 (Julliard, Paris) et qui sera interdit en Algérie par le général Massu. Œuvre pionnière, elle évoque le rôle de l'intellectuel dans la Révolution à travers la vie de Saïd Benhacen, au lendemain des événements de Constantine (1956). Ingénieur de son état, après avoir perdu sa femme Lucia, tuée par une balle perdue, il prend conscience de son égoïsme et de sa passivité et décide de rejoindre avec son frère Bouzid– qui venait de faire sauter « son » pont– le maquis où il trouvera la mort au cours d'un accrochage.

DERRICHE Liès Ben Ahmed (1928-2001)

Membre du groupe des « 22 ».

Né le 14 avril 1928 à la Casbah d'Alger. Militant du P.P.A.-M.T.L.D. C'est en son domicile à El Madania que se réunira le groupe dit des « 22 » (il en est le vingt deuxième homme) en juin 1954 pour organiser le déclenchement de la révolution le 1er novembre 1954. Arrêté en juin 1957, il ne sera libéré que le 23 mars 1962. Après l'indépendance, il n'eut aucune activité politique. Mourut le 27 décembre 2001 à Alger.

DESERTEURS DE L'ARMEE FRANCAISE (D.A.F.) (Officiers algériens)

Elus, fonctionnaires de police, agents dans des postes d'autorité ou militaires algériens dans les rangs de l'armée française, ont vécu le dilemme du choix décisif : fallait-il continuer à servir dans les rouages de l'Etat français en élevant éventuellement et par acquit de conscience des pétitions de principe ou bien fallait-il rompre brutalement et définitivement tous les liens avec l'administration et l'armée coloniales et rejoindre le F.L.N.-A.L.N. ? La lettre adressée au Président français de la République, René Coty, par 52 officiers algériens, en décembre 1956, traduit parfaitement l'état d'esprit de cette élite déchirée. Abderrezak Bouhara qui a abordé la question dans son livre (Les Viviers de la liberté) relève que les officiers algériens de carrière dans l'armée française appartiennent certainement à la catégorie des cadres qui a probablement accusé le « plus grand retard dans la prise de conscience nationaliste » (par rapport aux membres des professions libérales, les enseignants, les syndicalistes ou les étudiants et les fonctionnaires). Evoquant les causes de ce « retard », il écrit : « Plus que la sélection sociale, le degré d'allégeance du milieu familial à la France, leur choix parmi les « grandes tentes », la préférence pour les fils de bachaghas et de caïds, la priorité pour les fils d'anciens combattants, les recommandations des autorités civiles et militaires, les interventions de certains notables qui étaient des critères déterminants pour leur recrutement et leur promotion, c'est sans aucun doute le cloisonnement qui caractérise leur vie en caserne et les considérations de loyauté et de discipline inhérentes à toute armée, qui expliquent en grande partie ce retard ». Partagés donc par leur attachement naturel à leur pays et à leur peuple et leur fidélité à un engagement de loyauté pour un corps militaire qui était leur deuxième famille.

En automne 1957, les appels de ce mouvement dont le lieutenant Rahmani fut l'un des principaux animateurs, étant restés sans échos, un nouveau pas était franchi. Des officiers algériens décidaient de démissionner de l'armée française et de rejoindre Rome et le F.L.N. Un groupe d'officiers qui comprenait notamment les capitaines Abdelmoumen, Zerguini et Boutella, les lieutenants Ait Idir, Guellal, Chabou et Hoffman. Les éléments de ce groupe avaient été précédés par le commandant Mouloud Idir. Le mouvement de désertion ne cessa pas et devait continuer en 1958 et se poursuivre jusqu'à la veille de l'indépendance.
Le groupe qui avait rejoint la Tunisie en même temps que les footballeurs professionnels avait été largement médiatisé et *El Moudjahid* du 16 avril 1958 leur consacrait un commentaire intitulé : « *Echec à la propagande française : des officiers de Saint Maixent aux footballeurs des clubs de France* ». Dix officiers optaient pour leur patrie. A l'exception d'un seul, Mohamed Allahoum qui était capitaine de réserve, tous étaient de jeunes sous-lieutenants qui avaient fait leurs études à Saint-Maixent : Mohammed Bouzada, Mostepha Ben M'Sabih, Abdelmadjid Allahoum, Mokhtar Kerkeb, Mohamed Ben Mohamed, Ahmed Aggoun, Ait Mehdi, Mohamed Amokrane et Abdelhamid Latrèche. A ceux-là on peut ajouter d'autres noms qui acquièrent de l'autorité après l'indépendance : Ahmed Bencherif, Saïd Aït Messaoudène, Abdelkader Chabou, Mostefa Chelloufi, Larbi Belkheïr, Khaled Nezzar, Mohamed Zerguini, Benabbès Gheziel, Abdelmalek Guenaïzia et Mohamed Lamari. Leur intégration au sein de l'A.L.N. ne fut pas facile. Pourtant beaucoup d'entre eux s'illustrèrent dans le combat et ont occupé des responsabilités. Le 4ème bataillon de la base de l'Est fut commandé lors de la bataille de Souk Ahras par l'adjoint militaire Youcef Latrache, ancien sergent de l'armée française. Ou encore Mohamed Aouchria, commandant de la base de l'Est et Abderrahmane Bensalem. Après l'indépendance et durant longtemps, ils furent accusés de « Hizb França » (Le parti de la France). Cette accusation serait l'œuvre de Benaouda, d'après les mémoires de Mohamed Zerguini (*Une vie de combat et de lutte, témoignages et appréciations*, éd. En-Nahda, Alger, 2000)

DETACHEMENTS OPERATIONNELS SPECIALISES OU DISPOSITIFS OPERATIONNELS DE PROTECTION (D.O.P.)

Détachements spécialisés dans la quête et l'exploitation des renseignements, ils venaient en aide, ponctuellement, aux unités de secteur lorsqu'un groupe armé était accroché. Ils utilisaient *tous* les moyens d'interrogatoire et bien souvent la torture. En fait, l'une des principales structures pratiquant la torture. L'historienne Raphaëlle Branche qui avait soutenue une thèse d'Etat en 2002 sur « l'armée et la torture en Algérie » affirme que ces détachements sont nés en Indochine et que la torture existait avant 1954 mais fut généralisée avec l'arrivée du général Salan à la tête de l'état-major d'Alger en décembre 1956.

DEUX (2) (Wilaya)

Voir WILAYA II.

DEVOILEE (La)

Pièce de théâtre de Kaddour M'hamsadji (Ed. Subervie, Rodez, 1959, préf. d'Emmanuel Roblès) qui pose le problème de l'émancipation de la femme. Délinda, jeune fille instruite, se heurte à l'incompréhension générale, ses parents et son parâtre, et finit par perdre la vue avant de perdre la vie.

DIB Mohamed (1920-2003)

Ecrivain et journaliste.

Né à Tlemcen. Entre à l'Ecole Normale Supérieure d'Oran d'où il sortira sans diplôme. Instituteur (1939-1940) puis comptable (1940-1941) et interprète anglais-français auprès des armées (service prêt-bail) à Alger (1943-1944). Revient à Tlemcen (1945) où il travaille dans la corporation des Tisserands comme dessinateur de maquettes de tapis. Continue de peindre, ne faisant pas encore le choix entre la peinture et la littérature. Premier voyage en France (1948) et participation aux rencontres organisées à Sidi Madani, près de Blida, en même temps que Jean Cayrol, Jean Senac et Albert Camus. Emploi à « Alger-Républicain » (1950-1951). Mariage avec Colette Bellissant (1951) et envoie du premier roman « La Grande Maison », aux éditions du Seuil qui paraîtra en 1952. Signe le manifeste Fraternité algérienne avec deux cents autres Algériens et Français dans un but de "rapprochement entre les deux populations" (décembre 1955). Le roman « Un été africain » paraît en 1959 et son auteur est expulsé la même année d'Algérie. Il s'installe en France où il mourut le 2 mai 2003.

DIDOUCHE Mourad (1922-1955)

Dirigeant de la guerre de libération.

« Si Abdelkader », de son vrai nom Mourad Didouche, est né le 13 juillet 1927 à El Mouradia (Alger) au sein d'une famille aisée. Ses parents possèdent un bain-maure près de la Cadhédrale, dans la Basse-Casbah ainsi qu'un petit restaurant, rue Meissonnier, dans la partie européenne de la ville. Il entre au P.P.A. en 1943. Responsable du parti, en 1945, des localités d'El Mouradia, El Madania et Bir Mourad Rais et dont la mise sur pied a été confiée à Mohamed Belouizdad, son rôle est important dans l'organisation et l'encadrement des manifestations anti-coloniales lors des événements du 8 mai 1945. Une année plus tard, il commence à participer à toutes les actions clandestines. En plus de son activité politique, il s'assigne d'autres missions : l'éducation des jeunes par le biais du scoutisme en créant le groupe El Amel et du sport en fondant le RAMA (Rayad Athletic Musulman d'Alger). Cheminot à la gare centrale d'Alger, il se déplace à Constantine, en novembre 1946, où il fait campagne aux élections locales pour les listes du M.T.L.D. qui était une couverture politique pour le P.P.A. Leader de l'organisation paramilitaire, l'Organisation Spéciale (O.S.), dès 1947, pour le Nord-Constantinois, il s'attache passionnément à cette région qu'il parcourt en tous sens. A Constantine, il loue une petite chambre qui donne directement sur les gorges du Rhumel. Il passe dans la clandestinité en 1950, après la vague d'arrestations qui s'abat sur les militants de l'O.S. Arrêté à Oran et présenté devant le juge, il réussit à s'échapper. A Alger, en 1952, il constitue avec Ben Boulaid, un noyau clandestin avec mission de confectionner des engins explosifs en vue d'un éventuel déclenchement armé et ce, à la veille de la session de l'O.N.U. Il part en France pour continuer la lutte et devient l'adjoint de Boudiaf au sein de la Fédération de France. Il adopte ses thèses, se lance dans la bataille contre Messali, regagne le pays au début de l'année 1954 et participe à la constitution du « groupe des 22 ». « Si Abdelkader », désigné pour prendre la responsabilité de l'Algérois, changera d'affectation à la dernière minute pour s'occuper du Constantinois. *Et c'est en tant que responsable du Constantinois qu'il participe à la rédaction de la proclamation du 1er novembre.* Disposant d'un effectif réduit sous ses ordres, il multiplie les coups de main contre l'armée française, donnant l'impression à son adversaire qu'il a affaire à des forces importantes, ce qui ne l'empêche pas,

DIB Mohamed (1920-2003)

Ecrivain et journaliste.

Né à Tlemcen. Entre à l'Ecole Normale Supérieure d'Oran d'où il sortira sans diplôme. Instituteur (1939-1940) puis comptable (1940-1941) et interprète anglais-français auprès des armées (service prêt-bail) à Alger (1943-1944). Revient à Tlemcen (1945) où il travaille dans la corporation des Tisserands comme dessinateur de maquettes de tapis. Continue de peindre, ne faisant pas encore le choix entre la peinture et la littérature. Premier voyage en France (1948) et participation aux rencontres organisées à Sidi Madani, près de Blida, en même temps que Jean Cayrol, Jean Senac et Albert Camus. Emploi à « Alger-Républicain » (1950-1951). Mariage avec Colette Bellissant (1951) et envoie du premier roman « La Grande Maison », aux éditions du Seuil qui paraîtra en 1952. Signe le manifeste Fraternité algérienne avec deux cents autres Algériens et Français dans un but de "rapprochement entre les deux populations" (décembre 1955). Le roman « Un été africain » paraît en 1959 et son auteur est expulsé la même année d'Algérie. Il s'installe en France où il mourut le 2 mai 2003.

DIDOUCHE Mourad (1922-1955)

Dirigeant de la guerre de libération.

« Si Abdelkader », de son vrai nom Mourad Didouche, est né le 13 juillet 1927 à El Mouradia (Alger) au sein d'une famille aisée. Ses parents possèdent un bain-maure près de la Cadhédrale, dans la Basse-Casbah ainsi qu'un petit restaurant, rue Meissonnier, dans la partie européenne de la ville. Il entre au P.P.A. en 1943. Responsable du parti, en 1945, des localités d'El Mouradia, El Madania et Bir Mourad Rais et dont la mise sur pied a été confiée à Mohamed Belouizdad, son rôle est important dans l'organisation et l'encadrement des manifestations anti-coloniales lors des événements du 8 mai 1945. Une année plus tard, il commence à participer à toutes les actions clandestines. En plus de son activité politique, il s'assigne d'autres missions : l'éducation des jeunes par le biais du scoutisme en créant le groupe El Amel et du sport en fondant le RAMA (Rayad Athletic Musulman d'Alger). Cheminot à la gare centrale d'Alger, il se déplace à Constantine, en novembre 1946, où il fait campagne aux élections locales pour les listes du M.T.L.D. qui était une couverture politique pour le P.P.A. Leader de l'organisation paramilitaire, l'Organisation Spéciale (O.S.), dès 1947, pour le Nord-Constantinois, il s'attache passionnément à cette région qu'il parcourt en tous sens. A Constantine, il loue une petite chambre qui donne directement sur les gorges du Rhumel. Il passe dans la clandestinité en 1950, après la vague d'arrestations qui s'abat sur les militants de l'O.S. Arrêté à Oran et présenté devant le juge, il réussit à s'échapper. A Alger, en 1952, il constitue avec Ben Boulaid, un noyau clandestin avec mission de confectionner des engins explosifs en vue d'un éventuel déclenchement armé et ce, à la veille de la session de l'O.N.U. Il part en France pour continuer la lutte et devient l'adjoint de Boudiaf au sein de la Fédération de France. Il adopte ses thèses, se lance dans la bataille contre Messali, regagne le pays au début de l'année 1954 et participe à la constitution du « groupe des 22 ». « Si Abdelkader », désigné pour prendre la responsabilité de l'Algérois, changera d'affectation à la dernière minute pour s'occuper du Constantinois. *Et c'est en tant que responsable du Constantinois qu'il participe à la rédaction de la proclamation du 1er novembre.* Disposant d'un effectif réduit sous ses ordres, il multiplie les coups de main contre l'armée française, donnant l'impression à son adversaire qu'il a affaire à des forces importantes, ce qui ne l'empêche pas,

dans le même temps, de mettre l'accent sur l'implantation politique. Toujours en tête de sa petite troupe de combattants, celui que ses compagnons ont surnommé « El Harradj » (le téméraire), se trouve encerclé le 18 janvier 1955 par les parachutistes du colonel Ducourneau, au douar Sonadek, à Oued Bou Kerkar (Condé-Smendou, Constantine). Les combats acharnés durèrent toute la journée. Alors qu'il tentait de couvrir la retraite de ses djounouds, il est abattu d'une rafale de mitraillette. Ce n'est que bien plus tard que les autorités coloniales s'aperçurent qu'il s'agissait d'un grand dirigeant du F.L.N. La Guerre de libération enregistrait ainsi la perte de son premier chef historique. Cette fin, il la connaissait d'avance, lui qui avait déclaré à la veille de son départ à Constantine à ses frères de combat : *« Ne vous faites aucune illusion, vous vous êtes sacrifiés... Je dis « vous » mais je pense... « nous ».* Très marqué par les idées égalitaristes, ce brillant chef de guerre et fin tacticien n'avait que 33 ans. Zighoud Youcef lui succède à la tête de la wilaya II.

DINA (Le)

Voir DYNA.

« DISPARITION » (La)

Terme utilisé par l'administration coloniale et les officiels français pour masquer la torture et l'assassinat. « Il n'est rien de tel qu'une mort sans cadavre pour imposer à la fois la terreur et le désespoir », écrit Pierre Vidal-Naquet dans son « *Cahier vert inexpliqué* ». « La guerre d'Algérie, poursuit-il, a entraîné avec elle des milliers et des milliers d'affaires Audin ».

DISPOSITIF DE PROTECTION URBAINE (D.P.U.)

Structure para-policière mise en place par le colonel Trinquier pour tenir dans un réseau étroit, maison par maison, la Casbah d'Alger. Six mille ralliés –les « bleus de chauffe »– surveillent chacun et font passer la consigne.

DJABLI El

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya V).

Mohamed Daoud dit El Djabli opérait dans les monts de Béni Ouarsous et Béni Abed (Honaïne) ainsi qu'à Chlef et Relizane, en dehors de sa wilaya d'origine.

DJAMAI Ahmed

Secrétaire général adjoint de l'U.S.T.A. (1956).

Né à Alger, Ahmed Djamai est infirmier à l'hôpital Mustapha d'Alger. Secrétaire général adjoint de l'*Union des Syndicats des Travailleurs Algériens* (U.S.T.A.), il est arrêté et emprisonné au camp de Saint-Leu en 1956.

DJAMAL

Roman d'Henri Kréa paru en 1961 (Ed. Calmann-Lévy, Paris) et relatant l'histoire de Djamal, un jeune homme de père français inconnu et de mère algérienne, qui n'arrive pas à trouver sa voie dans le monde de la colonisation et finit par rejoindre le maquis en 1958 et participe au dynamitage d'un barrage.

DJEBAR Assia (née en 1936)

Ecrivain, dramaturge et cinéaste.

De son vrai nom Fatima-Zohra Imalayène, Assia Djebar est née le 4 août 1936 à Cherchell dans une famille de la petite bourgeoisie traditionnelle. Son père avait fait des études à l'Ecole normale d'instituteurs de Bouzaréah où il a été condisciple de Mouloud Feraoun. Du côté de la mère, dans la tribu des Beni Menacer, on trouve un aïeul, Mohammed Ben Aïssa El Berkani, qui était lieutenant (*khalifa*) de l'Emir Abdelkader à Médéa. L'arrière-grand-père,

Malek Sahraoui El Berkani, neveu du khalifa et caïd des Beni Menacer, avait pris la tête d'une rébellion en juillet 1871, parallèlement à la révolte des Kabylies. Il a été tué au combat le 2 août 1871. La fillette a fréquenté l'école coranique et l'école primaire française à Mouzaïa dans la Mitidja, où son père était instituteur. En 1946 elle est au lycée de Blida comme interne pour faire ses études secondaires; elle en est une brillante élève. Elle obtient en 1953 son baccalauréat (latin-grec et philosophie). Fatima-Zohra Imalayène entre au lycée Bugeaud à Alger en 1953 et fait sa propédeutique à l'Université d'Alger. Elle est en 1954 au lycée Fénelon à Paris, tandis que le 1er novembre 1954 est déclenchée la Guerre de libération nationale. En juin 1955 elle passe avec succès le concours d'admission à l'Ecole normale supérieure de Sèvres. C'est la première fois qu'une algérienne entre à la célèbre Ecole normale. Durant l'été 1956, c'est la grève des étudiants en Algérie. Par solidarité nationaliste, l'étudiante ne passe pas les examens de licence, mais écrit en deux mois son premier roman, *La Soif* (Paris, Julliard, 1957) qu'elle signe Assia Djebar, de manière à laisser le nom de la famille en dehors de cette activité : "Je ne voulais pas que mon père et ma mère sachent que j'ai écrit un roman". Son frère, âgé de dix-sept ans, est arrêté au maquis. Il sera ensuite détenu dans plusieurs prisons de France. L'indépendance acquise, ce frère deviendra ambassadeur quelques années après 1962. En janvier 1957, Assia Djebar écrit son deuxième roman, *Les Impatients* (Paris, Julliard, 1958). Elle se marie en mars 1958. Son mari est alors dans la clandestinité. Elle le suit à Tunis. Là, elle prépare, sous la direction de Louis Massignon, un diplôme d'études supérieures en histoire. Elle collabore en même temps à *El Moudjahid*, organe du F.L.N. Elle enquête auprès des réfugiés algériens à la frontière algéro-tunisienne. C'est ainsi que paraîtra dans *El Moudjahid* en 1959 une série de textes-documents: *Journal d'une maquisarde*, rédigés par elle-même mais dont elle n'était pas strictement l'auteur puisqu'elle avait mis en ordre des récits qui lui avaient été faits. Ces pages ont été reprises plus tard dans *El Djeich* en 1967. En 1959, elle est assistante d'histoire de l'Afrique du Nord à l'Université de Rabat, où elle trouve comme doyen son ancien professeur à la Sorbonne, Charles-André Julien. Elle écrit en 1960 la pièce de théâtre *Rouge l'aube* et des poèmes. Elle écrit aussi son troisième roman, *Les Enfants du nouveau monde* (Paris, Julliard, 1962). En octobre 1962 nous la trouvons enseignante à la Faculté des Lettres d'Alger (histoire moderne et contemporaine de l'Afrique du Nord). Elle va collaborer aux différents périodiques algériens qui vont être publiés, ainsi qu'à la radio algérienne. Critique littéraire et cinématographique, cinéaste et écrivain de talent, Assia Djebar est sans doute la plus talentueuse des écrivains maghrébins contemporains.

DJEBEL.

Montagne.

DJEBEL BOUZAGZA (Bataille de)

Eut lieu le 3 août 1957, au sud-est d'Alger, dans l'Atlas blidéen. Ce jour-là, une forte unité de légionnaires fut décimée à la suite d'une embuscade tendue par des éléments de l'A.L.N. Une vaste opération de ratissage et de représailles fut conduite par plusieurs généraux dont Allard et Massu dans le quadrilatère montagneux : Palestro-Aumale-Médéa-Blida. Le lendemain, les groupes de l'A.L.N. qui ont réussi à briser l'encerclement attaquèrent les arrières d'une unité ennemie. Le combat fut violent et bref. Les forces coloniales prises au dépourvu laissèrent derrière elles une centaine de cadavres. Le 5 août, un nouvel

affrontement eu lieu à quelques kilomètres du champ de bataille de la veille et dura toute la journée. Les pertes du côté français sont considérables : 420 tués, plus de 500 blessés, un avion de chasse abattu. La bataille de Djebel Bouzagza constitue l'un des épisodes les plus marquants de la guerre de libération et l'exploit des moudjahidine est passé dans la légende grâce à la chanson populaire.

DJEBEL EN-NADOR (Bataille de)

Voir LALLA OUDA.

DJEMA'A ou ASSEMBLEE POPULAIRE

Elue dans le cadre d'un douar, la Djemaâ est représentée par cinq membres dont un président, militant du F.L.N., à qui incombe la responsabilité de coordonner l'activité de l'assemblée, les autres membres s'occupant respectivement des tâches de l'état civil, du service sanitaire, l'enseignement, la justice, la sécurité, les eaux et les forêts, les affaires économiques et financières. Le commissaire politique assiste à ces élections, tranche en cas de litige mais l'assemblée demeure entièrement responsable sur le plan local, de la gestion des affaires de la collectivité. Il lui appartient par exemple d'organiser l'accueil des moudjahidine, recenser la communauté, lever l'impôt, veiller à la sécurité, recueillir les renseignements relatifs au mouvement de l'ennemi, rendre la justice, trancher les litiges d'ordre privé, entretenir des registres d'état-civil, créer des magasins ou des silos, construire des établissements scolaires, ouvrir des chantiers ou rechercher des points d'eau… Si les Djemaâ ne sont pas à proprement parler une création du F.L.N. et dont l'existence remonte à très loin dans l'histoire, elles sont devenues par contre, un instrument de pénétration du F.L.N. au sein de la population locale. Etendue aux villes à travers les cellules du F.L.N. et désignées sous le nom d'O.P.A. (Organisation politico-administrative) par les autorités françaises, ces structures clandestines ont révélé leur utilité et leur efficacité.

DJERMANE Rabah (mort en 1985)

Membre fondateur de l'U.G.T.A. (1956).

Né à Ait Meraou (Larbaâ Nath Irathen). Autodidacte, il commence à s'intéresser aux questions syndicales dès 1936. Docker, il est membre de la commission ouvrière du P.P.A.-M.T.L.D. animée par Aissat Idir. De 1947 à 1951, il est membre du Comité central du M.T.L.D. Adhérent au F.L.N., il participe à la fondation de l'U.G.T.A. dont il devient l'un des secrétaires nationaux. Arrêté en 1956 puis libéré en juillet 1961, il est grièvement blessé par l'explosion d'une bombe le 6 mars 1962. Secrétaire général de l'U.G.T.A. (1963-1965) puis contrôleur du parti F.L.N. (1980).

DJIHAD

Combat sacré.

DJIHAD al Açghar

Le plus petit Djihad, mise en état d'urgence de la communauté des croyants contre l'ennemi extérieur.

DJIHAD Al Akbar

Le plus grand combat, celui de la purification de l'âme du croyant. Par extension, la construction du pays.

DJILALI Bounaâma (1926-1961)

Dirigeant de la wilaya IV (1959).

Né le 16 avril 1926 au village Molière (douar de Béni Hendel), dans l'Ouarsenis (Chlef) qui aujourd'hui porte son nom. Après des études primaires, ce fils d'épicier servit dans un régiment de tirailleurs avant d'être réformé pour maladie pulmonaire. Il

travaille à la mine franco-belge de plomb de Bou Caïd pour aider sa famille modeste. Affilié au syndicat des mineurs, il adhère au M.T.L.D. dont il devient le représentant pour toute la région. En 1951, il organise une grève générale des mineurs de Bou Caïd qui dura quatre mois. Membre de l'O.S., il assiste au congrès messaliste d'Hornu en juillet 1954 puis rallie très vite le F.L.N. Le 6 novembre 1954, soit cinq jours après le déclenchement de la lutte armée, sa participation active étant connue des services de renseignements français, il est arrêté, sa maison rasée et ses parents fuyant la répression rejoignirent le maquis. Incarcéré à Alger, puis assigné à résidence à Oran, il rejoint les rangs de l'A.L.N en novembre 1955, dans l'Ouarsenis (Wilaya IV).

D'une grande clairvoyance dans les situations difficiles et doué d'un solide esprit de décision, il met sur pied des unités aguerries et dirige les groupes armés de la région de l'Ouarsenis. En été 1957, il est promu au rang de chef politico-militaire de la zone 3 de la wilaya IV qui couvrait alors la vallée du Chélif, les massifs de l'Ouarsenis, du Dahra, du Zaccar et une partie de la plaine du Sersou avec, sous ses ordres, le commando Djamel et les katibas Karrimia et Massania. En 1959, une offensive d'envergure portant le nom de code « Courroie » est déclenchée contre l'Ouarsenis. La parade de Si Mohamed consista à ordonner l'éclatement de ses unités en petits groupes mobiles afin d'échapper aux bombardements et de pouvoir continuer à harceler l'ennemi. Appelé au Conseil de Wilaya, en qualité de responsable militaire, aux côtés du Colonel Si M'Hamed, il assuma la succession de ce dernier –mort au champ d'honneur le 5 mai 1959, avec ténacité, courage et clairvoyance. Membre du C.N.R.A. en décembre 1959, il est alors l'adjoint militaire de Si Salah et se voit contraint de participer en juin 1960 à la rencontre secrète à l'Elysée avec de Gaulle pour une « paix des braves ».

Alors que les colonialistes prétendaient avoir anéanti l'A.L.N. en wilaya IV, grâce aux opérations « Matraque » en mars et « Cigale » en août 1960, il crée une nouvelle zone (zone 6) englobant Alger, une partie du Sahel et de la Mitidja. Soucieux de l'action populaire et du rôle que peuvent jouer les liaisons et l'information, il rédige à l'intention des cadres des unités de l'A.L.N. le « Guide du Fidaï », recueil des principes de bases de la guérilla devenu une référence pour les moudjahidine et mit en place un appareil de propagande très efficace situé à Blida et qui reposait sur quelques imprimeries de la ville et de l'aide offerte par les employés de mairie, des agents de l'hôpital psychiatrique… Il s'attachait à diffuser un tract pour expliquer chaque acte, chaque étape de la lutte, au double point de vue militaire et politique. Vers la fin de sa vie, il organisa même des émissions radio. Ce furent du reste ces émissions qui permirent de localiser son emplacement par les hommes du 11ème Régiment de choc (parachutistes du S.D.E.C.E.). Dans la nuit du 7 au 8 août 1961, le commandant Si Mohamed et ses compagnons Khaled, chef des liaisons rapides, Abdelkader, responsable des transmissions, Mustapha Naïmi, jeune militant dont la maison servait de P.C., engageaient un combat inégal contre les parachutistes dépêchés sur les lieux depuis la Corse, en plus des paras locaux et les garnisons de la ville.

DJILANI Embarek

Dirigeant de l'U.G.T.A. (1956).

Né le 16 janvier 1917 à El Eulma (Sétif) dans une famille modeste et nombreuse, Embarek Djilani accomplit ses études primaires et secondaires à El Eulma et devient instituteur. C'est pendant le Front Populaire qu'il se lance dans l'action

politique pour l'indépendance de l'Algérie, en adhérant au *Parti du Peuple Algérien* (P.P.A.). Il gravit rapidement les échelons de responsabilités dans l'organisation nationaliste : chef de kasma (cellule) du P.P.A. en 1942, il est ensuite responsable régional et membre de la Fédération constantinoise du P.P.A. A ce titre, il figure parmi les principaux organisateurs des manifestations du 8 mai 1945. Arrêté, interné à la prison de Constantine, il se trouve traduit devant le tribunal des forces armées les 8 et 9 octobre 1945 dans le procès de « Reconstitution du P.P.A. ». Il est condamné à trois années d'emprisonnement. Amnistié en 1946, Embarek Djilani est élu conseiller municipal M.T.L.D. d'El Eulma, puis *délégué à l'Assemblée algérienne,* à la suite des élections d'avril 1948 marquées par les vagues successives d'arrestations de militants algériens. Il est lui-même arrêté et condamné le 27 avril 1948 à 15 mois d'emprisonnement, à 50 000 francs d'amende et à l'interdiction de toutes fonctions publiques. Libéré, il participe aux travaux de l'Assemblée algérienne où il prononce des discours réquisitoires contre le colonialisme français et affirme le droit du peuple algérien à l'indépendance. Il devient *membre du Comité central du M.T.L.D. en 1949,* trésorier du parti, candidat en juin 1951 aux élections législatives à Sétif. Arrêté dès le déclenchement de l'insurrection du 1er novembre 1954, il est emprisonné à la prison civile de Constantine. Libéré, il sera de nouveau interné successivement aux camps de Djorf, Berrouaghia et Saint-Leu. Libéré le 12 juin 1956, il est désigné en août 1956 par la direction du F.L.N. comme *secrétaire national de l'Union Générale des Travailleurs Algériens* (U.G.T.A.). A ce titre, Embarek Djilani organise et participe aux grèves de l'U.G.T.A., notamment celles de janvier-février 1957 («la Bataille d'Alger »). Activement recherché par les autorités françaises, il rejoint la Tunisie. Il est condamné par contumace à 20 ans de travaux forcés. A Tunis, sa principale activité consiste en la direction du journal *L'ouvrier algérien*, et en la participation aux principales tournées de propagande de l'U.G.T.A. Il conduit la délégation de l'U.G.T.A. au 4ème congrès de la C.I.S.L., à Bruxelles en décembre 1959. Après l'indépendance, *député* puis président du Comité d'orientation d'une société d'Etat (1965).

DJOUGHLALI Colonel

Voir BOUGASMI.

DJOUNOUD (Les)

Pluriel de djoundi, soldat de l'A.L.N. Ils sont soumis aux règlements stricts d'une armée en état de guerre. Le port de l'uniforme est obligatoire. Ils ont reçu une formation technique très poussée. Ceux dont la moyenne d'âge varie entre 17 et 22 ans sont choisis parmi les recrues les plus robustes et sont destinés aux unités de combat : les Commandos, les Katibate et les Façilate. Certains d'entre eux qui sont lettrés peuvent être affectés au sein de l'organisation politico-militaire et administrative. Les djounoud sont chargés de ne mener que des opérations et des missions à caractère militaire : mise sur pied des embuscades de grande envergure, les attaques des camps militaires, des raids sur les centres urbains de la colonisation et contenance de l'avance des troupes ennemies lors des ratissages. Ils détiennent des armes modernes, individuelles et collectives et usent de l'armement lourd chaque fois que cela est nécessaire. Le djoundi symbolise l'armée régulière et la force de frappe essentielle de l'A.L.N.

DJURDJURA (La bataille du)

Eut lieu en janvier 1959. 67 tués et de nombreux blessés parmi l'ennemi et 15

chouhada dans les rangs de l'A.L.N. La bataille mit aux prises une compagnie de l'A.L.N. et d'importantes forces de l'armée d'occupation. Celle-ci avait depuis longtemps localisé la présence des moudjahidine dans un des sommets du massif du Djurdjura. Dès l'aube, l'ennemi mobilisa ses forces pour encercler les maquisards. La bataille dura cinq jours au cours desquels les moudjahidine n'eurent pas seulement à combattre un adversaire supérieur en nombre mais aussi le froid et la faim. Malgré le déséquilibre dans le rapport des forces, les combattants de l'A.L.N. arrachèrent une grande victoire après qu'ils eurent infligé aux troupes françaises de lourdes pertes.

DJORF EL (La bataille d')

Voir EL DJORF.

D.O.P.

Voir DETACHEMENTS.

DOUAR

Groupe de tentes, par extension, circonscription administrative devenue synonyme de « mechtas » ou groupe d'habitations isolées.

DOUM Ahmed

Membre de la direction de la Fédération de France du F.L.N. (1955).

Adhérant du P.P.A. en 1945, Ahmed Doum émigre en France en 1950 et s'établit dans l'Est de la France. Employé à la S.N.C.F., membre de la kasma de Sochaux du M.T.L.D., il la rallie au F.L.N. Membre du comité fédéral de la Fédération de France du F.L.N., il a, selon M. Harbi, « le rôle le plus important en 1955 et 1956 ». Ahmed Doum est arrêté en août 1956. Après l'indépendance, il est un des fondateurs du P.R.S. qu'il quitte rapidement.

DRARENI Mohamed (1928-1959)

Dirigeant syndical.

Né le 16 juin 1928 à Bologhine (Alger), ce fils de postier, muni de son certificat d'études primaires entre aux P. et T où il s'engagea très vite dans les luttes syndicales tout en militant au sein du M.T.L.D. Il contribua, parallèlement, aux côtés de Omar Lagha, au développement du mouvement scout dans le groupe des «routiers » et participa à différentes conférences internationales où il fit connaître la situation de la jeunesse algérienne sous le colonialisme. *Secrétaire national de l'U.G.T.A. dès sa fondation en 1956,* Mohamed Drareni tombe au maquis de Sour El Ghozlane, les armes à la main. Après l'indépendance et pour perpétuer son souvenir, l'U.G.T.A. a baptisé de son nom le collège syndical de Ben Aknoun.

DRIF Zohra (née en 1937)

Fidaïa.

Originaire de Tiaret, son père Cadi à Tissemsilt l'envoie terminer ses études à Alger au lycée Fromentin. Avec la littérature, elle découvre le Siècle des Lumières, la Révolution de 1789 et des libertés individuelles ce qui l'amène à réfléchir à la situation en Algérie. Quand Novembre 54 éclate, c'est l'embrasement. Zohra Drif, est arrêtée en septembre 1957 avec Yacef Saâdi dans leur refuge de la rue Caton de Barberousse, à El-Harrach. Elle sera transférée dans diverses prisons françaises, jusqu'à l'indépendance. Epouse Rabah Bitat, elle est députée, enseignante, avocate puis vice-présidente du Conseil de la Nation (2000). Auteur, entre autres, de *La mort de mes frères* (Témoignage, Maspéro, 1960, 20 p.)

DUVAL Le Cardinal (1903-1996)

Archevêque d'Alger.

Après Constantine et Annaba (8 novembre 1946-3 février 1954), il est transféré au siège archiépiscopal d'Alger, le 4 février 1954. Ce fils de paysan, docteur en théologie, professe une rigoureuse orthodoxie et se veut totalement homme d'Eglise. Deux mois seulement après le déclenchement de la guerre de libération, le 17 janvier 1955, dans un communiqué lu en chaire dans toutes les eglises du diocèse, il rappelle « les normes morales auxquelles doit se soumettre la puissance publique ». Mgr Duval a justifié ce geste en évoquant des témoignages de soldats mobilisés en Algérie sur des « faits regrettables de violences injustes et de vexations humiliantes dont étaient victimes certains Algériens », a-t-il dit. Il refuse de mettre la croix au service du glaive et le petit peuple « Pied-Noir » le surnomme par dérision « Mohamed ». En décembre 1958, il a prononcé une brève allocution au général de Gaulle venu à la cathédrale pour assister à la messe dominicale dans laquelle il lui dit : « (...) que la technique moderne soit au service de l'homme ? Mais que l'ordre de priorité, établi par Dieu, soit respecté (...)». Evoquant la Guerre d'Algérie, il déclare dans une interview publiée dans un livre contenant des textes proposés par Denis Gonzales et André Nozière (CANA, 1982) : « Algérie : 1954-1962 au nom de la vérité », qu'il «suffit que la pensée ne vienne des souffrances qu'elle a causées pour que mon cœur se déchire (...) ». Il n'a en effet jamais cessé de sensibiliser certaines personnalités de l'armée française tels les généraux Salan, Massu et de Gaulle. Cardinal pour le Maghreb après 1962, algérien de nationalité, il est membre fondateur de la ligue algérienne des Droits de l'homme agréée au mois d'avril 1987. Inlassable partisan du rapprochement islamo-chrétien et de la réconciliation, il avait pris position en faveur de la cause palestinienne et était une personnalité connue et appréciée. Il mourut le 30 mai 1996 à Alger. Le cardinal Duval, est auteur de cinq ouvrages : « *Paroles de paix* » (NOPNA, 1955), « *Messages de paix* » (DDB, 1962), « *Laïcs, prêtres, religieux dans l'église selon Vatican II* », (DDB, 1967). « *Au nom de la vérité, Algérie* » 1954-1962 (Cana, Paris, 1982) et « *Evêque en Algérie* » (entretien, Le Centurion, Paris, 1982).

« DYNA » (L'affaire du)

Yatch royal jordanien qui réussit à l'automne 1955 à déjouer la surveillance ennemie et à débarquer, entre Mélilla et Nador, au Nord du Maroc, en même temps que quelques armes et équipements, un groupe d'étudiants algériens venus du Caire rejoindre le maquis dont le jeune Mohamed Boukharouba, le futur chef d'état-major de l'A.L.N. et président de la république après l'indépendance. Selon le témoignage de Abdelkrim Hassani dit El Ghaouti, officier des transmissions de l'A.L.N. (In *Guérilla sans visage*, pp.40-41), le « Dhyna » avait ramené à son bord « *trois grands émetteurs, de véritables « dinosaures » que nous n'avons pu mettre en marche. Ces appareils, don du gouvernement égyptien à la Révolution algérienne, devaient servir de stations de radiodiffusion à Oran, Constantine et Alger, suivant les propres termes des autorités égyptiennes ! Décidément, nos amis du Moyen-Orient n'avaient aucune conscience des événements qui se déroulaient en Algérie ! Nous ne pouvions douter des bonnes intentions de Gamal Abdel Nasser vis à vis de la Révolution, ni de la bonne foi de Fathi Ed Dib, mais, à la suite de nos déboires avec les Egyptiens, nous en étions arrivés à la conclusion suivante : pourquoi laisser à nos amis du Moyen Orient l'initiative de nous expédier des armes et du matériel de radio ? Et si nous décidons de confier les opérations d'équipements militaires à nos propres hommes et prévoir ainsi des*

mesures de sécurité nécessaires au succès des missions de dotation et de récupération. En un mot, il s'agissait de « voler de ses propres ailes » suivant l'expression d'un officier de l'état-major ».

Témoignage :
« Boumediane est sur le pont. Je le conduis à la cabine, et le présente au capitaine et au second et, pour apaiser ceux-ci, lui fait répéter que soixante-quinze hommes sont prêts à faire la chaîne dans l'eau glacée pour débarquer les armes et les munitions. Sitôt dit sitôt fait. Une corde très solide, partant du bastingage arrière aboutit au rivage, à cinquante centimètres au-dessus de l'eau ; une autre plus mince, effleure la mer. Un appel de Boumediane, et les hommes pénètrent dans l'eau. En trois minutes, la chaîne est formée, un maquisard tous les cinquante centimètres, nu dans l'eau, placé entre les deux cordes. Les caisses, les armes et dans ses yeux des signes de tristesse et d'affection. Le second, grave, me confie le trésor du bateau : le réel livre de bord, son revolver et celui du capitaine immatriculés par une certaine nation, une quantité de faux passeports et de vrais. Je lui remets l'adresse de ma famille au Caire et à Tabat. Dès la première parole : « Ecoutez », M'Hammed sort dans un mouvement de rage ; Jilali, Bou Kharrouba et Zanati, raides, comme pétrifiés, pleurent. Je les recommande au capitaine et au second. J'exige d'eux une discipline totale à l'égard de ces derniers, leur expliquant qu'ils poursuivront leur action de résistance dans cette situation provisoire de membres de l'équipage, seul moyen de détourner les soupçons des Espagnols et des Français, et de nous donner le temps de faire passer les armes en Algérie comme au Maroc avant que des enquêtes aient entravé ou annihilé notre oeuvre. J'ajoute que nous nous retrouverons très bientôt dans les maquis et qu'ils ne risqueront pas de rencontrer de dangers ou de misères à bord. Ils m'écoutent, très dignes, en acquiesçant, mais je lis dans leurs regards une dernière supplication de les emmener. Je sors.
Vous me croirez ou non, mais ce qui suit est bien vrai : la mer est devenue, en quelques minutes, calme et douce comme de l'huile ! Et le Dina repose, son arrière affaissé, sur les rochers, ouvert à l'eau. Le ciel s'est éclairci, et les astres apparaissent.
Au milieu des étoiles, luit le croissant, nôtre croissant. » (In « Le Dina » de Bouzar, pp. 111-113).

E

ECOUTE ET JE T'APPELLE, poèmes précédés de LES ZEROS TOURNENT EN ROND

Poésie et essai de Malek Haddad (éd. Maspéro, Paris, 1961,129 p.). L'essai pose le problème de l'inadéquation de l'écrivain algérien de langue française à son peuple. L'auteur est convaincu que l'avenir littéraire de l'Algérie sera en langue arabe.

EDUCATION (L')

Après plus d'un siècle de présence française, au premier janvier 1955, l'enseignement primaire comptait 480.000 élèves dont 20.000 dans les écoles privées. Or à côté de 180.000 enfants européens de cinq à quatorze ans, tous scolarisés, sur les 2.400.000 petits algériens du même âge, seuls 300.000 d'entre eux, soit 1 sur 8, avaient trouvé place à l'école. Au recensement de 1948, un Algérien sur dix avait déclaré savoir parler le français. Le plan de scolarisation de vingt ans dressé en 1944 comportait 660 classes nouvelles pour 1955, soit un peu plus de 25.000 places ; or la natalité des Européens est stable alors que celle des Algériens enregistre 5000 naissances de plus que l'année précédente. A ce rythme, l'ensemble de la population serait scolarisé dans…120 ans. Les mêmes proportions se retrouvaient dans l'enseignement secondaire ou supérieur. Le nombre des Algériens qui fréquentaient les collèges est passé de 16.457 en 1945-46 à 15.755 en 1958-59 avant de remonter et atteindre 28.240 à la fin de la guerre (1961-62). Pour l'enseignement supérieur, contre 16.684 Européens, il n'y avait que 530 Algériens en 1945-46. Pour l'année 1958-59, on enregistre 4924 étudiants Algériens contre 47.470 Européens.

EL DJORF (La bataille d')

L'une des plus grandes, des plus violentes et des plus longues qu'a livré l'Armée de libération nationale contre les forces armées coloniales. Ces dernières alertées de la présence d'un important groupe de djounoud sur le mont El Djorf (Tébessa), ont voulu donner un coup fatal à l'insurrection. Pour cela, tout le périmètre du djebel fut bouclé et pendant plus de neuf jours, du 20 au 28 septembre 1955, les forces terrestres françaises stationnées à l'est du pays et appuyées par l'armée de l'air ont

été mobilisées. Bachir Chihani, bras droit de Mostefa Ben Boulaid, se trouvait dans la région en mission de prospection et de mobilisation des populations de la région. Au premier jour de cette bataille, il venait de présider un congrès régional à Ras Tarfa qui se trouve à seulement 12 kilomètres de Djebel El Djorf. Le premier accrochage avec les forces françaises a été conduit par Farès Benadjroud qui perdra 28 éléments de son groupe. Deux jours après, l'armée coloniale lança une vaste et intensive opération de pilonnage de la montagne par des avions bombardiers et l'artillerie. C'est durant la même journée que Bachir Chihani présida une réunion d'état-major et décida d'envoyer un groupe dirigé par Omar Aoun pour contourner l'ennemi et attaquer ses lignes arrière. Du 22 au 24 septembre, l'armée d'occupation entama une avancée qui buta sur la résistance de l'A.L.N. dont les éléments commencèrent à subir une grande pression notamment après l'engagement au combat des légionnaires et des Bérets Rouges. C'est à ce moment que Bachir Chihani ordonna de mener l'ultime attaque afin de forcer les lignes ennemies avec pour mot de passe « Allahou Akbar » (Allah est le plus Grand). L'offensive sera couronnée de succès et fut si violente qu'elle décima sur son chemin tout un régiment, selon les survivants de cette bataille. L'A.L.N. récupéra à l'issue de cette bataille 70 armes de guerre et des munitions, tous calibres confondus. Le commandant Brahim Kacem indique que les pertes de l'armée française s'étaient élevées à environ 600 morts, 800 blessés, un avion bombardier et un hélicoptère au bord duquel se trouvaient 14 officiers et soldats. Du côté de l'A.L.N., on comptait 80 chahids dont 50 morts en une seule nuit en plus de 25 blessés. Après la bataille, l'armée française s'est acharnée contre la population civile de la région en pillant et en brûlant les villages, massacrant femmes, enfants et vieillards et en envoyant des centaines d'innocents vers les camps de concentration.

ELEVE ET LA LEÇON (L')

Roman de Malek Haddad (éd. Julliard, Paris, 1960, 158 p.). Relate les péripéties d'un mariage malheureux entre le Dr Salah Idir avec Saâdia, une amie d'enfance. Le médecin finit par quitter le foyer conjugal alors que sa fille est âgée de huit ans et s'exile à Paris tandis que sa femme atteinte de folie meurt à l'hôpital psychiatrique de Blida. Quelques années plus tard, durant la guerre de libération, sa fille se trouve avec lui à Paris, lui apprend qu'elle est enceinte de Omar –un jeune étudiant recherché par la police– pour ses activités politiques– et lui demande de la débarrasser de l'enfant qu'elle porte et de l'aider à cacher son amant.

EL HADJ Mohand Ou

Voir OULHADJ Le colonel.

EL HALIA (Affaire d')

Suite à l'insurrection du 20 août 1955 lancée par Zighoud Youcef, 35 européens ont été tués dans le village minier d'El Halia. L'armée française avait mené une répression féroce avant d'arrêter des mineurs algériens sur leur lieu de travail. Torturés pendant plusieurs semaines, mis au secret pendant près d'un an, ils avouent être les auteurs de la tuerie d'El Halia mais 44 d'entre eux se rétracteront lors du premier procès de Skikda (Philippeville), en février-mars 1958. Quinze (15) d'entre eux avaient été quand même condamnés à mort, les autres aux travaux forcés, mais ce jugement avait été annulé en cassation. En octobre 1958, 31 accusés seront relaxés, et deux condamnations à mort confirmées, commuées ensuite en travaux forcés par le général de Gaulle. Mais la plupart des

hommes acquittés ont tout de même été mis dans des camps, et plusieurs d'entre eux tués par l'O.A.S., ou ont disparu. Après les révélations de Paul Aussaresses dans son ouvrage « Services spéciaux. Algérie 1955-57 » dans lequel il admet « avoir exécuté une soixantaine d'insurgés sur les lieux et le jour même du massacre », la Ligue française des droits de l'Homme avait demandé au Garde des Sceaux (ministre de la Justice) d'ordonner la révision des procès relatifs à « l'affaire d'El Halia » mais sans suite. (Source : AP du 6 juin 2001).

EL MOUDJAHID (Journal)

Porte-parole officiel du Front de Libération nationale (1956-1962)

Sà ligne éditoriale, d'une constance martiale, traduit le profond désir de paix de la société algérienne qui correspond à une tenace volonté de combat. C'est pourquoi l'on trouve, en plus des offensives de l'A.L.N., le débat autour de la question algérienne dans les instances onusiennes, les indépendances africaines, la répression quotidienne, des appels –aux Européens d'Algérie et aux citoyens du monde– afin de négocier avec les représentants légitimes du peuple algérien en lutte et d'écourter une guerre terrible. C'est en fait, l'esprit –voire la lettre– de la Proclamation du 1[er] novembre 1954, renforcée par la plate-forme de la Soummam du 20 août 1956, qui constitue la toile de fond des articles publiés dans les quatre vingt onze numéros d'*El Moudjahid* de 1956 à 1962.
Le premier numéro (ronéotypé) d'*El Moudjahid* est daté de juin 1956. Il se présente comme organe du F.L.N. et se donne comme devise « La révolution par le peuple et pour le peuple ». Il paraît parallèlement à « *Résistance algérienne* » qui existe depuis 1955 et qui est imprimée en Tunisie, au Maroc et même en France où elle était imprimée sur les presses du Parti Communiste Français jusqu'au neuvième numéro avant que la rupture ne s'opère ave le vote des pouvoirs spéciaux. Avec la sortie des membres du Comité de Coordination et d'Exécution (C.C.E.) du territoire national en 1957, après la Bataille d'Alger, les dirigeants du F.L.N. ont décidé de supprimer « *Résistance algérienne* » et de ne laisser qu'*El Moudjahid* dans un souci d'économie et d'efficacité. Désormais et à partir du huitième numéro daté du 5 août 1957, *El Moudjahid* devient « le seul organe de la Révolution algérienne », selon un communiqué du C.C.E. Si les numéros 1 à 4 sont réalisés de façon artisanale et diffusés à partir d'Alger, les numéros de 8 à 10 le sont en territoire marocain et c'est à partir du numéro 11 et ce jusqu'au numéro 91, qu'il sera réalisé en Tunisie. C'est avec la phase tunisoise que nous retrouvons un format, une typographie ainsi qu'une périodicité définitive. Paraissant une fois par quinzaine dans un système d'alternance avec l'édition en langue arabe, *El Moudjahid* se présente dans un format 25 X 44 longitudinal, en 12 pages pour les numéros ordinaires et dans une pagination différente pour les éditions spéciales. Outre ce format et cette périodicité, on relève une typographie dont les éléments fondamentaux demeureront : la « Une » jusqu'au numéro 32 du 1[er] novembre 1958 présente sur une large manchette couvrant généralement 3 à 4 colonnes, c'est-à-dire la totalité ou presque de la largeur de la page, l'événement particulier du moment. La colonne de gauche est consacrée à l'éditorial ou à son début. En bas de page, et sur trois colonnes présentation et début d'un article de « fond ». La première page comporte outre cette présentation et les signes distinctifs d'un journal (titre, origine politique, prix etc.) un petit encadré consacré au sommaire. A partir du 1[er] novembre 1958, la « Une » sera pratiquement consacrée dans sa totalité à une illustration photographique sur laquelle est

réalisée un montage de titres concernant l'événement du moment. La deuxième page est systématiquement consacrée à la rubrique « Actualités et points de repère » qui rassemble un grand nombre d'informations disparates, brièvement présentées et commentées. Les dix pages restantes sont consacrées soit à la suite de l'éditorial et de l'article de « Une » (p.3 et 4) soit encore à la politique française et aux difficultés du colonialisme (p.5). L'action de l'A.L.N. est présentée dans les deux pages centrales (6 et 7) et détaillée dans la page suivante. Les analyses et informations de type social : émigration, femmes, U.G.T.A., etc… sont en page 9, les analyses économiques en page 10, la lutte pour l'unité du mouvement (anti-M.N.A.) sont en page 11. La dernière page est consacrée à des témoignages sur l'Algérie. Brochure ronéotypée au départ, *El Moudjahid* atteint rapidement donc une présentation de qualité. C'est bien un journal qui dispose de son imprimerie, de ses journalistes et reporters, il alimente ainsi la propagande du F.L.N. régulièrement d'une façon techniquement parfaite.

Selon le témoignage de l'un des premiers rédacteurs de l'édition arabe, M. Zahir Ihaddaden, deux éditions existaient : la première intitulée « édition normale » était elle même partagée en deux, une partie restait au Maroc et était distribuée aux militants et à la population marocaine, et la seconde était expédiée à l'étranger pour faire connaître la Révolution algérienne. Un exemplaire est envoyé à tous les responsables des gouvernements, à tous les hommes politiques, à tous les journaux, aux intellectuels connus, à la classe politique des pays du monde entier et même au président de la République française. Cinq mille (5000) exemplaires étaient donc remis à la poste marocaine qui les acheminait de Tétouan –où ils étaient conçus– jusqu'à Madrid, par l'intermédiaire de la poste aérienne espagnole et cela, malgré les pressions françaises et les menaces constantes de la « Main Rouge », appendice –terroriste– des services secrets français. Enfin, la deuxième édition, elle, est tirée sur un papier très fin, pour des raisons pratiques –la lecture clandestine, les douze pages d'*El Moudjahid* pouvant être pliées et mises dans le coin de la manche. Elle était acheminée vers l'intérieur du pays par l'intermédiaire de la wilaya V.

Chaque numéro d'*El Moudjahid* apportait la contradiction aux puissants moyens de propagande de la France coloniale, et au-delà, il mettait à nu les valeurs morales et les idéaux politiques dont l'Occident se réclamait et qu'il prétendait défendre en apportant la preuve que ceux-ci sont quotidiennement piétinées en Algérie, livrée aux massacres collectifs, au napalm, aux tortures, aux camps de concentration. Numéro après numéro, *El Moudjahid* éclaire et explique aux larges fractions de l'opinion occidentale qui est tenue sciemment en ignorance, les réalités de la guerre de libération et dont la presse française s'ingénie à cacher les faits. C'est pourquoi d'ailleurs les services psychologiques de l'armée ennemie ont falsifié des numéros et truqué des articles, comme c'est le cas du numéro 61 du 16 mars 1960, certains articles ont été supprimés et remplacés pour accréditer l'idée selon laquelle le F.L.N. revendique les massacres et les assassinats et donc fausser l'image de la Révolution algérienne et pervertir les nobles idéaux dont elle est porteuse.

Dans une guerre si totale, un article percutant, un appel entendu font autant pour la cause qu'une embuscade dans les maquis. Cela, les dirigeants de la guerre de libération l'avaient bien assimilé et l'avaient traduit en actes et *El Moudjahid* a été une arme redoutable, avec la radio, et le porte-parole, officiel, et le plus fidèle de la Révolution algérienne.

Témoignage : « *C'est quelques mois avant le congrès de la Soummam tenu le 20 août 1956 que la nécessité d'un organe porte-parole du F.L.N. se posa avec acuité. Le F.L.N. n'avait alors comme publication que des tracts, des documents temporaires, des reprises d'interviews ou des déclarations publiées dans des journaux. « Résistance algérienne », publication antérieure à El Moudjahid était insuffisante et ne pouvait être considéré comme l'organe officiel du F.L.N. en raison de son édition en France. Abdelmalek Temmam fut chargé de fonder un journal répondant au besoin du F.L.N. de s'exprimer sans intermédiaire. C'est lui qui rédigea le « bulletin de naissance » d'El Moudjahid. Invariablement, le contenu du journal se subdivisait en trois parties essentielles. En premier lieu, il s'agit d'expliquer le sens du combat et donc la raison d'être et les objectifs de la Révolution algérienne. On visait à endoctriner et à informer la population algérienne et à toucher l'opinion internationale. En deuxième lieu, le journal rapportait et commentait les actions de l'A.L.N. et des Fidayine en exposant la doctrine de guerre. Enfin, on montrait le visage du colonialisme sous son vrai jour en dévoilant la répression qu'il exerçait sur la population. Le but étant de favoriser l'unité du peuple autour du F.L.N. Pour le travail d'analyse et d'explication, Abane Ramdane en était l'un des principaux animateurs avant son assassinat en décembre 1957. Pour les informations concernant l'action de l'A.L.N., des syndicats ou des fidayine, la source est constituée par les Wilayas et la Zone autonome d'Alger. Au départ, le journal était imprimé avec une ronéo à main, clandestinement, chez Mustapha Bennouniche, dans sa villa à Kouba et dans l'Eglise Sainte-Croix, redevenue mosquée El Barani, et ce grâce à l'abbé Declerq, un sympathisant du F.L.N., Curé de la paroisse Ste Croix et aumônier de la prison Barberousse. Abdelkader Ouamara dit « Ronéo » était le spécialiste des éditions clandestines. La distribution, elle, se faisait par les voies de l'organisation du F.L.N. et dont les principaux animateurs, Hachemi Hamoud, mort sous la torture en 1957 avec Larbi Ben M'Hidi et Mohamed Drareni, mort en 1959. Le journal continua à paraître difficilement jusqu'au numéro quatre qui fut un numéro spécial consacré aux décisions du Congrès de la Soummam. En février 1957, la parution du journal a été stoppée et le C.C.E. a été évacué hors d'Algérie suite au durcissement de la répression dirigée par le colonel Massu durant la Bataille d'Alger. Le journal reprit sa publication à Tétouan (Maroc) et à Tunis jusqu'à l'indépendance du pays* ». (« Faire parler le fondateur d'*El Moudjahid*, porte-parole de la guerre de libération », témoignage de Abdelmalek Temmam, propos recueillis par Rachid Sid-Ahmed, in *El Moudjahid* culturel du 8 novembre 1974, pp.4-5). Tirage : 3000 exemplaires à Alger, 10.000 exemplaires à Tunis et 20.000 exemplaires pour l'édition arabe. Principaux rédacteurs de l'édition française : Reda Malek, Frantz Fanon, Pierre et Claudine Chaulet. Principaux rédacteurs de l'édition arabe : Lemenouar Merouche, Zahir Ihaddaden, Mohamed el Mili, Abdallah Chériet.

EL MOUDJAHID

Le combattant de l'A.L.N.
Voir MOUDJAHID.

EMBLEME NATIONAL (L')

Voit le jour en avril 1945 à l'initiative du P.P.A. Lors des manifestations de mai 1945, le drapeau vert, blanc, rouge est brandi à Alger et à Sétif par des jeunes qui vont tomber sous les balles de la police française. Confirmé lors du congrès P.P.A.-M.T.L.D. de 1947 à Belcourt, l'emblème

national ne connut toutefois sa définition officielle et définitive qu'en 1962, à la demande de Benyoucef Ben Khedda, président du G.P.R.A.

Histoire : La conception du drapeau national actuel revient au mouvement national et à son aile la plus radicale, le parti indépendantiste le P.P.A. (Parti du Peuple Algérien). La direction de ce dernier avait chargé en 1944-45, un groupe restreint de présenter une esquisse de drapeau national en prévision de la Victoire qu'ils imaginaient toute proche avec la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Cette cellule de réflexion était composée de trois militants chevronnés : Chawki Mostefaï, Hocine Asla et Chadli Mekki. Tous les fanions, emblèmes et drapeaux ont été soigneusement étudiés depuis l'avènement de l'Islam jusqu'à nos jours en passant par les souverains berbères, la régence d'Alger et la résistance de l'Emir, pour retenir les deux principales couleurs : le Blanc qui exprime la paix entre les hommes, le Vert qui exprime l'essence du travail selon la philosophie du parti, l'Etoile et le Croissant renvoient à l'attachement de la société algérienne à la religion musulmane. L'esquisse finale – un rectangle vert et blanc frappé d'une étoile et d'un croissant rouges– a été remise à Abderrahmane Samaï et à Saïd Amrani, propriétaires d'un local de couture dans la Basse Casbah qui servait en même temps de boite postale au Parti. Les directives étaient claires : le nouveau drapeau devait être prêt le jour de la Victoire. Celle-ci tardant à venir, la première apparition de l'emblème national date du 1er mai 1945. Le drapeau avait été brandi à la rue d'Isly, à Alger, par Ghazali Belhafaf qui fut abattu par l'armée coloniale. Une semaine plus tard, il fut brandi à Sétif, par le jeune scout Bouzid Soual, également abattu par l'armée coloniale. Lors du congrès du M.T.L.D. en 1947 à Belouizdad, il est exhibé. Depuis, il ne cessa d'être arrosé par le sang des martyrs. Afin que l'emblème prenne une forme finale, traduisant un consensus national, le Gouvernement Provisoire de la République algérienne l'adopta lors d'une réunion tenue le 3 avril 1962. Après l'indépendance, la loi 63-145 du 25 avril 1963 le consacre officiellement. Si on remonte un peu plus loin on relèvera qu'à chaque période historique, chaque dynastie disposait d'un fanion ou d'un emblème qui la distingue des autres et derrière lequel elle s'affirme face aux autres, en temps de paix comme en temps de guerre. Expression la plus élevée du patriotime et du nationalisme, il devient un symbole des nations et des Etats modernes. Durant la période turque une multitude d'emblèmes furent utilisés tels l'emblème de Khaïr Eddine Barberousee qui fut de couleur verte avec une épée à double lame en son milieu ou celle de Raïs Hamidou qui était rouge et vert. En 1830, lorsque les Français envahissent le pays, l'armée de Hussein Dey brandit un drapeau entièrement rouge alors que Ahmed Bey défend Constantine sous une bannière rouge aussi mais avec une épée à double lame en son milieu. La résistance populaire du XIXème siècle voit elle aussi plusieurs emblèmes aussi nombreux que le furent les insurrections. Celui de l'émir Abdelkader était blanc avec une main à plat et tout autour en demi cercle l'inscription suivante en arabe : « Victoire et conquête par la grâce de Dieu ». Celui d'El Mokrani était entièrement vert. Au début du XXème siècle avec l'émergence du mouvement nationaliste, apparaissent le croissant et l'étoile. C'est ainsi qu'en 1910, lors d'une manifestation, les dockers du port de Skikda brandissent un drapeau vert avec un croissant de couleur rouge. En 1912, Gilbert Meynier retrouve dans les archives turques un drapeau rouge avec un croissant et une étoile et en 1914 le journal « Errachidi » du mouvement « Jeunes Algériens » présente

un drapeau identique mais les couleurs y sont inversées. Enfin avec les manifestations populaires du 8 mai 1945, le drapeau actuel est brandi pour la première fois. Durant la guerre de libération, il sera l'unique qui sera brandi partout dans les maquis comme dans les villes. Il sera adopté comme emblème national officiel à l'indépendance du pays.
(Sources : Mostefaï (Chawki): Drapeau national, précision sur un point d'histoire, In *El Watan,* du 7 décembre 1997, p.17. ; Belghit (Mohamed Lamine).– Tarikh al Djazaïr al Moassir (Histoire contemporaine de l'Algérie), co-édition Dar Ibn Kathir, Beyrouth et Dar Al Balagh, Alger, 2001, pp.147-155.)

EMBUSCADE (L')

Attaque surprise de l'ennemi. Elle permet d'entretenir un climat d'insécurité et entraîne la récupération d'armes. Toutefois, pour récupérer les armes indispensables, il faut vaincre totalement, exterminer la patrouille ou la section prise dans le piège. La bataille est forcément sans quartier et rapide puisqu'il faut ensuite se replier très vite pour éviter l'encerclement, l'arrivée des renforts et échapper aux recherches des centaines ou de milliers de soldats français. Son usage avec succès a rendu célèbres les commandos de l'A.L.N., tout particulièrement dans les régions montagneuses et boisées.

ENFANTS DU NOUVEAU MONDE (LES)

Troisième roman d'Assia Djebar qui paraît en 1962 (Julliard) et qui traite de la femme et de son combat pour la libération du pays et sa propre émancipation. L'émancipée est présentée non plus en tant qu'amoureuse mais surtout en tant que militante durant la Guerre de libération. Cette fresque met en jeu de nombreux personnages qui vivent une journée de leur existence anonyme d'Algérie. Les femmes sont au premier plan, engagées dans le combat pour l'indépendance aux côtés des hommes : Chérifa, épouse de Youcef, le responsable politique local, Salima, institutrice emprisonnée, Touma, sœur de Toufik qui sera assassinée par son frère parce qu'elle a trahi la cause, Hassiba qui à seize ans, part au maquis. Si le titre signifie la naissance d'un peuple, les femmes l'auteur les a connues et a enregistré le témoignage des réfugiées dans les camps à la frontière algéro-tunisienne.

EQUIPE DE FOOTBALL DE L'A.L.N.

Créée le 13 mai 1957 à Tunis, sa mission consistait à représenter l'Algérie et à collecter les fonds pour la trésorerie de l'A.L.N. Partout où elle passait, elle suscitait l'admiration amassant en moins d'une année, près de douze (12) milliards de centimes pour la cause de la lutte armée. A son retour d'une tournée dans le monde arabe, elle fut dissoute le 7 juin 1958 et laissa celle du F.L.N., composée de joueurs professionnels prendre le relais. Elle aurait livré 36 rencontres en gagnant 34 pour deux défaites seulement face aux équipes nationales d'Egypte et de Roumanie. Le goal-average est très éloquent : 112 buts marqués pour 56 concédés. ***Effectif*** : *Mustapha Chemin dit « Stiti », Lakhdar Ellak, Mohamed Moussaoui, Messaoudi Diab, Abdelkader Zerrar, Chouchane Gharib, Abdelkrim Rebih dit « Krimo », Ahmed Lamri, Abdelkader Saâdi, Omar Djebrani dit « El Ghoul », Nourredine Soudani dit « Pago », Lazhar Hannachi, Smaoui Youb, Boualem Benhaïk, Mohamed Chebli, Ali Doudou, Mohamed Kahlaoui, Boulahbal dit « Benrokrak », Siad Sassi. Entraîneur : Salah Saïdou.*
Témoignage de Abdelkader Saâdi, joueur de l'équipe de l'A.L.N. et résidant à Blida : « *C'est à la veille de la célébration du premier anniversaire de l'indépendance de*

la Tunisie qu'a germé l'idée de bâtir cette équipe car il n'y avait que trois pays (Tunisie, Maroc, Libye) pour disputer ce tournoi. Un responsable de la fédération tunisienne, M. B'dir, nous avait beaucoup aidé pour être de la partie. L'Algérie a gagné haut la main ce tournoi, et je précise qu'au sein de l'équipe marocaine, il y avait le grand Larbi Benbarek, et que le Maroc était représenté par le FUS de Rabat. Notre entraîneur était Saidou et Zerrar le capitaine. C'était le départ d'une aventure extraordinaire.(…) Nous étions à Damas lorsque nous avons appris qu'une nouvelle équipe de pros algériens venait d'être constituée à Tunis. Nous sommes rentrés et l'équipe de l'A.L.N. s'est dispersée (…) Cette transition par trop brutale a certainement été mal perçue et a fait des dégâts dans le cœur de ces pionniers. D'ailleurs l'arrivée des Monégasques (Zitouni, Boubekeur, Bentifour et Bakhloufi) et de « l'Angevin » Rouai, sans parler du « Stéphanois » Mekhloufi ou du « Lyonnais » Kermali, avait même surpris le commandant de la base de l'Est Kaci lorsqu'il a reçu la visite de Bentifour, porte-parole du groupe. Car pour lui l'équipe de football (celle de l'A.L.N.) se trouvait au Moyen-Orient ! Et les pros venus de France ignoraient jusqu'à l'existence de cette équipe ! Des 19 de cette formation de l'A.L.N., seul Doudou, le keeper de l'U.S.A.M. Annaba, avait rallié la nouvelle équipe, devenue seule porte-parole de l'Algérie. » (Adjal Lahouari.– « Un ancien révèle : l'histoire de l'équipe de l'A.L.N. a été falsifiée » In *le Quotidien d'Oran* du 11 avril 2002, p. 06).

EQUIPE DE FOOTBALL DU F.L.N. (1958-1962)

Le 14 avril 1958, dans un communiqué le F.L.N. annonce fièrement qu'un « certain nombre de sportifs professionnels algériens viennent de quitter la France et la principauté de Monaco à l'appel de l'Algérie combattante (…) Il s'agit des frères Bentifour Abdelaziz, Boubekeur Abderrahamne, Zitouni Mustapha, Bakhloufi Kaddour et Rouaï Amar… ». La presse française cria au scandale et à la trahison. En fait pour le football français la saignée ne faisait que commencer puisque ce groupe sera suivi par un deuxième (en juillet 1958) et un troisième (1960). A Tunis, lieu de rendez-vous, eut lieu le premier match maghrébin de l'histoire : Algérie 2-Maroc 1 et Algérie 4-Tunisie 1. L'épopée commence et l'année 1959 verra la constitution d'une sélection complète de trente deux éléments qui va réaliser une tournée patriotique grandiose de trois années à travers le monde.

L'équipe : Gardiens de but : Abderrahmane Boubekeur (mort en 1999), Ali Doudou et Ahmed Ibrir ; défenseurs: Mustapha Zitouni, Kaddour Bakhloufi, Mohamed Soukhane, Chérif Bouchache, Omar Ibrir, Abdallah Settati, Abdelkrim Kerroum, Abderrahmane Defnoun; milieu : Hacène Bourtal, Ali Benfadah, Amar Rouaï, Hocine Chabri, Mokhtar Arribi, Saïd Haddad ; attaquants : Abdelhamid Kermali, Abdelaziz Ben Tifour, Abdelhamid Bouchouk, Rachid Makhloufi, Mohamed Boumezrag, Saïd Brahimi, Mohamed Maouche, Ahmed Oudjani, Amokrane Oualiken, Abderrahmane Soukhane, Abdelkader Mazzouza, Mohamed Bouricha, Hocine Bouchache (mort en 1999), Saïd Amara, Rachid Zouba. Responsable politique : Mohamed Allem.

Le Onze type : Boubekeur, Defnoun, Zitouni, Soukhane, Arribi, Rouaï, Kermali, Makhloufi, Brahimi, Ben Tifour et Bouchouk.

Palmarès.– Urss : Léningrad (2-2) ; Odessa (3-3) ; Rostov (1-2) ; Khartov (2-0). Yougoslavie : Tuzla (3-3) ; Rijèka (4-4) ; Zagreb (0-3) ; Belgrade (6-1) ; Moribor (1-1). Tchécoslovaquie : Prague (4-1) ;

Pilsen (3-1) ; Kosice (2-1) ; Kladno (6-0). Hongrie : Bucarest (1-0) ; Galatsi (2-2) ; Oraden (4-4). Roumanie : Sofia (1-2 et 3-4) ; Varna (3_0) ; Ploudiv (1-1) ; Tergovitch (1-1) ; Rux (3-1). RD de Chine : Pékin (4-0 et 4-2) ; Shangaï (1-0 et 2-1) ; Canton (3-1). R.P. du Vietnam: Hanoï (5-0) ; Haïphong (11-0), Namdinh (6-0) ; Hon Gay (5-1). Maroc: Casablanca (5-2); Fès (5-1); Marrakech (6-2); Oujda (2-0); Méknès (5-2); Tanger (7-0); Rabat (3-2). Tunisie : Sélection (4-1, 8-0, 7-2 et 2-0) ; Libye : Tripoli (4-0) ; Benghazi (9-0). Irak : Baghdad (3-0 et 11-0) ; Souleimayya (9-0) ; Mossoul (3-1) ; Bassora (3-2) ; Kirkouk (5-0). Jordanie : Amman (11-0) ; Jérusalem (5-1) ; Irbid (13-0). Total : 58 matches, 246 buts, 66 b. encaissés ; 44 victoires, 10 nuls et 4 défaites. (Sources : *E.M.* du 31/10/1998 et « *Ouled el Houma* » n° 6, Alger, 1999).

Le sport engagé est un élément de propagande du Front de Libération nationale. La « désertion » de nombreux footballeurs de renommée qui jouaient dans les équipes françaises avait fait la Une de la presse quotidienne et donna à ce geste une portée politique considérable. Avant chaque rencontre, le drapeau algérien est hissé à côté de celui du pays hôte. Les joueurs échangent avec leurs co-équipiers des signes, des photos et des brochures sur la Révolution algérienne. Le lendemain, les journaux locaux consacrent à ces rencontres sportives ainsi qu'à la Révolution algérienne des pages entières. La radio et la télévision réservent également un programme spécial à ces événements. Ce qui contribue à faire connaître la cause algérienne partout où l'équipe du F.L.N. se produit.

EMIGRATION algérienne en France

Sans infrastructure industrielle et devant le chômage massif, la main d'œuvre constitue la seule richesse de l'Algérie. Trois cent mille Algériens vivaient en France en 1954 et ce chiffre augmente de 20.000 par an. Cent cinquante mille seulement ont un emploi régulier. Les conditions de logement, d'hygiène, d'alimentation sont abominables, ce qui constitue, relève *L'Express* du 1er octobre 1955, « un scandale plus grave encore que celui de misère en Algérie. ». Voir A.G.T.A. ; Fédération de France du F.L.N. ; M.N.A. ; Syndicalisme ; U.S.T.A.

ESPOIR (L')

Organe des « libéraux d'Algérie » lancé le 9 juin 1956, dans le sillage du Comité de « trêve civile » animé par Albert Camus et visant l'arrêt des attentats par les Algériens et celui des exécutions capitales par les autorités coloniales. Il était animé par un groupe de personnalités dont deux conseillers municipaux d'Alger, Paul Houdard et André Gallice, un professeur d'histoire connu, Charles-Robert Ageron, des adhérents de « *Vie Nouvelle* » et de la *Jeune République*, comme Henri Dechandol et Jean Chesnot, s'unissent avec des intellectuels algériens : Mahfoud Kaddache, Mouloud Mammeri et Ahmed Benzadi, pour lancer ce mensuel qui portait en sous titre « *Expression des libéraux d'Algérie* ». De novembre 1956 à févier 1957, cinq numéros furent saisis sur seize. Jean Gonnet chez qui se multipliaient les perquisitions dut suspendre la parution de « *L'Espoir* » qui reprend trois ans plus tard, le 29 avril 1960 et disparaît de nouveau suite à deux saisies et les menaces proférées contre les collaborateurs directs. Il réapparaît, une seule fois, en juin 1962, pour dire « *Oui à l'Algérie* ». L'un de ses animateurs, l'historien Mahfoud Kaddache alors président des S.M.A. (1953-1962) écrit à ce propos : « *Il a été fondé par un groupe de Français auquel se sont joints deux Algériens. Le journal tout en défendant le droit du peuple algérien à l'autodétermination, insistait sur la nécessité des négociations avec le F.L.N. Il sera pratiquement*

suspendu sur une longue période (plus de trois ans) et reparaîtra en 1960 (près de 6 mois) avec toujours comme programme central les négociations avec le F.L.N. » (« Et l'Algérie se libéra », 2003, p.80).

ESSAIS NUCLEAIRES FRANÇAIS en Algérie

Voir NUCLEAIRES.

ESSINE (Affaire)

Cité de l'extrême Sud libyen située à 275 Km à partir de Djanet bombardée le 5 octobre 1957 par l'aviation française qui faisait valoir le « droit de poursuite » des combattants de l'A.L.N. Elle avait servi de base de repli à l'A.L.N. qui venait d'ouvrir un front dans le Grand-Sud afin d'éparpiller les forces ennemies. En fait, cela démontre la solidarité entre les deux peuples face à l'adversité coloniale et qui relève d'une longue tradition. En 1857, le combattant libyen Ouma el Mahmoudi trouvera refuge et soutien à Oued Souf. Mustapha Tetraoui (né en 1892), originaire de Mascara, s'engagea aux côtés des Libyens contre le colonialisme italien. Une émission radiophonique diffusée en cinq langues à partir de Tripoli et intitulée « La voix de l'Algérie » a été ouverte le 16 septembre 1956. Aujourd'hui, la petite localité frontalière d'Essine est devenue le symbole de cette fraternité combattante.

ESTUDIANTIN (Le mouvement)

Il faut relever le fait qu'à la veille du 1er novembre 1954, la population algérienne était analphabète à plus de 90 % et qu'à peine 300.000 élèves fréquentaient les écoles primaires et secondaires et qu'en tout et pour tout le nombre des étudiants n'excédait pas 1500 dont 500 à l'Université d'Alger (alors que le nombre des étudiants européens dépassant les 15000) et le reste dans diverses universités françaises. Le mouvement étudiant quelque que fut sa faiblesse n'a jamais accepté le fait colonial et a commencé très tôt à s'organiser d'abord avec l'Association des Etudiants Musulmans d'Afrique du Nord, créée à Alger après la Première Guerre mondiale, rapidement suivie par la fondation d'associations similaires à Paris et dans de nombreuses villes françaises ensuite au sein de l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens (U.G.E.M.A.) qui a vu le jour en juillet 1955, au terme de plusieurs mois de préparation et après une longue lutte idéologique. Les bases doctrinales de la nouvelle organisation sont : l'attachement aux valeurs culturelles nationales arabo-musulmanes, l'adhésion aux principes et aux objectifs de la Révolution et la lutte sur tous les fronts contre le colonialisme et pour l'indépendance nationale. Le premier congrès se tient à Paris du 8 au 13 juillet 1955 et, après la grève historique de mai 1956, l'U.G.E.M.A. fut soumise à une répression féroce qui aboutit à sa dissolution en janvier 1958. Parallèlement à l'engagement sur le terrain de la lutte, le mouvement estudiantin a mené de nombreuses actions sur la scène internationale. L'U.G.E.M.A., en trois ans, a mis en place une trentaine de sections, de sorte qu'elle est présente aux quatre coins du monde. Après l'indépendance, la date du 19 mai (déclenchement de la grève générale) est proclamée Fête nationale en 1993. Voir aussi l'*U.G.E.M.A.*

ETAT D'URGENCE (L')

Proclamé en Algérie le 31 mars 1955 par l'Assemblée française, il permet de resserrer les liens entre la police et les services de renseignements, une façon d'institutionnaliser la torture et les exécutions sommaires.

ETAT MAJOR GENERAL (E.M.G.)

Voit le jour sur une décision du C.N.R.A. à Tripoli lors de sa troisième session tenue du 16 décembre 1959 au 18 janvier 1960. Les deux COM-est et ouest seront unifiés sous le

commandement de Boumediene. L'une de ses missions, c'est de briser la stratégie de l'encerclement des maquis par les plans Challe et Morice notamment. L'A.L.N. qui n'avait auparavant qu'un semblant d'état-major dispose désormais d'un véritable centre de décision qui influencera sur les négociations. Le G.P.R.A. par l'intermédiaire du Comité Interministériel de la Guerre (C.I.G.) n'aura qu'un pouvoir indirect sur l'ensemble de l'A.L.N., le contrôle effectif sera du ressort de l'E.M.G.– dirigé par Boumediene assisté des commandants, Azzeddine –Rabah Zerari–, Slimane –Ahmed Kaid– et Ali Mendjli. Dès sa création, l'E.M.G. va s'attacher méthodiquement à mettre de l'ordre au sein des unités de l'A.L.N. stationnées sur la frontière tunisienne, grâce, entre autres, aux actions énergiques des capitaines Abderrahmane Bensalem et Salah Soufi, respectivement chefs de la zone nord et de la zone sud. A partir de son P.C. de Ghardimaou à l'Est et d'Oujda à l'Ouest, le chef de l'E.M.G. va coordonner et superviser l'organisation d'une armée qui ne cesse de croître –passant en 1960 de 10.000 hommes à la frontière tunisienne et 5000 sur la frontière marocaine à un volume de 35.000 hommes en 1962, 25.000 à l'Est et 10.000 à l'Ouest – de développer son potentiel militaire et de moderniser sous l'impulsion des anciens officiers de l'armée française qui ont rejoint l'A.L.N. Echappant progressivement au G.P.R.A., cette armée va s'imposer comme force militaire et politique et peser de façon décisive sur l'évolution de la situation à l'indépendance et après l'indépendance. Si la création de l'E.M.G. consacre institutionnellement la séparation de la direction politique et de la direction militaire, elle va être à la source du conflit qui va opposer l'E.M.G. et le G.P.R.A. connu sous le nom de la « crise de l'été 1962 ».

ETE AFRICAIN (L')

Roman de Mohamed Dib paru en 1959 (éd. Seuil, Paris). Il est question de l'Algérie en pleine révolution. Et même s'il ne s'agit pas d'une fresque d'histoire, il est le reflet d'un moment particulier de la vie algérienne. Les deux voix, celle de Zakya et celle de Djamel alternant systématiquement avec des fragments sur la Révolution décrivent parfaitement bien le mécanisme des rapports sociaux dans les familles tlemcéniennes et les différents milieux. Texte de transition, L'été africain marque le passage d'un monde sensible (des premiers romans) à un monde en crise où le lecteur est hissé au niveau d'une intériorité où se révèle la vive conscience de vivre un malaise capital.

ETUDIANT (Mouvement)

Voir ESTUDIANTIN (Mouvement) et U.G.E.M.A.

EVIAN (Les accords d')

Au terme des négociations menées à partir du 20 mai 1961 à Evian-les-Bains par les représentants du Gouvernement provisoire de la République algérienne et ceux du gouvernements français, les accords d'Evian signés le 18 mars 1962, mettent un terme à la Guerre d'indépendance et consacrent le triomphe de la Révolution algérienne et la ré-émergence de l'Algérie après 132 ans de colonisation. L'indépendance est reconnue par la France avec des promesses de garantie pour les Européens. Un cessez-le-feu doit intervenir le 19 mars et un référendum d'autodétermination le 1er juillet. Celui-ci est massivement approuvé et l'indépendance proclamée le 3 juillet. Alors que se multiplient les attentats terroristes de l'Organisation de l'Armée Secrète (O.A.S.), hostile à la politique de l'autodétermination, les Européens et les Juifs d'Algérie quittent massivement le pays, rendant déjà caduques les dispositions des accords concernant la minorité européenne.
La phase finale des négociations débuta après la déclaration du général de Gaulle du 11 avril 1961 dans laquelle il admet le prin-

cipe de l'indépendance et de la souveraineté de l'Algérie et un mois après le putsch manqué des généraux qui lui sont hostiles. Elle a eu lieu à Evian, à la frontière franco-suisse. La délégation algérienne conduite par Krim Belkacem s'installe dans la résidence de l'émir du Qatar à Bois d'Avault alors que la délégation française dirigée par Louis Joxe met fin aux discussions le 13 juin 1961 du fait que les positions des deux parties restent assez éloignées sur les deux principales questions à l'ordre du jour : à savoir le Sahara et la trêve. « Puisque les Français ont décidé de proclamer une trêve unilatérale de 30 jours à partir du 20 mai, voulant entraîner les Algériens dans une attitude de réciprocité. C'est l'inverse qui se produit, les Algériens accentuent leur pression sur la frontière algéro-tunisienne et le barrage électrifié »[1]. A l'initiative des émissaires suisses, les contacts reprennent le 20 juillet 1961 à Lugrin avec les mêmes délégués. Devant l'intransigeance des Français concernant le Sahara et les bases militaires, les Algériens se retirent le 28 juillet. Au moment où l'impasse paraît totale, le 5 septembre 1961, à la veille de la tenue de l'assemblée générale de l'ONU où l'Algérie remportait de plus en plus des succès, le général de Gaulle reconnaît, dans une conférence de presse, que le Sahara fait partie de l'Algérie. Les contacts secrets par l'intermédiaires des Suisses reprennent et à deux reprises, le 28 octobre et le 8 novembre 1961, Mohamed Benyahia et Rédha Malek rencontrent De Leusse et Chayet et échangent des documents sur un certain nombre de questions dont le problème de la nationalité, le statut de l'armée française et le calendrier de son retrait, le régime transitoire et les bases aériennes françaises au Sahara ainsi que le centre de Reggane. Les Français voulaient entre autres imposer la double nationalité pour le million d'Européens qui vivaient en Algérie (ou les « Pieds-Noirs ») et disposer de la base de Mers El Kébir pour une période de 99 ans. Ces questions ont été tranchées ainsi dans le texte: les Européens ont trois ans pour choisir la nationalité qu'ils désirent et la base de Mers El Kébir est cédée pour une période de 15 ans. Dans la réalité, la minorité européenne prise de panique sous le feu de l'organisation terroriste l'O.A.S. finira par quitter massivement et définitivement le pays alors que la base de Mers El Kébir sera évacuée quelques années plus tard en 1967. Sur pratiquement l'essentiel, les principes contenus dans la Proclamation du F.L.N. le premier novembre 1954 ont été respectés : l'indépendance totale, l'intégrité territoriale et l'unité du peuple algérien. Voir NEGOCIATIONS ENTRE LE F.L.N. ET LA FRANCE.

Note

1. Dahou Ould Kablia : *Les pourparlers algéro-français (1954-1962)*, In *Le Quotidien d'Oran* du 20 mars 2003, p. 6. L'auteur ajoute à propos de la trêve que celle-ci avait été décidée non pas comme un signe d'apaisement mais pour « permettre au général de Gaulle de mettre de l'ordre dans l'encadrement de son armée fortement compromis dans la grave tentative de putsch du mois précédant ».
Voir aussi l'excellent ouvrage de Redha Malek : « *L'Algérie à Evian. Les négociations secrètes* ». Editions Le Seuil, Paris et Dahleb, Alger, 1995, 410 p.

EXECUTIF PROVISOIRE (L')

Gouvernement de transition de douze membres (12) dont quatre français, qui a pour charge la gestion des affaires publiques en Algérie entre le cessez-le-feu (19 mars 1962) et l'indépendance (3 juillet). Il agit de concert avec le Haut Commissaire de la France en Algérie. Du fait de la « crise de juillet 1962 », sa mission a été prolongée jusqu'en septembre.



F.A.A.D.

Voir Front algérien d'action démocratique.

FANON Frantz (1925-1961)

Psychiatre, théoricien et humaniste.

Né le 20 juillet 1925 à Fort-de-France (Martinique), il est le troisième d'une famille de huit enfants. Son père est fonctionnaire des douanes. Sa mère tient un petit commerce. Il fait ses études secondaires au lycée Schoelcher. Il a eu notamment comme professeur Aimé Césaire. Adolescent, il rêve de devenir avocat ou chef d'orchestre. En 1943, la Martinique vit sous le régime de Vichy avec un gouverneur militaire. Fanon part en dissidence pour l'île voisine de la Dominique, alors possession anglaise, et rejoint les Forces Françaises Libres. Après un séjour au Maroc et en Algérie, il débarque à Toulon avec les troupes du général de Lattre de Tassigny. Il est blessé en traversant le Rhin. Démobilisé, il rentre en Martinique, passe son baccalauréat et revient en France où il s'inscrit à la Faculté de médecine de Lyon. Il obtient un diplôme de médecine légale et de pathologie tropicale, se spécialise en psychiatrie et passe une licence de psychologie. En 1952, il publie son premier livre : *Peau noire, masques blancs.* Cette même année, il épouse Josie Dublé dont il aura un fils, Olivier, en 1955. Après avoir été interne à Saint-Alban sur Limagnole (Lozère) dans le service du docteur Tosquelles, un républicain espagnol exilé en France, il présente le concours médical des hôpitaux psychiatriques. Il souhaite être nommé en priorité en Martinique ou au Sénégal (il écrira dans ce sens à Senghor). Il postule également pour l'Algérie. Son premier poste sera Pontorson, en Normandie, non loin du Mont Saint-Michel. En décembre 1953, il arrive à Blida-Joinville. Malgré les résistances de l'administration et de la plupart de ses collègues français, il introduit dans son service des méthodes révolutionnaires. Il « libère » les malades enchaînés « au sens propre » et met un terme à leurs conditions de vie carcérales. Il crée une école d'infirmiers des hôpitaux psychiatriques. Le chanteur Abderrahmane Aziz collabore avec lui. C'est de cette époque que datent ses contacts organisés avec les militants

nationalistes. Après le déclenchement de la lutte de libération nationale. son service sert d'abri aux militants et aux djounoud. Il accueille chez lui et cache les responsables de la wilaya IV et notamment Krim Belkacem et le colonel Sadek. En juillet 1956, il écrit une lettre de démission à Robert Lacoste. Cette lettre reste sans réponse. En janvier 1957, il est expulsé d'Algérie avec sa femme et son enfant âgé d'un an et demi. C'est le moment de la fameuse grève des huit jours. Il rejoint l'organisation du F.L.N. à l'extérieur à Tunis où avec Abane Ramdane, il travaille au département information. Bref séjour au Maroc où il participe à la rédaction d'*« El Moudjahid »* Il retournera à Oujda en 1959 pour soigner des membres des transmissions de l'A.L.N. En 1958, il écrit *« L'an V de la révolution algérienne (sociologie d'une révolution)*. Dès 1958, il participe à des conférences panafricaines. En janvier 1960, le G.P.R.A. le nomme représentant à Accra (Ghana). Comme le sera plus tard Alger, Accra est alors la plaque tournante des mouvements de libération du continent. Il rencontre Amilcar Cabral, Holden Roberto, Felix Moumié, Lumumba. En décembre 1960, alors qu'il est en mission à Tunis, on découvre qu'il est atteint d'une leucémie. Le G.P.R.A. l'envoie d'abord à Moscou puis à l'hôpital de Bethesda aux Etats-Unis où il meurt le 6 décembre 1961. De février à mai 1961, il avait écrit le livre *« Les damnés de la terre »* qui parait chez Maspéro, une semaine avant sa mort et dans lequel il prône (et légitime) le recours à la violence comme moyen d'action des mouvements de libération en écrivant : « Libération nationale, renaissance nationale, restitution de la nation au peuple, Commonwealth, quelles que soient les rubriques utilisées ou les formules nouvelles introduites, la décolonisation est toujours un phénomène violent. La décolonisation qui se propose de changer l'ordre du monde est un programme de désordre absolu. Mais elle ne peut être le résultat d'une opération magique, d'une secousse naturelle ou d'une entente à l'amiable. On ne désorganise pas une société, aussi primitive soit-elle, avec un tel programme, si l'on n'est pas décidé dès le début, c'est-à-dire dès la formulation même de ce programme, à briser tous les obstacles qu'on rencontrera sur sa route. Le colonisé qui décide de réaliser ce programme, de s'en faire le moteur, est préparé de tout temps à la violence. Dès sa naissance il est clair pour lui que ce monde rétréci, semé d'interdictions, ne peut être remis en question que par la violence absolue ». Militant et théoricien de la décolonisation, sa pensée reste actuelle et quarante ans après sa mort, l'une de ses biographes et ancienne collègue, Alice Cherki, pouvait écrire que ses « analyses, ses mises en garde ressurgissent comme un serpent de mer dans l'histoire des individus et des peuples, si l'on veut tenter de comprendre violences, racisme, montée des intégrismes, si l'on veut démasquer les discours et les actes visant à transformer des sujets en objets. » (Frantz Fanon, Portrait, Seuil, 2000).

FARES Abderrahmane (1911-1991)

Président de l'Exécutif provisoire (1962).

Né le 30 janvier 1911 à Akbou (Béjaia) dans une modeste famille, orphelin à six ans, après le cours complémentaire à Béjaia, il travaille à l'étude notariale de son grand-père à Akbou. Il obtient une bourse pour accomplir ses études secondaires, mène des études de Droit à Alger (1931) et devient *le premier notaire musulman en Algérie.* Il se marie en 1934. Huissier à Sétif, greffier à Sebdou, notaire à Berrouaghia, à Collo et enfin à Koléa où il fréquente les milieux proches de la S.F.I.O., siège au Conseil général d'Alger, à la première Assemblée constituante en 1946. Il dispute bientôt au délégué de Relizane, le docteur A. Francis,

adjoint de F. Abbas, le titre de meilleur spécialiste musulman des affaires financières. Cette réputation lui vaut d'être élu, *en avril 1953, président de l'assemblée algérienne,* et il exercera ses fonctions pendant deux ans. Quelques mois après le début de l'insurrection de novembre 1954, il veut encore croire «qu'il n'y a de bonheur pour un Algérien que dans l'intégration ». C'est au début de l'été 1955 qu'A. Farès commence à exprimer ses doutes sur le bien-fondé de la politique de J. Soustelle et à prendre certains contacts avec les émissaires d'Abane Ramdane. Signataire de la «motion des 61 » après les événements du 20 août 1955, il est alors en contact avec le F.L.N. L'assemblée algérienne dissoute, il quitte Koléa et s'installe à Paris. Consulté par le F.L.N., pressenti pour divers postes par le gouvernement français, il demeure en retrait. Son arrestation, le 5 novembre 1961, en même temps qu'elle révèle ses activités financières au service du F.L.N., le range définitivement aux yeux des opinions publiques française et algérienne dans le camp des partisans de l'indépendance. Libéré au lendemain des accords d'Evian, *A. Farès se voit confier, en mars 1962, la présidence de l'Exécutif provisoire algérien.* Il parvient à un accord avec le principal dirigeant de l'O.A.S., Jean-Jacques Susini, qui met un terme aux violences. L'indépendance proclamée, A. Farès se met au service du bureau politique de Tlemçen et de A. Ben Bella à qui il remet, le 27 septembre 1962, les pouvoirs de l'Exécutif provisoire, parvenu au terme de sa mission. *Arrêté en juillet 1964 avec Ferhat Abbès,* il est libéré un an plus tard et se retire de la vie politique. Il reprend son étude de notaire, mais la nationalisation de cette profession l'amène à cesser ses activités en 1971. Il fait paraître un ouvrage, *La cruelle Vérité, l'Algérie de 1945 à l'indépendance* (éd. Plon) en 1982 et meurt le 13 mai 1991 à Alger.

FARES Boukhatem (né en 1941)

Peintre.

Né le 15 juillet 1941 à Morsat (Tébessa), il rejoint le maquis en 1957 où il réalise les premiers dessins : des scènes de batailles. Blessé gravement lors d'un assaut sur la ligne Morice, il est transféré à l'hôpital de Sadikia puis à Menouba, à Tunis où il fait la rencontre du Dr Frantz Fanon qui l'encourage à continuer le dessin, ce qui lui permet d'extérioriser ses traumatismes et ses souffrances de la guerre. Après sa sortie de l'hôpital, il est intégré à la section artistique créée au sein du service de la propagande du Commissariat politique de l'Etat-major. Après l'indépendance, il est Secrétaire général de l'Union Nationale des Arts Plastiques (1973-1984). Le thème de la guerre est omniprésent dans l' oeuvre de Farès. A partir de 1988, il présente une série de 200 dessins dont le thème est l'Algérie contemporaine. L'un des peintres majeurs de l'Algérie indépendante.

FARGHOUS KEBECH (Bataille de)

Eut lieu dans la région de Méziraâ, wilaya de Biskra (la wilaya VI historique) le 16 octobre 1960. Plus de 100 martyrs et davantage de pertes dans le camp ennemi ont été enregistrés à l'issue de cette bataille mémorable.

FEDAL Ahmed dit H'mimi (1923-2003)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya III).

Natif de la région de Béni Maouche (Béjaïa), il a rejoint les rangs de l'A.L.N. au niveau de la wilaya III en 1955. Il y restera jusqu'à l'indépendance. Sous le commandement du colonel Amirouche puis celui du colonel Mohand Oulhadj, le commandant Fedal a été chef de zone, de secteur puis de région avant de terminer au poste de commandant adjoint de la wilaya III.

Au lendemain de l'indépendance, il assumera différentes responsabilités au sein du Parti unique et deviendra député. Il mourut le 27 mars 2003.

FEDERATION DE FRANCE DU F.L.N.

Principale organisation du F.L.N. sur le sol français durant la guerre de libération (1954-1962), elle est mise sur pied au début de l'année 1955 par Mohamed Boudiaf et aura pour mission, au départ, de soustraire la communauté algérienne émigrée de l'influence messaliste (1955-1957) et de la mobiliser pour l'indépendance du pays (1957-1962). Deux phases caractérisent son évolution. La première consiste à s'assurer la suprématie définitive sur le M.N.A. et exercer un contrôle quasi total sur les travailleurs algériens émigrés estimés par le ministère français du Travail à 250.000. C'est la plus dure et la plus meurtrière. La guerre fratricide que vont se livrer les groupes de choc du F.L.N. et ceux du M.N.A. va faire 4000 morts et près de 9000 blessés[1]. Dès 1958, la seconde phase commence. Deux événements vont la marquer : la « grève des huit jours » de février 1957 et les actions armées sur le sol français en août 1958 vont permettre au F.L.N. d'étendre son influence sur la majeure partie de la communauté et, malgré la répression permanente, maintenir les activités de l'organisation en diffusant sa littérature, en intensifiant le recrutement, en effectuant les cotisations et en animant les organisations syndicales satellites (A.G.T.A. et U.G.E.M.A.). Les effectifs de la Fédération vont passer de 20.000 jusqu'en 1957 à 136.345 éléments y compris ceux de Belgique (878) et de Sarre (265) en mars 1961. Limitée à quelques dizaines de millions de francs en 1955-56, le montant de l'apport financier atteignait les 700 millions en juillet 1962. Cet apport représente 80 % des ressources financières globales du Gouvernement provisoire de la République algérienne. Il est capital pour l'autonomie de la prise de décision politique[2].

Outre la structure horizontale ou classification S.A.M. (Sympathisants, Adhérents et Militants), la structure verticale tient compte à la fois de l'implantation géographique de la communauté algérienne sur le territoire français et de l'évolution de la guerre. Structurée en trois zones (Paris et Banlieue ; Centre, Lyon et Marseille ; le Nord-Est) et chaque zone subdivisée en régions, secteurs, kasmas, sections, groupes et cellules, avec l'extension du F.L.N., elle va compter quatre wilayas en 1958, six en 1959 et même sept en septembre 1961. Le C.N.R.A. décide de l'ériger à partir du 18 janvier 1960 en wilaya : la septième avec cinq membres au conseil, deux colonels et quatre commandants, comme toutes les autres wilayas de l'intérieur. Les responsables de la Fédération du F.L.N. en France de 1955 à 1962 sont : Mourad Terbouche (1955-mi-1956) ; Mohamed Lebjaoui (fin 1956) ; Omar Boudaoud (mi-1957-1962). Elle n'a pas été représentée au Congrès de la Soummam en août 1956. A l'indépendance, elle devient Amicale des Algériens en Europe (AAE), instrument par le biais duquel le parti unique continuera à quadriller l'émigration.

Notes

1. Chiffres donnés par *Le Monde* du 20 mars 1962 et repris par Mohamed Harbi dans « Le F.L.N., mirage et réalités » (éd. *Jeune Afrique*, Paris, 1985, p.158).
2. Haroun (Ali).– La 7ème wilaya. La guerre du F.L.N. en France: 1954-1962, éditions Rahma, Alger, 1992, 526 p.

FEDERATION DE FRANCE DE L'U.S.T.A.

Le 26 mars 1956, Ahmed Bekhat, Mohamed Nadji, Ahmed Semmache, Mohand Outaleb,

Saïd Ibrahim et Abderrahmane Bensid constituent la Fédération de France de l'U.S.T.A. Malgré la répression et l'hostilité des directions syndicales françaises, l'U.S.T.A. (qui revendique 80 % des adhérents algériens de la CGT) créé des sections dans les entreprises, les premiers bureaux provisoires d'union locale et régionale, dans les régions et les branches où les Algériens sont traditionnellement implantés : les mines, la métallurgie, la chimie, le bâtiment et les travaux publics. Toutefois le rejet de son affiliation à la C.I.S.L. en juillet 1956 et la percée de l'U.S.T.A. la met dans une situation inconfortable et la pousse à faire des concessions. Bensid, le délégué de l'U.S.T.A. accepte de créer un seul syndicat indépendant, unitaire et démocratique et tente d'infléchir, durant toute l'année 1957, la position de la C.I.S.L. qui n'a reconnu que l'U.S.T.A.. La condamnation par l'U.S.T.A. de l'action de l'U.R.S.S. à Budapest lui vaut l'hostilité du P.C.F. et des appareils syndicaux ayant soutenu Guy Mollet et les Soviétiques. Elle sera décapitée pour la seconde fois. La situation difficile change après la libération de Abdallah Filali qui décide de prendre en main la Fédération dès janvier 1957. Les cotisations rentrent et la confiance renaît. En février 1957, autour de Ahmed Bekhat, un appareil technique et une équipe de rédacteurs sont mis en place pour assurer la parution de l'organe de l'U.S.T.A., *La Voix du Travailleur Algérien*, dont le premier numéro sort au mois de mars 1957. Le premier congrès se tient les 28, 29 et 30 juin 1957. 324 délégués représentant 25.000 adhérents, se retrouvent salle des Horticulteurs à Paris. Lors du 5ème congrès de la C.I.S.L. en juillet 1957, elle tente, une nouvelle fois, sans succès, d'amener l'organisation syndicale internationale à reconsidérer sa position.

Le F.L.N., une fois l'émotion créée par le massacre de Mélouza retombée, se réorganise, s'inquiète de l'influence de l'U.S.T.A. dans l'émigration et de ses liens avec la gauche socialiste, la F.E.N. et la nouvelle gauche, comme il s'inquiète de l'action de Messali auprès des dirigeants africains du Commonwealth et ceux du Rassemblement Démocratique Africain (R.D.A.) : Senghor, Lamine Gueye, Djibo Bakary et surtout Houphouet-Boigny. Au lendemain du congrès du R.D.A. à Bamako où Abdallah Filali et Ahmed Bekhat reçoivent un accueil chaleureux, les commandos du F.L.N. décapitent l'U.S.T.A. en exécutant ses dirigeants : Ahmed Semmache, responsable de la Région parisienne, Hocine Maroc, responsable des usines Panhard, Mellouli Saïd, responsable de Renault-Billancourt. C'est ensuite le tour d'Abdallah Filali abattu le 7 octobre et du secrétaire général, Ahmed Bekhat, assassiné le 26 octobre. En un mot des dizaines de cadres syndicaux sont tués et la direction qui avait organisé le congrès de juin 1957 est décapitée. Ces massacres, après ceux de Mélouza, porte un coup sévère au jeune syndicat et crée un climat de terreur qui amène de nombreux syndicalistes à assurer la protection de leurs familles en se soumettant au F.L.N. ou en adhérant à l'A.G.T.A., liée à la C.G.T. et au P.C.F. Des unions locales entières n'existent plus qu'en s'appuyant sur une poignée de cadres aguerris. La libération de Messali et d'une centaine de cadres expérimentés permet de reconstruire l'appareil du M.N.A et de donner un second souffle à la Fédération de l'U.S.T.A.. Après plusieurs mois d'interruption, « *La Voix du Travailleur algérien* » reparaît au mois d'avril sous la direction de A. Bensid. Le F.L.N. réagit en assassinant le 6 juin Nadji, responsable U.S.T.A de la région parisienne et en organisant un attentat contre Messali le 17 septembre. Après le deuxième congrès de l'U.S.T.A. qui se tient du 27 au 30 novembre 1959 à Paris avec 351 délégués dont 10 femmes, les Unions se reconstituent et Hachemi, le président de

la Fédération relance la question de l'adhésion à la C.I.S.L. qui sera refusée de nouveau. Et au fur et à mesure que les négociations se confirment, la direction du M.N.A. et surtout Messali tout comme l'U.S.T.A. et son secrétaire général Bensid subissent de fortes pressions afin de les amener à s'effacer devant le G.P.R.A. et l'U.S.T.A. Quand les négociations d'Evian débutent, c'est l'implosion. Bensid et plusieurs dirigeants se rallient à un Front algérien (F.A.A.D.) financé par les gaullistes. Ils seront exclus du syndicat qui va élire un nouveau bureau fédéral dirigé par Mohamed Oussadou (secrétaire général) ; Mokrane Foudi, secrétaire fédéral adjoint ; Mahdi, Trésorier ; Amar Haddad, trésorier adjoint ; Mohamed Hamitchi, archiviste ; Guers et Djabourelli, assesseurs (In *La Voix du Travailleurs Algérien* de septembre 1961). Après la signature des accords d'Evian, l'U.S.T.A. publie un communiqué le 21 mars 1962 dans lequel elle considère que « les accords politiques franco-F.L.N. portent atteinte aux intérêts de la classe ouvrière algérienne » et exige « le respect de la démocratie et l'application honnête de l'autodétermination ». Elle soutient qu'en écartant « toutes les tendances algériennes » du processus de négociation et en ne laissant qu'un seul interlocuteur, constitue une « violation des principes élémentaires de la démocratie et de l'autodétermination et prépare l'instauration d'un régime du parti unique » (In *La Voix du Travailleur Algérien,* n° 19, mai 1962).

FEKHAR Mustapha (1892-1979)

Mufti réformiste

Mufti malékite de la mosquée de Médéa et membre du Conseil supérieur islamique, Mustapha Fekhar naquit le 30 mars 1892 à Takbou (Médéa). Il apprit le Coran à l'école de cheikh Ben Yelles, fit ses premières études islamiques chez son père Ahmida et suivit les cours du cheikh Belhocini. Autodidacte, il obtient plusieurs diplômes conférés par les grands savants de la Zitouna (Tunis). Dès les années 30, les autorités coloniales le suspendaient de ses fonctions pour avoir prêché un vendredi la libération de la Palestine. Durant la Guerre de libération, il se réfugia à l'étranger, les autorités coloniales en Algérie le recherchant comme étant *« le père spirituel de la rébellion F.L.N. »,* selon l'ordre de recherche de la police coloniale. Rentre dans son pays natal. Après l'indépendance, il continua son oeuvre de prédication. Il meurt le mardi 12 juin 1979.

FELLAGHAS

Pluriel de fellag. Terme péjoratif utilisé par les Français pour désigner les résistants algériens de la Guerre de libération nationale.

FELLAH

Cultivateur, paysan.

FELLAOUCEN (La bataille)

Eut lieu au mois d'avril 1957, dans la région montagneuse de Fellaoucen, située entre Nédroma et Ghazaouet. Elle opposa une force de l'A.L.N. composée de 5 compagnies équipées de 15 canons aux troupes françaises venant opérer un ratissage. Postés sur les crêtes, attendant le moment propice, les éléments de l'A.L.N. accueillirent la première unité française par surprise. La seconde unité fut envoyée sur le flanc opposé de la montagne afin d'encercler les moudjahidine et là aussi elle fut surprise par la deuxième compagnie de l'A.L.N. Devant ses deux échecs répétés, les troupes françaises eurent recours à l'aviation et à un renfort de l'infanterie. Les combats vont durer trois jours. Selon le journal *El Djeich* de novembre 1979, cette terrible bataille fit plus de 800 morts parmi les troupe d'occupation alors que l'A.L.N. enregistrait la perte de 64 hommes.

FEMMES DANS LA REVOLUTION (Les)

Les noms de Djamila Bouhired, Hassiba Ben Bouali, Djamila Boupacha, Zohra Drif et de beaucoup d'autres jeunes filles et jeunes femmes engagées dans la guérilla urbaine ont traversé de bout en bout la planète. Ces héroïnes de la « Bataille d'Alger » ont marqué la conscience aussi bien des maquisards que des sympathisants de la cause algérienne dans le monde. Arrêtée le 9 avril 1957, Djamila Bouhired sera torturée et condamnée à mort le 15 juillet 1957. Grâce à une campagne d'envergure menée en sa faveur elle ne sera pas exécutée. « Le sort de cette jeune femme a fait davantage pour populariser la question algérienne que des centaines de communiqués de guerre, et nous en étions conscients », écrira plus tard, le principal animateur de la Commission de Presse et d'Information de la Fédération du F.L.N. en France, initiatrice de la campagne, dans ses mémoires (Harbi Mohamed – *Une vie debout,* p.198.) L'image de la participation de la femme à la Guerre de libération en sort renforcée même si certains historiens aujourd'hui tentent d'en atténuer l'importance et l'impact. Souvent infirmières, cuisinières, blanchisseuses, s'occupant du ravitaillement, de l'hébergement et de l'entretien du combattant, mais aussi djoundiate (soldats), les femmes arrivent au maquis surtout au lendemain de la grève des étudiants du 19 mai 1956. Agent de liaison, couturière, secrétaire ou « poseuse de bombes », la femme a été présente tout au long de la Guerre de libération malgré le conservatisme ambiant. Le F.L.N. n'avait pas tenu, comme il l'avait fait avec les travailleurs, les étudiants et les commerçants, à l'insérer dans une organisation qui lui soit propre. L'Union des femmes algériennes restera au stade de projet et ne verra le jour qu'après l'indépendance du pays. On ne dispose pas encore de statistiques fiables sur l'engagement de la femme dans la Guerre de libération, moujahidate ou moussabilate. Certains travaux universitaires ont essayé de recenser le tribut payé par les chahidate (femmes martyres) tombées les armes à la main : sur 1735 femmes-soldats, 314 sont tuées au combat. Et chez les femmes civiles combattantes, 948 mourront sur un effectif total de 10.949. Ce chiffre relativement peu élevé est expliqué par « la méfiance des moudjahidine qui refusaient parfois la présence des femmes, par machisme ou par peur des infiltrations et de la promiscuité sexuelle interdite au maquis »[1].

Note

1. Mari (Jean Paul).– *Le vrai bilan des pertes*, in *Le Nouvel Observateur* en ligne du 28 février 2002.

FERAOUN Mouloud (1913-1962)

Ecrivain humaniste.

Né à Tizi-Hibel (Tizi-Ouzou), Mouloud Feraoun, de son vrai nom Aït Chaâbane, est issu d'une famille de paysans. En 1923, il entre à l'école primaire supérieure de Tizi-Ouzou avant d'accéder à l'Ecole normale de Bouzaréah, neuf ans plus tard. Exerçant la noble fonction d'instituteur dans plusieurs écoles de sa région natale. Entretemps, il fait montrer ses talents de grand écrivain en commençant à rédiger, au printemps 1939, son premier roman intitulé « *Fouroulou Menrad* » qui deviendra le célèbre « *Fils du pauvre* », une autobiographie qui décrit les péripéties vécues par l'auteur, dans les moments les plus dramatiques de la colonisation. Deux ans après, Mouloud Feraoun, se voit nommer, en 1952, directeur du cours complémentaire de « Fort-national » avant d'occuper, cinq ans plus tard, le poste de directeur de l'école Nador à Clos-Salembier (Alger). Le jeune romancier reprendra sa plume pour éditer, une année avant le déclenchement de la

Révolution de novembre 1954, son second roman intitulé : « La terre et le sang ». Suivront « Jours de Kabylie » (1954) et « Les chemins qui montent » (1957). Pendant la Révolution algérienne, Mouloud Feraoun tient de 1955 jusqu'en 1962 un « Journal » qu'il rédigeait sur des cahiers d'écoliers. A quelques jours de l'indépendance, le 15 mars 1962, un commando de l'OAS l'assassine en compagnie de cinq autres inspecteurs de l'Education. Il était âgé de 41 ans à peine. Un mois auparavant, il célébrait dans son « Journal » la paix et la liberté de son pays en écrivant : « La guerre en Algérie se termine. Paix à ceux qui sont morts. Paix à ceux qui vont survivre. Cesse la terreur. Vive la Liberté ! ». Toutefois la veille de sa mort, il écrivait dans une veine moins optimiste comme s'il pressentait sa propre mort :
« A Alger, c'est la terreur…Non, on ne distingue plus le courageux des lâches. A moins que nous soyons tous, à force de vivre dans la peur, devenus insensibles et inconscients. Bien sûr, je ne veux pas mourir et je ne veux pas que mes enfants meurent, mais je ne prends aucune précaution particulière en dehors de celles qui, depuis une quinzaine, sont devenues des habitudes : limitation des visites aux amis. Mais chaque fois que l'un d'entre nous sort et revient, il décrit un attentat ou signale une victime… »

FERHAT Le Commandant

Cdt de l'A.L.N. (Wil.6).

Dans la région du sud de 1956 à 1962, il dirigea, entre autres, la bataille de Timimoun contre le colonel Bigeard en 1957.

FERRADJ Tahar (1934-1960)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya V).

Mohamed Laouedj, connu sous le nom de guerre de Tahar Ferradj, est né à Ain-Graba (Tlemcen). Il fréquenta l'école coranique avant de s'inscrire dans un établissement primaire à Hennaya et de se rendre à El Khémis où il devient le disciple de cheikh Mosbah. Dès l'âge de 19 ans, il s'est lancé dans des activités politiques qui ont attiré l'attention de l'administration coloniale et lui valurent la persécution. Ainsi, il dut quitter, en 1953, son village natal où il enseignait et rejoindre la ville de Saida. La dureté de la vie et son expérience de jeune persécuté l'ont forgé à devenir un vaillant combattant de l'ordre colonial. Il a participé à plusieurs activités en 1955 dont la préparation des opérations militaires qui ont ciblé en octobre 1955 la préfecture d'Oran. Il prit part à plusieurs violentes confrontations avec l'armée française dont celles qui ont eu lieu dans les monts de Noufi, près de Sebdou, dans la région de Berbeh, située entre Sebdou et Ouled Mimoun et Djebel Sidi Youcef dans la région de Ouargla. Capitaine de la zone 5 de la wilaya V, il est nommé en mai 1958, membre de l'assemblée de la wilaya et élevé au rang de commandant. Comme le colonel Lotfi, le Cdt Ferradj a participé aux travaux du C.N.R.A. à Tripoli (Libye). A leur retour, les deux combattants meurent côte à côte le 27 mars 1960 près de Béchar, après avoir résisté un jour entier face à l'armée coloniale.

FEVRIER 1962 à Ouargla (Manifestation du 27)

Le commandement de la Révolution algérienne avait donné des instructions aux notables de toutes les structures de base relevant du F.L.N. et de l'A.L.N. appelant à une marche pacifique et massive le 27 février 1962 pour marquer le rejet de la population locale de la politique coloniale visant la séparation du Sahara du reste du pays. Le mot d'ordre a été largement suivi et la manifestation a été sauvagement réprimée. Du côté algérien, il y a eu cinq morts dont le chahid Chetta Oukal ainsi qu'une

vingtaine de blessés. Du côté français, il y a eu quinze victimes entre morts et blessés.

FIDAYINE (Les)

Le journal *El Moudjahid* du 20 août 1957 en donne la définition suivante : « *Le fidaï est, au sens plein du terme, un révolutionnaire engagé dans le combat contre l'occupation. Le fidaï est un soldat, un soldat installé au cœur même du dispositif ennemi. Son rôle n'est pas uniforme. Tour à tour, désigné pour abattre un traître ou pour détruire des objectifs militaires, il représente l'A.L.N. dans la ville ou le village. Son action pose à l'ennemi des problèmes insurmontables. Les forces de police, de gendarmerie, la garde territoriale et les colonialistes armés étaient mobilisés pour le neutraliser. Dans une seconde phase, l'armée est venue renforcer la surveillance dans les centres urbains* ». Les fidayine, animateurs de la guérilla urbaine, ont touché dans le tréfonds de sa chair, l'ennemi, la colonisation. L'effort militaire demandé à l'adversaire est de plus en plus important et malgré les patrouilles multipliées, malgré la torture, les fidayine continuent à remplir méthodiquement leur mission. Le revolver, la grenade, le poignard et la bombe à retardement sont les armes du fidaï. L'importance de ce dernier réside dans le fait de créer un climat d'insécurité dans les centres urbains grâce à des actions ponctuelles et rapides. Partout présente, l'A.L.N. frappe à tous les coins de rue. L'ennemi n'est jamais un homme choisi au hasard mais un homme précis dont la condamnation à mort pour crimes contre le peuple est prononcée et que connaît le fidaï chargé d'exécuter la sentence, au nom du F.L.N. Quand un fidaï est identifié et localisé par l'ennemi, il est immédiatement recruté comme djoundi, orienté vers les camps d'entraînement militaire et dirigé dans les unités combattantes.

FILALI Abdallah (1913-1957)

Responsable de l'O.S. en France et du M.N.A. (1954-1957).

Né le 13 septembre 1913 à Beni Ouelbane, douar des environs de Collo, il passe sa jeunesse à Constantine, y travaille comme artisan peintre. En 1934, chassé par le chômage, il s'exile en France. A la fin de l'année 1936, il est élu membre de la direction de l'Etoile Nord-Africaine et en mars 1937, devient membre fondateur du Parti du Peuple Algérien. A. Filali, qui s'est rendu à Alger pour organiser le P.P.A., est arrêté en 1939, jugé en 1941. Il est libéré de la prison de Berrouaghia en février 1943. Sous le pseudonyme de « Mansour », il est membre de la direction du P.P.A. clandestin entre 1943 et 1945, chargé du travail politique en Oranie, c'est lui qui transmet le mot d'ordre de l'action armée au Comité fédéral d'Oran après le 8 mai 1945. A la fin de l'année 1945, déguisé en prêtre, mêlé à la foule des curieux, il assiste à la séance du tribunal qui le condamne à mort par contumace. Amnistié en mars 1946, *il prend en janvier 1947 la direction de la Fédération de France du M.T.L.D.* Il crée les journaux *L'Emigré en France* et *l'Etoile Algérienne.* En 1950, suite au démantèlement de l'O.S., il prône la clandestinité totale. Il est progressivement relégué au second plan même si ses qualités d'organisation sont telles, dans le domaine des tâches de caractère illégal, que tous ceux des militants de l'O.S. qui se trouvent en difficulté font appel à lui. Il prend à ce moment le pseudonyme de « Lekhfif ». Contre l'avis du Comité central du M.T.L.D. qui demande à M. Khider de se livrer à la police, Filali, aidé de M'hamed Yazid, décide de prendre en charge son acheminement à l'étranger. Cet épisode révèle l'ampleur de la crise qui secoue le M.T.L.D. entre les « centralistes » et les partisans de Messali. Ecarté du Comité central en avril 1953, Filali prend

position pour Messali, devient la cheville ouvrière de l'opposition à la direction, organise le congrès d'Hornu en Belgique qui consacre la scission du M.T.L.D. Il engage des négociations, qui n'aboutissent pas, avec le F.L.N. au Caire, de novembre à avril 1955. Il est arrêté à son retour en France, en juin 1955, emprisonné pendant 18 mois, libéré, il se lance dans la construction de l'Union des Syndicats des Travailleurs Algériens (U.S.T.A.), le syndicat messaliste et impulse l'animation du M.N.A. dont il est le principal animateur. Responsable des groupes armés du M.N.A., *il est assassiné par un «groupe de choc » du F.L.N. en octobre 1957. La mort de Filali ébranle sérieusement l'organisation de Messali Hadj.* Ce dernier n'hésite pas à déclarer : « La disparition de Filali est un coup presque mortel pour le parti ». Il n'y aura pas de successeur de son envergure à la tête du M.N.A. Ré-inhumé en Algérie avec l'accord du Président Boumediene.

FILS DU PAUVRE (Le)

Roman de Mouloud Feraoun paru au Seuil en 1954 avec un tirage de 31.000 exemplaires. Sans conteste, l'œuvre la plus connue de l'écrivain, ce texte commencé en 1939 et achevé en 1950, paraît d'abord aux éditions des Cahiers du Nouvel Humanisme (Le Puy) la même année avec un tirage réduit de 1000 exemplaires et imprimé à compte d'auteur. Traduit en allemand, en russe, en polonais et en arabe sous le titre fidèle d' « Ibnou-l-faqir », il deviendra un classique de la littérature algérienne pour l'enseignement en arabe et en français. Lors de sa parution, le succès a été immédiat. Il a obtenu le grand prix littéraire de la ville d'Alger, en 1950. Sur le plan littéraire, il a été perçu comme « un beau roman », simple, touchant et accessible. Sur le plan politique, le ton résolument optimiste du roman a plu à la société coloniale qui y voyait dans la réussite du personnage principal, un exemple à la fois rassurant et édifiant à faire imiter. D'où l'encouragement décerné. Ouvrage autobiographique, l'ouvrage relate l'enfance de Fouroulou et toutes ses étapes scolaires. Taourirt Moussa, pour l'école primaire, Tizi-Ouzou pour l'école Primaire supérieure et Bouzaréah pour l'Ecole normale. Composé par un instituteur, ce texte porte le message de la mission civilisatrice de l'Ecole.

FLICI Laâdi (1937-1993)

Président du Comité exécutif de l'UGEMA (1962).

Né le 12 novembre 1937 à la Casbah d'Alger. Ecole Sarrouy. Etudes supérieures à la faculté d'Alger. Arrêté en 1956, libéré en 1957. En 1962, président du Comité exécutif de l'UGEMA dont il démissionne. Activités au parti F.L.N. Médecin-pédiatre. Membre du Conseil National Consultatif (1992). Assassiné le mercredi 17 mars 1993 dans son cabinet à la Casbah d'Alger. **Œuvres** : *La passion humaine* (1956) ; *La démesure et le royaume* (1969) ; *Les mercenaires,* (théâtre, 1973) ; *La cour des Miracles,* (théâtre, 1978) ; *La Houle* (nouvelles, 1978) ; *Les feux de la rampe* (nouvelles, 1982) ; *Clair-obscur* (nouvelles, 1984) ; *Qui se souvient de Marguerite* (Chronique, 1984).

FOOTBALL

Voir EQUIPE de l'A.L.N. et EQUIPE du F.L.N.

FOUCHET Christian (1911-1974)

Haut-Commissaire de la République française en Algérie (du 24 mars 1962 au 3 juillet 1962).

Né le 17 novembre 1911 à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), à la capitulation fran-

çaise en 1940, il rejoint de Gaulle en Angleterre avant le 18 juin et se met à ses ordres. Ministre de l'Education nationale dans le gouvernement Pompidou. Il meurt le 13 août 1974 à Genève (Suisse).

FOURQUET Général

Commandant en chef des forces armées françaises en Algérie (Avril 1962-3 juillet 1962).

« FRANÇAIS-MUSULMANS »

Catégorie hybride, peu fournie au départ, mais qui s'accrut avec le recrutement des Harkis. Le terme « musulman » bien que s'opposant au caractère laïc de la République fut quand même conservé, de préférence au terme « arabe ». Voir HARKIS, MOGHAZNIS, GAD et GMS.

FRANCIS Ahmed (1910-1968)

Ministre de l'économie et des finances (1958-1961).

Né le 12 novembre 1910 à Relizane, il fait le lycée Ardaillon d'Oran avant de continuer la plus grande partie de ses études médicales à Paris où il obtient son diplôme de médecin en 1938. Militant actif de l'AEMAN, il rentre au pays à la veille de 1939 et n'exerce pas sa profession de médecin, par vocation politique. Il s'installe en 1942 à Sétif où il se lie à Ferhat Abbas, dont il deviendra le beau-frère et avec qui il participe au lancement des A.M.L. et se retrouve interné à El Harrach au lendemain des événements de mai 1945. Placé en résidence surveillée à Mecheria, il est libéré en 1946, en même temps que Ferhat Abbas. Il est l'un des fondateurs le 2 juin 1946, de l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (U.D.M.A.) et, sous cette étiquette, fut élu *député* en 1948 et président des élus U.D.M.A. à l'Assemblée nationale française, puis délégué à l'Assemblée algérienne. Il suit de très près la trajectoire de Ferhat Abbas qui le conduit au F.L.N. Il part pour Le Caire, en avril 1956, avec son beau-frère, et devient *membre suppléant du C.N.R.A.* issu du congrès de la Soummam. En tant que membre de la délégation extérieure du F.L.N., il voyage en Scandinavie et en Amérique Latine avant d'être affecté au Secrétariat permanent du Maghreb Uni en juin 1958 et, trois mois plus tard, devient, au sein du premier G.P.R.A., *ministre de l'économie et des finances* (septembre 1958-juillet 1959), puis dans le deuxième G.P.R.A. (janvier 1960-août 1961). Il est membre de la délégation du G.P.R.A. à la première phase des négociations avec la France (Evian I, 20 mai-13 juin 1961 et Lugrin, juillet 1961). En retrait, avec Ferhat Abbas, en 1961, il revient aux affaires politiques dès l'indépendance. *Député de Mostaganem*, en 1962, de la première Assemblée nationale constituante de l'Algérie libérée, il entre au gouvernement Ben Bella du 27 septembre 1962 comme *ministre des Finances* mais quitte vite la scène politique, en même temps que son beau-frère, en 1963. Il mourut dans la nuit du 31 août 1968 à Genève à l'issue d'une longue maladie et enterré à Relizane. Avec lui, disparaît l'une des figures, importante quoique discrète, de la fin du colonialisme français en Algérie et de la guerre de libération nationale.

FRATERNISATION (Mouvement de)

Le 16 mai 1958, les partisans des « Comités de Salut public » et de l'« Algérie française » ont fait croire, après une gigantesque mise en scène, une manifestation dirigée au Forum, en plein centre d'Alger, que la population « musulmane » fraternisait avec la population européenne, estimant donc que la guerre était virtuellement gagnée par les partisans de l'intégration et

montrer ainsi au monde qu'il n'y a plus de conflit en Algérie et qu'il y a seulement « dix millions de Français ». Le général Massu exaltant le caractère « spontané » de ce mouvement précise quand même : « Evidemment, écrit-il, une manifestation de masse se prépare et s'organise. Mais il n'a jamais été question d'y faire participer les gens malgré eux. Les musulmans de la Casbah ne se sont pas fait prier pour venir sur le Forum : il a suffit de les assurer qu'ils y seraient bien reçus. L'organisation de la Casbah suivant les directives de Trinquier facilitait une mise en route rapide et en bon ordre des cortèges. L'action en profondeur, personnelle et continue, du capitaine Sirvent portait ses fruits. Il a participé avec ses zouaves à toute la « Bataille d'Alger », c'est-à-dire aux opérations policières aux côtés des paras de Mayer, de Bigeard et de Jeanpierre, sur-implantés à tour de rôle, sur son domaine de rêve et les mystérieux méandres. Il a utilisé des ralliés du F.L.N., vêtus de « bleus de chauffe » (In « Le Torrent et la Digue », p.94.).

FREE ALGERIA

Revue mensuelle publiée à Londres par le Comité des « Britisch Friends of Algerian Revolution », à partir du mois d'avril 1959 avec le soutien financier de la Fédération de France du F.L.N. John Baird, député à la chambre des Communes en est le responsable-gérant.

FREIES ALGERIEN

Revue en allemand paraissant à Cologne à partir du 1[er] novembre 1958. Les premiers tirages sont financés par la Fédération de France du F.L.N. pour une moyenne de 2000 deutsch Marks chacun, les ventes et les abonnements permettent au journal de vivre de ses propres ressources. Tirant à 5000 exemplaires, au départ, il paraît de façon régulière jusqu'en 1962, totalisant 24 numéros.

FROGER Amédée (1881-1956)

Président de la Fédération des Maires d'Algérie.

Raciste notoire, puissant et influent, partisan de l'Algérie française, il fut exécuté le matin du 28 décembre 1956, en sortant de chez lui à la rue Michelet. L'exécution a été attribuée à Ali Amara, plus connu sous le nom de Ali La Pointe, l'un des héros de la « Bataille d'Alger ». L'émoi de la communauté européenne fut ressenti à travers toute l'Algérie. Le Comité d'Entente des Anciens combattants et cadres de réserves d'Algérie rendit public dans la matinée même un communiqué dans lequel il accusait tacitement le F.L.N. Si le général Jacques Massu cite dans sa « Vraie bataille d'Alger » l'assassinat de Froger parmi les raisons qui ont décidé Robert Lacoste, le ministre –résident et le général Salan, le commandant en chef interarmées, à lui confier les pouvoirs civils et militaires, Yacef Saâdi (In *El Moudjahid* du 2/12/2001, p.17) rejette totalement et catégoriquement la responsabilité du F.L.N. et inscrit l'exécution du maire de Boufarik dans le cadre du plan préétabli par l'armée française qui instrumentalisa les mouvements ultras afin de renverser la IV[ème] république, discréditer le F.L.N. et gagner la sympathie de la communauté européenne. Cet acte fait partie d'une série de provocations comme la pose d'une bombe dans le cimetière de Bab-El Oued ou les divers attentats programmés le soir même du 28 décembre 1956 à Bab-El-Oued et à la rue Michelet et le lendemain le plasticage des églises d'Alger : l'église Saint Vincent de Paul, rue Borély-la-Sapie-Marie à proximité d'un des postes du Palais d'été, l'église du Sacré-Cœur et celle de la place Lavigerie. Le but de toutes ces provocations est clair : intimider l'Eglise nettement défavorable à la répression et pousser la communauté européenne à l'affrontement

avec la communauté musulmane et rendre ainsi non seulement improbable les chances d'un règlement politique qui ne passerait pas par l'arbitraire militaire mais de faire en sorte que la situation devienne intolérable pour la population européenne et de permettre à l'armée déjà en conflit ouvert avec le pouvoir civil de disposer d'une totale liberté d'action dont l'issue est la destruction de la République.

FRONT ALGERIEN D'ACTION DEMOCRATIQUE (F.A.D.) [1961-1962]

A la suite du refus du M.N.A., le 6 juin 1961, de rencontrer la délégation française à Evian, qui voulait l'utiliser contre le F.L.N., des dirigeants du M.N.A. dont Khélifa Ben Ammar, Laid Kheffache, Abderrahmane Bensid affirment leur désaccord avec Messali et sont exclus en juillet 1961. Ils formeront le Front Algérien d'Action Démocratique (F.A.D.), un mouvement manœuvré par les services spéciaux français afin de battre en brèche le F.L.N.

FRONT DE L'ALGERIE FRANCAISE (F.A.F.)

Naît le 17 juin 1960 après l'échec des « Barricades ». Encouragé par Soustelle et Bidault, ayant eu la caution du Bachagha Boualem –et des députés Ioualalene, Ouali Azem et Gualem– qui figuraient au Comité Directeur, le FAF va s'étendre en France sous le sigle de Front National pour l'Algérie française (FNAF) et rassembler les éléments qui constituent le fer de lance de la droite métropolitaine avec Tixier-Vignancourt, Le Pen, George Sauge et Jean Dides. Il crée son propre journal *Algérie, terre française* et réussit à récupérer les militants et les commandos des anciennes organisations activistes dissoutes, provoquant un afflux des Français d'Algérie. Yves Courrière (dans *Les feux du désespoir*, p. 124) n'hésitera pas alors d'avancer le chiffre d'un million d'adhérents au FAF dont 120.000 musulmans alors que les statistiques de la police font mention de 200.000 adhérents. Fort de ce recrutement massif, le FAF lance le mot d'ordre de grève générale et organise des manifestations de rue à Alger lors du voyage de de Gaulle au cours de la deuxième semaine de décembre 1960. Toutefois, les manifestants criant « A bas de Gaulle » et « Vive l'Algérie française » furent submergés par la marée des contre-manifestants algériens qui de la Casbah à Belcourt agitaient les drapeaux vert et blanc aux cris de « Vive de Gaulle ! » « Vive le F.L.N. ! » et « Vive l'Algérie indépendante ! ». Ainsi le FAF –et son « Algérie française »– sont vite dépassés par le torrent impétueux de la population algérienne qui a tenu ainsi à exprimer ouvertement sa volonté d'indépendance. Dissout le 15 décembre 1960, le FAF replonge dans la clandestinité et va inaugurer sa série d'attentats par l'assassinat de l'avocat libéral Pierre Popie avant de se jeter dans les bras de l'OAS, le dernier-né des mouvements activistes après l'échec du putsch d'avril 1961, qui, dans un geste d'affolement suicidaire, tente de s'opposer à l'inéluctable indépendance du pays.

FRONT DE LIBERATION NATIONALE (F. L. N.). [1954]

Le Front de Libération Nationale (F. L. N.) a été proclamé le 1er novembre 1954 au moment où il déclenchait la Guerre de libération nationale bien que sa naissance remonte au 23 octobre à l'issue du Comité des Six. Le groupe fondateur du F.L.N. estime qu'il existe en Algérie une situation révolutionnaire depuis 1947 et que la politique de la direction du P.P.A.-M.T.L.D. se refuse par peur du risque et par réformisme, à l'exploiter. Les 33 hommes qui ont pris l'initiative de

l'insurrection appartiennent à l'encadrement supérieur du P.P.A.-M.T.L.D. : Parmi eux, deux ont appartenu au Bureau politique (Khider et Ait Ahmed), quatre au Comité central (Ait Ahmed, Ben Bella, Ben Boulaid et Khider), huit ont exercé des responsabilités importantes dans l'organisation (Boudiaf, responsable de l'organisation en France ; Didouche, adjoint de Boudiaf ; Ben M'hidi, Boussouf, Benabdelmalek, Mechati, Bouali, Krim). Les principaux leaders, originaires des petits centres urbains, ont tous leurs certificats d'études primaires et un certain nombre a même entamé des études secondaires en français et en arabe. Géographiquement, ils ne représentent pas toutes les régions du pays : seize viennent du Constantinois, six de l'Algérois, deux de l'Oranie et neuf de la Kabylie. Analysant sociologiquement les fondateurs du F.L.N., Mohamed Harbi dira qu'il s'agit d'un groupe politique composé en majeure partie de déclassés : s'y côtoient ceux qu'on appelle les fils de « grandes tentes » atteints par la colonisation dans leur pouvoir et parfois dans leurs biens (Zamoum, Guemraoui, Ait Ahmed, Boudiaf, Ben M'hidi), des prolétaires ayant réalisé leur promotion sociale à l'intérieur du Parti (Khider, Bitat), des employés (Bouadjadj, Merzougui), des notables ou fils de notables ruraux (Ben Boulaid, Krim), des artisans (Zighout), des fils de commerçants ou de paysans n'ayant jamais connu le travail (Didouche, Ben Bella, Bentobbal, Belouizdad), etc... Et si les membres de ce groupe ont rompu leurs attaches avec leur milieu d'origine pour en nouer d'autres avec la plèbe urbaine et rurale, l'idée qui les anime leur vient directement du P.P.A. : l'indépendance ne s'imposera que par la guerre et la fin du système colonial importe davantage que l'exercice des libertés. Le F.L.N. réussit assez vite à fédérer les différentes branches du mouvement nationaliste : réformistes (UDMA de Ferhat Abbas), religieuse (Association des Oulémas de Ben Badis) et radicale (P.P.A.-M.T.L.D.). Messali, seul leader ayant refusé de rejoindre le Front et s'étant de ce fait marginalisé en lançant son propre mouvement, le M.N.A. Ces trois composantes forgent son idéologie nationaliste et populiste. Il conduit avec succès la guerre d'indépendance de 1954 à 1962. Son action durant cette lutte victorieuse lui procure un immense prestige interne et international. Son exercice du pouvoir en tant que parti unique de 1962 à 1989 fait que tout dirigeant de quelque importance est passé par son appareil jusqu'à l'arrivée à l'âge adulte de la génération post-indépendance dont l'affirmation violente en octobre 1988 était en grande partie une révolte contre l'hégémonie de « ce père de la nation ».

FRONT DE LIBERATION NATIONALE (Equipe de football du)

Voir EQUIPE de Football (du F.L.N.).

FRONT NATIONAL FRANCAIS (F.N.F.)

Sans doute le plus important des organisations activistes créées au lendemain du 13 mai 1958. Animé par le gérant de la « Brasserie du Forum », Josef Ortiz, le « Grand Jo » qui sera le leader musclé du petit peuple « Pied-Noir » de Bab-El Oued, et jouera un rôle de premier plan lors des « journées des barricades » en janvier 1960. Ses effectifs passent de 2000 adhérents en octobre 1959 pour culminer à 10.000 en janvier 1960. Le F.N.F. disposera de sa structure paramilitaire, l'Organisation Politique de l'Action Subversive (O.P.A.S.) dirigée par le capitaine Marcel Ronda et recrutera ses éléments au sein de la police

et des Unités Territoriales placées sous les ordres du commandant Sapin-Lignières.

FUSILLADE (de la rue d'Isly)

Le 26 mars 1962, le commandement de l'O.A.S. proclame le grève générale dans le Grand Alger, appelle ses fidèles à se rassembler sur le plateau des Glières et au square Laferrière pour gagner ensuite Bab-El Oued et briser l'encerclement du quartier par l'armée. Cette dernière, dans un tract de l'O.A.S. daté de la veille, est désormais considérée comme une armée d'occupation. A l'entrée de la rue d'Isly (actuelle rue Ben M'Hidi), un « bouchon » a été placé par le commandant Poupat sous la responsabilité du lieutenant Ouchène Daoud. Les ordres sont simples : « Si les manifestants insistent, ouvrer…le feu ».A partir de 14h 30, la foule est immense et surexcitée, son audace croît et ses injures partent en direction des tirailleurs. Le jeune lieutenant et ses hommes sont roulés comme une vague. C'est alors qu'à 14h 45, une rafale de fusil mitrailleur claque en direction de la troupe du balcon du 64, de la rue d'Isly. Le P.C. donne le feu vert. C'est la riposte ; quarante six morts et deux cents blessés. L'O.A.S. dont la responsabilité est pleinement engagée va se venger sur les civils algériens dans une série de tueries à Alger et à Oran.

GAID

Héroïne

Née à T
Béni Y
sein d'u
ction pa
Belcour
rangs d
maquis
mière
daire d
d'occup
au moi
hôpital
infirmi
la wi
Moudj
rencon
« Ami
Malika
(Denia
install
troupe
l'infirm
tion d
Malika
lette e

G

GAID Malika (1934-1957)

Héroïne de la Guerre de libération.

Née à Timengache, l'un des villages de Béni Yaâla, près de Guenzet (Sétif) au sein d'une famille d'enseignants d'extraction paysanne, elle s'établit très jeune à Belcourt (Alger). Incorporée dans les rangs de l'A.L.N. au début 1955, dans les maquis de la wilaya III, en tant qu'infirmière combattante, cette figure légendaire de la résistance féminine aux forces d'occupation, mourut les armes à la main, au mois de juin 1957, dans une grotte-hôpital dans la région de Yakouren. Une infirmière de Belcourt qui avait servi dans la wilaya IV témoignait, dans *El Moudjahid* du 22 juin 1959, après une rencontre avec le colonel Amirouche : « Amirouche nous raconta, dit-elle, que Malika et une autre jeune infirmière (Denia) avaient la garde d'une infirmerie installée dans des grottes. Un jour, les troupes françaises firent irruption dans l'infirmerie et ouvrirent le feu en direction des deux jeunes filles et des blessés. Malika, très prompte, saisit une mitraillette et, sortant de l'infirmerie, se mit à tirer. Elle ne s'arrêta pas avant d'avoir épuisé deux chargeurs. Alors, seule et sans munitions, elle succomba... »

GAD (Les)

Groupes d'autodéfense constitués souvent par des anciens combattants de l'armée française, équipés d'armes diverses distribués par les Français. En avril 1960, ils sont 47.634 membres des GAD dont 24.000 armés (10.000 de simples fusils de chasse). Mobilisés par l'armée française, non rétribués, ils sont utilisés comme supplétifs pour « défendre leur douar ou leur village ».

GAMBIEZ Général

Commandant en chef des forces armées françaises en Algérie (février-juin 1961).

Il poursuit la mise en application du « plan Challe » jusqu'à ce qu'intervienne l'interruption des grandes opérations offensives. Cependant, lorsque les pourparlers de Lugrin sont interrompus, la répression reprend, à une certaine échelle.

GANGRENE (La)

Titre de l'ouvrage publié en juin 1959 par les Editions de Minuit – et aussitôt saisi – qui recueillait les témoignages d'étudiants algériens arrêtés en décembre 1958 et détenus dans les locaux de la D.S.T. de la rue des Saussaies. Ces témoignages faisaient état de tortures particulièrement atroces qui firent l'objet d'une plainte de la part des détenus.

GAOURI

Féminin : gaouria ; pluriel : gouar : européens.

GARDES Jean (Colonel) (1914-2000)

Putschiste et l'un des animateurs de l'OAS.

Né le 4 octobre 1914, il adhère au putsch d'avril 1961, puis rejoint l'O.A.S. dont il créé le maquis de l'Ouarsenis en avril 1962. Il est condamné à mort par contumace le 11 juillet de la même année.

GARDY Paul (Général) (1909-1975)

Putschiste et élément de l'OAS.

Né à Paris, il est officier de la Légion étrangère. En 1960, il entre en dissidence et rejoint Salan en Espagne. Après l'échec du putsch d'Alger, il adhère à l'O.A.S. Il s'oppose au traité F.L.N.-OAS et presse les Pieds-Noirs à quitter l'Algérie. Il meurt en Argentine le 27 octobre 1975.

GAULLE (Charles de)

Homme d'Etat français (1890-1970).

Son nom est doublement lié à l'Algérie. D'abord dans les années 40, en s'opposant aux réformes et en réprimant les manifestations de mai 1945 et de 1958 à 1962 en conduisant la guerre contre les Algériens en tant que président de la République.

Chef des Français libres à Londres puis à Alger où il arrive le 30 mai 1943, coprésident puis président du Comité français de la libération nationale (3 octobre) devenu le Gouvernement provisoire de la République française (3 juin 1944), il quitte définitivement Alger encore « capitale de la France en guerre » le 18 août 1944. « Vues prophétiques comme toujours et, comme toujours courtes réformes », selon la formule de Jean Lacouture qui résume l'homme et sa politique algérienne en 1944. Non seulement, il resta sourd aux doléances des partis nationalistes mais soucieux de sauver « l'empire » il réprima dans le sang les manifestations pacifiques des populations algériennes (1945) et malgaches (1947) qui désiraient l'indépendance. Les historiens le tiennent pour responsable du génocide du Constantinois en mai 1945. C'est lui en tant que chef de gouvernement qui ordonna les massacres. Le télégramme lu par Chataigneau le 11 mai devant les Délégations financières est très explicite : « Veuillez prendre toutes mesures nécessaires pour réprimer les agissements anti-français d'une minorité d'agitateurs ». C'est encore lui qui, de Paris, donna l'ordre à la commission Tubert d'interrompre son enquête au bout de quarante-huit heures. Comme président de la République de 1958 à 1962, il adopta la même attitude et ne céda que devant le rapport de force. Arrivé au pouvoir à l'issue d'un coup de force en mai 1958, après la chute de la IVème république, il mena une guerre de reconquête de l' « Algérie française » en utilisant tous les moyens, militaires (Plan Challe), économiques (Plan de Constantine), psychologiques (Cessez-le-feu locaux et « affaire Si Salah ») et diplomatiques (notamment auprès du Maroc et de la Tunisie, les alliés les plus utiles du F.L.N.) avant de se rendre à l'évidence de l'autodétermination et de l'indépendance non sans avoir tenté de séparer le Sahara du reste du

pays. La réplique du F.L.N. en décidant de porter la guerre en France même le 24 août 1958, en créant un Gouvernement Provisoire en septembre et surtout en opposant une grande résistance à l'intérieur malgré la puissance de feu du plan Challe et la répression systématique et à large échelle, a amené de Gaulle à annoncer le 16 septembre 1959, l'acceptation du principe de l'autodétermination pour le peuple algérien à la veille de l'Assemblée générale de l'O.N.U. qui s'apprêtait à voter une résolution dans ce sens. Ce pas marque le début de négociations clandestines d'abord et publiques ensuite, très difficiles, de Gaulle ne cessant de louvoyer, à l'issue desquelles les revendications formulées dans la déclaration du 1er Novembre 1954 ont été satisfaites.

Longtemps, reprenant les thèses des « ultras » de l'O.A.S., on chercha à faire admettre, contre toute logique historique, que c'est de Gaulle qui a offert l'indépendance aux Algériens mais la réalité est que celui-ci, cédant aux pressions des militaires et des colons, avait mobilisé toutes les potentialités dont la France disposaient pour maintenir l'Algérie dans le giron français en alongeant démesurément la liste des martyrs algériens. La preuve en est que l'Algérie est quasiment le dernier pays de l'empire à avoir son indépendance après une guerre aussi longue et aussi douloureuse. Devant l'intransigeance du F.L.N. et la forte volonté des Algériens à mener à son terme leur indépendance, de Gaulle avait évité à la France une guerre civile, la division de son armée et l'écroulement de son économie en engageant des négociations et en prenant enfin position pour l'indépendance.

GHAFA Brahim (1925-2002)

Directeur de Radio d'Alger-Libre à Tanger (1960-1962).

Né le 16 décembre 1925 à Souk-Ahras, après des études au collège de sa ville natale, il rejoint la médersa d'Alger en 1945 où il obtient les diplômes de médersa en 1949, son baccalauréat en 1951 et le diplôme d'Etudes supérieures islamiques d'Alger en 1952. Professeur puis proviseur du lycée franco-musulman d'Alger, il intègre le F.L.N., à *la Voix des Arabes* au Caire de 1958 à 1960 et dirigea la radio Algérie-Libre à Tanger de 1960 à 1962. Après l'indépendance, il est ambassadeur au Koweït, Japon et Pakistan (1964-1986). Décède le 6 janvier 2002 à Alger. Auteur d'un livre intitulé : *L'intellectuel et la Révolution algérienne* (Dar Houma, Alger, 2001, 128 p.).

GHAR BEN CHETTOUH

Tuerie dans les Aurès le 14 septembre 1959. Eut lieu dans une dechra proche de Taxlent au sud-ouest de Mérouana, non loin de la fameuse grotte portant le nom localement célèbre de Ghar Ben Chettouh. Le nombre des victimes parmi la population est évalué à plus d'une centaine de morts.

GMPR puis GMS (Les)

Voir GROUPES MOBILES.

GODARD Yves (Colonel) (1911-1975)

Directeur général de la sûreté d'Alger, putschiste et élément dirigeant de l'O.A.S.

Né le 21 décembre 1911 à Saint Maixent. Saint-Cyrien, il s'engage dans la Résistance en Haute-Savoie. Il participe à la guerre d'Indochine dans le corps des parachutistes. En 1958, il est nommé par le général Massu, Directeur général de la sûreté à Alger. Il adhère au putsch d'Alger puis se charge de l'organisation de l'O.A.S. Il se retire en Belgique où il meurt le 3 mars 1975 à Lessines.

GOUDJIL Salah (né en 1932)

Commandant de l'A.L.N.

Né le 14 janvier 1932, *militant du M.T.L.D. puis du C.R.U.A.*, c'est en wilaya I (Aurès) qu'il rejoint les rangs de l'A.L.N. Commandant à la fin de la guerre, il est chargé de la reconversion et de la réorganisation du F.L.N. dans différentes wilayas. Carrière dans le F.L.N. et ministre après l'indépendance.

GOUMS (Les)

Petits groupes de gardes recrutés parmi les « Indigènes ». Ils existent depuis le début du XXème siècle.

GOUMIER (Le)

Eléments du « goum ». Devient synonyme de « harki » durant la guerre de libération.

GOUMIA (Les)

Plur. de « goumier ». Synonyme de « harki ».

GOUNOD (Embuscade de)

Eut lieu à Ain Sayd à Gueblet-Mahouna, à environ 7 Km de Gounod, dans la région de Guelma, nahia II, de la wilaya II, le 12 décembre 1955 contre un convoi de militaires escorté par des blindés et acheminant du ravitaillement. Un groupe de moudjahidine dont Mabrouk Laâbi, Salah Skikdi et Abdallah Belhouchet, armés de quelques Statt et Grants, mena cette opération qui fut l'un des premiers hauts faits d'armes de l'A.L.N. Bilan : 3 morts parmi les moudjahidine (Mabrouk Abdi, Younès Mestouri et Chaib Belkacem) alors que les pertes ennemies furent très élevées. La « *Dépêche de Constantine* » du 14 décembre 1955, relatant la « sanglante embuscade rebelle sur la route de Guelma-Gounod » donne « 19 morts dont trois officiers blessés et quatre disparus » du côté de l'armée colonialiste.

GOURBI (Un)

Plur. Graba. Petite baraque dont les briques sont faites d'un mélange de terre et de paille de chaume. Le toit est, le plus souvent, recouvert de chaume. C'est l'habitat de la majorité des Algériens durant la période coloniale réduits à la pauvreté et à la misère.

GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE (GPRA) (1958-1962)

Organe exécutif du Front de Libération Nationale constitué en septembre 1958 et présidé d'abord par Ferhat Abbas puis par Ben Khedda. Il fut remplacé en août 1962 par le Bureau Politique dirigé par Ben Bella.

Le 19 septembre 1958, le Comité de Cordination et d'Exécution (C.C.E.) proclame la constitution du GPRA installé à Garden-City, au Caire. L'annonce se fait simultanément au Caire, à Tunis et à Rabat, à 13 heures, heure algérienne. L'Algérie est en guerre depuis quatre ans. L'A.L.N. de plus en plus aguerrie porte des coups terribles à l'ennemi et assure le contrôle de nombreuses régions montagneuses. Porté par les militaires partisans de « l'Algérie française », le général de Gaulle devient chef du gouvernement français, effectue le 1er juin, au lendemain de son investiture, une « tournée des popotes » en Algérie et encourage les tenants de « l'intégration ». C'est dans ce contexte que le C.C.E. décide de créer le G.P.R.A. même si l'idée d'un gouvernement provisoire est beaucoup plus ancienne mais n'a pu avoir l'unanimité, certains membres du C.C.E. en 1957 s'étant prononcés à l'image de Abane Ramdane contre. La commission mise sur place pour élaborer un rapport sur la formation d'un gouvernement provisoire relève qu'elle (la formation) « répond au désir profond du peuple » et contribuera à

« fortifier chez nous l'idée de l'indépendance » tout en « coupant court à la politique de de Gaulle dans ses velléités de nous isoler en perturbant les relations diplomatiques de l'adversaire ».

Le gouvernement formé comprend dix huit membres. Tous les membres du C.C.E. à l'exception de Saâd Dahleb et de Abane Ramdane (assassiné en décembre 1957) et Amar Ouamrane. Krim Belkacem (Forces armées), Ben Tobbal (Intérieur), Abdelhafid Boussouf (Liaisons générales et Communications) et Lamine Debbaghine (Affaires étrangères) gardent les mêmes responsabilités qu'ils avaient au sein du C.C.E. A l'Information, Ferhat Abbas qui dirige le gouvernement est remplacé par M'Hamed Yazid. A Benyoucef Benkhedda qui n'avait plus de tâche précise au sein du C.C.E. est confié le poste de ministre des Affaires sociales. Les dirigeants emprisonnés depuis octobre 1956 font partie du gouvernement. Ben Bella est vice-président du Conseil et Aït Ahmed, Bitat, Boudiaf et Khider sont ministres d'Etat.

Dès sa proclamation, quatorze pays décident de nouer avec le G.P.R.A. des relations diplomatiques : la République arabe unie (Egypte et Syrie), l'Irak, le Yemen, la Libye, la Tunisie, le Maroc, l'Arabie Saoudite, la Jordanie, la Chine, la Corée du Nord, le Vietnam, le Soudan, la Mongolie, l'Indonésie, le Pakistan et quelques pays africains indépendants. La Yougoslavie est le premier pays européen à annoncer une « reconnaissance de facto », suivie de l'Union Soviétique en 1960. Les bureaux du F.L.N. sont très vite remplacés par des missions et les forums et conférences internationaux deviennent des tribunes pour faire connaître le sens de la Révolution algérienne. Le premier acte diplomatique du G.P.R.A. fut de dénoncer, le 20 septembre 1958, à l'O.N.U., le référendum prévu par de Gaulle en Algérie tout en restant disponible pour d'éventuelles négociations avec la France. De Gaulle propose l'humiliante « paix des braves » en tentant de diviser le front intérieur des maquis en favorisant des « cessez-le-feu séparés ». Malgré le « plan Challe », une véritable guerre d'extermination, le G.P.R.A. répond par une intensification des actions militaires. Les manifestations populaires du mois de décembre 1960 constituent un tournant dans la perception de la guerre par le gouvernement français qui entame des négociations lentes et difficiles avec le G.P.R.A. qui est resté sur l'essentiel intraitable comme sur la question du Sahara et de l'intégrité territoriale.

Si concernant la place du F.L.N. sur la scène internationale, Ferhat Abbas se sent à l'aise, il ne réussit pas à s'imposer au « triumvirat » constitué de Ben Tobbal, Boussouf et Krim et qui monopolise la gestion des affaires militaires. Au mois de septembre 1959, il pense pouvoir les neutraliser en sollicitant l'arbitrage des « Dix » colonels qui le reconduisent en janvier 1960 à la tête d'un exécutif plus réduit et un partage des responsabilités de la conduite de la guerre entre un état-major général confié à Houari Boumediène et un Comité interministériel de guerre animé par le « trumvirat ». Les pouvoirs du G.P.R.A. minés par des problèmes d'exercice de pouvoir, sont progressivement rongés à la fois par les deux structures militaires qui venaient d'être créées et un C.N.R.A. qui aspire à jouer un rôle plus important. La crise qui l'affecte est superficiellement surmontée par la mise à l'écart de Ferhat Abbas et la désignation de Benyoucef Benkhedda comme successeur. Le second remaniement du G.P.R.A au mois d'août 1961 ne lui évitera pas la grave crise du printemps et de l'été 1962 à l'isue de laquelle les pouvoirs du gouvernement provisoire fragilisé sont transférés à un Bureau politique constitué le 3 août 1962 à Tlemcen ouvrant la voie au parti unique.

GOUVERNEUR GENERAL (Le)

Nommé par le minisre français de l'Intérieur et responsable envers lui, il est l'un des fonctionnaires du rang le plus élevé de la République française. Il assure les pouvoirs civils en Algérie jusqu'en janvier 1956, date à laquelle un ministre-résident prend la relève avant que le général de Gaulle ne désigne un délégué général du gouvernement de 1958 à 1962.
Une tradition non écrite voulait qu'il ne fût jamais un « Pied-Noir », pas plus que le préfet de la Corse ne pouvait être Corse. Immédiatement au-dessous de lui venaient les préfets d'Alger, d'Oran et de Constantine qui, en tant que départements, envoyaient au Parlement français des sénateurs et des députés.
En vertu de l'ordonnance du 22 juillet 1834, un gouverneur général, assisté d'un intendant civil, d'un procureur général et d'un directeur des finances, exerce sous le contrôle du ministre de la Guerre, le commandement général de la haute administration des « possessions françaises dans le Nord de l'Afrique ». Le 23 août 1898, les attributions du gouverneur général sont accrues : le gouvernement et la haute administration sont centralisés sous son autorité. Les généraux de division, en ce qui concerne l'administration des territoires de commandement, sont placés sous sa direction immédiate. La loi du 19 décembre 1900 lui attribue le pouvoir exécutif et place sous son autorité les trois préfets. L'Algérie étant dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière, le budget cesse d'être compris dans le budget de l'Etat français. Etabli par le Gouverneur général sous le contrôle du ministre de l'Intérieur, délibère et vote par l'assemblée pleinière des délégations financières (colons, contribuables autres que les colons et enfin les « indigènes musulmans »), il est réglé par décret du président de la Républqique sur le rapport du ministre de l'Intérieur. Le statut du 20 septembre 1947 fait du gouverneur général le représentant du gouvernement de la Républqique française. Tous les services civils à l'exception de ceux de la Justice et de l'Education nationale sont placés sous son autorité. Lorsque la Guerre de libération est déclenchée le 1er novembre 1954, ce sont ces textes qui sont en vigueur. Parmi les gouverneurs généraux les plus tristement célèbres figurent Marcel Edmond Naegelen qui succèda à Chataigneau –connu pour avoir initié des trucages électoraux à large échelle dans les années 40 et 50– et bien sûr, Soustelle sous le règne duquel la torture devint une pratique systématique.

GRAIN DANS LA MEULE (Le)

Roman de Malek Ouary (Ed. Bouchet-Chastel, Paris, 1956) relatant l'histoire d'Idir qui tue Akli, le fils du voisin Da Tibouche. Ce dernier au lieu de l'abattre lui demande de « mourir autrement » et de s'intégrer à sa propre famille en remplaçant le défunt. S'inscrivant dans la veine ethnographique, la description de la société kabyle est assez idyllique.

GREKI Anna (1931-1966)

Militante et poétesse.

D'origine « Pied-Noire », une française d'Algérie qui a au moment décisif fait le choix d'être aux côtés de ses compatriotes Algériens et du côté de la liberté et l'indépendance du pays. Elle interrompit ses études pour s'engager dans la résistance. Arrêtée et emprisonnée à Barberousse en 1957 puis expulsée d'Algérie fin 1958 vers la Tunisie, elle regagne Alger à l'indépendance et prit la nationalité algérienne. De son vrai nom Colette Anna Grégoire, elle est née à Batna dans les Aurès, le 14 mars 1931 et grandit à Menaâ, dans la localité d'Arris. Elle signe ses écrits littéraires du pseudonyme Gréki, une symbiose entre son

vrai nom Grégoire et celui de son mari Melki. Dans son recueil « *Algérie, capitale Alger* » paru en 1963, la poétesse chante sa terre natale, le courage de ses femmes, la lutte pour la liberté. Cette parole exigeante mourut le 6 janvier 1966 à Alger, suite à une hémorragie due à des couches. Du fond de la prison, elle avait chanté son pays :

C'est la guerre
Le ciel mousseux d'hélicoptères
Saute à la dynamite
La terre chaude jaillit et glisse
En coulée de miel
Le long des éclats de faïence bleue
Du ciel blanc
Les bruits d'hélices
Ont remplacé les bruits d'abeille
Les Aurès frémissent
Sous la caresse
Des postes émetteurs clandestins
Le souffle de la liberté
Se propageant par ondes électriques
Vibre comme le pelage orageux d'un fauve
Ivre d'un oxygène soudain
Et trouve le chemin de toutes les poitrines

GREVE DES ETUDIANTS

Voir MAI 1956 (19).

GREVE DES HUIT JOURS

Elle eut lieu du 28 janvier au 4 février 1957. La décision de l'organiser a été prise au mois de novembre 1956 par le C.C.E. en prévision de la tenue le 10 décembre 1956 de la XIème Assemblée générale de l'O.N.U. au cours de laquelle la question algérienne sera discutée. Toutefois son report pour le lendemain des fêtes de fin d'année, Noël et Jour de l'An, le 28 janvier 1957, amena le F.L.N. à retenir cette date. De son côté, la France pour montrer au monde que l'Algérie est un pays « pacifié », remet entre les mains de l'armée les responsabilités de maintien de l'ordre. Le 7 janvier, par arrêté, Lacoste investit les militaires des compétences civiles et de police. Dans le nouveau département d'Alger, la 10ème division des parachutistes de Massu devient seul maître de la capitale qu'elle occupe et quadrille en dressant des barrages soutenus par des blindés, en enserrant dans un gigantesque corset de barbelés, les « quartiers arabes » de la Casbah, de Belouizdad (ex-Belcourt), d'El Madania (ex-Clos Salembier), de Oued-Ouchayah et d'El Harrach. La population est soumise à l'épreuve dite de « poêle à frire », aux opérations de la fouille systématique. Dès le premier jour de la grève observée massivement, les légionnaires défoncent les devantures des commerces et enfoncent les portes des maisons, perquisitionnent, arrêtent, emprisonnent, torturent, exécutent. Alger mais aussi l'ensemble de l'Algérie est devenu un camp ouvert où s'organise le plus grand génocide colonial. Pendant les neuf premiers mois de l'année 1957, de janvier à octobre, les arrestations ont atteint des proportions stupéfiantes et la torture pratiquée par l'ensemble des « unités spéciales » de l'armée française a atteint une ampleur jamais égalée. Dressant le bilan de cette grève en même temps que celle de la « Bataille d'Alger », l'un de ses principaux protagonistes[1], dira qu'elle « ne fut pas totalement négative » et que si « elle coûta sans nul doute au F.L.N. des pertes humaines considérables, ainsi que le démantèlement de son organisation pour de longs mois, sur un plan général, elle engendra, aussi paradoxal que cela puisse paraître, des conséquences très largement bénéfiques à la Révolution » et fait avancer la cause algérienne de manière tangible : confirmation de la représentativité du F.L.N., reconnu désormais comme unique porte-parole du peuple algérien ; échec de toute alternative fondée sur l'émergence d'une pseudo « troisième voie » et triomphe de l'idée d'indépendance au détriment du dogme éculé de « l'Algérie française ». Les méthodes violemment répressives utilisées par les paras pour tenter

de casser la grève firent découvrir au monde entier que l'Algérie était la proie non pas de « troubles internes » comme le prétendaient les officiels français mais d'un véritable conflit armé entre deux parties irréductiblement opposées. Le 15 février 1957, soit onze jours après la fin de la grève, l'O.N.U. adoptera une résolution de compromis à l'unanimité (77 voix pour, 3 absents dont la France) qui « exprime « l'espoir que, dans un esprit de coopération, une solution pacifique, démocratique et juste sera trouvée par des moyens appropriés, conformément aux principes de la Charte des Nations unies ». Cela ouvre la voie aux diplomates du F.L.N. tout en donnant une audience mondiale aux combats que mène l'A.L.N. à l'intérieur. Sans compter le constant isolement de la France et le déshonneur de son armée qui vont conduire à l'effondrement de la IVème République et un traumatisme si vaste et si profond que la « patrie des droits de l'homme » n'arrivera pas à surmonter, un demi-siècle plus tard.

Source :

1. Ben Khedda (Benyoucef).– *45ème anniversaire de la grève des huit (08) jours*, Bibliothèque Nationale d'Algérie, Alger, 2002, 38 p.

GROUPES MOBILES DE PROTECTION RURALE (GMPR)

Devenus après des GMS (Groupes mobiles de Sécurité), ils sont constitués de civile recrutés par la police française et chargés de surveiller essentiellement les zones forestières. On trouve parmi eux des Européens : en tout 8000 à 10.000 hommes.

GUEDROUDJ Messaoud

Membre de la direction de la Fédération F.L.N. de France.

Né dans la région de Skikda, Messaoud Guedroudj, commerçant, entre au Comité central en 1953, en pleine crise de l'organisation nationaliste. Il rejoint le F.L.N. en 1955 et devient responsable de la wilaya du Nord de la France, puis du centre, enfin, *nommé au Comité fédéral en mai 1957.* Il s'oppose à la direction de la Fédération de France en 1958. Messaoud Guedroudj est envoyé au Maroc.

GUENNEZ Mahmoud

Commandant de l'A.L.N.

Né à Tébessa, il fait partie des animateurs des premiers maquis de l'A.L.N. formés dans les Aurès en 1954. Il termine la Guerre de libération comme commandant après avoir eu sous ses ordres la zone 5 de la wilaya 1. Il abandonne toute responsabilité dans l'armée en 1962. Député, responsable de l'Amicale des Algériens en Europe puis ministre des Anciens moudjahidine après l'indépendance.

GUERRAS Abderrahmane (né en 1921)

Membre de la direction de la Fédération de France du F.L.N. (1955).

Né le 24 janvier 1921 à Constantine, militant de l'O.S., après le démantèlement de l'organisation paramilitaire, il se réfugie en France où il est affecté comme délégué régional du M.T.L.D. de Lyon en 1952. Il adopte les thèses du C.R.U.A. A partir d'avril 1955, il est membre de la direction de la Fédération de France du F.L.N., s'occupant de sa branche politique avec Mechati et Bensalem. Arrêté en août 1956, il est membre de la Fédération de Constantine du F.L.N. après l'indépendance, député à l'Assemblée le 13 septembre 1962.

GUILLOTINÉS (Les)

Le nombre des militants du F.L.N. qui ont subi l'épreuve de la guillotine durant la Guerre de libération s'élève à plus de 200. Le chiffre 222 a été avancé dans un article

du Point (*Les guillotinés de Mitterrand*, août 2001) alors que le décompte de Sylvie Thenault (*Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, La Découverte, Paris, 2001) s'arrête à 198. Ahmed Zabana, prisonnier à Barberousse-Serkadji fut le premier (suivi la même nuit par son compagnon Abdelkader Ferradj) à être décapité le 19 juin 1956. Le poète Mufdi Zakaria lui rend hommage dans un poème émouvant : « Adhabih As-Sa'id » (L'Ascension de L'Egorgé) en faisant allusion au prophète Aissa (Jésus). Voir ZABANA.

HABACHI Abde
(né en 1925)

Membre du groupe

Né le 2 septembre
emprisonné en 194
participation à une
liste. Relâché, il e
rejoint le maquis. N
est arrêté le 4 n
pendant plusieurs
Tizi Ouzou à Serka
Harrach et en Fran
disparaît de la scè
de la République (

HACHANI Bra

Commandant de l

Né présumé à
P.P.A.-M.T.L.D.
Skikda, ensuite à
scission du parti
daïra. Contacté
l'A.L.N., en wil
dans la bataille d
évacué, pour soi
jusqu'à la fin de
taire général de l

H

HABACHI Abdesselam (né en 1925)

Membre du groupe des « 22 » (1954).

Né le 2 septembre 1925 à Ain M'lila, il est emprisonné en 1944 à Constantine pour sa participation à une manifestation nationaliste. Relâché, il est membre de l'O.S. et rejoint le maquis. Membre du C.R.U.A., il est arrêté le 4 novembre 1954. Torturé pendant plusieurs jours, il est transféré de Tizi Ouzou à Serkadji puis Berrouaghia, El Harrach et en France. Il est libéré en 1962, disparaît de la scène politique. Médiateur de la République (1996-1999).

HACHANI Brahim (1913-1993)

Commandant de l'A.L.N.

Né présumé à Khenchela, militant du P.P.A.-M.T.L.D. dont il fut d'abord à Skikda, ensuite à Batna – et ce, jusqu'à la scission du parti (1953-54) – le chef de daïra. Contacté par Bentobbal, il rejoint l'A.L.N., en wilaya II, en 1956. Blessé dans la bataille de Zekrana en 1957, il fut évacué, pour soins, à Tunis où il restera jusqu'à la fin de la guerre. Premier secrétaire général de l'Association nationale des anciens moudjahidine (l'ancêtre de l'O.N.M.) installé en décembre 1962, il n'y restera que quelques mois, suite à des divergences profondes avec le Président Ben Bella. Affecté par le décès, sur les frontières algéro-marocaines, le 1er novembre 1963, de son fils Mebarek, lieutenant de l'A.N.P., commandant du 45ème bataillon, il écrit en 1964 un recueil de poèmes émouvant intitulé *Rissala ilal Djanna* (Lettre au Paradis).

HADDAD Malek (1927-1978)

Ecrivain.

Né le 5 juillet 1927 à Constantine, une ville qu'il adorait par-dessus tout, confondant cette cité millénaire avec l'histoire de son pays. Voyageur infatigable, il foulera le sol de Paris, Le Caire, Lausanne, Tunis, Moscou, New-Delhi, autant d'escales que de repères dans le parcours de cet écrivain qui s'est d'abord révélé poète. Son premier recueil, *Le malheur en danger* paraît en pleine Guerre de libération (Paris, Le Nef, 1956, rééd. Bouchène, Alger, 1988) alors que le second *Ecoute et je t'appelle* sort en 1961 (Maspéro). Entre-temps, il écrira quatre romans : *La Dernière impression*

(Julliard, 1958, rééd. Alger, Bouchène, 1989) ; *Je t'offrirai une gazelle* (Julliard, 1959) ; *L'élève et la leçon* (Julliard, 1960, trad. à l'Arabe, SNED, Alger, 1973) ; *Le Quai aux fleurs ne répond plus* (Julliard, 1961, Trad. à l'Arabe, SNED, 1979) ; Auparavant, il a entamé des études de droit à Aix-en-Provence (1954) après un bref passage dans l'enseignement. Il abandonne le droit pour écrire et pour collaborer à plusieurs revues. *Conférencier et diplomate, il effectuera différentes missions au nom du F.L.N.* pour porter dans différents pays la voix de l'Algérie combattante. Après 1962, directeur de la Culture au ministère de l'Information et de la Culture (1968-1972) et *secrétaire général de l'Union des Ecrivains algériens* (1972-1976). L'essentiel de ses publications, romans, recueils de nouvelles et poésies, se situent entre 1956 et 1961. A travers ses écrits où se retrouve l'empreinte de la Guerre de libération, transparaît le talent d'un écrivain soucieux surtout de la valeur virtuelle, de la quintessence de son témoignage. Ses textes font transparaître une double personnalité de l'auteur, poète déchiré et témoin engagé dans un monde de violence.

HADJ ALI (mort en 1957)

Commandant de l'A.L.N.

Exécuté par strangulation en décembre 1957 en même temps que Abane Ramdane au Maroc dans le fief de Boussouf.

HADJ ALI Bachir (1920-1991)

Dirigeant communiste.

Né le 20 décembre 1920 à la Casbah d'Alger au sein d'une famille modeste originaire d'Azzefoun (Tizi Ouzou). Très jeune, il adhère aux Scouts Musulmans Algériens comme bon nombre de futurs militants du mouvement national. A six ans, il fréquente l'école Sarrouy tout en suivant des cours à l'école coranique. A dix sept ans, à la veille d'entrer à l'Ecole normale d'instituteurs, il abandonne ses études pour aider son père qui venait de perdre son emploi et entre comme technicien aux P et T. Et c'est là, grâce à un collègue, qu'il fera connaissance avec la « littérature marxiste ». Il adhère au Parti Communiste Algérien en août 1945 et va gravir très vite les échelons dans l'encadrement du parti. En 1948, il est rédacteur en chef de son hebdomadaire, *Liberté*. En 1949, au congrès d'Hussein Dey, il est élu *Secrétaire du parti*. A la veille du premier novembre 1954, condamné à deux ans de prison, il entre dans la clandestinité et ne devait en sortir qu'après l'indépendance en 1962. Il est membre de la direction du P.C.A. durant la lutte de libération et dans l'opposition après l'indépendance. Arrêté en 1965, il sera soumis à des tortures dont il témoignera dans son livre *L'Arbitraire* (éd. Minuit, Paris, 1966). Il est auteur de nombreux recueils de poésie dont *Que la joie demeure* (éd. Honglen, P.J. Oswald, 1970) ; *Chants pour le 11 décembre* et *Soleils sonores* (éd. à compte d'auteur, Alger, 1985).

HADJ BELGACEM El Baidaoui

Membre Ouléma puis M.T.L.D., délégué Hornu et membre C.N.R.

Né vers 1898 à Ain Beida, El Baidaoui Hadj Belgacem, enseignant en arabe, a d'abord été membre de l'Association des *Ouléma* avant de rejoindre le *Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques*. Il participe comme délégué au congrès messaliste d'Hornu (13-15 juillet 1954). Il est désigné le 28 juillet 1954, par le Bureau politique du M.T.L.D. messaliste, membre du *Conseil National de la Révolution* (C.N.R.). Responsable du Nord-Constantinois du M.T.L.D., El Baidaoui Hadj Belgacem donne les premières instructions pour l'engagement dans la lutte armée, le 5 novembre 1954. Il est arrêté en 1956 et emprisonné à Lambèse

jusqu'en 1962. Il sera membre du Conseil Supérieur islamique après l'indépendance.

HADJERES Sadek

Dirigeant communiste.

Né le 13 septembre 1928 à Larbaâ Nath Irathen (Tizi Ouzou), il est responsable des Scouts Musulmans Algériens de l'Est-Mitidja lorsqu'il *adhère au Parti du Peuple Algérien en 1944.* Il est membre de la cellule de Ben Aknoun avec Hocine Ait Ahmed et Saïd Chibane. Il entame des études de médecine, et devient l'un des principaux animateurs de l'Association des Etudiants Musulmans d'Afrique du Nord, d'abord au poste de trésorier, puis de secrétaire général, enfin de président en 1949. C'est alors qu'éclate ce qu'on appelle la « crise berbériste ». Il demande la convocation d'un congrès, n'est pas entendu et décide de quitter le P.P.A. Sadek Hadjerès *adhère au Parti Communiste Algérien (P.C.A.) en 1950.* Responsable régional d'Alger, il entre au Comité central du P.C.A. en 1952 et au Bureau politique en 1955, lorsque la décision est prise de créer des maquis communistes, « Les Combattants de la Libération ». Médecin à ce moment, recherché activement par la police française, il plonge dans la clandestinité. Pendant la durée de la guerre, il ne sera jamais arrêté, sinon pendant quelques jours en mai 1962, mais il n'avait pas été identifié. *Sadek Hadjerès conclut en 1956 un accord* avec Abane Ramdane *qui permet le passage des « Combattants de la Libération » vers l'A.L.N.,* et le ralliement des militants communistes algériens, à titre individuel, au F.L.N. Responsable du P.C.A. pendant la guerre, condamné à vingt ans de travaux forcés par contumace, il participe à plusieurs opérations de guérilla urbaine. Au moment de l'indépendance, *il est l'un des principaux responsables du P.C.A.,* dissous par le pouvoir le 29 novembre 1962 et transformé en Parti de l'Avant Garde Socialiste (PAGS) en janvier 1966. La même année, après l'arrestation de Bachir Hadj Ali, secrétaire du PAGS, il devient *le principal responsable des communistes algériens.* Il sort de la clandestinité au moment de la légalisation officielle de son parti en 1989.

HADJ HAMMOU Mohamed

Ministre de l'information (1962).

Originaire de Miliana, il faisait partie de l'équipe que dirigea Saâd Dahlab au département de la Propagande et de l'Information, dès 1957, sous la direction de Ferhat Abbas et qui comprenait Maître Rebbani, Bengueltat, Ksouri, Brahim Gherafa, Abdelkader Benkaci, Rabah Turqui et Mustapha Lakhal. L'équipe anima – entre autres – l'émission radiophonique diffusée chaque soir à partir du Caire, Sawt El Arab (La voix des Arabes). Chef de cabinet au ministère de l'Information du G.P.R.A. (1958-1962) et ministre de l'Information dans le premier gouvernement de l'Algérie indépendante en septembre 1962.

HADJ HAOUSSINE (El)

Voir EL HADJ Haoussine.

HADJ LAKHDAR Colonel

Voir LABIDI Hadj Lakhdar.

HALIM

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya IV).

Au mois d'août 1960, il fut condamné à la peine capitale par un tribunal de l'A.L.N. et fut exécuté suite à l'affaire dite de l'Elysée ou de « Si Salah » au cours de laquelle les dirigeants de la wilaya avait rencontré le général de Gaulle le 10 juin 1960 pour « une extension des zones de reddition ».

HAMAI Kati

Commandant de l'A.L.N. (Base de Tunis). Voir KACI.

HAMANI Ahmed (1915-1998)

Secrétaire général de l'Association des Ouléma algériens (1951-1957).

Brillant théologien, il naquit à El Ancer, près d'El Milia (wilaya de Jijel) où il apprit le Coran et les principes fondamentaux de la jurisprudence. En 1930, il s'installa à Constantine où il compte, dès 1931, parmi les élèves de Cheikh Abdelhamid Ben Badis. Il adhère en 1934 à l'Association des Ouléma Musulmans Algériens. La même année, il part à Tunis pour poursuivre ses études à la Grande mosquée pendant dix ans (1934-1944) et finit par avoir son diplôme : la *Thalthamia.* Ses premiers écrits dans la presse – les revues *Echihab* et *El Bassair* – datent de 1937, année durant laquelle il fut élu secrétaire général de l'Association des Etudiants algériens en Tunisie. Professeur à l'Institut Ben Badis (1947-1957), il activait au sein du Bureau de l'association des Ouléma, chargé du secrétariat général de 1951 jusqu'à son arrestation le 11 août 1957 à Alger. Condamné aux travaux forcés avant d'être transféré à la prison centrale de Tazoult où il y demeura jusqu'au 4 avril 1962. *Président du Haut Conseil islamique de 1972 jusqu'à sa retraite en 1989.*

HAMBLI Ali (L'Affaire)

Refusant de se plier aux ordres de Krim Belkacem, Ali Hambli entra en dissidence et se réfugia, fin 1958, avec son bataillon dans les monts Haraba et Sidi Hamed, aux confins algéro-tunisiens. Une offensive menée en janvier 1959 par Si Nacer (Mohammedi Saïd) épaulé par des soldats tunisiens, n'avait pas pu l'en déloger. De nouveau encerclé au mois de mars, pour échapper à ses poursuivants, il s'était rendu avec ses hommes au 3ème hussards le 21 mars 1959. Le « ralliement » avait été exploité par les Français qui promenèrent Ali Hambli sur les marchés et dans les meetings. « Parle au peuple, dis-lui pourquoi tu as abandonné l'A.L.N. », lui ordonnait-on. Et lui, courageux malgré ses erreurs, criait en arabe à la foule : « Je suis un singe, ne m'écoutez pas. Je suis un traître à la Révolution. Les Français m'utilisent et se moquent de vous ». Ses gardiens le bastonnaient. Il continua à hurler sa honte. Quand les Français s'aperçurent qu'il ne leur servait plus à rien, ils le tuèrent.

HAMIDOU Maliha (1942-1959)

Résistante.

Née à Bab El Djiad (Tlemcen), elle rejoint très tôt les rangs de la résistance alors qu'elle était encore lycéenne. Elle assurait le travail d'un agent de liaison tout en transportant des armes dans son propre cartable. Découverte par l'ennemi, elle fut mise au cachot durant quinze jours avant de subir la torture. Elle fut abattue le 11 avril 1959, en tentant de s'évader à Mazouna où elle fut conduite pour interrogatoire. Elle n'avait que 17 ans. Un lycée à Tlemcen porte son nom après l'indépendance.

HAMMAGUIR (Base militaire de)

Ou la Hamada du Guir, le haut plateau de l'oued Guir. Base militaire dans le Sud-Ouest du pays, située dans le Ksar d'Igli, non loin de Béni Abbès (Bechar), à partir de laquelle, les Français, ont pu mener, dès le début de la Deuxième Guerre mondiale, le développement d'un programme nucléaire qui allait faire de la France la troisième puissance nucléaire et spatiale du monde. Les expériences avaient débuté avec la fusée-sonde Véronique et le missile Parca (Projectile autopropulsé radio guidé contre avion), vite remplacé par le missile américain Hawk avant même d'avoir démontré ses capacités. Les exercices de la

propulsion, l'aérodynamique, le guidage et les nouveaux matériaux ont contribué à la naissance de l'industrie des lanceurs. En 1958, avec l'arrivée de de Gaulle, la France décide de se doter d'une force de dissuasion nucléaire à base de missiles balistiques. Le plateau d'Hammaguir va servir de base d'exécution de ce programme jusqu'en 1967, date à laquelle la base fut rendue à l'Algérie.

HANSALI Le commandant El (1928-1957)

Voir MISSOUM Sayeh dit El Hansali.

HAOUES Si El

Voir SI HAOUES.

HARBI Mohamed (né en 1933)

Membre de la direction de la Fédération de France du F.L.N. et historien.

Né le 16 juin 1933 à El Harrouch (Skikda) au sein d'une famille dont le père est un grand propriétaire terrien, adhère dès l'âge de quinze ans au P.P.A.-M.T.L.D. C'est au collège Sainte-Barbe qu'il termine ses études secondaires. Il poursuit des études supérieures à la Sorbonne. En 1954, il devient secrétaire général de l'Association des Etudiants Nord-Africains et fait partie du groupe le plus proche du C.R.U.A. en France. Il est donc, dès novembre 1954, un des premiers responsables de la Fédération de France du F.L.N., animateur de la « Commission Presse et Information », et seconde Boulahrouf en octobre 1956 dans la direction par intérim de la Fédération. Il quitte la France en avril 1958 pour l'Allemagne, où il démissionne de la Fédération de France du F.L.N. Lorsqu'il arrive à Tunis, on lui confie des fonctions politiques, puis diplomatiques avec Zerdani et Bouattoura au cabinet civil du ministère des Forces armées. Lors de la première conférence d'Evian, il s'irrite du manque de rigueur de certaines équipes dirigeantes du G.P.R.A. et, grâce à son oncle maternel, le colonel Ali Kafi, il est envoyé prendre à Conakry des fonctions d'ambassadeur puis conseiller dans le cabinet Dahleb, ministre des Affaires étrangères. *En 1962, il est l'un des principaux rédacteurs du « Programme de Tripoli » du F.L.N.* probablement le texte le plus élaboré et le plus marxisant jamais produit par le parti. Au moment de la crise de l'été 1962, M. Harbi se tient à l'écart du « groupe de Tlemcen », comme de celui de « Tizi Ouzou ». De 1963 à 1965, il dirige l'hebdomadaire *Révolution africaine. En 1965, il s'oppose au Coup d'Etat du 19 juin* et se retrouve, sans jugement, pendant cinq ans en prison, puis en résidence surveillée. Exilé en France à partir de 1973 il a écrit plusieurs ouvrages sur le nationalisme algérien dont *Aux origines du F.L.N. Le populisme révolutionnaire en Algérie* (éd. ch. Bourgeois, Paris, 1975, 314 p.) ; *Le F.L.N., mirage et réalité : des origines à la prise du pouvoir (1954-1962),* éd. Jeune Afrique, Paris, 1980, 446 p. ; *Les archives de la Révolution algérienne,* Jeune Afrique, 1981, 583 p. Postface de Ch. Robert Ageron ; *L'Algérie et son destin : croyants et citoyens* (éd. 1992, Paris, 248 p.).

HARIQ (El)

Roman de Nourreddine Boudjedra paru en 1957. Voir « Incendie ».

HARKA (La)

Regroupe les harkis d'un poste. Généralement la harka est constituée des éléments d'un même village et encadrés par des officiers et sous-officiers français. Les harkis perçoivent une solde pour leur participation à la répression.

HARKIS (Les)

Terme désignant les auxiliaires algériens de l'armée française servant d'éclaireurs,

d'interprètes ou se déplaçant sans cesse dans le pays (« Harka » signifie « mouvement » en arabe). Par extension désigne génériquement à la fois les différentes variétés de supplétifs et les collaborateurs et les traîtres de tout poil. Ils avaient choisi ou avaient été contraints de combattre aux côtés de la France leurs frères algériens. Leur destin fut un des aspects douloureux de la tragédie algérienne.

La première (unité) harka fut constituée dans les Aurès en novembre 1954 pour combattre aux côtés des soldats français. Engagés volontaires, ils forment à partir de 1956, des unités encadrées par des officiers français. Ce sont eux le plus souvent qui organisent des ratissages dans les montagnes. Parfois, ils sont « commandos de chasse » auprès des paras. Un harki est engagé pour la durée d'un contrat renouvelable ; il touche 7,50 francs par jour, plus une indemnité en mission, une autre en cas de blessure (ou sa famille en cas de décès) ; il a droit aux congés payés, mais doit se nourrir à ses frais. Equipés au début de simples fusils de chasse, les harkis recevront ensuite des armes de guerre. En février 1961, au plus fort des effectifs, on en recensera 61.600.

A la fin de la guerre, à la date du 19 mars 1962, un rapport du ministère français de l'Intérieur évaluera les musulmans engagés en armes aux côtés de la France en Algérie (harkis, moghaznis, GAD, GMS) à 263.000 hommes : soit 20.000 militaires de carrière ; 40.000 appelés du contingent ; 58.000 harkis ; 20.000 moghaznis ; 15.000 membres de « groupes mobiles de protection rurale » assimilés plus tard aux CRS ; 60.000 membres de groupes d'autodéfense ; 50.000 élus, anciens combattants et fonctionnaires.

Après les accords d'Evian, les « unités supplétives » ont été dissoutes par le gouvernement français. Plus de 20.000 harkis et leurs familles (40.000) s'embarquent pour la France malgré les directives des autorités françaises destinées à éviter les « rapatriements prématurés » de ces partisans – par choix, par conviction, par fatalité ou par hasard – de l'Algérie française. Certains sont aussitôt renvoyés au pays, d'autres sont d'abord installés dans des hameaux isolés ou dans des camps gérés par l'armée. L'historien Maurice Faivre indiquera quant à lui que « 21.000 personnes ont été conduites vers la France en 1962, 15.000 en 1963 et 5340 en 1964 ». Assimilés par les Français à des immigrés et considérés parfois comme des traîtres, parqués dans des camps (comme ceux de Larzac ou de Bourg-Lastic) au Sud de la France, marginalisés, vivant dans des conditions difficiles et sans représentation politique, leur intégration à la société française s'avère délicate.

« HARKIS A PARIS » (Les)

Fruit d'une enquête journalistique menée par Paulette Péju (décédée en 1979) en 1961, l'ouvrage (réédité en 2000 par les éditons La Découverte) a été saisi dès sa parution par Maurice Papon, préfet de police à Paris, directement impliqué dans la présence des Harkis à Paris. Affirmant avoir apprécié leur « efficacité » quand il était inspecteur général de l'administration à Constantine, au cours des années 1956-58, Papon prendra leur défense lors d'un conseil interministériel de février 1959 qui prendra la décision de faire intervenir les Harkis dans Paris et en France pour « casser du F.L.N. » et faire le sale boulot : procéder aux interrogatoires sous la torture et, au besoin liquider physiquement les militants du F.L.N. ou supposés l'être.

Témoignage :

« *Ils (les Harkis) sont apparus en 1960, avec le printemps,* écrit Paulette Péju. *Uniforme bleu de la police, calot de l'armée, en file indienne par trois, par six, par*

huit, en double file, une sur chaque trottoir, pistolet au flanc, à hauteur de la ceinture, les Harkis se mirent à patrouiller dans les rues du XIIIème arrondissement. La population européenne les regardait passer avec indifférence ; les Algériens avec méfiance, avec colère (...) Avec eux s'installe la terreur. Des hôtels habités par des Algériens qui en sont chassés sont réquisitionnés et transformés en lieux de torture. Fouilles, perquisitions, brutalités en plein jour, racket, enlèvements et disparitions se multiplient et même des viols sont commis sur les femmes (...) Ils n'ont pas de compte à rendre sur leurs méthodes : une seule chose importe, l'efficacité. On ne leur a donné qu'une seule consigne : essayer de démanteler par tous les moyens la structure du F.L.N. à Paris ».

HASROURI EL AICH (1926-1961)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya 1).

Né près d'El Oueldja (Khengat Sidi Nadji, Batna) au sein d'une famille religieuse, paysan puis commerçant, militant du M.T.L.D. et du C.R.U.A., on lui confie la tâche d'aider, dans son propre village, l'activité des révolutionnaires dans la nuit du premier novembre 1954 qui consista dans la mise à feu du bureau du Caïd, la distribution de la littérature du F.L.N. et la surveillance du mouvement de l'armée d'occupation. Au cours de l'un des nombreux ratissages, il est arrêté et transféré à la prison de Tazoult (Lambèse). Libéré, il rejoint le maquis en septembre 1955 où il est chargé des affaires économiques avant d'être envoyé en Tunisie pour s'approvisionner en armes et munitions. De retour en 1958, il a été désigné membre du commandement de la Zone 1 (Wilaya I) et membre du haut commandement de la wilaya I dès septembre 1960, chargé des affaires économiques. C'est à Métoussa (Khenchela) qu'il fut arrêté en septembre 1961. En octobre 1961, il est pris par l'organisation terroriste La Main Rouge, relevant des services secrets français et sera fusillé quelques jours plus tard, le 5 octobre 1961.

HAROUN Mohamed Ali (né en 1927)

Membre dirigeant de la Fédération de France du F.L.N.

Né à Bir-Mourad-Rais (Alger), Ali Haroun est militant puis membre de la direction la Fdération du F.L.N. en France. *Membre du C.N.R.A.* Député, avocat, ministre (1991-92) et *l'un des cinq membres du Haut Comité d'Etat* (1992-1994). *Président* de l'association des moudjahidine de la fédération du F.L.N. en France. Il est auteur d'un excellent ouvrage intitulé *La 7ème wilaya* (éd. Seuil, Paris, mai 1986, 526 p.) dans lequel il relate son expérience de dirigeant de la Fédération de France durant la guerre de libération et d'un essai sur *L'été de la discorde, Algérie 1962* (éd. Casbah, Alger, 2000).

HEROS PURS (Aux)

Plaquette de poésie de Jean Senac, écrite en France durant l'été 1962, imprimée et distribuée uniquement au profit des députés de l'Assemblée nationale constituante par Amar Ouzegane, ami de longue date du poète et ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire dans le premier gouvernement de l'Algérie indépendante.

H'MIMI Commandant

Voir FEDAL.

HOFFMAN Colonel Slimane (1922-1992)

Officier de l'A.L.N.

Il a exercé plusieurs activités militaires et politiques depuis la Guerre de libération à laquelle il a pris part depuis 1956 en se chargeant de l'encadrement des officiers algériens dans l'armée française en

Allemagne de l'Ouest et en France. A l'Ecole militaire en Tunisie, il a été chargé de la formation des cadres de l'A.L.N. et de l'organisation des unités de transit, de ravitaillement et d'armement. Il a formé le premier contingent Didouche Mourad qui a fait son premier combat à « Aïn Zana » aux frontières. Membre du Bureau politique de l'Etat-major (1960-1962). Au lendemain de l'indépendance, il a occupé plusieurs responsabilités, notamment au sein du Parti unique.

HOUHOU Rédha (1911-1956)

L'un des pionniers de la littérature arabe en Algérie. Né à Sidi Okba (Biskra), il émigre pour des raisons politiques au Hidjaz, en 1933 et ne revient qu'en 1947, date à laquelle il s'intègre au mouvement réformiste de Abdelhamid Ben Badis. C'est un homme de plume redoutable. A la fois poète, dramaturge et nouvelliste, il organise au moment où la révolution de Novembre 1954 est déclenchée, des cercles littéraires à Constantine où il est apprécié, écouté et respecté. Son arme de toujours a été la satire et son livre le plus célèbre fut « *Maâ Himar al Hakim* » (Avec l'Ane de Hakim) publié en 1953. La Main Rouge, organisation terroriste –branche des services spéciaux français– spécialisée dans l'assassinat des intellectuels, met fin à ses jours en 1956. Mais son œuvre dense et féconde lui survivra et connut depuis de nombreuses éditions.

HYMNE NATIONAL « Kassaman »

Le texte est l'œuvre du poète nationaliste Moufdi Zakaria et la composition musicale de l'Egyptien Mohamed Fawzi. L'idée de doter la Révolution algérienne d'un hymne national revient à Abane Ramdane. Selon le témoignage de Lakhdar Rebbah[1], c'est au cours d'une réunion tenue au mois de juin 1955, chez lui, au septième étage de la grande cité Hélène Boucher, face au stade du 20 août des Annassers, regroupant Krim, Benkhedda, Bouda et Amara Rachid, que Abane exprima le besoin d'un hymne de combat pour le F.L.N. Pour ce faire, il faudrait contacter les poètes de toutes les régions et cela pouvait exiger des mois et des mois. Le hasard faisant bien les choses, le lendemain, en remontant la rue d'Isly (actuellement Larbi Ben M'Hidi), Rebbah et Benkhedda rencontrèrent Moufdi Zakaria, l'invitèrent à prendre un café et lui demandèrent de prendre part à la composition d'un hymne national. Ce dernier aurait réagi violemment. Irrité, il répond avec hargne : « Nachid Ouatani ! Nachid el Djabha ! Nachid Kifah! Nachid de ceux qui agressent et tuent leurs frères… ! » C'est que la communauté mozabite venait de faire l'objet d'une série d'agressions attribuées à des messalistes et que le poète croyait qu'elles étaient l'œuvre du F.L.N. Le malentendu levé, Moufdi Zakaria qui disposait d'un local au numéro 2 de l'actuelle rue Boualem Rahal, dans les environs de la mosquée Ketchaoua, leur donne rendez-vous pour le lendemain, à 9 heures. Composé durant la nuit même –d'autres sources soutiennent qu'il s'agit de la reprise d'un texte écrit entre 1936 et 1939- le poème reçut l'approbation de Abane : « Ne cherchez plus. Nous avons là notre hymne national ! ». Il reste à mettre le texte en musique. La tache fût confiée à Mohamed Touri –avec la collaboration du poète– qui sollicita des jeunes choristes. L'enregistrement a été fait par Abderrahmane Laghouati. Abane ne trouva pas l'épreuve convaincante et manquait d'enthousiasme. L'essai fait à Tunis avec une chorale de jeunes étudiants mozabites n'emporta pas l'adhésion. Au lieu d'un chant martial, Rebbah entend le chant d'un adolescent. Le troisième enregistrement fait par l'artiste tunisien Mohamed Triki avec l'aide de Omar Edakhlaoui, un avocat défenseur du F.L.N., ne reçoit pas non plus l'aval des responsables. Le texte arrive

enfin au Caire, plus précisément à la radio *Sawt El Arab* (La Voix des Arabes) où travaillaient des compositeurs égyptiens par vacation[2]. Le hasard a voulu que ce jour-là fut le tour de Mohamed Fawzi. Une polémique s'en est suivie et l'on proposa de soumettre le texte à un autre compositeur plus connu d'autant plus que Mohamed Fawzi excellait dans le registre sentimental. Après plusieurs épreuves, la composition de Mohamed Fawzi remporte un énorme succès. Le texte de « Kassaman » subit deux modifications avant d'entrer dans la légende. Le deuxième vers du premier paragraphe « Par les flots de sang jaillissant » devient « Par les flots de sang pur et sans tâche » le dernier vers de chacun des quatre paragraphes « Et nous avons juré de mourir pour que vive l'Algérie » devient « Et nous avons décidé que vive l'Algérie ». Reconduit comme hymne national en 1962, une polémique s'engagea au début des années 80 sur la longueur du texte et l'éventualité de le raccourcir. L'Assemblée populaire nationale décida en 1987 de le garder en entier.

Notes

1. Le témoignage de Lakhdar Rebbah a été recueilli –quelques temps avant sa mort– par Ahmed Ounouh et publié dans un numéro spécial d'*El-Moudjahid* le 1er novembre 1989. Contacté par nos soins le 14 avril 2002 à la Bibliothèque Nationale, à l'occasion de la tenue du Salon national du Livre, le président Benyoucef Ben Khedda confirme le témoignage de Lakhdar Rebbah.
D'autres sources soutiennent que le texte de Kassamen a été rédigé par le poète en prison le 25 avril 1955, soit deux mois auparavant. Le numéro Zéro (novembre-décembre 2001, p. 60) de la revue *El Rassed*, l'organe central du Centre national des Etudes et des Recherches sur le Mouvement national et la Révolution du 1er novembre 1954, soutient cette version et publie le texte de Kassaman avec cette mention : « poème de Moufdi Zakaria, composition Mohamed Fawzy, rédaction : prison de Barberousse, cellule 69, à Alger le 25 avril 1955 ».
2. Dans l'ouvrage de Mabrouk Belhocine (*Le courrier Alger-Le Caire : 1954-1956*, Casbah Editions, Alger, 2000, p. 175), une lettre de Abane Ramdane datée du 14 mai 1956 signale l'envoi du « nouvel hymne national pour être mis en musique au Caire », précisant que « l'air devra être un air de marche militaire ».

IBRAHIMI
(né en 1932

Président du
de l'U.G.E.M

Né le 5 janv
primaires à
Bachir Ibrah
comme resp
Ouléma alg
puis à Aflou
résidence de
coloniales.
collège De
études seco
suit les cou
Il les pours
réinstallé e
des étude
Médecine
de Paris
Médecine.
mène une
service de
milité q
l'U.D.M.A
journal *L*
s'oppose.

I

IBRAHIMI Ahmed Taleb El (né en 1932)

Président du congrès constitutif de l'U.G.E.M.A. (1955).

Né le 5 janvier 1932 à Sétif, fit ses études primaires à Tlemcen où son père, cheikh Bachir Ibrahimi, s'était installé en 1933 comme responsable de l'Association des Ouléma algériens pour l'Ouest du pays, puis à Aflou où le cheikh a été assigné à résidence de 1940 à 1943 par les autorités coloniales. C'est à nouveau Tlemcen, au collège De Slane, qu'il commence ses études secondaires, en même temps qu'il suit les cours de la médersa Dar el Hadith. Il les poursuit à Alger où son père s'était réinstallé en 1945. En 1949, il entreprend des études supérieures en faculté de Médecine d'abord à Alger, puis à la faculté de Paris où il prépare son doctorat en Médecine. Parallèlement à ses études, il mène une intense activité politique au service de la cause nationaliste. Après avoir milité quelque temps au sein de l'U.D.M.A. de Ferhat Abbas, il fonde le journal *Le jeune musulman* en 1952 et s'oppose, avec Belaid Abdesselam, à la constitution d'un mouvement étudiant algérien laïc. Lors de l'Assemblée générale de l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains en France (A.E.M.A.N.) du 27 février 1955, il défend une orientation qui repose à la fois sur l'arabisme et une dimension religieuse. C'est au cours de ce débat qu'est adoptée l'appellation Union Générale des Etudiants Musulmans d'Algérie (U.G.E.M.A.), qui spécifie l'appartenance religieuse, de préférence à celle d'Union Nationale des Etudiants algériens (U.N.E.A.), qui sera préférée après l'indépendance. Elu président lors du congrès constitutif de l'U.G.E.M.A. du 8 au 14 juillet 1955, il développe un discours arabo-islamique. *En mars 1956, il accède au comité fédéral de la Fédération de France du F.L.N.*, où il est chargé des finances puis des relations avec l'extérieur. Arrêté le 27 février 1957, il est détenu à la prison de Fresnes, puis à la Santé, jusqu'au 8 septembre 1961, date à laquelle il est mis en liberté provisoire. Bien qu'assigné à résidence, il réussit à quitter la France et rejoint à Tunis les organismes dirigeant la Guerre de libération. En décembre 1961, il fait partie de la délégation du G.P.R.A. à la

session annuelle de l'O.N.U. Rentre à Alger en 1962. En janvier 1962, il représente le G.P.R.A. au Caire lors de la réunion du Comité culturel africain. *Ministre (1965-1979) (1982-1988), président de la Cour des Comptes (1979-1982).* Candidat aux présidentielles en 1999, il lance le mouvement Wafa pour lequel il ne recevra pas d'agrément.

IBRAHIMI Bachir El (1889-1965)

Président de l'Association des Ouléma Algériens.

Son vrai nom est Mohamed ben Bachir ben Omar Taleb. Il est né le 14 juin 1889 au sein d'une famille de lettrés à Ouled Braham, dans la commune mixte de Rirha (Sétif) d'où son surnom d'El Ibrahimi. Membre des conseils scientifiques arabes du Caire, Damas et Bagdad, il fut un écrivain ayant un style raffiné et distingué. Dès son jeune âge, il fut pris en charge par son oncle maternel qui lui inculqua les sciences islamiques fondamentales. Il séjourna à Médine où il se maria et rencontra cheikh Ben Badis. Il acheva ses études auprès des meilleurs professeurs du Hidjaz, puis rejoignit Damas et enseigna dans la Grande Mosquée omeyyade jusqu'à son retour en 1920. Il reprit contact avec Ben Badis et ils fondèrent avec d'autres en 1931, l'Association des Ouléma d'Algérie. Cheikh Ibrahimi devint alors *vice-président de la nouvelle association*. A la suite du décès de Ben Badis en 1940, il accéda à *la présidence de l'Association* malgré les pressions de l'administration. En 1952, il quitta l'Algérie pour le Moyen-Orient afin de placer des groupes d'étudiants algériens dans les universités arabes. Il résida au Caire, au Pakistan puis, de nouveau, au Caire. Au début de la Révolution, il eut des rapports difficiles avec la délégation du F.L.N. de l'extérieur. Sollicité par Ben Bella pour appeler en novembre 1954 les Algériens à la guerre sainte (au djihad), il refuse et préfère jusqu'en 1955 l'alliance avec Messali. Sa politique ayant échoué, il est victime de l'exclusive du F.L.N. qui lui intime l'ordre de « s'exiler » au Pakistan. En 1962, de retour en Algérie, il voit le triomphe du « parti unique » et ne peut conformément à ses vœux reconstituer un corps des ouléma indépendants du pouvoir. Principaux ouvrages : *Ouyoune al Baçair* (1963); *Athar el Ibrahimi,* 3 vol. (1979, 1982 et 1983); *Fi Qalb el Maâraka* 1954-1962 (1994).

IBRIR Abderrahmane (mort le 20 février 1988)

Entraîneur de la glorieuse équipe du F.L.N.

Arrêté et détenu de 1957 à 1960, après sa libération, il rejoint la Tunisie pour poursuivre ses activités et entraîner l'équipe du F.L.N. et ce, jusqu'à l'indépendance.

IDIR Mouloud Commandant

Chef de cabinet militaire de Krim (1959).

Officier de l'armée française dont il avait déserté en septembre 1956 pour rejoindre au Caire la délégation extérieure du F.L.N. Chef du cabinet militaire du ministère des Forces armées dirigé par Krim Belkacem (1958-1959). Officier du renseignement, ceux qui l'ont connu le présentait comme un « homme complexe, mielleux avec les uns et arrogant avec les autres, il avait la foi démonstrative, écrit Harbi dans ses mémoires (p.257) et interrompait volontiers un entretien pour se retirer dans la prière ».

IDRISS Omar

Commandant de la wilaya VI.

IFRI-LEBLEH (Bataille de)

Elle eut lieu le 11 janvier 1956 au lieu-dit « Ifri-Lebleh » au pied de la chaîne montagneuse d'Ahmar Khaddou, non loin des célèbres balcons du Rouffi, dans l'Aurès.

Commencés vers 6 heures du matin, les combats ne cessèrent qu'au crépuscule : 44 moudjahidine périrent dans cette bataille et l'ennemi perdit des dizaines de soldats. Les deux groupes de moudjahidine étaient respectivement conduits par Mostefa Ben Boulaid et Belkacemi Mohamed Ben Messaoud.

IHADDADEN Zahir (né en 1929)

Membre fondateur de l'UGEMA (1956).

Né le 17 juillet 1929 à Sidi Aich (Béjaïa). Etudiant à l'université d'Alger, secrétaire adjoint de l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains (AEMAN) en 1952-1953. Militant du P.P.A.-M.T.L.D. puis du F.L.N., il travailla dans les services de l'information du CCE (équipe rédactionnelle de *Résistance algérienne* puis de l'édition arabe d'*El Moudjahid* puis du G.P.R.A. (1957-1962). Membre fondateur de l'UGEMA en 1956. Après l'indépendance, *initiateur et membre* fondateur de l'association *El Qiyam* (1963-1965), membre du mouvement politique, à orientation islamiste, *Oumma* (1990-1997) et membre du Conseil supérieur de la langue arabe (1998). Auteur de plusieurs ouvrages dont *L'histoire de la presse indigène en Algérie* (1983) et *Réflexions sur l'Islam et les musulmans* (1997)

IHEMZIENE (Bataille d')

Eut lieu en novembre 1958 à Ihemziène (commune d'Azzefoun, daïra d'Azazga, wilaya de Tizi-Ouzou). Elle a été dirigée par Amar Aâzoug (adjudant) à la tête de sa katiba. Bilan : 14 moudjahidine tombés au champ d'honneur dont Benali Amokrane et Omar Boulkhou, et près de 70 soldats ennemis tués.

« IMPATIENTS » (Les)

Roman d'Assia Djebar qui paraît en 1958 et qui traite des femmes engagées dans la Lutte de libération nationale. C'est le second roman de l'auteur qui amorce une démarche romanesque fondée sur la construction des lieux et la thématique de l'amour-possession-liberté. « *Ce que j'ai voulu montrer ici,* dit l'auteur, *c'est la prise de conscience de Dalila, une jeune fille algérienne en révolte contre la tradition, son milieu, sa famille. J'ai voulu montrer combien dans ce monde calme où rien objectivement n'avait encore changé se développait un processus qui laissait deviner les bouleversements futurs* ».

« INCENDIE » (L')

Roman de Mohamed Dib paru en 1954 (Le Seuil, Paris). Il s'agit du deuxième volet de la trilogie Algérie qui traite de la détresse de la paysannerie algérienne dans les années 1939-40, à la lumière des luttes qui ont suivi les événements du 8 mai 1945, à quelques mois du déclenchement de la guerre de libération. Omar, initié à la vie politique et à la vie rustique par Commandar, mutilé de la guerre 14-18, découvre à Bni Boublen, à proximité des remparts de Mansourah, l'amour « quasi charnel » que portent les fellahs à la terre dont ils ont été dépossédés par les colons. Au comble de la colère, les ouvriers agricoles décident de faire grève. Leur mouvement fut brisé par un feu nocturne qui a ravagé leurs gourbis. Pour les autorités, Hmad Saradj, le militant communiste et les grévistes sont les responsables : ils sont arrêtés, torturés et déportés dans un camp de concentration. Au même moment, la Seconde Guerre mondiale éclate et les jeunes fellahs sont mobilisés. Le « deuil » gagne toute la campagne et l'incendie qui a cassé la grève la hantera à jamais. Ce qui, incontestablement, donne à ce texte si dense –et prémonitoire– un ton politique plus affirmé que celui de *La Grande Maison* parce qu'il est d'abord le récit d'une prise de conscience de l'impossibi-

lité d'une solution équitable en système colonial. Roman polémique, *L'Incendie* s'est constitué dans un rapport étroit avec la parole coloniale et s'est présenté comme « défense et illustration » de l'humanité « indigène ». D'où la double contrainte qui pèse sur le discours romanesque, la problématique coloniale et la rhétorique réaliste. S'inscrivant au départ dans le champ d'échange imposé par l'adversaire, *L'Incendie,* roman à thèse dibien écrit comme antithèse du roman colonial, tente de s'en dégager en orientant sa voix en direction du métropolitain libéral, pris comme arbitre, et en direction de l'autochtone au nom de qui se fait la protestation même si la conjoncture historique a fait que la langue d'expression n'est précisément pas celle de son public « naturel », en tous cas pas dans sa majorité.

« INCENDIE » (L')

Al Hariq, roman de Nourreddine Boudjedra paru en 1957 (Dar Bouslama, Tunis) et qui relate l'histoire de Allaoua (de Skikda), qui décide de rejoindre le maquis après l'assassinat de ses parents par les Français. Il laisse derrière lui sa cousine et sa fiancée Zhor qui, à son tour, monte au maquis et meurt dans ses bras avant d'arriver à Tunis pour être hospitalisée. Le héros, au bord de la dépression, organise une embuscade contre les soldats français et décède. Les deux amants seront enterrés dans la même tranchée, unis dans la vie comme dans la mort. Ce roman quelque peu simpliste est à la fois un témoignage et une exaltation de la Guerre de libération.

INDEPENDANCE (L')

Elle est le couronnement d'une résistance à l'occupation étrangère qui aura duré exactement 132 ans et d'une guerre de libération de près de 8 ans. Après les accords d'Evian qui aboutissent au cessez-le-feu le 19 mars 1962, un référendum d'autodétermination est organisé le 1er juillet : 99,7 % des votants se prononcent pour l'indépendance qui est proclamée le 3 et, le 5, date anniversaire du débarquement Français de 1830 à Sidi Ferruch, devient le jour de la fête nationale algérienne. Voir aussi JUILLET 1962.

INDUSTRIE

Le nombre des ouvriers algériens ne dépassait pas les 400.000 dont la moitié travaillaient de l'autre côté de la méditerranée. Les 3/4 étaient employés dans les travaux publics et le bâtiment ; les autres, soit 50.000 environ étaient partagés entre les mines et les industries légères de transformation. Les usines créées depuis 1945 fournissaient à peine 10 à 15.000 emplois. Plus d'un million étaient sans emploi. Autant dire que l'industrie était inexistante.

INSTITUTIONS COLONIALES

L'Algérie fait partie de l'Union française définie par la constitution du 27 octobre 1946. A la tête du pays se trouvent un Gouverneur aux pouvoirs étendus et une Assemblée « consultative » du moment que le législateur principal était le Parlement français.

Le statut personnel est précisé par la loi Lamine-Gueye du 7 mai 1946 : d'une part il y a les citoyens de « statut français » englobant les Français d'origine, les Israélites devenus citoyens depuis le décret Crémieux du 24 octobre 1870, quelques Algériens qui ont demandé la citoyenneté française à la suite des possibilités offertes par le Sénatus Consulte du 14 juillet 1865 et la loi du 4 février 1919, enfin les étrangers naturalisés notamment par suite de la loi du 26 juin 1889 ; d'autre part, il y a tous les autres Algériens qui sont régis par le droit musulman (le mariage, l'autorité maritale, les droits de la femme mariée, le divorce, la répudiation, la filiation, l'héritage etc.)

L'organisation politique : Le Gouverneur général représente le Gouvernement de la

République française dans toute l'étendue de l'Algérie et réside à Alger. L'Assemblée algérienne se compose de 120 membres : 60 représentants pour chacun des deux collèges, élus pour 6 ans au suffrage universel, au scrutin uninominal à deux tours renouvelable pour moitié tous les 3 ans. Le 1er collège comprend les citoyens de statut civil français dont le nombre n'a jamais dépassé les 900.000 personnes. Les Algériens dont le nombre dépasse les 9 millions appartiennent au 2ème collège.
Les populations sont représentées au Parlement de la métropole par 30 députés à l'Assemblée nationale (15 par collège), par 14 Conseillers de la République (7 par collège) et par 12 élus à l'Assemblée de l'Union française, 6 désignés par l'Assemblée algérienne et 6 par les conseils généraux.
L'organisation administrative : Les trois départements d'Alger, de Constantine et d'Oran dont les préfets ont des attributions plus larges que dans la métropole sont divisés en arrondissements : 7, 7 et 6. Les conseillers généraux comptent 3/5 de citoyens de statut français et 2/5 d'élus algériens. Les communes sont vastes et diverses : là où les Français dominent sont appelées les « Communes de plein exercice » où les deux collèges sont représentés (3/5 et 2/5), du maire dépendent, à l'occasion les Caïds des douars (sections de communes), subdivisions qui ont leur représentation : la djemaâ. Les « Communes mixtes », plus nombreuses, ont à leurs têtes des Administrateurs civils qui président la commission municipale regroupant les caïds, les présidents de djemaâs des différents douars. Quatre Territoires dit Territoires du Sud sont sous administration militaire : Colomb-Béchar, Laghouat, Touggourt et Ouargla. Ils dépendent directement du gouverneur général qui y joue le rôle de préfet et les commandants militaires qui relèvent de lui ont les pouvoirs administratifs d'un sous-préfet.
L'organisation judiciaire : Il y a 17 cours d'assises, 17 tribunaux de première instance et une Cour d'Appel dont le siège est à Alger. Pour les Algériens, les questions relatives au statut personnel et aux successions, sont soumises aux cadis des 84 mahakmas principales et aux bachadels des 23 annexes. Mais il s'agit d'une juridiction facultative et les intéressés peuvent s'adresser directement aux juges de paix, juges de droit commun en matière musulmane qui appliquent la loi musulmane ou à la juridiction française. Voir Gouverneur général.

INTERNATIONALISATION du conflit algérien (L')

La recherche de l'internationalisation a fait partie de la stratégie du F.L.N., dès le début de la Révolution. Elle a été officiellement affirmée lors du Congrès de la Soummam en 1956. L'objectif était de sortir du tête à tête militaire avec la France (qui disposait de tous les moyens et connaissait parfaitement le terrain quadrillé par son armée et sa police depuis plus d'un siècle), trouver des appuis, sur le plan matériel et moral, ainsi que de provoquer des pressions sur le gouvernement français pour l'amener à changer sa politique algérienne. Cette guerre d'usure devant l'opinion publique française et les gouvernements étrangers ainsi que devant les instances onusiennes a été menée par le F.L.N. et l'ensemble de ses organisations, comme l'U.G.T.A. ou l'U.G.E.M.A. Voir NATIONS UNIES et la question algérienne.

INTER-WILAYAS (Réunion)

Initiée par Amirouche, elle eut lieu du 6 au 12 décembre 1958, en wilaya II, regroupant les chefs de quatre wilayas : Commandant Hadj Lakhdar (I) ; Colonel Amirouche

(III) ; Colonel Si M'Hamed (IV) et le colonel Ahmed Ben Abderrezak (VI). Les chefs des wilayas I (Constantinois) et V (Oranie) n'avaient pas donné suite à l'invitation du colonel Amirouche soupçonnant ce dernier de conspiration contre le G.P.R.A. et de vouloir s'imposer comme leader des maquis. A l'ordre du jour de cette réunion, le projet de liquidation définitive de la dissidence dans les Aurès et la question de la « bleuite » (intoxication) qui provoque des ravages particulièrement en wilaya III.

ITISSAL

Etablir un lien. Communiquer. Dans la terminologie de l'A.L.N. signifie la prise de contact. C'est ainsi qu'on désignait les grandes réunions et les congrès locaux. Voir également *Tissal* qui désigne le *moussebel* chargé d'acheminer le courrier verbal ou écrit.

Témoignage :

« *L'Itissal du 5 mars était la première réunion tenue sous la direction de Chihani Bachir. Cet Itissal a eu lieu dans les Aurès à Ain S'Meir au douar Kimmel. Les mesures organisationnelles que Chihani Bachir avait préconisées, les décisions d'affectation qu'il avait suggérées et le programme d'action qu'il avait proposé avaient apparemment été favorablement accueillis. Des divergences sont apparues quelque temps après le congrès. Elles étaient aggravées par des suspicions qui prenaient de l'ampleur. En conséquence, l'Itissal suivant, initialement prévu pour le 10 mai n'a pas eu lieu. Chihani Bachir, engagé dans des actions visant à étendre le théâtre des opérations militaires et à desserrer l'étau qui pesait sur la zone des Aurès –Nememchas, préférait un grand rendez-vous pour le début de l'automne 1955. En attendant ce nouvel Itissal qui devait avoir lieu le 23 septembre, il semblait reprendre la situation en main. Il affectait Louardi Guettal dans la région de Souk Ahras, Amor el Bouguessi dans le secteur de Sédrata. Il établissait le contact avec la délégation extérieure du F.L.N., au Caire, correspondait avec d'anciens membres du comité central du MTLD à Alger et se mettait en relation avec Zighoud Youcef dans la zone II du Nord Constantinois à qui il envoya un groupe de combattants et des armes. Comme convenu la réunion du 23 septembre s'est tenue à Djeurf, dans le territoire des Nememchas. Cet Itissal avait regroupé les meilleures troupes de la zone I. Le rassemblement était impressionnant. Il donnait la mesure du développement des capacités combatives de l'A.L.N. dans la région. Il donnait également une idée sur les progrès accomplis dans le domaine de l'action politique auprès des populations.* » (In « *Les viviers de la libération* » de Abderrezak Bouhara, Casbah-Editions, Alger, janvier 2002, pp.102-103).

IVETON (L'affaire)

Voir YVETON.

J

« JEANSON » (Les réseaux)

Ou les « Porteurs de valises ». Le philosophe et journaliste français Francis Jeanson (né en 1922), proche de Sartre (1905-1980), avait de la sympathie pour l'Algérie bien avant la Guerre de libération. En décembre 1949, il fit une tournée de conférences en Algérie et écrit régulièrement dans *La République Algérienne* de l'UDMA. Il publie en 1955, un ouvrage écrit avec sa femme Colette : *L'Algérie hors-la loi*. L'année d'après, il commence par rendre des services : héberger un Algérien, pour lui, équivaut à soustraire un homme à la torture. Puis, il fait le « taxi » pour les responsables du F.L.N., enrôle dans son entourage. Un franchissement discret de la frontière espagnole est organisé. Tout cela s'effectue de façon empirique. Françis Jeanson mène une vie publique. Jusqu'à l'arrivée en juillet 1957, de Omar Boudaoud, le nouveau responsable de la fédération de France du F.L.N. qui impose le respect des règles de la clandestinité. Le 12 octobre 1957 apparaît comme la date de la fondation du réseau Jeanson qui fusionne ce jour-là avec celui des prêtres-ouvriers. L'entrée en lice d'Henri Curiel –en automne 1957– va apporter davantage d'efficacité au réseau. Des filières sont installées vers la Suisse, la Belgique, l'Allemagne où le F.L.N. disposera d'une antenne à Dusseldorf. Aux Pays Bas, Michel Raptis, dit Pablo, dirigeant trotskyste de la IVème Internationale fabrique de la fausse monnaie française pour le F.L.N. Des arrestations sont opérées parmi les « porteurs de valises ». Mais c'est en février 1959, après une nouvelle vague d'arrestations, que le réseau Jeanson apparaît au grand jour. Son principal animateur décide, pour des raisons de sécurité, de prendre ses distances avec le « travail actif » et donne une conférence de presse clandestine en plein Paris. Le 5 septembre 1960, le procès des six Algériens et des dix-huit « porteurs de valises » français – sans Francis Jeanson en fuite – s'ouvre devant un tribunal militaire qui doit les juger pour atteinte à la « sûreté extérieure de l'Etat » –et couper court à toute manifestation politique des accusés– se transforme, grâce au talent et à l'engagement des vingt six avocats et surtout –de Me Vergès et Dumas– en procès de la guerre d'Algérie.

Paul Teitgen, ancien secrétaire général de la préfecture de police d'Alger fait une déposition courageuse. Oui, les excès et les tortures ont été la raison pour laquelle il a quitté ses fonctions. Le lendemain, la lettre de Jean Paul Sartre, que Me Dumas lira devant le tribunal, fait l'effet d'une bombe : le célèbre philosophe de « l'existentialisme » soutient « les porteurs de valises ». Les avocats pour mieux appuyer leur plaidoirie font témoigner un à un les signataires du « Manifeste des 121 » sur le « droit à l'insoumission ». Quand le procès s'achève le 1er octobre, la France entière sait que des Français aident les Algériens pour des raisons politiques. Le verdict qui se veut exemplaire – le pouvoir espérant ainsi réduire les partisans de l'indépendance – est lourd : quatorze inculpés du réseau écopent de dix ans de prison (la peine maximale) et trois autres de huit mois à cinq ans. La répression des signataires du « Manifeste des 121 » est immédiate et disproportionnée. L'arrestation d'Henri Curiel et de six animateurs de son réseau le 25 octobre, de Didar Fawzy, puis d'Etienne Bolo, n'interrompt pas pour autant le fonctionnement du réseau. Le dernier procès d'un « porteur de valises » s'ouvre le 9 janvier 1962, celui de l'abbé Davezies.

« JE T'OFFRIRAI UNE GAZELLE »

Roman de Malek Haddad paru en 1959 (Julliard, 181 p.) qui relate l'histoire d'un manuscrit intitulé « Je t'offrirai une gazelle » déposé anonymement dans une maison d'édition française et traitant des amours contrariées de Mouley et de Yaminata, dans le Tassili des Ajjers. L'auteur qui vit à Paris ses propres amours avec Gerda la « coccinelle » allemande et Gisèle Duroc chargée d'apprécier le manuscrit. Entre le Paris de l'exil et le Sahara des origines, l'homme cherche un espoir, une gazelle.

JOUHAUD Edmond (Général)

Putschiste et membre de l'OAS.

Fils d'instituteur, né à Bou Sfer (Oran) en 1905, saint-Cyrien, il rejoint la Résistance en 1942. Après le 13 mai, il est Vice-Président du Comité de Salut Public. Aux côtés de Salan, il mène une guerre totale au peuple algérien. Chef d'état-major puis inspecteur général (1959-1960) avant de quitter l'uniforme et d'accepter la présidence d'honneur du Rassemblement national des Français d'Algérie (R.N.F.A.). Objet de sollicitations de certains membres du gouvernement pour prendre la tête d'une république franco-musulmane liée à la France, devant l'échec de ce projet lancé à l'insu de de Gaulle, en liaison avec Salan installé à Madrid, il organise avec Challe et Zeller le putsch d'Alger. Après l'échec du putsch, il rejoint l'O.A.S. dont il est l'un des dirigeants à Oran où il est arrêté le 25 mars 1962. Condamné à mort et gracié par de Gaulle, il devient, à sa sortie de prison, un drapeau pour les Pieds-Noirs rapatriés en France.

« JOURNAL, 1955-1962 »

Journal autobiographique de Mouloud Feraoun paru en 1962 (Le Seuil, Paris, 348 p. Préface d'E. Robblès). Dans ce document irremplaçable sur la Guerre de libération, on y trouve consignés, au jour le jour, avec rigueur et honnêteté, des faits et des événements et les réactions de l'écrivain. Il commence au 1er novembre 1955 et s'achève par une courte note au 14 mars 1962, la veille de l'assassinat de l'auteur par l'O.A.S. Cette chronique révèle, pour la première fois, le conflit entre le normalien idéaliste et l'Algérien réaliste, qui se règle dans le divorce. Commentant ce texte si dense, Youcef Nacib écrit qu'il s'agit de « pages poignantes » où Féraoun fait un constat d'échec. Non : l'assimilation, fût-elle sincèrement désirée, n'est pas viable !

Les cartes dans ce jeu sont truquées. Page 287, l'auteur confesse ; « Tous ceux que j'ai rencontrés savaient que je n'étais ni Français, ni intégrable ». Cri de douleur de ce normalien qui voulait le bien pour tout le monde à commencer par les villageois de Tizi-Hibel. Ecrite sur le vif, cette oeuvre nous restitue sept ans d'une guerre impitoyable. C'est assurément dans le *Journal* que Féraoun prend conscience de l'imminence et de la nécessité de l'indépendance, ébranlant les fragiles convictions inspirées du 18ème siècle.

« JOURS DE KABYLIE »

Essais de Mouloud Féraoun parus en 1954 (Alger, Baconnier, 139 p ; réédition, Paris, Le Seuil, 1968, 144 p.). Dans cette oeuvre ethnographique, l'écrivain nous livre une galerie de tableaux –du type « réaliste »– représentant les scènes de la vie courante de la Kabylie traditionnelle. « Chez Féraoun, écrit Youcef Nacib, tout se passe comme si son projet était ethnographique et son acte un témoignage. Il écrit pour décrire et révéler une société. Mais sitôt le tableau « méthodologique » brossé (localisation du village, morphologie du groupe, distance à l'ethnographie, etc.) l'observateur –et le normalien– redevient le romancier et le montagnard. S'il met en relief un hiatus colonial de taille : celui de l'inadéquation du projet éthique (de l'école républicaine) et de l'acte politique (inégalité produite et reproduite par la société coloniale), il a cru de toutes ses forces que l'avenir résidait dans l'harmonie des relatons sociales sur cette terre d'Algérie à laquelle il était attaché ».

« JOURNAL D'UN OUBLIE »

Cahier de prison de Mustapha Bekkouche (1930-1960), condamné à mort et exécuté le 2 novembre 1960, le jour même de son anniversaire. Rédigé entre février et mai 1955, à la prison Coudiat de Constantine, il se présente comme une somme de réflexions sur la « maîtrise de soi » face à l'adversité, ici, face à la « vulgarité » coloniale. Ce fascicule de 114 pages a été publié pour la première fois en 2003, par l'Anep. Il révèle le talent d'un écrivain lucide et nourri d'humanisme précocement arraché à la vie.

JOXE Louis (1901-1991)

Chef de la délégation française aux négociations d'Evian (1962).

Né le 11 septembre 1901 à Bourg-la-Reine. Député, ambassadeur et ministre. En 1962, il est chef de la délégation française à la Conférence d'Evian et signataire des accords franco-algériens du 18 mars. Il meurt le 6 avril 1991.

JUILLET 1962 (5)

L'indépendance de l'Algérie colonisée par la France pendant 132 ans, de juillet 1830 à juillet 1962, est fêtée officiellement le 5 juillet. Cette date correspond à l'anniversaire de l'occupation d'Alger le 5 juillet 1830 par les troupes du maréchal de Bourmont qui avaient débarqué le 14 juin sur les plages de Sidi Fredj, à une quinzaine de kilomètres à l'Ouest d'Alger. Symboliquement l'indépendance fêtée le même jour signifie la reconquête d'une souveraineté spoliée d'une nation constituée et libre au moment de l'occupation française.

La France par la voix du général de Gaulle avait officiellement reconnu l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet 1962. Le 1er juillet, les Algériens s'étaient exprimés par référendum. Ils avaient massivement approuvé l'indépendance par plus de 99 % des suffrages avec 5.994.000 oui pour 6.034.000 votants. Auparavant, les Français avaient également approuvé par référendum le 8 avril 1962 par plus de 90 % des suffrages, les accords d'Evian signés le 18 mars entre le F.L.N. et la France. Ces

accords fixaient les relations entre les deux pays qui avaient aussi approuvé le cessez-le-feu, effectif le 19 mars, et l'autodétermination et l'indépendance du pays. Voir INDEPENDANCE.

JUDAISME ET GUERRE DE LIBERATION

Le 1er octobre 1956, le F.L.N. adressa une « lettre aux israélites d'Algérie » dans laquelle il demande au Grand Rabbin, aux membres du Consistoire et à tous les responsables de la communauté de se positionner, de « condamner sans rémission le régime colonial français agonisant et de proclamer leur option pour la nationalité algérienne ». Une grande partie de la communauté juive prit fait et cause pour l'administration coloniale, suivit en cela la population « Pied-Noire » et quitta massivement l'Algérie à la veille de l'indépendance, l'autre partie, minoritaire, il est vrai, a pris partie pour la libération du pays.

Historique (du judaïsme en Algérie) : S'il est difficile encore de dater avec exactitude la présence juive en Algérie dans l'Antiquité, il est par contre admis la forte présence de cette communauté durant la période punique, et particulièrement depuis la destruction de Jérusalem en 587 par Nabuchodonosor, au premier siècle de l'ère chrétienne. On signale le cas de la colonie de Cherchell du temps du roi Juba II. Les contraintes résultant du statut personnel « particulier » confectionné à leur égard par les Romains incitèrent les Juifs à émigrer en Afrique du Nord et trouvèrent refuge auprès des tribus berbères.

Avec l'avènement de l'islam, les communautés juives connurent un certain épanouissement et contribuèrent à la culture arabe, certains à l'image d'Ibn Chaprut (905-975) devinrent mêmes ministres. Cahen, le Rabbin de Constantine, en témoigne : « Dès l'arrivée des Arabes en Afrique, les Juifs qui habitaient le pays eurent toute liberté pour l'exercice de leur culte ; d'autant plus qu'un grand nombre de leurs coreligionnaires d'Arabie accompagnèrent l'armée d'invasion et élirent domicile dans les différentes villes conquises. Sous les premiers gouverneurs arabes, lieutenants des Califes en Afrique, ils purent demeurer paisibles et tranquilles, et exercer toutes sortes d'industries et de commerces ». De grands médecins vécurent dans les cours royales tels que Ishaq ben Suleimane, Abou Sahl Dounash ben Tamim ou Abou Djaffar Ibn El Djezzar, féru de philosophie et de logique, le célèbre auteur du *Traité des fièvres* (Kitab al Hoummat).

La parenthèse idrissite et almohade ainsi que la réaction violente d'Abdelkrim El Maghili contre les Juifs de Tamentit et leur allié Cheikh Seddik (à propos du monopole qu'ils exerçaient sur le commerce de l'or et des esclaves) au XVème siècle, mis à part, la communauté juive s'épanouit au Maghreb. Toutefois la Reconquista (1391-1492) ouvre la voie à une terrible persécution menée entre autres par Isabelle la Catholique et le Clergé contre tout ce qui n'est pas chrétien, inaugurant l'ère des pogromes. L'année de la chute de Grenade vit 300.000 juifs quitter l'Espagne et le Portugal pour aller se réfugier en terre maghrébine (à Alger, Bougie, Miliana, Constantine, Mostaganem, Tlemcen etc.) où ils ont pu retrouver la paix et la quiétude. Le rabbin Ephraim Enkaoua, médecin de son état, s'installa à Tlemcen où il fut encouragé à organiser sa communauté.

Durant la période turque, ils jouirent d'un respect certain et Salah Bey à Constantine leur réserva le plus beau des quartiers de la ville. « Les Juifs vécurent assez paisiblement sur la côte d'Afrique, sous le gouvernement des Arabes et des Turcs, à part les impôts ordinaires et extraordinaires qu'on prélevait sur eux. Mais, il n'en était pas ainsi des villes que les Espagnols

conquéraient. Partout où ils arrivaient, ils apportaient avec eux cette intolérance haineuse et inhumaine contre la race juive, intolérance qui avait déjà abouti à l'établissement de l'Inquisition : en 1509, le cardinal Ximénès se rend maître de la ville d'Oran et les Juifs sont chargés de très fortes contributions. En 1510, Pierre de Navarre s'empare de Bougie ; les Juifs sont pillés et beaucoup furent faits prisonniers et vendus comme esclaves ». La peur des Occidentaux est tellement forte et le traumatisme est tellement profond que la défaite des Espagnols en 1541 devant Alger a été célébrée de tout temps par les Juifs algériens, les 3 et 4 du mois de Cheshvan (octobre-novembre) par un anniversaire qui se compose d'un jour de jeûne et un jour d'allégresse. On y récite des poésies composées par des rabbins et rappelant les faits de l'échec de Charles Quint. Il en est de même de l'échec en 1775 de l'expédition du comte O'Reilly contre Alger. La communauté juive célébra cette défaite jusqu'au XIX[ème] siècle, le 10 et le 11 du mois de Tammouz (juin-juillet).

Le nombre des Juifs avait continuellement grandi en Algérie et l'organisation des communautés avait pris une certaine régularité. Ils étaient un peu plus de 7000 au XVIII[ème] siècle à Alger qui comptait 50.000 habitants. Au début du XIX[ème] siècle, leur nombre atteint les 25.000 dans tout le pays (80.000 au Maroc et 20.000 en Tunisie). Ils relevaient du hakem el blad (chef de la ville) qui les administrait par le biais de leur mokeddam (préposé). Leur manière de s'habiller ne différait pas tellement de celle des musulmans : les hommes portaient une chéchia et les femmes le haïk sans le voile (el 'adjar). Les conversions forcées sont rares et tous les métiers leurs sont accessibles même s'ils ont une préférence pour le commerce, l'or et l'argent. Dans chaque ville, ils avaient leur propre hara. A Alger, ils résidaient dans les quartiers de Bab Azzoun, à El Biar et à Bouzaréah, à Bab el Oued et sont tailleurs, bijoutiers en corail, orfèvres, frappeurs de monnaies. A Constantine, ils habitaient Bab el Djabia avant de s'installer à Souk el Asser et El Kantara du temps de Salah Bey.

Avec la colonisation française –et le décret Crémieux du 24 octobre 1870 – les Juifs acceptèrent de dissoudre leur particularisme dans une citoyenneté qui restera longtemps de seconde zone mais qui contribua à reproduire le schéma de domination coloniale, à marginaliser davantage les Algériens musulmans. Un large mouvement anti-juif se manifeste avec une rare violence à la fin du XIX[ème] siècle et la remise en cause permanente de l'insertion des Juifs court tout au long de la III[ème] République. Cette « naturalisation » ne cadre pas avec les bases culturelles que l'Etat colonial veut imposer en Algérie : peuple gaulois, civilisation latine et religion chrétienne.

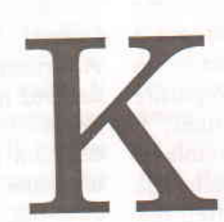
Les conversions au catholicisme et en particulier les changements de patronyme furent nombreux. Peu avant la Seconde Guerre mondiale, les Juifs étaient un peu plus de 100.000 en Algérie (120.000 exactement, au Maroc 240.000 et en Tunisie 105.000), une minorité citadine en majorité et représentant 3 % environ de la population globale. Les Européens d'Algérie voient dans le régime de Pétain le système idéal pour « restaurer l'ordre moral » et briser toute idée de réforme. La communauté juive est la première atteinte par la vindicte pétainiste. Le décret Crémieux qui fut abrogé le 7 octobre 1940 ne sera rétabli que le 20 octobre 1943 et les israélites algériens ne recouvreront leurs droits politiques qu'une année après. Entre-temps, ils sont traqués, soupçonnés, épiés, dénoncés. Toutefois si la persécution les amène à une révision de leurs valeurs et à un retour à la « culture juive », ils continuent à s'accrocher à la « mère patrie » qui les rejette. La

jeune génération accueille avec sympathie les thèses sionistes mais peu de Juifs émigrent dans le nouvel Etat, en dépit de la propagande de l'Agence Juive. Moins de 11 % d'entre eux avaient choisi l'Etat hébreux entre 1948 et 1961, selon Joëlle Allouche-Benayoun et Doris Bensimon (*Juifs d'Algérie, hier et aujourd'hui*, Mémoires et identités, Toulouse, Privat, 1989, 290 p.) contre une proportion importante de Juifs marocains et tunisiens.

Durant la guerre de libération nationale, tous les documents du F.L.N., à commencer par la Plate-forme de la Soummam (1956), s'adressaient aux Juifs algériens dans un ton différent de celui qui avait cours à l'endroit de la minorité européenne. Et pour cause, alors que cette dernière est perçue comme étrangère, les Juifs faisaient partie de la famille algérienne. Malgré le pogrom anti-musulman de Constantine (qui a fait plus de 200 morts) suite à l'attentat-provocation du 12 mai 1956 visant un café juif, la brochure *Tous Algériens* (GPRA, mars 1960), écrivait que « les Juifs Algériens (allaient) retrouver leur patrie, l'Algérie et le peuple algérien, dont le colonialisme a voulu les séparer ».

Le F.L.N. patronne, à la fin de l'année 1956, la création (par Mohamed Harbi) d'un Comité des Juifs pour l'indépendance de l'Algérie, présidé par des intellectuels comme l'ingénieur Claude Sixou, le médecin Pierre Ben Kemmoun ou le professeur Pierre Attal. Toutefois aussi bien le Consistoire des Juifs que la communauté juive en général suivront l'attitude suicidaire des Pieds-Noirs et défendront « l'Algérie française ». A ce titre, ils devaient payer le prix de la décolonisation au même titre qu'eux.

La création d'Israël en 1948 au dépend des Palestiniens, la diffusion de l'idéologie du sionisme qui inculque la haine de tout ce qui n'est pas juif, et enfin la guerre d'indépendance algérienne au cours de laquelle la communauté juive a suivi le minorité européenne même si des individualités ont rejoint le F.L.N. (à l'image de Daniel Timsit, étudiant en Médecine et communiste), ont réduit de façon substantielle l'importance de la communauté israélite en Algérie. Après l'indépendance, « chaque communauté avait cru trouver dans le conflit israélo-palestinien la thérapie qui évitait de se remémorer deux mille ans d'histoire commune ». Si bien qu'au début des années 80, la présence juive en Algérie est symbolique.



KACI – Le commandant

Membre du C.N.R.A. (1957-1962).

Son vrai nom est Mohamed Hammai. Originaire de Sidi Aïch (Béjaia), militant de l'U.D.M.A., avant 1954, il est membre du Conseil de la wilaya III (1956-1957) et du C.N.R.A. (1957-1962). Un des principaux organisateurs du congrès de la Soummam, ce commandant de l'A.L.N. est chef de la base de Tunis (1957-1959) et de la mission diplomatique à Tunis (1959-1961). Très proche collaborateur de Krim qu'il connaît bien avant 1954, il fait carrière dans l'armée après l'indépendance.

KADDACHE Mahfoud (né en 1923)

Secrétaire général (1953) puis président des S.M.A. (1957-1962).

Né le 21 novembre 1923 à la Casbah d'Alger au sein d'une famille modeste. Son environnement a été marqué par la présence de l'école Sarrouy d'où est sortie une pépinière de jeunes algériens qu'on retrouve dans plusieurs organisations de jeunesse et dans les partis politiques. Avec l'école Sarrouy, c'est le mouvement des S.M.A. qui a joué un rôle dans sa formation. Sympathisant du M.T.L.D., il est élu le 11 octobre 1953, lors d'une assemblée générale qui se tient à Blida, *secrétaire* des S.M.A. Collabore au journal *L'Espoir,* l'organe des libéraux algériens (1957) qui prône la négociation avec le F.L.N. Professeur d'histoire après l'indépndance et auteur, entre autres, d'une *Histoire du nationalisme algérien* (2 vol., Sned, Alger, 1980) et *L'Algérie se libéra (1954-1962).*

KADI Mohamed (1919-1972)

Membre du CNRA.

Né à Ain Sefra, cet ancien fonctionnaire des P.T.T. de 1941 à 1955 en qualité de receveur puis de contrôleur principal, a milité pour la cause nationale depuis 1943 et a rejoint le maquis en 1956. Membre du commandement de la wilaya V, *membre du C.N.R.A.*, Mohamed Kadi, dit Boubekeur, est député en 1962. Après l'indépendance, *ministre des P.T.T.* (1970-1972).

KAFI Ali (né en 1928)

Colonel de l'A.L.N. (Wilaya II).

C'est dans une ferme de M'Souna dans les environs d'El Harrouch (Skikda) qu'Ali

Kafi est né au sein d'une famille paysanne. Son père cheikh Hocine, appartenant à la confrérie des Rahmanya fut assassiné par l'armée française. Avec un certain nombre de ses amis, Ali Kafi se fait inscrire à l'école El Kettania. Il fait ses premières classes dans les rangs du Parti Populaire Algérien (P.P.A.). En quelques mois, Il gravit les échelons, devient responsable de cellule puis de groupe et dès le début de l'année suivante, membre du Conseil des étudiants, avant d'être promu à la coordination estudiantine au niveau de toute la ville de Constantine. Là, il est élu au poste d'inspecteur général des étudiants algériens. Au cours de l'été 1953, il est nommé, par son parti, enseignant à Skikda dans une école libre. C'est dans cette ville que la crise au sein du P.P.A.-M.T.L.D. le surprendra. Comme beaucoup d'autres, Ali Kafi connaît le désespoir et après bien des péripéties, opte pour la neutralité face aux deux protagonistes. Contacté après le déclenchement de l'insurrection du 1er novembre 1954 par Didouche Mourad, il milite d'abord à Skikda, puis rejoint les maquis du Nord-Constantinois où il retrouve ses anciens camarades d'El Kettania, Mahmoud Nafir et Lakhdar Bouzid. Sous les ordres de Zighout, il participe aux offensives de mai, juillet et août 1955. En août 1956, il fait partie de la délégation de la zone 2 au congrès de la Soummam. *Dirige la wilaya II (1957-1959) avec l'assentiment de ses pairs.* Il s'emploiera à résister aux diverses offensives de l'armée française et à déjouer les manœuvres de ses services d'actions psychologiques. Il mettra Amirouche (chef de la wilaya III, la Kabylie) en garde contre les purges et récupérera les éléments des wilayas III et I (Aurès) menacés de liquidation physique. Au nom de la légalité, il rappellera à Amirouche les limites de son autorité et exigera l'intervention du C.C.E. Ses appels demeurent vains. *Appelé en mai 1959 à Tunis, il sera un des dix colonels qui réorganiseront les instances dirigeantes de la Révolution,* le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (G.P.R.A.) et le Conseil National de la Révolution Algérienne (C.N.R.A.). Au cours de la crise de 1962 qui oppose certains « chefs historiques » au G.P.R.A. et divise les wilayas, il défendra la prééminence de la résistance intérieure et se trouvera, de fait aux côtés du G.P.R.A. Après l'indépendance, il mène une carrière dans la diplomatie, tour à tour ambassadeur (jusqu'en 1980), préside l'Organisation Nationale des Moudjahidine (1990), et le *Haut Comité d'Etat* (1992) après l'assassinat de Mohamed Boudiaf. Reprend la direction de l'Organisation Nationale des Moudjahidine (1994-1996) et commence à publier ses mémoires (annoncées en trois volumes) en 1999 aux éditions-Casbah. ; *Min el mounadhil as-siyyassi ilal qaid el askari* (du militant politique au chef militaire 1946-1962), 1er tome, 500 p. et alimente la polémique sur le rôle de Abane Ramdane durant la Guerre de libération et les officiers algériens qui ont déserté l'armée française.

KAID Ahmed (1924-1978)

Membre de l'Etat Major Général et commandant de l'A.L.N.

Né le 17 mai 1924 à Tiaret au sein d'une famille qu'on appelle dans la région Ouled-el-Qadhi, leur aïeul ayant été Cadi de l'Emir Abdelkader à Tagdempt. La zawia à laquelle la famille appartenait, Gouacem, est un foyer de nationalisme. Son père, garde-champêtre, sera tué en 1957 par les autorités coloniales. Ahmed Kaid fit ses études à l'école de Ain El Kerma, à Tiaret et consacrera sa jeunesse à son parti, l'U.D.M.A. de Ferhat Abbas dont il est le secrétaire à Tiaret. Il s'était distingué par un verbe éloquent et une plume facile. *La République algérienne,* l'organe du parti, est régulièrement alimenté par le jeune Gasmi (son pseudonyme). En 1951, il est élu

conseiller municipal et adjoint au maire de Tiaret jusqu'en 1954. Membre du Comité central de l'U.D.M.A., il rejoint les maquis à la fin de l'année 1955. D'abord commissaire politique de la zone 8 de la wilaya V (Oran), il est en 1957 capitaine de cette zone et, en mai 1958, il se trouve au P.C. de la wilaya V en tant qu'adjoint du colonel Boumediene. Nommé au C.N.R.A. en 1959, il part en Chine la même année avec O. Oussedik. En février 1960, le commandant Slimane (son nom de guerre) assure le secrétariat pour l'Ouest de l'Etat-major général (E.M.G.) de l'A.L.N. Il rejoint la Tunisie, y obtient un poste important à l'Etat-major de Ghardimaou où se trouve Boumediene. Il participe à la première conférence d'Evian et obtient ensuite la responsabilité de la base de l'Ouest-Oujda (Maroc). Après la destitution de l'Etat-major de l'A.L.N. le 30 juin 1962, il gagne l'intérieur, mais se fait arrêter à Constantine. Rabah Bitat se charge de le faire libérer et il rejoint Ben Bella et Boumediene à Tlemcen. Ministre et opposant après l'indépendance. Auteur d'un fascicule de propagande intitulé *« Contradictions de classes et contradictions au sein des masses »* (imp. E.N.A.P., Alger, 1970, 92 p.).

KARA Abdelaziz

Officier de l'A.L.N.

Natif du Nord-Constantinois, il fréquente le collège moderne (1953) puis le lycée d'Aumale de Constantine. Il était parmi les premiers jeunes à avoir rejoint l'A.L.N. après avoir abandonné ses études secondaires en classe terminale. Moudjahid bien connu en wilaya I, il fut l'un des premiers officiers spécialiste ayant bénéficié d'une solide formation dans les grandes écoles militaires en Syrie et en Irak. Il s'était affirmé comme un des meilleurs officiers artilleurs de l'A.L.N. Secrétaire général de l'ONM et ambassadeur après l'indépendance.

Témoignage :

« Notre ami Abdelaziz Kara, affaibli par la maladie et les conséquences d'une intervention chirurgicale, nous avait quittés pour bénéficier de soins hospitaliers. Avec son départ nous perdions à la fois un inestimable stimulant moral, l'expérience d'un homme forgé par de grandes épreuves et de précieux conseils politiques. Bien que nous étions du même âge, nous le considérions comme un aîné. Abdelaziz est un combattant exemplaire. Après avoir interrompu ses études pour rejoindre le maquis de l'intérieur du pays où il se distingua par ses qualités d'organisateur et ses aptitudes de commissaire politique, il se consacra à des taches de formation militaire. La compétence avec laquelle il a su transmettre aux combattants les connaissances militaires qu'il avait acquises à Damas et à Baghdad lui ont valu la reconnaissance et l'estime de nombreux cadres de l'A.L.N. Ses séances d'instruction en ce qui concerne l'emploi des mortiers des canons sans recul ont profondément marqué de nombreux artilleurs de l'A.N.P. ». (Abderrezak Bouhara. - *Les viviers de la liberté,* Casbah-Editions, Alger, janvier 2002, pp.210-211).

KASR EL ABTAL (Camp de concentration de)

Situé à une trentaine de kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Sétif, ce camp, construit en 1956, connu sous le nom de « Kasr el Abtal », est devenu dès1957, un centre d'internement des combattants de l'A.L.N. et sera un lieu tristement célèbre par les tortures qui y étaient pratiquées. Environ 4000 djounoud transiteront par ce camp. Tombé dans l'oubli après l'indépendance, ce lieu de mémoire a bien failli disparaître. Restauré, le camp a retrouvé l'aspect qu'il avait entre 1957 et 1962 afin qu'il perpétue le souvenir des sacrifices consentis pour la libération du pays…

KASSAMAN

Voir HYMNE NATIONAL.

KATEB Yacine (1929-1989)

Dramaturge, penseur.

Naquit le 6 août 1929 à la Casbah de Constantine mais ne sera enregistré que le 26 août à Zighout Youcef (ex-Condé Smendou), là où son grand-père maternel était bach-adel (auxiliaire de justice). Issu d'une famille de lettrés originaire de la région de Sédrata. Son père, *oukil judiciaire* (avocat indigène), est homme de double culture et sa mère l'initie à la poésie. En 1936, il entre à l'école française après avoir été à l'école coranique. Mutations du père, nombreux déplacements. En 3ème au lycée de Sétif, le 8 mai 1945, il participe aux manifestations. L'expérience est déterminante. Sa mère le croyant fusillé, devient folle et sera internée de longues années. Renvoyé du collège, il n'a que 15 ans. Ses premiers poèmes datent de 1946 et décident de sa vocation. La situation le fera militant. En 1946, il publie à Annaba son premier recueil de poèmes, *Soliloques*. Il rencontre à Constantine, Si Mohamed Tahar Ben Lounissi, son père spirituel, qui se charge de la diffusion du recueil que les libraires n'ont pas voulu exposer. En 1946-1947, il milite au sein du P.P.A. et donne des cours du soir pour illettrés. Premier voyage en France dont les frais sont assumés par le Gouverneur général de l'Algérie Yves Chataigneau et conférence le 24 mai 1947 sur *Abdelkader et l'indépendance algérienne* à la salle des Sociétés Savantes. A cette époque, il se met en contact avec les milieux littéraires français de gauche. Un premier poème *Ouverte la voix* est publié en 1947 par *Les lettres françaises* et, en janvier 1948, *Le Mercure de France* fait paraître *Nedjma ou le poème ou le couteau*. De 1948 à 1950, journaliste à *Alger-Républicain* où il publiera de nombreux articles dont un reportage sur le pèlerinage à La Mecque. Premier voyage en U.R.S.S. (14 août 1948). En 1950, son père meurt. Il emmène à Alger sa mère et ses sœurs et décide de partir en France à la recherche de petits boulots. Il revient à Alger où après une période de chômage, il est docker quelques temps. A partir de 1952, nouveau départ en France où après avoir fait plusieurs métiers, il rencontre Brecht avec Jean-Marie Serreau qui l'avait découvert à la lecture du *Cadavre encerclé* paru dans la revue *Esprit* (1955). Séjour en Italie, en Belgique, en Suède, en Yougoslavie, à Tunis (en 1958 et en 1960-1961), en Allemagne et en Egypte (1962). Le lyrisme, le rythme, la profusion verbale, proche de la tradition orale, expriment l'âme et l'imaginaire du peuple algérien dans son chef d'oeuvre, *Nedjma*, la cousine qu'il a aimée et qui incarne la Révolution. Ce roman, sommet de l'oeuvre katébienne, publié en France en 1956, en pleine guerre de libération, reçoit un accueil élogieux. Symbole de l'Algérie désirée et déchirée, toujours renaissant de ses agonies, Nedjma est l'écho d'une passion dévastatrice jusqu'au délire qu'éprouve un écrivain pour son pays. Kateb rentre en Algérie, peu après la fête de l'indépendance, en juillet 1962 pour repartir à Paris, en novembre, pour la mise en scène de *La femme sauvage*. Rêvant d'un théâtre de combat, il écrit désormais en arabe dialectal pour « *être compris par ses frères* ». En avril 1978, il est nommé directeur du Théâtre régional de Sidi-Bel-Abbès et en mars-avril 1980, il revient s'installer à Alger. Il meurt le 28 octobre 1989 à Grenoble. C'est lui qui écrit :

« Il faut que notre sang s'allume
Et que nous prenions feu
Pour que s'émeuvent les spectateurs
Et pour que le monde ouvre enfin les yeux
Non pas sur les dépouilles
Mais sur les plaies des vivants ».

KATIBA

Compagnie de 100 à 120 combattants de l'A.L.N. divisée en sections (ferka) d'une trentaine d'hommes.

KEDACHE (Bataille de)

Eut lieu le 28 octobre 1958, près de Témacine à quelque 150 Km à l'est de Ouargla.

KHALIFA Mohamed Laïd Al (1904-1979)

Poète réformateur.

Originaire d'El Oued, né à Ain Beïda, il fait l'école coranique dans sa ville natale avant que sa famille n'aille s'installer à Biskra (1918) où il eut comme maîtres Tayeb El Okbi et Mekki el Djouneïdi. Etudes à la Zitouna interrompues (après deux années) pour des raisons familiales. A son retour et parallèlement à sa fonction d'enseignant –le seul débouché pour les arabophones –il écrit dans la presse du mouvement réformiste de Cheikh Ben Badis dont il devient le poète attitré. Directeur de la médersa de la Jeunesse musulmane d'Alger pendant dix ans. Dès le déclenchement de la guerre de libération, son école est fermée. Il fut arrêté, emprisonné puis expulsé à Biskra où il resta sous surveillance jusqu'à l'indépendance. En 1966, il reçoit le premier prix du meilleur poète d'expression arabe. Sa poésie est enseignée aussi bien dans le secondaire qu'à l'Université. Ce grand militant dont l'œuvre déborde de patriotisme sincère, d'un arabisme authentique et d'un mysticisme salvateur mourut le 31 juillet 1979 à Biskra des suites d'une maladie contractée depuis les premières années de son emprisonnement. Homme pacifiste et pieux, il était le poète du peuple, de l'Islah, un ennemi de l'ignorance et un grand passionné de la liberté.

KHAMMAS

Métayer.

KHATIB Youcef dit Colonel Hassan (né en 1932)

Dirigeant de la wilaya IV (1962).

Né le 19 novembre 1932 à Chlef. Etudes primaires à Chlef et secondaires au lycée Emir Abdelkader à Alger. Bac 1ère et 2ème parties, Sciences (1952-1953). Il ne militera dans aucun parti politique avant 1954. Les premières notions de patriotisme, il va les acquérir lors de son passage au sein du Mouvement Scout. En 1955, il rejoint le F.L.N., à Alger, où il suivait des études de Médecine (deuxième année). Après la grève des étudiants le 19 mai 1956, il monte au maquis dans la région de Médéa en wilaya 4. Il est respectivement infirmier puis responsable du service santé à Tamesguida, Chréa, Palestro (Lakhdaria), Zaccar (Miliana), régions de Ténès et de Theniet El Had. En 1957, après la nouvelle réorganisation du service, il est désigné comme responsable de la zone 3 (Ouarsenis). Une année plus tard, il dirige le service de santé de toute la wilaya IV avant de devenir, en 1959, responsable politico-militaire (avec le grade de capitaine) de la zone 3 (Ouarsenis). Commandant, membre du Conseil de la wilaya IV (en 1960), après la mort de Si Mohamed Bounaâma tombé au champ d'honneur le 8 août 1961 à Blida, il assure, en collaboration avec le commandant Si Youcef Benkharouf, le commandement de la wilaya IV. En 1962, après la réorganisation du Conseil de la wilaya, il assure la direction politico-militaire et sera confirmé dans ses fonctions en juillet 1962, avec le grade de colonel. Dans la crise de l'été 1962, après avoir opté pour la neutralité et joué le rôle de médiateur, il se retrouve au premier rang d'un affrontement fratricide. Membre de l'Assemblée constituante (1963), du bureau politique (avril 1964) et député, membre du Conseil de la Révolution (1965-1967), médecin. Celui

qui croit que la *« mission des moudjahidine est terminée avec la libération du pays en 1962 »* et que la Guerre de libération n'est pas un héritage personnel – jugeant le fait par exemple que les fils des moudjahidine revendiquent les mêmes droits et avantages que les fils de chouhada comme une vraie trahison – il décide de se porter candidat aux élections présidentielles de 1999.

KHEFFACHE Laid (né en 1908)

Membre fondateur de l'U.S.T.A. (messaliste).

Né à Taghzout près de Biskra, Laid Kheffache adhère au P.P.A.-M.T.L.D. pendant la Seconde Guerre mondiale. Dans la crise du M.T.L.D., il se range du côté de Messali après une visite à Niort le 21 août 1953. Il devient *membre de la direction de l'U.S.T.A.*, dès la création du syndicat impulsé par les messalistes. Il est arrêté et interné en 1956 dans le camp de Berroughia. Libéré en 1958, il rejoint les rangs du F.A.A.D. fondé par Khelifa Ben Amar. Il est exclu du M.N.A. le 30 juin 1961.

KHEIREDDINE Mohamed (1902-1993)

Dirigeant islahiste, membre du C.N.R.A. (1958).

Né en décembre 1902 à Farfar (Biskra), il fait l'école coranique de son village puis la mosquée des « Quarante Chérif » à Constantine dans laquelle enseignait Cheikh Tahar Benzagouta. Après la Zitouna (1918-1925), il revient enseigner dans son village natal. Avec d'autres éléments arabophones, il est convoqué en 1928 par Ben Badis pour former l'Association des Ouléma Algériens. La famille Kheireddine s'installe définitivement à Biskra en 1930. Il fut l'un des assesseurs du bureau directeur de l'Association des ouléma (1932-1957) et représentant du F.L.N. au Maroc (1955). *Membre du premier Conseil National de la Révolution Algérienne (1958), il sera, après l'indépendance, député à la première Assemblée nationale.* Après 1965, il se retire de la vie politique Il mourut le 10 décembre 1993 à Alger. Il rédigea et publia ses *« mémoires » (Moudhakirat* Kheirou-Eddine) en 1990, en deux volumes à l'E.N.A.L.

KHELIFA Laroussi (1917-1990)

Directeur de cabinet du MALG.

Originaire d'El Oued, il naquit le 28 octobre 1917 à Ain-Beida. Ingénieur agronome, il est nommé sous-préfet. En 1955, il rejoint la wilaya V. Directeur de l'école des cadres du F.L.N. d'Oujda puis directeur de cabinet de Abdelhafid Boussouf, ministre de l'armement et des liaisons générales (M.A.L.G.) avant de rejoindre Boumediene. Après l'indépendance, député, ministre et ambassadeur à Londres avant de diriger la compagnie nationale *Air Algérie.*

KHEMISTI Mohamed (1930-1963)

Secrétaire général du Comité exécutif de l'UGEMA (1956) et directeur de cabinet de l'Exécutif provisoire (1962).

Celui qui a été durant un peu plus de cinq mois, le plus jeune ministre des Affaires étrangères du monde est né le 11 août 1930 à Maghnia (Tlemcen), village natal du Président Ben Bella. Posé, réfléchi, courtois, ce jeune homme aux lunettes à verres foncés est un travailleur infatigable. Il poursuivit seul ses études secondaires jusqu'à la seconde partie du baccalauréat à laquelle il est reçu à Oran, il entreprit aussitôt après des études de Médecine à la faculté de Montpellier (France). Attiré par le syndicalisme étudiant, il devient un militant de l'UGEMA (Secrétaire général du Comité exécutif élu au 2ème congrès d'avril 1956), ce qui lui vaut d'être arrêté le 12 novembre 1957. Transféré de France vers Serkadji où il sera détenu plusieurs mois, tirant de son incarcération le thème d'un

livre, il sera renvoyé dans une prison française. Mis en liberté provisoire en novembre 1959, il reprend ses études de Médecine à Paris, puis gagne la Suisse la même année. Il effectue un voyage d'information au Maroc au cours duquel il apprend l'exécution de son frère par le F.L.N. (pour « messalisme »). Délégué aux affaires économiques de l'Exécutif provisoire (nommé par le F.L.N.), après un séjour de quelques jours à Rocher-Noir, il est appelé à diriger le cabinet du Président de cet organisme à la tête duquel se trouvait M. Abderrahmane Farès. Il est considéré comme l'artisan du ralliement de l'Exécutif au Bureau politique du F.L.N. pendant la crise de l'été 1962. Il accompagna le président du Conseil à l'O.N.U. et fait sienne passionnément la politique de non-alignement. Député en septembre 1962, il entre quelques jours après au gouvernement le 4 octobre 1962 comme ministre des Affaires étrangères. Le 11 avril 1963, il est victime d'un attentat à la sortie d'une séance de l'Assemblée nationale.

KHENE Lamine (né en 1931)

Secrétaire d'Etat du GPRA (1958).

Né le 6 mars 1931 à Collo (Skikda), après des études secondaires au lycée d'Aumale de Constantine, il les poursuit à la faculté d'Alger. En 1947, il adhère au M.T.L.D. et anime sa fraction étudiante. « Centraliste », il a activé au sein de l'A.E.M.A.N. Parmi les fondateurs de l'U.G.E.M.A. en 1955, il quitte ses études de médecine pour rejoindre les maquis à l'occasion de la grève des étudiants en mai 1956, en compagnie de son camarade Allaoua Benbaâtouche. Capitaine de la wilaya II, il s'occupe des questions sanitaires tout en assumant la fonction de commissaire politique. En septembre 1958, il est dans le premier G.P.R.A., *Secrétaire d'Etat* mais ne sera pas reconduit dans le second G.P.R.A. Directeur de cabinet du ministère des Finances (1961-1962). Après l'indépendance, il devient *ministre* (1966) et *secrétaire général de l'OPEP (1972).*

KHIDER Mohamed – (1912-1967)

Ministre d'Etat du G.P.R.A. (1958-1962).

Né le 13 mars 1912 à Alger, il est issu d'une famille pauvre originaire de Biskra. Avant son départ pour l'armée en 1936, il adhère à l'E.N.A. Cet autodidacte est *membre du Comité directeur du P.P.A.* lorsqu'il est arrêté et inculpé pour la première fois à l'issue d'une manifestation à Alger le 14 juillet 1939. Il soutient la position de Messali au sujet du refus de collaboration avec l'Allemagne. Secrétaire fédéral d'Alger du P.P.A., il est arrêté en janvier 1940 et condamné le 28 mars 1941 par le tribunal militaire d'Alger à huit ans de prison et vingt ans d'interdiction de séjour. Libéré en 1942, à la suite d'une amnistie, il est assigné à résidence à Aumale. De nouveau arrêté quelques jours après le 8 mai 1945 et emprisonné au Fort Militaire de Bouzaréah, il purge un an de prison. Libéré, *il entre au Comité central du M.T.L.D.* qui le présente avec Mezerna comme candidat à Alger aux élections de 1946. Il est élu *député d'Alger* et intervient en mars 1947 à propos du débat à l'Assemblée sur le problème de l'Indochine. Il réclame la cessation des hostilités, le respect du libre droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et annonce que les députés P.P.A.-M.T.L.D. voteront contre l'ordre du jour proposé. Mohamed Khider assiste au « Comité central de Zeddine » en 1948 qui donne priorité à l'Organisation Spéciale. Il est impliqué, à son insu, dans le hold-up de la poste d'Oran, sa voiture ayant servi à ramener l'argent d'Oran à Alger. Il s'insurge contre la décision du parti qui lui intime l'ordre de se constituer prisonnier et, grâce à l'aide d'Abdallah Filali, réussit à se rendre au Caire. Il se marie dans la

capitale égyptienne et avec son beau-frère Ait Ahmed, ainsi que Ben Bella, dirige l'activité du M.T.L.D. au Caire. Partisan de l'action armée, il tente en vain de réconcilier « centralistes » et « messalistes » pour leur faire affronter en commun des tâches nouvelles. Mohamed Khider rejoint le Front de Libération Nationale après le 1er novembre 1954, *est élu membre du Conseil national de la Révolution Algérienne le 20 août 1956.* Participe aux conversations secrètes avec Commin et Herbaut. Il est arrêté le 22 octobre 1956 dans le détournement de l'avion d'Air-Maroc. Emprisonné, il est désigné *membre honoraire du C.C.E.* (août 1957), *ministre d'Etat du G.P.R.A.* (1958-1962). Libéré après le cessez-le-feu de mars 1962, Mohamed Khider soutient Ben Bella et devient *secrétaire général et trésorier du F.L.N.* Mais, au début de 1963, des divergences apparaissent avec Ben Bella à propos de l'organisation du parti et de l'Etat. *Khider démissionne en avril 1963* et le 5 juillet 1964, annonce officiellement à Genève son opposition au Chef de l'Etat en gardant les fonds du F.L.N. Il déclare également son opposition au régime de Boumediene en 1965. *Le 4 janvier 1967, Mohamed Khider est assassiné à Madrid.*

KHODJA Mustapha dit Ali Khodja

Déserteur de l'armée française et le plus redoutable lieutenant d'Ouamrane (Wilaya IV) opérant à la tête de son commando dans la région de Lakhdaria (ex-Palestro). Après l'embuscade réussie du 4 mai 1956 tendue au bataillon du 9ème régiment d'infanterie coloniale, le général Massu avec des hélicoptères et sept bataillons se met à sa recherche et réussit à le neutraliser le 19 mai 1956. Le commandant Azzeddine lui succéda à la tête du légendaire commando. Voir aussi Commando Ali Khodja.

KIOUANE Abderrahmane (né en 1925)

Né le 25 février 1925 à Alger, lycéen à l'*Emir Abdelkader* (ex-Bugeaud), il fonde l'association des élèves musulmans des lycées et collèges d'Alger (A.M.L.A.) qui joue un rôle central dans la prise de conscience nationaliste des jeunes de l'enseignement secondaire. Etudiant en droit à l'université d'Alger, il est responsable de la section universitaire du P.P.A. et secrétaire général, à deux reprises de l'Association des Etudiants Musulmans d'Afrique du Nord (A.E.M.A.N.), puis coordinateur des sections universitaires en Algérie et à l'étranger. Avocat à la Cour d'appel d'Alger en 1947, il assure dès cette année la défense des militants du P.P.A.-M.T.L.D. détenus par la France et notamment ceux de l'Organisation Spéciale. Candidat à différentes élections, à l'Assemblée algérienne et à l'Assemblée nationale française, il est *élu adjoint au maire d'Alger, Jacques Chevallier en 1953.* Membre du Comité central du P.P.A.-M.T.L.D., de sa Direction et de son Secrétariat, tout en assurant la responsabilité de la Commission Centrale de Presse et d'Information (C.C.P.I.). Arrêté en novembre 1954, mis en liberté provisoire en mars 1955, il refuse de suivre Benkhedda qui préconise l'intégration sans condition au F.L.N., renonce à l'objectif de l'indépendance et se prononce pour l'autonomie interne. Dénoncé par le F.L.N. dans un tract en juin 1955, il est le dernier des « Centralistes » à le rejoindre, mais participe en son nom aux entretiens avec les émissaires de Guy Mollet (1956). Abane le charge de rejoindre la délégation extérieure du F.L.N. au Caire. Il accomplit plusieurs missions en Amérique Latine, au Moyen-Orient, en Europe et à l'O.N.U. Il représente le F.L.N. en tant que chef de sa délégation en Extrême-Orient avec siège à Tokyo, puis en Chine en qualité de chef de la mission diplomatique du Gouvernement

Provisoire de la République Algérienne (G.P.R.A.). Fonctionnaire après 1962, il est l'auteur de trois ouvrages d'histoire intitulés respectivement « *Aux sources immédiates du 1er novembre 1954. Trois textes fondamentaux du P.P.A.-M.T.L.D.* ; (Présentation de Abderrahmane Kiouane, éditions Dahleb, 1996, 164 p. et *Moment du mouvement national,* même éditeur, 1999 et *Débuts d'une diplomatie de guerre (1956-1962),* éd. Dahleb, 2000, Alger.

KOBUS (Affaire)

Ou de « Kabous » (pistolet), surnom donné à Belhadj Djilali, un ancien du MTLD et de l'Organisation Spéciale qui a été pris et retourné devenant un indicateur. Les services secrets français vont l'utiliser dans leur programme des « faux maquis » afin de déstabiliser l'A.L.N. Belhadj bien connu dans sa région natale, Chlef, va recruter des éléments à qui il fait croire qu'ils rejoignent l'A.L.N. Dans l'Algérois, des éléments cherchant des contacts au maquis vont tomber sur lui, si bien qu'à la fin de l'année 1956, il réussit à mettre sur pied une armée de plus de 700 hommes. Sa ferme située à Zeddine lui servira de PC. Très vite, ses partisans se rendent comptent que leur chef ne mène aucune opération armée contre les Français et l'A.L.N. réagira dès 1957 par le biais des attaques foudroyantes du Commando Djamal. L'aviation française intervient ouvertement alors pour défendre son agent. Ce qui amena la déconfiture des groupes belhadjistes. Cet incident trouva son épilogue au mois d'avril 1958 quand les adjoints directs de Kobus rejoignent avec armes et bagages les rangs de la wilaya IV (et qui furent condamnés à la peine capitale après leur ralliement). La France inquiète de ce renforcement des maquis de l'A.L.N. réagit très vite en menant des opérations d'une rare intensité et réussit à décimer de nombreux groupes de Belhadj et à en récupérer d'autres. Le reste des Belhadjistes connut une fin tragique. La décision d'éliminer les éléments intégrés au sein de l'A.L.N. et qui pourtant faisaient preuve d'une grande combativité pour se racheter, a été prise par les responsables de la wilaya IV, dans le contexte créé par la panique de la « bleuite », allongeant démesurément la liste des victimes algériennes.

KREA Henri (né en 1933)

Poète et romancier.

Né le 6 novembre 1933 à Alger, il est le petit-fils de Marcel Cachin; sa mère est algérienne. Il fait ses études secondaires à Alger. Militant dans la résistance algérienne, il réside à Paris après l'indépendance. Publication de nombreux poèmes à Paris, dont *Liberté première* (P.-J. Oswald, 1957), *La révolution et la poésie sont une et même chose* (P.-J Oswald, 1957; rééd. en 1960 avec une préface de Jean Amrouche); *La Conjuration des égaux* (Présence africaine, 1964). *Le Séisme* (P.-J. Oswald, 1958; rééd. 1962) est donné en lecture-spectacle au théâtre de l'Alliance française à Paris, le 16 mai 1959, par la Compagnie J.-M. Serreau. La pièce est rééditée dans *Théâtre algérien,* en 1962, avec une nouvelle pièce, *Au bord de la rivière* (P.-J. Oswald, S.N.E.D., Tunis). *Djamal* (roman, Paris, Calmann-Levy, 1961); *Tombeau de Jugurtha* (récit, Alger, S.N.E.D., 1968), suivi de *L'Eternel Jugurtha* de Jean Amrouche.

KRIM Belkacem (1922-1970)

Vice-Président du G.P.R.A. (1958-1962).

Né le 14 décembre 1922 au douar Aït Yahia Ou Moussa, près de Draâ-el-Mizan (Tizi Ouzou), Krim Belkacem est le fils d'un garde-champêtre. Le 21 août 1942, il s'engage aux chantiers de jeunesse de Laghouat et entre dans l'armée en devançant l'appel de sa classe, le 1er juillet 1943. Le 26 novembre 1944, il est nommé caporal-chef

au premier régiment des tirailleurs algériens et devient un excellent tireur. Démobilisé le 4 octobre 1945, il revient vivre à Draâ-el-Mizan où il occupe le poste de secrétaire auxiliaire de la commune et rompt avec son père en retraite jouissant de la confiance des autorités. Il *adhère au P.P.A.* au début de l'année 1946 et commence à implanter des cellules clandestines dans douze douars autour de Draâ-el-Mizan, qui comptent plusieurs centaines de militants et sympathisants. Accusé du meurtre d'un garde forestier, convoqué en mars 1947 au tribunal, il rejoint le maquis (sous le pseudonyme de Si Rabah) armé d'une vieille mitraillette Sten. Condamné à mort par contumace en 1947 puis en 1950, il devient en 1952, chef de la wilaya M.T.L.D. de Haute-Kabylie (zone englobant les régions d'Azazga, Nath Irathen et Draâ-el-Mizan) et prône la lutte armée. Il est rejoint par Amar Ouamrane, de trois ans son aîné, un ancien sergent du même régiment que lui, reconnaissable à son énorme mâchoire et doté d'une force physique exceptionnelle. Petit, le visage flasque et les lèvres bouffies et souvent photographié vêtu d'un complet comme un homme d'affaires, Krim réussit à entraîner au moins 500 éléments dans son maquis à la veille de l'insurrection. En février 1954, dans la crise du M.T.L.D., il prend fait et cause pour Messali contre le Comité central. Le 9 juin 1954, Krim rencontre à Alger Ben Boulaid, puis Boudiaf et Didouche qui parviennent à le convaincre de la nécessité d'une troisième force. Il ne rompt pas pour autant avec les messalistes puisque deux de ses représentants (Ali Zaamoum et Aït Abdeslam) participent en juillet 1954 au congrès d'Hornu (Belgique). C'est ce qui explique aussi, en partie, les craintes de Boudiaf et de Ben Boulaid d'inviter les délégués de Kabylie à la réunion des « vingt deux ». C'est seulement en août qu'une rencontre, à Alger, permet à Boudiaf et à ses collègues du Comité des cinq de constater que Krim et Ouamrane ont rompu avec les messalistes, sans tenir au courant d'ailleurs les militants de leur initiative. Il est alors entendu que la Kabylie constitue la zone 3 du mouvement insurrectionnel et que son chef, Krim, est le sixième membre de la direction chargée de la préparation et du déclenchement de la Révolution. Après le 1er novembre 1954, Krim jouit d'un prestige immense et son nom prend une dimension quasi mythique. Il encourage Abane à accélérer les préparatifs de la réunion-bilan appelée à doter la Révolution d'un programme cohérent et de structures unifiées : le congrès de la Soummam qui se tient dans sa zone le 20 août 1956 et au terme duquel il devient *l'un des membres les plus influents du C.N.R.A.* et *du C.C.E.* Il s'installe dès lors avec le C.C.E. à Alger mais continue à suivre de près le fonctionnement de sa wilaya. Après la capture de son collègue Ben M'hidi, il quitte précipitamment la capitale (5 mars 1957). Accompagné de Benkhedda puis de Bentobbal, il rejoint la Tunisie par la voie du maquis. A la réunion du C.N.R.A. au Caire (20 août 1957), il oeuvre à l'élimination de Benkhedda et de Dahlab du C.C.E. et à l'isolement d'Abane. Krim constitue désormais, avec Bentobbal et Boussouf, le noyau dur des chefs sans lesquels rien ne peut se faire ou se défaire. A la formation du G.P.R.A. (19 septembre 1958), Krim anime un groupe informel où l'on retrouvait, selon Harbi (*Mémoires,* p. 256), les officiers de la wilaya III et IV : Saïd Mohammedi, chef d'état-major Est ; les colonels Amar Ouamrane, Slimane Déhilès et Mohamed Yazourène (dit Si Saïd) ainsi que les commandants Kaci (de son vrai nom Mohamed Hamaï) et Idir, tous membres du C.N.R.A. A ce premier cercle s'ajoutaient les cadres qui s'identifiaient à lui tels Me Arezki Bouzida, Dr Ahcène Oucharef, les Commandants Omar Oussedik et Rabah Zérari ainsi que Me Mabrouk Belhocine,

directeur de cabinet de Mahmoud Cherif, ministre de l'Armement. Il est au fait de sa puissance : il est *vice-président et ministre des forces armées.* A la fin de l'automne, il est pourtant visé personnellement par la tentative de coup d'Etat des colonels Lamouri, Naouaoura et Aouacheria (que Boumediene, appelé à la rescousse, matera). Dans le deuxième G.P.R.A. (janvier 1960-août 1961), il garde la *vice-présidence* mais passe aux affaires étrangères. Enfin dans le troisième, il cumule *vice-présidence et ministère de l'Intérieur* et c'est à lui qu'est confiée la délégation aux négociations d'Evian et c'est lui qui signe, du côté algérien, les accords du même nom. Dans la course au pouvoir qui suit le cessez-le-feu, Krim s'oppose à Ben Bella, à l'Etat-major général et au coup d'Etat de 1965. Assassiné le 18 octobre 1970 dans un hôtel à Franckfort.

LABAN M

L'un des f
algérien et
tion. Né le
sein d'une
Bac, il s'ins
Marseille a
revenir au
adhère au P
création du
Brigades in
octobre 194
cipal de la v
tenu infor
l'Insurrectio
demande de
fabrique de
chimiques. A
P.C.A. con
mouvement
déçu. Le 20 j
PCA se réu
Oued et dé
communistes
organisation
la Libération
animée par
Manranche-L

L

LABAN Maurice (1914-1956)

L'un des fondateurs du Parti communiste algérien et militant de la Guerre de libération. Né le 30 octobre 1914 à Biskra, au sein d'une famille d'instituteurs. Avec le Bac, il s'inscrit à l'Ecole des ingénieurs de Marseille avant de tout abandonner et de revenir au pays. En septembre 1936, il adhère au Parti communiste, participe à la création du P.C.A. et s'engage dans les Brigades internationales en Espagne. En octobre 1947, il est réélu au conseil municipal de la ville de Biskra et en 1954, il est tenu informé du déclenchement de l'Insurrection armée dans les Aurès. A la demande de Mustapha Ben Boulaïd, il fabrique de la poudre à partir des engrais chimiques. Au début de l'année 1955, le P.C.A. confirme sa condamnation du mouvement insurrectionnel. Laban est déçu. Le 20 juin 1955, le Comité central du PCA se réunit clandestinement à Bab El Oued et décide enfin l'engagement des communistes dans la lutte armée : une organisation militaire, les Combattants de la Libération (C.D.L.) voit le jour et sera animée par Sadek Hadjerès, Lucette Manranche-Larribère, Jacques Salort et Bachir Hadj Ali. Le 12 septembre 1955, le P.C.A. est dissout. Maurice Laban s'engage dans les maquis. Il fut abattu près de Chlef (Orléanville) le 5 juin 1956 en même temps que ses compagnons : l'aspirant Henri Maillot, Belkacem Hannoun, Djillali Moussaoui.

(Source : Einaudi (J.L.).– *Un Algérien nommé Maurice Laban,* éditions Le Cherche Midi, Paris, 1999).

LABIDI Hadj Lakhdar (1916-1998)

Colonel de l'A.L.N. (Wilaya I, 1958).

De son vrai nom Mohamed Tahar Labidi, Hadj Lakhdar est né au douar Ouled Cheikh, commune de Ain Touta (Batna) au sein d'une famille de paysans pauvres. Il émigre en France (à Troyes, département de l'Aube) dès l'âge de vingt ans (1936) pour aider sa famille à survivre. Il côtoie les militants nationalistes et adhère rapidement aux thèses du P.P.A. En 1939, il retourne à Batna et constitue la première cellule du parti en compagnie de Mohamed Harsous, Amor Laib, Rachid Bouchemlal, Saïd Mohammedi, Ali Mellah dit Ali Nemeur et Abdelmadjid Abdessemed. Le groupe part de cinq et atteint la quarantaine alors que les

réunions se multiplient chez Méziani Lahlaouadji ou chez Brahim El Adoui. Petit transporteur de son état, Labidi devient, après plusieurs arrestations, un des responsables de la daïra de Batna du M.T.L.D., en 1953. Il prend position pour l'action armée et conduit les opérations du 1er novembre à la tête de 26 hommes, ciblant le dépôt d'armement de la caserne de la ville de Batna. Après de nombreuses batailles, il sera nommé colonel en 1957 et *responsable de la wilaya 1 en juin 1958.* Il participe à la réunion inter-wilaya convoquée par Amirouche du 6 au 12 décembre 1958 et demande l'aide des autres wilayas pour mener à bien sa tâche. Homme prudent et poète occasionnel, il appuie Krim lors de la réunion des colonels de décembre 1959 et reste en Tunisie jusqu'au cessez-le-feu. Dans la crise de 1962, il soutient Ben Bella contre le G.P.R.A. Député en 1962, sans exercer de responsabilités politiques, il se consacrera par la suite, à la construction de l'Université islamique et la mosquée du 1er Novembre 54 *Qalaât el Islam.* Il mourut le 24 février 1998 à Batna. Il est auteur (avec la collaboration de Tahar Hallis) d'une autobiographie intitulée «*Qabassat thawrat awwal nofambar Kama chahadtouha* (éd. Echihab, Batna, 1993).

LACHERAF Mostefa. – Idéologue.

Né le 7 mars 1917 à Sidi-Aïssa (M'Sila), son père était magistrat de la justice musulmane. Etudes secondaires à Alger et supérieures à la Thaâlibiyya et à la Sorbonne. Enseigne au lycée de Mostaganem, puis au lycée Louis-le-Grand, à Paris. Adhère au P.P.A. en 1939 et publie des articles dans sa presse clandestine *(Le Parlement algérien, L'Action algérienne).* Poursuit les mêmes activités journalistiques, de propagande et d'information au sein du M.T.L.D. en devenant, en novembre 1946, le secrétaire du groupe parlementaire de ce parti. Plus tard, il quitte ces fonctions et le comité exécutif de la Fédération de France du M.T.L.D.-P.P.A. pour militer dans les rangs de la base, écrire dans la presse de cette même formation politique et exercer les responsabilités de rédacteur en chef de l'un de ses journaux paraissant à Paris *L'Etoile algérienne.* Après avoir rejoint le F.L.N. dès les débuts et servi dans le secteur des contacts et missions politiques et celui de la propagande et de l'information, il fait partie des compagnons de voyage de Ben Bella qui furent arrêtés au cours d'un acte de piraterie aérienne commis par l'armée coloniale contre l'avion civil marocain transportant leur délégation officielle de Rabat à Tunis, le 22 octobre 1956. Incarcéré dans diverses prisons françaises et en forteresse pendant près de cinq ans, il est assigné, pour raisons de santé, à résidence surveillée et s'évade vers l'extérieur. Il participe, en mai 1962, à l'élaboration du Programme de Tripoli qu'il est chargé de lire devant les congressistes lors de la dernière réunion du C.N.R.A. dont il était membre. Assure, ensuite, la rédaction en chef de l'hebdomadaire national de langue française *El Moudjahid*, organe du F.L.N.-A.L.N. jusqu'à fin septembre 1962. Ambassadeur puis ministre après l'indépendance. Outre sa contribution idéologique, M. Lacheraf a écrit de nombreux essais, où il est question du nationalisme algérien, de l'histoire et de la culture nationales. Pour M. Lacheraf, cent trente années de colonisation particulièrement destructrice et déstructurante de la société et de ses ressorts culturels, ont produit un profond « traumatisme » dans la conscience des Algériens. La réconciliation de la société avec sa mémoire est un préalable nécessaire à toute oeuvre de modernisation, d'où la nécessité d'une réécriture-décolonisation de l'histoire de l'Algérie. Tâche à laquelle il s'attelle en tentant, selon son optique propre, de démonter les mécanismes de déculturation coloniale. Se réapproprier son histoire, c'est pour lui embras-

ser pleinement la modernité et non pas succomber à la tentation d'une spécificité nationale ou culturelle archaïque et conservatrice, qu'elle se manifeste dans le linguistique ou le religieux. La préoccupation de l'intellectuel a finalement prévalu chez M. Lacheraf sur celle du politique. Oeuvres principales : *Chansons des jeunes filles arabes*, éd. Seghers, 1953 ; *L'Algérie, Nation et Société*, éd. Maspéro, 1965, et S.N.E.D., Alger, 1978. Essai : *Ecrits didactiques sur la culture, l'histoire et la société*, éd. E.N.A.P., 1988, Alger ; *Algérie et Tiers-monde. Agressions, résistances et solidarités internationales*, éd. Bouchène, Alger, 1989 ; *Littératures de combat. Essais d'introduction. Etude et préfaces*, éd. Bouchène, Alger, 1991 ; *Mémoire des lieux et des noms*, éd. Casbah, 1999.

LACOSTE Robert (1898-1989)

Ministre résident de l'Algérie (1956-1958).

Né le 5 juillet 1898 à Azerat (Dordogne), licencié en Droit, il entre dans la fonction publique. Sous l'occupation allemande, il fonde le Mouvement de Libération du Nord. Il est ministre dans le gouvernement de Gaulle en 1944-1945. Nommé le 9 février 1956, ministre résident en Algérie par son ami Guy Mollet, il croit à l'Algérie française et fera tout pour s'opposer à son indépendance. Il doit faire face au lobby des gros intérêts des colons qui, en position charnière au Parlement, fait changer, depuis la Seconde guerre, tous les gouvernements. Utilisant pleinement la loi sur les pouvoirs spéciaux votée en mars 1956, il frappe en même temps les libéraux qu'il exècre, les ultras qui l'exaspèrent mais dont il ne peut pas se passer, s'efforce de museler la presse et intensifie les condamnations à mort et la répression. C'est sous sa responsabilité que la guillotine commence à fonctionner.

LADLANI Amar (né en 1925)

Membre du C.N.R.A. (1959) et de la direction de la Fédération de France du F.L.N.

Né le 24 octobre 1925 à Tizi Ouzou, Amar Ladlani est déjà militant du P.P.A.-M.T.L.D. lorsqu'il émigre en Belgique à la fin des années quarante. D'abord mineur à Lievin, il s'établit ensuite dans le Nord-Pas-de-Calais où il devient le responsable de la Fédération du M.T.L.D. en 1953. Dans la crise de l'organisation nationaliste, il prend position contre Messali, après une visite qu'il lui rend à Niort le 3 mars 1954. Il passe au F.L.N. en 1955 et devient responsable en France jusqu'en 1957. *Il accède au C.N.R.A. en 1959.* Amar Ladlani est l'un des principaux organisateurs des manifestations organisées par le F.L.N. en octobre 1961 à Paris. Président de l'Association des moudjahidine de la wilaya VII historique (Fédération de France) de 1996 à 2000.

LAGAILLARDE Pierre (né en 1931)

L'un des fondateurs de l'OAS.

Né le 15 mai 1931 à Courbevoie, il est le fils d'un avocat de Blida. En 1957, il est élu Président de l'association générale des étudiants algériens. Le 13 mai de la même année, il occupe, à la tête des manifestants, le siège du Gouvernement général à Alger. En novembre 1958, il est député à l'Assemblée Nationale. En 1960, entré en subversion, il rejoint en Espagne Salan et Susini avec lesquels il fonde l'O.A.S. Après les « Barricades d'Alger », il est condamné à 10 ans de détention criminelle. Il est gracié en 1968.

LAGHROUR Abbès (1926-1957)

Dirigeant de la wilaya I (1956).

Né le 23 juin 1926 au douar N'Sigha (Khenchela), fils de Mohamed Benamar et de Laâtra Litima, Abbès Laghrour fait

l'école coranique et l'école primaire avant d'abandonner ses études et de travailler comme cuisinier chez le commandant militaire de la ville de Khenchela qui, mis au courant des activités nationalistes du jeune homme, décide de s'en séparer. Pour survivre, il vend sur les trottoirs et les souks des herbes et des légumes. Il est responsable du M.T.L.D. de cette ville en 1953. Dans la crise qui secoue l'organisation nationaliste, il suit la position de M. Ben Boulaid, participe au congrès des centralistes le 15 août 1954 à Alger où il prône la lutte armée, se rallie au « groupe des 22 » et devient responsable du commando de Khenchela qui démarre l'insurrection du 1er novembre 1954. Il mène, entre autres, la bataille de Khengat Maâche. Au cours de l'année 1955, il dirige plusieurs combats dans la région de Chechar. En septembre de la même année, il assurait la coordination des actions militaires dans la fameuse bataille de Djeurf où il se révéla comme un stratège aiguisé. Il était alors l'adjoint de Bachir Chihani qu'il décide d'exécuter avec Adjoul-Adjoul, en 1957. Découvert, il quitte les Aurès pour les frontières car il refuse l'autorité de Mahmoud Chérif dont il avait assuré le ralliement au F.L.N. Abbès Laghrour, après avoir été mis en résidence surveillée par les autorités tunisiennes, est remis au C.C.E qui l'avait jugé et fait exécuter au printemps 1957 « pour complot ». Ceux qui l'ont connu gardent de lui l'image d'un homme d'action, croyant, modeste, peu porté sur les analyses politiques, parlant peu et bien et disposant d'une personnalité forte.

LAGGOUN Abdelkrim (1918-1959)

Poète.

Né au village de Bordj Ghdir (Sétif), il fit ses études primaires dans son village natal, ensuite il se rendit à Constantine et rejoignit les élèves de Ben Badis entre 1933 et 1936. Après quoi il se rendit à la Zitouna. A son retour, il se fixa à Alger où il occupa un poste de professeur dans plusieurs médersa(s) libres. Arrêté par la police coloniale le 15 janvier 1959, il succomba sous la torture, le 13 mai 1959, près de Sétif. Auteur d'un recueil de poèmes inédit. Sa production intellectuelle est notamment publiée dans « *Al-Baçaïr* ».

LAHOUEL Hocine (1917-1995)

Secrétaire général du M.T.L.D. (1950).

Né le 17 décembre 1917 à Skikda dans le Constantinois, Hocine Lahouel rejoint *L'Etoile Nord-Africaine* alors qu'il effectue ses études au collège Luciani. Lors du passage de Messali en Algérie durant l'été 1936, il est désigné comme un des premiers permanents de l'Etoile à Alger. *Rédacteur du journal El Ouma*, secrétaire de la section d'Alger du Parti du Peuple Algérien. Dans la prison de Barberousse, après une grève de la faim pour l'obtention du statut de prisonnier politique, il enseigne le français aux autres détenus. Il *rédige aussi des articles pour Le Parlement Algérien* et soutient les positions de Messali contre les responsables du P.P.A. qui entendaient obtenir de l'Allemagne un soutien matériel pour l'indépendance de l'Algérie. Condamné à deux ans de prison, il est libéré en 1939 mais se retrouve à plusieurs reprises arrêté pendant la Seconde Guerre mondiale. En résidence surveillée après 1946, il réorganise la cellule d'Ain Sefra, *entre au Comité central*. Il est candidat du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques, aux élections de 1946 à Oran. Il se situe, au moment de la création de l'Organisation Spéciale, à mi-chemin entre partisans de l'action armée et partisans des élections. *Responsable de l'appareil du M.T.L.D.*, le comité d'organisation, puis *secrétaire général de l'organisation à partir de 1950,* Hocine Lahouel est un des principaux leaders de la tendance centraliste qui livre

bataille contre Messali. Partisan d'un Congrès National Algérien contre l'avis des messalistes, il est *l'un des organisateurs du Congrès d'Alger* en août 1954, qui entérine la scission définitive du M.T.L.D. Avec A. Kiouane, Hocine Lahouel fonde la *Nation Algérienne* dont les diffuseurs s'opposeront violemment à ceux de *L'Algérie Libre*. Au Caire, avant et après le 1er novembre 1954, il engage des tractations avec le F.L.N. qu'il rejoint officiellement en janvier 1955. Son rôle politique prend fin dès 1956. Après une période de représentation du F.L.N. dans les pays musulmans d'Asie (Indonésie, Pakistan), il se retire de la scène politique et décline tous les postes qui lui sont proposés, notamment la représentation du F.L.N. en Amérique Latine.

LAKHAL Mostefa (mort en 1959)

Commandant de l'A.L.N.

De son vrai nom Djemaï Saâdia, étudiant au Caire, il s'engage sous la direction de l'Emir Abdelkrim, dans les commandos nord-africains. Dès le début de l'insurrection, il gagne l'algérois où il devient l'adjoint de Ali Khodja. Selon le Cdt Azzeddine, il est muté à l'extérieur pour avoir massacré dans la Mitidja une famille de colons qui s'étaient rendus. Adversaire convaincu de l'orientation prise par le F.L.N. après le Congrès de la Soummam, il est nommé en juillet 1957, adjoint d'un officier de carrière, le Cdt Idir, à la tête des troupes cantonnées aux frontières algéro-libyennes. Suite à l'échec de l' « offensive saharienne » (juillet 1957), il est envoyé, après bien des péripéties, en Egypte dans une académie militaire. Nationaliste arabe, il est arrêté par les services algériens en 1958, parvient à s'évader et se met sous la protection de l'Emir Abdelkrim. Il s'allie au colonel Amouri et tente avec d'autres officiers de la wilaya des Aurès Némemchas et de la Base de l'Est, de renverser Krim et le G.P.R.A., en vue d'étendre le conflit algéro-français à la Tunisie, mais ne réussit pas. Les conjurés sont arrêtés, jugés et exécutés en mars 1959.

LALLA OUDA (Bataille de)

Ou de Djebel Ennador, se déroula le 28 février 1957 sur la route escarpée reliant le littoral de Damous aux montagnes de la commune de Beni Milek qui surplombe le littoral ouest d'Alger et les montagnes de la région de Ain Defla, toute proche. L'objectif était de retarder le renforcement du dispositif de surveillance de l'A.L.N. par l'ennemi dans la région montagneuse de Damous où il avait décidé d'implanter une caserne militaire au lieu-dit Bouyamen, actuellement Béni Milek et ce eu égard à sa position géographique stratégique parsemé de hameaux tels Adouia, Zeima, Douyamen, Beni Zioui, Rekoi, Errat et Béni Hetita.

Parallèlement à la surveillance de l'armée coloniale, les moudjahidine élaboraient des plans pour détruire les convois militaires qui approvisionnaient hebdomadairement, à partir de Damous, la nouvelle caserne de Bouyamen. Tous les mercredis, 25 à 30 camions accompagnés de blindés et surveillés par deux avions, dont un de reconnaissance, partaient de Damous vers Bouyamen. Le mercredi 27 février 1957 a été choisi par l'A.L.N. pour opérer une embuscade dont la préparation a été minutieuse. Néanmoins et pour des raisons que nul ne connaît, la colonne militaire ne se manifesta pas ce jour là. Ce n'est que le lendemain (jeudi 28 février) qu'elle fit mouvement vers Bouyamen et c'est à son retour vers Damous qu'elle fut attaquée. Comptant sur l'effet de surprise, à treize heures précises, au moment où le convoi traversait le lieu choisi pour l'embuscade, les soldats de l'A.L.N. déclenchèrent un feu visant particulièrement et en premier l'avion de reconnaissance qui a été touché. Les camions pris en étau dévalèrent le

ravin à proximité de la route. La colonne a été entièrement décimée. Une centaine de soldats ennemis ont été mis hors de combat. L'A.L.N. perdit trois martyrs : Si Abdelhak, Si Ramdane et Si Mahieddine et récupéra 75 pièces d'armement dont 30 mitraillettes lourdes, des mitraillettes « Vamuar », des carabines, des « MAT », des munitions de l'avion abattu et un équipement de transmission avant de se retirer vers les montagnes de Beni Zioui, Zeima et Rekoi. Le lendemain, vendredi 29 février, au cours de l'accrochage qui a eu lieu au mont Zeima à environ quinze kilomètres de Lalla Ouda, avec les renforts de l'armée d'occupation appuyés par l'aviation, douze martyrs tomberont et leurs corps furent atrocement mutilés. Des témoins indiquent que des milliers de soldats furent lancés à la poursuite des moudjahidine et devant leurs ratissages infructueux, ils se livrèrent à des représailles contre les populations civiles des douars environnants qu'ils encerclèrent trois semaines durant.

LALLIAM Nafissa née HAMOUD (1924-2002)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya III).

Naquit à Alger au sein d'une famille aisée, celle des Hamoud. En 1944, elle fait partie des premiers noyaux d'étudiantes – en Médecine – encore peu nombreuses à cette époque de l'*Association des Etudiants Musulmans de l'Afrique du Nord*. Elle participe à la manifestation du 1er mai 1945 à Alger et ce moment marque son engagement définitif contre le colonialisme. *Vice-présidente de l'AEMAN* en 1947, elle est élue, la même année, *secrétaire générale de l'Association des Femmes Musulmanes Algériennes* (A.F.M.A.) lors de l'assemblée générale de juillet 1947. Membre des premières cellules clandestines du P.P.A., elle intervient dans Alger, au cours des baptêmes, mariages, tous lieux de rassemblement des femmes avec d'autres militantes comme Izza Bouzekri, Zoubida et Farida Saker, Zoubida Safir et Baya Larate. En 1950, elle prend contact avec la Fédération internationale des femmes en vue de célébrer pour la première fois en Algérie la journée du 8 mars. Elle rejoint les rangs du F.L.N. en 1954 et devient *Commandant de l'A.L.N.* En plus de ces responsabilités exceptionnelles pour une femme, elle exerce au maquis son métier de médecin. Arrêtée en wilaya III, en 1957, elle épouse le docteur Lalliam, médecin-chef de la wilaya III, après leur libération en 1961. Professeur à la faculté de médecine puis *ministre de la Santé* (1991) après l'indépendance.

LAMARI Saïd

L'un des fondateurs de l'U.S.T.A., syndicat messaliste (1956).

Né à Guergour (Sétif), Saïd Lamari est vice-président de la section de Belcourt d'Alger du *Parti du Peuple Algérien* de 1937 à 1939. Il est arrêté en 1939, libéré en 1941 et devient trésorier adjoint dans la direction clandestine du P.P.A. d'Alger en 1942. Il travaille à l'Electricité et Gaz d'Alger (E.G.A.) après la guerre. Il prend position pour Messali dans la crise du M.T.L.D. et participe à la fondation du syndicat impulsé par les messalistes, l'*Union des Syndicats des Travailleurs algériens* le 16 février 1956. Il est arrêté et interné au camp de Saint-Leu le 1er mai 1956.

LAMOUDI Abdelkader

Membre du « groupe des 22 » (1954).

Né dans le Constantinois, Abdelkader Lamoudi est l'un des représentants du Sud-Constantinois dans la réunion de constitution du « groupe des 22 ». Toutefois, il ne participe pas aux opérations du 1er novembre 1954. Vivant en 2003.

LAMOURI Colonel Mohamed

Voir AMOURI.

LAQUIERE Raymond (1881-1973)

Président de l'Assemblée Algérienne et Ultra de « l'Algérie française ».

Né à Saint-Eugène (Bologhine) à Alger le 10 avril 1881, il est avocat au barreau d'Alger à partir de 1905. En 1920, il est élu député d'Alger. A partir de 1948, il est Président de l'Assemblée Algérienne. Faisant partie des ultras de l'Algérie française, il est expulsé d'Alger en mai 1961. Une tentative d'assassinat le ciblant au début de janvier 1957 a été attribuée au F.L.N. afin de faire basculer la population européenne déjà traumatisée par l'assassinat d'Amédée Froger quelques jours auparavant.

LASKRI Amara dit Colonel Bouglez

Voir Bouglez Colonel.

LEBJAOUI Mohamed (1926-1992).

Membre du C.N.R.A. (1956) et dirigeant de la Fédération de France du F.L.N. (1957).

Né le 20 février 1926 à Alger, patron cossu d'un grand magasin de tissu, rue Bab Azzoun, M. Lebjaoui appartenait à cette petite élite algérienne des années 1950. Introduit dans le milieu libéral européen comme dans le courant nationaliste, il était très proche du parti communiste algérien et s'était intéressé aux grèves ouvrières qui secouaient l'Algérie à cette époque. Mohamed Lebdjaoui acquiert de la sorte une solide culture marxiste et une connaissance du mouvement ouvrier. Ses premiers contacts avec le F.L.N., établis d'abord avec Krim Belkacem, qu'il rencontre en Kabylie, puis avec Abane Ramdane à Alger, datent d'avril 1955. Rapidement, il est intégré dans le « brain trust » mis sur pied par ce dernier dans la capitale, érigée de fait en zone autonome. A ce titre, c'est à lui que revient la responsabilité de suivre les péripéties de la création sous l'égide du F.L.N. de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.) et de l'Union Générale des Commerçants Algériens (U.G.C.A.) en 1956. Il prend une part active à la préparation et au déroulement du congrès de la Soummam (20 août 1956), au terme duquel il devient *membre suppléant du C.N.R.A.* En décembre 1956, le C.C.E. l'envoie à Paris pour *diriger la Fédération de France du F.L.N.,* dont le comité fédéral venait d'être décapité. Arrivé en janvier 1957, il a tout juste le temps de mettre en place une nouvelle direction qui tombe à son tour dans les filets de la police. Arrêté en février 1957, il passe le reste de la guerre en prison d'abord à Fresnes puis à la Santé, où il participe aux différents mouvements de grève de la faim pour arracher le statut de prisonnier politique. Libéré après le cessez-le-feu, il rejoint Tunis et apporte son soutien à la coalition animée par Ben Bella, Boumediene et Khider. Il *désapprouve le coup d'Etat du 19 juin 1965* et passe dans l'opposition. Auteur de nombreux ouvrages dont *Vérités sur la Révolution algérienne* (éd. Gallimard, 1970, 256 p.) ; *Bataille d'Alger ou Bataille d'Algérie* (Gallimard, 1972, 310 p.) ; *Un morceau de lune et une étoile couleur de sang,* poèmes et récits sur la Révolution (Genève, éd. Adversaire, 1975, 133 p.) ; *Pour la défense des droits de l'homme en Algérie* (éd. Grounauer, 1977) ; *Au nom de l'Algérie,* essai politique (éd. Adversaires, 1976, 176 p.) et *Sous le bras, mon soleil,* poèmes (éd. Grounauer, Genève, 1982, 70 p.).

LEGION ETRANGERE (La)

Corps militaire français composé de mercenaires étrangers créé en Algérie par Louis Philippe par ordonnance le 10 mars 1831, elle établit son quartier général à Sidi Bel Abbès. La Légion étrangère après avoir combattu les résistants algériens, fut cédée de 1835 à 1838 à l'Espagne pour combattre les carlistes. Elle se distingua par la suite dans toutes les campagnes menées par la France, notamment dans la guerre du

Mexique (combat de Camerone le 30 avril 1863). Elle fera la guerre en Crimée, participera à l'écrasement de la commune de Paris en 1871 et le soulèvement du Rif marocain (1920-1926), sera défaite et humiliée en Indochine où elle perdra plus de 10.000 hommes en majorité Allemands. En 1955, les Allemands constituaient encore 40 % des effectifs, suivis par les Français (qui renonçaient à leur nationalité) avec 12 % et les Italiens avec 11 %.

La Légion Etrangère qui comptait 20.000 hommes en Algérie (37.000 selon M. Müller) subira de lourdes défaites durant la guerre de libération et des dizaines de légionnaires déserteront ses rangs pour se livrer à l'A.L.N.-F.L.N. Winfried Müller alias Si Mustapha El Wazzani (1926-1993) a été chargé par le F.L.N. du « Service de rapatriement des légionnaires déserteurs » dès 1956. Il réussit à faire déserter près de 10 % des effectifs de la Légion (Voir *El Moudjahid* du 1er novembre 2000, p.17).

Lors de la tentative de putsch de Salan, Challe, Zeller et Jouhaud (avril 1961), une grande partie de la Légion rallia le mouvement. Le corps fut alors l'objet de disgrâce et, après l'indépendance du pays, son centre fut transféré de Sidi Bel Abbès à Aubagne (Bouches-du-Rhône).

La France est l'un des très rares pays à posséder et gérer un très important corps militaire dont le recrutement est cosmopolite. Dans le principe, la Légion servant les intérêts de la France comptait 70 % d'étrangers et 30 % de Français. Ce corps d'élite hautement professionnalisé dans l'art martial, constitué de mercenaires entraînés pour la guerre et les coups durs de toutes sortes, allait s'ancrer dans la tradition militaire française et y avoir sa place et son histoire. Ce privilège pour la France de compter la Légion dans son potentiel militaire offensif, allait souvent lui permettre de préserver la vie de ses propres ressortissants dans des conflits et d'afficher une disponibilité permanente pour déléguer un corps expéditionnaire à tout moment et sous toutes les latitudes.

Témoignage 1:

« On sait ce que l'Etat-major français a fait de ces jeunes égarés étrangers qui s'enrôlaient dans ses unités de légionnaires parachutistes, une armée de tueurs sans foi ni loi, sans âme et sans merci, dressés pour tuer et pour obéir mécaniquement sans réfléchir. Et pourtant c'est à l'égard de ces hommes en perdition morale et humaine que l'A.L.N. allait réserver non seulement son pardon, dès qu'ils désertaient et rejoignaient nos rangs mais aussi et surtout une prise en charge morale, médicale et matérielle d'une générosité sans pareille jusqu'à leur retour, chez eux, dans leur pays d'origine et dans leur famille. Grâce à l'un deux, décédé récemment à Tamanrasset où il s'était retiré –entre autres réaliser des documentaires scientifiques sur la protection de la nature après avoir dirigé les parcs nationaux du Djurdjura et du Tassili– toute une organisation secrète et efficace en faveur des déserteurs de la légion étrangère a été mise au point : de Sidi Bel Abbès à Frankfurt, en passant par Oujda, Nador et Casablanca. Mustapha Muller –c'est de lui qu'il s'agit– a été sans aucun doute un des meilleurs djounouds de l'A.L.N. Il a consacré des années de dévouement et d'intelligence pour faire déserter des centaines de légionnaires allemands et autrichiens et leur rendre la liberté et leur dignité d'hommes. Il ne l'a pas fait tout seul. Le Croissant Rouge Algérien était toujours là avec ses structures, ses hommes et ses cadres pour prendre en charge les légionnaires déserteurs évacués par l'A.L.N. et sous sa protection vigilante, jusqu'à la frontière marocaine. Certains anciens légionnaires ont choisi de rester parmi nous, pour toujours. Ils ont opté pour la nationalité algérienne et sont des citoyens honorables et respectés de leurs collègues, de leurs

voisins et leurs nombreux amis. Les autres sont rentrés chez eux en Allemagne ou en Autriche où ils ont milité activement en faveur de la cessation des hostilités en Algérie et de notre indépendance nationale. Ils n'ont pas oublié. En Algérie aussi on n'a pas oublié.» (Bousselham (Abdelkader).– *Pour Mustapha Muller, Zidane, Ali Lallemani et les autres...*, In *El Moudjahid* du 24 janvier 2002, P.24.).

Témoignage 2 :
« *Par dizaines, les légionnaires choisirent la liberté. Suivant des filières étroitement contrôlées par l'A.L.N., ils furent conduits vers le Sud, traversèrent la frontière en passant par Bouarfa. A partir de ce point frontalier, ils devaient soit servir dans nos rangs, soit être conduits en direction de leur consulat, principalement à Tanger. En arrivant aux frontières, les légionnaires que la tradition militaire française destinait au combat et à la mort, redevenaient des hommes aspirant à la paix (..) Nombreux furent les fugitifs qui exprimèrent le désir de rejoindre leur pays. Parmi les légionnaires qui se mirent au service de l'A.L.N., deux d'origine allemande furent affectés au service des transmissions. Ils reçurent des surnoms algériens, le premier Zidane (né en Chine en 1918, Reinhold Edwing de son vrai nom) âgé de 40 ans environ, était un ancien officier des transmissions (...) Le second recevra le nom de Ali. Il vit aujourd'hui en Algérie en paisible citoyen.* » (Abdelkrim Hassani, In *Guérilla sans visage*, T 1, p.53.). Voir PRISONNIERS de GUERRE (La question des).

LITTERATURE (Algérienne de combat)

Conduite de front avec la guerre de libération nationale, par, entre autres, Kateb Yacine (*Nedjma*, 1956), Malek Haddad, Z'hor Zerari, Assia Djebar, Djamal Amrani, Anna Gréki et Jean Senac (ces deux derniers écrivains algériens sont d'origine européenne) ainsi que beaucoup d'autres, l'écriture de combat rompt avec à la fois le courant dit « algérianiste » des années vingt que portent entre autres, Robert Randeau et Lucienne Favre et avec l'école d'Alger qui émerge au début des années 30 avec les écrits d'Emmanuel Roblès, Jules Roy, Albert Camus ou Jean Pélégri et que prolongent les œuvres de Jean Amrouche, Mouloud Féraoun, Mouloud Mammeri Mohamed Dib, Malek Haddad. Elle affirme le caractère autonome de la nation algérienne en marche pour sa libération et ne s'adresse plus au seul colonisateur (qui n'écoute que lui-même depuis longtemps) ou à la métropole (seulement sensible aux thèmes de « l'intégration » puis de la « pacification ») et prend à témoin le monde entier. Loin d'être une littérature de propagande, superficielle ou obsédée par l'événement, cette littérature bien que la tragédie occupe une place centrale en son sein, elle opère par rupture avec le mimétisme et le moule imposés par la littérature coloniale.

LOI-CADRE

Promulguée le 5 février 1958 après avoir été rejetée la première fois par l'Assemblée nationale française le 30 septembre 1957, cette loi réalise une décentralisation territoriale en divisant l'Algérie en cinq régions jouissant d'une certaine autonomie (chacune ayant une assemblée territoriale et un gouvernement responsable devant elle) et unies entre elles par des liens fédératifs. En déclarant « l'Algérie partie intégrante de la République française » (art. 1), elle trace les limites de cette autonomie. Instituant le collège unique, elle prend cependant soin d'assurer la représentation paritaire de la minorité européenne au sein du conseil territorial qui peut bloquer toute décision n'ayant pas l'agrément des représentants de cette minorité. Critiquant la loi-cadre, le CCE l'estime « en deçà du statut

de 1947, de la loi de 1919 et des textes organiques instituant en 1900 l'autonomie financière de l'Algérie » (In *El Moudjahid* n° 11, du 1er novembre 1957).

LORILLOT Général

Commandant en chef des Forces armées françaises en Algérie (juin 1955-novembre 1956).

Il succède au général Cherrière et entreprend de vastes opérations de répression et demande davantage de renforts. Le gouvernement Guy Mollet décide en mars 1956 de lui envoyer à la fois le contingent et de rappeler plusieurs classes de disponibles et des réservistes. Les effectifs dépassent bientôt les 400.000 hommes. Nommé chef d'état-major de l'armée, Salan le remplace en automne 1956 en Algérie. L'A.L.N., en progression constante, forme des compagnies (Katibas) et s'efforce de constituer des bataillons. Ses effectifs passent de quelques centaines en 1954 à 60.000 ou 70.000 hommes armés en 1958.

LOTFI Colonel (1934-1960)

Dirigeant de la wilaya V (1958-1960).

Né le 5 mai 1934 à Tlemcen, Benali Boudghène est le fils aîné d'une modeste famille de 7 enfants dont le père est agent à la mairie. Après des études primaires sanctionnées par l'obtention d'un certificat d'études, il se rend d'abord à Oujda (Maroc) où il poursuit son enseignement dans un collège, puis à Alger où sa famille s'installe pour deux ans, de 1945 à 1947. De retour à Tlemcen, il suit, dès 1950, des cours à la célèbre « Médersa » de la ville, école arabe créée en 1853 et destinée à la formation des cadres de la justice musulmane (cadi, adel, bach adel etc.), interprètes des tribunaux et futurs enseignants. Ce féru de la poésie d'Al Manfalouti abandonne les bancs scolaires le 27 octobre 1955, pour rejoindre les rangs de l'Armée de Libération Nationale (A.L.N.) où il se met sous les ordres du lieutenant Djaber. En janvier 1956, sa ville natale connaît un événement historique majeur marqué par l'assassinat du chahid docteur Benaouda Benzerdjeb par les forces coloniales, et les sanglantes manifestations qui s'en sont suivies ont favorisé une mobilisation générale. Il se consacre à l'organisation des cellules et s'impose comme un stratège de la guérilla urbaine. La lutte armée prenant de l'ampleur, la mise en place des « katibate » (bataillons) de Sebdou et de Tlemcen lui fut confiée. Il prit le nom de guerre de « Si Brahim ». Il fut à la tête d'une section armée pour la supervision et l'organisation des opérations militaires dans la région. Son engagement et sa volonté ont été des facteurs dans la réussite sur les plans à la fois de la structuration du réseau et des actions militaires. Militant incorruptible, il se voit charger en mai 1956, de tâches similaires d'organisation des maquis dans les régions plus au Sud, déjà préparées à la lutte armée. Agissant en homme politique aguerri malgré son jeune âge, en automne 1956 il engage contre les forces d'occupation des épreuves militaires lors de batailles meurtrières comme celle du djebel Amour du 2 octobre 1956. Une année plus tard, il est promu au grade de commandant de la zone d'Aflou, après avoir été responsable de la zone huit (8) où il opère avec succès dans les régions de Boussaâda, de Djelfa et de Ghardaia. Parfait organisateur, il installe le premier réseau radio, établissant ainsi le contact entre le commandement de la wilaya et les secteurs de sa zone. Grâce à sa pugnacité et à son sens de l'organisation, il est promu colonel sous le nom de guerre de « Lotfi », à la tête du commandement de la wilaya V en mai 1958. Il a participé également en 1959-60 aux travaux du Conseil National de la Révolution Algérienne (C.N.R.A.) tenus dans la capitale libyenne. Grande figure de l'histoire de la Guerre de libération nationale, le colonel Lotfi tombe

au champ d'honneur à djebel Bechar le 27 mars 1960 avec le commandant Faradj Zaoui, Cheikh et Ahmed Brik, alors qu'ils s'apprêtaient à rejoindre la zone d'El-Bayadh, venant de Bouarfa (Maroc).

LOUANCHI Salah (1923-1990)

Membre du C.N.R.A. (1956-1959) et de la direction de la Fédération de France du F.L.N. (1955).

Né le 21 juin 1923 à Ighil Mal (Tizi Ouzou), il milite au sein des Scouts Musulmans Algériens dès 1939 après sa rencontre avec Mohamed Bouras et y occupe le poste de commissaire aux branches scouts, éclaireurs, louvetaux, d'abord en Kabylie puis au niveau national tout en adhérant au P.P.A. 1946 constitue une date charnière dans la vie de Salah Louanchi qui, après avoir connu, à 22 ans, sa première détention à la prison militaire d'Alger (siège actuel de la D.G.S.N.) puis à la maison d'arrêt de Tizi-Ouzou, est contraint de quitter son espace familial à Tizi Ouzou pour Alger où il est nommé permanent de la fédération des S.M.A. Après avoir dirigé le journal *La voix des jeunes* et lancé, avec André Mandouze et Frantz Fanon, la revue *Consciences maghrébines* au début des années 50, il entre au Comité central du M.T.L.D. en pleine crise (1953) et fait partie des dirigeants exclus par le congrès messaliste réuni à Hornu. Après novembre 1954, les armes et les tracts vont parler plus clair que toutes les analyses et Salah Louanchi rejoint le F.L.N. dès 1955, avec Mehri et Temmam entre autres, rencontre Abane Ramdane qui le chargera, à la direction de la Fédération de France, entre autres d'un travail d'information et d'édition (l'édition A de *Résistance algérienne). Ses* activités passées au sein des S.M.A. lui permettent de nouer des contacts avec les Scouts de France, les militants de la J.E.C. et leur responsable, Pierre Chaulet (Salah Louanchi épousera la soeur du docteur Chaulet). Par son intermédiaire, Francis Jeanson prend contact avec le F.L.N. Il accède au C.N.R.A. à l'issue du congrès de la Soummam en 1956, comme membre suppléant et appuie les positions du groupe de Krim-Abane. Arrêté le 27 février 1957 avec Mohamed Lebjaoui, il se retrouve évincé du C.N.R.A. après la réunion de décembre 1959. Dès sa libération en 1962, il lance le quotidien *Achaâb* et sa version en langue française, *Le Peuple.* Député et vice-président de l'Assemblée nationale (1962-1965), directeur général de l'Information – poste rattaché à la Présidence de la République – dès 1964, il n'approuve pas le coup d'Etat du 19 juin 1965. Il mourut le 27 mai 1990 et sa femme, Anne-Marie Chaulet (1934-1996), militante du F.L.N. qu'il épousa en pleine détention, lui consacra un livre intitulé « *Salah Louanchi, parcours d'un militant algérien* » (éd. Dahlab, Alger, 1999) paru à titre posthume.

MAAC
(né en 1

Poète et r

Né à Sér
Batna, Co
Tunis. En
pour rejoin
d'une délé
F.L.N. le ch
Moyen-Orie
fut nommé
Syrie. Entre
tion, il exerç
d'Algérie en
poésie et l'
Œuvres : «
déchirés, 1984
khiyyam » (C
tentes, 1986);
le Martyr, 1985
Intifa » (Bougi

MADANI Tev

Ministre des Affa
du G.P.R.A. (195

Né le 1er novem
d'une famille a

M

MAACHE Ahmed Tayeb (né en 1926)

Poète et nouvelliste.

Né à Sériana (Batna), il fit ses études à Batna, Constantine et enfin à la Zitouna de Tunis. En 1955, il interrompit ses études pour rejoindre le maquis. En 1958, à la tête d'une délégation sportive et culturelle, le F.L.N. le chargea d'effectuer un périple au Moyen-Orient. Pendant la même année, il fut nommé membre du bureau du F.L.N. en Syrie. Entre 1963 et 1972, sans interruption, il exerça les fonctions d'Ambassadeur d'Algérie en Libye. Ses débuts, dans la poésie et l'écriture, remontent à 1950. **Œuvres :** « *Kalimat moutaqatiaâ* » (Mots déchirés,1984); « *At-Tarawih wa Aghani al khiyyam* » (Complaintes et chants des tentes, 1986); « *Maâ ach-Chahid* » (Avec le Martyr, 1985) et « *Choumou' la tourid al Intifa* » (Bougies éternelles, 1989).

MADANI Tewfik El (1898-1983)

Ministre des Affaires culturelles du G.P.R.A. (1958).

Né le 1er novembre 1899 à Tunis au sein d'une famille algérienne émigrée après l'insurrection de 1871, Tewfik El Madani accomplit ses études à la Zitouna. Attiré par la politique, il connaît très jeune la prison (1915-1918). Il est en 1920 l'un des fondateurs du Parti Destourien, rédacteur en chef du journal *Ifrikiya* en 1921. Il est expulsé de Tunis le 6 juin 1925 pour ses activités nationalistes et la propagande déployée en faveur du résistant marocain Abdelkrim. A son arrivée à Alger, il exploite un fonds de commerce d'articles tunisiens. Son affaire périclite et il devient le mandataire de la fabrique de tabacs des frères Mouhoub. Il rejoint le groupe de *Ech-Chihab,* fréquente assidûment le Cercle du Progrès, correspond avec les dirigeants du Destour et organise la liaison entre ces derniers et les Ouléma. En contact épistolaire avec l'émir syrien Chékib Arslan, il dirige en 1936 une librairie spécialisée dans les journaux et revues du monde arabe. Membre de la société d'éducation *El Kheiria,* lettré en français, son activité de publiciste est très importante, avec en particulier son *Kitab al Djazair* (1932), œuvre polémique et «histoire patriotique ». *Secrétaire général de l'Association des Ouléma en 1952,* rédacteur en chef d'*El Bassair,* il *adhère au*

F.L.N. en février 1956. Envoyé au Caire avec Ferhat Abbas, A. Francis et Kiouane en avril 1956, il est membre de la Délégation extérieure du F.L.N. et entretient de bons rapports avec la Ligue arabe. Tewfik El Madani est désigné *membre du C.N.R.A. (août 1956), ministre des Affaires culturelles dans le premier G.P.R.A.* (septembre 1958). Après l'indépendance de l'Algérie, il est *ministre des Habous* (fondations religieuses) dans le gouvernement du 27 septembre 1962, puis ambassadeur d'Algérie en Irak et au Pakistan. Membre actif du Centre National des Etudes Historiques (CNEH, 1982) où il s'intéressait aux archives algériennes en Turquie, il mourut le 18 octobre 1983 à Alger.

MADHI Larbi Mohamed (1928-1958)

Responsable de la Fédération de France du F.L.N. (1954).

Né le 29 septembre 1928, Larbi Mohamed Madhi est responsable de la section étudiante du M.T.L.D. en 1953 et du *Comité de Soutien aux victimes de la répression* (C.S.V.R.). Il intervient dans le congrès des centralistes à Alger en août 1954 en témoignant de la sympathie pour le courant activiste. Il rejoint le F.L.N. aussitôt après le 1er novembre 1954 et devient le premier responsable officiel désigné par Didouche Mourad pour fonder la Fédération de France du F.L.N. Il est arrêté en juin 1955 et emprisonné en 1956, avec Terbouche, à El Harrach dans la troisième division. Libéré en mai 1958, il est assassiné par des gendarmes français à Souk-Ahras.

MADJDOUB (mort le 4 février 1960)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya V).

MAGHREB (Libération du)

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le continent africain est toujours sous domination coloniale, à l'exception de l'Egypte, indépendante depuis le 28 février 1922, du Libéria proclamé Etat indépendant le 26 juillet 1847, et de l'Empire éthiopien qui a résisté aux ambitions de l'Italie, celle-ci occupant l'Erythrée qui reviendra, en 1962, à l'Ethiopie avant de s'en détacher trois décennie plus tard. De gré ou de force mais beaucoup plus forcés que consentants, les Africains ont dû payer un lourd tribut à une guerre qui ne les concernait pas, qu'ils soient restés sur leur sol natal ou qu'ils aient été envoyé sur les champs de bataille européens. Et, si l'Afrique et les troupes coloniales ont été un enjeu dans la lutte contre le nazisme, la situation coloniale du continent demeure inchangée du Nord au Sud, au lendemain de la victoire. Après avoir aidé l'Europe à se libérer, les Africains ont été vite déçus par les promesses non tenues des puissances qui les occupent et qui les maintiennent dans un état proche de l'esclavage.

Tout au long de la Seconde Guerre mondiale, les pays du Maghreb sous domination coloniale, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie ont recherché l'appui des Américains ardents défenseurs du principe de la liberté des peuples inscrit dans la charte atlantique mais la volonté coloniale de la France a été la plus forte.

Au Maroc, le sultan Mohamed V rejette le principe d'Union française en 1950 et demande l'année suivante, la fin du protectorat instauré en 1912. Le parti nationaliste, l'Istiqlal, et le Parti communiste sont interdits, l'état de siège est proclamé et le sultan destitué, puis condamné à l'exil en août 1953, tandis que la France installe son cousin Mohamed Ben Arafa, à sa place. Mais le « sultan des Français » rencontre l'hostilité du peuple marocain fidèle au sultan détrôné. La France se résoudra alors à faire revenir Mohamed V et à le laisser prendre la tête du Maroc indépendant, le 3 mars 1956, après un cycle de soulèvement-répression sanglant.

En Tunisie, Habib Bourguiba a conduit une lutte politique parallèle. En 1947, son parti, le Néo-Destour, organise une grève massive contre le pouvoir colonial. Dès 1951, la rupture avec la France est totale. L'année suivante, les manifestations anti-françaises se multiplient. Habib Bourguiba est arrêté en 1953. Toutefois la Tunisie va bénéficier, avant le Maroc, d'une révision de la stratégie coloniale. En mars 1954, Bourguiba est libéré. L'année suivante, la Tunisie accepte l'autonomie interne et obtient l'indépendance, le 20 mai 1956.
La Libye fut quant à elle, après la Seconde Guerre mondiale et la reddition des Italiens, occupée par la Grande-Bretagne (les provinces de la Tripolitaine et de la Cyrénaïque) et de la France (le Fezzan). C'est sous l'égide de l'ONU qu'elle accéda à l'indépendance le 24 décembre 1951. Le pays devint un royaume gouverné par l'ancien émir de la Cyrénaïque, Mohamed Idris el Mahdi, qui prit le nom d'Idris 1er. Lors d'un voyage en Turquie, celui-ci fut évincé du pouvoir, le 1er septembre 1969, par un groupe de jeunes officiers conduits par le colonel Mouammar Kadhafi, qui proclamèrent la République arabe libyenne « révolutionnaire et socialiste » avant de devenir la « Jamahirriya libyenne ».
L'Algérie connaîtra un tout autre sort. Elle marquera l'histoire coloniale française et bien au-delà. A la différence des deux protectorats voisins du Maghreb, elle est considérée par la France comme « son prolongement » depuis son occupation en 1830. Incarné avant la Seconde Guerre mondiale par Messali Hadj qui fonda en 1946, le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, le mouvement nationaliste algérien est opposé à la politique d'assimilation. En revanche pendant la guerre, une partie de l'intelligentsia, conduite par Ferhat Abbas, demande l'égalité des droits politiques avec les colons français. Ces derniers manifestent une farouche hostilité à tout changement. Le mouvement nationaliste revendique la liberté et l'indépendance pacifiquement en mai 1945 et rappelle à la France ses promesses. Les autorités françaises répondent par une répression féroce et massive qui s'inscrira dans les annales sanglantes, avec notamment, le génocide de Sétif, de Guelma et de Kherrata au cours duquel près de 45.000 personnes trouvèrent la mort. Une nouvelle génération de nationalistes algériens, plus aguerris et plus radicaux que leurs aînés, s'organise alors et devant l'autisme de la puissance coloniale, l'arrogance des colons et l'échec de la voie politique (trucage massif des élections), elle s'engage dans une longue et douloureuse lutte de libération armée contre les Français au bout de laquelle elle arrache son indépendance le 5 juillet 1962.

MAHSAS Ahmed (né en 1923)

Membre du C.N.R.A.

Né dans une famille paysanne de Boudouaou (Boumerdès) le 17 novembre 1923, Ahmed Mahsas, ancien compagnon et ami de Ben Bella, fait partie des vétérans du mouvement nationaliste. *Militant des jeunesses du P.P.A.* dans le quartier populaire et populeux de Belcourt (Alger), il est arrêté pour la première fois à dix-huit ans, en 1941. Des jeunesses nationalistes, il passe tout naturellement au parti et il est de nouveau arrêté en 1945. Relâché un an plus tard, il reprend ses activités militantes dans la région de Sétif. C'est en tant que cadre politique de cette ville qu'il participe au congrès du P.P.A./M.T.L.D. en février 1947. Responsable à Constantine et membre du Comité d'organisation du parti, il est détaché à l'O.S. *En décembre 1948, il accède au Comité central.* Cadre de l'Organisation Spéciale, il est arrêté et mobilisé sous les drapeaux pour insoumission à Chlef, en 1950. Profitant d'une permission de quarante-huit heures, il

rejoint ses camarades à Alger, prêt à plonger dans la clandestinité. Cependant, les instructions de la direction de son parti l'obligent à rejoindre son unité, où il est cueilli par la sécurité militaire. Condamné à cinq ans de prison, il s'évade de Blida en compagnie de Ben Bella en 1952. Membre du Comité de rédaction de *L'Algérie Libre,* organe du M.T.L.D., il refuse de choisir entre les partisans de Messali et ceux du Comité central, qui se disputent le pouvoir, sans pour autant rejoindre les initiateurs du C.R.U.A. Cette position lui interdit de participer pleinement à la préparation du mouvement insurrectionnel, qu'il rallie au lendemain de son déclenchement. *En décembre 1954, il fait partie du premier noyau constitutif de la Fédération de France du F.L.N.* Menacé dans sa sécurité par l'arrestation de ses camarades en avril 1955, il quitte le territoire français pour Le Caire où se trouve déjà la délégation extérieure du F.L.N. De là, il fait parvenir une lettre à Bachir Chihani, chef de la wilaya 1 (Aurès), où il dénonce pêle-mêle les comportements de Hocine Aït Ahmed et de Mohamed Khider, mais aussi conteste le rôle et la place des responsables de l'U.D.M.A., des Ouléma et des partisans de l'ex-Comité central venus rejoindre le F.L.N. Après l'avoir saisi au cours d'une opération militaire en septembre 1955, les autorités françaises publient ce document, ce qui provoque un malaise au sein de la Délégation extérieure. Chargé par Ben Bella de pourvoir les maquisards de l'intérieur en armements, Mahsas quitte la capitale égyptienne pour Tripoli et Tunis, où il entre en conflit avec le délégué du Comité de Coordination et d'Exécution (C.C.E.), Aït Lahcène. Hostile comme Ben Bella aux conclusions du Congrès de la Soummam (20 août 1956), qui l'a coopté membre suppléant du C.N.R.A., il tente de regrouper en décembre 1956 et janvier 1957 les éléments dissidents des quatre régions frontalières : Souk Ahras, Tébessa, Sédrata et Khenchela. Arrêté à Tunis sur ordre du colonel Ouamrane, représentant du C.C.E., il s'évade et se réfugie en Allemagne où un grave accident de voiture l'empêche de rentrer en Algérie avant décembre 1962. *Ministre de l'Agriculture et de la réforme agraire (1963-1966), membre du Conseil de la Révolution (juillet 1965),* fervent défenseur de l'autogestion, il entre en conflit avec Boumediene avant de rejoindre l'opposition. Suite à l'instauration du multipartisme, *il crée en mars 1989 l'éphémère Union des Forces Démocratiques* (U.F.D.), membre du Conseil de la Nation (2001).

MAI 1945 (Les manifestations et le génocide du 8)

Le 8 mai 1945 qui signe la fin du nazisme en Europe correspond aussi à l'un des moments les plus sanglants de la répression coloniale. L'insurrection de Sétif s'inscrit comme une étape décisive du nationalisme algérien et l'antichambre de la Révolution du premier novembre 1954. La Seconde Guerre mondiale favorisa cette explosion. Lors du débarquement allié à Alger en 1942, les forces américaines renforcent les Algériens dans leurs convictions anti-coloniales. Le combat des Alliés contre des régimes dictatoriaux auquel des milliers d'Algériens ont participé a accentué la comparaison avec l'autoritarisme colonial et mis en lumière la situation de citoyens de seconde zone des Algériens. Il y a également les promesses accumulées mais jamais tenues de la France coloniale.

Les manifestations du 8 mai 1945 prolongent celles organisées par le parti nationaliste, le P.P.A., à l'occasion du 1er mai, pour à la fois protester contre le transfert de Messali d'abord dans les Territoires du Sud, ensuite à Brazzaville et démontrer aux Alliés et à la France la représentativité du mouvement nationaliste. Il s'agit donc de participer

à la fête de la Victoire et d'exprimer pacifiquement son attachement à la liberté et à l'indépendance. L'administration coloniale qui y vit une dangereuse démonstration de force donna des ordres précis à sa police : « s'emparer des drapeaux verts avec croissant et les banderoles portant des inscriptions nationalistes ou séparatistes ». Devant l'opposition des manifestants, la police a fait appel à l'armée. La nouvelle des heurts dans les villes de Sétif, de Guelma, de Bône, de Biskra, de Batna et de Constantine a été si fortement amplifiée que dans les campagnes ne tardèrent pas à s'embraser : barrages routiers, attaques de bordjs et de casernes. Devant l'ampleur des soulèvements, les membres de la direction du P.P.A. crurent eux aussi que l'heure du soulèvement général devait être fixée à la nuit du 23 au 24 mai avant de se rétracter et donner un contre-ordre en constatant l'ampleur de la répression.

Cristallisant ainsi plus d'un siècle de frustrations et d'humiliations, les manifestations et les soulèvements du 8 mai 1945 avaient été férocement réprimés sur ordre du général de Gaulle. Dès le 12 mai, ce dernier a donné au gouverneur général l'instruction d'« affirmer publiquement la volonté de la France victorieuse de ne laisser porter aucune atteinte à la souveraineté française sur l'Algérie » et de « prendre toutes mesures nécessaires pour réprimer tous agissements anti-français d'une minorité d'agitateurs ». Outre les milices des Pieds-Noirs qui se livraient aux lynchages, aux exécutions sommaires, aux représailles, dans l'impunité la plus totale, le général Duval à qui fut confiée la mission de réprimer engagea l'aviation et la marine pour bombarder les villages et les douars.

« *Le Courrier Algérien* » du 26 mai 1946 décrit ainsi la férocité de la répression : « Jamais, en effet, depuis l'an 1842, et le maréchal de Saint Arnaud, l'Algérie n'avait connue, même aux jours les plus sombres de son Histoire, de répression plus féroce contre un peuple sans défense (…) Sur les routes, à travers les sentiers, dans les champs, dans les rivières, et dans les ravins, ce n'était partout que des cadavres entrouverts où s'engouffraient la gueule sanglante de chemins affamés : cadavres puants sous le croassement lugubres de charognards tournant en rond…ça et là des villages entièrement rasés –éléments d'une humanité primitive –fuyant sous les balles meurtrières des civilisés ». Des prisonniers fusillés seront jetés dans les fours à chaux d'Héliopolis près de Guelma. En quelques semaines, il y a eu des milliers de morts. Le gouvernement français parla de 1500 morts Algériens, les militaires de 6000 à 8000, les milieux américains parlèrent de 35.000 et même de 80.000 (voir la Déclaration du Dr Bendjelloul à l'Assemblée Nationale Consultative le 28 février 1946, p.507). Les militants algériens retinrent le chiffre de 45.000 victimes sans parler des milliers d'arrestations et les 1307 condamnations dont 99 à mort.

De retour du front, les soldats algériens de Sétif et Guelma ne retrouveront pas les leurs. Du côté français, le chiffre le plus élevé de victimes européennes a été évalué à 103 personnes, selon le rapport d'enquête du général Thubert.

Ce moment douloureux marquera pour longtemps la conscience populaire. Le grand écrivain Kateb Yacine qui était lycéen à Sétif se souvient qu'« on voyait des cadavres partout, dans toutes les rues… La répression était aveugle ; c'était un grand massacre (…) Cela s'est terminé par des dizaines et des dizaines de milliers de victimes. A Guelma, ma mère a perdu la mémoire… La répression était atroce ». Dans son plus célèbre roman, *Nedjma*, le poète peint ainsi l'ampleur du génocide : « Les automitrailleuses, les automitrailleuses, les automitrailleuses, y en qui tombent et d'autres qui courent parmi les

arbres, y a pas de montagnes, pas de stratégie, on aurait pu couper les fils téléphoniques, mais ils ont la radio et des armes américaines toutes neuves. Les gendarmes ont sorti leur side-car, je ne vois plus personne autour de moi ».

Ce génocide perpétré à huis clos, dans le Constantinois, par la France qui venait d'être libérée (avec la contribution de ses victimes), marque un changement radical de conjoncture pour les nationalistes et le peuple algérien. Ferhat Abbas et les Ouléma qui s'étaient unis au P.P.A. dans le cadre des Amis du Manifeste et de la Liberté (A.M.L.) s'en sépareront et exigeront de lui le renoncement à la lutte armée. Le P.P.A. dont la direction avait donné l'ordre d'insurrection avant de se rétracter sera accusé de faiblesse et devra au congrès de 1947 accepter la création d'une organisation paramilitaire (l'Organisation Spéciale.) Le Parti communiste algérien qui avait commencé par attribuer les événements aux nationalistes en les traitant d'hitlériens avant de se raviser, suscitera des haines tenaces. Aux yeux des générations nouvelles, le 8 mai deviendra un mythe mobilisateur. L'absence de réformes significatives après 1945 conforte la conviction que le système colonial ne peut s'amender par des voies pacifiques. Il devient clair que l'unification de toutes les forces d'un nationalisme alors divisé est nécessaire pour renverser le rapport de force entre celui-ci et la puissance occupante. Sétif préfigure ainsi la Révolution du 1er Novembre 1954.

Mohamed Boudiaf, l'une des figures emblématiques de la Révolution algérienne pourra alors écrire : « S'il (le peuple) lui est arrivé de se désintéresser, à un certain moment, de presque tous les partis politiques qui se disputaient ses faveurs, cela revenait avant tout à ce sens infaillible de l'histoire et à cette sensibilité forgée par les dures épreuves dont les événements du 8 mai 1945 ont été une des plus marquantes ». Et l'une des conséquences décisives des « événements de Sétif » réside sans doute comme le relève Annie Rey-Goldzeiguer (*Aux Origines de la guerre d'Algérie* : 1940-1945, Casbah-Editions, Alger, 2003, p. 386) dans le fait d'avoir dressé deux camps ennemis. « Les passerelles que le monde du contact avait réussi à édifier s'écroulent les unes après les autres, écrit-elle. Ce monde-pont est en ruine. Le temps est venu où chacun doit choisir son camp pour préparer la lutte finale, mais cette fois-ci dans les pires conditions ».

MAI 1956 (La grande grève du 19)

La section d'Alger de l'Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens (U.G.E.M.A.) lance le 19 mai 1956, le mot d'ordre de « grève immédiate des cours et des examens pour une durée illimitée » et invite les étudiants à « rejoindre en masse l'A.L.N. et son organisation politique le F.L.N. ». « Avec un diplôme en plus, nous ne feront pas de meilleurs cadavres », observe l'appel qui en dressant l'inventaire des crimes commis contre les intellectuels et les étudiants et sans doute sous le coup de l'émotion et le manque d'informations annonce l'égorgement par la police de Ferhat Hadjadj, l'étudiant en propédeutique de Jijel qui vivra bien longtemps après l'indépendance.

Les étudiants algériens en France, deux fois plus nombreux n'étaient pas avertis. Surpris, ils envoient Bélaid Abdesselam s'informer auprès de Abane Ramdane, membre du CCE qui lui confirme la décision. La grève est alors étendue, dès le 29 mai, à toutes les universités de France, de Tunisie et du Maroc. Même si beaucoup d'étudiants resteront indécis, le mouvement est largement suivi. Etant dans l'incapacité d'engager un nombre aussi important d'étudiants, de lycéens et de collégiens dans la

mai 1945 ont été une des plus rquantes ». Et l'une des conséquences cisives des « événements de Sétif » le sans doute comme le relève nie Rey-Goldzeiguer (*Aux Origines de guerre d'Algérie* : 1940-1945, Casbah-itions, Alger, 2003, p. 386) dans le fait ir dressé deux camps ennemis. « Les relles que le monde du contact avait i à édifier s'écroulent les unes après tres, écrit-elle. Ce monde-pont est en Le temps est venu où chacun doit son camp pour préparer la lutte mais cette fois-ci dans les pires nditions ».

AI 1956 (La grande grève du 19)

ction d'Alger de l'Union Générale Etudiants Musulmans Algériens G.E.M.A.) lance le 19 mai 1956, le mot re de « grève immédiate des cours et examens pour une durée illimitée » et les étudiants à « rejoindre en masse L.N. et son organisation politique le ». « Avec un diplôme en plus, nous pas de meilleurs cadavres », l'appel qui en dressant l'inventaire mes commis contre les intellectuels étudiants et sans doute sous le coup et le manque d'informations l'égorgement par la police de adjadj, l'étudiant en propédeu-Jijel qui vivra bien longtemps indépendance.

algériens en France, deux fois eux n'étaient pas avertis. ils envoient Bélaid Abdesselam auprès de Abane Ramdane, CCE qui lui confirme la déci-grève est alors étendue, dès le toutes les universités de France, et du Maroc. Même si beaucoup resteront indécis, le mouvement suivi. Etant dans l'incapacité un nombre aussi important d'étu-lycéens et de collégiens dans la

lutte armée, le F.L.N. suspend la grève scolaire en septembre 1957. Entre-temps les étudiants accèdent à toutes les instances et les structures du F.L.N. L'organisation estudiantine affronte la répression. Des dizaines d'entre eux ont connu la torture et la prison. Le troisième congrès, tenu dans une semi clandestinité en décembre 1957, maintient la ligne nationaliste, celle d'inviter le gouvernement français à la négociation avec le F.L.N. et la reconnaissance de l'indépendance. Dissoute le 28 janvier 1958, l'U.G.E.M.A. entre dans la clandestinité totale et établit son siège à Tunis où elle résidera jusqu'en 1962. Après l'indépendance, elle devient l'U.N.E.A. (Union Nationale des Etudiants algériens) qui entre en conflit avec le pouvoir et sera dissoute en 1970 et remplacée par l'Union Nationale de la Jeunesse algérienne en 1975. La journée du 19 mai est une journée nationale célébrée chaque année pour commémorer l'engagement des étudiants dans le combat nationaliste. Corrélat : UNION GENERALE DES ETUDIANTS MUSULMANS ALGERIENS.

MAI 1958 (13)

Mouvement qui porta au pouvoir le général de Gaulle et précipita la chute de la Quatrième république. Cette dernière, affaiblie par la double révolution vietnamienne et algérienne s'avéra incapable d'imposer la paix, de donner à la nation une direction forte et efficace avant d'être achevée par les activistes qui la haïssaient, par les gaullistes qui la méprisaient et par l'armée qui se sentait trahie par elle. Evidemment tous les groupes s'opposaient à elle et chacun voulait sa perte pour ses propres intérêts : les gaullistes voulaient de Gaulle (le « retour de l'homme du 18 juin »), les activistes (de Robert Martel et Pierre Lagaillarde et ses étudiants ainsi que les associations des anciens combattants) voulaient une Algérie française pour toujours et une conduite plus ferme de la guerre, l'armée voulait davantage de moyens pour faire la guerre et surtout un chef qui préserverait son unité, alors que la masse des Français voulait seulement un gouvernement stable, parce qu'ils n'en avaient pas eu depuis une génération.

Le scénario de l'insurrection mis au point commence à se traduire sur le terrain le 12 mai : Robert Martel et Pierre Lagaillarde allument l'étincelle en lançant à 9 heures du matin leurs étudiants contre le Gouvernement général. Léon Delbecque (gaulliste) trouva Salan et lui demanda de constituer le Comité de Salut public d'Alger que Massu présidera. Peu avant 22 heures, le général Massu apparut au balcon du GG pour annoncer à la foule excitée : « *Votre mouvement rencontre l'accueil chaleureux de toute l'Algérie et entraîne la formation de Comités de salut public dans les principales villes. Nous faisons appel au général de Gaulle, seul capable de prendre la tête d'un gouvernement de salut public, au-dessus de tous les partis, pour assurer la pérennité de l'Algérie française, partie intégrante de la France* ». Bien qu'investi le 13 mai à 3h 25 du matin, le gouvernement de Pflimlin ne sera pas reconnu par les militaires. Le coup de force est engagé. Les généraux étaient prêts à occuper la France et lâcher les parachutistes sur Paris. L'opération « Résurrection » devait avoir lieu le 30 mai à 2h 30 du matin. Pierre Pflimlin démissionna dans la nuit du 27 et de Gaulle prit le pouvoir le lendemain. La guerre va se prolonger encore durant cinq ans en Algérie. Voir aussi FRATERNISATION.

« MAIN ROUGE » (La)

Organisation terroriste revendiquant l'assassinat des militants ou des sympathisants du F.L.N. En fait, il s'agit d'une couverture des actions clandestines des services français de renseignements. Des dizaines

d'attentats et des dizaines de meurtres attribués à une mystérieuse organisation de partisans de l'Algérie française, La Main Rouge. Les assassins visaient à la fois les hommes, les structures et le matériel du F.L.N. et de ceux qui assuraient l'approvisionnement en armes du F.L.N. comme Otto Schlütter, Georges Geiser, Marcel Léopold ou Georg Puchert. Puis ce fut le tour des avocats qui défendaient les patriotes algériens devant une justice expéditive, comme Auguste Thuveny et Ould Aoudia pour s'étendre aux sympathisants comme le professeur belge Georges Laperche, assassiné à Liège, le 25 mars 1960, au moyen d'un livre piégé intitulé *La Pacification* que l'éditeur suisse Nils Andesson venait d'éditer à Genève.

Grâce entre autres au livre de Douglas Porch *Histoire des services secrets français* (Albin Michel Paris, 1997) le voile s'est levé et on apprend que La Main Rouge n'était qu'une fiction et que ce leurre dissimulait l'action homicide des services secrets français placés sous la direction de Constantin Melnik et sous la responsabilité du Premier ministre de l'époque, Michel Debré. Celui qui inventa le mythe d'une organisation secrète autonome est un général né en Algérie, Paul Grossin, et il dirige le Service de Documentation Extérieur et de Contre-Espionnage (S.D.E.C.E.) depuis 1957. Il se souvient d'un petit groupe pro-français de Tunis qui s'était baptisé Main Rouge, au début des années 50 et qui s'attribua l'assassinat de Ferhat Hached (1914-1952), le leader syndical et nationaliste tunisien, et monte toute l'opération d'intoxication. Les services français bâtissent un organigramme, créent un état-major fictif et commencent à fournir à la presse des déclarations enflammées revendiquant chacun des attentats. Dans le même temps, les mêmes services font semblant de saisir une Main qu'ils savaient insaisissable puisque c'est la leur ! Dans son livre *Un espion dans le siècle* (Plon), Constantin Melnik évoque l'attentat au livre piégé qui, le 1er janvier 1960, arracha ses deux bras à Abdelkader Nouasri en citant l'artificier, un certain « Sorcier » qui était officier parachutiste et s'appelait en fait Jeannou Lacaze qui deviendra quinze ans plus tard, chef d'état-major général des armées d'un certain Giscard d'Estaing qui, avec Maurice Papon et le général Bigeard était bien entouré.

Pour stopper les rumeurs qui dès avril 1960 attribuent les attentats aux livres piégés aux services secrets, ces derniers convoquent quelques journalistes bien intentionnés pour leur livrer des informations inédites sur La Main Rouge. Dans leur ouvrage, *La Piscine, les services secrets 1944-1984*, Roger Faligot et Pascal Krop expliquent que l'un des éléments essentiels de la manipulation, prend la forme d'un livre qui sera diffusé au mois de juillet 1960 par les Editions Nord-Sud. Il a pour titre *La Main Rouge* et consiste en une très longue interview d'un des fondateurs de l'organisation. Sa confession très documentée, est recueillie par un auteur de roman d'espionnage, Pierre Genève, pseudonyme de Kurt-Emile Schweiser, né à Monaco en 1931. Aucun journaliste n'aura, à l'époque, la curiosité de s'informer sur la personnalité du patron des éditions Nord-Sud, Jacques Latour, un officier des services spéciaux dont les publications se limitent à un seul livre !

Toutefois, un deuxième ouvrage portant le même intitulé était paru en avril 1960, trois mois avant celui de Pierre de Genève, et son contenu poursuivait le même objectif : brouiller les cartes en accréditant l'idée que les services secrets n'étaient pas impliqués dans les assassinats à l'étranger, des membres des réseaux d'aide au F.L.N. Le même auteur récidivera en juillet 1960 au moment de la parution de la seconde *Main Rouge* avec un livre intitulé *Le Faux Frère* dans lequel l'assassinat de George Laperche

(désigné sous le nom de Prélot) au coeur même du récit, est justifié et attribué au F.L.N. Ainsi la boucle est bouclée : on attribue aux militants algériens les assassinats des membres des réseaux d'aide perpétrés par les services français eux-mêmes dissimulés par la fiction policière de *La Main Rouge* ! Dans ces deux « vrais faux romans » publiés dans les semaines mêmes où les livres piégés explosaient, il est totalement sidérant de constater que le chef des services qui commande les attentats se nomme « colonel Murcier » alors que le S.D.E.C.E. faisait croire aux journalistes que le deus ex machina de La Main Rouge était le colonel Mercier. De la même manière, le membre du F.L.N. qui prend la responsabilité de faire tuer le professeur Prélot s'appelle « Harraigue ». Un mois seulement avant la sortie de ce livre, une jeune femme, Zina Haraigue, avait été arrêtée par la D.S.T., en compagnie de Laurence Bataille, membre du réseau Jeanson. L'auteur si bien renseigné qui se prête à ce jeu de brouillage des cartes et qui fait peser sur les victimes la responsabilité des bourreaux savait de quoi il parlait : quelque temps plus tôt il s'était porté volontaire pour servir dans les Parachutistes coloniaux et ne cachait pas son admiration pour Bigeard et… pour Papon. (Source : *Guerre d'Algérie : les colis piégés des services secrets,* une enquête du journal Amnistia publiée par le *Quotidien d'Oran* du 22 novembre 2001, p.16.).

MAKACI Mustapha

Secrétaire général du Croissant Rouge Algérien.

Docteur en Médecine, il s'intéresse tôt à l'histoire de la médecine arabe. Son sujet de thèse soutenue à Alger en 1949 porte sur « l'obstétrique au Xème siècle à travers Arib Ibn Siad El Kourtoubi dans son livre Kitab Halq el Djanine wa tabir el habbaq wal Mawloud. Médecin-chef du camp de Larach (Maroc), baptisé Ferme Bousafi par les Algériens et chargé d'abriter les amputés –en réalité centre d'instruction et de formation de l'A.L.N. – et remis en 1957 par l'Armée de Libération marocaine et l'Istiqlal. Le centre va dispenser des soins gratuits, deux fois par semaine, à la population autochtone rifaine.

MALEK Rédha (né en 1931)

Directeur d'El Moudjahid (1957-1962) et négociateur à Evian (1962).

Né le 21 décembre 1931 à Batna, il est licencié ès-Lettres (Philosophie) après des études supérieures à Alger et à Paris. Membre fondateur de l'Union des Etudiants Musulmans Algériens (U.G.E.M.A.) en 1955, et de son comité directeur en 1957, il devient en juillet de la même année directeur d'*El Moudjahid,* organe central du F.L.N. (1957-1962). Il est porte-parole et membre de la délégation algérienne aux négociations d'Evian (mai 1961-mars 1962) et l'un des rédacteurs du Programme de Tripoli (1962). Après l'indépendance, il est successivement ambassadeur (1963-1970) (1979-1984), *ministre de l'Information et de la Culture* en (1977), *président du Conseil National Consultatif, membre du Haut Comité d'Etat* (1992), Chef de gouvernement (1993-1994) et président de l'Alliance Nationale Républicaine (A.N.R.) (1995). Auteur d'un certain nombre d'ouvrages dont *Tradition et révolution, le véritable enjeu* (essai, éd. Bouchène, Alger, 1991, 216 p.) ; *L'enjeu de la modernité en Algérie et dans l'Islam* (essai, Sindbad, Paris, 1993) et *L'Algérie à Evian. Histoire des négociations secrètes 1956-1962* (Histoire, Le Seuil, Paris et Dahlab, Alger, 1995, 410 p.).

MALHEUR EN DANGER (Le)

Recueil de poésie de Malek Haddad paru en 1956 (La Nef de Paris, 60 p.). Première oeuvre de l'auteur qui loin de son pays veut

dire la paix dans un monde en guerre. L'exil et la mort constituent deux autres thèmes de ces poésies libres.

MALLEM Ali (1915-1964)

Fondateur du Rassemblement démocratique Algérien (1960).

Né le 26 septembre 1915 à Batna, docteur en droit, il exerce la profession d'avocat à Batna. Après le 13 mai 1958, il adhère au Comité de Salut Public, il est élu député à l'Assemblée Nationale en novembre 1958. En 1960, il lance le Rassemblement démocratique algérien (R.D.A.) et tente de prendre contact avec le F.L.N. Après 1962, il est avocat au barreau de Toulouse. Il meurt accidentellement au Touquet en septembre 1964.

MAMCHAOUI Mohamed (1917-1996)

Dirigeant du M.N.A. (1958).

Né le 29 mars 1917 à Tlemcen, il est le neveu de Messali Hadj. Il adhère à l'Etoile Nord-africaine (E.N.A.) en 1936, accède rapidement à des responsabilités et coordonne l'activité du Parti du Peuple Algérien à Tlemcen. Pour cette activité, il est arrêté en 1939, et condamné à six mois de prison à Alger. Libéré, il est à nouveau arrêté au moment du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Avec Messali, qu'il ne quitte pas, il se trouve condamné le 17 mars 1941 par le Tribunal militaire d'Alger à 16 ans de travaux forcés, 20 ans d'interdiction de séjour et 20 ans de privation de ses droits civiques et confiscation de ses biens présents et à venir. Il est mis en résidence surveillée à Berrouaghia, puis déporté à Tabelbala, dans les confins du Sud Oranais. En 1944-1945, il est successivement interné à Beni Abbès, Tlemcen, aux camps de Bossuet, puis de Mécheria. Les camps d'internement étant dissous, il est astreint à résidence forcée à Ain Beida le 1er janvier 1946. Mais durant son passage à Alger, il reprend contact avec le P.P.A. et entre dans la clandestinité en Oranie jusqu'à la suppression de tout internement en juin 1946. M. Mamchaoui devient *membre du Comité central du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques dès sa fondation en 1946.* Il appuie sans réserve Messali Hadj contre les « Centralistes » et se trouve écarté du Comité central du M.T.L.D. en 1953. Il fait partie de l'Etat-major messaliste et adopte alors le pseudonyme de « Pomaria ». Organisateur du Congrès d'Hornu (13-15 juillet 1954), il est élu membre du Bureau politique du M.T.L.D. messaliste. Après le 1er novembre 1954, M. Mamchaoui est responsable du Mouvement National Algérien (M.N.A.) en Oranie. Il est arrêté le 22 décembre 1954, torturé. De 1955 à 1958, il est interné à la prison d'Oran, transféré à Aflou, puis aux camps d'Arcole, Bossuet, Saint Leu, Tefeschoun, Bouira. Sa libération intervenant le 27 décembre 1958, il devient responsable du M.N.A. Il aurait demandé à l'exécutif provisoire de Abderrahmane Farès, en 1962, la réhabilitation de son parti qu'il reconstitua, en France, sous le nom du P.P.A. En septembre 1989, il décide de déposer une demande de légalisation du mouvement qu'il dirige, le Parti du Peuple algérien (P.P.A.), demande qui sera rejetée par le ministère de l'Intérieur pour *« attitude antinationale »* adoptée par le M.N.A. durant la Guerre de libération.

MAMMARI Mohamed

Membre fondateur de l'U.S.T.A. (1956).

Membre de la direction de l'Union des Syndicats des Travailleurs Algériens (U.S.T.A.), Mohamed Mammari est arrêté dès la création du syndicat et interné en 1956 au camp de Saint-Leu.

MAMMERI Mouloud (1917-1989)

Ecrivain.

Naquit le 28 décembre 1917 à Taourirt Mimoun (Tizi Ouzou), après l'école primaire dans son village natal, il se rend, à onze ans, à Rabat (Maroc) où il entre en sixième au lycée Gouraud, un lycée pour fils de fonctionnaires et colons français. Comme « indigènes », dira-t-il plus tard, « il y avait deux marocains et moi ». Il passe quatre ans dans un Rabat encore tout imprégné de la nostalgique Andalousie avant de venir au lycée Bugeaud à Alger où il achève son cycle secondaire et poursuit, à Paris, après le bac, au lycée Louis Le Grand ses études supérieures avec l'intention d'y préparer le concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure. La Seconde Guerre mondiale éclata et fit avorter le projet. Mobilisé en 1939 au 9ème RTA, il suit l'école d'aspirant de Cherchell ; libéré en octobre 1940, il s'inscrit à la faculté des Lettres d'Alger. De nouveau mobilisé après le débarquement américain en 1942, il participe aux campagnes d'Italie, de France et d'Allemagne, mais sans vraiment être engagé au front. A la fin de la guerre, il prépare à Paris un concours de professorat de lettres et rentre en septembre 1947. Il enseigne à Médéa (1947-1948), puis à Ben Aknoun (Alger). La sortie de son premier roman « *La colline oubliée* » en 1952 fait l'objet d'une vive critique de la part des intellectuels nationalistes dont Mohamed Cherif Sahli et Mostefa Lacheraf qui lui reprochent d'avoir présenté négativement les maquisards de mai 1945. Pendant la lutte de libération, sous le pseudonyme de Bouakaz, il rédigea plusieurs articles de presse, collabore au journal « *L'espoir* » (des libéraux algériens) et élabore le dossier de la question algérienne que défendra M'hamed Yazid à la tribune des Nations-Unies en 1957. Recherché par la police française, il dût quitter Alger en 1957 et partir au Maroc. Au lendemain de l'indépendance, il s'occupe de l'anthropologie, de l'écriture et de tout ce qui relève du domaine berbère.

MANIFESTE DES 121 (Le)

Le 4 septembre 1960, à la veille de l'ouverture du procès du « réseau Jeanson » des intellectuels français signent une « Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie », dont Maurice Blanchot est le principal rédacteur. Connu sous le nom du « Manifeste des 121 », ce texte interdit de publication en France, appelle les jeunes recrues à refuser d'obéir et à déserter et soutient la cause algérienne. Parmi les signataires, on trouve des écrivains (Arthur Adamov, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, André Breton, Marguerite Duras, Françoise Sagan, Alain Robbe-Grillet, Michel Leiris, Nathalie Sarraute), des professeurs (Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet), des journalistes (Jean-François Revel) et des artistes (François Truffaut, Alain Resnais, Simone Signoret). Malgré les mesures répressives prises par de Gaulle (interdiction de télévision, suspensions, interrogatoires, inculpations, arrestations et saisies de journaux), les signatures ne cessent d'affluer. Au 29 septembre 1960, elles sont cent soixante dix-neuf (179) personnalités à avoir signé le Manifeste. *Le Monde*, pour éviter les poursuites, n'a pas publié le texte mais publie régulièrement l'état de la liste des signataires. En réaction à ces « *professeurs de la trahison* », paraît dans la presse le 7 octobre 1960, un *Manifeste des intellectuels français* qui exalte la « mission civilisatrice » de l'armée française en Algérie. Si le premier texte exprime la position de l'Université, du monde des arts et des spectacles, le second est celui des militaires et des académiciens. Une troisième pétition paraît peu après en réponse aux deux autres. Elle émane de la gauche modérée et

se prononce en faveur d'une paix négociée en Algérie. Des membres de la Fédération de l'Éducation nationale (F.E.N.) et de la Ligue des droits de l'homme (L.D.H.) l'ont signée, ainsi que quelques intellectuels comme Roland Barthes, Vladimir Jankélévitch et Edgar Morin.

MANIFESTATIONS DE MASSE

Voir DECEMBRE 1960.

MAQUISARDS (Le devenir des)

Avec l'indépendance, une page de l'histoire est tournée. Avec la dissolution de l'A.L.N., les maquisards dans leur ensemble, à tous les niveaux de la hiérarchie, qui avaient vécu de si longues et si douloureuses années dans la fraternité, se dispersèrent. Certains restèrent sous les drapeaux, devenant des éléments de l'A.N.P., beaucoup reprirent une vie civile. Dès 1963, sous l'égide du F.L.N., parti unique, naquit l'Organisation nationale des Moudjahidine (O.N.M.) au sein de laquelle se retrouvent les « maquisards des années de feu et des temps de gloire, sans aucune distinction particulière, dans cet ensemble pléthorique » (Mansour Rahal, p.423). En 1996, soit 34 ans après la fin du conflit, le ministre des Moudjahidine fait état de plus de 100.000 membres de cette organisation, et ce, malgré les décès enregistrés depuis l'indépendance. Des dérives similaires avaient eu lieu quand aux invalides, mutilés ou handicapés, où le phénomène d'hypertrophie, comparable à celui qui caractérise l'O.N.M., ne tarda pas à affecter ce corps dont l'effectif – grâce à des critères souvent discutables – ne tarda pas à compter des dizaines de milliers.

MARKEZ

Poste fixe de l'A.L.N. Ses fonctions sont nombreuses : liaisons, transit, ravitaillement ou même commandement ; refuge et aussi « bureau de poste ». En certains sites, il est géré par une famille de « mounadhiline » (militants), civils ou militaires. Le financement de ces marakez était assuré par les services de l'intendance dépendant du responsable R.L. (Renseignements et Liaisons) du secteur d'implantation. Lorsque les djounouds de l'A.L.N. transitaient ou faisaient une halte dans une habitation non répertoriée « markez », en y occasionnant des frais de ravitaillement, la famille hôtesse était en droit d'être indemnisée par les soins des responsables locaux. Les maquisards évitaient ainsi de créer des contentieux avec la population civile.

MAROC Mohamed

Dirigeant du M.N.A. (1954).

Né le 8 mai 1922 à Rouina (près de Miliana) au sein d'une famille modeste dont le père est mineur, il effectue des études secondaires à Miliana, passe son baccalauréat à Alger et s'oriente vers une formation de radio-technicien. Avec ses amis de Miliana, Mustapha Ferroukhi, Saddek Batel, Braham Bouzar, il adhère au P.P.A. en 1943. Employé administratif à la commune mixte de Braz qui s'étend sur plusieurs douars, il profite de cette situation pour implanter l'organisation nationaliste. Lors des élections de 1946, il soutient ouvertement Ferroukhi, candidat du M.T.L.D. et est chassé de son emploi. Remarqué pour son efficacité politique, ses qualités d'organisation, il devient dès lors permanent du M.T.L.D. et, sous le pseudonyme de « Allal », est responsable de la daïra de Miliana. La daïra compte alors plus de 100 militants, avec des cellules à Miliana, Orléansville, Duperret, etc. Aux élections municipales de 1947, Mohamed Maroc est élu conseiller municipal avec le plus grand nombre de voix, sur une liste M.T.L.D. Il a, en fait à ce moment d'autres activités beaucoup plus importantes. Sa qualification d'ingénieur radio, ses capacités politiques, lui valent de faire partie, dès

sa fondation de *l'Organisation Spéciale* (O.S.). Mohamed Maroc est responsable pour l'Algérois. Membre du Conseil supérieur (C.S.) de l'O.S. qui tient sa première réunion le 13 novembre 1947 à Kouba, il est désigné responsable de la section « transmission et génie ». A cette section sont rattachés des spécialistes en radio et électricité qui réussissent à confectionner et mettre au point un poste émetteur-récepteur de portée réduite. A la suite du démantèlement de l'O.S. en 1950, Maroc plonge dans la clandestinité. Il est condamné par défaut en mai 1950 à six ans de prison pour atteinte à la sûreté de l'Etat. Il est « caché » successivement, dans la maison de Messali à Bouzaréah, dans l'imprimerie de l'organisation nationaliste, au siège central du M.T.L.D., place de Chartres, etc. Placé, avec son compagnon de clandestinité Didouche Mourad, dans des endroits où il risque à chaque instant d'être découvert, il exige des hommes du Comité central d'être envoyé dans les Aurès, en Kabylie, où au Caire. Après quelques mois passés dans la demeure des frères Sahraoui, la direction du M.T.L.D. décide de l'envoyer en France. Il arrive en août 1953 à Paris où il est accueilli par A. Filali. En relation avec M'hamed Yazid, il travaille à la rédaction d'un bulletin syndical et prend le pseudonyme de « Marcel ». Il est membre de la commission syndicale de la Fédération de France du M.T.L.D. lorsque la crise du parti nationaliste éclate. Il s'engage contre le « réformisme » des centralistes et se range du côté de Messali. Après le 1er novembre 1954, Mohamed Maroc est membre du Bureau politique du *Mouvement National Algérien* (M.N.A.) et responsable de son journal clandestin *La voix du peuple*. Il rédige bon nombre des articles du journal avec Nait Mazi, les expédie en Allemagne où *La voix du peuple* est tirée à 10.000 exemplaires jusqu'en 1956. Arrêté, il est transféré le 10 décembre 1956 à la prison de la Santé. Après une grève de la faim, il obtient le régime de prisonnier politique.

MARS 1962 (19)

Le 19 mars 1962, à midi, prend officiellement effet un cessez-le-feu qui met fin à huit ans de guerre. La veille, à Evian, le gouvernement provisoire de la République algérienne (G.P.R.A.) obtient du gouvernement français le respect de l'intégrité territoriale de l'Algérie y compris le Sahara. Les accords ont été signés par le vice-président du G.P.R.A. Belkacem Krim d'un côté et par le ministre Louis Joxe de l'autre. Le 8 avril 1962, un référendum en France ratifie la décision du gouvernement du général de Gaulle. Les Algériens, quant à eux, doivent se prononcer pour l'indépendance de leur pays le 1er juillet 1962. Les attentats meurtriers de l'O.A.S. (Organisation de l'Armée Secrète), qui veut obliger l'armée française à rompre le cessez-le-feu se multiplient et causent des milliers de morts parmi la population civile algérienne. Les massacres de l'O.A.S. et la politique de la « terre brûlée » que l'organisation terroriste mène, dans un élan de désespoir, vont se prolonger jusqu'à la proclamation officielle de l'indépendance, le 3 juillet 1962 et vont provoquer la fuite de près d'un million de pieds-noirs qui n'attendent pas le référendum qui doit avaliser les accords. Le peuple algérien venait de remporter une victoire éclatante sur le colonialisme français et ré-émerge comme une nation libre et souveraine occultée et assujettie par 132 ans d'une occupation qui a visé l'asservissement de la terre et des hommes. Voir EVIAN (Accors d').

« MARTIENS »

Sobriquet désignant les harkis fraîchement intégrés à l'A.L.N., après le cessez-le-feu le 19 mars 1962.

MARTIN Général André (né en 1911)

Commandant de l'aviation française (1960).

St Cyrien, officier de l'armée de l'air, il est chef d'état-major particulier du ministre des Armées, Pierre Guillaumat (juin 1958) puis commandant de la Région aérienne d'Alger (1959), major général des armées (mars 1960), il commande toute l'aviation en Algérie. Chef de l'état-major inter-armées (avril 1961-juillet 1962).

MASSU Jacques (Général) (1908-2002)

Commandant de la 10ème division parachutiste (1958) et président du Comité de Salut Public (1958).

Il mène à 20 ans, ses premières opérations de « pacification » au Maroc (1931) puis au Togo pendant trois ans, le Tchad puis Rome et l'Indochine. Sans scrupules, chef de la 10ème Division de Parachutistes, il est chargé par Robert Lacoste de la répression à Alger où il mènera sa « Bataille » avec son lot de massacres d'innocents, de tortures, d'exécutions. Il est coupable de crimes de guerre et des pires atrocités que certains français n'hésiteront pas à comparer avec les crimes de la Gestapo d'Hitler, à l'image de l'ethnologue Germaine Tillion, de l'historien Pierre Vidal Naquet ou de Paul Teitgen, secrétaire général à la préfecture d'Alger. Le 13 mai 1958, il est élu Président du Comité de Salut Public créé par les « ultras » de l'Algérie française. Il refuse de participer au putsch d'Alger. Dans les années 60, il est Commandant en chef des Forces françaises en Allemagne. Son nom comme celui de Bigeard, restera dans la mémoire algérienne, synonyme d'assassin et de criminel.

MASPETRIOL (Rapport)

Rapport du groupe d'étude des relations financières entre la métropole et l'Algérie (juin 1955, 223 p.). Préoccupé par la paupérisation alarmante des masses algériennes, il préconise un plan d'investissement permettant l'élévation du niveau de vie moyen de 3 % par an, objectif plus modeste que le taux fixé par le rapport Delavignette.

MATINALE DE MON PEUPLE (1961)

Recueil de poèmes engagés de Jean Senac (Rodez, Subervie, 25 novembre 1961, 144 p., préface de Mostefa Lacheraf, illustration de 15 dessins de Abdallah Benanteur). Rassemblant les écrits datant de 1949 à 1953, ce livre est un véritable processus souterrain de l'éveil d'une conscience nationale combattante qui aboutit à la proclamation du 1er novembre 1954. Les fragments du *Diwan de l'état-major (1954-1957)* étaient intégrés dans un autre recueil qui a été refusé par son éditeur en 1957.

MATTEI Georges (1933-2000)

Militant actif de l'indépendance algérienne. Anticolonialiste, issu d'une famille de résistants communistes, il a manifesté dès le début, son opposition à la guerre qui est faite à l'Algérie. Il témoigne sur la réalité de la torture en 1957 pour les besoins d'un « spécial » des *Temps Modernes* avant de basculer dans la clandestinité et devenir l'un des adjoints d'Henri Curiel puis le chef du réseau d'aide au F.L.N. Auteur de *La Guerre des gusses*, réédité chez l'Aube en 1995.

MECHATI Mohamed

Membre du groupe des « 22 » (1954).

Né à Constantine, il accomplit son service militaire dans les transmissions. Cette formation militaire lui vaut d'être versé dans l'O.S. où il occupe des responsabilités à Constantine. A la suite du démantèlement

de l'Organisation Spéciale, en 1950, il se réfugie près de Boudouaou. Il prend position pour le courant activiste dans la crise du M.T.L.D., mais récuse dans le « groupe des 22 » la direction désignée. Selon son témoignage, cité par M. Harbi, « désirant rester à égale distance entre messalistes et centralistes, il craignait en fait que l'organisation ne soit livrée aux centralistes ». Il devient *membre de la direction du F.L.N. en France en 1955,* dans sa branche politique. Mohamed Mechati dirige la Fédération de Constantine du F.L.N. après l'indépendance (1962-1963), puis devient consul d'Algérie en Tunisie et en Suisse.

MECHICHE Fatma

Née à Tlemcen, elle épouse en premières noces le colonel Lotfi, chef de la wilaya V, qui meurt au cours d'un combat. En septembre 1962, elle est élue députée à l'Assemblée Constituante. En 1963, elle propose et fait voter une loi interdisant le mariage des jeunes algériennes en dessous de l'âge de 16 ans. Cette même année, elle épouse Mohamed Khémisti, ministre des Affaires étrangères qui sera assassiné quelques mois plus tard.

MECHTA

Ferme de montagne, par extension village ou groupe d'habitations isolées.

MEDECINE (et guerre de libération)

L'autorité coloniale a tenté d'organiser le comportement du médecin à l'égard de la lutte libératrice. C'est ainsi que tout médecin assistant un Algérien dont la blessure est suspecte, doit, sous peine de poursuite, prendre le nom de ce malade, son adresse, le nom de ceux qui l'accompagnent, leur adresse et communiquer le dossier aux autorités. Quant aux pharmaciens, ils vont recevoir l'ordre de ne plus délivrer sans prescription médicale, des médicaments tels que la pénicilline, la streptomycine et les antibiotiques en général. De plus, il leur est demandé de relever l'identité de l'acheteur et l'adresse du malade. Les pharmacies tenues par les Algériens sont surveillées par des policiers en civil ou des indicateurs.

Face à ces mesures, le Conseil de l'Ordre des médecins de France adopta une position très ferme, conforme à la tradition française. Son président, le Professeur Piedelièvre, dans une lettre officielle adressée aux Conseils de l'Ordre des médecins d'Alger, de Constantine et d'Oran, écrivait : « Je me permets de vous rappeler qu'en aucun cas et sous aucun prétexte le secret professionnel ne peut être violé ! Je vous indique également que les médecins doivent soigner avec la même conscience toutes personnes, qu'elles que soient leur religion ou leur race, qu'il s'agisse d'amis ou d'ennemis. Je vous signale en dernier lieu que le Code de la Déontologie, dans son article trois l'a bien précisé : « Le médecin doit soigner avec la même conscience tous ses malades quels que soient leur condition, leur nationalité, leur religion, leur réputation et les sentiments qu'ils lui inspirent ». Si beaucoup de médecins européens ont effectivement refusé d'appliquer les décisions adoptées par les autorités, certains, attachés aux différents centres de tortures, n'ont respecté ni l'éthique médicale, ni le respect de soi-même, cédant parfois à des conduites dégradantes et perverses.

La question de la santé s'est très tôt posée au F.L.N. avec le développement rapide de la guerre. Il fallait mettre en place un système capable de se substituer à celui de la colonisation non seulement pour soigner les maquisards mais aussi pour prendre en charge les civils. Devant les besoins énormes conséquences de la répression, l'ordre a été donné aux étudiants en médecine, aux infirmiers et aux médecins de rejoindre les combattants.

MEDEGHRI Ahmed (1934-1974)

Officier de l'A.L.N.

Né le 23 juillet 1934 à Oran, fils de chahid, instituteur à Saida et membre actif au sein des scouts musulmans algériens. Il adhéra très tôt à la cause nationale et acquit la conviction de la nécessité d'engager une lutte, par tous les moyens, pour libérer le pays et débarrasser le peuple du joug colonial. En mai 1945, les autorités militaires françaises firent fusiller un de ses oncles sur la place centrale de Saida. Prenant modèle de son père qui tomba au champ d'honneur à l'âge de 64 ans, les armes à la main, Ahmed entreprit la lutte politique puis rejoignit, en juillet 1957, les rangs de l'Armée de Libération Nationale au sein desquels il fut connu sous le pseudonyme de «Si Hocine ». La sincérité de son engagement, ses capacités et ses aptitudes intellectuelles lui valurent d'être investi de responsabilités importantes, tout d'abord en qualité d'adjoint militaire du commandant Faradj à la wilaya V. Grâce à son sérieux et à son abnégation dans l'exercice de ses responsabilités, il fut régulièrement promu et finit par être affecté au commandement de la wilaya V à titre de proche adjoint du colonel Houari Boumediene et eut un rôle important lors des concertations de Ghardimaou qui préparèrent les accords d'Evian. Il contribua à la rédaction du volet militaire des accords lors de la réunion tenue à Tunis. Wali puis ministre de l'Intérieur et membre du Conseil de la Révolution jusqu'à sa mort tragique (« accident » par balles chez lui) le 10 décembre 1974 à Alger.

MEDERSA

Ecole traditionnelle par rapport à l'école française. La France coloniale institua trois grandes « Medersa », en 1853, à Alger, Constantine et Tlemcen. Considérées comme les premières écoles arabes, ces prestigieux établissements étaient destinés à la formation des cadres de la justice musulmane (cadi, adel, bach adel etc.), interprètes des tribunaux et les futurs moudérès.

MEDJDOUB ZAKARIA (1933-1960)

Commandant de l'A.L.N. (1959-60).

Né le 14 avril 1933 à Méziouda, au douar Anabra, dans la daïra de Maghnia (Tlemcen), Tayeb Chib de son nom de guerre Medjdoub Zakaria, est issu d'une famille très modeste. Militant du P.P.A., il rejoint l'A.L.N. en 1955 avec un lot d'armes dans les monts de Tlemcen. En 1956, il a été désigné chef de zone sous les ordres de « Si Yamani Abdelkhalek » et affecté vers Saïda, Tiaret, Frenda et Mascara. Lieutenant de Zone VI (Saïda-Mascara) en 1957, il est chef de poste commandement zonal par intérim, il mènera plusieurs opérations militaires dans les monts de Khennifer et participa à la bataille de Tafrent en décembre 1957 en compagnie de Si Hakim (docteur Youcef Damerdji) et à douar Ammayar en 1958, à Tircine (Saïda) et dans la région de Hassasnas. En raison de ses compétences, il est promu commandant de la wilaya V en 1959. A l'issue d'une réunion avec les officiers des wilayas IV et V (parmi lesquels figuraient le commandant Hacen alias Youcef Damerdji, Hakim (Yahia Megherbi) et Belhadj Youcef, commandant de la zone VII), il mourut le 5 février 1960, près de Frenda, dans un accrochage de deux heures avec les parachutistes.

MEHRI Abdelhamid (né en 1926)

Ministre du GPRA (1958-1962).

Né le 3 avril 1926 à El Harrouch (Skikda), il est issu d'une famille très pauvre. *Adhérent du P.P.A.-M.T.L.D.*, il décide de gagner en 1948 la ville de Tunis pour étudier à la Zitouna. Il s'y occupe des activités de son parti en Tunisie, y organise l'émigration algérienne, noue d'étroits

contacts avec le parti tunisien du Néo-Destour. En 1951, il rentre à Alger pour faire partie de la commission islamique du M.T.L.D. et diriger la presse arabe du mouvement. Après le congrès d'avril 1953, il devient membre du Comité central. En 1954, il prend contact avec Boudiaf, lui présente deux émissaires marocains (Hachemi Ettoud, Mohamed Hamadi El Hazziz dit « El Riffi ») envoyés par Abdelkrim pour établir des contacts en Algérie, en Tunisie et au Maroc, dans l'éventualité du déclenchement d'une lutte coordonnée à l'échelle maghrébine. Arrêté en novembre 1954, libéré en 1955, il rejoint Le Caire d'où il est envoyé à Damas en juillet 1955, au titre de représentant permanent du F.L.N. *Elu au C.N.R.A. en 1956, au C.C.E. en 1957,* Abdelhamid Mehri est au G.P.R.A. en septembre 1958 *ministre des Affaires du Maghreb arabe. Il représente son gouvernement en 1958 à la conférence de Tanger,* qui groupe les principaux partis nationalistes du Maghreb. *Ministre des Affaires sociales et culturelles* du deuxième G.P.R.A. (1960-1961), il quitte les affaires politiques en 1962 pour devenir directeur de l'Ecole normale de Bouzaréah (1964-1970) (1978-79), *ministre de l'Information et de la Culture (1979-1980),* ambassadeur à Paris (1984) puis secrétaire général du F.L.N. (d'octobre 1988 à 1996).

MECHAT (La bataille de)

Eut lieu au nord d'El Milia (Jijel) durant l'été 1957 entre un bataillon de l'A.L.N. et une importante force ennemie. Le bataillon de choc de l'A.L.N. avait reçu des informations sur la présence de deux compagnies de la Légion étrangère stationnées dans le Djebel Mechat. Durant la nuit, trois compagnies assiégèrent les forces françaises mais attendirent le lever du jour pour passer à l'assaut. L'attaque fut violente, rapide et précise. Toutefois, deux groupes ennemis purent s'échapper et se barricader dans une bâtisse toute proche, tandis qu'un troisième groupe abandonna le champ de bataille. Au moment où les moudjahidine allaient porter le coup décisif aux groupes retranchés, l'aviation arriva en renfort. Néanmoins, l'avion qui transportait le commandant en chef de la garnison d'El Milia a été abattu et les combats se sont poursuivis jusqu'à la fin du deuxième jour. Devant l'inégalité des forces, les troupes de l'A.L.N. se retirèrent non sans avoir laissé derrière elles de nombreuses victimes ennemies.

MEKKI Chadly (1913-1988)

Né le 15 mai 1913 à Khangat Sidi Nadji (Biskra), étudiant à la Zitouna (1934-1939), président de la fédération du P.P.A. à Constantine (1943), condamné à mort par contumace suite aux événements du 8 mai, il rejoint le 20 octobre 1945 Le Caire où il se retrouve parmi les fondateurs – six tunisiens et cinq marocains – du Bureau du Maghreb Arabe (1947). Il s'occupa des étudiants algériens qui commencèrent à arriver à partir de 1950 et fit libérer ceux d'entre eux (dont Houari Boumediene) qui ont été arrêtés à la suite d'une manifestation contre le consulat français en juillet 1954. Au mois d'avril 1955, il participe à la conférence afro-asiatique de Bandoeng et quelques mois plus tard – en juillet – il fut arrêté en même temps que Mezerna (messaliste) – au Caire jusqu'en 1960, date à laquelle, sur intervention de Brahim Mezhoudi, directeur de cabinet du président Ferhat Abbas, il fut libéré. En octobre 1963, il rentre à Alger et se consacre à l'enseignement.

MELLAH Ali dit Si Chérif (1924-1957)

Dirigeant de la wilaya VI et membre du C.N.R.A. (1957).

Né le 14 février 1924 à Taka (M'kira, Draâ-el-Mizan, Tizi Ouzou), au sein d'une

famille dont le père était imam, Ali Mellah, militant du P.P.A. dès 1945, organise et fortifie les futurs noyaux de la résistance en Kabylie en tant que responsable de l'O.S. Maquisard après le démantèlement de l'organisation paramilitaire, il soutient le point de vue de Krim sur la crise du M.T.L.D. en février 1954. Il est désigné comme l'un des responsables de la Basse Kabylie et participe à l'insurrection du 1er novembre 1954 en attaquant la caserne de la gendarmerie de Azazga. Il dirige les troupes de l'A.L.N. au printemps 1955 dans la région de Boussaâda-Djelfa. Délégué de la zone Sud au congrès de la Soummam, le procès-verbal du 20 août 1956 des responsables de l'Oranie (cité par M. Harbi) ne le mentionne pas parmi les participants de cette réunion (« excusé après avoir adressé son rapport à la réunion »). Mellah est toutefois désigné membre du C.N.R.A. chargé de la wilaya VI (Sahara) sous le nom de « Si Chérif » dans le Sud algérois en mars 1957. Il nomme pour combattre sous ses ordres le capitaine Amar dit « Rouget » et Chérif Saidi, ancien sergent de l'armée française en Indochine. Ali Mellah est assassiné le 31 mars 1957 à Oued Bedj, douar Haidouria, près de Miliana sur ordre de Chérif Saidi, qui refusait tout responsable non originaire du Sud. Pour M. Téguia, le meurtre d'Ali Mellah traduit *« les résurgences d'attitudes régionalistes ou tribales liées à ce manque de liaison et d'échanges entre wilayas de l'intérieur ».* *El Moudjahid* annonce en août 1957 qu'il est « tombé à la tête de ses troupes dans le Sud algérois ». La direction de l'A.L.N. envoie Si M'hamed, Si Lakhdar, Tayeb Djoghlali et le commandant Azzedine pour redresser la situation dans la wilaya du Sud.

MELLAH Ali

Voir aussi Nemeur Ali.

MELLAH Amar (né en 1938)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya I, 1962).

Né le 15 février 1938 à El Madher (Batna), Amar Mellah, de son vrai nom Mohamed Salah Mellah, a rejoint l'A.L.N. immédiatement après la grève des étudiants en mai 1956. Il combattit notamment dans les régions de Ain el Ksar, au djebel Bouarif et gravit les échelons de la responsabilité, sur le terrain, l'arme au poing. En janvier 1962, il est promu membre du conseil de la Wilaya Une, commandant chargé des renseignements et liaisons. Il opta pour le service actif au sein de l'A.N.P. après l'indépendance en 1962.

MELLAH Slimane dit « Rachid » (mort durant la guerre de libération)

Membre du « groupe des 22 ».

Né à Constantine, il adhère au P.P.A.-M.T.L.D. à la fin des années quarante. Il participe, pour le Constantinois, à la réunion du « groupe des 22 », s'en sépare et meurt au maquis après le 1er novembre 1954.

MELOUZA (Le massacre de)

Massacre des habitants du village de Béni Ilmane, sympathisants du MNA, par les combattants de l'A.L.N. le 28 mai 1957. Gros bourg situé à 7 Km de Melouza, sur les hauts plateaux au nord de la ville de M'Sila, à la charnière du Constantinois et de la Kabylie, gagné depuis toujours aux idées nationalistes, il passe dans les premiers mois de 1957, sous l'influence du M.N.A. qui se réclame de Messali Hadj et s'oppose au F.L.N. Les troupes du M.N.A., commandées par le « général » Bellounis, bénéficient de la neutralité voire d'un soutien discret de l'armée française et de ses services de renseignement qui trouvent là un moyen de contrer le F.L.N. pour qui cette région revêt une grande importance stratégique et qui s'en voit peu à peu éliminé. Certains de ses

éléments sont abattus. Les clivages culturels, savamment entretenus, envenimement le conflit, la population, pour l'essentiel la tribu des Béni Illmane, étant arabophone et supportant mal les exigences des maquisards kabyles. Une première expédition armée ayant été repoussée, le chef de la Wilaya III, le colonel Saïd Mohammedi, décide de reprendre, au matin du 28 mai 1957, la situation en main et de faire un exemple en employant les grands moyens. Six sections de l'A.L.N. commandées par le capitaine Arab, assisté du lieutenant Abdelkader El Bariki, qu'Ives Courrière désigna sous le nom de Sahnoun (In *L'Heure des colonels,* pp.57-59) convergent vers Melouza et encerclent le douar de Béni Ilmane avant de lancer l'offensive. Le spectacle n'est guère réjouissant. Dans les maisons et les ruelles transformées en abattoir, gisent des dizaines de cadavres[1]. Le martyre de Melouza que le F.L.N. attribua à l'armée française fut abondamment exploité par la propagande coloniale qui expliqua le massacre par le sentiment pro-français des habitants du village alors qu'il s'agissait d'un conflit fratricide encouragé voire provoqué par l'armée française et ses services secrets dans le cadre de la création de contre-maquis contre le F.L.N.

Note

1. Sur le nombre exact des victimes du massacre, les sources françaises avancent le chiffre de 301 alors que le principal protagoniste du côté du F.L.N., Saïd Mohammedi retient le chiffre de « 41 et ce des deux côtés, car ne l'oublions pas, ce n'est pas une paisible communauté villageoise que le F.L.N. a attaquée, mais un véritable camp de guerre du MNA, dont les hommes utilisaient la population comme bouclier » (Voir Mohammedi Saïd.– *Pourquoi Mélouza ?* In *Algérie Actualité* n° 1359, du 31 octobre au 6 novembre 1991, p. 19).

MENDJLI Colonel Ali (1922-1998)

Commandant, membre de l'état-major de l'A.L.N.

Né le 7 décembre 1922 à Azzaba (Skikda), il fait ses études primaires dans sa ville natale. Il est cafetier-limonadier dans cette ville lorsqu'il adhère au P.P.A. puis au M.T.L.D. Responsable d'une kasma au niveau de Azzaba, il est élu sous l'étiquette M.T.L.D. comme conseiller municipal de 1947 à 1954. Dans la crise du M.T.L.D., il assiste au congrès des « centralistes » à Alger en août 1954. Il monte au maquis après l'offensive généralisée de l'A.L.N. le 20 août 1955 dans le Nord-Constantinois et après le congrès de la Soummam, une année plus tard, il est désigné comme membre de la wilaya II et premier responsable de la première compagnie de l'A.L.N. Il a conduit la plus grande bataille dans la wilaya II connue sous le nom de la Bataille de Mila, en 1957. En 1958, il passe en Tunisie où il devient membre du commandement des forces générales de l'A.L.N. et *membre du C.N.R.A.* en 1959. Au mois de mars de la même année, il est procureur de la Cour martiale présidée par le colonel Boumediene devant laquelle comparaissent les accusés du complot dit « des colonels » (Lamouri, Naouaoura, Aoucheria et Lakehal qui sont condamnés à mort et exécutés). En 1960, il est l'un des adjoints de Boumediene au sein de l'état-major général nouvellement créé (mars 1960). Avec Kaid Ahmed, son collègue dans cet organisme, il participe à la première phase des négociations d'Evian (20 mai – 13 juin 1961). Après l'indépendance, il est *député* (septembre 1962), *vice-président* de l'Assemblée nationale, *membre du Conseil de la Révolution (1965-1967).*

MERBAH Kasdi (1938-1993)

Chef du service de renseignement du MALG.

De son vrai nom Abdallah Khalef, Kasdi Merbah est né le 16 avril 1938 à

Béni-Yenni (Tizi Ouzou). Très tôt, il rejoint le Maroc où son père et son oncle exploitent une grande ferme. Membre de l'UGEMA et militant du F.L.N., il participe à la grève générale des étudiants le 19 mai 1956 puis s'engage dans l'A.L.N. en wilaya V (Oranie). Affecté au ministère de l'Armement et des Liaisons Générales (MALG) dirigé par Abdelhafid Boussouf, il fait partie de la jeune garde surnommée « Boussouf Boys ». Il appartient également à la première promotion de cadres militaires formés à Moscou, appelée « Tapis rouge ». Chef du service des renseignements du M.A.L.G. auprès de l'Etat-major général en février 1960 à Ghardimaou (frontière tunisienne), il participe en tant qu'expert militaire aux négociations algéro-françaises des Rousses en 1961, puis à celles de 1962 qui aboutirent aux accords d'Evian. Formé à l'école de Boussouf, il se range dès le début dans le camp de Boumediene au cours de la crise de l'été 1962. A ce titre, il préside et coordonne le retour des archives du M.A.L.G. des frontières marocaines et tunisiennes sur Alger, qui serviront de base à la création et à l'organisation de la Sécurité Militaire (S.M.) algérienne. Patron incontesté de la « S.M. » au ministère de la Défense nationale d'octobre 1962 à février 1979, plusieurs fois ministre, au lendemain des émeutes d'octobre 1988, il est nommé chef de gouvernement. En 1990, il crée son propre parti, le Mouvement Algérien pour la Justice et le Développement (M.A.J.D.) et est assassiné le 21 août 1993.

MERBAH Moulay

Dirigeant du M.N.A. (1954).

Né le 23 août 1913, dans la commune mixte de Chellala, il fait carrière dans l'administration judiciaire, où il exerce les fonctions d'oukil, avocat de la défense des affaires musulmanes. Il entre au *Parti du Peuple Algérien* peu avant la guerre et accède à des postes de responsabilités. Révoqué par l'administration coloniale de ses fonctions d'oukil le 15 décembre 1948, il entre au Comité central du M.T.L.D. Au deuxième congrès du M.T.L.D. (avril 1953), il lit le message de Messali et devient son porte-parole au sein de la direction. Le 27 février 1954, il est démis de sa fonction de vice-président du Comité central qui confie à Messali le soin de gérer les affaires courantes. Il est *coordinateur de la « Délégation Provisoire » du M.T.L.D.* Au congrès des messalistes tenu à Hornu (13-15 juillet 1954), Moulay Merbah lit à la tribune l'intégralité du rapport que Messali a rédigé. Il est élu *membre du Bureau politique issu du congrès.* Arrêté dans la nuit du 1er au 2 novembre 1954, il est torturé et subit le supplice de la baignoire. Le 14 juin 1955, le tribunal correctionnel d'Alger le condamne à six mois de prison. Libéré lors de l'été 1955, il quitte l'Algérie et milite au *Mouvement National Algérien* en France où il prend part à l'organisation des grèves du 8 octobre 1955 ; il reçoit les membres de la commission ouvrière de l'ex-M.T.L.D. qui veulent créer une organisation syndicale. Il les pousse à agir rapidement et leur promet le soutien financier du M.N.A. Le 1er avril 1956, il passe clandestinement la frontière franco-belge et devient responsable international du M.N.A. En septembre 1957, il rédige un *aide-mémoire* soumis aux Nations Unies, sur la question algérienne. Le 29 avril 1959, Moulay Merbah est arrêté en Allemagne pour activités politiques et est expulsé le 19 avril 1960. Le 17 juillet 1962, il adresse une lettre à Messali Hadj dans laquelle il menace de démissionner du poste de *secrétaire général du Parti du peuple Algérien* (reconstitué en 1962), s'il n'obtient pas la convocation rapide d'un congrès de l'organisation. Le 31 octobre 1962, Moulay Merbah retourne à Alger pour prendre contact avec le Bureau politique du *Front de Libération Nationale* en vue de la

réconciliation des nationalistes algériens. Arrêté puis libéré, il devient avocat à Médéa.

MERDJA (Bataille d'El)

A eu lieu en juin 1958, sur les monts Sidi Abderrahmane, dans la commune d'Abou Hassan, à Ténès (Chlef).

MERMOURA (La bataille de)

A eu lieu près de Hammam Debagh, à une vingtaine de kilomètres de Guelma, en wilaya II. Suite à une réunion ayant regroupé les officiers de l'A.L.N. le 27 avril 1958, l'ennemi déclencha une vaste opération de ratissage. Le lendemain, 28 avril, les 45 moudjahidine reçurent l'ordre de ne pas quitter les lieux et vers midi, la bataille commença sous la conduite de Tahar Dahmoune et Khélifa qui tombèrent au champ d'honneur. L'ennemi dû faire appel à l'aviation et le colonel Jean-Pierre qui conduisait la bataille depuis son hélicoptère n'hésita pas à tirer sur ses propres soldats qui refusaient d'avancer, avant de périr à son tour. A la faveur de la nuit et par manque de munitions, les moudjahidine quittent les lieux. 35 moudjahidine sont tombés lors de cette bataille alors que l'ennemi a évalué ses pertes à 400 soldats. (D'après le récit d'un survivant, Saïd Boufrida, In *El Moudjahid* du 23.11.1981).

MERS EL KEBIR (La base navale de)

Située sur le golfe d'Oran, à 8 Km de la capitale de l'Ouest du pays, la base navale de Mers El Kébir est l'une des plus importantes du bassin méditerranéen. Une des clauses des accords d'Evian prévoyait son contrôle par les Français durant quinze ans après l'indépendance mais les autorités algériennes décident de la récupérer définitivement le 2 février 1968.
Sa situation géographique autant que sa situation stratégique font qu'elle occupe dans la partie orientale de la « mare nostrum » un rôle important dans la défense des eaux territoriales de la face maritime de l'ouest du pays. Ancien port romain (Portus Divinus), ce « grand Port » devient au XIIème siècle l'un des arsenaux de la marine du souverain almohade Abdelmoumène Benali. Sous son règne, le port atteint une renommée mondiale pour sa célèbre flotte et en y encourageant la construction navale. Au XVème siècle, les sultans de Tlemcen, les Zianides, y font construire une petite ville qui accueille les Andalous refluant d'Andalousie en 1492. Mers El Kébir fut alors utilisé comme rempart pour faire échouer les attaques des corsaires européens. Plusieurs expéditions punitives furent menées par les Espagnols contre les Andalous habitant Mers El Kébir. Occupé à deux reprises par les Portugais (1415-1437 et 1471-1477), Mers El Kébir devient espagnol en 1509, en même temps qu'Oran, sous la houlette de l'Eglise et à l'issue de l'expédition menée par le moine Jimenes De Cisneros. Les Français l'occupent le 27 juillet 1830 et en font une base navale dès 1835. Le 3 juillet 1940, lors d'une opération baptisée « Catapulte », une grande partie de la flotte française réfugiée dans la rade de Mers El Kébir fut détruite par la marine britannique, sur ordre de Winston Churchill qui redoutait après la déroute française de juin 1940 que la flotte stationnée à Mers El Kébir ne tomba entre les mains des Allemands. Les navires français pris au piège sont pilonnés et pour la plupart coulés en moins de vingt minutes. Le bilan est tragique : 1297 marins français sont tués. Après 1945, d'importants travaux d'aménagements maritimes et souterrains sont réalisés et font de Mers El Kébir la première base navale militaire française et le port abri anti-atomique de la Méditerranée. Durant la guerre de libération, elle abrita le commandement de la surveillance maritime appelée Surmar.

Lamparos, sections de patrouille littorale, vedettes, dragueurs etc. sillonnaient la Méditerranée suivant un quadrillage maritime particulièrement efficace et qui permit, entre autres, l'arraisonnement de « l'Athos » le 11 octobre 1956.

MERZOUGUI Mohamed

Membre du « groupe des 22 » (1954).

Né le 4 novembre 1927 à Belcourt (Alger), Mohamed Merzougui, employé à la Pharmacie centrale, adhère dès 1939 au P.P.A. Militant du M.T.L.D., il fait partie du « groupe des 22 » qui décide l'insurrection. Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, il dirige le groupe d'Alger qui a pour objectif de poser des bombes dans les locaux de Radio-Algérie. Ce groupe est composé de Abdelkader Chaal, Abderrahmane Toudjine, Madani Abassi, Omar Boutouche, Mohamed Belimane. Arrêté peu après et libéré en 1962, M. Merzougui devient membre du Comité central du F.L.N. le 23 avril 1964, délégué de la Fédération d'Alger et député le 20 septembre 1964.

MESSAADIA Mohamed Chérif (1924-2002)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya VI).

Né en octobre 1924 à Souk Ahras dans le Constantinois, il milite dans le mouvement nationaliste dès 1942 et fréquente l'université islamique de Tunis, la Zitouna. Officier de la base de l'Est à la frontière algéro-tunisienne, il est impliqué dans le complot du colonel Lamouri, qui tenta de renverser le G.P.R.A. en novembre 1958. Arrêté et torturé, il est emprisonné jusqu'en 1960, puis envoyé à la frontière algéro-malienne. Il fait carrière dans le parti F.L.N., devient ministre des Moudjahidine et président du Conseil de la Nation (2001-2002).

MESSALI Hadj (1898-1974)

Leader nationaliste et principal animateur du M.N.A.

S'il fut le premier à formuler la revendication de l'indépendance de l'Algérie ; le début de l'insurrection armée sous l'égide du Front de libération nationale (F.L.N.), en 1954, marginalisa cependant sa personne et son action et au moment crucial, celui précisément, de la libération, il s'efface et laisse d'autres acteurs mener à son terme l'indépendance du pays. Né le 16 mai 1898 à Tlemcen au sein d'une famille nombreuse qui vivait d'un lopin de terre partagé avec la famille parente (des Mamchaoui) et dont le père faisait partie de la confrérie des Derkaoua. C'est sa grand-mère Benkelfat qui s'occupe de son éducation. Il dût quitter l'école très tôt. A neuf ans il est apprenti cordonnier. A dix ans, il est placé comme garçon épicier chez El-Ghouti Mesli à Hennaya. Il accomplit son service militaire à la fin de 1918 mais revient très vite au pays avant de repartir au mois d'octobre 1923. Devenu ouvrier, il entra au Parti communiste, dont il partageait l'opposition à la guerre du Rif et, simultanément, rejoignit l'Étoile nord-africaine (E.N.A.), mouvement qui regroupait surtout des ouvriers installés dans la région parisienne. Il travaille dans une usine de textile, puis dans d'autres entreprises avant de se fixer comme marchand ambulant, entre 1927 et 1933. Quand l'Etoile Nord-africaine est dissoute en 1929, Messali rompt avec le P.C.F. Doué d'un remarquable talent d'orateur, il élargit l'audience du mouvement, lance dès 1930, le journal *El Ouma* (la Nation), qui appelait à la constitution d'un État algérien, à l'unité nord-africaine et à la réalisation d'une véritable réforme agraire. Un tel programme ne pouvait qu'inquiéter les autorités françaises. Messali est l'auteur de la plupart des articles. En mai 1933, il relance l'E.N.A. dont il est désormais

le président. Il fit la connaissance de celle qui deviendra la compagne de sa vie, Emilie Brusquant, issue d'une famille prolétaire de neuf enfants. Le couple aura deux enfants : Ali et Djanina. Pour échapper à une nouvelle condamnation Messali se réfugie en décembre 1935 à Genève où il fit la connaissance de l'émir druze Chekib Arslan, l'un des porte-parole les plus écoutés du nationalisme arabe, qui contribua à l'éloigner davantage du communisme, alors qu'au même moment le Parti communiste, dans la ligne de son appui au Front populaire, se ralliait à la thèse d'une bien problématique émancipation dans le cadre des institutions républicaines. Amnistié en juin 1936, il rentre à Paris puis fait le déplacement à Alger où il prononça son fameux discours au stade de Hussein-Dey dans lequel il réaffirme clairement l'option de l'indépendance du pays face à ceux qui prônent le « rattachement à la France », c'est-à-dire les Ouléma, les communistes et la Fédération des Elus réunis dans le « Congrès musulman ». En janvier 1937, le Front populaire dissout l'Etoile nord-africaine et Messali, très vite, la remplace par le Parti du peuple algérien (P.P.A.) qu'il fonde le 11 mars 1937 à Alger. Le 27 août de la même année, il est arrêté avec Moufdi Zakaria et Hocine Lahoual. Le P.P.A., au moment de son interdiction en septembre 1939, apparaissait alors comme un véritable parti nationaliste, qui pouvait revendiquer plusieurs milliers de militants. A partir de cette période, l'itinéraire de Messali sera celui d'un proscrit qui agira par l'intermédiaire d'hommes ou d'appareils dont il ne saisira pas toujours les visées. Emprisonné, condamné à seize ans de travaux forcés par le gouvernement de Vichy, il fut placé en liberté surveillée en 1943. Il se rapprocha un temps de Ferhat Abbas au sein du large mouvement des Amis du Manifeste et de la Liberté (A.M.L.), mais l'orientation modérée de ce dernier, fondateur en 1946 de l'Union démocratique du Manifeste algérien (U.D.M.A.), l'en sépara bientôt, d'autant que les émeutes de Sétif, en mai 1945, poussaient à la radicalisation du mouvement indépendantiste. Revenu en novembre 1946 d'un exil forcé au Gabon, Messali fonda le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (M.T.L.D.), qui remporta cinq sièges de députés sur les quinze à pourvoir. L'année suivante, la fraude manifeste qui entacha les élections à l'Assemblée algérienne contribua à la création d'une aile clandestine structurée dans une branche armée : l'O.S. (Organisation Secrète) dirigée par Ben Bella de 1949 jusqu'à son démantèlement par la police française en 1950, celle-ci fut un lieu de formation pour beaucoup des cadres du futur Front de libération nationale (F.L.N.). De nouveau assigné à résidence en France à partir de mai 1952, il est de plus en plus contesté au sein du parti. Une frange moderniste dite « centraliste » contestait le culte de la personnalité entourant le Zaïm (« l'Unique ») et l'orientation populiste du mouvement. Déchirés, les partisans et les adversaires de Messali tinrent deux congrès séparés en 1954 et s'exclurent mutuellement. Une troisième tendance tenta vainement de sauver l'unité du parti en proposant le déclenchement de la lutte armée, s'exprimait dans le Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (C.R.U.A.). C'est de cette dernière qu'allait naître le Front de Libération Nationale. Immédiatement après le déclenchement de l'insurrection du premier novembre 1954, décidée et menée à son insu, Messali crée en décembre le Mouvement National Algérien (M.N.A.) qui va se heurter de manière violente au F.L.N. Toutefois, s'il disposa pendant toute la durée de la guerre d'un représentant à l'ONU, sa marginalisation est totale. Ses partisans menèrent avec les membres du F.L.N. une lutte fratricide, sur le sol algérien comme en France au sein

de l'émigration, qui devait se solder par la victoire totale du F.L.N. à partir de 1958. Dès sa libération le 13 janvier 1959, il s'installa à Gouvieux. Au mois d'octobre de la même année, il échappe à un attentat attribué au F.L.N., un militant qui s'était interposé mourra. Il ne participa pas aux négociations préparatoires à la conclusion des accords d'Évian en 1962. Après l'indépendance du pays, le 19 juin 1962, il décida de reconstituer le P.P.A. En octobre 1962, il créa le mensuel *Le cri du peuple algérien* avant de se retirer avec son fils Ali, à Lamorlaye. Il mourut le 3 juin 1974 et sera inhumé à Tlemcen. **Œuvre :** *Les mémoires de Messali Hadj,* Paris, Lattès, 1982, 320 p. Préface de Ben Bella, postfaces de Ch.-A. Julien, Ch-R. Ageron et M. Harbi. *Les mémoires* furent rédigés de 1970 à 1972, couvrant les années 1898-1938. Voir BELLOUNIS ; Mouvement National Algérien ; Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques ; USTA.

MESSAOUDI Aïssa (1931-1994)

Voix emblématique de la radio algérienne combattante.

Né le 12 mai 1931 à la cité Mahieddine à Mdina Jdida (Oran) au sein d'une famille pauvre, après des études à l'école El Falah, il fut envoyé en 1948-49 à la Zitouna de Tunis où il obtient les diplômes d'El Ahlia et Tahçil. Militant du P.P.A.-M.T.L.D., il se met à la disposition du F.L.N. très tôt (1955-56) en tant que président de la section tunisoise de l'Union des Etudiants algériens, en animant les premières émissions de la « *Voix de l'Algérie* » depuis Tunis. Le 12 juillet 1959, il est muté à la station de Nador (Maroc) après un stage des transmissions dans l'une des écoles de l'A.L.N. Il revient en 1961 à Tunis pour reprendre, deux fois par semaine, sa place dans « *Sawt El Djazaïr* », tout en assurant la rédaction en chef des émissions diffusées dans les trois langues, chaque soir, sur ondes courtes. Sa voix unique et inoubliable galvanisait les djounoud et les populations qui l'écoutaient. « Nanti d'une riche faconde, d'un don pour la communication inné et tout simplement extraordinaire, il ne tarda pas à devenir célèbre à l'échelle de tout le pays », témoigne Mansour Rahal (In *Les Maquisards,* Alger, 2001, pp.130-132) qui ajoute : « En prélude à son émission très attendue, il déclamait quotidiennement cette fameuse phrase : « Ici la Voix de l'Algérie, la Voix du F.L.N., qui vous parlent du Cœur de l'Algérie ». En fait de cœur du territoire, il s'agissait bien sûr de celui de sa personne, car il incarnait réellement l'Algérie. Et nul n'aurait eu l'audace de lui contester cette assertion, eu égard à son nationalisme, à sa popularité, ainsi qu'à l'immense faveur dont il était privilégié auprès des Algériens. La station radio de la wilaya I qui réceptionnait les bilans des actions entreprises par les unités de l'A.L.N., les communiquait aussitôt au commandement de l'extérieur. Ces bilans aboutissaient à la « Voix de l'Algérie ». Les faits de guerre et les actes de bravoure étaient alors retransmis sur les ondes, par Messaoudi, avec des commentaires, des superlatifs, des intonations, des accents, des mots empreints et communicatifs d'une telle émotion qu'ils trouvaient un écho dans la sensibilité profonde de tous ses auditeurs, sujets à un phénomène de résonance collective ». Le président Houari Boumediene disait de lui qu'il fut « la moitié de la Révolution ». Le 28 octobre 1962, il est désigné en qualité de directeur général de la future RTA par Ben Bella et Khider. Tous les journalistes de la station du Nador ont encadré la nouvelle Radio Télévision algérienne. A la S.N.E.D., au journal Achaâb en 1967 puis représentant de l'Algérie dans plusieurs capitales Abou Dhabi, Djakarta, Sydney. Il mourut le 14 décembre 1994.

MESTAGHANEMI Ahmed

Commandant (Rachid) de l'A.L.N.

Chef de la zone opérationnelle du Front Ouest de 1954 à 1962.

METIER A TISSER (Le)

Roman de Mohamed Dib paru en 1957 (Le Seuil, Paris). Ce troisième volet de la trilogie Algérie peint le monde des artisans tlemcéniens, enlisés dans la pauvreté dans les années 1942-43, par l'intermédiaire, toujours du jeune Omar. Parallèlement à la vie des tisserands, l'auteur montre également Tlemcen envahi par les fellahs chassés de la campagne par la famine. La misère et les forces de l'ordre pèsent lourdement sur les hommes. Dib illustre parfaitement la prise de conscience politique, de plus en plus grande, de Omar qui, maintenant sait « le prix des choses ».

MEYSONNIER Fernand (né en 1930)

Bourreau.

Dans son livre paru en 2002 et intitulé « *Paroles de bourreau* » (éd. Imago), il avoue avoir décapité 340 Algériens dont le jeune étudiant-résistant Taleb Abderrahmane et le communiste Fernand Yveton. Son fils qui a pris le relais en qualité d'adjoint bénévole en 1948 a tranché la tête à 2000 personnes. Quand on demande au personnage qui cohabite avec les reliques de son passé macabre, une copie de guillotine datant du Moyen-âge et la tête d'un décapité baignant dans le formol, s'il lui arrivait d'avoir des regrets ou des remords, sans état d'âme, il répond machinalement : « La victime ? Le type qu'on guillotine, il ne faut pas penser à lui, il faut se concentrer sur la technique ... ».

MEZERNA Ahmed (1907-1982)

Leader nationaliste puis dirigeant messaliste (1954).

Né à Blida le 29 avril 1907, il est d'abord cordonnier en 1925, puis traminot dans la ville d'Alger. Il est membre d'une petite organisation, le *Parti National Révolutionnaire* rassemblant les partisans de l'indépendance algérienne. Le regroupement est animé par Mohamed Mestoul qui avait pris connaissance du journal de l'Etoile, *El Ouma,* lors d'un voyage à Paris en 1930. Le P.N.R. vit trois ans, se limite aux villes d'Alger, Boufarik, Blida, Tlemcen et au milieu lycéen de Skikda et son activité est assez réduite (discussions dans de petites réunions, distributions de tracts, collage de papillons la nuit sur les murs). En 1933, une réunion a lieu chez Mezerna, en présence de Yehiaoui et de Boualem. Le premier demande aux membres du P.N.R. de rejoindre les rangs de l'E.N.A., ce qui est accepté par tous les participants, à l'exception de Boualem. Mezerna, avec Mestoul et Khelifa Ben Amar, participe au lancement de l'*Etoile* sur le sol algérien en 1933. Il assiste au Congrès Musulman à Alger, en juin 1936, et réussit à se glisser dans une commission de ce congrès pour tenter d'expliquer le point de vue nationaliste. Après la dissolution de l'E.N.A., il est *membre du Comité directeur du Parti du Peuple Algérien* mis en place en 1937 à Alger. Essentiellement préoccupé du travail syndical de l'organisation, Mezerna est arrêté une première fois le 31 mars 1938 et mis en liberté provisoire après trois mois de détention. Traduit le 30 janvier 1939 devant le tribunal correctionnel d'Alger, il est condamné, avec toute la direction nationaliste, à un an de prison avec sursis, privation de tous ses droits civiques. Faisant partie de la direction clandestine du P.P.A. pendant la Seconde Guerre mondiale, il

est de nouveau arrêté à Alger au début de l'année 1943, envoyé à la prison d'Oran et libéré en 1944. Il reprend ses tâches de direction et est *membre du nouveau Comité central mis en place en 1944.* M. Kaddache, dans son *Histoire du Nationalisme algérien* indique que Mezerna fait partie du Bureau politique du P.P.A. réuni le 30 avril 1945, qui a donné l'ordre des manifestations du 1er mai 1945. Arrêté le 10 mai 1945 à la suite des événements du 8 mai, il est libéré en 1946 et *est élu député d'Alger,* avec M. Khider, aux élections du 10 novembre 1946. Il est *membre du Comité central* lors du premier congrès national du parti qui se tient le 15 février 1947, à Belcourt. Mezerna représente le M.T.L.D. dans le *Comité de Coordination des Elus Démocrates et Anti-colonialistes,* créé en mai 1948 à Paris avec le *Rassemblement Démocratique Africain* (R.D.A.). En juillet 1948, il fait adopter au *Congrès anti-impérialiste des peuples d'Asie et d'Afrique,* une motion en faveur d'une « Assemblée Constituante Algérienne ». Le 2 novembre 1948, il signe avec Jellouli Farès du *Néo-Destour* et Mehdi Ben Barka de l'*Istiqlal* une note au secrétariat général de l'O.N.U. préconisant *« l'abolition des régimes coloniaux établis en Afrique du Nord et la reconnaissance de l'indépendance du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie ».* Le 17 février 1949, à Londres, Mezerna fait adopter par le *Congrès Anti-impérialiste des Peuples d'Asie et d'Afrique,* une nouvelle résolution sur l'Algérie reprenant intégralement les mots d'ordre P.P.A.-M.T.L.D. On le retrouve le 5 août 1951 représentant le M.T.L.D. à la tribune de l'Assemblée Constitutive du *Front Algérien pour la Défense et le Respect des Libertés* constitué par un certain nombre d'organisations algériennes. Dans la crise du M.T.L.D., Mezerna appartient à la tendance politique qui, lors de la séance du Comité central de décembre 1950, préconise la combinaison de la forme d'action clandestine et légale. *Eliminé de la direction au* moment de l'élection du secrétaire général du M.T.L.D., *les 4 et 5 juillet 1953, Mezerna fait partie de l'état-major messaliste* en Algérie après l'appel du 11 mars 1954 de Messali contre le Comité central. Responsable aux affaires extérieures du M.T.L.D., il convoque en juin 1954 à Berne, en Suisse, Ben Bella et Khider. Une tentative de conciliation a lieu et Mezerna est porteur d'un message de Khider à Messali. Les 27 et 28 juin, il lit le message de Messali retirant la confiance aux membres du Comité central. La rupture est totale entre « centralistes » et « messalistes », la scission véritable se produit au congrès d'Hornu (13-15 juillet 1954) que Mezerna prépare activement. S'appuyant sur le témoignage de Mezerna et des notes inédites de Vincent Monteil, Daniel Guérin indique que Mezerna était au courant des préparatifs des activistes du *Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action* (C.R.U.A.) et qu'il mit Messali au courant de ce fait dès la mi-août à Niort. *« Préparatifs que les deux hommes ne prirent pas au sérieux ».* Le 15 octobre 1954, Mezerna se rend en Suisse avec Filali et demande à Khider de lui obtenir un visa d'entrée en Egypte. Le 1er novembre 1954 le surprend dans la capitale égyptienne. Il agit pour la constitution d'un front regroupant toutes les tendances du nationalisme et signe une déclaration le 10 février 1955 avec Hocine Lahouel, A. Ben Bella, M. Boudiaf. *« En acceptant que le rassemblement national prenne l'appellation d'une organisation déjà existante depuis le 1er novembre 1954, le Front de Libération Nationale, Mezerna désoriente les militants messalistes en laissant croire au ralliement du M.N.A. au*

F.L.N. », note Mohamed Harbi dans son ouvrage *Le F.L.N., mirage et réalité.* Désavoué par Messali Hadj, Mezerna est arrêté avec Chadly Mekki, le 11 juillet 1955 au Caire, par les autorités égyptiennes sur demande du F.L.N. Il est libéré peu avant l'indépendance et meurt en exil, en France.

MEZIANE Abdelmadjid (1926-2001)

Speaker de la « Voix de l'Algérie combattante ».

Né le 17 mars 1926 à Tlemcen au sein d'une famille d'arboriculteurs, il fréquente le lycée franco-musulman. Intellectuel de double culture, il fait partie de l'O.S. En 1955, il part au Maroc où il obtient une licence de Philosophie à Rabat tout en effectuant diverses missions pour le F.L.N. Premier speaker de la radio de la résistance : « *La voix de l'Algérie combattante* » (1957). Après l'indépendance, il a assuré de hautes fonctions dont celle de *ministre de la Culture et du Tourisme (1982-1986).* Auteur de nombreuses études et d'un essai : *An-nadhariyya al-iqtiçadia 'ind Ibn Khaldoun* (La théorie économique d'Ibn Khaldoun), éd. Sned, Alger, 1981, réédité en janvier 2002 par l'Anep.

MEZHOUDI Brahim

Commandant de l'A.L.N. (Base de Tunis).

Originaire des Nementchas, il est d'abord dirigeant des Ouléma, rejoint le P.P.A. lorsqu'il étudie à la Zitouna de Tunis avec Chadly Mekki. Il prend position pour Messali dans la crise du M.T.L.D. puis rejoint le F.L.N. dès sa création. Brahim Mezhoudi est un des responsables de la wilaya II. Délégué du Nord-Constantinois au Congrès de la Soummam, il est envoyé, à l'issue de ce Congrès, pour tenter de rétablir l'ordre dans les Nementchas alors en proie à de violentes dissensions. A la Base A du F.L.N.-A.L.N. de Tunis (1957-1959) en tant qu'adjoint du Commandant Kaci. Brahim Mezhoudi est, en septembre 1962, député. Il est l'un des deux vice-présidents de l'Association des Ouléma légalisée en 1991.

M'HAMED (Si)

Commandant de la wilaya IV.
Voir Bougara (Ahmed).

M'HARGUA (Bataille de)

A eu lieu le 19 novembre 1956 à M'hargua, commune de M'Cif, daïra de Boussaâda, wilaya de M'Sila. Elle se solda par la perte de 18 moudjahidine et plusieurs dizaines de morts du côté ennemi ainsi que la destruction d'un hélicoptère et d'un chasseur bombardier. Le premier chahid de cette bataille, Chabika Boualgua, n'avait pas 16 ans. Les monts de M'hargua ont été le théâtre de nombreuses autres batailles durant lesquelles plus d'un millier de soldats français périrent.

M'HAMSADJI Kaddour (né en 1933)

Ecrivain.

Auteur de théâtre, romancier, poète, scénariste, auteur de contes, nouvelliste, critique littéraire, producteur d'émissions à la radio, essayiste, Kaddour M'Hamsadji est né à Sour El-Ghozlane dans une famille modeste. Ecole primaire dans sa ville natale, études secondaires à Boufarik, puis Alger. Ecole normale de Bouzaréah ensuite tout en préparant en 1956 une licence ès-Lettres à l'Université d'Alger, interrompue par la grève des étudiants. Durant la guerre, il écrit un roman *Le Silence des cendres* (1954) et une pièce de théâtre : *La Dévoilée* (préface d'E. Roblès, aux Editions Subervie, à Rodez,1959). Après l'indépendance, il mène une carrière dans l'enseignement sans cesser d'écrire.

F.L.N. », note Mohamed Harbi dans son ouvrage *Le F.L.N., mirage et réalité.* Désavoué par Messali Hadj, Mezerna est arrêté avec Chadly Mekki, le 11 juillet 1955 au Caire, par les autorités égyptiennes sur demande du F.L.N. Il est libéré peu avant l'indépendance et meurt en exil, en France.

MEZIANE Abdelmadjid (1926-2001)

Speaker de la « Voix de l'Algérie combattante ».

Né le 17 mars 1926 à Tlemcen au sein d'une famille d'arboriculteurs, il fréquente le lycée franco-musulman. Intellectuel de double culture, il fait partie de l'O.S. En 1955, il part au Maroc où il obtient une licence de Philosophie à Rabat tout en effectuant diverses missions pour le F.L.N. Premier speaker de la radio de la résistance : « *La voix de l'Algérie combattante* » (1957). Après l'indépendance, il a assuré de hautes fonctions dont celle de *ministre de la Culture et du Tourisme (1982-1986).* Auteur de nombreuses études et d'un essai : *An-nadhariyya al-iqtiçadia 'ind Ibn Khaldoun* (La théorie économique d'Ibn Khaldoun), éd. Sned, Alger, 1981, réédité en janvier 2002 par l'Anep.

MEZHOUDI Brahim

Commandant de l'A.L.N. (Base de Tunis).

Originaire des Nementchas, il est d'abord dirigeant des Ouléma, rejoint le P.P.A. lorsqu'il étudie à la Zitouna de Tunis avec Chadly Mekki. Il prend position pour Messali dans la crise du M.T.L.D. puis rejoint le F.L.N. dès sa création. Brahim Mezhoudi est un des responsables de la wilaya II. Délégué du Nord-Constantinois au Congrès de la Soummam, il est envoyé, à l'issue de ce Congrès, pour tenter de rétablir l'ordre dans les Nementchas alors en proie à de violentes dissensions. A la Base A du F.L.N.-A.L.N. de Tunis (1957-1959) en tant qu'adjoint du Commandant Kaci. Brahim Mezhoudi est, en septembre 1962, député. Il est l'un des deux vice-présidents de l'Association des Ouléma légalisée en 1991.

M'HAMED (Si)

Commandant de la wilaya IV.
Voir Bougara (Ahmed).

M'HARGUA (Bataille de)

A eu lieu le 19 novembre 1956 à M'hargua, commune de M'Cif, daïra de Boussaâda, wilaya de M'Sila. Elle se solda par la perte de 18 moudjahidine et plusieurs dizaines de morts du côté ennemi ainsi que la destruction d'un hélicoptère et d'un chasseur bombardier. Le premier chahid de cette bataille, Chabika Boualgua, n'avait pas 16 ans. Les monts de M'hargua ont été le théâtre de nombreuses autres batailles durant lesquelles plus d'un millier de soldats français périrent.

M'HAMSADJI Kaddour (né en 1933)

Ecrivain.

Auteur de théâtre, romancier, poète, scénariste, auteur de contes, nouvelliste, critique littéraire, producteur d'émissions à la radio, essayiste, Kaddour M'Hamsadji est né à Sour El-Ghozlane dans une famille modeste. Ecole primaire dans sa ville natale, études secondaires à Boufarik, puis Alger. Ecole normale de Bouzaréah ensuite tout en préparant en 1956 une licence ès-Lettres à l'Université d'Alger, interrompue par la grève des étudiants. Durant la guerre, il écrit un roman *Le Silence des cendres* (1954) et une pièce de théâtre : *La Dévoilée* (préface d'E. Roblès, aux Editions Subervie, à Rodez, 1959). Après l'indépendance, il mène une carrière dans l'enseignement sans cesser d'écrire.

MINES (La question des)

Afin d'isoler le pays et couper l'A.L.N. de ses bases arrières en Tunisie et au Maroc, l'armée française avait entrepris dès 1956, la construction des barrages électrifiés et minés à l'Est et à l'Ouest, d'une longueur de 1600 Km. Rien que depuis 1963, 10 millions de mines ont été déterrées et il reste (en 2004) près de 3 millions encore dans les zones frontalières causant des dizaines de victimes chaque année, surtout des enfants.

MIRA Abderrahmane (1922-1959)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya III).

Né à Taghalt, près de Mélikèche (Akbou, Béjaïa) au sein d'une famille paysanne pauvre, orphelin à un an, il fut pris en charge par son cousin. Il n'eut pas le privilège d'aller à l'école et se contenta de garder le troupeau. En 1931, en compagnie de son frère aîné, il débarqua à Annaba, exerçant divers petits métiers. En 1942, son frère aîné prend le chemin de l'émigration et lui recherche un emploi à Alger. Suite à une rixe avec un colon, il est condamné à trois mois de prison. A sa sortie, il émigre en France. Métallurgiste à Nancy, il est de nouveau condamné à une année de prison et prend contact avec les nationalistes du M.T.L.D. avant de devenir militant du parti. Centraliste d'abord et partisan de la lutte armée ensuite, il se révèle brillant organisateur dans sa région natale et participe à la bataille de Sidi Bounab au mois de novembre 1954. Lieutenant dès 1955, capitaine juste après le congrès de la Soummam, il fut affecté à la Wilaya VI à la tête de 350 hommes dont la moitié fut décimée par les éléments de Bellounis. Blessé, il revient très vite à sa wilaya d'origine où il dirigea de nombreuses batailles célèbres dont celle de Djebel Dira en 1957 ou celle d'Aghram, près de Mechedallah, le 13 août 1957, au cours de laquelle l'ennemi perdit 200 soldats et utilisa les gaz toxiques et le napalm. En décembre 1957, il part à Tunis pour représenter la wilaya III au CNRA. Il sera nommé commandant de la wilaya III après la mort d'Amirouche en mars 1959. Il rentre au mois d'avril 1959 et mourut au combat le 7 novembre de la même année à Chellata, au nord-est d'Akbou, non loin du village d'Aït Hayara.

MISSOUM Sayeh dit El Hansali (1928-1957)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya V).

Né le 5 avril 1928 à Sefra, dans les environs de Souahlia (Ghazaouet, Tlemcen) au sein d'une modeste famille de paysans, il fréquente l'école coranique avant d'émigrer en France en 1943 à la recherche d'une formation et ne revient au pays que dix ans plus tard et devient responsable de la Kasma du M.T.L.D. de sa région. Partisan de l'action armée, il sera chargé en 1954, de réunir les conditions matérielles et psychologiques en attendant le jour « J », devenant la courroie de transmission entre Larbi Ben M'Hidi et Boussouf. En mars 1955, c'est lui qui aura la charge de décharger la cargaison d'armes transportées sur un bateau égyptien sur lequel se trouvait un certain Houari Boumediene et de les cacher dans des endroits sûrs. Sur dénonciation, il fut arrêté en compagnie de Ahmed Bouchenafa, l'un de ses neveux, en septembre 1955. Torturé, accusé d'avoir tué une femme, il réussit à s'évader et rejoint le maquis à Ouled Ali où il sera responsable du 1er secteur (Qism) chargé de la direction des opérations militaires initiées à l'occasion du premier anniversaire du déclenchement de la Révolution. Il commandera lui-même l'attaque du centre Tunan où il a été emprisonné. Au mois de janvier 1956, il conduit l'attaque contre le centre militaire de Sebabna et le détruit entièrement. Une quarantaine de soldats français périrent dans l'attaque ainsi

qu'une soixantaine de collaborateurs. Ce fut le début d'une vaste offensive de l'A.L.N. contre les centres militaires de la région. En guise de représailles, l'armée française bombarda les villages et les douars de façon quasi systématique en procédant à des regroupements des populations dans des camps. Au cours de l'une des batailles, El Hansali fut blessé et évacué pour soins au Maroc. Au cours de l'année 1957, l'A.L.N. introduit les grades et El Hansali fut parmi les premiers commandants en Wilaya V. Il mourut dans la nuit du 27 juillet 1957 d'un obus de mine lors d'un accrochage qui eut lieu à Lahwaren, dans les environs de Marsat Ben M'Hidi, près des frontières algéro-marocaines, sur la ligne Morice.

MITTERAND François (1915-1996)

Ministre de l'Intérieur chargé des départements français de l'Algérie en 1954, considérant que la politique était impuissante à maintenir l'ordre républicain, il envoya son directeur de cabinet au ministère de la Défense et déclara le 12 novembre devant les députés : « Je n'admets pas de négociations avec les ennemis de la patrie. La seule négociation, c'est la guerre ». Ministre de la Justice dans le gouvernement de Guy Mollet entre février 1956 et juin 1957, durant la bataille d'Alger, son nom est lié aux atrocités et aux exécutions sommaires dont l'assassinat du martyr Larbi Ben M'hidi, entre autres. Il a non seulement proposé la loi de mars 1956 qui donnait tous les pouvoirs aux militaires en matière de justice, créant ainsi « les conditions légales pour que la torture soit en place » et était bien au courant, selon Jacques Attali, son ancien conseiller, de la « sale besogne des services spéciaux et des commandos parachutistes » mais s'opposant aux recours en grâce, il a approuvé personnellement plus de trente exécutions capitales de militants du F.L.N., entre 1956 et 1957, selon une enquête de l'hebdomadaire « *Le Point* » (du 5 septembre 2001). Lors de la consultation de documents inédits de la chancellerie obtenus auprès de la Direction des Archives de France, les journalistes du « *Point* » précisent avoir établi un décompte du nombre de combattants exécutés pendant la guerre de libération pour arriver au chiffre de 222 militants du F.L.N. exécutés entre 1956 et 1962. « Quelques feuillets, deux ou trois bristols griffonnés de mains illustres ont donc suffi à mener, le plus souvent au terme d'une parodie de justice, 22 hommes à la mort en cinq ans », écrit l'hebdomadaire. Chef de file des socialistes français, il gouverna la France durant deux septennats (1981-1996).

MOGHAZNIS (Les)

Auxiliaires algériens de la police et de l'administration françaises à l'échelle des localités, créés en 1955 par Jacques Soustelle, recrutés par contrat de six mois renouvelables, ils ont surtout pour tâche de protéger les S.A.S. (Sections administratives spécialisées) et participent à des opérations militaires. Leurs effectifs atteindront 20.000 hommes.

MOHAMED (Si)

Commandant de la wilaya IV.
Voir DJILALI (Bounaama).

MOHAMMEDI Saïd (1912-1994)

Dirigeant de la wilaya III (1956).

Né à Ait Frah, près de Larbaa Nath Irathen (Tizi Ouzou), ancien sous-officier de l'armée française, religieux, il aurait travaillé, pendant la Seconde Guerre mondiale, avec le mufti d'El Qods, Hadj Hussaini, s'engagea dans la Luftwaffe et entra dans les services de renseignement allemands. Parachuté en Tunisie comme agent de l'Abwehr, en 1943, il fut capturé, condamné à l'emprisonnement à vie, puis libéré sur

parole en 1952. Il avait gardé dans ses premiers souvenirs l'image d'un officier français giflant ses grands parents et plus tard, il expliquait à un journaliste américain son engagement auprès des Allemands *« Je croyais qu'Hitler détruirait la tyrannie française et libérerait le monde »*. De cet épisode, il gardera son casque qu'il promènera dans le maquis. Enseignant de zaouia, Mohammedi Saïd, dit Si Nacer, n'appartient à aucun parti. Adjoint de Krim Belkacem en wilaya III dès les premières heures du mouvement insurrectionnel, il participe au congrès de la Soummam, à l'issue duquel il devient *membre suppléant du C.N.R.A.* C'est lui qui, en 1956, succède à Krim à la tête de la wilaya III, devenant du même coup colonel de l'A.L.N. Profondément pieux, personnage haut en couleur, connu pour ses discours tonitruants, ses vertus militaires sont davantage à mettre sur le compte de la légende que sur de réels succès. Appelé à Tunis, il dirige en avril 1958 le Comité d'Organisation Militaire (C.O.M.) Est, installé à la frontière algéro-tunisienne, qui regroupe les représentants des wilayate I, II et III. Le C.C.E. le juge cependant incompétent, confie la direction du C.O.M. Est à Boumediene et Mohammedi est suspendu pendant un mois avant d'être envoyé au Caire. Nommé par le G.P.R.A. chef d'état-major le 1er octobre 1958, il est contesté et n'arrive pas à s'imposer sur le terrain. Il connaîtra les mêmes déboires lorsqu'il sera désigné chef d'état-major Est. Ecarté des responsabilités militaires au moment du déclin de Krim, il devient *ministre d'Etat sans portefeuille du G.P.R.A.* en janvier 1960. Il est confirmé dans ses fonctions le 27 août 1961 lorsque Ben Khedda succède à Ferhat Abbas à la tête du G.P.R.A. Dès les débuts de la crise qui devient publique en juin 1962, il se rallie à Ben Bella. Le 22 juillet 1962, il est coopté membre du Bureau politique imposé par la coalition de Tlemcen au détriment de Krim Belkacem. Il est chargé de l'Education et de la Santé publique. Député de Tizi Ouzou le 20 septembre 1962, il est nommé *ministre des Anciens moudjahidine* et des victimes de la guerre le 27 septembre dans le premier gouvernement formé par Ben Bella. Le 16 mai 1963, il devient 2ème vice-président du Conseil derrière Boumediene. Membre du Comité central et du Bureau politique du F.L.N. le 24 avril 1964, il est chargé de l'arabisation. Député le 20 septembre 1964, il perd son poste ministériel lors du remaniement du 2 décembre de la même année, avant de s'effacer progressivement de la scène politique. Candidat du F.I.S. aux élections législatives de 1991, il meurt le 6 décembre 1994. Auteur d'un essai : *L'islam porte en lui le socialisme* (Le Caire, Dar el Watani lianashr, Sd., 59 p. (en français) et 52 p. (en arabe).

MOHAND OULD HADJ (Colonel) (1911-1972)

Voir OUEL HADJ.

MOKRANI Saïd dit Si Lakhdar (1934-1958)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya IV).

Né le 6 novembre 1934 à Lakhdaria (Bouira) au sein d'une famille pauvre, après l'école primaire, faute de moyens, il s'oriente vers une école de formation où il apprit la maçonnerie. Bien qu'il n'ait pas eu encore vingt ans, le F.L.N. le chargea de constituer des cellules dans son village natal et Ain Bessem. En 1955, il devient le premier chef politico-militaire de la région. Avec Ali Khodja qui venait de déserter de l'armée française, ils formèrent à la fin du mois de septembre 1955, un commando de choc qui allait semer la terreur au sein des rangs ennemis en conduisant des opérations avec héroïsme et efficacité à Khémis el Khechna, Rouiba, Bordj El Bahri et Tablat.

Capitaine dès octobre 1956 et commandant de la première zone (mintaqa) de la wilaya Quatre, il devient, au début de l'année 1957, membre du conseil de la wilaya et premier adjoint du colonel Si M'hamed Bouguerra. Dans la nuit du 4 au 5 mars 1958, il mena, aux côtés du capitaine Si Abdelaziz Lekbir (1931-1958), son ultime bataille à la tête d'une section du commando Ali Khodja et de deux sections de la Katiba Zoubeïria, au mont Boulegroune, dans la daïra de Béni Slimane. Le commandant Azzedine qui le connaissait le décrivait ainsi dans « *On nous appelait fellaghas* » (p.108) : « Né à Novi où son père était facteur, Si Lakhdar d'un an mon cadet, avait commencé à militer très jeune. Le cheveu planté bas sur un front large et intelligent, les yeux un peu bridés, le sourire fendu d'un oreille à l'autre, il inspirait d'emblée la sympathie. Maçon à Palestro, il fut l'un des premiers compagnons de Ouamrane. Sorte de génie de la guérilla, il en avait instinctivement compris les tours et les détours, sitôt au maquis, sans jamais avoir lu une ligne de Clausewitz ou de Mao. Son courage, son aptitude à s'adapter à toutes les techniques de combat, son ascendant auprès de ses hommes, lui avaient valu sa rapide promotion à la tête de la wilaya. En ce mois de janvier 1957, l'A.L.N. comptait huit mille hommes environ ».

MOLLET Guy (1905-1975)

Né à Flers (Orne), secrétaire général de la S.F.I.O. de 1946 à 1969, plusieurs fois ministre, il est chef de gouvernement en 1956-57. Sa politique algérienne entraîne la réaction de la population européenne qui l'accueille à Alger le 6 février 1956 par de violentes manifestations au cours desquelles il est accablé d'un jet de tomates. En 1958, il contribue au retour de de Gaulle au pouvoir. Nommé ministre en juin la même année, il passe à l'opposition l'année suivante.

MONT DES GENETS (Le)

Roman de Mourad Bourboune paru en 1962 (Julliard, Paris, 230 p.). Le récit s'ouvre sur une scène d'affrontement entre le capitaine Benrezak et son frère à propos de la conduite de son neveu Omar qui compromet « l'honorabilité » de la famille en abandonnant les quartiers « convenables » pour aller vivre à la Casbah où il fréquente Chehid, un individu dangereux qui « organise des réunions politiques ». Le roman s'achève sur la mort de Chehid et le démantèlement du réseau. Convoqué par la police, Omar rejette la proposition qui lui est faite : une « carrière de bachagha » contre une vie de collaborateur. Le mont des genêts l'attend. Nous sommes en 1954 : les armes commencent à bruire.

MONTEIL Commandant Vincent (né en 1913)

Chef du cabinet militaire de Soustelle (1955).

St Cyrien, arabisant, il rejoint les Forces françaises libres où il travaillait au sein de l'état-major particulier du général de Gaulle. Il sert ensuite en Indochine et en Corée. Commandant, il est chef du cabinet militaire de Jacques Soustelle en Algérie avec Germaine Tillion du 15 février au 24 juin 1955, date de sa démission. Il voit Ben Boulaïd en prison, libère Ben Khedda, présente à Soustelle le 28 mars 1955 cheikh Kheireddine, Tewfik el Madani, le docteur Ahmed Francis, Hadj Cherchalli et maître Ouagouag. Il avouera plus tard que sur les « 2000 prisonniers politiques arrêtés sur des fiches de police, en novembre 1954, sous la responsabilité de François Mitterand, alors ministre de l'Intérieur, j'ai réussi à en faire libérer vingt-deux dont Ben Khedda, le futur président du G.P.R.A. S'il l'avait voulu, il en avait le courage, Soustelle aurait pu éviter le pire. Mais il ne voulait pas de l'indépendance. Au contraire, il fait décréter l'état d'urgence ».

Membre du cabinet du haut commissaire de France en Algérie de mars à juillet 1962. Auteur d'ouvrages sur l'Islam.

MORCHIDATE

Ou commissaires politiques. Corps qui fut crée en 1958. La mission des morchidate est de veiller à la diffusion, l'explication et l'application des orientations politiques du F.L.N. Leur activité devait contrer la propagande des S.A.S. (Sections Administratives Spéciales), des organisations contre-révolutionnaires mises sur pied par l'armée coloniale comme les Harkiate. Les morchidate encadraient ainsi les femmes en les organisant en cellules dirigées par une femme de Moudjahid ou de Chahid. La cellule est chargée d'espionner les forces ennemies.

Source : Yahiaoui (Messaouda).– Perspective, femme algérienne (1830-1962). In *El Massadir,* n°6, mars 2002, p. 36-37. L'auteur s'appuie sur le témoignage de la morchida Zoubeida Kisserli de la wilaya II.

MORIN Jean (né en 1916)

Délégué général (23 novembre 1960).

Né le 23 juin 1916 à Melun (Seine-et-Marne).

MORT DE MES FRERES (La)

Essai de Zohra Drif paru en 1961 (Maspéro, Paris, 19 p.). Ecrit dans la prison de Barberousse où était enfermée la jeune étudiante devenue « terroriste », ce texte assez court et assez dense expose le statut du combattant en zone urbaine pour lequel la violence est le seul moyen de lutte.

MOSTEFAI Chawki

Membre de l'Exécutif provisoire (1962).

Né à Azzefoun (Tizi Ouzou), étudiant en Médecine, il rejoint la section universitaire du P.P.A. pendant la Seconde Guerre mondiale et devient rapidement membre de la direction d'Algérie en 1945, alors qu'il est *président de l'A.E.M.A.N.* Le 23 mai 1945, il transmet le contrordre d'insurrection générale et fait partie du conseil de discipline qui entend Debaghine à propos de l'attitude de la direction de l'organisation pendant les événements de mai 1945. Il entre au Comité central du M.T.L.D. en 1946, au moment de la conférence des cadres qui se tient en 1946 à Bouzaréah. Avec Derdour et Cherchalli, il cherche confusément une issue légale à la question algérienne au moment où s'ouvre le « Comité central de Zeddine » en 1948 qui va permettre l'articulation entre lutte armée et lutte politique. Mais il donne son approbation au rapport présenté par Ait Ahmed. Chawki Mostefai est chargé de « reprendre en mains » la Fédération de France du M.T.L.D. au moment de « la crise berbériste ». En avril 1949, il fait adopter un rapport dans un conseil fédéral où 200 délégués « affirment leur attachement à la doctrine du M.T.L.D. et à Messali ». Au cours de l'été 1950, il se rend à Tunis pour renouveler les propositions d'union faites en janvier 1949 au Néo-Destour, sans succès. Partisan de l'unité d'action avec l'U.D.M.A. et les Oulémas, il quitte la direction du mouvement en 1951. En retrait politiquement, il ne répond pas aux sollicitations des militants de la Fédération de France du F.L.N. en 1955, puis se rallie à eux quelque temps après. Conseiller de Krim Belkacem en 1958, il rédige des articles dans *El Moudjahid,* portant notamment sur « la libération du peuple algérien et ses incidences sur la libération de l'Afrique ». Il devient *membre de l'Exécutif provisoire* (1962), chef de file du groupe F.L.N. au sein de cet organisme. Négociateur des « accords » avec l'O.A.S. en juin 1962, il est appelé par le gouvernement Ben Bella à la direction de l'Union

Industrielle Africaine, organisme d'économie mixte, en 1963. Avocat.

MOSTEFAI Seghir (né en 1926)

Avocat, négociateur à Evian.

Né à Bordj Bou Arréridj. Etudes universitaires à Paris. Permanent de la Fédération P.P.A.-M.T.L.D. en France. Avocat à la Cour d'Alger, puis au barreau de Sétif où il assure, après le 1er novembre, la défense des premiers résistants poursuivis par la justice coloniale. Impliqué lui-même, il rejoint Tunis où, dans le cadre de l'organisation F.L.N., il participe à des services d'administration et de contrôle financier, en même temps qu'il est admis à des cycles de formation au sein d'institutions publiques tunisiennes. Il participe aux négociations algéro-françaises des Rousses (11-19 février 1962) et d'Evian II. Après l'indépendance, il est Gouverneur de la Banque Centrale d'Algérie de 1963 à 1981 puis avocat. Il fait partie du groupe de négociation algérien pour l'établissement et la mise en oeuvre de l'accord irano-américain relatif aux cinquante-deux otages de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran.

MOTION DES 61 (La)

Texte par lequel les représentants Algériens du Deuxième Collège rejetèrent « l'intégration » et dénoncèrent la « répression aveugle » et « la responsabilité collective ». Cette déclaration signée par les 61 élus et rendue publique le 26 septembre 1956, soutient que le concept « d'intégration » était maintenant dépassé et que la majorité écrasante de la population soutenait l'idée de l'Algérie nationale. C'est l'effet de choc du soulèvement du 20 août 1955 et l'assassinat du neveu de Ferhat Abbas qui était destiné à servir d'avertissement aux dirigeants algériens modérés. Jacques Chevallier, dans un article publié dans *Le Monde* du 5 octobre 1956 formule une cinglante critique de la politique d'intégration de Soustelle « pratiquement inapplicable ». A la motion des 61, Soustelle furieux répondait par la suspension de la session de l'Assemblée algérienne.

MOUCHAWWICH

Plur. Mouchawwichoune, celui qui ne se plie pas à la règle, qui rompt le consensus, par extension tribaliste et agitateur.

MOUDJAHID

Plur. Moudahjidine, combattant régulier de l'A.L.N. en uniforme.

MOUDJAHID

Organe d'information du F.L.N.
Voir « EL-MOUDJAHID ».

MOUDJAHID (Vie quotidienne du)

Sous le feu, le combattant doit obéir aux ordres de son chef et opérer selon le mouvement qu'il lui assigne. Il est tenu d'assister aux réunions politiques et religieuses, à la lecture des tracts, journaux intérieurs, à la discussion collective qui développe la formation. Chacun doit apprendre par cœur les Dix Commandements de l'A.L.N., le règlement, la théorie militaire et les différentes circulaires. La marche de nuit est silencieuse et obéit à des règles très strictes. L'utilisation de la langue française est dangereuse et peut provoquer de tragiques méprises. Il est interdit de désarmer un blessé. Le blessé très grave garde un pistolet et une grenade. La mutation, la permutation, la permission ne sont pas un droit. Il est formellement interdit de garder un soldat sans affectation pendant plus de huit jours. La nourriture doit être contrôlée par l'officier ou le sous-officier de service avant consommation.

MOUDJAHIDA.

Féminin de Moudjahid. Combattante de la guerre de libération.

MOUHAFEDH SIASSI (El)

Ou le Commissaire politique. Il est responsable des populations et s'occupe de l'organisation du F.L.N., des Assemblées du peuple, de l'enseignement, de l'intendance et de la trésorerie. Au niveau du secteur et du sous secteur, il perçoit les cotisations et les dons de la population et distribue les secours. Il est le seul habilité à percevoir et à dépenser les finances. A l'échelon des wilayas, des zones et des régions, il se contente de comptabiliser, de contrôler, d'orienter, de rectifier et de conseiller l'action des commissaires politiques du secteur et du sous secteur. Dans les zones libérées, le CP est chargé d'installer la cellule du Front avec un chef de cellule et deux suppléants au niveau du douar. Il supervise la mise en place de l'Assemblée du peuple composée d'un président (choisi parmi les trois responsables de la cellule), de quatre élus (choisis par les habitants eux-mêmes âgés de 18 ans au moins, soit par acclamation quand il n'y a pas opposition, soit au suffrage secret). Le CP est personnellement chargé du service de propagande sur le plan local, en vue de réfuter les mensonges des S.A.S. et de contrecarrer leur politique : action contre l'action psychologique entreprise par les Français qui s'efforcent d'isoler l'A.L.N. du peuple, action pour cimenter davantage l'union combattant-peuple, en veillant à ce que les rapports des moudjahidine et du peuple soient marqués par le sceau de la fraternité et du respect. Des sanctions extrêmement sévères ont été prononcées contre les moudjahidine dont le comportement aurait laissé à désirer devant la population. Le CP est responsable de l'organisation de réunions périodiques, au moins hebdomadaires (éducation-formation) et responsable de l'aide de l'A.L.N. aux populations, notamment dans les domaines sanitaires et financiers. Les allocations familiales, sous forme de mensualités sont régulièrement versées aux familles des martyrs et des détenus politiques. Le CP est responsable du ravitaillement : provisions, habillement, matériaux de toutes sortes nécessaires à l'A.L.N. Dans sa directive n° A.P. 4-7 du 15 avril 1958, le général Salan, commandant de la 10ème région militaire, considère le Commissaire politique comme « l'ennemi à détruire ».

MOUKHABARATE (El)

Les responsables des renseignements et liaisons ont un travail d'information. Une armée non informée est aveugle, une armée mal informée est une armée condamnée aux échecs. D'où l'importance du service de renseignements qui s'intéresse à l'armée française, à l'administration coloniale, à la police, aux S.A.S. et surveille constamment l'ennemi et l'empêche d'avoir des espions au sein de l'A.L.N. et du peuple. Le service de renseignement est clandestin et le responsable contrôle et oriente la formidable machine des « *moussebiline* ». Ce sont ces derniers qui composent la totalité des effectifs des renseignements et qui sont chargés de la surveillance des camps et des unités de l'ennemi, d'établir des cartes opérationnelles, des plans, de schémas, des tableaux des effectifs adverses, de chronométrer les arrivées, les départs des renforts, des courriers, des officiers de l'ennemi, de tenir à jour les documents d'information sur les défenses des bases et des cantonnements de l'ennemi, de ses déplacements et de ses habitudes. Les S.R. sont aussi chargés de détecter les intentions de l'ennemi et de déjouer ses plans en le noyautant et en installant des sources d'information en son sein. Ils facilitent en quelque sorte le sabotage des organes administratifs ennemis, la suppression de ses hommes de main. Bref, la recherche du renseignement ouvre la

voie au travail militaire ou politique dans le sens de l'efficacité, de la maîtrise du terrain et de l'initiative. L'ennemi aussi essayait de se renseigner sur les points les plus sensibles de l'A.L.N., les rouages de l'organisation, le mode de vie et la psychologie du peuple pour mieux « pacifier ». Etaient secrets tous les renseignements, tous les documents, tout matériel, toute information intéressant l'O.P.M.A. (l'Organisation politico-militaire et administrative), les dates et lieux de réunions, des « *merkez* », des bases...Tout ce qui se dit, tout ce qui se fait à l'intérieur de l'A.L.N. était secret : les bulletins, les instructions ou notes. Dans la guerre des renseignements, la meilleure défense est de se taire et le mot d'ordre est le suivant : un secret n'est plus un secret lorsque nous sommes deux à le posséder. Les « *Moukhabarate* » étaient responsables du maintien et du développement du réseau de liaisons pour la circulation rapide du courrier, des directives, des informations, du matériel et surtout des personnes.

MOUNDJI Zin El Abidin (né en 1925)

Membre de la direction de la Fédération de France F.L.N. (1956).

Né à Belcourt (Alger), Moundji Zin El Abidin milite dans la section de Belcourt du P.P.A., puis dans la Fédération de France du M.T.L.D. Avec Filali, il s'occupe à Paris du transfert d'Ait Ahmed vers Le Caire. Il entre au Comité central en 1953 et rejoint le F.L.N. après le 1er novembre 1954. Il devient membre de la direction fédérale en France dès 1956. Arrêté en avril 1958, libéré en 1961, il entre au ministère des Affaires étrangères après l'indépendance. Il est ambassadeur à Bamako en 1980, membre de la direction administrative des Affaires étrangères.

MOUREPIANE (L'attaque de)

Voir AOUT 1958 (Offensive d').

MOUSSEBILINE (Les)

Auxiliaires de l'A.L.N. à titre temporaire. Mohamed Larbi Ben M'Hidi donne la définition suivante des « Moussebiline », ces combattants obscurs de l'A.L.N. : « *El Moussebel désigne la personne qui se consacre à une oeuvre publique avec dévouement, désintéressement et abnégation. Lors de la guerre colonisatrice que la France livra à l'Algérie à partir de 1830, les volontaires qui s'étaient joints à l'héroïne Lalla Fatma N'Soumer pour la défense d'Ichéridène, s'appelaient les Imsebiens. Leur épopée est gravée en lettres d'or dans l'histoire d'Algérie, à côté des faits d'armes d'Abdelkader, de Mokrani, de Ouled Boumezrag, des Ouled Sidi Chikh. Le 1er novembre 1954, ceux qui apportèrent leur soutien aux Moudjahidine sont les Moussebiline* ». Dans son ouvrage, « *On nous appelait Fellaghas* » (Stock, 1976, p.60), le commandant Azzedine les définit comme des auxiliaires qui « préparaient les caches, fournissaient nourriture et renseignements aux combattants –djounouds-, assuraient le chouf au sommet des crêtes et aux abords des habitations. Nous les armions au besoin et les utilisions comme agents de liaison, comme troupe d'appoint lorsque nous attaquions les postes, les fermes, quand nous sabotions pylônes, voies ferrées et routes ». Avec ou sans uniformes, les Moussebiline sont pour le F.L.N. et l'A.L.N. ce que sont les yeux, les oreilles et les membres pour un être vivant. En uniforme, ils ont les mêmes droits et obligations que les unités de choc et constituent une infrastructure militaire dans les zones interdites, forment des brigades d'acheminement et de section à la disposition des services du génie militaire de l'A.L.N. Ils sont sous le commandement des responsables de l'Organisation politico-administrative et militaire. Leur armement est très rudimentaire. Les Moussebiline civils sont des combattants

sans uniforme mais qui habitent et qui agissent dans les douars d'où ils sont originaires. Ils ne sont pas soumis au règlement militaire de l'A.L.N., toutefois, ils sont considérés comme des Moudjahidine à part entière.

MOUVEMENT NATIONAL ALGERIEN (M. N. A.). [1954-1962]

C'est en décembre 1954 que les messalistes – l'une des principales tendances qui émergera de la scission du M.T.L.D. avec les « centralistes » et les « activistes » – donnent une nouvelle appellation à leur organisation : le Mouvement National Algérien (M.N.A.) remplace le M.T.L.D. dissous le 5 novembre. Le secrétaire général, Moulay Merbah ayant été arrêté le 1er novembre, une nouvelle répartition des tâches a eu lieu au niveau central : Larbi Oulebsir est chargé des relations avec la Kabylie, puis de l'achat des armes du Maroc, Oualane des relations avec Paris, Mokhtar Zitouni de la trésorerie et Mostefa Ben Mohammed de l'action armée. Au mois d'avril 1955, le M.N.A. procède à des attentats à Alger, appelle au boycott de l'alcool et du tabac et s'attaque aux commerçants mozabites sous prétexte qu'ils ne se solidarisaient pas avec leurs compatriotes. Un embryon d'armée est constitué sous la direction de Mohamed Bellounis, militant nationaliste, notable de Bordj Menaiel qui s'est signalé aux élections municipales d'octobre 1947 en faisant abattre des adversaires du M.T.L.D. L'implantation militaire recoupe géographiquement les zones qui ont suivi Messali au cours de la crise du M.T.L.D. Le M.N.A. est prééminent dans le Sud, en Oranie, à Alger, en Kabylie, dans la région de Bouira et la vallée de la Soummam. De France et de Belgique, des militants en grand nombre vont rejoindre les rangs du M.N.A. En quelques mois, le M.N.A. croit avoir rattrapé son retard sur le F.L.N. Mais son contentieux avec lui passe au premier plan et ruine ses ambitions. Issus tous les deux du M.T.L.D., le F.L.N. et le M.N.A. ont le même objectif : l'indépendance de l'Algérie. Tous les deux fruit d'une scission, le contentieux qui en résulte et la question du pouvoir dans la Révolution les orientent peu à peu vers une lutte ouverte. Selon Mohamed Maroc, membre du Bureau politique du M.N.A. : *« jusqu'en avril (1956), l'intransigeance est du côté du M.N.A. Après cette date, le F.L.N. lui rendra la monnaie de sa pièce »*. Dans cette lutte fratricide où la volonté d'hégémonie a joué un rôle considérable, le bilan est assez lourd et rien que dans l'émigration, on a recensé près de douze mille agressions, 4 000 morts et près de 9 000 blessés. Acculés au désespoir, certains supporters du M.N.A. se sont compromis avec l'ennemi en acceptant la « paix des braves » (1958). En mai 1961, Messali refuse d'entrer dans le jeu de la France et décline l'offre de participer, contre le F.L.N., aux négociations d'Evian. Rebaptisé P.P.A. le 19 juin 1962, le M.N.A. ne fut pas admis à participer à la campagne pour le référendum d'indépendance du 1er juillet 1962. En juillet 1989, Mohamed Mamchaoui, dirigeant du parti et parent de Messali, arrive à Alger. Un mois plus tard, il décide de déposer une demande de légalisation de son mouvement, le P.P.A., demande qui sera rejetée par le ministère de l'Intérieur pour *« attitude anti-nationale »* adoptée par le M.N.A. durant la Guerre de libération nationale. Voir Affaire Bellounis ; Messali ; U.S.T.A.

MOUVEMENT POPULAIRE DU 13 MAI (MP 13)

Organisation activiste créée par Robert Martel au lendemain des événements du 13 mai 1958. Son animateur est une sorte de mystique qui rêve de mener la croisade contre les deux incarnations du mal, le communisme et la franc-maçonnerie. Ses idées, assez confuses, sont exposées dans

l'ouvrage de Claude Mouton : « *La contre-Révolution en Algérie* » (Chiré en Montreuil, Paris, 1972).

MOUVEMENT POUR L'INSTAURATION D'UN ORDRE CORPORATIF (MPIOC)

Organisation activiste créée par le Dr Bernard Lefèvre, militant poujadiste, au lendemain des événements du 13 mai 1958.

MOUVEMENT POUR LE TRIOMPHE DES LIBERTES DEMOCRATIQUES (M.T.L.D.). [1946-1954]

Résurgence du P.P.A. sous une nouvelle étiquette le M.T.L.D., dont les statuts ont été déposés en novembre 1946, avait pour but essentiel, du moins à l'origine, de présenter des candidats d'une tendance dont le parti avait été dissout. En effet, après la tentative d'action commune ou de rassemblement entreprise avec Ferhat Abbas (autour des Amis du Manifeste) au début de 1945, chacun entreprit de restructurer son propre parti. Le M.T.L.D. emporta 5 sièges dans le second collège à l'occasion des élections du 10 octobre 1946 malgré l'improvisation qui avait caractérisé la naissance de ce parti. Après les élections, ses dirigeants entreprirent la mise sur pied de structures solides au cours du Congrès de mars 1947. Deux orientations principales furent décidées. D'abord, la radicalisation du discours politique qui dorénavant retient le thème central de l'indépendance avec toutes ses implications avec la France. C'est-à-dire organiser la lutte sous toutes ses formes (sauf armée) non seulement en Algérie, mais aussi en France par la création d'une fédération M.T.L.D. en « métropole » (fin 1947). Ensuite, sur le plan interne une accentuation de la propagande contre le colonialisme et une implantation solide sur tout le territoire algérien. Une telle implantation devait être guidée par le souci de s'attirer le maximum d'adhérents et de la volonté de se présenter comme l'unique parti capable non seulement de lutter contre le colonisateur mais aussi de rassembler tous les Algériens sous sa bannière. C'est cette dernière image qu'il voulait donner de lui qui explique la lutte sans merci livrée à ses adversaires politiques qu'il accusait de « mollesse » et « d'assimilationnisme ». Le M.T.L.D. entreprendra une action aux cours des années qui suivent et accroîtra son audience. Il eut 31 % des sièges municipaux et 9 élus à l'Assemblée algérienne au cours des élections de 1948. Le 1er mai et puis le 14 juillet 1948 ses militants et sympathisants participèrent aux défilés à son appel. C'était là une démonstration de force plutôt qu'un défi aux autorités françaises. Le parti voulait évaluer ses troupes et il n'en a pas été déçu. C'est que face aux notables francophiles de l'U.D.M.A, parti de cadres, le M.T.L.D. mordait fortement sur les masses prolétariennes des villes et éveillait la conscience des paysans par ses thèmes nationalo-révolutionnaires. De surcroît, l'organisation complète et rigide, animée par des permanents appointés, rajoutait à son efficacité. C'est parce qu'il développait des thèmes correspondant à une aspiration quasi générale que le M.T.L.D. a pu canaliser une masse importante. Le flux de militants et de sympathisants allait agrandir ses rangs. Mais ce flux était déjà porteur de ses diversités. L'autoritarisme de Messali n'allait pas tarder à faire émerger trois tendances principales, qui traduisaient en fait des choix politiques et tactiques. La première tendance dite des « messalistes », constituée autour de Mezerna et Mosbah, représentait les inconditionnels de Messali Hadj favorables à une concentration de la direction entre ses mains et à l'idée d'une indépendance par étapes. La seconde tendance,

celle des « centralistes », plaidait en revanche pour une direction collégiale conduite par le Comité central du parti ainsi qu'une collaboration avec les élus d'autres partis et certains maires français. Elle était organisée autour de Lahouel et de Ben Khedda. Enfin, une dernière tendance, émanation de l'Organisation Spéciale (O. S.) qui regroupait les cadres clandestins (parmi lesquels Ben Bella, Ait Ahmed, Boudiaf et Boussouf) optait pour une voie révolutionnaire et préconisait la lutte armée. C'est cette tendance qui constitua le *Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action* (C.R.U.A.). Ses membres préconisaient la transformation du M.T.L.D. en un véritable parti révolutionnaire et l'entrée dans la clandestinité totale en vue d'une action armée. Dès le 10 juillet 1954, M. Boudiaf réunit une conférence restreinte avec 22 militants de l'O.S. C'était là la naissance de l'*Armée de Libération Nationale* (A.L.N.) et du Front de Libération Nationale (F.L.N.). Celui-ci proclama sa naissance au peuple algérien et au monde dans une déclaration faite le 1er novembre 1954, le jour même du déclenchement de la lutte armée. Le 5 novembre 1954, le M.T.L.D. est dissous par le gouvernement de Mendès-France et ses militants incarcérés parce que le pouvoir colonial croyait qu'il était l'initiateur des actions armées du 1er novembre. Voir Messali ; Mouvement National Algérien.

« MUSULMANS »

Terme attribué par la minorité européenne en Algérie pour désigner les Algériens. Posant très vite des problèmes du type : comment accepter une division religieuse dans la république laïque et séparée des Eglises qui ne reconnaissait pas les Chrétiens et les Juifs ou comment nommer les musulmans qui renonçaient au statut coranique pour devenir citoyens français ? On inventa alors l'expression hybride de « Français musulmans » mais le terme « musulman » fut conservé, de préférence au terme « arabe » qui donnait une certaine unité au peuple algérien même si on continuait à utiliser ce dernier et l'opposer au « kabyle ».

MZI (Bataille du djebel)

Eut lieu du 6 au 8 mai 1960, au sud de Ain-Sefra. Parmi les 130 moudjahidine qui sont tombés au champ d'honneur, plus de 40 ont flambé comme des torchons dans l'immense brasier allumé et entretenu par des centaines de bombes au napalm.

…rès parce que le pouvoir … qu'il était l'initiateur des … du 1er novembre. Voir … ment National Algérien.

…NS »

… la minorité européenne en … ner les Algériens. Posant … lèmes du type : comment … religieuse dans la répu… … parée des Eglises qui ne … s Chrétiens et les Juifs ou … les musulmans qui renon… … coranique pour devenir … On inventa alors l'expres… … Français musulmans » … ulman » fut conservé, de … « arabe » qui donnait … peuple algérien même … liser ce dernier et l'op…

… djebel)

… mai 1960, au sud de … 130 moudjahidine qui … p d'honneur, plus de … ne des torchons dans … umé et entretenu par … bes au napalm.

N

« NAISSANCES » ET « L'OLIVIER »

Titre de deux pièces de théâtre de Mohamed Boudia (La Cité éditeur, Lausanne, 1962). « *Naissances* », une pièce en trois actes met en scène, dans une maison de la Casbah d'Alger, le trio composé de la mère, de sa bru Aïcha, veuve de son fils aîné et du second fils militant. Quand Rachid est arrêté par la police qui envahit la maison, la mère comprend les sacrifices nécessaires pour la lutte et [illegible] à prendre la suite des activités mili[illegible] de son fils.

« [illegible] », écrite en 1958, relate l'his[illegible] d'un escadron de l'aviation française [illegible] un village perché sur les [illegible] d'une montagne et met en scène [illegible] survivants : Aissa, un jeune homme [illegible] de 17 ans, Zineb, sa petite [illegible] de 13 ans rendue folle par le [illegible]. Si Kaddour, un vieillard [illegible] l'avarice apparente cache en réalité un [illegible] à sa terre symbolisée par un [illegible] centenaire et un combattant blessé [illegible] l'A.L.N. Après le bombardement, les [illegible] plus âgés, dont si Kaddour, consentent à se sacrifier pour sauver les deux plus jeunes. L'auteur, militant de la Fédération de France du F.L.N., homme de théâtre et journaliste, sera assassiné à Paris le 28 juin 1973 par le Mossad israélien.

NATIONALISME (Le)

Phénomène politique moderne qui émerge en Algérie entre les deux Guerres Mondiales avec la naissance de partis revendiquant l'indépendance du pays. Il s'agit d'un nationalisme de libération, porteur d'universalisme et prônant l'émancipation des peuples et leur libre autodétermination. Il est profondément lié au processus de décolonisation qui marque la fin de la première moitié du XXème siècle. Celui qui a incontestablement marqué de son empreinte le nationalisme algérien au point de s'identifier à sa personnalité est Messali Hadj (1898-1974), fondateur de l'Etoile Nord Africaine (1926-1936), du Parti du peuple algérien (1937-1946), du P.P.A.-M.T.L.D. (1946-1954) et enfin du M.N.A. (1954). Cette personnalité charismatique fut mise à l'écart durant la guerre de libération nationale entreprise sous l'emblème d'un Front, le Front de libération nationale,

qui a réuni toutes les tendances, des nationalistes aux communistes, en passant par les ouléma et les libéraux. S'il réussit à mener à son terme le processus de libération de la nation algérienne du joug du colonialisme, le nationalisme s'avéra incapable d'édifier une société démocratique.

NATIONS UNIES ET LA QUESTION ALGERIENNE (Les)

Deux mois après le déclenchement de la lutte armée, le 5 janvier 1955, l'Organisation des Nations Unies en prend connaissance par le biais d'un document qui lui sera remis par Assad al Fakih, le représentant de l'Arabie Saoudite. La lettre sera distribuée aux membres du Conseil de sécurité et le 29 du même mois, 14 pays demandent l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de l'Assemblée générale et réussirent à l'obtenir le 30 septembre. Par 28 voix contre 27 et 5 absentions, l'Assemblée générale se déclare compétente pour ouvrir le dossier algérien. Le représentant de la France se retire. La cause algérienne remporte sa première bataille diplomatique internationale. D'autres batailles sont menées par les diplomates de la résistance qui acquièrent le soutien et l'appui de la communauté socialiste, du mouvement des pays non-alignés et même à s'assurer de la « neutralité positive » de certains grands pays occidentaux, jusqu'à ce que le drapeau algérien soit hissé sur le fronton du palais de verre de Manhattan le 8 octobre 1962.

Il a fallu six ans, de 1955 à 1960, pour que « l'affaire algérienne », présente à chacune des sessions de l'organisation onusienne, conduise enfin au vote d'une motion sans équivoque. Le 20 décembre 1960, par 63 voix contre 8, l'ONU « reconnaît le droit du peuple algérien à la libre détermination et à l'indépendance » et la nécessité de garanties pour assurer ce droit « sur la base du respect de l'unité et de l'intégrité territoriale ». De Gaulle exaspéré traite l'ONU de « machin » mais la France de plus en plus désavouée louvoie, recule et finit par admettre l'indépendance de l'Algérie.

Cette victoire revient certes en premier lieu au peuple algérien, à la résistance interne et aux efforts collectifs du G.P.R.A. mais également aux talents de deux hommes qui n'ont pas ménagé leurs énergies pour y parvenir. Il s'agit de Abdelkader Chanderli, le représentant permanent du Front à New-York et de M'Hammed Yazid, le ministre de l'Information du G.P.R.A. Dans un article daté du 1er avril 1959, le « *Neue Zurcher Zeitung* » de Zurich rend compte de l'activité de ces deux « personnalités capables, éloquentes, fortement imprégnées de culture française, et assurément plus que de simples propagandistes » et écrit : « Si l'on fait abstraction de l'Algérie, les principales centrales du F.L.N. se trouvent à Tunis, au Caire et à New-York. Et New-York est pour le Front l'endroit le plus important. De là, il déploie une propagande extrêmement vigoureuse à travers les Etats-Unis. Là, ses représentants agissent, avec tous les moyens mis à leur disposition, sur l'Organisation des Nations-Unies. En dehors de leur collaboration constante avec les délégués des pays africains, asiatiques et arabes, aux réunions desquels ils participent, ils s'efforcent également de gagner à leurs vues les délégués des autres nations. En même temps, ils entretiennent des rapports suivis avec le Secrétariat. Hammerskjoeld lui-même ne les reçoit pas, mais ils voient aussi souvent qu'ils le désirent le vice secrétaire général soviétique et chef du département politique, Anatoly Dobrynine, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires du Secrétariat ; et, l'on peut supposer que ce n'est pas à l'insu du Secrétaire général que ces fonctionnaires reçoivent les délégués du F.L.N. qui se parent maintenant du titre de délégués du G.P.R.A.

« L'activité quotidienne du F.L.N., en son bureau, en ville et dans les corridors du Secrétariat de l'ONU, se caractérise par une propagande ne reculant devant rien. La France

se voit attaquée, et moquée sa thèse de l'Algérie partie intégrante de la République, dans des brochures, des communiqués, des conversations. La volonté du F.L.N. est proclamée de ne point accepter d'autre solution que l'indépendance complète et de poursuivre la « lutte pour la libération », même si elle doit se prolonger encore durant des années ».

NEGOCIATIONS ENTRE LE F.L.N. ET LA FRANCE (Les)

Le premier contact en vue d'une négociation (exploratoire) a eu lieu le 12 avril 1956 au Caire. L'interception de l'avion transportant Ben Bella et plusieurs dirigeants le 22 octobre 1956, casse le fil qui venait de se nouer. D'autres tentatives sont enregistrées notamment la rencontre de Melun qui échoue. Le 20 mai 1961 débutent les pourparlers d'Evian qui aboutirent le 18 mars 1962. Voir Evian (Les accords d').

NEKKACHE Mohamed Seghir

Officier de l'A.L.N.

Né le 26 avril 1918 à Ouled Mimoun (Tlemcen), médecin en 1949, Mohamed Seghir Nekkache s'installe dans le quartier des Planteurs à Oran. *Militant du M.T.L.D., il rejoint les rangs du F.L.N. au lendemain du 1er novembre 1954*, d'abord à Marseille puis à Tunis. A ce titre, il est responsable des services médicaux des maquis. Nommé capitaine, il devient directeur du service de santé de l'A.L.N. à Ghardimaou. Selon Harbi (Mémoires, p.259), ses « prérogatives s'étendaient bien au-delà : il était l'un des animateurs d'un réseau parallèle de renseignement pour le compte de Krim ». Médecin privé et confident de Ben Bella après le cessez-le-feu, ce dernier en fait son *ministre de la Santé*.

NEMEUR Ali (1929-1958)

Commandant de l'A.L.N. (1958).

Né à Oum Rekia, près de Mérouana, au piémont du massif du Belezma (Aurès), de taille moyenne, Ali N'meur (Ali le Tigre), de son vrai nom Ali Mellah, rejoint à dix-huit ans le P.P.A. et plus tard le M.T.L.D. Emigre en France en 1948 et à son retour à Batna, il participe à la création du Club Sportif local. Quand la révolution armée a été déclenchée, il activa sous les ordres de Mustapha Ben Boulaïd, aux côtés de Hadj Lakhdar, Mohamed Harsous, Omar Laïb, Rachid Bouchemal, Abdelhafid Abdessemed. Consécutivement à la mort au champ d'honneur de Mohamed A'rar (Bouazza), lors de la bataille de Djebel Bouarif, dans la région d'El Ksar, en août 1957, il prend la tête de la zone 2 en octobre 1957, avec le grade de capitaine. Il prend le contrôle de la station radio et est la seule personne habilitée à recourir au service des transmissions pour envoyer des messages. Courtois, affable, sociable et ouvert avec ses collaborateurs directs au conseil zonal, les lieutenants Amar Achi, Amar Maâche et Sidi Hawi, il sera désigné commandant de la wilaya I, membre du conseil de la wilaya, chargé des Renseignements et Liaisons, à l'issue de la réunion du C.C.E. (du 14 février au 14 avril 1958). Il dû déployer des trésors de patience et de persévérance pour combattre les deux principaux fléaux qui ravageaient la wilaya des Aurès : le régionalisme et la dissidence. Le 8 juin de la même année, il mourut au champ de bataille et le capitaine Hadj Lakhdar Abid, promu commandant, lui succède.

NEMMICHE Djelloul dit Capitaine Bakhti (1922-1992)

Officier de l'A.L.N.

Né le 27 mars 1922 dans l'Oranie. Employé des P et T et un des responsables de l'O.S. à Oran en 1948, il participe à l'élaboration du plan permettant le hold-up de la poste d'Oran en 1949. Durant la Guerre de libération, il est connu sous le nom de capitaine Bakhti. Il rétablit l'ordre à Oran en 1962. Député et ministre après l'indépendance.

se voit attaquée, et moquée sa thèse de l'Algérie partie intégrante de la République, dans des brochures, des communiqués, des conversations. La volonté du F.L.N. est proclamée de ne point accepter d'autre solution que l'indépendance complète et de poursuivre la « lutte pour la libération », même si elle doit se prolonger encore durant des années ».

NEGOCIATIONS ENTRE LE F.L.N. ET LA FRANCE (Les)

Le premier contact en vue d'une négociation (exploratoire) a eu lieu le 12 avril 1956 au Caire. L'interception de l'avion transportant Ben Bella et plusieurs dirigeants le 22 octobre 1956, casse le fil qui venait de se nouer. D'autres tentatives sont enregistrées notamment la rencontre de Melun qui échoue. Le 20 mai 1961 débutent les pourparlers d'Evian qui aboutirent le 18 mars 1962. Voir Evian (Les accords d').

NEKKACHE Mohamed Seghir

Officier de l'A.L.N.

Né le 26 avril 1918 à Ouled Mimoun (Tlemcen), médecin en 1949, Mohamed Seghir Nekkache s'installe dans le quartier des Planteurs à Oran. *Militant du M.T.L.D., il rejoint les rangs du F.L.N. au lendemain du 1er novembre 1954,* d'abord à Marseille puis à Tunis. A ce titre, il est responsable des réseaux médicaux des maquis. Nommé capitaine, il devient directeur du service de santé de l'A.L.N. à Ghardimaou. Selon Harbi (*Mémoire*, p.259), ses « prérogatives s'étendaient bien au-delà : il était l'un des animateurs d'un réseau parallèle de renseignement pour le compte de Krim ». Médecin privé et confident de Ben Bella après le cessez-le-feu, il devient en fait son *ministre de la Santé.*

NEMEUR Ali (1929-1958)

Commandant de l'A.L.N. (1958).

Né à Oum Rekla, près de Mérouana, au piémont du massif du Belezma (Aurès), de taille moyenne, Ali N'meur (Ali le Tigre), de son vrai nom Ali Mellah, rejoint à dix-huit ans le P.P.A. et plus tard le M.T.L.D. Emigre en France en 1948 et à son retour à Batna, il participe à la création du Club Sportif local. Quand la révolution armée a été déclenchée, il activa sous les ordres de Mustapha Ben Boulaïd, aux côtés de Hadj Lakhdar, Mohamed Harsous, Omar Laib, Rachid Bouchemal, Abdelhafid Abdessemed. Consécutivement à la mort au champ d'honneur de Mohamed A'rar (Bouazza), lors de la bataille de Djebel Bouarif, dans la région d'El Ksar, en août 1957, il prend la tête de la zone 2 en octobre 1957, avec le grade de capitaine. Il prend le contrôle de la station radio et est la seule personne habilitée à recourir au service des transmissions pour envoyer des messages. Courtois, affable, sociable et ouvert avec ses collaborateurs directs au conseil zonal, les lieutenants Amar Achi, Amar Maâche et Sidi Hawi, il sera désigné commandant de la wilaya I, membre du conseil de la wilaya, chargé des Renseignements et Liaisons, à l'issue de la réunion du C.C.E. (du 14 février au 14 avril 1958). Il dû déployer des trésors de patience et de persévérance pour combattre les deux principaux fléaux qui ravageaient la wilaya des Aurès : le régionalisme et la dissidence. Le 8 juin de la même année, il mourut au champ de bataille et le capitaine Hadj Lakhdar Abid, promu commandant, lui succède.

NEMMICHE Djelloul dit Capitaine Bakhti (1922-1992)

Officier de l'A.L.N.

Né le 27 mars 1922 dans l'Oranie. Employé des P et T et un des responsables de l'O.S. à Oran en 1948, il participe à l'élaboration du plan permettant le hold-up de la poste d'Oran en 1949. Durant la Guerre de libération, il est connu sous le nom de capitaine Bakhti. Il rétablit l'ordre à Oran en 1962. Député et ministre après l'indépendance.

NIVEAUX DE VIE

Alors que les éléments d'origine européenne, un million en tout, occupent les emplois supérieurs ayant un niveau de vie nettement plus élevé que la moyenne – malgré quelques exceptions algériennes –, assurent le fonctionnement de l'économie du pays (commerce, industrie, transports, professions libérales, agriculture d'exportation – vigne, agrumes et maraîchages – et administration), plus de huit millions d'Algériens végètent dans la misère, le gourbi, le bidonville, la poussière, vivant en circuit quasi fermé, le chômage (plus de deux millions), le manque d'eau, de routes, de centre de santé, d'écoles.

Le niveau de vie français est supérieur de l'ordre de 1000 % à celui des Algériens. La moyenne annuelle des gains algériens était évaluée à 16.000 francs anciens par tête alors que pour les Européens elle était de 450.000 francs. En même temps, les impôts que les Algériens payaient sur leurs maigres revenus étaient injustement élevés.

NON-ALIGNES ET LA QUESTION ALGERIENNE (Les)

De la conférence de Bandoeng tenue en 1955 qui scella la solidarité afro-asiatique à la conférence de Belgrade en 1961 qui signa l'acte de naissance du mouvement des Non-alignés qui regroupe les pays soucieux d'échapper à la logique des blocs Est et Ouest et de favoriser une indépendance effective, en passant par les conférences du Caire en 1958, d'Accra en avril 1958, de Monrovia en avril 1959 (au cours de laquelle le drapeau algérien est hissé) et celle de Conakry l'année suivante, la cause algérienne fut entendue et bénéficia d'un large soutien. La résolution finale de la première conférence constitutive des Non-alignés stipule que les pays membres estiment que « la lutte du peuple algérien pour sa libération, pour l'autodétermination, pour l'indépendance et l'intégrité territoriale, y compris le Sahara, est une lutte juste et nécessaire et, pour cela, ils ont décidé de donner au peuple algérien leur appui et leur aide ». C'est une autre victoire de l'Algérie qui jouera un rôle moteur au sein de ce mouvement après son indépendance.

NOUAOURA Le colonel Ahmed (1920-1959)

Responsable de la wilaya 1 (1958).

Né le 21 janvier 1920 à Oued El Abiad (Batna), ce petit commerçant d'Arris qui, le 1er novembre 1954, devait attaquer ce village, mais n'a pu accomplir sa mission parce que les 39 hommes qu'il commandait l'ont abandonné, remplace le colonel Amouri – désigné avec le colonel Bouglez, membre du Comité d'Organisation Militaire (C.O.M.) de l'Est dirigé par le colonel Saïd Mohammedi – en avril 1958 à la tête de la wilaya 1. Il prend position pour le colonel Amouri dans le conflit qui l'oppose à Krim en 1958, arrêté, il sera exécuté le 16 mars 1959 près de Tunis pour « complot contre le G.P.R.A. ». Réhabilité à titre posthume, Ahmed Nouaoura est enterré au « Carré des Martyrs » à El Alia le 24 octobre 1984.

NOVEMBRE 1954 (Déclenchement du 1er)

Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, des incendies, des attaques de postes de police, dépôts de bombes sont signalés en différents points du territoire national. Le Front de Libération Nationale revendique toutes ces actions. La Guerre de libération commence. Quel est le nombre exact des militants qui ont participé au déclenchement du premier novembre 1954 ? Au cours du premier séminaire national sur l'écriture de l'histoire qui a eu lieu à Alger le 31 octobre 1981, certains ont avancé le chiffre de 3000, d'autres celui de 1000. Toutefois, une chose est sûre, c'est que le déclenchement s'est

réalisé avec un nombre restreint de militants décidés avec un armement archaïque. C'est lors de la réunion de Salembier tenue en juin 1954 et qu'on appela plus tard la réunion des « 22 » après les infructueux contacts avec les deux fractions qui s'affrontent au sein du P.P.A.-M.T.L.D. – centralistes et messalistes– que furent décidés à la fois le découpage de l'Algérie en cinq Zones (auxquelles viendra s'ajouter fin octobre une sixième) et l'action armée. Mais c'est au cours de la réunion du 23 octobre 1954 à Rais Hamidou (ex-Pointe Pescade) que le jour de l'insurrection a été fixé et la rédaction de « l'Appel du 1er novembre » finalisée. Ces décisions, les militants de la base les ignoraient jusqu'à la veille du 1er novembre.

Voici le schéma général du potentiel humain et militaire, la veille du déclenchement et concernant les Aurès, le Nord-Constantinois, la Kabylie, l'Algérois et l'Oranie.

1. Les Aurès :– Arris : Méddour Mezoui, [illegible] moudjahids sont placés spus l'autorité de Mostafa Ben Boulaid;
Batna : Mohamed Benbala, 12 moudjahids ;
Khenchela : Abbas Laghrour, 42 moudjahids ;
Aïn El Ksar:Tahar Nouichi, 114 moudjahids ;
Aïn M'Lila : Bachir Hadjadj, 29 moudjahids ;
Munis d'armes diverses, fusils de guerre, fusils de chasse, explosifs, les militants ont élargi le champ des opérations jusqu'à Biskra.

2. Le Nord-constantinois.– Placés sous l'autorité de Didouche Mourad, selon le rapport de séance du congrès de la Soummam, il y avait cent (100) militants et selon le témoignage de Abdallah Bentobbal, 66, répartis comme suit : 45 sous la responsabilité de Zighout Youcef; 17 (Bentobbal) et 4 (Benaouda). Dans les caisses, il n'y avait que 77.000 francs. Les opérations se sont centrées surtout au Khroub, Smendou, El Harrouch, Saint Charles (aujourd'hui Ramdane Djamel) et Skikda.

3. En Kabylie, placées sous la responsabilité de Krim Belkacem secondé par Amar Ouamrane, Saïd Mohammedi et Salah Zaâmoum, les opérations militaires ont lieu surtout à Azazga et Draâ El Mizan. 450 moudjahids étaient mobilisés.

4. Les opérations dans l'Algérois, placées sous l'autorité de Rabah Bitat, secondé par Boudjemaâ Souidani et Ahmed Bouchaib, visent l'EGA (l'électricité), le centre des PTT au 1er mai à Alger et deux casernes, l'une à Boufarik, l'autre à Blida.

5. L'Oranie dirigée par Larbi Ben M'Hidi secondé par Ramdane Benabdelmalek et Abdelhafidh Boussouf, a participé au déclenchement avec 60 moudjahids, selon le rapport de séance du Congrès de la Soummam. Des opérations ont eu lieu à Bosquet (Hadjadj), Bel Abbès, Moulay Smail, Sig, Sebdou, Tlemcen et Oran.

Numériquement faibles, sommairement équipés, manquant d'expérience, les premiers maquisards, s'ils n'avaient pas obtenu de grands succès –le 1er novembre– et n'avaient pas causé d'importants dégâts, ils allaient s'efforcer dans le feu de l'action, bien déterminés, d'étendre leur influence et de rallier à la cause nationale le plus grand nombre. Le plan arrêté s'articulait sur trois phases :

1). Déclencher le mouvement par des actions simultanées en différents points du territoire ;

2). Etendre les zones d'insécurité et encadrer les masses ;

3). Créer enfin des zones libérées.

Ce plan se basait sur la perspective d'une extension progressive des foyers de combat jusqu'à l'embrasement total. Ce qui arriva. L'insurrection du Nord-Constantinois du 20 août 1955, planifiée et mise en oeuvre par la wilaya II animée par Zighout Youcef, malgré le nombre très élevé des victimes civiles, réussit à desserer l'étau sur la wilaya I et donna un second souffle à la Révolution.

NUCLEAIRES FRANCAIS DANS LE SAHARA ALGERIEN (ESSAIS)

Le 13 février 1960, 7h15 mm à Hamoudia, non loin de Reggane, dans le sud algérien,

le général Charles Ailleret sur ordre du général de Gaulle, presse le bouton de commande actionnant une bombe atomique d'une puissance de 70 mégatonnes. Le tir atmosphérique est un succès. La France venait d'intégrer le « club des plus grands », ceux qui détiennent la bombe atomique, même au détriment de la population algérienne et au moment où la communauté internationale exigeait l'arrêt de tous les essais aériens. Baptisée « Gerboise bleue », cette bombe était trois fois plus puissante que « Little boy » larguée un 6 août 1945 sur la ville japonaise d'Hiroshisma.

Les essais nucléaires français vont se poursuivre. « Gerboise blanche » le 1er avril 1960 sera suivie de « Gerboise rouge » le 27 décembre de la même année. La France qui procédera à 17 essais nucléaires en terre algérienne (quatre atmosphériques et 13 souterrains) entre 1960 et 1966 pourra se glorifier de la brillante démonstration du 13 février mais se taira, même quarante ans après, sur aussi bien les tirs ratés donc « les accidents » que les effets nocifs de la contamination de l'espace quand ce ne sont pas des êtres humains qui avaient été utilisés comme des cobayes lors de ces terribles expériences. De nombreux témoignages font état de l'exposition de prisonniers algériens à des distances rapprochées du lieu du point de l'explosion. Un légionnaire allemand, Hans Gunter, présent à Reggane lors des quatre essais atmosphériques, avait affirmé que 150 prisonniers algériens avaient été attachés à un kilomètre de la bombe lors de l'explosion de « Gerboise blanche » le 1er avril 1960. Sans parler de la destination jusque là restée mystérieuse du nuage radioactif de la première explosion nucléaire qui présentait selon les spécialistes une activité importante de 100.000 fois l'activité normale de l'air, ce qui correspondrait à celle du nuage de Tchernobyl les premières minutes après l'accident. Les mesures radioactives se sont révélées positives jusqu'en Libye et Alger après les expériences aériennes de Reggane. Si les conséquences tragiques sur les populations n'ont jamais été évaluées ou prises en charge, les archives de l'armée françaises étant toujours fermées, il reste que les sites expérimentaux et les lieux environnants sont toujours aussi dangereux et les pluies ainsi que les retombées « sèches » à fortes concentrations de radioactivité doivent exister quelque part et certainement pour des millions d'années. Outre les déchets qui sont restés sur place jusqu'à nos jours, plusieurs milliers de personnes ont travaillé sur les sites des essais. Selon des spécialistes, les essais atmosphériques ont provoqué des retombées qui ont touché les populations des oasis de la région. Quarante ans après ces tragiques expériences, les victimes algériennes et françaises, ont décidé d'interpeller publiquement l'Etat français sur ses responsabilités et d'engager des actions pour que la France reconnaisse les conséquences sanitaires des radiations provoquées par ces essais, sur ceux qui y ont participé et sur la population civile. L'Association du 13 février 1960 affirme que les « terres agricoles de Reggane, Aoulef, Zaouiet Kounta, sont devenues stériles » et que « des maladies et des handicaps sont apparus » à la suite des essais, notamment la tuberculose et la cécité.

NUIT COLONIALE, GUERRE ET REVOLUTION (La)

Essai de Ferhat Abbas publié en 1962 (Julliard, Paris) dans lequel l'auteur expose et analyse le déroulement de la guerre et les massacres qui l'accompagnent et qui découlent de l'occupation et de la collaboration : « cent trente ans de massacres et de lois raciales ». Devant le refus de toute réforme et de toute évolution d'un système colonial bâti sur l'injustice, la lutte armée devient la seule réponse possible.

O

OCTOBRE 1954 (Réunion du 23)

Eut lieu entre les Six chefs historiques de la Révolution algérienne à Rais Hamidou (ex-Pointe Pescade), dans la banlieue ouest de la capitale, au domicile de Mourad Boukechoura (né en 1932 à Alger), ancien scout et membre de l'O.S. C'est au cours de cette ultime réunion que furent fixées la date et l'heure du déclenchement de la Révolution, que fut lu pour la première fois le texte de la Proclamation du Premier Novembre 1954, que le sigle F.L.N. a été choisi et que les tâches entre les dirigeants furent distribuées. Le groupe des Six est aussi constitué : Mustapha Ben Boulaïd (Aurès), Rabah Bitat (Algérois), Mourad Didouche (Nord Constantinois), Larbi Ben M'Hidi (l'Oranie), Krim Belkacem (Kabylie) et Mohamed Boudiaf, coordinateur.

OCTOBRE 1961 à Paris (Massacre du 17)

Parmi les plus grands crimes de la France coloniale qui a eu lieu au cœur de la capitale des droits de l'Homme. La tragique nuit de haine a fait entre 200 et 300 morts parmi les manifestants algériens. Le 5 octobre 1961, le préfet de Police, Maurice Papon, décide d'imposer à Paris, un couvre-feu uniquement aux Algériens. Indigné par cette intolérable discrimination, le F.L.N. appelle clandestinement à une manifestation pacifique. Le 17 au soir, plus de 30.000 personnes, hommes, femmes et enfants affluent vers la capitale. Plus de 1700 policiers, mal préparés, sont venus à leur rencontre dans différents endroits de la ville, bien décidés à les massacrer car ils se savaient couverts par le préfet.

« Ce soir-là, 17 octobre, à 20 heures, à cette heure même où le préfet de police prétendait les consigner dans leur « ghetto », raconte Ali Haroun dans son ouvrage « *la 7ème wilaya* », les travailleurs algériens de la région parisienne vont entreprendre une longue marche silencieuse à travers les principales artères de la capitale française. Ils vont surgir de partout, à l'Etoile et à la Bonne –Nouvelle, à l'Opéra et à la Concorde, sur les avenues et les boulevards, aux portes de la ville, au pont de Neuilly. Ces portes que Papon leur fermait, cinquante mille algériens les ont franchies.

Avec stupeur et parfois avec inquiétude, les Parisiens ont découvert brusquement l'existence de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants. Et ce fut une révélation : des manifestants résolus, calmes, maîtres d'eux-mêmes, déferlaient sous la pluie battante, dans les rues en vagues irrésistibles. Tous exigeaient la levée du couvre-feu de fait qui leur est appliqué (de 20h 30 à 5h30) depuis le 6 octobre.
Ce soir là, les policiers font preuve d'un zèle inaccoutumé. « Dans le moindre de leurs gestes, on sent chez les policiers de la haine. Tous font du zèle, frappant les hommes au passage, au lieu simplement de les canaliser », témoigne un journaliste de la presse française. Les gardiens de la paix commencent par frapper à coups de bâtons blancs, de crosses de mitraillettes avant de faire feu sur les manifestants. Les pharmacies deviennent des hôpitaux. Le sol est jonché de cadavres, de souliers et de bérets. La Seine est rouge de sang. Un jeune policier, Raoul Letard, qui a participé à cette chasse à l'Algérien témoigne : « On nous prêtait des lampes de torche et on tirait sur tout ce qui bougeait... C'était l'horreur. Et bien pendant deux heures, ça été la chasse à l'homme et là ça été véritablement terrible, terrible, terrible ! » (In *L'Express* en ligne du 16/10/1997). Le lendemain, alors que bouleversé, Paris cherchait à comprendre ces manifestations inattendues, la préfecture de police dans un communiqué publiait le bilan officiel de la soirée : « Nombre de participants : 20.000 environ. Arrestations : 11.638 ; les individus appréhendés ont été conduits dans les centres du Palais des Sports et du stade Coubertin. Blessés parmi les services d'ordre : 1 officier de paix, 2 brigadiers, 6 gardiens, qui ont été conduits à la Maison de Santé. Victimes parmi les manifestants : 2 morts et 64 blessés ».
Le nombre des morts et des blessés parmi les Algériens est contesté dès le 24 octobre par des élus municipaux qui demandaient des explications à Papon : « Combien de morts parmi les Algériens ? Combien de noyés ? Combien de tués à la suite des coups ? Est-il vrai que cinquante morts ont été ramassés dans la cour de la caserne de la Cité, le soir du 17 octobre ? Est-il vrai que cent cinquante corps ont été retrouvés dans la Seine, entre Paris et Rouen ? » Ce qui n'étaient que des questions commençaient à avoir des réponses quarante ans après les faits quand les archives de la police se sont entrouvertes. On sait aujourd'hui (en 2002) et après les investigations sérieuses que le chiffre de deux cents (200) morts est largement dépassé et que l'ampleur du crime ne cesse de s'élargir. On parle désormais de plusieurs centaines de morts dans ce massacre au cours duquel la technique qui consiste à faire disparaître les corps a été employée afin d'empêcher la comptabilité des victimes en détruisant des preuves essentielles. On sait désormais que l'ordre de rejeter à la Seine un certain nombre de cadavres a été donné à un certain nombre de responsables de l'Institut médico-légal de Paris afin d'empêcher leur identification postérieure. Enfin, on sait qu'un certain nombre de victimes tuées par des policiers sous les ordres de la préfecture a été imputé au F.L.N. Les criminels aussi commencent à se faire connaître : il y a Maurice, le principal exécutant et qui a assisté lui-même en personne à l'exécution froide de plus d'une dizaine de manifestants parqués dans la cour de la préfecture, mais il y aussi ses supérieurs hiérarchiques, ceux qui l'ont laissé faire, Roger Frey, le ministre de l'Intérieur de l'époque et Michel Debré, le Premier ministre sans oublier le général de Gaulle qui a été au courant des mesures prises pour organiser la répression de la manifestation ainsi que des développements des massacres dans la capitale parisienne.

[illegible]paux qui demandaient [illegible] à Papon : « Combien de [illegible] Algériens ? Combien de [illegible] de tués à la suite des [illegible] que cinquante morts ont [illegible] la cour de la caserne de [illegible] au 17 octobre ? Est-il vrai [illegible] corps ont été retrouvés [illegible] entre Paris et Rouen ? » Ce [illegible] des questions commen- [illegible] des réponses quarante ans [illegible] quand les archives de la [illegible]vertes. On sait aujour- [illegible] après les investigations [illegible] chiffre de deux cents (200) [illegible] dépassé et que l'am- [illegible] ne cesse de s'élargir. On [illegible] de plusieurs centaines de [illegible] massacre au cours duquel la [illegible] à faire disparaître les [illegible] afin d'empêcher la [illegible] victimes en détruisant des [illegible]. On sait désormais que [illegible] à la Seine un certain [illegible] a été donné à un [illegible] responsables de l'Institut [illegible] Paris afin d'empêcher leur [illegible] postérieure. Enfin, on sait [illegible] de victimes tuées par [illegible] les ordres de la préfec- [illegible] au F.L.N. Les criminels [illegible] à se faire connaître : il y [illegible] principal exécutant et qui a [illegible] en personne à l'exécution [illegible] d'une dizaine de manifes- [illegible] la cour de la préfecture, [illegible] supérieurs hiérarchiques, [illegible] laissé faire, Roger Frey, le [illegible] l'Intérieur de l'époque et [illegible] le Premier ministre sans [illegible] de Gaulle qui a été au [illegible] prises pour organiser [illegible] la manifestation ainsi que [illegible] des massacres dans la [illegible].

« OISEAU BLEU » (Opération l')

Entreprise par l'armée française en vue de créer un « faux maquis », « la force K », en recrutant 300 faux moudjahidine, elle eut lieu au printemps 1956. Mis au courant par l'un des inspecteurs de la D.S.T., un certain [illegible], Krim Belkacem autorisa l'opération sous le contrôle de Mohamed Yazouren, le futur colonel Si Saïd. L'armée française croyant avoir affaire à de « faux fellagas », elle s'évertua à armer de vrais moudjahidine en leur livrant 400 armes de guerre et 400 fusils de chasse. La veille du 1er novembre 1956, la « force K » simula un accrochage et tira sur les soldats français avant de s'évanouir dans les maquis. Cette opération tourna en ridicule les services spéciaux français qui vont se venger en montant la fameuse « bleuite ».

OKBI Cheikh Tayeb El (1890-1960)

Membre fondateur de l'Association des Ouléma algériens (1931) et célèbre prédicateur.

Membre influent et controversé de l'Association des Ouléma algériens. Ne fut pas poète mais écrivit quelques poèmes. Né le 15 janvier 1890 à Sidi Okba (Biskra), Tayeb ben Mohamed ben Brahim El Hadj ben Brahim El Okbi descend des Ahmed [illegible], une fraction de la grande tribu [illegible] des Ouled Abderrahmane. Sa famille émigra au Hidjaz en 1895 et plus précisément à Médine où il fit ses études. Il perdit son père à l'âge de treize ans. C'est son frère aîné Mostefa, contrôleur des [illegible], qui s'occupa de lui. Ses premiers poèmes et textes littéraires publiés dans les journaux de Médine datent de 1914. Sympathisant du mouvement panislamique en Orient, les Turcs l'expulsèrent en Roumélie ensuite en Anatolie où il resta jusqu'à la fin de la Première Guerre. De retour à La Mecque, il fut l'homme de confiance du roi Hussein. Dirigea l'imprimerie royale et son journal *El Qibla*. Revint en Algérie le 3 mars 1920 et s'installa à Biskra. Mohamed Laid Al Khelifa, Ahmed Ben Derradji (Bouhamed), Lamine Lamoudi et Kheireddine assistaient à ses cours à la mosquée Sidi Mansour. Prit une part active dans la rédaction d'*Al Mountaqid* (Le Censeur) et d'*Ach-Chihab* (Le Météore) de Ben Badis. Conférencier permanent au *Nadi Taraqi* (Cercle du Progrès) d'Alger, membre fondateur de l'Association des Ouléma Algériens en 1931, il démissionne en décembre 1937 de la direction d'*El Baçair,* le journal officiel de l'Association et, en septembre 1939, du Comité Directeur de l'association. Accusé de l'assassinat de cheikh Kahoul, Mufti d'Alger et arrêté le 8 août 1936, son innocence définitive ne fut reconnue que le 28 juin 1938. Après avoir quitté l'association des Ouléma, il tenta de créer un mouvement religieux qu'il appela *El Islah Al Islamy* et lança son journal *Al Içlah* (1939-1942) et se mit à la disposition de l'administration française en écrivant des articles ou en participant à des émissions de radio. Au moment du déclenchement de la guerre de libération nationale, El Okbi était fatigué, malade, atteint de diabète. Il passa cette période (1954-1960) dans l'indifférence générale et mourut à Alger le 21 mai 1960. Il repose dans le petit cimetière de Miramar, sur la côte algéroise, à une dizaine de kilomètres à l'Ouest d'Alger.

OMBRE GARDIENNE

Recueil de poèmes de Mohamed Dib paru en 1961 (Gallimard, réédition Sindbad en 1964). Ce premier recueil de Dib a pour thème central l'exil. A travers la hantise du vide, de l'écart entre l'Europe et l'Algérie, les images obsédantes de l'ombre, de la voix, de la femme, de la lumière, le poète esquisse à grand trait le rêve ascensionnel.

« OMO » (Opérations) ou « HOMO »

Nom de code des actions menées par le S.D.E.C.E. (Services spéciaux français) et concernant plus particulièrement les éliminations physiques des intellectuels, militants ou responsables du F.L.N. Selon les révélations faites par Constantin Melnik, chargé du S.D.E.C.E. auprès du Premier Ministre (1959-1962), dans son ouvrage paru en 1996, « *La mort était leur mission* », un comité spécial dont il faisait partie donnait des directives au service Action du S.D.E.C.E. Ce comité était composé du représentant de de Gaulle, Jacques Toccart, du Premier Ministre Michel Debré et de lui-même. Une unité de mille (1000) parachutistes triés sur le volet avait été mise à la disposition du SDECE en 1957 pour « mener secrètement les missions que l'Etat ne pouvait conduire ouvertement : d'une part, des opérations militaires hors d'Algérie, c'est-à-dire l'attaque des bases du F.L.N. à l'étranger et notamment en Tunisie, d'autre part, l'élimination des militants ou des leaders du F.L.N. en Europe et de leurs soutiens réels ou supposés ». Avant 1959, quelques opérations Homo avaient été réussies notamment l'assassinat de Ait Ahcène à Bonn en Allemagne ou celui du trafiquant d'armes Marcel Léopold à Genève. Ces attentats étaient revendiqués par la mystérieuse organisation « La Main Rouge », une pure invention du S.D.E.C.E. Parmi les principales opérations Homo ordonnées par le comité de 1959 à 1962, l'attentat contre Tayeb Boulahrouf à Rome, –sa voiture a été piégée mais l'homme est sorti plus tard que prévu et c'est une enfant qui a péri dans l'explosion : il était allé chercher son ballon sous le véhicule-, et maître Ould Aoudia, membre du collectif des avocats du F.L.N.

ORGANISATION ARMEE SECRETE (O.A.S.)

A été le bras armé clandestin d'une coalition hétéroclite composée de militaires partisans de l'« Algérie française », de colons et de « Pieds-Noirs » activistes disposant de relais au sein des milieux d'extrême droite en France. Elle se manifesta au cours des derniers mois de la Guerre de libération. Les attentats commis par cette organisation terroriste (qui a regroupé un millier d'activistes bien souvent des déserteurs de l'armée française) tant en Algérie qu'en France au cours de l'hiver 1961-62 rendirent difficiles les négociations d'Evian sur l'indépendance. Une éventuelle coexistence entre les communautés algérienne et européenne devint illusoire, d'autant que l'O.A.S. bénéficia de nombreuses complicités au sein de la population « Pied-Noir », de la police et de l'armée d'occupation. Créée en février 1961, au quatorzième étage d'un immeuble de Madrid, à la veille de l'ouverture de la conférence d'Evian, l'O.A.S. était dirigée par des militaires décidés à empêcher par « tous les moyens, y compris et avant tout par la terreur » l'indépendance du pays[1] ; ce qui les mènera au putsch d'avril 1961. Aux côtés des généraux Raoul Salan, le chef, et Edmond Jouhaud, numéro deux, passés à la clandestinité après l'échec du putsch, un civil, Jean-Jacques Susini. Les généraux Challe et Zeller s'étaient constitués prisonniers après le putsch. Les commandos « Delta », quelques centaines de tueurs, se manifestèrent par des attentats sanglants à l'explosif et des assassinats collectifs, en Algérie mais également en France où plus de 500 plasticages feront six morts parmi les Français dont Camille Blanc, le maire d'Evian tué dans un attentat fin mars 1962. L'affrontement entre l'armée française et l'O.A.S. entraîna en mars 1962 de terribles combats de rue dans le quartier de Bab El

Oued à Alger et le massacre d'Européens, rue d'Isly (actuelle Larbi Ben M'Hidi). En mars-avril 1962, l'arrestation de ses responsables laissa l'O.A.S. décapitée mais les derniers extrémistes redoublèrent de violence. Des centaines d'Algériens sans distinction d'âge furent massacrés aveuglément (l'attentat du port fit plus de 60 morts parmi les dockers) sans parler des destructions systématiques des infrastructures comme l'incendie de la bibliothèque universitaire d'Alger. Raoul Salan et Edmond Jouhaud, condamnés à mort par contumace, verront leur peine commuée en détention à vie en 1962 avant que le général de Gaulle ne les amnistie en 1968. Entre avril 1961 et juin 1962, cette politique de la « terre brûlée » aura fait plus de 2500 morts et 5000 blessés jusqu'à l'accord F.L.N. (Chawki Mostefai)-O.A.S. (Jean-Jacques Susini) signé le 17 juin à Alger. Par cet accord, vite dénoncé par le G.P.R.A., l'O.A.S. accepte de cesser ses actions en contrepartie d'une amnistie de ses militants pour les délits commis après le 19 mars et la participation des Européens à la « Force locale ».

Notes

1. L'expression est de Jean Jacques Susini, l'idéologue de l'organisation terroriste, qui revendique à visage découvert, lors d'une émission diffusée le 29 juin 2003 par France 5 intitulée « L'O.A.S., une histoire interdite », un des actes les plus spectaculaires de l'OAS, l'assassinat en 1961, du commissaire de police d'Alger, Gavoury. (Voir le compte rendu du *Monde*, « L'horreur au Paradis », du 30 juin 2003).

ORGANISATION COMMUNE DES REGIONS SAHARIENNES (OCRS)

Organisme créé le 10 janvier 1957, suite à la découverte du pétrole en 1956 dans le Sahara algérien. Ses compétences s'étendent sur les régions sahariennes de l'Algérie, de la Mauritanie, du Soudan français (futur Mali). Son but officiellement déclaré dans l'article 1 de la loi du 10 janvier 1957 est « la mise en valeur, l'expansion économique et la promotion sociale des zones sahariennes de la République française ». En fait, il s'agit surtout de séparer le Sahara algérien du reste du pays et de lui conférer un statut particulier. La création d'un ministère du Sahara le 21 juin 1957 répond à cet objectif. Le F.L.N. ne manquera pas de dénoncer cette tentative de balkanisation et ne cessera d'affirmer le principe intangible de l'intégrité territoriale.

ORGANISATIONS DE MASSE du F.L.N. (Les)

Outre les organisations traditionnelles telles que l'U.G.E.M.A. pour les étudiants (1955), l'U.G.T.A. pour les travailleurs (1956), l'U.G.C.A. pour les commerçants (1956), le F.L.N. crée au début de l'année 1962, peu avant l'indépendance, deux autres organisations de masse sont mises sur pied par la Zone Autonome d'Alger : celle des femmes algériennes qui revendique, selon le commandant Azzedine (In *On nous appelait Fellaghas,* p.332), 50.000 éléments organisés en cinq comités et celle des jeunes (la J.F.L.N.) regroupant 20.000 garçons et 10.000 filles, selon la même source.

ORGANISATION POLITIQUE, MILITAIRE ET ADMINISTRATIVE (OPMA)

Elle est l'ossature de l'A.L.N. Selon les textes du congrès de la Soummam, l'A.L.N. est l'armée du F.L.N. et les djounoud, les moussebiline, les fidayine, les chefs de douars et de cellules étaient tous des militants du F.L.N. Toutefois, la réalité du terrain a fait que l'action militaire a pris le pas sur l'action politique et le F.L.N. se présentait

physiquement devant la population à travers les éléments de l'A.L.N. Tous les états-majors de l'A.L.N. sont présidés par un chef politique et militaire (C.P.M.) secondé par un commissaire politique (C.P.), un responsable aux renseignements et liaisons (R.L.) et un chef militaire dont il est le supérieur hiérarchique direct. Le C.P.M. coordonne, centralise et oriente les activités des trois branches et il est le responsable des C.P.M. des états-majors des circonscriptions qui dépendent de son commandement. Le C.P.M. est en quelque sorte le chef d'état-major qui contrôle le secrétariat administratif au niveau de son poste de commandement (P.C.), des services de santé et du Croissant rouge Algérien.

ORGANISATION DE LA RESISTANCE POUR L'ALGERIE FRANCAISE (ORAF)

Première mouture de l'O.A.S. qui apparaît dès 1955. Elle ne se gène pas pour revendiquer dans ses tracts les attentats que la presse attribuait à des règlements de compte entre Algériens : bombe au siège de l'U.D.M.A., place Lavigerie, bombes au domicile du député Tamzali et des industriels Benchikou et Mouhoub. Parmi ses forfaits fort nombreux, on peut citer celui qui pesa assez lourd sur la suite de la guerre : le carnage de la rue de Thèbes, le 10 août 1956, dans la Basse-Casbah. Après l'heure du couvre-feu, une bombe de forte puissance explose, tuant 60 civils dont sept enfants. Les victimes sont toutes algériennes. L'O.R.A.F. vient en posant la première bombe anonyme contre les civils innocents de réaliser un travail professionnel de provocation. Ce qui est inauguré en 1956, va persister jusqu'en 1962. Ces terroristes européens seront protégés, renseignés et à la solde de la police pied-noire. Ils ne seront pas « secrets » du tout et leur intrépidité ne tiendra qu'à la criminelle complicité policière et militaire dont ils ont bénéficié et qui remonte à très loin.

ORGANISATION SPECIALE ou SECRETE (O.S)

Organisation paramilitaire du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (M.T.L.D.), elle voit le jour au mois de février 1947 à l'issue de la tenue du premier congrès du parti sous la devise « ce qui a été pris par la force ne se recouvre que par la force ». Autour de Mohamed Belouizdad, une poignée de militants rigoureusement sélectionnés et formés aux méthodes militaires va donner le premier noyau rompu aux exigences de la clandestinité. Hocine Ait Ahmed (1948-49) puis Ahmed Ben Bella (1950) la dirigent avant que la répression ne frappe durement ses éléments. Le 18 mars 1950, Abdelkader Khiari, militant du M.T.L.D., soupçonné de trahison par le parti, a été sommé de s'expliquer auprès des responsables mais au lieu de se rendre à Alger, il se rendit auprès de la police de Tébessa et se livra à une confession à la suite de laquelle la police découvrit de nombreux réseaux et procéda à de nombreuses arrestations (du 19 mars au 27 mai) obligeant certains à se réfugier dans le maquis. Sur les 3000 membres environ de l'Organisation, plus de 400 seront arrêtés. Les procès des éléments de l'O.S. vont se succéder. Après le premier procès dit des « 27 » à Béjaïa et à l'issue duquel Abane Ramdane fut condamné à 6 ans d'emprisonnement suivirent le procès de Bône dit des « 121 » du 11 au 30 juin 1950, celui d'Oran dit des « 47 », de Guelma en juin 1951 à l'issue duquel Mokhtar Badji sera condamné à 3 ans de prison et enfin celui de Blida dit des « 56 » de novembre 1951 à mars 1952. La direction du parti décida en 1951 de dissoudre l'Organisation Secrète, de démanteler son dispositif et son encadrement. En 1954, au moment de la crise du parti, des éléments de l'O.S. lancent en mars le « Comité Révolutionnaire pour

l'Unité et l'Action » en vue de concilier les messalistes et les centralistes, les deux tendances rivales mais en vain. Le 20 juillet, le C.R.U.A. est dissous et l'option armée est décidée comme dépassement de la crise du mouvement national. Voir C.R.U.A.

OTAN (et l'armement de l'armée française)

Etant membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, pacte militaire créé à l'initiative des Etats-Unis le 4 avril 1949 et signé au départ par douze pays riverains de l'Atlantique (Grande Bretagne, Belgique, Hollande, Luxembourg, Danemark, Norvège, Islande, Portugal, France d'une part et Etats-Unis et Canada de l'autre) avant d'être étendu à la Turquie en 1952 et à la République Fédérale d'Allemagne en 1954, l'armée française disposait, durant la Guerre de libération de tous les stocks alliés de la Seconde Guerre mondiale. Khaled Nezzar, un officier de l'A.L.N. des frontières (1958-1962), déserteur de l'armée française et un connaisseur, consacra à ce sujet un paragraphe précis de ses *Mémoires* (pp.285-286). L'armée française bénéficia du T6, appelé communément « Nez Rond », des T28, B26 et B29. L'armement léger provenait également de l'OTAN : le fusil mitrailleur « Bar », le fusil « Garant », les mitraillettes « Thompson », les chars « Chirman » ainsi que les véhicules de combat type la Jeep Willis, le Dodge 6X6, les GMC, les automitrailleuses à roues et les Half-Tracks semi-chenillés jusqu'aux hélicoptères « Banane » et « Sikorsky ». Les avions et les hélicoptères constituaient les seules forces de manoeuvre de l'armée d'occupation. Et, en fait d'aviation, elle n'employa qu'un petit avion de reconnaissance et de réglage d'artillerie que les moudjahidine dénommaient « arief », du nom d'un petit oiseau connu pour son caractère espiègle et inoffensif. Les mitrailleuses AA52 et les fusils MAS 56 n'interviennent que bien après et en très petite quantité. Leur armement quant à lui, était totalement obsolète, du MAS 36 à la MAT 49 jusqu'au fusil mitrailleur 24/29 (le nombre qui suivait l'appellation indique l'année de fabrication).

OTHMANE Le Commandant (1925-1976)

Commandant de l'A.L.N. (1960-62) et membre du C.N.R.A. (1962).

Son vrai nom est Bouhadjar Benhaddou, il est né le 23 novembre 1925 à Oran au sein d'une famille modeste. Durant les années 40, il regagne la ville voisine de Témouchent où il travaille comme ouvrier agricole saisonnier dans les fermes de la région. Discret, il mène parallèlement ses activités de militant du M.T.L.D. (1947) et de membre de l'O.S. (1948). En 1954, il contribua à la préparation du 1er novembre, en collaboration avec Larbi Ben M'hidi, le colonel Abbas et Ahmed Zabana. Il occupe différents postes de responsabilité au niveau de la zone 4 de la wilaya V et a fait ses premiers maquis dans la région de Ain Témouchent, Hammam Bouhadjar et El Amria, menant de grandes batailles. Désigné commandant de la wilaya V en 1960 après la mort du colonel Lotfi, il prit position pour l'état-major général de l'A.L.N. contre le G.P.R.A. (1962) et soutient le coup d'Etat du 19 juin 1965 et devient membre du Conseil de la Révolution. Mourut le 26 août 1976 avec le grade de colonel.

OUAMRANE Le colonel Amar (1919-1992).

Membre du C.N.R.A. (1956), député (1962).

Né le 10 janvier 1919 au douar Frikat, près de Draa-el-Mizan (Tizi Ouzou), Ouamrane est le fils d'un agriculteur et petit éleveur. Il obtient son certificat d'études et s'engage dans l'armée française, devient rapidement

sous-officier (sergent). Au lendemain du débarquement allié, il traverse la Méditerranée avec la première armée, remonte le Rhône sous les ordres de De Lattre, fait la campagne d'Italie où il est décoré. A son retour en France, il adhère au P.P.A. et à l'Ecole militaire de Cherchell, il diffuse activement parmi ses compagnons la littérature et les idées de son parti. Il entraîne l'adhésion d'un groupe de tirailleurs de Cherchell, mais ce groupe ne passe pas à l'action le 24 mai 1945, obéissant au contrordre reçu. Il est arrêté le 28 mai 1945, transféré à Alger, torturé. Il comparaît devant le tribunal militaire qui le condamne à mort. Il préparait, explique l'accusation, « la prise de la caserne de Cherchell ». Amnistié le 26 novembre 1946 après un séjour à la prison centrale de Lambèze, il regagne son douar, devient responsable de la Kasma du P.P.A., puis adjoint du responsable régional Krim Belkacem. Au cours de la campagne pour les élections municipales de 1947, mandaté par A. Mezerna, il est arrêté à nouveau. Au cours de sa fuite, il tire sur un gendarme, et à partir de ce moment, plonge dans la clandestinité car condamné à mort par contumace. Sous de fausses identités, il travaille comme saisonnier agricole. Dans la crise de l'organisation nationaliste, il prend d'abord position pour Messali en février 1954 contre les centralistes, puis adopte le point de vue sur le passage à l'action armée. Amar Ouamrane opère à partir du premier novembre dans la région de Mirabeau, puis dans la vallée du Haut-Sebaou. Il quitte ce terrain pour prendre, à la place de Rabat Bitat, *le commandement de la wilaya IV (août 1956).* Il déplace en conséquence son P.C. vers le secteur Palestro-Bou Zegza. Il organise le reportage de Robert Barrat dans le maquis, prend contact avec le syndicaliste Chaulet et avec le professeur Mandouze, rencontre Germaine Tillion. Après son commandement en second de la Kabylie, puis son commandement de l'Algérois, il devient *l'adjoint militaire de Lamine Debaghine,* le responsable chargé du service de la logistique de l'extérieur. *Membre du C.N.R.A.* (1956-1962), après octobre 1956, il est chargé par le C.C.E. de faire rentrer les partisans de Ben Bella dans les rangs. Responsable de l'armement et du ravitaillement (mars 1958), il est progressivement relégué à l'arrière-plan. Représentant du F.L.N. au Liban puis en Turquie en 1960, il rompt avec Krim en 1962 à la session du C.N.R.A. de Tripoli et soutient Ben Bella. *Député à la première Assemblée constituante en 1962,* il se retire de la vie politique, se consacre à la gestion d'une station-service à Alger. Il meurt des suites d'une longue maladie le 28 juillet 1992 à Alger et sera inhumé à El Alia.

OUALI Moh (1936-2000)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya III).

Mohamed Ouguerroudj dit Ighil Boussouel Si Moh Ouali est né le 22 janvier 1936 à Iflissen (Tizi-Ouzou). Il rejoint les rangs de l'A.L.N. dans sa région natale pour faire partie avec des éléments ayant participé aux côtés de Omar Toumi dit Omar Aberkane à l'opération « Oiseau bleu », communément appelée « Le complot Lacoste » et durant laquelle les forces colonialistes ont été tournées en dérision par l'A.L.N. Il a aussi servi dans les structures sanitaires de la wilaya III en tant qu'infirmier jusqu'au cessez-le-feu, en mars 1962. Après l'indépendance, il assuma différentes fonctions dans l'administration avant qu'il ne meure assassiné dans un attentat terroriste le 4 septembre 2000 dans la région de Mazar (Tigzirt).

OUARTILANI Foudhil (1906-1959)

L'un des dirigeants de l'Association des Ouléma algériens.

Né le 18 février 1906 à ,Beni Ouartilane (Bougaâ, Sétif), petit-fils du célèbre cheikh

Hocine El Ouartilani connu pour son œuvre *Rihlatou al-Ouartilani,* il entreprend des études primaires à la Zawia de Sidi Moussa (Sidi Aich), ensuite il part en 1928 à Constantine où il rejoint les élèves de Ben Badis. Il réussit à s'attirer la confiance du cheikh Ben Badis et devint en plusieurs circonstances son porte-parole. Entre 1936 et 1938 dont « Le Cercle de l'éducation », l'Association des Ouléma le délégua pour gérer ses foyers de culture en France. Vers la fin de l'année 1938, il quitta la France et se rendit au Caire où il eut une certaine activité politique anti-coloniale en tant que secrétaire général du Front de Défense de l'Afrique du Nord (1945). Premier représentant de l'A.O.A. au Caire, il devient proche collaborateur de Hassen el Banna, fondateur et guide suprême de l'organisation des « Frères musulmans ». En 1948, il se rendit au Yémen dans l'intention d'y faire du commerce, il participa directement au soulèvement qui y eut lieu contre l'imam Yahia et qui aboutit à son assassinat. L'opération ayant avortée, l'imam Ahmed, successeur de Yahia, lança un mandat d'arrêt contre El Ouartilani. Ce dernier se réfugia au Liban, ensuite à Istanbul où il mourut le 12 mars 1959.

Œuvre : *Al-Djazair At-Thaira* (l'Algérie révoltée). Dar el Houda, Ain M'lila, 1992, 485 p.

OUED ZERAR (Bataille de)

Eut lieu le 11 mai 1957 près de la daïra de Aïn Kechra (Skikda), en réponse à une campagne française faisant état de l'échec de la Révolution après la mort au champ d'honneur de Zighout Youcef survenue le 23 septembre 1956. Elle fait suite à plusieurs opérations de guérilla planifiées par les chefs de la wilaya II et visant les structures économiques appartenant aux colons. Sous la direction de Si Messaoud Bouali, quatre escadrons de 300 hommes du régiment qui comptait 550 ont été chargés de mener l'embuscade. Les 250 restants sont répartis sur les hauteurs pour assurer la surveillance et le repli. La bataille a duré 30 minutes environ et a permis à l'A.L.N. de récupérer un lot d'armes de 20 fusils et des caisses de munitions et de ravitaillement. Son impact a été favorable sur le moral des troupes et de la population.

OUEL HADJ Colonel Mohand (1911-1972)

Responsable de la wilaya III (1959), membre du C.N.R.A. (1960).

Akli Mokrane, plus connu sous le nom de Mohand Ouel Hadj, est né le 7 mars 1911 à Bouzeguène (Azazga, Tizi Ouzou), au sein d'une famille d'artisans forgerons. Fils unique, il suivra sa scolarité à l'école d'Ait-Ikhlef avant d'obtenir son certificat d'études à l'école de Ain-el-Hammam en 1926. Il optera ensuite pour la vie active en aidant son père avant d'émigrer en France pour revenir au pays et ouvrir un commerce d'alimentation générale. Son élection à la présidence de la Djemaâ d'Akfadou, lui permettra de multiplier les contacts avec les hommes de valeur comme M'henna Izemraken, Amar Nait Cheikh, Belkacem Krim, Saïd Mohammedi dit Si Nacer et Si Abdellah. Il s'engage avec tous ses biens au profit de la Révolution qu'il a rejoint en novembre 1955 avec ses trois fils. Sous-lieutenant et chef de la région 4, de la zone 3 au mois d'août 1956, il est capitaine, en juin 1957, chef de la zone 3 (wilaya III) et commandant à la fin de la même année. Il devient chef de la wilaya III historique, succédant à Amirouche (de septembre 1959 à l'indépendance). Il est nommé colonel en 1960. Celui que ses ennemis ont surnommé « le vieux Renard » pour son intelligence est membre du C.N.R.A. (février-juin 1960). Il est l'un des rares chefs entrés dans la guerre à ses débuts, à n'avoir pas quitté

le pays avant l'indépendance. En désaccord croissant avec Ben Bella, il entre en dissidence en Grande Kabylie où il forme l'ossature militaire des maquis du F.F.S. en septembre 1963. Plaçant l'amour de la patrie au-dessus de tout, il fit taire ses griefs politiques devant le conflit algéro-marocain. Le « vieux » appela ses djounoud à retourner les armes contre l'adversaire commun. Au 19 juin 1965, il approuva le coup d'Etat, entra au Conseil de la Révolution et le 25 juillet 1965 au Bureau exécutif du F.L.N. De nouveau, il prit ses distances lors du coup d'Etat manqué de Zbiri (le 14 décembre 1967) et cessa, depuis lors, toute activité publique. Il mourut le 2 décembre 1972 à l'hôpital militaire du Val de Grâce, à Paris et fut enterré à El Alia.

OUETTAR Tahar (né en 1936).

Ecrivain.

Né le 15 août 1936 à 9 Km de Sedrata (Khenchela), après une formation élémentaire à l'institut Abdelhamid Ben Badis à Constantine, il poursuit une formation, dès 1952, à l'université Zitouna de Tunis. Il y séjourne jusqu'en 1956 et interrompt ses études pour rejoindre l'Organisation civile du F.L.N. Il écrit un recueil de nouvelles « *Doukhan min qalbi* » (Fumée de mon cœur) qui paraît à Tunis en 1962 et deux pièces de théâtre : « *Al Harib* » (Le fugitif) qui est publiée dans la revue Madjallat' Al Fikr, (Tunis 1958 ?) et « *Ala adhifatou al-oukhra* » (Sur l'autre rive, 1959 ?) . A l'indépendance, il devient une figure emblématique de la littérature algérienne d'expression arabe.

OUSSEDIK Boualem

Poète et partisan.

Cousin de Si Tayeb (Omar Oussedik), étudiant en Lettres classiques en 1955, il rejoint le maquis et devient responsable de la propagande dans la wilaya IV (1956-1962). Il signa de nombreux poèmes patriotiques – dont son fameux poème « *Guérilla* » – qui ont été reproduit sous le pseudonyme de Boualem Taïbi dans « *Espoir et Parole, poèmes algériens* » (de D. Barrat, Paris, Seghers, 1963) et dans « *Révolution à l'Université* » (novembre 1962-mars 1963).

OUSSEDIK Omar (1923-1992)

Secrétaire d'Etat du G.P.R.A. (1958-1960).

Né à Ain El Hammam (Tizi Ouzou) au sein d'une famille maraboutique très influente, il adhère au P.P.A. en 1942 au moment où il effectue des études d'abord à l'école normale de Bouzaréah, puis au lycée de Ben Aknoun. Il est présent en Kabylie en 1945 car les 20 et 22 mai, avec Zerouali, il transmet les ordres pour le soulèvement dans les douars qui dominent la côte entre Dellys et Tigzirt. A la conférence des cadres de Bouzaréah en 1946, il est, avec Tayeb Boulahrouf, partisan de la mise sur pied d'une organisation armée destinée à passer rapidement à l'action. Membre de la délégation de la Kabylie au premier congrès du M.T.L.D., en février 1947, il participe à la rédaction d'un rapport de synthèse politique avec Ait Medri et Ait Ahmed. Il entre au *Comité central* (1947-1949) mais est arrêté en 1948 au jardin Marengo à Alger. Torturé et incarcéré à la prison de Blida, il est libéré dans l'été 1951. Exclu du P.P.A.-M.T.L.D. pour « cause de berbérisme », il s'exile à Paris où il devient ouvrier d'usine, syndicaliste de la C.G.T. Il rejoint le F.L.N. en 1955 et sous le pseudonyme de Si Tayeb, il est responsable politique de la wilaya IV et devient *membre du C.N.R.A.* (1957-1962), *secrétaire d'Etat du G.P.R.A.* (1958-1960). Chef de mission à Conakry en 1960, il est ensuite conseiller politique de la Zone Autonome d'Alger. Après l'indépendance, il mène une carrière de diplomate.

OUVRIER ALGERIEN (L')

Organe central de l'U.G.T.A., le premier numéro paraît le 6 avril 1956 à Alger. Le journal fait l'objet, très tôt, de saisies, de perquisitions et de poursuites judiciaires. Interdit à son treizième numéro par le gouverneur Lacoste sur demande du général Massu, il s'exile à Paris où l'A.G.T.A. continuera à l'éditer. De nouveau interdit en août 1958, il réapparaît à Tunis, en arabe et en français, de façon régulière jusqu'en 1962.

OUVRIER ALGERIEN EN FRANCE (L')

Organe central de l'Amicale générale des Travailleurs algériens résidant en France (A.G.T.A.) qui paraît clandestinement en France. Tiré à 25.000 exemplaires en moyenne par numéro, il paraîtra sept (7) fois de 1957 à 1958 avant d'être remplacé, à la suite de la dissolution de l'AGTA en août 1958, par un bulletin mensuel de liaison. Il réapparaît en janvier 1961. Sept numéros sortiront jusqu'à l'indépendance avec un tirage moyen de 6 à 10.000 exemplaires chacun.

OUZEGANE Amar (1910-1981)

L'un des rédacteurs de la « Plate-forme de la Soummam » (1956).

Né le 7 mars 1910 à Alger, il appartient à une famille paysanne expropriée de ses terres après l'insurrection de 1871 (plusieurs milliers d'hectares de terres confisqués). Il fréquente l'école coranique de 5 à 6 ans puis l'école primaire et deux années de cours complémentaires. Dès l'âge de 13 ans, il travaille à *L'Echo d'Alger* comme vendeur de journaux à la criée, puis entre à la poste d'Alger, devient télégraphiste. Il y crée une section des Jeunesses syndicalistes de la C.G.T.U. en 1926, adhère aux Jeunesses communistes en 1930 et fonde *l'Oeil des P.T.T.*, de la cellule d'entreprise, vendu clandestinement. Promu en 1934, secrétaire de la région algérienne du P.C.F. en remplacement de Ben Ali Boukort (arrêté fin septembre 1934), il est *Rédacteur en chef* de *La Lutte sociale,* délégué au VIIIème Congrès mondial du Komintern en juillet-août 1935 et *membre titulaire du Comité central du P.C.F.* au Congrès de Villeurbanne de *janvier 1936.* La même année, il est secrétaire du congrès musulman en tant que militant du P.C.A. Très hostile à l'E.N.A. et au P.P.A. avant et après la Seconde Guerre mondiale, il s'affronte physiquement en 1937 aux militants du P.P.A. venus lui porter la contradiction au cours d'un meeting à Tlemcen. *Elu conseiller municipal d'Alger* en 1937, il se désolidarise du P.C.F. après la signature du pacte germano-soviétique, réadhère pendant la guerre et devient *député communiste d'Alger en 1945.* Il est premier secrétaire du P.C.A. avant d'être exclu du parti en 1948. Partisan d'une société multiraciale, avocat de l'émancipation de la femme, il se rapproche néanmoins de l'association des Ouléma et collabore au *Jeune Musulman* dirigé par Ahmed Taleb El Ibrahimi. Il *adhère au début de l'année 1955 au F.L.N.*, contribue à la rédaction de la Plate-forme politique du Congrès de la Soummam en 1956. Arrêté à Alger début janvier 1958 et emprisonné, il sera après l'indépendance, député (1962), *ministre de l'Agriculture (1962-1964) puis* directeur de *Révolution africaine* (1964-1965). Tribun éloquent, anti-conformiste, passionné d'histoire et de culture arabo-islamique, il assume tous les errements de son parti, notamment au cours des événements de mai 1945 et le démontre dans son ouvrage *Le meilleur combat* (éd. Julliard, 1962, 309 p.).

P

PACIFICATION (La)

Ouvrage collectif qui paraît à Genève en 1961 rassemblant une série de documents sur la manière dont la guerre a été menée par les « pacificateurs ». Signé par Hafid Keramane et préfacé par Kateb Yacine, il constitue le livre noir de la « pacification », politique répressive entamée depuis 1956.

PACIFICATION ET INTEGRATION (1958-1959)

De septembre 1958 à septembre 1959, de Gaulle joue le jeu de l'intégration par la séduction, avec « le plan de Constantine ». Toutefois, ce plan s'accompagne de la « pacification », c'est-à-dire l'intensification de l'effort de guerre français et une répression à large échelle du peuple algérien. Le général de Gaulle propose « la paix des braves » et le général Challe, nommé commandant en chef en Algérie le 12 décembre 1958, est chargé, par de vastes offensives, de réduire l'A.L.N. Dans le même temps, un nouveau quadrillage de la population est mis en œuvre en ouvrant des centaines de camps de concentration, dits « camps de regroupement », installés aux abords des postes militaires français.

« PAIX DES BRAVES » (La)

Offre de de Gaulle faite le 23 octobre 1958 rejetée par le GPRA qui rappellera au général que la question algérienne ne saurait se limiter au « dépôt des armes » mais exige la reconnaissance du droit à l'autodétermination. Dans les maquis, elle n'a pas reçu d'échos. A ce propos, le Commandant Azzeddine rapporte l'anecdote suivante dans « *On nous appelait fellaghas* » (p.299) : « Si Salah m'explique en riant ce qui vient de se passer à Médéa où le général Massu devait prononcer un discours sur la « paix des braves ». Des moussebiline de la ville avaient lâché sur la place du marché un âne portant une pancarte : « Je cherche mon frère Massu. Je suis pour la paix des braves ! » Des agents de police avaient dramatisé la facétie et averti les autorités militaires : « Tout le monde rigole sur le passage du bourricot…Il faut intervenir ! » En prélude des opérations « Courroie », « Etincelles » et « Jumelles », l'armée avait donc monté d'urgence l'opération « Aliboron ». En guise de représailles, une patrouille avait ratissé les souks, les rues et les places, en quête de l'âne de Massu. Les bidasses avaient fini par le retrouver. Nul

n'est immortel. Les guerriers l'avaient abattu. Et le peuple de Médéa de rire : « L'âne est mort en héros. Dieu ait son âme ! »

« PAR LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE »

Sous titre d'*El Moudjahid,* l'organe central du F.L.N. (1956-1962). Selon Rédha Malek, son directeur, cette devise signifiait « l'authenticité, pas seulement des valeurs arabo-islamiques, mais de la Révolution algérienne dont le contenu populaire devait être marqué clairement. L'avènement des masses populaires secrétant d'elles-mêmes leurs dirigeants, traduit une grande mutation : ce ne sont plus les chefs traditionnels –Abdelkader, Mokrani, Belhaddad...– qui prennent la direction du mouvement, mais des militants politiques souvent prolétarisés ou d'humble extraction. « Par le peuple et pour le peuple » signifie la déroute des allégeances tribales et confrériques et la montée d'une volonté populaire nationale à vocation démocratique et moderniste. Ce qui interdisait un compromis avec les intérêts coloniaux comme tentative de récupération par une couche sociale privilégiée ».

PARAS (Les)

Corps d'élite de l'armée française qui s'était particulièrement distingué dans la répression en Indochine d'abord puis en Algérie. L'école du courage, pervertie est devenue celle de s'attaquer à un peuple sans armes. Sous l'uniforme bariolé, les paras se sentaient plus forts, plus beaux que les autres. A Alger, les « Pieds-Noirs » ne juraient que par eux et ils étaient les seuls à pouvoir draguer leurs filles. Ils étaient du bon côté. Dans son livre « *Les parachutistes* » (Le Seuil, 1961), Gilles Perrault en donne cette juste définition : « Des troupes abâtardies se déshabituant sans cesse du combat. Né de l'affaiblissement général de la valeur militaire, le corps d'élite contribue à le diminuer encore ». L'absence d'idéal, a fait que les actions entreprises –tortures et exécutions sommaires– par les parachutistes sous les ordres de Massu, de Bigeard et de Salan ou de Trinquier, rappellent aux résistants français ceux des SS allemands et constituent de véritables crimes contre l'humanité. Leur triste bilan, avoir fait de l'Algérie tout entière un charnier à ciel ouvert. Voir aussi « Omo » (Opérations).

PARTI COMMUNISTE ALGERIEN (P.C.A.). [1936-1962]

Le premier congrès constitutif du Parti Communiste Algérie a eu lieu les 17 et 18 octobre 1936 à Alger avec la participation du troisième secrétaire du P.C.F. L'indépendance du P.C.A. n'était pas encore complète, mais c'était un fait irréversible : le P.C.A. avait son Comité central à Alger et était, en principe souverain pour fixer sa ligne politique. L'organisation syndicale, par contre, est demeurée sous la tutelle et le contrôle direct du P.C.F. à partir de Paris. Aux élections législatives de 1936, le P.C. abandonna la thèse de l'indépendance algérienne et considéra la lutte contre le fascisme comme le premier impératif. C'est la période du triomphe du front populaire. Le P.C.A. naissant va orienter son action vers des revendications partielles (suppression des mesures répressives, égalité des salaires, extension du « quart » colonial aux fonctionnaires d'origine musulmane) qui rejoignent les préoccupations des autres courants réformistes tels que les « Ouléma » ou les « Elus ». C'est ainsi que les communistes vont faire partie du Congrès Musulman qui cautionne le projet Blum-Violette et demande, entre autres, le rattachement de l'Algérie à la France. Malgré son autonomie organique et l'algérianisation de ses cadres – il aura comme secrétaires généraux successivement Ben Ali Boukort, (1936), Kaddour

Belkaïm (1938), Amar Ouzeggane (1945) et Larbi Bouhali (1947-1962) – le P.C.A. conserve un lien ombilical qui le rattache au P.C.F. La guerre et le stalinisme aidant, ce lien ne cesse de se renforcer et le discours de Thorez du 11 février 1939 lors de sa visite en Algérie contribue à orienter la politique du P.C.A. vers des tendances assimilationnistes. Très durement touché par la répression et l'arrestation de ses principaux cadres, le P.C.A. a été pris en charge et encadré, au début par les communistes espagnols relayés, à partir de 1942 – et jusqu'en 1946 – par les militants et les dirigeants du P.C.F. (détenus puis libérés en Algérie). A peine sorti de la clandestinité à la libération, le P.C.A. va concentrer ses attaques contre les « Cent seigneurs de la terre » et s'attacher aux revendications traditionnelles d'égalité au profit des indigènes (salaires, pensions, droits sociaux et politiques). Ne faisant pas partie des A.M.L., il lance les « Amis de la Démocratie » et associera, dans la même condamnation, nationalistes et colonialistes à la suite des événements de mai 1945 en développant la thèse du « complot fasciste ». La désertion de ses rangs d'un nombre important de militants d'origine musulmane, l'érosion des effectifs syndicaux – la C.G.T. en Algérie compte 250 000 adhérents en début de 1945 et à peine 80 000 après le 8 mai 1945 – l'échec essuyé aux élections du 2 juin 1946 à la 2ème assemblée constituante vont inciter le parti à plus de discernement et de prudence. L'autocritique amorcée en 1946 l'incite à prendre ses distances vis-à-vis de ses positions assimilationnistes mais ne l'amène pas à adhérer au mot d'ordre d'indépendance nationale : il se contente de la solution fédéraliste prônée par l'U.D.M.A., un statut de territoire associé dans le cadre de l'Union française. Légalisme et électoralisme vont caractériser l'action du P.C.A. qui réussit une percée en milieu paysan dans la région de Tlemcen et de Chlef. Toutefois son influence au niveau national reste limitée et le caractère « mixte » de son recrutement (Algériens et Européens) lui dicte une attitude plutôt conciliante à l'égard de la minorité européenne et une position timorée vis-à-vis de la revendication de l'indépendance. Ses premières réactions au déclenchement de la Lutte de libération nationale le 1er novembre 1954 portent cette ambivalence, fruit des pressions divergentes de ses adhérents selon leurs origines : les Algériens veulent participer à l'action armée (assez vite les militants communistes des Aurès, en particulier Guerrouf et M. Lamrani prennent contact avec Ben Boulaid) et les Européens hostiles. Jusqu'en juin 1955, divisé contre lui-même, le P.C.A. ne croit pas à l'avenir de l'insurrection et cherche surtout à faire agir le *« Secours Rouge »* et le collectif des avocats. Mais la situation évoluant rapidement, la réunion du Comité central de juin révise les positions initiales. Dans les régions de Chlef et de Blida, comme dans le monde étudiant, les militants commencent à se tourner vers le F.L.N. Il est temps de se déterminer, ne serait-ce que pour sauver le P.C.A. de la déroute. En mars 1956, il fonde une organisation militaire qui lui est propre : *Les combattants de la libération* qui ont fini par s'intégrer au F.L.N. le 1er juillet 1956 suite aux entretiens entre Abbane et Ben Khedda pour le F.L.N. et Hadjerès et Hadj Ali pour le P.C.A. Pour le P.C.A., l'échec est total : les Européens le désertent, les nationalistes mettent fin à son hégémonie sur les syndicats, ses groupes armés n'ont pas pu survivre à Chlef. Malgré cela, dissous le 12 septembre 1955, vivant pleinement dans la clandestinité, son drame et ses désillusions, il reconnaît au F.L.N. le rôle dirigeant de la Lutte de libération nationale mais refuse de le rejoindre organiquement. Sa direction se réfugiera à Moscou jusqu'à la fin de la

guerre et tentera, sans succès, de le reconstituer sur une base légale, après l'indépendance : il sera officiellement interdit le 29 novembre 1962 et poursuivra son action dans la clandestinité jusqu'en 1989.

PATRIOTE ALGERIEN (Le)

Organe du Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action (C.R.U.A.). Bulletin en français dactylographié et ronéoté, de quelques pages. Six numéros sortiront en tout et pour tout depuis la réunion (constitutive) du 23 mars 1954. Tiré sur les fonds du Comité central du M.T.L.D., dans le local des S.M.A., grâce à la compréhension de Salah Louanchi, dirigeant scout et membre du C.C., la feuille du C.R.U.A. dont les articles supervisés par Lahouel portent l'empreinte de Boudiaf, était foncièrement anti-messaliste.

PAYSANNERIE (La)

Au colon richissime les bonnes terres enlevées à l'autochtone, à l'Algérien le sol pauvre qu'il doit péniblement gratter. C'est la loi ingrate de la colonisation depuis le Senatus Consulte de 1861 et les expropriations collectives et continues. La paysannerie algérienne était confinée dans une agriculture d'autosubsistance archaïque et désagrégée[1]. Dans les premières années 1950, la proportion des analphabètes dans les campagnes dépassait les 90 %. La santé ou le revenu ne valaient guère mieux. D'après les statistiques officielles, sur 630.732 exploitations autochtones, 438.483 avaient moins de 10 hectares, soit 69 % de l'ensemble. Le reste est réparti ainsi : 167.170 exploitations de 10 à 50 ha ; 16.580 de 50 à 100 ha et 8500 de plus de 100 ha, l'ensemble couvrant 7.350.000 ha. Ces terres sont constituées pour moitié de parcours et le reste comprend des sols favorables aux céréales et aux cultures arbustives (figuier et olivier notamment) à rendement très faible. Les terres irriguées et fertiles appartiennent aux colons et à la minorité de féodaux algériens, collaborateurs de l'administration coloniale. Aux 440.000 paysans pauvres possédant moins de 10 ha, il faut ajouter 570.000 ouvriers agricoles, paysans sans terre, dont seulement 150.000 ont un emploi permanent, le reste ne survit que d'un travail saisonnier. A ce million de paysans pauvres et prolétaires agricoles, il faut ajouter un million et demi d'hommes et de femmes des campagnes dépourvus d'emploi. En 1954, près de 5 millions et demi d'Algériens sont confinés dans le secteur dit « traditionnel », c'est-à-dire l'économie de subsistance. Le fait que depuis 1940, la progression de l'appropriation des terres par les colons est stoppée et on assiste à un renversement, même timide, du courant des transactions sur les terres se soldent par un gain de 110.000 ha au profit des Algériens, reflète l'acheminement de ces derniers à reconquérir la terre et explique l'engagement de la paysannerie dans la Guerre de libération nationale.

Notes

1. En 1954, quelque 25 % de toutes les terres cultivées appartenaient à seulement 2 % de la population agricole totale. A cette même époque, 10 % de la population détenaient 90 % de la fortune totale du pays. Pour échapper à une existence terrienne qui n'offrait que de misérables perspectives, les paysans algériens gravitaient de plus en plus autour des villes ou émigraient en France.

Concernant les gains approximatifs annuels tirés de l'agriculture le rapport est de 11.000 F pour les Européens contre 500 F pour les Algériens. La création de l'industrie vinicole algérienne à la suite de la catastrophe provoquée par le phylloxéra en France n'a fait qu'augmenter le déséquilibre de l'agriculture. Bien qu'elle soit venue à représenter la moitié des exportations algériennes vers la France et ait permis au puissant groupe de pression

politique des producteurs de vins personnifié par le sénateur Borgeaud, de faire fortune, elle n'avait guère amélioré la condition des Algériens à qui elle n'offrait que peu de travail régulier en produisant une récolte qui non seulement ne les nourrissait pas mais en plus offensait leur religion.

PEUPLEMENT (Colonie de)

A l'inverse de la Tunisie ou du Maroc, la colonisation en Algérie a été une colonie de peuplement. C'est-à-dire une colonisation qui visait à réduire au maximum, par le fer, le feu, le sang et l'appauvrissement, la population autochtone et la faire remplacer par une population européenne. Cette dernière ne cesse d'ailleurs d'être plus nombreuse : de 110.000 en 1850, elle passe à 200.000 en 1870 puis à 750.000 en 1914, à 900.000 en 1930 et près de un million en 1954. Venus d'horizons divers, Français, Italiens, Espagnols, Maltais – auxquels s'ajoutèrent, par le biais du décret Crémieux qui leur accorde la naturalisation systématique, les Juifs déjà installés. Alors que ce « peuple pied-noir » devient français par la loi du 26 juin 1889, la population algérienne dépossédée, déracinée et appauvrie, est soumise au Code de l'Indigénat qui est une batterie de lois ségrégationnistes d'exception qui limite le déplacement, l'expression, l'organisation. En fait, la colonisation ne se réforme pas, elle s'abolit. Voir PIEDS-NOIRS.

PIEDS-NOIRS (Les)

Membres de la minorité européenne en Algérie. Durant longtemps, cette communauté hybride, à la recherche d'une problématique identité et d'une aléatoire unité, se donna des noms qu'elle a fini par vite changer car ne correspondant pas à la réalité. On ne peut parler de « Français », car cela ne les distinguaient pas des métropolitains et qu'un nombre important d'Espagnols ou d'Italiens avaient gardé leur nationalité d'origine. On les appela alors « Européens », terme qui rappelle leur origine géographique et les opposait aux Africains. Or précisément, les Français d'Algérie revendiquaient à la fois l'Africanité et l'Algérianité pour effacer les Algériens d'origine. Et c'est l'appellation de « Pieds-Noirs » qui a été consacrée à la fin des années 50 et que certains ne découvriront qu'au moment de leur départ... en 1962.

On ne connaît pas l'origine exacte de ce terme que les uns attribuent aux Algériens qui auraient été surpris de voir les soldats français débarquer en 1830 avec des bottes noires aux pieds et que les autres racontent qu'il s'agirait de la couleur des pieds des vignerons d'Algérie foulant le raisin pour en faire du vin. Quoiqu'il en soit, il a fallu une résistance de plus de 120 ans et une guerre éprouvante de 8 ans pour que les Algériens retrouvent leur nom et les « Pieds-Noirs » rejoignent leur mythe.

A la fin des années 50, il y a environ un million d'Européens sur un peu plus de neuf millions d'habitants. 984.000 exactement en 1954. D'où viennent-ils ces éléments qui revendiquent pour eux le statut de « Français algériens » et dénient aux Algériens l'appartenance même à leur pays ? Si l'Algérie, terre de tolérance, a abrité bien avant l'occupation française, des communautés d'origines très diverses : des Espagnols (35.000 en 1849 et 160.000 en 1886), des Juifs chassés d'Espagne et du Portugal par l'Inquisition sans parler de ceux qui ont fait souche depuis plus de quatre mille ans, le plus gros des troupes de cette minorité de brigands et de loqueteux commence à arriver dès 1830 en suivant l'armée d'occupation, par aventure ou « indiscipline ». La IIème République, après les journées de juin 1848, contente de se débarrasser de ses éléments « dangereux », envoie une bonne partie en Algérie. Louis Napoléon Bonaparte, après son coup d'Etat du 2 décembre 1848, en fait de même en

déportant d'un seul coup jusqu'à dix mille républicains. Le même sort sera réservé aux communards de 1871. Cinq mille Alsaciens arrivent ici après la défaite française en Alsace-Lorraine. Le courant d'émigration espagnole n'a jamais tari. Avec la victoire de Franco, il s'est même accru.

La France après sa défaite face à l'Allemagne s'engage résolument dans une politique officielle de colonisation de peuplement, encourageant les Européens à venir s'installer définitivement en Algérie, en leur concédant gratuitement les terres confisquées aux Algériens. Il y aura les Corses –dès 1896– puis viennent ceux des Pyrénées-Orientales, des Hautes-Alpes, de la Drôme et du Gard. Les Espagnols constituent de véritables fiefs, en Oranie surtout. Arzew par exemple comprend, en 1851, 700 Espagnols pour 170 Français. On compte 95.000 Français d'origine, 92.000 Espagnols naturalisés français et 93.000 Espagnols restés étrangers, dans toute l'Oranie, en 1911. Les Italiens, ils sont 35.000, en 1881, regroupés principalement à Constantine et Annaba. Les Maltais, répartis dans l'Est, à Annaba surtout et dans les villes portuaires, sont, en 1886, près de 16.000. Avant la loi du 26 juin 1889 qui impose la citoyenneté française –à tout étranger né en Algérie– on compte 211.000 étrangers pour 219.000 Français. A partir de 1896, le nombre des Européens nés en Algérie l'emporte sur celui des « immigrés ».

Le « pacte colonial » fait de l'Algérie une source de matières premières et un simple débouché pour les produits manufacturés de la métropole et place les Algériens –qui vont devenir des « Arabes » ou des « Musulmans » parce qu'on leur conteste leur algérianité– en dernier dans cet ensemble disparate régi par des règles écrites et non écrites. Selon le comédien –« Pieds-Noir »– Roger Hanin « le dessus du panier, c'étaient les Alsaciens ou les descendants des Communards ; après, c'étaient les Siciliens, puis les Maltais et les Espagnols ; les Juifs, ensuite, les Arabes enfin ».

Aux différences d'origine s'ajoutent les différences sociales. Les gros colons, peu nombreux, détiennent un poids politique considérable. En 1930, on compte 25.517 exploitants agricoles européens (22.000 en 1954) dont 8.202 ont moins de 2ha et 10.970 de 2 à 100 ha. 6.200 soit moins de 5% du peuplement européen possèdent plus de 100 ha, sans compter les grosses fortunes de l'armement militaire, les céréales, le vin ou l'alfa, les Borgeaud et les Blachette. Plus de la moitié de cette communauté hybride habite les trois villes (Alger : 320.000 européens pour 900.000 habitants, Constantine : 90.000 pour 250.000 habitants et Oran : 170.000 pour 300.000 habitants), le gros de ses effectifs est composé de fonctionnaires, de négociants, de commerçants, d'artisans et de petits salariés. Evoluant quasiment de façon parallèle – par rapport aux autochtones– et ségrégationniste, avec ses propres quartiers, ses propres écoles et ses propres hôpitaux interdits aux « indigènes », elle se montre jalouse d'un statut qui lui permet d' « écraser » les « Arabes ». L'Eglise qui s'affirme face à un Islam persécuté ou à peine toléré, lui permet de lui assurer un semblant d'identité.

La remise en cause de cet ordre aussi illogique qu'absurde choque d'abord cette communauté sourde à toute réforme avant de sombrer dans la folie meurtrière et finir dans l'exil de cette métropole que beaucoup découvraient pour la première fois en 1962. En 1962, sur 1 million d'Européens qui vivaient en Algérie, seuls 60 000 sont restés. Cette communauté d'Algériens n'a pas cessé depuis de rétrécir. La terreur islamiste des années 90 a accentué leur désarroi. Selon certaines sources du consulat de France à Alger (citées par *l'Express* du 21 mars 2002), cette catégorie d'Algériens est

passée, entre 1994 et 2000, de 24 700 à 8 800 membres, y compris les binationaux (en majorité des Algériens qui ont pris aussi la nationalité française). En fait aujourd'hui il ne reste plus qu'un millier de « Pieds-Noirs », éparpillés sur tout le territoire algérien.

En France, ils créent le Parti Pied-Noir (PPN) dirigé par Christian Schembré qui a présenté des candidats aux élections législatives de 2002 mais aucun d'entre-eux n'avait été élu. Voir PEUPLEMENT.

« PIERRES PRECIEUSES » (Opération)

L'une des actions offensives et meurtrières déclenchées par l'armée françaises dans le cadre du Plan Challe au cours de laquelle la wilaya II perdit environ 2500 hommes sans compter les civils mais demeura debout puisqu'elle représentait, selon l'armée adverse, plus du tiers du potentiel de la résistance intérieure[1].

Témoignage de Abdelouahab Benyamina, moudjahid à Constantine : « Il faut dire que l'opération 'Pierres précieuses' déclenchée le 1er novembre 1959 sur toute l'étendue de la wilaya II a été dévastatrice dans nos rangs. Nous avons enregistré des pertes énormes et connu des actes de barbarie les plus abjects. Les exécutions sommaires à la Cité Améziane dirigée par le capitaine Rodier et le lieutenant Muller étaient une pratique courante, quotidienne et à grande échelle. Dès le début du mois de mars 1960, Abdelhamid Kerrouche, Malika Hamrouche et moi-même prîmes le chemin de Constantine et observâmes des haltes dans les refuges chez l'ennemi lui-même »[2].

Notes

1. Rapport du Deuxième Bureau du 1er au 7 juillet 1961 cité par Gilbert Meynier (*Histoire intérieure du F.L.N.*, p. 303).
2. In *El Moudjahid* du 1er novembre 2000, p.17.

PILLAGE

Pratique systématique de l'armée française. Les bombardements, les tortures, les exécutions sommaires sont le plus souvent suivies de pillage des mechtas abandonnées : « Nous retournions le village comme un champ », témoigne Jean-Servan-Schreiber dans « *Lieutenant en Algérie* ». Jacques Pucheu qui a servi d'avril 1956 à avril 1957 dans les Aurès a eu le courage de témoigner dans *Les Temps Modernes* de septembre 1957 : « *La capitaine M. ; commandant le poste, fait tirer au mortier sur le village ; il n'y eut paraît-il pas de victime. Le lendemain notre compagnie reçut l'ordre de fouiller El Kantara. Ce fut un pillage complet. El Kantara étant une petite ville assez riche, les maisons bourgeoise et les boutiques furent d'un grand rapport pour la troupe : tout l'argent trouvé, soit dans les maisons, soit dans les caisses des commerçants, soit en fouillant les femmes (parfois 100.000 F à la fois) fut volé. Notre chef de Section, le sergent chef F., nous déclara : « Celui qui trouverait du pognon serait bien bête de ne pas le prendre ». Certains se vantaient d'avoir violer des femmes. Notre capitaine, qui fut pourtant témoin du pillage, ne sévit pas*».

PIRATERIE AERIENNE ou AFFAIRE BEN BELLA (1956)

A l'origine Ben Bella et ses amis (Boudiaf, Khider, Ait Ahmed, Lacheraf ainsi que Tom Brady, le correspondant du New-York Times) devaient partir de Rabat à Tunis pour assister à une conférence maghrébine au sommet, dans l'avion personnel du Roi du Maroc. Mais au dernier moment, le Palais l'informait qu'il n'y aurait pas assez de places disponibles dans l'avion du Roi et qu'un autre appareil, un DC 3 d'Air Maroc, avec un équipage français, était à sa disposition. Ce changement de plan suscita de vagues inquiétudes chez Ben Bella qui décida néanmoins avec le reste de la

« délégation extérieure » comprenant Boudiaf, Khider, Ait Ahmed et Mostefa Lacheraf, de s'embarquer. Le DC 3 approchait de son escale à Palma de Majorque lorsque le pilote français, Gellier, un officier de réserve, recevait d'Oran, par radio, l'ordre du ministère français de la Défense d'atterrir à Alger au lieu de Tunis. Gellier s'exécuta et les cinq dirigeants, sans aucun moyen de résister, furent emmenés à la prison de la Santé, puis dans une série de lieux de détention. En apprenant la nouvelle, les Pieds-Noirs donnèrent libre cours à une explosion de joie sans précédant. L'enlèvement, en flagrante violation du droit international, était dicté par les hautes autorités françaises. La presse internationale fut unanime à condamner cet acte de piraterie aérienne. L'ambassadeur de France à Tunis, Pierre de Leusse, et le secrétaire d'Etat de Guy Mollet pour les Affaires marocaines, Alain Savary, démissionnèrent. Le Roi du Maroc, profondément offensé, considéra l'enlèvement comme un affront personnel alors que Bourguiba, par le biais d'un porte-parole, déclarait aux journalistes que la « *conférence de Tunis qui aurait dû être une conférence sur la paix en Algérie... pouvait devenir une conférence de la guerre* ». Alistair Horne dans son « *Histoire de la guerre d'Algérie* », tirant les enseignements de cet épisode, écrivait « *qu'il ne fait aucun doute que la France eût tout à gagner à laisser Ben Bella en paix. En effet, si quelqu'un pouvait tirer partie de l'affaire, c'étaient, paradoxalement les leaders du F.L.N. eux-mêmes. En dépit de l'indignation qu'ils manifestèrent de l'enlèvement de Ben Bella, Abane et les hommes de « l'intérieur » étaient ravis. La profonde scission qui menaçait le F.L.N. à la suite de la conférence de la Soummam était miraculeusement évitée. L'unité était restaurée et tous les arguments sur la « primauté de l'intérieur » se trouvaient effacés, parce que désormais, « l'extérieur » avait simplement cessé d'exister. Toutes les hésitations de ceux qui auraient souhaité suivre une ligne « douce » étaient taries à la source. Les responsables français du coup avaient rendu un service à l'ennemi. L'affaire Ben Bella marqua sans aucun doute un tournant important dans la guerre. A partir de ce moment, elle ne pouvait que suivre une pente cruelle sans espoir de réconciliation. Toutes les autres issues avaient été bloquées* ».

PLAN CHALLE (Le)

Offensive militaire de grande envergure dirigée par le général Challe à partir de 1959. La stratégie mise en pratique par le nouveau commandant en chef des forces armées en Algérie, articulée sur trois axes, va être d'une redoutable efficacité :

1. Isoler les wilayas de leur arrière base logistique située à l'extérieur en renforçant l'étancheïté du barrage électrifié établi le long des frontières Est et Ouest. Un nouveau rempart, la « ligne Challe », est dressé à côté de la « ligne Morice » ;
2. Isoler les unités de l'A.L.N. de leur élément naturel, la population, en réalisant, à une grande échelle, la politique des regroupements et compléter ainsi l'étouffement extérieur de l'A.L.N. par un étouffement intérieur ;
3. Remplacer la technique du « quadrillage » par celle de la « mobilité offensive » consistant à lancer des troupes légères, mieux adaptées au terrain, à la recherche des unités de l'A.L.N. et à occuper les positions indéfiniment pour obliger les maquisards à se découvrir et à livrer un combat inégal.

Menée de façon méthodique et systématique sur l'ensemble du territoire – l'« Opération Couronne » en février-mars 1959 en Oranie, « Opération Courroie » en avril-juin dans l'Algérois, « Opération Etincelle » en juillet dans le Hodna, « Opération Jumelles » en juillet en

Kabylie, « Opération Pierres précieuses » en septembre dans le Nord-Constantinois etc., – la nouvelle stratégie va semer la dévastation dans les villages et les mechtas et causer de lourdes pertes dans les rangs de l'A.L.N. et dans les rangs des populations civiles. L'A.L.N. va trouver la parade dans le repli, l'obligation de disperser ses forces et la réduction de ses effectifs sans pour autant cesser de se manifester par des actes de sabotage, des harcèlements rapides, sans compter les assauts répétés, avec des armes de plus en plus puissantes et adaptées, aux frontières Est et Ouest contre les barrages électrifiés et l'intense campagne diplomatique menée par le GPRA.

PLAN DE CONSTANTINE

Mêlant l'action répressive (Plan Challe) et les « remèdes économiques », la dissuasion et la séduction, le général de Gaulle esquisse dans son discours du 3 octobre 1958 à Constantine, les grandes lignes d'un plan de développement économique prévu pour cinq ans et qui portera le nom de « Plan de Constantine ». Il prévoit l'amélioration des conditions de vie des Algériens par la création d'emplois (400.000 emplois nouveaux en 5 ans : 1959-1963), l'égalité des salaires et leur alignement sur ceux de la France métropolitaine, la scolarisation des 2/3 des enfants algériens en âge d'aller à l'école, la distribution de 250.000 hectares aux paysans pauvres, la création de 200.000 nouveaux logements... Bref, la France promet de faire ce qu'elle n'a pas pu ou voulu faire en plus de 100 ans de colonisation. Aussi, ces projets, quelque soit la volonté de bien faire et les bonnes intentions déclarées, ne peuvent se détacher de la perspective générale de la lutte contre le mouvement de libération nationale et ne peuvent aller au-delà d'une politique néo-colonialiste assurant le maintien par le biais des réformes économiques et sociales de la « présence française » en Algérie. Le F.L.N. ne manquera pas de rappeler ces aspects et de dénoncer le « plan de Constantine », soutenant que le développement du pays ne peut se réaliser qu'au sein d'un Etat algérien indépendant. La réalisation de ce plan exige le rétablissement de la sécurité, ce qui rend nécessaire l'intensification de la répression dont les conséquences vont compromettre les effets escomptés par cette démarche. Le général Salan qui cumulait les charges civiles et militaires est remplacé par un civil, spécialiste des questions économiques, M. Paul Delouvrier, nommé Délégué Général en Algérie et par un militaire, le général Challe, à qui est confié le commandement des forces armées en Algérie. L'un a pour mission d'appliquer le Plan de Constantine, l'autre de conduire la répression.

PLATE-FORME DE LA SOUMMAM (Les rédacteurs de la)

Ceux qui ont rédigé le texte de la plate-forme de la Soummam soumis aux discussions et adopté le 20 août 1956 sont : Abane Ramdane, Amar Ouzegane et Mohamed Lebjaoui. Dans son livre «*Le Lion des Djebels* » (p.175), Krim Belkacem cite en plus le nom de Abderrezak Chentouf. Voir CONGRES DE LA SOUMMAM.

POEMES DE SI MOHAND (Les)

Recueil de poésies (paru en 1960 aux éditions de Minuit à Paris) attribuées au grand barde du Djurdjura. Les pièces citées sont traduites, à l'intention des Européens, et présentées avec maintes précisions sur le poète, son entourage, sa technique et... la civilisation dans laquelle il a évolué : il s'agit d'une contribution décisive à la connaissance d'un grand poète qui a été le témoin d'une époque difficile, celle d'une colonisation intensive traumatisante.

POETES INCONNUS

Non loin du corps dénudé et mutilé d'un Djoundi, le 6 décembre 1960, une feuille de papier manuscrite, fut trouvée, comportant le texte d'un poème improvisé par un anonyme, « sans doute un Algérien du contingent français qui fut le témoin de cet acte odieux », relève l'aspirant Saïd Ben Abdallah (Mansour Rahal) qui prit le soin de le transcrire tel quel et le publie dans son livre « *Les maquisards* » (p.310). Ces lignes sont empreintes de sincérité et d'une pathétique émotion, messagères d'une solidarité, de réconfort et de chaleur. Voici ce texte :

Au martyr

Martyr qui gis là, mon frère
Inerte et sans vie, tu nous quittes,
Mais ton âme sur cette terre
Trouvera en nous son gîte.

Ta fin, si noble et si glorieuse,
Cette fin que nous tous nous envions,
Est le début d'une ère heureuse,
Porte close sur l'enfer que nous vivons.

De ce sol que ton sang arrose,
Jaillisse la Liberté, ce délice,
Qui aura la senteur de la rose,
La beauté de la vie, le goût du sacrifice.

Que les enfants de Jeanne la Pucelle sachent
Qu'il n'est et ne sera jamais possible
De mettre le joug à un Arabe,
Chez lequel, la dignité est sacrée.

Martyr, tu montres à ces émules de Napoléon
Qu'à ton Algérie qu'ils veulent soumettre,
Tu préfères t'en aller dans le néant,
Emportant avec toi, tes convictions sacrées.

Dans le maquis de la wilaya IV, les hommes, blottis au chaud dans leurs couvertures, la torche du feu animant les contours de leurs visages, détendus, reprennent en chœur et à tue tête un chant que le Commandant Azzeddine a consigné dans son ouvrage « *On nous appelait Fellaghas* » (pp.192-193). Le voici :

O que de fois, je me souviens
Combien l'Algérie était étonnante
Sur tout son sol on ne voyait plus
Que le sang de ses enfants
Ruisseler et se répandre

O que de fois je me souviens
Combien l'Algérie était étonnante
Témoignez, témoignez ô Arabes

La France veut imposer sa dictature
Elle croit nous faire l'aumône
En nous donnant un peu de notre bois
Témoignez témoignez

Notre révolte capable de mobiliser
Même nos ânes
La France a montré son visage au douar
Elle assassiné femmes et enfants
Face aux patriotes, la France a organisé les traitres
En acompte elle les a gratifiés
De sommes fabuleuses leur promettant
Pour le jour de sa victoire sur la Révolution
Le coup de pied dû aux traitres
Ses avions nous bombardent, mais nous,
Nous sommes des Arabes
Nous ne sommes pas des roumis

De notre Révolution
Nous obtiendrons la Liberté

Admirables enfants des Aurès
Admirables enfants des Aurès
De Annaba à Bel-Abbès
La France est dans le pétrin !

POINTE (Ali la) (1926-1957)

Héros de la « bataille d'Alger ».

Ali Amara, plus connu sous le nom de Ali la Pointe, était né de parents pauvres et

n'avait jamais été à l'école. Son éducation, il l'avait fait dans la Casbah en vendant des peignes et du chewing-gum dans la rue. Il accomplissait une peine de deux ans pour résistance à la police lorsque éclata l'insurrection du 1er novembre 1954. A Barberousse, il a été recruté par le F.L.N. et lors de son transfert dans une prison, il s'échappa, revint à la Casbah et prit contact avec Yacef et devint l'un de ses plus loyaux lieutenants. N'ayant pas accepté de se rendre, il mourut le 8 octobre 1957, en compagnie de Hassiba Ben Bouali et du Petit Omar lors de la « bataille d'Alger », dans une maison dynamitée par les parachutistes de Massu.

POPIE (Pierre)

Avocat libéral, président de la Fédération MRP d'Alger, assassiné par l'OAS, le 25 janvier 1961.

PORT D'ALGER (Carnage du)

Le 2 mai 1962, le centre d'embauche du port d'Alger où chaque jour, à cinq heures quarante cinq minutes, des jetons, des tickets pour la survie s'arrachent, fait l'objet d'un attentat. Quatre personnes s'approchent du centre en poussant un véhicule tombé en panne. La voiture qui était en fait bourrée d'explosifs est garée juste devant l'entrée du centre. Quelques minutes plus tard, c'est la déflagration. Le bilan est lourd : 110 morts. Le crime est signé : l'OAS dont les éléments achèvent les blessés. Commentant, le lendemain, ce carnage, *Le Figaro* écrit : « Pour l'OAS, il ne s'agit plus de maintenir « l'Algérie française » et de défendre un patrimoine, un passé, une civilisation. Il s'agit frénétiquement d'aller au pire, de déchiqueter l'Algérie en plongeant d'abord Alger et Oran dans le chaos, avec l'espoir que les autres villes suivront ». Réagissant à l'attentat, M'hamed Yazid du GPRA déclare à l'APS : « La discipline et le sang froid du peuple algérien ont des limites. Le respect des accords d'Evian ne signifie pas que l'on doive livrer Alger et Oran aux gangs de l'OAS ». Condamné et mis à l'index à l'étranger, la fédération de la centrale générale des Travailleurs (CGT) des ports et docks a demandé à ses syndicats dans tous les ports de France d'observer un arrêt de travail pendant une heure, le 8 mai.

PORTEURS DE VALISES (Les)

Formule désignant une catégorie de Français qui ont épousé la cause algérienne, de façon générale, et ceux qui ont transporté –des fonds ou des armes– pour le compte de la Fédération du F.L.N. en France, de façon particulière. Les sympathisants actifs se recrutaient dans les franges de la gauche et parmi les humanistes (intellectuels, chrétiens progressistes, prêtres ouvriers, trotskistes et communistes en rupture avec la ligne du parti) . Au début du conflit, ce sont des personnes isolées tel Jean-Jacques Rousset, un jeune employé qui met son appartement à la disposition des militants algériens. Sa mère, « Madame Mère », tape les tracts à la machine. Des prêtres aussi donnent asile aux clandestins par esprit de charité. Mais, incontestablement, c'est autour de Francis Jeanson que vont se fédérer les réseaux de soutien. Le philosophe a publié dès 1955, un ouvrage écrit avec sa femme, Colette, *L'Algérie hors-la-loi*, qui deviendra le « bréviaire des révolutionnaires ». Pour la plupart des « porteurs de valises », le 12 octobre 1957 apparaît comme la date de la vraie fondation du réseau Jeanson qui fusionne ce jour-là avec celui des prêtres ouvriers, 500 millions de francs de l'époque sont désormais transférés, chaque mois, vers la Tunisie, en Suisse, pour le compte du F.L.N. Les porteurs ont déposé leurs valises au vestiaire le 19 mars 1962 et seront amnistiés en 1966. Certains, parmi leurs compatriotes les considèrent encore

comme des traîtres, d'autres les verront comme les porteurs d'espoir d'une autre France. Voir aussi RESEAU JEANSON.

POUJADISTES en Algérie (Les)

Eléments d'extrême droite conduits à Alger par Gouttalier, le président local du mouvement Poujade, partisan de la guerre et de la répression à outrance. Dès le mois de février 1955, c'est au domicile parisien d'un député indépendant de Constantine, M. Amar Naroun, que M. Poujade nouait ses contacts avec les milieux d'extrême droite. Chez M. Naroun, qui fut un actif propagandiste du gouvernement de Vichy, il rencontre notamment MM. Maurice Lebrun, ancien rédacteur en chef du journal de Doriot « *L'Emancipation Nationale* », et Jean-André Faucher, animateur d'une petite feuille fascisante « *L'Heure Française* ». Les deux hommes sont maintenant d'actifs collaborateurs du Mouvement Poujade dont le congrès de juillet 1955 à Paris a voté une résolution qui souhaite le retour pur et simple à la notion de colonies pour tous les territoires de l'Union française, créée à la Libération par le général de Gaulle. Un mois plus tard, « *Fraternité française* », son journal préconise un remède, unique et précis pour conserver l'Algérie: « D'abord, bien tirer, depuis le capitaine jusqu'au cuistot et nous conseillons instamment de donner une prime de bon tireur, un insigne correspondant comme cela se pratique dans l'armée allemande, tout au moins pour l'insigne... ».

Source

L'Express du 13/01/1956 : Mouvement Poujade « Répression! Répression! »

POUVOIRS SPECIAUX (Loi sur les)

Votée le 12 mars 1956 par une majorité de socialistes et de communistes, elle confère au gouvernement de Guy Mollet des « pouvoirs spéciaux », c'est-à-dire accentuer la répression en rappelant les réservistes et en faisant porter les effectifs de l'armée française en Algérie à 500.000 hommes. Lacoste, le nouveau gouverneur, convaincu d'une victoire militaire sur le F.L.N. parlera alors du « dernier quart d'heure ». Les pouvoirs de police passent entre les mains des militaires qui mettent en place des « escadrons de la mort ». La responsabilité de François Mitterrand est pleinement engagée. Jacques Attali, son propre conseiller à l'Elysée, estime que Mitterrand avait « créé les conditions légales de la torture » en étant à l'origine de la loi sur les pouvoirs spéciaux. D'abord en tant que ministre de l'Intérieur depuis 1954 puis ministre de la Justice du 1er février au 12 juin 1957, non seulement il est au courant de la pratique systématique de la torture et des exécutions sommaires et ne les dénonce pas, mais il ne démissionne pas du gouvernement et couvre et encourage ces pratiques criminelles. Tout comme l'ensemble du personnel politique français, à un degré ou à un autre, jusqu'en 1962. Voir aussi MITTERRAND.

PRESSE COLONIALE (La)

Au moment où la guerre de libération est déclenchée, toute l'information est le monopole de la presse coloniale et métropolitaine. Dans les kiosques, en Algérie, étaient vendus les journaux connus pour leur position franchement pro-coloniale et pro-« Algérie française » tels que l'*Echo d'Alger, Dernière Heure, La dépêche de Constantine* et l'*Echo d'Oran* dont les propriétaires faisaient partie des « cents seigneurs » de la colonisation comme Blachette, Schiaffino, Duroux, de Serigny, Borgeaud, Morel, Munek. etc. Ces feuilles quotidiennes ou hebdomadaires s'adressaient directement à la minorité européenne et défendaient par conséquent les intérêts de cette dernière. Elles entretenaient un climat raciste et passionnel entre les deux

communautés. Le F.L.N. n'était connu, aussi bien au niveau national qu'international, qu'à travers ces journaux qui appelaient du reste les Algériens « Fellaghas », « Hors-la loi » ou « Coupeurs de route et de gorges ». S'il est vrai que certains journaux français comme *Le Monde, L'Express, France-Observateur* ou *L'Humanité* étaient vendus dans ces mêmes kiosques et donnaient un minimum d'informations plus ou moins « neutres » et relativement « objectives », il n'en demeure pas moins qu'en raison du climat de suspicion et de méfiance qui régnait à cette époque, il était très difficile aux Algériens de se les procurer, sans trop de danger, car leur achat pouvait signaler la sympathie pour le F.L.N. Le contrôle de l'information et de ses circuits devenait de plus en plus important au fur et à mesure que les autorités coloniales se sentaient menacées. Comme souvent c'était le cas, le tenancier du kiosque était aussi un indicateur de la police et l'achat de tels journaux devenait un acte dangereux. C'est pour toutes ses raisons que le F.L.N., pour se faire connaître et faire connaître ses objectifs politiques décide d'entrer dans le jeu et de créer son propre système d'information.

Parmi les journaux des colons qui bénéficient d'une audience importante et jouent un rôle politique certain : *Le journal d'Alger, l'Echo d'Alger, la Dépêche quotidienne* et *l'Echo d'Oran. La Dépêche de Constantine* dont l'orientation politique est définie par le sénateur de la ville (en 1958) Léopold Morel, un conformiste « libéral » possédant plusieurs propriétés (dont le domaine de Staouéli qui produit des vins réputés) jouit d'une influence locale.

L'Echo d'Alger, le plus connu des quotidiens algérois, fondé en 1912, appartient au fils du sénateur Jacques Durroux qui possède entre autres biens la minoterie d'El Harrach (Maison Carrée). Longtemps tout puissant, les gouverneurs généraux et les préfets étaient nommés au choix de ce sénateur qui faisait les élections de députés selon la « tradition », c'est-à-dire en fraudant. Le quotidien qui était au service de Vichy de 1940 à 1942 ne sera pas inquiété après comme le fut *La Dépêche Algérienne*. Dirigé par son beau-frère Alain de Sérigny, membre du Comité de Salut public et animateur actif des événements du 13 mai 1958, le journal connaît depuis le 1er novembre 1954 l'entrée comme directeur général adjoint d'un officier d'état major du général Massu, le capitaine Bernard Marion que rien ne prédisposait au journalisme. Ce qui laisse croire que l'armée ou un groupe de militaires devenait partie prenante à l'Echo d'Alger. Après l'arrestation le 24 janvier 1960 de son directeur pour son rôle dans la « semaine des barricades », Raoul Zévaco, propriétaire, pharmacien, ancien maire d'El Harrach, délégué à l'Assemblée algérienne, le remplace. Politiquement, *l'Echo d'Alger* (qui publie également *Dernière Heure* (15.000 exemplaires), un quotidien du soir et *Dimanche matin*, un hebdomadaire paraissant à Alger et Constantine et tirant à 100.000 exemplaires a d'abord lutté pour le maintien du « statu quo » contre le collège unique, contre la loi-cadre, contre l'égalité des droits contre toute réforme. Depuis que de Gaulle s'est prononcé pour l'autodétermination, il devient très anti-gouvernemental, contre le cessez-le-feu et pour « l'Algérie française ». Son fort tirage, le plus fort de tous les quotidiens, avec 83.000 exemplaires (en octobre 1959) fait de lui le premier journal de la communauté européenne en Algérie dont les liens avec les milieux activistes sont assez solides.

La Dépêche Quotidienne, financée d'abord par le gros colon Henri Borgeaud, propriétaire du domaine de la Trappe (40.000 hectolitres de vin par an) et administrateur d'une vingtaine de sociétés parmi lesquelles la Manufacture des tabacs Bastos, le Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie et l'Union foncière nord-africaine, elle devient la propriété quasi exclusive de l'armateur

Laurent Schiaffino (sénateur en 1959 contre de Sérigny, président de la chambre de commerce d'Alger et de la région économique d'Algérie et propriétaire d'une trentaine de cargos) depuis 1956 qui plaça à sa tête son beau-frère M. Malen. Tirant à 50.000 exemplaires, ce quotidien défend les mêmes positions politiques que *l'Echo*.

Le Journal d'Alger tirant à 64.000 exemplaires (en 1959) appartient à M. Blachette, le « roi de l'alfa » (contrôlant plusieurs sociétés d'alfa), homme d'affaires très puissant et député, qui confia la direction à Louis Cordonna. Considéré comme moins lié aux activistes que les deux premiers, il insiste souvent sur les aspects positifs du gouvernement. Ce qui ne l'empêche pas de recommander le bombardement des bases du F.L.N. en territoire tunisien même si cela occasionnait beaucoup de victimes civiles.

A l'Ouest, *L'Echo d'Oran* (relayé par un journal du soir, *L'Echo du Soir* – 25.000 exemplaires– et un hebdomadaire, *L'Echo du Dimanche* tirant à 42.000 exemplaires) jouit d'une situation de quasi-monopole dans une région où la population européenne est particulièrement dense. Il appartient à la famille des Perrier (présente dans la vigne et majoritairement actionnaire du Grand Hôtel d'Oran, le plus important de la ville) qui confie la direction générale à l'un de ses gendres, Pierre Laffont, député, époux de Nathalie Perrier et frère de Robert Laffont, l'éditeur parisien. Le quotidien adopte une ligne moins ultra que celle de de Serigny, se montre favorable à la loi cadre, accepte l'autodétermination bien que privilégiant l'« intégration ».

A l'Est, deux « *Dépêches* » occupent une position solide. Fondée en 1908 par Louis Morel, *La Dépêche de Constantine* qui tirait à 44.000 exemplaires, servit les intérêts des sénateurs Paul Cuttoli qui fut le directeur politique avant la Deuxième Guerre et René Mayer après la guerre et Léopold Henri Morel (fils du fondateur) durant la guerre de libération. *La Dépêche de l'Est*, quotidien de Annaba (Bône), d'un rayonnement très local, voit le jour en 1878. Elle était dirigée par Charles Munk, une notabilité agricole avant que la Société des Tabacs d'Hippone ne rachète la quasi-totalité des actions (11.332 sur 11.600) en 1953.

Le paysage médiatique algérien est ainsi contrôlé par cinq gros colons et gendres de gros colons, les Schiaffino, Blachette, Serigny, Morel et Duroux qui s'évertuent à cacher la réalité de la guerre, à dénaturer le combat libérateur du peuple algérien, à légitimer de façon systématique la répression dans une vaine tentative de sauver l'ordre colonial. A cela, il faudrait ajouter, outre la radio et la télévision et dans une certaine mesure l'agence *France-Presse*, la quarantaine de quotidiens requis par l'autorité militaire pour assurer l'information du contingent en guerre par des abonnements gratuits. Ces quotidiens englobaient les publications à grand tirage comme « *France-Soir* », « *L'Est Républicain* » ou « *Nice –Matin* », renforçant ainsi le support inconditionnel de la propagande française qui mobilisa environ 4000 personnes (3000 journalistes en France et un millier en Algérie, civils ou militaires) et qui dû avoir la même source d'information du début de la guerre jusqu'à sa fin, dans un rapport vertical, de l'autorité militaire et civile aux publics français et algérien.

A l'issue d'une enquête intitulée « La presse d'Algérie, ses maîtres, son action », la revue « *Presse actualité* » (n° 48 de juin 1960) affirme clairement que les « Européens d'Algérie sont mal informés, mais aussi qu'ils sont soumis de la part de leur presse à des campagnes d'excitation qui expliquent en partie leurs réactions spontanées (…) Leurs soutiens métropolitains, anciens ou présents, ont aussi une lourde part de responsabilité ». La même enquête relève ce paradoxe algérien qui veut que « 9 millions d'arabophones ne disposent plus d'une presse en leur langue, tandis qu'un million d'Européens constituent le marché de sept ou huit journaux ».

PRESSE DE LA RESISTANCE (La)

L'information joua un rôle important dans la Guerre de libération. Très tôt, le journal, le tract, l'affiche, la radio, l'image ont constitué des armes redoutables. Dès le mois d'octobre 1955, le F.L.N. lance *Résistance algérienne* avec ses trois éditions en France (A), au Maroc (B) et en Tunisie (C). Toutefois le journal est vite interdit par les autorités en France le 26 mars 1957. Une édition arabe, « *Al Moukawama Al Djazaïria* » est éditée au Maroc puis à partir de juillet 1957 à Tunis. En juin 1956, le F.L.N. publie clandestinement à la Casbah d'Alger *El Moudjahid* qui deviendra l'organe officiel de la Révolution algérienne. Après le Congrès de la Soummam, les wilayas disposent de leurs propres journaux, des bulletins ronéotypés et irréguliers à usage interne destinés à la mobilisation des troupes : *L'Echo du Titteri* et *le Bulletin intérieur* (Zone autonome d'Alger, 1957) ; *La Vérité,* bulletin de nouvelles des combattants, *La Voix du Moudjahid, La Voix de la montagne* et *Renaissance algérienne* (Wilaya III, 1958-1959) ; *Guérilla et Révolution algérienne* (Wilaya IV, 1957) ; *Avenir, Combat, Lettre d'Algérie, Echos militaires de la wilaya d'Oran* (Wilaya V, 1958). Outre cette presse, œuvre du F.L.N.-A.L.N., des titres appartenant aux organisations satellites ont paru entre 1956 à 1962 comme *L'Ouvrier algérien* (organe de l'UGTA), *L'Ouvrier algérien en France* (organe de l'AGTA) ou *L'Economie algérienne* (organe de l'UGCA). Voir EL MOUDJAHID, RESISTANCE ALGERIENNE, VOIX DE L'ALGERIE LIBRE.

PRISONNIERS DE GUERRE (Le problème des)

L'exécution de trois prisonniers français, jugés le 25 avril 1958 par un tribunal militaire de l'A.L.N. et condamnés pour crime de guerre posa l'épineux problème du respect des conventions de Genève et l'humanisation du conflit. Dès le premier novembre 1954, le F.L.N. conscient de ses hautes responsabilités déclarait solennellement que « pour éviter toute inutile effusion de sang, il offrait une plate forme de négociation au gouvernement français ». Mitterand, alors ministre français de l'Intérieur répliquait : « La seule négociation possible, c'est la guerre ». S'ensuit la répression généralisée et les méthodes barbares utilisées par la police et l'armée : massacres collectifs des femmes, des enfants et des vieillards. Les militants du F.L.N.-A.L.N. avec ou sans uniformes –qui sont tombés entre les mains des autorités coloniales– sont exécutés sommairement sans être jugés en subissant auparavant les pires sévices. Du côté de l'A.L.N., non seulement les prisonniers n'étaient pas exécutés, mais ils ont toujours bénéficié des meilleures conditions possibles dans le maquis, au point d'être mieux nourris que les djounoud et de recevoir des cigarettes interdites aux moudjahidine. Pour prouver à la France et au monde qu'il s'agit d'une Guerre de libération et non d'une guerre de vengeance et de haine contre un autre peuple, le Haut Commandement de l'A.L.N. a fait libérer à maintes reprises des prisonniers français. A la veille de Noël 1955 par exemple, cinq soldats ont pu rejoindre leurs familles. Il s'est même trouvé des hommes tels que le lieutenant Prat qui, fait prisonnier lors de l'accrochage de la côte 616 et libéré huit jours plus tard, a été incarcéré par ses propres chefs parce qu'il a eu l'honnêteté de dire objectivement ce qu'il a vu et comment il a été traité par l'A.L.N. Sans oublier que plus de mille deux cents (1200) soldats de la Légion Etrangère qui se sont rendus à l'A.L.N. ont été libérés et rapatriés par les soins de l'A.L.N.

Ecartant toute exigence politique, telle la reconnaissance de la belligérance, et se plaçant sur le terrain exclusivement humanitaire, le F.L.N. a proposé l'internement des

prisonniers en pays neutres. Pour toute réponse, les dirigeants français ont multiplié les exécutions capitales et les condamnations. Dans une note remise le 5 mars 1958 aux ambassades étrangères accréditées à Tunis, le F.L.N. attira leur attention sur « l'obstination du gouvernement français à considérer le soldat algérien comme un criminel relevant du droit pénal interne » et qu'il faut veiller à l'application des conventions de Genève ou bien le moment viendra où le F.L.N. sera dans l'obligation d'user du principe de la réciprocité. Du 26 janvier au 30 avril 1958, trente patriotes algériens sont encore montés à l'échafaud. Pour le gouvernement français, les conventions de Genève ne sauraient s'appliquer à des colonisés. Un tel comportement provocateur ne pouvait qu'engendrer une riposte appropriée du F.L.N.

PROCLAMATION (du 1er Novembre 1954)

Texte rédigé par le comité des « six » avec l'aide de Mohamed Laichaoui, un journaliste militant du MTLD, tiré sur ronéo à Ighil Imoula (Tizi-Ouzou) chez les Zamoum et diffusé (sur les ondes de la radio égyptienne) en même temps que l'annonce du déclenchement de l'insurrection et dont le but est d'éclairer l'opinion publique et la puissance occupante sur la position et la tendance des auteurs (de la proclamation) ainsi que son objectif à atteindre. N'ébauchant ni doctrine, ni idéologie, elle se veut d'abord un appel au rassemblement pour la lutte armée du fait que les autres moyens de revendication de l'indépendance ont échoué. Le regard porté sur la réalité algérienne est à la fois lucide et réaliste. Les éléments favorables internes et externes sont bien situés : sous ses aspects internes, le peuple est uni derrière le mot d'ordre d'indépendance, et sous les aspects extérieurs, le climat de détente est favorable pour le règlement des problèmes mineurs, dont le nôtre, avec surtout l'appui diplomatique de nos frères arabo-musulmans ». Parler du « règlement des problèmes mineurs, dont le nôtre » indique cependant une sous-estimation de la volonté française de garder l'Algérie et, par conséquent sous-tend la croyance en une guerre courte par une simple démonstration de force. L'analyse étant très inégale, ce qu'on peut retenir de ce texte fondateur, c'est que les buts sont nettement proclamés par le F.L.N. et ce sont ces buts qu'il atteindra au bout de sept années et demi de guerre. Les objectifs – intérieurs et extérieurs – seront atteints sauf celui de réaliser l'unité maghrébine. Ni l'action politique simultanée à la lutte armée, ni les alliances et appuis extérieurs ne sont négligés. A l'évidence, la proclamation du 1er novembre constitue la ligne générale des insurgés qui mènent l'Algérie à l'indépendance. Au-delà de ses contradictions, le F.L.N. fait preuve de détermination et de persévérance dans la concrétisation de son but clair et inchangeable : l'indépendance nationale.

La première traduction non officielle en arabe s'effectue en 1956 par Ahmed Tewfik el Madani mais la « plus proche » du texte original est celle faite par les services du ministère de l'Information du GPRA. Après l'indépendance, une soixantaine de versions circuleront.

PUTSCH D'ALGER (Le)

Eut lieu le 22 avril 1961 à Alger après la déclaration du général de Gaulle du 11 avril 1961 dans laquelle il admet le principe de l'indépendance et de la souveraineté de l'Algérie. Il a été initié par un groupe de généraux et de colonels partisans de « l'Algérie française » dirigé par le général Challe contre son autorité. Le putsch échoue cinq jours après devant la détermination de de Gaulle, l'attentisme d'une partie de l'armée et l'opposition passive du contingent. Les négociations avec le F.L.N. reprendront immédiatement un mois après à Evian, à la frontière franco-suisse, le 20 mai 1961.

Q-R

QASSAMAN !

Voir Hymne national.

QUAI AUX FLEURS NE REPOND PLUS (Le)

Roman de Malek Haddad paru en 1961 (Julliard, 124 p.) relatant les péripéties de Khaled Ben Tobal, journaliste et écrivain qui fuyant la guerre s'exile à Paris, mais n'arrivant pas à retrouver l'amitié de Simon Guedj, au « Quai aux Fleurs », il décide de rentrer à Constantine rejoindre sa femme Ourida et ses trois enfants. Dans le train qui le conduit vers le Midi de la France, en lisant le journal, il apprend que sa femme a été tuée en compagnie de son amant, un officier parachutiste. Il saute sur le ballast et se tue.

QUATRE (4) (Wilaya)

Voir WILAYA IV.

QUESTION (La)

Ouvrage d'Heuri Alleg paru en 1958, aux Editions de Minuit, en France, dans lequel fut révélée pour la première fois la systématisation de la torture en Algérie. Alleg, juif européen dont la famille s'était établie à Alger pendant la Seconde Guerre mondiale, était le rédacteur en chef communiste d'*Alger Républicain.* Il avait été tenu sous interrogatoire par les paras un mois durant au cours de l'été 1957. Le livre avait reçu un accueil qui dépassait les seuls milieux restreints des anti-colonialistes, communistes ou sympathisants.

QUI SE SOUVIENT DE LA MER

Roman de Mohamed Dib paru l'année même de l'indépendance et dans lequel l'écrivain est à la fois à l'écoute du drame de l'histoire en marche tout en prenant ses distances et marquant ainsi sa volonté de ne pas être seulement un témoin mais de s'inscrire dans la durée de l'artiste et du créateur en rompant dans le style avec un certain réalisme et en optant pour un symbolisme de plus en plus dépouillé.

RACHEDI Ahmed (né en 1938)

Fait partie de la génération des pionniers du cinéma algérien. Né à Tébessa, non loin de la frontière algéro-tunisienne, il est l'un des éléments de l'unité cinématographique créée dans les maquis de la wilaya Une. Par la

suite, il gagna la Tunisie où il acquiert une pratique professionnelle. Après l'indépendance, il dirigea le Centre de diffusion populaire (1964-1966) puis jusqu'en 1972, l'Office National pour l'Industrie et le Commerce cinématographique (O.N.C.I.C.). Après s'être laissé tenter par la manière hollywoodienne dans « *L'Opium et le Bâton* » (1969), il s'intéresse à l'émigration algérienne en France dans « *Ali au pays des Mirages* » (1980). Toutefois, Rachedi reste l'auteur de « *L'aube des Damnés* » (1965), son premier long métrage parfaitement maîtrisé et consacré à la lutte de libération nationale. C'est avec la verve de ses débuts qu'il renoue dans « *Le moulin* » (1985) pour observer les comportements des dirigeants politiques durant les premières années de l'indépendance.

RADIO EN ALGERIE (La)

Introduite en 1925, en même temps qu'en France, la radio ne connaît une certaine popularité qu'à partir de 1943... date à laquelle on commença à diffuser en langue arabe. En 1948, on ouvre des studios pour produire des émissions en arabe et en kabyle. En 1957, la puissance des émetteurs était de 322 KW alors qu'elle n'était que de 25 en 1946. Toutefois, ce n'est qu'avec le déclenchement de la Révolution que la radio s'introduit dans les foyers algériens.

Au 31 décembre 1946, il n'existait en Algérie que 125.000 auditeurs dont 11.000 Algériens et 114.000 Européens. Au 31 décembre 1956, il y en avait 358.000 dont 127.000 Algériens et 231.000 Européens. En 10 ans, le nombre total des auditeurs a triplé ; celui des Européens a doublé mais celui des Algériens a plus que décuplé. Ce qui suscita l'inquiétude de l'administration coloniale qui a interdit la vente des radios, sous réserve de production d'un bon délivré par la sécurité militaire ou les services de police. Car parallèlement aux armes, le F.L.N. venait de déclencher la guerre des ondes. L'écoute collective demeure souvent la règle avant que les autorités coloniales ne soumettent l'acquisition d'une radio à des procédures très contraignantes. La relation des faits de la Révolution se faisait à partir du Caire dès 1955 (*Sawt Al Arab*), de Tunis et de Damas dès 1956 (*El Djazair Atha-Ira*), de Bagdad (Sawt Athawra Al Djazairia), de Tripoli dès 1958. La radio algérienne clandestine qui émet à partir du Maroc depuis le début de l'année 1957 est une radio ambulante animée par des militants comme Aïssa Messaoudi, Madani Haouès, Abdelmadjid Méziane, Hachemi Tidjani, Mohamed Bouzidi et bien d'autres. Afin de limiter l'impact de cette radio, les autorités coloniales ont eu recourt à tous les moyens et particulièrement la confiscation des postes au cours des razzias, le brouillage, la diffusion d'émissions pirates et bien entendu les bombardements. Le F.L.N. de son côté voulait détruire la Radio française en Algérie mais s'il arrive à causer des dégâts importants aux installations techniques par l'explosion de bombes à retardement, les émissions reprennent assez rapidement. Voir VOIX DE L'ALGERIE LIBRE.

RADIO-TELEVISION ALGERIENNE (RTA)

Le 28 octobre 1962, elle se substitue à l'Office de Radio-Télévision française (O.R.T.F.) qui diffusait des programmes destinés à la minorité européenne installée dans les régions côtières de l'Algérie. Ne disposant que de moyens très limités et de quelques stations de diffusion dont la capacité ne dépassait guère 500 watts, M. Aissa Messaoudi, le speaker vedette de *la Voix de l'Algérie Combattante*, la prendra en main et dès le 5 janvier 1963, les activités radiophoniques ont repris normalement. La première équipe dirigeante de la R.T.A. est composée du duo Aissaa Messaoudi, direc-

teur général et de Abderrahmane Laghouati, directeur des services techniques. Quant à l'ensemble des réseaux de diffusion et de transmission, il a été pris en charge par les techniciens algériens, entre autres : Mohamed Salah Ben Attalah, Abdelhamid Benelmadjat (Constantine) ; Saïd Ghomari, Kamel Belhabib et Ahmed Moumen (Ouest) ; Ahcène Medrar, Reski Bounab, Mohamed Arezki Chenaoui, Abdelhamid Bouksani et Rachid Djebbour (Centre). Des stations de moyennes et grandes puissances pour la diffusion des émissions radiophoniques ont été mises en place à Ain Beïda, Sidi Bel Abbès et Ouled Fayet. Ces stations assuraient également la diffusion de la chaîne nationale de télévision.

RAIS ASKARI (EL)

Chef militaire de l'A.L.N. qui supervise toutes les unités de combat évoluant dans la circonscription dont il est responsable. Il peut avoir sous ses ordres de nombreuses compagnies aguerries. Responsable de l'armurerie et du génie militaire, il conçoit, prépare et conduit le combat. Il s'impose par son exemple et rayonne par sa personnalité.

RAISON D'ETAT (La)

Recueil de documents officiels réunis et commentés sous la responsabilité du Comité Maurice Audin que préside l'historien et l'humaniste Pierre Vidal-Naquet. Tiré à 3000 exemplaires et diffusé principalement par la voie militante, cet ouvrage publié par les Editions de Minuit le 18 octobre 1962, révèle la réalité du système répressif mis en place par l'Etat français de 1954 et 1962, apportant ainsi la contradiction aux déclarations publiques des responsables politiques de l'époque. A la fin de la même année, l'auteur livra au public anglo-saxon une version « narrative » sous le titre « *Torture : Cancer of Democracy* ». Il fera l'objet d'une réédition en 2002.

RAMDANE Omar (né en 1937)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya IV).

Né le 29 novembre 1937 à Miliana, il évolue au sein des SMA avant de faire partie des lycéens et des étudiants qui ont répondu à l'appel (de la grève générale) du 19 mai 1956 et rejoint la wilaya IV. Elément du « Commando Djamel », il participe à de nombreux accrochages. En 1959, il part combattre en wilaya VI, ce qui restait des partisans de Bellounis. Responsable de la zone 4, il est nommé le 26 juillet 1962, commandant et membre élu du Comité de la Wilaya IV. Toute sa famille, sa mère, ses deux frères et sa soeur, étaient des militants du F.L.N. Député et homme d'affaires après l'indépendance.

RAMDANI Mohamed (1911-1983)

Secrétaire général de l'U.S.T.A. (1956).

Né à Toudja, il adhère au Parti du Peuple algérien avant la Seconde Guerre mondiale. Traminot d'Alger, il est membre de la Commission Ouvrière du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques en 1950. Il se range du côté de Messali dans la crise du M.T.L.D. et se lance au printemps 1955 dans la construction d'un nouveau syndicat. Il devient le *premier secrétaire général de l'Union des Syndicats des Travailleurs Algériens en février 1956.* Il est arrêté peu après et interné au camp de Saint-Leu puis à Bossuet. Libéré peu avant l'indépendance, il est mort à Alger en 1983.

RAPATRIES (Les)

Ce sont les familles appartenant à la minorité européenne en Algérie qui, prises de panique au début de l'année 1962, après l'action suicidaire de l'O.A.S. et à l'approche de l'indépendance, se pressèrent dans les ports et aéroports pour gagner la France où ils s'installèrent dans le Midi. Parmi eux figuraient aussi les Harkis, supplétifs –algériens– de l'armée française.

RAS EL MOKHTAR (La bataille de)

Eut lieu dans les monts du Chelaâlaâ, au sud de Batna, en mai 1958. Elle commença de façon très anodine. L'ennemi croyant détenir des renseignements selon lesquels un groupe de douze combattants de l'A.L.N. aurait pris la direction de Casro où il devrait passer deux jours environ, élabora des plans pour le neutraliser. Au petit matin, l'ennemi bien armé arriva sur les lieux mais il était loin de se douter qu'il allait livrer bataille non pas à une douzaine d'éléments mais à deux compagnies entières de l'A.L.N. et de surcroît bien armées et bien entraînées. De plus, l'ennemi n'accordait aucune importance dans ces déplacements au camouflage, ce qui facilitait la tâche des guetteurs. Avant le lever du jour, tous les combattants avaient occupé leurs postes respectifs. Belkacem Chenouf et Mohamed Salah Belabas étaient, à la tête de la première et seconde compagnie. L'un et l'autre connaissaient parfaitement le terrain. Avant l'arrivée des unités ennemies, des ordres clairs et précis étaient donnés : interdiction d'ouvrir le feu sur l'ennemi avant que celui-ci ne soit à bonne portée. La première balle devait toucher le chef du convoi ou le soldat des transmissions. La mort du premier provoquerait l'effroi et la panique et la mort du second entraînerait une rupture des liaisons radio entre les différentes unités, les postes de secours et les avions de reconnaissance. Après avoir organisé ses rangs et s'être assuré le concours des blindés, l'ennemi avança en direction de la région où allait se dérouler la bataille. De leurs positions, les combattants de l'A.L.N. purent même voir le chef de la colonne ennemie étudier une carte avec ses officiers. Parlant à haute voix, il désignait du doigt Ras el Mokhtar. A cet instant précis, une balle le terrassa. Dans sa chute, il lâcha la carte. La bataille ne faisait que commencer et allait durer plus de deux heures au cours desquelles l'ennemi désemparé enregistrait d'énormes pertes. Jusqu'à ce que les bombardiers entrent en jeu provoquant un certain flottement chez les combattants de l'A.L.N. Dans leur tranchée, deux djounoud venaient d'être touchés. L'ordre de repli fut donné et son exécution commença dans un calme exemplaire. Des brèches furent ouvertes dans le dispositif ennemi à plusieurs endroits. En petits groupes, les combattants de l'A.L.N. se faufilèrent entre les rangs ennemis, échappant ainsi aux tirs nourris des mortiers dont les obus devenaient menaçants et meurtriers. Abdelkader el Wahrani (Le Lion) venait d'être touché mortellement. Six autres djounoud trouvèrent la mort dans cette bataille.

REALITES ALGERIENNES

Revue ronéotypée de tendance messaliste lancée en juin 1959 en Belgique (avenue Elisabeth 112, Berchem) sous la signature d'un certain C. Van Deyck.

REBBAH Lakhdar (1917-1988)

Fondateur de l'Union Générale des Commerçants Algériens (1956).

Né le 26 février 1917 à Sour-el-Ghozlane (Bouira), fils d'un fellah qui est décédé en 1929, il obtient son certificat d'études et devient receveur de tramway à Alger. Ailier gauche dans l'équipe de l'A.S. Saint-Eugène, il adhère au P.P.A. en mars 1937 et se retrouve rapidement cadre de l'organisation à Belcourt. Il accomplit son service militaire dans le « Génie/Sapeur-pompier » entre 1943 et 1945. Il ouvre après la guerre un café à Alger puis un magasin de postes de radio. Elu conseiller municipal M.T.L.D. d'Alger en 1947, il anime alors un club sportif d'athlétisme. Candidat à l'Assemblée algérienne, il est arrêté en avril 1948 et emprisonné à Serkadji. Libéré, il continue ses activités militantes. Dans son domicile, rue El Ghazi à Belcourt, se tiennent de nombreuses réunions politiques comme par exemple

celles célébrant l'anniversaire de la mort de Arezki Kehal ou Mohamed Douar. Il héberge les clandestins de l'O.S. recherchés par la police, et se tient à l'écart au moment où s'ouvre la crise entre messalistes et centralistes. Militant du F.L.N. dès novembre 1954, les armes servant au déclenchement de l'insurrection dans la capitale sont déposées chez lui. En février 1955, il a son premier contact avec Ramdane Abane, récemment libéré, qui lui demande de rencontrer les formations et personnalités politiques. Au cours d'une réunion tenue chez lui, avec Abane, Ben Khedda, Rachid Amara et Hamafi, la décision est prise de composer un nouvel hymne national. Le lendemain, rue d'Isly, à la hauteur du café « l'Express », Rebbah rencontre Mufdi Zakaria. Ce dernier accepte la proposition, se met au travail, 2, rue Blandon, près de la place de Chartres et remet le lendemain l'hymne national composé en une nuit. L'événement se déroule en juin 1955. Rebbah contacte également Aissat Idir en vue du lancement d'un syndicat algérien. Il fabrique le premier poste émetteur du F.L.N. à la fin de l'année 1955 au 9, rue Médée. *Créateur et animateur de l'Union Générale des Commerçants Algériens* en 1956 sous l'égide du F.L.N., Rebbah est arrêté le 11 avril 1956 à Kouba dans une villa appartenant à Mufdi Zakaria. Transféré d'un commissariat à l'autre, il est torturé du 11 au 27 avril. Il est interné successivement dans les prisons de Serkadji, El Harrach, Lambèze puis transféré à Loos-lès-Lille. Après l'indépendance, Lakhdar Rebbah est *élu député le 20 septembre 1964* puis se retire de la scène politique. Voir Hymne national.

REDJAI Amar

Commandant de l'A.L.N. (EMG/ 1960).

Militant du M.T.L.D., chef de la Centrale électrique des mines de l'Ouenza. Meurt en 1960 en traversant la ligne Morice.

REFUGIES (Les)

Afin d'isoler les maquis, le gouvernement français décida de construire le long des frontières, tunisienne et marocaine, les tristement célèbres barrages électrifiés Challe et Morice. Pour ce faire, il vida les régions parcourues par ces ouvrages de leurs populations civiles. C'est ainsi que déclarés « zones interdites », des centaines de villages furent tout simplement détruits et leurs habitants déplacés et installés dans des camps de regroupement. Pour échapper à cette politique digne de l'Allemagne nazie, des milliers d'Algériens, souvent des femmes, des enfants et des vieillards, avaient fui qui vers le Maroc, qui vers la Tunisie. Au cours de l'exode, des familles entières furent décimées. Affamés, malades et épuisés, ils s'installèrent à même la frontière, dans des abris de fortune. Ces réfugiés qui étaient dans le dénuement total, souffrant également de profonds traumatismes psychologiques, ne survivaient que grâce à l'entretien de l'espoir du retour. Abderrahmane Naceur qui a consacré un ouvrage émouvant et pathétique aux « *Enfants des frontières* » (Enal, 1984) avance le chiffre de 80.000 personnes pour le Maroc et 120.000 pour la Tunisie alors que d'autres sources donnent le chiffre de 500.000.

REGROUPEMENT (Camps de)

Au cours des années 1956-57, de nombreux secteurs territoriaux sont abandonnées par l'armée française et soumis seulement à des bombardements aériens : la carte de l'Algérie se couvre des tâches roses des « zones interdites » ou « zones libérées ». Pour arracher au F.L.N. le contrôle de ces zones, l'armée coloniale regroupe les populations dans des centres où, pendant de longs mois voire des années, les conditions de vie sont inhumaines et n'ont rien à envier aux camps de concentration nazis. La mesure touchera près de deux

millions de personnes, surtout des femmes, des enfants et des vieillards. Lorsqu'en 1961, il fut mis fin, officiellement du moins, à cette politique, 1.625.000 Algériens étaient répartis en 1881 villages, selon les statistiques coloniales, sans compter ceux qui se sont réfugiés en Tunisie et au Maroc.

REPRESSION

Voir ARMEE FRANCAISE, CRIME COMME DIVERTISSEMENT, CAMPS D'INTERNEMENT, TORTURE.

RESEAU JEANSON

Réseau d'aide au F.L.N. en France dirigé par Francis Jeanson. Il avait été démantelé en 1959 et le procès de ses membres arrêtés se déroula à partir du 5 septembre 1960 à Paris. Voir JEANSON.

RESISTANCE ALGERIENNE (« Al Mouqawama al Djazairia »)

Le premier numéro de ce journal du F.L.N. sort après la tenue du congrès de la Soummam en décembre 1956. Une cinquantaine de numéros parurent en alternance dans les langues arabe et française. Il fut tiré en quatre éditions A.B.C. et D., chacune renvoie à une zone de diffusion précise, à savoir l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et la France. Imprimé sur papier glacé, il est pliable et pouvait « prendre la forme d'une boite d'allumettes », selon les témoignages de Ahmed Dahraoui[1]. L'original de « *Résistance algérienne* » est imprimé en Tunisie et sa diffusion était clandestine. A Tétouan (Maroc), une organisation clandestine fut mise en place : des rédacteurs, des traducteurs et des secrétaires préparaient les articles en français et en arabe. Une imprimerie espagnole tirait le journal qui était tantôt hebdomadaire, tantôt bihebdomadaire, tantôt quotidien. La plaque tournante de la distribution au Maroc était Rabat. Au début, le transport rencontrait des difficultés en raison du service de gendarmerie espagnole et française qui était toujours en place avant la passation des consignes à la police marocaine. Il fallait faire de grands détours et emprunter des pistes peu fréquentées et en mauvais état pour transporter les paquets entre Tétouan et Rabat.

L'édition B dont la direction a été assurée au printemps 1956 par Ali Haroun disposait d'une équipe rédactionnelle composée de Si Ahmed-Ayad Abdelli, Hocine Bouzaher (dit Salim), Ali Haroun et Mahieddine Moussaoui. En juillet 1957, Abane Ramdane arrive à Tétouan et décide de supprimer « *Résistance algérienne* » en faisant d'« *El Moudjahid* », le porte-parole unique du F.L.N. En septembre, l'équipe rédactionnelle enrichie par l'arrivée de Frantz Fanon, Rédha Malek et Mohamed el Mili, déménage à Tunis où le journal paraît sous la direction de Abane[2].

Sources :

1. Témoignage de Ahmed Dahraoui, In *Revue El Djeich* n° 364, novembre 1993.
2. Haroun (Ali).– La 7ème wilaya, éd. Rahma, Alger, 1992.

RESPONSABILITE COLLECTIVE

Principe douteux par lequel la France coloniale justifiait la terrible pratique des représailles sans discernement. Il fut mis en pratique, au XIXème siècle, pour réprimer les différentes insurrections paysannes. Les hommes d'Hitler en feront un usage féroce. Il sera remis au goût du jour, en 1955, par Jacques Soustelle. Cherrière, le chef militaire envoya le 14 mai 1955, le message suivant au général Allard : « Je vous délègue le pouvoir de décider, selon les circonstances, de l'emploi des mitrailleuses, des fusées et de bombes contre les bandes dans la nouvelle zone de rébellion. La responsabilité collective sera vigoureusement appliquée. Il n'y aura pas d'instructions écrites données par le

gouvernement ». La veille, avant son départ en congé, Cherrière avait expliqué dans le détail et en donnant des exemples de ce que l'on entendait par « responsabilité collective ». « Destruction de quatre vingt dix-neuf poteaux télégraphiques près d'Oued Zénati. On sait que les mâles d'un douar sont impliqués. Le douar doit payer les poteaux ou les remplacer. Après, emportez tous les mâles », écrit-il. « Emportez tous les mâles », signifiait, dans un premier temps, que les hommes du douar devraient être emmenés ou rassemblés dans l'un des camps d'internement créés avant qu'ils ne soient exécutés. Le meurtre par un inconnu d'un soldat français ou d'une patrouille prise en embuscade amènerait la destruction du douar suspect. « La responsabilité collective » devient alors synonyme de « pacification ». C'est ainsi qu'il y aura, durant toute la durée de la Guerre de libération, près de dix mille villages entièrement rasés.

RETENTISSEMENT de la Révolution algérienne dans le monde (Le)

En France, la puissance occupante, le déclenchement de la Révolution le premier novembre 1954 éveille peu d'échos immédiats dans la presse et l'opinion publique. Mal informée, aigrie par la défaite indochinoise, l'opinion publique n'est pas encore assez mûre pour donner à l'événement sa véritable dimension. Empêtrés dans leur souci de ménager leur électorat, les partis politiques, y compris ceux de gauche, ne sont pas prêts à saisir la portée et l'importance de l'insurrection. Dans une vision encore dominée par la dichotomie Est-Ouest, la remise en cause des empires coloniaux et l'émergence d'un troisième monde, n'ont pas encore trouvé leur problématique. Cet aveuglement deviendra patent lorsque la gauche accède au pouvoir en 1956. Aussi, c'est en dehors des appareils officiels, là où sont prégnantes une tradition humaniste et une culture politique ou une formation religieuse que l'on trouvera le plus de lucidité et de courage. Quitte à subir menaces et insultes, poursuites et arrestations, des écrivains comme Jean Paul Sartre, François Mauriac ou Georges Arnaud, des universitaires tels les professeurs Marrou et Mandouze, des journalistes comme Robert Barrat, Claude Bourdet ou Georges Montaron et beaucoup d'autres dont on ne peut citer ici les noms tellement ils étaient nombreux, portèrent témoignage sous la seule pression de leur conscience, en dehors de toute tactique politique. Le 15 septembre 1955, un reportage de Robert Barrat, dans *France-Observateur,* révèle, pour la première fois à l'opinion française, la vie des maquis. La même année, un comité d'intellectuels contre la guerre est constitué. De son côté, toute une fraction de l'Eglise et des Chrétiens, se déclare nettement en faveur de la cause algérienne. Cette portion de l'intelligentsia va d'abord défendre les principes dont la France de 1789 fut la première propagatrice et, au fur et à mesure que la guerre se généralise, on révèle les atrocités de la répression et de la torture. Progressivement, on passe de la remise en cause des moyens de la guerre à celle de la guerre elle-même.

Au sein des *pays arabes,* quelque soient les différences, voire les divergences, le sentiment d'appartenance à une nation commune, est resté très vivace au XXème siècle, pour faire ressentir comme une humiliation et un préjudice communs, toute atteinte aux droits de l'un d'entre eux. De même la Ligue arabe avait trouvé, dès sa création en 1945, une écoute attendue en Algérie, de même le nationalisme algérien fut-il assuré d'un soutien que concrétisa plus tard l'ouverture d'un bureau du Maghreb au Caire. Le premier novembre a été salué en ces termes par la radio du Caire qui avait diffusé la première proclamation

du F.L.N. : « A une heure du matin, l'Algérie a commencé à vivre une vie de dignité et d'honneur ». La « *Voix des Arabes* » va devenir un puissant relais et porte-parole de la cause algérienne. En fait, c'est le monde arabe tout entier qui vient renforcer le combat algérien par sa contribution financière, son appui matériel et diplomatique. Dès 1956, les pays arabes décident le boycott politique, économique et culturel de la France. Cette solidarité active, ils l'assumeront d'un bout à l'autre de la guerre, pour le meilleur et pour le pire, à Suez (1957) comme à Sakiet Sidi Youcef, à Bizerte et à Essine (1958). Lors du sommet de la Ligue arabe à Bagdad en 1961, le boycott étend les dispositions du boycott aux pays qui soutiennent la France. *Dans le monde,* le message du soulèvement algérien est parvenu selon la nature des régimes politiques, les aires d'influences et les idéologies. Des pays dont l'indépendance était solidement acquise comme l'Inde et surtout la Chine qui fut un des plus fidèles alliés de l'Algérie combattante, prêtèrent d'emblée leur appui, associant peuples et gouvernement, dans un même intérêt, pour la cause algérienne. Ailleurs et malgré les oppressions subies, on fut de plus en plus attentif aux événements de l'Algérie, identifiant le combat algérien à tous les combats de libération présents et à venir. Des exemples : « La révolution algérienne a galvanisé les militants », reconnaît le docteur N'Krumah, à la conférence d'Accra en 1957 ; Amilcar Cabral de Guinée Bissau confiera plus tard au journaliste Simon Malley, « vous ne pouvez pas mesurer l'impact de la révolution algérienne dans notre petit pays ». Et, en 1958, au Caire, le représentant du Cameroun voit dans le peuple algérien, « l'incarnation de la volonté nationale qui doit régner dans toute l'Afrique ». Pour Fidel Castro, « la lutte du peuple algérien a été, dans les moments les plus difficiles, un exemple de courage, d'espérance et une source d'énergie ». *Dans les pays du camp socialiste*, la lutte de libération nationale a été suivie, dès ses débuts, avec une attention soutenue et une sympathie qui se renforcera au fur et à mesure que la Révolution fait ses preuves. En 1955, au Congrès du Caire, l'URSS propose une aide inconditionnelle qu'offre également de nombreux pays dont la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie. Dans ce sens, il convient de rappeler l'intérêt que les *pays non-alignés* prêtèrent à la Révolution algérienne, dès 1955, et ne cessant pas dès lors de la soutenir (Voir Non-alignement). Quant aux *pays occidentaux*, ils étaient, du moins au départ, peu sensibilisés, soit par indifférence à un problème colonial qui semblait anachronique à certains, comme les pays nordiques, soit par solidarité des membres de l'Alliance du Traité Nord-Atlantique (OTAN), à l'égard de la France. L'évolution du sens donné au conflit apparaît nettement à travers la presse. Pour le *New York Post* du 2 juillet 1957, « l'Algérie n'est plus aujourd'hui un problème pour la France seule et elle ne le sera plus jamais ». Selon l'éditorialiste de la *Pravda* (Soviétique) du 8 septembre 1960, « l'attention de l'opinion mondiale est rivée sur l'Algérie ». L'internationalisation du problème algérien aux yeux de l'opinion publique trouve son expression dans la constitution, un peu partout à travers le monde, d'associations amicales, de comités de soutien, dans l'organisation de semaines algériennes, dans la solidarité active de mouvements de jeunes, de syndicats (la C.I.S.L. admet l'U.G.T.A. dès juillet 1956) et dans la prise de position d'associations ou d'organismes internationaux. C'est que les échos suscités n'ont pas manqué de se traduire dans les faits et d'avoir des répercussions politiques précises. L'internationalisation du problème algérien, l'isolement de la France, la reconnaissance du G.P.R.A. par plusieurs pays et sa représentation accrue au

sein des conférences internationales ainsi que l'accélération de la décolorisation et de la prise de conscience du « Tiers-monde » (au Maghreb, en Afrique, dans les pays arabes et asiatiques) sont autant d'éléments décisifs d'une remarquable décantation. Encore faut-il rappeler ici le rôle déterminant du F.L.N. pour « faire du problème algérien, une réalité pour le monde entier », selon les termes mêmes de la déclaration du 1er novembre 1954. Un problème de libération et de décolonisation et non pas comme le soutenait la puissance coloniale un problème idéologique (Capitalisme contre Communisme) ou religieux (Chrétiens contre Musulmans). Voir aussi *Révolution algérienne*.

REVOLUTION AFRICAINE (Pour La)

Essais politiques de Frantz Fanon parus en 1961 (éd. Maspéro, Paris, réédition Maspéro, 1975, 198 p.). Une trentaine de textes –articles de presse publiés anonymement dans El Moudjahid pendant la guerre, conférences et notes d'un carnet de route, constat de la situation coloniale – son démontage – de l'avenir de l'Algérie libérée et de l'Afrique unifiée.

REVOLUTION ALGERIENNE (La)

Dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954, des incendies, attaques de postes de police, dépôts de bombes sont signalés en différents point du territoire national. Le Front de Libération Nationale revendique ses actions. La Guerre d'indépendance commence. Une véritable révolution qui va ébranler l'édifice de l'ordre colonial qui a sévi en terre algérienne depuis 132 ans. Pour sa position stratégique et la bonne préparation politico-militaire de sa population, la région des Aurès est choisie comme base du déclenchement de la Révolution. Première réaction des autorités coloniales : dissoudre la principale organisation nationaliste, le Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (M.T.L.D.). En France, le président du Conseil, Pierre Mendès France, et le ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, décident le 1er décembre de l'envoi de renforts militaires. La mort de Didouche Mourad le 15 janvier 1955, les arrestations de Mostefa Ben Boulaïd et de Rabah Bitat les 11 février et 16 mars 1955, tous trois dirigeants du F.L.N., ne signifient pas pour autant la fin de l'insurrection. Après la chute du cabinet de Mendès France, le gouvernement Edgar Faure proclame le 31 mars l'état d'urgence en Algérie. Le 20 août 1955, sous la conduite de Zighout Youcef, un vaste soulèvement populaire dans le constantinois donne un second souffle à la Révolution en rompant l'isolement des Aurès. La France réprime aveuglément et mobilise son contingent. Des milliers d'Algériens de tout âge sont abattus dans les rues de Skikda. Le 30 septembre, la question algérienne est inscrite à l'ordre du jour de l'ONU. Le Gouverneur général de l'Algérie depuis janvier 1955, Jacques Soustelle prône l'intensification de la répression. Le 31 janvier 1956, Guy Mollet investi comme président du Conseil, à la suite de son voyage à Alger le 6 février, cède aux « ultras » européens, les partisans de « l'Algérie française ». Le 9 février, il nomme Robert Lacoste, ministre résident en Algérie et fait adopter le 12 mars par l'Assemblée nationale les « pouvoirs spéciaux » qui vont offrir aux militaires la gestion de la guerre. Parallèlement, les 2 et 20 mars 1956, le Maroc et la Tunisie accèdent à l'indépendance et le F.L.N. se renforce par l'adhésion au mouvement des Ouléma et partisans de Ferhat Abbas. Le 20 août de la même année, réunis dans un congrès dans la vallée de la Soummam, les animateurs du F.L.N. se dotent d'un programme et mettent en place une direction : une instance exécutive, le Conseil de

Coordination et d'Exécution (C.C.E.) et une instance législative, le Conseil National de la Révolution algérienne (C.N.R.A.) . Le refus de toute alliance avec le Mouvement National Algérien de Messali Hadj est réaffirmé. Les affrontements entre les deux organisations feront 4000 morts dans l'immigration en France et des milliers dans les maquis. Le piratage de l'avion royal marocain transportant cinq dirigeants du F.L.N. (Ahmed Ben Bella, Hocine Ait Ahmed, Mohamed Boudiaf, Mohamed Khider et Mostefa Lacheraf) par l'armée française le 22 octobre 1956 ainsi que l'agression tripartite de l'Egypte par la France, l'Angleterre et Israël le 4 novembre, ne vont pas enrayer la dynamique révolutionnaire ni affaiblir la poussée nationaliste. L'épreuve de force engagée par les militaires français suite à la grève des huit jours déclenchée par le F.L.N. le 28 janvier 1957 en vue d'attirer pacifiquement l'attention de l'ONU sur la question algérienne, constitue assurément l'un des épisodes les plus sanglants de cette guerre. Les unités spécialisées de l'armée française conduites par le général Massu lors de la « Bataille d'Alger » se comportent en criminels. La torture est pratiquée à une large échelle et les exécutions sommaires se comptent par milliers au moment où les camps de concentration essaiment à travers tout le territoire algérien et se remplissent. Ni l'arrestation de Larbi Ben M'hidi et de son exécution déguisée en suicide en mars 1957, ni la neutralisation de Yacef Saâdi en septembre de la même année ne permettent de « finir la guerre ». Certes la direction du F.L.N. est contrainte de sortir à l'extérieur, à Tunis, l'organisation, pour un moment déstabilisée, mais le potentiel révolutionnaire est intact. Le bombardement, par l'armée française, le 8 février 1958, de Sakiet Sidi Youcef, le village frontalier tunisien, suscite la réprobation internationale. L'armée prend le pouvoir à Alger le 13 mai en suscitant un « Comité de Salut Public » alors qu'à Paris, le général de Gaulle devient président du Conseil le 1er juin et n'a d'offre que la « paix des braves », une reddition que le F.L.N. rejette en constituant le 19 septembre, le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne. De Gaulle tente de réduire la révolution algérienne en combinant la répression militaire avec le plan mis au point par le général Challe en 1959 –une série d'opérations meurtrières destinées à affaiblir les maquis – et des réformettes à caractère économique et social avec le « plan de Constantine » avant de se rendre compte que la solution du conflit est de nature politique et que les Algériens désirent avant tout l'indépendance du pays. Le 16 septembre 1959, il fait le premier pas dans ce sens et préconise l'autodétermination. La minorité européenne se dresse contre cette politique et le 24 janvier 1960, elle couvre Alger de barricades. Toutefois, à la fin de la même année, au mois de décembre, c'est la majorité des Algériens qui expriment leur désir de se libérer du joug colonial par des manifestations d'une grande ampleur à travers de nombreuses villes du pays et ce sont les nationalistes qui se font entendre. La répression de nouveau s'exprime et de Gaulle qui ne voit pas venir sa « victoire militaire » relève que la France ne peut plus soutenir l'effort de guerre. Son engagement en Algérie coûte 1200 milliards de francs, soit près de un cinquième du budget de l'Etat français. L'annonce du début des négociations entre le G.P.R.A. et le gouvernement français provoque le « putsch des généraux » le 22 avril 1961 qui se rallient aux positions de l'Organisation de l'Armée Secrète constituée clandestinement en février 1961. Le contingent refuse ce coup de force et l'initiative désespérée tourne court. Les négociations commencent un mois plus tard à Evian. De Gaulle tente alors de garder le Sahara, riche en pétrole et base militaire qui venait de faire de la France une puissance nucléaire grâce aux essais du 13 février 1960 à

Reggane. L'acharnement de la délégation algérienne de ne rien céder sur tout ce qui a trait à l'intégrité territoriale du pays paie. Les discussions s'achèvent par la conclusion d'un accord. Le 19 mars 1962, le cessez-le feu est proclamé pour préparer un scrutin d'autodétermination. Parallèlement, l'O.A.S. multiplie les attentats tant en Algérie qu'en France et pratique la politique de la « terre brûlée » alors qu'une manifestation algérienne à Paris est violemment réprimée par la police sous les ordres de Maurice Papon faisant plus de 300 morts. Devant l'inéluctabilité de l'indépendance, le déchaînement de la haine déclenché par les extrémistes européens va aboutir au départ massif des « Pieds-Noirs ». Le référendum organisé le 1er juillet 1962 confirme la volonté d'indépendance et le 5 juillet est retenu depuis pour fêter le succès de la Révolution et la fin du colonialisme en Algérie. Cette Guerre de libération a été la plus longue et la plus dure du XXème siècle par le nombre des victimes, un million et demi parmi les Algériens –les historiens français minimisent et proposent le chiffre de 500.000 – ce qui du reste est énorme, et va laisser de profonds traumatismes des deux côtés de la Méditerranée. L'Algérie redevient enfin libre et son combat va servir d'exemple pour mener à son terme le processus de décolonisation, s'affranchir du système de l'Apartheid, conduire une politique de « neutralité positive » vis-à-vis des deux blocs Est-Ouest et disposer souverainement de ses propres richesses naturelles.

REVOLUTION ET POESIE SONT UNE SEULE ET MEME CHOSE (LA)

Recueil de poèmes d'Henri Kréa paru en 1957 (P.J. Oswald, réédition augmentée 1960, préface de J. Amrouche). Dans des poèmes qui sont à la fois protestation contre la haine et la douleur, au cœur de l'événement, le poète « se fait l'avocat de son peuple, transformant le verbe en acte ».

REVUE MILITAIRE D'INFORMATION (LA)

Dirigée par le colonel Lacheroy, elle est destinée aux cadres militaires et diffuse la nouvelle orientation dans la lutte anti-guérilla.

REYGASSE (René)

Personnalité ultra, gérant de l'hebdomadaire « *Unir* » paraissant à Alger. Il excellait dans l'art de la provocation et fit imprimer un faux numéro de « *Nation Algérienne* » (n°7), organe clandestin du PPA. En mai 1955, administrateur à Théniet el Had, il armait déjà la population européenne contre les Algériens.

ROUIBAH Hocine (1922-1960)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya II).

Né le 22 juin 1922 à Jijel au sein d'une famille commerçante, il rompt sa scolarité en terminale pour prendre la place et gérer le local de son père. Militant du P.P.A. dès 1943, il devient responsable d'une cellule du parti. Arrêté le 13 mai 1945, libéré trois mois plus tard, en août, il adhère dès sa création au M.T.L.D. et participe à la mise en place des structures du parti. Elément actif de l'Organisation Secrète (O.S.) de 1947-1950, il est arrêté et relâché en 1948. Arrêté à Jijel et emprisonné durant trois mois à Annaba, en 1950. Dès qu'il retrouva sa liberté, il reprit son travail politique en tant que responsable de la Kasma de Jijel qui comprend Douar Béni Bélaid, El Ancer, El Milia et El Aouana. De nouveau arrêté le 4 novembre 1954 puis relâché, il est repris un mois après, le 22 décembre et condamné à une année et un jour. Emprisonné à El Koudia à Constantine où il partagea la même cellule que Mustapha Ben Boulaid. Il sera transféré plus tard à Barberousse à Alger. Dès sa sortie en décembre 1955, il rejoint le maquis en

wilaya II, recommandé par Abane Ramdane à Zighout Youcef. Il occupa plusieurs responsabilités politico-militaires : chef de zone, conseiller politique de la région que dirige Abdallah Bentobbal avant de devenir commandant, membre du conseil de la wilaya et commissaire politique. Il participe au congrès de la Soummam. Il ne se maria pas et tombe au champ d'honneur à Ain Lebna, le 9 novembre 1960, après une forte résistance face à l'armée d'occupation qui avait encerclé cette région.

ROUMI

Féminin : roumia ; pluriel : rouama, de romain, Chrétien, Européen, Français.

RUE DES TAMBOURINS

Roman autobiographique de Taos Amrouche paru en 1960 (La Table Ronde, Paris, 335 p.) dans lequel elle relate l'exil de la famille à Tunis puis en France, quelques moments de bonheur que procure le retour au pays natal, et le malaise permanent qui habite l'adolescente Kouka exigeante et singulière.

S

SAADANE Fadèla (1938-1960)

Née à Ksar el Boukhari (Médéa), elle perd son père à l'âge de deux ans. Sa famille revient à El Harrouch (Skikda) où elle continue ses études secondaires. Pour ses activités militantes, elle fut emprisonnée à El Koudia de Constantine en 1956. Dès sa sortie de prison en 1957, elle quitte le pays pour la France où elle passe avec excellence le baccalauréat. En 1958, les autorités coloniales emprisonnent sa sœur Méryem. Elle décide alors de revenir au pays et de devenir une fidaïa au sein de l'A.L.N. Le 17 juin 1960, les soldats français encerclent la maison où elle se trouvait avec des compagnons de lutte avant de la dynamiter.

SAADI Yacef (né en 1928)

Responsable militaire de la Zone Autonome d'Alger (1957).

Né le 20 janvier 1928 à Alger, garçon boulanger dans la Casbah avec son père, il participe à la manifestation organisée par le P.P.A. dans la capitale, le 1er mai 1945. Il mène la campagne électorale du M.T.L.D. en 1947 à Médéa puis se retire en France pendant deux ans, à la suite de la dissolution de l'O.S. En 1954, il est présenté à Bitat, un des responsables du C.R.U.A., qu'il héberge. Par ce canal, il rencontre Krim, Abane, Ouamrane qu'il cache, accompagne, participant aux discussions dans la Casbah d'Alger pour le lancement du F.L.N. Il est envoyé en 1955 en Suisse pour rencontrer deux représentants de Ben Bella. Expulsé, arrêté au Bourget et envoyé en prison à Alger, il ne reste détenu que quatre mois puis il est remis en liberté. Vivant clandestinement à Alger, il est désigné en 1956 responsable de la branche militaire de la Z.A.A. Yacef Saadi joue, à ce titre, un rôle important dans « La Bataille d'Alger » jusqu'à son arrestation par les parachutistes français le 23 septembre 1957 au 3, rue Caton dans la Casbah avec Zohra Drif. Condamné à mort puis gracié, il est libéré en 1962. *Député à l'Assemblée nationale en 1962,* il devient ensuite président de la société Casbah-films qui produit notamment « La Bataille d'Alger » (Lion d'Or de Venise). Yacef Saadi publie *Souvenirs de la Bataille d'Alger* (Julliard, 1962) et *la Bataille d'Alger* (éd. Témoignage chrétien, 1982 ; éd. Casbah, 1998), préside l'association des

anciens de la Zone Autonome d'Alger (1999) avant d'être désigné au Conseil de la Nation (2001).

SADDEK Colonel

Voir DEHILES.

SAIDANI Tahar (né en 1928)

Commandant de l'A.L.N. (Base de l'Est).

Né le 19 janvier 1928 à Ben M'Hidi (Annaba), il abandonnera très vite l'école primaire pour militer dans les rangs du PPA. Il participe aux événements du 8 mai 1945, condamné par contumace, arrêté le 10 mai, il ne dut son salut qu'à l'intervention du maire de sa localité, M. François Lacome. Au début de l'année 1955, il est parmi les premiers noyaux de Fidaï de la Place d'Armes avant de rejoindre le maquis. En 1956, il entre en contact avec Amara Bouglez, le commandant de la région d'El Kala. Après la mort de Badji Mokhtar, de graves dissensions pour le leadership apparaissent. Il fera partie, avec le colonel Amara Bouglez, les commandants Mohamed Aouchria et Slimane Bélaâchari (et aussi les commandants Hadj Lakhdar, Rabah Nouar, Chouichi Issani, Abderrahmane Bensalem, Ahmed Draïa et Mohamed Chérif Messaâdia) du commandement de la Base de l'Est (1958-1958). Membre du COM Est (1958). Dans les affaires après l'indépendance et gère une clinique à Annaba.

SAHARA (La question du)

Le désir de la France coloniale de séparer le Sahara de l'Algérie a été une constante de sa politique particulièrement après la Seconde Guerre mondiale. D'abord pour des considérations militaires, le Sahara constitue une sorte de « profondeur stratégique » pour la France et pour l'Europe face au bloc soviétique. Il permet également le contrôle de ses colonies subsahariennes. La découverte en 1956 des gisements géants d'huile et de gaz à Hassi Messaoud et Hassi R'Mel donne à cette réflexion l'assise économique. Le décret du 7 août 1957 créant les deux départements de l'Oasis et de la Saoura accentue l'autonomie du Sahara en le plaçant directement sous l'autorité de la métropole qui le considère comme un prolongement de la France selon la célèbre phrase de de Gaulle, « de Dunkerque à Tamanrasset ».

SAHLI Mohamed Chérif (1906-1989)

Président de l'A.E.M.A.F. (1935) et historien nationaliste.

Né le 6 octobre 1906 à Sidi Aich (Béjaia), orphelin à 11 ans et quoique d'une famille relativement aisée, il dût vendre sa part d'héritage familial pour poursuivre ses études à Alger puis à Paris. Licence de Philosophie puis diplôme d'études supérieures à la Sorbonne. Parallèlement, il est répétiteur – pour subvenir à ses besoins – dans une école primaire à Paris. En décembre 1935, il est élu président de l'A.E.M.A.P. dont il réalise la fusion avec l'A.E.M.N.A.F. au début de l'année 1937. Sympathisant de l'E.N.A., adhère au P.P.A. dès sa création (1937) et fait partie de la commission de rédaction de son journal *El Ouma*. En 1939, il publie une revue *l'Ifrikiya* et, pendant l'occupation allemande, édite une feuille clandestine *El Hayat*. Après la Seconde Guerre Mondiale, il milite au sein de la fédération de France du M.T.L.D. et écrit dans *l'Etoile algérienne*. Il publie de nombreux ouvrages historico-politiques : *Le message de Yougourtha* (1947), *L'Algérie accuse* (1949), *Le complot contre les peuples africains* (1950), *Abdelkader, chevalier de la foi* (1953). Militant du F.L.N. après 1954, il est membre de la commission de presse et signe ses articles sous le pseudonyme d'Ibn Toumert dans *Résistance algérienne* (1955-1956) et *El Moudjahid* (1957-1962). Représente le F.L.N. en Suède et en Chine.

Après l'indépendance, il continuera ses investigations en histoire de l'Algérie et signera de nombreux ouvrages dont son essai plaidoirie *Décoloniser l'histoire* (Maspero, 1965). Il mourut le 5 juillet 1989 à Alger.

SAHN-ERRATM (La bataille de)

Eut lieu durant l'été 1956 à El Oued. Dans le but de généraliser la Guerre de libération à tout le territoire, une force de l'A.L.N. reçut l'ordre de se diriger sur Oued Souf. Au cours de ce déplacement, elle fut avertie de la présence de troupes françaises dans la localité de Sahn-Erratm. Le commandant du groupe de l'A.L.N. décida alors de les attaquer par surprise. L'opération a été un grand succès et un impressionnant butin a été saisi. Une fois l'armement récupéré et chargé, le groupe se dirigea vers Sahn Mougar où il fut accueilli par la population en liesse. Tout à coup l'attention de tous fut attirée par un avion de reconnaissance qui survolait le village cherchant à localiser les moudjahidine et à en informer aussitôt le commandement français. Le groupe de l'A.L.N. sortit du village et prit la direction de « Ghouta Chika » aux palmeraies touffues. De ce point stratégique élevé et bien camouflé, il pouvait voir l'ennemi sans que celui-ci ne décèle sa présence. Chacun prit ses dispositions en attendant l'arrivée des forces ennemies. L'attente ne fut pas assez longue et, de nouveau, les combats reprirent et durèrent toute la journée. L'encerclement tenté par l'ennemi n'ayant pas réussi, l'infanterie laissa la place aux bombardiers. Malgré les bombes, les officiers de l'A.L.N. avaient ordonné à leurs hommes de résister et de n'abandonner à aucun prix leurs positions. Après plusieurs jours d'une résistance héroïque, seuls quatre hommes ont pu déjouer l'attention de l'ennemi et échapper au massacre.

SAKIET SIDI YOUCEF (Bombardements de)

Le samedi 8 février 1958, jour de marché, au petit matin, une escadrille française de 6 Corsairs, 8 Mistrals et 11 bombardiers B26 soumet Sakiet Sidi Youcef, la paisible petite localité tunisienne frontalière, à un raid meurtrier qui causa 70 morts et près de 90 blessés, en majorité des paysans et des réfugiés algériens. Elle traduit une escalade dans la guerre et une radicalisation de la position des militaires français qui s'illustrèrent dans la guillotine des patriotes et les exécutions sommaires depuis 1956. C'est aussi le prix que la Tunisie payait pour avoir demandé un mois auparavant l'évacuation totale des forces armées coloniales et de sa solidarité avec le peuple algérien. Les revers subis par les généraux français face à l'A.L.N., selon le général Jacquin, du 12 septembre 1957 au 7 février 1958, sont très importants : plus de 30 incursions de l'A.L.N. contre les postes français ont eu lieu à partir de Sakiet Sidi Youcef. Le 11 janvier 1958, une patrouille française perdait 14 hommes dans une embuscade et le 7 février un avion, touché par la D.C.A. de l'A.L.N. se vit contraint à un atterrissage forcé sur l'aérodrome militaire de Tébessa. Officiellement, il s'agit donc d'une « expédition punitive » décidée par le général Salan avec l'accord de Robert Lacoste. Dans la réalité, il ne s'agit que de l'une des opérations minutieusement préparées et programmées par les militaires français qui croyaient pouvoir venir à bout de l'A.L.N. en détruisant sa « base arrière » tunisienne et imposer leur propre solution en maintenant le pays sous la dépendance de la France.

La riposte au bombardement de Sakiet Sidi Youcef fut rapide. Bourguiba rappela son ambassadeur en France et interdit aux troupes françaises tout mouvement sur le territoire tunisien, bloquant le port de Bizerte, réclama l'évacuation des Français

et saisit le Conseil de Sécurité de l'ONU qui prêcha le dialogue. Le Directeur de la Croix rouge internationale fit le déplacement pour constater de visu le massacre. L'acte barbare est condamné par les alliés traditionnels de la France au sein de l'OTAN, les pays scandinaves et les Soviétiques. Les Etats Unis et la Grande Bretagne proposèrent leur médiation. Le gouvernement français tente d'abord de se disculper, dément catégoriquement le bombardement avant de soutenir que l'armée française en Algérie (avec laquelle il était en « désaccord depuis le début des hostilités ») l'avait mis devant le fait accompli avant d'invoquer l'argument de la « légitime défense » et du « droit de poursuite ».

« A ceux qui n'étaient pas encore convaincus, l'affaire de Sakiet montre sans l'ombre d'un doute que l'armée française ne dépendait de personne au gouvernement. Rejetant tout contrôle civil de l'appareil militaire, l'armée avait acquis la primauté dans les affaires politiques de la France. Incapable de faire obéir ses généraux et dans l'impossibilité de retourner l'opinion mondiale, le gouvernement de la Quatrième république accepta le plan de paix du président Eisenhower qui faisait appel aux « bons offices » de l'Anglais Harold Besley et de l'Américain Robert Murphy pour trouver une solution. Debré protesta : « Plutôt les bons offices de Charles de Gaulle que de l'Américain Murphy ! » Et de renouveler ses efforts pour faire déplacer le général Salan, mais il se heurta à la ferme opposition de Guy Mollet et de Robert Lacoste. Désormais, les gaullistes avaient franchi le Rubicon : l'opinion publique évoluait en leur faveur en métropole. »[1] La France s'en sort de plus en plus isolée et l'une des conséquences immédiates de cette tuerie, c'est d'avoir précipité la chute de la IVème République et sonné le glas de la politique du colonialisme français.

Note

1. Field (Joseph A.) et Hudnut (Thomas C.).– L'Algérie, de Gaulle et l'armée. Editions Arnaud, Paris, 1975, p.74.

SAKHRI Amar

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya VI).

Adjoint du colonel Si Haouès. Secrétaire général de l'O.N.M. après l'indépendance (2002).

SALAN Raoul (Général) (1899-1984)

Commandant en chef de l'armée française en Algérie (novembre 1956-décembre 1958), putschiste et fondateur de l'organisation terroriste O.A.S. (1961-1962).

Né à Roquecourbe (Tarn) au sein d'une famille modeste le 10 juin 1899. En 1924, il découvre l'Indochine où il fera pendant treize ans de nombreux séjours. En 1942, il est à Alger chargé de l'action psychologique et directeur du journal *Combattant 43*. Il rencontre de Lattre qui met sur pied la première armée française. Lorsque de Lattre part pour l'Indochine en 1950, il le prend comme adjoint opérationnel. Lorsqu'en 1956, il est nommé commandant en chef en Algérie (jusqu'en 1958), le républicain homme de gauche respectueux du pouvoir bascule progressivement dans l'extrémisme avant de devenir le chef nominal d'une « subversion anarchique ». Lorsque commence La Bataille d'Alger, le super préfet s'efface devant le général Massu et convainc ses subordonnés d'abandonner leurs prérogatives. Il couvre toutes les actions criminelles de l'armée, appuyé par les ultras d'Alger et les métropolitains de l'Algérie française. La politique française est ainsi orientée par un homme qui ne raisonne qu'en fonction de l'Algérie française. Il ne reste plus qu'à transformer ce pouvoir indirect en pouvoir réel. Le nouveau chef de gouvernement lui maintient ses pouvoirs (civils et militaires) sur toute l'Algérie. A la fin d'un discours, au

balcon du Gouvernement général, Léon Delbecque, envoyé de Chaban-Delmas, ministre de la Défense nationale, lui souffle un nom : « Vive de Gaulle ». Et Salan l'a répété. Son calvaire ne fait que commencer. Après avoir contribué au retour du général de Gaulle au pouvoir, il s'oppose à sa politique algérienne. De Gaulle se débarrasse de lui et lorsqu'il gagne l'Espagne de Franco en novembre 1960, accompagné du capitaine Ferraudi, Salan est dans l'impasse. Tenu à l'écart du putsch d'avril 1961, il s'impose parmi les généraux qui le dirigent avant de se jeter dans la clandestinité en prenant la direction de l'organisation terroriste l'OAS, mélange de spontanéisme pied-noir et de chapelles militaires, deux groupes l'animent, celui de Madrid autour d'Argoud et celui d'Alger. Le général n'arrivera jamais à lui donner une cohérence d'autant plus que ses liaisons sont coupées, puis mal assurées et que les divers groupes qui prétendent maintenir l'Algérie française voient en lui un « anti-de Gaulle » pratique, mais songent beaucoup plus à l'utiliser qu'à lui obéir. Le « Comité de Vincennes » qui le fait acclamer en novembre 1961 à la Mutualité compte parmi ses animateurs, outre Georges Bidault, des hommes comme Bernard Lafay, Jacques Isorni et Jean Marie Le Pen. A mesure qu'approche l'heure du cessez-le feu, à partir de décembre 1961, Salan durcit le ton et entre en guerre ouverte contre de Gaulle, ses représentants et tous les adversaires de l'Algérie française. Attentats, assassinats, bombardements aveugles au mortier se multiplient en Algérie et en France. Le 13 mars 1962, il crée le Conseil national de la Résistance française en Algérie (C.N.R.F.A.) et le 30 mars en France, un Conseil national de la Résistance qui sera dirigé plus tard par Georges Bidault qui lance à Rome un Comité exécutif du C.N.R. Après le général Jouhaud à Oran, il est lui-même capturé le 20 avril 1962 à Alger. Le tribunal le condamnera à la détention criminelle à perpétuité, à la surprise de beaucoup parce que le criminel mérite la peine capitale. Au fur et à mesure que la déferlante de la violence qu'il a libérée prend de l'ampleur et que se multiplient les souffrances et les destructions, Salan est pressé d'user de l'autorité qui lui reste pour tenter de mettre fin à une entreprise suicidaire. Jouhaud, du fond de sa cellule de condamné à mort l'avait fait. Salan s'y résoudra mais trop tard. Emprisonné à Tulle avec les principaux animateurs du putsch, il sortira le 15 juin 1968 lorsque de Gaulle graciera les « Onze condamnés pour faits de subversion encore détenus » pour allier tous ceux qui peuvent s'opposer au « désordre »… de mai 1968. Il publie ses *Mémoires* en 1974 et meurt à Paris dix ans plus tard le 3 juillet 1984 à Paris.

SAOUT EL DJAZAIR

Emission radiophonique diffusée par la chaîne parisienne France II, tous les soirs, à 22 h, à partir de janvier 1960. Relayée par des émetteurs de province sur 19 et 25 mètres, elle est le produit d'une station clandestine créée dans le domaine de la Chintraie, à Jouy, dans l'Eure-et-Loir. Confiée à un certain Bestos, à la fois conseiller technique du cabinet de Jacques Soustelle, ministre de l'Information de de Gaulle et membre du Service de Documentation et de Contre-espionnage (S.D.E.C.E.), la station était destinée au départ à produire des émissions d'intoxication, une sorte de fausse *Voix des Arabes* ou à brouiller les *Voix de l'Algérie* diffusées par le F.L.N. depuis Le Caire ou le long des frontières tunisienne et marocaine par des postes fixes et ambulants.

SARRAF (As-)

L'un des 143 villages rasés de la wilaya de Sétif durant la guerre de libération. Au cours de l'été 1959, son bombardement par l'aviation française a fait 700 victimes.

SARTRE Jean Paul (1905-1980)

Philosophe et écrivain français, père de l'existentialisme. Signataire du Manifeste des 121 sur le droit à l'Insoumission des jeunes du contingent –et soutien de poids des membres du réseau Jeanson lors de leur procès, en septembre 1960– l'auteur de la « *Nausée* » rédigea la préface des « *Damnés de la terre* » de Frantz Fanon, défendit les principes de 1789 en criant la Vérité et la Justice dans la revue *Esprit* et se prononça clairement pour l'indépendance algérienne contrairement à Albert Camus.

SATOR Kaddour (1911-1997)

Avocat, député et président du Comité chargé du référendum pour l'indépendance (1962).

Premier bâtonnier du barreau d'Alger, militant de la cause nationale, Kaddour Sator avait rejoint très jeune le mouvement nationaliste, à 16 ans, d'abord dans les scouts musulmans, puis les Amis du Manifeste de Ferhat Abbas dont il était devenu le bras droit. Le plus jeune avocat (depuis 1932) qui n'avait pu faire l'école polytechnique comme il le souhaitait parce qu'il était « indigène », militait alors pour l'autonomie de l'Algérie, la reconnaissance de la personnalité algérienne par la puissance coloniale ainsi que l'égalité des droits. Après avoir rejoint le F.L.N. dès 1954, il avait constitué un réseau d'avocats pour assurer la défense des militants avant d'être emprisonné pendant trois ans puis placé en résidence surveillée à Oran jusqu'en 1961. Il avait été également *président du Comité chargé de l'organisation du référendum pour l'indépendance de l'Algérie.* Directeur de la justice après 1962, il avait participé à la rédaction des premiers textes de loi comme le code de la nationalité. Député à *l'Assemblée constituante*, après avoir été évincé de la charge d'ambassadeur à Washington qu'il devait occuper, il abandonna la politique et revint à sa profession pour retrouver le cabinet qu'il partageait avec son jeune frère, Mohamed, depuis 1950. Il mourut le 19 novembre 1997 à Paris et inhumé au cimetière de Sidi M'hamed à Alger.

SAYAH Abdelkader

Président de l'Assemblée algérienne (1950-1956).

Notable de Chlef, membre des délégations financières le 26 mai 1943, quand les élus rendent public le projet de création d'un Etat autonome, se heurtant au veto du nouveau gouverneur général, le général Catroux, représentant du général de Gaulle, il est envoyé – avec Ferhat Abbas – en résidence surveillée après la dissolution de la section musulmane des délégations financières. Président de l'Assemblée algérienne, il se retire de la vie politique en 1956.

SCOLARITE

Voir EDUCATION.

SECTION ADMINISTRATIVE SPECIALE (S.A.S.)

Pièce maîtresse du dispositif de l'action psychologique de l'armée française dans les campagnes, héritière du service des Affaires Indigènes (A.I.) mis en place au Maroc du temps du Protectorat, elle est dirigée par un officier et concrétise la prise en main de l'encadrement administratif de la population par les militaires. Cette structure permet le quadrillage du territoire et le contrôle très étroit de la population qu'on soigne, qu'on éduque, qu'on recense et aussi qu'on soumet à une surveillance vigilante. L'objectif, selon les stratèges de l'armée française, est d'isoler le F.L.N. de son élément vital.
Ce « rapprochement » de la population algérienne est la pierre angulaire de la politique dite de « pacification » parallèlement à la répression militaire. Ce « combat », ce

sont les éléments de la S.A.S. qui le mènent. Eléments militaires leur rôle est largement défini, comme « tuteur » des nouvelles communes. Les quelque six cents sections administratives fonctionnelles en 1957, essaient de quadriller les villages et les douars en menant des activités sociales, sans oublier leur mission principale : recueillir les renseignements sur l'activité des maquisards et les transmettre aux unités opérationnelles. L'équivalent de la SAS en ville, c'est la S.A.U. (Section Administrative Urbaine). Le général Partiot est l'inspecteur général des S.A.S. dont le nombre atteint 697 en mai 1960. Ce chiffre est rapidement dépassé pour approcher le millier avec la création d'antennes.

SECTION ADMINISTRATIVE URBAINE (S.A.U.)

L'équivalent de la S.A.S. en ville. Son action de surveillance de la population est renforcée dans la capitale par la mise en place, sous la direction du colonel Trinquier, du Dispositif de Protection Urbaine (D.P.U.) chargé de faire du renseignement et de repérer les suspects au sein d'une population minutieusement répertoriée et fichée. Les S.A.U. sont dirigées par le général Parlange. La création des S.A.S. et des SAU (737 en 1961) exigera 2076 officiers et sous-officiers.

SEDDIKI Tayeb (1919-1999)

Membre du C.N.R.A. (1956-1962).

Né le 18 octobre 1919 à Yakouren (Tizi Ouzou), il milita très tôt au sein du P.P.A.-M.T.L.D. dans les années 40. Il fut parmi les premiers qui ont répondu à l'appel du Premier Novembre 1954, à la wilaya III où il assumait les fonctions de Commandant et faisait partie du Conseil de la wilaya sous la conduite du Colonel Mohand Ouel Hadj. Membre du C.N.R.A. jusqu'en 1962, il fut arrêté après l'indépendance.

SEISME (Le)

Pièce de théâtre d'Henri Kréa parue en 1958 (P.J. Oswald, Paris) qui donne à lire une double identification : d'une part celle de la situation en Numidie envahie par les Romains à celle de l'Algérie conquise par les Français, d'autre part celle du séisme naturel qui a secoué Orléansville (El Asnam-Chlef) en 1954 à celui qui provoque presque au même moment la lutte –de libération– des hommes de ce pays.

SENAC Jean (1926-1973)

Poète.

De famille d'origine espagnole, Jean Sénac est né à Beni Saf (Oran) le 29 novembre 1926. De père inconnu, certainement un gitan, il avait eu, jusqu'à sa cinquième année, comme patronyme le nom de sa mère, Comma. Par la suite, il a été reconnu par Edmond Sénac, son parâtre. C'est le prémisse d'un drame personnel qui pèsera sur sa personnalité et sa vie. Il grandit jusqu'à l'adolescence dans un quartier populaire d'Oran. Après son engagement dans l'armée où il fut affecté au secrétariat de l'aumônier, il se lie d'amitié avec des artistes d'Alger : Galliero, Brua et Randau. En 1949, il est metteur en ondes à Radio-Alger d'où il démissionne l'été 1954 après avoir monté une émission en hommage à la nation algérienne. Il déclare, de ce fait, son engagement pour le combat algérien. Sa poésie a consacré cette position d'une façon éloquente. Fréquentant les milieux nationalistes algérois qui le forment politiquement, vivant pauvrement, le poète a, dès 1952, pris parti pour la « cause des Arabes ». Il l'a illustré par ses poèmes politiques (*Matinale de mon peuple et Le soleil sous les armes*), ses intenses actions culturelles notamment par le biais des revues *Soleil* (1950-1952) et *Terrasses* (1953) et sa participation active à la libération nationale.

De 1954 à 1962, Jean Sénac entame en France une espèce d'exil intérieur. Néanmoins, il mit à profit ce séjour pour éditer son recueil *Poèmes* (Gallimard, 1954) et pour faire des rencontres importantes. Durant cette période, il mit fin, pour une raison de choix nationaliste, à son amitié avec Albert Camus. Ce dernier, prix Nobel de littérature, se détourna de la cause algérienne définitivement. Jean Sénac, dans le cadre de la Fédération de France du F.L.N., a contribué à l'installation, chez son éditeur Subervie, d'une imprimerie clandestine pour le Bulletin de la Fédération de France du F.L.N. et *El Moudjahid* où il fut journaliste de 1957 à 1960. En outre, il participe à l'organisation de divers réseaux et accomplit de multiples missions. Enfin, il a conservé les premiers exemplaires de la « *Plate-forme de la Soummam* » (20 août 1956), un des documents majeurs de la Révolution algérienne. Il revient à Alger en octobre 1962. De là, commence une partie passionnante de sa vie. Il travaille comme conseiller au ministère de l'Education avant qu'il ne participe à la reconstruction de la Bibliothèque nationale brûlée par l'O.A.S. Une année après, *il participe à la fondation de l'Union des Ecrivains Algériens et en devient son secrétaire général du 28 octobre 1963 à sa démission le 9 novembre 1965 (confirmé le 3 avril 1967).* Il mourut brutalement, dans la nuit du 29 au 30 août 1973, à Alger.

SERIGNY Alain de (1912-1986)

Directeur de « L'Echo d'Alger ».

Né à Nantes. En 1941, il est chargé par son beau-père Jacques Duroux, grand minotier et propriétaire du quotidien « *L'Echo d'Alger* », de la direction de ce journal. Il est fondamentalement opposé au Statut de l'Algérie de 1947. En mai 1958, il adresse un appel à de Gaulle et contribue à son retour au pouvoir. Rallié aux insurgés ultras des barricades de 1960. Il meurt à Paris le 16 mai 1986. Voir Presse colonialiste.

SERVICE DE FORMATION DE LA JEUNESSE EN ALGERIE (SFJA)

Organisme de « pacification » d'obédience militaire, crée en 1955 pour encadrer les jeunes algériens dans des centres, en fin de scolarité, et leur éviter la tentation de rallier les maquis du F.L.N. En fait un « réseau de surveillance » dirigé en 1961 par René Petit Bon et dont l'un de ses chefs, le général Gibius se fit remarquer en prenant ouvertement le parti des généraux putschistes en 1961 et fut de ce fait écarté de son commandement. Le général Dunoyer de Segonzac le remplacera.

SERVICES SPECIAUX (de l'armée française)

Constituent une série de branches ayant chacune une mission particulière mais entretenant entre elles des relations très étroites. Outre le Service de l'Action psychologique, on trouve les S.A.S. (Sections administratives spéciales), les S.A.U. (Sections administratives urbaines) mises en place en 1955 et dirigées par le général Parlange, les D.P.U. (Dispositifs de Protection urbaine), le 5[ème] Bureau d'Action psychologique, le CCI (Centre de coordination interarmées) groupant les officines utilisant les spécialistes de la torture des D.O.P. (Détachements opérationnels de Protection), le BEL (Bureau des Etudes et Liaisons) ou les éléments du 2[ème] Bureau, du S.D.E.C.E. ou de la D.S.T. Ce sont les généraux Salan et Challe qui ont créé et renforcé ces services. Les officiers qui les ont « animés » sont : les généraux Massu et Parlange, les colonels Trinquier, Georges de Boissieu, Jacquin, Godard, le commandant Aussaresses. Leur travail : la désinformation, l'intoxication, la fabrication de faux documents, la torture et les exécutions.

SI BAGHDADI (1925-1958)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya V).

De son vrai nom Ahmed Allili, le commandant Si Baghdadi est né le 18 mai 1925 à Aïn Defla, douar Béni Ghomriane d'où ses parents sont originaires. La famille s'établit par la suite à Boufarik et c'est dans cette ville que le petit Allili fera ses premiers pas et s'ouvrira à la vie. Après une brève scolarité –cours élémentaire et moyen à Boufarik –et, obtenant de bonnes notes, il est admis au Collège Pages où il suit un stage de formation professionnelle et obtient un diplôme d'ébéniste. A 17 ans, il adhère aux SMA et à 20 ans, il est militant du PPA. En 1947, il est versé dans l'O.S. Arrêté en 1950 (lors du démantèlement de l'O.S.), à sa libération, il se rend à Koléa et travaille dans la menuiserie de la Famille Achour et lie amitié avec leur fils Baghdad froidement assassiné en sa présence par l'armée coloniale. Pour honorer sa mémoire, il choisira le nom de maquis Si Baghdadi. Ami et compagnon de Souidani Boudjemaâ et de Ahmed Bouchaïb, il prend le maquis dès les premiers jours de novembre 1954 dans la région de Blida, ensuite dans la région de Chlef où il étend son action politique et militaire jusqu'à faire jonction avec les maquis relevant de l'Oranie (Wilaya V). Premier capitaine politico-militaire de la zone III (Chlef) en 1956, manquant d'armes, le commandement de la wilaya IV l'envoya en mission à l'extérieur. Au Maroc, il rencontra d'énormes difficultés. Il part en Tunisie via l'Espagne et obtient une dotation en armes assez appréciable. A la tête de 170 hommes entraînés, il rentre par la frontière tunisienne, traverse la redoutable ligne Morice (fil barbelé, mines et électricité H.T.) et tombe, au mois de mars 1958, dans un ratissage en wilaya II (Constantinois). Au cours de la bataille, il perd son portefeuille contenant son laissez-passer, lequel a été récupéré par l'ennemi qui croyant, par cette découverte, détenir la preuve de la liquidation physique du commandant Si Baghdadi ainsi que l'élimination de plusieurs centaines de Moudjahidine. Les Français exploitent à fond cette fausse nouvelle par le truchement de la radio et de la presse. A son arrivée dans la wilaya IV en mai 1958, il procède à une répartition équitable des armes aux trois zones de la wilaya IV : la zone 1 (Lakhdaria, ex-Palestro) ; la zone 2 (Blida) et la zone 3 (Ouarsenis-Zaccar-Chlef). Appelé de nouveau à se rendre au Maroc en juillet 1958, il est surpris avec quelques compagnons en plein Chott El Gherbi, un espace plat à perte de vue et désertique et n'eut d'autre choix que de livrer bataille allant au devant d'une rafale de mitraillette qui mit fin à sa vie. En plus de ses qualités de chef révolutionnaire, son amabilité et sa modestie furent exemplaires. Biblio : Ould El Hocine (Mohamed Chérif). – *Hommage au Chahid Si Baghdadi*, compagnon d'armes, Alger, 2000.

SID CARA Nafissa (1910-2002)

Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre Michel Debré (8 janvier 1959 - 14 avril 1962), chargée des questions sociales en Algérie et de l'évolution du statut personnel de droit musulman. Née le 18 avril 1910 à El Eulma (Saint-Arnaud), près de Sétif, elle était professeur de Lettres de cours complémentaires à Alger et vice-présidente du Comité central d'action sociale et de solidarité féminine, lorsqu'elle fut élue, le 30 novembre 1958, députée d'Alger à l'Assemblée nationale. C'est la première musulmane membre du gouvernement français et la première femme ministre de la V[e] République. Sa nomination se voulait le symbole de la volonté de la France de promouvoir les Algériennes et un exemple de l'« intégration » et de l'« adhésion » des Algériens aux valeurs de la République française au moment même

où des milliers de femmes, d'enfants et de vieillards sont bombardés au napalm et les survivants regroupés dans des camps de concentration. Nafissa Sid Cara a été ensuite inspecteur général des Affaires sociales jusqu'en 1975 et a été, en 1979, membre de la Commission nationale chargée de l'étude des problèmes des Français musulmans.

SIDI ALI BOUNAB (La bataille de)

L'une des grandes batailles que mena l'A.L.N. en wilaya III historique en janvier 1959.

Au mois de décembre 1958, au cours d'une réunion de coordination dans la forêt de l'Akfadou entre les colonels Amirouche, Si Haouès, Bougara et Mohand Ouelhadj (responsable de la zone 4), il a été décidé la tenue d'une autre rencontre entre les états majors des wilayas III et IV à Oued Ksari afin de régler des questions financières et organisationnelles. A la fin de l'année 1958, Amar Mahiouz dit Si Hacène, responsable de la zone III, reçoit un message de la wilaya IV l'avisant de la tenue de la réunion en question, message qui a été intercepté et transmis par un collaborateur, infirmier de son état au sein de l'A.L.N. au colonel de l'armée française stationnée à Draâ El Mizan qui avisa ses supérieurs. Un plan de liquidation des dirigeants des deux wilayas fut mis sur pied.

SIDI GHALEM (La bataille de)

Eut lieu le 18 juillet 1956 à Sidi Ghalem, une bourgade de la commune de Tafraoui (wilaya d'Oran). Elle débuta la veille de l'Aïd El Adha, par une embuscade tendue dans le mont de Tassala, près de Tafraoui, à une section de l'armée d'occupation par une katiba de l'Armée de Libération nationale dirigée par Si Abdelmoumen, Si Mohamed el Djebli et Ghalem Bensaha. Ce dernier était responsable de l'organique et de l'approvisionnement.

La section qui faisait partie de l'unité 214 du régiment d'infanterie (RI) arriva au douar de Sidi Ghalem suite à une information parvenue à la brigade de gendarmerie. Là, elle fut prise en tenailles, encerclée et anéantie en quelques minutes par la katiba de l'A.L.N. Beaucoup d'officiers y trouvèrent la mort dont un lieutenant-colonel de l'armée de l'air, un capitaine, un maréchal des logis, des adjudants et caporaux ainsi que des gendarmes. « *L'Echo d'Oran* » donne le bilan suivant : 19 militaires tués et 88 autres blessés au cours de ce premier accrochage, sans compter la perte importante des armes.

Le lendemain, en représailles, les forces d'occupation procédèrent à l'arrestation de 46 citoyens qui furent obligés de transporter les morts du lieu de la bataille jusqu'aux hélicoptères. Une fois la corvée achevée, ils furent rassemblés au lieu-dit Ain El Barda (ex-Oued N'bar) et furent tous exécutés à l'exception d'un seul qui avait pu s'enfuir. Le 19 juillet, le jour de l'Aïd, une deuxième bataille eut lieu. L'A.L.N. perdit 16 chahids dont une femme avant d'opérer un repli sur Kheïr le 20 juillet. L'armée coloniale subit de lourdes pertes et la destruction de deux avions bombardiers. Les colons portèrent le deuil durant une semaine et se mobilisèrent dans des structures dites « Territoriales » au niveau des villes et des villages.

SI HAOUES (1924-1959)

Dirigeant de la wilaya VI (1958-59).

Né à M'chounèche (Aurès), Si Haouès, de son vrai nom Ahmed Ben Abderrezak, est marchand de dattes à Biskra lorsqu'il adhère au P.P.A. en 1943. Il devient membre de l'O.S. en 1947. Il prend position contre les « centralistes » dans la crise du M.T.L.D., se rend à Angoulême pour voir Messali en juillet 1955. Messaliste, il se brouille avec Bellounis et se rallie en 1957 au F.L.N. Il installe son P.C. à

Redeyeff dans la région des Oasis, Ouled Djellal, Touggourt, Ghardaia, Ouargla. *Nommé en avril 1958 commandant de la wilaya VI* (Sahara), il s'attaque avec l'aide des wilayas III, IV, V aux éléments de Bellounis et étend l'implantation du F.L.N. de Biskra aux Ouled Nail, puis au Djebel Amour et aux Monts Ksour. Il réussit à réaliser la jonction avec les groupes installés à la frontière marocaine. Si Haouès participe à la rencontre inter wilayas convoquée par Amirouche du 6 au 12 décembre 1958 dans la région d'El Milia. Il proteste contre l'isolement, le manque d'armes et décide avec Amirouche de se rendre à Tunis. Ils tombent tous deux dans une embuscade tendue par les troupes françaises près de Boussaâda et meurent le 29 mars 1959.

SI LAKHDAR Commandant

Voir MOKRANI Saïd.

SI MOHAMED

Voir DJILALI Bounaâma.

SI SALAH (Affaire)

Voir ZAMOUM (Mohamed).

SI ZEGHLOUL (1927-1962)

Commandant de l'A.L.N.

Né le 1er février 1927 à El Amria (Relizane), le commandant Si Zehgloul, de son vrai nom Adda Ben Adda a rejoint les rangs de l'A.L.N. en 1956 après avoir déserté l'armée française au sein de laquelle il effectuait son service militaire. En 1957, il est responsable de la zone 4 de la wilaya V et conduit plusieurs opérations contre l'ennemi avant qu'il ne soit capturé le 21 octobre 1958 lors d'un accrochage à Témouchent. Condamné le 3 mai 1960 à la peine de mort, il réussit avec d'autres compagnons à s'évader 20 mois plus tard de la prison de Bethioua. Il poursuivra son combat jusqu'au 14 mars 1962, date à laquelle il tombe au champ d'honneur suite à une embuscade tendue par l'ennemi au lieu-dit « La Ferme Si Ali », près d'El Amri, à une trentaine de Km de Relizane.

SIX (6) (La Wilaya)

Voir WILAYA VI.

SMAIL Mahfoud (né en 1921)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya I, 1962).

Né le 11 février 1921 à Alger, préparateur en pharmacie, diplômé, privilégié d'une expérience et d'une longue pratique paramédicale, ce cadre du M.T.L.D. fut arrêté à Alger et placé en détention dès le mois de décembre 1954. Libéré le 13 mai 1955 ainsi que 14 de ses compagnons (dont Benyoucef Ben Khedda, Moulay Merbah, etc.). Pour ce naturaliste, la seule solution au drame algérien ne pouvait se situer ailleurs que dans les djebels. Très vite, après des contacts, il se retrouva dans les Aurès, bientôt rejoint par le docteur Mahmoud Atsamena. Anesthésiste et instrumentiste, il fait partie du personnel médical de l'A.L.N. dans les Aurès. Membre du conseil de la wilaya I en janvier 1961, commandant chargé des Affaires sociales, une fonction inexistante jusque là dans la hiérarchie traditionnelle de l'A.L.N. Démobilisé en 1962, il opta pour la vie civile.

SOCIALISTES d'Algérie et la guerre (Les)

En 1956, plusieurs leaders socialistes d'Algérie envoient au président du Conseil et le Comité directeur du parti socialiste un document dans lequel ils dénoncent avec une angoissante précision les conséquences de la politique menée. Tous les signataires sont inscrits au parti depuis plus de trente ans, et parmi eux, l'ancien député de Constantine, M. Benbahmed, qui jouit d'une grande autorité personnelle à l'Assemblée nationale. Des extraits de cette

lettre furent publiés par *L'Express* du 20 avril 1956 : « La politique suivie par le gouvernement depuis le 6 février dernier[1] nous remplit d'amertume et d'inquiétude. Son président fait prendre au parti de Jaurès de terribles responsabilités (...) Il n'est plus question, aujourd'hui, de pacification ni même de répression aveugle; c'est pratiquement l'extermination qui s'abat sur les malheureuses populations musulmanes du Constantinois et de la Kabylie, dont la majorité faisait encore confiance au parti socialiste et à la France républicaine ». En conclusion, les pétitionnaires demandent une commission d'enquête, désignée par le parti, faute de quoi ils se désolidariseraient « publiquement et par tous les moyens que nous jugerons utiles d'une politique insensée qui discréditerait à jamais le parti et ses hommes ». Evidemment ce « cri d'alarme » ne sera pas entendu.

Note :

1. En février 1956, les socialistes ont formé un gouvernement de front républicain avec notamment le parti radical. Guy Mollet, dirigeant de la S.F.I.O. est président du Conseil.

SOIF (LA)

Premier roman d'Assia Djebar qui paraît en 1957 (Editions Julliard, Paris). C'est un dense récit sur l'injustice, de fait, sur la guerre de libération, à travers la caricature de la jeune fille occidentalisée, une certaine Nadia et ses aventures scabreuses. A sa sortie, favorablement accueilli sur le marché français où Djebar est appelée la « nouvelle Sagan », dans les milieux nationalistes, on attendait une plus grande conscience de la condition féminine, moins d'égocentrisme et surtout moins d'indifférence aux graves problèmes du moment. Ce qui amène l'auteur – qui avait, à l'époque à peine vingt ans – à renier ce roman en déclarant, dans une interview au journal tunisien *L'Action* (du 8 septembre 1958) : « Je n'ai pas pris ce roman au sérieux et je ne m'y suis pas prise au sérieux moi-même (...) Je ne pensais pas réellement publier *La Soif* qui reste pour moi un exercice de style ».

SOLEIL SOUS LES ARMES (Le)

Essai manifeste littéraire de combat de Jean Sénac publié le 1er octobre 1957 (à Rodez, édition Subervie, en France). Ce pamphlet grave dont la première version a été publiée dans la revue de gauche « *Exigence* » (n° 5, janvier 1957, Paris, pp.26-46) portant le sous-titre de « Eléments d'une poésie de la Résistance algérienne ». Coïncidant avec l'attribution du Prix Nobel de littérature à Camus, en octobre 1957, ce livre précipita la rupture du poète avec celui qui est devenu son « frère ennemi » pour cause de guerre.

SOMMEIL DU JUSTE (Le)

Roman de Mouloud Mammeri paru en 1955 (Plon, Paris, réédition 10/18). Ecrit en 1955 et relatant les événements ayant eu lieu dans les années 40, le récit donne à lire la superposition de deux périodes : le monde vacille, les valeurs ancestrales sont désuètes et pour les humbles du petit village d'Ighzer, l'histoire prend un tour apocalyptique. Seule la violence désespérée qui n'a de fin que sa propre explosion garde une signification dans ce monde absurde. Si dans son premier roman, « *La colline oubliée* », salué dès sa sortie en 1952 par la presse coloniale, violemment accueilli par la critique « nationaliste » (M.C. Sahli et Mostefa Lacheraf notamment), l'écrivain explore le « tuf ancestral sur lequel tout le reste allait pousser », dans ce texte dense où les maquisards de 1945 sont positivement appréciés, il décrit « le lieu des situations bloquées qui appellent d'en sortir », selon ses propres termes.

SOUAI Ali (1932-1961)

Membre du C.N.R.A. (1959) et commandant de l'A.L.N. (Wilaya I).

Cet artisan tailleur est né à Tébessa en mars 1932, militant du P.P.A.-M.T.L.D., il rejoint l'A.L.N. dès le déclenchement de la Révolution et reçut même une formation au sein des transmissions en Tunisie. Il arborait une barbe noire à la Castro et bientôt on l'appela le « Lion des Aurès ». De taille moyenne, il parvient à franchir les lignes Morice et Challe avec une trentaine de djounoud et deux officiers, Mohamed El Hadi Rzaïmia, futur cadre de la zone 6 et Lakhdar El Gantri (Lammari), futur responsable de l'intendance du PC de la wilaya I. Il arrive en wilaya I le 24 avril 1960 comme commandant, responsable politique, porteur d'un ordre de mission de l'E.M.G. Son activité consista à restaurer la discipline, à prendre les mesures disciplinaires et de promotion et d'affronter les opérations dévastatrices « Jumelles », « Pierres Précieuses » et bientôt l'opération « Ariège » (du 4 octobre 1960 au 20 mai 1961). Il meurt au combat le 10 février 1961 au lieu-dit Noumer, près de la forêt Beni Melloul (Lensara, Khenchela). Dans cette bataille qui dura de 7 h du matin à 22 h, les forces françaises ont mobilisé d'importants moyens. L'A.L.N. qui a réussi à abattre deux avions T.6 et trois hélicoptères ainsi que des dizaines de soldats perdit de nombreux officiers parmi lesquels on peut citer Mohamed Benderadji, Si Cherif Djellali. Tahar Zbiri, le futur responsable de la wilaya I a été blessé.

SOUICI Abdelkrim

Membre du C.N.R.A. (1960).

Né à Annaba au sein d'une famille de nationalistes, il est arrêté en 1954, inculpé d'atteinte à la sûreté de l'Etat et traduit devant le tribunal... pour enfants, car il est encore mineur. Chef de groupe puis responsable du M.T.L.D. en initiation et enfin membre d'un comité national de lutte contre le chômage créé sous l'égide du parti. Arrêté juste après le 1er novembre 1954, libéré au bout de quelques jours, il rejoint la France fin novembre où il prend contact avec Boudjemaâ Amini et Terbouche pour l'installation et l'expansion du F.L.N. naissant. En avril 1955, il est nommé responsable adjoint (de Doum) pour la région parisienne, responsabilité qu'il va assumer jusqu'en août 1956, date de sa première arrestation. Trois mois plus tard, en novembre, mis en liberté provisoire, il reprend sa fonction et travaille à la mise sur pied d'un noyau d'organisation spéciale chargée particulièrement de l'action armée. Arrêté en août 1957, relâché aussitôt, il regagne la Belgique puis l'Allemagne où Boudaoud lui propose en mai 1958 la charge des finances au sein du comité fédéral. Par la suite, il supervisera l'action de l'A.G.T.A. (Amicale Générale des Travailleurs Algériens) et la S.U. (la Section Universitaire du F.L.N.). Membre du C.N.R.A., après 1962, il est successivement ambassadeur, député (1977) et responsable de l'Amicale des Algériens en France (1980) et président du Haut Conseil de la Jeunesse (1986).

SOUIDANI Boudjemaâ (1922-1956)

Membre du «groupe des 22 » et dirigeant de la Guerre de libération.

Né le 10 février 1922 à Guelma au sein d'une famille modeste dont le père émigra en France et ne revint jamais, il abandonne ses études après le C.E.P. et travaille d'abord comme garçon de courses puis comme typographe et adhère très jeune au P.P.A. Echappant aux massacres qui frappent une partie de la jeunesse algérienne de Guelma en mai 1945, il est arrêté en juillet 1946 et ne sera libéré que le 13 janvier 1948, il devient responsable de l'O.S. pour la région de Skikda en 1948. Il est muté

dans l'Oranie à la suite de la découverte par les gendarmes français d'une camionnette remplie d'explosifs à l'entrée d'El Harrach. C'est à son domicile, dans les faubourgs d'Oran, qu'est mis au point, sous la direction d'Aït Ahmed, l'organisation du hold-up de la poste d'Oran auquel il participe en 1949. Après le démantèlement de l'O.S. par la police en 1950, il se réfugie auprès de M. Mechati dans les collines près de l'Alma (Boudouaou) à une quarantaine de kilomètres à l'est d'Alger. Encerclé, il tue le commissaire Culet de Blida, vit dans la clandestinité comme ouvrier agricole dans une ferme près de Boufarik. Il devient membre du « groupe des 22 », adjoint de Rabah Bitat pour la zone algéroise. Responsable des maquis de Chréa en 1955, il est tué le 17 avril 1956 à Megtaâ Kheira, non loin de Koléa dans un barrage de gendarmerie.

SOUK.

Marché.

SOUMMAM (Congrès de la)

Voir CONGRES DE LA SOUMMAM.

SOUSTELLE Jacques (1912-1990)

Gouverneur général d'Algérie (1955-1956).

Né à Montpellier (Hérault) au sein d'une famille ouvrière, ethnologue, spécialiste de l'Amérique latine, intellectuel de gauche, rallié à de Gaulle en 1940, il est Commissaire national à l'Information en 1942, directeur général des services secrets et de contre-espionnage à Alger (1943-44) puis ministre des gouvernements provisoires à la Libération. Secrétaire général du Rassemblement du Peuple Français (R.P.F.) dont il est un des fondateurs (1947-1951), il est élu député (gaulliste) en 1951. Il est nommé gouverneur général d'Algérie le 25 janvier 1955 mais n'arrive que le 15 février après sa confirmation par Edgar Faure. Partisan de « l'intégration » économique, créateur, entre autres, des S.A.S. et des Harkas, il soutient la répression et se montre hostile à tout dialogue avec le F.L.N., ce qui lui vaudra une grande popularité au sein de la minorité européenne. Après son rappel par Guy Mollet, il fonde l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française (U.S.R.A.F.). De Gaulle au pouvoir fait de lui son ministre de l'Information en juillet 1958 puis ministre délégué pour les départements sahariens en janvier 1959. Mais, farouchement opposé à toute démarche d'autonomie pour l'Algérie, il démissionne en février 1960, affirme ses convictions colonialistes et s'exile en Italie en 1961. Après la loi d'amnistie de 1968, il rentre en France, est élu député du Rhône (1973-1978) et est reçu à l'Académie française (1984).

SPAHIS

Premier corps de caractère « indigène » d'Afrique créé à Alger le 10 septembre 1834 sous la dénomination de « Spahis réguliers ». On en formera un second à Annaba, par ordonnance du 10 juillet 1835 et un troisième, à Oran, le 12 août 1836. Une ordonnance du 21 juillet 1845 constitua ces trois corps en trois régiments qui ont conservé leur ancienne dénomination et qu'on trouvera durant la guerre de libération. Ainsi par exemple le 8ème spahis des secteurs de la région de Sétif a été commandé de 1958 à 1960 par le général Georges Buis.

SPORT engagé

Voir EQUIPE de l'Armée de Libération Nationale et EQUIPE du Front de Libération Nationale.

STEINER Annie (née en 1928)

Poétesse.

Née Fiorio à Hadjout (Tipaza). Licenciée en Droit. Au moment de son arrestation, travaillait aux centres sociaux d'Alger,

service où furent assassinés, le 15 mars 1962, six fonctionnaires, dont Mouloud Feraoun et Akli Hamoutène. Arrêtée en octobre 1956 (militait dans la Zone Autonome réseau Alger-Sahel, avec Hassiba Ben Bouali, Bensadok et beaucoup d'autres). Condamnée, en mars 1957, à cinq ans de réclusion par le tribunal des forces armées d'Alger. Prisons "visitées": Barberousse, El-Harrach, transfert disciplinaire à Blida, la Roquette, Rennes, Pau. Fonctionnaire à Alger de 1962 à 1990 au Secrétariat général du gouvernement. Nombreux poèmes inédits.

STOMBOULI Mustapha (né en 1921)

Secrétaire d'Etat du premier G.P.R.A. (1958).

Né le 10 mars 1921 à Mascara, responsable du M.T.L.D. dans cette région, il prend position pour Messali dans la crise du parti, après une visite à Niort le 23 juin 1954 et participe au congrès messaliste d'Hornu (13-15 juillet 1954). Selon Harbi, c'est lui qui aurait proposé dans ce congrès « la présidence à vie pour Messali ». Le 28 juillet 1954, il est désigné *membre du Conseil National de la Révolution (C.N.R.)*, organisme de direction du mouvement messaliste. Il passe au F.L.N. et devient *secrétaire d'Etat du premier G.P.R.A. (19 septembre 1958)*. Après l'indépendance, il devient député en septembre 1962, de la wilaya de Mostaganem puis avocat à Mascara.

SUEDE et l'indépendance de l'Algérie (La)

En 1959, alors que la question de l'avenir de l'Algérie évoluait vers l'idée d'autonomie, la Suède soutenait l'indépendance du pays. Lors du vote à l'Assemblée Générale de l'ONU, elle fut le premier et le seul pays de l'Europe de l'Ouest à le faire. Olof Palme se prononça, pour la première fois, en 1958 aussi, devant le congrès social-démocrate, en faveur de la lutte du peuple algérien pour l'indépendance. La position suédoise se traduit par l'ouverture des universités aux étudiants algériens poursuivis en France et l'accueil des représentants du G.P.R.A. ainsi que l'ouverture d'un bureau d'information du F.L.N. à Stockholm en 1960.

SUSINI Jean-Jacques

L'un des fondateurs de l'OAS (1962).

Né à Alger en 1933, fils d'un cheminot fondateur de Force Ouvrière, il fait ses études en Médecine à Strasbourg et à Lyon. Rentré en Algérie, il adhère à la mouvance Algérie françà se. Après les barricades, il rejoint Salan er Espagne et fonde avec lui et Lagaillarde l'OAS. Il retourne clandestinement à Alger où il crée les commandos « Z » qui déciment des milliers d'Algériens.

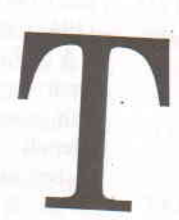
SYNDICALISME ALGERIEN (Le)

Jusqu'en février 1956, les travailleurs algériens ont adhéré à des syndicats français, surtout à la C.G.T. Cette situation va changer avec la formation de deux organisations syndicales rivales, l'une proche du M.N.A., l'U.S.T.A. et l'autre du F.L.N., l'U.G.T.A.
Historique :– La demande du Comité central du M.T.L.D. de créer une centrale syndicale indépendante a été adoptée par le IIème Congrès d'avril 1953. L'application a été différée du fait de la crise du parti. Après le congrès d'Hornu de la tendance messaliste, la question est relancée. De la première Conférence des responsables syndicalistes algériens (dockers, mineurs, hôpitaux, transports) tenue à Alger en septembre 1954 sort un bureau provisoire chargé de constituer un syndicat algérien indépendant de l'U.G.S.A. (ex-C.G.T.A.). La répression qui suivit le déclenchement du 1er novembre 1954 imposa le report du projet. Le 26 décembre 1955, le Bureau (formé par Mohamed Ramdani – traminot, secrétaire général, Ahmed Djamaï –hospitalier, secrétaire adjoint, Saïd Bouzerar

–traminot, trésorier général, Achour Ahlouche –employé E.G.A., trésorier adjoint, Arezki Djermane –traminot, archiviste, Idjaouden –hospitalier, Saïd Lamari –employé E.G.A., Ali Fakarcha et Abdelkader Tefaha, assesseurs) parvient à se réunir et adopter une résolution générale et les statuts de l'Union Syndicale des Travailleurs Algériens (U.S.T.A.) qui furent déposés à la préfecture d'Alger le 14 février 1956. En même temps qu'était demandée l'affiliation à la C.I.S.L. *La Voix du Travailleur Algérien* est son porte-parole. Dès sa fondation l'U.S.T.A., création du M.N.A., fait l'objet d'une série d'attaques et d'interdictions avant de se trouver en compétition avec l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.), création du F.L.N. Cette dernière naît à la suite d'une réunion tenue au domicile de Boualem Bourouiba et regroupant Ben Khedda, Abane Ramdane et Aissat Idir. En une nuit tous les documents nécessaires à sa création sont préparés et sa direction désignée. Elle voit le jour le 24 février 1956 et lance son propre organe, l'hebdomadaire *L'Ouvrier Algérien*, dès le 6 avril 1956. Elle refuse toutes les propositions pour fonder un syndicat unique et exige de tous les autres –U.S.T.A. et U.G.S.A. notamment– de se dissoudre et les militants de la rejoindre individuellement. La grève des huit jours à laquelle le F.L.N. avait appelé –l'U.S.T.A. optera pour une grève de vingt quatre heures—fournira à Lacoste le prétexte de réprimer sévèrement le mouvement syndical en licenciant par centaines les grévistes et en internant dans des camps les directions de l'U.S.T.A. et de l'U.G.T.A. Interdites en Algérie, l'une et l'autre vont déplacer leur activité sur le territoire français en créant successivement La Fédération de France de l'USTA (1956-1962) et l'Amicale Générale des Travailleurs Algériens (1957-1962). Voir également l'Union Syndicale des Travailleurs algériens et l'Union Générale des Travailleurs Algériens.

SYNDICATS CHRETIENS (Les)

La Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) qui compte un nombre important d'adhérents musulmans dans ses rangs, deux courants contradictoires l'ont traversé durant la guerre de libération ; un courant majoritaire a mené le combat pour « l'Algérie française » : « Etre syndicaliste, c'est être Français », « Etre syndicaliste à la C.F.T.C., c'est aussi se recommander de l'idéal chrétien, lequel est inconciliable avec la « barbarie F.L.N. ». Les fédérations les plus activistes sont l'E.G.A., les P.T.T., les Cheminots et les syndicats des fonctionnaires. L'autre courant, minoritaire, qui a refusé de lier systématiquement les impératifs de la morale chrétienne au slogan « Algérie française », conviant les syndicalistes à construire une « Algérie fraternelle » a eu comme animateurs François Fraudeau, Georges Helié et Alexandre Chaulet. Après bien des péripéties, la rupture est consommée entre les deux tendances et le second courant finira par l'emporter grâce au soutien de la centrale parisienne. Le 21 février 1961, un communiqué commun signé à Bruxelles avec l'U.G.T.A. proclame les « aspirations de liberté et d'indépendance de tout un peuple ». Trois mois plus tard, une délégation conduite par Eugène Deschamps rencontre officiellement, à sa demande, les dirigeants de l'U.G.T.A. La C.F.T.C. sera ainsi la « première » confédération française à se rendre à Tunis où elle fut reçue par le président Ferhat Abbas. Voir aussi *Chrétiens autochtones* et *Vatican*.



TAALBI Tayeb dit « Si Allel »

Membre du C.N.R.A. (1956).

Enseignant à Condé Smendou (Constantine), il milite au sein du P.P.A.-M.T.L.D. Responsable de la fédération F.L.N. du Maroc (1956) puis de celle de Tunisie (1960-1961), il est membre suppléant du C.N.R.A. au congrès de la Soummam (août 1956) et membre à part entière par la suite jusqu'en 1962.

TADJEROUINE

Située à 40 Km au Sud du Kef et à une dizaine de la frontière avec l'Algérie, cette localité tunisienne, de petit hameau traditionnel à caractère agricole, va devenir l'une de bases les plus importantes de l'A.L.N. en Tunisie. Les fermes avaient changé de vocation et pris de l'extension pour constituer un camp de transit pour les unités venues de l'intérieur ou en partance pour les maquis. La wilaya I principalement ainsi que des annexes d'autres structures y avaient implantées leurs centres respectifs et géraient leur logistique dans une ambiance fébrile.

TAHAR (Le Commandant)

Voir FERREDJ.

TALEB Abderahmane (1930-1958)

Artificier du F.L.N.

Né le 3 mai 1930 à la Casbah d'Alger, il connaît une adolescence studieuse aux écoles Brahim Fatah et Sarrouy, à Soustara puis au collège Guillemin (actuellement lycée Okba) où la discrimination raciale l'obligea à quitter l'établissement pour des écoles privées. En 1951, reçu au baccalauréat, il s'inscrit à la faculté des Sciences pour préparer une licence en Chimie. Après le déclenchement du 1er Novembre, il entre en contact avec des responsables de la wilaya III à qui il expose son projet de laboratoire pour alimenter le maquis en cordon détonnant. En 1956, deux équipes, l'une à El Biar, l'autre rue de Grenade, travaillent pour produire des engins explosifs. Le jeune homme délaisse ses études et se consacre à sa nouvelle tâche. Le 19 mai, la grève des étudiants est décidée et le 19 août, l'attentat activiste de la rue de Thèbes contraint la résistance de répondre. Le réseau des bombes se manifeste. Taleb rejoint le conseil de la wilaya III et opère dans la Mitidja avec le grade de lieutenant. Le 5 juin 1957, sur la route de Blida, il est

arrêté sur dénonciation. Torturé par la D.S.T., il endosse la responsabilité des attentats à la bombe. Incarcéré à Barberousse, il est exécuté le 24 avril 1958. Voir THEBES (Le massacre de la rue de).

TALEB-IBRAHIMI Ahmed

Voir IBRAHIMI Ahmed Taleb.

TARIK Si (mort en 1961)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya V).

De son vrai nom Abderrahmane Kerzazi, Si Tarik est né dans la commune de Béni Ouarsous (Tlemcen). Nommé en juillet 1959, comme commandant responsable de la zone 4 de la wilaya IV et (malgré l'opposition de l'E.M.G.) coordinateur par intérim de la wilaya V. Surnommé le « Lion de l'Ouarsenis », il a mené plusieurs opérations militaires de large envergure dans les zones de Remka, Oued Sennig et le village de Ammi Moussa avant de tomber au champ d'honneur, au cours d'un accrochage près de Boukadir, dans la région d'Oued Rhiou (Relizane).

TASFIYA

« Purge » politique voire purification du « corps sain de la Révolution ». Voir « BLEUITE ».

TAYEBI Mohamed dit Commandant Larbi (1918-1997)

Mohamed Belhadj Tayebi dit « Si Larbi » est né le 17 décembre 1918 dans la plaine de Melghir au sein de la tribu des Ouled Slimane (Medjadja) avant que sa famille ne vienne s'installer dans le quartier populaire des El Graba à Sidi-Bel-Abbès. Après l'école coranique, il termine le cycle primaire lors de la Seconde Guerre mondiale, il est officier de l'artillerie et participe à la campagne Rhin et Danube contre l'Allemagne (1940-1945). A l'instar de milliers d'autres Algériens, ce passage enrichit le futur officier de l'A.L.N. Patriote, il s'est engagé très tôt dans le combat nationaliste en adhérant au P.P.A. dès 1939 et au M.T.L.D. Membre de l'O.S. (1947) avant de rejoindre les rangs de l'A.L.N., dans la zone 5 de la wilaya V pour organiser le réseau de soutien. Il se fait connaître d'abord sous le nom de Si Benali et arrive à gravir rapidement les échelons, nommé lieutenant politique de la zone, il ne tarda pas à devenir capitaine, dirigeant de la zone, en remplaçant le commandant Ferradj. Blessé lors d'une bataille, il devait séjourner momentanément au Maroc (1959) et intégrer l'armée des frontières. *Membre du C.N.R.A.*, commandant de l'A.L.N. au sein de l'Etat-major Ouest, il se rangea du côté de l'Etat-major dirigé par Boumediene contre le G.P.R.A. dans la crise de l'été 1962. Il fera *partie de l'A.N.P. jusqu'en 1965*, date à laquelle il sera détaché dans les activités civiles et occupera de hautes fonctions : député (septembre 1962), ambassadeur à Cuba (mars 1963), directeur général de la sûreté nationale (octobre 1963), ambassadeur au Brésil (octobre 1964), il prend position pour Boumediene lors du coup d'Etat de juin 1965 et se retrouve *membre du Conseil de la Révolution* (5 juillet 1965) et l'un des animateurs *du secrétariat exécutif du F.L.N.* (1966). Le 7 mars 1968, il est nommé *ministre de l'Agriculture et de la réforme agraire*, poste qu'il gardera dans les gouvernements Boumediene (du 21 juillet 1970 et du 23 avril 1977).

TEBESSI Larbi (1891-1957)

Président (par intérim) de l'Association des Ouléma Algériens (1952-1957).

Imprégné d'une pensée anti-coloniale, Larbi Tébessi rejeta la *politique par étapes.* Il prit part au mouvement réformiste dès les années vingt. De son vrai nom Larbi Ferhati, appelé sous les drapeaux sous le nom de Djadri Larbi Ould Belkacem,

Tébessi est né à Astah (Chéria) non loin de Tébessa. Après l'école coranique et des études littéraires, il rejoint la Zitouna (1914-1920) et Al-Azhar (1920-27). Il donne des cours réformistes à Tébessa dans la mosquée Ben Saïd et s'établit, à la fin des années vingt, à Sig, jusqu'en 1931. Il fit partie du second bureau exécutif de l'Association des Ouléma Algériens (1932) en tant que *vice-secrétaire* et s'installe définitivement à Tébessa en 1932 où il créa une importante médersa avec les deux cycles primaire et moyen. Il épouse une Benkhebbab de Mila dont le frère, Chérif, était greffier à Tébessa. Arrêté en 1943 et emprisonné à Batna, ensuite à Constantine et libéré après six mois d'incarcération, il est arrêté de nouveau lors des événements du 8 mai 1945 et ne sera libéré qu'à la fin de 1946. En l'absence du président de l'Association des Ouléma (Bachir El-Ibrahimi), Larbi Tébessi en assura l'intérim, de 1952 à 1957. Il fut enlevé de nuit, au début de 1957, par les militaires français. Emprisonné pendant quelque temps à Alger, il fut exécuté ensuite le 4 avril 1957.

TEITGEN Paul (1919-1991)

Secrétaire général de la préfecture d'Alger (1956).

Nommé le 20 août 1956 au poste de S.G. de la préfecture d'Alger chargé plus spécialement de la police, cet ancien résistant qui a été torturé et déporté durant l'occupation nazie de son pays, eut le courage d'envoyer au Ministre Résident en Algérie, Robert Lacoste, une lettre de démission qui ne fut pas acceptée. Cette lettre informait officiellement le gouvernement sur les agissements de l'armée à Alger, les exécutions sommaires, les disparitions, les sévices et les tortures, « *les mêmes que je subissais personnellement il y a quatorze ans dans les caves de la Gestapo de Nancy* » écrit-il. Elle demeura secrète jusqu'à ce qu'elle soit lue lors d'une audience au procès du « réseau Jeanson » et publiée dans *Le Monde* du 1er octobre 1960. Il démissionna de son poste en septembre 1957 mais resta à Alger où il occupa une direction au Gouvernement général. Arrêté en 1958, lors du putsch du 13 mai, il fut échangé contre un général putschiste détenu à Paris et pu ainsi regagner la France qui l'envoya au Brésil.

TEGUIA Mohamed (1927-1988)

Officier de l'A.L.N., député (1962).

Né le 4 mai 1927 à Chlef, il commence à militer très jeune au sein du mouvement nationaliste en France. En 1958, il rejoint les rangs de l'A.L.N., devient lieutenant puis membre du Conseil de la zone 2, puis responsable du service de renseignements. Le 8 août 1961 et suite à un accrochage dans la ville de Blida, il est arrêté et ne sera libéré qu'à l'approche de l'indépendance. Après 1962, il est élu à l'Assemblée nationale constituante. Parallèlement, il poursuit des études supérieures qu'il termine par la soutenance d'une thèse de troisième cycle sur la guerre de libération nationale intitulée « *L'Algérie en guerre* », éditée par l'O.P.U. (1981) et ayant servie de base longtemps aux étudiants. Maître assistant puis chargé de cours à l'Institut des Sciences Politiques et de l'Information dès la fin des années 70, paralysé, il dû garder le lit durant de longues années jusqu'à sa mort survenue le 27 janvier 1988.

« TELEPHONE ARABE »

Expression péjorative utilisée par les Européens au Maghreb pour désigner la rapidité relative avec laquelle, de bouche à oreille, les nouvelles sont diffusées dans la société autochtone.

TELEVISION EN ALGERIE (LA)

Ses débuts forts modestes datent du 24 décembre 1956 avec une station de diffusion située à Tamentfoust, à 20 Km à l'est

d'Alger. La puissance de l'émetteur était de 3 kilowatts avant de passer à 20 kw en 1957. Seule Alger et ses environs immédiats sont couverts avec en moyenne 31 heures par semaine, en français et en arabe. A la fin de l'année 1957, le nombre des téléspectateurs exclusivement européens est estimé à 6000 environ.
Utilisée comme moyen de propagande, cette station qui utilisait 16 journalistes dont 5 cameraman, ne servait, dans un premier temps, que de relais à la télévision française avant de réaliser sur place le « Journal télévisé » à partir des bandes envoyées par United Press et France Vidéo et devenir le porte-parole des gros colons et de la minorité européenne en Algérie. En 1960, on procéda à l'ouverture des stations d'Oran et de Constantine. Les Algériens n'accèdent à la télévision qu'après l'indépendance. Voir VOIX de l'Algérie combattante ; PRESSE coloniale et PRESSE de laréssitance.

TEMMAM Abdelmalek (1920-1978)

Membre du CNRA (1956).

Né à Alger dans une famille modeste, employé aux Contributions, il milite au P.P.A. dans la Casbah pendant la Seconde Guerre mondiale. Il entre au Comité central du P.P.A.-M.T.L.D. en 1947 et fait partie de la commission de presse du journal *El Maghreb El Arabi.* Il participe aux discussions de San Remo, avec Ben Bella, qui aboutissent à l'entrée des « centralistes » dans le F.L.N. en mai 1955. Membre du C.N.R.A. en 1956, il est chargé du journal *El Moudjahid.* Le 21 octobre 1956, envoyé spécial du C.C.E., il ordonne à la Fédération de France du F.L.N. de préparer des actions de sabotage. Nommé à la zone autonome d'Alger après la sortie du C.C.E. (mars 1957), il est arrêté sans avoir exercé sa fonction. Libéré après le cessez-le-feu, il participe à la rédaction du programme de Tripoli mais son texte est rejeté dans son intégralité pour « insuffisance et manque de clarté ». Directeur du plan en 1962, membre de la commission de préparation du congrès du F.L.N. (1962-1964), il devient directeur de la Banque Nationale d'Algérie (1964), ministre des finances (1976) puis député (1977). Il mourut le 13 février 1978 à Alger.

TEMOIN (Le)

Récit autobiographique de Djamel Amrani (Ed. de Minuit, 1960, 63 p.) qui dit les atrocités de la répression et ouvre, de façon particulière, le dossier de la torture. Beau-frère de Ali Boumendjel, l'auteur raconte les circonstances de la disparition de l'avocat, ainsi que de celle de son père Belkacem, de son frère André et bien entendu sa propre arrestation en février 1957 à Alger et les sévices subis par lui et ses compagnons. Relâché en mars 1957, il se fait incorporer dans l'armée française. En proie au cauchemar qui l'a sans doute marqué à vie, il tente de suicider le 24 septembre 1957 avant d'être réformé définitivement le 21 octobre de la même année.

TERBOUCHE Mourad

Responsable de la Fédération de France F.L.N. (1955).

Responsable du M.T.L.D. de Nancy en 1951 puis de la région Sud, il est proche des orientations politiques de Boudiaf dans la crise du M.T.L.D. Il est l'un des premiers dirigeants, avec Mohammed Larbi Madhi, de la Fédération de France du F.L.N. Arrêté en 1955, il est libéré en 1961. Directeur du cabinet de Krim au ministère de l'Intérieur, il est, dès 1962, opposant au régime et meurt dans des conditions non éclaircies.

TIDAFI Nordine (1929-1990)

Poète et journaliste.

Né le 1er mars 1929 à Hadjout (Tipaza) et mort en août 1990 à Alger. Son unique

recueil, *Le toujours de la patrie*, a eu beaucoup d'audience et a été acclamé par la critique. Il s'agit d'une vibrante épopée de l'Algérie en guerre, un réquisitoire incontournable contre le colonialisme français. Le poète eut une expérience de journaliste à *La Gazette de Lausanne* pendant son séjour suisse dans les années 50. A l'indépendance, il rentre au pays via Tunis et fait partie de la rédaction d'*Ech-Châab* avant de faire partie de l'équipe de *Révolution africaine* sous la direction de Jacques Vergès. Rédacteur en chef ensuite de la revue de la jeunesse *Chabab* (organe central de la J.F.L.N.) en 1964. Nordine Tidafi gardait beaucoup de textes inédits. Son célèbre poème *Echelle de lumière* était inscrit au programme dans les écoles. Oeuvre: *Le toujours de la patrie*, poèmes, P. J. Oswald, Tunis, 1962, préf. de Henri Kréa, 154 p.

« TISSAL »

Militant civil de la cause nationale. En fait un Moussebel qui avait le rôle de messager, transportant du courrier ou des informations orales. Le plus souvent, il se déplaçait à pied. Particulièrement indispensable et efficace au début de la Révolution avant le recours aux moyens de la radio.

TIZI-OUZOU (Groupe de)

Au Bureau politique de Tlemcen décidé à s'installer à Alger va s'opposer un « comité de défense et de liaison de la République » (C.D.L.R.) créé le 27 juillet 1962 à Tizi-Ouzou par Krim et Boudiaf. Il vise lui aussi à préserver l'unité et à préparer les « prochaines élections avec toutes les wilayas pour doter le pays d'institutions démocratiques ». Le 2 août, un accord est conclu entre Boudiaf, Krim, Mohand Ouel Hadj (Wilaya III) et Bitat au nom du « Groupe de Tlemcen ». Le 3 août, le BP entre à Alger. Voir Tlemcen (Groupe de).

THAWRA

Révolution.

THEBES (Le massacre de la rue de)

Le vendredi 10 août 1956, les ultras colonialistes signent l'un de leurs crimes les plus odieux en posant la bombe de la rue de Thèbes, en Haute Casbah qui devait coûter la vie à plus de 70 habitants du quartier, déchiquetés ou ensevelis sous les décombres de plusieurs pâtés de maisons. Le crime se voulait une réponse des activistes aux actions exécutées par les commandos du F.L.N. après les décapitations de Zabana et Ferradj le 19 juin 1956. Les services du Gouverneur général Robert Lacoste endosse le massacre au F.L.N. : « l'accident était dû à une explosion de dépôts de munitions des rebelles ». Cette affirmation est un gros mensonge parce qu'à cette date l'organisation militaire du F.L.N. ne disposait pas encore de laboratoire et que les contacts viennent à peine d'être pris avec l'étudiant en chimie, Taleb Abderrahmane qui offrira la première bombe du F.L.N. le 30 septembre 1956. En fait, l'organisation terroriste « Comité des 40 » animé par Achiary non seulement avait revendiqué l'attentat meurtrier dans un tract mais menaçait de « descendre 100 Algériens pour 1 Français tué ». Le F.L.N. dans les jours qui suivent dévoile la composition de l'état-major de ce « Comité » : 6 fonctionnaires de la police dont trois commissaires, Lafarge chargé du 2ème arrondissement, celui de la Casbah, Michel Fechoz, commissaire de renseignements généraux et Trouja du commissariat central. Les officiers Blusson, Duchamp et Lechelle (inspecteur spécialisé dans le maniement du plastic). L'attentat provoque exactement l'effet contraire à celui escompté par les activistes : la mobilisation populaire et la prise en charge par la population de sa propre protection. Le F.L.N. instaure un couvre-

feu dans la Casbah et personne n'ose le transgresser. Le réseau de bombes opérationnel désormais à partir du mois d'octobre fit trembler l'autorité coloniale et se manifeste lors de la « Bataille d'Alger » et la célèbre réplique de Larbi Ben M'Hidi à qui on reprochait d'utiliser des bombes contre des civils : « Donnez-nous vos avions et nous vous remettrons nos couffins et nos bombes ».

TLEMCEN (Groupe de)

Formé autour de Ben Bella et de Boumediene, installé à la Villa Rivaud à Tlemcen, le groupe se compose de Mohamed Khider (ministre d'Etat), Rabah Bitat (ministre d'Etat), Ahmed Francis (ancien ministre des Finances du G.P.R.A.), Ahmed Boumendjel (leader de l'U.D.M.A. et ancien conseiller de l'Union française), les colonels Othmane (commandant de la wilaya V pour l'Oranie), Chaâbani (commandant de la wilaya VI pour le sud-est), Zbiri et Hadj Lakhdar (de la wilaya I, Aurès Nememchas), les commandants Si Larbi Berredjem (en dissidence contre son colonel Salah Boubnider et porte-parole de la wilaya II du Nord-Constantinois) et Ferhat Abbas (qui arrive le 17 juillet 1962). Face au G.P.R.A. déclaré illégal par une résolution du 20 juillet, le groupe habilite le BP du F.L.N. à assurer la « direction du pays » en recourant à l'exclusion et à la puissance des armes. Ce groupe, commente Me Ali Haroun, « ne paraît pas seulement représentatif. Il est manifestement en mesure de s'imposer en cas d'affrontement armé, la puissance de feu de l'A.L.N. des frontières, à la fin de la guerre était d'un niveau redoutable ». Le 3 septembre 1962, Ben Bella regagne Oran, donne ordre aux troupes qui le soutiennent de marcher sur Alger alors que les affrontements les plus graves avaient déjà eu lieu depuis le 1er. Jusqu'au 4, ils opposeront des forces supérieurement armées, disciplinées et encadrées par l'EMG aux anciens maquisards de la wilaya IV dont plusieurs unités se trouvaient inutilement encombrées par les « résistants » du 19 mars. Les combats, parfois violents, se dérouleront à Ksar el Boukhari, aux alentours de Ain Boucif, Médéa, Sour el Gozlane, Sidi Aissa et Chlef. Unanime, l'Algérie s'élève contre cette guerre civile. A Alger le cri de « Sebaâ snine barakat » (7 ans ça suffit !) retentit. L'U.G.T.A. lance le mot d'ordre de grève générale. L'A.L.N. qui s'intitule désormais l'A.N.P. reçoit la directive de « rétablir l'ordre à Alger », c'est-à-dire d'installer le B.P, le 4 septembre, à la Villa Joly. Les wilayas constestataires, la III et la IV s'inclinent devant la nouvelle autorité. L'Exécutif provisoire fixe les élections au 20 septembre. A la tête d'une colonne de 3600 hommes, le colonel Boumediene entre triomphalement le 9 septembre à Alger où il est accueilli par Ben Bella. Un communiqué de l'APS du 2 janvier 1963 donne le bilan de ces affrontements fratricides : un millier de morts.

TORRENT DE BAIN (Le)

Poèmes de Jean Senac publiés en mai 1962 (Ed.de la revue Relâche, Die). Datés du 21 juin 1959 au 4 avril 1962, ces textes sont ceux de l'exil, de la solitude et de l'attente.

TORTURE

Elle est institutionnalisée par la création d'organes officiels tels le Centre de Coordination Interarmées (C.C.I.), les Dispositifs Opérationnels de Protection (D.O.P.), les Dispositifs de Protection Urbaine (D.P.U.), les Centres de Renseignements et d'action (C.R.A.) et autres services « d'action psychologique » opérant en milieu rural et urbain et constituaient autant d'instruments « légaux » de la torture qui s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de répression massive exercée au nom de « L'Algérie française » et dont l'objectif est d'anéantir toute forme de contestation à caractère nationaliste en Algérie afin d'assurer la pérennité du système colonial.

e la wilaya IV dont plusieurs
aient inutilement encombrées
stants » du 19 mars. Les
is violents, se dérouleront à
hari, aux alentours de Ain
Sour el Gozlane, Sidi Aissa
me, l'Algérie s'élève contre
ile. A Alger le cri de « Sebaâ
» (7 ans ça suffit !) retentit.
ce le mot d'ordre de grève
L.N. qui s'intitule désormais
la directive de « rétablir
», c'est-à-dire d'installer le
mbre, à la Villa Joly. Les
taires, la III et la IV s'incli-
ouvelle autorité. L'Exécutif
es élections au 20 septembre.
colonne de 3600 hommes, le
ne entre triomphalement le
Alger où il est accueilli par
ommuniqué de l'APS du 2
ne le bilan de ces affronte-
: un millier de morts.

E BAIN (Le)

Senac publiés en mai 1962
Relâche, Die). Datés du 21
vril 1962, ces textes sont
la solitude et de l'attente.

nalisée par la création d'or-
le Centre de Coordination
.C.I.), les Dispositifs
Protection (D.O.P.), les
tection Urbaine (D.P.U.),
nseignements et d'action
ervices « d'action psycho-
n milieu rural et urbain et
d'instruments « légaux »
nscrit dans le cadre d'une
sion massive exercée au
e française » et dont l'ob-
toute forme de contesta-
tionaliste en Algérie afin
ité du système colonial.

L'historien Pierre Vidal-Naquet dans la préface à l'édition 2002 de « La raison d'État » s'interroge sur l'identité de ceux qui avaient donné l'ordre de torturer et écrit : « Nous savions que trois ministres du gouvernement Guy Mollet, Maurice Bourgès-Maunoury, Robert Lacoste, Max Le Jeune, avaient autorisé la torture, mais c'est seulement le 1er août 1962 que le capitaine Joseph Estoup témoignant au procès du lieutenant S.A.S. Daniel Godot, révéla que la général Massu avait transmis, en janvier 1957, l'ordre de torturer ».

TORTURE (Lieux de)

Les principaux centres de torture sont appelés « laboratoires ». Le chef de la D.S.T. Ceccaldi-Raynaud, secrétaire général de la Fédération algéroise de la S.F.I.O. s'est mis, avec ses nombreux indicateurs, au service du général Massu au moment où tous les pouvoirs ont été confiés à celui-ci, en 1957, dans le cadre du « Grand Alger ». Les inspecteurs de la D.S.T. qui se sont, pour l'occasion, déguisés en « paras », pour des raisons de sécurité personnelle, se sont avérés des maîtres d'art dans le raffinement des tortures. Parmi les lieux de torture les plus connus nous pouvons citer :

— Le centre de « tri » de Ben Aknoun,
— L'Amirauté,
— La caserne Chanzy,
— Les Écoles d'El Biar, de la Redoute, de Dar-Es-Saâda,
— Les casernes du 27e Train-du 19e Génie-des Transmissions,
— La Villa « Susini », ancien consulat allemand,
— La Villa « Esso », au boulevard Galliéni,
— Une villa au 51, boulevard Bru,
— Les Abris du « Ravin de la Femme Sauvage »,
— Le « Parc d'Hydra »,
— La ferme « Perrin » de Birkhadem (dans laquelle Me Boumendjel a été torturé pendant plus de quinze jours),
— La ferme des « Quatre –Chemins »,
— Le « Haouch d'Altairac » de Maison-Carrée,
— La ferme « Bernabé » de Fondouk,
— La Caserne RTS du Musée Franchet-d'Esperay,
— La « Grande –Terrasse » des Deux-Moulins,
— La Villa « Gras » des Bains-Romains, et enfin les centres plus éloignés de Zéralda, Maison-Blanche et Draria.

Cette énumération est évidemment incomplète, ne prend pas en compte les centres de moindre importance qui se trouvent en plus grand nombre et concerne uniquement l'Algérois. Quand les suppliciés ont la chance de sortir vivants des « laboratoires », ils sont dirigés vers des camps de concentration qui atteignent, selon un chiffre officiel, le nombre de deux cents, disséminés à travers l'Algérie. (Voir *El Moudjahid* n° 8 du 5 août 1957). Le 25 décembre 1958, la presse et les différents postes français de radiodiffusion reconnaissaient l'existence en Algérie de cent douze centres militaires de triage des suspects et onze centres d'internement, sans parler des prisons, ni des camps d'assignation à résidence qui sont installés, de notoriété publique, dans la métropole. Selon des chiffres approximatifs, cent mille hommes, femmes et enfants ont été internés en Algérie. Encore que ce chiffre ne comprend pas tous ceux qui purgent par milliers, des condamnations « en bonne et due forme », dans les prisons, les bagnes et les centres pénitentiaires surpeuplés.

TOUJOURS DE LA PATRIE (Le)

Poésie de Nordine Tidafi (P.J.Oswald, préface d'Henri Kréa, 1961). Ensemble de 80 poèmes, structurés et courts, ce recueil plus épique que lyrique impose l'existence de ce qui est nommé – la terre algérienne et ses martyrs – le mot créant le monde comme le fusil libère la vérité.

TOUZDIT

Ksar martyr de la Saoura.

Situé au sud de Béchar, il servait de lieu de passage pour les unités de l'A.L.N. qui en firent une base de transit de son potentiel logistique. A la suite d'une perquisition suivie d'une vague d'arrestations opérées le 10 octobre 1957, le capitaine de la garnison d'Igli donna l'ordre de détruire la cinquantaine de maisons du ksar. Quelques unes furent dynamitées. Le même officier ordonna aux habitants de procéder eux-mêmes à la démolition de leurs demeures avant le coucher du soleil. C'est ainsi que le ksar de Touzdit fut détruit peu après celui d'Igli.

« TREVE CIVILE » (La)

Initiative prise par Albert Camus après les horreurs et les escalades des atrocités et des représailles de la responsabilité collective, surtout après le soulèvement du Constantinois du 20 août conduit par Zighoud Youcef. Le 16 décembre 1955, Camus, proclamait dans *L'Express,* par une vigoureuse attaque contre l'incapacité de Soustelle à effectuer de « véritables réformes », qu'il ouvrait une campagne par une « trêve civile ». Son objectif était, pour commencer, de mettre une limite au caractère meurtrier de la guerre par une trêve qui concernait uniquement les civils innocents. Assisté de Mohamed Lebdjaoui et Amar Ouzegane –membres clandestins du F.L.N. – Camus n'avait aucune chance de réussir une entreprise aussi idéaliste. A son arrivée à Alger, il fut immédiatement choqué par la virulence des sentiments anti-libéraux des Pieds-Noirs. Lors de sa première réunion publique, le 22 janvier 1956, une foule hostile criait : « Camus au poteau ! » Dans la salle, près de Camus, se trouvait Ferhat Abbas, dont c'était l'une des dernières apparitions comme nationaliste modéré. Avec éloquence Camus déclarait : « Nous pouvons au moins agir sur ce que la lutte a d'odieux à proposer, sans rien changer à la situation présente, de renoncer seulement à ce qui rend inexpiable, c'est-à-dire le meurtre des innocents ». Il ajoutait : « Si l'on n'y réussissait pas, ce serait le divorce définitif, la destruction de tout espoir et un malheur dont nous n'avons encore qu'une faible idée ». Sous le feu des passions exacerbées de la population « Pied-Noire », la « trêve civile » souhaitée n'eut pas lieu. L'échec de la campagne de la trêve civile coïncidait avec le déclin de la coalition gouvernementale des modérés –lors des élections générales du 2 janvier 1956 – la démission d'Edgar Faure et l'ascension de Guy Mollet, secrétaire général du parti socialiste (S.F.I.O.) dont l'une de ses premières décisions fut d'annoncer le remplacement de Soustelle par le général Catroux, âgé de 79 ans, qui sera du reste, vite remplacé, sous la pression des pieds-noirs par son ami Robert Lacoste. Désillusionné, Camus se retira dans sa coquille. Rompant avec *L'Express, Combat* et *France Observateur,* il n'allait reparaître qu'une fois, en Algérie, au début de 1958, avant sa mort tragique dans un accident d'auto, deux ans plus tard.

TRIBUNAUX DE GUERRE DE L'A.L.N.

Les sanctions très hiérarchisées sont prononcées par des tribunaux composés par un président, un avocat, un procureur général, deux juges et un secrétaire. Pour les fautes simples, le djoundi est jugé par le chef de compagnie et ses adjoints, et pour les fautes graves ou très graves, par le conseil régional. Les caporaux sont jugés par les conseils zonaux, les sous-officiers par le conseil de wilaya, les officiers par la commission inter wilayas. Avant de juger un élément, la constitution d'un dossier est obligatoire, de même qu'une enquête. L'instruction du dossier est confié généralement à un officier. Une faute simple qui

se répète devient automatiquement grave et une faute grave qui se répète devient une faute très grave. Lorsqu'on mute quelqu'un à la suite d'une faute, il est recommandé de l'aider à se reprendre, à se corriger.

TRINQUIER Colonel Roger

« Héritier » de Bigeard à la tête du 3ème RPC (1958).

Fils de paysans des Hautes-Alpes, il est né à la Baume-des-Arnauds et entre à l'Ecole normale d'instituteurs d'Aix-en-Provence, mais à l'issue de son service militaire, il reste dans l'armée comme sous-lieutenant d'infanterie coloniale. Envoyé en Indochine, il y commande des postes dans l'intérieur où il a pour voisin – et ami – le capitaine Salan. Il ne participe pas à la guerre de 1939-45. D'abord envoyé à Pékin où il commande la garde de l'ambassade de France, puis à Shanghaï, il ne s'embarque qu'en 1945 pour la France. Il s'arrête en route à Saïgon où Salan devenu général l'intercepte et l'embauche. Il fait partie du commando Ponchardier et y acquiert l'expérience des missions spéciales et de la guerre derrière les lignes. Rentré en France, 21 ans après son départ, il repart deux ans après pour l'Extrême Orient et commande les unités des partisans qui combattent en arrière du front. L'enjeu de la « guerre subversive », ce sont les masses. L'adversaire les encadre. Il faut donc les encadrer. Roger Trinquier devient « spécialiste de l'encadrement ». A Alger, il crée dans la Casbah le Dispositif de Protection Urbain (D.P.U.) qui tient la ville dans un réseau étroit, maison par maison. Six mille (6000) « musulmans » ralliés – les « bleus de chauffe »– surveillent chacun et font passer les consignes. Comme ses camarades, Trinquier est persuadé qu'il défend la « civilisation occidentale ». Le 13 mai 1958, il commande le 3ème régiment des parachutistes coloniaux, hérité de Bigeard et il est l'un des organisateurs du mouvement de « fraternisation » du Forum. Massu le propulse alors au Comité de Salut Public. Le pouvoir gaulliste s'en méfie et lorsque Moïse Tshombé, président du Katanga qui vient de faire sécession du Congo belge – le futur Zaïre – lui propose, en 1960, de prendre le commandement de son armée, Pierre Messmer, ministre des Armées, ne s'y oppose pas et lui demande seulement de démissionner de l'armée. A Elisabethville, Trinquier se heurte aux militaires belges qui menacent de démissionner en masse s'il prend ses fonctions. Tschombé s'incline et Trinquier rentre à Paris, sans gloire, et se lance, malgré lui, dans la politique en créant le Parti du Peuple dont il est le président, proche des poujadistes. Un échec. Il lui reste à exposer ses théories sur la « guerre révolutionnaire ». Il le fait dans « *Guerre, subversion, révolution* ».

TRIPOLI (CHARTE de)

L'un des textes idéologiques majeurs du F.L.N. (après la plate-forme de la Soummam) qui esquisse les grandes lignes de ce que sera l'Algérie indépendante. Rédigé par un groupe d'intellectuels marginalisés, présenté fin mai 1962 à l'ultime C.N.R.A. à Tripoli, dans la capitale libyenne, il fut adopté à l'unanimité bien que contenant une critique acerbe des « insuffisances révolutionnaires » du F.L.N. Le document de base était le projet de programme rédigé à Hammamet, en Tunisie, lequel adopté lors de la session de mai-juin 1952, deviendra « La charte de Tripoli ». Le texte, cinquante deux pages ronéotées, est l'œuvre d'une commission comprenant Mohamed Benyahia, Mohamed Harbi, Mostefa Lacheraf, Rédha Malek et Abdelmalek Temmam. D'autres projets de programmes émanant de la Fédération de France, de l'état-major général et de Hadj Ben Alla ont été proposés et le C.N.R.A., sans les discuter, invitera la commission de rédaction d'en tenir compte

se répète devient automatiquement grave et une faute grave qui se répète devient une faute très grave. Lorsqu'on mute quelqu'un à la suite d'une faute, il est recommandé de l'aider à se reprendre, à se corriger.

TRINQUIER Colonel Roger

« Héritier » de Bigeard à la tête du 3ème RPC (1958).

Fils de paysans des Hautes-Alpes, il est né à la Baume-des-Arnauds et entre à l'Ecole normale d'instituteurs d'Aix-en-Provence, mais à l'issue de son service militaire, il reste dans l'armée comme sous-lieutenant d'infanterie coloniale. Envoyé en Indochine, il y commande des postes dans l'intérieur où il a pour voisin – et ami – le capitaine Salan. Il ne participe pas à la guerre de 1939-45. D'abord envoyé à Pékin où il commande la garde de l'ambassade de France, puis à Shanghaï, il ne s'embarque qu'en 1945 pour la France. Il s'arrête en route à Saïgon où Salan devenu général l'intercepte et l'embauche. Il fait partie du commando Ponchardier et y acquiert l'expérience des missions spéciales et de la guerre derrière les lignes. Rentré en France, 21 ans après son départ, il repart deux ans après pour l'Extrême Orient et commande les unités des partisans qui combattent en arrière du front. L'enjeu de la « guerre subversive », ce sont les masses. L'adversaire les encadre. Il faut donc les encadrer. Roger Trinquier devient « spécialiste de l'encadrement ». A Alger, il crée dans la Casbah le Dispositif de Protection Urbain (D.P.U.) qui tient la ville dans un réseau étroit, maison par maison. Six mille (6000) « musulmans » ralliés – les « bleus de chauffe »– surveillent chacun et font passer les consignes. Comme ses camarades, Trinquier est persuadé qu'il défend la « civilisation occidentale ». Le 13 mai 1958, il commande le 3ème régiment des parachutistes coloniaux, hérité de Bigeard et il est l'un des organisateurs du mouvement de « fraternisation » du Forum. Massu le propulse alors au Comité de Salut Public. Le pouvoir gaulliste s'en méfie et lorsque Moïse Tshombé, président du Katanga qui vient de faire sécession du Congo belge – le futur Zaïre – lui propose, en 1960, de prendre le commandement de son armée, Pierre Messmer, ministre des Armées, ne s'y oppose pas et lui demande seulement de démissionner de l'armée. A Elisabethville, Trinquier se heurte aux militaires belges qui menacent de démissionner en masse s'il prend ses fonctions. Tschombé s'incline et Trinquier rentre à Paris, sans gloire, et se lance, malgré lui, dans la politique en créant le Parti du Peuple dont il est le président, proche des poujadistes. Un échec. Il lui reste à exposer ses théories sur la « guerre révolutionnaire ». Il le fait dans « *Guerre, subversion, révolution* ».

TRIPOLI (CHARTE de)

L'un des textes idéologiques majeurs du F.L.N. (après la plate-forme de la Soummam) qui esquisse les grandes lignes de ce que sera l'Algérie indépendante. Rédigé par un groupe d'intellectuels marginalisés, présenté fin mai 1962 à l'ultime C.N.R.A. à Tripoli, dans la capitale libyenne, il fut adopté à l'unanimité bien que contenant une critique acerbe des « insuffisances révolutionnaires » du F.L.N. Le document de base était le projet de programme rédigé à Hammamet, en Tunisie, lequel adopté lors de la session de mai-juin 1952, deviendra « La charte de Tripoli ». Le texte, cinquante deux pages ronéotées, est l'œuvre d'une commission comprenant Mohamed Benyahia, Mohamed Harbi, Mostefa Lacheraf, Rédha Malek et Abdelmalek Temmam. D'autres projets de programmes émanant de la Fédération de France, de l'état-major général et de Hadj Ben Alla ont été proposés et le C.N.R.A., sans les discuter, invitera la commission de rédaction d'en tenir compte

lors de la mise au point finale du projet de Hammamet, après la discussion en réunion plénière. Cinquante deux représentants des wilayas, de la Z.A.A., des Fédérations de France, de Tunisie et du Maroc, de l'E.M.G. et des membres du GPRA vont discuter pendant trois jours (les 29, 30 mai et 1er juin) le projet de Hammamet et deux annexes (Le Parti et les Tâches immédiates du F.L.N.). Deux grandes parties structurent le texte, la première traite de la Guerre de libération, la seconde de la « Révolution démocratique et sociale » qui devait lui succéder. Mais sur le contenu ou la nature de l'Etat à construire, le texte demeure muet. L'un des acteurs de l'époque, M. Ali Haroun, sur ce point relève que « pas plus que la Déclaration du 1er novembre 1954, le projet de Hammamet ne vise le socialisme. Ainsi du 1er novembre 1954 au 27 mai 1962, jamais le F.L.N. n'a précisé autrement la forme de l'Etat futur que sous l'expression de « République démocratique et sociale » ou « Révolution démocratique populaire ». Au terme du projet, c'est naturellement une avant-garde consciente qui élaborera une pensée politique et sociale reflétant les aspirations des masses par un effort idéologique constant » (In *L'été de la discorde*, pp. 21-22).

Sachant que la destinée d'un texte quel qu'il soit dépend en premier lieu des hommes qui sont appelés à l'appliquer, le document fut adopté à l'unanimité, quasiment sans discussion, l'essentiel de l'énergie des congressistes a été réservé à la désignation et au vote de la nouvelle direction. Là l'exercice est plus périlleux et les affrontements violents. Tahar Zbiri, commandant de la wilaya I, demande que lui soit reconnu le droit de voter par procuration au nom des trois membres de son Conseil de Wilaya. Comme il ne dispose pas de procurations écrites comme l'exige l'article 32 des statuts du F.L.N., Benkhedda, président du GPRA, le lui refuse. Ben Bella, vice-président du G.P.R.A., prend partie pour Tahar Zbiri. Altercation, éclats de voix, la séance est suspendue à minuit le 5 juin 1962. Elle ne reprendra jamais. Désormais le débat est clos, la parole est aux armes entre les frères.

TROIS (3) (Wilaya)

Voir WILAYA III.

TROUPE ARTISTIQUE DU F.L.N. (1958-1962)

C'est au cours des rencontres furtives et espacées que Mustapha Kateb, le principal animateur de la troupe *Al Masrah Al Djazaïri*, a eues pendant les années 1956-57, avec notamment Ahmed Boumendjel que l'idée d'une plus grande participation du théâtre algérien à la lutte de libération a été lancée[1]. Tous les éléments d'*Al Masrah Al Djazaïri* étaient déjà dans les rangs du F.L.N., dans les quartiers qu'ils habitaient et, en novembre 1957, Mustapha Kateb a été convoqué par un responsable de la Fédération de France, Si Abdelkader, lequel l'a chargé de réunir les artistes pour créer une troupe du F.L.N. La première réunion des éléments qui constituent cette troupe se tient à Tunis en mars 1958. Deux ou trois semaines après arrivent les footballeurs pour créer l'équipe nationale du F.L.N.

La troupe avait une double mission : toucher les réfugiés algériens et les djounoud le long des frontières et présenter aux pays frères, le visage d'une Algérie éternelle, « permanente ». Deux entités la composaient : dramatique (théâtre) et lyrique (fresques musicales). En tout, ils étaient trente cinq (35). Il a ceux qui sont arrivés de France et de Suisse comme c'est le cas de Ahmed Wahby et ceux qui étaient venus du maquis tels que Djaâfar Beck et Mohamed Zinet. D'autres enfin vont rejoindre la troupe par la suite. La première représentation a eu lieu le 24 mai 1958 au

théâtre municipal de Tunis avec le spectacle « *Vers la lumière* », une version plus étoffée que celle présentée une année auparavant au Festival de Moscou. Après avoir donné des représentations dans les principales villes tunisiennes et animé plusieurs galas pour les responsables du F.L.N. jusqu'au niveau des sections, la troupe entreprend une tournée en Libye (juillet-août 1958). A la fin de l'année, le 13 décembre exactement, une tournée a été programmée en Yougoslavie. Si à Tripoli, c'est le triomphe, à Belgrade le public lui réserve un accueil des plus chaleureux. A l'affiche, le même spectacle : « *Vers la lumière* » sans cesse mis à jour et remanié. La troupe a continué son travail en créant chaque année, une nouvelle pièce grâce au talentueux Abdelhalim Raïs. L'année 1959 voit la naissance des « *Enfants de la Casbah* ». Cette pièce a été présentée dans une base de l'A.L.N. située près de Ghardimaou, au lieu-dit Ezzitoun. Elle a été jouée devant des centaines de djounoud en route de combat qui se dirigeaient vers les « lignes Challe et Morice ». Ils ont réservé à cette représentation un enthousiasme délirant. Ecrite et présentée dans un style et une forme réalistes, la pièce a eu un impact direct sur le spectateur. La mère était interprétée par Rokia, la bru par Hind et la moudjahida par Malika. « Toutes les mots étaient bouleversantes de vérité », nous confie Mustapha Kateb, le principal animateur de la troupe. Les rôles masculins étaient ainsi distribués : Mustapha Kateb jouait celui du père, Abdelhalim Raïs celui du fils aîné, Tahar El Amiri, le cadet et Kouider, le plus jeune des enfants.

En 1960, un autre aspect de la lutte est décrit par Abdelhalim Raïs avec « *El Khalidoune* » (Les Eternels). L'action se passe au cœur des maquis de l'A.L.N. L'année suivante, celle de 1961, verra la création de la dernière pièce « *Damou el Ahrar* » (Le Sang des hommes libres) ; « *Le serment* » ayant été créée un mois avant le cessez-le-feu. La préoccupation centrale de ces pièces était de « montrer aux paysans la lutte dans les villes et aux citadins la lutte dans les montagnes », confie le dramaturge Abdelhalim Raïs[2].

1960 fut aussi l'année du grand voyage vers la Chine populaire où la troupe a séjournée 45 jours. Conduite par Abdelmadjid Rafa, la délégation artistique a été partout honorée et fraternellement entourée. Après, ce sera l'Union Soviétique, le Maroc, l'Irak. Partout où elle se déplace, la troupe a pour mission de transmettre le message de la Révolution.

A l'intérieur, au cœur des maquis, des moudjahidine et des moudjahidate trouvent le temps de composer des poèmes qui deviendront très vite des chansons (voir l'anthologie de Ahmed Hamdi : *Chi'r at-thawra al moussalaha*, publié par le Musée du Moudjahid en 1998). Des artistes consacrés à l'image de Beggar Hadda ou anonymes, se chargeront d'amplifier le combat libérateur et à travers monts et plaines, villes et villages, l'ardeur et la foi des maquisards seront prolongés. Moufdi Zakaria inspiré par cet appel des profondeurs de l'Algérie et de son histoire, par la bravoure de ses enfants, va écrire et composer *Kassamen*, le chant éternel qui va devenir l'hymne national de l'Algérie indépendante.

A l'extérieur, la troupe artistique du F.L.N. produira une profusion de chants patriotiques dont certains seront enregistrés sur disques : *Kassamen* bien sûr mais aussi *Nahnou Joundou* et *Itihad* et *Ayemma Aâzizen*. Ahmed Wahby interprète *Awwal Nofember* et *Ya Oummi mat Khafich*. Le jeune El Hadi Radjeb, à peine 14 ans, chante deux grands succès *Alfine Salam* et *Ya Bladi*. *Warda* alors jeune chanteuse émigrée en France se rend au Liban (le pays de sa mère) en 1957 et interprète fièrement *Djamila, koulouna Djamilat* et *Ana*

min el Djazaïr. Trois ans plus tard, elle signe *Nida Edhamir* (L'appel de la conscience). Toutefois, le plus beau des hymnes a été et reste unique, celui qui défilera entre mars et juin 1962 et donnant à voir et à écouter des enfants âgés à peine de cinq ans, habillés de vert, de blanc et de rouge, chanter l'indépendance et la liberté. C'est l'explosion de joie d'un peuple –après des douleurs intolérables et inhumaines – qui habite les mémoires. C'est l'espoir toujours renouvelé, malgré les tragédies, à travers les générations.

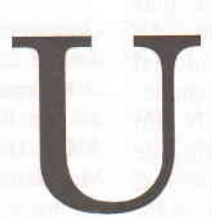
Pays où la troupe s'était produite : Maroc (45 spectacles en un mois), Egypte, Libye, Irak, Yougoslavie, Urss et Chine.

Quelques éléments de la troupe : Mustapha Kateb, Abdelhalim Raïs, Taha Lamiri, El Hadi Radjeb, Allilou, Kouaci, Saïd Sayah, Mohamed Zinet, Yahia Ben Mebrouk, Sid Ali Kouiret, Djaâfer Beck, Bahia Farah, Ouafia, Hinda, Chafia, Mustapha Toumi, Mohamed Bouzidi, Ahmed Halit, Ennemri, Rachid Hattab, Ahmed Wahby, Hadj Omar.

Sources :

1. Cette relation se base sur le témoignage que nous a accordé Mustapha Kateb lui-même.

2. Entretien avec Abdelhalim Raïs, In *Algérie Actualité* n° 473, 1974.



ULTRAS (Les)

Nom donné entre 1958 et 1962 aux partisans les plus intransigeants du maintien de l'Algérie française.

UNE (1) (Wilaya)

Voir *WILAYA I.*

UNION DES FEMMES ALGERIENNES (U.F.A.)

Mouvement animé par les communistes au début des années 50, et en particulier par Lucette Hadj Ali, il jouera un rôle dynamique et finira par disparaître définitivement avec la dissolution du P.C.A. en 1956.

UNION DEMOCRATIQUE DU MANIFESTE ALGERIEN (U.D.M.A.). [1946-1956]

Créé en mai 1946 par Ferhat Abbas, le nouveau parti va regrouper outre les principaux rédacteurs du *Manifeste de 1943* (Ferhat Abbas, Dr Saâdane, Dr Ahmed Francis, Dr Benkhelil, Me Boumendjel, Me Sator, Me Mostefai), certains enseignants (Kada, Benzadi), un journaliste (Kessous) et des éléments de la bourgeoisie très proches de la France comme le Bachagha Khelladi. La composition sociologique révèle déjà qu'une partie de la classe bourgeoise assimilée balance du côté du nationalisme. L'organisation de ce parti était souple. Elle repose sur la section qui est l'unité de base au niveau des villes ou des communes rurales. Celles-ci sont animées par des comités de coordination, lesquels à leur tour, sont regroupés en fédérations départementales. Des délégués de sections se réunissent en Congrès annuel pour désigner leur Conseil national et un Bureau politique, organes de direction. L'activité de l'U.D.M.A. était essentiellement électoraliste. Ce parti voulait agir par le biais de ses représentants élus au sein des Assemblées. Mais les revendications étaient en disproportion totale avec leur nombre. Très minoritaires, ces représentants ne purent faire aboutir aucun projet de loi. L'U.D.M.A. conclura une éphémère alliance avec le M.T.L.D. de Messali en 1951 qui fut rompue peu de temps après à cause du refus de ce dernier d'engager son parti dans les élections. C'est que Messali Hadj se démarquait

déjà par rapport à l'idée de République algérienne fédérée à la France. Le parti connaît alors une période de crise et voit ses rangs désertés par un nombre de plus en plus important de militants. Le dialogue difficile avec le pouvoir colonial sera rompu quand son principal animateur, Ferhat Abbas rallie le F.L.N. En décembre 1955, répondant à la demande du F.L.N. de boycotter les institutions coloniales, les élus U.D.M.A. démissionnent de leurs postes. Le 30 janvier 1956, les principaux dirigeants de l'U.D.M.A. se réunissent en Suisse pour décider de leur ralliement au F.L.N. Le 22 avril 1956, Ferhat Abbas rejoint officiellement le F.L.N. au Caire en compagnie de Ahmed Francis et de Tewfik El Madani (ouléma). Adversaire du parti unique, Ferhat Abbas compte reprendre sa liberté politique, une fois l'indépendance acquise. Voir ABBAS Ferhat.

UNION FRANCAISE NORD-AFRICAINE (U.F.N.A.)

Organisation activiste créée le 25 août 1955 et dirigée par Robert Martel, Boyer-Banse et Reygasse. Elle se signale particulièrement dans l'organisation des manifestations du 6 février 1956 contre le président Guy Mollet. Elle avait comme organe « *Prestige français* ». Dissoute par Robert Lacoste le 5 juillet 1956, elle est vite remplacée par le Comité de la Renaissance Française (C.R.F.) voué à la clandestinité et soumis à la pression des extrémistes tels que Kovacs et Watin, le premier animait l'Organisation pour le Renouveau de l'Algérie Française (O.R.A.F.) et le second dirigeait le Mouvement des Jeunes Agriculteurs (M.J.A.), deux mouvements qui recrutaient des commandos terroristes et organisaient des attentats anti-F.L.N. et des « ratonnades ».

UNION GENERALE DES COMMERCANTS ALGERIENS (U.G.C.A.)

Organisation syndicale des commerçants dont le congrès constitutif a eu lieu les 13 et 14 septembre 1956 au Cercle du Progrès à Alger. Présidée durant toute la guerre par Abbas Turqui – et Saïd Ouzegane, Cherif Mouhoubi et Brahim Hadjout, entre autres, comme vice-présidents – l'U.G.C.A. s'attachera à mobiliser les commerçants algériens et à organiser leur contribution politique et surtout financière à la lutte de libération. Son organe d'expression dirigé par Saïd Ouzegane (et Akli Belloul comme rédacteur en chef) est « *El Iqtiçad el Jazaïry* » (L'économie algérienne) dont quelques numéros parurent à Alger. Comme l'U.G.T.A., elle appuya la grève du 1er novembre 1956 décidée par le F.L.N. et connaîtra la répression et verra sa direction sortir du pays et s'établir à Tunis. En France, à l'exemple de l'U.G.T.A., elle prendra la forme d'une association : l'Amicale Générale des Commerçants algériens (A.G.C.A.) et inscrira son activité dans le cadre de la Fédération de France du F.L.N. Elle devient une organisation de masse du parti unique après l'indépendance.

UNION GENERALE DES ETUDIANTS MUSULMANS ALGERIENS (UGEMA)

Créée en juillet 1955 – à l'issue d'un congrès constitutif tenu du 8 au 14 juillet 1955 – à Paris à la salle la « Mutualité », l'U.G.E.M.A., dès sa naissance inscrit son action dans la perspective du mouvement de libération nationale. Le choix du « M » (Musulman) traduit un double souci, celui d'affirmer la personnalité islamique des étudiants et d'éviter un afflux des étudiants européens qui risquait de la détourner de son objectif initial. La position d'attente qui a longtemps caractérisé le mouvement

estudiantin va changer radicalement dès le 20 août 1955 et l'U.G.E.M.A., la nouvelle organisation, devait prendre position de façon très claire et se ranger aux côtés des « populations sans défense » contre les « forces répressives » (juillet 1955). Les préoccupations de l'U.G.E.M.A. ne se limitent pas au strict domaine syndical mais se révèlent être profondément politiques. La répression s'abat très tôt sur ses membres – son vice-président Belkacem Zeddour y trouvera la mort – et le 20 janvier 1956, elle organise une grève de protestation contre ses mesures. En mars 1956, lors de son deuxième congrès, elle se prononce contre le colonialisme et pour la lutte du peuple algérien « juste et légitime » qui ne peut avoir comme « aboutissement que l'accession à sa souveraineté ». Le congrès demande la proclamation de l'indépendance de l'Algérie et l'ouverture des négociations avec le F.L.N. Malgré ses positions courageuses, son engagement dans la lutte de libération n'apparaît clairement que deux mois plus tard, à partir du 19 mai 1956, date à laquelle elle déclenche en accord avec la direction du F.L.N., une grève illimitée des cours et des examens, largement suivie par les étudiants qui entrent en guerre et dont un certain nombre – près de 200 – va rejoindre les rangs de l'A.L.N. ou renforcer l'encadrement des institutions du F.L.N. Parallèlement, l'U.G.E.M.A. entreprit de faire connaître sa représentativité comme union nationale dans les rencontres internationales d'étudiants. Elle participe en juin à la conférence des étudiants réunie à Bandoeng avant d'être admise en septembre par la sixième Conférence Internationale des Etudiants (C.I.E.) à Colombo et par le Congrès de l'Union Internationale des Etudiants à Prague. Déjà, elle commence à solliciter des bourses pour les étudiants algériens hors de France. La grève prend fin le 22 septembre 1957 et l'U.G.E.M.A. qui va initier des actions ouvertement politiques sera dissoute le 28 janvier 1958. Commence alors la phase clandestine du mouvement estudiantin. Le Comité exécutif se réfugie d'abord en Suisse puis à Tunis d'où il va mener une intense activité « diplomatique » en participant à un grand nombre de réunions, congrès, forums, conférences et colloques des étudiants dans différentes contrées du monde. Le G.P.R.A. par le biais du ministère des Affaires sociales et culturelles prendra en charge l'amélioration des conditions matérielles des étudiants.

Structures : Selon les statuts de l'Union adoptés en 1955, remaniés en 1960 au 4ème congrès, les adhésions se font par le biais des sections locales. Le Congrès élit un Comité directeur de 21 membres (17 en 1955) qui doit se réunir au moins trois fois par an et qui élisait à son tour un Comité exécutif de 7 éléments (5 en 1955). Le Congrès se tenait une fois par an. Le cinquième congrès qui donna naissance à l'U.N.E.A., a conservé ce schéma général des structures de l'U.G.E.M.A. La transformation de l'U.G.E.M.A. en U.N.E.A. (Union Nationale des Etudiants algériens) à partir du 5ème congrès aura lieu du 9 au 20 août 1962 à Ben Aknoun.

Genèse : Les étudiants algériens malgré leur faiblesse numérique –ils étaient à peine 1500 en 1956 dont 500 à l'Université d'Alger alors que le nombre des étudiants européens excédait les 15000 – ont senti très tôt le besoin de s'organiser pour mieux se défendre et s'affirmer. Dès les années 20, ils se regroupèrent au sein d'une Amicale des Etudiants Musulmans Nord-Africains mais ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que la nécessité de disposer d'une représentation nationale se faisait sentir et que le déclenchement de la guerre de libération allait accélérer. Quand l'insurrection est déclenchée le 1er novembre 1954, les étudiants, chacun, à titre individuel,

tentait d'établir le contact avec le F.L.N. mais la majorité attendait de voir plus clair, la répression sauvage de mai 1945 était encore présente dans les esprits. Le 27 février 1955, les étudiants regroupés au sein de l'Association des Etudiants Musulmans d'Afrique du Nord (A.E.M.M.A.N.) d'Alger votent à l'unanimité une motion appelant à la fondation de l'U.G.E.M.A. Une conférence préparatoire se réunit du 4 au 7 avril à Paris, élabore les bases d'un congrès constitutif et décide, à une forte majorité, que la future union serait « musulmane » pour marquer leur détermination de restaurer la culture nationale et de dégager sa personnalité. Cette « distinction » disparaît après l'indépendance du pays. Voir Education.

UNION GENERALE DES SYNDICATS ALGERIENS (U.G.S.A.)

Apparaît en juin 1954 comme une reconversion, sous la menace d'une création imminente d'un syndicat nationaliste, de la C.G.T. communiste et se donne comme secrétaire général un Algérien d'origine paysanne Lakhdar Kaïdi. Si un semblant de cordon ombilical existe entre la C.G.T. française et l'U.G.S.A., il sert de couverture de protection. Ce lien sera complètement tranché lorsque le 30 août et le 1er juillet 1956, l'U.G.S.A. décide « la constitution définitive de l'U.G.S.A. en une centrale syndicale nationale, directement affiliée à la F.S.M. » et que toutes les références à la C.G.T. sont supprimées dans les articles des statuts. Une attitude autonomiste bien tardive, le mouvement syndical ayant subi une rupture, avec la constitution de l'U.G.T.A. qui va ronger les effectifs de l'U.G.S.A. et engager une rude bataille pour le contrôle des travailleurs dont la direction passe des communistes aux nationalistes avec la dissolution de l'U.G.S.A. et la répression coloniale.

UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS ALGERIENS (U.G.T.A.)

Elle a été créée le 24 février 1956, par la direction du F.L.N. au lendemain de la fondation de l'U.S.T.A. messaliste. Dirigé par Aissat Idir, son premier secrétaire général, l'U.G.T.A. qui compte dans sa direction d'anciens dirigeants de l'U.G.S.A. comme Boualem Bourouiba, fait chuter dès sa création le nombre des adhérents de l'U.G.S.A., de tendance communiste, de 60.000 à 15.000 ; ces derniers étant dans leur grande majorité des Européens. Calquant son attitude sur celle du F.L.N., l'U.G.T.A. ne voulait pas de discussions d'organisation à organisation et exigeait de l'U.G.S.A. de se dissoudre en invitant ses adhérents à la rejoindre individuellement ; ce qui se fit en novembre 1957.

En 1956, l'U.G.T.A. réussit à se faire reconnaître par la Comité exécutif de la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres) réuni du 2 au 9 juillet à Bruxelles, comme syndicat unique des Algériens. Cette affiliation qui sera refusée à sa rivale messaliste, elle la doit au soutien de Irving Brown, le représentant du puissant syndicat américain A.F.L.-C.I.O. ainsi qu'à la position du syndicaliste tunisien Ben Salah. Après cette reconnaissance, elle n'hésite pas à s'engager dans toutes les grèves politiques du F.L.N. : le 5 juillet, le 20 août et le 1er novembre. En décembre, son délégué Abdelaziz Rachid participe au Maroc à une conférence aux côtés des dirigeants de l'U.G.T.T. (Ben Salah) et de l'U.M.T. (Mahdjoub Ben Seddik). Pendant le débat à l'O.N.U. sur l'Algérie du 25 janvier au 4 février 1957, l'U.G.T.A. s'engage dans la grève décidée par le F.L.N. L'U.G.S.A. (ex-C.G.T.A.) soutient la « grève patriotique » avant que ses membres ne rejoignent à titre individuel les rangs de l'U.G.T.A. La répression contre

les syndicalistes se faisait plus forte par l'emploi d'explosifs, causant des morts et des dégâts matériels, de nombreuses arrestations.

Le 28 janvier 1957, l'U.G.T.A. lance un mot d'ordre de grève parallèlement à celui lancé par le F.L.N. Le treizième numéro de « *L'Ouvrier Algérien* », dernier qui paraîtra clandestinement en Algérie, explique qu'il s'agit de « *plébisciter le F.L.N., unique porte-parole de l'A.L.N. et guide aimé, éprouvé et lucide de la Révolution algérienne bientôt triomphante...La classe ouvrière algérienne déclenchera ce combat exaltant avec sang froid, unité, discipline, héroïsme, confiance* ». Après que son équipe dirigeante eut été renouvelée sept fois à la suite d'arrestations, il ne restait plus à l'U.G.T.A. que d'entrer dans la clandestinité. A la fin du mois de janvier 1957, les uns seront dans les camps et les prisons, les autres vont rejoindre l'extérieur où ils poursuivront une action plus diplomatique que syndicale. Tout comme Larbi Ben M'Hidi, le leader du F.L.N. à Alger, le leader de l'U.G.T.A., Aïssat Idir, sera assassiné en détention.

L'affiliation à la Confédération Internationale des Syndicats Libres (C.I.S.L.), pro-occidentale, considérée comme une opération habile par certains dirigeants de l'UGTA, n'est en fait que le résultat des conditions dans lesquelles est né ce syndicat, en opposition à l'UGSA et, par delà cette centrale algérienne, à la Fédération Syndicale Mondiale (FSM). Toutefois, à partir de 1960, l'U.G.T.A. tendra à se dégager de l'Internationale des Syndicats Libres où l'USTA voulait aussi sa place en faisant état de ses qualités anticommunistes. En fait, son rôle sur le territoire national avait pris fin avec la « grève des huit jours ». Désormais, tout mot d'ordre de grève ou de manifestations viendra des instances politico-militaires du F.L.N.-A.L.N. à l'intérieur. Après le cessez-le-feu, l'A.L.N. suivra de très près la réorganisation des syndicats et donnera des instructions pour que le choix des responsables se fasse sous son contrôle. L'U.G.T.A. dont l'autonomie sera très relative depuis sa création va continuer à alimenter les exclusives et les méfiances, tout au long de la guerre et après la guerre, devenant un enjeu dans la course –ou le maintien– au pouvoir. Voir aussi Syndicalisme algérien et « *L'Ouvrier Algérien* ».

UNION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS ALGERIENS (U.S.T.A.)

Syndicat messaliste créé le 16 février 1956. La lutte qui oppose, dans les syndicats, les communistes (C.G.T. puis U.G.S.A.) et les nationalistes va connaître avec l'insurrection du premier novembre 1954 l'entrée en lice du F.L.N. Au printemps 1955, les messalistes raniment la commission ouvrière du M.T.L.D. –mis en place en 1952 – et quatre de ses membres : Boualem Bourouiba (cheminot), Rabah Djermane (docker), Benaissa (hospitalier) et Ramdani (traminot) préparent le lancement d'un nouveau syndicat. Bourouiba, dès juillet 1955, met au courant Ben Khedda des projets messalistes. Ce dernier, selon Mohamed Harbi, lui recommande de freiner les militants du M.N.A., car les dirigeants de l'A.L.N. sont opposés à la création d'une centrale syndicale, inséparable à leur yeux de la lutte des classes. C'est ainsi que les préparatifs traînent. En décembre la commission se rend à Paris où elle reçoit l'appui de Moulay Merbah et du M.N.A., s'entretient avec Irving Brown, de la C.I.S.L. et se rend à Bruxelles. La C.I.S.L., influencée par l'attitude de Force Ouvrière en France, ne l'encourage pas à créer des syndicats algériens. Au début de l'année 1956, les messalistes tentent en vain de forcer la main à Boualem Bourouiba et Rabah Djermane et, de guerre lasse, lance le 16 février 1956, l'U.S.T.A. Ses statuts

ont été déposés à la préfecture d'Alger le 14 février 1956. En même temps qu'était demandée l'affiliation –qu'elle n'obtiendra pas– à la C.I.S.L. Dès sa fondation, l'USTA messaliste fait l'objet d'une série d'attaques et d'interdictions, avant de se trouver en compétition avec l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.). Interdite en Algérie, l'U.S.T.A. décide de créer une Fédération en France où la loi d'urgence n'avait pas supprimé les libertés démocratiques. L'USTA publiera dès janvier 1957, « *La Voix du Travailleur Algérien* ».

Composition du Bureau provisoire qui s'était réuni le 26 décembre 1955 : Secrétaire général : Ramdani Mohamed (traminot) ; Secrétaire adjoint : Djamai Ahmed (hospitalier) ; Trésorier général : Bouzerar Saïd (traminot) ; Trésorien adjoint : Ahlouche Achour (employé E.G.A.) ; Archiviste : Djermane Arezki (traminot) ; Assesseurs : Idjaouden (hospitalier) ; Lamari Saïd (employé E.G.A.) ; Fakarcha Ali ; Tefaha Abdelkader. (Voir « *La Voix du Travailleur Algérien* » de juillet 1957). Voir aussi Syndicalisme algérien et « *Voix du Travailleur Algérien* ».

UNITE TERRITORIALE (L')

Troupe auxiliaire de l'armée française qui puise ses éléments dans la classe des réservistes. Ses supplétifs étaient tous des « autochtones », c'est-à-dire d'européens « pieds-noirs », formés, équipés et encadrés par des officiers de l'armée. Mise sur pied sur l'initiative de Jacques Soustelle, le ministre résident et le général Salan, à partir de 1957, elle mobilisa de manière tournante une cinquantaine de milliers d'hommes. Elle est destinée non pas à se battre dans les maquis mais à protéger les établissements européens. Le colonel Thomaso fut chargé de ces nouvelles formations qui groupaient 22.800 hommes appuyés par la suite d'une petite unité blindée formée de quatre pelotons de cinq chars Sherman. Leur constitution représente une escalade dans le conflit. Baptisées D.P.U. (Divisions de protection urbaine), ces unités vont très vite faire le lit de l'activisme. Noyautées par l'association des Etudiants de Pierre Lagaillarde, l'un des groupes les plus acharnés à la perte de la Quatrième république, les U.T. fourniront l'étincelle du mouvement putschiste du 13 mai 1958.

RIALE (L')

l'armée française qui
s la classe des réser-
s étaient tous des
-à-dire d'européens
, équipés et encadrés
rmée. Mise sur pied
ques Soustelle, le
e général Salan, à
obilisa de manière
taine de milliers
stinée non pas à se
mais à protéger les
ens. Le colonel
de ces nouvelles
ent 22.800 hommes
ne petite unité blin-
pelotons de cinq
constitution repré-
dans le conflit.
sions de protection
très vite faire le lit
es par l'association
e Lagaillarde, l'un
urnés à la perte de
e, les U.T. fourni-
vement putschiste

V

VATICAN ET L'Algérie (Le)

Pendant plus d'un siècle, de 1830 à 1950, Rome a cru à la résurrection de l'ancienne Eglise d'Afrique avant de se rendre à l'évidence : les musulmans sont restés musulmans et le clergé, dans sa grande majorité, n'assumait plus que l'aumônerie de la colonie européenne. Et si l'Eglise catholique romaine n'a pas manqué de demander, même en termes généraux, l'indépendance des peuples colonisés, curieusement, elle s'est montrée particulièrement « prudente » dans le cas algérien et le mot « indépendance » n'a été prononcé par le Saint Siège que le 4 juillet 1962, c'est-à-dire en prenant acte d'un état de fait et reconnaître une réalité devenue incontournable. L'aumônerie, durant toute la durée de la guerre, avait été sous la responsabilité du P. Vangarni, fort lié aux fins et moyens de « l'Algérie française ». Dans sa lettre à Monseigneur Duval datée du 11 juillet 1957, Pie XII écrit : « Aujourd'hui, je renouvelle ma réprobation devant le crime (lequel ?) et forme des vœux ardents dans le respect des justes droits ». Durant la même période, sa radio se borne à préconiser la « recherche d'une solution humaine dans une Algérie renouvelée ». Ce comportement équivoque pousse même des tortionnaires comme le général Massu à s'adresser au Pape pour « dénoncer l'attitude surprenante de l'archevêque d'Alger, dont le point de vue diffère totalement de celui que votre sainteté a bien voulu donner à tous les Chrétiens ». Du moment ou des hommes de religion vont jusqu'à justifier la torture, des groupements activistes ultras (ex-Robert Martel) n'hésitent pas à se recommander du Vatican-Audace qui provoque une mise au point catégorique de Mgr Duval. « Certains ont prétendu que le Saint-Siège serait au courant de leur organisation, ce qui laisse entendre qu'ils auraient une approbation tacite de Rome. Je m'empresse de dire que ces allégations ne reposent sur rien » (19 janvier 1957). A la mort de Pie XII, on relève une « tonalité » et une « sensibilité » autres et sa voix s'élève fréquemment, surtout à partir de 1960, pour rappeler les principes fondamentaux sans lesquels aucune politique ne sera trouvée au problème algérien et que la paix doit résulter « d'accords loyalement stipulés ». Il devient nettement plus clair que le Pape apporte la caution de l'ensei-

gnement de l'Eglise à ceux qui sont favorables à des négociations de paix avec le F.L.N. et particulièrement à Mgr Duval à qui il renouvelle, dans un message daté du 24 avril 1961, sa confiance en ces termes : « Votre Excellence trouvera toujours auprès de nous, à l'avenir comme par le passé, approbation, encouragement et appui » et aux populations algériennes « nous souhaitons de tout cœur la réalisation de leurs légitimes aspirations dans la justice et la liberté ». En 1962, par un acte volontaire, toutes les mosquées transformées en églises du temps de la colonisation ont été rendues au culte musulman et l'archevêque d'Alger, Mgr Duval, promu Cardinal, l'évêque de Constantine et d'Hippone, Mgr Pinier, l'évêque de Laghouat, Mgr Mercier, ont tous les trois opté et obtenu la nationalité algérienne et ont donc continué à exercer leur ministère dans leur pays d'adoption alors que Mgr Lacaste, évêque d'Oran, logique avec lui-même, a préféré garder la nationalité française et quittera l'Algérie.
Voir aussi Syndicats chrétiens et Chrétiens autochtones.

VAUTIER René (né en 1930)

Cinéaste français qui a pris fait et et cause pour l'indépédance de l'Algérie. Ce Breton humaniste fait l'Institut des hautes études cinématographiques en 1946, réalise des reportages, monte en 1955, « *Une nation, l'Algérie* » avant de se retrouver dans les maquis algériens en 1957. Il forme un école de cinéma en wilaya I et réalise, entre autres, « *L'Algérie en flammes* » (1957-1958), un court métrage de 23 minutes et « *Cinq hommes et un peuple* » (1962), court métrage de 43 minutes, traitant de la libération des cinq dirigeants « historiques » que sont Ahmed Ben Bella, Mohamed Boudiaf, Rabah Bitat, Hocine Ait Ahmed et Mohamed Khider. Voir CINEMA.

VILLA SUSINI

Située sur les hauteurs d'Alger, cette superbe demeure mauresque dont le nom est devenu synonyme d'horreur avait été un centre de torture où de nombreux résistants et résistantes trouvèrent la mort. Dans les caves, quinze à vingt cagibis à claire-voie, deux mètres sur deux, contiennent chacun jusqu'à six personnes qui assistent aux tortures ou entendent les cris des suppliciés. Henri Pouillot, un jeune appelé y a vécu dix mois et livre son témoignage : « Les coups n'étaient généralement que les hors-d'œuvre, venaient ensuite les brûlures de cigarette, le viol, l'électricité, l'eau ». (In « *La villa Susini, tortures en Algérie. Un appelé parle* » Edition Tirésias, 2001).

VILLA RIVAUD (Proclamation de la)

Texte rendu public le 22 juillet 1962 à Tlemcen, par lequel le Bureau Politique du F.L.N. décide qu'il est « habilité à assurer la direction du pays, la reconversion du F.L.N. et de l'A.L.N., l'organisation du parti, la construction de l'Etat et la préparation d'un congrès pour la fin de l'année 62 ». La villa Rivaud à Tlemcen est le siège du groupe formé par Boumediene et Ben Bella et qui, face au groupe de Tizi-Ouzou, revendique la légalité en recourant à l'exclusion et à la puissance des armes. La proclamation marque un tournant majeur dans la crise de l'été 1962 et dans la vie politique algérienne. La commentant, Me Ali Haroun dira que « de la prise de décision collégiale – et de consensus – le F.L.N. passe à celle d'un groupe et de ce fait, elle préparait le terrain au parti unique et à la dictature ».

VIOL (Le)

Pratiqué à large échelle par les tortionnaires français aussi bien sur les femmes que sur les hommes. A la tristement célèbre « Villa Susini », Henri Pouillot, un jeune appelé

fonctionnaire témoigne : « C'était surtout l'introduction dans l'anus de bâtons (manche à balais par exemple), de canons de pistolet, avec souvent la menace de tirer une balle ». Dans le cas des hommes les viols « n'étaient généralement pas pratiqués par des militaires ayant habituellement des pratiques homosexuelles, mais seulement pour humilier très profondément le supplicié ». Pour les appelés qui logent à la villa, le viol devient « le moment de distraction de très loin le plus attendu » et il arrive que des soldats d'un autre cantonnement viennent « profiter de ce défoulement ». En dix mois, Henri Pouillot comptera « entre une soixantaine et une centaine de femmes qui ont dû subir des viols collectifs » (In « *La villa Susini, tortures en Algérie. Un appelé parle* » Edition Tirésias, 2001). Certaines unités s'illustrent par leur sauvagerie comme le commando de chasse constitué de harkis et dénommé P16 (Partisan 16) : « Ce commando, c'était les SS en Algérie, raconte Jacques Zéo (dans « *L'Ennemi intime* » de Patrick Rotman, Seuil, 2001). Ils ont violé des gamines de 10, de 11, de 12 ans. On voyait des pères venir nous voir en pleurant ; « ils ont cassé ma fille ». Le traumatisme est énorme pour ces filles dont l'« honneur est enfoui en dessous du vagin », selon l'expression de Mouloud Feraoun qui note dans son « *Journal* » : « A Aït Idir, descente des militaires pendant la nuit. Le lendemain, douze femmes seulement consentent à avouer qu'elles ont été violées. A Taourirt M., les soldats passent trois nuits comme en un bordel gratuit. Dans un village des Béni-Ouacifs, on a compté cinquante-six viols. Chez nous, la plupart des jolies femmes ont subi les militaires. Fatma a vu sa fille et sa bru violées devant elle ». Les sévices sexuels étaient d'autant plus fréquents dans les centres d'interrogatoires ou dans les villages éloignés qu'ils étaient encouragés par les officiers de l'armée française : « Vous pouvez violer, mais faites ça discrètement », dit un chef de commando à ses troupes. (Rey (Benoit).– *Les égorgeurs,* éditions de Minuit, 2001 ou Louisette Ighilahriz arrêtée en 1957 et torturée par les parachutistes à Alger : *Algérienne*, éd. Calmann-Lévy, 2001). Source : Jean Paul Mari : *Viols, un si long silence*, In *Le Nouvel Observateur en ligne* du 28 février 2002.

VOCATION DE L'ISLAM

Essai de Malek Bennabi paru en 1954 (Seuil, Coll. Esprit, Paris, 166 p.). Une réflexion sur le processus historique de décadence qui, selon le philosophe, « ne commence pas avec la colonisation, mais par la colonisabilité qui le provoque ». Deux facteurs de réveil du monde musulman : la Palestine et le mouvement des « Frères musulmans ». Le renouveau de l'Islam viendra de l'Asie face au monde occidental en plein chaos qui entame un retour à la barbarie.

VOIX DE L'ALGERIE LIBRE (La)

Devant la propagande ennemie diffusée largement et massivement par les médias français à Alger et Paris dotés de moyens techniques puissants, il devenait nécessaire pour le F.L.N. de faire entendre sa voix aux Algériens. Dès octobre 1955, le F.L.N. en plus de l'utilisation de l'heure quotidienne de Radio Le Caire, l'émission de « *La Voix des Arabes* » –ainsi que d'autres stations arabes – qui permettait à la population d'échapper à l'emprise quotidienne de la radio colonialiste, songea à des studios en Tunisie et au Maroc plus proches.

Dans un combat aussi féroce où tous les moyens sont utilisés, la propagande constitue une arme terrible dans le sens de la subversion, de l'intoxication et de la déstabilisation. Au mois d'octobre 1956, la wilaya V disposait d'un nombre réduit d'émetteurs de récupération et l'idée de les

utiliser pour les émissions de l'Algérie Libre faisait son chemin. Boussouf voulait émettre à partir d'Oran et désigna Hadjaj dit « Mahfoud » pour cette mission qui se révéla assez dangereuse. La décision fut alors prise de diffuser les informations à partir de la région du Nador située au nord-est du Maroc. Le choix de l'emplacement de l'émetteur se porta sur une maison appartenant à un Marocain du nom de Abdelkader, un agent particulièrement actif qui ne ménageait aucun effort pour aider la résistance algérienne. Les essais pour la mise en fonctionnement de l'émetteur durèrent longtemps en raison de l'absence de la notice technique. Le Commandement de la wilaya avait fixé le début des émissions au 1er novembre 1956 mais ce n'est qu'à partir du début du mois de décembre que les résultats des essais devinrent perceptibles. Abdelmadjid Méziane, le premier speaker de la voix de l'Algérie Libre s'approche du micro. D'une voix claire trahie par l'émotion, il s'adressa en ces termes à la population : « Peuple algérien, pour la première fois, la voix de l'Algérie Libre vous parle et vous salue. Ou que vous soyez, combattants des Djebel Fidaï, Fidaï des villes, Moussebiline des campagnes, prisonniers derrière les barreaux de la répression ». Ainsi la radio de l'Algérie combattante venait de naître apportant un soutien psychologique considérable à la résistance. Frantz Fanon pouvait écrire : « L'Algérien qui souhaite vivre au même niveau que la Révolution a enfin la possibilité d'entendre une voix officielle lui expliquer le combat, lui raconter l'histoire de la libération en marche, l'incorporer à la nouvelle respiration de la société ». A cette initiative, le colonialisme fait appel à ses réseaux de brouillage tout en cherchant à identifier l'emplacement de cet « ennemi puissant et invisible » afin de le détruire. Désormais, il fallait même une autorisation pour acheter un poste car écouter cette nouvelle voix devenait un acte de résistance.

Ils étaient une quinzaine à travailler dans cette station qui deviendra après la formation du Gouvernement provisoire le 19 septembre 1958, « *La voix de la République algérienne* ». Parmi les speakers les plus célèbres figurait en bonne place Aïssa Messaoudi (1931-1994), mais aussi Mohamed Bouzidi, Abdelkader Benkaci, Lamine Bechichi et Abdellah Cheriet. En français, Serge Michel, un français qui a pris fait et cause pour le F.L.N. et Brahim Ghafa s'occupaient du service qui portait la *Voix de la Révolution algérienne* en ondes courtes vers l'Europe et l'Amérique du Nord. Sadoudi commentait les nouvelles en kabyle. Au plan technique, le fonctionnement et la maintenance des appareils furent, durant des années, dévolues à l'officier des transmissions Saddar Senoussi dit Moussa. L'équipe était soudée et la plupart des animateurs étaient des rédacteurs à « *El Moudjahid* ».

La radio informait d'abord en puisant dans les journaux et les fils des agences de presse installées à Tunis et Rabat. A partir de 1959, un bulletin quotidien du MALG constituera, bien avant la fondation de l'agence de presse APS, la source principale de l'information. « Du cœur de l'Algérie » fut le slogan utilisé pour faire croire que la radio diffusait à partir des maquis de l'intérieur. L'animateur faisait suivre par les vers de ce poème exaltant la fibre patriotique :

« De nos montagnes
« S'est élevée la voix des hommes libres ».

En fait le chant de toute l'Algérie combattante.

Témoignage :

« Le ronflement significatif de l'émetteur suivi de sifflements stridents provoqués par la haute tension nous indiquait que les essais étaient concluants. Un sourire d'enfant innocent traversait le visage de

Si Boussouf, d'habitude si austère (...) Les comptes rendus transmis à la wilaya au sujet de l'audition de l'émission radiophonique du F.L.N. furent encourageants. La partie occidentale du pays et le centre figuraient parmi les régions où les auditeurs avaient été satisfaits des conditions d'émission. Les premiers succès étaient dus principalement au choix des fréquences que nous nous étions attribués sans demander l'avis de personne, ni celui des instances internationales compétentes, ni celui des pays susceptibles d'être concernés par les bandes dont ils sont attributaires (...) Pendant une semaine, les services d'écoute français furent pris au dépourvu. Le centre de brouillage de Ben Aknoun qui avait mobilisé des moyens considérables, pour étouffer la « *Voix des Arabes* » émettant du Caire, n'arrivait plus à distinguer l'origine précise des diffusions. A partir de la fin du mois de décembre 1956, la « *Voix de l'Algérie Libre* » fut identifiée. Des avions radars se mirent alors à survoler la zone du Nador. Devant le danger certain auquel se trouvaient à présent exposés les « studios pirates », il fallait prendre des mesures de protection. Une équipe de techniciens fut désignée à l'effet de monter les antennes juste pendant le temps au cours duquel l'émission était effectuée. A l'arrivée des avions ennemis, les antennes étaient précipitamment démontées. A partir de janvier 1957, le centre d'émission fut soumis presque quotidiennement à des mitraillages systématiques suivis de pilonnages par des bombes légères (...) Il restait cependant à savoir si les auditeurs eux pouvaient entendre. A en croire Frantz Fanon, auteur de « *L'An V de la révolution* », les Algériens arrivaient à capter les messages quelques furent les conditions d'émission. Les oreilles collés aux transistors, les citoyens interprétaient le moindre souffle radiophonique parvenant de la fréquence d'appel comme une émission réellement audible. Le besoin d'entendre la voix du F.L.N. répondait en fait à un sentiment profond de la population, enfin délivrée du matraquage quotidien de la « radio coloniale ». La soif de retrouver sa propre voix se traduisait souvent par des comportements collectifs qui relevaient bien souvent du surnaturel. Noyée par des sifflements intenses produits du brouillage d'émission française, la voix du F.L.N. était toujours captée par celui qui avait la meilleure ouïe ; ce dernier en faisait le compte rendu aux autres auditeurs qui n'avaient rien entendu mais qui se chargeaient d'informer leurs voisins. C'est ainsi que de bouche à oreille, l'information parvenait à tout le monde. Le téléphone arabe constituait, dans ces circonstances, un relais merveilleux et irremplaçable de la « *Voix de l'Algérie Libre* ». L'organisation de la radiodiffusion clandestine se perfectionnait de jour en jour, grâce à la régularité des sources d'information parvenant des centres d'écoute ». (Abdelkrim Hassani In *Guérilla sans visage*, pp. 119-120).

Voir aussi MESSAOUDI (Aissa), BECHICHI (Lamine) et MEZIANE Abdelmadjid.

« VOIX DU BLED » (La)

Emission radiophonique de propagande de l'Action psychologique de l'armée française (5ème bureau) d'une demi-heure par jour destinée à la population algérienne et aux maquisards.

Témoignage :

« *La Voix du Bled* », dans ses émissions quotidiennes mettait l'accent sur des idées qui paraissaient d'un autre âge, tant elles étaient obsolètes. Les Algériens qui intervenaient sur ses ondes suscitaient le sourire ou le mépris mais jamais la pitié. Les renégats étaient devenus des stars d'un genre original, peu recommandable, et le peuple ne devait jamais oublier leur nom. En cette

époque des grands bouillonnements et d'une forme de manichéisme, aucune place n'était à la nuance, et une démarcation nette mettait au ban les traîtres et les collaborateurs. Et lorsque Kouara Mabrouk, cadre du F.L.N. à Tunis décida un jour de rallier les rangs ennemis, il fut naturellement exploité par ce 5ème bureau qui le mit à contribution sur la *Voix du Bled.* Condamné à la peine capitale par le F.L.N., il tomba sous les balles d'un fidaï quelques mois plus tard. Ce tapage médiatique inhérent à la guerre subversive avait si peu de crédibilité et de poids aux yeux de la population, que même des informations vraies, sur des dissensions entre les chefs du mouvement nationaliste à l'extérieur, n'avaient aucun impact. Ces nouvelles étaient taxées d'office d'action psychologique et d'intoxication. A cette époque le transistor n'était pas vulgarisé, la plupart des cadres de l'A.L.N. étaient nantis de récepteurs radiophoniques à tubes à vide, encombrants, posant de sérieux problèmes, surtout d'alimentation électrique. Ce qui contraignait le responsable des transmissions Saïd Ben Abdallah à disputer énergiquement son quota de piles, pour pouvoir s'éclairer la nuit, lors des vacations et aussi réaliser des montages équivalents de la batterie B.A. 48, absolument indispensables à la réception. Mais d'une manière générale et tant bien que mal, tout le monde était « branché ». (In « *Les maquisards* » de Mansour Rahal, Alger, 2001, pp.132-133).

« VOIX DANS LA CASBAH » (Des)

Deux pièces de théâtre et un ensemble de poèmes de Hocine Bouzaher (Maspéro, Paris, 1960, 129 p.). « *On ne capture pas le soleil* » retrace les événements qui se sont déroulés à Ain Isser les 13 et 14 mars 1957 : une centaine d'Algériens arrêtés et une cinquantaine enfermés dans les cuves à vin. Un sergent pour « plaisanter » jette dans les cuves des bombes lacrymogènes provoquant la mort par asphyxie. « *Sarkadji* », la deuxième pièce traite de la sinistre prison du même nom durant la guerre de libération. Le tout constitue un hommage aux martyrs et un hymne à la liberté.

VOIX DU TRAVAILLEUR ALGERIEN (La)

Organe de l'Union Syndicale des Travailleurs algériens (USTA), syndicat messaliste rival de l'UGTA.

VOIX DU PEUPLE ALGERIEN (La)

Organe du Mouvement Nationaliste Algérien (MNA), dont le premier numéro est paru le 1er décembre 1954 et dans lequel le parti proposait des pourparlers franco-algériens et posait comme conditions la libération de tous les prisonniers politiques, à leur tête Messali Hadj et l'arrêt ds opérations militaires répressives contre le peuple algérien.

LA CASBAH » (Des)

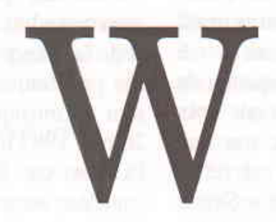
héâtre et un ensemble de
dine Bouzaher (Maspéro,
p.). « *On ne capture pas le*
es événements qui se sont
isser les 13 et 14 mars
ine d'Algériens arrêtés et
enfermés dans les cuves à
pour « plaisanter » jette
es bombes lacrymogènes
mort par asphyxie.
deuxième pièce traite de la
du même nom durant la
ion. Le tout constitue un
artyrs et un hymne à la

AVAILLEUR
La)

Union Syndicale des
riens (USTA), syndicat
e l'UGTA.

PLE ALGERIEN

Mouvement Nationaliste
, dont le premier numéro
embre 1954 et dans lequel
t des pourparlers franco-
ait comme conditions la
les prisonniers politiques,
ssali Hadj et l'arrêt ds
res répressives contre le



« WAJHA »

Dans le langage de l'A.L.N. des frontières Est cela signifie un combat où les protagonistes s'affrontent directement dans un face à face. Abderrezak Bouhara (*Les viviers de la libération*, p. 232) rapporte que cette forme de combat a eu lieu généralement avec un grand rassemblement regroupant les chefs de plusieurs zones, accompagnés de leurs meilleurs groupes. « Il s'agit en fait de véritables congrès régionaux rassemblant plusieurs centaines d'hommes à l'issue desquels on provoque délibérément l'ennemi en lui faisant parvenir des informations sur ce regroupement ou en menant une action limitée dans le but de l'amener à se battre (...) Ces wadjhat que l'on veut mémorables historiques et autant que possible plus importantes que les précédentes engagent dans la bataille l'essentiel des forces de la région, les hommes les plus expérimentés, les armes les plus performantes dont on dispose et les principaux chefs » pour qui ces attaques frontales constituaient des tests de leurs capacités au commandement. Parmi les grands engagements frontaux qui ont eu lieu durant les premières années de la Révolution, on peut citer l'offensive générale du 20 août 1955 dans le Nord Constantinois, les batailles de Djeurf, Oued Djedida, Djebel Labiod, les exploits de Palestro, les affrontements de Bouzegza, de Oued Zeggar ou de Djebel M'Zi. Tirant les enseignements d'une telle forme de combat, Abderezzak Bouhara met en exergue l'impact politique et les conséquences psychologiques positifs tout en relevant le coût humain particulièrement élevé. Le combat direct qui est apparu surtout en wilaya I, consiste à regrouper le maximum de forces, à se retrancher dans des massifs rocheux et accidentés et à provoquer l'ennemi pour lui livrer bataille. Il a souvent mené à une situation de défense qui, pour être avantageuse à l'A.L.N. au départ n'en pas moins été coûteuse au moment du repli. La première phase, c'est-à-dire celle qui correspond au combat a été toujours profitable aux Moudjahidine en raison de l'effet de surprise. Par contre la seconde étape à savoir celle où l'ennemi accentue son encerclement et où il faut absolument se replier leur est plutôt désavantageuse et l'est d'autant plus que le repli s'opère en direction de positions situées à moins d'une nuit de marche, souvent connues par les Français.

WAHBY Ahmed (1921-1993)

Membre de la troupe artistique du F.L.N.

Auteur-compositeur– interprète et pédagogue, Ahmed Wahby dont le répertoire est composé de près de 800 chansons a été incontestablement une figure marquante de la chanson moderne algérienne et une voix originale du bédouin oranais. De son vrai nom Ahmed Driche Tedjini, il est né le 18 novembre 1921 à la clinique « Sainte Anne » de Marseille (France) de mère d'origine italienne. Devenu orphelin à l'âge de quatre mois, il sera élevé, avec sa soeur aînée, à Mdina Djdida à Oran, par sa grand-mère Setti et son grand-père Hadj Abdallah Bendahmane, un lettré de la zawia des Tidjania. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, il fera successivement les campagnes de Tunisie, d'Italie, du Rhin et du Danube et c'est au cours d'une permission, en 1942, que le jeune interprète ayant déjà adopté comme nom d'artiste celui du grand acteur égyptien Youcef Wahby, se produira avec l'orchestre de Blaoui El-Houari, à l'Opéra d'Oran, en interprétant *Nadani Qalbi,* une chanson de Mohamed Abdelwahab. Toutefois sa grande prestation n'aura lieu qu'en 1946 à la salle Atlas à Alger. La radio lui ouvre ses portes à partir de 1949. Les années 50 ne furent pas seulement marquées par sa participation active aux opéras d'Alger et d'Oran, aux concerts des tournées Bachetarzi, à des prestations dans les cabarets parisiens et des grands succès tels que *Lasnamia, Alache Tloumouni* et *Wahran, Wahran,* mais surtout par sa rencontre décisive l'été 55 avec cheikh Abdelkader Khaldi. Les belles chansons, *El-Ghazal, Ya twil Regba* et *Zendha Ichali* montrent à l'évidence que Wahby venait de trouver, dans le bédouin oranais, sa véritable voie et son style. En août 1957, il rejoint la troupe artistique du F.L.N. à Tunis. Après l'indépendance et ce jusqu'en 1965, il dirigera avec Blaoui l'orchestre de la R.T.A. d'Oran. En 1981, il est désigné comme *secrétaire général de l'Union Nationale des Arts Culturels* (U.N.A.C.), poste qu'il occupera durant deux mandats. L'enseignement du solfège et de la grande musique a été toujours l'une des préoccupations majeures de ce professeur de musique arabe, qui a été décoré le 26 mai 1992 de la Médaille « *El Achir* » de l'Ordre du Mérite National, pour son souffle et son style, pour son enrichissement de manière ininterrompue, durant plus de quarante ans, de la chanson algérienne.

WYBOT Roger

Dirigeant de la DST (1944-1958).

Né en 1912, officier d'active, il entre sous l'occupation allemande dans la résistance intérieure française puis au Bureau Central de Renseignement et d'Action (B.C.R.A.) à Londres. Il participe aux campagnes d'Afrique du Nord et de France et est fait compagnon de la libération. Il crée en 1944 la D.S.T. qu'il dirige jusqu'en 1958. Il est ensuite inspecteur général des services et écoles de police puis directeur de l'inspection générale de la police nationale française jusqu'en 1973.

L'action de la DST a été étendue à l'Algérie le 11 août 1945 et au Sahara à partir des découvertes pétrolières. Wybot faisait une inspection, une ou deux fois par an, et avec l'accord des Affaires étrangères, il tenait une réunion de coordination pour tout le Maghreb une fois l'an. A partir de novembre 1954, il vient en Algérie une fois par mois. En mars 1954, il fait un premier rapport disant qu'un nouvel organisme, le C.R.U.A., partisan d'une action rapide et violente, s'était constitué. Ce rapport n'a pas été pris au sérieux. Un deuxième rapport fait en juillet subit le même sort. Le 1er novembre 1954, le ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, a réagi très violemment, son directeur de cabinet, Jean-Paul Martin, lui téléphone pour lui dire que la D.S.T. n'a pas

la R.T.A. d'Oran. En 1981, comme *secrétaire général* *nale des Arts Culturels* ste qu'il occupera durant L'enseignement du solfège musique a été toujours l'une ces majeures de ce profes- e arabe, qui a été décoré le e la Médaille « *El Achir* » de érite National, pour son ie, pour son enrichissement errompue, durant plus de e la chanson algérienne.

ger

DST (1944-1958).

ficier d'active, il entre sous emande dans la résistance aise puis au Bureau Central ent et d'Action (B.C.R.A.) à participe aux campagnes Nord et de France et est fait la libération. Il crée en 1944 dirige jusqu'en 1958. Il est eur général des services et e puis directeur de l'inspec- de la police nationale en 1973.

ST a été étendue à l'Algérie 5 et au Sahara à partir des rolières. Wybot faisait une ou deux fois par an, et avec ires étrangères, il tenait une oordination pour tout le is l'an. A partir de novembre n Algérie une fois par mois. il fait un premier rapport uvel organisme, le C.R.U.A., action rapide et violente, . Ce rapport n'a pas été pris deuxième rapport fait en ême sort. Le 1er novembre re de l'Intérieur, François éagi très violemment, son binet, Jean-Paul Martin, lui ui dire que la D.S.T. n'a pas

fait son travail attribuant les attentats à des commandos venus de l'extérieur. Wybot le détrompe en lui rappelant ses rapports. A partir de 1958, « j'ai progressivement mobilisé jusqu'à 70 % de mes effectifs métropolitains contre le F.L.N. On procédait par infiltration », confiera-t-il plus tard.

WILAYA (Découpage territorial)

Unité territoriale ou région militaire de l'A.L.N. Le pays en guerre a été découpé par le F.L.N. en six wilayas (subdivisées en zones – mintaqa – et secteurs) appelées « zones » avant la tenue du Congrès de la Soummam au mois d'août 1956. Ce découpage se fit en tenant compte des données de la géographie physique et humaine. Chaque wilaya devrait être dotée de suffisamment de centres urbains et ruraux pour ses ressources humaines et matérielles et de régions montagneuses et boisées pour ses quartiers et le repli des combattants dans des zones refuges. Toutefois les limites géographiques des wilayas qui furent tracées à la veille du déclenchement de la lutte armée ne resteront pas immuables et des conflits d'autorité interviendront bouleversant parfois sérieusement les attributions de chacune comme l'indiquent à titre d'exemple la zone de Souk-Ahras qui émerge en wilaya autonome provoquant des discordes entre les wilayas I et II ainsi que la wilaya VI, dernière-née des wilayas, qui n'eut jamais de limites précises.

WILAYA I (Aurès)

Après divers changements et l'émergence en particulier de la zone de Souk Ahras devenue « Base de l'Est », on peut considérer que la Wilaya Une couvrait l'Aurès et les Némemchas, les monts du Belezma et la partie Est du Hodna avec comme principales villes : Batna, Biskra, Khenchela, Tébessa, Ain Beïda, Aïn Mlila, Sedrata, Ouenza, M'Sila, Arris, Sétif et Bordj Bou Arréridj. Par sa superficie, elle se place en troisième position après la Wilaya V et la Wilaya VI. Les monts des Némemchas et de Tébessa sont la voie la plus sûre pour les passages d'Algérie en Tunisie et vice-versa. Cette wilaya servira de bastion de l'A.L.N. dès le début de l'insurrection et durant toute l'année 1955. A cette époque, elle retenait l'essentiel des forces d'occupation, alors que les autres wilayas s'organisaient et que d'autres bastions allaient se créer en Wilaya II et III. Elle comprenait cinq zones : Zone 1 : Région 1 (Batna) ; Région 2 (Ain Touta) ; Région 3 (Sétif) ; Région 4 (Barika) ; Zone 2 : Région 1 (Arris) ; Région 2 (Chélia) ; Région 3 (Ain el Ksar) ; Région 4 (Kimmel). Zone 3 : (fut intégrée dans la wilaya VI pour des considérations stratégiques et logistiques). Zone 4 : Région 1 (Ain M'Lila) ; Région 2 (Oum el Bouaghi) ; Région 3 (Ain Beïda) ; Région 4 (Meskiana). Zone 5 : Région 1 (El Kouif) ; Région 2 (Ouenza) ; Région 3 (M'Daourouch) ; Région 4 (Sedrata). Zone 6 : Région 1 (Tébessa) ; Région 2 (Bir el Ater) ; Région 3 (Chéria) et Région 4 (Chechar).

Encadrement et commandement : Depuis la mort de Mustapha Ben Boulaïd le 23 mars 1956 qui fut longtemps maintenue secrète par ses adjoints Abbas Laghrour et Adjel Adjoul, les Aurès connurent une grave crise de commandement et des désordres importants. Cette sructure qui allait bientôt devenir la wilaya I des Aurès, se fragmenta alors en « zones » qui vécurent en autarcie quasie totale pendant plusieurs années sous la direction de :

1). Mohamed Laâmouri assisté de Mekki Hihi pour la zone 1 dont les régions étaient gérées par Hadj Lakhdar (Région 1, Batna), Mohamed Chérif Benakcha (Région 2, Ain Touta), Mustapha Raïhi (Région 3, Sétif), Abdelhafid Torche (Région 4, Barika).

2). Tahar Amas dit Nouichi (Zone 2).

3). Ahmed Ben Abderrezak dit El Haouès (Zone 3).

4). Abdallah Belhouchet (Zone 4).
5). Mahmoud Guennez (Zone 5).
6). Bachir Ourtane (Sidi Hani) après Lazhar Chériet (Zone 6).

Quelques jours après la mort de Ben Boulaïd des suites de l'explosion d'un appareil radio piégé par les services français et récupéré par les maquisards, Abane Ramdane envoya des convocations aux principaux chefs en activité aux Aurès. La délégation qui comprenait Omar Ben Boulaïd (le frère de Mustapha), Mohamed Laâmouri, Ahmed Nouaoura, Tahar Nouichi, Hadj Lakhdar, Amar Maâche, Amar Achi, Abdelhafid Torche et Brahim Kabouya, partit le 22 juillet et n'arriva que tardivement au lieu de la réunion historique qui prit fin le 28 août 1956.

Les conclusions du Congrès provoquèrent la scission entre légalistes et opposants. Parmi ses derniers figuraient les pionniers du combat pour la libération : Omar Ben Boulaïd, Abbès Laghrour, Adjel Adjoul, Abdelhaï, Chériet Lazhar, Souaï, Messaoud Ben Aissa dit Aissi. Amirouche en accord avec Zighoud et Abane décide de rejoindre les Aurès afin d'expliquer les conclusions du Congrès et examiner les questions de délimitation inter-wilaya ainsi que le rétablissement de l'ordre en mettant fin aux dissidences. Il arriva en septembre 1956 au Djebel Chélia, destitua Adjel Adjoul de son autorité sur Kimmel et le remplaça par un comité dirigé par Bachir Ouartane (Sidi Hani) chargé d'initier des contacts avec Abbas Laghrour qui a déjà franchi la frontière Est. Adjel Adjoul, refusant tout dialogue, blessé, condamné et traqué par l'A.L.N., effectua une reddition aux troupes coloniales le 26 octobre 1956. Amirouche ne put toutefois régler la situation explosive dans les Aurès et dut regagner sa wilaya tout en maintenant le dialogue avec les responsables auressiens. Après une première réunion – de deux semaines – tenue en janvier 1957 en Kabylie rassemblant Amirouche, Mohammedi Saïd (Nacer), Ouamrane et les délégués de la wilaya I, toujours sans chef, il fut décidé d'examiner la question sur le sol tunisien. Le groupe investi de cette décision – Amirouche, Laâmouri et Tahar Nouichi (chef de la Zone 2) – arriva à Tunis le 2 mars 1957. Ce sera le CCE qui résoudra les épineux problèmes surgis au terme du Congrès de la Soummam : ceux de la logistique et de l'acheminement des armes vers l'intérieur (qui contribuera à l'émergence de la Zone de Souk Ahras en Base de l'Est malgré l'opposition de la wilya II dont elle faisait partie) et ceux relatifs au commandement de la wilaya des Aurès, en nommant le colonel Mahmoud Chérif, le 2 avril 1957. Cette nomination n'eut qu'un caractère éphémère – à peine quelques mois – du fait de la forte opposition de l'intérieur et de la promotion de Mahmoud Chérif comme membre du CCE. Un nouveau conseil de la wilaya basé en Tunisie est désigné : colonel Mohamed Laâmouri, chef politico-militaire de la wilaya ; commandant Abdallah Belhouchet, responsable militaire ; commandant Ahmed Nouaoura, responsable politique et le commandant Smail Salah Ben Ali, responsable des Renseignements et Liaisons. Ce staff ne réussira pas à assurer la stabilité du commandement des Aurès. L'organigramme fut reconsidéré en avril 1958 par le CCE en nommant le commandant Ali N'mer, responsable des Renseignements et Liaisons, exerçant le commandement de la wilaya I au maquis, lequel procéda au renouvellement de l'état-major de la wilaya : le capitaine Hadj Lakhdar fut désigné à la tête de la Zone 2 ; le lieutenant Amar Achi promu capitaine et chef de la Zone 1. Dans cette éclaircie, les Aurès accusaient un lourd passif. Le régionalisme et la dissidence ont fait de grands ravages et le nouveau Commandant a dû déployer des trésors de persévérance et de patience pour intégrer les unités dissidentes. La wilaya I qui eut un nouveau conseil en mars 1960 fut le plus souvent dirigée par

des commandants, assurant l'intérim du commandement à l'intérieur ou avaient qualité de membres du Conseil :
- par le Cdt Ali N'mer (14 avril 1958 à juin 1960)
- par le Cdt Hadj Lakhdar (du 19 juin 1958 au 29 avril 1959) promu colonel en février 1959
- par le Cdt Mostefa Benoui (de mai 1959 à avril 1960)
- par le Cdt Ali Souaï (d'avril 1960 à octobre 1960)
- Enfin par le Cdt Tahar Zbiri (octobre 1960) promu colonel en décembre 1961.

Ce qui souligne la parcimonie et la retenue qui furent la règle dans l'attribution des grades ainsi que des promotions. Conséquence de cet état de fait, une limitation draconienne du cadre des officiers, malgré le caractère et l'étendue de leurs attributions et de leurs prérogatives : un lieutenant avait autorité par intérim sur toute une zone, entité territoriale d'importance et un commandant dirigeant une wilaya qui regroupait alors cinq zones.

Au mois de décembre 1961, il y a une atténuation des mouvements opérationnels et la promotion officielle de Tahar Zbiri au grade de colonel, commandant de la wilaya. Durant la deuxième quinzaine de janvier 1962, un nouveau conseil de wilaya fut constitué et comprenait : Mohamed Salah Yahaoui (politique), Amar Mellah (renseignements et liaisons) et Mahfoud Smail, un cadre qui vient des services de la Santé (affaires sociales). Cet organigramme ne comportait pas de responsable militaire, une fonction qui devait être exercée par le colonel Zbiri lui-même.

Effectifs : Au cours de la réunion tenue au mois de janvier 1962, par les cadres de la wilaya, l'effectif de l'ensemble des maquisards était évalué à environ deux mille cinq cents hommes (2500). En 1958, le Cdts Hadj Lakhdar faisait état de quatre mille cinq cents maquisards (4500). Analysant la disproportion entre les deux chiffres, Mansour Rahal (voir *Les Maquisards*, p.370), écrit que cela est dû à des fluctuations de deux ordres : positives, avec l'intégration de quelques six cents dissidents, l'incorporation de déserteurs de l'armée française, soldats et supplétifs, l'arrivée d'une centaine de djounoud et cadres de Tunisie ; négatives, pertes imputables aux accrochages et actions diverses : pertes importantes lors des opérations Ariège (6 décembre 1961), départs en Tunisie, frein à l'incorporation de nouvelles recrues (moussebiline) en raison du manque d'armement et de munitions. L'ultime opération héliportée eut lieu dans la région de Kimmel, le 12 mars 1962, soit une semaine avant le cessez-le-feu.

Source principale : Rahal (Mansour). – *Les Maquisards.* Auto-édition, Impr. Echourouq, Alger, décembre 2000, 446 p.

WILAYA II
(Le Nord-Constantinois)

Elle couvre une partie de la Petite Kabylie à l'Ouest, avec la fraction orientale de la chaîne des Babors et l'impénétrable massif de Collo ; à l'Est, elle comprend le massif de l'Edough, aussi boisé que celui de Collo et les monts occidentaux de la Medjerda, qui se prolongent en Tunisie, c'est la route des armes et des combattants qui relie la zone de Souk Ahras au territoire tunisien. Les principales villes qui s'y trouvent sont : Constantine, Annaba, Skikda (Philipeville), Al Qol (Collo), Jijel (Djidjelli), El Milia, Mila, El Harrouch, Smendou, Guelma, Oued Zenati, Souk Ahras (au début) et près de la frontière tunisienne, sur la côte : El Kala (La Calle). Avec la Wilaya I, la Wilaya II constitue une région stratégique de grande valeur, par sa configuration géographique où le terrain est très difficile d'accès pour une armée moderne et mécanisée, et son voisinage avec la Tunisie où hommes et armes se concentreront plus

tard. La Wilaya II comptera quatre zones lorsque l'A.L.N. des frontières prendra en charge Souk Ahras et La Calle.

WILAYA III (La Kabylie)

La plus petite en superficie mais la plus dense du point de vue de la concentration des hommes dans les années 1957-58. Elle contrôle la partie occidentale de la Petite Kabylie et de la chaîne des Babors à l'Est, la chaîne des Bibans au Centre, les monts Ouest du Hodna et la chaîne du Djurdjura au Nord et à l'Ouest. Parmi ses villes principales : Tizi-Ouzou, Béjaïa (Bougie), Sétif, Bouira, Bordj Bou Arréridj, Bordj Ménaïl, Larbaâ Nath Irathen (Fort National), Ain El Hammam (Michelet), Akbou, Draâ El Mizan, Azazga, Zemmora, Dellys, Tigzirt. Connue pour sa forte densité humaine, la Wilaya III fournira, à plusieurs occasions, des unités de combattants pour aider les wilayas limitrophes. Elle se subdivisera en quatre zones.

WILAYA IV (Centre)

Elle comprend des régions montagneuses comme la partie orientale du Dahra et de l'Ouarsenis à l'Ouest, les monts de Blida et du Titteri au Centre, prolongeant l'Ouarsenis ; elle reçoit à l'Est et au Sud-Est les derniers contreforts du Djurdjura, des Bibans et du Hodna. Sa région Sud est formée en partie des hautes plaines steppiques. A l'origine, ses frontières s'arrêtaient à la hauteur de Ksar el Boukhari (Boghari) au Sud, mais elle incorpora une zone entière de la Wilaya VI qui comprend Sidi Aïssa et Ksar Chellala, par la suite. Ses principales villes sont : Alger qui ne sera zone autonome que durant un an environ en 1957, Blida, Médéa, Berrouaghia, Ksar el Boukhari, Ksar Chellala, Sour el Ghozlane (Aumale), Ain Bessem, Lakhdaria (Palestro), Tablat, Miliana, Cherchell, Tenès, El Asnam (Orléansville puis Chlef), Khémis Miliana (Affreville), El Afroun, Hadjout (Marengo). Avec la Wilaya III, la Wilaya IV partagera le désavantage de se trouver située au centre et d'être ainsi coupée du contact direct avec les sources d'approvisionnement en armes à l'Est ou à l'Ouest. Toutefois, cet inconvénient sera compensé, pour les deux wilayas, par la possibilité de recrutement de cadres politisés et d'un niveau d'instruction relativement satisfaisant, d'une formation essentiellement française, à la différence de l'Est algérien. La capitale fournira de nombreux cadres moyens aux deux wilayas, s'ajoutant à ceux des villes de moindre importance, mais suffisamment développés pour constituer des pépinières de futurs responsables. Elle comprend cinq zones, puis six zones quand Alger reviendra à la Wilaya IV.

WILAYA V (Ouest)

Limitée à l'ouest par le Maroc, au sud par le Mali, au nord par la mer et à l'est par les wilaya IV et VI, elle est constituée pour les deux tiers de plaines dénudées notamment dans sa partie sud. La région, occupée par une forte concentration des troupes de l'armée française, est articulée autour de deux massifs montagneux : au Nord, le Dahra où étaient stationnés en zone 4, des éléments de l'A.L.N. et l'Ouarsenis qui constituait la zone 2 occupée par des groupes aguerris dans les opérations de minage et des embuscades. Plus à l'Est, la zone 4 ceinturait la riche plaine de Mascara par les monts de Saïda et de Frenda ainsi que les monts des Béni Chougrane au Nord. La zone de Béchar-Kenadza, sur le versant algérien du Djebel Grouze et le Djebel Béchar ainsi que Mecheria et sa région ne constituaient pas un obstacle majeur pour le passage des combattants vers les monts des Ksours, du Djebel Amour et des zones composant l'Atlas saharien intégrées dans la wilaya V.

Ses villes sont aussi importantes que nombreuses : Oran, capitale de l'Ouest, Tlemcen, Mascara, Tiaret, Saïda, Sidi Bel Abbès, Frenda, Mecheria, Ain Sefra, El Bayadh (Géryville), Aflou. Son étendue fait qu'elle possède huit zones, après la cession d'une partie de son territoire Sud à la Wilaya VI. On relèvera qu'une partie de sa zone frontalière dépendra du commandement des frontières avec la création de la Base Ouest et la construction du barrage électrifié.

Cette wilaya aura pour elle seule le contact avec le Maroc et les avantages que procurent les bases de l'A.L.N. qui y sont installées même si sa grande étendue ne facilite pas une organisation très forte. De rudes combats ont sillonné cette wilaya et en particulier à travers les monts de Sidi Bel Abbès (Daya et Tessala), de Traras et du Djebel Filaoussène en zone 2 ainsi que les monts de Tlemcen et ses épaisses forêts en zone 1. Dans un entretien accordé à *El Moudjahid* le 10 mai 1959, le commandant de cette wilaya, le colonel Lotfi indiquait que cette région (Ouest) « comptait la plus forte concentration européenne avec 400.000 personnes environ dont très peu vivent au Sud. En face de l'A.L.N., il y avait 255.000 soldats français, 16 généraux et 130 colonels ».

WILAYA VI

La dernière-née des wilayas hérite d'une partie de la Wilaya V, celle englobant Laghouat, Hassi R'Mel, Ghardaïa à l'Ouest et d'une portion de la Wilaya I constituée par les régions de Biskra et d'El Oued à l'Est. Si elle est la plus vaste avec la Wilaya V, elle est aussi la moins favorisée sur plusieurs plans. Géographiquement, il ne lui revient que la partie centrale de l'Atlas saharien avec les monts des Ouled Naïls et les monts du Zab, peu élevés et peu boisés. Elle tirera quelque avantage seulement des régions sahariennes ou sub-sahariennes des steppes où les nomades sont plus nombreux qu'ailleurs et aura, à cause de cette nécessité, des méthodes de guerre particulières où les combattants sont le plus souvent mêlés aux pasteurs. La présence, jusqu'à la fin de la guerre, des hommes de Bellounis ne fera qu'aggraver les difficultés de plusieurs ordres qu'elle connaît. Trois zones composeront cette wilaya dont les confins méridionaux se perdent dans les sables du sahara. Du Nord au Sud, ses principales villes sont : Boussaâda, Djelfa, Biskra, Laghouat, Hassi R'Mel, Ghardaïa, Touggourt, El Oued, Ouargla, Hassi Messaoud, Adrar, Tamanrasset. Par la région d'El Oued, dans le Sahara, elle dispose d'une porte vers la Tunisie, ce qui lui permet d'éviter l'asphyxie. En ce qui concerne les limites sahariennes de la Wilaya VI, aussi bien à l'est qu'à l'ouest, elles sont aussi mouvantes qu'imprécises.

WILAYAS (Journaux des)

L'information locale a joué un rôle important dans la mobilisation des troupes de l'A.L.N. et la lutte contre la propagande de l'ennemi. La wilaya I est la première à se doter, dès 1955, d'un journal ronéotypé intitulé « *El Watan* » puis « *Le Patriote* » contenant à la fois des informations sur la wilaya et des réponses à la presse coloniale. Les autres wilayas ont suivi ce mouvement, en particulier après la tenue du Congrès de la Soummam.

Wilaya II : *Génération* (Al Jaïl).
Wilaya III : *La Résistance* puis
La Renaissance algérienne (An-Nahda).
Wilaya IV : *Guérilla* (Harb al 'Issabat), *Révolution* (1957).
Wilaya V : *L'Echo du Titteri*
(Sada at-Tittri), *L'Avenir* (Al Moustaqbal), *Les Echos militaires de la wilaya d'Oran.*
Wilaya VI : *L'Echo du Sahara*
(Sada As-Sahra).

Généralement bimensuels, ces bulletins tiraient à 300 exemplaires le numéro. Ils

paraissaient sous forme de cahier (21 X 27) bilingue, en arabe et en français. Leur envoi en ville, en Tunisie et au Maroc se faisait par le biais des militants ou des caravanes d'acheminement d'armes.

Source : *Al 'Ilam wa mahammihi athna athawra*, colloque du CNERMRPN 1954, Alger, 1998.

WILAYA (Organigramme)

La wilaya est dirigée par un conseil de quatre membres : le chef politico-militaire qui a le grade de colonel, secondé par trois commandants responsables de trois branches principales : 1) politique, 2) militaire et 3) renseignements et liaisons. Il s'agit d'un schéma qui a été globalement respecté durant toute la guerre bien que des adaptations aient pu avoir lieu dans certaines wilayas et dans certaines circonstances. Voir A.L.N.

colonel, secondé par trois responsables de trois [illegible]les : 1) politique, 2) mili[illegible] [illegible]gnements et liaisons. Il [illegible] qui a été globalement [illegible] la guerre bien que des [illegible] pu avoir lieu dans [illegible] et dans certaines circons[illegible]

Y

YAALAOUI Youcef (1918-1994)

Officier de l'A.L.N.

Né à Béni-Yaâla (Bordj Bou Arréridj), élève de Ben Badis, il consacra plus de dix ans à l'enseignement dans les médersas libres de l'Association des Ouléma algériens, à Béni [illegible], Cheriaâ, Guenzet et Ain Azal. Expulsé de l'ancienne commune mixte de



Affable, courtois, érudit, possédant un talent exceptionnel pour la rhétorique et la harangue, il mourut le 23 novembre 1994.

YACEF Omar dit le « Petit Omar » (1945-1957)

Figure emblématique de l'enfance algérienne engagée dans la Guerre

Ouléma, dès son jeune âge, et son souhait de poursuivre ses études en Orient fut contrarié par les autorités coloniales après le déclenchement de la Révolution. Il gagne le maquis auressien le 3 mars 1956 et participe à l'encadrement de la région de Ain-Touta, alors dirigée par Mohamed Chérif Benakcha et où exerçaient des officiers tels que Saïd Aoufi et Mohamed Salah Ben Abbès. Courageux, son itinéraire fut jalonné d'épreuves douloureuses ; lors d'une dizaine d'affrontements avec l'ennemi, il eut dix-huit blessures dont la dernière en date du 18 janvier 1962, lors d'un accrochage aux environs d'Arris, à Oued Lahmar, alors qu'il était chef de la Zone 2. Il accède durant la deuxième quinzaine du mois de janvier 1962, au grade de commandant de l'A.L.N. et fait partie du conseil de la wilaya I. Il choisit de rester au sein de l'ANP en 1962. *Membre du Conseil de la Révolution lors du coup d'Etat du 19 juin 1965*, il est placé à la tête de l'Ecole Interarmes de Cherchell (1969-1977). *Responsable exécutif de l'appareil du F.L.N. (1977), candidat potentiel à la succession de Boumediene* (1979) face à Chadli et Bouteflika, il est écarté au profit du premier.

YALA M'hamed (né en 1929)

Officier de l'A.L.N.

Né le 29 décembre 1929 (Tizi Ouzou), responsable politico-militaire à Khenchela (54-56), condamné par contumace (1956), il est conseiller à la mission F.L.N. à Belgrade (1959-1960) puis chef de mission F.L.N. à Prague (1960-1962). Ministre après l'indépendance.

YAZID M'hamed (1923-2003)

Ministre de l'Information du G.P.R.A. (1958-1962).

Né le 8 avril 1923 à Blida, fils et frère d'officier, il adhère au P.P.A. en 1942. Reçu bachelier à Blida, il arrive à Paris en 1945 où il s'inscrit à l'Ecole des Langues Orientales et à la faculté de Droit. Il devient *secrétaire général de l'Association des Etudiants Musulmans d'Afrique du Nord* (A.E.M.A.N.) en 1946-1947 et est responsable de la section universitaire du P.P.A. *Membre du Comité central du M.T.L.D.*, il est arrêté en mars 1948 à l'aérodrome de Maison-Blanche et condamné à deux ans de prison pour « port de tracts et de documents suspects ». A la prison de Barberousse, il est le principal dirigeant avec Tayeb Boulahrouf, d'une grève de la faim protestataire qu'il est l'un des rares à poursuivre jusqu'à son terme. Revenu à Paris après sa libération, il vit dans la clandestinité, sous le pseudonyme de Zoubir, à l'hôtel Robin et déploie au Quartier Latin, entre la rue Xavier Privas (siège du M.T.L.D.) et le 115 boulevard Saint-Michel (siège de l'A.E.M.A.N.), une activité débordante comme représentant de la direction du M.T.L.D. en France. Il anime les comités de rédaction de l'hebdomadaire *L'Algérie Libre*, marche à la tête du défilé algérien du 14 juillet 1953 lorsque la police tire sur les manifestants. Relevé de ses fonctions à la demande de Messali qui lui reproche une attitude conciliatrice à l'égard du Parti Communiste Français, il est l'un des principaux animateurs de la tendance centraliste. Mandaté par le Comité central pour discuter avec la délégation du Caire (Aït Ahmed, Ben Bella, Khider), il arrive au Caire le 27 octobre 1954. Il rejoint rapidement le F.L.N. puis devient délégué du front à New-York. Il assiste aux 10ème, 11ème et 12ème sessions de l'Assemblée générale des Nations-Unies, plaidant la cause de l'indépendance algérienne. *Membre du C.N.R.A.* en 1956, *ministre de l'Information du G.P.R.A. de 1958 à 1962*, M'hamed Yazid est, après l'indépendance, *député* (1962-1965), ambassadeur à Beyrouth (1965-1975) puis *Directeur de l'Institut National d'Etudes de*

Stratégie Globale (1990-1992). Il mourut le 31 octobre 2003 à Alger.

YAZOUREN Colonel Mohamed (1912-1988)

Dirigeant de la Wilaya III (1957), membre du C.N.R.A.

Né le 18 mars 1912 à Azazga (Tizi Ouzou), commerçant, son vrai nom est Saïd Berrouche. Il dirige la région de l'Akfadou en novembre 1954. Après le massacre de Mélouza (mai 1957) et le rappel du colonel Saïd Mohammedi à Tunis, il prend la tête de la wilaya III pour une courte période. Détenteur des mandats de la Kabylie, c'est lui qui, en se désolidarisant de Krim, donnera la majorité à Ben Bella, lors de la session du C.N.R.A. en juin 1962. Député en 1964 et 1977 dans la daïra de Azazga.Mourut le 6 janvier 1988 à Alger.

YVETON Fernand (1956-1957)

Il fut le seul Européen communiste condamné à mort et exécuté. Né à Alger, ouvrier tourneur à l'E.G.A. (Electricité et Gaz d'Algérie) à El Madania, militant d'abord du P.C.A. puis du F.L.N. (après la dissolution des Combattants de la Liberté). Chargé de déposer une bombe au sein de sa propre entreprise, au cours de la Bataille d'Alger, découvert, il sera arrêté, torturé et exécuté le même jour à Serkadji le 11 février 1957.

ZABANA Ahmed (1

Premier condamné à m
la guerre de libération.

Ahmed Zahana, plus co
Zabana, est né dans le
d'Oran où il fit ses étud
son certificat d'Etudes,
centre de formation p
apprendre le métier de
adhère au M.T.L.D. Ar
il fut condamné à trois
ans d'interdiction de s
tion en mai 1953, s
Abbès, il reprend ses a
participa au déclenche
libération. Dans la n
1954, il organisa a
patriotes l'attaque c
gardes forestiers d'Or
à l'issue d'un accr
Gharboudjlid, près de
fait prisonnier. Jugé
condamné à mort, il
depuis le déclenchem
à monter sur l'échafa
Abdelkader Ferrad
Barberousse d'Alger

Z

ZABANA Ahmed (1926-1956)

Premier condamné à mort durant la guerre de libération.

Ahmed Zahana, plus connu sous le nom de Zabana, est né dans le quartier El Hamri d'Oran où il fit ses études primaires. Après son certificat d'Etudes, il s'inscrit dans un centre de formation professionnelle pour apprendre le métier de soudeur. En 1949, il adhère au M.T.L.D. Arrêté le 2 mars 1950, il fut condamné à trois ans de prison et trois ans d'interdiction de séjour. Dès sa libération en mai 1953, soudeur à Sidi Bel Abbès, il reprend ses activités politiques et participa au déclenchement de la guerre de libération. Dans la nuit du 1er novembre 1954, il organisa avec un groupe de patriotes l'attaque contre le poste des gardes forestiers d'Oran. Le 11 novembre, à l'issue d'un accrochage meurtrier à Gharboudjlid, près de Sig, il fut blessé et fait prisonnier. Jugé sommairement et condamné à mort, il fut le premier martyr depuis le déclenchement de l'insurrection, à monter sur l'échafaud –en compagnie de Abdelkader Ferradj– à la prison Barberousse d'Alger le 19 juin 1956. Son exécution avait été réclamée par les « ultras » colonialistes et provoqua une réaction de la part du F.L.N. qui se traduira par la guérilla urbaine annonçant la « Bataille d'Alger ». Voir GUILLOTINES (Les).

ZAGHLOUL Si (1927-1962)

Commandant de l'A.L.N. (Wilaya V).

De son vrai nom Benaouda Benadda, le Cdt Zaghloul est né le 1er février 1927 au douar Anatia (Sidi M'Hamed Benaouda, Relizane) au sein dune famille très modeste. Orphelin à l'âge de dix ans, il vécut au quartier El Hamri d'Oran où il suivit des cours coraniques tout en s'adonnant aux petits métiers pour faire vivre sa famille. En 1948, il s'engage dans les rangs de l'armée française et fait la campagne d'Indochine et ne revient au pays qu'en 1955. D'Oran, il fut affecté à Larbaâ puis à Remchi (Tlemcen) d'où il réussit à rejoindre les rangs de l'A.L.N. Il dirigea de nombreuses batailles dans la région. L'une d'elle, celle qui eut lieu en 1959 au Djebel Tessala (Zone 3), lui fut fatale puisqu'il fut blessé et arrêté. Transféré au 2ème bureau de Misserghin, il fut torturé et condamné à

mort. Après neuf mois de détention, il fut gracié à la prison à vie. En 1961, transféré d'El Harrach à Bethioua, il réussit le 26 décembre 1961, en compagnie d'un groupe de détenus, à s'évader. Il reprit ses activités et s'imposa comme un grand chef de guerre et obtint le grade de commandant de la wilaya V avant de tomber dans une embuscade, au douar El Hamri, près de Oued Rhiou, et mourir le 16 mars 1962, à quelques jours du cessez-le-feu.

ZAHANA Ahmed.

Voir ZABANA.

ZAHIRI Mohamed Saïd (1900-1956)

Publiciste réformiste et pro-messaliste.

Né à Liana (Biskra) le 18 septembre 1900, Mohamed Saïd ben Bachir ben Ali Bouzaher, plus connu sous le nom de Mohamed Saïd Zahiri, est écrivain, poète, critique, journaliste. Ecole coranique et rudiments du fiqh et de la langue arabe sous la conduite notamment de son grand-père Cheikh Ali Ben Nadji Zahiri, à la fin de la Première Guerre mondiale, il est à Constantine, élève de Cheikh Abdelhamid Ben Badis et à la Zitouna (Tunis) en octobre 1919. Il obtient son diplôme de *Tatwie* de l'université zitounienne en 1924 et rentra à Alger où il créa ses propres journaux. *Al-Djazair* (1925), a été interdit après trois numéros. A Constantine, il créera en 1927, *Al-Barq (L'éclair). L'un des fondateurs de l'Association des Ouléma (1931), élu membre actif dès le renouvellement de son premier bureau exécutif (1932) avant* de s'en séparer définitivement au début de 1937. Au mois de mai 1938, il lance le journal *Al-Maghreb Al-Arabi* sous le prête-nom de Mohamed Bellah et se réconcilie avec le maraboutisme qu'il avait combattu avec zèle. Ce titre disparaît après cinq numéros. Le 23 mars 1938, il lance à Oran *Al-Wifaq* (La concorde), un hebdo qui vécut relativement assez longtemps avec 40 numéros. En 1947, il reprit en main *Al-Maghreb Al-Arabi* qui assure la défense des principes proches de ceux du M.T.L.D. Le journal ne dura pas longtemps, mais l'infatigable Zahiri lança, à la place en 1950 et sous la couverture d'un certain Mebarek Ben Abdelkader, un bimensuel *Aça Moussa* (La canne de Moïse). Essentiellement anti-Ouléma, ce titre fut créé pour contrer le journal réformiste *Ach-Chouâla* qui paraît à Constantine et dont le premier numéro est sorti le 15 décembre 1949. Pour la troisième fois, en 1956, alors que la guerre est totale entre les forces coloniales et l'A.L.N. Zahiri reprit *Al-Maghreb Al-Arabi,* pro-messaliste et anti-F.L.N. Pas pour longtemps, car le F.L.N., au mois de mai de la même année, ordonna la mort de Zahiri. Le 21 mai 1956, il fut abattu par un fidaï à coups de revolver devant son domicile situé au 36, rue de la Lyre à Alger. Ainsi, s'acheva la vie de celui qui consacra toute son existence à l'écriture. Il ne se maria pas et ne fonda pas de foyer. Des quatre livres qu'il écrivit, un seul fut publié, à Damas, en 1934, sous le titre, *Al-islam fi hadja ila Diyâa wa tabchyyr* (L'Islam a grand besoin de prosélytisme).

ZAKARIA Moufdi (1908-1977)

Poète, auteur de l'hymne national « Kassamen ».

Né le 12 juin 1908 à Béni Izguen (Ghardaïa), Zakaria Chikh Ben Slimane Ben Yahia Ben Chikh Slimane Ben Hadj Aissa, connu sous le nom de Moufdi Zakaria, quitte très tôt le village natal pour se rendre à Annaba où son père était commerçant et où il fréquenta l'école coranique, s'y initiant à la lecture, l'écriture, la grammaire et le fiqh. De Annaba, il se rend à Tunis où l'enseignement était de meilleure qualité. Il s'inscrit à plusieurs écoles dont *El Khaldounia* et *El-Attarine,* il y étudie l'arabe et le français, chez son oncle Salah Ben Yahia, considéré comme l'un des trois co-fondateurs du parti nationaliste tunisien

main *Al-Maghreb Al-*
défense des principes
M.T.L.D. Le journal ne
ps. mais l'infatigable
lace en 1950 et sous la
certain Mebarek Ben
ensuel *Aça Moussa* (La
Essentiellement anti-
t créé pour contrer le
ch-Chouâla qui paraît à
le premier numéro est
1949. Pour la troisième
que la guerre est totale
iales et l'A.L.N. Zahiri
l-Arabi, pro-messaliste
pour longtemps, car le
mai de la même année,
Zahiri. Le 21 mai 1956,
ilaï à coups de revolver
situé au 36, rue de la
s'acheva la vie de celui
n existence à l'écriture.
t ne fonda pas de foyer.
u'il écrivit, un seul fut
1934, sous le titre, *Al-*
Diyâa wa tabchyyr
min de prosélytisme).

…i (1908-1977)

…me national

1908 à Béni Izguen
Chikh Ben Slimane
Slimane Ben Hadj
le nom de Moufdi
le village natal pour
où son père était
fréquenta l'école cora-
la lecture, l'écriture, la
De Annaba, il se rend
nt était de meilleure
plusieurs écoles dont *El*
…arine, il y étudie
chez son oncle Salah
comme l'un des trois
i nationaliste tunisien

le *Destour*. En fréquentant le milieu estudiantin algérien à Tunis, il se lie d'amitié avec Abou El-Yaqdhan qui publiait plusieurs revues ainsi qu'avec le poète Ramdane Hamoud avec lequel il fonde l'association littéraire *El Wifaq* (l'Entente) qui publiait une revue entre 1925 et 1930. De retour en Algérie, il crée une association similaire, publie la revue *El Hayat* dont seuls trois numéros sortiront en 1933. Membre actif de l'Association des Etudiants Musulmans de l'Afrique du Nord à partir de 1925. Il critique la tendance assimilationniste du mouvement Jeune Algérien, proteste contre les fêtes du Centenaire en 1930. Bien qu'éprouvant des sympathies pour le mouvement réformiste des Ouléma, c'est à l'Etoile Nord-Africaine qu'il adhère lorsque le mouvement s'implante en Algérie vers 1933. Il milite ensuite au Parti du Peuple Algérien après la dissolution de l'Etoile, compose *Fidaou el Djazair*, l'hymne du P.P.A. et participe aux meetings. Arrêté le 22 août 1937 en même temps que Messali Hadj et Hocine Lahoual, il est libéré en 1939. Il poursuit son action, lance avec des militants le journal *Achaâb*, collabore avec des journaux tunisiens en signant *El-Fata El Watani* ou *Abou Firas*. De nouveau arrêté en février 1940, il est condamné à six mois de prison. En 1943-1944, il est à la tête, avec d'autres, d'un restaurant à Alger, il collabore alors à des journaux clandestins : *Al-Watan* et *L'Action Algérienne*. Après le 8 mai 1945, arrêté, il passe trois ans en prison. Libéré, il adhère au M.T.L.D. Candidat aux élections à l'Assemblée algérienne, il est victime des fraudes électorales. En 1955, il rejoint le F.L.N. et écrit à la demande de Abane Ramdane *Kassamen* qui deviendra l'hymne national. Arrêté le 12 avril 1956, il est incarcéré à la prison Barberousse à Alger jusqu'au 1er février 1959, date à laquelle il s'enfuit au Maroc, puis en Tunisie où il collabore au *Moudjahid* jusqu'en 1962. Après l'indépendance, il se consacre à la création littéraire. Exerçant la profession de représentant de commerce en parfumerie – représentant notamment d'une firme belge – il n'aurait pas eu de domicile fixe. Poète du mouvement national et chantre de la Révolution algérienne, son souffle est puissant. Sa poésie est solide et a pour but d'aiguiser la conscience nationale. Le poète mourut le 17 août 1977 à Tunis d'une crise cardiaque et fut enterré à Béni Isguen. **Œuvres :** *Al-llahab al-mouqadass* (La flamme sacrée), Beyrouth, 1961, rééd., Alger, 1973, 352 p. (poèmes épiques sur la Révolution algérienne) ; *Taht Dhilal Az-zaytoun* (A l'ombre des oliviers), Tunis, 1966, poèmes dédiés à la Tunisie ; *Min Wahyy al-Atlas* (Inspiration de l'Atlas), Rabat, 1976, poèmes dédiés au Maroc ; *Ilyadhat al-Djazair* (L'Iliade algérienne), Alger, ministère de l'Enseignement originel, 1973, 108 p. Voir HYMNE national.

ZAMOUM Mohamed dit Si Salah (1928-1961)

Dirigeant de la wilaya IV (1959).

Né le 29 novembre 1928 à Ain-Taya, Mohamed Zamoum, secrétaire de mairie à Ighil Imoula, est le fils d'un instituteur. Il s'engage très jeune, avec son frère Ali, dans l'action politique et devient membre de l'O.S., en qualité de responsable de cellules de plusieurs régions (Makouda, Dellys, Ouadhias, Boghni, Draâ-El-Mizan). Jusqu'en février 1953, la couverture de secrétaire du centre municipal d'Ighil-Imoula lui permet de développer une activité permanente au service du parti. Outre les activités politiques classiques (contacts et coordination des diverses cellules, formation militaire et politique) il intervient sur un plan plus « technique » par l'établissement de fausses cartes d'identité à des militants recherchés par l'administration française. A la suite du démantèlement de l'O.S.,

M. Zamoum est arrêté par la P.R.G., incarcéré à la prison de Tizi Ouzou. Torturé pendant 22 jours, il ne parle pas. Libéré le premier trimestre 1954, il passe les quelques mois précédant le déclenchement de la révolution entre son village et Alger, menant une vie clandestine totale. Partisan de la lutte armée, il participe à la préparation du 1er novembre au sein du comité de Kabylie avec les responsables Krim et Ouamrane. Il est ainsi désigné responsable de la région de Dellys-Bordj-Menaïel pour l'insurrection. La proclamation du 1[er] novembre est tirée dans son village d'Ighil-Imoula. *Homme du 1[er] novembre,* il est activement recherché par la police française. En 1956, il est condamné à mort par contumace par le tribunal militaire d'Alger. *Membre du Conseil de wilaya, il succède à Si M'hammed* (le colonel Bouguerra) *à la tête de la wilaya IV.* En septembre 1957, il séjourne au Maroc avec le docteur Si Saïd, puis est nommé *adjoint du colonel Boumediene à l'Etat-major de l'Ouest.* Mais il ne rejoint pas ce poste, se rend en Tunisie pour faire parvenir à « l'intérieur » de l'armement, des munitions, etc. En juin 1958, Si Salah revient de Tunisie en wilaya IV. Il est à cette époque *membre du C.N.R.A.* En mai 1959, il accède au poste de chef politico-militaire de la wilaya IV. Dépité de l'isolement dans lequel le G.P.R.A. laisse les combattants de l'intérieur, le conseil de wilaya décide à l'unanimité de mandater Si Salah pour rencontrer le général De Gaulle. Une année plus tard, le G.P.R.A. lui demande de se diriger par étapes sur la Tunisie. Douze maquisards lui font escorte. La petite troupe tombe sur un commando de chasse de l'armée française. Si Salah, avec toute son escorte, est tué le 20 juillet 1961 à Maillot dans la région de Bouira.

ZBIRI Tahar (né en 1929)

Dirigeant de la Wilaya I (1960-62).

Né le 4 avril 1929 dans la commune de Oum El Adhaïm (Sédrata, Souk-Ahras), il entre très jeune dans la vie active. Employé à seize ans dans les mines de fer de l'Ouenza (Est algérien), il devient chef d'équipe des pompiers. *Militant du P.P.A.-M.T.L.D.* à partir de 1950, adhérent de la C.G.T., Tahar Zbiri figure parmi les éléments actifs lors du soulèvement insurrectionnel du 1[er] novembre 1954 dans la région de Guelma. Arrêté en 1955, condamné à mort par le tribunal militaire de Constantine, il s'évade en novembre de la même année en compagnie de Mostefa Ben Boulaid. Combattant valeureux, il va gravir les échelons de la hiérarchie militaire. Commandant de la base Est en Tunisie, *membre du C.N.R.A. en janvier 1960,* il est l'un des rares responsables militaires à prendre le risque de franchir le barrage électrifié (ligne Morice) pour prendre le *commandement de la wilaya I de 1960 à 1962.* Au cessez-le-feu, il observe d'abord une attitude de neutralité dans la crise qui oppose Ben Khedda, président du G.P.R.A., à Boumediene, chef de l'Etat-major général. Toutefois, sa position évolue rapidement et en juin 1962, il se rallie à Ben Bella et Boumediene. A la tête d'une wilaya prestigieuse, ce sont ses troupes aguerries qui occupent Constantine le 25 juillet pour le compte de la coalition de Tlemcen et qui contribuent à ouvrir le chemin de la capitale le 30 août en passant par Sour-el-Ghozlane. Premier chef de la V[ème] Région militaire (Constantinois) en 1962, il est nommé *chef d'Etat-major de l'A.N.P. (1963-1967),* tente un coup d'Etat en 1967, *membre désigné du Conseil de la Nation* (1998), il est l'un des principaux animateurs – avec le Commandant Azzeddine – du Comité des Citoyens pour la Défense de la République (1998).

ZEHOUANE Hocine

Officier la wilaya III.

Né à Bordj-Ménaiel (Tizi Ouzou), il adhère au M.T.L.D. alors qu'il est encore lycéen, en 1954. Emprisonné de 1955 à 1957, il

gagne le maquis en Kabylie à sa sortie de prison. Officier de la wilaya III (1957), il rejoint le G.P.R.A. en mars 1960 pour l'informer sur la situation difficile en Kabylie. Avocat après l'indépendance.

ZELLER Marie André (Général) (1898-1979)

L'un des quatre généraux putschistes (1961).

Fils d'un général, il appartient à une famille d'ingénieurs et d'officiers dont une partie servira en Algérie. Engagé à 17 ans, il participe à la Première Guerre mondiale à Verdun en 1916. Après la guerre, il continuera à servir dans l'artillerie jusqu'en 1938, date à laquelle il est nommé commissaire militaire du réseau algérien et du réseau méditerranéen-Niger des chemins de fer. Le général Koenig, ministre de la Défense en 1955 le nommera chef d'état-major de l'armée de terre d'où il demandera une année plus tard à être relevé parce qu'un conflit l'oppose à Maxe Le Jeune, secrétaire d'Etat à la Guerre. Une partie de l'armée est mécontente de la façon dont est conduite la guerre et Zeller se fait son porte-parole et le héraut de « l'Algérie française ». De Gaulle au pouvoir, il le rappelle à la tête de l'état-major de l'armée de terre. En retraite en 1959, redevenu civil, il ne cesse de comploter par le biais des colonels activistes qu'il a mis en place et soutenus. Dans la nuit du 21 au 22 avril 1961, il fomente avec Challe et Jouhaud un putsch avorté et se rend aux autorités militaires le 6 mai. Condamné à la détention perpétuelle, il est gracié le 14 juillet 1966 et bénéficia de l'amnistie de 1968. Il meurt à Paris le 18 septembre 1979.

ZEMMOURAH (La réunion de)

Réunion de coordination inter-wilayas qui eut lieu à Zemmourah (wilaya III) les 24 et 25 juin 1962 lors de la crise opposant l'état-major général de l'A.L.N. au G.P.R.A. Elle regroupe les wilayas II (Nord-Constantinois : 3 membres sur 5 que compte le conseil de wilaya), la Z.A.A., la III, la IV et la Fédération de France du F.L.N. A l'issue de cette rencontre, deux décisions sont prises : la création d'un « Comité de coordination inter-wilayas » dont la tâche est de sauvegarder l'unité de la Nation et un « appel » à tous les membres du gouvernement pour rester unis jusqu'à l'élection de l'Assemblée constituante. Le « Conseil » s'attribue la tâche de préparer les listes des candidats à la future assemblée, les conditions de participation et de déroulement du congrès national, l'organisation et l'intégration des unités de l'A.L.N. stationnées aux frontières au sein des wilayas respectives et de la Z.A.A. Enfin, la résolution demande à tous les membres du G.P.R.A. de dénoncer les membres de l'E.M.G. En fait, face au groupe de Tlemcen et du G.P.R.A., il se déclare comme seul et unique pouvoir politique à l'exclusion de toute autre instance du F.L.N. Le Conseil informe les wilayas I, V et VI dont il s'estime solidaire. Pour lui, le danger est d'éviter que les querelles intestines de l'extérieur ne se transposent dans l'intérieur du pays. Il dépêche une délégation à Tunis (les commandants Tayeb Seddiki et H'mimi Fedal), à la wilaya IV (le capitaine Arezki Harmouche et le Dr Saïd), à la Z.A.A. (Commandant Azzeddine) et la Fédération de France (Omar Boudaoud).

ZERARI Rabah (né en 1934)

Voir AZZEDINE (Commandant).

ZERARI Zhor (née en 1937)

Poétesse et journaliste.

Née le 26 mars 1937 à Annaba, arrêtée en août 1957 à Alger, emmenée à l'école Sarrouy, centre d'interrogatoires et de tortures, puis à la villa de la D.S.T. à Birtraria, après son inculpation, elle est emprisonnée à Barberousse. « Périple » dans les prisons:

Maison-Carrée, Toulon, Pau, Rennes. Elle ne fut libérée que le 16 avril 1962. Après l'indépendance, elle est journaliste au *Chaâb*, dès sa création. Elle a travaillé ensuite au *Peuple*, à *Alger ce soir*, à *Algérie-Actualité*. A écrit des nouvelles et des poèmes publiés dans la presse. Des nouvelles regroupées sous le titre *Faits divers*, ont été montées par quatre jeunes cinéastes et projetées le 4 juillet 1982. Poèmes également dans des anthologies déjà éditées.

Œuvre: *Poèmes de prison*, Alger, Bouchène, 1988, préface et illustrations de J. M. Francès, 65 p.

En prison durant six longues années, elle pensait beaucoup à sa famille et surtout à son père à qui elle avait écrit (de façon pathétique et vive) et dédié le poème qui suit extrait des mémoires de son frère, le Commandant Azzedine (*On nous appelait Fellaghas*, Stock, 1976, pp.221) :

C'était au petit matin
Des chiens verts t'emmenèrent
Sur le pas de la porte
Je te regardais partir
Et je me souviens encore
De ton sourire ensommeillé
Je me souviendrai toujours
De ton sourire malmené
Car
Tu souriais quand même
Tes bras ballants
Ton grand corps
Ton dos
Au loin
Me disait encore
Toute ta tendresse
Je me souviens encore
Et me souviendrais toujours
De ton sourire malmené
Quand les chiens verts
T'emmenèrent
Quand les chiens verts
T'emmenèrent
La bouche de sang barbouillée
Tu souriais encore.

ZERGUINI Mohamed (1922-2001)

Membre de l'Etat-major général.

Né le 23 avril 1922 à Constantine, capitaine de l'armée française, il décide de rejoindre le F.L.N. en 1957. Devenu officier de l'A.L.N. à la frontière algéro-tunisienne, habitué à « façonner du tirailleur », il exerce ses connaissances tactiques et techniques pour former des cadres et normaliser cette armée de maquisards. *Membre de l'Etat-major général,* il dirige le bureau d'études et d'opérations jusqu'à l'installation de celui-ci à Alger. Carrière au sein de l'A.N.P. puis ministre après l'indépendance.

ZERROUKI Mohamed (né en 1925)

Membre fondateur de la Fédération de France du F.L.N. (1954).

Né le 19 août 1925 à Alger, il effectue ses études au lycée technique du Ruisseau et devient dessinateur industriel. Il adhère au P.P.A.-M.T.L.D. et est responsable des Scouts Musulmans Algériens (S.M.A.) dans les années 1948-1950. Pendant la crise du M.T.L.D., il se rend à Niort pour voir Messali, le 14 avril 1954, mais se rallie ensuite au courant activiste. Avec A. Mahsas, il jette les bases du F.L.N. en France en assumant la fonction de trésorier. Elève des Arts et Métiers, il est arrêté à Paris le 28 mai 1955. Libéré, il milite en 1956, 1957 à la Fédération de France du F.L.N.

ZIGHOUD Youcef (1921-1956)

Dirigeant de la wilaya II et membre du C.N.R.A. (1956).

Né le 18 février 1921 à Smendou, actuellement Zighoud Youcef, le colonel Zighoud Youcef, issu d'une famille démunie, forgeron de son état, tout en fréquentant l'école coranique avant d'être à la tête d'une troupe de S.M.A., a été responsable du P.P.A. dans la région en dépit de son jeune âge. Orphelin très jeune, il abandonne ses

études après le certificat d'études primaires (C.E.P.). Elu aux élections communales au nom du M.T.L.D., il occupera le poste de vice-président de 1947 à 1949. Zighoud Youcef dirigera en parallèle la mise en place de l'Organisation Spéciale (O.S.) au niveau de sa commune et sera arrêté et interné à la prison de Annaba d'où il s'évadera en avril 1951 en compagnie de trois autres militants pour rejoindre les Aurès. Pas pour longtemps cependant, puisqu'il reviendra rapidement dans la région de Constantine où il poursuivra son activité révolutionnaire. Zighoud Youcef figure également parmi le groupe des « 22 » qui s'est réuni à El Madania (Alger) au printemps 1954, rencontre historique où sera décidé le déclenchement de la lutte armée contre la présence coloniale. Il a été désigné premier adjoint de Didouche Mourad à la tête de la zone 2 du Nord Constantinois. Il devait ensuite diriger les offensives du 1er faoudj de moudjahidine contre la caserne de gendarmerie de Smendou où il prit en charge la mission d'organisation des masses populaires et de collecte d'armes et de matériel en prévision des batailles futures contre l'occupant, en particulier la grande offensive du 20 août 1955, dans le Nord Constantinois. Il remplacera Didouche Mourad, tombé au champ d'honneur, le 18 janvier 1955 à Oued Boukerker, de même qu'il a joué un rôle de premier plan lors du Congrès de la Soummam, tenu à Ifri le 20 août 1956. A son retour, le colonel Zighoud Youcef devait à son tour tomber au champ d'honneur le 23 septembre 1956 au cours d'un accrochage avec l'ennemi, au lieu-dit El Hamri, près de Sidi Mezghiche, dans la wilaya de Skikda.

ZINET Mohamed (1932-1995)

Né à Alger, comédien dès sa prime jeunesse, il anime à quatorze ans une troupe théâtrale de scouts. Officier de l'armée de libération nationale (A.L.N.), il est blessé et ramené du maquis sur Tunis (1958). 1958-1959: stage au *Berliner Ensemble*. Rappelé à Tunis, il fera un second stage de théâtre, en Allemagne de l'Ouest cette fois (1961). Part pour Paris à la fin de 1962; engagé par Serreau, il part en tournée avec la troupe en Scandinavie. En 1964, de retour à Alger, il est un des fondateurs de la société de production Casbah Films, et apprend "sur le tas" les métiers du cinéma et collaborera pendant huit ans aux films produits ou co-produits par Casbah Films. Acteur, il interprète un film de Vautier, « *Trois cousins* » (1970); « *Monagambee* », de Maldoror, la même année; « *Dupont Lajoie* », de Boisset (1975); et enfin réalise son propre film « *Tah'iya ya Didou* » (1971).

ZONES (Découpage de l'Algérie en)

Le 10 octobre 1954, lors d'une réunion du « Comité des 9 » qui eut lieu dans l'appartement du militant Boukchoura dans la cité « La Pointe » à Alger, la décision fut prise de procéder au découpage du pays en 5 zones politico-militaires, zones qui seront érigées en wilayas à partir du Congrès de la Soummam en août 1956. Chaque zone comprend de nombreux secteurs, cellules et sections relevant du Front de Libération Nationale. Cette nouvelle organisation du territoire, inspirée de l'ancienne structure des partis, fut entourée du secret absolu. Ces zones sont les suivantes :

Zone 1 : comprenant les Aurès-Nememchas et dirigée par Mustapha Ben Boulaid assisté de Bachir Chihani ;

Zone 2 : englobant le Nord-Constantinois et dirigée par Mourad Didouche assisté de Youcef Zighoud.

Zone 3 : formée par la Grande Kabylie et dirigée par Krim Belkacem assisté de Amar Ouamrane ;

Zone 4 : constituée par l'Algérois et dirigée par Rabah Bitat assisté de Boudjemaâ Souidani ;

Zone 5 : couvre la région d'Oran et dirigée par Larbi Ben M'Hidi assisté de Ramdane Ben Abdelmalek.

La « Zone Sud » était en voie de constitution. En plus des zones, trois responsables à l'extérieur chargés de la propagande, des contacts avec l'étranger, de la collecte des fonds et des armes furent désignés : Hocine Aït Ahmed, Ahmed Ben Bella et Mohamed Khider. Mohamed Boudiaf sera chargé de la coordination entre l'Intérieur et l'Extérieur. Le 19 octobre 1954, un ordre fut donné aux chefs de zones pour déclencher la lutte armée le 22 octobre 1954 à 00 heure mais avant l'heure « H », la Direction suspend l'ordre. Il s'agit d'un test afin d'évaluer le degré de préparation des militants et leur engagement. Le 24 octobre, le « Comité des 9 » tient sa dernière réunion, toujours à Alger, au même endroit. Les Zones furent saisies pour organiser leurs groupes et répartir les armes entre les moudjahidine. La date du 1er novembre 1954 à 01 heure du matin fut retenue pour le déclenchement de la Révolution.

ZONE AUTONOME D'ALGER (ZAA)

Structure de l'A.L.N.-F.L.N. créée à l'issue du congrès de la Soummam tenu le 20 août 1956 et concernant uniquement la capitale, les autres délimitations territoriales sont appelées « Wilayas » et sont au nombre de six. La Z.A.A. était structurée, peu avant la grève des huit jours (1957), selon le témoignage de Benyoucef Ben Khedda, membre du premier C.C.E. ainsi : divisée en trois régions territoriales, elle est organiquement liée au C.C.E. dont trois de ses membres (Abane Ramdane, Ben M'Hidi et Ben Khedda) la supervisaient directement. Elle fonctionnait sur la base de deux branches distinctes mais complémentaires, la branche politique et la branche militaire dont chacune disposait de son propre état-major. Schématiquement, la branche politique correspondait au commissariat politique de la zone et avait une mission essentiellement politique et organique, c'est-à-dire la mobilisation de la population, la propagande et l'information, la diffusion des directives et des mots d'ordre du F.L.N., la rédaction des tracts et plaquettes diverses à l'usage des militants et des sympathisants (la publication d'*El Moudjahid*). Les cotisations, le recouvrement et le rendement de l'impôt patriotique (mise à contribution des industriels et gros commerçants en espèces ou en nature) faisaient partie de ses tâches. D'autres activités particulières inhérentes à son statut de capitale et donc de son potentiel intellectuel et logistique relevaient des comités rattachés aux chefs de région : Comités des lettrés et intellectuels ; du collectif régional des avocats, des professionnels de la santé (médecins, dentistes, infirmiers, sage-femmes) ; d'aide sociale et de secours aux prisonniers ; de gestion des infirmiers de la région ; comités corporatifs (encadrement des employés d'une même profession : marchands de légumes, traminots, cheminots, dockers etc.) et enfin comité de renseignement regroupant les policiers en activité résidant dans la région. Depuis novembre 1956 et sur directive du C.C.E., la branche politique s'occupe du « renseignement et de la police politique ». Ce qui lui offre la possibilité de disposer de ses propres groupes de choc appelés « groupes d'intervention » afin de les différencier des « groupes armés » de la branche militaire. Cette dernière tâche lui donne un caractère paramilitaire l'autorisant à recourir à la violence armée quand la sécurité du « Nidham » était en cause sans avoir désormais à solliciter le concours de la branche militaire.

A la veille du commencement de la Bataille d'Alger, c'est-à-dire à la fin de l'année 1956, son dispositif était le suivant :

Responsable : Brahim Chergui (Si Ahmida, Si Abdelmadjid et si Brahim).

Région I : Akli Ziane (Si Ouakli, Hammoud). Adjoints : Abderrahmane Naït-Merzouk (Echeikh Si Abderrahmane) et Sadek Keramane (Si Djamel).
Région II : Hachem Malek (Si Aïssa, Si Taleb). Adjoints : Mahmoud Messaoudi (Si Smain) et Toufik Bensemane (Si Toufik).
Région III : Si El Mahfoud Belloumi (Si Djamel). Adjoints : Rachid Benrahmoune (Si Rachid, Si Omar) et Mohamed Sahraoui (Si Rachid).

La branche militaire s'occupait du développement des « maquis urbains » et les « groupes armés » constituaient le plus gros de ses troupes en plus des « Commandos » qui avaient pour mission de monter des opérations spéciales « coups de poing » dans lesquels l'aspect spectaculaire était recherché. Toutefois à partir de l'été 1956, une autre structure vit le jour au sein de la branche militaire : celle des « réseaux bombes » qui avec ses laboratoires, ses artificiers, ses caches, ses régleurs et transporteurs, disposera de sa propre organisation à l'échelle de la Z.A.A.

L'état-major de la branche militaire était pour la même période le suivant :
Responsable : Yacef Saâdi (Si Djaâfar, Réda Lee). Adjoint : Ali Amar (Ali la Pointe).
Région I : Abderrahmane Arbadji. Adjoint : Othmane Hadji (Ramel).
Région II : Abderahmane Adder (Si Hammoud). Adjoint : Ahcène Ghandriche.
Région III : Omar Bencharif (Hadj Omar). Adjoint : Boualem Benabderrahmane (Abaza).

Au moment de quitter Alger le 25 février 1957, le C.C.E. avait délégué ses pouvoirs sur la Z.A.A. à Abdelmalek Temmam, membre suppléant du C.N.R.A. C'est seulement après l'arrestation de ce dernier qui intervint quatre mois plus tard, en juin 1957, qu'il incombera à Yacef Saâdi de reprendre en main les rênes d'une organisation fortement éprouvée par les assauts répétés de la 10ème division des parachutistes de Massu et donc de cumuler les fonctions de responsable de ce qui subsistait des deux branches et cela jusqu'à sa capture le 24 septembre 1957. Unique chef encore rescapé, Ali Amar prendra la suite pour deux semaines seulement avant qu'il ne soit localisé rue des Abderames et mourir avec ses compagnons : Hassiba Ben Bouali et le « Petit Omar » Yacef dans le réduit plastiqué par les paras le 8 octobre 1957. La « Bataille d'Alger » s'achève et, avec elle, la première histoire de la Z.A.A. qui ne put se reconstituer qu'en 1960.

« ZONES INTERDITES »

Territoires vidés de leurs habitants regroupés dans des centres spéciaux appelés « centres de regroupement ». Plus de deux millions d'Algériens ont été ainsi déportés et parqués dans des centres de concentration.

ZOUBIR (La révolte de)

Le capitaine Zoubir alias Tahar Hamadyya, originaire de Tiaret, ancien sous-officier français d'Indochine, un grand chef maquisard, en manque d'armes, se révolta en automne 1959, contre les dirigeants de la Wilaya V et l'A.L.N. des frontières, en mobilisant ses partisans estimés à 3000 hommes. L'armée française caressa l'espoir un moment de l'utiliser et en faire le Bellounis de l'Oranais. Elle est allée jusqu'à créer une fausse station radio dissidente « Ici la voix des résistants de la wilaya V ». L'affaire Zoubir dura neuf mois. Elle prit fin en été 1960 lorsque son principal animateur fut arrêté, condamné à mort et exécuté par les hommes de l'Etat-Major Général de Boumediene.

Chronologie algérienne (1830-1962)

LA RESISTANCE A LA CONQUETE ET A L'OCCUPATION FRANÇAISE (1830-1914)

14 juin 1830 : Débarquement à Sidi Fredj.
5 juillet 1830 : Perte d'Alger.

LA RESISTANCE DE L'ETAT ALGERIEN (1830-1849)

1832-1847 : L'Etat d'Abdelkader.
27 nov.1832 : Investiture de l'émir Abdelkader.
26 fév. 1834 : Traité Abdelkader-Desmichels.
30 mai 1837 : Traité de la Tafna.
1837-1839 : Organisation et consolidation de l'Etat algérien.
1839-1847 : Grandes phases de la résistance algérienne.
1830-1849 : Le Beylik de Constantine.
1830-1836 : Résistance du Bey Ahmed à Alger et Constantine.
13 oct. 1837 : Perte de Constantine.
1837-1849 : Résistance d'Ahmed Bey dans les Aurès et le Sud Constantinois.

LA RESISTANCE POPULAIRE ET LES INSURRECTIONS (1830-1945)

Juillet 1830 : Les délégués des tribus à Tamentfoust près d'Alger décident la résistance aux troupes françaises.
1845 : Résistance des partisans de Bou Maza.
1849 : Résistance de Zaâtcha et de Nara.
1851-1854 : Résistance de Bou Baghla.
1852 : Soulèvement de Laghouat.
1857 : Résistance de la Grande-Kabylie et héroïque bataille d'Ichériden.
1858-1859 : Les insurrections de l'Aurès et du Bélezma.
1864 : Début de l'insurrection des Ouled Sidi Cheikh dans le Sud Oranais.
1871 : Insurrection de Mokrani et de Cheikh El-Haddad.
1876 : Révolte d'El-Amri.
1881 : Insurrection de Bou Amama.
1899 : Attaque d'une colonne française dans le Tidikelt.
26 avril 1901 : Révolte du village de Margueritte.
1914 : Soulèvement dans la région de Perrégaux (Mohammadia).
Novembre 1916 : Insurrection arrondissement Batna-Aïn Touta.
Décembre 1916 : Insurrection dans les Aurès et le Hodna.
Mai 1945 : Insurrection du Constantinois (Sétif, Guelma et Kherrata).

PERIODE PRE-NATIONALISTE (1881-1920)

1881 (mai) : Découverte d'une association clandestine d'intellectuels de l'Est composée de Said Bencheltah (Cadi de Guelma), Mohamed Fassi (cadi de Annaba), Allaoua Bensassi (cadi de Dréan, ex-Mondovi), Ali Benmessaoud (bach adel) et Ahmed Bensalem (bach adel).
Pétition adressée au Sénat par 1 700 constantinois (appartenant au Conseil municipal de la ville, au Conseil général, à la Chambre de commerce, imams, cheikhs, professeurs de medersas, notables, propriétaires, commerçants et industriels).
1891 (7 avril) : Pétition des habitants de Tlemcen contre le projet de naturalisation en masse et l'imposition du service militaire.
L'Emir Khaled se fixe en Algérie avec toute sa famille.
1898 (19-25 avril) : Emeutes anti-juives à Alger organisées par les colons.

1900 (19 décembre) : Autonomie budgétaire de l'Algérie et institution des Délégations financières.
1901 (26 avril) : Soulèvement populaire à Ain-Torki (ex-Margueritte), Miliana.
1903 (21 février) : Loi forestière qui instaure le régime de la responsabilité collective.
1904 (18 septembre) : Décret appliquant à l'Algérie la loi du 1er juillet 1901 relative au droit d'association.
1905 (9 décembre) : Loi instituant la séparation du culte et de l'Etat et instaure le système des «associations cultuelles ».
1911 : L'application du service militaire rencontre une vive opposition auprès des Algériens qui préfèrent émigrer au Moyen-Orient (Turquie, Syrie, Palestine) que d'accepter de servir dans l'armée française. Cette « hidjra » a touché deux régions du pays : Tlemcen et la Petite Kabylie.
1912 (18 juin) : Manifeste du Mouvement «Jeunes Algériens » remis au gouvernement français.
1914 (5 octobre) : Soulèvement populaire des Béni-Chougrane (Mascara).
1915 (10 mars) : Abdelmalek, oncle de l'Emir Khaled passe dans la zone espagnole et prêche le «djihad » dans le Rif.
1916 (10 novembre) : Soulèvement populaire dans les Aurès : un millier de résistants armés attaquent le Bordj de Mac Mahon.
La résistance à l'occupant prend la forme du «banditisme social » : Benzelmat dans les Aurès et Rabii à l'Ouest.
1919 (4 février) : (loi du). – Qui élargit le corps électoral musulman : 420 000 Algériens acquièrent le droit électoral.
Facilite l'accès à la citoyenneté française.
Forte élections des djemaâs.
Crée le corps des Caids.
C'est une loi assimilationniste permettant l'émergence de nouvelles couches sociales qui, à la faveur de leur fonction, accèdent à la fortune.
1920 (29 mai) : Les maires d'Algérie réunis en congrès protestent en des termes violents contre les droits électoraux accordés aux Algériens.
Juin : L'Emir Khaled est élu successivement délégué financier puis Conseiller général à de très fortes majorités malgré l'opposition de l'administration.

EMERGENCE DES PARTIS NATIONALISTES (1920 - 1954)

1921 (9 octobre) : Elections municipales d'Alger : la liste (Jeunes Algériens) de l'Emir Khaled est élue (pour la quatrième fois consécutive).
1922 (20 avril) : L'Emir Khaled présente au président Millerand (en voyage en Algérie) les revendications du peuple algérien.
1925 (mai) : Elections municipales d'Alger. L'Emir Khaled dirige la liste du Bloc ouvrier et paysans. Ci-joint les noms des candidats : Emir Khaled, Mahmoud Ben Lekhal, Abdelkader Haddou (avocat, directeur de l'*Ikdam*), Morad Rais (avocat), Hamidou Yousfi (secrétaire général du *Comité Fraternité Algérienne*), Amara Hadj Ferchouka (cheminot), Mohamed Meradi (cheminot), Gaston Bru (tôlier), Lakhdar Djouadi (avocat), Méziane Ben Ali (menuisier), Jules Despetit (mécanicien) et Ahmed Sifaoui (cheminot).
Octobre : Grèves et manifestations de solidarité avec les combattants riffains : 351 arrestations dont 137 condamnations.
1926 (12 juin) : Première réunion publique de l'Etoile Nord-Africaine (E.N.A.) sous la présidence de Hadj Ali Abdelkader à Paris.
7 octobre : Réunion de l'E.N.A. sous la présidence d'honneur de l'Emir Khaled.
1927 (10, 15 février) : L'E.N.A. participe au congrès anti-impérialiste de Bruxelles. Messali Hadj la représente.
11 septembre : Assemblée constitutive à Alger de la *Fédération des Elus indigènes d'Algérie* en présence de 150 élus. Président : Dr. Bentami.
Décembre : Création à Paris de l'*Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains* (A.E.M.N.A.).
1929 (20 novembre) : Dissolution de l'E.N.A. pour «atteinte à l'intégrité du territoire national ».
1930 (20 juin) : Constitution de la *Fédération autonome des Elus du Constantinois.*
1931 (5 mai) : Constitution de l'*Association des Ouléma d'Algérie.*
L'Assemblée constitutive a regroupé 72 personnes.
6 juin : Reconstitution de l'E.N.A. avec Hadj Ali Abdelkader (président), Marouf

Mohamed (secrétaire général) et Ali Menouer Abdelaziz (assesseur).

1933 (17 mai) : Constitution de l'éphémère *Parti Nationaliste Révolutionnaire* (P.N.R.) dont la tâche essentielle est la «libération de l'Algérie et de l'Afrique du Nord du joug de l'impérialisme français ».

17 juin : Déplacement d'une délégation des Elus algériens à Paris. Les ministres refusent de la recevoir. Le Dr Bendjelloul élimine Me Sisbane de la présidence de la Fédération des Elus.

1934 (juillet) : L'E.N.A. décide de modifier son appellation et devient *Glorieuse Etoile Nord-Africaine*.

3, 4, 5 août : Emeutes anti-juives à Constantine provoquées par la droite fascisante.

5 novembre : Messali Hadj est arrêté et condamné à 6 mois de prison et 2 000 francs d'amende.

1935 (25 janvier) : Benali Boukort (secrétaire du P.C.) condamné à 2 ans de déportation à Béni Abbès.

6 février : Après la dissolution de l'E.N.A., constitution d'une nouvelle association l'*Union Nationale des Musulmans Nord-Africains* qui avait conservé le même symbole que l'E.N.A. : le Croissant et l'Etoile.

21, 22 mars : Retrait du projet de loi Violette (qui octroyait des droits politiques à une minorité d'Algériens).

5 avril : Décret Régnier réprimant toute manifestation, toute résistance active ou passive contre la souveraineté française.

17 avril : Congrès de l'*Association des Savants Religieux Musulmans Algériens* et des chefs de zaouias, organisation rivale des Ouléma.

1er mai : Messali est libéré et se réfugie en Suisse.

15, 16, 17 septembre : Premier Congrès de l'Association des Ouléma d'Algérie.

1936 (9 janvier) : L'Emir Khaled meurt à Damas.

7 juin : Premier Congrès musulman Algérien qui réunit l'opposition algérienne (les Elus, les Ouléma et les Communistes) préconisant des réformes sans mettre en cause le rattachement de l'Algérie à la France.

2, 8 août : Assassinat du Muphti Kahoul, rue de la Lyre à Alger et arrestation de cheikh El Okbi.

17, 18 octobre : Congrès constitutif du P.C.A. (qui remplace la Fédération Algérienne du P.C.F.).

1937 (26 janvier) : Dissolution de l'E.N.A. par le Front populaire.

11 mars : Naissance du Parti du Peuple Algérien (P.P.A.).

Juin : Messali transfère le siège du P.P.A. en Algérie.

15 octobre : Triomphe aux cantonales des candidats des Elus et succès grandissant du P.P.A.

1938 (septembre) : Ferhat Abbas se sépare de Bendjelloul et fonde l'*Union Populaire Algérienne* (U.P.A.).

Eclatement du congrès musulman.

1939 (11 février) : Maurice Thorez à Alger : « l'Algérie, nation en formation ».

20 juin : El Okbi acquitté.

13 septembre : Début de la Deuxième Guerre mondiale.

26 septembre : Dissolution du P.C.F., du P.C.A. et du P.P.A.

1940 (16 avril) : Mort de Abdelhamid Benbadis.

30 juillet : Mort du typhus de Kaddour Belkaim, secrétaire général du P.C.A., à la prison de Serkadji à Alger.

1941 (octobre) : Lamine Debaghine prend la direction du P.P.A. clandestin.

8 novembre : Débarquement des Alliés en Afrique du Nord.

1943 (10 février) : Publication du Manifeste du Peuple Algérien qui sera remis aux pouvoirs publics le 31 mars.

15 août : Reprise de l'activité légale du P.C.A.

1944 (7 mars) : Ordonnance accordant à une catégorie d'Algériens la nationalité française.

14 mars : Naissance des Amis du Manifeste et de la Liberté (A.M.L.).

Les communistes créent les Amis de la Démocratie.

1945 (2, 3, 4 mars) : Congrès des A.M.L.

2 avril : Le Bureau central des A.M.L. se rend compte que le contrôle des sections lui échappe.

23 avril : Messali assigné à résidence à Brazzaville. L'activité politique s'intensifie.

8, 12 mai : Manifestations à travers tout le territoire national. Massacres collectifs. Bilan : 45 000 morts, 4 650 arrestations et 181 personnes condamnées à mort.
14 mai : Dissolution des A.M.L. et fermeture des médersas.
21 octobre : Elections des délégués à l'Assemblée constituante : le P.P.A. et les A.M.L. recommandent l'abstention.
1946 (avril) : Ferhat Abbas fonde l'Union Démocratique du Manifeste Algérien (U.D.M.A.) et se sépare du P.P.A.
2 juin : Elections législatives pour la deuxième assemblée constituante.
Abstention du P.P.A., échec des communistes, triomphe de l'U.D.M.A. (11 sièges sur 13).
Octobre : Naissance du Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques (M.T.L.D.) qui participe aux élections (boycottées par l'U.D.M.A.) des députés à l'Assemblée nationale.
Décembre : Le Docteur Lamine Debaghine, accusé (par le conseil de discipline du M.T.L.D.) d'avoir provoqué les événements de Sétif et d'être responsable du mot d'ordre aventureux de soulèvement.
1947 (9 janvier) : Amar Ouzegane exclu du P.C.A.
15 février : Premier congrès du M.T.L.D. en présence de 55 délégués : maintien d'une structure clandestine, le P.P.A.
Avril : Amar Imache, ancien de l'E.N.A. crée l'éphémère parti de l'Unité Algérienne.
20 septembre : Adoption par le parlement français du statut de l'Algérie refusé par tous les partis politiques algériens.
Décembre : Constitution de l'Organisation Secrète (O.S.) du M.T.L.D., une organisation para militaire.
1948 (4 avril) : Elections à l'Assemblée algérienne : sur les 59 candidats présentés par le M.T.L.D., 32 furent arrêtés. Truquage massif.
Décembre : Hocine Lahouel, secrétaire général du Comité central du M.T.L.D.
1949 (5 avril) : Attaque de la recette principale des P.T.T. d'Oran par des militants du P.P.A. dont Ahmed Ben Bella.
1950 (18 mars) : L'arrestation près de Tébessa de deux militants du M.T.L.D. aboutit au démantèlement de l'O.S. Sur près de 2 000 membres 363 sont arrêtés, 252 furent maintenus en détention, 195 furent condamnés dont Khider, Ben Bella, Hadj Ben Alla et Mahsas.
Septembre : Constitution d'un Comité de défense pour la liberté d'expression.
Fin décembre : Crise ouverte du M.T.L.D. (discussion sur le démantèlement de l'O.S.).
1951 (4, 11 février) : Elections des délégués à l'Assemblée Algérienne boycottées par le M.T.L.D.
Mars : Démission de Hocine Lahouel de son poste de secrétaire général du M.T.L.D. suite à des incidents qui l'ont opposé à Messali.
1er juillet : Verdict du procès de militants de l'O.S. : 195 condamnations.
25 juillet : Constitution d'un Front Algérien pour la Défense et le respect des Libertés (entre le M.T.L.D., l'U.D.M.A., le P.C.A. et les Ouléma).
1952 (2 février) : Réunion des partis maghrébins : néo-destour, Destour (Tunisie) ; M.T.L.D. et U.D.M.A. (Algérie) ; Istiqlal, P.D.I., Parti de l'Unité Marocaine (Maroc) qui décident la création d'un «comité d'union et d'action Nord-Africaine ».
6 juillet : Première tentative de séparer le Sahara de l'Algérie. Une proposition de loi précise que le Sahara algérien sera directement rattaché à la métropole avec son siège à Béchar.
1953 (4-6 avril) : Deuxième congrès du M.T.L.D. : crise ouverte.
4, 5 juillet : Session du Comité central du M.T.L.D. : Benyoucef Benkhedda élu secrétaire général. Mezerna et Moulay Merbah ne font plus partie de la nouvelle direction.
12-16 septembre : Session du Comité central du M.T.L.D. : Messali retire sa confiance à Ben Khedda et demande les pleins pouvoirs qui lui furent refusés.
1954 (25 février) : Messali appelle les militants du Parti à ne plus obéir à la direction.
23 mars : Naissance du Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action (C.R.U.A.). A l'origine de sa création : Mostefa Ben Boulaid. Dekhli Ramdane, Bouchbouba et Mohamed Boudiaf. Le but de ce comité est de réconcilier les tendances en vue de l'action Armée.
5 avril : Création au Caire du Comité de Libération du Maghreb Arabe.

8 mai : Victoire des peuples indochinois à Dien Bien Phu. Au Conseil municipal d'Alger, Abderrahmane Kiouane parle de « malheureuse affaire ».
22 juin : Vingt deux militants se réunissent à Alger et décident le passage à l'insurrection. Ils se donnent une direction de cinq membres : Didouche, Ben M'hidi, Boudiaf, Bitat et Ben Boulaid.
13-15 juillet : Congrès de la tendance messaliste à Hornu (en Belgique).
Messali est élu président à vie du M.T.L.D. Les centralistes sont exclus.
13-16 août : Congrès des centralistes à Belcourt. Déchéance de Messali, Mezerna et Merbah de toutes les fonctions du Parti et dénonciation de l' «assemblée fractionnelle » de Belgique.
10 octobre : Naissance du Front de Libération Nationale (F.L.N.).
Les «6 » fixent la date du soulèvement simultané dans tout le pays à 00.01 heure le 1er novembre, jour de la Toussaint.

LA GUERRE DE LIBERATION NATIONALE (1954-1962)

1954

24 octobre : Les six dirigeants du C.R.U.A. tiennent à Alger leur dernière réunion. Ordre du jour : vérification des ordres opérationnels et relecture des termes de la proclamation qui sera diffusée le 1er novembre.
30 octobre : Ben Boulaid et ses hommes passent la journée dans la forêt de Béni Melloul à nettoyer et à préparer leurs armes.
31 oct.-1er nov. : Série d'attaques sur tout le territoire national contre des objectifs militaires ou paramilitaires : casernes, gendarmeries, fabriques de bouchons et de tabac incendiées, poteaux télégraphiques abattus et communications coupées dans de nombreuses zones. L'ensemble des dégâts étaient estimés à 200 millions de francs sans compter les armes récupérées.
Diffusion à partir de la radio du Caire de la proclamation du 1er novembre : objectif du F.L.N., l'indépendance nationale.
Conférence urgente regroupant le gouverneur général Léonard, Vaujour et le général Cherrière, commandant en chef de l'armée : tous s'accordèrent pour dire qu'il s'agissait d' « incidents isolés, plutôt qu'une *insurrection générale* » et demandèrent à Paris l'envoi urgent de la 25ème division aéroportée à l'entraînement dans les Pyrénées.
Arrestation de Moulay Merbah, secrétaire général du M.T.L.D.
4 novembre : Mort au champ d'honneur de Ramdane Benabdelmalek (membre du groupe des «22 »).
5 novembre : Dissolution du M.T.L.D. Ses dossiers confisqués et ses partisans arrêtés. Le réseau Bitat à Alger brisé. Ben Khedda écrit une lettre ouverte à *Alger Républicain* pour se plaindre des arrestations faites à l'aveuglette. Le 8, il est arrêté, suivi de peu par ses cosignataires.
12 novembre : Mendès-France devant l'Assemblée nationale : *« L'Algérie est la France. Et qui d'entre vous hésiterait à employer tous les moyens pour préserver la France ? ».* Le vote de confiance lui *a été accordé par 294 voix contre 265.* Il est sauvé par la *vingtaine de voix contrôlées par le lobby Pied-Noir* de *René Mayer.*
18 novembre : Mort au champ d'honneur de Badji Mokhtar (membre du groupe des «22 ») à Souk Ahras.
29 novembre : Accrochage à Arris d'un groupe de l'A.L.N. avec la 25ème division aéroportée commandée par Ducournau récemment revenu d'Indochine.
Mort de Belkacem Grine dont la tête était mise à prix pour un million de francs.
6 décembre : Messali crée le M.N.A. (Mouvement National Algérien).
Fin décembre : Premières opérations militaires d'envergure dans les Aurès et l'Est du pays contre l'A.L.N.

1955

18 janvier : Mort au champ d'honneur de Didouche Mourad à Condé-Smendou. Zighout Youcef lui succède.
26 janvier : Rappel du gouverneur Léonard. Mendès-France désigne J. Soustelle pour lui succéder avec des consignes précises : Réformes (statut de 1947) et «fermeté ».
5 février : Le gouvernement Mendès-France est renversé. A la base de sa chute, le lobby algérois.

13 février : Arrestation de Ben Boulaid à la frontière tuniso-libyenne.
23 février : Investiture d'Edgar Faure.
22 mars : Arrestation de Bitat (membre des «6 ») à Alger.
31 mars : Vote de la loi instituant «l'état d'urgence » sur une partie du territoire algérien (Aurès et Kabylie). *(Tractations entre le F.L.N. et le M.N.A. à Alger, au Caire et dans les maquis).*
17 avril : Conférence afro-asiatique de Bandoeng : Solidarité avec l'Algérie en guerre.
Mai : Recrudescence des actions armées dans toute l'Algérie.
Soustelle confie au général Parlange la coordination des mesures civiles et militaires.
Début de «l'action psychologique », création des S.A.S.
(Sections Administratives Spécialisées). *Le Plan Soustelle « d'intégration loyale »* reprend la vieille politique de *l'assimilation.*
Dissolution du Comité central du M.T.L.D. Lahouel et Yazid rejoignent le F.L.N. De même que Ben Kheda et Dahlab qui prennent avec eux les fonds du parti, soit 16 millions de francs.
19 mai : Rappel des disponibles : plus de 100 000 français sont engagés en Algérie.
Juin : Création des maquis M.N.A. par Bellounis.
Ferhat Abbas dissout son parti (U.D.M.A.) et rejoint le F.L.N.
5 juillet : Début de la première Bataille d'Alger. – Naissance de l'U.G.E.M.A.
20 août : Déclenchement par l'A.L.N. d'une série d'actions armées dans le Nord-Constantinois. C'est une nouvelle étape de la Révolution par l'étendue des opérations et l'entrée en lignes d'unités de l'A.L.N. en uniformes. Soustelle ordonne des expéditions punitives : près de 12 000 morts et disparus parmi la population.
30 août : Extension de l'état d'urgence à toute l'Algérie.
Echec des tractations de réconciliation entre le F.L.N. et le M.N.A.
13 septembre : Dissolution du P.C.A.
20 septembre : Grève des commerçants d'Alger (ouverture de la session de l'O.N.U.).
26 septembre : Le «groupe des 61 » élus musulmans du 2ème collège à l'Assemblée algérienne refuse de participer à la discussion des projets intégrationnistes de Soustelle en se référant à «l'idée nationale algérienne ».
30 septembre : L'O.N.U. inscrit la question algérienne à l'ordre du jour de sa 10ème session.
Automne : 200 000 soldats français participent à la «pacification » du Nord-Constantinois.
12 décembre : Paris décide que les élections législatives de janvier 1956 n'auront pas lieu en Algérie.
23 décembre : L'A.L.N. décime un convoi français sur la route de Guelma.
Les élus U.D.M.A. se démettent de leurs mandats électifs.

1956
13 janvier : Création de l' «Interfédération des maires d'Algérie ».
17 janvier : Les Ouléma d'Algérie demandent officiellement la « reconnaissance » de la Nation algérienne.
9 février : Lacoste ministre-résident en Algérie.
16 février : Naissance de l'Union syndicale des Travailleurs Algériens (U.S.T.A.).
24 février : Naissance de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (U.G.T.A.).
28 février : Guy Mollet appelle à un cessez-le-feu et promet des élections dans les trois mois qui suivront la cessation des combats.
2 mars : Indépendance du Maroc.
12 mars : L'Assemblée nationale française, y compris les communistes, vote les *«pouvoirs spéciaux en Algérie ».*
20 mars : Indépendance de la Tunisie. *Début des affrontements armés entre maquis «messalistes » et «frontistes ».*
7 avril : Ferhat Abbas rejoint le F.L.N. au Caire.
12 avril : Dissolution de l'Assemblée algérienne dont le rôle est de plus en plus dérisoire.
19 juin : Premières exécutions capitales à la prison Barberousse à Alger dont celles de Mohamed Zabana et Abdelkader Feradj.
21 juillet : Rencontre exploratoire à Belgrade entre le gouvernement français et les représentants du F.L.N. (Yazid et Francis).
L'effectif des forces armées françaises en Algérie passe de 200 000 en janvier à 402 000.

10 août : Attentat commis par les «ultras » à la rue de Thèbes dans la Casbah : 70 morts.
20 août : Le congrès de la Soummam désigne le Conseil National de la Révolution Algérienne (C.N.R.A.) et le Comité de Coordination et d'Exécution (C.C.E.), organes de direction du F.L.N. Au C.N.R.A., parlement du F.L.N., sont représentées les principales tendances du nationalisme algérien : P.P.A.-M.T.L.D., U.D.M.A., association des Ouléma. Le Parti Communiste en est exclu. Le congrès procède à l'uniformisation de la structure de l'A.L.N. sur toute l'étendue du territoire et *décide la primauté de l'intérieur sur l'extérieur et du politique sur le militaire.*
1-5 sept. : Guy Mollet fait procéder à des contacts avec le F.L.N. à Rome et à Belgrade.
22 octobre : Rapt par l'aviation française de l'avion des cinq leaders du F.L.N. se rendant de Rabat à Tunis pour une conférence intermaghrébine (Mohamed V, Bourguiba, F.L.N.).
2-5 nov. : Agression contre l'Egypte (conflit du Canal de Suez) par la coalition tripartite France, Angleterre, Israël.
5 décembre : Dissolution des Conseils Généraux d'Algérie et des communes de plein exercice.

1957
7 janvier : Le général Massu, responsable de l'ordre dans l'agglomération algéroise. Début de la Bataille d'Alger : Répression féroce, tortures, liquidations physiques, arrestations massives. Coup sévère porté aux réseaux du F.L.N. à Alger.
28 janvier : Grève de huit jours (du 28 janvier au 4 février) sur ordre du F.L.N. Les parachutistes continuent de réprimer.
15 février : L'Assemblée générale de l'O.N.U. vote une résolution dans laquelle elle exprime l'espoir qu'une «solution pacifique démocratique et juste » soit trouvée à la question algérienne.
Exécution de 30 condamnés à mort dont le militant communiste Fernand Yveton.
26 février : Arrestation de Larbi Ben M'hidi dont le meurtre sera maquillé en suicide le 4 mars.
Mars-mai : Sortie du C.C.E. d'Algérie.
5 avril : Création d'une «commission permanente de sauvegarde des droits et libertés individuelles » suite aux révélations sur la torture et dont les rapports très «léonins » seront publiés par le journal « *le Monde* » le 13 décembre.
21 mai : Bourgès-Maunoury remplace Guy Mollet.
28 mai : Révélation de l'affaire tragique de Melouza : un douar entier est décimé. Des dizaines de civils sont massacrés. Le F.L.N. dont la responsabilité est attestée après l'indépendance accuse l'armée coloniale.
2 juillet : Le sénateur démocrate J.F. Kennedy dans un rapport au congrès sur la question algérienne accuse la politique française et la politique de «non-ingérence » des Etats-Unis.
15 juillet : Djamila Bouhired est condamnée à mort.
20-28 août : Le C.N.R.A. réuni au Caire remanie le C.C.E. dont il porte l'effectif de cinq à quatorze et décide qu' *«il n'y a plus de primauté du politique sur le militaire, ni de différence entre l'intérieur et l'extérieur ».*
1er sept. : Appel de Messali pour une trêve avec le F.L.N.
23 sept. : Arrestation de Yacef Saâdi et Zohra Drif.
« Une loi cadre » promet le respect de la personnalité algérienne tout en maintenant l'Algérie comme partie intégrante de la France. Hostilité des ultras, des gros colons et de la fédération des maires.
27 septembre : Le F.L.N. rejette la loi cadre «prétention ridicule au démembrement de l'Algérie ».
Le C.C.E. réside à Tunis.
2 octobre : André Morice, ministre français de la Défense et Robert Lacoste, ministre résident en Algérie, inspectent le barrage électrifié à la frontière tunisienne.
8 octobre : Cerné à la Casbah, Ali la Pointe refuse de se rendre. Les parachutistes dynamitent la maison : Petit Omar et Hassiba Ben Bouali meurent. L'un des épisodes les plus sanglants de la bataille d'Alger est clos.
23 novembre : Lacoste en conseil des ministres parle du «dernier quart d'heure ».
29 novembre : La «loi cadre » revue et corrigée – en faveur de la minorité européenne –

est adoptée par 269 voix contre 200 et immédiatement transmise à New York au ministre des Affaires étrangères afin d'influer sur l'Assemblée générale.
Fin 1957 : Le F.L.N. délègue M'hamed Yazid pour diriger le bureau auprès des Nations Unies.
La direction du M.N.A. en France est décapitée. Le F.L.N. prend le dessus en France et en Algérie.

1958
15 janvier : Dissolution de l'Union Générale des Etudiants Musulmans d'Algérie (U.G.E.M.A.).
8 février : Prenant prétexte du droit de poursuivre les combattants algériens en Tunisie, l'armée française bombarde le village frontalier de Sakiet Sidi Youcef : 71 civils tués et 130 blessés parmi lesquels de nombreux enfants.
Départ de Skikda du premier bateau de pétrole saharien.
15 avril : Chute du cabinet Félix Gaillard : la France sans gouvernement.
27-30 avril : Conférence maghrébine de Tanger.
13 mai : Coup de force à Alger : les chefs de l'armée française en Algérie occupent le Gouvernement général, forment un Comité de salut public (dont Massu prend la tête) et appellent le Général de Gaulle à assumer les pleins pouvoirs en France.
14 mai : Le général Salan prend en main les destinées de «l'Algérie française ».
15 mai : De Gaulle rompt le silence et se dit «prêt à assumer les pouvoirs de la République ».
16 mai : Début des manifestations de «fraternisation ».
29 mai : Le F.L.N. dénonce «l'opération fraternisation » des ultra-colonialistes et prévoit une lutte implacable.
Après la démission de Pfimlin, le président Coty fait appel à de Gaulle.
1er juin : Investiture de de Gaulle qui entreprend sa «tournée des popotes » et encourage les tenants de «l'intégration ».
5 juin : Messali se rallie aux propositions de de Gaulle sur «l'autodétermination ».
7 juin : Réunion du C.C.E. au Caire. Le F.L.N. prend position contre la politique algérienne de de Gaulle.
25 août : Action armée du F.L.N. en France.
19 septembre : Le C.C.E. proclame la constitution du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (G.P.R.A.) présidé par Ferhat Abbas.
20 septembre : Premier acte diplomatique du G.P.R.A. qui dénonce à l'O.N.U. le référendum prévu par de Gaulle en Algérie le 26 septembre.
2-5 octobre : Quatrième voyage de de Gaulle en Algérie qui lance le «plan de Constantine ».
13 octobre : Ferhat Abbas déclare dans le journal allemand *Deu Tag* : « Le F.L.N. est prêt à la négociation et ne pose pas en préalable le droit à l'indépendance ».
23 octobre : Conférence de presse. De Gaulle offre «la paix des braves », mais la mention du drapeau blanc implique l'idée d'une capitulation.
27 octobre : Réponse négative du G.P.R.A. à la «paix des braves ».
30 novembre : Elections en Algérie pour la première fois au collège unique : 71 députés «Algérie française » sont élus.
12 décembre : Salan relevé de ses fonctions. Delouvrier, délégué général et Challe, commandant en chef de l'armée.
Les 4 wilayas (I, III, IV, et VI) se réunissent en Algérie et tentent de créer un organe de coordination. Absence des wilayas II et V.

1959
Fév.-sept. : Grande offensive de l'armée française contre le maquis, de l'Ouest à l'Est. But de de Gaulle : remporter une victoire militaire pour imposer sa solution, une Algérie autonome (et «pacifiée »). L'A.L.N. modifie sa stratégie pour ne pas donner prise à la répression en faisant éclater ses katibas mais subit néanmoins de lourdes pertes.
15 mars : Démission de Lamine Debaghine, ministre des Affaires étrangères du G.P.R.A.
29 mars : Mort des colonels Amirouche et Si Haouès.
1er-11 juillet : Premier coup de force contre le G.P.R.A. qui cède ses pouvoirs aux militaires (assemblée des «dix » colonels).
Août-déc. : Les «Dix » tiennent une réunion de plus de quatre mois à l'issue de laquelle ils désignent un nouveau C.N.R.A., organe législatif du F.L.N.

16 septembre : Discours de de Gaulle sur l'autodétermination. Choix proposé entre francisation, association ou sécession. C'est l'association qui a sa préférence : une Algérie divisée en communautés ethniques française, arabe, kabyle, mozabite, etc. sous l'égide de la France. Le G.P.R.A. la rejette pour incompatibilité avec l'intégrité territoriale et l'unité du peuple algérien de culture arabo-musulmane, la minorité française considérée comme minorité étrangère.
17 déc.-18 janv. : Le C.N.R.A. désigné par les dix colonels, réuni à Tripoli, vote le principe de la constitution d'un Etat-major général de l'A.L.N. (E.M.G.) composé de trois ministres et chargé de contrôler l'Etat-major. Le G.P.R.A. nomme par la suite les membres de l'E.M.G. à leur tête le colonel Boumédiène.

1960
24-31 janv. : « Semaine des barricades » à Alger. Premières fissures dans le camp français. Reddition des émeutiers et fuite de leur chef Ortiz.
10 février : Réorganisation de la justice militaire. Suppression des «services ».
13 février : Explosion à Reggane de la première bombe atomique française.
3-5 mars : Nouvelle «tournée des popotes » : le problème algérien ne sera réglé qu'après la victoire des armes françaises. De Gaulle parle de «l'Algérie algérienne liée à la France ».
30 mars : Le général Crépin remplace Challe.
18 mai : Le ministre de l'Information du G.P.R.A. fait état de l'utilisation par l'armée française du napalm par les bombardiers B26 et T6.
10 juin : Les chefs de la wilaya IV (à leur tête Si Salah) reçus à Paris par de Gaulle.
20 juin : Le G.P.R.A. accepte d'envoyer des délégués à Paris.
25-29 juin : Premiers entretiens algéro-français à Melun. La partie française tient toujours à la «paix des braves ».
5 juillet : Discours de Ferhat Abbas consacrant la rupture des contacts avec la France.
31 juillet : Recrudescence des actions armées du F.L.N.
6 septembre : Déclaration des 121 intellectuels français (droit à l'insoumission).
27 septembre : Une délégation du G.P.R.A. est reçue officiellement à Moscou et à Pékin (16 octobre).
11 novembre : Violentes manifestations organisées par les ultras à Alger et à Oran.
9-13 décembre : Voyage de de Gaulle en Algérie. Emeutes déclenchées par les ultras à Alger et Oran. Par centaines de milliers, les Algériens manifestent, à l'appel du F.L.N. pour l'indépendance de l'Algérie et marquent leur soutien au G.P.R.A.
20 décembre : Première résolution de l'O.N.U. en faveur de la cause algérienne.

1961
20 février : Nouvelle rencontre algéro-française à Lucerne, en Suisse (Boumendjel – Pompidou).
Apparition de l'Organisation de l'Armée Secrète (O.A.S.).
30 mars : Accord du G.P.R.A. pour l'ouverture des pourparlers d'Evian, puis rupture lorsque Joxe parle d'inciter les «autres tendances » (6 avril).
Messali refuse de participer aux pourparlers d'Evian.
21-25 avril : Putsch manqué à Alger des généraux Challe, Jouhaud, Zeller et Salan contre de Gaulle accusé de brader l'Algérie en négociant avec le F.L.N.

20 mai-13 juin : Première conférence d'Evian : la négociation bute sur le problème du Sahara et sur le statut des Européens.
20-28 juillet : Reprise et ajournement des négociations à Lugrin.
5 août : Première émission pirate de l'O.A.S.
27 août : Le C.N.R.A. réuni à Tripoli remanie le G.P.R.A. : Ferhat Abbas est remplacé par Ben Khedda. Il refuse toute forme d'association ou d'atteinte au Sahara algérien.
5 septembre : La France reconnaît que le Sahara est une partie intégrante de l'Algérie.
8 septembre : Attentat contre de Gaulle sur la route de Colombey (France).
17 octobre : A l'appel du F.L.N., les Algériens en France manifestent contre le couvre-feu qu'on leur impose : la répression est sanglante. Plus de 200 morts.
Octobre-nov. : Deux rencontres algéro-françaises à Bâle (Suisse).
Recrudescences des attentats O.A.S.

L'INDEPENDANCE (1962)

1962
17-24 janvier : O.A.S. : 31 plasticages à Paris.
29 janvier : Explosion dans une villa d'Alger où se réunissaient des membres de brigades anti-O.A.S. : 18 morts.
5 février : De Gaulle : « L'Algérie sera un Etat souverain et indépendant ».
7 février : A Paris, une bombe destinée à André Malraux rend aveugle une petite fille de 4 ans.
8 février : Manifestations françaises anti-O.A.S. à Paris à l'appel des syndicats réprimées par la police : 8 morts dont 7 militants communistes au métro Charonne.
11 au 19 février : Rencontre entre les délégations algérienne et française aux Rousses, près de la frontière suisse.
22 au 27 février : Le C.N.R.A. adopte les grands axes du projet des accords d'Evian.
23 février : L'O.A.S. publie son instruction n° 29 : confrontation directe avec l'armée française.
L'O.A.S. exécute 553 personnes durant ce mois.
4 au 5 mars : Alger : 120 attentats au plastic. (O.A.S. : opération Rock n'roll).
7 au 18 mars : Dernière rencontre algéro-française et signature des accords d'Evian.
15 mars : Assassinat à El Biar par l'O.A.S. de l'écrivain Mouloud Feraoun en compagnie de six inspecteurs.
18 mars : Libération de Ben Bella et des autres dirigeants emprisonnés.
19 mars : Cessez-le-feu.
26 mars : Incidents sanglants provoqués par l'O.A.S. : 46 morts et plus de 150 blessés à Alger devant la Grande-Poste.
29 mars : Les 12 membres de l'Exécutif provisoire sont désignés. M. Abderrahmane Farès est président.
3 avril : Les hold-up (O.A.S.) se multiplient : 7 dans la région d'Alger rapportant 18 millions à leurs auteurs.
8 avril : Référendum : les accords d'Evian sont approuvés par les Français (17 millions de «oui » contre 1 million de « non »).
20 avril : Le général Salan est arrêté.
Avril-mai : L'O.A.S. déclenche la tactique de la « terre brûlée » et crée un climat de terreur en se livrant à des massacres de civils algériens. Affrontements sanglants entre manifestants européens et forces françaises à Alger.
2 mai : Voiture piégée au port d'Alger : 62 morts parmi les dockers algériens.
Mai-juin : Exode massif des Européens d'Algérie vers la France.
27 mai au 5 juin : Le C.N.R.A. réuni à Tripoli opte pour le socialisme et le parti unique comme modèle de développement.
7 juin : Après des débats houleux, le C.N.R.A. se sépare n'étant pas arrivé à désigner le Bureau politique.
Le G.P.R.A. quitte Tripoli ainsi que d'autres membres du C.N.R.A.
9 juin : Une partie du C.N.R.A., réunie autour de Ben Bella et de Boumediene à Tripoli vote un «procès verbal de carence » visant particulièrement Ben Khedda.
11 juin : Le Dr Mostefaï, au nom de l'Exécutif s'adresse aux Européens d'Algérie.
17 juin : Pour mettre fin aux attentats, accords locaux de délégués F.L.N. avec l'O.A.S. (qui seront remis en cause par le G.P.R.A.).
20 juin : Suppression du couvre-feu à Alger et sa région.
24 au 25 juin : Les responsables des wilayas II, III, IV, de la zone autonome d'Alger et des fédérations de France et de Tunisie, réunis à Zemmorah (wilaya III) créent un comité inter-wilayas. Ils condamnent la «rébellion » des membres de l'E.M.G. et demandent au G.P.R.A. de les «dénoncer ». Ils appellent à se joindre à eux les responsables des wilayas I, V et VI. Ces derniers refusent et choisissent le camp de l'Etat-major général.
27 juin : Une délégation du Comité inter-wilayas de Zemmorah se déplace à Tunis où elle est reçue par quatre ministres du gouvernement. Elle est chargée de présenter au G.P.R.A. les doléances du Comité. La rencontre, très agitée, se termine par le retrait de Khider suivi de Ben Bella : le premier annonce sa démission, le second quitte discrètement dans la nuit Tunis pour Le Caire à bord d'un avion égyptien.
28 juin : Khider rend publique sa démission du G.P.R.A.
30 juin : Dans un ordre du jour destiné à l'A.L.N., le G.P.R.A. décide de « dégrader »

le colonel Boumediene et ses deux adjoints de l'Etat-major, les commandants Ali Mendjli et Slimane (Kaid Ahmed). A la suite de cet ordre, Boumediene quitte son PC de Ghardimaou et va se réfugier dans la wilaya I auprès de Tahar Zbiri qui en était le chef.

1er juillet : Le référendum d'autodétermination donne 99,72 % de « oui » pour l'indépendance.

3 juillet : *La France reconnaît solennellement l'indépendance.*

Entrée du G.P.R.A. à Alger, à l'exception de Ben Bella au Caire et Khider à Rabat.

Les premiers éléments de l'A.L.N. stationnés en Tunisie et au Maroc franchissent la frontière en vertu des dispositions des accords d'Evian.

4 juillet : Première réunion du G.P.R.A. à Alger.

5 juillet : Devant la persistance des manifestations populaires, le G.P.R.A. donne l'ordre de reprendre le travail.

Incidents sanglants à Oran : 30 morts dont 15 européens.

7 juillet : *Des troupes marocaines pénètrent en territoire algérien où elles occupent deux postes. Campagne de presse marocaine à propos de Tindouf.*

Nouvel appel du Conseil des wilayas II, III, IV, de la Zone Autonome d'Alger et de la dération de France pour éviter l'affrontement et dégager une nouvelle direction du F.L.N.

Les wilayas I, V et VI refusent d'y répondre et confirment leur option pour l'E.M.G.

Situation toujours tendue à Oran.

9 au 10 juillet : Deux émissaires du G.P.R.A., Yazid et Bitat en mission de conciliation à Rabat pour rencontrer Ben Bella et Khider, Mohand Oul El Hadj (wilaya III) et Youcef Khatib (wilaya IV) se joignent à eux dans la même démarche. Les 4 ministres à Rabat se séparent sans être arrivés à un accord.

11 juillet : Ben Khedda empêché de tenir un meeting à Blida par le Conseil de la wilaya IV.

12 juillet : Ben Bella à Tlemcen.

16 juillet : Annonce à Tlemcen de la réunion d'un Conseil des wilayas. Absence du Conseil de la Zone Autonome d'Alger qui se prononce pour un « congrès populaire ».

Ferhat Abbas rejoint Tlemcen, ainsi que Boumediene.

D'autres membres du C.N.R.A. suivent.

18 juillet : Reparution d'*Alger Républicain*, organe des communistes (fondé en 1938) après une éclipse de 7 ans (1955).

19 juillet : L'Egypte, la Libye, la Guinée et le Mali offrent leur médiation aux deux groupes d'Alger et de Tlemcen, elle échoue malgré la volonté de conciliation du G.P.R.A.

22 juillet : Alors que le Conseil des wilayas discute pour trouver une solution à la crise, un Bureau politique (celui évoqué au C.N.R.A. à Tripoli) est proclamé à Tlemcen. Invitation est faite aux membres du Bureau politique – sept – de rejoindre Tlemcen : les cinq ministres ex-détenus : Ait Ahmed, Ben Bella, Bitat, Boudiaf, Khider, plus Hadj Ben Alla et Mohammedi. Boudiaf et Ait Ahmed refusent d'en faire partie.

Enlèvements d'Européens (« 500 disparus » selon le président de l'Association des familles de disparus) et d'Algériens collaborateurs des autorités françaises.

Sept européens tués et nombreux blessés.

23 juillet : Le G.P.R.A. accepte la formule du Bureau politique dans un souci d'unité et pose la condition de l'aval du C.N.R.A.

24 juillet : La France menace d'intervenir. *« Si la situation s'aggravait, la France interviendrait directement pour protéger ses nationaux »* déclare le secrétaire d'Etat à l'information et porte-parole du gouvernement français Alain Peyrefitte.

25 juillet : Les troupes de la wilaya I occupent Constantine. Il y a des morts et des blessés. Ben Tobbal et Boubnider (chef de la wilaya II) sont arrêtés. Le commandant Larbi Berredjem prend la tête de la wilaya II et se joint aux benbellistes.

Boudiaf appelle les Algériens à s'organiser pour faire échec au «coup de force ».

Aït Ahmed démissionne du G.P.R.A.

27 juillet : Appel de Boudiaf et Krim pour un « Comité de liaison et de défense de la révolution ». Tizi Ouzou, siège du « comité » devient le troisième centre de pouvoir, après Alger et Tlemcen. La presse française parle de «groupe kabyle ».

Ben Tobbal libéré rejoint Alger. Il déclare : *« Le G.P.R.A. avait donné son accord sur la composition du Bureau politique et Mohammedi Said était parti à Tlemcen en*

émissaire... Un Bureau politique vaut mieux que le vide politique ».

29 juillet : Entrée des troupes de la wilaya IV à Alger dont elles prennent le contrôle qui relevait jusque-là de la Zone Autonome d'Alger.
Boussouf et Ben Tobbal à Tunis.

30 juillet : Boudiaf est enlevé à M'Sila par des éléments de la wilaya I.
Rabah Zerari (commandant Azzeddine), commandant de la Zone Autonome d'Alger en résidence surveillée et son adjoint Omar Oussedik arrêté par le Conseil de la wilaya IV.

31 juillet : Boudiaf est libéré.
[Le G.P.R.A. était reconnu par 25 pays avant les négociations d'Evian et par 36 à la veille de l'Indépendance].

2 août : Accord entre Boudiaf, Krim et le colonel Mohand Ould El Hadj (wilaya III) d'une part et Khider et Bitat d'autre part :
Le Bureau politique est reconnu pour une durée d'un mois (à titre provisoire) ;
Le C.N.R.A. se réunira une semaine après les élections pour réexaminer la composition du Bureau politique.

3 août : Entrée du Bureau politique à Alger.
Boudiaf, membre du Bureau politique.
Ait Ahmed refuse toujours d'y siéger.

4 août : Le Bureau politique procède à la répartition des attributions de ses membres :
Khider, secrétaire général, information, finances
Ben Bella, coordination avec l'Exécutif provisoire
Boudiaf, orientation et affaires extérieures
Hadj Ben Alla, affaires militaires
Mohammedi, éducation et santé publique
Rabah Bitat, organisation du parti et des groupements nationaux.
Le Bureau politique reporte les élections au 2 septembre.
Sur les 12 membres qui formaient initialement le G.P.R.A. avant son entrée à Alger, cinq font désormais partie du Bureau politique (Khider, Ben Bella, Boudiaf, Mohammedi, Bitat), deux ont démissionné et se retrouvent à Genève (Dahlab et Ait Ahmed), deux autres à Tunis (Boussouf et Ben Tobbal). Krim est en Kabylie. Yazid tente les bons offices auprès des uns et des autres, Ben Khedda continue, à partir d'Alger, de lancer des appels... sans écho à l'unité. L'autorité est détenue par le Bureau politique. Le G.P.R.A. cesse, de fait, d'exister et demeure un symbole.

8 août : Le Bureau politique déclare exercer tous les pouvoirs détenus par le G.P.R.A.

9 août : Graves incidents entre l'A.L.N. et l'armée française à Laghouat où 4 légionnaires sont tués dont un officier.

11 au 12 août : Le Bureau politique décide la *« reconversion »* du F.L.N. et de L'A.L.N., c'est-à-dire la prise en main de ces deux organisations.

19 août : Publication par le Bureau politique de la liste des candidats aux élections à l'Assemblée Nationale Constituante (A.N.C.) pour le 2 septembre.
La wilaya IV conteste certains candidats et met ses troupes en état d'alerte.

20 août : 196 candidats sont désignés par le Bureau politique sur une seule liste.
Khider s'en prend aux éléments de la wilaya IV, en même temps qu'il annonce des «comités électoraux » et des «comités de vigilance ».

22 août : Les partisans du Bureau politique manifestent contre la wilaya IV à Alger.

23 août : En réaction, une foule immense traverse Alger avec les mots d'ordre de la wilaya IV.
Fusillades à la Casbah.
La wilaya IV instaure la censure à la radio et dans les journaux, interdit les déclarations du Bureau politique et organise des manifestations.

24 août : Les wilayas III et IV admettent, en fin de compte, la *reconversion* du F.L.N. et de l'A.L.N. Elles estiment cependant qu'elle ne doit intervenir qu'après la constitution d'un *« Etat algérien issu légalement »* et demandent qu'elles soient consultées sur la personnalité des candidats aux postes de responsabilité publique, chacune dans les limites de sa circonscription.

24 au 25 août : Guerre des communiqués entre la wilaya IV et la Zone Autonome d'Alger à propos de l'autorité sur la capitale.
Khider déclare que le Bureau politique n'est plus en mesure d'exercer ses fonctions, qu'il ne peut plus contrôler la situation ni cautionner les candidats aux élections du 2 septembre et qu'il décide d'ajourner ces dernières.
Boudiaf démissionne du Bureau politique.

La wilaya III s'élève contre le report des élections décidé unilatéralement par des membres du Bureau politique.
Nouvelle censure de la wilaya IV interdisant les communiqués du Bureau politique à la radio et à la presse locale.
27 août : Arrestation par le Conseil de la wilaya IV de membres du Bureau politique.
La wilaya 4 considère que la constitution d'un « Comité F.L.N. d'Alger » comme une violation de l'accord du 2 août aux termes duquel les prérogatives du Bureau politique (provisoire) se limitaient à la préparation des élections et à la réunion du C.N.R.A.
Incidents entre éléments de la wilaya IV et soldats de l'armée française à Hadjout.
Les wilaya I, II, V et VI et l'E.M.G. proclament leur soutien au Bureau politique.
Les wilaya III et IV déclarent qu'elles feront face à toute agression.
28 août : Veillées d'armes. Réunion commune des commandants des wilayas I, II, V et VI à Sétif.
29 août : Incidents sanglants à la Casbah Alger entre les partisans du Bureau politique et de la wilaya IV. Insécurité, enlèvements de personnes, perquisitions arbitraires de locaux et d'appartements, perceptions illégales de cotisations, saisies de céréales…
La France menace de nouveau d'intervenir pour défendre ses ressortissants. Les troupes françaises opèrent un mouvement dans l'Algérois. La wilaya IV découvre un important stock d'armes à Alger et procède à de nombreuses arrestations.
L'U.G.T.A. appelle à la grève générale.
Manifestations à Alger et dans le reste du pays : « Sebaa snine barakat » (sept ans, ça suffit !).
30 août : Le Bureau politique fait appel à ses forces armées pour « rétablir l'ordre à Alger ».
1er septembre : Meeting au foyer civique d'Alger : 20 000 personnes (pour empêcher la guerre civile).
3 septembre : Ben Bella gagne Oran d'où il donne l'ordre aux 4 wilayas qui le soutiennent, en plus des troupes de l'Etat major, de marcher sur Alger.
4 au 5 septembre : Boghari, Sour-el-Ghozlane, Sidi Aïssa et Chlef sont le théâtre de violents combats entre éléments de la wilaya IV et forces de l'E.M.G. On parle de *mille* morts. A la demande du colonel Mohand Ould El Hadj (wilaya III) un accord est conclu entre le Bureau politique et les responsables des wilayas III et IV qui prévoit l'arrêt des combats, la démilitarisation d'Alger et l'organisation des élections à bref délai.
6 septembre : La population s'interpose entre frères pour faire arrêter les tueries. Ben Bella et le chef de la wilaya IV sur les lieux des combats pour faire cesser les affrontements.
9 septembre : Boumediene, à la tête de ses troupes, fait son entrée à Alger, accompagné de Ben Bella.
14 septembre : Publication des listes des candidats désignés par le Bureau politique aux élections de l'A.N.C.
20 septembre : Reprise des combats entre forces du Bureau politique et éléments de la wilaya IV.
Elections à l'A.N.C. de 196 députés sur une liste unique présentée par le Bureau politique. Une partie du G.P.R.A. et du C.N.R.A. en est éliminée.
24 septembre : Khider au nom du Bureau politique déclare «admettre les partis à condition qu'ils travaillent dans le cadre de la Constitution ».
25 septembre : Première réunion de l'A.N.C. Ferhat Abbas est élu président avec 155 voix pour et 36 bulletins blancs et nuls.
Le président de l'Exécutif provisoire remet ses pouvoirs au président de l'Assemblée Nationale Constituante.
Proclamation de la « République Algérienne Démocratique et Populaire ».
Ben Bella désigné pour former le gouvernement par 141 voix sur 189 votants et 158 suffrages exprimés.
28 septembre : Ben Bella présente à l'A.N.C. son gouvernement : *« Le programme de Tripoli, programme provisoire du gouvernement »*. Boudiaf crée le P.R.S. (Parti de la Révolution Socialiste) et conteste la légitimité du Bureau politique formé par Ben Bella.
29 septembre : L'Assemblée Constituante investit Ben Bella, président du Conseil des ministres.
8 octobre : Admission de l'Algérie à l'O.N.U.

15 octobre : Entretien Ben Bella – Kennedy à Washington.
16 octobre : Le Président Ben Bella à Cuba.
9 novembre : Le Président Ben Bella annonce à Sétif que 500 usines seront remises aux comités de gestion.
29 novembre : Interdiction du Parti Communiste Algérien et de son hebdomadaire *El Hourriya* (Liberté).
20 décembre : Accord entre le Bureau politique et l'U.G.T.A. consacrant l'autonomie organique syndicale.

Documents

Sommaire :

I. Textes fondamentaux :

a). Textes du F.L.N. : Proclamation du 1er Novembre (1954) ; extraits de la charte du Congrès de la Soummam (1956) ; extraits de la charte de Tripoli (1962).
b). Rapport (Abane Ramdane) du C.C.E. au C.N.R.A. (1957).
c). Situation de la Révolution algérienne. Bilan et perspectives (document du C.C.E. : septembre 1958) ;
d). Kassamen, l'hymne national (1955).
e). Déclaration du BP du P.C.A. le 2 novembre 1954.
f). Lettre aux israélites d'Algérie (1956).

II. Les hommes

— Le C.R.U.A. (les « 22 » et les « 6 »).
— Congrès de la Soummam (août 1956) : membres présents et membres absents.
— Premier C.N.R.A. (titulaires et suppléants).
— Premier C.C.E. (août 1956).
— Première session du C.N.R.A. (Le Caire, août 1957).
— Deuxième C.C.E. (Le Caire, août 1957).
— Troisième C.C.E. (Le Caire, avril 1958).
— Premier G.P.R.A. (Le Caire, 18 septembre 1958).
— Comité des « dix » colonels (Tunis, juillet 1959).
— Deuxième G.P.R.A. (Tripoli, janvier 1960).
— Troisième session du C.N.R.A. (Tripoli, août 1961).
— Troisième G.P.R.A. (Tripoli, 27 août 1961).
— Quatrième session du C.N.R.A. (Tripoli, février 1962).
— Membres des Conseils de wilaya (mars 1962).
— Procès-verbal sur l'abandon par Ben Khedda de la réunion du C.N.R.A. du 7 juin 1962.
— Directeurs de cabinet, conseillers politiques des ministres du G.P.R.A. et idéologues (1958-1962).
— Membres de la direction de la Fédération de France (1954-1962).
— Comités exécutifs de l'U.G.E.M.A. (1955-1962).
— Chefs de wilaya et des membres de l'E.M.G. (1956-1962).
— Fondateurs du F.L.N., membres du C.N.R.A. et des Conseils de wilaya, morts au combat.
— Cadres supérieurs victimes des purges internes.
— L'Exécutif provisoire (mars-juillet 1962).
— Le Bureau politique du F.L.N. (Tlemcen, 22 juillet 1962).
— Le Bureau politique du F.L.N. (Alger, août 1962).– Le premier gouvernement de la République algérienne (28 septembre 1962).
— Les colonels de l'A.L.N. durant la Guerre de libération.
— Les commandants de l'A.L.N. durant la Guerre de libération.
— Les gouvernements français durant la Guerre de libération.
— Les commandants en chef français durant la Guerre de libération.

Documents

Sommaire :

I. Textes fondamentaux :

a). Textes du F.L.N. : Proclamation du 1er Novembre (1954) ; extraits de la charte du Congrès de la Soummam (1956) ; extraits de la charte de Tripoli (1962).
b). Rapport (Abane Ramdane) du C.C.E. au C.N.R.A. (1957).
c). Situation de la Révolution algérienne. Bilan et perspectives (document du C.C.E. : septembre 1958) ;
d). Kassamen, l'hymne national (1955).
e). Déclaration du BP du P.C.A. le 2 novembre 1954.
f). Lettre aux israélites d'Algérie (1956).

II. Les hommes

— Le C.R.U.A. (les « 22 » et les « 6 »).
— Congrès de la Soummam (août 1956) : membres présents et membres absents.
— Premier C.N.R.A. (titulaires et suppléants).
— Premier C.C.E. (août 1956).
— Première session du C.N.R.A. (Le Caire, août 1957).
— Deuxième C.C.E. (Le Caire, août 1957).
— Troisième C.C.E. (Le Caire, avril 1958).
— Premier G.P.R.A. (Le Caire, 18 septembre 1958).
— Comité des « dix » colonels (Tunis, juillet 1959).
— Deuxième G.P.R.A. (Tripoli, janvier 1960).
— Troisième session du C.N.R.A. (Tripoli, août 1961).
— Troisième G.P.R.A. (Tripoli, 27 août 1961).
— Quatrième session du C.N.R.A. (Tripoli, février 1962).
— Membres des Conseils de wilaya (mars 1962).
— Procès-verbal sur l'abandon par Ben Khedda de la réunion du C.N.R.A. du 7 juin 1962.
— Directeurs de cabinet, conseillers politiques des ministres du G.P.R.A. et idéologues (1958-1962).
— Membres de la direction de la Fédération de France (1954-1962).
— Comités exécutifs de l'U.G.E.M.A. (1955-1962).
— Chefs de wilaya et des membres de l'E.M.G. (1956-1962).
— Fondateurs du F.L.N., membres du C.N.R.A. et des Conseils de wilaya, morts au combat.
— Cadres supérieurs victimes des purges internes.
— L'Exécutif provisoire (mars-juillet 1962).
— Le Bureau politique du F.L.N. (Tlemcen, 22 juillet 1962).
— Le Bureau politique du F.L.N. (Alger, août 1962).– Le premier gouvernement de la République algérienne (28 septembre 1962).
— Les colonels de l'A.L.N. durant la Guerre de libération.
— Les commandants de l'A.L.N. durant la Guerre de libération.
— Les gouvernements français durant la Guerre de libération.
— Les commandants en chef français durant la Guerre de libération.

III. Témoignages

1. Boudiaf : le commencement.
2. Rabah Bitat : la création du F.L.N. et l'insurrection de 1954.
3. Lettre de démission de Paul Teitgen, secrétaire général de la préfecture d'Alger, chargé de la police.
4. Benoît Rey : Scènes de l'activité d'un commando de chasse (1959-1961).
5. Reportage du journaliste anglais Peter Stephens (février 1962).

I. TEXTES FONDAMENTAUX
A. TEXTES DU F.L.N.

PROCLAMATION DU PREMIER NOVEMBRE 1954

Texte intégral du premier appel adressé par le secrétariat général du Front de libération nationale au peuple algérien le 1er Novembre 1954

« PEUPLE ALGÉRIEN,
« MILITANTS DE LA CAUSE NATIONALE,

A vous qui êtes appelés à nous juger (le premier d'une façon générale, les seconds tout particulièrement), notre souci en diffusant la présente proclamation est de vous éclairer sur les raisons profondes qui nous ont poussés à agir en vous exposant notre programme, le sens de notre action, le bien-fondé de nos vues dont le but demeure l'indépendance nationale dans le cadre nord-africain. Notre désir aussi est de vous éviter la confusion que pourraient entretenir l'impérialisme et ses agents administratifs et autres politicailleurs véreux.

Nous considérons avant tout qu'après des décades de lutte, le mouvement national a atteint sa phase de réalisation. En effet, le but d'un mouvement révolutionnaire étant de créer toutes les conditions d'une action libératrice, nous estimons que, sous ses aspects internes, le peuple est uni derrière le mot d'ordre d'indépendance et d'action et, sous les aspects extérieurs, le climat de détente est favorable pour le règlement des problèmes mineurs, dont le nôtre, avec surtout l'appui diplomatique de nos frères arabo-musulmans. Les événements du Maroc et de Tunisie sont à ce sujet significatifs et marquent profondément le processus de la lutte de libération de l'Afrique du Nord. A noter dans ce domaine que nous avons depuis fort longtemps été les précurseurs de l'unité dans l'action, malheureusement jamais réalisée entre les trois pays.

Aujourd'hui, les uns et les autres sont engagés résolument dans cette voie, et nous, relégués à l'arrière, nous subissons le sort de ceux qui sont dépassés. C'est ainsi que notre mouvement national, terrassé par des années d'immobilisme et de routine, mal orienté, privé du soutien indispensable de l'opinion populaire, dépassé par les événements, se désagrège progressivement à la grande satisfaction du colonialisme qui croit avoir remporté la plus grande victoire de sa lutte contre l'avant-garde algérienne.

L' HEURE EST GRAVE !

Devant cette situation qui risque de devenir irréparable, une équipe de jeunes responsables et militants conscients, ralliant autour d'elle la majorités des éléments encore sains et décidés, a jugé le moment venu de sortir le mouvement national de l'impasse où l'ont acculé les luttes de personnes et d'influence, pour le lancer aux côtés des frères marocains et tunisiens dans la véritable lutte révolutionnaire.

Nous tenons à cet effet à préciser que nous sommes indépendants des deux clans qui se disputent le pouvoir. Plaçant l'intérêt national au-dessus de toutes les considérations mesquines et erronées de personnes et prestige, conformément aux principes révolutionnaires, notre action est dirigée uniquement contre le colonialisme, seul ennemi et aveugle, qui s'est toujours refusé à accorder la moindre liberté par des moyens de lutte pacifique.

Ce sont là, nous pensons, des raisons suffisantes qui font que notre mouvement de rénovation se présente sous l'étiquette de FRONT DE LIBÉRATION NATIONALE, se dégageant ainsi de toutes les compromissions possibles et offrant la possibilité à tous les patriotes

algériens de toutes les couches sociales, de tous les partis et mouvements purement algériens, de s'intégrer dans la lutte de libération sans aucune autre considération.

Pour préciser, nous retraçons ci-après, les grandes lignes de notre programme politique :

BUT : L'indépendance nationale par :

1) La restauration de l'Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques.

2) Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de races et de confessions.

OBJECTIFS INTÉRIEURS :

1) Assainissement politique par la remise du mouvement national révolutionnaire dans sa véritable voie et par l'anéantissement de tous les vestiges de corruption et de réformisme, cause de notre régression actuelle.

2) Rassemblement et organisation de toutes les énergies saines du peuple algérien pour la liquidation du système colonial.

OBJECTIFS EXTÉRIEURS:

— Internationalisation du problème algérien.
— Réalisation de l'Unité nord-africaine dans le cadre naturel arabo-musulman.
— Dans le cadre de la charte des Nations Unies, affirmation de notre sympathie à l'égard de toutes nations qui appuieraient notre action libératrice.

MOYENS DE LUTTE :

Conformément aux principes révolutionnaires et compte tenu des situations intérieure et extérieure, la continuation de la lutte par tous les moyens jusqu'à la réalisation de notre but.

Pour parvenir à ces fins, le Front de libération nationale aura deux tâches essentielles à mener de front et simultanément : une action intérieure tant sur le plan politique que sur le plan de l'action propre, et une action extérieure en vue de faire du problème algérien une réalité pour le monde entier avec l'appui de tous nos alliés naturels.

C'est là une tâche écrasante qui nécessite la mobilisation de toutes les énergies et toutes les ressources nationales. Il est vrai, la lutte sera longue mais l'issue est certaine.

En dernier lieu, afin d'éviter les fausses interprétations et les faux-fuyants, pour prouver notre désir de paix, limiter les pertes en vies humaines et les effusions de sang, nous avançons une plate-forme honorable de discussion aux autorités françaises si ces dernières sont animées de bonne foi et reconnaissent une fois pour toutes aux peuples qu'elles subjuguent le droit de disposer d'eux-mêmes.

1) La reconnaissance de la nationalité algérienne par une déclaration officielle abrogeant les édits, décrets et lois faisant de l'Algérie une terre française en déni de l'histoire, de la géographie, de la langue, de la religion et des mœurs du peuple algérien.
2) L'ouverture des négociations avec les porte-parole autorisés du peuple algérien sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté algérienne, une et indivisible.
3) La création d'un climat de confiance par la libération de tous les détenus politiques, la levée de toutes les mesures d'exception et l'arrêt de toute poursuite contre les forces combattantes.

EN CONTREPARTIE :

1) Les intérêts français, culturels et économiques, honnêtement acquis, seront respectés ainsi que les personnes et les familles.
2) Tous les Français désirant rester en Algérie auront le choix entre leur nationalité et seront de ce fait considérés comme étrangers vis-à-vis des lois en vigueur ou opteront pour la nationalité algérienne et, dans ce cas, seront considérés comme tels en droits et en devoirs.
3) Les liens entre la France et l'Algérie seront définis et feront l'objet d'un accord entre les deux puissances sur la base de l'égalité et du respect de chacun.

Algérien ! Nous t'invitons à méditer notre charte ci-dessus. Ton devoir est de t'y associer pour sauver notre pays et lui rendre sa liberté ; le Front de libération nationale est ton front, sa victoire est la tienne.

Quant à nous, résolus à poursuivre la lutte, sûrs de tes sentiments anti-impérialistes, nous donnons le meilleur de nous-mêmes à la patrie.

1er Novembre 1954
Le Secrétariat national.

LE CONGRES DE LA SOUMMAM (20 OCTOBRE 1956)

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA PLATE-FORME POLITIQUE DU F.L.N ET DES DIRECTIVES DU CONGRES TELS QU'ILS ONT ETE RENDUS PUBLICS PAR « EL MOUDJAHID », ORGANE CENTRAL DU F.L.N., DANS UN NUMERO SPECIAL A L'OCCASION DU DEUXIEME ANNIVERSAIRE DE LA REVOLUTION LE 1ER NOVEMBRE 1956.

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONGRES DU 20 AOUT 1956

1. La plate forme politique qu'on lira plus loin a été adoptée à l'unanimité des Congressistes.
II. Organismes de direction :
a). Le Conseil National de la Révolution Algérienne (C.N.R.A.) est composé de 34 membres : 17 membres et 17 suppléants dont les noms suivent :
Membres titulaires : Ait Ahmed Hocine ; Abane Ramdane ; Abbas Ferhat, Boudiaf Mohamed ; Ben Boulaid Mostefa ; Belkacem ; Krim Belkacem ; Ben Bella Ahmed ; Ben M'Hidi Larbi ; Bitat Rabah ; Khider Mohamed ; Krim Belkacem ; Lamine-Debbaghine Mohamed ; Mokrane ; Ouamrane Amar ; Tawfik el Madani ; Yazid M'hamed ; Zirout Youcef.
Membres suppléants : Aissa ; Ben Tobbal Lakhdar, Commandant adjoint de la Wilaya II ; Boussouf Abdelhafid, Comandant de la Wilaya V ; Ben Yahia Mohamed, ex-Président de l'U.G.E.M.A. ; Dhilès Slimane, Commandant de la Wilaya IV ; Francis Ahmed ; Mohammedi Saïd, Commandant de la Wilaya III ; Mezhoudi Brahim, Commandant adjoint de la wilaya II ; Mellah Ali, Commandant de la Wilaya III ; Mouloud ; Mourad ; Mahsas Ahmed ; Mehri Abdelhamid ; Saïd ; Saddek ; Thaalbi Tayeb ; Zoubir. Nota.- Les frères Ben Boulaïd Mostepha et Zirout Youcef sont tombés au champ d'honneur. Les frères Belkacem, Mokrane, Aïssa, Mouloud, Mourad, Saïd, Saddek et Zoubir sont inconnus des services de police.
b). Le Comité de Coordination et d'Exécution (C.C.E.) est composé de cinq membres dont les noms sont tenus secrets. Ils ont été choisis parmi les membres du C.N.R.A. qui se trouvent en Algérie. Leur Quartier-Général est quelque part dans un maquis.
c). Les Commissions.- Les membres des Commissions sont désignés par le C.C.E. et sont responsables devant lui.

III. Rapport F.L.N. – A. L. N. :
Primauté du politique sur le militaire.
Dans les P.C., le chef politico-militaire devra veiller à maintenir l'équilibre entre toutes les branches de la Révolution.

IV. Rapport Intérieur-Extérieur :
Primauté de l'Intérieur sur l'Extérieur.

V. A.L.N. :
L'Algérie est divisée en six départements (Wilayas) : chaque wilaya est divisée en zones : chaque zone est divisée en région : chaque région est divisée en secteurs.

a). LES P.C. : La direction collective étant érigée en un principe, tous nos organismes délibérants devront le respecter scrupuleusement. Le P.C. est composé du chef (politico-militaire) représentant l'autorité centrale du F.L.N. Il est entouré d'adjoints et de collaborateurs qui sont des officiers ou sous-officiers au nombre de trois, s'occupant des branches : militaire, politique, renseignements et liaisons. Il y a les P.C. de Wilaya, Zone, Région et Secteur.
Mutations : La mutation est prononcée par l'organisme immédiatement supérieur à l'organisme auquel appartient l'élément. Le principe de la mutation à tous les échelons a été admis.

b). MILITAIRES :

Unités :

Le groupe (faoudj) est composé de 11 hommes dont un sergent et deux caporaux. Le demi-groupe comprend 5 hommes dont un caporal.

La section (ferka) est composée de 35 hommes (trois groupes, plus le chef de section et son adjoint).

La compagnie (katiba) comprend 110 hommes (trois sections plus cinq cadres).

Le bataillon (faïlek) comprend 350 hommes (trois compagnies plus vingt cadres).

Les grades :

Les grades usités en Kabylie ont été adoptés, à savoir :

El Djoundi el aouel (caporel) : un V rouge renversé qui se porte sur le bras droit. El Aarif (sergent) : deux V rouges renversés. El Aarif el aouel (sergent-chef) : trois V rouges renversés. El Moussaâd (adjudant) : un V souligné par un trait blanc. Moulazam (aspirant) : une étoile blanche. Moulazam etthani (sous-lieutenant) : une étoile rouge, une étoile blanche. Dhabet etthani (capitaine) : deux étoiles rouges. Sagh el aouel (commandant) : deux étoiles rouges, une blanche. Sagh etthani (colonel) : trois étoiles rouges.

Chef de wilaya : ce sera un colonel : ses trois adjoints seront des commandants.

Chef de zone : ce sera un capitaine. Ses trois adjoints seront des lieutenants.

Chef de région : ce sera un sous-lieutenant : ses trois adjoints seront des aspirants.

Chef de secteur : ce sera un adjudant : ses trois adjoints seront des sergents-chefs.

NOTA. Les commissaires politiques auront les mêmes grades que les officiers des organismes auxquels ils appartiennent.

Insignes : Une étoile et un croissant rouge se portent sur le calot. (A faire par chaque wilaya). Les galons seront faits par la wilaya n° 3.

Déclarations : le C.C.E. est chargé de l'étude de cette question.

NOTA.- Tous ces grades sont provisoires. A la libération du pays, une commission militaire sera chargée d'étudier chaque cas et de pourvoir au reclassement de ces grades dans l'Armée Nationale.

Le grade de Général n'existera pas jusqu'à la Libération.

Les nominations, cassations et rétrogradations des officiers sont prononcées par le C.C.E. sur propositions des chefs de wilayas.

Les sous-officiers sont nommés, cassés ou rétrogradés par le C.C.E. sur proposition des chefs de wilaya.

Les caporaux sont nommés et cassés par le chef de zone.

Soldes et allocations familiales. Chaque moudjahed touchera une solde suivant le barème ci-joint :

— soldat 1000 francs par mois ;
— caporal 1200 francs par mois ;
— sergent 1500 francs par mois ;
— sergent-chef 1800 francs par mois ;
— adjudant 2000 francs par mois ;
— aspirant 2500 francs par mois ;
— sous-lieutenant 3000 francs par mois ;
— lieutenant 3500 francs par mois ;
— capitaine 4000 francs par mois ;

— commandant 4500 francs par mois ;
— colonel 5000 francs par mois.

Les infirmières et infirmiers sont assimilés aux sergents et toucheront de ce fait une solde de 1500 francs. Les médecins auxiliaires seront assimilés aux aspirants et toucheront une solde de 2500 francs par mois. Les médecins seront assimilés aux lieutenants et toucheront une solde de 3500 francs par mois.

Seules les affaires de toilette sont à la charge des moudjahidines. Tout le reste est à la charge de l'Armée.

Allocations familiales : Tous les moudjahidine chargés de famille seront secourus mensuellement. Cependant, il sera fait appel au patriotisme de chacun pour épargner les deniers de la Révolution. Des directives aux chefs de groupe et aux commissaires politiques seront données en ce sens.

Les moussebiline seront secourus sur la même base que les moudjahidine lorsqu'ils accomplissent une tâche permanente (30 jours sur 30). Il leur sera attribué la moitié du secours lorsqu'ils ne sont utilisés que 13 jours par mois et le quart du secours lorsqu'ils sont utilisés une semaine par mois.

Le secours sera calculé sur la base suivante :

Pour les campagnes : 2000 francs de base plus 2000 francs par personne.

Pour les villes : 5000 francs de base plus 2000 francs par personne.

c) POLITIQUE :

Les commissaires politiques et leurs attributions : les tâches principales des commissaires politiques sont :

a). Organisation et éducation du peuple.

b). Propagande et information.

c). La guerre psychologique (rapport avec le peuple, la minorité européenne, les prisonniers de guerre). Les commissaires politiques donneront leur avis sur tous les programmes d'action militaire de l'A.L.N.

d). Finances et ravitaillement.

d) ADMINISTRATION, ASSEMBLEES DU PEUPLE :

Les assemblées du peuple seront élues. Elles seront composées de 5 membres dont un président et s'occuperont de l'état civil, des affaires judiciaires et islamiques, des affaires financières et économiques et de la police.

DIRECTIVES

En application des décisions prises par l'Assemblée des responsables de l'Oranie, Algérois et Constantinois, lors de leur réunion du 20 août 1956, les chefs de wilayas sont priés de veiller à l'application stricte des directives ci-dessous.

1.-Nouveau découpage des Wilayas (ex-zones)

a) 1ère Wilaya- AURES NEMMANCHAS.

Limites : au Nord : Montesquieu, Sedrata, El Guerah, Setif.

Au Sud : le Sahara Constantinois.

A l'Ouest : Bordj Bou Arréridj, M'Sila, Boussaâda, Ouled Djelal.

A l'Est : frontière tunisienne.

b) 2ème Wilaya – NORD CONSTANTINOIS.

Limites : Au Nord : La Calle, Souk-el-Tenine.

Au Sud : Setif, route Alger-Constantine jusqu'à la frontière tunisienne en passant par Segus, Montcalm, Sedrata, Montesquieu.

A l'Ouest : Setif, Kerrata, Souk el Tenine.
A l'Est : frontière tunisienne.

c) 3ème Wilaya – KABYLIE

Limites : au Nord : Souk el Tenine, Courbet Marine.
Au Sud : Ligne Alger-Constantine jusqu'à Sétif avec le prolongement Bordj, M'Sila, Ain Lahdjal, Aumale, Ain Bessam, Palestro.
A l'Ouest : Courbet Marine, Menerville.
A l'Est : Setif, Kerrata, Souk el Tenine.

d) 4ème Wilaya- ALGEROIS.

Limites : au Nord : Courbet Marine, Tenes.
Au Sud : Bouira, Ain Bessam, Birabalou, Berrouaghia, Boghari, Tiaret.
A l'Ouest : frontière département d'Oran.
A l'Est : Courbet Marine, Menerville, Palestro, Thiers, Bouira, Ain Bessem.

e) 5ème Wilaya – ORANIE

Limites : département Oran.

f) 6ème Wilaya – LE SUD.

Limites : au Nord : Tablat, Boghari, Berrouaghia, Bir Rabalou, Ain Bessam, Aumale, Boussaâda.
Des autres côtés : LE SAHARA ALGEROIS.

NOTA : Alger et les communes limitrophes : Hussein-Dey, Birmandreis, Kouba, El Biar, Bouzareah, St Eugène ne dépendent pas de la Wilaya n° 4 et constituent une zone autonome avec une organisation ayant une structure spéciale.
La ville de Setif appartient à la Wilaya n° 3 (Kabylie), cependant l'organisation de la ville de Setif devra tout faire pour faciliter la tâche et rendre service aux Wilayas n° 1 et 2.
La ville de Boussaâda appartient à la Wilaya n° 6 (Sud), cependant l'organisation de la ville de Boussaâda devra tout faire pour faciliter la tâche des Wilayas n° 1 et 3.
Les noms arabes correspondant aux mots zone, région, secteur, sont :
Zone = Mintaqa ; Région = Nahia ; Secteur = Kism.

IX. Les Commissaires politiques et leurs attributions.

Les tâches principales des commissaires politiques sont :

a). Organisation et éducation du peuple.

Dans chaque village ou mechta, sera désigné un comité de 3 membres chargé d'organiser les cellules du F.L.N. (l'un de ces membres sera obligatoirement le président de l'Assemblée du peuple –Voir chapitre suivant). Les commissaires politiques contrôleront et guideront le comité des « 3 ». De plus, ils réuniront les militants du F.L.N. lors de leur passage dans le village et leur feront des causeries éducatives sur différents sujets.

Les commissaires politiques veilleront à ce qu'il n'existe aucune confusion de pouvoir entre le comité des « 3 » (Organisation du F.L.N.) et le comité élu de l'Assemblée du peuple. Les attributions étant nettement définies, chacun oeuvrera pour le bien de tous sans jamais empiéter sur le domaine d'un frère de combat.

b). La propagande et l'information.

Les commissaires politiques sont responsables de la diffusion au sein du peuple par le canal de l'organisation de mots d'ordre du F.L.N. et de sa littérature, « *El Moudjahid* », « *Résistance Algérienne* », tracts, brochures, etc. Dans un passé récent, ce travail a été négligé dans certaines régions. Il importe de remédier à cette situation d'urgence. Il faudra arriver à doter chaque région d'une ronéo et d'une machine à écrire.

Les commissaires politiques organiseront aussi un petit service de propagande dans chaque secteur afin de réfuter les mensonges des officiers S.A.S. sur le plan local. L'esprit d'initiative dans ce domaine doit être encouragé et signalé aux Organismes supérieurs pour sa généralisation.

Les commissaires politiques, à quelque échelon qu'ils soient, devront fournir régulièrement des rapports à la Commission nationale de la propagande et de l'information sur tout ce qui se passe dans leur secteur, région, zone ou wilaya : exactions de l'ennemi, exploits de l'A.L.N., moral de la population, initiatives locales heureuses, etc. Cette tâche est primordiale. Les commissaires zonaux, régionaux et de secteurs ne négligeront pas ce travail essentiel.

Les commissaires politiques de tout grade devront parfaire l'éducation politique des moudjahidine en leur tenant de fréquentes réunions d'information et d'éducation. Ils veilleront jalousement sur le moral des moudjahidine, des moussebiline et du peuple. C'est sur les commissaires politiques que compte le F.L.N. pour contrecarrer la propagande insidieuse des SAS.

c). La guerre psychologique.

Une des principales armes du colonialisme français dans sa lutte contre le peuple algérien est la guerre psychologique : son but est à cet effet connu : isoler les combattants du peuple. Tous les moyens sont utilisés : dénigrement des moudjahidines par le mensonge et la calomnie, répression féroce contre le peuple afin de le démoraliser et de le décourager, réformettes sur le plan social, etc.

A cela, nos commissaires politiques devront riposter et cimenter toujours davantage l'union combattants-peuple. Les rapports de nos combattants avec le peuple doivent être de fraternité, le soldat de l'A.L.N. digne de ce nom ne doit jamais oublier que fils du peuple, il est le serviteur zélé de celui-ci. Le Moudjahid ne doit jamais oublier que la raison majeure pour laquelle il combat est d'abord la libération du peuple algérien des griffes du colonialisme français.

Les officiers de l'A.L.N. sanctionneront avec sévérité toute exaction de nos moudjahidine commises à l'encontre du peuple.

Les commissaires politiques ont aussi pour tâche de veiller à ce que nos commandants d'unité ne commettent aucune faute psychologique. Pour cela, quel que soit l'endroit où ils se trouvent, ils doivent se procurer la presse pour être tenus au courant au jour le jour de l'évolution de la situation politique en Algérie, en France et dans le monde. Voici un exemple significatif à ce sujet :

Lors du débat au Parlement français sur le rappel du contingent, un de nos chefs militaires a choisi ce moment pour monter l'embuscade de Sakamody où des civils (hommes, femmes et enfants européens) trouvèrent la mort. Un commissaire politique qui suit de près la situation politique aurait déconseillé au chef militaire cette embuscade dont les conséquences furent lourdes pour notre cause.

En dépit de l'attitude du colonialisme français à l'égard de nos combattants prisonniers, nous ne devons en aucun cas maltraiter les prisonniers ennemis. Bien au contraire, les prisonniers ennemis seront bien traités (cf. Voir l'exemple du Viet Minh) puis relâchés après le serment sur l'honneur de ne plus prendre les armes contre les Algériens. Ceci permettra à tous les jeunes démocrates français enrôlés de force et qui condamnent la guerre de reconquête coloniale de venir à nous avec leurs armes.

Dans ce domaine comme dans d'autres, nous n'écouterons jamais le cœur mais la raison. Tous nos actes doivent être des actes qui payent.

d) Finances et ravitaillement.

Les commissaires politiques sont aussi chargés de la finance et du ravitaillement. L'argent est dit-on le « nerf de la guerre ». Epargner les deniers de la Révolution doit être notre souci constant. Cependant, cela ne veut pas dire que nous lésinerons sur chaque chose. Une dépense nécessaire devra être faite. Eviter de tomber dans les excès dans les deux sens.

Le Peuple a largement contribué financièrement depuis le 1er novembre 1954. Des exactions même ont été commises un peu partout. Il importe à l'avenir de ne jamais imposer aux gens au-dessus de leurs moyens. Des enquêtes doivent être effectuées sur les possibilités financières des personnes qui doivent être imposées.

Un peu partout, des gens très riches n'ont rien versé jusqu'à ce jour ; il importe de les dénicher et de les faire participer financièrement à notre lutte en exigeant d'eux des sommes en rapport avec leur fortune.

Le ravitaillement devra être bien organisé. Nos hommes doivent bien manger. A cet effet, le bétail des colons et des traîtres ne devra plus être égorgé mais récupéré et distribué aux moussebiline qui nourriront l'Armée. Les soldats pourront ainsi avoir de la viande pour rien.

X. Administration – Les assemblées du Peuple.

L'un des buts de notre Révolution étant de restituer au Peuple algérien sa souveraineté, il importe d'ores et déjà de l'initier à l'exercice de ses droits et de ses devoirs. Un peuple libre doit être souverain et gérer lui-même ses propres affaires.

A cet effet, le F.L.N. a décidé dans les régions où son influence est prépondérante et – aujourd'hui grâce à Dieu cette influence s'étend sur tout le territoire national – de confier au peuple ses destinées, du moins en ce qui concerne le plan local.

Des assemblées issues d'élections libres et démocratiques seront désignées.

Ces assemblées du Peuple seront composées de cinq membres :

Un élu chargé des questions culturelles et de justice. A cet effet, il présidera le tribunal chargé de régler les litiges du village ou mechta.

Un élu responsable des affaires financières et économiques. Il supervisera le travail des collecteurs d'impôts. Il veillera au paiement des allocations familiales des moudjahidine et moussebiline. Il organisera l'entraide et le secours aux victimes de la reconquête colonialiste.

Un élu chargé de la sécurité et des eaux et forêts, etc.

Et enfin un Président de l'Assemblée du Peuple qui sera de droit membre du comité des « 3 » du F.L.N.

Le rôle du président est de coordonner les tâches des autres élus. Il est en outre, l'intermédiaire entre l'Assemblée du Peuple et le Comité local du F.L.N.

L'élection de l'assemblée du Peuple sera libre et démocratique. Le commissaire politique réunit tous les électeurs de la mechta ou du village dont la liste (tous les hommes âgés de 18 ans et plus) a déjà été établie. Il leur soumet une liste de cinq membres choisis avec soin parmi les éléments de la population acquis à la cause nationale, honnêtes, intelligents, aimés de tous et aptes à assumer les responsabilités qui découleront de leur mandat. Le vote se fait par acclamations.

Si une opposition se manifeste, il procède au vote secret.

XI. Le F.L.N. Doctrine – Statuts – Règlement intérieur.

Les documents traitant de ces questions vous parviendront incessamment.

Organismes de direction – Ce sont :

— Le C.N.R.A. (Conseil National de la Révolution Algérienne) est composé de délégués titulaires et de délégués suppléants.

C'est l'organisme suprême de la Révolution. Il est le seul habilité pour ordonner le cessez-le-feu.

Le C.C.E. (Comité de Coordination et d'Exécution). Les noms des membres de cet organisme sont secrets. Son siège est quelque part au maquis. Son rôle est la coordination et l'exécution des tâches de toutes les branches de la Révolution. Les commissions sont pour le moment au nombre de quatre : Politique –Propagande et Information – Economique – Syndicale.

XII. L'A.L.N. – Terminologie.

A l'avenir, seuls les termes suivants seront usités : Moudjahid = soldat de l'A.L.N. ; Moussebel = partisan ; Fidaï = élément d'un commando chargé d'effectuer des raids sur les villes.

XIII. Rapports F.L.N.- A.L.N.

Primauté du politique sur le militaire. Cependant, dans les P.C. les chefs politico-militaires veilleront à maintenir l'équilibre entre toutes les branches de la Révolution.

Ne jamais oublier que nous sommes tous des patriotes appartenant à une même organisation qui œuvre pour la libération du territoire et le bonheur des masses algériennes. Que chacun dans sa branche fasse son devoir avec désintéressement.

XIV. Rapport Intérieur – Extérieur.

Primauté de l'intérieur sur l'extérieur. Là encore un désintéressement total doit nous animer. Les frères de l'extérieur accomplissent une tâche aussi noble que la nôtre. Nous appartenons tous à la Révolution patriotique du 1er novembre 1954 et nous oeuvrons tous pour la plus grande gloire de l'Algérie.

XV. Tribunaux.

Aucun officier quel que soit son grade n'a plus le droit de prononcer une condamnation à mort. Des tribunaux à l'échelle secteur, région, zone et wilaya seront institués et jugeront les délits graves commis par les civils et les militaires.

Les hommes qui siègeront dans ces tribunaux seront choisis parmi les hommes sages et honnêtes ayant si possible des notions de droit musulman. Le nombre des juges sera de 3 ou 5.

Les accusés auront le droit de choisir une défence.

Les condamnés à mort seront fusillés. Dans des cas de force majeure, ils seront pendus.

L'égorgement et la mutilation sont formellement interdits.

XVI. Les permissions. Les permissions sont rétablies.

Un titre de permission sera établi chaque fois qu'un moudjahid obtint une permission. Le titre de permission sera visé à l'arrivée et au départ par le chef moussebel de la localité où se rend le moudjahed permissionnaire.

Le délai de route n'est pas compris dans les jours de permission. Si durant son séjour de permission le moudjahed commet une faute, le chef moussebel établira un rapport qu'il transmet par la voie hiérarchique.

La délivrance de la permission et le nombre de jours à accorder par an est laissé à l'initiative des chefs de wilayas.

XVII. Conseils pratiques.

Le but que poursuit la Révolution patriotique du 1er novembre 1954 est non seulement l'indépendance de la Patrie mais aussi l'instauration d'une République démocratique et sociale où chaque Algérien pourra vivre décemment et où régnera le maximum de justice sociale.

A cet effet, nous devons d'ores et déjà cultiver en nous les qualités requises pour passer facilement de notre état de combattant à celui de bâtisseur et administrateur de la société algérienne de demain. Les commissaires politiques, les officiers de l'A.L.N., les chefs des comités locaux F.L.N., les présidents des Assemblées du Peuple, les chefs syndicalistes etc. doivent savoir que le pays compte sur eux pour être des cadres de l'Algérie de demain. Ils doivent sans retard se préparer aux nouvelles responsabilités qui les attendent. D'ores et déjà ils doivent se préoccuper des multiples problèmes que nous devons à résoudre à la libération du pays. A cet effet, ils doivent s'instruire, se documenter sur les problèmes politiques, militaires, économiques, sociaux, etc.

Tous nos responsables, à quelque échelon qu'ils appartiennent, doivent savoir que l'autorité dont ils sont investis émane du peuple et elle s'exercera toujours et en toutes circonstances au service du peuple.

Tous nos responsables s'efforceront dès maintenant de combattre la paresse, la passivité intellectuelle et le conformisme politique borné qui freinent toute initiative créatrice.

L'abus d'autorité est nuisible et haïssable. Un chef digne de ce nom sait se faire obéir et en même temps aimer de ses subordonnés.

Les leçons des expériences vécues forgent et trempent les esprits. Elles enrichissent aussi le sens des responsabilités.

La meilleure école pour parer à nos insuffisances et combler nos lacunes reste notre propre expérience enrichie et éclairée toutefois par celle des autres mouvements anti-impérialistes.

Dans l'exercice de nos responsabilités quotidiennes, gardons-nous des excès d'autorité. La fermeté n'exclut pas l'humanité.

Evitons la précipitation. Ne jamais prendre de décision précipitée.

Nous ne cesserons de rappeler que nous ne devons jamais nous laisser abattre par un échec quelque immense soit-il.

La perte d'un chef bien-aimé ne doit pas nous abattre, bien au contraire, cette perte devra nous faire redoubler d'efforts pour réaliser l'idéal pour lequel il a donné sa vie.

CONCLUSION

Maintenant que notre ligne politique est redéfinie, nos objectifs immédiats et lointains assignés, notre direction bien assise et les responsabilités de chacun d'entre nous bien définies, il importe qu'une entente parfaite règne entre nous, d'autant que la période que nous traversons est décisive. C'est à cette condition et à cette condition seulement que la Révolution patriotique du 1er novembre 1954 poursuivra irrésistiblement sa marche triomphale sans daigner un seul instant se soucier des aboiements du colonialisme et de ses zélés serviteurs.

POUR ASSURER LE TRIOMPHE DE LA REVOLUTION ALGERIENNE DANS LA LUTTE POUR L'INDEPENDANCE NATIONALE

La présente plate-forme d'action du FRONT DE LIBERATION NATIONALE a pour objet de définir, d'une façon générale, la position du F.L.N., à une étape déterminante de la Révolution Algérienne. Elle servira de lien idéologique et pratique entre tous les responsables du F.L.N., tant sur le sol national qu'en mission à l'étranger.
Elle est divisée en trois parties :
I) La situation politique actuelle.
II) Les perspectives générales.
III) Les moyens d'actions et de propagande.

I- LA SITUATION POLITIQUE ACTUELLE

A) L'ESSOR IMPETUEUX DE LA REVOLUTION ALGERIENNE

L'Algérie, depuis deux ans, combat avec héroïsme pour l'indépendance nationale.
La révolution patriotique et anticolonialiste est en marche.
Elle force l'admiration de l'opinion mondiale.

a. La Résistance armée.

En une période relativement courte, l'Armée de Libération Nationale, localisée dans l'Aurès et la Kabylie, a subi avec succès l'épreuve du feu.

Elle a triomphé de la campagne d'encerclement et d'anéantissement menée par une armée puissante, moderne, au service du régime colonialiste d'un des plus grands Etats du monde.

Malgré la pénurie provisoire d'armement, elle a développé les opérations de guérillas, de harcèlement, de sabotage, s'étendant aujourd'hui à l'ensemble du territoire national.

Elle a consolidé sans cesse ses positions en améliorant sa tactique, sa technique, son efficacité.

Elle a su passer rapidement de la guérilla au niveau de la guerre partielle.

Elle a su combiner harmonieusement les méthodes éprouvées des guerres anti-colonialistes avec les formes les plus classiques en les adoptant intelligemment aux particularités du pays.

Elle a déjà fourni la preuve suffisante, maintenant que son organisation militaire est unifiée, qu'elle possède la science de la stratégie d'une guerre englobant l'ensemble de l'Algérie.

L'Armée de Libération Nationale se bat pour une cause juste.

Elle groupe des patriotes, des volontaires, des combattants décidés à lutter avec abnégation jusqu'à la délivrance de la patrie martyre.

Elle s'est renforcée par le sursaut patriotique d'officiers, de sous-officiers et de soldats de carrière ou du contingent, désertant en masse avec armes et bagages les rangs de l'armée française.

Pour la première fois dans les annales militaires, la France ne peut plus compter sur le « loyalisme » des troupes algériennes. Elle est obligée de les transférer en Allemagne.

Les Harkas de goumiers, recrutés parmi les chômeurs souvent trompés sur la nature du « travail » pour lequel ils étaient appelés, disparaissent dans le maquis. Certaines sont désarmées et dissoutes par les autorités mécontentes.

Les réserves humaines de l'A.L.N. sont inépuisables. Elle est souvent obligée de refuser l'enrôlement des Algériens jeunes et vieux, des villes et campagnes, impatients de mériter l'honneur d'être soldats de leur « Armée ».

Elle bénéficie pleinement de l'amour du peuple algérien, de son soutien enthousiaste, de sa solidarité agissante, morale et matérielle, totale et indéfectible.

Les officiers supérieurs, les commandants de zones, les commissaires politiques, les cadres et soldats de l'Armée de Libération Nationale sont honorés comme des héros nationaux, glorifiés dans des chants populaires qui ont déjà pénétré aussi bien dans l'humble gourbi que la misérable khaïma, la ghorfa des casbahs comme le salon des villas.

Telles sont les raisons essentielles du « miracle algérien » : l'A.L.N. tenant en échec la force colossale de l'armée colonialiste française, renforcée par les divisions « atomiques » prélevées sur les forces de l'OTAN.

Voilà pourquoi en dépit des incessants renforts, jugés aussitôt insuffisants, malgré le quadrillage ou autre technique aussi inopérante que les déluges de feu, les généraux français sont obligés de reconnaître que la solution militaire est impossible pour résoudre le problème algérien.

Nous devons signaler particulièrement la formation de nombreux maquis urbains qui, d'ores et déjà, constituent une seconde armée sans uniforme.

Les groupes armés dans les villes et villages se sont notamment signalés par des attentats contre les commissariats de police, les postes de gendarmerie, les sabotages de bâtiments publics, les incendies, la suppression de gradés de la police, de mouchards, de traîtres.

Ce qui affaiblit d'une façon considérable l'armature militaire et policière de l'ennemi colonialiste, augmente la dispersion de ses forces sur l'ensemble du sol national, mais aussi accentue la détérioration du moral des troupes, maintenues dans un état d'énervement et de fatigue par la nécessité de rester sur un qui-vive angoissant.

C'est un fait indéniable que l'action de l'A.L.N. a bouleversé le climat politique en Algérie.

Elle a provoqué un choc psychologique qui a libéré le peuple de sa torpeur de la peur, de son scepticisme.

Elle a permis au peuple algérien une nouvelle prise de conscience de sa dignité nationale.

Elle a également déterminé une union psycho-politique de tous les Algériens, cette unanimité nationale qui féconde la lutte armée et rend inéluctable la victoire de la liberté.

b. Une organisation politique efficace.

Le FRONT DE LIBERATION NATIONALE, malgré son activité clandestine, est devenu aujourd'hui l'unique organisation véritablement nationale. Son influence est incontestable et incontestée sur tout le territoire algérien.

En effet, dans un délai extrêmement court, le F.L.N. a réussi le tour de force de supplanter tous les partis politiques existants depuis des dizaines d'années.

Cela n'est pas le fruit du hasard. C'est le résultat de la réunion des conditions indispensables suivantes :

1°) Le bannissement du pouvoir personnel et l'instauration du principe de la direction collective composée d'hommes propres, honnêtes, imperméables à la corruption, courageux, insensibles au danger, à la prison ou à la peur de la mort.

2°) La doctrine est claire. Le but à atteindre, c'est l'indépendance nationale. Le moyen, c'est la révolution par la destruction du régime colonialiste.

3°) L'union du peuple est réalisée dans la lutte contre l'ennemi commun, sans sectarisme :

Le F.L.N. affirmait au début de la Révolution que « la libération de l'Algérie sera l'œuvre de TOUS les Algériens et non pas celle d'une fraction du peuple algérien, quelque soit son importance ». C'est pourquoi le F.L.N. tiendra compte dans sa lutte de toutes les forces anticolonialistes, même si elles échappent à son contrôle.

4°) La condamnation définitive du culte de la personnalité, la lutte ouverte contre les aventuriers, les mouchards, les valets de l'administration, indicateurs ou policiers. D'où la capacité du F.L.N. à déjouer les manœuvres politiques et les traquenards de l'appareil policier français.

Cela ne saurait signifier que toutes les difficultés seraient complètement effacées.

Notre action politique a été handicapée au départ pour les raisons ci-après :

1°) L'insuffisance numérique des cadres et des moyens matériels et financiers.

2°) La nécessité d'un long et dur travail de clarification politique, d'explication patiente et persévérante pour surmonter une grave crise de croissance.

3°) L'impératif stratégique de SUBORDONNER TOUT AU FRONT DE LA LUTTE ARMEE.

Cette faiblesse, normale et inévitable au début, est déjà corrigée, après la période où il se contentait de lancer uniquement des mots d'ordre de résistance à l'impérialisme, on a assisté à une réelle apparition du F.L.N. sur le plan de la lutte politique.

Ce redressement fut marqué par la grève d'anniversaire du 1er novembre 1955, considérée comme l'événement décisif, tant par son aspect spectaculaire et positif que par son caractère profond, preuve de la « prise en main » de toutes les couches de la population.

Jamais, de mémoire d'Algérie, aucune organisation politique n'avait obtenu une grève aussi grandiose dans les villes et villages du pays.

D'autre part, le succès de la non coopération politique lancée par le F.L.N. est non moins probant. La cascade de démissions des élus patriotes suivie de celles des élus administratifs ont imposé au gouvernement français la non prorogation du mandat des députés du Palais Bourbon, la dissolution de l'Assemblée Algérienne. Les conseils généraux et municipaux et les djemaa ont disparu, vide accentué et amplifié par la démission de nombreux fonctionnaires et auxiliaires de l'autorité coloniale, caïds, chefs de fraction, gardes champêtres. Faute de candidatures ou de remplaçants, l'administration française est disloquée; son armature considérée comme insuffisante ne trouve aucun appui parmi le peuple; dans presque toutes les régions elle coexiste avec l'autorité du F.L.N.

Cette lente mais profonde désagrégation de l'administration française a permis la naissance puis le développement d'une dualité de pouvoir. Déjà fonctionne une administration révolutionnaire avec des djemaa clandestines et des organismes s'occupant du ravitaillement, de perception d'impôts, de la justice, du recrutement de moudjahidine, des services de sécurité et de renseignements. L'administration du F.L.N. prendra un nouveau virage avec l'institution des assemblées du peuple qui seront élues par les populations rurales avant le deuxième anniversaire de notre révolution.

Le sens politique du F.L.N. s'est vérifié d'une façon éclatante par l'adhésion massive des paysans pour lesquels la conquête de l'indépendance nationale signifie en même temps la réforme agraire qui leur assurera la possession des terres qu'ils fécondent de leur labeur.

Cela se traduit par l'éclosion d'un climat insurrectionnel qui s'est étendu avec rapidité et une forme variée à tout le pays.

La présence d'éléments citadins, politiquement mûrs et expérimentés, sous la direction lucide du F.L.N., a permis la politisation des régions retardataires. L'apport des étudiants a été d'une grande utilité, notamment dans les domaines politique, administratif et sanitaire.

Ce qui est certain, c'est que la Révolution Algérienne vient de dépasser avec honneur une première étape historique.

C'est une réalité vivante ayant triomphé du pari stupide du colonialisme français prétendant la détruite en quelques mois.

C'est une révolution organisée et non une révolte anarchique.

C'est une lutte nationale pour détruire le régime anarchique de la colonisation et non une guerre religieuse. C'est une marche en avant dans le sens historique de l'humanité et non un retour vers le féodalisme.

C'est en fin la lutte pour la renaissance d'un Etat Algérien sous la forme d'une république démocratique et sociale et non la restauration d'une monarchie ou d'une théocratie révolue.

c. La faillite des anciennes formations politiques.

La Révolution Algérienne a accéléré la maturité politique du peuple algérien. Elle lui a montré, à la lumière de l'expérience décisive du combat libérateur, l'impuissance du réformisme et la stérilité du charlatanisme contre-révolutionnaire.

La faillite des vieux partis a éclaté au grand jour.

Les groupements divers ont été disloqués. Les militants de base ont rejoint le F.L.N. L'U.D.M.A. dissoute et les Ouléma se sont alignés courageusement sur les positions du F.L.N. ; l'U.G.E.M.A. groupant tous les universitaires et lycéens, a proclamé par la voix de son congrès unanime le même sentiment.

Le Comité central du M.T.L.D. a complètement disparu en tant que regroupement de dirigeants et en tant que tendance politique.

Le Messalisme en déroute

Le M.N.A., en dépit de la démagogie et de la surenchère, n'a pas réussi à surmonter la crise mortelle du M.T.L.D. Il conservait une assise organique seulement en France du fait de la présence de Messali en exil, de l'ignorance totale des émigrés de la réalité algérienne.

C'est de là que partaient les mots d'ordre, les fonds et les hommes en vue de la création en Algérie de groupes armés ou de maquis dissidents, destinés non à la participation à la lutte contre l'ennemi exécré des opérations de provocation et à saboter par le défaitisme, le désordre et l'assassinat, la Révolution Algérienne et ses dirigeants militaires et politiques.

L'activité sporadique et brève du M.N.A. s'était manifestée publiquement, dans les rares villes telles Alger, comme une secte contre-révolutionnaire dans des opérations de division (campagne antimozabite), de gangstérisme (racket de commerçants), de confusion et de mensonges (Messali, soi-disant créateur et chef de l'Armée de Libération Nationale).

Le messalisme a perdu sa valeur de courant politique. Il est devenu de plus en plus un état d'âme qui s'étiole chaque jour.

Il est particulièrement significatif que les derniers admirateurs et défenseurs de Messali soient précisément les journalistes et intellectuels proches de la présidence du gouvernement français. Ils prétendent dénoncer l'ingratitude du peuple algérien qui ne reconnaîtrait plus «les mérites exceptionnels de Messali, le créateur, il y a trente ans, du nationalisme algérien ».

LA PSYCHOLOGIE DE Messali s'apparente à la conviction insensée du coq de la fable qui ne se contente pas de constater l'aurore, mais proclame « qu'il fait lever le soleil ».

Le nationalisme Algérien dont Messali revendique effrontément l'initiative est un phénomène de caractère universel, résultat d'une évolution naturelle suivie par tous les peuples sortant de leur léthargie.

Le soleil se lève sans que le coq y soit pour quelque chose, comme la Révolution Algérienne triomphe sans que Messali y ait aucun mérite.

Cette apologie du messalisme dans la presse française était un indice sérieux de la préparation psychologique d'un climat artificiel favorable à une manœuvre de grande envergure contre la Révolution Algérienne.

C'est la division, arme classique du colonialisme.

Le gouvernement français a tenté en vain d'opposer au F.L.N. des groupements modérés, voire même le groupe des «61». Ne pouvant plus compter sur les Sayah ou Farès, le béni-oui-ouisme étant discrédité d'une façon définitive et sans retour, le colonialisme français espérait utiliser le chef du M.N.A. dans son ultime manœuvre diabolique pour tenter de voler au peuple algérien sa victoire.

Dans cette perspective, Messali représente, en raison de son orgueil et de son manque de scrupules, l'instrument parfait pour la politique impérialiste.

Ce n'est donc pas par hasard que Jacques Soustelle pouvait affirmer en novembre 1956 au professeur Massignon : « Messali est ma dernière carte ».

Le ministre résidant Lacoste ne se gêne pas pour confier à la presse colonialiste algérienne sa satisfaction de voir le M.N.A. s'efforcer uniquement d'affaiblir le F.L.N.

L'hebdomadaire socialiste *« Demain »*, dévoilant les divergences tactiques divisant les gouvernants français, pouvait écrire que certains ministres étaient disposés, pour empêcher le renforcement du F.L.N. à accorder à Messali sa liberté totale, « le seul problème étant de protéger la vie du leader algérien ».

Quand on se rappelle que Messali s'est livré à une violente attaque contre les pays arabes, ce qui ne peut que réjouir les Soustelle, Lacoste et Borgeaud, son déplacement d'Angoulême à Belle-Isle justifie la thèse du journal «Demain».

Lorsque la vie de Messali est si précieuse pour le colonialisme français, faut-il s'étonner de le voir glisser vers la trahison consciente.

Le Communisme absent

Le P.C.A., malgré son passage dans l'illégalité et la publicité tapageuse dont la presse colonialiste l'a gratifié pour justifier la collusion imaginaire avec la Résistance Algérienne, n'a pas réussi à jouer un rôle qui mériterait d'être signalé.

La direction communiste, bureaucratique, sans aucun contact avec le peuple, n'a pas été capable d'analyser correctement la situation révolutionnaire. C'est pourquoi elle a condamné le «terrorisme» et ordonné dès les premiers mois de l'insurrection aux militants des Aurès, venus à Alger chercher des directives, DE NE PAS PRENDRE LES ARMES.

La sujétion au P.C.F. a pris le caractère d'un Béni-oui-ouisme avec le silence qui a suivi le vote des pouvoirs spéciaux.

Non seulement les communistes algériens n'ont pas eu suffisamment de courage pour dénoncer cette attitude opportuniste du groupe parlementaire, mais ils n'ont pas soufflé mot sur l'abandon de l'action concrète contre la guerre d'Algérie : manifestations contre les renforts de troupes, grèves de transports, de la marine marchande, des ports et des docks, contre le matériel de guerre.

Le P.C.A. a disparu en tant qu'organisation sérieuse à cause surtout de la prépondérance en son sein d'éléments européens dont l'ébranlement des convictions nationales algériennes artificielles a fait éclater les contradictions face à la résistance armée.

Cette absence d'homogénéité et la politique incohérente qui en résulte ont pour origine fondamentale la confusion et la croyance en l'impossibilité de la libération nationale de l'Algérie avant le triomphe de la révolution prolétarienne en France.

Cette idéologie qui tourne le dos à la réalité est une réminiscence des conceptions de la S.F.I.O., favorable à la politique d'assimilation passive et opportuniste.

Niant le caractère révolutionnaire de la paysannerie et des fellahs algériens en particulier, elle prétend défendre la classe ouvrière algérienne contre le danger problématique de tomber sous la domination directe de la «bourgeoisie arabe», comme si l'indépendance nationale de l'Algérie devait suivre forcément le chemin des Révolutions manquées, voire même de faire marche arrière vers un quelconque féodalisme.

La C.G.T, subissant l'influence communiste, se trouve dans une situation analogue et tourne à vide sans pouvoir énoncer et appliquer le moindre mot d'ordre d'action.

La passivité générale du mouvement ouvrier organisé, aggravée dans une certaine mesure par l'attitude néfaste des syndicats F.O. et C.F.T.C., n'est pas la conséquence du manque de combativité des travailleurs des villes, mais de l'apathie des cadres syndicaux de l'U.G.S.A. attendant, les bras croisés, les directives de Paris.

Les dockers d'Alger en ont donné la preuve en participant à la grève politique anniversaire du 1er novembre 1956.

Nombreux furent les travailleurs qui ont compris que cette journée d'action patriotique aurait revêtu un caractère d'unanimité nationale, plus démonstrative, plus dynamique, plus féconde, si les organisations ouvrières avaient été entraînées intelligemment dans la lutte générale par une véritable centrale syndicale nationale. Cette appréciation juste se trouve entièrement confirmée dans les succès complets de la grève générale patriotique du 5 juillet 1956.

Voila pourquoi les travailleurs algériens ont salué la naissance de l'U.G.T.A., dont le développement continu est irrésistible, comme l'expression de leur désir impatient de prendre une part plus active à la destruction du colonialisme, responsable du régime de misère, de chômage, d'émigration et d'indignité humaine.

Cette extension du sentiment national, en même temps que son passage à un niveau qualitatif plus élevé, n'a manqué de réduire, comme une peau de chagrin, la base de masse du P.C.A., déjà rétrécie par la perte des éléments européens hésitants et instables.

On assiste cependant à certaines initiatives émanant à titre individuel de certains communistes s'efforçant de s'infiltrer dans les rangs du F.L.N. et de l'A.L.N. Il est possible qu'il s'agisse là de sursauts individuels pour retourner à une saine conception de la libération nationale.

Il est certain que le P.C.A. essaiera dans l'avenir d'exploiter ces « placements » dans le but de cacher son isolement total et son absence dans le combat historique de la Révolution Algérienne.

B) LA STRATEGIE IMPERIALISTE FRANCAISE

La Révolution Algérienne, détruisant impitoyablement tous les pronostics colonialistes et faussement optimistes, continue de se développer avec une vigueur exceptionnelle, dans une phase ascendante de longue portée.

Elle ébranle et ruine ce qui reste de l'empire colonial français en déclin.

Les gouvernements successifs de Paris sont en proie à une crise politique sans précédant. Obligés de lâcher les colonies d'Asie, ils croient pouvoir conserver celles d'Afrique. Ne pouvant faire face au « pourrissement » de l'Afrique du Nord, ils ont lâché du lest en Tunisie et au Maroc pour tenter de garder l'Algérie.

a) La leçon des expériences tunisiennes et marocaines.

Cette politique sans perspectives réalistes s'est traduite notamment par la succession rapide de défaite morale dans tous les secteurs :

Mécontentement en France, grèves ouvrières, révoltes de commerçants, agitation chez les paysans, déficit budgétaire, inflation, sous-production, marasme économique, question algérienne à l'ONU, abandon de la Sarre en Allemagne.

La poussée révolutionnaire nord-africaine, malgré l'absence d'une stratégie politique commune en raison de la faiblesse organique de ce qu'a été le Comité de Libération du Maghreb, a acculé le colonialisme français à improviser une tactique défensive hâtive, bouleversant tous les plans de la répression esclavagiste traditionnelle.

Les conventions franco-tunisiennes qui devaient jouer le rôle de barrage néo-colonialiste ont été dépassées sous la pression conjuguée du mécontentement populaire et des coups portés à l'impérialisme dans les trois pays frères.

Le rythme de l'évolution de la crise marocaine, l'entrée en lutte armée des montagnards venant renforcer la résistance citadine, et surtout la pression de la révolution algérienne ont été parmi les facteurs les plus déterminants du revirement de l'attitude officielle française et de l'indépendance marocaine.

Le brusque changement de méthode du gouvernement colonialiste abandonnant l'immobilisme pour s'engager dans la recherche d'une solution rapide était dicté d'abord par des raisons de caractère stratégique.

Il s'agissait :

1°) D'empêcher la constitution d'un véritable second front, en mettant fin à l'unification de la lutte armée au Rif et en ALGERIE.

2°) D'achever de briser l'unité de combat des trois pays d'Afrique du Nord.

3°) D'isoler la Révolution Algérienne dont le caractère populaire la rendait nettement plus dangereuse.

Tous les calculs ont été voués à l'échec. Les négociations menées séparément avaient pour but de tenter de duper ou de corrompre certains dirigeants des pays frères en les poussant à abandonner consciemment ou inconsciemment le terrain réel de la lutte révolutionnaire jusqu'au bout.

La situation politique nord-africaine est caractérisée par le fait que le problème algérien se trouve encastré dans les problèmes marocain et tunisien pour n'en faire qu'un seul.

En effet, sans l'indépendance de l'Algérie, celle du Maroc et de la Tunisie est un leurre.

Les Tunisiens et les Marocains n'ont pas oublié que la conquête de leurs pays respectifs par la France a suivi la conquête de l'ALGERIE.

Les peuples du MAGHREB sont aujourd'hui convaincus par l'expérience que la lutte en ordre dispersé contre l'ennemi commun n'a pas d'autre issue que la défaite pour tous, chacun pouvant être écrasé séparément.

C'est une aberration de l'esprit que de croire que le Maroc et la Tunisie pouvaient jouir d'une indépendance réelle alors que l'Algérie restera sous le joug colonial.

Les gouvernants colonialistes, experts en hypocrisie diplomatique, reprenant d'une main ce qu'ils cèdent de l'autre, ne manqueront pas de songer à la reconquête de ces pays dès que la conjoncture internationale leur semblera favorable.

D'ailleurs, il est important de souligner que les leaders marocains et tunisiens formulent dans des déclarations récentes et renouvelées des points de vue rejoignant l'appréciation du F.L.N.

b) La politique algérienne du gouvernement.

Le gouvernement à direction socialiste dès le 6 février, après la manifestation ultra-colonialiste d'Alger, a abandonné les promesses électorales du Front républicain : Ramener la paix en Algérie par la négociation, renvoyer dans leurs foyers les soldats du contingent, briser les « féodalités » administratives et financières, libérer les prisonniers politiques, fermer les camps de concentration.

Si, avant la démission de Mendès-France, celui-ci représentait au gouvernement la tendance à la négociation face à la tendance opposée, animée furieusement par Bourgès-Maunoury et Lacoste, aujourd'hui, c'est la politique Lacoste qui fait l'unanimité. C'est la guerre à outrance qui a pour but chimérique de tenter d'isoler le maquis du peuple par l'extermination.

Devant cet objectif accepté par l'unanimité du gouvernement et la presque totalité du parlement français, il ne peut exister aucune divergence, sauf quand cette politique d'extermination dite «de pacification » aura échouée. Il est clair que les buts politiques déclarés à nouveau par Guy Mollet ne servent qu'à camoufler l'entreprise réelle qui veut être le nettoyage, par le vide, de toutes nos forces vives.

L'offensive militaire est doublée d'une offensive politique condamnée, d'avance, à un échec.

La «reconnaissance de la personnalité algérienne» reste une formule vague sans contenu réel, concret, précis. La solution politique exprimée d'une façon schématique n'avait au début d'autres supports que deux idées-forces : celle de la consultation des Algériens par des élections libres et celle du cessez-le-feu. Les réformes fragmentaires et dérisoires étaient proclamées dans l'indifférence générale : provisoirement pas de représentation parlementaire au Palais Bourbon, dissolution de l'Assemblée algérienne, épuration timide de la police, remplacement de «trois» hauts fonctionnaires, augmentation des salaires agricoles, accès des musulmans à la fonction publique et à certains postes de directions, réforme agraire, élections au collège unique. Aujourd'hui le gouvernement Guy Mollet annonce l'existence de 6 ou 7 projets de statuts pour l'Algérie, dont la ligne générale serait la création de deux assemblées, la première législative, la seconde économique, avec un gouvernement composé de ministres ou de commissaires et présidé d'office par un ministre du gouvernement français.

Cela démontre d'une part l'évolution, grâce à notre combat, de l'opinion publique en France, et d'autre part le rêve insensé des gouvernants français de croire que nous accepterions un compromis honteux de ce genre.

La tentative d'isoler les maquis de la solidarité du peuple algérien, préconisée par Naegelen sur le plan intérieur, devait être complétée par la tentative d'isoler la Révolution Algérienne de la solidarité des peuples anti-colonialistes, engagée par Pineau sur le plan extérieur.

Le F.L.N. déjouera comme par le passé les plans futurs de l'adversaire.

Nous mentionnerons l'appréciation sur la situation internationale dans la troisième partie.

II) LES PERSPECTIVES POLITIQUES

La preuve est faite que la Révolution Algérienne n'est pas une révolte de caractère anarchique, localisée, sans coordination, sans direction politique, vouée à l'échec.

La preuve est faite qu'il s'agit au contraire d'une véritable révolution organisée nationale et populaire, centralisée, guidée par un état-major capable de la conduire jusqu'à la victoire finale.

La preuve est faite que le gouvernement français, convaincu de l'impossibilité d'une solution militaire, est obligé de rechercher une solution politique.

Voilà pourquoi le F.L.N., inversement, doit se pénétrer de ce principe :

La négociation suit la lutte à outrance contre un ennemi impitoyable, elle ne la précède jamais.

Notre position à cet égard est fonction de trois considérations essentielles pour bénéficier du rapport des forces :

1°) Avoir une doctrine politique claire ;

2°) Développer la lutte armée d'une façon incessante jusqu'à l'insurrection générale ;

3°) Engager une action politique d'une grande envergure.

A) POURQUOI NOUS COMBATTONS !

La Révolution Algérienne a la mission historique de détruire de façon définitive et sans retour le régime colonial odieux, décadent, obstacle au progrès et à la paix.

I. Les buts de guerre ;

II. Le cessez-le-feu ;

III. Négociations pour la paix.

I. LES BUTS DE GUERRE

Les buts de guerre, c'est le point final de la guerre à partir duquel se réalisent les buts de paix. Les buts de guerre, c'est la situation à laquelle on accule l'ennemi pour lui faire accepter nos buts de paix. Ce peut être la victoire militaire ou bien la recherche d'un cessez-le-feu ou d'un armistice en vue de négociations. Il ressort que, vu notre situation, nos buts de guerre sont politico-militaires. Ce sont :

1°) L'affaiblissement total de l'Armée française, pour lui rendre impossible une victoire par les armes ;

2°) La détérioration sur une grande échelle de l'économie colonialiste par le sabotage, pour rendre impossible l'administration normale du pays ;

3°) La perturbation au maximum de la situation en France sur le plan économique et social, pour rendre impossible la continuation de la guerre ;

4°) L'isolement politique (de la France) en Algérie et dans le monde ;

5°) Donner à l'insurrection un développement tel qu'il la rende conforme au droit international (personnalisation de l'armée, pouvoir politique reconnaissable, respect des lois de la guerre, administration normale de zones libérées par l'A.L.N.) ;

6°) Soutenir constamment le peuple devant les efforts d'extermination des Français.

II. LE CESSEZ- LE -FEU

Conditions

a. Politiques :

1°) Reconnaissance de la Nation Algérienne indivisible.

Cette clause est destinée à faire disparaître la fiction colonialiste de l'« Algérie française ».

2°) Reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie et de sa souveraineté dans tous les domaines, jusque et y compris la défense nationale et la diplomatie.

3°) Libération de tous les Algériens et Algériennes emprisonnés, internés ou exilés en raison de leur activité patriotique avant et après l'insurrection nationale du 1er novembre 1954.

4°) Reconnaissance du F.L.N. comme une seule organisation représentant le peuple algérien et seule habilitée en vue de toute négociation. En contrepartie, le F.L.N. est garant et responsable du cessez-le-feu au nom du peuple algérien.

b) Militaires

Les conditions militaires seront précisées ultérieurement.

III. NEGOCIATIONS POUR LA PAIX

1°) Les conditions sur le cessez- le- feu étant remplies, l'interlocuteur valable et exclusif pour l'Algérie demeure le F.L.N. Toutes les questions ayant trait à la représentativité du peuple algérien sont du ressort exclusif du F.L.N. (gouvernement, élections, etc.). Aucune ingérence de ce fait de la part du gouvernement français n'est admise.

2°) Les négociations se font sur la base de l'indépendance (diplomatie et défense nationale incluses).

3°) Fixation des points de discussions :

— Limites du territoire algérien (limites actuelles y compris le Sahara algérien) ;
— Minorité française (sur la base de l'option entre : citoyenneté algérienne ou étrangère - pas de régime préférentiel - pas de double citoyenneté algérienne et française) ;
— Biens français: de l'Etat français, des citoyens français ;
— Transfert des compétences (administration) ;
— Formes d'assistance et de coopération françaises dans les domaines économique, monétaire, social, culturel, etc.;
— Autres points.

Dans une deuxième phase, les négociations sont menées par un gouvernement chargé de préciser le contenu des têtes de chapitre. Ce gouvernement est issu d'une assemblée constituante, elle-même issue d'élections générales.

La Fédération Nord-africaine

L'Algérie libre et indépendante, brisant le colonialisme racial fondé sur l'arbitraire colonial, développera sur des bases nouvelles l'unité et la fraternité de la Nation Algérienne dont la renaissance fera rayonner sa resplendissante originalité.

Mais les Algériens ne laisseront jamais leur culte de la Patrie, sentiment noble et généreux, dégénérer en un nationalisme chauvin, étroit et aveugle.

C'est pourquoi ils sont en même temps des Nord-africains sincères attachés, avec passion et clairvoyance, à la solidarité naturelle et nécessaire des trois pays du Maghreb.

L'Afrique du Nord est un TOUT par : la géographie, l'histoire, la langue, la civilisation, le devenir.

Cette solidarité doit donc se traduire naturellement dans la création d'une Fédération des trois Etats nord-africains.

Les trois peuples frères ont intérêt pour le commencement à organiser une défense commune, une orientation et une action diplomatique communes, la liberté des échanges, un plan commun et rationnel d'équipement et d'industrialisation, une politique monétaire, l'enseignement et l'échange concerté des cadres techniques, les échanges culturels, l'exploitation en commun de nos sous-sols et de nos régions sahariennes respectives.

Les tâches nouvelles du F.L.N. pour préparer l'insurrection générale.

L'éventualité de l'ouverture des négociations pour la Paix ne doit en aucun cas donner naissance à une griserie du succès, entraînant inévitablement un dangereux relâchement de la vigilance et la démobilisation des énergies qui pourrait ébranler la cohésion politique du peuple.

Au contraire, le stade actuel de la révolution algérienne exige la poursuite acharnée de la lutte armée, la consolidation des positions, le développement des forces militaires et politiques de la Résistance.

L'ouverture des négociations et leur conduite à bonne fin sont conditionnées d'abord par le rapport des forces en présence.

C'est pourquoi, sans désemparer, il faut travailler avec ensemble et précision pour transformer l'Algérie en un camp retranché, inexpugnable. Telle est la tâche que doivent remplir avec honneur et sans délai le F.L.N. et son Armée de Libération Nationale.

Dans ce but, reste valable plus que jamais le mot d'ordre fondamental :

Tout pour le Front de la Lutte Armée.

Tout pour obtenir une victoire décisive.

L'indépendance de l'Algérie n'est plus la revendication politique, le rêve qui a longtemps bercé le peuple algérien courbé sous le joug de la domination française.

C'est aujourd'hui un but immédiat qui se rapproche à une allure vertigineuse pour devenir, très bientôt, une lumineuse réalité.

Le F.L.N. marche à pas de géants pour dominer la situation sur le plan militaire, politique et diplomatique.

Objets nouveaux : préparer dès maintenant, d'une façon systématique, l'insurrection générale, inséparable de la libération nationale.

a) Affaiblir l'armature militaire, policière, administrative et politique du colonialisme ;

b) Porter une grande attention, et d'une manière ininterrompue, aux côtés techniques de la question, notamment l'acheminement du maximum de moyens matériels ;

c) Consolider et élever la synchronisation de l'action politico-militaire.

Faire face aux inévitables manœuvres de division, de divergence ou d'isolement lancé par l'ennemi, par une contre-offensive intelligente et vigoureuse basée sur l'amélioration et le renforcement de la Révolution populaire libératrice.

a) Cimenter l'union nationale anti-impérialiste ;

b) S'appuyer d'une façon plus particulière sur les couches sociales les plus nombreuses, les plus pauvres, les plus révolutionnaires, fellahs, ouvriers agricoles ;

c) Convaincre avec patience et persévérance les éléments retardataires, encourager les hésitants, les faibles, les modérés, éclairer les inconscients ;

d) Isoler les ultra-colonialistes en recherchant l'alliance des éléments libéraux, d'origine européenne ou juive, même si leur action est encore timide ou neutraliste.

Sur le plan extérieur, rechercher le maximum de soutien matériel, moral et psychologique.

a) Augmenter le soutien de l'opinion publique ;

b) Développer l'aide diplomatique en gagnant à la cause algérienne les gouvernements des pays neutralisés par la France ou insuffisamment informés sur le caractère national de la guerre d'Algérie.

L'HYMNE NATIONAL ALGERIEN (traduction non officielle)

KASSAMEN

Nous jurons! par les tempêtes dévastatrices abattues sur nous
Par notre sang noble et pur généreusement versé
Par les éclatants étendards flottant au vent
Sur les cimes altières de nos fières montagnes
Que nous nous sommes dressés pour la vie ou pour la mort!
Car, nous avons décidé que l'Algérie vivra.
Soyez-en témoins !
Nous sommes des combattants pour le triomphe du droit
Pour notre indépendance, nous sommes entrés en guerre.
Nul ne prêtant l'oreille à nos revendications
Nous les avons scandées au rythme du canon
Et martelées à la cadence des mitrailleuses
Car, nous avons décidé que l'Algérie vivra
Soyez-en témoins !
Ô France ! Le temps des palabres est révolu
Nous l'avons clos comme on ferme un livre
Ô France ! Voici venu le jour où il faut rendre des comptes!
Prépare toi ! Voici notre réponse!
Le verdict, notre Révolution le rendra
Car, nous avons décidé que l'Algérie vivra
Soyez-en témoins !
Nos braves formeront nos bataillons
Nos dépouilles seront la rançon de notre gloire
Et nos vies celle de notre immortalité
Nous lèverons notre drapeau bien haut au-dessus de nos têtes
Front de Libération, nous t'avons juré fidélité
Car, nous avons décidé que l'Algérie vivra
Soyez-en témoins !
Des champs de bataille monte l'appel de la Patrie
Écoutez-le et obtempérez !
Écrivez-le avec le sang des martyrs
Et enseignez-le aux générations à venir !
Ô gloire, vers toi nous tendons la main
Car, nous avons décidé que l'Algérie vivra
Soyez-en témoins !

(Texte rédigé par Moufdi Zakaria en avril 1955 et mis en musique par Mohamed Fawzi en 1957).

RAPPORT (ABANE) DU C.C.E. AU C.N.R.A. (*)

1. L'ACTIVITE PASSEE

A. La situation avant le Congrès du 20 août 1956.

Les frères qui prirent la décision de déclencher l'insurrection du 1er Novembre 1954, se séparèrent en se donnant rendez-vous dans trois mois. Ce rendez-vous devait leur permettre de faire le point de la situation, d'étudier ensemble les besoins de la Révolution et de désigner une direction[1].

La rencontre n'eut pas lieu. Trois sur cinq des responsables qui étaient à l'intérieur devaient tomber soit entre les mains de l'ennemi soit au champ d'honneur (Bitat, Ben Boulaid Mustapha et Didouche). Les responsables qui étaient à l'extérieur n'ont pas pu se rencontrer à l'intérieur à cause du danger que représentait à l'époque un tel déplacement. La liaison inter-zonale[2] n'existait pas. Les 2/3 du territoire national n'avaient pas bougé, ce qui rendait impossible la jonction des groupes armés existants.

La Révolution, faute de cette rencontre, restera donc sans autorité nationale reconnue. A cela il y a lieu d'ajouter un vide politique effrayant. Le F.L.N. en tant qu'organisation n'était pas encore né. Les quelques responsables qui avaient échappé à la mort et à l'arrestation hésitaient dans leur isolement à prendre des décisions sur les grands problèmes.

Cette situation terrible ne devait heureusement durer que quelques mois. Petit à petit la Révolution progressait dans tous les domaines. Difficilement, la liaison se rétablissait entre les zones Alger-Kabylie, Alger-Oranie, Alger-Paris, Alger-Extérieur, et plus tard Alger-Nord-Constantinois. Cependant la répression interrompait fréquemment cette liaison. Par ailleurs le F.L.N. commençait à se populariser, d'abord à Alger, ensuite dans le reste du pays. Le mythe de l'« Algérie française » était démoli. Les maquis prenaient de l'ampleur et s'implantaient solidement chaque jour davantage. Le problème algérien était enfin clairement posé.

Devant la poussée insurrectionnelle, les anciennes formations politiques classiques (MTLD, Ouléma, U.D.M.A.) s'intégrèrent dans le F.L.N. Le P.C.A. s'obstina à suivre mais n'ayant aucune base populaire solide, il ne tarda pas à être emporté par la tourmente.

Le rassemblement au sein du F.L.N. de toutes les énergies vives du pays devait faciliter l'union dans le feu de la lutte de tout le peuple algérien.

L'esprit F.L.N. qui avait banni le sectarisme des anciens partis politiques a été pour beaucoup dans cette union du peuple algérien.

A ce stade de la lutte, il était indispensable que tous les responsables de l'insurrection se rencontrassent pour confronter les points de vue et se définir dans tous les domaines.

La rencontre eut lieu le 20 août 1956 dans la Vallée de la Soummam.

B. Le congrès du 20 août 1956.

On a beaucoup parlé et encore plus écrit sur le Congrès du 20 Août 1956. Certes le Congrès du 20 Août n'a jamais eu la prétention d'être une panacée à tous nos maux, cependant tout homme de bonne foi est obligé de reconnaître que le Congrès du 20 Août a été la plus belle victoire remportée sur l'ennemi depuis le 1er Novembre 1954.

Au milieu de difficultés sans nombre (alertes, ratissages, embuscades, accrochages) la plupart des responsables de l'Oranais[3], de l'Algérois et Constantinois ont délibéré 15 jours durant. De ces délibérations devaient sortir :

a). Les organismes dirigeants de la Révolution.

C.N.R.A. et C.C.E. On a critiqué la composition du C.N.R.A., pourtant cet organisme reflète l'union nationale réalisée au sein du peuple. Le C.N.R.A. qu'on le veuille ou non est un organisme représentatif pouvant valablement engager l'avenir du pays.

b). Le principe de la primauté du politique sur le militaire.

Ce principe que d'aucuns ont aussi contesté est un principe universel valable dans tous les pays et dans toutes les révolutions car il affirme le caractère essentiellement politique de notre lutte à savoir : l'indépendance nationale.

c). Le principe de la primauté de l'intérieur sur l'extérieur.

La encore on a trouvé à redire. Pourtant ce principe est encore valable pour une foule de raisons dont la moindre est qu'une révolution comme la nôtre ne peut-être dirigée que par des hommes qui la vivent et indiscutablement on ne peut vivre la révolution algérienne qu'à l'intérieur des frontières de l'Algérie[4].

d). La structure de l'A.L.N.

La structure conçue le 20 Août a permis à l'A.L.N. à devenir une véritable armée avec sa personnalité propre. Les grades, les insignes, la composition des unités etc. furent uniformisés.

e). Les Assemblées du peuple.

Innovation heureuse qui répond à un sentiment profond chez notre peuple : l'amour de la démocratie. Les Assemblées du peuple permettent à nos populations de faire leur apprentissage dans l'art de se gouverner elles-mêmes et au F.L.N. de consolider et d'élargir ses assises populaires[5].

C. LA CRISE MAHSAS.

Mis au courant de la réunion de février 1956, les frères de l'extérieur n'ont pu venir assister au congrès pour des raisons indépendantes de notre volonté. Il en a été d'ailleurs de même des frères des Aurès-Némmenchas. Néanmoins les congressistes décidèrent de retarder la publication des décisions en attendant de recueillir les vœux et suggestions des frères absents.

Les décisions du Congrès furent d'une part remises aux frères Zighout et Amirouche chargés de les communiquer respectivement aux Nemmenchas et aux Aurès et d'autre part les envoyer au Caire par agent de liaison spécial[6]. Ce dernier rencontra Ben Bella à Tripoli et les lui a remises en mains propres en lui demandant de les communiquer aux frères de l'extérieur. Malheureusement, il se produisit l'épisode de l'avion que tout le monde connaît et qui se termina par l'arrestation des « 5 » et la saisie de tous les documents du Congrès en leur possession. Ainsi les décisions du Congrès qui étaient encore secrètes tombèrent entre les mains de l'ennemi.

Devant cette nouvelle situation, le C.C.E. ne pouvait plus retarder la publication des décisions du congrès parce que :

a. Les Français pouvaient d'un moment à l'autre les rendre publiques, ce qui n'aurait pas manqué de provoquer des réactions très vives et justifiées de la part des militants.

b. L'ennemi criait à qui voulait l'entendre que le F.L.N. était décapité et le moral du peuple et de nos troupes commençait a être atteint.

C'est alors que le C.C.E. prit sur lui la responsabilité de faire paraître les décisions du Congrès du 20 Août dans le n° spécial du *Moudjahid* daté du 1er Novembre 1956.

La publication des décisions provoqua un échange de lettre entre le C.C.E. et les frères de la Santé. Ces derniers reprochaient au Congrès son manque de représentativité, sa conception du F.L.N. qui a été le principal critère dans le choix des hommes composant les organismes dirigeants de la Révolution, le principe de la primauté de l'intérieur sur l'extérieur, le principe de la primauté du politique sur le militaire et enfin que la République Algérienne devait être à leur sens revêtir un caractère nettement islamique[7].

Nous avons exposé plus haut les arguments qui militent en faveur de la conception du F.L.N. des congressistes et du choix des hommes devant siéger aux organismes dirigeants de la Révolution. Nous avons aussi développé les arguments qui militent en faveur des principes : primauté du politique sur le militaire et primauté de l'intérieur sur l'extérieur.

Il nous reste à examiner la non représentativité du Congrès, le caractère islamique de la République Algérienne. Toute l'Algérie était présente au congrès, exception faite des respon-

sables de l'ex-zone Aurès-Nemmenchas qui ne sont pas arrivés à temps à cause des ratissages et des luttes intestines qui ravageaient cette partie du territoire algérien. Quant à Souk-Ahras, pour tous les congressistes, elle faisait partie de l'ex-zone Nord-Constantinois qui avait envoyé au congrès ses cinq principaux responsables[8]. L'Oranie était représentée par son principal responsable. Quant à l'extérieur, nous avons dit qu'ils étaient avisés plusieurs mois à l'avance.

Pour ce qui est du caractère islamique de la future République Algérienne, le C.C.E. considère que c'est là un argument démagogique auquel ne croient même pas ses auteurs.

Les frères de la Santé n'ont pas été les seuls à contester les décisions du Congrès. Il y aurait aussi Mahsas qui avait été désigné par Ben Bella comme responsable de la base de Tunis.

Le Congrès avait désigné Mezhoudi et Benaouda pour se rendre à Tunis afin de clarifier la situation et activer l'envoi des armes.

Dès leur arrivée, ils se heurtèrent à Mahsas qui était déjà maître de la situation. Ce dernier non seulement conteste les décisions du congrès mais entreprend un travail de sape et dresse les éléments des zones frontalières (Souk-Ahras, Aurès-Némmenchas) contre le Congrès et le C.C.E. Le résultat est que les armes sont bloquées. Il s'ensuit une lutte anarchique entre Algériens.

Ces agissements atteignent dangereusement le prestige du F.L.N. auprès des autorités tunisiennes qui tiennent compte de la situation à leurs frontières. La réaction de la délégation à l'extérieur tant au Caire qu'à Tunis, une lettre officielle du C.C.E. au gouvernement tunisien et enfin l'arrivée de Ouamrane devaient isoler Mahsas qui parvient cependant à fuir[9].

La situation est aujourd'hui complètement rétablie et un tribunal militaire vient de clore la crise Mahsas en prononçant 13 condamnations à mort dont deux par contumace (Mahsas et Ben Boulaid Omar)[10].

D. DE LA SORTIE DU C.C.E.

L'idée remonte à plusieurs mois. Elle émane du chef de la Wilaya d'Oran[11] qui était à la frontière algéro-marocaine et de ce fait à même de sentir le malaise qui existait entre les éléments de l'intérieur et de l'extérieur.

D'autres raisons devaient précipiter la sortie du C.C.E., les principales en sont :

La situation confuse en Tunisie et aux zones frontalières (Souk-Ahras, Aurès-Nemmenchas).

La crise d'autorité qui sévissait au sein de la délégation extérieure dont le chef était contesté par les « 4 » de la Santé.

L'entrée des armes en Algérie.

L'indispensabilité de réunir le C.N.R.A. pour faire le point.

Et enfin l'atmosphère quasi irrespirable à Alger après la féroce répression qui a suivi la grève des 8 jours.

II. LE POINT DE LA SITUATION

NOS FORCES

A l'intérieur

Le F.L.N.

Exception faite de quelque douars qui se sont ralliés à l'Armée Française et qui habitent autour des camps militaires (leur chiffre est d'environ 4 à 5 par wilaya) et d'une partie de la population de certains villages et villes qui échappent à notre contrôle, tout le peuple algérien est embrigadé dans le F.L.N.

Tous les Algériens sont membres du F.L.N. L'immense majorité par conviction, une infime minorité par crainte. Il nous est impossible de donner le chiffre des militants du F.L.N.

Tous les Algériens participent à la lutte. Les uns éduquent, les autres organisent, d'autres font de la propagande, ramassent des fonds, du ravitaillement, des médicaments, etc. d'autres

encore prennent la garde, servent de guides dans leur douar, hébergent, renseignent et font à l'occasion le coup de feu. Ces millions d'êtres humains sont encadrés par quelques centaines de commissaires politiques (ex-militants des anciens partis politiques, jeunes lycéens et universitaires qui ont déserté les cours).

Les commissaires politiques sont aidés dans leur tâche par tous les membres de l'A.L.N., officiers, sous-officiers et hommes de troupe qui à l'occasion tiennent des réunions aux militaires, ramassent les cotisations, tranchent les litiges qui surgissent entre les habitants des douars et des villages.

Depuis le congrès du 20 Août, la tâche des commissaires politiques est facilitée par l'élection des membres de l'Assemblée du peuple qui gèrent véritablement les affaires de leurs douars (police, état-civil, ravitaillement, garde, etc.)

Les commissaires politiques, pour faire régner l'ordre, disposent de gendarmes, de groupes de moussebiline et éventuellement des groupes de l'A.L.N.

Indiscutablement, les résultats sont plus qu'encourageants. L'administration française n'a jamais pu faire régner l'ordre qui existe aujourd'hui dans nos campagnes. Dans les villes, même les délits de droit commun ont diminué dans une proportion énorme.

Le peuple.

Le peuple, c'est nous, le F.L.N. avons nous dit plus plus haut. Depuis bientôt trois années, il supporte le poids de la guerre. Une répression féroce s'abat sur lui. Les pertes sont lourdes. Elles sont de l'ordre de 250 à 300.000 individus (hommes, femmes, vieillards et enfants), à cela il faut ajouter quelques dizaines de milles dans les prisons et les camps. Il est rare de trouver une famille algérienne qui ne soit pas touchée dans sa chair ou dans ses biens. Des familles entières ont disparu, massacrées par l'armée française, d'autres complètement ruinées ont quitté leur douar d'origine pour aller chercher refuge dans une autre région. La misère est le lot d'une fraction importante de la population. Les habitants de nombreuses régions dites « pourries » ou déclarées zones interdites suivent dans leur repli les groupes de l'A.L.N. lors des opérations de ratissages. Ces populations sont considérées par les Français hors-la-loi et sont souvent mitraillées par l'aviation.

Malgré une répression féroce et une misère effroyable le moral demeure très bon. Tous les rapports des chefs de wilayas corroborent ce que les membres du C.C.E. ont constaté eux-mêmes lors de leur passage au maquis. A quoi cela est-il dû ? A plusieurs raisons : il y d'abord le caractère de l'Algérien qui ne se pli jamais à la force brutale, il y a ensuite cette conviction profonde chez tous que notre victoire est certaine. C'est un sentiment qui ne se raisonne pas chez nos masses. Le peuple croit à l'indépendance comme il croit au paradis. Vouloir l'en dissuader est peine perdue. Certes, il connaît parfois des moments d'abattement mais très vite il se ressaisit et reprend confiance à la vue d'une section de nos moudjahidine qui vient de désarmer une unité française dans une embuscade ou un accrochage.

De plus, le fait de se trouver en pleine mêlée au milieu de tous ces jeunes moudjahidine venus des villes et des campagnes l'encourage et puis il ne faut pas craindre de le dire, il n'a pas le choix.

Les Français n'ont plus confiance en lui, il ne lui reste plus qu'à lutter et à mourir au milieu des siens.

Pour clore ce chapitre, nous dirons que le peuple est tout pour nous. De lui dépend la victoire ou la défaite. Le C.N.R.A. est invité à se pencher sur ses besoins qui sont de deux ordres : les armes et l'argent. Les armes lui permettent de se défendre et l'argent de se nourrir. Nous devons de l'extérieur envoyer des secours en nature et en espèces. Si nous arrivons à faire face à ces deux besoins, notre victoire est certaine et à brève échéance.

L'A.L.N.

L'A.L.N. est l'ensemble des moudjahidine, fidaïne et des moussebiline lorsque ces derniers sont armés. Les unités qui la composent sont le groupe, la section, la compagnie et le bataillon.

L'A.L.N. ne ressemble en rien à une armée de métier. L'A.L.N. est d'abord et surtout une armée populaire qui vit et combat au sein du peuple. Exception faite de certaines régions montagneuses de Souk-Ahras, des Aurès-Nemmenchas et du Sud Oran, les groupes de l'A.L.N. sont constamment dans les douars au sein de nos paysans.

L'emploi du temps d'un groupe armé peut-être schématisé de la façon suivante : le groupe arrive dans une mechta le plus souvent de nuit et s'installe dans une ou deux pièces qui sont mises à sa disposition. Le chef de groupe établit un tour de garde et désigne le premier guetteur qui viendra réveiller son camarade une ou deux heures après. Lorsqu' aucun travail n'est prévu pour la journée du lendemain, les hommes dorment jusqu'au lever du jour. Puis ils passent la journée à laver leur linge et à nettoyer leurs armes. Si l'ennemi est signalé par les guetteurs qui montent une garde vigilante sur les crêtes, le groupe se met vite en tenue de combat. Dans le cas où il existe dans les environs une zone de repli (forêt, terrain accidenté), les moudjahidine quittent la mechta et se camouflent. Dans le cas où le terrain est plat, alors ils choisissent l'emplacement et se mettent en position de combat et attendent l'ennemi. Le combat est engagé et dure très souvent jusqu'à la tombée de la nuit. L'obscurité permet généralement aux nôtres de franchir les lignes ennemies et de sortir du cercle.

La guerre pour nos moudjahidine ne consiste pas seulement à se défendre, très souvent ils prennent l'initiative et d'attaquer, c'est le cas par exemple de l'embuscade ou de l'attaque des postes ennemis. L'embuscade est l'opération la plus payante. Les nôtres choisissent le lieu de l'embuscade et attendent patiemment le passage de l'ennemi pour l'attaquer par surprise. L'effet de surprise est terrible et très souvent les nôtres arrivent à massacrer et à désarmer des unités françaises supérieures en nombre et en matériel. L'attaque des postes ennemis peut être un simple harcèlement ou une prise d'assaut lorsque des complicités existent à l'intérieur du camp ennemi.

Les unités de l'A.L.N. comprennent une proportion importante de fellahs. Seuls les cadres sont généralement citadins, ce qui donne à l'A.L.N. un caractère profondément populaire, trait que nous ne devons jamais perdre de vue si nous voulons nous éviter des déboires à l'avenir.

Le moral de l'A.L.N. malgré la vie dure qu'elle mène est excellent. Aucun moudjahid ne parle de négociations, le thème des conversations est toujours le même : l'indépendance et surtout le grand défilé de la libération à Alger.

Le C.N.R.A. ne doit pas se fier à cet optimisme. Certes l'enthousiasme est un atout puissant entre nos mains, cependant nous devons tout faire pour fournir à ces hommes qui ont tout sacrifié les moyens de se défendre et de vaincre.

L'effectif de l'A.L.N. est de l'ordre de 50.000 moudjahidine et fidaïnes qui se répartissent ainsi : Base de Souk Ahras : 4000 ; wilaya n° 1 : 10.000 ; wilaya n° 2 : 6000 ; wilaya n° 3 : 12.000 ; wilaya n° 4 : 4000 ; wilaya n° 5 : 6000 ; wilaya n° 6 : 2000.

L'effectif des moussebiline est aussi d'environ de 40 à 50.000.

En gros, nous pouvons dire que nous avons 100.000 hommes qui combattent.

Ces hommes ne sont malheureusement pas tous armés d'armes de guerre. Environ 35 à 40.000 hommes sont armés d'armes de guerre, le reste de fusils de chasse et de revolvers ou sans armes du tout.

Le problème des armes sur lequel nous reviendrons plus loin reste posé.

Les finances.

Jusqu'au congrès du 20 Août, la répression allant en s'accentuant, les ressources du F.L.N. ont terriblement diminué. Les chefs de wilayas ont été obligés de prélever des sommes importantes sur leurs réserves. Aujourd'hui, seules trois wilayas ont encore un peu d'argent : la wilaya n° 3 possède 300 millions (alors qu'elle en avait 500 le 20 Août 56), la wilaya n° 2 possède 100 millions (alors qu'elle en avait 200 le 20 Août 56) et la wilaya n° 5 possède 600 millions. Les autres wilayas n'ont pas le sou. Le C.C.E. est obligé de prélever des sommes importantes en Kabylie et en Oranie pour aider Souk-Ahras et les Aurès-Nemmenchas.

Le C.C.E. attire l'attention du C.N.R.A. sur ce problème qui conditionne tous les autres. Les sources à l'intérieur sont taries. C'est à l'extérieur et à l'extérieur seulement que nous devons chercher de l'argent pour faire face aux énormes dépenses que nécessitent l'achat de grosses quantité d'armes, l'entretien d'une multitude de militants qui travaillent à l'extérieur et aussi et surtout aux besoins vitaux des populations à l'intérieur du pays qui se débattent dans une misère effroyable.

Tous les chefs de wilaya lancent un cri d'alarme. Si nous voulons maintenir et augmenter le niveau de lutte du peuple, nous ne devons pas le laisser mourir de faim.

Chacun de nous devra faire son examen de conscience. Des sommes énormes sont dilapidées par nous à l'extérieur. L'esprit d'économie n'existe chez aucun d'entre nous. Nous vivons dans des palaces, au moindre de nos déplacements, nous louons un taxi, des voyages inutiles et onéreux sont effectués par les nôtres. Tous les jours des millions sont ainsi gaspillés alors que le peuple dans certaines régions comme à Ténès par exemple mange de l'herbe.

Nous reviendrons sur cette question dans les perspectives d'avenir.

Les syndicats.

Nous avons pris l'initiative en mars 1956 de créer une centrale syndicale nationale l'U.G.T.A. L'enthousiasme rencontré au départ fut immense. En quelques mois l'U.G.T.A. comptait pour la seule agglomération algéroise plus de 100.000 adhérents. Malheureusement l'U.G.T.A. comme toutes les organisations nationales fut prise pour cible par l'ennemi. Des arrestations massives furent opérées. Des milliers de syndicalistes sont aujourd'hui dans les camps de concentration. A 9 reprises le Secrétariat national de l'U.G.T.A. a été renouvelé en moins d'un an. Aujourd'hui tous les dirigeants de l'U.G.T.A. sont arrêtés et les locaux occupés par la police et l'armée française. Seuls ont échappé 3 secrétaires nationaux qui se trouvent aujourd'hui à l'extérieur[12]. Ils sont en rapport avec la C.I.S.L. et les syndicats qui composent cette centrale internationale. En outre, ils participent à l'élaboration du projet d'unification des 3 centrales nord-africaines (U.G.T.T.- U.G.T.A.-U.M.T.).

La délégation de l'U.G.T.A. à l'extérieur devra se fixer pour tâche la formation des cadres grâce aux stages organisés par la C.I.S.L., de ramasser des fonds auprès de leurs camarades ouvriers de Tunisie et du Maroc, en Europe occidentale et en Amérique afin de subvenir aux besoins des familles de syndicalistes emprisonnés et enfin à faire de la propagande pour l'U.G.T.A. et la Révolution algérienne dans les congrès et les conférences syndicaux internationaux.

A côté de l'U.G.T.A. nous avons aussi crée l'U.G.C.A. qui se trouve dans une situation identique à celle de la centrale ouvrière[13].

A l'extérieur

a. Notre délégation.

Notre délégation à l'extérieur représente indiscutablement une force par le nombre et la qualité. C'est pour cela qu'elle n'a plus aucune excuse pour ne pas rendre.

La crise d'autorité qui était un grand handicap a disparu. Le chef de la délégation aidé du responsable de la logistique devra procéder à une réorganisation de tout l'extérieur. Il serait souhaitable qu'il se choisisse un adjoint énergique chargé tout spécialement à l'application stricte d'une discipline de travail et un contrôle de toutes les dépenses du personnel de la délégation.

b. L'organisation du Maroc.

L'organisation du Maroc est bien assise. L'effectif des militants est d'environ 6000. Aucun Algérien habitant le Maroc n'échappe à notre contrôle. Tous contribuent, chacun dans la mesure de ses moyens, à l'effort de guerre. Les rentrées financières mensuelles sont de l'ordre de 20 à 25 millions. Cette puissante organisation nous permet de faire pression dans une

certaine mesure sur les autorités marocaines et l'Istiqlal qui ne sont pas aussi disposés que les autorités tunisiennes et le Destour à nous aider.

L'ex-zone espagnole nous est très utile. Elle sert de refuge à nos éléments et là se trouvent les organismes vitaux de la wilaya n° 5.

Avec un peu de volonté les autorités marocaines pourraient nous faciliter l'installation de camps d'entraînement, d'écoles de cadres de tous genres, de centres de transmissions, etc. Il est à souhaiter qu'une importante délégation aille rendre visite au Sultan et au Gouvernement marocain pour lui demander de nous aider plus efficacement.

L'organisation de Tunisie.

Elle commence seulement à démarrer. Les crises successives ont mis par terre l'organisation qui, il est vrai n'a jamais été bien solide.

Les autorités tunisiennes à l'inverse des autorités marocaines sont beaucoup plus compréhensives à notre égard. Mais les possibilités ici sont limitées. Nous n'avons ni l'équivalent de l'ex-zone espagnole, ni la masse des jeunes algériens instruits qui habitent le Maroc. Cependant là encore la formation de camp d'entraînement est possible à proximité des frontières.

Si nous rencontrons au Maroc de très grandes difficultés dans l'acheminement des armes, en Tunisie nous n'avons eu jusqu'ici aucune difficulté majeure.

L'effectif des Algériens qui habitent la Tunisie est minime. Les éléments dynamiques vivent tous au maquis.

Les rentrées financières sont très faibles 1 à 2 millions par mois. Il est vrai que les frais de la Base de Tunis sont très élevés à cause de l'aide qu'elle apporte à la Base de Souk-Ahras et à la wilaya n° 1 (traitement et soins aux malades et blessés, ravitaillement et habillement, etc.).

L'organisation de France.

Le F.L.N. de France n'a jamais pu se mettre au diapason de la lutte à l'intérieur du pays. Cela tient au milieu dans lequel vivent les nôtres et au tempérament des responsables qui n'ont rien compris à notre Révolution. Tous les responsables qui sont passés à la tête de la fédération de France ont gardé l'esprit de l'ex-M.T.L.D. qui ne raisonnait qu'en fonction des réactions de la gauche française.

A cela il faut ajouter que la France a été et demeure le bastion du Messalisme. Les cadres messalistes voyant la partie perdue en Algérie sont tous partis en France où le gros des troupes de l'ex-fédération du M.T.L.D. est restée fidèle à Messali. L'U.S.T.A. syndicat messaliste aide beaucoup au maintien de la prépondérance de Messali dans le Nord et la Belgique.

Le rapport du nouveau responsable de France ne nous est pas parvenu. Cependant d'après les renseignements fournis par un membre du comité fédéral récemment sorti de France[14], il ressort que la situation va en s'améliorant. Les nôtres ont entrepris la liquidation physique de tous les messalistes. Les rentrées financières sont de l'ordre de 20 à 30 millions par mois. Un jeune chef de section parti d'Alger a pris en main l'organisation des groupes armés à Paris[15]. C'est lui qui a organisé l'attentat contre Chekkal[16]. Cependant l'action directe en France demeure faible. Nous devons tout faire pour porter la guerre en France. Par des actes de sabotages nous affaiblirons le potentiel de guerre de la France. Par l'attentat individuel contre les responsables de la politique française nous rapprocherons la fin de la guerre.

Si le jeune Ben Saddok avait séjourné 3 mois dans les maquis c'est-à-dire s'il était imprégné de l'esprit de la Révolution, il aurait abattu le président René Coty qui était à deux pas de Chekkal. Lors de la reconstitution de l'attentat, il a été prouvé que Coty n'est pas mort parce que Ben Saddok ne l'a pas voulu.

Les objectifs autres de l'action directe que nous devons assigner à la fédération de France sont : une intense campagne de propagande par voie de presse, de tracts, etc. La récupération des fonds, quoique Messali ait pressuré les travailleurs algériens, les sources ne sont pas encore taries comme en Algérie.

Le C.C.E. devra solutionner le problème qui empoisonne la fédération de France : les 1200 étudiants en grève. Un rapport et des propositions concrètes ont été demandés à l'U.G.E.M.A.

NOS INSUFFISANCES

A l'intérieur.

Les armes et leur acheminement. Quoique un gros effort a été fait dans ce domaine depuis trois ou quatre mois, le problème des armes demeure posé. En effet sur les 100.000 moudjahidine seuls 40.000 environ sont pourvus d'armes de guerre. Il nous faut donc 60.000 armes sans compter que dans certaines régions l'armement des fellahs est vital car les populations comme nous l'avons dit plus haut sont considérées par les Français « hors-la-loi ».

Les wilayas qui ont un besoin urgent d'armes sont d'abord la wilaya n° 4 qui n'a en tout et pour tout que 650 armes de guerre enlevées à l'ennemi alors que les autres wilayas ont au moins 4000 armes de guerre chacune. La wilaya n° 6 a été absorbée par les wilayas 4 et 5. A la suite d'un complot ourdi par un lieutenant de l'A.L.N. (ancien M.N.A.) tout le comité de la Wilaya ainsi que la plupart des cadres kabyles ont été assassinés. Ce lieutenant, un nommé Chérif Chérif, s'est rendu aux Français à l'arrivée du commandant M'Hamed de la wilaya n°4.

Les besoins en armes de la wilaya n°4 se trouvent ainsi accrus à la suite du rattachement à elle des 2/3 de la wilaya n°6 qui n'avait plus que 200 armes de guerre.

Vient ensuite la wilaya n°3 qui possède de gros effectifs (12.000 hommes environ) et qui n'a reçu à ce jour que 2000 armes de guerre environ.

Les besoins en armes de la wilaya n°5 se font aussi sentir depuis que le Sud est occupé par elle.

Lorsque le problème des armes sera résolu, il faudra trouver une solution à celui plus difficile de l'acheminement surtout vers la wilaya n°4.

Le C.C.E. et les responsables de la logistique doivent tout faire pour essayer de sortir de cette impasse.

Les cadres.

Le manque de cadres et techniciens se fait de plus en plus sentir. La Révolution prenant de l'ampleur embrasse tous les domaines. Nous manquons de cadres militaires ayant une technique militaire approfondie. Nous manquons de techniciens radio pour installer et faire marcher dans chaque zone voire même région des postes émetteurs-récepteurs. Nous manquons d'instituteurs pour enseigner dans les douars. Nous manquons de médecins pour soigner les blessés et la population. Nous manquons, nous manquons, la liste serait encore longue.

Il y a possibilité de créer des écoles de cadres au Maroc cependant l'autorisation des autorités marocaines ainsi que l'octroi par ces derniers de locaux sont préalablement indispensables.

Notre infrastructure politico-militaire.

L'infrastructure politico-militaire du 20 Août 1956 ne répond plus à la situation présente. En effet avec le gonflement de nos effectifs des problèmes insolubles se posent à nous. Il a été prévu le 20 Août 1956 que l'effectif par exemple d'un secteur ne dépasserait pas celui d'une section. Nous avons aujourd'hui dans certains secteurs des Aurès des compagnies voire même des bataillons, ce qui pose un problème d'autorité, car le chef politico-militaire du secteur a le grade d'adjudant alors qu'un chef de compagnie est aspirant ou sous lieutenant. Avec le principe de la primauté du politique sur le militaire, nous arrivons à ceci, un adjudant donne des ordres à un sous-lieutenant.

Le danger du militarisme qui nous avait amené à imaginer une infrastructure politico-militaire a à peu près disparu. Il y a lieu d'envisager la séparation des pouvoirs civils et militaires. Nous pouvons installer une administration civile avec sa police et sa gendarmerie ce qui libérera l'armée d'une foule de tâches. L'A.L.N. pourra alors se consacrer uniquement à combattre l'armée française. De plus, nous pourrons procéder au regroupement des wilayas, ce qui nous permettra de supprimer l'esprit wilaya, si préjudiciable.

La propagande.

Notre propagande à l'intérieur est très faible pour ne pas dire inexistante, surtout depuis la sortie du C.C.E. Certes il existe dans certaines wilayas des petits bulletins, quelques tracts paraissent de temps en temps mais nous devons avouer que c'est nettement insuffisant.

Seule la radio peut toucher nos masses et entretenir leur moral. Dans toutes les campagnes d'Algérie, grâce aux groupes armés, il y des postes récepteurs. Tous les soirs, dans les douars les plus reculés, on écoute « Sawt el Arab »[17], Tunis, Tétouan, Rabat et « Sawt el Djazaïr » qui est malheureusement brouillée.

Nous devons désigner des équipes pour s'occuper seulement des émissions du Caire, Tunis, Rabat et Tétouan. De plus le chef de la wilaya 5 devra essayer de voir s'il est possible d'augmenter la puissance de « Sawt el Djebha »[18].

Les finances.

Comme nous l'avons dit plus haut, le problème financier se pose et se pose d'une manière urgente. Les sources à l'intérieur sont taries. Les besoins de l'A.L.N. augmentent tous les jours et le peuple se ruine chaque jour davantage.

Nous devons tous ensemble nous pencher sur ce problème et le solutionner.

Nous devons constituer des délégations composées de nos éléments les plus représentatifs et aller voir tous les gouvernements et personnalités susceptibles de nous aider.

L'éventualité d'un gouvernement provisoire se poserait. Ce dernier pouvait être la solution de cette angoissante question.

A l'extérieur.

Les mauvaises habitudes héritées du passé.

Nous devons tout d'abord nous débarrasser des mauvaises habitudes du passé. Il faut nous convaincre que nous ne sommes ni des ambassadeurs, ni des représentants de l'Algérie même de demain. Nous sommes des militants qui avons été chargés par un peuple qui combat et qui souffre d'aller à l'étranger solliciter une aide morale, matérielle et financière. Nous ne devons pas regarder si nous sommes bien habillés, si nous sommes bien logés, si nous sommes bien nourris, nous devons toujours nous rappeler ceux qui attendent tout de nous. Lorsque nous parviendrons à remporter cette victoire sur nous-mêmes, alors nous dirons que nous ne sommes pas loin du but.

Le manque de coordination.

Il y avait jusqu'à ces derniers temps un manque de coordination extérieure. Certains de nos délégués donnaient l'impression qu'il y un manque d'information car leurs déclarations n'étaient pas au diapason de celles du chef de la délégation à moins, chose plus grave, quoique informés ils préféraient expliquer leurs opinions personnelles.

C. LES FORCES DE L'ENNEMI

I. L'armée, la police et les supplétifs.

a. L'armée.

Aux premiers jours de l'insurrection, la France disposait en Algérie de 75.000 hommes. Aujourd'hui, de l'avis même des dirigeants français, les effectifs atteignent 600.000 hommes. Ces troupes sont réparties à travers les villes et les campagnes algériennes. Leur mission officielle est d'une part rechercher, pour les détruire, les groupes de l'A.L.N. et les cellules du F.L.N., et d'autre part, la protection des populations européennes et musulmanes. En fait 600.000 soldats français font la guerre à tout le peuple algérien sans arme. Ils tuent, volent, torturent, saccagent et brûlent.

b. La police, les CRS et les gendarmes.

La police renforcée par les CRS et la gendarmerie sont les auxiliaires de l'armée. L'effectif de la police, CRS et gendarmes, est de 120.000 hommes. Des renforts arrivent chaque jour du Maroc, de la Tunisie et surtout de la France. Les atrocités commises par la police qui était déjà fâcheusement célèbre dépassent en horreur tout ce que l'esprit humain peut imaginer. La mort sous la torture est chose aujourd'hui courante en Algérie.

Les supplétifs.

On désigne sous ce vocable les français d'Algérie mobilisés et organisés en unités territoriales. Leur mission consiste à surveiller les routes, les ponts, les fermes. Ils participent parfois aux ratissages où leur haine de l'Arabe se donne libre cours. Leurs effectifs sont d'environ 80.000 hommes.

2- La pacification.

Les Français sont convaincus que le F.L.N. a regroupé tout le peuple algérien derrière lui par la terreur. Faisant fi de la volonté de lutte et d'indépendance de tout un peuple, ils ne désespèrent pas de regagner la confiance des Algériens. A cet effet, ils n'ont rien trouvé de mieux à faire que ce qu'ils appellent la « pacification ». Qu'est-ce que la pacification ? La pacification est le penchant de l'action militaire pure en d'autres termes, dans l'esprit de ses auteurs, c'est l'offensive politique qui doit marcher de paire avec l'offensive militaire.

Action psychologique.
Renseignements.
Répression.

a. Action psychologique.

Cette action n'a de psychologique que le nom. En effet elle part de données fondamentalement fausses et fait fi de la psychologie primordiale d'un peuple qui veut se libérer. D'où les enfantillages, d'où les hypocrisies des mesures prises dans l'équivoque et la contradiction.

Voici quelques faits qui illustrent cette méthode :

Recensement de la population : pour l'ennemi, le fait de rassembler quelques dizaines de paysans dans une région est une victoire importante sur le plan psychologique car généralement les paysans fuient en voyant arriver l'armée française. Dans ce genre d'opération l'ennemi monte tout un scénario. Rien ne manque : radio, journalistes, personnalités civiles et militaires, photographes, couscous, méchouis, etc. Dès le départ de tout ce monde, nos pauvres fellahs rentrent chez eux et la nuit venue descendent dans la plaine brûler une ferme ou couper quelques milliers de pieds de vigne.

Délivrance des cartes d'identité : pour découvrir les fellagas, les Français ont pensé à doter tous les Algériens d'une carte d'identité nationale. Toute une administration est mobilisée pour cette tâche lors des grands ratissages. On rassemble les fellahs, on les photographie et on leur délivre des cartes d'identité. Le soir un de nos commissaires politiques arrive et déchire toutes les cartes d'identité et l'opération est à recommencer[19].

Secours : la distribution symbolique de quelques kilos de semoule est accompagnée d'un grand tam-tam. Dans beaucoup de régions, les nôtres refusent tout secours des Français car non seulement les Français ne donnent en fait rien (20 sacs de semoule pour un douar de 15 à 20.000 hommes) mais profitent de l'occasion pour vérifier l'identité des secourus et essayer de tirer d'eux le plus de renseignements possibles.

Assistance médicale gratuite : là encore le but des Français est d'attirer à eux les populations déshéritées. Cette assistance militaire n'est plus gratuite depuis un certain temps. Une circulaire de Lacoste en date du 23 mai 1957 prescrit la perception d'un tarif dit « forfaitaire » relatif à l'AM 6 ambulatoire.

Ici, il y a lieu de signaler que certains médecins militaires français n'hésitent pas à inoculer des produits inconnus qui provoquent la mort (nous citerons à titre d'exemple les 22 bébés

de moins de 3 ans vaccinés par l'officier SAS de Demalherbe le 4 mai 1957, qui sont tous morts le soir même).

A cela s'ajoute l'allocation aux vieux, le pèlerinage à La Mecque, les colonies de vacances, la libération des internés. Il est inutile de dire que ce n'est là que de la poudre aux yeux. Au fait les Français ne donnent rien. Il n'y a que 100 Algériens qui touchent régulièrement l'allocation aux vieux. Il n'y a pas 100 enfants partis aux colonies de vacances durant l'année 1956.

b. Renseignement.

C'est le point faible de la pacification. Les Français n'arrivent à avoir des renseignements malgré les moyens financiers dont disposent les SAS, ils n'arrivent pas à acheter les consciences alors ils en sont réduits à la torture. Ils torturent des suspects, ils torturent des innocents pour avoir des renseignements. Nous pouvons affirmer sans risque d'être démentis que sans la torture l'ennemi ignorait tout de nos activités.

c. Répression.

Dans la tâche « pacification » l'ennemi a classé les régions en trois catégories : les régions suspectes, les régions touchées et les régions pourries.

Les régions suspectes : elles sont le terrain idéal aux yeux des SAS pour le travail psychologique et le renseignement. Aucun effort n'est ménagé jusqu'au jour où les nôtres apparaissent et mettent par terre tout l'échafaudage passionnément monté par l'ennemi.

Les régions touchées : là encore les SAS ne désespèrent pas de gagner à eux les populations, mais la méthode change. Les résultats sont malheureusement pour les Français à peu près nuls.

Les régions pourries : là les SAS disparaissent et laissent la place à l'armée proprement dite. Dès que l'élément colon est évacué, l'artillerie et l'aviation entrent en action. Tous les moyens sont utilisés, incendie des forêts, napalm, bombes incendiaires, exécutions massives, viols, pillages, tortures à mort, etc.

Avant de clore ce chapitre de la pacification, il faudra dire quelques mots sur les SAS qui en sont l'âme.

Les S.A.S. abréviation de Section Administrative Spécialisée :

Fonctionnement : à la tête de chaque SAS il y a un officier du grade de lieutenant ou capitaine qui a reçu les rudiments de « sciences coloniales » et qui est formé par la suite dans un stage des « Affaires dites Algériennes ». Le recrutement de ces officiers est assuré directement par le GG. Ces officiers dépendent soit des sous-préfets soit des administrateurs. Leur répartition tant géographique que politique semble correspondre aux anciens douars.

Mission : la mission des SAS consiste, comme nous l'avions dit plus haut, en l'organisation psychologique, le renseignement et la répression. C'est dans une certaine mesure l'équivalent de notre commissaire politique sectoral.

Les SAS ont-elles réussi dans leur mission ? Nous répondons franchement non. D'ailleurs les Français eux-mêmes l'avouent. La raison majeure de cet échec est l'hostilité du peuple à l'égard des Français.

3. La propagande.

De moyens formidables sont utilisés par l'ennemi à des fins de propagande à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Algérie.

A la propagande faite par les innombrables journaux et revues français s'ajoute celle faite par RTF de Paris, d'Alger et Brazaville ainsi que tous les films truqués qui passent sur les écrans de cinémas de France et d'ailleurs.

En Algérie les campagnes les plus reculées sont inondées chaque jour de tracts, d'affiches en arabe et en français, dans les villes et les villages, des voitures radios sillonnent les rues et diffusent des mots d'ordre colonialistes.

Tout le monde sait que les Français n'ont pas ménagé leurs efforts lors de la IIe session de l'ONU. Cette année Robert Lacoste est en train de rassembler un dossier volumineux en prévision de l'ONU. Les Français ont réalisé des documents importants sur les massacres de Mélouza et Wagram (Oranie), en outre, nous avons eu connaissance d'une note adressée début juin 1957 par la légion de gendarmerie à toutes les brigades où il était question de lui adresser d'urgence tous documents concernant les interdictions de fumer, d'avoir des chiens, de porter le pantalon et le béret européen, de recevoir les soins gratuits, de lire les journaux, de fêter les fêtes religieuses, de se marier sans l'autorisation du F.L.N.

C. LA REVOLUTION ALGERIENNE DANS LE CONTEXTE INTERNATIONAL.

1. Les Afro-asiatiques.

Les Afro-Asiatiques nous ont toujours assuré de leur appui dans notre lutte pour l'indépendance nationale. A Bandoeng comme à l'ONU, leur soutien ne nous a jamais fait défaut.

Les Arabes plus particulièrement, aussi bien les Etats du Moyen-Orient que la Tunisie et le Maroc, nous ont apporté leur aide morale, diplomatique, matérielle et financière. L'aide de ces deux pays notamment nous est précieuse (logistique et politique). Les récentes déclarations de Bourguiba et de Mohamed V insistant sur l'indépendance de l'Algérie valent d'être mises en évidence en rapport à la modération dont ces deux hommes d'Etat ont toujours fait preuve et au prestige dont ils jouissent chez les Occidentaux, surtout chez les Américains. Il y a là identité de vue parfaite sur le problème algérien à l'échelle nord-africaine. C'est pour nous un point capital que nous nous plaisons à souligner.

2. Le contexte Russo-américain.

Les U.S.A.

L'Amérique a toujours soutenu la France dans sa guerre d'Algérie, diplomatiquement, moralement, économiquement, et matériellement. Tout ce qui est utilisé par la France pour nous combattre est américain depuis le « Sikorsky » jusqu'au « Corneed Beef ». Bien plus, la France n'a pas hésité à prélever quelques unes de ses divisions de l'OTAN pour s'en servir contre nous et sans rencontrer la moindre récrimination du côté américain. Les récentes déclarations de Dulles et d'Eisenhower affirmant que « l'Algérie était juridiquement la France » montrent bien que l'appui officiel de l'Amérique est toujours acquis à la France.

Certes l'intérêt des USA exige par ailleurs qu'ils regardent vers les pays arabes avec lesquels ils tentent une politique de rapprochement. Cela s'explique par l'importance stratégique de ces pays et les richesses naturelles (ressources pétrolifères et minières) que renferme leur sous-sol.

Mais il semble que pour l'instant cette politique ne pèse pas d'une façon décisive sur le gouvernement américain. Il apparaît que les intérêts de l'OTAN et de l'alliance occidentale l'emportent sur l'amitié avec les Arabes et expliquerait la position du département d'Etat dans l'affaire Algérienne.

Certaines personnalités américaines telles que le Démocrate Kennedy n'a pas hésité à faire au Sénat une déclaration pour l'indépendance algérienne. L'intérêt d'une pareille déclaration est qu'une fraction de l'opinion américaine commence à prendre conscience du problème et l'idée d'indépendance fait du chemin dans le monde. Mais ce n'est là qu'une simple déclaration qui n'engage que son auteur ou les intérêts qu'il représente.

Tout dernièrement les journaux ont fait état de la rencontre Dulles-Pineau à Londres. Le chef du département d'Etat aurait demandé à son collègue français de trouver une solution nouvelle constructive au problème algérien d'ici septembre, faute de quoi l'Amérique n'apporterait plus à la France un appui actif dans ce domaine. Dulles et les milieux gouvernementaux américains seraient partisans d'une conférence franco-nord-africaine, intégrée dans le camp occidental et évidemment sous la haute autorité de l'Amérique. Mais tout cela n'est que commentaires de presse et ne revêt aucun caractère officiel.

La prochaine session de l'ONU reste pour nous un test pour juger de la position américaine à notre égard.

L'U.R.S.S.

L'URSS a toujours pris position en faveur de l'Algérie de même que les démocraties populaires. Cela s'explique par sa politique anti-occidentale. Mais l'URSS voudrait voir le conflit algérien réglé dans l'intérêt de la France pour d'une part éviter à l'Amérique de s'immiscer dans cette affaire et renforcer sa position en A.N.(Afrique du Nord), et d'autre part maintenir dans le camp occidental un germe de division interne. C'est ce qui expliquerait en partie la passivité du Parti Communiste français (absence d'agitation politique ou de grèves).

Certains de nos frères, dans le contexte russo-américain, préconisent de « jouer au chantage russe » afin d'infléchir la politique américaine en notre faveur. C'est un couteau à double tranchant. Ou bien nous obtiendrons des résultats positifs ou bien nous nous aliénerons les Américains et ceux-ci ne manquent pas de moyens de pression sur nous (Libye, Espagne ; peut-être même Tunisie et Maroc sans compter l'augmentation de l'aide à la France).

3. L'ONU et l'internationalisation du problème algérien.

Le fait d'avoir internationalisé le problème algérien à l'ONU constitue pour le F.L.N. une grande victoire. L'Afrique est sortie du cadre français. Elle est reconnue internationalement et cela lui permet de bénéficier d'un certain nombre d'appuis dans le monde qui iront certainement en augmentant.

Mais l'internationalisation comporte aussi des inconvénients qui, si nous ne prenions pas garde, peuvent se transformer en dangers.

Certes nous agissons auprès de l'ONU et de différents Etats pour que le problème algérien soit de nouveau posé devant les instances internationales et que le conflit qui nous oppose à la France se termine par la reconnaissance de notre indépendance. Mais l'ONU, en s'immisçant dans nos affaires, peut pousser trop loin son intervention et nous imposer des solutions incompatibles avec notre souveraineté nationale. L'expérience mondiale de l'après guerre nous enseigne que l'ONU n'a pas toujours pris des décisions heureuses dans les conflits qui ont opposé les peuples colonisés et les impérialistes occidentaux. Citons le cas de la Palestine, de la Corée, de l'Indochine dont la solution s'est terminée par le partage. Le partage de l'Algérie en deux zones française et algérienne recueillerait non seulement l'adhésion de la France, mais il pourrait avoir l'appui des occidentaux pour lesquels une tête de pont en Afrique est aussi nécessaire que l'est Israël dans le Moyen-Orient. Sans préjuger de l'attitude de l'URSS, celle-ci pourrait accepter cette solution comme elle avait accepté le partage de la Palestine. C'est pour elle un conflit latent dans le camp occidental.

Un deuxième danger pourrait être la tutelle d'une ou plusieurs grandes puissances qui aurait pour conséquence d'allonger le délai de l'indépendance (Libye).

L'ONU peut même demander à la France d'accorder l'indépendance dans un délai de 10 ans. C'est la thèse soutenue par Bevan[20].

III. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le C.N.R.A. doit dès maintenant envisager ces dangers et étudier les moyens d'y parer.

Il y a là une ligne à préciser et la faire adopter par les afro-asiatiques à l'ONU. Nous l'examinerons tout à l'heure.

A. Fermeté sur le principe de l'indépendance.

L'expérience des 3 années de Révolution nous enseigne que nous devons être fermes sur le principe de l'indépendance et ne pas transiger parce que :

C'est l'aspiration profonde de tous les combattants et surtout le peuple. La moindre concession dans ce domaine risque de soulever contre nous la base et d'introduire des germes de division

parmi nos populations des zones frontalières de l'Est et de l'Ouest qui ont été déçues par l'indépendance boiteuse du Maroc et de la Tunisie.

C'est une position qui paie non seulement à l'intérieur de l'Algérie mais aussi à l'extérieur. L'opinion internationale a fini par admettre l'idée de l'indépendance (déclaration de Kennedy, Bevan, Bourguiba, Mohamed V).

Les Français eux-mêmes finiront par suivre.

La procédure que nous devons leur proposer pour engager les négociations est la suivante :

— Le gouvernement français s'engage par une déclaration publique à reconnaître l'indépendance de l'Algérie.

— Les contacts préliminaires doivent être officiels et non clandestins.

— Les délégués français doivent être des personnalités connues et dont la représentativité ne souffre aucune discussion. Ces derniers doivent être dûment mandatés et non pas par tel ou tel ministre mais par le gouvernement en entier.

Sur le plan international, nous devons poursuivre l'internationalisation du problème algérien par l'ONU, mais devons éviter que celle-ci ne prenne des décisions préjudiciables à notre indépendance (ingérence des grandes puissances ou partage du territoire).

C'est sur le groupe afro-asiatique que nous devons toujours continuer à agir. L'heure est arrivée où nous ne devons plus nous contenter de généralités. Nous avons des propositions concrètes à soumettre.

Voici un projet de résolution que nous pouvons demander au groupe afro-asiatique de soutenir devant les Nations Unies :

L'Assemblée Générale des Nations-Unies

Considérant (ici suivent plusieurs considérants)

« Invite les deux parties à ouvrir dans un délai de 3 mois des négociations en vue d'un cessez-le-feu ».

« Ces négociations devront être engagées sur la base d'une part de la reconnaissance par la France de l'indépendance de l'Algérie et de son droit à disposer librement de son sort » et d'autre part de l'engagement par le F.L.N. de respecter les « libertés et les intérêts de la population tout entière ».

B. Renforcement de la propagande.

Nous devons désigner des équipes compétentes pour s'occuper sérieusement des émissions de *Sawt El Arab,* Tunis, Rabat, Tétouan et « *Sawt el Djabha* ». Nous devons aussi intervenir auprès des gouvernements d'Egypte, de Tunisie et du Maroc pour nous accorder un temps plus long pour nos émissions et aussi nous laisser une certaine latitude dans la rédaction des textes radiodiffusés. Quant à *Sawt El Djabha,* il y a lieu d'étudier la possibilité d'augmenter sa puissance et d'envisager aussi le brouillage de Radio Alger.

Les membres du C.N.R.A. doivent se faire un devoir d'envoyer au journal « *El Moudjahid* », organe central du F.L.N., des articles signés de leur nom. Cela révélera le niveau idéologique et la tenue du journal.

C. Refonte de l'infrastructure politico-militaire

Une commission devra être désignée pour étudier ce problème. Nous suggérons la séparation des pouvoirs civils et militaires et le regroupement des wilayas de l'est et de l'ouest, première étape vers la centralisation à l'échelle nationale.

Les trois wilayas 4,5, 6 seront unifiées et dépendront d'un responsable qui sera soit un civil équivalent à un gouvernement de province soit un militaire dont le grade devra être supérieur à celui de Colonel du fait que les chefs de wilayas actuels ont le grade de Colonel. Le responsable qui sera en même temps le contrôleur général des trois wilayas relèvera directement du C.C.E. Il en sera de même pour les wilayas 1,2, 3 et la base de l'Est. Ce système a en outre l'avantage de supprimer l'esprit autonomiste des responsables des wilayas.

D. Les finances.

Nous avons exposé dans le chapitre finance la situation grave dans laquelle nous nous trouvons. Achats d'armes – grosses dépenses pour les frais du personnel qui se trouve à l'extérieur – besoins urgents de nos populations à l'intérieur d'aide substantielle. A cela il faut ajouter les dépenses que nous occasionnent les réfugiés du Maroc et de la Tunisie.

Nous avons dit aussi que les sources à l'intérieur sont taries. Il faut donc trouver de l'argent ici. Pour cela nous devons désigner nos éléments les plus représentatifs pour aller voir tous les gouvernements et toutes les personnalités susceptibles de nous aider. Cette tournée nous prendra du temps mais elle est indispensable.

E. Les cadres.

Nous avons des instructeurs qui sont en mesure de diriger les écoles de formation accélérée de cadres des transmissions du génie et d'administration. Seulement nous manquons de locaux. Seuls les autorités marocaines pourraient les mettre à notre disposition ; jusqu'ici les frères de la wilaya n°5 n'ont rien pu obtenir. Il y a lieu d'envoyer une importante délégation pour voir le Sultan[21]. La question des locaux pour formation des cadres sera un des sujets de l'entretien.

F. Les armes et leur acheminement.

Le service de la logistique devra prévoir la récupération ou l'achat d'au moins 60.000 armes individuelles afin de pouvoir armer tous nos effectifs actuels (moudjahidine, fidaïne et moussebiline).

Il devra en outre étudier avec le C.C.E. le moyen d'acheminer ces armes par le Maroc et la Tunisie dans la proportion 2/3 par l'ouest, 1/3 par l'est. Par l'est l'acheminement ne pose pas de gros problèmes, du moins jusqu'à la frontière algéro- tunisienne. Mais par l'ouest, le problème est plus difficile. La difficulté majeure est l'entrée des armes au Maroc. Là encore les Marocains pourraient nous aider s'ils veulent prendre certains risques. La délégation qui ira voir le Sultan devra aussi l'entretenir de cette question.

Notes

1. Selon ce point de vue, ni le « comité des 22 », ni le « comité des 6 », qui sont à l'origine du 1er novembre, ne constituent une direction.
2. En août 1956, l'appellation wilaya a remplacé celle de zone.
3. Soulignons ici que, Ben Alla Hadj a donné mandat à Ben M'Hidi pour représenter l'Oranie, A. Boussouf ne l'a pas mandaté à cet effet.
4. La sortie du C.C.E. à l'extérieur avait pour Abane un caractère provisoire.
5. Le F.L.N.-A.L.N. ne se présente pas seulement comme un mouvement politique mais comme un contre-Etat.
6. Seddik Tamzali.
7. Cette proposition émanait de Ben Bella et Khider, Ait Ahmed n'y était pas associé.
8. Y. Zighoud, L. Ben Tobbal, A. Benaouda, B. Mezhoudi, A. Kafi.
9. A. Mahsas a échappé à son gardien algérien puis s'est réfugié chez le directeur de la sûreté tunisienne Driss Guiga, qui l'a aidé à fuir.
10. Le tribunal était présidé par Ben Tobbal, assisté de trois juges : A. Benaouda, Kaci et A. Bouglez, Mahmoud Cherif faisait fonction de procureur.
11. Larbi Ben M'Hidi.
12. Gaid Mouloud dit Rachid, Rahmoune Dekkar et Belloul Akfi.
13. Elle était représentée à Tunis par Abbas Turqui et Belloul Akfi.
14. Ahmed Boumendjel.
15. Rabah Bouaziz.
16. L'information est fausse, Bouaziz n'avait pas encore pris ses fonctions.

17. Emission de la radio égyptienne au Caire.
18. La Voix du Front qui émettait du Caire.
19. On retrouvera cette pratique chez les islamistes.
20. Ministre britannique des Affaires étrangères, membre d'un cabinet travailliste.
21. Sa Majesté Mohamed V.

(*). Ce document attribué à Abane Ramdane rédigé au nom du C.C.E. à l'intention du C.N.R.A. réuni au Caire en août 1957 a été publié pour la première fois (accompagné de notes brèves pour en faciliter la lecture) par la sérieuse revue *Naqd* (n° 12, printemps/été 1999, pp. 192-211) que dirige l'historien et sociologue Daho Djerbal.

A.L.N.- F.L.N.- C.C.E.- ORGANISATION
SITUATION DE LA REVOLUTION EN SEPTEMBRE 1958
BILAN ET PERSPECTIVES (*)
INTRODUCTION

Il est nécessaire de dégager les éléments essentiels qui caractérisent l'état actuel de la Révolution sur les plans suivants :

a) Côté algérien :
— militaire
— moral du peuple
b) côté français :
— militaire
— aspects politiques et psychologiques de la guerre.

CHAPITRE I
COTE ALGERIEN
I. Sur le plan militaire.
On doit envisager plusieurs questions.

1°) Les effectifs : on enregistre une augmentation considérable des effectifs. Cette augmentation des effectifs modifie les données des problèmes :
d'organisation
de stratégie
de tactique
Ses répercussions doivent être étudiées afin d'en tirer les conséquences.

2°) L'acheminement des armes : Il intéresse les armes, les munitions et autre matériel de combat. Il faut noter que l'approvisionnement de l'A.L.N., l'armement a toujours été au-dessous des besoins, même lorsque la voie est pratiquement libre.

L'arrêt de l'acheminement, depuis quelques mois, aggrave la situation, en particulier celle des wilayas de l'Ouest, d'où le ralentissement de nos actions opérationnelles.

3°) Les cadres : l'accroissement des effectifs avec l'hémorragie des cadres fait que l'encadrement est nettement déficient.

4°) L'unification de l'A.L.N. reste à compléter sur les plans organique, moral et opérationnel.

5°) Le ravitaillement de l'A.L.N., surtout en provenance des villes, se fait très difficilement.

6°) Le problème de la relève des combattants se pose à nous, après quatre ans de présence au maquis.

APPRECIATION GENERALE
Malgré les insuffisances citées plus haut, la combativité de l'A.L.N. et son moral sont, dans l'ensemble, plus que satisfaisants.

II. Sur le plan moral du peuple algérien.
Le peuple algérien soutient unanimement le combat de l'A.L.N. malgré les pressions de l'ennemi et les conditions générales issues de quatre années de guerre.

A/ Le peuple fait face aux éléments suivants :

1°) La répression directe : ce sont les bombardements (aviation et artillerie) avec emploi de napalm et de gaz asphyxiants. Arrestations en masses, viols, exécutions sommaires. Pratiques de la terre brûlée, etc.

2°) L'activité des SAS dont les résultats sont insignifiants.

3°) La technique des « déplacements de populations » et de la « création du vide » qui se traduisent par :

la création de zones interdites,

l'exode des populations,

leur regroupement autour des camps ennemis. Cette politique a pour résultat de priver l'A.L.N. du soutien d'une partie de la population.

4°) L'organisation de la famine qui se fait particulièrement sentir dans les campagnes et aboutit à une situation désastreuse de nos populations ; ce qui entraîne deux conséquences :

a) Diminution considérable de l'aide apportée par la population à l'A.L.N.

b) Nécessité pour la Révolution de prendre en charge la population civile des campagnes notamment.

B/ Le peuple réagit de la manière suivante :

1°) Des signes de lassitude apparaissent, qui sont la conséquence de :

L'action de l'ennemi analysées plus haut,

La durée prolongée de la guerre.

2°) Le peuple s'intéresse de très près à tous les événements de l'extérieur et notamment aux prises de position et aux initiatives politiques des dirigeants du F.L.N. Il attend de leur part de grandes décisions.

Le contact est partout maintenu entre le F.L.N. et le peuple aussi bien sur le plan organique que politique. Les mots d'ordre et la propagande du F.L.N. sont largement propagés à l'intérieur.

CHAPITRE II
COTE FRANÇAIS

I. Sur le plan militaire.

1°) Les effectifs : Ils peuvent être évalués actuellement à 800.000 hommes (y compris les forces auxiliaires). Les renforts ne cessent d'affluer, provenant notamment des troupes françaises évacuées de Tunisie et du Maroc.

2°) L'armement et l'équipement de l'ennemi proviennent en majeure partie des réserves de l'OTAN.

3°) Le quadrillage ennemi s'est renforcé partout et notamment aux frontières de l'Est et de l'Ouest, appuyant les réseaux de barbelés, ce qui a pour effet de gêner considérablement les mouvements de l'A.L.N. et d'empêcher l'acheminement des armes vers l'intérieur.

4°) Les opérations ennemies sont menées d'une façon générale par de gros effectifs. Elles sont appuyées par l'aviation, l'artillerie, les blindés.

5°) Le moral des forces ennemies est atteint dans certaines régions. Depuis le 1er mai, l'Etat-major français déploie de grands efforts pour remonter le courant.

La réussite de ses efforts est compromise par :

La riposte énergique de l'A.L.N.

Les incertitudes politiques.

II. Sur le plan politique et psychologique de la guerre.

On enregistre actuellement :

1°) L'échec total des manœuvres politiques de la France :

La « pacification » : la guerre continue.

La Loi-Cadre : elle est enterrée.

2°) L'activité des SAS dont les résultats sont insignifiants.

3°) La technique des « déplacements de populations » et de la « création du vide » qui se traduisent par :

la création de zones interdites,

l'exode des populations,

leur regroupement autour des camps ennemis. Cette politique a pour résultat de priver l'A.L.N. du soutien d'une partie de la population.

4°) L'organisation de la famine qui se fait particulièrement sentir dans les campagnes et aboutit à une situation désastreuse de nos populations ; ce qui entraîne deux conséquences :

a) Diminution considérable de l'aide apportée par la population à l'A.L.N.

b) Nécessité pour la Révolution de prendre en charge la population civile des campagnes notamment.

B/ Le peuple réagit de la manière suivante :

1°) Des signes de lassitude apparaissent, qui sont la conséquence de :

L'action de l'ennemi analysées plus haut,

La durée prolongée de la guerre.

2°) Le peuple s'intéresse de très près à tous les événements de l'extérieur et notamment aux prises de position et aux initiatives politiques des dirigeants du F.L.N. Il attend de leur part de grandes décisions.

Le contact est partout maintenu entre le F.L.N. et le peuple aussi bien sur le plan organique que politique. Les mots d'ordre et la propagande du F.L.N. sont largement propagés à l'intérieur.

CHAPITRE II

COTE FRANÇAIS

I. Sur le plan militaire.

1°) Les effectifs : Ils peuvent être évalués actuellement à 800.000 hommes (y compris les forces auxiliaires). Les renforts ne cessent d'affluer, provenant notamment des troupes françaises évacuées de Tunisie et du Maroc.

2°) L'armement et l'équipement de l'ennemi proviennent en majeure partie des réserves de l'OTAN.

3°) Le quadrillage ennemi s'est renforcé partout et notamment aux frontières de l'Est et de l'Ouest, appuyant les réseaux de barbelés, ce qui a pour effet de gêner considérablement les mouvements de l'A.L.N. et d'empêcher l'acheminement des armes vers l'intérieur.

4°) Les opérations ennemies sont menées d'une façon générale par de gros effectifs. Elles sont appuyées par l'aviation, l'artillerie, les blindés.

5°) Le moral des forces ennemies est atteint dans certaines régions. Depuis le 1er mai, l'Etat-major français déploie de grands efforts pour remonter le courant.

La réussite de ses efforts est compromise par :

La riposte énergique de l'A.L.N.

Les incertitudes politiques.

II. Sur le plan politique et psychologique de la guerre.

On enregistre actuellement :

1°) L'échec total des manœuvres politiques de la France :

La « pacification » : la guerre continue.

La Loi-Cadre : elle est enterrée.

Le Bellounissisme : il est anéanti.
La fraternisation : elle est démasquée.
2°) L'exécution actuelle d'une nouvelle manœuvre : l'opération référendum pour laquelle sont mobilisées toutes les forces de l'ennemi : politiques, militaires, administratives.
3°) Le renforcement de la politique de guerre qui se concrétise sous la forme :
La prise en main totale de l'appareil administratif par les militaires.
Le développement en surface et en profondeur des Comités de Salut Public tendant à :
S'implanter dans toutes les régions.
Embrigader tous les Européens.
Y associer les personnalités musulmanes.
Le raidissement de la population européenne à partir du 13 mai, accompagné d'un certain regain d'hostilité des éléments juifs dans certains centres. Néanmoins, on note l'apparition de quelques signes de déception.

DECISIONS
A. SUR LE PLAN ALGERIEN.
Concernant l'armée :

I. Priorité absolue au problème de l'acheminement des armes et des munitions :
Pour cela, il faut :
Pour la frontière de l'Est :
Ouverture nécessaire de brèches permettant l'acheminement des armes.
Envisager dès maintenant la possibilité de parachutage.
Pour la frontière de l'Ouest :
Tenter d'obtenir des complicités notamment de l'Espagne.
Récupérer, par tous les moyens, sur les dépôts d'armes et de munitions appartenant aux Français et aux Américains et se trouvant sur le territoire marocain.

II. Solutionner le problème des cadres et du gonflement des effectifs par :
La création d'une Commission d'étude dont les tâches seront :
La réorganisation de l'armée en fonction du gonflement des effectifs.
L'adoption d'une direction de la stratégie et de la tactique appropriées à la situation.
La création d'écoles de cadres subalternes en Tunisie et au Maroc :
La direction de ces écoles sera confiée à des officiers compétents de l'A.L.N.
L'instruction des cadres sera confiée aux officiers et cadres les plus qualifiés après s'être assuré de leur sincérité. Il faudra également susciter d'autres désertions d'officiers préalablement choisis.

III. Création d'un état-major à l'échelon de l'A.L.N. en vue de parfaire l'unification de celle-ci et qui aura notamment pour tâches de :
1) Monter des opérations combinées entre deux ou plusieurs wilayas.
2) Favoriser des échanges d'unités entre wilayas sous forme d'invitation ou d'entraide.
3) Permettre et organiser des rencontres entre officiers de wilayas différentes.
4) Mettre en pratique le principe de la mutation des officiers d'une wilaya à une autre.

IV. Amélioration du ravitaillement :
- Des groupes d'acheminement et si possible de combattants par l'utilisation des vivres vitaminés condensés.
- De l'A.L.N. en général et des populations par la mise à leur disposition d'importantes sommes d'argent.

Le département de l'armement et du ravitaillement général est chargé de la prospection à l'extérieur en vue de découvrir et de procurer toutes les armes modernes ainsi que les accessoires : munitions, protection et transport.

Il est nécessaire de doter l'A.L.N. de moyens tels que canons anti-chars, les mitrailleuses de DCA, les lance-flammes, ainsi que les détecteurs de mines, des mortiers légers, des lance-fusées anti-chars du type 73 m/m.

Il importera aussi de renforcer l'A.L.N. en armes automatiques des moyennes distances (mitrailleuses de 7, 62 m/m et FM 24/29 de préférence). Les mines anti-chars, anti-personnels et les grenades défensives doivent être mises en abondance à la disposition des unités de combat.

V. Le problème de la relève des combattants ne peut être résolu dans la situation actuelle :

Il est fonction de l'amélioration de la situation générale. Néanmoins, il est recommandé au Commandement militaire d'instaurer un tour de rôle entre les unités dans les actions opérationnelles.

Concernant le peuple :

I. Notre action à l'extérieur doit avoir comme but :

La dénonciation de la politique d'extermination de la population civile à laquelle se livre l'armée colonialiste.

La campagne à mener pour atteindre ce but doit être vigoureuse. Il importe, croyons-nous, de parvenir, en utilisant les moyens à notre disposition, à la création d'une commission d'enquête par l'ONU pour faire la lumière sur le génocide commis par les Français en Algérie.

II. En ce concerne l'intérieur :

Il y a lieu de donner au Commandement à tous les échelons les instructions et les directives nécessaires qui permettent d'assurer la protection de la population et d'empêcher toutes les exactions d'exécutions souvent irresponsables. Les prescriptions à donner aux Commandements devront revêtir un caractère énergique et ferme. Il conviendra d'exiger et d'obtenir de tous, le respect de principes élémentaires, et d'empêcher, par des mesures adroites, les troupes à exiger des populations des sacrifices de tout ordre au-dessus de leurs possibilités et de demander à celles-ci d'adopter des positions politiques qu'elles ne pourraient suivre.

III. Aucun résultat ne peut cependant être obtenu :

S'il n'est pas fait face à la situation économique du pays. Pour ce faire, il importe d'assurer les moyens d'existence de l'A.L.N. tout en lui permettant d'apporter l'aide souhaitable et indispensable à la population dont il importe de relever le moral par des mesures immédiates.

IV. Nous pensons que la création de commissions centrales pour l'étude des grands problèmes, politique, militaire et financier, économique, de justice, social, éducation, santé, jeunesse, etc. se justifie et revêt un caractère impératif.

La constitution de pareilles commissions permettra :

L'étude poussée de toutes les questions.

Aidera considérablement le C.C.E. dans sa mission de coordination et d'exécution.

Assurera la préparation des tâches de demain.

Deux commissions dites « Commission de la guerre » et « Commission de l'orientation nationale » pourraient être chargées de l'étude de problèmes particuliers, pensés au sein du C.C.E., et aussi de coordonner le travail de toutes les autres commissions chacune dans son domaine.

V. Enfin, pour donner un nouvel élan à notre Révolution :
Il faut proclamer, avant la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies, un Gouvernement algérien.

B. SUR LE PLAN FRANÇAIS

I. Les gouvernements français successifs se sont toujours refusés ou ont été incapables de promouvoir une solution négociée du problème algérien. Aucune suite n'a été donnée aux différentes recommandations de l'ONU, ni aux bons offices tuniso-marocains.

II. L'échec des solutions unilatérales françaises (triptyque de Guy Mollet, Loi-Cadre, Intégration) ne doit pas nous faire oublier que la France n'a fait que tenter de camoufler aux yeux de l'opinion française et internationale, sa volonté de continuer la guerre.

III. Loin de se rendre à l'évidence, le gouvernement du général de Gaulle, après avoir tenté de mystifier l'opinion par la politique dite de « fraternisation », *préconise l'intégration, solution des plus* rétrogrades, qui ne laisse, si elle est maintenue, d'autres perspectives que la continuation de la guerre.

IV. On constate en France la division des forces politiques hostiles à la poursuite de la guerre en Algérie. Cette division les empêche de jouer un rôle déterminant pour son arrêt. Le référendum sur la nouvelle constitution pour amener le rapprochement des forces de gauche.

V. L'avènement de de Gaulle au pouvoir, loin de recueillir l'adhésion de tous les Français, risque, au contraire, d'aggraver la division entre les deux grandes tendances droite et gauche. Cette cassure aura d'autant plus de chance de se produire que de Gaulle ne semble ni vouloir mettre fin à la guerre d'Algérie, ni lever l'hypothèque des colonels et des C.S.P. Sans ces deux obstacles, de Gaulle serait assuré d'une écrasante majorité en comprenant même quelques voix communistes. Les dernières actions du F.L.N. en France risquent, elles, de précipiter cette cassure.

VI. Tous les contacts recherchés par les différents gouvernements français n'ont été que des ballons d'essai ou des alibis leur permettant de doubler des caps difficiles de politique extérieure ou intérieure.

VII. De Gaulle a réussi momentanément à briser l'isolement politique de la France à propos du problème algérien.
Auprès de l'opinion internationale, en soulevant l'espoir de mettre fin à la guerre d'Algérie, serait-ce par l'intégration, mais cet espoir se trouve déjà déçu.
Auprès de certains gouvernements amis qui ont mordu à la manœuvre.

VIII. La volonté de la France de continuer la guerre en Algérie est prouvée par l'envoi de renforts importants vers ce pays.

IX. De Gaulle, malgré les concessions faites aux ultras, est loin d'avoir la situation en main de l'Algérie.

X. L'action armée du F.L.N. en France a été un succès des points de vue moral et stratégique. Elle a relevé le crédit du F.L.N. en France et à l'étranger.

DECISION

I. Il faut définir une tactique politique algérienne à opposer à la tactique politique française qui a, malgré tout, réussi le fait de poursuivre sa guerre d'extermination et de reconquête sans provoquer de réactions sérieuses de l'opinion publique française ou internationale.

II. L'action de la gauche française en faveur de la paix en Algérie est positive. Il faut donc viser 2 objectifs :

— Contribuer au renforcement de cette action pour la rendre plus efficace par des méthodes à déterminer.

— Accentuer la division créée par l'avènement de de Gaulle et le référendum ayant pour arrière-fond la menace des colonels et la poursuite de la guerre d'Algérie.

La méthode la plus efficace serait la suivante :

Dans le cas où l'action armée du F.L.N. en France a le soutien moral de la participation de la gauche – plus ou moins effective –, la continuation de cette action armée en France deviendrait une nécessité absolue et serait d'une efficacité immédiate et totale.

Néanmoins, la poursuite de cette action est indispensable même si elle a pour résultat d'effrayer la gauche et d'entraîner la débandade ; l'effort que nous attendrions serait alors moral sur l'opinion internationale et stratégique sur le plan français.

III. Proclamer immédiatement la constitution d'un gouvernement algérien.

Les avantages considérables de cet acte sont très succinctement les suivants :

1) Dépasser la politique d'intégration, qui est une propagande et une manœuvre par la création d'un état de fait nouveau. Dans le domaine politique international, les faits ont un caractère dominant, les attitudes et les idées, un caractère secondaire. C'est pourquoi la riposte à l'intégration et au « oui » du référendum par la proclamation d'un Gouvernement algérien est un dépassement à un niveau supérieur de la question algérienne. La victoire de cet acte sur la mystification du référendum et de l'intégration est ainsi assurée.

2) Affronter l'arène internationale sur un terrain radicalement nouveau. Au lieu de discuter à l'ONU sur des idées et une motion, on discutera sur un fait : la reconnaissance du Gouvernement algérien par une partie des Nations plus ou moins grande, peu importe pour l'instant, ce qui est un début d'engrenage d'événements politiques à l'échelle internationale, et qui ne peut que faire avancer la question algérienne.

3) Procurer à notre diplomatie un terrain d'activités concret centré sur :

a) La reconnaissance du Gouvernement algérien.

b) L'établissement de relations diplomatiques réelles.

c) La conclusion de traités diplomatiques qui, peu à peu, doivent aboutir à un état de belligérance plus ou moins ouverte entre la France et les Nations qui nous auront reconnus.

L'urgence de cet acte de proclamation d'un gouvernement algérien se situe d'ici une quinzaine de jours, pour les raisons suivantes :

Contrer le référendum et l'intégration.

Avoir le temps de préparer la session de l'ONU.

Profiter du choc psychologique de l'action armée du F.L.N. en France avant que l'effet produit ne s'efface.

Commencer par la Tunisie qui, du fait de la trahison du pipe-line d'Edjelé, est encore sous l'effet d'un complexe de culpabilité à notre égard ; la reconnaissance par elle du Gouvernement algérien serait comme le prix de son rachat. L'accord de la Tunisie entraînera celui du Maroc. Le reste suivra.

Donc, il faut proclamer le Gouvernement algérien et cela dans les 15 jours qui viennent.

C. SUR LE PLAN NORD- AFRICAIN

La conférence de Tanger est un pas important vers la réalisation de l'Unité du Grand Maghreb.

Les Marocains et les Tunisiens n'ont pas respecté l'esprit de cette conférence.

Les premiers ont continué de soulever le problème des frontières. Les seconds ont signé avec une société française de pétrole une Convention portant sur l'exploitation des richesses d'Edjelé.

Les classes dirigeantes du Maroc et en Tunisie ont des craintes sérieuses de l'évolution favorable de la Révolution algérienne.

Ceci les conduits soit à limiter l'aide à l'Algérie, comme le fait la Tunisie, soit à la priver totalement de cette aide pourtant indispensable comme cela se passe au Maroc.

Par contre, les masses populaires sont acquises à notre Révolution sur laquelle elles fondent un très grand espoir.

Les peuples marocain et tunisien et libyen prennent de plus en plus conscience des grands problèmes politiques, tant sur le plan de l'orientation de la politique extérieure, que sur celui de la lutte de libération nationale, telle l'évacuation des troupes étrangères.

La politique extérieure de la Tunisie provoque des mécontentements au sein des masses. Au Maroc, le retard dans l'évacuation et la faiblesse du régime menacent gravement la stabilité politique.

L'évacuation même partielle de la Tunisie et du Maroc, alors même que le combat fait rage en Algérie, est un grand pas vers la libération complète du Maghreb, bien que les troupes ainsi évacuées font renforcer le potentiel français en Algérie.

La politique française en Afrique du Nord qui vise l'isolement de l'Algérie s'est renforcée depuis la prise du pouvoir du Général de Gaulle. Les Marocains et les Tunisiens ont mordu aux offres qui leur ont été faites, en ce qui concerne l'exploitation du Sahara.

DECISION

I. Le F.L.N. doit être à l'avant-garde pour l'application des décisions de la Conférence de Tanger. Une première initiative consiste en la désignation immédiate des membres de l'Assemblée consultative du Maghreb.

II. Prendre l'initiative de convoquer une conférence économique nord-africaine en vue de faire échec à la politique française d'isolement du F.L.N., basée sur les propositions alléchantes de la France au Maroc et à la Tunisie d'exploiter en commun les richesses du Sahara. Cette conférence aura pour tâche de stopper la manœuvre française en proposant au Maroc et à la Tunisie un programme d'intégration économique à l'échelle du Maghreb au moins en ce qui concerne les richesses sahariennes.

III. Œuvrer pour saboter le programme d'évacuation du pétrole d'Edjelé :

1) En essayant d'arracher aux Tunisiens un accord tendant à différer l'exécution des travaux de construction du pipe-line d'Edjelé à Gabès.

2) En prenant d'ores et déjà toutes dispositions en vue de s'opposer par la force armée à la construction du tronçon algérien du pipe-line.

IV. Mener une campagne de pression sur le gouvernement marocain pour l'amener à cesser les entraves de toutes sorte, particulièrement dans les régions frontalières.

V. Confier la responsabilité de nos organisations en Tunisie et au Maroc à des éléments avertis, étant donné que :

1) l'évolution des masses de Tunisie et du Maroc conditionne, dans une large mesure, le succès de notre Révolution.

2) que l'articulation de la Révolution avec ces masses se fait essentiellement par l'intermédiaire de ces organisations.

Pour cela, il faudra en outre adapter ces organisations à ces tâches, les alimenter en directives précises et suivies.

VI. Se déclarer publiquement en faveur de toute politique tendant à obtenir l'évacuation totale du Maghreb par les troupes françaises.

VII. Le principe de l'appel aux volontaires étant déjà admis par le C.C.E., celui-ci doit faire appel immédiatement et dans une première phase aux volontaires nord-africains.

D. SUR LE PLAN DU MONDE ARABE.

En analysant la situation actuelle de l'Algérie, au combat, et en regardant vers le Monde arabe, on constate que :

Le Monde arabe est le principal soutien de la cause algérienne. En dehors des liens de fraternité, langue, religion, etc., les faits nous démontrent que l'aide en armes et en argent nous parvient principalement du Monde arabe.

Le Monde arabe est très loin d'avoir fait l'effort nécessaire pour apporter à l'Algérie en guerre une aide puissante et même suffisante dans le domaine matériel.

Il est vrai que le Monde arabe est lui-même engagé dans la voie de sa libération et qu'il est pauvre, ses richesses ne lui appartiennent pas encore en totalité.

Le Monde arabe avance à très grands pas vers son unité dont l'une des conséquences sera, pensons-nous, le renforcement de l'aide à l'Algérie au combat.

Les représentants de la Révolution algérienne dans les pays arabes n'ont pas de contacts suivis avec la sphère dirigeante, en Egypte principalement.

De ce côté, on constate un net manque de relations suivies avec les personnalités responsables de la politique des pays considérés.

Cette situation cause incontestablement un sérieux préjudice à notre Révolution. Nous remarquons aussi le peu de rapports entre notre organisation et la presse dans les pays arabes. Pour des raisons à déterminer, les journalistes de ces pays accordent peu d'intérêt à notre lutte.

Il est regrettable de voir que les pays arabes alimentent en pétrole un pays colonialiste comme la France qui mène une guerre totale contre le peuple algérien. Ils apportent de ce fait un précieux appui à la France à laquelle ils permettent de continuer la guerre contre notre peuple.

On assiste, en ce moment, à une sérieuse activité française tendant à renouer ses relations avec les pays arabes sur tous les plans et en particulier ceux de la politique et de l'économie.

Les peuples arabes ont assurément une grande admiration à l'égard de l'Algérie en guerre. Dans la mesure où ils le peuvent, ils reprochent amèrement à leur gouvernement l'insuffisance de l'aide accordée à la Révolution algérienne.

Le Monde arabe reste en butte aux convoitises de l'impérialisme qui ne recule même pas devant l'intervention directe à base de corps de « Marines » pour maintenir ses positions.

DECISION

I. Il convient, en conséquence des faits plus haut, de déployer une activité intense et intelligente auprès des pays arabes afin d'obtenir le maximum d'aide à la Révolution. Il sera bon de confier cette mission à des éléments dynamiques et compétents en leur fixant les objectifs à atteindre avec netteté et précision.

II. L'un des plus importants de ces objectifs doit permettre d'obtenir du Monde arabe une contribution financière importante et régulière fixée par annuité, afin d'assurer les besoins accrus de notre lutte.

III. Nous devons, en second lieu, condamner avec énergie la politique impérialiste qui vise à la division du Monde arabe. Nous devons saluer tout progrès vers l'unité des Arabes. L'Irak nous offre l'occasion de le faire pour marquer de ce côté notre souci et notre volonté.

IV. Nous devons œuvrer immédiatement pour créer les relations indispensables et souhaitables entre nos représentants auprès des gouvernements arabes et les gouvernements intéressés.

V. Il faut chercher sans se lasser ni se décourager le contact avec toutes les personnalités importantes et utiles et aussi avec le monde de la presse partout dans le Monde arabe. A cet effet, le C.C.E. doit établir un règlement précisant la conduite des responsables de notre Organisation afin d'orienter ceux qui sont chargés des relations visées.

VI. Le plus tôt possible, devons déclencher une campagne publique pour créer le climat qui doit faciliter notre politique définie dans tous les pays arabes, et parvenir par des démarches fermes à installer nos représentants dans ces pays au plus près des gouvernements. Le thème de cette campagne sera : « Le F.L.N. comprend parfaitement que le pétrole arabe doit servir au bien des peuples arabes et aussi au bien de l'humanité. Cependant, les gouvernements arabes doivent se demander si, en toute conscience, ils ont le droit de continuer à fournir ce produit de première nécessité à la France, destiné à opérer la destruction d'un peuple arabe ». Il conviendra, par ailleurs, de protester auprès de tous les gouvernements arabes qui se rapprocheraient de la France sur quelque plan que ce soit, même lorsque les rapprochements sont dictés par les intérêts locaux.

VII. Nous devons aussi intensifier par tous les moyens, notre action de propagande auprès des masses populaires arabes. Cette propagande doit mettre en relief les multiples sacrifices du peuple algérien et attirer l'attention de ces masses sur la guerre d'extermination faite aux Algériens par les Français.

VIII. Sans aucune hésitation, nous devons adopter comme principe, de toujours condamner les interventions impérialistes touchant les Etats arabes.

E. SUR LE PLAN INTERNATIONAL

I. La guerre d'Algérie constituée par les répercussions qu'elle peut avoir sur le plan nord-africain et sur le plan français, une grave menace pour la paix internationale…

II. Certaines puissances occidentales en particulier les USA, par l'aide matérielle et politique qu'elles apportent à la France, assument une grande part de responsabilité dans cette guerre d'extermination du peuple algérien. Cependant, il faut constater que cette politique officielle de ces puissances d'aide à la France est loin d'être approuvée par leur opinion publique.

III. La politique de la France pour obtenir l'appui des pays occidentaux et notamment l'appui des pays européens, outre les questions de solidarité atlantique, intéresse ces pays à l'exploitation des richesses nord-africaines, en particulier, le Sahara.

IV. Le bloc afro-asiatique, dans son ensemble, a perdu de son importance initiale du fait de son manque d'homogénéité. Mais il n'en constitue pas moins une force qui peut nous aider sur le plan diplomatique. Il faut constater également l'importance croissante que prennent au sein de ce groupe les pays africains (Conférence d'Accra) et surtout les mouvements de libération dans les pays africains sous domination française.

V. Le bloc communiste a joué un rôle important dans la lutte de libération des pays colonisés, en particulier, dans le monde arabe. Il est à noter que ce bloc s'intéresse de plus en plus aux mouvements de libération en Afrique. Mais, en ce qui concerne le cas particulier de l'Algérie, rien n'a été fait dans le domaine pratique.

REMARQUE : Il y aurait lieu d'analyser les points suivants pour tenter d'expliquer cet état de fait :

1). Pourquoi l'URSS est intervenue directement pour sauver l'Egypte et le monde arabe, lors de l'affaire de Suez, et indirectement pour sauver la Révolution irakienne menacée par le déplacement anglo-saxon au Liban et en Jordanie ?

2). Quelles seraient les conditions de politique internationale et de stratégie de la guerre froide qui obligeraient l'URSS à intervenir directement ou indirectement, pour régler le problème algérien selon nos vues ?

3). Quelles seraient les chances de succès de cette intervention de l'URSS et le prix qu'il nous faudra payer, compte tenu :

1. de notre situation géographique.

2. de nos perspectives politiques, c'est-à-dire victoire complète sur la France et mise à genoux devant nos exigences ou association des moyens de force avec une diplomatie dynamique.

3. de notre orientation idéologique pour le moment et après l'indépendance.

Les conclusions de cette analyse nous expliqueront :

Pourquoi le bloc communiste n'a rien fait pour nous dans le domaine pratique.

Si nous avons un intérêt majeur, vital, de faire intervenir le bloc communiste dans le domaine pratique.

Ce qu'il faut que nous fassions pour entraîner l'intervention du bloc communiste dans le domaine pratique.

VI. L'ONU : le soutien de certaines puissances occidentales à la France n'a pas permis à cet organisme de jouer son rôle dans le problème algérien.

VII. Il faut constater qu'aucune aide sérieuse n'a été apportée aux réfugiés algériens sur le plan des institutions internationales. Dans ce sens, les activités ont été insuffisantes. Nos efforts pour amener la France à respecter les lois de la guerre n'ont pas abouti.

DECISION

I. Le F.L.N. doit être conscient qu'il constitue maintenant une force capable de peser sur la balance internationale. Il ne doit pas, par conséquent, hésiter à prendre certaines positions politiques qui ont une influence immédiate sur la marche de notre Révolution et sur le rapprochement d'une solution.

II. Dénoncer et combattre ouvertement la solidarité occidentale ave la France dans la guerre d'Algérie. Mais en même temps, il faut éclairer l'opinion publique de ces pays, encourager toutes les prises de positions politiques favorables à notre cause. De plus, il faut maintenir le contact diplomatique avec les milieux dirigeants de ces pays, car nous ne devons pas minimiser l'efficacité des contacts humains, la valeur des renseignements ainsi recueillis et la réalité de la diplomatie secrète.

III. Pour contrecarrer la politique française vis-à-vis des milieux d'affaires et des compagnies étrangères, le F.L.N. doit adopter la ligne de conduite suivante :

1). Dénoncer et combattre toute participation à l'exploitation des richesses de l'Algérie par l'intermédiaire de la France.

2). Il faut rassurer ces milieux d'affaires et ces compagnies en disant que l'Algérie indépendante fera appel aux pays européens. D'ores et déjà, des agents bien choisis pour leur formation politico-économique doivent entrer en contact avec ces milieux d'affaires et ces compagnies en vue de :

a) expliquer notre position à cet égard,

b) tenter de les rallier à la nécessité d'œuvrer (et ils sont immensément puissants) à une solution rapprochée de la question algérienne, pour permettre cette coopération économique,

c) au besoin, jeter avec eux les grandes lignes de projets d'accords économiques, afin de les plier à notre cause.

Ne pas oublier l'influence considérable du patronat français sur la politique du gouvernement de de Gaulle, qui voit dans le mouvement du 13 mai et les colonels une menace directe au libéralisme économique.

IV. Sur le plan africain, il est nécessaire d'établir des contacts avec les gouvernements et surtout les mouvements de libération dans les pays sous domination française, en vue d'encourager et coordonner ensemble la lutte contre le colonialisme français. Sur le plan asiatique, il y lieu de concentrer nos efforts sur trois grands pays : l'Inde, la Chine et le Japon.

V. Pour amener le bloc communiste à nous aider et pour faciliter la reconnaissance du gouvernement algérien, sans que cela constitue de notre part une option pour ce bloc, il faut :

1). Prendre position sur certains problèmes qui intéressent particulièrement ce bloc, tels que : les expériences atomiques, appui au gouvernement marocain pour l'évacuation des bases américaines ; protestations contre l'installation de rampes de lancement au Sahara algérien.

2).Envisager l'envoi d'une délégation à Moscou après les sessions de l'ONU.

Nous ne devons pas oublier que le premier pays ayant à reconnaître le gouvernement algérien, étant la Tunisie, cette action à cet égard du bloc communiste, devrait se faire après la reconnaissance par la Tunisie du gouvernement algérien.

VI. Notre tactique à l'ONU doit consister, cette fois-ci,à ne pas se contenter d'une résolution de compromis, mais d'obtenir, même par un vote minoritaire, une motion nette qui implique la condamnation de la politique française appuyée sur la bataille de la reconnaissance du gouvernement algérien ; cette tactique vise deux objectifs :

1). Acculer les pays qui soutiennent la France à se démasquer.

2). Provoquer la radicalisation de l'opposition internationale à la politique de la France. Cet objectif est le complément indispensable de la reconnaissance du gouvernement algérien par certains pays, le tout visant en définitive à créer un état de belligérance entre la France et le groupe des pays amis.

VII. Déclencher une large campagne pour l'obtention d'une aide accrue aux réfugiés algériens.

Porter le problème des réfugiés devant les instances internationales compétentes par l'intermédiaire de la Yougoslavie.

VIII. Pour acculer la France au respect des lois de la guerre, nous devons recourir aux moyens de réciprocité, pour soulever l'opinion publique française contre ses gouvernants.

(*). Ce document est une analyse de la situation de la Révolution algérienne effectuée par le C.C.E. en septembre 1958, au moment de la création du GPRA et dont il devient le premier programme d'action. Ce texte majeur puisque il est en fait le premier programme de l'Etat algérien restauré avec la création du GPRA, n'a pas fait l'objet d'une médiatisation ou d'une analyse, par la presse ou les historiens, au même titre que les autres documents fondamentaux. Il a été publié une seule fois, le 1er novembre 1989, par le quotidien *El Moudjahid,* à l'occasion du 35ème anniversaire de la Révolution.

LETTRE AUX ISRAELITES D'ALGERIE

A Monsieur le Grand Rabbin,
A Messieurs les membres du Consistoire israélite,
Aux élus et à tous les responsables d la communauté israélite d'Algérie,

Monsieur le Grand Rabbin,
Messieurs et chers compatriotes,

Le Front de libération nationale (F.L.N.), qui dirige depuis deux ans la révolution anticolonialiste pour la libération nationale de l'Algérie, estime que le moment est venu où chaque Algérien d'origine israélite, à la lumière de sa propre expérience, doit sans aucune équivoque prendre parti dans cette grande bataille historique.

C'est aujourd'hui un fait notoire que la guerre de reconquête imposée au peuple algérien s'est définitivement soldée par un double échec, militaire et politique.

Les généraux français eux-mêmes avec, à leur tête, le maréchal Juin, ne cachent pas l'impossibilité de venir à bout de la Révolution algérienne invincible.

Le gouvernement français, dans sa recherche actuelle d'une solution politique devenue inévitable, veut encore voler sa victoire au peuple algérien en poursuivant la pratique insensée de manœuvres grossières, vouées dès maintenant à un échec retentissant.

L'essentiel de ces manœuvres consiste à tenter d'isoler même partiellement le F.L.N. en portant atteinte à l'unanimité nationale anticolonialiste désormais indestructible.

Vous n'ignorez pas, chers compatriotes, que le F.L.N., inspiré par une foi patriotique élevée et lucide, a déjà réussi à ruiner la diabolique politique de division qui s'est traduite dernièrement par le boycottage de nos frères commerçants mozabites, et qui devait s'étendre à l'ensemble des commerçants israélites.

Cette double tentative que nous avons étouffée dans l'œuf était, comme par le passé, ourdie par la haute administration et mise en application par une poignée d'aventuriers escrocs au service de la police.

Les policiers mouchards et contre-terroristes assassins ont été exécutés non en raison de leur confession religieuse mais uniquement parce qu'ennemis du peuple.

Le F.L.N., représentant authentique et exclusif du peuple algérien, considère qu'il est aujourd'hui de son devoir de s'adresser directement à la communauté israélite pour lui demander d'affirmer d'une façon solennelle son appartenance à la nation algérienne.

Ce choix clairement affirmé dissipera tous les malentendus et extirpera les germes de la haine entretenus par le colonialisme français. Il contribuera en outre à recréer la fraternité algérienne brisée par l'avènement du colonialisme français.

Depuis la Révolution du 1er Novembre 1954, la communauté israélite d'Algérie, inquiète de son sort et de son avenir, a été sujette à des fluctuations politiques diverses.

Au premier congrès mondial juif de Londres, les délégués algériens, contrairement à leurs coreligionnaires de Tunisie et du Maroc, se sont prononcés, à notre grand regret, pour la citoyenneté française.

Ce n'est qu'après les troubles colonialo-fascistes du 6 février, au cours desquels ont réapparu les slogans anti-juifs, que la communauté israélite s'est orientée vers une attitude neutraliste.

Par la suite, à Alger notamment, un groupe d'Israélites de toutes conditions a eu le courage d'entreprendre une action nettement anticolonialiste, en affirmant son choix raisonné et définitif pour la nationalité algérienne.

Ceux-là n'ont pas oublié les troubles anti-juifs colonialo-fascistes qui, sporadiquement, se sont poursuivis en pogroms sanglants jusqu'au régime infâme de Vichy.

La communauté israélite se doit de méditer sur la condition terrible que lui ont réservé Pétain et la grosse colonisation : privations de la nationalité française, lois et décrets d'exception, spoliations, humiliations, emprisonnements, fours crématoires etc.

Avec le mouvement Poujade et le réveil du fascisme qui menace, les juifs risquent de connaître de nouveau, malgré leur citoyenneté française, le sort qu'ils ont subi sous Vichy.

Sans vouloir remonter bien loin dans l'histoire, il nous semble malgré tout utile de rappeler l'époque où, en France, les juifs, moins considérés que les animaux, n'avaient même pas le droit d'enterrer leurs morts, ces derniers étant enfouis clandestinement la nuit n'importe où, en raison de l'interdiction absolue pour les juifs de posséder le moindre cimetière.

Exactement à la même époque, l'Algérie était le refuge et la terre de liberté pour tous les Israélites qui fuyaient les inhumaines persécutions de l'Inquisition.

Exactement à la même époque, la communauté israélite avait la fierté d'offrir à sa patrie algérienne non seulement des poètes, des commerçants, des artistes, des juristes, mais aussi des consuls et des ministres.

Si le peuple algérien a regretté votre silence, il a apprécié la prise de position anticolonialiste des prêtres catholiques, comme ceux notamment des zones de guerre de Montagnac, et de Souk Ahras, et même de l'archevêché qui, pourtant, dans un passé récent, s'identifiait encore à l'oppression coloniale.

C'est parce que le F.L.N. considère les israélites algériens comme les fils de notre patrie qu'il espère que les dirigeants de la communauté juive auront la sagesse de contribuer à l'édification d'une Algérie libre et véritablement fraternelle.

Le F.L.N. est convaincu que les responsables comprendront qu'il est de leur devoir et de l'intérêt bien compris de toute la communauté israélite de ne plus demeurer « au-dessus de la mêlée », de condamner sans rémission le régime colonial français agonisant, et de proclamer leur option pour la nationalité algérienne.

Salutations patriotiques.

Quelque part en Algérie, le 1er octobre 1956
Le Front de libération nationale.

Extrait du PROJET DE PROGRAMME pour la réalisation de la révolution démocratique et populaire adopté à l'unanimité par le C. N. R. A. à Tripoli en juin 1962.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION ALGERIENNE

I. DE LA SOUVERAINETE NATIONALE

Le 19 mars 1962, un cessez-le-feu a été proclamé mettant fin à une longue guerre d'extermination menée par l'impérialisme colonial français contre le peuple algérien.

Le cessez-le-feu est le résultat de l'accord intervenu à Evian entre le G.P.R.A. et la France, accord par lequel l'indépendance de l'Algérie sur la base de l'intégrité territoriale doit être rétablie suivant une procédure définie en commun par les deux parties.

C'est à l'occasion d'un référendum d'autodétermination que le peuple algérien sera invité à approuver la solution prévue par les accords d'Evian relativement à l'indépendance de l'Algérie et à la coopération entre ce pays et la France.

Les accords d'Evian constituent, pour le peuple algérien, une victoire politique irréversible qui met fin au régime colonial et à la domination séculaire de l'étranger.

Cependant, cette victoire qui a été obtenue sur le plan des principes, ne nous fait pas oublier qu'elle est due, avant tout, au processus révolutionnaire continu et aux faits politiques et sociaux de portée historique créés par la lutte armée du peuple algérien.

Ce sont ces faits-là, dégagés au cours de la guerre libératrice, qui représentent la seule victoire durable parce qu'ils prolongent, d'une manière concrète, les acquis de la lutte armée et constituent le garant réel de l'avenir de notre pays et de notre Révolution.

En quoi réside l'importance de ces faits ?

1°) C'est dans l'action directe contre le colonialisme que le peuple algérien a retrouvé puis consolidé son unité nationale. Il a ainsi banni de ses rangs le sectarisme ancien des partis et des clans et surmonté les divisions que l'occupation française avait érigées en système politique;

2°) C'est dans l'unité de combat que la nation, opprimée par le colonialisme, s'est redécouverte en tant qu'entité organique et a donné toute la mesure de son dynamisme. Ce faisant, la nation algérienne a renoué avec ses traditions de lutte et mené à son terme l'effort inlassable et longtemps contrarié en vue de réaliser l'indépendance et la souveraineté nationale;

3°) L'entrée en mouvement des masses populaires a ébranlé l'édifice colonial et remis en cause, de façon définitive, ses institutions rétrogrades, comme elle a accéléré la destruction des tabous et des structures d'origine féodale qui entravaient le développement de la société algérienne.

Tout cela consacre l'échec de la double entreprise contre-nature du colonialisme français qui tendait à détruire radicalement notre société pour la remplacer par un peuplement étranger intensif et à la maintenir, par la contrainte, dans la stagnation et l'obscurantisme.

L'engagement des masses algériennes n'a pas seulement entraîné la destruction du colonialisme et du féodalisme, il a déterminé aussi une prise de conscience collective ayant trait aux valeurs exigées par le remembrement et la construction de la société sur des bases nouvelles. Le peuple algérien, en reprenant l'initiative, en affirmant avec persévérance sa volonté de libération, a lié, consciemment ou inconsciemment, cette dernière a la nécessité

historique d'un progrès multiple à conquérir et à promouvoir sans relâche sous sa forme révolutionnaire la plus efficace.

L'effort créateur du peuple s'est largement manifesté à travers les organes et instruments qu'il s'est forgé sous la direction du F.L.N. pour la conduite générale de la guerre de libération et l'édification future de l'Algérie.

Unité du peuple, résurrection nationale, perspectives d'une transformation radicale de la société, tels sont les principaux résultats qui ont été obtenus grâce à sept années et demi de lutte armée. Le peuple algérien a, non seulement atteint l'objectif de l'indépendance nationale que le F.L.N. s'était assigné le 1[er] Novembre 1954, mais il l'a dépassé dans le sens d'une révolution économique et sociale.

II) LA GUERRE COLONIALE, LA RECONVERSION DU COLONIALISME

La guerre coloniale menée par la France contre le peuple algérien a pris le caractère d'une véritable entreprise d'extermination. Elle a nécessité l'envoi, en Algérie, de la plus forte armée coloniale de tous les temps. Pourvue de tous les moyens modernes de destruction, appuyée par une administration coloniale puissante, aidée dans ses besognes de répression, de terreur et de massacres collectifs par le peuplement français d'Algérie, cette armée s'est attaquée surtout aux populations civile sans défense et s'est vainement acharnée contre l'A.L.N. C'est ainsi que plus d'un million d'Algériens ont été décimés et que des millions d'autres ont été déportés, emprisonné, contraints à l'exil. Cette guerre de reconquête coloniale n'a pu se prolonger que grâce à l'appui de l'OTAN et au soutien militaire et diplomatique des Etats-Unis. Le degré de barbarie atteint dans cette guerre s'explique par la nature même de la colonisation de peuplement et la complicité de la nation française longtemps abusée par la mythe de l'Algérie française. Le caractère national et chauvin de cette guerre de reconquête a été illustré par la participation constante du contingent qui représentait toutes les classes de la société française, dont la classe ouvrière. La gauche française qui a toujours joué, sur le plan théorique, un rôle dans la lutte anti-colonialiste, s'est révélée impuissante face au développement implacable de la guerre et à ses conséquences qu'elle n'avait pas prévues. L'action politique qu'elle a menée est restée timide et inopérante en raison de ses vieilles conceptions assimilationnistes et des idées erronées qu'elle se faisait de la nature évolutive du régime colonial et de son aptitude à se réformer pacifiquement. C'est la lutte opiniâtre du peuple algérien qui a contraint le colonialisme français à mettre à nu sa véritable nature en tant que système totalitaire engendrant, tour à tour, le militarisme et le fascisme, vérité qui a longtemps échappé aux démocrates français et que les événements ont démontrés.

Ainsi, à partir du 13 Mai 1958 notamment, le mouvement fasciste issu de la guerre de reconquête s'est renforcé petit à petit en France même, aggravant à son tour les conditions de cette guerre coloniale qu'il a relancée avec plus de virulence dans l'espoir de venir rapidement à bout de la résistance algérienne.

L'échec étant devenu patent en dépit du renforcement colossal des moyens matériels et tactiques de la guerre d'Algérie dont le plan Challe a été l'un des aspects les plus significatifs, le Gouvernement gaulliste s'est vu acculé à reconvertir le régime colonial classique en système néo-colonialiste visant à maintenir, sous d'autres formes, l'essentiel des intérêts économiques et stratégiques de la France.

Le Plan de Constantine, conçu au plus fort de la guerre en vue de créer les bases économiques d'une (3[e] force algérienne), a été la première esquisse de cette politique pseudo libérale.

Sous la pression conjuguée de la lutte libératrice et de la situation internationale, la France a fini par admettre la nécessité dune solution pacifique du problème algérien par la négociation avec le G.P.R.A. Les conférences de Melun en juin 1960, d'Evian en mai 1961 et de Lugrin en juillet de la même année, ont successivement échoué en raison de l'obstination du gouvernement français qui, tour à tour, réclamait une reddition camouflée ou exigeait un démembrement du territoire algérien qu'il prétendait amputer de sa partie saharienne. Le renforcement de la lutte du peuple qui est allée en progressant avec les journées historiques de décembre 1960 et la politique conséquente du G.P.R.A. qui s'en est tenue aux positions fondamentales de la Révolution, ont contraint le gouvernement français à entamer des négociations sérieuses.

Les accords d'Evian qui en ont résulté le 18 Mars 1962 consacrent la reconnaissance de la souveraineté nationale de l'Algérie et l'intégrité de son territoire.

Toutefois, ces accords prévoient, en contrepartie de l'indépendance, tune politique de coopération entre l'Algérie et la France.

La coopération, telle qu'elle ressort des accords, implique le maintien de liens de dépendance dans les domaines économique et culturel. Elle donne aussi, entre autres, des garanties précises aux Français d'Algérie pour lesquels elle ménage une place avantageuse dans notre pays.

Il est évident que le concept de coopération, ainsi établi, constitue l'expression la plus typique de la politique néo-colonialiste de la France. Il relève, en effet, du phénomène de reconversion par lequel le néo-colonialisme tente de se substituer au colonialisme classique.

Amorcée de longue date par le pouvoir gaulliste cette reconversion procède de la contradiction qui s'est instaurée dans le camp impérialiste français du fait de la guerre d'Algérie. Il y a, d'une part, les partisans de la colonisation agraire selon les normes du conservatisme colonial et leurs alliés militaro-fascistes, et, d'autre part, les tenants du grand capital français à vocation industrielle qui visent à pratiquer une politique de rechange sur la base d'un compromis avec le nationalisme algérien.

La tâche immédiate du F.L.N. est de liquider, par tous les moyens, le colonialisme tel qu'il se manifeste encore après le cessez-le-feu sons sa forme virulente à travers les actions criminelles de l' O.A.S. Mais il devra, également, élaborer, dès à présent, une stratégie efficace en vue de faire échec aux entreprises néo-colonialistes qui constituent un danger d'autant plus grave pour la Révolution qu'elles se parent des dehors séduisants du libéralisme et d'une coopération économique et financière qui se veut désintéressée.

L'antagonisme actuel entre l'ancien et le nouveau colonialisme ne doit pas faire illusion.

En tout état de cause il n'est pas question de préférer l'un à l'autre ; tous deux sont à combattre. Les hésitations apparentes du pouvoir gaulliste dans sa lutte contre l'O.A.S. ont leur origine dans les affinités naturelles qui existent entre les colonialistes français des deux bords de la Méditerranée et traduisent une collusion tactique dont le but inavoué est d'acculer les Algériens à un choix en faveur du néo-colonialisme. Cette attitude du gouvernement français conduit, en réalité, à l'inverse du résultat recherché. Son refus de réprimer efficacement les menaces de l'O.A.S. prouve, de façon éclatante, la complicité qui le lie aux ultra-colonialistes d'Algérie et porte, en conséquence, un préjudice sérieux à la coopération.

D'ailleurs, cette coopération, produit d'une reconversion factice, se révélera difficile étant donné le comportement des Français d'Algérie qui prennent, dans leur immense majorité, fait

et cause pour l'O.A.S. Agents actifs de l'impérialisme colonial dans le passé et instruments conscients dans la guerre de répression qui prend fin, les Français d'Algérie sont inaptes à tenir le rôle de support principal et de garant de la politique de coopération que la France leur a assigné dans son plan néo-colonialiste.

A ce propos, la propagande française veut perpétuer le mythe du caractère indispensable de la présence des Français en Algérie pour le bien même de la vie économique et administrative de ce pays. Or, pendant plus d'un siècle, les trois quarts de l'Algérie, les campagnes notamment, ont été abandonnées à leur sort sans aucune infrastructure sérieuse ni équipement notable. Abstraction faite de toute qualification technique, l'écrasante majorité des Français d'Algérie, en raison même de leur mentalité colonialiste et de leur racisme, ne seront pas en mesure de se mettre utilement au service de l'Etat algérien.

III. L'ALGERIE A LA VEILLE DE SON INDEPENDANCE

1. Les accords d'Evian ont été ressentis par les milieux colonialistes traditionnels et les militaro-fascistes comme une cuisante défaite et une humiliation sans précédent.

S'ils réalisent que l'Algérie est irrémédiablement perdue pour eux, ils ne s'estiment pas, cependant vaincus, l'O.A.S. vise à l'installation du fascisme en France et à la reprise de la guerre coloniale en Algérie. En pratiquant la terreur, les colonialistes espèrent susciter une réaction brutale du peuple algérien et rendre ainsi caduc le cessez-le-feu. Il est évident que leur plan consiste à faire de l'Algérie un tremplin en vue d'un éventuel coup d'Etat fasciste appuyé par l'armée française et dirigé contre le pouvoir en France. Il importe, cependant, de ne point sous-estimer les menaces que ces colonialistes font peser directement sur l'Algérie même. L'une de leurs préoccupations, en effet, est le sabotage systématique de l'économie algérienne. Cette tactique n'est pas nouvelle. Elle a eu des précédents, au Vietnam notamment, lors de la débâcle colonialiste.

Une autre menace est celle d'une éventuelle « sécession » des Français d'Algérie par rapport à l'Etat algérien. Cette éventualité parait absurde si l'on songe que le gouvernement français lui-même qui avait fait de la partition un moyen de chantage politique, a fini par y renoncer. Toutefois, il ne faut pas oublier que l'O.A.S. poursuit toujours ce rêve insensé et qu'elle y tend de toutes ses forces en soudant en un seul bloc les Français d'Algérie. Il semble exclu que la France consente à donner sa caution à une entreprise qui serait contraire aux accords d'Evian ainsi qu'à toute coopération franco-algérienne. Ce qui est sûr, par contre, c'est que le gouvernement algérien aura fatalement à affronter les Français d'Algérie et que la France qui se sentira directement impliquée dans cette épreuve de force, ne manquera pas de recourir à des pressions lourdes de conséquences.

2. La liquidation de l'O.A.S., qui est une tâche immédiate, laisse entier le problème posé à la Révolution par la présence du peuplement français d'Algérie.

Les garanties données à ce dernier par les accords d'Evian imposent son maintient dans notre pays en tant que minorité de privilégiés. La sécurité de ces Français et de leurs biens doit être respectée, leur participation à la vie politique de la nation assurée à tous les niveaux. Beaucoup d'entre eux iront s'installer en France, mais, une importante fraction, restera en Algérie et le gouvernement français l'y encouragera par tous les moyens en son pouvoir.

Les Français d'Algérie ne seront pas considérés tout à fait comme des étrangers. Ils jouiront, pendant trois années, des droits civiques algériens en attendant qu'ils fassent leur option définitive de nationalité. Cette particularité propre à l'Algérie confère au problème en question sa complexité et en fait l'un des plus graves que l'Etat algérien aura à résoudre.

La prépondérance des Français d'Algérie demeure écrasante dans les domaines économique, administratif et culturel et va à l'encontre des perspectives fondamentales de la Révolution.

Dans le cadre de sa souveraineté interne l'Etat algérien sera en mesure de l'enrayer en décidant des réformes de structure applicables à tous les citoyens sans distinction d'origine.

Il faut souligner que la fin des privilèges attachés aux « droits acquis » de la colonisation est inséparable de la lutte contre le néo-colonialisme en général. Une solution correcte du problème de la minorité française passe obligatoirement par une politique conséquente sur le plan anti-impérialiste.

3. Aux termes des accords d'Evian le gouvernement français doit maintenir, pendant un certain délai, ses troupes en Algérie et disposer de la base aéronavale de Mers-El-Kébir, d'aérodromes militaires et d'installations atomiques dans le Sud du pays.

Cette occupation militaire qui ira en s'allégeant — au bout de la première année après l'autodétermination l'effectif de l'armée française sera réduit à 800.000 hommes dont l'évacuation est prévue au terme d'un second délai de deux années - obéit, avant tout, à une stratégie néo-colonialiste axée sur l'Afrique en général et l'Algérie en particulier. Tant que le territoire algérien sera occupé par les forces étrangères la liberté de mouvement de l'Etat se verra limitée et la souveraineté nationale menacée. Les premiers mois de l'indépendance seront particulièrement difficiles. Le gouvernement algérien, qui aura à entreprendre une lutte décisive contre les fascistes français, pourra se heurter à l'armée d'occupation dont l'une des missions est, précisément, de protéger la minorité française.

4. L'Exécutif provisoire ne parvient pas, deux mois après son entrée en fonction, à imposer son autorité et son contrôle à l'administration coloniale dont la quasi-totalité des membres manifeste son adhésion active à l'O.A.S.

L'assainissement et la refonte complète de l'administration sont une nécessité vitale. Cette tâche s'annonce, par ailleurs, fort délicate étant donné l'étendue du territoire, l'acuité des problèmes quotidiens qui se posent et la pénurie de cadres algériens qualifiés dont beaucoup ont été décimés par la guerre.

5. Les conséquences matérielles et morales de l'entreprise de génocide menée depuis tant d'années contre le peuple algérien se feront sentir d'une façon de plus en plus aiguë.

Des centaines de milliers d'orphelins, des dizaines de milliers d'invalides, des milliers de familles réduites aux femmes et aux enfants et abandonnées à leur sort, attendant du pouvoir national les mesures adéquates qui s'imposent.

Les blessures que porte le corps de la nation dans son ensemble sont profondes et ne disparaîtront pas avant des décades. Certaines d'entre elles ont, cependant, un caractère d'extrême gravité et sont susceptibles de paralyser la société dans sa marche en avant.

Deux millions d'Algériens, en majorité des femmes et des enfants, quittent chaque jour les camps où ils avaient été déportés. Les centaines de milliers de réfugiés du Maroc et de Tunisie doivent être bientôt rapatriés.

Les problèmes qui en résultent sont d'ordre économique et social mais relèvent, surtout, de la conception politique et de l'organisation. Il ne suffit pas de lancer des campagnes nationales

et internationales en vue de rassembler une aide sur le plan de l'habitat, de l'alimentation et de l'hygiène. Ce problème, le plus grave qui soit né de la guerre, résume d'une façon tragique, les immenses bouleversements que connaît notre pays. Il réclame non pas des mesures fragmentaires et expéditives, mais une solution en profondeur et des décisions d'une portée sociale réelle, s'intégrant dans un plan d'ensemble. La révolution économique et sociale commencera par ce secteur ou manquera son départ. On la jugera à l'occasion de cette épreuve qui sera déterminante pour son développement ultérieur.

Le futur gouvernement algérien se trouvera devant un pays exsangue. D'immenses zones rurales où la vie avait été intense ne sont plus que des paysages désolés. Dans les grandes et moyennes villes une misère effroyable ronge la population qui s'entasse dans les vieux quartiers et les bidonvilles. Il faudra, sans plus tarder, rompre ce cercle infernal en procurant du travail aux adultes, en scolarisant les enfants, en luttant contre la famine et la maladie et en ramenant le goût de la vie par la mise en train de la reconstruction collective du pays.

Un territoire occupé militairement, une paix sans cesse menacée par les colonialistes récalcitrants, une administration hostile et portée à l'obstruction systématique, une économie perturbée et anarchique, un pays à moitié détruit, des problèmes sociaux graves, innombrables et urgents, voilà ce dont l'Algérie hérite à la veille de son indépendance.

6. La souveraineté a été reconquise mais tout reste à faire pour donner un contenu à la libération nationale.

Tous ces obstacles qui handicapent le démarrage du nouvel Etat et l'amorce des grandes tâches de la Révolution sont encore aggravés par les manœuvres de l'ennemi colonialiste.

Après s'être longtemps opposé à notre indépendance, le gouvernement français tente, aujourd'hui, d'agir sur elle et de l'orienter selon les exigences de sa politique impérialiste.

Le accords d'Evian constituent une plate-forme néo-colonialiste que la France s'apprête à utiliser pour asseoir et aménager sa nouvelle forme de domination.

Les impérialistes français font tout pour que le tournant tactique esquissé par le F.L.N. à Evian se transforme en retraite idéologique et aboutisse à une renonciation pure et simple aux objectifs de la Révolution.

Le gouvernement français ne s'appuiera pas seulement sur ses forces armées et sur la minorité française pour infléchir l'évolution de l'Algérie. Il exploitera avant tout les contradictions politiques et sociales du F.L.N. et tentera de trouver au sein de ce mouvement des alliés objectifs qui seraient susceptibles de se détacher de la Révolution pour se retourner contre elle.

Cette tactique impérialiste peut se résumer comme suit : susciter dans les rangs du F.L.N. une « 3ème force » qui serait composée de nationalistes modérés attachés à l'indépendance mais hostiles à toute action conséquente sur le plan révolutionnaire ; opposer les éléments de cette « 3ème force » aux militants et aux cadres qui, sur la base des aspirations populaires, resteront fidèles à la ligne anti-impérialiste.

Le désir évident du gouvernement français est que la tendance (« modérée ») l'emporte au sein du F.L.N. sur les forces révolutionnaires proprement dites, ce qui rendrait possible une expérience Franco-F.L.N. dans le cadre du néo-colonialisme.

Il serait irréaliste de penser que le démarrage de la Révolution ira de soi.

La plate-forme néo-colonialiste à laquelle la France nous convie est, en fait, un terrain de ralliement pour les seules forces contre-révolutionnaires.

C'est à coups de milliards que la France essayera d'attirer à elle toute une couche de gens mus par la cupidité, l'ambition personnelle, ou qui ont pris goût aux profits malsains de la guerre coloniale.

Elle tentera, à la faveur de nos carences et de nos erreurs, de renverser le cours de la Révolution pour organiser la contre-révolution.

C'est par la formulation nette et claire de nos objectifs, l'analyse lucide et impitoyable de nos insuffisances et de ce qu'il y a d'inachevé, de confus et d'approximatif dans nos aspirations et nos idées, que les forces révolutionnaires du peuple algérien, aujourd'hui dispersées, deviendront une réalité consciente, organisée, ouverte sur l'avenir.

IV. INSUFFISANCES POLITIQUES DU F.L.N. ET DEVIATIONS ANTI-REVOLUTIONNAIRES

Le F.L.N. qui, au début de l'action insurrectionnelle du 1er Novembre 1954 avait envisagé la lutte armée sous le seul angle de la libération nationale n'a pu prévoir tout ce que la guerre qui s'ensuivrait aurait comme implications et développements de nature diverse dans la conscience populaire et la société algérienne en général.

1. Le F.L.N. ignorait les profondes potentialités révolutionnaires du peuple des campagnes. Le peu qu'il en savait concernait une situation longtemps statique, en surface, traditionnellement admise comme vraie selon l'optique paresseuse des anciens partis nationalistes.

Il faut dire, à la vérité, que le F.L.N., tendance d'avant garde à ses débuts, à la veille de se transformer en mouvement rompait, dans une certaine mesure, avec les pratiques, méthodes et conceptions des anciens partis. Mais cette rupture ne pouvait devenir salutaire et définitive qu' en s'accompagnant, au départ, d'un effort vigoureux de démarcation idéologique et d'une ligne de longue portée à la mesure des évènements en chaîne qu'on allait provoquer dans la société algérienne.

Or, il n'en fut à peu prés rien sinon dans le cadre d'une formulation immédiate destinée, au moment de l'insurrection, à remettre ce nationalisme en marche.

Le F.L.N. ne s'est pas soucié de dépasser positivement le seul objectif inscrit au programme traditionnel du nationalisme, c'est-à-dire l'indépendance. D'autre part, il négligeait d'entrevoir l'éventualité à plus ou moins brève échéance de deux faits majeurs que le nationalisme classique n'avait jamais pu concevoir : le caractère même de la guerre coloniale dans un pays de peuplement intensif étranger promu, tout à la fois, au rang de mandataire, d'agent et d'auxiliaire de l'impérialisme français, le fait que la lutte armée et l'engagement massif du peuple colonisé par lesquels on met brutalement en cause une domination coloniale séculaire ne se déroulent jamais selon un schéma sommaire et un itinéraire simpliste qui aboutit sans encombre à la libération nationale.

La contre partie inévitable de l'oppression colonialiste totalitaire ainsi affrontée ne peut être que la remise en question immédiate et automatique de toute la société opprimée. Cette remise en question spontanée se complète, par la recherche et la découverte de nouvelles structures, de nouveaux modes de penser et d'agir, en un mot d'un processus de transformation incessante qui constitue le courant même de la Révolution.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la portée révolutionnaire de la lutte nationale est perçue et ressentie dans sa nouveauté et son originalité par les masses populaires plus que par les cadres et les organismes dirigeants. Ces derniers sont volontiers enclins à sous-estimer ou à surestimer certains faits nouveaux, à faire référence à d'autres mouvements révolutionnaires, à pratiquer le mimétisme idéologique, ce qui donne souvent à leurs conceptions un aspect disparate et un caractère irréaliste.

Bien que confuse et informulée chez le peuple, sa conception du monde où il vit, à travers la violence de la guerre et les bouleversements sociaux, se prolonge en cheminements de pensée et d'examen plus ou moins sommaires aussi longtemps que dure la lutte armée et que se succèdent les faits observés par lui sans recours à l'antécédent, à l'exemple, à l'analogie.

Fruit du besoin et de la représentation fidèle par le peuple de l'univers révolutionnaire et de l'expérience collectivement vécue, cette originalité n'a pas été suffisamment prise en considération alors qu'elle constitue l'un des acquis principaux de la Révolution.

2. Contrairement à tout cela, nous avons assisté et nous assistons à une série de décalages très graves entre, d'une part, la conscience collective longtemps mûrie au contact des réalités, et, d'autre part, la pratique de l'autorité du F.L.N. à tous les échelons. Très souvent, et par une interprétation paternaliste, cette autorité a purement et simplement remplacé la responsabilité politique qui est inséparable de l'effort doctrinal. Toujours située dans la perspective d'une lutte de libération qui à défaut d'un travail idéologique constant, était réduite le plus souvent à son aspect technique, cette notion d'autorité a vite fait d'engendrer des concepts qu'on peut qualifier d'anti-révolutionnaires.

3. Le F.L.N., ennemi acharné du féodalisme, s'il a bien combattu ce dernier à travers ses institutions sociales routinières, n'a rien fait, en revanche, pour s'en préserver lui-même à certains niveaux de son organisation. Il a omis, à cet égard, que c'est précisément la conception abusive de l'autorité, l'absence de critères rigoureux et l'inculture politique qui favorisent la naissance ou la renaissance de l'esprit féodal.

L'esprit féodal n'est pas seulement le fait d'un groupe social déterminé, traditionnellement prépondérant par la possession agraire ou l'exploitation outrancière d'autrui. Sa réalité dans les pays d'Afrique et d'Asie, en tant que survivance d'une époque historique révolue, se traduit sous des formes diverses que revêtent parfois les révolutions même populaires quand elles manquent de vigilance idéologique.

De même qu'il y a eu des féodalités terriennes, il peut exister des féodalités politiques, des chefferies et des clientèles partisanes dont l'avènement est rendu possible par l'absence de toute éducation démocratique chez les militants et les citoyens.

En plus de l'esprit féodal qui a longtemps imprégné toute la vie du Maghreb depuis la fin du Moyen Age dans les domaines économique, social, culturel et religieux et que le F.L.N. n'a pas su extirper radicalement, il faut noter aussi, un de ses effets les plus sournois, le paternalisme. Le paternalisme constitue un véritable frein pour la formation politique et l'initiative consciente et créatrice du militant et du citoyen. Il traduit un genre d'autorité archaïque, faussement débonnaire et anti-populaire et sécrète, fatalement, une conception infantile de la responsabilité.

Cette altération des valeurs révolutionnaires a eu également pour résultat de compenser la formation politique déficiente par des attitudes purement extérieures : le formalisme.

C'est ainsi que le patriotisme, l'esprit révolutionnaire, deviennent parfois synonymes de gesticulation frénétique. De là le romantisme gratuit et le goût impudent pour l'inflation héroïque qui est contraire au tempérament discret de notre peuple. Le formalisme dénote ainsi un alibi par lequel certains veulent escamoter le travail révolutionnaire patient à travers ses apports concrets, ses taches obscures, et les obstacles qu'il affronte avec modestie, au niveau des masses populaires.

4. Un autre état d'esprit qu'on ne dénoncera jamais assez parce qu'il a causé dans le passé politique de notre pays des ravages sans nombre et qui risque aujourd'hui encore, au même titre que les survivances féodales, de porter un grave préjudice à la Révolution : il s'agit de l'esprit petit-bourgeois. Le manque de fermeté idéologique au sein du F.L.N. a permis à cet esprit de s'introduire dans les rangs d'une grande partie des cadres et de la jeunesse.

Les habitudes faciles venues des anciens partis à clientèle urbaine, la fuite devant la réalité en l'absence de toute formation révolutionnaire, la recherche individuelle des situations stables, du profit et des satisfactions dérisoires d'amour propre, les préjugés que beaucoup nourrissent à l'égard des paysans et des militants obscurs, tout cela constitue les caractéristiques saillantes de l'esprit petit-bourgeois. Cet esprit, qui s'imprègne volontiers d'un pseudo-intellectualisme, draine, à son insu, les concepts les plus frelatés et les plus nocifs de la mentalité occidentale.

De plus, il présente, à travers une nouvelle classe bureaucratique, un grand décalage par rapport à la majorité du peuple.

L'indigence idéologique du F.L.N., la mentalité féodale et l'esprit petit-bourgeois qui en sont le produit indirect, risquent de faire aboutir l'Etat algérien futur à une bureaucratie médiocre et anti-populaire dans les faits sinon dans les principes.

5. L'une des causes essentielles qui ont entravé le développement du F.L.N. sur le terrain idéologique, contribué à l'aggravation de toutes ses faiblesses et pesé lourdement sur la situation générale de l'Algérie en guerre, réside dans le décalage qui s'est produit entre la Direction et les masses populaires.

L'installation, au bout de la troisième année de lutte, de l'instance supérieure du F.L.N. à l'extérieur, bien qu'étant le résultat d'une certaine nécessité du moment a, néanmoins provoqué une coupure avec la réalité nationale.

Cette coupure aurait pu être fatale au mouvement de libération tout entier.

L'une des conséquences les plus visibles de cet état de choses a été la dépolitisation progressive des organismes restés sur place et de ceux que la Direction a entraînés à sa suite ou créés à l'extérieur. il faut entendre par dépolitisation l'absence de toute ligne générale structurée idéologiquement et constituant un lien ferme entre l'Algérie et les Algériens de part et d'autre des frontières. Il faut entendre également par dépolitisation le fait de tolérer pendant la lutte armé des courants politiques disparates et contradictoires, des comportements individualistes échappant à tout contrôle et faisant, par là-même, de certains responsables, des dignitaires sans fonction précise.

Par ailleurs, le G.P.R.A. qui s'est confondu, dès sa naissance, avec la direction du F.L.N., a contribué à affaiblir du même coup les deux notions d'Etat et de Parti.

L'amalgame des institutions étatiques et des instances du F.L.N. a réduit ce dernier à ne plus être qu'un appareil administratif de gestion. A l'intérieur, cet amalgame a eu pour effet de

dessaisir le F.L.N. de ses responsabilités au profit de l'A.L.N. et, la guerre aidant, de l'annihiler pratiquement.

L'expérience de ces sept années et demi de guerre prouve que, sans une idéologie élaborée au contact de la réalité nationale et des masses populaires, il ne saurait y avoir de parti révolutionnaire. La seule raison d'être d'un parti est son idéologie. Il cesse d'exister dès qu'elle vient à lui manquer.

LA REVOLUTION DEMOCRATIQUE POPULAIRE

La Guerre de libération menée victorieusement par le peuple algérien redonne à l'Algérie sa souveraineté nationale et son indépendance. Le combat n'est pas pour autant achevé. Il est appelé, au contraire, à se poursuivre afin d'étendre et de consolider les conquêtes de la lutte armée par l'édification révolutionnaire de l'Etat et de la société.

Les tâches de la Révolution démocratique populaire nécessitent un examen des données objectives de la réalité.

1. CARACTERISTIQUES DE L'ALGERIE

De par sa situation générale, l'Algérie se dégage à peine de la domination coloniale et de l'ère féodale.

Cette double caractéristique ne disparaîtra pas automatiquement avec l'avènement de l'indépendance. Elle persistera aussi longtemps que la transformation radicale de la société n'aura pas été réalisée.

A) Pays colonial, l'Algérie a subi pendant plus d'un siècle, une domination étrangère à base de peuplement prépondérant et d'exploitation impérialiste.

Les colonialistes français ont entrepris, par la guerre, l'extermination, le pillage et le séquestre, de détruire systématiquement la nation et la société algérienne. Plus qu'une simple conquête coloniale destinée à s'assurer le contrôle des richesses naturelles du pays, cette entreprise a visé, par tous les moyens, à substituer un peuplement étranger au peuple autochtone.

En effet, les envahisseurs français avaient tenté, en plein XIXème siècle, de rééditer contre les Algériens, l'entreprise d'anéantissement dont fut victime la société indienne d'Amérique à partir de la fin du XVème siècle.

L'échec de ce plan contre-nature est dû au fait que la société algérienne, organisée dans le cadre d'une nation consciente et évoluée, a pu mobiliser, pendant une quarantaine d'années, toutes ses forces et ses valeurs pour faire face au danger.

Sa prospérité économique, la vigueur exceptionnelle de son peuple, ses traditions de lutte, son appartenance à une culture et à une civilisation communes au Maghreb et au monde arabe, ce sont là autant de facteurs qui ont longtemps soutenu la résistance nationale.

Cette combativité prolongée, si elle n'a pas permis, en fin de compte, de repousser l'envahisseur, a cependant eu le mérite historique d'avoir contrecarré, dans une large mesure, l'entreprise d'extermination et sauvegardé la permanence de la nation.

N'ayant pu atteindre complètement son objectif initial le colonialisme français s'est appliqué, par d'autres méthodes, à provoquer l'arriération et la mort lente de la société algérienne.

L'expropriation massive des terres, le refoulement systématique des Algériens vers les régions incultes, la spoliation et le pillage des richesses naturelles du pays et des biens nationaux, l'étouffement de la culture et des libertés élémentaires, ont eu pour résultats :

1°) L'implantation de plus en plus intensive d'un peuplement étranger conçu à la fois comme instrument de l'impérialisme et comme société coloniale vouée tout entière à la direction politique et administrative et à l'exploitation du peuple algérien ;

2°) D'asseoir et de consolider en Algérie, les structures économiques et stratégiques de l'impérialisme français en fonction de son hégémonie au Maghreb et en Afrique noire ;

3°) De cantonner la société algérienne, ainsi dépouillée de ses moyens et de ses possibilités, dans des limites étroites qui la mettaient hors de l'évolution contemporaine.

Ce faisant, le colonialisme la condamnait à la régression dans le sens d'un retour au système féodal et à un mode de vie archaïque.

B) Pays semi-féodal, l'Algérie, comme la plupart des pays d'Afrique et d'Asie, a connu le féodalisme en tant que système économique et social. Ce système se prolonge plus ou moins jusqu'à nos jours, après avoir subi, depuis 1830, une série de reculs et de transformations.

Le féodalisme est une conception de la société qui correspond à une étape du développement de l'histoire de l'humanité. Cette étape est aujourd'hui dépassée; le féodalisme constitue un élément rétrograde et anachronique.

1°) Au moment de la conquête coloniale, les féodaux algériens, qui étaient déjà impopulaires, s'empressèrent de pactiser avec l'ennemi, n'hésitant pas à participer à sa guerre de pillage et de répression. L'émir Abdelkader, chef de l'Etat algérien et artisan de la Résistance, dû entreprendre, contre eux, une lutte implacable. C'est ainsi qu'il détruisit leur coalition par les deux batailles de Meharez et de la Mina en 1834. Dans sa politique traditionnelle, le colonialisme s'est constamment appuyé sur les féodaux algériens contre les aspirations nationales. C'est pour les sauver de la destruction et de la vindicte populaire et les organiser en tant que corps permanent que le colonialisme prit, dans ce but, une ordonnance en 1838.

De caste militaire et terrienne quelle était, la féodalité algérienne est devenue progressivement administrative. Ce rôle lui a permis de poursuivre son exploitation du peuple et d'agrandir ses domaines fonciers, le corps des caïds, tel qu'il s'est perpétué jusqu'à nos jours, est l'expression la plus typique de cette féodalité.

Parallèlement à ce féodalisme agraire et administratif, il convient de noter l'existence d'une autre sorte de féodalisme : le maraboutisme des grandes congrégations.

Ce dernier, qui avait pourtant joué avant 1830, et, épisodiquement jusqu'en 1871, un rôle positif dans la lutte nationale, s'est souvent converti, d'une façon partielle, en un féodalisme administratif. Dans le contexte obscurantiste de la colonisation, il n'a cessé d'exploiter, par la superstition et des pratiques grossières, le sentiment religieux.

Ainsi, après avoir été l'allié du colonialisme au début de la conquête, le féodalisme était devenu son auxiliaire le plus docile.

Dans le cadre de la lutte libératrice, le peuple algérien en mouvement, tout en ébranlant l'édifice colonial a porté le coup de grâce au féodalisme en tant qu'organisation administrative et patriarcale.

2°) Cependant, si le féodalisme dans sa forme organisée est mort, ses survivances idéologiques et ses vestiges sociaux demeurent. Ils ont contribué à altérer l'esprit de l'Islam et entraîné l'immobilisme de la société musulmane.

Le féodalisme, produit de la décadence du Maghreb à un moment de son histoire, n'a pu se perpétuer que dans un contexte de valeurs sociales, culturelles et religieuses elles-mêmes dégradées.

Reposant sur le principe d'une autorité patriarcale et paternaliste, source d'arbitraire, il représente, de plus, une forme aigu de parasitisme. C'est par ces deux aspects qu'il favorise la persistance des structures et concepts d'un autre âge : esprit tribal, régionalisme, mépris et ségrégation de la femme, obscurantisme et tabous de toutes sortes. Toutes ces conceptions et pratiques rétrogrades qui se trouvent encore à l'état diffus dans la vie rurale algérienne constituent un obstacle au progrès et à la libération de l'homme. La paysannerie algérienne, qui a toujours lutté contre l'oppression et l'immobilisme inhérents au système féodal, ne pouvait pas, à elle seule, en triompher. C'est à la Révolution qu'il revient de liquider définitivement les survivances anti-nationales, anti-sociales et anti-populaires du féodalisme.

II. CONTENU SOCIAL DU MOUVEMENT DE LIBERATION NATIONALE

Depuis le 1er Novembre 1954, une nouvelle dimension est apparue dans la vie de la société algérienne jusqu'ici statique; le mouvement déterminé par l'engagement collectif du peuple dans la lutte nationale.

Ce mouvement, par sa profondeur et sa continuité a remis en question toutes les valeurs de l'ancienne société et posé les problèmes de la société nouvelle.

Quelles ont été et quelles sont les composantes sociales de ce mouvement ?

D'abord le peuple pris dans son ensemble et notamment ses couches les plus opprimées :

1°) Les paysans pauvres, principales victimes de l'expropriation foncière, du cantonnement et de l'exploitation colonialistes. Il s'agit des ouvriers agricoles permanents ou saisonniers, des khammès et des petits métayers, auxquels peuvent s'ajouter les tout-petits propriétaires ;

2°) Le prolétariat relativement peu nombreux et le sous-prolétariat pléthorique des villes. Ils sont constitués, en majeure partie, par des paysans, expropriés et déclassés qui ont été contraints à chercher un travail loin des campagnes et même d'émigrer en France ou on les emploie, très souvent, dans les travaux les plus pénibles et les moins bien rémunérés ;

3°) Une autre catégorie sociale intermédiaire est celle des artisans, petits et moyens employés, fonctionnaires, petits commerçants et certains membres des fonctions libérales, le tout constitue ce qu'on pourrait appeler la petite bourgeoisie. Cette catégorie a participé souvent activement à la lutte libératrice en lui donnant des cadres politiques.

4°) Il y a enfin, une classe bourgeoise relativement peu importante composée d'hommes d'affaires, de gros négociants, de chefs d'entreprises et de rares industriels.

A cette classe s'ajoute, celle des gros propriétaires fonciers et des notables de l'administration coloniale.

Ces deux dernières couches sociales ont participé au mouvement d'une façon épisodique, soit par conviction patriotique, soit par opportunisme. Il y a lieu d'en excepter les féodaux administratifs notoires et les traîtres qui ont pris fait et cause pour le colonialisme.

L'analyse du contenu social de la lutte de libération fait ressortir que ce sont les paysans et les travailleurs en général qui ont été la base active du mouvement et lui ont donné son caractère essentiellement populaire. Leur engagement massif a entraîné à leur suite les autres couches sociales de la nation. Il a notamment suscité un phénomène important : l'engagement total de la jeunesse algérienne quelle que soit son origine sociale. Il convient de noter, à cet égard, que dans la plupart des cas ce sont les jeunes gens issus de la bourgeoisie qui ont déterminé l'adhésion de celle-ci à la cause de l'indépendance.

Le mouvement populaire a eu pour effet de dépasser, dans le cours de la lutte armée, l'objectif du nationalisme libérateur vers une perspective plus lointaine, celle de la Révolution. Par sa continuité, son effort soutenu et les immenses sacrifices qu'il a entraînés, il a contribué à donner à la conscience nationale fragmentaire une forme plus homogène. De plus, il a prolongé celle-ci en conscience collective orientée dans le sens de la transformation révolutionnaire de la société.

C'est là un fait qu'on ne saurait assez souligner et qui donne au mouvement de libération algérien son caractère spécifique par rapport aux autres mouvements nationalistes du Maghreb.

La Révolution algérienne n'est pas le produit abstrait d'une vue de l'esprit, ni un schéma théorique. Elle résulte d'une nécessité historique contraignante qui est déterminée par le processus objectif de la lutte de libération

III. LES TACHES PRINCIPALES DE LA REVOLUTION DEMOCRATIQUE POPULAIRE

Dans tout ce qui précède nous avons examiné la situation générale de la société au moment de l'accession de l'Algérie à son indépendance ainsi que les caractéristiques principales du mouvement de libération nationale.

Tous les acquis de cette lutte doivent être étudiés, organisés et parachevés; c'est là la tâche historique de la révolution démocratique populaire.

Ceci implique nécessairement un effort d'analyse et de formation adéquat, une orientation juste et ferme, des options claires.

Deux impératifs doivent inspirer notre action :

1°) Partir de la réalité algérienne à travers ses données objectives et les aspirations du peuple;

2°) Exprimer cette réalité en tenant compte des exigences du progrès moderne, des acquisitions de la science, de l'expérience des autres mouvements révolutionnaires et de la lutte anti-impérialiste dans le monde.

De même qu'il faut éviter de s'inspirer de schémas tout faits sans référence à la réalité concrète de l'Algérie, il faut se garder, de la même façon, de tomber dans l'erreur de ceux qui prétendent pouvoir se passer de l'expérience des autres et des apports révolutionnaires de notre époque.

Par quoi se caractérise la révolution algérienne ?

Le mot « Révolution » à été longtemps employé, à tort et à travers en l'absence de tout contenu précis. Pourtant, il n'a cessé de galvaniser l'élan des masses populaires, qui, par instinct lui ont donné un sens au-delà même de libération. Ce qui lui manquait, ce qui lui

manque encore pour mériter toute sa signification, c'est le support idéologique indispensable. Pendant la Guerre de libération, le mouvement même de la lutte a suffi pour propulser et drainer les aspirations révolutionnaires des masses. Aujourd'hui qu' il s'est arrêté avec la fin de la guerre et le rétablissement de l'indépendance, il importe de le prolonger sans tarder sur le plan idéologique. A la lutte armée doit succéder le combat idéologique ; à la lutte pour l'indépendance nationale succèdera la Révolution démocratique populaire.

La révolution démocratique populaire, l'édification consciente du pays dans le cadre de principes socialistes et d'un pouvoir aux mains du peuple.

A) LE CONTENU DEMOCRATIQUE

La Révolution a pour tâches de consolider la nation devenue indépendante en lui restituant toutes ses valeurs frustrées ou détruites par le colonialisme : un Etat souverain, une économie et une culture nationales. Ces valeurs seront nécessairement conçues et organisées dans une perspective moderne. Ceci implique l'abolition des structures économiques et sociales du féodalisme et de ses survivances et établissement de nouvelles structures et instructions susceptibles de favoriser et garantir l'émancipation de l'homme et la jouissance pleine et entière de ses libertés.

Les conditions économiques du pays déterminent sa situation sociale et culturelle. Le développement de l'Algérie pour qu'il soit rapide, harmonisé et dirigé vers la satisfaction des besoins de tous dans le cadre de la collectivisation, doit être nécessairement conçu dans une perspective socialiste.

L'esprit démocratique ne doit pas être spéculation purement théorique. Il doit se concrétiser dans des institutions étatiques bien définies et dans tous les secteurs de la vie sociale du pays.

Le sens de la responsabilité, émanation la plus fidèle de l'esprit démocratique, doit se substituer partout au principe d'autorité d'essence féodale et de caractère paternaliste.

B) LE CONTENU POPULAIRE :

Le sort de l'individu étant lié à celui de la société tout entière, la démocratie, pour nous, ne doit pas être seulement l'épanouissement des libertés individuelles, elle est surtout l'expression collective de la responsabilité populaire.

L'édification d'un Etat moderne sur des bases démocratiques, anti-impérialistes et anti-féodales, ne sera rendue possible que par l'initiative, la vigilance et le contrôle direct du peuple.

Les tâches de la révolution démocratique en Algérie sont immenses. Elles ne peuvent être réalisées par une classe sociale aussi éclairée soit elle ; seul le peuple est en mesure de les mener à bien, c'est-à-dire la paysannerie, les travailleurs en général, les jeunes et les intellectuels révolutionnaires.

L'expérience de certains pays nouvellement indépendants, enseigne qu'une couche sociale privilégiée, peut s'emparer du pouvoir à son profit exclusif. Ce faisant elle frustre le peuple du fruit de sa lutte et se détache de lui pour s'allier à l'impérialisme. Au nom de l'union nationale, qu'elle exploite opportunément, la bourgeoisie prétend agir pour le bien du peuple en lui demandant de la soutenir.

Or, son origine relativement récente, sa faiblesse en tant que groupe social sans assises profondes, l'absence, chez elle, de véritables traditions de lutte, limitent son aptitude à promouvoir la construction du pays et à le défendre contre les visées impérialistes.

La prise du pouvoir en Algérie exige qu'elle se fasse dans la clarté.

L'union nationale n'est pas l'union autour de la classe bourgeoise. Elle est l'affirmation de l'unité du peuple sur la base des principes de la Révolution démocratique populaire à la nécessité de laquelle la bourgeoisie elle-même devra subordonner ses intérêts.

La logique de l'histoire et l'intérêt supérieur de la nation en font un impératif.

Le patriotisme de la bourgeoisie se mesurera, pour nous, au fait qu'elle admette cet impératif, qu'elle apporte son appui à la cause révolutionnaire et qu'elle renonce à vouloir diriger les destinées du pays.

La bourgeoisie est porteuse d'idéologies opportunistes dont les caractéristiques principales sont le défaitisme, la démagogie, l'esprit alarmiste, le mépris des principes et le manque de conviction révolutionnaire, toutes choses qui font le lit du néo-colonialisme.

La vigilance commande, dans l'immédiat, de combattre ces dangers et de prévenir, par des mesures adéquates, l'extension de la base économique de la bourgeoisie en liaison avec le capitalisme néo-colonial.

C) POUR UNE AVANT-GARDE CONSCIENTE :

La réalisation des objectifs de la Révolution démocratique populaire nécessite le dégagement et la formation d'une avant-garde consciente qui comprendra des éléments issus de la paysannerie, des travailleurs en général, des jeunes et des intellectuels révolutionnaires.

Cette avant-garde aura pour rôle d'élaborer une pensée politique et sociale reflétant fidèlement les aspirations des masses dans le cadre de la Révolution démocratique populaire.

La Révolution n'est pas un ensemble de recettes pratiques qu'on applique d'une façon paresseuse et bureaucratique. Il n'y a pas d'idéologie toute faite; il y a un effort idéologique constant et créateur.

La guerre de libération a entraîné, pendant sept ans et demi, des bouleversements considérables dans la société algérienne. Cette situation tout à fait nouvelle et l'instauration du régime politique entièrement nouveau qu'elle exige, nous font obligation de créer une pensée nouvelle.

1°) L'édification d'un Etat moderne et l'organisation d'une société révolutionnaire imposent le recours à des méthodes et critères scientifiques dans la théorie et dans la pratique. La conception et l'exercice de la responsabilité politique doivent s'appuyer sur l'analyse objective des faits et l'appréciation correcte des réalités. Ce qui suppose, aussi, un esprit de recherche rationnelle et un effort de prospection concrète ;

2°) Cela ne va pas, naturellement, sans le rejet absolu de toutes les formes de subjectivisme : l'improvisation, l'approximation, la paresse intellectuelle, la tendance à idéaliser la réalité en n'en retenant que les.aspects spectaculaires et gratuits. De plus, il importe de se méfier du moralisme, tendance d'esprit idéaliste et infantile qui consiste à vouloir transformer la société et à résoudre ses problèmes à l'aide des seules valeurs morales. C'est là une conception erronée et confusionniste de l'action révolutionnaire dans sa phase constructive. Le moralisme, que certains professent volontiers, est l'alibi facile de l'impuissance à agir sur la réalité sociale et à l'organiser positivement. L'effort révolutionnaire ne se réduit pas à de bonnes intentions aussi sincères soient elles ; il requiert, surtout, l'emploi de matériaux objectifs. Les valeurs morales individuelles, si elles sont respectables et nécessaires, ne peuvent être

déterminantes dans la construction de la société. C'est la bonne marche de celle-ci qui crée les conditions de leur épanouissement collectif.

D) POUR UNE NOUVELLE- DEFINITION DE LA CULTURE.

La nécessité de créer une pensée politique et sociale nourrie de principes scientifiques et prémunie contre les habitudes d'esprit erronées, nous fait saisir l'importance d'une conception nouvelle de la culture.

La culture algérienne sera nationale, révolutionnaire et scientifique.

1°) Son rôle de culture nationale consistera, en premier lieu, à rendre à la langue arabe, expression même des valeurs culturelles de notre pays, sa dignité et son efficacité en tant que langue de civilisation. Pour cela, elle s'appliquera à reconstituer, à revaloriser et à faire connaître le patrimoine national et son double humanisme classique et moderne afin de les réintroduire dans la vie intellectuelle et l'éducation de la sensibilité populaire. Elle combattra ainsi le cosmopolitisme culturel et l'imprégnation occidentale qui ont contribué à inculquer à beaucoup d'Algériens le mépris de leurs valeurs nationales.

2°) En tant que culture révolutionnaire, elle contribuera à l'œuvre d'émancipation du peuple qui consiste à liquider les séquelles du féodalisme. Les mythes anti-sociaux et les habitudes d'esprit rétrogrades et conformistes. Elle ne sera ni une culture de carte fermée au progrès ni un luxe de l'esprit. Populaire et militante, elle éclairera la lutte des masses et le combat politique et social sous toutes ses formes. Par sa conception de culture active au service de la société, elle aidera au développement de la conscience révolutionnaire en reflétant, sans cesse, les aspirations du peuple, ses réalités et ses conquêtes nouvelles, ainsi que toutes les formes de ses traditions artistiques ;

3°) Culture scientifique dans ses moyens et sa portée, la culture algérienne devra se définir en fonction de son caractère rationnel, de son équipement technique, de l'esprit de recherche qui l'anime et de sa diffusion méthodique et généralisée à tous les échelons de la société.

De là, découle la nécessité de renoncer aux conceptions routinières qui pourraient entraver l'effort créateur et paralyser l'enseignement en aggravant l'obscurantisme hérité de la domination coloniale. Cette nécessité s'impose, d'autant plus que la langue arabe à subi un tel retard comme instrument de culture scientifique moderne, qu'il faudra la promouvoir, dans son rôle futur, par des moyens rigoureusement concrets et perfectionnés.

La culture algérienne ainsi définie devra constituer le lien vivant et indispensable entre l'effort idéologique de la Révolution démocratique populaire et les tâches concrètes et quotidiennes qu'exige l'édification du pays.

A cet égard, le relèvement indispensable du niveau culturel des militants, des cadres, des responsables et des masses en général, revêt une importance capitale.

Il permettra, notamment, d'inculquer à tous, le sens du travail et d'élever, ainsi, le rendement de la production dans tous les domaines.

L'avant-garde révolutionnaire du peuple doit donner l'exemple en élevant son propre niveau culturel et en faisant de cet objectif son mot d'ordre constant.

Il convient de rappeler que les paysans et les ouvriers, qui ont été les principales victimes de l'obscurantisme colonial, gagneront à élever leur niveau culturel afin de faire face, plus efficacement, aux tâches et responsabilités qui leur incombent dans la Révolution.

Il y a lieu, ici, de dénoncer vigoureusement la tendance qui consiste à sous-estimer l'effort intellectuel et à professer, parfois, un anti-intellectualisme déplacé.

A cette attitude répond, souvent, un autre extrême qui rejoint, par plus d'un point, le moralisme petit-bourgeois. Il s'agit de la conception qui consiste à utiliser l'Islam à des fins démagogiques pour éviter de poser les vrais problèmes. Certes, nous appartenons à la civilisation musulmane qui a profondément et durablement marqué l'histoire de l'Humanité : mais, c'est rendre un mauvais service à cette civilisation que de croire que sa renaissance est subordonnée à de simples formules subjectives dans le comportement général et la pratique religieuse.

C'est ignorer que la civilisation musulmane, en tant qu'édification concrète de la société, a commencé et s'est longtemps poursuivie par un effort positif sur le double plan du travail et de la pensée, de l'économie et de la culture. De plus, l'esprit de recherche qui l'a animée, son ouverture rationnelle sur la science, les cultures étrangères et l'universalité de l'époque. Ce sont, avant tout, ces critères de création et d'organisation efficiente des valeurs et des apports qui l'ont fait largement participer au progrès humain dans le passé, et, c'est par là que doit débuter toute renaissance véritable. En dehors de cet effort nécessaire, qui doit être entrepris en premier lieu sur des bases tangibles et suivant un processus rigoureusement ordonné, la nostalgie du passé est synonyme d'impuissance et de confusion.

Pour nous l'Islam, débarrassé de toutes les excroissances et superstitions qui l'ont étouffé ou altéré, doit se traduire, en plus de religion en tant que telle, dans ces deux facteurs essentiels : la culture et la personnalité.

Liée, par ailleurs, aux impératifs multiples de la culture nationale, révolutionnaire et scientifique, l'importance du développement de notre personnalité n'est plus à démontrer. La lutte victorieuse de libération vient d'en dégager des aspects majeurs inconnus ou méconnus jusqu'ici.

La personnalité algérienne se fortifiera encore d'avantage dans l'avenir, tant est grande la capacité de notre peuple de suivre le mouvement de l'histoire sans rompre avec son passé.

Résolument orientée vers la réalisation de ses tâches révolutionnaires, l'avant-garde consciente du peuple algérien, commencera, d'abord, par déployer la voie qui mène au progrès collectif de la société en liquidant les séquelles et survivances des systèmes révolus, en dissipant les équivoques et les fictions démagogiques. Le succès de la révolution démocratique populaire est à ce prix.

POUR LA REALISATION DES TACHES ECONOMIQUES ET SOCIALES DE LA REVOLUTION DEMOCRATIQUE POPULAIRE

Il s'agit de formuler notre action sur le triple plan économique, social et international, en vue de libérer l'Algérie des séquelles du colonialisme et des survivances féodales et de définir les structures de la société nouvelle, qui doit être construite sur des bases populaires et anti-impérialistes.

Le choix de ces lignes d'action signifie :

— Une économie nationale.

— Une politique sociale au profit des masses pour élever le niveau de vie des travailleurs, liquider l'analphabétisme, améliorer l'habitat et la situation sanitaire, libérer la femme.

— Une politique internationale basée sur l'indépendance nationale et la lutte anti-impérialiste.

1- EDIFICATION D'UNE ECONOMIE NATIONALE

A) APERÇU DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE L'ALGERIE COLONIALE.

1°) L'économie algérienne est une économie coloniale, dominée par la France et entièrement aux mains de l'étranger :

Elle est une source de matière première et un débouché pour les produits manufacturés. Sa dépendance se traduit par l'importance des échanges extérieurs par rapport à la production nationale et par la prépondérance de la France dans les échanges : l'Algérie a toujours été le premier fournisseur de la France.

Une minorité implantée à la faveur de la conquête s'est emparée avec l'appui du colonisateur des principaux moyens de production et de financement. Elle possède l'essentiel des terres productives (2.726.700 ha), monopolise les banques, l'activité industrielle et commerciale (90% du total), encadre techniquement et administrativement le pays.

2°) L'économie algérienne est une économie déséquilibrée et désarticulée.

Deux secteurs reliés entre eux par un réseau commercial fragile y coexistent.

a) Le secteur moderne et dynamique est de type capitaliste. Il constitue un véritable avant poste de l'économie française et englobe l'agriculture européenne tournée vers les marchés urbains et l'exportation, les différentes branches industrielles, les transports, le grand commerce et les services.

La participation algérienne à ce secteur est faite surtout en main-d'œuvre.

b) Le secteur traditionnel dont vit l'essentiel de la population algérienne, c'est-à-dire 5.225.000 personnes, conserve les structures héritées du passé. L'économie de subsistance et les rapports de production pré-capitalistes y dominent. Les moyens techniques et financiers sont presque nuls.

3°) Conséquences sociales de la domination coloniale.

Les conséquences sociales de cette économie dépendante, désarticulée et dominée sont durement ressenties par l'ensemble des populations algériennes et apparaissent dans la grande disparité des revenus. L'ensemble des Français d'Algérie dispose d'un revenu annuel moyen supérieur à 350.000 francs par personne, alors que celui des Algériens est inférieur à 50.000 francs et représente moins de 20.000 francs pour la masse vivant dans le secteur traditionnel.

Les conséquences sociales apparaissent également dans la non intégration au circuit économique de deux millions et demi d'Algériens, 990.000 chômeurs totaux et partiels dans les villes, 1 million et demi d'employés à la campagne - l'exode rural, l'émigration de 400.000 Algériens vers la France, l'analphabétisme, la déficience de l'habitat et de l'organisation sanitaire que traduisent la multiplicité des bidonvilles et des taudis et la faible implantation sanitaire dans les campagnes.

B) PRINCIPES DE NOTRE POLITIQUE ECONOMIQUE.

1°) Contre la domination étrangère et le libéralisme économique.

L'aspiration de notre peuple à un développement économique et à l'élévation de son niveau de vie est partout profonde et irrésistible.

Dans les pays nouvellement indépendants, le recours aux méthodes du libéralisme classique ne peut permettre une transformation réelle de la société.

Dans notre état actuel, la planification rencontrera de sérieux obstacles parmi lesquels le manque de capital, l'absence de cadres qualifiés et le retard culturel. Mais entre la stagnation dans un cadre libéral et le progrès par la planification de l'économie, notre parti choisit la planification (…).

DECLARATION DU BUREAU POLITIQUE DU PARTI COMMUNISTE ALGERIEN PUBLIEE DANS « *LIBERTE* » du 4 NOVEMBRE 1954.

Le Bureau politique du Parti communiste algérien, après avoir analysé les informations au sujet des différentes actions armées qui ont eu lieu en plusieurs point du territoire algérien et en particulier dans les Aurès, estime qu'à l'origine de ces événements il y a la politique colonialiste d'oppression nationale, d'étouffement des libertés et d'exploitation, avec son cortège de racisme, de misère et de chômage, dont les sphères officielles sont obligées de reconnaître aujourd'hui l'existence.

Le Bureau politique estime par conséquent que les responsabilités fondamentales dans ces événements incombent entièrement aux colonialistes qui, malgré les expériences du Viet Nam, du Maroc et de la Tunisie, s'obstinent dans une politique d'opposition et de force, face aux aspirations légitimes du peuple algérien, pour maintenir les privilèges d'une poignée de gros propriétaires fonciers, de banquiers et de trusts coloniaux.

Il rappelle que la répression n'a jamais réglé et ne réglera pas les problèmes politiques, économiques et sociaux que pose devant le monde contemporain l'essor irrésistible des mouvements nationaux de libération.

Il estime que la meilleure façon d'éviter les effusions de sang, d'instaurer un climat d'entente et de paix consiste à faire droit aux revendications algériennes par la recherche d'une solution démocratique qui respecterait les intérêts de tous les habitants de l'Algérie, sans distinction de race ni de religion, et qui tiendrait compte des intérêts de la France.

Le Bureau politique dénonce la violente campagne de panique, de haine raciale et de diversion de la presse réactionnaire et colonialiste, dont le but est de dresser les uns contre les autres, musulmans et européens, appelés à vivre ensemble en Algérie, leur patrimoine commun à tous.

Il dénonce les appels à la répression bestiale de cette presse aux ordres des gros seigneurs de la colonisation dont la richesse est faite de l'immense détresse de millions d'Algériens.

Le Bureau politique invite les Algériens sans distinction d'origine, et plus particulièrement les travailleurs européens, à ne pas se laisser influencer par la propagande mensongère des milieux colonialistes, à réfléchir à ces événements, à rejeter toute arrière-pensée raciale, pour les juger sainement. Il leur demande de se souvenir que cette propagande et ces mêmes menaces proférées et appliquées au début de la crise en Tunisie ont dû faire place – parce qu'elles ont fait faillite – après une douloureuse expérience, à une ère nouvelle pour le règlement du problème tunisien.

Il souligne les contradictions entre la thèse officielle suivant laquelle le calme règne actuellement en Algérie et les véritables mesures de guerre prise par le gouvernement général en accord avec le gouvernement français.

Le Bureau politique proteste contre ces mesures de terreur qui tendent, en créant un climat d'insécurité générale à ouvrir la voie à une répression généralisée frappant tous les patriotes, tous les hommes épris de liberté et de démocratie.

Le Bureau politique appelle tous les patriotes, tous les démocrates musulmans et européens, à s'unir et à agir pour obtenir que soient rapportées des mesures répressives de l'administration, pour demander la libération de tous les progressistes, démocrates et militants syndicaux, arbitrairement arrêtés, et pour qu'enfin soit amorcée une politique nouvelle qui, rompant avec les solutions de force, fera droit aux justes et légitimes aspirations du peuple algérien.

Alger le 2 novembre 1954
Le Bureau politique du Parti communiste algérien
(Source : Moine (André).- *Ma guerre d'Algérie*, Editions sociales, 1979, pp.191-193)

II.- LES HOMMES

LE COMITE REVOLUTIONNAIRE POUR L'UNITE ET L'ACTION (C.R.U.A.)

Liste des « 22 » du C.R.U.A. (juin 1954, Alger)

SADJI	Mokhtar	BOUDIAF	Mohamed
BELOUIZDAD	Othmane	BOUSSOUF	Abdelahfid
BENABDELMALEK	Ramdane	DERRICHE	Liès
BENAOUDA	Ben mostefa	DIDOUCHE	Mourad
BEN BOULAID	Mostefa	HABACHI	Abdeslam
BEN M'HIDI	Med- Larbi	LAMOUDI	Mohamed
BEN TOBBAL	Lakhdar	MECHATTI	Mohamed
BITAT	Rabah	MELLAH	Rachid
BOUADJADJ	Zoubir	MERZOUGUI	Mohamed
BOUALI	Said	SOUIDANI	Boudjemaa
BOUCHAIB	Ahmed	ZIGHOUD	Youcef

Direction des « 6 » du C.R.U.A.

BEN BOULAID	Mostefa
BEN M'HIDI	Mohamed Larbi
BITAT	Rabah
BOUDIAF	Mohamed
DIDOUCHE	Mourad
KRIM	Belkacem

CONGRES DE LA SOUMMAM (20 août 1956) :

Membres présents

BEN M'HIDI, représentant de l'Oranie, président de séance
ABANE, représentant le F.L.N., secrétaire de séance
OUAMRANE, représentant de l'Algérois
KRIM, représentant la Kabylie
ZIGHOUT, représentant le Nord-Constantinois
BEN TOBBAL, adjoint de Zighoud

Membres absents :

BEN BOULAID Mostefa, représentant des Aurès-Nemenchas
SI CHERIF, représentant le Sud (excusé) après avoir adressé son rapport à la réunion.

PREMIER C.N.R.A. (Soummam, 20 août 1956) (*)

Les titulaires		Les suppléants
BEN BOULAID	MUSTAPHA	Adjoint de BEN BOULAID
ZIGHOUD	YOUCEF	BEN TOBBAL LAKHDAR
KRIM	BELKACEM	MOHAMMEDI SAID
OUAMRANE	AMAR	DEHILES SLIMANE
BEN M'HIDI	MOHAMMED LARBI	BOUSSOUF ABDELHAFIDH
BITAT	RABAH, détenu	MELLAH ALI

II.- LES HOMMES

LE COMITE REVOLUTIONNAIRE POUR L'UNITE ET L'ACTION (C.R.U.A.)

Liste des « 22 » du C.R.U.A. (juin 1954, Alger)

SADJI	Mokhtar	BOUDIAF	Mohamed
BELOUIZDAD	Othmane	BOUSSOUF	Abdelahfid
BENABDELMALEK	Ramdane	DERRICHE	Liès
BENAOUDA	Ben mostefa	DIDOUCHE	Mourad
BEN BOULAID	Mostefa	HABACHI	Abdeslam
BEN M'HIDI	Med- Larbi	LAMOUDI	Mohamed
BEN TOBBAL	Lakhdar	MECHATTI	Mohamed
BITAT	Rabah	MELLAH	Rachid
BOUADJADJ	Zoubir	MERZOUGUI	Mohamed
BOUALI	Said	SOUIDANI	Boudjemaa
BOUCHAIB	Ahmed	ZIGHOUD	Youcef

Direction des « 6 » du C.R.U.A.

BEN BOULAID	Mostefa
BEN M'HIDI	Mohamed Larbi
BITAT	Rabah
BOUDIAF	Mohamed
DIDOUCHE	Mourad
KRIM	Belkacem

CONGRES DE LA SOUMMAM (20 août 1956) :

Membres présents

BEN M'HIDI, représentant de l'Oranie, président de séance
ABANE, représentant le F.L.N., secrétaire de séance
OUAMRANE, représentant de l'Algérois
KRIM, représentant la Kabylie
ZIGHOUT, représentant le Nord-Constantinois
BEN TOBBAL, adjoint de Zighoud

Membres absents :

BEN BOULAID Mostefa, représentant des Aurès-Nemenchas
SI CHERIF, représentant le Sud (excusé) après avoir adressé son rapport à la réunion.

PREMIER C.N.R.A. (Soummam, 20 août 1956) (*)

Les titulaires		Les suppléants
BEN BOULAID	MUSTAPHA	Adjoint de BEN BOULAID
ZIGHOUD	YOUCEF	BEN TOBBAL LAKHDAR
KRIM	BELKACEM	MOHAMMEDI SAID
OUAMRANE	AMAR	DEHILES SLIMANE
BEN M'HIDI	MOHAMMED LARBI	BOUSSOUF ABDELHAFIDH
BITAT	RABAH, détenu	MELLAH ALI

ABANE	RAMDANE	BENYAHIA MOHAMMED
BEN KHEDDA	BENYOUCEF	LEBDJAOUI MOHAMMED
AISSAT	IDIR	TEMMAM ABDELMALEK
BOUDIAF	MOHAMMED	DAHLAB SAAD
AIT AHMED	HOCINE	U.G.T.A. (SADEK)
KHIDER	MOHAMMED	U.G.T.A. (ZOUBIR)
BEN BELLA	AHMED	LOUANCHI MED SALAH
DEBBAGHINE	MOHAMMED LAMINE	THAALIBI TAYEB
ABBAS	FERHAT	MEHRI ABDELHAMID
EL MADANI	AHMED TEWFIK	FRANCIS AHMED
YAZID	M'HAMMED	MEZHOUDI BRAHIM

(*) La composition du C.N.R.A., organe législatif du F.L.N., reflète la volonté chez les congressistes de regrouper les principales tendances du nationalisme algérien : U.D.M.A. : F. Abbas, A. Francis), Association des Ouléma (A.T. El Madani, secrétaire général, B. Mezhoudi) ; le P.P.A.-M.T.L.D. largement majoritaire. C'est cette union nationale qui a rendu possible la victoire de l'indépendance. Le P.C.A. en est exclu. La désignation des deux membres de l'U.G.T.A. parmi les suppléants fut confiée au C.C.E. Ben Aissa Ben Atallah (Aissa) et Saddek, un pseudonyme qui n'a pu être identifié, le C.C.E. désigna aussi un autre membre du C.N.R.A., Ahmed Mahsas qui figurait sur la liste du C.N.R.A. rendue publique en novembre 1956, en remplacement de l'adjoint de Ben Boulaid de la wilaya I dont les chefs étaient en proie à des dissensions internes.

PREMIER C.C.E. (COMITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION) DESIGNE PAR LE CONGRES DE LA SOUMMAM (20 août 1956)

ABANE	Ramdane
BEN KHEDDA	Benyoucef
BEN M'HIDI	Larbi
KRIM	Belkacem
SAID	(DAHLAB Sâad)

PREMIERE SESSION DU C.N.R.A. (20-27 août 1957, Le Caire)

Liste des participants

ABANE	RAMDANE
ABBAS	FERHAT
AMOURI	MOHAMMED
BENAOUDA	BEN MOSTEPHA
BEN KHEDDA	BENYOUCEF
BEN TOBBAL	LAKHDAR
BENYAHIA	MOHAMMED
BOUGLEZ	AMARA
BOUMEDIENE	HOUARI
BOUSSOUF	ABDELHAFIDH
CHERIF	MAHMOUD
DAHLAB	SAAD
DEBAGHINE	MOHAMMED-LAMINE
DEHILES	SLIMANE
FRANCIS	AHMED
KRIM	BELKACEM

MADANI	AHMED TOUFIK
MEHRI	ABDELHAMID
MEZHOUDI	BRAHIM
MOHAMMEDI	SAID
OUAMRANE	AMAR
THAALIBI	TAYEB
YAZID	M'HAMMED

DEUXIEME C.C.E. (août 1957, Le Caire)

CHERIF	MAHMOUD (wilaya I)
BEN TOBBAL	LAKHDAR (wilaya II)
KRIM	BELKACEM (wilaya III)
OUAMRANE	AMAR (wilaya IV)
BOUSSOUF	ABDELHAFIDH (wilaya V)
ABBANE	RAMDHANE
ABBAS	FERHAT
DEBAGHINE	MOHAMMED-LAMINE
MEHRI	ABDELHAMID

N.B. – Les cinq premiers sont les « militaires », les quatre autres les « politiques » ou « civils ».

BEN KHEDDA et DAHLAB ne figurent plus au C.C.E.

TROISIEME C.C.E. (avril 1958, Le Caire)

KRIM	BELKACEM	A.L.N.
BOUSSOUF	ABDELHAFIDH	Télécommunications, renseignements
BEN TOBBAL	LAKHDAR	F.L.N.
OUAMRANE	AMAR	Armement
CHERIF	MAHMOUD	Finances
ABBAS	FERHAT	Information
MEHRI	ABDELHAMID	Affaires sociales
DEBAGHINE	Mohammed-Lamine	Affaires extérieures

PREMIER G. P. R. A. (19 septembre 1958, Le Caire)

Président du Conseil	ABBAS FERHAT
Vice-président du Conseil	
Forces armées	KRIM BELKACEM
Affaires extérieures	DEBAGHINE MED-LAMINE
Armement et ravitaillement	CHERIF MAHMOUD
Intérieur (F.L.N.)	BEN TOBBAL LAKHDAR
Liaisons générales et communications	BOUSSOUF ABDELHAFIDH
Affaires nord-africaines	MEHRI ABDELHAMID
Affaires économiques et finances	FRANCIS AHMED
Information	YAZID M'HAMMED
Affaires sociales	BEN KHEDDA BENYOUCEF
Affaires culturelles	EL MADANI AHMED TOUFIK

Au maquis

KHANE LAMINE	Secrétaire d'Etat
OUSSEDIK OMAR	Secrétaire d'Etat
STAMBOULI MUSTAPHA	Secrétaire d'Etat

En détention

Vice-président du Conseil	BEN BELLA AHMED
Ministres d'Etat	(AIT AHMED HOCINE (BITAT RABAH (BOUDIAF MOHAMMED (KHIDER MOHAMMED

COMITE DES « DIX » COLONELS (Tunis, juillet 1959)

BELKACEM	KRIM
BOUSSOUF	ABDELHAFIDH
BEN TOBBAL	LAKHDAR
BOUMEDIENE	HOUARI (Chef d'Etat-major de l'Ouest)
MOHAMMEDI	SAID (Chef d'Etat-major de l'Est)
HADJ	LAKHDAR (wilaya I)
KAFI	ALI (wilaya II)
YAZOUREN	DIT SAID (wilaya III)
DEHILES	SLIMANE DIT SADEK (wilaya IV)
LOTFI	(wilaya V)

DEUXIEME G. P. R. A. (18 janvier 1960, Tripoli)

Président du Conseil	ABBAS FERHAT
Vice-président du Conseil et Affaires extérieures	KRIM BELKACEM
Ministre d'Etat	MOHAMMEDI SAID
Affaires sociales et culturelles	MEHRI ABDELHAMID
Armement, liaisons générales et sécurité	BOUSSOUF ABDELHAFIDH
Finances et affaires économiques	FRANCIS AHMED
Information	YAZID M'HAMMED
Intérieur	BEN TOBBAL LAKHDAR

TROISIEME SESSION DU C. N. R. A. (9-27 août 1961, Tripoli)

Participants :

ABBAS	FERHAT
BENAOUDA	BEN MOSTEFA
BENHADDOU	BOUHADJAR
BEN KHEDDA	BENYOUCEF
BEN TOBBAL	LAKHDAR
BENYAHIA	MOHAMMED
BOUDAOUD	OMAR
BOUMEDIENE	HOUARI
BOUMENDJEL	AHMED
BOUSSOUF	ABDELHAFIDH
DAHLAB	SAAD

Au maquis

KHANE LAMINE	Secrétaire d'Etat
OUSSEDIK OMAR	Secrétaire d'Etat
STAMBOULI MUSTAPHA	Secrétaire d'Etat

En détention

Vice-président du Conseil	BEN BELLA AHMED
Ministres d'Etat	(AIT AHMED HOCINE (BITAT RABAH (BOUDIAF MOHAMMED (KHIDER MOHAMMED

COMITE DES « DIX » COLONELS (Tunis, juillet 1959)

BELKACEM	KRIM
BOUSSOUF	ABDELHAFIDH
BEN TOBBAL	LAKHDAR
BOUMEDIENE	HOUARI (Chef d'Etat-major de l'Ouest)
MOHAMMEDI	SAID (Chef d'Etat-major de l'Est)
HADJ	LAKHDAR (wilaya I)
KAFI	ALI (wilaya II)
YAZOUREN	DIT SAID (wilaya III)
DEHILES	SLIMANE DIT SADEK (wilaya IV)
LOTFI	(wilaya V)

DEUXIEME G. P. R. A. (18 janvier 1960, Tripoli)

Président du Conseil	ABBAS FERHAT
Vice-président du Conseil et Affaires extérieures	KRIM BELKACEM
Ministre d'Etat	MOHAMMEDI SAID
Affaires sociales et culturelles	MEHRI ABDELHAMID
Armement, liaisons générales et sécurité	BOUSSOUF ABDELHAFIDH
Finances et affaires économiques	FRANCIS AHMED
Information	YAZID M'HAMMED
Intérieur	BEN TOBBAL LAKHDAR

TROISIEME SESSION DU C. N. R. A. (9-27 août 1961, Tripoli)

Participants :

ABBAS	FERHAT
BENAOUDA	BEN MOSTEFA
BENHADDOU	BOUHADJAR
BEN KHEDDA	BENYOUCEF
BEN TOBBAL	LAKHDAR
BENYAHIA	MOHAMMED
BOUDAOUD	OMAR
BOUMEDIENE	HOUARI
BOUMENDJEL	AHMED
BOUSSOUF	ABDELHAFIDH
DAHLAB	SAAD

DEHILES	SLIMANE
FRANCIS	AHMED
GUADIRI	HOCINE
HAMMAI	MOHAMMED
KAID	AHMED
KHEIREDDINE	MOHAMMED
KRIM	BELKACEM
HADJ-LAKHDAR	ABIDI
MEHRI	ABDELHAMID
MENDJELI	ALI
MOHAMMEDI	SAID
OUAMRANE	AMAR
OUSSEDIK	OMAR
THAALIBI	TAYEB
YAZID	M'HAMMED
YAZOURENE	MOHAMMED SAID
ZERRARI	RABAH

N.B. : Sur recommandation du C.N.R.A, le G.P.R.A. a désigné KRIM BELKACEM, BEN TOBBAL LAKHDAR et BOUSSOUF ABDELHAFIDH membres du Conseil interministériel de la guerre (C.I.G.). Le ministère des forces armées est remplacé par le C.I.G. qui a sous ses ordres l'Etat-major général de l'A.L.N. Les membres de l'E.M.G. sont désignés par le G.P.R.A. Le G.P.R.A. (janvier 1960-août 1961) a désigné le colonel HOUARI BOUMEDIENE chef d'Etat-major assisté des commandants AHMED KAID (SLIMANE), ALI MENDJELI et RABAH ZERRARI (AZEDDINE).

TROISIEME G. P. R. A. (27 août 1961, Tripoli)

Président du Conseil, Finances et Affaires économiques,	BEN KHEDDA BENYOUCEF
Vice-président du Conseil et Intérieur (F.L.N.)	KRIM BELKACEM
Ministre d'Etat	BEN TOBBAL LAKHDAR
Ministre d'Etat	MOHAMMED SAID
Affaires étrangères	DAHLAB SAAD
Armement, liaisons générales et sécurité	BOUSSOUF ABDELHAFIDH
Information	YAZID M'HAMMED

En détention

Vice-président du Conseil	BEN BELLA AHMED
Vice-président du Conseil	BOUDIAF MOHAMMED
Ministre d'Etat	AIT AHMED HOCINE
Ministre d'Etat	BITAT RABAH
Ministre d'Etat	KHIDER MOHAMMED

N.B. : Un deuxième vice-président du G.P.R.A. est désigné : MOHAMMED BOUDIAF.

QUATRIEME SESSION DU C. N. R. A. (Tripoli, 22-27 février 1962)

Décompte des voix :

Nombre officiel	71 membres
Ont participé au vote	49 membres

PRESENTS 33 membres

Membres du G. P. R. A.
Benyoucef Ben Khedda, Lakhdar Ben Tobbal,
ABDELHAFIDH BOUSSOUF, Saad Dahlab,
Belkacem Krim, Saïd Mohammedi, M'hamed Yazid 7 membres

Membres de l'état-major :
Houari Boumediene, Ahmed Kaïd, Ali Mendjeli 3 membres

Wilaya de l'Aurès-Nemencha (I)
MUSTAPHA BENNOUI 1 membre

Wilaya d'Oran (V)
MOKHTAR BOUYEZZEM (Nacer), BEN HADDOU
BOUHADJAR (Othman) 2 membres

FEDERATION DE FRANCE (wilaya VII)
AMAR ADLANI, RABAH BOUAZIZ, MOHAMMED
BOUDAOUD (Omar), MOHAMMED ALI HAROUN,
ABDELKRIM SOUISSI 5 membres

Membres du C. N. R. A.

FERHAT ABBAS, BEN MOSTEFA BENAOUDA,
MOHAMMED BENSALEM, MOHAMMED BENYAHYA,
AHMED BOUMENDJEL, SLIMANE DEHILES,
MOHAMMED HAMMAI (Kaci), ALI KAFI,
MOHAMMED KHEIREDDINE, ABIDI HADJ LAKHDAR,
ABDELHAMID MEHRI, AMAR OUAMRANE,
OMAR OUSSEDIK, TAYEB THAALIBI, MOHAMMED
SAID YAZOURENE (Brirouche) 15 membres

Les « Cinq» détenus d'Aulnoy

HOCINE AIT AHMED, AHMED BEN BELLA,
RABAH BITAT, MOHAMMED BOUDIAF,
MOHAMMED KHIDER, 5 membres
(Procuration adressée au Président du G. P. R. A.)

Wilaya de Constantine (II)

RABAH BELLOUCIF, LARBI BERREJEM, SALAH
BOUBNIDER, TAHAR BOUDERBALA, ABDEL-MADJID
KAHLRASS 5 membres
(Procuration adressée au Président du G. P. R. A.)

Wilaya de Kabylie (III)

AHMED FEDAL (Si H'mimi), AHCENE MAHIOUZ,
MOHAMMED OUALI, AKLI MOHAMMED OUEL HADJ,
TAYEB SEDDIKI 5 membres
(Procuration adressée à MOHAMMED SAID YAZOURENE)

Wilaya de l'Aurès-Nemencha (I)

TAHAR ZBIRI
(Procuration adressée à LAKHDAR BEN TOBBAL) 1 membre
ABSENTS
22 membres

Wilaya de l'Aurès-Nemencha (I)

ISMAIL MAHFOUD-MUSTAPHA, AMAR MELLAH,
MOHAMMED-SALAH YAHYAOUI
3 membres

Wilaya de l'Algérois (IV)
YOUCEF BOUKHROUF, LAKHDAR BOUREGAA,

MOHAMMED BOUSMAHA, HASSAN KHATIB,
(OMAR RAMDANI sera le 5ème membre, après février 1962)
5 membres

Wilaya d'Oran (V)
AHMED BOUDJENANE (Abbès), ABDELWAHEB MOULAY
BRAHIM, BOUBEKAR CADI
3 membres

Wilaya du Sahara (VI)

Le conseil de la wilaya VI ne s'est constitué qu'après le 19 mars 1962
MOHAMED HADJ BEN ALLA et AHMED BENCHERIF 5 membres
(détenus)
RABAH ZERRARI (Azzeddine) au maquis 2 membres
AHMED FRANCIS, HOCINE GARIDI, MOSTEFA LACHERAF 1 membre
3 membres

NOTE : « Le C.N.R.A. se prononce pour le cessez-le-feu à la majorité des quatre cinquièmes des membres présents ou représentés » (article 12, chapitre II, des institutions provisoires de l'Etat Algérien), session du C.N.R.A. de Tripoli (décembre 1959-janvier 1960).

Total des membres présents ou représentés : 49

La majorité des 4/5 est de 40 voix

Résultat du vote :

– Pour : 45
– Contre : 4

Le décompte des voix a été reconstitué d'après le procès-verbal de la session du C.N.R.A. (22/27 février 1962).

Le C.N.R.A. a, par ce vote, adopté les textes de documents qui serviront de base aux négociations devant aboutir aux «accords d'Evian » (18 mars 1962) et dont «l'accord de cessez-le-feu » constitue le préalable (source : Benyoucef BEN KHEDDA).

MEMBRES DES CONSEILS DE WILAYA (MARS 1962)

ZBIRI TAHAR	M.T.L.D.	WILAYA I	
YAHIAOUI MOHAMMED SALAH	OULEMA	ARABE	-
MELLAH AMAR	OULEMA	ARABE	-
MAHFOUD MOSTEFA ISMAIL	M.T.L.D.	-	
BENNOUI MOSTEFA	U.D.M.A.	-	
BOUBNIDER SALAH	M.T.L.D.	WILAYA II	
KAHLERRAS ABDELMADJID	-	ARABE	-
BELLOUCIF	-	ARABE	-
BERREDJEM LARBI	-		-
BOUDERBALA TAHAR	-		-
OULD HADJ MOHAND	SANS PARTI	WILAYA III	
MAHIOUZ AHCENE	-		-
SEDDIKI TAYEB	-	ARABE	-
OUALI MOHAND	-		-
HEMIMI	-		-
KHATIB HASSAN		WILAYA IV	
BOULEKHROUF YOUCEF			-
BOUREGAA LAKHDAR			-
BOUSMAHA MOHAMMED			-
RAMDANE OMAR			-
BOUHADJAR HADDOU	M.T.L.D.	WILAYA V	
BOUBEKEUR CADI	-		-
BOUIZEM MOKHTAR	-		-
ABDELWAHAB	-		-
ABBAS	-	ARABE	-
CHAABANI MOHAMMED	OULEMA	ARABE	WILAYA VI
ROUINA MOHAMMED	- -		-
SLIMANI SLIMANE	-	-	-
KHEIREDDINE CHERIF	-	-	-
SAKHRI AMAR	-	-	-

PROCES-VERBAL SUR L'ABANDON PAR BEN KHEDDA DE LA REUNION DU C.N.R.A. DU 7 JUIN 1962

L'an mil neuf cent soixante-deux et le sept juin,

Les membres du C.N.R.A. et

Les membres des wilayas/des comités/soussignés, présents à Tripoli à l'occasion de la réunion du C.N.R.A./session du 27 mai :

Considérant que sur requête du Gouvernement, le C.N.R.A. a été convoqué pour le 25 mai 1962 ;

Considérant qu'à l'ouverture des travaux, le C.N.R.A. a régulièrement établi son ordre à l'unanimité ;

Que cet ordre du jour comportait deux points :

Premier point : Etude et adoption du projet de programme de la Révolution démocratique populaire ;

Deuxième point : Désignation d'une Direction politique telle qu'elle était prévue dans le programme précité.

Considérant que le premier point, après étude en commission et en séance plénière, a été adopté à l'unanimité ;

Considérant que pour la désignation de la Direction politique une commission a été désignée ;

Que malgré des efforts, poursuivis pendant plusieurs jours, elle n'a pas réussi à faire accepter à tous les frères présents la constitution d'une équipe travaillant en commun ;

Qu'elle a pu en outre dégager les noms des frères qu'il convenait de placer aux postes de direction ;

Que malgré des efforts, poursuivis pendant plusieurs jours, elle n'a pas réussi à faire accepter à tous les frères présents la constitution d'une équipe travaillant en commun ;

Considérant que sur ces entrefaites, le frère Président du Conseil a quitté Tripoli dans la nuit du 6 au 7 juin 1962 sans prévenir le Bureau du C.N.R.A. et ses collègues du gouvernement, mettant ainsi l'Assemblée dans l'impossibilité de clore normalement et statutairement sa mission ;

Ont dressé, en conséquence, pour valoir ce que de droit, le présent procès-verbal en six exemplaires numérotés de un à six.

Ont signé personnellement ou par procuration.

Conseil de la wilaya I

TAHAR ZBIRI
YAHIAOUI MOHAMMED SALAH
MELLAH AMAR
MAHFOUD-MUSTAPHA ISMAIL
BENNOUI

Conseil de la wilaya II

Commandant LARBI
COMMANDANT RABAH

Conseil de la wilaya III

COLONEL SAID en son nom et
au nom du colonel AKLI MOHAMMED
OUELHADJ et des Cdts TAYEB
HEMIMI, AHCENE et
OUALI MOHAMED

Etat-major général

MENDJLI ALI, SLIMANE, BOUMEDIENE

Conseil de la wilaya IV

AHMED BENCHERIF
LAKHDAR
YOUSSEF
MOHAMED
HASSAN

Conseil de la wilaya V

ATHMANE
BOUBEKEUR
ABDELOUAHAB
NASSER
ABBES

Conseil de la wilaya VI

CHAABANI MOHAMMED
ROUINA MOHAMMED
SLIMANI SLIMANE
KHERREDINE CHERIF
SAKHRI AMAR

Les membres du C.N.R.A

BEN BELLA AHMED
ABBAS FERHAT
KHIDER
FRANCIS

BOUMENDJEL
BEN ALLA HADJ
Pour BITAT et par procuration :
KHIDER
COLONEL NASSER

Membres du C.N.R.A. n'ayant pas signé le procès-verbal de carence Contre BEN KHEDDA

Ministres : BENTOBBAL –BOUSSOUF – BOUDIAF – KRIM – YAZID – BEN KHEDDA – DAHLAB – AIT AHMED.
Bureau du C.N.R.A. : M. BENYAHIA – ALI KAFI – OMAR BOUDAOUD.
Fédération de France : R. BOUAZIZ – A. SOUISSI – A. LADLANI – A. HAROUN.
Fédération de Tunisie : M. TARBOUCHE.
Fédération du Maroc : N. BENSALEM.
Wilaya II : COLONEL S. BOUBNIDER – COMMANDANTS T. BOUDERBALA et A. KAHL-ERRAS.
Zone Autonome d'Alger : COMMANDANTS AZZEDINE et OMAR OUSSEDIK.
Autres membres du C.N.R.A. : COLONEL DEHILES – OUAMRANE – BENAOUDA et HADJ LAKHDAR – COMMANDANT KACI.

(Source : Mohamed HARBI : ***Le F.L.N., mirage et réalité*****).**

DIRECTEURS DE CABINET, CONSEILLERS POLITIQUES DES MINISTRES DU G.P.R.A. ET IDEOLOGUES (1958-1962)

AIT AHCENE, MEZIANE	FORCES ARMEES
ABDESSELAM BELAID	CULTURE (1958-1959) Puis PRESIDENCE DU CONSEIL (1961-1962)
Me ABDELMOUMENE	FINANCES (1958-1961)
BEDJAOUI MOHAMMED	PRESIDENCE DU CONSEIL (1959-1961)
BELHOCINE MABROUK	ARMEMENT (1958-1959) puis AFFAIRES ETRANGERES (1960-1961)
BENYAHIA MOHAMMED	PRESIDENCE DU CONSEIL (1958-1961)
HADJ AZOUT	ARMEMENT, RAVITAILLEMENT ET LIAISONS GENERALES (1960-1961)
HADJ CHERCHALLI	AFFAIRES SOCIALES (1958-1961), PRESIDENCE DU CONSEIL (1961-1962)
CHENTOUF ABDERRAZAK	INTERIEUR (1958-1961)
IDIR MOULOUD	FORCES ARMEES (1958-début 1960), AFFAIRES ETRANGERES (1961)
MOSTAFAI CHAWKI	AFFAIRES NORD-AFRICAINES (1958-1960)
LAROUSSI KHELIFA	ARMEMENT ET LIAISONS GENERALES (1958-début 1960)
YADI M.	ARMEMENT ET LIAISONS GENERALES (1961-1962)
HADJ HAMOU MOHAMMED	INFORMATION (1958-1962)
FANON FRANTZ	
MALEK REDA	
LACHERAF MOSTEFA	
HARBI MOHAMMED	FORCES ARMEES puis AFFAIRES ETRANGERES

MEMBRES DE LA DIRECTION DE LA FEDERATION DE FRANCE (1954-1962)

ADLANI,	M.T.L.D., 1955-1956, permanent
BOUAZIZ SAID,	P.C., 1957-1962, employé
BENSALEM NOURREDDINE,	M.T.L.D., 1955/1956, permanent

BOUDAOUD OMAR,	M.T.L.D. (O.S.), 1957/1962, commerçant
BOULAHROUF TAYEB,	M.T.L.D., 1956/1957, permanent
BOUMENDJEL AHMED,	U.D.M.A., 1957, avocat
DOUM AHMED,	M.T.L.D., 1956, employé SNCF
GUEDROUDI MESSAOUD,	M.T.L.D., 1957, commerçant
GUERRAS ABDERRAHMANE,	M.T.L.D. (O.S.), 1955/1956, permanent
HARBI MOHAMMED,	M.T.L.D., 1957/1958, étudiant
HAROUN ALI,	sans parti, 1958/1962, avocat
LEBDJAOUI MOHAMMED,	sans parti, 1er trimestre 1957, commerçant
LOUANCHI SALAH,	M.T.L.D., 1956/1957, permanent
MADI LARBI,	M.T.L.D., 1955/1956, permanent
MAHSAS AHMED,	M.T.L.D. (O.S.), 1955/1956, permanent
MECHATI MOHAMMED,	M.T.L.D. (O.S.), 1955/1956, permanent
MOUNDJI ZINE,	M.T.L.D., 1956/1958, permanent
SOUISSI ABDELKRIM,	M.T.L.D., 1961/1962, permanent
TALEB AHMED,	OULEMA, 1956/1957, étudiant
TARBOUCHE MOURAD,	M.T.L.D., 1955/1956, permanent
ZERROUKI,	M.T.L.D., 1955/1956, étudiant

COMITES EXECUTIFS DE L'U.G.E.M.A. (1955-1962)

Elu au 1er congrès (juillet 1955) :
Président : AHMED TALEB
Vice-président : LAYACHI YAKER
Secrétaire général : MOULOUD BELAOUANE
Secrétaire adjoint : ABDERRAHMANE CHERIET
Trésorier : MOHAMMED MANSOUR

Elu au 2ème congrès (avril 1956) :

Président : MOULOUD BELAOUANE ; Secrétaires généraux : MOHAMED KHEMISTI, REDHA MALEK, ABDELMALEK BENHABYLES, ALI LAKHDARI.

Elu au 3ème congrès (décembre 1957) :

Président : MESSAOUD AIT CHAALAL ; Vice-présidents : TALEB CHAIEB, ALI ABDELLAOUI.

Elu au 4ème congrès (juillet 1960) :

Président : MESSAOUD AIT CHAALAL
Vice-président : DJALLOU BAGHLI et DJAMAL HOUHOU
Secrétaire général : MAHFOUD AOUFI
Secrétaire général adjoint : MOHAMED REZZOUG
Trésorier général : MOKHTAR BOUABDALLAH
Trésorier adjoint : BOUTEMJEDT

N.B. : La composition des bureaux de la section d'Alger de l'U.G.E.M.A., des secrétaires généraux de France et d'Alger et de la S.U. U.G.E.M.A. de 1962 est très mal connue.

CHEFS DE WILAYA ET DES MEMBRES DE L'E.M.G. (1956-1962)

CHERIF MAHMOUD, U.D.M.A., militaire professionnel, Aurès-Nemenchas
MOHAMMED AMOURI, M.T.L.D., enseignant en arabe
NOUAOURA, M.T.L.D., commerçant
HADJ LAKHDAR ABIDI, M.T.L.D., transporteur
ZBIRI TAHAR, M.T.L.D., chef d'équipe pompier
ZIGHOUD YOUSSEF, M.T.L.D., forgeron (artisan), Nord-Constantinois
BENTOBBAL LAKHDAR, M.T.L.D., professionnel politique
KAFI ALI, M.T.L.D., enseignant en arabe
BOUBNIDER SALAH, M.T.L.D., transporteur
BOUSSOUF ABDELHAFIDH, M.T.L.D., professionnel politique, Oranie
BOUMEDIENE HOUARI, sans parti, étudiant à El Azhar, Oranie
BEN ALI DGHINE (LOTFI), U.D.M.A., lycéen, Oranie
BOUHADJAR HADDOU (OTHMANE), M.T.L.D., ouvrier agricole, Oranie
ALI MELLAH, M.T.L.D., professionnel politique
ABDERRAZAK AHMED BEN (SI HAOUES), M.T.L.D., commerçant
MOHAMMED CHAABANI, OULEMA, étudiant
KAID AHMED (E.M.G.), U.D.M.A., instituteur, membre de l'E.M.G.
MENDJLI ALI, M.T.L.D., commerçant, membre de l'E.M.G.
ZERRARI RABAH, sans parti, ouvrier, membre de l'E.M.G.
MOHAMMEDI SAID, sans parti, enseignant de zaouia, Kabylie (III)
YAZOURENE MOHAMMED, M.T.L.D., commerçant, Kabylie (III)
OULD HAMOUDA AMIROUCHE, M.T.L.D., artisan, Kabylie (III)
MOHAND OUL HADJ, sans parti, commerçant, Kabylie (III)
OUAMRANE AMAR, M.T.L.D., professionnel politique
DEHILES SLIMANE, M.T.L.D., chauffeur de taxi

BOUGUERRA (SI M'HAMMED), M.T.L.D., cheminot
ZAMOUM MOHAMMED SALAH, M.T.L.D., secrétaire de mairie
BOUNAAMA DJILALI (SI MOHAMMED), M.T.L.D., ouvrier mineur
KHATIB YOUSSEF (SI HASSAN), sans parti, étudiant en médecine.

FONDATEURS DU F.L.N., MEMBRES DU C.N.R.A. ET DES CONSEILS DE WILAYAS MORTS AU COMBAT

WILAYA I : BEN BOULAID (1956), SOUAHI, REJAI (1959)
WILAYA II : ZIGHOUD (1956), BENBAATOUCHE (1957), H. ROUIBAH (1960)
WILAYA III : AMIROUCHE, T. AMIROUCHENE, A. MIRA (1959)
WILAYA IV : SI M'HAMMED (1959), SI LAKHDAR (1957), SI MOHAMMED ET SI SALAH (1961), SOUIDANI (1956).
WILAYA V : BEN M'HIDI (1957), KERZAZI (SI TARIK, 1961), LOTFI, M'BAREK (1960) – BEN ABDELMALEK (1954).
WILAYA VI : SI HAOUES (1959).

CADRES SUPERIEURS VICTIMES DES PURGES INTERNES

ABBANE RAMDANE, responsable de l'Information, C.C.E., refus de reconnaître la prédominance des militaires.
LAGHROUR ABBES, chef des Aurès, wilaya I, refus de reconnaître les décisions du Congrès du 20 août.
LAZHAR CHERIAT, chef des Nemenchas, wilaya I.

COLONEL AMOURI, chef de wilaya, wilaya I.
COLONEL NOUAOURA, chef de wilaya, wilaya I, complot contre le G.P.R.A.
COMMANDANT AZDAT, membre du conseil de wilaya, wilaya III, rapports sexuels avec une combattante.
COMMANDANT MOSTEFA LEKHAL, en détachement au Caire, wilaya IV, complot contre le G.P.R.A.
MELLAH ALI, chef de wilaya, Sahara (VI), arbitraire et régionalisme.
CHIHANI BACHIR, chef de zone, Aurès-Nemenchas (I), accusation d'homosexualité.
DJOGHLALI TAYEB, chef de wilaya, Sahara (VI), nomination refusée par les chefs de zone.
COMMANDANT ABDELLATIF, membre du conseil de wilaya, Algérois, rencontre avec de Gaulle.
COMMANDANT LAKHDAR BOUCHAMA, membre du conseil de wilaya, Algérois, rencontre avec de Gaulle.
CAPITAINE ABDEL ILAH, chef de zone, Oranie, appui à la rencontre avec de Gaulle.

N.B. : 1- Ce tableau exclut les victimes des purges consécutives à l'opération d'intoxication des services français en wilaya III et IV qui ont touché plus de 2 000 personnes. Il ne donne pas non plus une idée de l'ampleur des règlements de compte en wilaya I et VI.
2- L'appellation wilaya n'a été introduite qu'en 1956.
3- Sur l'assassinat d'Ali Mellah, cf. Azzedine. *On nous appelait Fellaghas*. Stock, 1976, p. 120 à 130.
4- Sur l'assassinat de Tayeb Djoghlali cf. Teguia. Mémoire de maîtrise.
5- Abdel Ilah a été tué sur l'ordre du commandant Si Mohammed qui l'accusait d'avoir soutenu les partisans d'un accord avec de Gaulle. (Sources : M. Harbi).

L'EXECUTIF PROVISOIRE (19 MARS 1962-3 JUILLET 1962)

Président : Abderrahmane FARES
Vice-président : Roger ROTH
Délégué aux affaires générales : Chawki MOSTEFAI (chef du groupe F.L.N.)
Délégué aux affaires économiques : Belaid ABDESSELAM
Délégué à l'agriculture : M'hammed CHEIKH
Délégué aux affaires financières : Jean MANNONI
Délégué aux affaires administratives : Abderrazak CHENTOUF
Délégué à l'ordre public : Abdelkader EL HASSAR
Délégué aux affaires sociales : Boumedienne HAMIDOU
Délégué aux travaux publics : Charles KOENIG
Délégué aux affaires culturelles : Cheikh BRAHIM BAYOUD
Délégué aux postes : Mohammed BENTEFTIFA

LE BUREAU POLITIQUE DU F.L.N. (Tlemcen, 22 juillet 1962)

BEN BELLA
KHIDER
BITAT
HADJ BEN ALLA
MOHAMMEDI SAID

N.B. : Boudiaf et Ait Ahmed refusent d'en faire partie.

LE BUREAU POLITIQUE DU F.L.N. (Alger, 4 août 1962)

KHIDER : Secrétaire général, Information et Finances
BEN BELLA : Coordination avec l'Exécutif provisoire
BOUDIAF : Orientation et Affaires extérieures
HADJ BEN ALLA : Affaires militaires
MOHAMMEDI : Education et santé publique
BITAT RABAH : Organisation du parti et des groupements nationaux.

N.B. : Aït Ahmed - à Genève – refuse toujours d'y siéger alors que Boudiaf le quitte fin septembre pour créer le P.R.S.

LE PREMIER GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE (28 septembre 1962)

Président du Conseil : Ahmed BEN BELLA
Vice-président du Conseil : Rabah BITAT
Justice, garde des sceaux : Amar BENTOUMI
Défense : Colonel BOUMEDIENE
Affaires étrangères : Mohamed KHEMISTI
Finances : Dr Ahmed FRANCIS
Agriculture : Amar OUZEGANE
Industrialisation : Mohamed KHOBZI
Commerce : Laroussi KHELIFA
Travaux publics et reconstruction : Ahmed BOUMENDJEL
Travail et affaires sociales : Bachir BOUMAZA
Education nationale : Abderrahmane BENHAMIDA
Santé : Dr Mohamed NEKKACHE
P.T.T. : Moussa HASSANI
Anciens combattants : Said MOHAMMEDI
Jeunesse et sports : Abdelaziz BOUTEFLIKA
Habous : Tewfik EL MADANI
Information : Mohamed HADJ HAMOU.

Les Colonels de l'A.L.N. durant la guerre de libération :

Krim Belkacem
Bentobbal Lakhdar
Boussouf Abdelhafid
Boumediene Houari
Benali Dghine dit Lotfi
Dehilès
Labidi Lakhdar
Zebiri Tahar
Kafi Ali
Amirouche
Mellah Ali
Cherif Mahmoud
Banaouda
Ouamrane Amar
Bouglez Amara
Mohammedi Saïd
Amouri Mohamed

Les commandants de l'A.L.N. durant la guerre de libération :

Yahaoui Mohamed Salah (W. I).
Mellouh Omar (W.I).
Ismaiel Mahfoud M. (W.I).
Benoui (W.I).
Souai Ali (W.I).
Hasrouri El Aîch (W.I).
Kahl Erras Abdelmadjid (W.II).
Bouderbala Tahar (W.II).
Berredjem Larbi (W.II).
Rouibah Hacène (W.II).
Mahiouz Hacène (W.III).
Seddiki Tayeb (W.III).
H'mimi (W.III).
Ouali Mohamed (W.III).
Ouali Ahcène (W.III)
Azdat (W.III).
Mira (W.III).
Mokrani Saïd (Si Lakhdar) (W.IV).
Abdellatif (W.IV).
Bouchama Lakhdar (W.IV).
Chaïb Abderrahmane (W.IV).
Zerrari Rabah dit Azzeddine (W.IV –EMG-ZAA).
Si Mohamed (W.IV).
Lakhal Mostefa (W.IV).
Oussedik (W.IV).
Si Baghdadi (W.IV).
Bousmaha Mohamed (W.IV).
Bouregaâ Lakhdar (W.IV).
Boulekhrouf Youcef (W.IV).
Bouizem Mokhtar (W.V).
Cadi Boubekeur (W.V).
Si Tarik (W.V).
Benallal (W.V).
El Djabli (W.V).
Missoum Tayeb (W.V).
Ramdane Omar (W.V).
Bouteflika Abdelaziz (W.VI)
Belhouchet Abdellah (W.VI).
Ferredj Tahar (W.VI).
Rouina Mohamed (W.VI).
Slimani Slimane (W.VI).
Kheireddine Chérif (W.VI).
Sakhri Amar (W.VI).
Ferhat (W.VI)
Draia Ahmed (W.VI).
Messaâdia Mohamed Cherif (W.VI).
Aouchria (Base de l'Est)
Saidani Tahar (Base de l'Est)
Belaâchari Slimane (Base de l'est)

Slimane Lasso Mustapha (Base de l'Est).
Moussa (EMG)
Kaid Ahmed (EMG).
Mendjli Ali (EMG)
Bencherif Ahmed (EMG, Tunis)
Hamai Kaci (Base Tunis)
Souahi
Mezhoudi Brahim (Base Tunis)
Redjaï
Benahmed Abdelghani
Thaâlibi Tayeb dit Si Allal (Fédération F.L.N. de Tunis)
Akkache Amar dit Si Moussa (W.IV)
Noui Mostefa (W.I)
Kadi Mohamed dit Boubekeur (W.V)
Boudjenane Ahmed DIT Si Abbès (W.V)
Moulay Brahim dit Abdelwahab (W.V)
Belloucif Rabah (W.II)
Bensalem Noureddine (Fédération du Maroc)

LES GOUVERNEMENTS FRANCAIS DURANT LA GUERRE DE LIBERATION

Pierre Mendès-France........................18 juin 1954 au 23 février 1955
Edgar Faure ....23 février 1955 au 1er février 1956
Guy Mollet...1er février 1956 au 13 juin 1957
Maurice Bourgès-Maunoury.............13 juin 1957 au 6 novembre 1957
Félix Gaillard..6 novembre 1957 au 14 mai 1958
Pierre Pflimlin ....14 mai 1958 au 1er juin 1958
Charles de Gaulle ....1er juin 1958 au 8 janvier 1959
Michel Debré...depuis le 9 janvier 1959.

Les commandants en chef français durant la guerre de libération.

1.- Général Cherrière.........................août 1954-juin 1955 ;
2.- Général Lorillot.............................juin 1955-novembre 1956 ;
3.- Général Salan ....novembre 1956-décembre 1958 ;
4.- Général Challe...............................décembre 1958- mars 1960 ;
5.- Général Crépin ....mars 1960-février 1961 ;
6.- Général Gambiez...........................février-juin 1961 ;
7.- Général Ailleret ....juin 1961-avril 1962 ;
8.- Général Fourquet...........................avril 1962-3 juillet 1962.

III.- TEMOIGNAGES.

I. "LE COMMENCEMENT", un témoignage de Mohamed Boudiaf.

Présentation :

L'écriture est appliquée, fine, droite, se prêtant à une parfaite lisibilité. Comme le caractère de celui qui, en ce mois d'août 1961, la faisait courir à l'encre bleue à Turquant où il était détenu en compagnie d'autres leaders de la Révolution algérienne.

Mohamed Boudiaf, sur une douzaine de pages manuscrites, retrace les étapes qui ont précédé le déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. Le texte, intitulé "Le commencement", est inédit. C'est à la demande de Denise Barrat, accomplissant alors un travail de mémoire, en temps réel, que Mohamed Boudiaf a rédigé ce témoignage jamais publié jusqu'à ce jour. Il figure, aux côtés d'autres textes rassemblés et recueillis par cette femme de cœur qui s'est totalement investie dans la cause de l'Algérie, dans un livre qu'elle a légué à la postérité. Naissance d'une nation, ou sept ans, quatre mois et dix-neuf jours, écrit par Denise Barrat en septembre 1993 et que ses enfants publieront dès qu'aura été achevé le travail de "mise en contexte (pour les générations futures) de certains chapitres". Dans un liminaire qui ressemble à un testament (8 septembre 1993), Denise Barrat explique le sens de sa démarche, écrivant notamment : "(...) Il fallait que passent les années, que s'estompent les voiles des deuils ou douleurs. "Maintenant la jeunesse, de part et d'autre des deux rives, se pose des questions, s'interroge. "(...) Le but : livrer aux jeunes Algériens des pages enfouies de leur passé ; aux jeunes Français des pages peut-être inconnues d'eux et révélatrices du combat d'un peuple pour son indépendance."

Par A. Samil.

Le texte :

"Le commencement"

Dans une entreprise aussi capitale qu'une révolution – et la nôtre en est une – deux périodes y accusent un relief tellement dominant qu'il semble tout conditionner : son départ et son terme. Ce sont également les moments les plus difficiles parce que l'un comme l'autre, ils contribuent au passage d'une situation donnée à une autre complètement différente. En attendant de voir ce que sera la fin, penchons-nous pour l'instant sur ce que fut le commencement de la Révolution algérienne.

De tous les travaux qui ont jusqu'à ce jour traité de ladite Révolution, aucun n'est arrivé à éclairer valablement et d'une façon objective la phase historique, riche en enseignements, qui a préparé ce que certains ont appelé la nuit de la Toussaint. Ici une précision s'impose pour éviter tout rapprochement avec la fête des morts ou toute autre invention de plumitifs prompts à expliquer l'histoire par des arrangements malveillants qui, dans le fond, n'honorent pas leurs auteurs. En réalité, le départ aurait dû avoir lieu le 15 octobre et son report au 1er novembre n'a tenu qu'à des considérations d'ordre interne qu'il serait trop long d'exposer ici. La vérité est que le choix de cette date n'a été motivé par aucune intention de faire coïncider le déclenchement avec le culte des morts qui, certainement, depuis qu'ils appartenaient à l'autre monde, devaient se désintéresser totalement des choses d'ici-bas entre Algériens colonisés et Français impérialistes. D'ailleurs, si l'on tient malgré tout à affubler la décision historique du 1er Novembre de ce masque infamant, nous serons bien aises de notre côté d'aligner une longue liste de dates marquées par des hécatombes au compte du colonialisme français qui, depuis le jour où il a foulé la terre algérienne et durant un siècle et trente et un ans, n'a respecté ni notre religion ni nos fêtes ni notre tradition pour perpétrer les pires crimes et exactions que l'histoire ait enregistrés depuis les âges les plus reculés de l'humanité. Un jour viendra où tous les crimes

seront connus et à ce moment, on oubliera volontiers de parler aussi légèrement du 1er Novembre 1954 qui, pour nous, restera à jamais sacré et sera fêté pour avoir été l'avènement d'une marche historique qui a bouleversé un continent, et qui n'a pas fini d'étonner le monde par sa puissance et sa vitalité face à un adversaire désorienté et complètement déréglé au point d'avoir dangereusement mis en cause ses valeurs, son équilibre psychologique et jusqu'à sa cohésion nationale. Pour comprendre ce faisceau d'interactions et de réactions découlant de la Révolution algérienne, soumettons à l'analyse les raisons profondes qui ont donné vie à ce 1er Novembre et à ses suites. Déjà en 1945, les prémices d'un tel bouleversement étaient clairement prévisibles à l'observateur lucide et impartial car le lien entre les événements de mai 1945 et le départ de la Révolution en Novembre 1954 est tellement étroit qu'il mérite d'être souligné ici sous peine de nous voir tomber dans l'erreur commise par la plupart de nos dirigeants politiques d'avant le 1er Novembre. En effet, les uns comme les autres ont ou sous-estimé les répercussions du drame de mai 1945, ou tout simplement gardé une obsession d'une éventuelle répétition de cette sauvage répression qui, tout en les marquant, les a éloignés d'une analyse courageuse qui les aurait mieux inspirés dans la recherche d'une politique beaucoup plus réaliste et beaucoup plus hardie. Nous avons parlé plus haut d'un lien entre les deux événements ; quel est-il ? Effectivement, le 8 Mai 1945 était la manifestation d'un même état d'esprit d'un peuple épris de liberté avec cette différence qu'en 1945, il croyait encore en la possibilité de recouvrer ses droits par des moyens pacifiques, alors qu'en novembre 1954, il était décidé, instruit par son premier échec, à ne plus commettre d'erreurs et à utiliser les moyens adéquats capables de faire face à la force qu'on lui a toujours opposée. C'est cette évolution lente, quelquefois incertaine et latente, que nous nous proposons de refléter dans ce qui va suivre. En premier lieu, quelles ont été les suites des nombreux événements de Mai 1945 sur, d'une part, le peuple et d'autre part, les partis politiques qui le représentaient ? Contrairement à ce que l'on attendait, au lieu que ce coup de force renforçât l'union nationale, il produisit la dislocation malheureuse des AML qui avaient en mars 1945 réussi, pour la première fois, à réunir, à l'exception du P.C.A., toutes les tendances de l'opinion algérienne. En effet, sitôt les prisons ouvertes en mars 1946, sitôt la concrétisation de cette coupure en deux courants : le P.P.A.- M.T.L.D., ou tendance révolutionnaire et l'U.D.M.A., ou tendance réformiste. Je ne parle pas ici du P.C.A. qui resta jusqu'en 1954 minoritaire et sans influence sur la marche des événements, ni d'ailleurs de l'Association des ouléma dont le programme se voulait beaucoup plus orienté vers l'instruction et l'éducation en dépit de leur sympathie non déguisée pour le réformisme de l'U.D.M.A.. Il est inutile également de faire cas de ceux qu'on appelait les indépendants, les exécutifs, zélés de la colonisation, ce qui, à juste titre, leur avait valu l'appellation pittoresque de "beni-oui-oui". A retenir donc que les évènements de 1945, tout en donnant au peuple une leçon chèrement acquise sur ce que devrait être une véritable lutte pour l'indépendance nationale, provoquèrent du coup la coupure des forces militantes algériennes et leur regroupement en deux principaux courants dont les luttes dominèrent la scène politique jusqu'en 1950. Avec le recul du temps, on réalise nettement le rôle joué par les sanglantes journées qui ont suivi le 8 Mai 1945 sur le plan de la classification politique en Algérie et de ce qu'il va en sortir. Abandonnons pour plus de clarté l'aspect événementiel de cet affrontement pour nous consacrer uniquement à ses effets sur le schéma des forces en présence. Effectivement, il n'a pas fallu attendre longtemps pour constater la fin de cette étape qui a prouvé, s'il en était besoin, que la voie du salut était ailleurs. Comment alors se présentait le schéma né de cette période de 1945 à 1950 ? Sans conteste, les partis d'un bord comme d'un autre avaient beaucoup perdu de leur audience ; quant aux masses, gavées de mots d'ordre contradictoires d'où rien n'était sorti, elles donnaient l'impression, après cette bagarre de slogans et de palabres, d'une lassitude indéniable et d'une conviction non moins solide de l'inefficacité des uns et des autres. Il n'était pas rare, en ces temps, d'entendre des propos du genre : "A quoi bon s'escrimer pour rien ? Ils sont tous les mêmes, beaucoup de palabres mais de résultat, point. Qu'ils s'entendent et se préparent s'ils veulent parvenir à un résultat. Sans armes

on ne parviendra à rien. Etc. etc." On sentait confusément dans ces remarques désabusées et pertinentes le besoin ardent de sortir du labyrinthe des escarmouches platoniques et inopérantes des luttes politiques. La recherche d'une issue susceptible de répondre à ce besoin se lisait sur tous les visages et émergeait de la moindre discussion avec l'homme de la rue, pour ne pas parler du militant plus impatient. Toutefois, une parenthèse mérite d'être ouverte, à ce point de notre développement, en vue d'éviter toute interprétation tendancieuse qu'on serait tenté de tirer de ces constatations. A signaler dans cet esprit que, mis à part son côté négatif et quelquefois pénible, la lutte politique dont il vient d'être question n'a pas été complètement inutile en ce sens qu'elle a renforcé, dans une grande mesure, la prise de conscience populaire et a surtout aidé à la promotion d'un bon nombre de cadres. Autre remarque : la déconfiture de ces partis politiques, avant d'être le fait de tel ou de tel homme ou groupe d'hommes, est, en dernière analyse, le résultat de tout un ensemble de causes dont les principales reviennent à une méconnaissance ou, pour le moins, une incapacité de s'inspirer du peuple ; aux oppositions entre les hommes, élevées au-dessus des idées et des principes, et en dernier lieu au vieillissement très rapide inhérent spécialement aux partis politiques des pays jeunes, trop vigoureux et pleins de bouillonnement révolutionnaire pour s'accommoder facilement de tout ce qui est immobilisme. En résumé, l'année 1950, si elle ne mit pas totalement fin aux luttes politiques, n'en marqua pas moins leur dépassement et leur faiblesse manifeste face à une politique répressive de l'administration coloniale. Cette dernière, après la répression de 1948 à l'occasion des fameuses élections à l'Assemblée algérienne où les truquages et les falsifications les plus éhontés furent enregistrés, après ce qui fut appelé le "complot" de 1950 et qui était en réalité la destruction partielle de l'organisation paramilitaire formée sous l'égide du P.P.A.-M.T.L.D., s'était enhardie devant le manque de réaction au point de ne plus tenir compte de sa propre légalité pour accentuer son travail de dislocation des appareils politiques donnant déjà de la bande. Cela était tellement vrai que pendant ces temps sombres, on avait assisté aux premiers rapprochements de ces mêmes partis politiques hier ennemis ; d'où la naissance du Front démocratique réalisé par le M.T.L.D., l'U.D.M.A., les Ouléma et le P.C.A. pour lutter conjointement contre la répression, l'explication la plus valable à donner à ce phénomène, impossible deux ans auparavant, est sans doute la manifestation de l'instinct de conservation par la recherche obscure d'un renouveau de souffle dans une union même limitée. Rien n'y fit pour sauver les uns et les autres : la marche inexorable de l'évolution ne mit plus encore longtemps pour accélérer le processus de désagrégation déjà entamé. Je ne connais pas avec certitude ce qui se passait en ce temps à l'intérieur de l'U.D.M.A., des Ouléma et du P.C.A., mais je reste convaincu que leur situation n'était pas plus brillante ni plus enviable que ce qui se préparait dans le M.T.L.D., en voie de dislocation malgré tous les efforts tentés pour éviter la fin malheureuse et définitive qui fut la sienne en 1954. Que nous faut-il retenir de cette première partie ? La faillite des partis politiques complètement déphasés par rapport au peuple dont ils n'ont su ou pu s'inspirer à temps pour saisir sa réalité et comprendre ses aspirations profondes. Il faut noter à cette occasion que notre peuple, à l'instar de tous les peuples qui montent, possède une bonne mémoire et une acuité instructive de ce qui se fait dans son intérêt. S'il lui est arrivé de se désintéresser à un certain moment de presque tous les partis politiques qui se disputaient ses faveurs, cela revenait avant tout à ce sens infaillible de l'histoire et à cette sensibilité forgée par les dures épreuves dont les événements de Mai 1945 ont été une des plus marquantes. Compte tenu de cette défection populaire vis-à-vis des partis, comment se présentait alors l'éventail des forces profondément remaniées par cette sorte de reflux. Mis à part les directions politiques moribondes se raccrochant vainement à leurs appareils organiques fortement éprouvés et réticents, il faut signaler : à la base, le peuple d'où s'effaçaient progressivement les oppositions politiques et qui semblait dans son recul préparer le grand saut et, dans une position intermédiaire, le volume des militants abusés, quelquefois aigris mais restant vigilants parce que plus au fait des réalités quotidiennes et du mécontentement des masses accablées qu'elles étaient par une exploitation de plus en plus pesante. C'est d'ailleurs de cet échelon que partit en 1954

la première étincelle qui a mis le feu à la poudrière. La question qui vient immédiatement à l'esprit consiste, à mon sens, à déterminer exactement comment a pu s'opérer cette sorte de reconversion rapide et cette prise de responsabilité étonnante à un moment où les plus avertis s'attendaient à tout autre chose qu'à un départ aussi décisif d'une révolution qui bouleversera tous les pronostics de ses sympathisants comme de ses adversaires. La réponse est qu'en novembre 1954, toutes les conditions, malgré la confusion de façade qui régnait alors, étaient réunies, concrétisées en deux forces aussi décidées l'une que l'autre : d'une part, un peuple disponible, ayant gardé intact son énorme potentiel révolutionnaire légendaire instruit par ce qu'il a subi durant une longue occupation et plus récemment à l'occasion du 8 Mai 1945, exacerbé par ce qui se passait à ses frontières et n'ayant enfin plus confiance dans tout ce qui n'est pas la lutte directe de la force à opposer à la force et, d'autre part, une avant-garde militante, issue de ce peuple dont elle partageait les expériences quotidiennes, les peines et les déboires pour se tromper, le peu qu'il soit sur cette force colossale dans sa détermination d'en finir avec une domination qui a fait son temps. C'est de cette conjonction intime que naquit la Révolution algérienne qui, dans l'espace restreint de juin à novembre 1954, aligna sur tout le territoire les têtes de pont du bouleversement que nous vivons depuis bientôt sept ans. En conclusion, que faut-il retenir de toute cette suite d'événements et particulièrement de ce commencement qui, vu son caractère spécial, marquera pour longtemps la Révolution algérienne et explique déjà ses principales caractéristiques originales ?

1- A la différence d'autres révolutions, la nôtre est née à un moment crucial qui lui conférera son caractère particulier d'autonomie et son indépendance de toutes les tendances politiques l'ayant précédée ; le premier appel au peuple algérien a bien précisé que le F.L.N., dès sa naissance, se dégageait nettement de tous les partis politiques auxquels il faisait en même temps appel pour rejoindre ses rangs sans condition ni préalable d'aucune nature. Cette position en clair signifie que le 1[er] Novembre ouvrait une ère nouvelle d'union nationale et condamnait implicitement toutes les divisions et oppositions partisanes incompatibles avec la révolution naissante, comme elles le seront plus tard quand il s'agira de construire l'Algérie nouvelle. De cette position de principe, il faut retenir également le souci des premiers hommes de la Révolution d'introduire un autre esprit, d'autres méthodes et surtout une conception neuve tant en ce qui concerne les idées que l'organisation ou les hommes.

2- Née du peuple, la Révolution algérienne à son départ s'inscrit en faux contre toutes les manœuvres de tendances ou concepts d'exportation tels que la lutte des classes ou des particularismes quels qu'ils soient, plaçant la lutte sous le signe de l'union du peuple algérien en guerre, union solidement soudée par des siècles d'histoire, de civilisation, de souffrances et d'espoir.

3- Issue d'une période où les luttes des coteries et des personnes avaient failli tout emporter dans leur obstination aveugle et criminelle, la Révolution du 1er Novembre décréta le principe de la collégialité, condamnant à jamais le culte de la personnalité, générateur de discorde et nuisible, quelle qu'en soit la forme, à l'avenir d'un jeune peuple qui a besoin de tous ses hommes, de toutes ses ressources et d'une politique claire et franchement engagée qui ne peut être l'affaire d'un homme, aussi prestigieux soit-il, mais de toute une équipe d'hommes décidés, vigoureusement articulés en une organisation bien définie, disposés à donner le meilleur d'eux-mêmes avant de se faire prévaloir de tout titre, de toute légitimité et encore moins de droits acquis ou de prééminences de tout genre. En un mot, l'Algérie, après ce qu'elle a enduré, a beaucoup plus besoin de militants intègres, désintéressés, opiniâtres et décidés, véritables pionniers au service d'un idéal de justice et de liberté, que de "zaïms" en mal de gloriole, cette gangrène purulente de beaucoup de jeunes pays en voie d'émancipation.

4- Partie intégrante et motrice de la formidable vague de fond qui secoue l'Afrique et l'Asie et continue de se propager en Amérique du Sud et partout où persistent les germes de la domination politique ou économique, la Révolution algérienne, dès son début, s'est classée par rapport aux lignes de force de l'échiquier mondial. Nos alliés naturels sont avant tout ceux-là mêmes qui, comme nous, ont eu à souffrir des mêmes maux et qui rencontrent sur la voie de leur libération les mêmes oppositions, les mêmes barrières, voire les mêmes menaces.

5- Enfin, son caractère populaire et patriotique, sa coloration anticolonialiste, son orientation démocratique et sociale, sa position dans le Maghreb arabe et son appartenance à la sphère de civilisation arabo-islamique sont autant de traits marquants que porte la Révolution algérienne dès sa naissance et qui détermineront son évolution et conditionneront son devenir.

Turquant, le 22 août 1961

Par M. Boudiaf

(Source : "Association Denise et Robert Barrat")

nd qui secoue l'Afrique et
persistent les germes de la
son début, s'est classée par
els sont avant tout ceux-là
rencontrent sur la voie de
s mêmes menaces.

ticolonialiste, son orienta-
e appartenance à la sphère
porte la Révolution algé-
onneront son devenir.

rquant, le 22 août 1961

Par M. Boudiaf

RABAH BITAT : LA CREATION DU F.L.N. ET L' INSURRECTION DE 1954.

La création du F.L.N. fut l'aboutissement d'une réflexion sur les causes des échecs des nombreux mouvements insurrectionnels qui avaient secoué l'Algérie depuis 1830 et la parfaite connaissance des sentiments, des aspirations de la majorité de la population algérienne et des réalités algériennes de 1954. Il nous est apparu clairement que chaque combat mené dans le passé avait échoué parce que les luttes partisanes démoralisaient ceux qui avaient fait le choix de l'engagement total et affaiblissaient leur résistance d'une part et, d'autre part, parce que le combat avait toujours été circonscrit à une seule région. Or après les événements de mai 1945, la nécessité de préparer la lutte armée s'est imposée au parti. Un certain nombre de militants, choisis pour leur totale adhésion à cette idée, pour leur qualité morale et physique, furent détachés pour suivre une formation militaire, futurs cadres de la future armée de libération. Je fus l'un d'entre eux. Au cours de l'année 1950, les services français découvrirent cette activité et démantelèrent ce qui eut pour nom l'« organisation spéciale » (l'O.S.). Ceux des militants qui avaient échappé au coup de filet de la police entrèrent dans la clandestinité et continuèrent, chacun dans la région où le parti l'avait envoyé, leur activité de formation, d'information, d'encadrement et de mobilisation de la population autour de l'idée que seule la lutte armée pouvait libérer le pays de l'occupation étrangère. J'étais de ceux qui avaient pu échapper à la police et j'étais réfugié, avec d'autres militants, dans les Aurès durant près de deux années, puis en Oranie. Les rescapés de l'O.S. étaient, peu à peu, devenus un problème pour le parti. Leur situation de fugitifs, recherchés par toutes les polices, représentait un danger pour le parti qui vivait sous la menace permanente d'une interdiction. Par ailleurs, les rapports d'activité que ces hommes faisaient parvenir dérangeaient car ils soulignaient que les militants de la base étaient prêts à passer au combat, et qu'une grande partie de la population qui les hébergeait et les protégeait de la police était mûre et préparée à assumer les sacrifices d'une lutte armée. Or le parti était secoué, divisé par le différend qui opposait les membres du comité central, dont le secrétaire était Benyoucef Benkhedda, aux membres du bureau politique, présidé par Messali Hadj dont le prestige était grand parmi les militants. Le litige portait essentiellement sur les prérogatives du comité central et celle du bureau politique, notamment celles de son président, Messali Hadj. Cet affrontement au sein du parti, nous le condamnions car, de toute évidence, il marginalisait le parti et peu à peu allait entraîner la défection des meilleurs militants, démoralisés et révoltés par ce qui leur apparaissait recouvrir uniquement une lutte d'influence, une lutte de personnes.

Les rescapés de l'O.S., bien qu'éparpillés à travers le pays, avaient gardé le contact entre eux. Après la scission de 1954, qui divisait le parti en deux formations, l'une dite messaliste et l'autre centraliste, une réunion groupant un certain nombre des membres de l'ancienne organisation spéciale se tint à Alger. Décision fut prise de renvoyer dos à dos les messalistes et les centralistes et d'agir pour regrouper l'ensemble des militants qui condamnaient l'attitude de nos responsables. Dans un premier temps, ils tentèrent d'amener les deux tendances à enterrer leur querelle, à refaire l'unité dans le Parti pour rendre à ce dernier sa crédibilité au sein des militants et de la population. Un Comité révolutionnaire d'unité et d'action, le C.R.U.A., composé de membres de notre groupe, dénommé les « neutralistes », et de membres proches des thèses du comité central, fut créé et eut pour mission de rapprocher les deux antagonistes. Il faut bien avouer que les uns et les autres, nous nourrissions des arrière-pensées. Les responsables des centralistes espéraient nous gagner à leurs thèses et gagner notre appui. Pour nous, nous devions finir la préparation menée depuis trois années que seul un parti uni, puissant, pouvait mener à bien. Il faut dire aussi, nous étions cruellement démunis sur le plan matériel. Pas d'argent, pas d'armes, seul le parti était à même de nous les procurer. Nous avons mis à profit cette période et les structures du parti, pour reprendre contact avec l'ensemble des militants à travers le pays, et consolider ce que nous avions déjà bâti.

Le Comité révolutionnaire d'unité et d'action ne pouvait qu'échouer dans sa tentative de réunification du parti éclaté. Notre décision fut rapidement prise, convaincus que l'ensemble

de la population était mure et soutiendrait notre action. Pour la mener à bien, il fallait créer un instrument nouveau, adapté aux exigences d'un combat armé que nous savions long et difficile. Cet instrument ne serait viable que s'il ne jetait l'exclusive sur aucun des Algériens désireux d'apporter sa contribution à la libération de la patrie. D'où la décision de dénommer notre parti Front de libération nationale. Les deux axes étaient nettement définis : « Réunir tous ceux, quelles que soient leur appartenance politique, leur sensibilité politique, leur origine sociale et convaincus que la seule voie était l'action armée ».

Ben M'Hidi, Ben Boulaid, Boudiaf et moi-même décidâmes de tenir une conférence avec les différents responsables, venus de tout le pays. Ce fut la fameuse réunion des vingt-deux, en juin 1954. Nous évaluâmes nos moyens matériels et humains. Après une large confrontation, l'accord fut unanime sur la nécessité de déclencher l'action armée rapidement, la conjoncture intérieure politique, économique, sociale comme la conjoncture internationale étant jugées favorables.

Le but à atteindre : l'indépendance de l'ensemble du pays, « territoires du Sud » compris, comme était dénommé le Sahara. L'implantation de nos hommes à travers le pays, les moyens en leurs possession, nous décidâmes la division du pays en cinq wilayas : les Aurès dont la direction fut confiée à Ben Boulaid, le Nord-Constantiois mis sous l'autorité de Didouche, la Kabylie dirigée par Krim, l'Algérois qui m'était confié, l'Oranie sous l'autorité de Ben M'Hidi. Boudiaf devait partir pour l'extérieur, au Caire, en qualité de représentant de la Révolution. La date du déclenchement ne fut fixée que plus tard par les responsables en même temps que fut retenue la date du 11 janvier 1955 pour une réunion à Alger aux fins de faire le point après deux mois d'action, et prendre les décisions exigées par la situation. Nous savions que la réaction des autorités françaises serait impitoyable.

La réunion n'a pas eu lieu pour des raisons de sécurité, du fait des difficultés de se déplacer d'une région à une autre, de la nécessité pour chacun d'entre nous de rester dans sa wilaya. Didouche était mort. Ben Boulaid arrêté, de nombreux militants étaient morts ou arrêtés. Je fus arrêté à mon tour, en mars 1955, par la DST. »

(Source : Entretien réalisé le 12 juillet 1988 à Alger. In *La guerre d'Algérie. Dossier et témoignages réunis et présentés par Patrick Eveno et Jean Planchais*, éd. Laphomic, Alger, 1990, pp. 86-89)

LETTRE DE DEMISSION DE PAUL TEITGEN, SECRETAIRE GENERAL DE LA PREFECTURE D'ALGER, CHARGE DE LA POLICE.

Alger, le 29 mars 1957.

Monsieur le Ministre,

Le 20 août 1956 vous m'avez fait l'honneur d'agréer ma nomination au poste de Secrétaire général de la Préfecture d'Alger, chargé spécialement de la Police générale.

Depuis cette date, je me suis efforcé avec conviction, et à mon poste, de vous servir – et quelquefois de vous défendre -, c'est-à-dire de servir, avec la République, l'avenir de l'Algérie française.

Depuis trois mois, avec la même conviction, et sans m'être jamais offert la liberté, vis-à-vis de qui que ce soit d'irresponsable, faire connaître mes appréhensions ou mes indignations, je me suis efforcé dans la limite de mes fonctions, et par-delà l'action policière nouvelle menée par l'armée, de conserver – chaque fois que cela a été possible – ce que je crois être encore et malgré tout indispensable et seul efficace à long terme : le respect de la dignité humaine.

J'ai aujourd'hui la ferme conviction d'avoir échoué et j'ai acquis l'intime certitude que depuis trois mois nous sommes engagés – non pas dans l'illégalité, ce qui, dans le combat mené actuellement, est sans importance – mais dans l'anonymat et l'irresponsabilité qui ne peuvent conduire qu'aux crimes de guerre.

Je ne me permettrais jamais une telle affirmation si, au cours des visites récentes effectuées aux centres d'hébergement de Paul-Cazelles et de Beni-Messous, je n'avais reconnu sur certains assignés les traces profondes des sévices ou des tortures qu'il y a quatorze ans je subissais personnellement dans les caves de la Gestapo de Nancy.

Or, ces deux centres d'hébergement, installés à la demande et par l'autorité militaire d'Alger, sont essentiellement « pourvus » par elle. Les « assignés » qui y sont conduits ont d'abord été interrogés dans les quartiers militaires après une arrestation dont l'autorité civile, qui est celle de l'Etat, n'est jamais informée. C'est ensuite, et souvent après quelques semaines de détention et d'interrogatoires sans contrôle, que les individus sont dirigés par l'autorité militaire au centre de Beni-Messous et de là, sans assignation préalable et par envoi de 150 à 200, au centre de Paul-Cazelles. (...).

Je n'ai jamais eu le cynisme et je n'ai plus la force d'admettre ce qui est convenu d'appeler des « bavures », surtout lorsque ces bavures ne sont pas le résultat d'un système dans lequel l'anonymat est seul responsable.

C'est parce que je crois encore que dans sa lutte la France peut être violente sans être injuste ou arbitrairement homicide, c'est parce que je crois encore aux lois de la guerre et à l'honneur de l'armée française que je ne crois pas au bénéfice à attendre de la torture ou simplement de témoins humiliés dans l'ombre.

Sur quelque 275.000 déportés, nous ne sommes plus que 11.000 vivants. Vous ne pouvez pas, Monsieur le Ministre, me demander de ne pas me souvenir de ce pourquoi tant ne sont pas revenus et de ce pourquoi les survivants, dont mon père et moi-même, doivent encore porter témoignage. (...).

Paul Teitgen.

Benoît Rey : Scènes de l'activité d'un commando de chasse (1959-1961).

LES EGORGEURS

« La première nuit à Texenna, on nous réveille à 2 heures du matin. A 3 heures, départ. La nuit est claire, l'air sans un souffle, où flotte une odeur de thym et de feuilles desséchées. Les pierres roulent sous nos pas. Des chiens aboient au loin. Cheminant sur une piste, nous dépassons souvent des mechtas calmes en apparence mais l'on perçoit la respiration des gens, les cris étouffés des enfants, le souffle rauque des bêtes et leurs coups de sabots contre les murs de terre séchée. Le pas devient machinal. Le sac scie les épaules. Nous traversons un cimetière : des pierres blanches dessinent les tombes, à intervalles réguliers. Le marabout désaffecté est visité parfois, des traces de feux le prouvent. L'aube rosit les collines couvertes de chênes-lièges ou, à l'ombre des oliviers, de petites cultures maraîchères. Un visage apparaît parfois à la porte d'une mechta, se confondant aussitôt avec l'ombre.

Pas un bruit, sinon le rire d'une source, entre les cailloux. Le commando se scinde en deux : deux sections descendent vers un oued. Le jour est levé quand le ratissage commence. Cette région est une zone interdite, c'est-à-dire que les gens n'ont pas le droit d'y habiter ni d'y travailler. C'est un moyen pour l'armée de contrôler. Chaque habitant qu'on y trouve est suspecté d'appartenir au F.L.N. Mais les gens sont trop attachés à leur maison, à leurs bêtes, à leur lopin de terre, à leurs morts, au paysage qui les entoure, pour gagner les postes français. L'ordre est donné de tout « cramer », de tout brûler. Les deux sections, on les aperçoit à la jumelle, remontent vers nous, incendiant les toits de chaume. Bientôt toute la vallée est en feu.

Les femmes hurlantes, traînant ou portant les enfants, fuient vers la piste où nous sommes. Un vieil homme est resté à la porte de sa maison. **Un soldat l'égorge. Un autre pend le corps à la poutre maîtresse du toit. Quelques instants après, tout flambe. Un camarade s'approche de moi et me dit : « Ce qui est bien, au commando, c'est que tu vois du spectacle ».** Quand tout le village n'est plus que flammes, on rassemble les femmes et un harki leur explique que c'est leur intérêt de quitter la région et de venir s'établir près de nos postes. Les femmes pleurent, se griffent le visage, les enfants crient. Pour les faire taire, quelques soldats tirent sur des mulets. Les coups de feu, ça impressionne toujours.

Et nous repartons. Un « chouf » (c'est un guetteur) est aperçu sur l'autre versant. Pendant qu'une partie de la compagnie s'engage sur un « billard », l'autre partie est en protection. Nous approchons d'un autre village. J'entends alors l'aspirant Prévost crier à sa section : « Vous pouvez violer, mais faites ça discrètement ». Même déroulement : on incendie les maisons, les mulets ne sont pas comestibles, on les abat : on ne peut emmener les cruches de terre cuite et ornées de motifs grossiers, on les casse. L'aspirant Prévost, qui a dû voir mon trouble, me lance : « C'est ça, la pacification. De toutes les façons les Arabes ne sont bons qu'à être descendus ». Le soir, en rentrant, j'ai appris qu'une jeune musulmane de quinze ans avait été violée par sept soldats, une autre de seize ans par trois autres hommes.

Ce soir là, j'ai pleuré mes premières larmes d'homme. Au camp, comme quelques autres, François et moi, nous nous efforçons de secourir les prisonniers de l'O.R. Ils travaillent dur : du terrassement, de l'empierrage et diverses besognes rebutantes, et cela, souvent après être passés à la « gégène » ou à la bastonnade. Leur seule nourriture : les restes de nos repas, dont on fait une soupe infâme. Un cuisinier, soldat comme nous, se vantait d'avoir mis, dans cette soupe, de la merde. Nous leur donnons en cachette des conserves, du pain, des cigarettes. Cela efface un peu la honte que nous ressentons à l'égard de ces hommes, coupables ou non. Et coupables de quels crimes ? un laissez-passer périmé, des soupçons, une dénonciation gratuite.

J'eus souvent l'occasion, par la suite, d'aller dans les locaux de l'O.R. pour soigner les malades ou pour y chercher des porteurs. Les hommes sont entassés dans une pièce de trois mètres sur cinq. Ils sont une cinquantaine. Certains préfèrent travailler plutôt que de rester enfermés. « Tu comprends, me disent-ils, on dort accroupi ou assis ».

La pièce a une seule fenêtre, grillagée, où se découpe un carré de ciel. Quelques nattes constituent l'ameublement. Un trou sert de latrines. Une odeur moite d'excréments, de vermine et de sueur se dégage de là. Quand les yeux sont habitués à la pénombre, on peut voir les visages, certains haineux, d'autres ironiques, des regards morts aussi, qui attendent on ne sait quoi. Certains de ses hommes ont la fièvre (de paludisme) et grelottent malgré la chaleur torride. Chaque fois que s'ouvre la porte bardée de cadenas et de serrures, la peur tenaille les hommes. Combien d'entre eux ont été appelés un matin ou une nuit, qui ne sont jamais revenus. La gorge ouverte ou le corps criblé de balles, ils ont été la proie des chacals, au bord des pistes ou dans la forêt.

Derrière ce bâtiment, il y a une cour et au fond quatre pièces : le bureau de l'officier de renseignements, la cellule des condamnés à mort, à brève ou longue échéance, la cellule des femmes et enfin la salle des tortures, identique à combien d'autres. Une poulie, des cordes, une « gégène », quelques gourdins et des bracelets de fer, scellés au mur. Quand nous sommes arrivés à Texenna, un homme était attaché à une fenêtre, et hurlait, à tel point que les soldats sortaient ou regardaient aux fenêtres. Un officier menaça de faire sceller les fenêtres de la chambrée si une telle curiosité se renouvelait. Par la suite, le système s'est amélioré : on a trouvé un local, discret, où les cris sont étouffés par les murs épais. A cette époque, l'officier de renseignements, sous-lieutenant, du contingent, est un Pied-Noir, Algérois par surcroît. Il est renommé pour sa dureté et sa cruauté. J'imagine que son nom ne s'effacera pas de certaines mémoires. Le choix de l'officier de renseignements n'est pas fait au hasard. On évite de prendre des « intellectuels » (étudiants ou professions libérales) mais plutôt des gens sans formation intellectuelle poussée, plus malléables. Pour eux, le problème moral de la torture ne se pose même pas. Ils pensent que c'est un travail ingrat, mais nécessaire. Le vieil argument : « Ils en font autant de l'autre côté » les stimule et étouffe leurs éventuels remords. Car la torture est un facteur essentiel de cette guerre « subversive », pour employer la terminologie officielle. Tous les procédés sont bons, tous les coups sont permis.

Je n'oublierais jamais ce prisonnier de quinze ans, devenu fou à force d'entendre supplicier ses frères. Lors d'une crise nerveuse, nous l'avons soigné ; notre uniforme lui faisait peur. Il ne cessait de répéter en arabe : « Pourquoi, pourquoi, pourquoi ? »

Octobre.- Hier soir, trois prisonniers ont été exécutés. Ils avaient participé à une embuscade particulièrement meurtrière pour nous : nous eûmes onze morts. Les aveux ont été arrachés suivant le rite habituel : application des électrodes de dynamo sur différentes parties du corps, bastonnade. Un gendarme leur a ensuite suspendu des poids de quinze kilos aux testicules. Les aveux ne peuvent alors qu'être spontanés. L'exécution a été faite par les camarades des morts, au crépuscule. Dans la nuit, nous sommes sortis. Le petit jour nous a surpris sur un piton, en surveillance de mechtas.

Un prisonnier est avec nous, mains liées dans le dos. L'aspirant Prévost s'éloigne avec lui et l'abat d'une rafale dans le dos. L'aspirant se retourne et nous jette, avec un large sourire : « Il a de la chance, celui-là, je lui ai tourné la tête vers La Mecque ». Le corps est abandonné pendant que nous descendons vers les mechtas. Comme le culte des morts est sacré ici, nous ne retrouvons que rarement les cadavres. Des mains pieuses ont creusé des tombes. On les reconnaîtra à des pierres blanches, fichées dans le sol. Et les pierres blanches sont nombreuses dans la montagne.

(In Les crimes de l'armée française, Dossier réuni par Pierre Vidal-Naquet, Maspéro, 1975, réédition La Découverte, 2001, (pp.17-24).

Ce reportage d'un journaliste anglais publié dans L'Express *du 01/02/1962 décrit l'atmosphère qui règne à Alger au début de l'année 1962 : la démission du « gouvernement », le laxisme de l'armée et la complicité de la police avec les éléments extrémistes de l'O.A.S.*

Alger, la ville fantôme

Par Peter Stephens

Un journaliste britannique, Peter Stephens, du " Daily miror " raconte ce qu'il vient de voir à Alger.

« Depuis le début de la guerre d'Algérie, j'ai traversé la Méditerranée de nombreuses fois. Jamais, je n'avais trouvé à mon arrivée une atmosphère aussi lourde. Toute gaieté a disparu. Alger est devenu une ville tendue, où l'on ne rencontre que des visages fermés ou hostiles. La peur, la haine et la méfiance prédominent à tel point qu'on en sent presque le poids physique dans les rues, en même temps que l'odeur de désastre imminent qui flotte dans l'air embaumé de janvier.

Le plus inquiétant de tout, c'est l'impression décourageante que les autorités, débordées par les événements, ont abdiqué physiquement et psychologiquement en se retirant dans la forteresse lointaine du Rocher-Noir, laissant s'établir dans les rues d'Alger la loi de la jungle de l'O.A.S.

Malgré l'annonce de nouvelles mesures de sécurité, la semaine dernière, je crois que je n'ai jamais vu aussi peu de forces de l'ordre à Alger. A la veille de l'anniversaire des Barricades, j'ai parcouru 16 kilomètres dans la ville, à la recherche de barrages. Je n'en ai rencontré qu'un seul, et je n'ai croisé aucune patrouille de C.R.S. Mais peut-être la situation a-t-elle changé depuis.

Le Gouvernement Général est gardé par des half-tracks et des voitures blindées de la gendarmerie, la Grande Poste est entourée de barbelés et le Palais d'Eté est mieux gardé que les bijoux de la Couronne dans la Tour de Londres. Mais ce sont là des îlots fortifiés autour desquels la bataille d'Alger continue de faire rage.

La situation m'a paru si alarmante que j'ai demandé un entretien avec M. Morin. Ses collaborateurs ne semblent pas savoir - ou n'ont pas voulu me dire -s'il était à Alger ou non. La seule chose qu'ils ont pu m'affirmer, c'est qu'un entretien avec lui était hors de question. Le général Ailleret refuse également de recevoir les journalistes. Et il en va de même pour tous les hauts fonctionnaires de l'administration civile et militaire.

Je suis allé soir un ami au Commissariat central. Il n'était plus là et personne n'a voulu me dire où il se trouvait et ce qu'il faisait. Je suis parti sans savoir s'il était vivant ou mort, s'il avait rejoint les « barbouzes » ou - hypothèse improbable - l'O.A.S. Dans les bistrots de Bab-el-Oued, les jeunes voyous aux cheveux noirs parlent plus volontiers. Dès qu'un journaliste étranger pénètre dans leurs bars brillamment éclairés, ils s'écartent des billards électriques pour vanter les exploits de l'O.A.S. et entrouvrent leur veste pour montrer le revolver passé dans leur ceinture.

Ils ont un tel mépris des autorités qu'ils ont permis à une équipe de la télévision canadienne de filmer un de leurs repaires, avec son arsenal de mitraillettes, de pistolets et de bombes. « Les barbouzes n'osent pas se montrer dans ce quartier, m'a dit l'un d'eux. Il en faudrait un régiment pour nous avoir ». Les militaires eux-mêmes ne sont pas très chauds pour se battre contre

l'O.A.S. Ils veulent bien fouiller les Européens, et, au besoin, arrêter les suspects, mais à condition que personne ne réagisse. Le travail, de toute façon, ne leur plaît guère, et j'ai pu le constater moi-même.

Après un attentat à la mitraillette, l'arme est rapidement démontée et ses pièces les plus faciles à cacher sont réparties entre les membres du groupe. C'est ce qui s'est passé un jour à la périphérie de Bab-el-Oued. Mais une patrouille passait près de là et le lieutenant, en entendant la fusillade, fit bloquer la rue par ses hommes et ordonna la fouille de tous les passants. Un chargeur vide fut trouvé sur un jeune homme de 17 ans et le lieutenant donna l'ordre de l'arrêter. Sans doute l'O.A.S. lança t-elle alors un signal secret car, en quelques secondes, une foule était sur les lieux. C'était l'heure du déjeuner, mais les femmes descendirent en courant de leur cuisine et les hommes sortirent des bistrots pour entourer la patrouille de 15 hommes.

Il y eut une discussion animée, quelques bousculades, beaucoup de cris, et les soldats finirent par laisser filer le jeune homme avant de reprendre tranquillement leur patrouille. Avec la police locale, les choses se passent un peu différemment. Chacun sait que la plupart de ses membres sont favorables à « l'Algérie Française », et j'en ai eu la preuve éclatante un jour que je traversais Bab-el-Oued en voiture. Derrière mon taxi, roulait une 203 noire conduite par un agent en uniforme qui s'apprêtait à prendre au passage un de ses collègues, également en uniforme, qui l'attendait un peu plus loin le long du trottoir. Lorsqu'il approcha du lieu de rendez-vous, le policier lança les cinq notes, « Algérie Française » sur son klaxon. Son collègue agita le bras, s'engouffra dans la voiture, et ils s'éloignèrent tous les deux en continuant de klaxonner « Algérie Française ». En quelques minutes, tout le quartier devint le théâtre d'une immense manifestation… déclenchée par la police. De toute manière, même s'ils ne sont pas des partisans résolus de « l'Algérie Française », très peu de policiers sont prêts à agir énergiquement contre les fanatiques, surtout en public.

Le 24 janvier, jour anniversaire des Barricades, j'ai vu un groupe de policiers regarder placidement, rue Michelet, les Européens acheter des bouquets de fleurs (150 francs) à un vendeur musulman pour les déposer à un endroit où « un patriote était tombé ». De telles manifestations avaient été expressément interdites par les autorités mais aucun des policiers n'est intervenu. Il eût été relativement facile, pourtant, de disperser les manifestants dès le début, lorsqu'ils étaient peu nombreux.

Aucune envie, un détachement d'infanterie de marine a observé avec la même indifférence deux légionnaires à béret vert fendre la foule, déposer une gerbe au pied d'un arbre et saluer une photographie du général Salan avant d'être portés en triomphe par les manifestants. Les soldats n'ont pas bougé non plus lorsque les militants de l'O.A.S. ont peint sur le sol, au pistolet, des barricades symboliques à l'emplacement de celles de 1960. Pire encore ils n'ont rien fait lorsqu'une Frégate noire de l'armée, occupée par deus aviateurs, a été stoppée par la foule à quelques mètres d'eux, lapidée, et libérée après que le mot « Salan » eut été peint en grandes lettres blanches sur la vitre arrière et que la carrosserie eut été couverte d'inscriptions « O.A.S ». Peut-être les soldats n'intervenaient-ils pas en raison de leur trop grande intériorité numérique. Je voudrai le croire, mais, j'ai eu l'impression qu'ils n'avaient aucune envie d'intervenir.

Par haut-parleur l'O.A.S. exerce apparemment un contrôle absolu sur la population européenne, dont l'obéissance et la discipline sont à la fois impressionnantes et inquiétantes. Quand elle ordonne aux Européens de faire la grève, de manifester ou d'éteindre les lumières, ils obéissent comme des automates. L'O.A.S. a même réussi à leur faire évacuer les rues et observer le silence pendant un quart d'heure. Et il n'est pas facile d'obtenir d'une foule hurlante de

plusieurs milliers de personnes qu'elle se taise brusquement et qu'elle s'engouffre dans les magasins et les portes cochères pour s'immobiliser pendant quinze longues minutes. Bien sûr, les Européens ont été mis en condition par la force et les menaces, mais il est tragique de voir qu'on a laissé l'O.A.S. renforcer son pouvoir jusqu'à exercer une autorité absolue sur la communauté européenne. Les gens n'ont plus aucune confiance dans les autorités légales et ils ont aussi peur des " barbouzes "que les hommes de l'O.A.S. eux mêmes. Il y a dans la population un " complexe de la barbouze ". Tout inconnu est aussitôt soupçonné d'en être un.

Les Européens haïssent les journalistes. Ils haïssent tout ce qui n'est pas eux-mêmes. J'ai vu une femme d'une quarantaine d'années attaquée avec fureur parce qu'elle photographiait l'une des manifestations du 24 janvier avec un petit appareil d'amateur. Or lui a arraché son film pour le déchirer en morceaux et on ne l'a laissée repartir sans la brutaliser que parce qu'elle était « Pied-Noire ». Les photographes de presse n'osent plus s'approcher d'une foule de manifestants. L'un d'eux, qui avait eu cette témérité, s'est vu enfoncer un revolver dans les côtes par un homme qui l'a menacé de mort. Une harpie hurlante a entraîné un groupe de tueurs à l'attaque d'un reporter de Radio-Luxembourg qui a réussi à s'enfuir avant d'être malmené.

A Oran, les journalistes courent de plus grands risques encore parce qu'ils sont identifiés dès leur arrivée à l'aéroport. Leur nom et celui de leur journal sont annoncés par les haut-parleurs lorsqu'ils pénètrent dans le hall d'arrivée de l'aéroport de La Senia.

Cette offensive contre la presse ne se limite pas à la personne des journalistes. Les journaux eux-mêmes en sont victimes. Il est presque impossible de trouver un journal libéral ou indépendant en Algérie. Les seuls qui soient à l'étalage sont les journaux de droite. Les vendeurs n'osent pas en vendre d'autres parce que l'O.A.S. a fait savoir qu'elle l'interdisait. Un ou deux kiosques seulement conservent des exemplaires des journaux « interdits », qu'ils vendent seulement aux personnes sûres, en les glissant à l'intérieur d'une autre publication.

Tandis que cette inexorable anarchie s'étend, les musulmans se taisent et attendent. Mais leur patience ne sera pas sans limite. Pour l'instant, ils ne savent que faire et mes amis musulmans ne m'ont pas dit grand-chose, sinon que le F.L.N., un jour, « s'occupera » de l'O.A.S.

C'est l'une des craintes secrètes des Européens. Et lorsque arrive l'heure du couvre-feu imposé aux automobilistes, ce ne sont pas seulement les voitures, mais aussi les piétons qui disparaissent des rues. A partir de 21 heures, Alger n'est plus qu'une ville fantôme où les gens vivent derrière leurs rideaux tirés.

Les fanatiques égarés de « l'Algérie Française » ont été si bien pris en main par l'O.A.S. qu'ils obéissent à ses ordres comme des robots. C'est ce qui se passe, en tout cas, lorsqu'il s'agit de faire grève, de manifester ou d'accrocher des drapeaux aux fenêtres. Mais je me demande combien d'entre eux obéiraient si l'0.A.S. leur demandait de prendre une arme et d'aller tirer dans la rue. »

A.A.E.
A.E.M.A.N.
A.E.M.N.A.
A.E.M.N.A.F
A.F.M.A.
A.G.T.A.
A.L.N.
A.M.L.
A.N.P.
A.P.N.
B.P.C.P.
C.C.D.R.
C.C.E.
C.G.T.U.
C.I.S.L.
C.N.E.R.

C.N.I.S.E.P.

C.N.R.
C.N.T.
C.N.R.A.
C.N.S.A.
C.O.M. Est
C.R.
C.R.A.
C.R.E.A.
C.R.U.A.
C.S.V.R.
D.E.S.
D.G.D.S.
E.M.G.
E.N.A.
E.N.A.
E.N.A.L.
E.N.T.V.
F.A.A.D.
F.A.F.
F.F.S.
F.I.S.
F.L.N.
F.M.I.
F.S.M.
F.S.N.
F.T.E.C.
G.P.R.A.
I.N.E.S.G.
I.N.S.A.

Sigles et abréviations

A.A.E.	Amicale des Algériens en Europe
A.E.M.A.N.	Association des Etudiants Musulmans d'Afrique du Nord
A.E.M.N.A.	Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains
A.E.M.N.A.F.	Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains en France
A.F.M.A.	Association des Femmes Musulmanes Algériennes
A.G.T.A.	Amicale Générale des Travailleurs Algériens en France
A.L.N.	Armée de Libération Nationale
A.M.L.	Amis du Manifeste et de la Liberté
A.N.P.	Armée Nationale Populaire
A.P.N.	Assemblée Populaire Nationale
B.P.C.P.	Bureau Politique Consultatif Provisoire
C.C.D.R.	Comité des Citoyens pour la Défense de la République
C.C.E.	Comité de Coordination et d'Exécution
C.G.T.U.	Confédération Générale des Travailleurs Unifiés
C.I.S.L.	Confédération Internationale des Syndicats Libres
C.N.E.R.	Centre National d'Etudes et de Recherche sur le Mouvement National et la Révolution du 1er Novembre 1954.
C.N.I.S.E.P.	Commission Nationale Indépendante de Surveillance des Elections Présidentielles.
C.N.R.	Conseil National de la Révolution (messaliste)
C.N.T.	Conseil National de Transition
C.N.R.A.	Conseil National de la Révolution Algérienne
C.N.S.A.	Comité National pour la Sauvegarde de l'Algérie
C.O.M. Est	Comité d'Organisation Militaire pour la zone Est
C.R.	Conseil de la Révolution
C.R.A.	Croissant Rouge Algérien
C.R.E.A.	Centre de Recherches Economiques Appliquées
C.R.U.A.	Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action
C.S.V.R.	Comité de Soutien aux Victimes de la Répression
D.E.S.	Diplôme d'Etudes Supérieures
D.G.D.S.	Délégation Générale à la Documentation et à la Sécurité
E.M.G.	Etat-Major Général
E.N.A.	Etoile Nord-Africaine
E.N.A.	Ecole Nationale d'Administration
E.N.A.L.	Entreprise Nationale du Livre
E.N.T.V.	Entreprise Nationale de Télévision
F.A.A.D.	Front Algérien d'Action Démocratique
F.A.F.	Front de l'Algérie Française
F.F.S.	Front des Forces Socialistes
F.I.S.	Front Islamique du Salut
F.L.N.	Front de Libération Nationale
F.M.I.	Fond Monétaire International
F.S.M.	Fédération Syndicale Mondiale
F.S.N.	Front du Salut National
F.T.E.C.	Fédération des Travailleurs de l'Education et de la Culture
G.P.R.A.	Gouvernement Provisoire de la République Algérienne
I.N.E.S.G.	Institut National d'Etudes de Stratégie Globale
I.N.S.A.	Institut National des Sciences Agronomiques

Sigles et abréviations

A.A.E.	Amicale des Algériens en Europe
A.E.M.A.N.	Association des Etudiants Musulmans d'Afrique du Nord
A.E.M.N.A.	Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains
A.E.M.N.A.F.	Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains en France
A.F.M.A.	Association des Femmes Musulmanes Algériennes
A.G.T.A.	Amicale Générale des Travailleurs Algériens en France
A.L.N.	Armée de Libération Nationale
A.M.L.	Amis du Manifeste et de la Liberté
A.N.P.	Armée Nationale Populaire
A.P.N.	Assemblée Populaire Nationale
B.P.C.P.	Bureau Politique Consultatif Provisoire
C.C.D.R.	Comité des Citoyens pour la Défense de la République
C.C.E.	Comité de Coordination et d'Exécution
C.G.T.U.	Confédération Générale des Travailleurs Unifiés
C.I.S.L.	Confédération Internationale des Syndicats Libres
C.N.E.R.	Centre National d'Etudes et de Recherche sur le Mouvement National et la Révolution du 1er Novembre 1954.
C.N.I.S.E.P.	Commission Nationale Indépendante de Surveillance des Elections Présidentielles.
C.N.R.	Conseil National de la Révolution (messaliste)
C.N.T.	Conseil National de Transition
C.N.R.A.	Conseil National de la Révolution Algérienne
C.N.S.A.	Comité National pour la Sauvegarde de l'Algérie
C.O.M. Est	Comité d'Organisation Militaire pour la zone Est
C.R.	Conseil de la Révolution
C.R.A.	Croissant Rouge Algérien
C.R.E.A.	Centre de Recherches Economiques Appliquées
C.R.U.A.	Comité Révolutionnaire pour l'Unité et l'Action
C.S.V.R.	Comité de Soutien aux Victimes de la Répression
D.E.S.	Diplôme d'Etudes Supérieures
D.G.D.S.	Délégation Générale à la Documentation et à la Sécurité
E.M.G.	Etat-Major Général
E.N.A.	Etoile Nord-Africaine
E.N.A.	Ecole Nationale d'Administration
E.N.A.L.	Entreprise Nationale du Livre
E.N.T.V.	Entreprise Nationale de Télévision
F.A.A.D.	Front Algérien d'Action Démocratique
F.A.F.	Front de l'Algérie Française
F.F.S.	Front des Forces Socialistes
F.I.S.	Front Islamique du Salut
F.L.N.	Front de Libération Nationale
F.M.I.	Fond Monétaire International
F.S.M.	Fédération Syndicale Mondiale
F.S.N.	Front du Salut National
F.T.E.C.	Fédération des Travailleurs de l'Education et de la Culture
G.P.R.A.	Gouvernement Provisoire de la République Algérienne
I.N.E.S.G.	Institut National d'Etudes de Stratégie Globale
I.N.S.A.	Institut National des Sciences Agronomiques

J.C.	Jeunesses Communistes
J.F.L.N.	Jeunesse du Front de Libération Nationale
L.A.D.D.H.	Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme
L.A.D.H.	Ligue Algérienne des Droits de l'Homme
M.A.E.	Ministère des Affaires Etrangères
M.A.L.G.	Ministère de l'Armement et des Liaisons Générales
M.D.A.	Mouvement pour la Démocratie en Algérie
M.D.N.	Ministère de la Défense Nationale
M.N.A.	Mouvement National Algérien
M.S.P.	Mouvement pour la Société de la Paix
M.T.L.D.	Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques
O.A.S.	Organisation Armée Secrète
O.C.F.L.N.	Organisation Civile du F.L.N.
O.C.I.	Organisation de la Conférence Islamique
O.N.E.C.	Organisation Nationale des Enfants de Chouhada
O.N.C.I.C.	Office National pour le Commerce et l'Industrie Cinématographiques.
O.N.M.	Organisation Nationale des Moudjahidine
O.N.U.	Organisation des Nations-Unies
O.R.P.	Organisation de la Résistance Populaire
O.S.	Organisation Spéciale
P.A.G.S.	Parti de l'Avant-Garde Socialiste
P.C.A.	Parti Communiste Algérien
P.C.F.	Parti Communiste Français
P.D.G.	Président Directeur Général
P.N.R.	Parti National Révolutionnaire
P.P.A.	Parti du Peuple Algérien
P.R.S.	Parti de la Révolution Socialiste
R.F.M.A.	Rassemblement Franco-Musulman Algérien
R.N.D.	Rassemblement National Démocratique
R.P.C. (3ème)	Régiment de parachutistes.
R.T.A.	Radio Télévision Algérienne
S.M.A.	Scouts Musulmans Algériens
S.N.E.D.	Société Nationale d'Edition et de Diffusion
S.N.T.A.	Société Nationale des Tabacs et Allumettes
S.N.T.R.	Société Nationale du Transport Routier
U.D.M.A.	Union Démocratique pour le Manifeste Algérien
U.E.A.	Union des Ecrivains Algériens
U.G.E.M.A.	Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens
U.G.T.A.	Union Générale des Travailleurs Algériens
U.N.E.A.	Union Nationale des Etudiants Algériens
U.N.F.A.	Union Nationale des Femmes Algériennes
U.N.J.A.	Union Nationale de la Jeunesse Algérienne
U.N.P.A.	Union Nationale des Paysans Algériens
U.S.E.A.	Union des Sociologues et Economistes Algériens
U.S.T.A.	Union des Syndicats des Travailleurs Algériens
U.S.T.M.A.	Union Syndicale des Travailleurs du Maghreb Arabe
Z.A.A.	Zone Autonome d'Alger

Dénomination des circonscriptions administratives

Ancien nom (avant 1962)	Nom actuel	Wilaya (préfecture)
- A -		
Abbo	Sidi Daoud	Boumerdes
Aboukir	Mesra	Mostaganem
Aboutville	Ain El Hadjar	Bouira
Affreville	Khemis Meliana	Ain Defla
Alma	Boudouaou	Boumerdes
Ampère	Ain Azel	Sétif
Arthur	Tletat Ed Douair	Médéa
Auguste Comte	Baghai	Khenchela
Aumale	Sour El Ghozlane	Bouira
Auribeau	Ain Cherchar	Skikda
- B -		
Baudens	Belarbi	Sidi Bel Abbes
Bedeau	Ras El Ma	Sidi Bel Abbes
Belfort	Ain Tine	Mila
Belle Fontaine	Tidjelabine	Boumerdes
Bellecôte	Ain Boudinar	Mostaganem
Bellevue	Sour	Mostaganem
Bérard	Ain Tagourait	Tipasa
Bernelle	Ouled El Ma	Batna
Berrahel	Ain Mokra	Skikda
Berteaux	Ouled Hamla	Oum El Bouaghi
Berthelot	Youb	Saida
Bessombourg	Zitouna	Skikda
Bizot	Didouche Mourad	Constantine
Blandan	Bouteldja	El Tarf
Boghari	Ksar El Boukhari	Médéa
Bône	Annaba	Annaba
Bordj Le Prieur	Bordj Badji Mokhtar	Adrar
Bosquet	Hadjadj	Mostaganem
Bossuet	Dhaya	Sidi Bel Abbes
Bougainville	Sendjas	Chlef
Bougie	Béjaia	Béjaia
Bourbaki	Khemisti	Ain Defla
Brazza	Zoubiria	Médéa
Bugeaud	Séraidi	Annaba
Burdeau	Mahdia	Tiaret
- C -		
Cacherou	Sidi Kada	Mascara
Camp du Maréchal	Tadmait	Tizi Ouzou
Canrobert	Oum El Bouaghi	Oum El Bouaghi
Cap Matifou	Bordj El Bahri	Boumerdes
Carnot	El Abadia	Ain Defla

J.C.	Jeunesses Communistes
J.F.L.N.	Jeunesse du Front de Libération Nationale
L.A.D.D.H.	Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme
L.A.D.H.	Ligue Algérienne des Droits de l'Homme
M.A.E.	Ministère des Affaires Etrangères
M.A.L.G.	Ministère de l'Armement et des Liaisons Générales
M.D.A.	Mouvement pour la Démocratie en Algérie
M.D.N.	Ministère de la Défense Nationale
M.N.A.	Mouvement National Algérien
M.S.P.	Mouvement pour la Société de la Paix
M.T.L.D.	Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques
O.A.S.	Organisation Armée Secrète
O.C.F.L.N.	Organisation Civile du F.L.N.
O.C.I.	Organisation de la Conférence Islamique
O.N.E.C.	Organisation Nationale des Enfants de Chouhada
O.N.C.I.C.	Office National pour le Commerce et l'Industrie Cinématographiques.
O.N.M.	Organisation Nationale des Moudjahidine
O.N.U.	Organisation des Nations-Unies
O.R.P.	Organisation de la Résistance Populaire
O.S.	Organisation Spéciale
P.A.G.S.	Parti de l'Avant-Garde Socialiste
P.C.A.	Parti Communiste Algérien
P.C.F.	Parti Communiste Français
P.D.G.	Président Directeur Général
P.N.R.	Parti National Révolutionnaire
P.P.A.	Parti du Peuple Algérien
P.R.S.	Parti de la Révolution Socialiste
R.F.M.A.	Rassemblement Franco-Musulman Algérien
R.N.D.	Rassemblement National Démocratique
R.P.C. (3ème)	Régiment de parachutistes.
R.T.A.	Radio Télévision Algérienne
S.M.A.	Scouts Musulmans Algériens
S.N.E.D.	Société Nationale d'Edition et de Diffusion
S.N.T.A.	Société Nationale des Tabacs et Allumettes
S.N.T.R.	Société Nationale du Transport Routier
U.D.M.A.	Union Démocratique pour le Manifeste Algérien
U.E.A.	Union des Ecrivains Algériens
U.G.E.M.A.	Union Générale des Etudiants Musulmans Algériens
U.G.T.A.	Union Générale des Travailleurs Algériens
U.N.E.A.	Union Nationale des Etudiants Algériens
U.N.F.A.	Union Nationale des Femmes Algériennes
U.N.J.A.	Union Nationale de la Jeunesse Algérienne
U.N.P.A.	Union Nationale des Paysans Algériens
U.S.E.A.	Union des Sociologues et Economistes Algériens
U.S.T.A.	Union des Syndicats des Travailleurs Algériens
U.S.T.M.A.	Union Syndicale des Travailleurs du Maghreb Arabe
Z.A.A.	Zone Autonome d'Alger

Cassaigne	Sidi Ali	Mostaganem
Castiglione	Bou Ismail	Tipasa
Cavallo	El Aouana	Jijel
Champlain	El Omaria	Médéa
Changarnier	Oued Zebboudj	Alger
Chanzy	Sidi Ali Benyoub	Sidi Bel Abbes
Charon	Boukadir	Tipasa
Charrier	Meftah Sidi Boubekeur	Blida
Chasseloup-Laubat	Guidjel	Sétif
Chassériau	Bouzeghaia	Chlef
Chateaudun du Rummel	Chelghoum El Aid	Mila
Chevreuil	Arbaoun	Sétif
Chiffalo	Khemisti Port	Tipasa
Clairfontaine	El Aouinet	Tébessa
Clinchant	El Matmar	Relizane
Col des Oliviers	Ain Bouziane	Skikda
Colbert	Ain Oulmène	Sétif
Coligny	Bouira	Bouira
Colomb-Béchar	Béchar	Béchar
Comdé-Smendou	Zighout Youcef	Constantine
Corneille	Merouana	Batna
Courbet	Zemmouri	Boumerdes
Crampel	Redjem Demouche	Sidi Bel Abbes
Crescia	Khraicia	Tipasa

- D -

Dalmatie	Ouled Yaich	Blida
Damesme	Ain Biya	Oran
Davoust	Khelil	Bordj Bou Arreridj
Deligny	Zerouala	Sidi Bel Abbes
Desaix	Nador	Tipasa
Descartes	Ben Badis	Sidi Bel Abbes
Détrie	Sidi Lahcène	Sidi Bel Abbes
Djidjelli	Jijel	Jijel
Dollfusville	Oued Chorfa	Ain Defla
Dombasle	El Hachem	Mascara
Dominique Luciani	Takhemaret	Tiaret
Dublineau	Hacine	Mascara
Duperré	Ain Defla	Ain Defla
Dupleix	Damous	Tipasa
Duquesne	Kaous	Jijel
Duvivier	Bouchegouf	El Tarf
Duzerville	El Hadjar	Annaba

- E -

Eaux chaudes	Ouled Khaled	Saida
Edgar Quinet	Kais	Khenchela
Er Rahed	Hassi El Ghella	Ain Témouchent
Eugène Etienne	Hennaya	Tlemcen

- F -

Ferry	Oued Djemaa	Ain Defla
Fondouk	Khemis El Khechna	Boumerdes
Fontaine du Génie	Hadjeret Ennous	Tipasa
Fort de l'eau	Bordj El Kiffan	Alger
Fort Flatters	Bordj Omar Driss	Illizi
Fort National	Larbaa Nath Irathen	Tizi Ouzou
Fort Polignac	Illizi	Illizi
Foy	Menzel El Abtal	Skikda
Franchetti	Sidi Amar	Saida
Francis Garnier	Beni Haoua	Chlef
Fromentin	Tadjena	Chlef

- G -

Gambetta	Taoura	Souk Ahras
Gastonville	Salah Bouachour	Skikda
Gastu	Zit Emba	Skikda
Georges Clémenceau	Stidia	Mostaganem
Géryville	El Bayadh	El Bayadh
Guyotville	Ain Bénian	Tipasa

- H -

Hamma Plaisance	Hamma Bouziane	Constantine
Haussonvilliers	Naciria	Boumerdes
Herbillon	Chétaibi	Annaba

- I -

Inkermann	Oued Rhiou	Relizane

- J -

Jean-Bart	El Marsa	Skikda
Jean Mermoz	Bou Henni	Mascara
Jemmapes	Azzaba	Skikda
Jorraf	Tamesguida	Médéa

- K -

Kléber	Sidi Ben Yabka	Oran

- L -

La Calle	El Kala	El Tarf
La Réunion	Oued Ghir	Béjaia
Lafayette	Bougaa	Sétif
Laferrière	Chaabat El Ham	Ain Témouchent
Lamartine	El Karimia	Chlef
Lambèse	Tazoult	Batna
Lamignier	Beni Ouazzane	Oran
Lamoricière	Ouled Mimoun	Tlemcen

- F -

Ferry	Oued Djemaa	Ain Defla
Fondouk	Khemis El Khechna	Boumerdes
Fontaine du Génie	Hadjeret Ennous	Tipasa
Fort de l'eau	Bordj El Kiffan	Alger
Fort Flatters	Bordj Omar Driss	Illizi
Fort National	Larbaa Nath Irathen	Tizi Ouzou
Fort Polignac	Illizi	Illizi
Foy	Menzel El Abtal	Skikda
Franchetti	Sidi Amar	Saida
Francis Garnier	Beni Haoua	Chlef
Fromentin	Tadjena	Chlef

- G -

Gambetta	Taoura	Souk Ahras
Gastonville	Salah Bouachour	Skikda
Gastu	Zit Emba	Skikda
Georges Clémenceau	Stidia	Mostaganem
Géryville	El Bayadh	El Bayadh
Guyotville	Ain Bénian	Tipasa

- H -

Hamma Plaisance	Hamma Bouziane	Constantine
Haussonvilliers	Naciria	Boumerdes
Herbillon	Chétaibi	Annaba

- I -

Inkermann	Oued Rhiou	Relizane

- J -

Jean-Bart	El Marsa	Skikda
Jean Mermoz	Bou Henni	Mascara
Jemmapes	Azzaba	Skikda
Jorraf	Tamesguida	Médéa

- K -

Kléber	Sidi Ben Yabka	Oran

- L -

La Calle	El Kala	El Tarf
La Réunion	Oued Ghir	Béjaia
Lafayette	Bougaa	Sétif
Laferrière	Chaabat El Ham	Ain Témouchent
Lamartine	El Karimia	Chlef
Lambèse	Tazoult	Batna
Lamignier	Beni Ouazzane	Oran
Lamoricière	Ouled Mimoun	Tlemcen

Lamy	Bou Hadjar	El Tarf
Lannoy	Djendel	Skikda
Lapasset	Sidi Lakhdaara	Mostaganem
Laperrine	Djebahia	Bouira
Lavarande	Sidi Lakhdar	Ain Defla
Lavayssière	Ain Youcef	Tlemcen
Laverdure	Mechroha	Souk Ahras
Lavigerie	Djendel	Médéa
Legrand	Ben Fercha	Oran
Les Lacs	Ouled Zoual	Oum El Bouaghi
Les Trembles	Sidi Hamadouche	Sidi Bel Abbes
Letourneux	Derrag	Médéa
Littré	Arib	Mila
Lodi	Draa Esmar	Médéa
Lourmel	El Amria	Ain Témouchent
Lutaud	Boulhilat	Batna

- M -

Mac Mahon	Ain Touta	Batna
Magenta	El Haçaiba	Sidi Bel Abbes
Maginot	Chelalet El Adhaoura	Médéa
Maillot	M'Chedallah	Bouira
Maison Blanche	Dar El Beida	Alger
Maison Carrée	El Harrach	Alger
Malakoff	Oued Sly	Oran
Mangin	El Braya	Chlef
Mansouria	Ziama Mansouriah	Jijel
Marbot	Tarik Ibn Ziad	Ain Defla
Marceau	Ménaceur	Tipasa
Maréchal Foch	Arbatache	Alger
Marengo	Hadjout	Tipasa
Margueritte	Ain Torki	Ain Defla
Marnia	Maghnia	Tlemcen
Martimprey	Ain El Hadid	Tiaret
Masqueray	Djouab	Médéa
Massena	Ouled Ben Abdelkader	Chlef
Megane	Z'Malet El Emir AEK	Tiaret
Ménerville	Thénia	Boumerdes
Mercier Lacombe	Sfisef	Sidi Bel Abbes
Michelet	Ain El Hammam	Tizi Ouzou
Millésimo	Belkhir	Guelma
Mirabeau	Draa Ben Khadda	Tizi Ouzou
Molière	Bordj Bounaama	Tissemsilt
Mondovi	Dréan	El Tarf
Montebello	Sidi Rached	Tipasa
Montenotte	Sidi Akkacha	Chlef
Montesquieu	M'Daourouch	Souk Ahras
Montgolfier	Rahouia	Tiaret
Morris	Ben Mehdi	El Tarf
Mouka	Ighil Ali	Béjaia

Lamy	Bou Hadjar	El Tarf
Lannoy	Djendel	Skikda
Lapasset	Sidi Lakhdaara	Mostaganem
Laperrine	Djebahia	Bouira
Lavarande	Sidi Lakhdar	Ain Defla
Lavayssière	Ain Youcef	Tlemcen
Laverdure	Mechroha	Souk Ahras
Lavigerie	Djendel	Médéa
Legrand	Ben Fercha	Oran
Les Lacs	Ouled Zoual	Oum El Bouaghi
Les Trembles	Sidi Hamadouche	Sidi Bel Abbes
Letourneux	Derrag	Médéa
Littré	Arib	Mila
Lodi	Draa Esmar	Médéa
Lourmel	El Amria	Ain Témouchent
Lutaud	Boulhilat	Batna

- M -

Mac Mahon	Ain Touta	Batna
Magenta	El Haçaiba	Sidi Bel Abbes
Maginot	Chelalet El Adhaoura	Médéa
Maillot	M'Chedallah	Bouira
Maison Blanche	Dar El Beida	Alger
Maison Carrée	El Harrach	Alger
Malakoff	Oued Sly	Oran
Mangin	El Braya	Chlef
Mansouria	Ziama Mansouriah	Jijel
Marbot	Tarik Ibn Ziad	Ain Defla
Marceau	Ménaceur	Tipasa
Maréchal Foch	Arbatache	Alger
Marengo	Hadjout	Tipasa
Margueritte	Ain Torki	Ain Defla
Marnia	Maghnia	Tlemcen
Martimprey	Ain El Hadid	Tiaret
Masqueray	Djouab	Médéa
Massena	Ouled Ben Abdelkader	Chlef
Megane	Z'Malet El Emir AEK	Tiaret
Ménerville	Thénia	Boumerdes
Mercier Lacombe	Sfisef	Sidi Bel Abbes
Michelet	Ain El Hammam	Tizi Ouzou
Millésimo	Belkhir	Guelma
Mirabeau	Draa Ben Khadda	Tizi Ouzou
Molière	Bordj Bounaama	Tissemsilt
Mondovi	Dréan	El Tarf
Montebello	Sidi Rached	Tipasa
Montenotte	Sidi Akkacha	Chlef
Montesquieu	M'Daourouch	Souk Ahras
Montgolfier	Rahouia	Tiaret
Morris	Ben Mehdi	El Tarf
Mouka	Ighil Ali	Béjaia

- N -

Navarin	Bir El Arch	Sétif
Nazereg-Flinois	Rebahia	Mascara
Nemours	Ghazaouet	Tlemcen
Noisy les Bains	Ain Nouissi	Mostaganem
Novi	Sidi Ghiles	Tipasa

- O -

Orléansville	Ouillis	Chlef
Abdelmalek Ramdane	Chlef	Mostaganem

- P -

Palat	Mellakou	Tiaret
Palestro	Lakhdaria	Bouira
Palikao	Tighenif	Mascara
Palissy	Sidi Khaled	Biskra
Pascal	Salah Bey	Sétif
Paul Cazelles	Ain Oussera	Djelfa
Paul Doumer	Sidi Embarek	Bordj Bou Arreridj
Paul Robert	Taougrite	Chlef
Périgoville	Ain Kébira	Sétif.
Perrégaux	Mohammadia	Mascara
Petit	Bou Mahra Ahmed	El Tarf
Philippeville	Skikda	Skikda
Picard	Khadra	Mostaganem
Pointe Rouge	Souk El Bagar	Chlef
Pont de l'Isser	Bensekrane	Tlemcen
Pont du Caid	Bordj Emir AEK	Ain Defla
Pont du Chélif	Sidi Bellater	Mostaganem
Port aux Poules	Mersat El Hadjadj	Oran
Port Gueydon	Azzefoun	Tizi Ouzou
Port Say	Marsa Ben M'Hidi	Tlemcen
Praxbourg	Bouchetata Mohamed	Skikda

- R -

Rabelais	Ain Merane	Chlef
Renan	Hassi Mefsoukh	Oran
Renault	Sidi M'Hamed Bénali	Relizane
Richelieu	Rachedi Ahmed	Mila
Rio Salado	El Malah	Ain Témouchent
Rivet	Meftah	Blida
Rivoli	Hassi Mammeche	Mostaganem
Rocher Noir	Boumerdes	Boumerdes
Rovigo	Bougara	Blida

- S -

Saint Aimé	Djidioua	Relizane
Saint Antoine	El Hadaiek	Skikda

Saint Arnaud	El Eulma	Sétif
Saint Charles	Ramdane Djamel	Skikda
Saint Cloud	Gdyel	Oran
Saint Denis du Sig	Sig	Mascara
Saint Donat	Tadjenanet	Mila
Saint Leu	Bethioua	Oran
Saint Lucien	Zahana	Mascara
Saint Pierre Saint Paul	Ouled Moussa	Boumerdes
Sainte Barbe du Tlelat	Tlelat	Oran
Stephane Gsell	Hakimia	Médéa
Strasbourg	Emir Abdelkader	Jijel

- T -

Taine	Laayoune	Tissemsilt
Tassin	Hassi Zehana	Sidi Bel Abbes
Thiers	Kadiria	Bouira
Thiersville	Ghriss	Mascara
Trezel	Sougueur	Tiaret
Trumelet	Dahmouni	Tiaret
Turgot	Terga	Ain Témouchent

- V -

Valée	Hamoudi Hamrouche	Skikda
Valmy	El Karma	Tissemsilt
Vialar	Hamadia	Oran
Victor Hugo	Tissemsilt	Tissemsilt

-W -

Waldeck Rousseau	Sidi Hosni	Tiaret

- Z -

Zurich	Sidi Amar	Tipasa

BIBLIOGRAPHIE

ALLEG (Henri). *La question,* témoignage, éd. de Minuit, Paris, 1958.

AZZEDINE (Commandant). *On nous appelait Fellaghas,* Stok, Paris, 1976, 346 p.

BADUEL (Sous la direction de Pierre Robert). *L'Algérie incertaine,* C.N.R.S.-IREMAM R.M.M.M., Edisud, Aix-en-Provence, 1993, 208 p.

BARRAT (Denise). – *Espoir et Parole,* anthologie de poésie, éd. Seghers, juin 1963.

BENDIAB (Abderrahim Taleb) : *Chronique des faits et mouvements sociaux et politiques Algérie (1830-1954),* Imp. du Centre, Alger, 1983, 132 p.

BENSALAH (Tabrizi) : *La République algérienne,* préf. De P. F. Gonidec, Paris, Coll. sous la direction de Georges Burdeau, 1979, 416 p.

BNA (Bibliothèque Nationale d'Algérie). *45ème anniversaire de la grève des huit (08) jours (28 janvier 1957-28 janvier 2002),* Alger, 39 p.

BOUDIBA (Idriss). *Arriwaya wal bounya fi riwayyat at-tahar Ouettar,* Publication de l'Univerité de Constantine, juin 2000, 306 p.

BOUHARA (Abderrezak). *Les viviers de la libération,* Casbah-Editions, Alger, janvier 2002, 336 p.

BOUSBIA (Salah Mahmoud). *Le journal El Moudjahid (1956-1962).* Mémoire pour le diplôme d'études supérieures de sciences politiques, Institut des Sciences juridiques politiques et administratives de l'Université d'Alger, mars 1975, 105 pages ronéotypées.

BRAHIMI (Mohamed) *: Le pouvoir en Algérie et ses formes d'expression institutionnelle,* OPU, Alger, 1995, 172 p.

CHEURFI (Achour). *Mémoire algérienne, Le dictionnaire biographique,* éd. Dahleb, Alger, 1996, 900 p.; *Dictionnaire des musiciens et interprètes algériens,* éd. Anep, Alger, 1997, 376 p.; *La classe politique algérienne, de 1900 à nos jours, dictionnaire biographique,* Casbah-Editions, Alger, janvier 2002, 511 p.

CHIKH (Slimane). *L'Algérie en armes ou le temps des certitudes,* Paris, Economica, Alger, OPU, 1981, 511 p.

C.N.E.R. *La Révolution algérienne et le cinéma : 40ème anniversaire de la fondation du cinéma algérien,* journée d'étude organisé par le Centre National d'Etudes et de Recherche sur le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954, 30 novembre 1997, Alger, 55 pages ronéotypées.

COLLECTIF : *Algérie : 200 hommes de pouvoir,* Indigo Publications, Paris, 1992.

— *Biographie histoire sociale Algérie XIX et XX S.* (par le laboratoire d'histoire et d'anthropologie sociale et culturelle). Université d'Oran, cahier n°5, 1991, 165 p. en L. F. et 20 p. en L. A.

— *Dalil el Ahzab Assiyassia* (Guide des partis politiques), CNDPI, Alger, 1991, 142 p.

— *De l'A.L.N. à l'A.N.P.,* M.I.C., Alger, 1979, 168 p. (surtout *pp. 67-100).*

— *Min Chouhada Thawrat at-Tahrir* (64 biographies de martyrs de la Révolution), numéro spécial de la *Revue du 1er novembre* de l'O.N.M., préf. de M. C. Messaâdia, Alger, 1982, 308 p.

DAHLAB (Saâd). *Pour l'indépendance de l'Algérie, mission accomplie,* Ed. Dahlab, Alger, 1990, p. 360.

DERDOUR (Djamel Eddine). *De l'Etoile Nord-Africaine à l'indépendance, itinéraire d'un combat,* éd. Hammouda, Alger, 2001.

DUVAL (L.E.). *Algérie : les Chrétiens dans la guerre,* 1979 et *Au nom de la vérité,* 1982.

EVENO (Patrick) et PLANCHAIS (Jean). (Dossier et témoignages réunis et présentés par).– *La guerre d'Algérie,* éd. Laphomic, Alger, 1990, 426 p.

FARES (Zahir). *Les thèmes, les idées politiques et l'action du syndicalisme étudiant algérien (de 1955 à 1962),* mémoire d'Etudes supérieures de sciences politiques, soutenu le 28 octobre 1966 à la Faculté de droit et sciences économiques de Paris, 162 pages ronéotypées.

GODFROY (Marion F.). *Bagnards*, éd. Chêne, Paris, 2002, 216 p.
GUENANECHE (Mohamed), KADDACHE (Mahfoud). *L'Etoile Nord-Africaine*, documents et témoignages, éd. OPU, 1994, 115 p. en L.F. et 130 p. en L. A.
HADJAR (Ali). *La chair à canon. Histoire des Algériens dans l'Armée française (1854-1954)*, Toulouse, France, 1999, 206 p. Illust.
HARBI (Mohamed). *Le F.L.N., mirage et réalité. Des origines à la prise du pouvoir (1945-1962)*, éd. Jeune Afrique, Paris, 1985, 446 p.
HAROUN (Ali). *La 7ème wilaya. La guerre du F.L.N. en France (1954-1962)*, Ed. Rahma, Alger, 1992, 526 p.; L'été 62,
HASSANI (Abdelkrim dit El Ghaouti). *Guérilla sans visage, Tome 1: les premiers réseaux*, témoignage, Enap-Opu, Alger, 1988, 238 p.
HORNE (Alistaire). *Histoire de la guerre d'Algérie*, Albin Michel, Paris, 1980, 608 p.
KADDACHE (Mahfoud). *Histoire du nationalisme algérien (1919-1951)*, 2 vol., éd. Sned, 1981, 2ème éd. Enal, 1993 ; *Et l'Algérie se libéra (1954-1962)*, Edif 2000-Paris Méditerranée, 2003, 238 p.
KAFI (Ali). *Mémoires (1946-1962)*, Casbah-Editions, Alger, 1999, 448 p.
KERAMANE (Hafid). *La Pacification, Livre noir de six années de guerre en Algérie*, La Cité éditeur, Lausanne, 1960, 272 p.
KHODJA (Hamid-Nacer). *Jean Sénac, Erotique, poétique, politique*, in Algérie-Littérature/Action, n°17, janvier 1998, pp. 15-29.
MALDIDIER (Denise). *Analyse linguistique du vocabulaire politique de la guerre d'Algérie d'après six quotidiens parisiens*, thèse de 3ème cycle, Paris, 284 p.
MALEK (Rédha). *L'Algérie à Evian*, éd. Dahleb, 1995, 410 p.
MERAD (Ali). *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940*, Paris et La Haye, Mouton, 1967 et Dar el Hikma, Alger, 1999, 414 p.
MESSALI (Hadj). *Les mémoires de Messali Hadj*, Paris, J.C., Lattès, 1982, 319 p.
MEYNIER (Gilbert). *L'Algérie révélée*, Genève et Paris, Droz, 1981, 800 p. ; *L'histoire intérieure du FLN*, Casbah-Editions, Alger, 2003.
NEZZAR (Général Khaled) : *Mémoires*, éd. Chiheb, Alger, 2000, 300 p.
O.N.C.I.C. *Images et visages du cinéma algérien*, Illustrations, Alger, 1984, 318 p.
PECAR (Zdravko). *Algérie. Témoignage d'un reporter yougoslave sur la Guerre d'Algérie*, ENAL, 1987, 450 p.
PEJU (Paulette). *Harkis à Paris et Ratonnades à Paris*, La Découverte, rééditions, 2000.
PERVILLE (Guy). *Les étudiants algériens de l'université française* (1880-1962). Préf. de Mohamed Harbi, Casbah-Editions, Alger, 1997, 346 p.
« PRESSE ACTUALITE », revue d'information, Paris, Juin 1960. n° 48, 32 p. Numéro consacré à « la presse d'Algérie » (pp.8-23).
RABHI (Bouzid). *Les églises, les chrétiens et la guerre de libération nationale*, In *Le Soir d'Algérie* du 6 août 2001, p.7.
RAHAL (Mansour). *Les maquisards (Pages du maquis des Aurès durant la guerre de libération)*, Alger, Auto-Edition, Impr. Echourouq, déc. 2000, 446 p.
REY-GOLDZEIGUER (Annie). *Aux origines de la guerre d'Algérie: 1940-1945. De Mers-el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois*. Casbah-Editions, Alger, 2003, 410 p.
ROUINA (Karim) et BOUKORRA (Boucif) (Récit recueilli par) : *Itinéraire de Belhadj Bouchaib (1937-1965)*, OPU, Alger, 1986, 86 p.
SAIKI Mohamed. *Chahadat tha-ir min qalb al Djazaïr* (Témoignage d'un révolutionnaire du cœur de l'Algérie), mémoires, Dar el Oumma, Alger, 2003, 429 p.
SAKHRI (Mokhtar). *L'Algérie du paradis perdu*, Paris, 2000, 295 p.
SEMIANE (Sid Ahmed) (ouvrage conçu et dirigé par) : *Octobre... ils parlent*, série de témoignages et d'interviews préf. de Mohamed Benchicou, éd. *Le Matin*, Alger, oct. 1998, 288 p.
SIDI GHALEM (la bataille de). In *El Moudjahid* du 18 juillet 1999, p.16.
SIMON (Jacques). L'immigration algérienne en France. Des origines à l'indépendance (1898-

1962). Editions Paris-Méditerranée, 2000, 412 p. ....
SIVAN (Emmanuel). *Communisme et nationalisme en Algérie,* Paris, Presses de la F.N.S.P., 1976, 262 p.
SMATI (Mahfoud). *Les élites algériennes sous la colonisation,* tome I, éd. Dahlab, Alger, 1998, 298 p.
STORA (Benjamin). *Dictionnaire biographique des militants nationalistes algériens. E.N.A., P.P.A., M.T.L.D. (1926-1954),* éd. l'Harmattan, Paris, 1985, 404 p.
TEGUIA (Mohamed). *L'Algérie en guerre,* Alger, OPU, 1981, 786 p.
TRIPPIER (Philippe). *Autopsie de la guerre d'Algérie,* Paris, éd. France-Empire, 1972, 675 p.
VITTORI (J.P.). *Nous les Appelés d'Algérie,* Messidor, Temps Actuels, Paris, 1983, 221 p.

DEPOUILLEMENT

– ***El Moudjahid*** de 1956 à 1962.

APPEL

En vue de l'éventuelle publication d'une version corrigée et enrichie du présent dictionnaire, nous sommes disposés à recevoir les contributions des lecteurs, soit sous forme de notices élaborées concernant des personnalités ou des événements importants que nous aurions omis, soit sous forme d'informations pouvant rectifier ou développer nos propres données. En vous remerciant d'avance, écrivez-nous à l'adresse de l'éditeur, avec la mention « *Dictionnaire de la Révolution algérienne (1954-1962)* ».

DICTIONNAIRE DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Le présent dictionnaire alphabétique traite du thème central de la Révolution algérienne (1954-1962).

L'auteur ne cherche pas à jeter un éclairage original sur cette période sensible à partir de nouveaux objets ou de traiter intégralement de toutes les questions qui se sont posées et qui se posent encore mais d'extraire du «désordre ambiant» les repères fondamentaux et de les livrer au lectorat le plus large. Il est question des principaux acteurs, des figures emblématiques de cette guerre libératrice, des institutions, des "grandes batailles" que l'ALN a menées, des grands mouvements de répression, de l'effort effectué aux niveaux militaire, politique, diplomatique, culturel ainsi que des élans de solidarité et de sympathie qui se sont exprimés à travers le monde.

Facile à consulter, consistant et objectif, il se présente comme un outil de culture générale et un compagnon permanent pour ceux qui désirent disposer d'une documentation fiable concernant cet événement majeur du XXè siècle.



ISBN : 9961 64 478 6

ACHOUR CHEUR

DICTIONNAIRE DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

CASBAH Editions

DICTIONNAIRE DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Le présent dictionnaire alphabétique traite du thème central de la Révolution algérienne (1954-1962).

L'auteur ne cherche pas à jeter un éclairage original sur cette période sensible à partir de nouveaux objets ou de traiter intégralement de toutes les questions qui se sont posées et qui se posent encore mais d'extraire du «désordre ambiant» les repères fondamentaux et de les livrer au lectorat le plus large. Il est question des principaux acteurs, des figures emblématiques de cette guerre libératrice, des institutions, des "grandes batailles" que l'ALN a menées, des grands mouvements de répression, de l'effort effectué aux niveaux militaire, politique, diplomatique, culturel ainsi que des élans de solidarité et de sympathie qui se sont exprimés à travers le monde.

Facile à consulter, consistant et objectif, il se présente comme un outil de culture générale et un compagnon permanent pour ceux qui désirent disposer d'une documentation fiable concernant cet événement majeur du XXe siècle.



ISBN : 9961 64 478 6